GRAMMAIRE
DE L'HÉBREU BIBLIQUE

PAR

le P. PAUL JOÜON S. J.

PROFESSEUR A L'INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL

Deuxième édition



INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL
PIAZZA DELLA PILOTTA 35
ROME 1947

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

PREMIÈRE ÉDITION - 1923
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT PIE IX - ROME

DEUXIÈME ÉDITION ANASTATIQUE - 1947
"OFFICINE GRAFICHE ITALIANE" - ROME

GRAMMAIRE
DE L'HÉBREU BIBLIQUE

DU MÊME AUTEUR

Le Cantique des Cantiques. Commentaire philologique et exégétique (1909), Paris, G. Beauchesne.

Ruth. Commentaire philologique et exégétique (1924), Rome, Institut Biblique Pontifical.

Libri Ruth textum hebraicum ad usum scholarum edidit Pontificium Institutum Biblicum, animadversionibus criticis illustravit P. Paulus Joüon S. I., in eodem P.I.B. professor (1921).

L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Traduction et commentaire du texte original grec, compte tenu du substrat sémitique (1930), Paris, Beauchesne.

Nombreux articles sur la philologie sémitique dans les *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth,* dans *Orientalia* et surtout dans *Biblica,* ainsi que sur le grec du Nouveau Testament dans les *Recherches de Science Religieuse.*

GRAMMAIRE

DE L'HÉBREU BIBLIQUE

PAR

le P. PAUL JOÜON S. J.

PROFESSEUR A L'INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL.

Ouvrage couronné par l'Institut de France
(Prix Volney)

Deuxième édition anastatique corrigée



INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL
ROME
(PIAZZA DELLA PILOTTA 35)
1947

AVIS AU LECTEUR

L'année même de la mort du R. P. Paul Joüon S. J. (*né à Nantes, le 6 février 1871, il mourut dans cette ville, le 18 février 1940*), *la première édition de son ouvrage le plus apprécié, la* Grammaire de l'hébreu biblique, *allait être épuisée. Vu son état de santé, l'auteur n'avait pu songer à en préparer lui-même une nouvelle édition, dans laquelle il aurait voulu utiliser les remarques de la critique, très favorable d'ailleurs, pour ne pas dire enthousiaste, et les résultats de nouvelles recherches, dans le champ de la philologie hébraïque. D'autres peut-être, après sa mort, auraient pu se charger de publier cette nouvelle édition, si la guerre n'était venue créer une situation peu propice à de pareils travaux.*

Aujourd'hui le besoin d'une grammaire de la langue hébraïque se fait de plus en plus sentir, et les demandes se multiplient. Aussi nous sommes-nous décidé à réimprimer, par le procédé anastatique, la Grammaire du Père Joüon, *après en avoir corrigé les erreurs typographiques. Elle continuera, nous en sommes convaincu, à rendre un précieux service aux hébraïsants, désireux d'approfondir leur connaissance de la langue des prosateurs et des poètes inspirés de l'Ancien Testament.*

LOUIS SEMKOWSKI S. J.

AVANT-PROPOS

L'essor pris de nos jours par les études bibliques a fait sentir plus universellement, en particulier chez les catholiques, la nécessité d'une connaissance plus approfondie de la « langue sainte ». Les progrès de la philologie sémitique, d'autre part, obligent à étudier l'hébreu d'une manière plus scientifique, comme on le fait depuis longtemps pour d'autres langues mortes, telles que le grec et le latin. C'est pour satisfaire au besoin d'une grammaire suffisamment complète et de caractère scientifique, souvent exprimé par nos élèves, d'abord à la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, puis à l'Institut Biblique de Rome, que nous nous sommes décidé à entreprendre ce travail. Ce qu'on nous demandait c'était un livre intermédiaire entre les bonnes grammaires élémentaires et les ouvrages monumentaux comme le *Lehrgebäude* de E. König.

Soit pour la mesure à garder, soit pour la manière d'exposer, nous avons eu en vue la catégorie de plus en plus nombreuse des étudiants qui sentent la nécessité de dépasser le stade de la connaissance purement empirique (1) et veulent se rendre capables de résoudre les multiples difficultés grammaticales du texte massorétique, au lieu de sauter tout simplement par-dessus. Ils trouveront ici non seulement toutes les notions essentielles, mais encore la plupart des particularités d'importance secondaire. Quant aux menus détails et aux anomalies si nombreuses qui peuvent rendre rebutante l'étude de l'hébreu, nous avons dû nous limiter. L'important, du reste, pour l'étudiant, n'est pas tant de connaître un très grand nombre de minuties que de pouvoir se rendre compte d'une

---

(1) Bien entendu, la connaissance empirique des formes et des mots est le fondement indispensable de toute étude plus approfondie. Il faut assurer la connaissance exacte des premiers éléments : écriture, lecture, paradigmes, vocabulaire usuel. Bien que cette grammaire soit, croyons-nous, parfaitement abordable pour tout esprit mûr et d'une culture philologique moyenne, il est possible que certains trouvent utile de s'initier aux premiers éléments dans un court résumé. C'est l'idée qui a guidé M. Touzard quand il a fait précéder sa *Grammaire hébraïque abrégée* d'un rapide exposé des « Premiers éléments », destiné à orienter rapidement les débutants.

forme rare, de pouvoir juger si elle est explicable ou si elle est, au contraire, en dehors de toute analogie, anormale ou fautive. Mais quand un détail, même minime, pouvait projeter un peu de lumière sur quelque point obscur, nous n'avons pas hésité à le noter. On trouvera ici mainte particularité non signalée par E. KAUTZSCH; par contre, certains détails donnés par ce grammairien ont été délibérément omis.

En évitant l'excès de détails nous avons pu faire plus large la part de l'explication. Ceux même qui ont l'esprit peu ouvert à la grammaire scientifique trouveront qu'une forme expliquée et comprise mord beaucoup mieux sur la mémoire. Une solide initiation à la phonétique permet de retrouver facilement et exactement une forme oubliée et préserve des vocalisations fautives. Pour ceux surtout qui commencent l'étude de l'hébreu un peu tardivement, l'explication rationnelle est un auxiliaire indispensable de la mémoire.

Une langue sémitique comme l'hébreu donne l'impression d'un monde nouveau. Le système phonétique a des valeurs inconnues dans nos langues; la morphologie et la syntaxe ont des procédés tout différents des nôtres. Pour pénétrer l'organisme et le génie de l'hébreu il faut se défaire de ses habitudes phonétiques (1) et grammaticales, comme aussi de certaines idées suggérées par nos langues. Dès les premiers éléments, la nature des voyelles hébraïques, leur qualité (2) et leur quantité sont exposées d'une façon qui diffère assez notablement de l'enseignement de la plupart des grammairiens. Sur des points assez nombreux, par exemple dans la question si importante des *temps*, nous nous sommes écarté de certaines vues généralement admises, quand un examen sérieux nous a montré qu'elles n'étaient pas suffisamment exactes. Aussi bien ne comprendrait-on guère qu'un livre de ce genre se bornât à un travail de compilation, d'agencement

(1) Et cela non seulement théoriquement, mais encore d'une façon pratique. L'étudiant devra s'astreindre, dès le début, à prononcer exactement: consonnes, voyelles (timbre, quantité, ton), à observer la division syllabique, etc. Le Français devra notamment veiller à la prononciation exacte des voyelles fermées *ẹ* et *ọ* en des positions où ces voyelles répugnent aux lois phonétiques de notre langue. Il devra aussi, dès le début, faire sentir fortement le ton mileʿel qu'on a systématiquement marqué dans ce livre, malgré la difficulté typographique.

(2) L'importance capitale de la qualité dans les voyelles hébraïques exigeait pour leur transcription l'emploi de caractères phonétiques.

ou de mise au point et n'apportât pas un peu de nouveau (¹). Sur les points controversés on n'a que rarement mentionné les opinions divergentes. La nature du livre permettait encore moins d'entrer dans des discussions. Pour la bibliographie, en dehors des indications générales de l'*Introduction*, on n'a donné de références que pour certains points plus importants, et à des travaux réellement utiles (²)

Dans le vaste champ des explications grammaticales on doit bien souvent se contenter, si l'on veut être sincère, de simples probabilités. Le lecteur sera sans doute surpris de voir revenir si souvent les mots *probable*, *probablement* (*prob*ᵗ), *peut-être* (*p.-ê.*) qu'on n'est guère accoutumé à trouver sous la plume des grammairiens. Mais, au risque de paraître méticuleux, nous n'avons pas voulu donner au lecteur l'impression que toutes les explications sont également certaines.

Sans avoir aucun respect superstitieux pour la vocalisation du texte massorétique, nous nous sommes convaincu que, dans l'ensemble, elle est l'image fidèle de la réalité et partant offre une base grammaticale solide. Cette attitude conservatrice ne nous a pas empêché de signaler ce qui nous a paru arbitraire, suspect ou fautif. Le lecteur aura vite l'impression que l'étude du texte massorétique ne peut être que critique: elle n'est pas faite pour des esprits trop jeunes.

Malgré nos efforts pour ne pas submerger le lecteur sous un déluge d'infiniment petits, la nature même de la langue et du texte massorétique obligeait à mentionner beaucoup de menus faits (³). L'étudiant ne doit pas s'en effrayer. Il fera bien de lire une première fois rapidement toute la grammaire, pour prendre une vue d'ensemble et comme une impression des choses. Il reviendra ensuite à l'étude attentive du détail. Dans les paragraphes plus étendus, ceux des verbes irréguliers, par exemple, les notions les plus importantes

---

(¹) Certains de ces points nouveaux ont été traités par nous dans les *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth* et dans *Biblica*; nous y renvoyons, à l'occasion, le lecteur qui voudrait avoir un complément d'information sur telle explication proposée.

(²) La bibliographie, qui était déjà donnée assez abondante par KAUTZSCH, se trouve enregistrée d'une façon presque exhaustive dans la refonte de l'ouvrage par BERGSTRÄSSER (I. Theil, 1918).

(³) Bien entendu, tous les détails proprement lexicologiques doivent être cherchés dans les bons dictionnaires.

sont groupées au commencement, les détails et les anomalies rejetés à la fin. Tous les détails ne sont évidemment pas à retenir, surtout dans une première étude. L'étudiant les retrouvera en lisant le texte biblique, où il pourra les examiner au fur et à mesure avec plus d'intérêt.

La Phonétique, qui est une introduction nécessaire à la Morphologie, présente une difficulté pratique pour le débutant, lequel est supposé ne pas encore connaître les formes. L'auteur, d'autre part, est exposé à dire dans la Phonétique des choses qu'il devra répéter dans la Morphologie. Aussi avons-nous traité la Phonétique d'une façon aussi brève que possible.

Pour une raison pédagogique, beaucoup d'exemples cités dans la Phonétique et la Morphologie sont empruntés aux paradigmes; certaines formes, même non marquées de l'astérisque (*), peuvent donc ne pas se trouver dans le texte biblique. Il en est de même pour certains noms cités à l'état absolu, certains verbes cités à la 3e personne sg. m., etc.

Dans la Phonétique et dans la Morphologie nous n'avons pas traduit tous les mots cités, surtout ceux qui revenaient souvent [1]. Dans quelques cas nous avons fait appel au latin pour rendre plus exactement une nuance.

Nous avons cité parfois, pour comparaison, l'arabe, l'araméen et le syriaque : nous estimons, en effet, que les étudiants comprendront la nécessité d'une connaissance au moins élémentaire de ces langues pour une pleine intelligence de l'hébreu.

La Syntaxe, cette partie souvent si négligée de la grammaire hébraïque, a reçu les amples développements auxquels elle a droit [2]. Nous avons tâché d'en rendre la lecture plus aisée en donnant beaucoup d'exemples *in extenso* et traduits [3], au lieu d'accumuler de simples références au texte biblique. Nous avons assez rarement visé à donner la liste

---

(1) L'étude du vocabulaire doit naturellement aller de pair avec celle de la grammaire. L'étudiant pourra, par exemple, apprendre des mots groupés à divers points de vue (sens ou forme). Dès qu'il pourra lire un texte facile, il fera bien d'apprendre quelques versets offrant un intérêt particulier pour les mots ou pour la syntaxe.

(2) Quelques remarques de *stylistique*, se rattachant étroitement à la syntaxe, ont même été données à l'occasion.

(3) Il est à peine besoin de faire remarquer que les traductions données ont un caractère strictement grammatical et visent à la littéralité. — Vers la fin de la Syntaxe, nous avons, dans une intention pédagogique, omis la vocalisation d'un petit nombre de mots qui reviennent très souvent et que l'étudiant est censé connaître.

complète des passages où se rencontre un phénomène; mais nous avons indiqué le degré relatif de fréquence [1].

Nous avons évité, d'une façon générale, de citer des exemples critiquement douteux [2]: leur discussion aurait débordé les limites de cette grammaire; elle relève plutôt, d'ailleurs, du commentaire philologique.

Pour la terminologie nous avons généralement conservé les termes reçus, sauf dans les cas où ils suggèrent une idée fausse. Les termes qui font partie du vocabulaire courant de la grammaire hébraïque, par exemple, *qal, nifal, piel, hifil* sont écrits de la façon la plus simple, comme des mots français. Nous faisons de même pour les termes conventionnels que nous employons dans la Syntaxe pour désigner les temps, par exemple *qatal* pour le parfait, *yiqtol* pour le futur (cf. § 111*b*).

Dans les Paradigmes, qui pour la commodité de l'étudiant forment, avec les Index, un fascicule séparé, on trouvera certaines innovations de caractère pédagogique. Dans les verbes, immédiatement après le parfait nous avons mis le futur, ce second temps étant nécessaire et suffisant pour définir une conjugaison. Puis vient l'impératif, dont la voyelle caractéristique est celle du futur. Viennent enfin les formes nominales-verbales : infinitifs et participes.

Les deux infinitifs faisant souvent difficulté pour le débutant, nous avons fait précéder l'infinitif construit du לְ, lequel ne peut pas se trouver devant l'infinitif absolu.

Dans un paradigme synoptique des verbes (Paradigme 16) on trouvera aux quatre formes qal, nifal, hifil, hofal, les verbes irréguliers qui peuvent plus facilement prêter à des confusions.

L'impression du livre s'est faite dans des conditions particulièrement difficiles. Malgré le soin donné à la correction des épreuves, il est resté un certain nombre de fautes dont nous signalons, à l'*Errata,* quelques-unes, plus fâcheuses pour l'étudiant. Le lecteur devra parfois compter avec quelque voyelle hébraïque déplacée, tombée ou brisée.

Je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance au R. P. Joseph Neyrand, S. J., professeur à l'Institut Biblique, qui a bien voulu lire une épreuve et dont les observations si compétentes m'ont été d'un grand profit.

---

[1] Un bon nombre d'exemples ne se trouvent dans aucune Syntaxe. Pour certains textes, par exemple le livre de Ruth, l'abondance des citations équivaut presque à un commentaire grammatical.

[2] Indiqués par le point d'interrogation inverti ؟

ABRÉVIATIONS

G(e)n(èse), Ex(ode), Lév(itique), N(om)b(res), D(eu)t(éronome); — Jos(ué), Jug(es), 1 S(amuel), 2 S(amuel), 1 R(ois), 2 R(ois), — Is(aïe), Jér(émie), Ez(échiel), Os(ée), Joël, Am(os), Abd(ias), Jon(as), Mich(ée), Nah(um), Hab(acuc), Soph(onie), Agg(ée), Zach(arie), Mal(achie); — Ps(aumes). Pr(overbes), Job, C(an)t(ique des Cantiques), Ruth, Lam(entations), Eccl(ésiaste), Esth(er), D(a)n(iel), Esd(ras), Néh(émie), 1 Ch(roniques), 2 Ch(roniques).

SIGNES CONVENTIONNELS

Le point d'interrogation inverti ¿ indique que la forme ou le texte est suspect.

L'astérisque * indique que la forme n'est pas attestée [1].

Le signe > indique qu'une forme *devient* telle autre forme, par ex. § 17 *b*; ou qu'elle est *plus fréquente*, par ex. Paradigme 2: *Hofal*.

La croix † indique qu'une énumération est complète.

N = Note.

Pour la numérotation des chapitres et des versets de la Bible hébraïque nous avons suivi l'usage communément reçu, celui par exemple de la Polyglotte STIER et THEILE (reproduite dans la Polyglotte VIGOUROUX). Il est utile de remarquer qu'une édition de la Bible hébraïque très répandue, celle de LETTERIS (לעטערים) (Berlin 1910), s'écarte parfois de l'usage actuellement reçu. Dans Jér 31 le v. 1 est attribué au ch. 30; dans 1 Sam 24 le v. 1 est attribué au ch. 23.

---

(1) Dans le Paradigme 4, l'astérisque a un autre emploi (voir la note p. 10*).

INTRODUCTION

§ 1. Définition de la grammaire hébraïque.

La grammaire hébraïque, telle qu'on l'entend généralement, et *a*
telle qu'on l'envisage dans ce livre, est la grammaire du texte biblique traditionnel dans la forme où il a été fixé par les savants juifs des écoles de Tibériade vers le VIIe siècle de l'ère chrétienne.

A cette époque le texte consonantique fut muni de nombreux *b*
signes indiquant d'abord et principalement la vocalisation, puis aussi certaines modalités dans la prononciation des consonnes, la division syllabique, le ton, la liaison des mots entre eux, les pauses, la modulation. Ces signes, et notamment les signes des voyelles, consistant principalement en *points* (נְקֻדָּה), on parle souvent de la *ponctuation* du texte consonantique, et les inventeurs du système sont appelés *Naqdanim* (*punctatores*). La prononciation ainsi déterminée par les Naqdanim avec une minutie extrême est la prononciation soignée, solennelle, musicale, en usage dans les offices religieux des synagogues de leur temps. Cette prononciation, qui comporte une certaine recherche et une certaine emphase, a sans doute quelques détails plus ou moins artificiels; mais il n'y a pas de raison de la suspecter dans son ensemble. Les Naqdanim ont voulu noter fidèlement la prononciation de leur temps, alors que la tradition était en péril, et l'on peut croire qu'ils y ont réussi. La cohérence interne du système et la comparaison avec les langues apparentées témoignent en faveur des vocalisateurs.

Le détail de la grammaire hébraïque et notammennt de la morphologie est fondé sur la vocalisation enregistrée par les Naqdanim et la suppose fidèle.

§ 2. Place de l'hébreu parmi les langues sémitiques (1).

a L'hébreu appartient au groupe des langues que, depuis 1781, on a commencé à appeler *sémitiques* (cf. Gn 10, 21—31). Ces langues peuvent, d'après leur répartition géographique, se diviser ainsi qu'il suit:

b **Groupe du nord-est** (Babylonie, Assyrie): l'*akkadien* (terme générique récent, s'opposant au *sumérien,* langue non-sémitique parlée aussi en Babylonie). L'*akkadien* comprend les dialectes *babylonien* et *assyrien.* On possède des documents cunéiformes en akkadien depuis la seconde moitié du 3e millénaire avant J.-C. jusqu'aux environs de l'ère chrétienne.

c **Groupe du nord-ouest** (Mésopotamie, grande Syrie): l'*araméen,* l'*hébreu,* le *phénicien.*

d L'*araméen* (2), parlé d'abord, semble-t-il, par des tribus du désert syrien, se répandit peu à peu dans les régions voisines à l'est et à l'ouest. A l'époque perse, il supplanta notamment la langue hébraïque en Palestine. Le plus ancien document araméen connu est l'inscription de *Zkr,* roi de Ḥama et de *Lʿs,* qui date du commencement du VIIIe siècle. Les inscriptions trouvées à Zindjirli sont un peu postérieures (VIIIe siècle).

Les dialectes araméens des âges suivants peuvent se diviser en orientaux (dans lesquels la préformante de la 3e personne du futur est *n*), et occidentaux (qui ont *i* comme l'ensemble des langues sémitiques). Les principaux dialectes araméens orientaux sont le *syriaque,* originairement dialecte d'Edesse (qui se subdivise en syriaque oriental ou nestorien, et syriaque occidental ou jacobite), le dialecte juif du Talmud de Babylone, le *mandéen.* A l'araméen occidental appartiennent le dialecte des papyrus de la colonie juive d'Eléphantine (Ve siècle) et celui de quelques chapitres d'Esdras (4, 8—6, 18; 7, 12—26) et de Daniel (2, 4—7, 28); puis les dialectes postérieurs des Targum et du Talmud de Jésusalem; d'autre part le *samaritain,* le *palmyrénien* (inscriptions du Ier au IIIe siècle après J.-C.), le *nabatéen* (inscriptions du Ier siècle après J.-C.).

---

(1) Nöldeke, *Die semitischen Sprachen* 2 (1899); Brockelmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen,* 1 (1908), pp. 1-34; Lidzbarski, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik* (1898); Cooke, *A text-book of north-semitic inscriptions* (1903).

(2) Cf. J.-B. Chabot, *Les langues et les littératures araméennes* (1910).

L'*hébreu* est un développement de la langue parlée en Canaan avant l'arrivée des Israélites. L'ancienne langue de Canaan est connue seulement par certaines *gloses* des lettres babyloniennes trouvées à Tell el Amarna (Haute Egypte). Ces lettres, qui datent des environs de 1400, sont écrites dans la langue diplomatique d'alors, le babylonien, au gouvernement égyptien, par des scribes du pays de Canaan qui emploient parfois des mots ou des formes de leur langue. En dehors des textes bibliques, l'hébreu ancien est représenté surtout par l'inscription de Siloé (vers 700). L'inscription de Mēšaᶜ, roi de Moab (cf. 2 R 3, 4) (vers 850) est dans une langue qui ne diffère de l'hébreu que par quelques légères particularités. *e*

Le *phénicien,* qui est représenté par l'inscription du roi *Klmu* (IXᵉ s.) et par des inscriptions assez nombreuses postérieures au Vᵉ s., est étroitement apparenté à l'hébreu. Le dialecte *punique,* de Carthage et de ses colonies, se rattache au phénicien. *f*

Groupe méridional (Arabie, Abyssinie): l'*arabe,* l'*éthiopien.* *g*

En *arabe* du nord on possède une inscription du roi Mar'ulqais (328 ap. J.-C.). Par les conquêtes de l'Islam, l'arabe se répandit en Syrie, en Babylonie et en Mésopotamie, où il supplanta peu à peu les dialectes araméens, en Egypte, dans l'Afrique du nord, et jusqu'en Espagne. *h*

Les principaux dialectes de l'arabe du sud sont le *minéen* et le *sabéen.*

L'*éthiopien* ou *geᶜez* est la langue d'une population qui émigra de l'Arabie méridionale en Abyssinie. Le plus ancien monument de cette langue est l'inscription du roi ᶜEzana d'Aksum (IVᵉ s. après J.-C.). *i*

Caractéristiques des langues sémitiques. Les langues sémitiques ont certains traits caractéristiques qui les différencient des autres groupes de langues. Parmi ces caractéristiques, qui se trouvent en particulier en hébreu, on peut énumérer celles-ci: 1) l'existence de certaines consonnes gutturales, en hébreu *ḥ* ח, ᶜ ע; 2) l'existence de consonnes *emphatiques,* en hébreu *ṭ* ט, *ṣ* צ, *ḳ* (*q*) ק; 3) les racines sont pour la plupart purement consonantiques et trilittères; 4) l'ossature consonantique du mot exprime l'idée générale, tandis que les voyelles expriment les diverses modalités qui déterminent cette idée. *j*

Affinité du groupe sémitique avec d'autres langues. L'égyp- *k*

tien ancien, dont le copte est issu, a certains traits communs avec les langues sémitiques. On admet qu'il a avec celles-ci une même origine, mais que, séparé de très bonne heure et soumis à des influences étrangères, il a subi une évolution toute particulière qui l'a profondément modifié.

Plus éloignée encore est la parenté des langues sémitiques avec les langues hamitiques modernes : langues berbères, langues koushites (Bischari, Saho, ʿAfar, Somali).

Quant à une parenté éloignée des langues sémitiques avec les langues indo-européennes, elle est très problématique. Les meilleurs travaux récents, notamment ceux de H. MÖLLER (1) n'ont pas encore apporté une preuve convaincante de parenté (2).

§ 3. Histoire de l'hébreu biblique.

a Bien que nos textes bibliques s'étendent sur un bon nombre de siècles, la langue dans laquelle ils sont écrits présente une uniformité étonnante. Mais l'uniformité n'affecte pas au même degré les divers éléments du langage : formes, syntaxe, vocabulaire, phraséologie. Le vocabulaire et la phraséologie sont les éléments qui varient le plus d'époque à époque, d'écrivain à écrivain. Les variations de syntaxe sont en général beaucoup moins considérables. Cependant les différences apparaissent très sensibles quand on considère des textes séparés par un long intervalle de temps. Ainsi la syntaxe des livres historiques postexiliens, Esdras, Néhémie, Chroniques, diffère notablement de celle de Samuel et des Rois (3).

C'est dans les formes que l'uniformité du texte biblique est le plus grande. Encore faut-il distinguer ici l'élément consonantique et l'élément vocalique. Etant donné la nature même des formes sémitiques, dans lesquelles les consonnes sont comme une armature et constituent un élément stable, tandis que les voyelles sont un élément variable, l'altération des voyelles, au cours des siècles, a dû être plus rapide que celle des consonnes. Or le texte qui nous est parvenu ne

(1) *Semitisch und Indogermanisch*, I Teil : Konsonanten (1907); *Vergleichendes indogerm.-sem. Wörterbuch* (1911).

(2) Voir en particulier A. MEILLET, dans la *Rev. critique*, 1910, I, p. 313.

(3) KROPAT, *Die Syntax des Autors der Chronik* (1909).

nous permet de constater que peu de variations consonantiques et très peu de variations vocaliques. Il est donc fort probable que le texte consonantique a été plus uo moins uniformisé au cours des âges, et il est certain que les diverses parties du texte consonantique, à quelque siècle qu'elles appartiennent, ont reçu une vocalisation uniforme. Les Naqdanim du VIIe siècle ont imposé la prononciation synagogale de leur temps aux textes les plus anciens comme aux textes les plus récents, pour lesquels seuls elle est substantiellement exacte.

En dehors de l'uniformisation du texte consonantique due aux copistes et de la vocalisation uniforme imposée par les Naqdanim, il y a un élément d'uniformité qui provient de la volonté des écrivains eux-mêmes. Si la langue des derniers écrits bibliques ressemble si fort à celle des écrits les plus anciens et diffère tant, par contre, de celle de la Mishna (Ier s. ap. J.-C.), c'est que l'hébreu de la Mishna reflète la langue parlée dans les écoles à l'époque de sa composition, tandis que les derniers écrivains bibliques ont généralement voulu imiter, en quelque mesure, le type à la fois sacré et classique des livres anciens. L'imitation, si imparfaite soit-elle, nous empêche de pouvoir regarder l'hébreu biblique de la dernière époque comme l'image de la langue parlée d'alors.

De tout ceci il ressort combien il est difficile de connaître l'évolution de l'hébreu biblique. La difficulté apparaîtra encore plus grande si l'on considère que nous ignorons la date, même approximative, de la composition ou de la rédaction de certains écrits [1].

Nous nous contenterons donc de distinguer dans l'histoire de la *b*
langue hébraïque deux grandes périodes: la période préexilienne et le période postexilienne. La période préexilienne est l'âge d'or de la langue; c'est, si l'on peut dire, la période de l'hébreu *classique*. Dans la période postexilienne la langue s'altère, en partie sous l'influence de l'araméen, qui devient de plus en plus exclusivement le langage

---

[1] Il serait aussi fort intéressant de savoir quelle langue parlaient les Israélites au temps de l'Exode, après plusieurs siècles de séjour en Egypte, quelle langue ils parlaient au moment de leur entrée en Canaan. Sur ce dernier point, on peut voir Bauer (*Histor. Gramm. der hebr. Sprache,* 1, p. 23) qui opine pour l'araméen, lequel n'était alors, d'après lui, qu'un dialecte de l'arabe. Mais les raisons alléguées ne sont pas convaincantes.

ordinaire des Juifs. L'hébreu postexilien le plus altéré est celui de l'Ecclésiaste, d'Esther, d'Esdras et Néhémie, des Chroniques (1).

Outre les différences dues à l'évolution de la langue au cours des siècles, l'hébreu a sans doute présenté des particularités dialectales dans les diverses régions où il était parlé (2). Ainsi entre le royaume du nord et celui du sud il aura existé des différences de langage. Mais les éléments dont nous disposons ne nous permettent guère de préciser ces différences et de parler d'un dialecte du nord et d'un dialecte du sud.

Une différence d'un autre ordre et grandement importante en grammaire est celle qui sépare la langue de la poésie de celle de la prose. La poésie hébraïque a des mots assez nombreux qui lui sont propres, et parmi ces mots, chose remarquable, plusieurs se retrouvent en araméen, p. ex. אֱנוֹשׁ *homme* pour אָדָם. אֹרַח *chemin* pour דֶּרֶךְ, אָתָה *venir* pour בּוֹא. מִלָּה *parole* pour דָּבָר, חָזָה *voir* pour רָאָה. La poésie, soit par recherche, soit par nécessité métrique, emploie souvent des formes rares, anormales ou archaïques. Ainsi l'on trouve en poésie les formes longues anciennes des prépositions אֱלֵי = אֶל : עֲדֵי = עַד ; עֲלֵי = עַל (§ 103 *m*); les finales ִי , וֹ du nom (§ 93 *l,r*); les suffixes pronominaux מוֹ, ָמוֹ, ֵמוֹ (§ 61 *i*). Pour la syntaxe, notamment pour l'emploi des temps, la poésie use d'une grande liberté. On serait même embarrassé de traiter certaines questions de syntaxe uniquement d'après les textes poétiques (3). C'est sans doute pour des raisons d'esthétique ou de brièveté que la poésie emploie beaucoup moins que la prose l'article, la particule relative אֲשֶׁר, la particule de l'accusatif אֵת.

§ 4. Histoire de la grammaire hébraïque.

Les premiers travaux de grammaire hébraïque commencent au Xe siècle, sous l'influence de la grammaire arabe, avec le Gaon SA'ADIA

(1) L'étudiant ne devra lire ces livres qu'en dernier lieu, après qu'il aura acquis une connaissance suffisante de la bonne prose classique.

(2) Du récit de Jug 12, 6 il ressort que les Ephraïmites prononçaient la sifflante du mot שִׁבֹּלֶת autrement que les gens de Galaad.

(3) La grammaire, et en particulier la syntaxe, est fondée principalement sur les textes de la prose classique, spécialement sur les bons textes narratifs.

du Fayyoum († 942). Les principaux grammairiens juifs dont nous possédons les œuvres sont ḤAYYUG (vers 1000), ABU'L WALID MERWAN IBN ǴANAḤ (vers 1030), IBN EZRA († 1167), DAVID QIMḤI († vers 1235), son père JOSEPH et son frère MOÏSE. Ces savants juifs avaient pour les éclairer la connaissance de l'araméen et de l'arabe.

La première grammaire publiée par un chrétien est celle de JEAN REUCHLIN (*De rudimentis hebraicis,* 1506). C'est à lui que remontent bon nombre des termes techniques usités en grammaire hébraïque. Le Juif ELIAS LEVITA († 1549) contribua beaucoup, par ses ouvrages et par son enseignement, à répandre la connaissance de l'hébreu chez les savants chrétiens. JEAN BUXTORF († 1629) et ses successeurs restent encore étroitement fidèles à la doctrine grammaticale des Juifs. Au XVIIIe siècle A. SCHULTENS († 1750) met à profit sa connaissance de l'arabe pour expliquer et approfondir l'hébreu. Mais c'est au XIXe siècle que la grammaire hébraïque se transforme et prend un aspect de plus en plus scientifique.

W. GESENIUS († 1842) fut l'initiateur du mouvement. Sa grammaire eut plusieurs éditions; avec de nombreuses et profondes transformations, elle devint un livre quasi nécessaire, auquel renvoient la plupart des commentateurs de l'Ancien Testament. E. RÖDIGER (14e—21e éd.) et E. KAUTZSCH (22e—28e éd.) améliorèrent sans relâche l'œuvre de GESENIUS. Les dernières éditions données par KAUTZSCH renferment une masse très considérable de faits sous un volume assez restreint. La doctrine grammaticale est plutôt conservatrice; l'exposé est en général clair et précis; la littérature du sujet est à peu près complète. Après la mort de KAUTZSCH († 1910), la 29e édition a été publiée par G. BERGSTRÄSSER, qui a profondément transformé l'œuvre de son prédécesseur. C'est en réalité un ouvrage entièrement nouveau, où l'ordre même des matières diffère notablement de l'ancien; c'est un livre beaucoup plus érudit, beaucoup plus critique, faisant une part bien plus large à l'histoire du développement de la langue [1].

H. EWALD († 1875) chercha à ramener les faits grammaticaux à des lois et à expliquer celles-ci rationnellement. Sa grammaire (*Aus-*

---

[1] Cf. *Biblica,* 1 (1920), p. 111. Nous n'avons pu utiliser que le 1er fascicule (Phonétique), 1918.

führliches Lehrbuch der hebr. Sprache, 8e [et dernière] éd. 1870) est encore utile, surtout pour la syntaxe.

J. Olshausen († 1882) dans son *Lehrbuch der hebr. Sprache,* 1861, qui ne renferme que la phonétique et la morphologie, cherche à expliquer les formes de l'hébreu d'après le sémitique primitif, représenté généralement par l'arabe.

F. Böttcher († 1863) dans son *Ausführliches Lehrbuch der hebr. Sprache,* édité par F. Mühlau (2 vol. 1866, 68) n'a pu également donner que la phonétique et la morphologie (celle-ci incomplète, cf. t. 2, p. VI). Tel quel, cet ouvrage est le répertoire le plus complet des formes, et à ce titre reste très utile.

B. Stade († 1906) n'a publié aussi que la phonétique et la morphologie (*Lehrbuch der hebr. Grammatik,* 1879). La morphologie du verbe renferme un répertoire à peu près complet des formes du parfait, du futur et de l'impératif, classées par personnes. Cette disposition est commode pour les recherches et la comparaison des formes.

E. König a donné une grammaire très considérable en trois volumes: *Lehrgebäude der hebr. Sprache,* t. 1 (1881) pronom et verbe; t. 2 (1895) nom et particule, morphologie générale et phonétique; t. 3 (1897) syntaxe. Il est souvent plus complet que ses prédécesseurs; sur beaucoup de points il cite et discute les diverses opinions: c'est éminemment une grammaire critique.

H. Bauer et P. Leander ont publié une *Historische Grammatik der Hebräischen Sprache* (1). Cet ouvrage est non seulement une grammaire historique, comme l'indique le titre, mais encore une grammaire descriptive. Dans la partie historique l'hypothèse joue un rôle considérable; la partie descriptive, par ex. la formation nominale, est riche et très soignée. Les auteurs, utilisant les travaux de détails et la grande synthèse de grammaire sémitique comparée de Brockelmann, ont voulu élever la grammaire hébraïque à la perfection scientifique atteinte par la grammaire des langues indo-européennes.

d Outre ces travaux d'ensemble de première importance, il convient de signaler comme particulièrement utiles la *Hebrew Syntax* de A. B. Davidson (3e éd. 1912) et l'excellent ouvrage de Driver, *A trea-*

---

(1) Nous n'avons pu utiliser que les fascicules 1 (1918) et 2 (1919).

tise on the use of the tenses in hebrew and some other syntactical questions (3e éd. 1892). Il faut noter aussi la Stylistique de KÖNIG (*Stilistik, Rhetorik, Poetik,* 1900), utile complément de sa grammaire.

e La lexicographie a fait au XIXe et au XXe siècle des progrès importants; mais il en reste encore à faire beaucoup. Le *Thesaurus linguae hebraicae* de W. GESENIUS (publié de 1829 à 1858), vieilli dans plusieurs de ses parties, reste encore un trésor où l'on trouve beaucoup de choses excellentes dont plusieurs ont été abandonnées à tort. Les éditions allemandes du dictionnaire de GESENIUS ont été peu à peu profondément remaniées par les éditeurs successifs. La dernière (16e) édition donnée par F. BUHL est de 1915: *W. Gesenius' hebr. und aram. Handwörterbuch* [1]. Ce dictionnaire est particulièrement utile pour l'abondante littérature citée, la partie étymologique, l'indication des corrections de texte proposées. Sur ces points l'*Oxford Lexicon* de BROWN, DRIVER et BRIGGS (*A hebrew and english lexicon of the Old Testament,* 1906) lui est inférieur. En revanche il est souvent plus complet et plus soigné. Les parties spécialement grammaticales, notamment les particules, traitées par DRIVER, sont excellentes. Il manque malheureusement un index anglais-hébreu. L'ordre des mots par racines, parfois discutable (cf. § 34 *b*) ou arbitraire, a de plus l'inconvénient d'être moins pratique que l'ordre purement alphabétique du *Gesenius-Buhl.*

Le dictionnaire de KÖNIG (*Hebr. und aram. Wörterbuch,* 1910), beaucoup moins étendu que les précédents, a l'avantage de renvoyer assidûment à la Grammaire de l'auteur.

f Parmi les *Concordances hébraïques,* la plus récente et aussi la plus complète est celle de S. MANDELKERN (*Veteris Testamenti Concordantiae hebraicae atque chaldaicae,* 1896). L'édition abrégée (*editio minor exemplis omissis*) contient uniquement les références.

---

(1) 17e édition (reproduction anastatique de la 16e), 1920.

— TABLEAU COMPARATIF DES ALPHABETS —

1 Mēša' (vers 850)	2 Samaritain =	3 Papyrus d'Égypte (5e - 3e s.)	4 Carré : Pétrograd (916-7)	5 Rabbinique =
𐤀	ࠀ	𐡀	א	א
𐤁	ࠁ	𐡁	ב	ב
𐤂	ࠂ	𐡂	ג	ג
𐤃	ࠃ	𐡃	ד	ד
𐤄	ࠄ	𐡄	ה	ה
𐤅	ࠅ	𐡅	ו	ו
𐤆	ࠆ	𐡆	ז	ז
𐤇	ࠇ	𐡇	ח	ח
𐤈	ࠈ	𐡈	ט	ט
𐤉	ࠉ	𐡉	י	י
𐤊	ࠊ	𐡊	כ ך	כ ך
𐤋	ࠋ	𐡋	ל	ל
𐤌	ࠌ	𐡌	מ ם	מ ם
𐤍	ࠍ	𐡍	נ ן	נ ן
𐤎	ࠎ	𐡎	ס	ס
𐤏	ࠏ	𐡏	ע	ע
𐤐	ࠐ	𐡐	פ ף	פ ף
𐤑	ࠑ	𐡑	צ ץ	צ ץ
𐤒	ࠒ	𐡒	ק	ק
𐤓	ࠓ	𐡓	ר	ר
𐤔	ࠔ	𐡔	ש	ש
𐤕	ࠕ	𐡕	ת	ת

PREMIÈRE PARTIE

ÉCRITURE ET PHONÉTIQUE

§ 5. Les consonnes : graphie et prononciation.

Les phonèmes se divisent en consonnes et en voyelles. Il faut remarquer toutefois que cette division n'est pas adéquate ; certaines voyelles (en hébreu *i, u*) peuvent devenir consonantiques (*i̯* י, *u̯* ו) (¹), et certaines consonnes peuvent devenir vocaliques (pas d'exemple en hébreu). *a*

L'**alphabet** hébreu, comme la plupart des alphabets sémitiques, se compose uniquement de consonnes. Les caractères de nos Bibles imprimées ainsi que ceux de tous les manuscrits connus (²) ont une forme voisine du carré, d'où le nom d'*écriture carrée* כְּתָב מְרֻבָּע. Cette écriture, qui s'est formée du IVᵉ au IIᵉ siècle av. J.-C. environ, est un développement de l'écriture ***araméenne,*** adoptée peu à peu par les Juifs, en même temps que la langue araméenne (§ 3 *b*) après le retour de la captivité de Babylone. Cette nouvelle écriture remplaça l'écriture ancienne, dite ***écriture hébraïque*** (כְּתָב עִבְרִי), celle, par exemple, de l'inscription de Siloé et de la stèle de Mēšaᶜ (§ 2 *e*) (³). L'écriture ancienne continua à être employée, mais notablement modifiée, par les Samaritains après leur séparation des Juifs (fin du IVᵉ siècle av. J.-C.). *b*

L'écriture ***rabbinique*** ou écriture de ***Rashi*** est une modification de l'écriture ***carrée.*** On l'emploie notamment dans les Bibles rabbiniques pour les commentaires imprimés dans les marges.

Les lettres de l'alphabet hébreu sont au nombre de 22 (23 après l'introduction du point diacritique du שׁ). *c*

(¹) Voir aussi § 21 *c* (pataḥ furtif).

(²) Le plus ancien manuscrit daté est le codex des Prophètes de Pétrograd (916—7). Le papyrus Nash, trouvé en 1902, qui contient Ex 20, 2—17 (Décalogue) et Dt 6, 4, date probablement de l'an 100 ap. J.-C.

(³) Les lettres qui se ressemblent et par conséquent prêtent à confusion ne sont pas les mêmes dans l'écriture ancienne et dans l'écriture nouvelle. Il faut tenir compte de ce fait pour comprendre certaines altérations du texte. Voir le tableau comparatif des alphabets, p. 10.

Valeur numérique		NOM	Transcription	PRONONCIATION	DESCRIPTION PHONÉTIQUE
1	א	*'alef*	'	hamzé أ de l'arabe (§ *j*)	gutturale sourde
2	בּ	*beth*	*b*	*b* français (§ *o*)	labiale sonore explosive
	בֿ		*ḇ, bh*	*v* français (§ *o*)	labiale sonore spirante
3	גּ	*ghimel*	*g*	*g* dur français (§ *o*)	palatale sonore explosive
	גֿ		*ḡ, gh*	γ grec moderne (§ *o*)	palatale sonore spirante
4	דּ	*daleth*	*d*	*d* français (§ *o*)	dentale sonore explosive
	דֿ		*ḏ, dh*	δ grec moderne (§ *o*)	dentale sonore spirante
5	ה	*hé*	*h*	*h* anglais, all., ه (§ *j*)	gutturale sourde
6	ו	*waw*	*u̯, w*	*w* anglais (§ 7 *d*)	consonne vocalique labiale
7	ז	*zayin*	*z*	*z* français, ز	sifflante sonore
8	ח	*ḥeth*	*ḥ*	ح (§ *k*)	gutturale sourde
9	ט	*ṭeth*	*ṭ*	ط (§ *i*)	dentale vélaire sourde explos.
10	י	*yod*	*i̯, y*	*y* français (§ 7 *d*)	consonne vocalique palatale
20	כּ	*kaf*	*k*	*k* français (§ *o*)	palatale sourde explosive
	כֿ		*ḵ, kh*	χ grec moderne (§ *o*)	palatale sourde spirante
30	ל	*lamed*	*l*	*l* français	linguale sonore
40	מ	*mem*	*m*	*m* français	labiale sonore (et nasale)
50	נ	*nun*	*n*	*n* français	nasale sonore
60	ס	*samekh*	*s*	*s* français (§ *m*)	sifflante sourde
70	ע	*'ayin*	'	ع (§ *k*)	gutturale sonore
80	פּ	*pé*	*p*	*p* français (§ *o*)	labiale sourde explosive
	פֿ		*p̄, ph*	*f* français (§ *o*)	labiale sourde spirante
90	צ	*ṣadé*	*ṣ*	ص (§ *m*)	sifflante vélaire sourde
100	ק	*qof*	*q*	ق (§ *i*)	vélaire sourde explosive
200	ר	*resh*	*r*	*r* italien, arabe (§ *n*)	linguale sonore
300	שׂ	*śin*	*ś*	(?) (§ *m*)	sifflante sourde
	שׁ	*šin*	*š*	*ch* franç., *sh* angl. (§ *m*)	sifflante sourde
400	תּ	*taw*	*t*	*t* français (§ *o*)	dentale sourde explosive
	תֿ		*ṯ, th*	ϑ grec moderne (§ *o*)	dentale sourde spirante

Lettres finales. Cinq lettres ont une forme particulière quand elles sont à la fin d'un mot. Ces cinq lettres sont renfermées dans le mot mnémonique כַּמְנַפֵּץ *kạmᵉnạppẹṣ* « comme celui qui brise ». Opposez כ et ך ; מ et ם, נ et ן, פ et ף, צ et ץ. Dans la forme finale du *mem* le dernier trait est ramené en haut de façon à rejoindre le premier trait et à former ainsi une figure fermée. Pour les quatre autres lettres, au contraire, dans la forme finale le dernier trait, au lieu d'être infléchi vers la gauche, est prolongé vers le bas. *d*

Lettres dilatables. L'hébreu s'écrit de droite à gauche. A la fin d'une ligne, on ne coupe pas un mot. Pour éviter les blancs on augmente la largeur de certaines lettres, à savoir א, ה, ל, ם, ת. *e*

Valeur numérique. 1—9 = א—ט ; 10—90 = י—צ ; 100—400 = ק—ת ; 500 s'exprime par 400 + 100 = תק ; semblablement pour 600—800 ; 900 s'exprime par 400 + 400 + 100 = תתק. (Pour 500—900 on se sert aussi des lettres finales : 500 ך, 600 ם, 700 ן, 800 ף, 900 ץ). Pour les milliers on se sert des lettres des unités surmontées de deux points, p. ex א̈ = 1000. — Le nombre 15 devrait être יה. Comme ce groupe représente le nom divin יהוה abrégé, on exprime 15 par 9 + 6 = טו. De même 16 devrait être יו. Comme ce groupe représente le nom divin dans les noms propres (p. ex. יוֹאָב *iọ̄'åḇ* « Jéhovah (est) père », on exprime 16 par 9 + 7 = טז. *f*

Abréviations (¹). Comme signe d'abréviation on emploie un trait oblique (ou deux), p. ex. פ' = פְּלֹנִי *pᵉlọ̄nī* « un tel », וגו' = וְגוֹמַר *ụᵉgọ̄mạr* « et ce qui complète = et caetera », רש"י *Rashi* (*Rabbi Šᵉlọmọ Yiṣḥaqī*), תנ"ך = תּוֹרָה נְבִיאִים כְּתוּבִים *tọ̄rå(h), nᵉḇīᵓīm, kᵉṯūḇīm*. « Loi - Prophètes - Ecrits » (= la Bible hébraïque). On écrit p. ex. : *verbes* פ"ן, à savoir verbes dont la première radicale (représentée par le פ, première radicale du verbe פעל) est un *nun* (²) ; cf. § 40 *c*. *g*

Division des consonnes. Les consonnes peuvent se grouper commodément de la façon suivante : *h*

Labiales : ב ו מ פ (Mot mnémonique בּוּמַף *būmạf*)
Dentales : ד ת ט (vélaire)

(¹) Voir surtout le dictionnaire des abréviations de Händler, dans Dalman, *Aramäisch-neuhebräisches Wörterbuch* (1901).

(²) Prononcer *u* italien (= *ou* français) la voyelle sémitique transcrite par *u*.

Palatales : ג כ י

Vélaires : ט (dentale), צ (sifflante), ק

Gutturales : א ה ח ע

Sifflantes : ז ס צ (vélaire), שׂ שׁ

Linguales : ל ר

Nasales : נ מ

i **Vélaires ou emphatiques.** Les trois consonnes *ṭ* ט, *ṣ* צ, *q* ק (1) sont dites *emphatiques* par rapport aux trois consonnes correspondantes *t* ת, *s* ס, *k* כ. Elles sont émises dans une région plus en arrière (voile du palais) et avec une tension plus énergique des organes. Leurs valeurs, sans analogues dans nos langues, sont exactement celles des emphatiques correspondantes de l'arabe ط, ص, ق. Pour צ voir § *m*.

j **Gutturales.** L'*alef* א (quand il est prononcé) (2) est une gutturale sourde. Pour produire ce son il faut interrompre brusquement l'émission de la voyelle par l'occlusion instantanée de la glotte (3). C'est le son qu'on entend parfois dans le mot allemand *ja'* prononcé avec sentiment (au lieu de *jā*). Exemple : יֶאְשַׁם *yẹ'—šạm* « il se rendra coupable ». On transcrit conventionnellement le א, prononcé ou non, par le signe ' (esprit doux du grec).

Le *hé* ה est la gutturale sourde qu'on a dans l'anglais et allemand *hand.* Ce son n'existe pas en français.

k Le *ḥeth* ח est une gutturale sourde qui n'existe pas dans nos langues. C'est exactement le son du ح *ḥ* arabe, dans مُحَمَّد *Muḥammad.* Par comparaison avec le ה, on peut dire que c'est un ה émis avec un énergique resserrement du larynx. On l'a décrit assez exactement comme un *sifflement guttural* (GISMONDI).

Par la comparaison des langues on voit que le signe ח correspond à deux sons sémitiques notablement différents, représentés en arabe par ح *ḥ* et خ *ḫ*. Le *ḫ* est la vélaire spirante sourde qu'on entend dans la bouche des Suisses prononçant p. ex. l'allemand *nach.* Il est très

---

(1) Le ק se transcrit soit par le caractère *q* qui en provient graphiquement, soit par *ḳ* (avec un point en bas comme les autres vélaires).

(2) Pratiquement, dans l'hébreu que nous connaissons, א n'est prononcé qu'après une voyelle brève, à savoir quand il ferme la syllabe ; cf. § 24 *b*.

(3) La glotte est la fente qui sépare les cordes vocales.

probable qu'autrefois le ח a eu, selon les mots, tantôt la valeur de *ḥ*, tantôt celle de *ḫ*. Mais à l'époque des Naqdanim le ח représentait uniquement le son *ḥ*. Si le signe ח avait eu deux valeurs, les Naqdanim, si attentifs à noter les moindres nuances, comme par exemple la double prononciation des *begadkefat* (§ *o*), n'auraient pas négligé de les indiquer. L'existence du son *ḫ* à l'époque où existait le kaf rafé כ *k̲* est très improbable, les deux sons étant trop voisins. Le *k̲*, en effet, est la palatale spirante sourde qu'on a p. ex. dans le grec moderne χάρις ou dans l'allemand *nach* en prononciation correcte (par opposition à celle des Suisses). Le détail de la vocalisation suppose le son *ḥ* et exclut le son *ḫ*; ainsi le *pataḥ furtif*, p. ex. dans טָבוּחַ *ṭåḇū*ᵃ*ḥ* (cf. طبخ) « égorgé »; ainsi encore le *pataḥ auxiliaire*, p. ex. dans le type שָׁלַחַתְּ *šålaʼḥat*ᵉ « tu (fém.) as envoyé » (§ 70 *f*), car pour prononcer **šålaḫt*ᵉ il n'y aurait pas plus besoin de voyelle auxiliaire que pour prononcer אַל־תֵּשְׁתְּ *ʼal tešt*ᵉ « ne bois pas ». L'hébreu répugne absolument au redoublement du son *k̲* (כ); il en serait de même pour le son analogue *ḫ*. Or le ח, tout en rejetant le redoublement réel, comme toutes les gutturales, admet volontiers le redoublement virtuel (ou redoublement faible); il le prend même parfois spontanément (§§ 20 *a*, *c*) (1). Donc le ח suppose le son *ḥ*.

Le *ʻayin* ע est une gutturale sonore qui n'existe pas dans nos langues. C'est exactement le son du ع *ʻ* arabe, dans عَيْن *ʻain* « œil ». On a comparé ce son à « l'articulation gutturale du chameau que l'on charge de son bât » (Huart, *Littérature arabe*, p. 139) (2). Par la comparaison des langues on voit que le signe ע correspond à deux sons sémitiques notablement différents, représentés en arabe par ع *ʻ* et غ *gh*. Cette dernière consonne est une vélaire spirante sonore; c'est la spirante correspondant à un *g* vélaire (ce *g* étant lui-même la sonore correspondant à la sourde *q* ק). Il est très probable qu'autrefois le ע a eu, selon les mots, tantôt la valeur de ع *ʻ*, tantôt celle de غ *gh*. Mais à l'époque des Naqdanim le ע représentait uniquement le son *ʻ*. *l*

(1) Même dans des cas où le ח répond à un *ḫ* primitif, p. ex. dans אַחִים *frères* (cf. أَخ *ʼaḫ*).

(2) L'onomatopée أُعْ أُعْ *uʻ uʻ* imite le bruit du vomissement; cf. Wright—Goeje, *Arabic Grammar* 3 1, p. 295.

Si le signe ע avait eu deux valeurs, les Naqdanim, si attentifs à noter les moindres nuances, n'auraient pas négligé de les indiquer. L'existence du son غ *gh* à l'époque où existait le ghimel rafé ג *ḡ* est très improbable, les deux sons étant trop voisins. Le *ḡ*, en effet, est la palatale spirante sonore qu'on a p. ex. dans le grec moderne γάλα. Le détail de la vocalisation suppose le son ʿ et exclut le son غ *gh* : ainsi le *pataḥ furtif*, p. ex. dans שָׁמוּעַ *šåmūᵃʿ* « entendu » ; ainsi encore le *pataḥ* auxiliaire dans le type שָׁמַעַתְּ *šåmạʿạt* « tu (fém.) as entendu » (§ 70 *f*). On transcrit conventionnellement le ע par le signe ʿ (esprit rude du grec).

m **Sifflantes.** Le צ *ṣ* est une sifflante sourde vélaire, l'emphatique correspondant à ס *s* (§ *m*). On le prononce souvent, mais à tort, *ts*. Cette prononciation est à rejeter, car : 1) le son *ts* n'est pas sémitique ; 2) si צ = *ts* = *t* + *s*, un mot pourrait commencer, en fait, par deux consonnes, ce qui répugne au sémitique ; 3) on évite précisément le groupe *ts* : ainsi **hitṣaddẹq* devient par métathèse הִצְטַדֵּק (§ 17 *g*).

Le שׂ est actuellement prononcé *s* comme ס (¹), par tous les Juifs, et depuis une époque immémoriale (²). Le שׁ est la chuintante *š* qu'on a dans fr. *chou*, angl. *shoe*, all. *Schuh*. Entre *s* et *š* il y a un son intermédiaire (p. ex. *ś* des Polonais, *s* des Espagnols, *s* final des Portugais). Il est possible qu'un son intermédiaire ait existé en hébreu ; mais il est fort douteux que le signe שׂ veuille exprimer ce son. A l'époque de son introduction le signe שׂ exprimait probablement *s*. Ce serait une graphie étymologique employée dans le cas où un ancien *š* (ou un ancien *ś*) était devenu *s*. Plusieurs mots bibliques se trouvent écrits tantôt avec ס, tantôt avec שׂ, p. ex. on a presque toujours סוּג *rétrograder*, une fois שׂוּג ; ordinairement כַּעַס *irritation*, 3 f. כַּעַשׂ (Cf. GESENIUS, *Thesaurus, sub* ס). Dans l'hébreu postbiblique le שׂ est souvent supplanté par ס.

n **Linguales.** Le ר est une linguale, comme ל. Il consiste en une ou plusieurs vibrations de la langue, comme le ر arabe, l'*r* italien,

---

(¹) Ainsi הִשְׂכִּיל *il a agi prudemment* et הִסְכִּיל *il agi follement* (§ 54 *d*) se prononcent de la même façon : *hiskīl*.

(²) Les Samaritains ont le signe unique ש, auquel il donnent le son unique *š*.

espagnol ([1]). Il faut absolument éviter de prononcer ר comme la fricative gutturale du français moderne qu'on entend dans une grande partie de la France, surtout dans les villes. Le fait que le ר est traité en partie comme les gutturales n'autorise pas à le regarder comme une gutturale (cf. § 23).

Les begadkefat. Les six consonnes renfermées dans le mot mnémonique בְּגַדְכְּפַת ont une double prononciation : *explosive, spirante.* Explosives, elles ont la valeur des consonnes correspondantes du français *b, g* (dur), *d, k, p, t.* Pour indiquer le son explosif on met dans l'intérieur de la lettre un point nommé *dagesh* ([2]). Spirantes, elles ont les sons *spirants* ou *continus* correspondants. Pour indiquer le son spirant, on met sur la lettre un trait horizontal nommé *rafé* ([3]) ; ainsi font les manuscrits. Mais dans les éditions de la Bible, l'absence de *dagesh* suffit à indiquer que la consonne est *rafé.* Le sons spirants sont les suivants : o

בֿ *ḇ, bh,* comme β grec moderne, à peu près *v* français.
גֿ *ḡ, gh,* comme γ grec mod. dans γάλα (cf. § *l*).
דֿ *ḏ, dh,* comme δ grec mod. (*th* doux anglais).
כֿ *ḵ, kh,* comme χ grec mod. dans χάρις (cf. § *k*).
פֿ *p̄, ph, f,* comme φ grec mod. = *f* français.
תֿ *ṯ, th,* comme ϑ grec mod. (*th* dur anglais).

La lecture correcte de l'hébreu exige la prononciation exacte de ces six spirantes.

Sur le *dagesh* cf. § 10. Sur les règles concernant la spiration des *begadkefat* cf. § 19 ; contentons-nous ici de donner la loi générale : Tout élément vocalique, si minime soit-il (p. ex. un shewa prononcé), rend spirante la *begadkefat* qui suit. p

---

(1) Cf. *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth,* t. 5 1, (1911) p. 383-8.

(2) דָּגֵשׁ *dāḡēš,* participe araméen, « perçant », d'après KAHLE, dans BAUER-LEANDER, 1, 119. La consonne explosive (ou instantanée) est aussi appelée par les anciens *dagesh* ou encore קָשֶׁה « dur ».

(3) רָפֵי *rāp̄ē(y),* participe araméen, « relâché ». La consonne spirante est aussi appelée par les anciens *rafé* ou encore רַךְ « mou ».

§ 6. Les voyelles : graphie et prononciation.

a Les voyelles se différencient essentiellement entre elles par le *timbre*. Deux voyelles ayant le même timbre peuvent différer par la *quantité*, à savoir par le temps employé à les prononcer. Le timbre (ou *qualité*) et la *quantité* des voyelles doivent être rigoureusement distingués. Nous examinerons d'abord le *timbre* des voyelles hébraïques.

b L'échelle naturelle des principaux timbres, en distinguant pour chacun, une nuance *fermée* et une nuance *ouverte*, est la suivante :

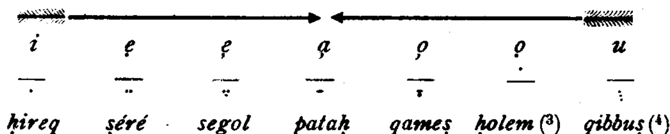


í ì ẹ ę ạ ą ọ ǫ ù ú

Les voyelles *i* et *u* sont les plus fermées (*i* avec la fermeture en retrait, *u* ([1]) avec la fermeture en avant) et la voyelle *a* est la plus ouverte ([2]).

L'échelle vocalique du sémitique primitif, comme on l'admet généralement, comportait seulement les trois voyelles *i, a, u,* les trois seules que note la vocalisation de l'arabe.

L'échelle des voyelles hébraïques, à l'époque où elles ont été notées par les Naqdanim de Tibériade, comportait sept timbres, désignés par les signes suivants :



i	*ẹ*	*ę*	*ą*	*ǫ*	*ọ*	*u*
ִ	ֵ	ֶ	ַ	ָ	ֹ	ֻ
ḥireq	*ṣéré*	*segol*	*pataḥ*	*qameṣ*	*ḥolem* ([3])	*qibbuṣ* ([4])

Dans cette échelle l'*ą* est la voyelle centrale.

([1]) La transcription *u* représente la voyelle *u* de l'italien (= *ou* français), non l'*u* français.

([2]) Par nécessité typographique on emploie ici *í, ú* pour la nuance fermée, *ì, ù* pour la nuance ouverte. — La différence entre les deux nuances de *i* et de *u* est beaucoup moins sensible que dans les autres voyelles *a, e, o.*

([3]) Le ḥolem, seule voyelle au-dessus de la lettre, s'omet, par économie, quand il devrait être tout proche du point diacritique du שׁ et du שׂ. Ainsi on écrit מֹשֶׁה *mọšẹ(h)* « Moïse » (non מֹשֶׁה), נְשֹׂא *nᵉśọ'* « porter ». — Un א quiescent prend à droite le ḥolem de la consonne précédente : רֹאשׁ *rọ̄'š* « tête », חַטֹּאת ou חַטֹּאות « péchés de » (mais cet usage n'est pas toujours observé).

([4]) La voyelle *u*, quand elle est longue, s'écrit souvent וּ (*shureq*).

En répartissant ces sept timbres en trois classes, d'après les trois voyelles primitives du sémitique, on a le groupement phonétique suivant:

1° Classe **a** : *ą*.

2° Classe **i** : *i, ẹ, ę*.

3° Classe **u** : *u, ọ, ǫ*.

Ces sept timbres nous sont connus par la tradition, les descriptions anciennes, la comparaison des langues. Ils ont leurs correspondants exacts dans plusieurs langues, par ex. en italien qui a, comme l'hébreu un seul *a* (ouvert), mais deux *e* et deux *o*; et en français moderne qui a poussé à l'extrême la distinction des voyelles ouvertes et des voyelles fermées. c

La notation graphique de sept timbres est un indice de la finesse d'oreille des Naqdanim et de la perfection de leur système ([1]). On peut croire que ce système renferme toutes les voyelles existant vers le VII° siècle, à Tibériade.

Ce système exprime seulement des *timbres;* il ne tient pas compte de la quantité ni de l'origine des voyelles. Ainsi ־ֹ (écrit souvent וֹ) représente très souvent un *ā* long primitif, p. ex. לֹא *non* (du primitif *lā*). Ainsi ָ représente souvent un *a* bref primitif, p. ex. *šâlǫm* שָׁלוֹם *paix* (de **šalām*). Ainsi encore ֶ représente assez souvent un *a* bref primitif, p. ex. *ʾęḥâḏ*) אֶחָד *un* (pour **ʾaḥad*), *hęʿârîm* הֶעָרִים *les villes* (pour **haʿarîm*), *ie̥dᵉkẹm* יֶדְכֶם *votre main* (pour **iadkẹm*).

La prononciation des deux voyelles extrêmes ִ *i*, ֻ *u* n'offre aucune difficulté. d

La voyelle ֵ *ẹ* est un *e* fermé, comme dans le fr. *pré, blé, désir,* l'ital. *nero*. Ce son est voisin de *i*, dont il est le premier degré d'altération (par ouverture). Ainsi le primitif * *ʿinab* devient *ʿẹnâḇ* עֵנָב *raisin* ([2]).

La voyelle ֶ *ę* est un *e* ouvert, comme dans le fr. *près, règle, terrain, miel,* l'ital. *mięle*. Ce son est intermédiaire entre ֵ et ַ; pho-

---

([1]) Le système de Tibériade imite problablement celui des Syriens orientaux qui comprend aussi sept voyelles, tandis que celui des Syriens occidentaux n'en comprend que cinq. Cf. Bergsträsser, § 9 *c*.

([2]) Comparer l'*ẹ* italien provenant de *i* latin, p. ex. dans *vẹrgine, vẹndico, sẹno, capẹllo (capillus;* opposer *cappęllo* dérivé de *cappa).*

nétiquement il appartient à la classe i. Au point de vue de la prononciation, il n'y a aucune différence entre le ֶ provenant de *a*, p. ex. dans אֶחָד *'ăḥåḏ* = *'ęḥåḏ* et le ֶ provenant de *i* ou *ę*, p. ex. dans *bęn* בֶּן *fils* (de בֵּן, בְּנִי). Quand il provient d'un *a*, le ֶ peut se transcrire étymologiquement *ă*.

La voyelle ַ *ą* est un *a* ouvert, voisin de la voyelle ֶ *ę*, avec laquelle il alterne fréquemment (1).

La voyelle ָ *ǫ* est un *o* ouvert, comme dans le fr. *sort, pomme, bonne*, l'ital. *buǫna*, l'angl. *dǫll* « poupée » (comp. p. ex. *all* « tous » avec un son *å* assez voisin). La voyelle ָ provient soit d'un *u* bref primitif, soit d'un *a* bref primitif. Quand elle provient d'un *a* on peut l'écrire (conventionnellement) ָֽ avec *meteg* (§ 14), et la transcrire (étymologiquement) par *å*. Mais phonétiquement, au point de vue du timbre, *å* se confond avec *ǫ* dans la tradition de Tibériade (2). (Pour le détail, cf. § *j*).

---

(1) Dans la prononciation babylonienne le *ą* est devenu *ä* (= *ę*) ; cf. Bauer 1, p. 100. Nous verrons (§ *i*) que dans la prononciation de Tibériade, l'altération a porté au contraire sur l'*ạ* fermé, qui est devenu *å* (= *ǫ*). La symétrie des deux phénomènes est remarquable.

(2) Si l'on veut s'en tenir à la tradition de Tibériade il faut prononcer tous les ָ avec le même timbre *ǫ* (mais avec une *quantité* variable suivant les cas). Beaucoup de Juifs prononcent le ָֽ, provenant d'un *a* primitif, comme un *a* (et pratiquement comme le ַ *ą*). L'origine de cette prononciation ne peut guère être une préoccupation étymologique ou un souci pédagogique. C'est un élément d'une prononciation non tibérienne, probablement babylonienne, dans la prononciation de Tibériade. La distinction de ָ en deux timbres *ǫ* et *a*, contraire au système de Tibériade, est déclarée fausse par plusieurs grammairiens récents. Déjà Ibn Ezra († 1167) reconnaissait que la prononciation du ָֽ comme *a* est vicieuse. (Cf. Bacher : *Abr. Ibn Ezra als Grammatiker*, 1892). Voir sur cette question J. Derenbourg dans *Journal asiatique*, 6e série, 13 (1869) p. 513 sq. ; Bergsträsser, § 10 *a* ; Bauer, 1, p. 100. Peut-on espérer que la prononciation *scientifique* finira par l'emporter, du moins, chez les chrétiens, sur la prononciation fautive devenue comme traditionnelle ? C'est douteux, en particulier parce que la double prononciation du ָ a l'avantage pédagogique d'obliger le débutant à reconnaître immédiatement si le ָ vient d'un *u* ou d'un *a*. — Dans cette grammaire nous transcrivons ָ phonétiquement par *ǫ*, étymologiquement par *ǫ* ou *å* selon les cas. En dehors des transcriptions nous écrivons simplement *a* pour *å*, selon l'usage reçu, p. ex. dans les termes de grammaire *qameṣ*, *ḥaṭef*, au lieu de *qåmeṣ*, *ḥåṭep̄*.

La voyelle ◌ֹ *ọ* est un *o* fermé, comme dans le fr. *dos, rose,* l'ital. *crọce*. Ce son est voisin de *u*, dont il est le premier degré d'altération (par ouverture). Ainsi le primitif **kul* devient *kọl* כֹּל « tout » (¹).

On voit que dans le système vocalique de Tibériade les voyelles extrêmes fermées *i, u* sont symétriques, et de même les voyelles fermées *ẹ ọ*, et les voyelles ouvertes *ę ǫ*.

De la quantité des voyelles. La quantité d'une voyelle est le temps employé à la prononcer. En dehors de la pause (§ 32) où toutes les voyelles reçoivent un allongement secondaire, il faut distinguer en hébreu quatre degrés quantitatifs (²). Une voyelle peut être *longue, moyenne* (ou *semi-longue*), *brève, très brève,* avec des durées respectives qui pourraient être exprimées par deux temps, un temps et quart, un temps, un quart de temps (³). — Les voyelles longues sont souvent écrites en ajoutant י ou ו (*mater lectionis*) ; ainsi *ī* est souvent écrit ◌ִי, *ō* souvent écrit וֹ, *ū* souvent écrit וּ ; cf. § 7 *c*. Les voyelles moyennes et brèves sont généralement écrites sans *mater lectionis* (⁴). e

Les voyelles très brèves sont surtout les trois *ḥaṭef* : *ḥaṭef pataḥ* ◌ֲ (ᵃ), *ḥaṭef segol* ◌ֱ (ᵉ), *ḥaṭef qameṣ* ◌ֳ (ᵒ) (§ 9). Dans l'indication de la quantité, on peut, pour simplifier, se contenter d'indiquer les longues, p. ex. *ō*, et les très brèves, p. ex. ᵒ.

Les voyelles, relativement à la quantité, peuvent se répartir dans les 3 classes phonétiques, comme il suit : f

	Classe **i**	Classe **a**	Classe **u**
Longues	◌ִי		וּ, וֹ (de *ā*), ◌ָ (de *ā*, rar¹)
Moyennes	◌ֵ		◌ֹ, ◌ָ (de *a*)
Brèves	◌ִ ◌ֶ	◌ַ	◌ֻ, ◌ָ (de *u*)
Très brèves	◌ֱ	◌ֲ	◌ֳ

(¹) Comparer l'*ọ* italien provenant de *u* latin, p. ex. dans *mọlti, mọglie, sọpra, vọlto* (de *vultus;* opposer *vǫlto* de *volgere*), *cọlto* (de *cultus;* opposer *cǫlto* de *cogliere*).

(²) Darmesteter, dans son *Dictionnaire général,* distingue trois quantités dans les voyelles du français moderne : longue, moyenne, brève.

(³) On pourrait exprimer symboliquement les quatre degrés quantitatifs de l'hébreu par les symboles — ⏓ ⏑ ⏑̆.

(⁴) Ici nous employons la *mater lectionis* pour indiquer la longue et nous l'omettons pour indiquer la moyenne ou la brève.

On voit, par ce tableau, que dans la classe **a** l'hébreu n'a plus de voyelle longue ni de voyelle moyenne : elles ont passé, par altération symétrique, dans la classe **u**. L'*ā* primitif long est devenu ordinairement *ǭ* וֹ, rarement *ǭ* (*ā̊*) ָ ; de même l'*a* primitif bref est devenu (en certaines positions) *ǫ* (*å*) ָ (cf. § *i*).

On voit aussi qu'une même voyelle peut avoir plusieurs quantités. Ainsi *i*, *u* : long, bref.

ą, *ę* : bref, très bref.

ǫ : long (rar[t]), moyen, bref, très bref.

ǫ : long, moyen.

ę : moyen.

La quantité indiquée dans le tableau est la quantité normale. Le ton (ou accent) augmente légèrement la durée, et la pause l'augmente notablement. (Nous négligeons ici les cas moins ordinaires).

g La différence de durée entre les longues et les moyennes est considérable. Au contraire la différence de durée entre les moyennes et les brèves est légère (¹). La raison est que les longues hébraïques proviennent de longues primitives, tandis que les moyennes et les brèves proviennent de brèves primitives ; ainsi *ī* primitif devient ִי, *i* bref primitif devient normalement ִ , ֵ , ֶ selon la nature de la syllabe (²), p. ex. סִפְרִי *sip̄rī*, de *sip̄rī* « mon livre », עֵנָב *ᶜęnåḇ*, de *ᶜinab* « raisin », חֶלְקִי *ḥęlqī*, de *ḥilqī* « ma part ».

Le voyelles (moyennes) ָ *å*, ֵ *ę*, ֹ *ǫ* sont normalement plus longues que les voyelles (brèves) correspondantes ַ *ą*, ֶ *ę*, ָ *ǫ*. Cela ressort notamment du fait que les moyennes deviennent brèves dans des formes qui, de leur nature, demandent une vocalisation plus légère. Ainsi עוֹלָם *ᶜōlåm* « siècle » devient עוֹלַם *ᶜōląm* à l'état construit (§ 92) où la forme doit être plus légère à cause de la diminution ou de la perte du ton. De même שֵׁם « nom » (état absolu et construit), כֹּל « tout » (état absolu et construit), deviennent en liaison étroite (indiquée par le maqqef § 13 *c*) שֶׁם־ , כָּל־ .

(¹) Il est donc peu utile de la noter graphiquement. Dans la plupart des cas la nature de la syllabe indique clairement si la voyelle est brève ou moyenne ; cf. § 28.

(²) Sur la syllabe voir §§ 27, 28.

D'autre part, les voyelles (moyennes) ◌ָ , ◌ֵ , ◌ֹ n'ont nullement la durée des longues. Autrement il faudrait admettre qu'un très grand nombre de brèves primitives seraient devenues des longues en hébreu, et seulement en hébreu. Ainsi, tandis qu'on a des voyelles brèves dans arabe ذَقَن *ḏaqan* « barbe », syr. ܕܩܢ *dᵉqan*, akkad. *ziqnu*, on aurait deux longues dans héb. זָקָן *zåqån*. Il est invraisemblable également qu'une voyelle qui est brève, par exemple, en syllabe fermée devienne une vraie longue par le seul fait que la syllabe devient ouverte. Si l'on essaie de donner aux trois voyelles moyennes la durée des longues on obtient une prononciation d'une lenteur invraisemblable et absolument impossible en pratique. Le fait que les voyelles moyennes n'ont pas sur une voyelle précédente primitive *i, u* l'effet qu'ont les voyelles longues montre qu'elles ne sont pas longues. Ainsi une voyelle longue fait tomber un *i* primitif : **ṣirār* > צְרוֹר « sac » ; au contraire **ʿinab* > עֵנָב « raisin ». De même **ruḥāb* > רְחוֹב « place » (BROCKELMANN, *Grundriss* 1, p. 351), mais **šuʿar* > שֵׂעָר « horrible » (cf. § 30 *d*).

REMARQUES. 1. La distinction de cinq voyelles longues *ā, ē, ī, ō, ū,* *h*
et de cinq voyelles brèves *a, e, i, o, u,* introduite par Joseph Qimḥi (XIIᵉ siècle) et généralement reçue jusqu'à nos jours, est une déformation violente du système vocalique de Tibériade. Elle a peut-être été suggérée par le dialecte roman parlé par J. Qimḥi, ou par le latin, ou encore par l'arabe (qui distingue trois longues *ā, ī, ū* et trois brèves *a, i, u*).

2. Les questions relatives au timbre et à la quantité des voyelles de Tibériade n'ont guère été étudiées que depuis la fin du XIXᵉ siècle. Voir en particulier H. GRIMME, *Akzent und Vokallehre* (1896), pp. 32 sqq.

Du timbre et de la quantité des voyelles hébraïques par *i*
rapport aux voyelles primitives.

On admet que le sémitique primitif avait trois voyelles longues *ā, ī, ū* et trois voyelles brèves *a, i, u*. En considérant le sort de ces voyelles en hébreu, il semble que les voyelles longues avaient un son fermé par rapport aux voyelles brèves correspondantes.

Le tableau suivant montre les principaux changements ordinaires des voyelles sémitiques en voyelles hébraïques dans les diverses espèces de syllabes (ouverte, fermée ; tonique, atone) :

	Classe i				Classe a		Classe u				
Voy. primitives	*ī*	*i*			*a*	*ā*				*u*	*ū*
Voy. hébraïques	*ī*	*i*	*ẹ*	*ę*	*a*	(*å*) = *ọ*	*ọ*	*ō*	*ọ*	*u*	*ū*
	ִי	ִ	ֵ	ֶ	ַ	ָ	ָ	וֹ	ֹ	ֻ	וּ
En syllabe	ouv. fermée toniq.	fer. at.	ouv. fermée toniq	ferm.	fermée	ouv fermée toniq	fer. at.	ouv. fer. ton.	ouv. fer. ton.	fer. at.	ouv. fer. ton.

Il ressort de ce tableau que les **longues** primitives restent longues en hébreu ; quant aux **brèves** primitives, ou elles restent brèves (en syllabe fermée), ou elles deviennent moyennes (en syll. fermée tonique [souvent] et en syll. ouverte). Les voyelles **moyennes** hébraïques sont donc des voyelles brèves primitives devenues en hébreu un peu plus longues que les brèves soit primitives, soit hébraïques.

Quant au **timbre**, les voyelles **longues** primitives *ī*, *ū* sont conservées en hébreu, p. ex. **jadīn* > יָדִין « il jugera », **jaqūm* > יָקוּם « il se lèvera ». Mais *ā* est devenu généralement *ō*, p. ex. **šalām* > שָׁלוֹם « paix », **qāṭil* > קֹטֵל « tuant », rarement *å*, p. ex. **kitāb* > כְּתָב « un écrit » (mot aramaïsant). Les voyelles **brèves** primitives *a, i, u* se maintiennent souvent ([1]) en syllabe fermée atone, p. ex. type מַלְכִּי, type סִפְרִי, ordinairement en syllabe *aiguë* atone, p. ex. יַמִּים « mers », אִמּוֹת « mères », חֻקִּי « mon droit ». Mais en syllabe fermée tonique (souvent) et en syllabe ouverte, leur timbre (comme leur quantité) est altéré ; elles deviennent les moyennes *å* (= *ọ*), *ẹ*, *ọ*. Exemples en syll. fermée tonique : יָם « mer », אֵם « mère », חֹק « droit » ; en syllabe ouverte : שָׁלוֹם, עֵנָב, גְּבֹהָה « haute » de **gabuha(h)*.

On remarquera que l'altération de *ā* en *ō* et celle de *a* en *ọ* (*å*) sont parallèles : chacune des deux voyelles primitives devient plus fermée de deux degrés. Au contraire les deux voyelles symétriques primitives *i*, *u* en devenant *ẹ*, *ọ* s'ouvrent d'un degré, en devenant *ę*, *ǫ* s'ouvrent de deux degrés.

j **De la voyelle ָ en particulier.** Cette voyelle présentant des difficultés spéciales, à cause de sa double origine, demande quelques explications complémentaires (cf. *d*). Le signe ָ est une déformation

[1]) Mais *u* beaucoup moins souvent que *a, i* ; ainsi dans le type nominal **qutl* on a ordinairement קָטְלִי, p. ex. קָדְשִׁי ; dans le type verbal *juqtal* on a יָקְטַל plutôt que יֻקְטַל.

du signe primitif ◌ַׂ composé du trait du pataḥ et du point du ḥolem. Ce symbole exprime assez heureusement le son ǫ, intermédiaire entre ą et ǫ ([1]).

Quant à son origine, la voyelle ◌ָ provient tantôt d'une voyelle primitive *u*, et alors elle est brève, tantôt d'une voyelle primitive *a*, et alors elle est moyenne ([2]). Dans ce dernier cas on peut l'écrire conventionnellement ◌ָֽ pour indiquer qu'elle est moyenne, et la transcrire *å* pour indiquer qu'elle provient d'un *a* primitif. Le signe ◌ָ exprime un timbre unique ǫ, malgré sa double origine, exactement comme le signe ◌ֶ, malgré sa double origine, exprime le timbre unique ę. Il est invraisemblable que le système graphique de Tibériade, qui pousse la précision jusqu'à distinguer deux nuances de la voyelle *e* et deux nuances de la voyelle *o*, ait exprimé par un signe unique deux voyelles telles que *o* et *a*. Il semble téméraire d'accuser les Naqdanim d'erreur sur un point aussi important. — Plusieurs phénomènes phonétiques de détail montrent que le *å* sonnait réellement ǫ dans la bouche des Naqdanim. Ainsi, dans le cas du dagesh euphonique (§ 18 *i*), p. ex. לְכָה־נָּא *lᵉkånnå*, le premier *å* en cette position (syllabe aiguë atone) a dû avoir la nuance ouverte ǫ. Une nuance fermée, telle que ą, est aussi peu naturelle en cette position que les voyelles fermées ẹ, ọ. Si l'on dit לְכָה־נָּא, comme on dit נַכֶּה־בּוֹ, et comme on dit מַה־זֶּה, c'est que le ◌ָ est une voyelle de nuance ouverte (ǫ) comme ◌ֶ ę et ◌ַ ą (cf. § 18 *i*). Voir encore la loi d'harmonisation du type אֶחָד (§ 29 *f*). D'autres indices révélateurs seront signalés dans la Phonétique et dans la Morphologie (§§ 6 *l* 1 ; 7 *b* N ; 9 *e* 2 ; 32 *c* ; 88 B *g* ; C *f*).

L'altération de *a* primitif en ǫ a un parallèle en araméen occidental, et donc dans la même région que l'hébreu. En araméen occidental *ā* primitif est devenu ǭ (écrit ◌ָ en araméen biblique, ◌ܳ [originairement ō μικρόν] en syriaque occidental) ([3]). L'altération de *a* **k**

([1]) Comparer les trois voyelles ◌ִ ◌ֵ ◌ֶ de la classe i avec un, deux, trois points.

([2]) Ainsi כָּל־ « totalité de » de **kul*, כֹּל (rac. כלל) = *kǫl* ; mais כָּל « il a mesuré » (Is 40, 12 †) = *kål* (rac. כיל ou כול).

([3]) Ainsi le primitif **lā* « non » devient *lǭ* (= *lǭ*) : aram. bibl. לָא, syr. ܠܐ (au contraire en héb. *lō* לֹא).

en *ǫ* (soit *ǫ* soit *ọ*) est un phénomène qui se retrouve dans beaucoup de langues et de dialectes (Comp. p. ex. anglais *what* = *ụhǫt,* avec un *ǫ* comme dans *nǫt*).

Le passage de *ą* primitif à héb. *ǫ* a dû se faire probablement par un son intermédiaire *ą* ([1]).

Le ָ provenant de *a* est prononcé *ǫ* par les Juifs du Yémen, de la Perse, du Daghestan. Les Juifs allemands le prononcent fautivement *ọ* (qui est le son du ֹ). Les Juifs des autres pays le prononcent *a*. Cf. IDELSOHN, *Die gegenwärtige Aussprache des Hebräischen bei Juden...* dans *Monatschrift für Gesch. und Wissensch. des Judentums,* 1913 (75 Jahrgang), pp 527—545 ; 697—721).

l **Remarques pratiques sur les deux ָ.** Le ָ provenant de *u* est normalement bref ; on l'appelle קָמֵץ חָטוּף *qameṣ abrégé* (littérᵗ : (*enlevé*). Le ָ provenant de *a* est ordinairement moyen, rarement long ; on l'appelle קָמֵץ רָחָב *qameṣ large.*

Le ָ tonique est moyen, et donc provient de *a,* p. ex. עֵנָב *ʿẹnåb',* וַיָּקָם *uąįįå'qẹm.* Le ָ atone en syllabe ouverte est moyen, donc *å,* p. ex. קָטְלוּ *qa-ṭᵉlū' ;* en syll. fermée il est bref, donc *ǫ*, p. ex. אָכְלָה *'ǫḵ-lå'(h)* « nourriture », וַיָּקָם *uąįįå'qǫm,* חָנֵּנִי *ḥǫnnẹ'nī* « aie pitié de moi ».

Donc *ǫ* ne se trouve normalement qu'en syllabe fermée atone ; *å* se trouve dans les autres espèces de syllabes, à savoir en syllabe fermée tonique et en syllabe ouverte (tonique et atone).

Les exceptions sont peu nombreuses. Voici les principales :

1) Auprès de la forme קְדָשִׁים ([2]) *qᵊdåšīm,* on a קָדָשִׁים *qǫ-ḏåšīm,* avec *ǫ* en syllabe ouverte ; mais en réalité, ici, en syllabe ouverte, l'*ǫ* a dû devenir moyen (cf. § 28 *e*). Cette graphie insolite suppose que le ָ a le son unique *ǫ*. De même on a שָׁרָשִׁים ([3]) *šǫ-råšīm,* pour שְׁרָשִׁים* ; cf. § 96 A *g* ([4]).

([1]) L'*ǫ* provenant de *a*, a pu originairement être vélaire. L'*ǫ* vélaire est la voyelle homogène de la vélaire ק, celle qu'on perçoit quand on veut prononcer ק sans voyelle déterminée.

([2]) Pluriel de קֹדֶשׁ *qǫḏ'ẹš* « sainteté ».

([3]) Pluriel de שֹׁרֶשׁ *šǫr'ẹš* « racine ».

([4]) Le mot דָּרְבָן* « aiguillon » est lu *dǫ-rᵉḇǫn*. Cependant BAUER et LEANDER, 1, p. 500, supposent *då*. Malheureusement l'étymologie est obscure. C'est un des très rares cas où l'origine du qameṣ nous échappe.

2) Le pluriel de בַּ֫יִת baįʼiṯ « maison » est בָּֽתִּים bât-tīm (§ 98 *f*) avec *å* en syll. fermée atone. Le *meteg* invite à garder à la voyelle sa quantité de voyelle moyenne (§ 14 *b*).

3) La forme pausale de שָׁכֹ֫לְתִּי šåkǫlʼtī « je suis privé d'enfants » est שָׁכֹ֫לְתִּי šakǭlʼtī avec un *ǫ* (pour *ǫ*) allongé secondairement et plus long que l'*ǫ* (voir d'autres exemples § 32 *c*).

Cas pratique où la quantité du ָ est indiquée indirectement par la graphie. La 3ᵉ personne fém. du parfait est קָֽטְלָה qå·ṭʼlå(h) « elle a tué » du primitif **qaṭalat*. Le *meteg* du qameṣ indique ici la division syllabique *qå*. Au contraire le type קָטְלָה (¹) sans meteg est *qǫṭ-lå(h)* « tue », à savoir l'impératif קְטֹל avec ה ָ paragogique, § 48 *d*. (la voyelle *ǫ* a passé sous le ק et s'est abrégée en *ǫ*), p. ex. אָכְלָה « mange ». *m*

Le ָֽ précédant le ḥaṭef qameṣ (ֳ) est un *ǫ* (malgré le meteg), sauf dans le cas où ָֽ représente la voyelle *a* de l'article (הָ), p. ex. פָּֽעֳלִי *pǫʿǫlī* « mon œuvre », de פֹּ֫עַל, נָֽעֳמִי *Nǫʿǫmī* (nom de femme) de נֹ֫עַם « suavité ». Mais une forme telle que בָּאֳנִיָּה est équivoque : elle représente soit *bǫʾǫniįįå(h)* « dans (un) navire », sans l'article, soit *bå-ʾǫniįįå(h)* « dans le navire », avec l'article (§ 35 *e*). *n*

§ 7. Des consonnes (matres lectionis) indiquant le timbre ou la quantité des voyelles.

Quelques consonnes indiquent, bien qu'imparfaitement, certaines voyelles. Ces consonnes sont ו, י, ה et plus rarement א. Elles sont appelées *matres lectionis* אִמּוֹת הַקְּרִיאָה ; elles sont appelées aussi *quiescentes* c'est-à-dire non prononcées (par opposition à *mobiles* c.-à-d. prononcées). *a*

Les *matres lectionis* en tant qu'indiquant des timbres. Les raisons pour lesquelles telle voyelle est indiquée par telle consonne sont d'ordre phonétique, d'ordre étymologique ou d'ordre pratique, selon les cas. *b*

Les voyelles *u*, *i* (en général comme longues) sont indiquées na-

(¹) Nous négligeons ici, pour la simplicité, la question du shewa moyen (cf. § 48 *d*).

turellement par les consonnes vocaliques correspondantes ו, י, p. ex. קום = קוּם, דין = דִּין.

Les voyelles ọ, ẹ, ę (en général comme longues) sont indiquées également par ו, י; d'abord dans le cas de contraction (aụ > ọ̄; ai̯ > ē, ę̄, p. ex. יום = יוֹם (de i̯aụm), בית = בֵּית (état construit de בַּיִת), puis dans d'autres cas.

La voyelle finale ọ est parfois indiquée par ה. Cette graphie est née dans des cas où ọ provient de *ahu*; ainsi כלה = כֻּלֹּה (aussi fréquent que כֻּלּוֹ; cf. § 94 *h*).

La voyelle finale å est indiquée par ה. Cette graphie a dû naître à l'état absolu des noms en *at*, dont la forme pausale ancienne était probablement *ah* (avec *h* prononcé, comme en arabe), p. ex. מלכה = מַלְכָּה (¹).

La voyelle finale *e* (ẹ, ę) est indiquée par ה. Cette graphie a pu être suggérée par les formes du futur avec suffixe de la 3ᵉ p., telles que יִגְלֵהוּ, יִגְלֶה, et les formes nominales telles que שָׂדֵהוּ, שָׂדֶה. Exemples יִגְלֶה, גֹּלֵה; שָׂדֶה, שָׂדֵה.

En résumé ו peut indiquer les voyelles וּ, וֹ (²);
י peut indiquer les voyelles ִי, ֵי, ֶי;
ה final peut indiquer les voyelles ָ, ֵ, ֶ; assez rarement ֹ.

L'א peut être quiescent avec toutes les voyelles; mais en réalité il est ordinairement étymologique, p. ex. ראשׁ « tête » (cf. arabe رَأْس *ra's* avec alef prononcé). Dans certains cas l'א ne semble pas étymologique, p. ex. dans לֹא (= arabe لَا *lā*). Cet א provient peut-être d'une époque où la voyelle longue primitive *ā* était encore conservée (c'est ainsi que l'alef indique l'*ā* long en arabe). De même probablement dans זאת « celle-ci » (§ 36 *a*), נאד « outre ».

(¹) La voyelle finale *å* est parfois sans ה. Ainsi on a 5 fois le ketīb אַתְּ pour אַתָּה *toi*. On a souvent ָן pour נָה, finale pl. fém. du futur, p. ex. תִּקְטֹלְןָ (§ 44 *d*). Au parfait la finale 2ᵉ p. sg. m. est régulièrement תָּ, p. ex. קָטַלְתָּ (cependant dans le verbe נָתַן *donner* on écrit plutôt נָתַתָּה § 42 *f*).

(²) Dans quelques cas très rares le ו semble être *mater lectionis* du son *o*: אֶשְׁקוֹטָה Is 18, 4; לִשְׁאוֹל־לוֹ 1 Ch 18, 10. Dans la Mishna et dans le Talmud on a parfois le ו pour indiquer ָ (soit ọ, soit å, ce qui suppose le son unique ọ). Cf. S. Krauss, *Zeitschr. der deutschen morg. Gesellschaft*, 67, p. 738, l. 30.

On trouve, rarement, א non étymologique dans des formes avec la voyelle ָ, p. ex. קָאם (Os 10, 14 pour קָם, § 80 *k*), שְׁנָא « sommeil » (Ps 127, 2, graphie araméenne pour שֵׁנָה).

La particule נָא (§ 105 *c*) s'écrit avec א, peut-être pour mieux distinguer de la finale נָה du pluriel fém. au futur et à l'impératif.

Les *matres lectionis* en tant qu'indiquant la quantité des voyelles. De même que les *matres lectionis* indiquent, imparfaitement, certains timbres, elles indiquent aussi, imparfaitement, la quantité. L'écriture hébraïque n'est pas arrivée à indiquer toutes les longues et seulement les longues par une lettre quiescente, comme le fait l'écriture arabe. Très souvent de vraies longues n'ont pas de *mater lectionis* (*scriptio defectiva*), et inversement, quelquefois des voyelles moyennes ou brèves ont une *mater lectionis* (la *scriptio plena* est alors indue). On emploie ו pour indiquer les voyelles longues וּ, וֹ ; on emploie י pour indiquer les voyelles longues ִי, ֵי, ֶי. L'absence d'une *mater lectionis* pour la voyelle *å* s'explique probablement par le fait que *å* est rarement long (p. ex. dans כְּתָב de **kitāb* § 96 D *d*), car l'*ā* primitif est ordinairement devenu *ǭ* en hébreu. c

Certaines formes fréquentes sont souvent écrites *defective ;* ainsi on écrit généralement שָׁלֹשׁ *šålǭš* « trois », malgré la longueur certaine du *ǫ* ; de même le participe actif qal, p. ex. קֹטֵל *qǭṭel* de **qāṭil*). Souvent, par tendance à l'économie, on omet la *mater lectionis* quand, dans le même mot, on a ו ou י. Ainsi on écrit presque toujours גֹּיִם « peuples » pour גּוֹיִם, מִצְוֹת *miṣwǭt* « commandements » pour מִצְוֹות. On écrit toujours אֱלוֹהַּ *ʾĕlǭah* « Dieu », mais toujours אֱלֹהִים *ʾĕlōhīm* (pluriel). On trouve toujours מַחְסוֹר « manque » écrit *plene*, sauf dans deux cas où il y a un ו dans la forme : מַחְסֹרוֹ Dt 15, 8, וּמַחְסֹרְךָ Pr 6, 11.

Par contre, certaines voyelles moyennes ont quelquefois la *mater lectionis* ; ainsi le futur du type יִקְטֹל où l'*ǫ* est moyen (provenant d'un *u*) est assez souvent écrit avec וֹ (cf. Bauer 1, p. 302) ; de même, mais rarement, la forme קְטֹל (impératif et infinitif construit).

La *scriptio plena* tend à devenir plus fréquente dans les livres postérieurs. Elle est très développée dans les écrits postbibliques et supplée ainsi à l'absence des signes vocaliques.

Remarque. Quand le ו et le י ne sont pas employés comme *mater lectionis,* ils se prononcent. C'est le cas dans les groupes sui- d

vants où la voyelle qui précède est *hétérogène :* ַו , ָו , ֶו , ִו ; ַי , ָי , וֹי, וּי. Dans ces groupes le ו et le י ont probablement ([1]) une valeur consonantique, p. ex. ַי = ą̊i̯, (non ą̊i), ָו = åu̯ (non åu). — Dans le groupe ָיו (suffixe 3ᵉ p. sg. m. du nom pl.) le י est quiescent, p. ex. סוּסָיו « les chevaux *de lui* » se prononce *sūsåu̯*.

§ 8. Du shewa.

a Le signe ְ *shewa* ([2]) est un signe équivoque ([3]): il représente en effet deux choses notablement différentes. Tantôt il indique une voyelle incolore extrêmement brève, tantôt au contraire il indique l'absence absolue de voyelle (comme le *sukūn* arabe) ([4]). A l'origine le ְ représentait une voyelle ᵉ très légère, une sorte de demi-voyelle, qu'on peut comparer à l'*e muet* prononcé du français dans p. ex. *regard, le roi*. Puis l'usage du signe ְ a été étendu au cas où la consonne (prononcée) n'a pas de voyelle.

Le shewa non prononcé se nomme *quiescent*. On le met sous toute consonne prononcée, sauf sous les consonnes finales. Toutefois on l'écrit dans le ךְ final, où il est pratiquement signe diacritique, permettant de distinguer plus facilement ך final de ן final. Exemple: שָׁוְא *šåu̯* (°): le shewa (quiescent) est mis sous le ו (qui est prononcé), non sous l'א (qui n'est pas prononcé). Dans סוּסָיו *sūså(i̯)u̯* (§ 7 *d*) le י n'étant pas prononcé, et le ו prononcé étant final, n'ont pas de shewa. Le shewa quiescent, n'étant phonétiquement rien, ne s'indique pas dans les transcriptions.

Le shewa prononcé se nomme *mobile ;* il se subdivise en *normal* et *anormal*. Pour la commodité, nous appellerons *shewa mobile* le shewa prononcé normal ; et *shewa moyen* le shewa prononcé anormal.

b Le *shewa quiescent* (c.-à-d. non prononcé) est celui qui se trouve sous une consonne qui ferme (parfaitement) une syllabe, p. ex. dans

---

([1]) En faveur de cette vue, voir § 19 *d*.

([2]) שְׁוָא, *šᵉu̯å*, d'après hébreu biblique שָׁוְא «néant, rien». Le shewa indique ou un *rien* au sens propre, ou un *rien* au sens figuré, à savoir *presque rien*.

([3]) Le dagesh est aussi un signe équivoque (§ 10 *a*).

([4]) En réunissant ces deux emplois, on peut dire que le shewa indique l'absence de tout élément vocalique coloré (voyelle pleine ou ḥaṭef).

קָטַ֫לְתְּ *qaṭa̧'l-tå* ; מִצְוֹת *miṣ-u̯o̧t* « commandements », בָּאְשׁוֹ *bo̧ʾ-šo̧* « sa puanteur ».

c Le *shewa mobile* (c.-à-d. *shewa prononcé normal*) forme avec sa consonne une petite syllabe (demi-syllabe) ouverte, p. ex. dans קָֽטְלָה *qå-ṭᵉ-lå(h)*. Ce shewa est la réduction d'une voyelle pleine (ici d'un *a* : **qaṭalat*). On a le shewa mobile : 1) sous une consonne initiale : קְטֹל *qᵉṭo̧l* ; 2) sous une consonne qui suit une syllabe ouverte : קָֽטְלָה *qå-ṭᵉ-lå(h)* (remarquer le meteg) ; 3) sous une consonne qui suit une syllabe fermée : יִקְטְלוּ *i̯iq-ṭᵉ-lū* (d'où la règle empirique : de deux shewa consécutifs le premier est quiescent, le second mobile) ; 4) par conséquent sous une consonne longue (redoublée) : קִטְּלוּ *qiṭ-ṭᵉ-lū* (¹).

d Le *shewa moyen* (c.-à-d. *shewa prononcé anormal*) est ainsi appelé parce qu'il est comme intermédiaire (shewa *medium*) entre le shewa quiescent et le shewa mobile.

Le shewa moyen est *prononcé*. Nous le savons par la tradition. Nous pouvons le conclure du fait que le shewa moyen, comme le shewa mobile, représente généralement une voyelle pleine primitive. Nous pouvons le conclure encore du fait que le shewa moyen, comme le shewa mobile, rend spirante la consonne *begadkefat* qui suit, p. ex. dans le type מַלְכֵי « rois de » ; quand, par exception, la spiration n'a pas lieu, p. ex. dans le mot כַּסְפֵּי *ka̧s-pȩ̄* « pièces d'argent de », c'est que le shewa est devenu quiescent (cf. § 19).

Le shewa moyen est un shewa mobile *anormal*. En effet, tandis que le shewa mobile se trouve après des syllabes normales (syllabe ouverte, syllabe fermée), le shewa moyen se trouve après une syllabe anormale (ni vraiment ouverte, ni vraiment fermée ; cf. § 27 *c*).

(¹) Le shewa qu'on trouve parfois écrit sous une consonne finale (cf. § *a*) ne peut être qu'un shewa mobile. On l'a p. ex. dans le type de la 2ᵉ p. f. sg. קָטַלְתְּ *qâṭa̧ltᵉ* (où le shewa représente une ancienne voyelle brève *i*) ; וַיַּשְׁקְ *u̯ai̯i̯a̧šqᵉ* « et il abreuva » (fut. apoc. hifil de שָׁקָה) ; וַיִּשְׁבְּ *u̯ai̯i̯išbᵉ* « et il emmena captif » (fut. apoc. qal de שָׁבָה) ; אַל־תֵּשְׁתְּ « ne bois pas » (fut. apoc. qal de שָׁתָה) ; אַתְּ *ʾa̧ttᵉ* « toi » fém. (pour **atti*). Il en est de même dans le type שָׁלַ֫חַתְ *šåla̧'ḥa̧tᵉ* « tu (f.) as envoyé » avec un pataḥ auxiliaire très bref sous la 3ᵉ gutturale au lieu du shewa quiescent (cf. § 70 *f*). — A fortiori le ְ qu'on trouve quelquefois après une syllabe ouverte doit être prononcé, p. ex. 2ᵉ p. f. גָּלִיתְ à côté de la forme normale גָּלִית ; בָּאתְ à côté de la forme normale בָּאת .

Le shewa moyen est **intermédiaire** entre le shewa mobile et le shewa quiescent. Comme le shewa mobile, il est prononcé ; comme le shewa quiescent, il vient après une voyelle brève, p. ex. après ַ dans מַלְכֵי (comme dans מַלְכִּי « mon roi », avec shewa quiescent).

Explication de l'exemple מַלְכֵי = *mạlᵉḵē*. Ce mot a deux syllabes, mais la division syllabique est impossible (cf. § 27 *a*). Le כ étant spirant, le shewa doit être prononcé ; d'autre part ce n'est pas un shewa mobile normal, car il ne vient pas après une syllabe ouverte. On ne peut couper *mạ-lᵉḵē*, car ַ ne peut se trouver en syllabe ouverte, ni *mạl-ᵉḵē*, car un shewa ne peut commencer une syllabe. Phonétiquement la petite voyelle ᵉ se rattache étroitement à la consonne précédente : le groupe *mạlᵉ* forme une unité phonétique étroite.

e **Remarques.** 1) Le shewa moyen n'est nullement une invention des grammairiens. C'est un phénomène bien réel, constituant un trait caractéristique de l'hébreu. On a donc grand tort de le rejeter, comme a fait Kautzsch dans la 28ᵉ éd. de sa grammaire, sous l'influence du métricien Sievers.

2) L'existence du shewa moyen apparaît clairement dans le cas des *begadkefat* (§ 19) [1]. Dans les autres cas on peut conclure à son existence par analogie. Ainsi les mots du type מַלְכֵי comme כַּרְמֵי ont probablement le shewa moyen ; mais il a pu facilement disparaître, comme de fait il a disparu dans כַּסְפִּי.

3) Généralement le shewa moyen représente une ancienne voyelle pleine, comme le shewa mobile. Quelquefois cependant il est adventice, p. ex. dans בִּגְדֵי (car le type normal est מַלְכֵי, קִרְבֵּי).

f **Cas pratiques** où l'on a le shewa moyen :

Nom : 1) Dans les noms segolés, au pluriel construit (et aux formes qui le contiennent), מַלְכֵי, מַלְכֵיכֶם (cf. 7) ; cf. § 96 A *b*.

2) Dans les noms avec deux voyelles brèves primitives, p. ex. type דָּבָר « parole », pl. cst. דִּבְרֵי *diḇᵉrē* ; זָנָב « queue », pl. cst. זַנְבוֹת (ici ַ pour le normal ִ) ; cf. § 96 B *b*.

3) Dans les noms avec deux voyelles brèves primitives et la finale fém. ָה, p. ex. צְדָקָה « justice » (de **ṣadaqat*) ; cst. צִדְקַת *ṣidᵉqạt* ; pl. cst. צִדְקוֹת ; נְדָבָה « générosité », cst. נִדְבַת ; cf. § 97 B *b*.

---

(1) Cf. Nöldeke, *Zeitschrift für Assyriologie*, 18, p. 71.

4) Dans le type הַבַּ֫יְתָה « vers la maison » (בַּ֫יִת + finale atone *å*), mais à la pause le shewa est probablement mobile הַבָּ֫יְתָה *hąb-bå'-ị^e-tå(h)* ; cf. § 93 *c*.

Verbe : 5) A l'impératif, p. ex. כִּבְדִי § 48 *c, d*; avec suffixes p. ex. כָּתְבֵם, cf. § 64 *a*.

6) A l'infinitif avec suffixes (généralement), p. ex. כָּתְבוֹ (§ 65 *b*).

Après les prépositions בּ, כּ généralement p. ex. בִּנְפֹל, כִּנְפֹל; mais après ל le shewa est généralement quiescent, p. ex. לִנְפֹּל (§ 49 *f*) ([1]).

7) Devant les suffixes lourds de la 2e pl. כֶם, כֶן on a toujours le shewa moyen, p. ex. צִדְקַתְכֶם *ṣid^eqaṯ^eḵem* (où le premier shewa aussi est moyen, cf. 3) ; יִקְטָלְכֶם, קְטַלְכֶם, יִלְבַּשְׁכֶם ; יֶשְׁכֶם *ịiqṭọl^eḵem*.

8) Devant le suffixe ךָ, il faut distinguer les trois voyelles primitives *u, i, a*.

Après *u* primitif (qui devient ָ), on a le shewa moyen, p. ex. יִקְטָלְךָ *ịiqṭọl^eḵå*.

Après *i* primitif (qui devient ֵ) on a généralement le shewa moyen, p. ex. יִקְטְלְךָ, קְטָלְךָ; יֶשְׁךָ. Mais au parfait statif on a p. ex. אֲהֵבְךָ; שְׁאֵלְךָ (ֵ et shewa mobile).

Après *a* primitif, au contraire, on a le shewa mobile, p. ex. יִלְבָּשְׁךָ *ịil-bå-š^e-ḵå*. Exception : à la 3e p. f. sg. du pf., p. ex. קְטָלַתְךָ *q^eṭålạ'ṯ^eḵå* (la syllabe *aṯ* gardant toujours le ton).

En résumé, devant ךָ (comme devant כֶם), le shewa est toujours prononcé : généralement il est mobile après une voyelle primitive *a*, moyen après les voyelles primitives *u, i*.

9) Après une consonne qui devrait être redoublée et qui cependant ne l'est pas, p. ex. וַיְקַטֵּל (§ 18 *m*), הִנְנִי (§ 18 *m*, 102 *k*) כִּסְאִי *kis^e'ī* (pour כִּסְּאִי*, de כִּסֵּא, § 18 *m*).

Remarques 1) Nous verrons que le shewa coloré est employé dans deux positions analogues à celles du shewa mobile et du shewa quiescent (§ 9 *b*). g

2) On ne peut avoir l'un après l'autre deux shewa prononcés, soit incolores, soit colorés (cf. p. ex. § 102 *m*).

([1]) Dans les noms ayant un shewa sous la 1e consonne comme cst. דְּבַר, on a לִדְבַר, בִּדְבַר, כִּדְבַר.

§ 9. Des shewa colorés ou ḥaṭef.

a Les trois signes ◌ֲ ◌ֱ ◌ֳ (§ 6 *e*) sont appelés *ḥaṭef* (aram. חֲטַף *corripiens, enlevant, abrégeant*), ou encore *shewa composés*. On les appelle ici *shewa colorés* par opposition au shewa incolore c.-à-d. au shewa simple prononcé. Ce sont des voyelles extrêmement brèves, comme le shewa prononcé ; de sorte qu'on peut les appeler *demi-voyelles* (par opposition aux voyelles pleines). Les trois shewa colorés se trouvent très souvent sous les gutturales : les règles seront données à propos des gutturales (§ 21 *f-i*).

b Comme le shewa simple prononcé, le shewa coloré peut être mobile ou moyen (cf. § 8 *c-d*).

Mobile, p. ex. עֲמֹד, שַׁחֲטוּ, יִשְׁחֲטוּ, יְשַׁלֶּחֲךָ, מֵאֲנוּ (piel).

Moyen, p. ex. יַעֲמֹד, שַׁחֲטוּ (impér. : « égorgez »), שְׁלָחֲךָ, הֶבְרָאֲךָ, בַּעֲרוּ (piel), יֶחֱזַק, פָּעֳלוֹ.

c Sous les non-gutturales on a assez souvent un shewa coloré au lieu du shewa simple. On ne saurait donner à ce sujet des règles précises, d'autant que souvent les manuscrits varient ([1]).

Sous les non-gutturales, quand on doit avoir une voyelle un peu plus forte que le simple shewa, on ne met jamais ◌ֱ, sans doute senti comme trop faible ; on prend généralement ◌ֲ, à moins qu'il n'y ait une cause spéciale (étymologie ou harmonie) de choisir ◌ֳ. Il suit de là que ce ◌ֲ et ce ◌ֳ ne représentent pas nécessairement une voyelle primitive *a* ou *u* ; p. ex. on a סוֹבֲבָה de סוֹבֵב, אֶשֳּׁקָה de אֶשַּׁק.

d Principaux cas où l'on a ◌ֲ (ḥaṭef pataḥ) :

1) Généralement sous une consonne qui est ensuite **répétée**, p. ex. dans la flexion des verbes ע״ע : סוֹבֲבוּ, הַלֲלוּ « louez » (pour הַלְלוּ*, piel). Mais on dit par ex. יְבָרֶכְךָ « il te bénira » Gn 27, 10 (shewa moyen § 8 *f* 8). On a toujours הִנְנִי, הִנְנוּ (shewa moyen § 8 *f* 9) (en pause הִנֶּנִּי, הִנֶּנּוּ).

([1]) Il est remarquable que les usages de l'hébreu sur ce point concordent assez bien avec ceux de l'araméen biblique (cf. KAUTZSCH, *Grammatik des Biblish-Aramäischen*, p. 36). Il est fort possible que il y ait eu ici influence de la vocalisation de l'araméen sur celle de l'hébreu.

2) Généralement sous une consonne **interne** qui a perdu son redoublement, p. ex. וַתְּאַלֲצֵהוּ « et elle le pressa » Jug 16, 16 (piel).

3) Sous כ, ר, dans certaines formes, après une voyelle longue ou moyenne, devant le ton, p. ex. תֹּאכֲלֶנָּה Gn 3, 17 ; בָּרֲכִי Ps 103, 1.

4) Sous une sifflante après וּ « et », p. ex. וּזֲהַב « et l'or de... » Gn 2, 12 ; וּשֲׁקָה־לִּי « et embrasse-moi » Gn 27, 26.

Principaux cas où l'on a ֳ (ḥaṭef qameṣ) : *e*

1) Pour raison d'étymologie, p. ex. קָדְקֳדוֹ « le sommet de sa tête » de *qudqud > קָדְקֹד ; קֳדָשִׁים de *qudš > קֹ֫דֶשׁ (auprès de קֳדָשִׁים qǫ-dåšīm § 6 l).

2) Pour raison d'harmonie : Quelquefois devant une gutturale ou une vélaire avec å, p. ex. וְנִקְרֳאָה « et elle sera appelée » Esth 2, 14 ; אֶשֳּׁקָה־נָּא « je voudrais embrasser » 1 R 19, 20. Ce ֳ s'explique probablement par le fait que le ָ était prononcé ǫ.

§ 10. Du dagesh.

Le dagesh, dans une *begadkefat* (§ 5 *o*), p. ex. dans פּ, est un signe équivoque (¹). Tantôt il indique que la begadkefat est explosive, p. ex. dans יִשְׁפֹּט *ẓiš-pǫṭ* « il jugera » ; tantôt il indique qu'elle est à la fois explosive et longue (redoublée), p. ex. dans יִפֹּל *ẓippǫl* « il tombera » (pour *יִנְפֹּל, de נָפַל). Dans les autres consonnes le dagesh n'est pas équivoque : il indique que la consonne est longue, p. ex. dans קִטֵּל *qiṭṭel*. Le dagesh indiquant la longueur ou redoublement de la consonne s'appelle *dagesh fort* (²) ; au point de vue de sa fonction, on peut l'appeler dagesh de *prolongation* ou de *redoublement*. Le dagesh qui, dans les *begadkefat*, indique le son explosif ou instantané s'appelle *dagesh doux* (³) ; au point de vue de sa fonction, on peut l'appeler dagesh de *simple explosion*. Dans les begadkefat le dagesh fort est un dagesh d'*explosion prolongée*. Dans l'hébreu vocalisé par les Naq- *a*

(¹) Le shewa est aussi un signe équivoque (§ 8 *a*).

(²) דָּגֵשׁ חָזָק ; on dit aussi ד׳ כָּבֵד *dagesh lourd*.

(³) *Dagesh doux* traduction libre de דָּגֵשׁ רָפֶה ; on dit aussi *dagesh léger* (ד׳ קַל).

danim il n'y a pas de consonne spirante longue, p. ex. *ff*. Ainsi אַפּוֹ « son nez » est nécessairement *'appō* (racine אנף).

b Sur la quantité des consonnes, cf. § 18 *a* ; sur la spiration des *begadkefat*, cf. § 19.

§ 11. Du mappiq.

a Dans les Bibles imprimées le point nommé *mappīq* ne se trouve que dans le ה final, pour indiquer qu'il n'est pas quiescent, mais doit se prononcer, p. ex. אַרְצָהּ *'arṣåh'* « la terre d'elle » (opposer אַ֫רְצָה *'ar'ṣå(h)* « vers la terre ») ; סוּסָהּ « le cheval d'elle » (opp. סוּסָה « jument ») ; קָטְלָהּ « la tuer » et « tue-la » (opp. קָ֫טְלָה « tue » impératif avec ה paragogique § 48 *d*).

Le הּ se trouve dans les racines suivantes : גבהּ « être haut », מהמהּ (הִתְמַהְמַהּ) « hésiter », נגהּ « briller », תמהּ « s'étonner ».

b Le mot מַפִּיק, de l'araméen נְפַק « sortir », signifie « faisant sortir » c.-à-d. « faisant prononcer » la consonne.

§ 12. Du rafé.

a Le *rafé* est un trait horizontal sur la consonne. Ce trait exprime le contraire du *point*, à savoir du dagesh (fort ou doux) § 10, et du mappiq § 11. Il a donc, selon les cas, trois valeurs : 1) Par opposition au dagesh fort, il indique que la consonne n'est pas redoublée, p. ex. on trouve dans des manuscrits עִוְרִים « aveugles » pour empêcher la prononciation *'iwwᵉrīm* (cf. § 18 *m* 4) ; 2) Par opposition au dagesh doux, il indique expressément que la *begadkefat* est spirante, p. ex. מַלְכֵי (cf. § 5 *o*) ; 3) Par opposition au mappiq, il indique que le ה final n'est pas prononcé, p. ex. לָהֿ *lå(h)*. non *låh'* (§ 25 *a*).

b Sur le sens du mot *rafé* cf. § 5 *o*.

§ 13. Du maqqef.

a Le *maqqef* ([1]) est un petit trait, analogue à notre trait d'union, indiquant que deux mots forment un groupe très étroitement uni. Les deux mots unis par le maqqef forment une unité phonétique : le premier

---

([1]) מַקַּף, de l'araméen נְקַף, signifie proprement *entourant ;* ici on entend généralement *unissant*. Le premier mot est qualifié de זָרִיז « rapide, qui se hâte », dans le langage de la Massore (*Revue Biblique*, 1904, p. 536).

mot n'a plus de ton principal et ne peut plus avoir qu'un ton secondaire ; il devient proclitique ([1]). L'union indiquée par le maqqef est généralement plus étroite que celle indiquée par un accent conjonctif.

Le maqqef peut unir deux, trois et même quatre mots, p. ex. אֶת־כָּל־אֲשֶׁר־לוֹ Gn 25, 5.

L'emploi du maqqef n'a pas de règles bien fixes. *b*

On l'emploie surtout après les monosyllabes. Ainsi, parmi les noms on a presque toujours avec maqqef בֶּן־ « fils », généralement בַּת־ « fille ». Par contre on a rarement avec maqqef אֵם « mère », שֵׁם et שֵׁם « nom », jamais אָב (état cst. אֲבִי) « père ». A l'état cst. כָּל־ est plus fréquent que כֹּל « tout ».

Les particules suivantes ont presque toujours le maqqef : אַל־ « ne », אֶל־ « vers », אִם־ « si », מִן־ « de », פֶּן־ « de peur que », עַד־ « jusque », עַל־ « sur » עִם־ « avec ». Les deux particules אֵת, dont l'une est la préposition « avec » et l'autre l'exposant de l'accusatif, se trouvent souvent avec maqqef אֶת־ et souvent sans maqqef אֵת.

La particule ־נָא « de grâce » (§ 105 *c*) est presque toujours précédée du maqqef, et donc rend le mot précédent proclitique.

Le mot qui précède le maqqef, devenant proclitique, tend à avoir une vocalisation plus brève. Ainsi שֵׁם (état abs. et cst.), כֹּל (état abs. et cst.) deviennent שֶׁם־, כָּל־ ; l'inf. קְטֹל devient קְטָל־ ; יָד « main » יַד־ ; מָה « quoi ? » מַה־. *c*

Le mot יָם « mer » (rac. ימם, יָמָּה § 93 *d*, pl. יַמִּים) a une particularité remarquable. Le qameṣ se maintient ([2]) dans יָם־, p. ex. יָם־כִּנֶּרֶת « mer de Génésareth », sauf dans יַם־סוּף « mer des roseaux, mer Rouge ».

Remarque. Un nom à l'état absolu peut être suivi du maqqef, par ex. לְחָק־לְךָ « in statutum tibi » Ex 12, 24 (sans maqqef חֹק) ; גֵּר־יָתוֹם וְאַלְמָנָה « l'étranger, l'orphelin et la veuve » Dt 27, 19. De même, on peut avoir l'infinitif absolu, p. ex. הַכֵּר־פָּנִים *cognoscere faciem* Pr 28, 21 (cf. § 123 *b*). *d*

([1]) Comparer les proclitiques du grec, qui perdent leur accent en s'appuyant sur le mot suivant : ὁ, ἡ etc. ; ἐν, εἰς, οὐ etc.

([2]) Sous l'influence du מ ; cf. l'adjectif תָּם (rac. תמם), toujours avec qameṣ.

§ 14. Du meteg.

a Le *meteg* (מֶ֫תֶג *frein*), comme le nom l'indique, a pour but général de *freiner* la prononciation. C'est un petit trait perpendiculaire qu'on met à la gauche d'une voyelle pour assurer sa prononciation exacte, ou, négativement, pour empêcher une prononciatiou rapide et précipitée. Mais de même que les accents indiquent souvent la place du ton principal ou secondaire (§ 15 *d*), bien que ce ne soit pas leur but premier, de même le meteg indique souvent le ton secondaire ([1]). Dans certains cas aussi il se trouve indiquer la division syllabique.

Ni les manuscrits ni les grammairiens ne s'accordant sur l'usage du meteg, il suffira ici d'indiquer quelques exemples pratiques et les emplois les plus usuels ([2]).

b **Exemples** : Dans קָֽטְלָה *qå-ṭᵉ-lå(h)* « elle a tué » (§ *c* 1) le meteg indique qu'il ne faut pas prononcer le qameṣ bref comme dans קָטְלָה *qǫṭ-lå(h)* « tue », mais moyen. Par conséquent, ici le meteg se trouve indiquer aussi la division syllabique. De plus il indique un ton secondaire: *qå̀-ṭᵉ-lå(h)'*. — Dans וְקָֽטַלְתִּ֫י (§ 43 *a*), le meteg avertit de prononcer exactement le qameṣ ; il indique de plus le ton secondaire : *uᵉqå̀ṭạltī'* (§ *c* 2). De même dans אָֽנֹכִ֫י (§ 39 *a*). — Dans בָּֽתִּ֫ים *båt-tīm'* (§ *c* 5) le meteg invite à prononcer le qameṣ comme moyen, bien qu'il soit en syllabe fermée atone (§ 6 *l* 2).

c **Principaux emplois** : Le meteg se met :

1) à une voyelle moyenne ou longue suivie d'un shewa mobile et de la syllabe tonique, p. ex. קָֽטְלָה (voyelle moyenne), יִֽירְאוּ ou (*defective*) יִֽרְאוּ « ils craindront » (opposez יִרְאוּ *iir-'ū* « ils verront »). Ce meteg, on le voit, peut être discriminant.

2) à la voyelle de la 2ᵉ syllabe ouverte (ou semi-ouverte) avant le ton, p. ex. הָֽאָדָם, הָֽעַמִּים, וְקָֽטַלְתִּ֫י, הֶֽחָכָם (à la voyelle de la 3ᵉ syllabe ouverte avant le ton si la 2ᵉ syllabe est fermée, p. ex.

([1]) C'est probablement à raison de ce fait que le *meteg* est appelé par certains grammairiens *ga'ya* גַּעְיָה « mugissement, élévation de la voix ».

([2]) En dehors du texte biblique, on néglige souvent d'imprimer le meteg, sauf dans les cas où il est utile pour distinguer une forme. On le marquera notamment dans les cas où il sert à discriminer le ָ, p. ex. יַלְבִּֽשְׁךָ *il te revêtira*, (opp. יִקְטָלְךָ *il te tuera*, sans meteg).

הָאַרְבָּעִים) ([1]). De même à la voyelle de la 2e syllabe ouverte avant une voyelle ayant le meteg, p. ex. שְׁבֻעֹתֵיכֶם *šā`bū`ō`tēkem'*. — Exception : וּ « et » ne prend pas le meteg, p. ex. וּבָנִים ; probablement parce que cet *u* est bref ([2]). Dans cet emploi, le meteg, outre que, comme toujours, il protège la voyelle, indique un ton secondaire.

3) à la voyelle qui précède un ḥaṭef, par ex. יַעֲמֹד ; de même dans le cas où un ḥaṭef devient voyelle pleine, p. ex. יַעַמְדוּ (§ 22 *c*).

4) dans les verbes הָיָה « être », חָיָה « vivre », à la voyelle de la 1re syllabe fermée, pour en assurer la prononciation exacte p. ex: יִהְיֶה *jih-je(h)* « il sera » ; dans les formes וַיְהִי, וַיְחִי seulement devant maqqef ou quand elles ont l'accent *pashṭa*.

5) au qameṣ de בָּתִּים *bât-tîm* « maisons » pour empêcher d'abréger le qameṣ (§ *b*); de même dans la particule אָנָּה, אָנָּא : « ah ! de grâce » § 105 *c*.

6) au pataḥ de l'article devant une consonne ayant redoublement virtuel et shewa moyen, p. ex. הַמְכַסֶּה *hąm(m)ekąssę(h)* « celui qui cache » Lév 3, 3; excepté devant י, p. ex. הַיְלָדִים. De même au pataḥ de l'adverbe interrogatif הֲ, p. ex. הַמְכַסֶּה אֲנִי Gn 18, 17.

7) à une voyelle moyenne ou longue, devant maqqef, pour empêcher de l'abréger, p. ex. שָׁת־לִי Gn 4, 25 *šâṯ-lī* (non *šǫṯ-lī*) ; כָּל־ Ps 138, 21 (non כָּל־) ; אֶת־ Job 41, 26 (non אֶת־).

§ 15. **Des accents** ([3]).

a Tout mot hébreu, quand il n'est pas proclitique, a une voyelle **tonique** ou accentuée, c'est-à-dire prononcée en élevant et surtout en forçant le voix. Quand un mot est un peu long, il peut avoir, de

---

([1]) On peut formuler une règle pratique générale (englobant aussi 1 et 2): On met le meteg à la voyelle de la première syllabe ouverte (ou considérée ici comme ouverte) séparée du ton au moins par un shewa mobile, p. ex. אֹרְחֹתָיו, הֲלִיכוֹתָיו, מוֹאֲבִיָּה.

([2]) Chez les poètes du moyen-âge וּ est bref; cf. LUZZATTO, *Grammatica ebraica*, (1853), p. 584. De même on écrit p. ex. וּבְנֵי sans meteg, contrairement à 1 ; mais on écrit, avec meteg, p. ex. וְזָהָב § 9 *d* 4.

([3]) Pour éviter des confusions, on réserve ici le mot *accents* aux signes graphiques (et aux neumes exprimés par ces signes), qui généralement indiquent la place du ton ; et on appelle *ton* l'élévation et l'effort de la voix, bien

plus, un ton secondaire, et même deux s'il est très long, comme p. ex. שְׁבֻעֹתֵיכֶם (cf. § 14 *c* 2) où le ton secondaire est indiqué par le meteg. La place du ton, principal ou secondaire, est généralement indiquée par des signes nommés **accents** (טְעָמִים littéralement « goûts » ou נְגִינוֹת « mélodies »).

b Dans l'état de l'hébreu enregistré par les Naqdanim, le ton principal ne se trouve plus que sur la dernière (ce qui est le cas de beaucoup le plus fréquent) ou sur l'avant-dernière syllabe. Le ton hébreu, dans son évolution, tend vers la fin du mot. Le ton sur l'avant-dernière syllabe s'appelle מִלְעֵיל *milᵉᶜel* (de l'aram. מִן + לְ + עֵיל = *desuper, en haut* du mot); le ton sur la dernière syllabe s'appelle מִלְרַע *milᵉraᶜ* (de l'aram. מִן + לְ + אֲרַע, *par terre, deorsum, en bas* du mot).

Dans cette grammaire le ton est indiqué par le signe conventionnel ֫ (en grande pause par l'atnaḥ ֑) p. ex. וַיָּ֫קָם *uạịịâ'-qọm* (mileᶜel), וַיָּקֹ֑ם *uạịịâqọm'* (mileraᶜ, en grande pause) (¹).

Sur les règles relatives à la place du ton, cf. § 31.

c La place du ton est très importante; elle est parfois discriminante. Opposer p. ex. : בָּ֫נוּ « ils bâtirent » de בָּנָה et בָּ֫נוּ « en nous », קָ֫מָה « elle se leva » et קָמָ֫ה « se levant » (participe féminin) § 80 *j*, וְקָטַ֫לְתִּי « et j'ai tué » et וְקָטַלְתִּ֫י « et je tuerai » (avec le waw inversif), ק֫וּמִי « lève-toi » fém. et קוּמִ֫י « mon lever », תַּ֫מָּה « elle est parfaite » et תַּמָּ֫ה « parfaite ».

d Notre Bible hébraïque a deux systèmes d'accents: 1) le système ordinaire ou prosaïque, employé dans 21 livres; 2) le système des 3 livres poétiques אִיּוֹב Job, מִשְׁלֵי Proverbes, et תְּהִלִּים Psaumes (mot mnémonique אֱמֶת « vérité »).

e L'accentuation suppose le texte biblique préalablement divisé en **versets** (פְּסוּקִים). Bien qu'on ait visé à une certaine égalité dans

---

que le ton en hébreu, à la différence du ton en grec et en latin anciens, soit plutôt une augmentation de force, l'élévation étant un élément secondaire, comme dans le grec moderne, le latin populaire, l'allemand, l'anglais, l'italien, etc. Que l'accent de l'hébreu soit surtout un accent d'intensité ou de force, cela ressort de ses effets sur la vocalisation.

(¹) L'accent *milera*ᶜ étant de beaucoup le plus fréquent, on omet généralement, par économie, de l'indiquer, p. ex. בָּנוּ est censé représenter בָּנ֫וּ.

la longueur des versets, quelques-uns sont fort courts (mais pas moins de trois mots). La division en versets ne s'accorde pas toujours avec la logique ; ainsi parfois l'apodose est séparée de sa protase pour éviter un verset trop long (Dt 19, 16-17 ; 1 R 3, 11-12 ; 21, 20-21 ; Ruth 1, 12-13).

L'origine des accents est obscure. Leur but principal est de régler la modulation ou récitation musicale de la Bible. Les accents sont principalement des *neumes* ou groupes de notes. Certains de ces neumes ayant un caractère *pausal* (§ 32), il se trouve que les signes indiquant ces neumes, marquent les *césures* ou coupes de la phrase. Enfin les signes du neume (pausal ou non) étant généralement placés sur la syllabe tonique du mot, il se trouve que les accents marquent ordinairement la place du ton.

Les accents qui indiquent les césures (pauses majeures, moyennes, mineures) sont appelés *disjonctifs ;* ils séparent en effet un mot du mot suivant, comme font nos signes de ponctuation (. ; ,). Les autres accents, au contraire, unissent le mot au mot suivant et sont appelés *conjonctifs*.

Les quelques accents (disjonctifs ou conjonctifs) qui ne se mettent pas sur la syllabe tonique sont ou *prépositifs* c.-à-d. mis tout à l'avant du mot, ou *postpositifs* c.-à-d. mis tout à la fin du mot. Par opposition aux accents *prépositifs* et *postpositifs*, les accents qui se mettent *sur* la syllabe tonique peuvent être appelés *impositifs*. Certains manuscrits répètent l'accent prépositif ou postpositif sur la syllabe tonique ; dans les éditions ordinaires cela n'a lieu que pour l'accent postpositif (disjonctif, cf. § *g* : A 8 *a*) *pashṭa* qu'on répète si le ton est mileʿel, p. ex. הַמַּ֙יִם֙ « les eaux » Gn 1, 7 (L'accent étant postpositif s'écrit sur la dernière lettre du mot ; on a ici répété *pashṭa* sur la syllabe tonique *ma ; hạmmạ'ỵim*) (¹). Pour les mots ayant un accent prépositif ou postpositif autre que pashṭa, le ton ne peut être connu que par la grammaire.

(¹) Quand un mot milera' a pashṭa, le signe ֙ étant à l'extrémité du mot, p. ex. לָאוֹר֙ Gn 1, 5, ne peut pas se confondre avec l'accent conjonctif impositif azla (§ *g* : A 18) graphiquement semblable, p. ex. וְר֨וּחַ 1 R 18, 12.

g A. Accents du système ordinaire (des 21 livres)

Accents disjonctifs.

1 — *silluq* (opp. le *meteg* § 14), au dernier mot du verset, avant le (׃) *sōf pâsūq* « fin du verset », Gn 1, 1 הָאָֽרֶץ׃.

2 — *atnaḥ*, au milieu du verset, Gn 1, 1 אֱלֹהִ֑ים.

3 *a* **postp.** — *segoltâ*, à la 4e ou 5e césure avant l'*atnaḥ*, Gn 1, 7 הָרָקִ֒יעַ.

3 *b* ׀— *grand shalshelet* (avec trait vertical à gauche), très rare (7 f.) pour *segoltâ*, en tête de la phrase, Gn 19, 16 וַיִּתְמַהְמָ֓הּ ׀.

4 *a* — *zâqef qâṭon*, Gn 1, 14 הַשָּׁמַ֔יִם.

4 *b* — *zâqef gâdōl*, au lieu de *zâqef qâṭon* si l'accent qui précède n'est pas conjonctif, Gn 1, 14 לְהַבְדִּ֕יל.

5 — *tifḥâ* (ou *ṭarḥâ*) Gn 1, 1 בְּרֵאשִׁ֖ית ; parfois à la place de l'*atnaḥ*, surtout dans versets courts, Gn 3, 21 ע֖וֹר (comparer *meayyelâ* conjonctif n° 21).

6 — *rebīac*, Gn 1, 2 וְהָאָ֗רֶץ.

7 **postp.** — *zarqâ*, Gn 1, 7 אֱלֹהִ֘ים.

8 *a* **postp.** — *pashṭâ*, Gn 1, 5 לָאוֹר֙ (cf. § *f*) (opposer le conjonctif *azlâ* n° 18).

8 *b* **prép.** — *yetīb* (opp. le conjonctif *mehuppâk* n° 15 qui n'est pas prépositif), au lieu de *pashṭâ*, dans mots monosyllabes ou ayant le ton sur la 1re syllabe, si l'accent qui précède n'est pas conjonctif, Gn 1, 11 עֵ֚שֶׂב.

9 — *tebīr*, Gn 1, 8 אֱלֹהִ֛ים.

10 *a* — *gęręsh*, Gn 1, 9 הַמַּ֜יִם.

10 *b* — *gerâshayim* (ou *gereshayim*), *gęręsh double*, rare (16 fois) pour *gęręsh*, si le ton est sur la dernière syllabe et si l'accent conj. *azlâ* (n° 18) ne précède pas, Gn 1, 11 פְּרִ֞י.

11 *a* — *pâzer*, Gn 1, 21 הָֽרֹמֶ֡שֶׂת.

11 *b* — *pâzer gâdōl* ou *qarnē fârâ* « cornes de vache », rare (16 f.) Esth 7, 9 הָמָ֟ן.

12 **prép.** — *telīshâ gedōlâ*, Zach 4, 5 וַ֠יַּעַן (opp. le conjonctif *telīshâ qetannâ* n° 19).

13 | *l^egarmeh* « pour lui-même »: c'est l'accent conj. *munaḥ*, n° 14, avec trait vertical à gauche, Is 39, 2 ׀ וְאֵת.

Accents conjonctifs.

14 *munaḥ* (opp. le disjonctif *l^e garmeh* n° 13), Gn 1, 1 בָּרָא.

15 *m^e huppåk* (opp. le disjonctif *ye tīb* prép. n° 8 *b*), Gn 1, 7 בֵּין.

16 *a* *mēr^e kå*, Gn 1, 1 אֵת.

16 *b* *mēr^e kå k^e fūlå*, *mēr^e kå double*, Gn 27, 25 לוֹ.

17 *dargå*, Gn 1, 4 וַיַּרְא.

18 *azlå*, 1 R 18, 12 וְרוּחַ; se nomme aussi *qadmå*, quand il est associé au disjonctif *gęręsh*, Gn 1, 9 יִקָּווּ הַמַּיִם (opp. le disjonctif *pashṭå* postpositif n° 8 *a*).

19 **postp.** *t^e līshå q^e tannå*, Gn 1, 29 הִנֵּה (opposer le disjonctif *t^e lishå g^e dǫlå* prépositif n° 12).

20 *galgal* « disque » ou *yęraḥ* « lune », rare (16 fois) comme *påzer gådǫl* (n° 11 *b* auquel il est associé), Esth 7, 9 עָשָׂה.

21 *m^e ayy^e lå*: c'est le *tifḥå* (n° 5) employé pour indiquer le ton secondaire dans des mots ou groupes qui ont *silluq* (n° 1) ou *atnaḥ* (n° 2), Nb 28, 26 בְּשָׁבֻעֹתֵיכֶם, Gn 8, 18 וַיֵּצֵא־נֹחַ.

B. **Accents du système poétique** (des 3 livres אמת § *d*) *h*

Accents disjonctifs.

1 *silluq* (cf. A 1 dans le tableau des accents du système ordinaire).

2 *ʿǫlęh w^e yǫręd* « montant et descendant », plus fort que l'*atnaḥ*.

3 *atnaḥ* (cf. A 2), moins fort que *ʿǫlęh w^e yǫręd*.

4 *rebīa^e gådǫl* (cf. A 6).

5 *rebīa^e mugråsh*, c.-à-d. *rebīa^e* avec *gęręsh* (cf. A 10 *a*).

6 | *grand shalshelet* (opp. 19 et cf. A 3 *b*).

7 **postp.** *ṣinnǫr* (*zarqå*, cf. A 7). (Le *ṣinnǫrit* (n° 20), qui a la même forme, se met sur une syllabe ouverte devant *mēr^e kå* (n° 12) ou *m^e huppåk* (n° 17)).

8 *rebīa^e qåṭǫn* devant *ʿǫlęh w^e yǫręd*.

9 **prép.** *d^e ḥī* ou *tifḥå prépositif* (cf. A 5) (opp. le conjonctif n° 15).

10 *påzer* (cf. A 11 *a*).

11 *a* | *m^e huppåk l^e garmeh*, c.-à-d. *m^e huppåk* (n° 17) avec trait vertical à gauche.

11 b — *azlå l^egarmeh,* c.-à-d. *azlå* (nº 18) avec trait vertical à gauche.

Accents conjonctifs.

12 — *mēr^ekå* (cf. A 16 *a*).
13 — *munaḥ* (cf. A 14).
14 — *ʿilluy* ou *munaḥ supérieur.*
15 — *ṭarḥå* (opp. le disjonctif *d^eḥī* prépositif nº 9).
16 — *galgal* ou *yẹraḥ* (cf. A 20).
17 — *m^ehuppåḵ* (opp. nº 11 *a* et cf. A 15).
18 — *azlå* (opp. nº 11 *b* et cf. A 18).
19 — *petit shalshelet* (opp. nº 6).
[20 — *ṣinnōrit,* cf. nº 7].

i **Emploi usuel** des accents du système ordinaire. Le verset est terminé par le *silluq*, suivi du *sōf påsūq :* c'est la pause la plus grande. Le verset est divisé en deux moitiés, qui peuvent être très inégales, par l'*atnaḥ*. Puis chaque moitié, selon la longueur, est de nouveau subdivisée, et chaque partie encore subdivisée (dichotomie) par les accents suivants : *segoltå* —, *zaqef* —, *rebīaᶜ* —, dont la valeur décroissante apparaît graphiquement. De plus, les deux grands accents (*silluq* et *atnaḥ*) et les trois sous-diviseurs (*segoltå, zaqef, rebīaᶜ*) sont précédés chacun, s'il y a lieu, par un accent disjonctif faible, qui est comme son *précurseur :*

1 *silluq* — et 2 *atnaḥ* —	ont pour **précurseur**		5 — *tifḥå*
3 *segoltå* — [et *shalshelet* —]	»	»	7 — *zarqå* (ass. rares).
4 *zåqef* — —	»	»	8 *pašṭå*
			[*yeṭīb*]
[5 *tifḥå* —	»	»	9 — *t^ebīr*]
			10 — *gẹrẹsh*
			[— *g^eråshayim*]
6 *Rebīaᶜ* —	»	»	11 — *påzer*
			[— *påzer gådōl*]
			12 — *t^elishå g^edōlå*

j **Exemple :** Is 39, 2. Dans ce long verset, on a dû employer tous les accents disjonctifs, même le *segoltå.* Nous indiquons graphiquement l'importance relative des accents disjonctifs par un nombre propor-

tionné de traits verticaux : |||| pour *silluq* et pour *atnaḥ* qui lui est pratiquement égal, ||| pour *segoltå,* || pour *zaqef,* | pour *rebī*^{ac} ; l'accent *tifḥå* précurseur de *silluq* et d'*atnaḥ* est indiqué par ‖ , et tous les autres accents précurseurs, pratiquement égaux, par ¦ .

וַיִּשְׂמַח עֲלֵיהֶם ¦ חִזְקִיָּהוּ ||| וַיַּרְאֵם אֶת־בֵּית נְכֹתֹה ¦ אֶת־הַכֶּסֶף ¦ וְאֶת־
הַזָּהָב וְאֶת־הַבְּשָׂמִים ¦ וְאֵת | הַשֶּׁמֶן הַטּוֹב | וְאֵת ¦ כָּל־בֵּית כֵּלָיו || וְאֵת ¦
כָּל־אֲשֶׁר נִמְצָא ‖ בְּאוֹצְרֹתָיו |||| לֹא־הָיָה דָבָר | אֲשֶׁר לֹא־הֶרְאָם חִזְקִיָּהוּ ¦
בְּבֵיתוֹ ‖ וּבְכָל־מֶמְשַׁלְתּוֹ׃ ||||

Comme on le voit, le verset est divisé en deux moitiés très inégales, séparées par l'*atnaḥ* ֑ . La première moitié est subdivisée par le *segoltå* ֒ : la première partie, qui précède le *segoltå,* étant courte, n'est pas subdivisée ; au contraire la seconde partie, du *segoltå* à l'*atnaḥ,* est subdivisée par le *zåqef* ֔ en deux portions dont la première à son tour est subdivisée par le *rebī*^{ac} ֗ . La seconde moitié du verset, de l'*atnaḥ* au *silluq* ֽ , étant assez courte, n'est subdivisée qu'une fois, par *rebī*^{ac} ֗ . De plus, devant l'*atnaḥ* et le *silluq* on a le précurseur *tifḥå* ֖ lequel a lui-même le précurseur *t*^{e}*bīr* ֛ . De même *segoltå* a son précurseur *zarqå* ֮ , *zåqef* a son précurseur *pashṭå* ֙ ; le premier *rebī*^{ac} a pour précurseurs *påzer* ֡ , *t*^{e}*lishå g*^{e}*dōlå* ֠ , *gęręsh* ֜ . Le choix des différents accents disjonctifs, ainsi que des accents conjonctifs qui les précèdent, est réglé par des lois logiques et syntaxiques ; beaucoup d'anomalies ont une cause musicale.

k La connaissance des accents est parfois importante pour la grammaire et aussi pour le sens. Ainsi dans le verset cité le בּ de בְּאוֹצְרֹתָיו n'est pas *rafé,* parce que la voyelle qui précède est séparée du בּ par un accent disjonctif, Dans Ruth 2, 14 l'accentuation invite à couper ainsi : « Et Boᶜaz lui dit au moment du repas : Approche ici... » et non : « Et Boᶜaz lui dit : Au moment du repas, approche ici... ».

Dans Is 40, 3 קוֹל קוֹרֵא בַּמִּדְבָּר l'accentuation invite à couper : « Vox clamantis : In deserto... », d'après la loi : de deux accents semblables, le premier est toujours le plus fort (cf. Delitzsch in *h. l.*). Cette loi apparaît bien dans Ruth 3, 9 où le premier *zåqef* a produit la vocalisation pausale אֲמָתֶךָ, mais non le second *zåqef* (אֲמָתְךָ).

l Pour la connaissance empirique du ton, les accents sont fort utiles, puisque tous les accents qui ne sont pas prépositifs ou postpositifs

indiquent directement la place du ton, et que le postpositif *pashṭâ* l'indique indirectement (§ *f*). Le lecteur du texte sacré devra donc, dès le début, mettre le ton dans tous les cas où les accents l'indiquent. En pratique il convient de marquer fortement le ton *mileᶜel,* et légèrement le ton *mileraᶜ*.

m Le *påseq* (פָּסֵק participe araméen: *séparant*) est un trait vertical mis à gauche d'un mot. Ce signe est matériellement semblable au trait vertical de certains accents (*lᵉgarmeh, grand shalshelet*). Le paseq a été introduit à une époque tardive et d'une manière assez peu cohérente, de sorte que son emploi n'est pas bien clair. Dans la plupart des 480 paseq environ de nos éditions (¹), ce signe a pour but d'empêcher d'unir deux mots, dans des circonstances déterminées, p. ex. quand la même consonne finit et commence un mot, comme dans Jér 51, 37 בָּבֶל | לְגַלִּים | מְעוֹן־. Mais de nombreux paseq ne semblent pas avoir ce rôle de séparateur, et plusieurs conjectures, plus ou moins vraisemblables, ont été proposées pour expliquer leur présence: le paseq serait un signe critique; il indiquerait une ancienne abréviation; il indiquerait l'insertion d'une petite glose; etc.

n Sur les accents les deux livres fondamentaux sont W. WICKES, *On the Accentuation of the Three so-called Poetical Books of the Old Testament* (1881) et *On the Accentuation of the Twenty-one so-called Prose Books of the Old Testament* (1887). Consulter aussi l'article *Accents* de MAX L. MARGOLIS dans la *Jewish Encyclopedia*; J. DERENBOURG, *Quelques observations sur l'accentuation (Journal Asiatique* 1870, t. 2, pp. 519-528); P. KAHLE, *Zur Geschichte der hebr. Accente* (*Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 1901, pp. 167-194).

§ 16. **Du texte massorétique et de la massore.**

a Le texte de nos éditions du texte hébreu, avec toutes ses particularités, est appelé communément texte *massorétique* (²). En réalité certaines particularités de notre texte sont antérieures aux massorètes;

(¹) La liste dans WICKES, *Accentuation of Prose Books* (cf. § *n*), pp. 120 sqq.

(²) *Massore* répond à la forme récente מַסֹּרָה ou מָסוֹרָה pour מַסֹּרֶת *tradition*, du néo-hébreu מָסַר *tradere*. Le mot n'a rien de commun avec מַסֹּרֶת d'Ez. 20, 37† « lien » pour מַאְסֹרֶת.

d'autres leurs sont postérieures. Le travail des massorètes est postérieur à celui des *Naqdanim* et le suppose. Les massorètes accomplirent leur œuvre du VIII[e] au X[e] siècle ; le texte reçu est généralement celui de Ben Asher (X[e] siècle), qui a été préféré à celui de son rival Ben Naftali.

Divisions du texte. Au point de vue grammatical, la division *b*
importante est la division en *versets* (פְּסוּקִים § 15 *e*). La division en *chapitres*, introduite par les chrétiens dans la Vulgate, au XIII[e] siècle, a été reçue par les Juifs (פֶּרֶק ou קַפִּיטוּלִי). C'est Rabbi Nathan qui s'en est servi le premier, pour sa Concordance, vers 1440.

Le Pentateuque, en vue de la lecture dans la synagogue, est *c*
divisé en 54 *sections* (פָּרָשָׁה). Une section est dite *ouverte* (פְּתוּחָה) quand la section suivante doit être écrite à la ligne suivante ; elle est dite *fermée* (סְתוּמָה) dans le cas contraire. Ces *grandes sections* sont indiquées par פפפ (p. ex. Ex 30, 11) ou ססס (p. ex. Ex 38, 21). Elles sont subdivisées en *petites sections* indiquées par פ ou ס (p. ex. Gn 1, 6 ; 3, 16).

Les observations de toute sorte compilées par les massorètes se *d*
trouvent soit en marge de chaque page (*Masora marginalis*), soit à la fin de chaque livre ou de toute la Bible (*Masora finalis*). Les éditions ordinaires n'en donnent que des extraits. Nous donnons ici les termes les plus usuels de la massore. (Voir Hyvernat, *Petite introduction à l'étude de la Massore,* dans *Revue Biblique* 1902, 551-61 ; 1903, 529-49 ; 1904, 521-46 ; 1905, 203-34) ; Stier und Theile, *Polyglotten Bibel* (appendices à chaque volume). Les mots de cette terminologie technique appartiennent au néo-hébreu ou à l'araméen ; ils sont souvent écrits en abrégé.

אוֹת *lettre ;* אֶלָּא *excepté, si ce n'est ;* אֶמְצַע *milieu ;* אס״ף = אַתְנָח סוֹף פָּסוּק p. ex. Ez 17, 15 קמץ בלא אס״ף c.-à-d. « on a qameṣ bien qu'il n'y ait pas d'*atnaḥ* ou de *sōf pasuq* ».

ב׳ (comme signe numérique) *deux,* p. ex. ב׳ טְעָמִים *deux accents ;* בָּתַר *après.*

דָּגֵשׁ, f. דְּגִישָׁה *qui a un dagesh* (ou *un mappiq*) ; דַּף *feuille, page.*

זְעֵיר, f. זְעֵירָא *petit.*

חוֹל *profane ;* חוּץ *hors de ;* חָסֵר *deficiens, defectivus* (cf. § 7 *c*).

טַעַם *accent ;* יַתִּיר *abundans, de trop.*

כָּאן *ici;* כְּתִיב (§ *e*); ל׳ = לֵית (de לָא אִית) *il n'y a pas, non est.*

מָלֵא *plein; plene scriptus* (§ 7 *c*); מִקְרָא *l'Ecriture;* מִקְצָת *partie.*

נ״א = נוּסְחָא אַחֲרִינָא *autre exemplaire;* pl. נוּסְחָן אַחֲרִינָן *autres exemplaires;* נָח, f. נָחָה *quiescent* (non prononcé); נְקוּד *point:* נָקוּד *pointé.*

ס״א = סְפָרִים אֲחֵרִים *d'autres livres;* סְבִיר *conjecture;* סִימָן (σημεῖον) *symbole, mot mnémonique;* סְכוּם *compté, nombre;* סוֹף פָּסוּק *fin du verset.*

פִּסְקָא *séparation, intervalle* (Dans plusieurs cas indique une lacune).

ק׳ = קְרֵי (§ *e*); קוֹדם ou mieux קֹדֶם *avant;* קָמוּץ, f. קְמוּצָה *qui a un qameṣ;* קָמֵץ בְּזָקֵף (§ 32 *f*).

רַבָּתִי, רַבְּתָא *grande.*

תֵּיבָה *mot* (en tant que composé de lettres); תִּקּוּן *correction;* תְּרֵי *deux.*

e **Qeré-ketīb.** Les remarques massorétiques les plus importantes sont celles qui se rapportent au *qeré* et au *ketīb.* Le קְרֵי (participe passif araméen : *lectum* ou, ici, *legendum*) est la leçon qui, d'après les massorètes, doit être lue ; le כְּתִיב (participe passif araméen : *scriptum*) est la leçon qui ressort du texte consonantique. Le qeré est indiqué par un petit cercle au-dessus du mot, renvoyant à une note marginale où sont indiquées les consonnes à lire ; quant aux voyelles du qeré, ce sont celles du texte. Le ketīb est représenté uniquement par les consonnes du texte ; les voyelles ne sont pas indiquées : elles doivent être restituées d'après la forme du mot et le contexte. Ainsi dans Ruth 3, 3 on trouve וְשַׂמְתְּי et en marge ושמת ק׳ c.-à-d. le qeré est וְשַׂמְתְּ forme normale de le 2ᵉ p. f. ; le ketīb est וְשַׂמְתִּי forme archaïque. Quand un mot du texte ne doit pas être lu, on omet de le vocaliser et en note on écrit כתיב ולא קרי « écrit, mais non lu » p. ex. Ruth 3, 12 אם. Inversement, si un mot doit être ajouté dans la lecture, on écrit, dans le texte, les voyelles de ce mot, et on indique les consonnes en note, p. ex. dans Ruth 3, 17 on trouve _ _ אָמַר et en note אלי קרי ולא כתיב c.-à-d. « אֵלַי doit être lu, bien qu'il ne soit pas écrit ».

Le *qeré-ketīb* se rapporte toujours au texte consonantique ; il représente deux variantes du texte consonantique. Très souvent le qeré donne une leçon préférable en soi à celle du ketīb ; mais il y a des cas où le ketīb est aussi bon ou même préférable. C'est que le

qeré ne prétend pas toujours donner la leçon meilleure en soi, mais meilleure d'après les manuscrits. Souvent le ketīb conserve des formes archaïques.

Qeré perpétuel. Pour quelques mots fréquents, qui doivent être lus autrement que ne l'indique le texte consonantique, on a, par économie, omis la note marginale indiquant les consonnes du qeré. Voici ces mots :

1) Le nom divin יְהוָה : le qeré est אֲדֹנָי « le Seigneur », le ketīb est probablement ([1]) יַהְוֶה (d'après des témoignages anciens). [On remarquera que dans יְהוָה on a étrangement shewa simple au lieu du ḥaṭef pataḥ de אֲדֹנָי]. Si le nom יהוה est déjà précédé du mot אֲדֹנָי, on écrit יֱהוִה : le qeré est אֱלֹהִים. Naturellement la vocalisation des particules etc. devant יְהוָה suppose la prononciation du qeré אֲדֹנָי: ainsi la préposition מִן devient מֵ' devant la gutturale: מֵיְהוָה = מֵאֲדֹנָי (§ 103 *d*). De même, par ex., au lieu de לָ֫מָּה on dit לָ֫מָּה יְהוָה, à savoir לָ֫מָּה אֲדֹנָי (§ 37 *d*).

2) Le pronom de la 3ᵉ p. sg. f. הִוא dans le Pentateuque : le qeré est הִיא, le ketīb הוא (§ 39 *c*).

3) Le substantif féminin נַעֲרָ *fille* dans le Pentateuque (au lieu du normal נַעֲרָה qu'on a seulement Dt 22, 19). C'est probablement une bizarrerie graphique (comme הִוא) : elle ne se trouve pas dans le Pentateuque samaritain. Il semble peu probable que נַ֫עַר ait été employé au sens de *fille*, car on attendrait au pluriel נְעָרִים ; or on a נְעָרוֹת (cf. Gn 24, 61 ; Ex 2, 5).

4) Pour יְרוּשָׁלַ֫ם le qeré est יְרוּשָׁלַ֫יִם, le ketīb יְרוּשָׁלֵם *Jérusalem*.

5) Le nom propre *Yiśśåkår* est écrit יִשָּׂשכָר pour qu'on prononce יִשָּׂכָר (Gn 30, 18 etc.).

6) Pour שְׁנַיִם, שְׁתַּיִם *deux* cf. § 100 *c* et *g*.

Lectiones mixtae. Certaines formes ont une vocalisation étrange *g* qui fait supposer que les vocalisateurs ont voulu par là indiquer deux vocalisations possibles ([2]). Ainsi la vocalisation de יִרַדֹּף Ps 7, 6 indique

---

([1]) Dans nos traductions, au lieu de la forme (hypothétique) *Yạhwẹh*, nous avons employé la forme *Jéhovah* (d'après יְהוָה lu à tort *i̯ᵉhō̦u̯åh*) qui est la forme littéraire et usuelle du français.

([2]) Cf. Kautzsch, *Hebr. Gramm*, 27ᵉ éd. (p. V ; cette observation importante a disparu dans la 28ᵉ éd.); König, 1, p. 160; Bergsträsser, § 4 *b*.

qu'on peut lire soit le qal יִרְדֹּף soit le piel יְרַדֵּף. Cette hypothèse des *lectiones mixtae* permet d'expliquer d'une façon plausible certaines formes dont la vocalisation est, autrement, injustifiable ([1]).

h Il reste à signaler quelques **menues particularités** de notre texte massorétique, dont la signification n'est pas toujours claire, et qui du reste sont en partie négligées par les éditeurs.

1) Les *points extraordinaires* mis sur certaines consonnes, p. ex. Gn 16, 5 sur le yod postérieur de וּבֵינֶיךָ, ou sur des mots entiers, par ex. Gn 33, 4. Ces points semblent toujours demander une suppression.

2) Les *lettres majuscules,* p. ex. Gen. 1, 1 ; Cant 1, 1 ; Lev 11, 42 (ו indiquant le milieu du Pentateuque), et *minuscules,* p. ex. Gen 2, 4.

3) Les *lettres suspendues,* p. ex. Jug 18, 30 ; Ps 80, 14 (ע indiquant le milieu du Psautier).

4) Enfin certaines lettres écrites d'une façon anormale pour quelque raison subtile.

[PHONÉTIQUE]

§ 17. Changements dans les consonnes.

a **Consonne ajoutée** au commencement du mot : *Alef prosthétique.* Un alef initial (en réalité non prononcé) avec sa voyelle est ajouté quelquefois pour faciliter la prononciation, p. ex. אֶתְמוֹל *hier* (5 fois) à côté de תְּמוֹל (23 f.), אֶזְרוֹעַ *bras* (2 f.) à côté de l'usuel זְרוֹעַ ([2]). On observe le même phénomène phonétique dans nos langues, p. ex. en latin vulgaire *iscientia, istare, estatio, Estephanus ;* fr. *esprit, espérer.* Très rarement on a alef formant demi-syllabe ouverte, p. ex. אֲבַטִּחִים *melons* (ar. *biṭṭīḫ* بطّيخ) cf. § 88 L *a*.

b **Métathèse de consonne.** Dans la conjugaison *hitpael,* le ת permute avec une première sifflante, p. ex. **hit-šạmmẹr* > הִשְׁתַּמֵּר *se garder.* On évite ainsi les groupes *ts, tš, tṣ* qui répugnaient déjà au sémitique commun (cf. § 53 *e*).

([1]) Cf. § 75 *g* תְּהַלֵּךְ, § 89 *j* וְיֹלַדְתְּ, § 91 *b* כְּפָרִים.

([2]) La voyelle initiale *ẹ* a été adoptée probablement parce que *ẹ* était senti comme la voyelle la plus faible, en cette position ; cf. § 9 *c* ֱ comme *ḥaṭef* très faible ; § 21 *i* ֱ plus faible que ֲ ; § 68 *a* N.

Au point de vue lexicographique, on peut observer quelquefois la métathèse, p. ex. à côté de l'usuel כֶּ֫בֶשׂ *agneau* (107 f.) et de כִּבְשָׂה *agnelle* (8 f.) on a כֶּ֫שֶׂב (13 f.) et כִּשְׂבָּה (1 f.); à côté de שִׂמְלָה *manteau* (30 f.) on a שַׂלְמָה (16 f.).

Chute de consonne. Le phénomène est fréquent en hébreu, soit au commencement du mot (*aphérèse*), soit à l'intérieur (*syncope*), soit à la fin (*apocope*). Les consonnes qui peuvent tomber sont surtout les deux consonnes vocaliques ו et י, les deux gutturales faibles א et ה, le נ (qui en hébreu tend à l'assimilation), rarement le ל. *c*

Aphérèse. Une consonne initiale ו, י, נ, ל, א sans voyelle pleine peut tomber: p. ex. dans les verbes פ״י impér. שֵׁב; dans les verbes פ״נ impér. גַּשׁ; dans le verbe לָקַח *prendre,* impér. קַח; au lieu de l'usuel אֲנַ֫חְנוּ *nous* on a 6 fois נַ֫חְנוּ. *d*

Syncope. Le ה est ordinairement syncopé dans les conjugaisons causatives au futur et au participe, p. ex. יַקְטִיל pour יְהַקְטִיל* (§ 54 *a*). Le ה de l'article est syncopé après les prépositions בְּ, כְּ, לְ, p. ex. לַמֶּ֫לֶךְ pour לְהַמֶּ֫לֶךְ* (§ 35 *e*). *e*

L'א est assez souvent syncopé, mais reste généralement écrit, p. ex. לִקְרַאת *in occursum* pour לִקְרָאת*; מוּם *tache* pour מְאוּם* (2 f. מאום).

Apocope. L'apocope est fréquente dans les formes verbales et nominales des racines ל״ה, p. ex. וַיַּ֫עַן *et il répondit* (rac. ענה) pour וַיַּעֲנֶה (1 f.); לְמַ֫עַן *à cause de* pour לְמַעֲנֶה*. *f*

Assimilation. La consonne נ dépourvue de voyelle tend à s'assimiler à la consonne suivante, laquelle est alors redoublée, p. ex. le נ de la préposition מִן; ainsi מִן + שָׁם > מִשָּׁם *de là,* מִן + זֶה > מִזֶּה *de celui-ci, d'ici.* Le phénomène est ordinaire dans les formes verbales et nominales de racines פ״נ, p. ex. יִגַּשׁ* pour יִנְגַּשׁ* de נגשׁ (pour le détail, cf. § 72) (1). *g*

L'assimilation n'a pas lieu dans les verbes à 3ᵉ radicale נ, p. ex. שָׁכַ֫נְתָּ *tu as habité;* exception נָתַ֫תָּה *tu as donné* (sans doute à cause du premier נ).

Le ת de la préformante הִתְ s'assimile à une dentale suivante,

---

(1) Pour עֵז *chèvre* la racine ענז, qui n'apparaît pas en hébreu, ne peut être induite que de la comparaison avec les langues apparentées, p. ex. ar. *ʿanz* عَنْز; cf. § 96 A *o*.

p. ex. **mitdabber* > מְדַבֵּר; **hittammā'* > הִטַּמָּא. Il s'assimile partiellement à l'emphatique צ, c.-à-d. devient *ṭ* emphatique, p. ex. **hitṣaddeq* devient (avec métathèse, § *b*) הִצְטַדֵּק (cf. § 53 *e*).

Le ל est assimilé dans le verbe לָקַח, p. ex יִקַּח (§ 72 *j*).

Le ד est assimilé dans אַחַת *une*, de *'aḥadt* (§ 100 *b*).

§ 18. Redoublement des consonnes.

a **Redoublement** ou **allongement** des consonnes. Bien que les différences du temps employé à prononcer une consonne soient beaucoup moins sensibles que pour les voyelles, on peut facilement distinguer au moins deux quantités d'une consonne. Quand on prolonge une consonne, l'implosion et l'explosion sont séparées par un intervalle sensible, et l'on a l'impression d'une consonne double ([1]). On transcrit généralement une consonne longue ou redoublée en répétant la lettre, p. ex. אַפּוֹ *'ap-pō*, ce qui a l'inconvénient de laisser croire que la consonne est répétée, alors qu'il y a en réalité consonne unique. Le signe logique de la consonne longue serait celui de la voyelle longue, p. ex. *'apō* ([2]).

b Outre ce redoublement proprement dit, indiqué par le dagesh fort, il y a en hébreu un redoublement dit **virtuel**, qui serait mieux appelé *semi-redoublement* ou redoublement *faible* ([3]), p. ex. dans שִׁחֵת *il a corrompu* (piel de שׁחת). הַיְלָדִים *les enfants*. Das ces exemples la forme demanderait le redoublement : * *šiḥ-ḥeṭ*, * *hai-yelādīm*. En fait, le redoublement proprement dit n'a pas lieu, mais la voyelle est celle qu'on aurait s'il avait lieu, à savoir une voyelle de syllabe aiguë. Généralement on suppose que le redoublement a existé autrefois et a amené la voyelle de syllabe aiguë ; puis le redoublement aurait cessé, mais la voyelle de syllabe aiguë serait restée, bien que la syllabe soit maintenant ouverte. Dans cette explication le redoublement est actuellement nul, mais sa *vertu* demeure. Mais si le redoublement est actuellement nul, on devrait actuellement avoir une voyelle de syllabe

(1) Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, p. 993 ; Passy, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes*², § 144 sqq.

(2) Dans cette grammaire le signe *p* exprime le *p* spirant (= *f*), § 5 *o*.

(3) Cf. Gismondi, *Linguae hebraicae grammatica*², § 16 « mitior reduplicatio ».

ouverte, p. ex. שִׁחֵת * (¹). Si donc la voyelle de syllabe aiguë demeure, c'est qu'il y a en réalité un certain redoublement, une certaine prolongation de la consonne (²). Cette raison est encore plus forte dans le cas du redoublement virtuel spontané d'une gutturale (par ex. אַחִים, § 20 c) où l'on ne peut guère supposer un ancien redoublement réel (³). La consonne un peu prolongée n'est pas longue, car alors on aurait le dagesh; elle n'est pas brève, car alors la syllabe serait ouverte et l'on aurait une voyelle de syllabe ouverte; elle est donc moyenne. Il n'y a rien de bien étonnant à ce qu'une langue qui a une série de voyelles moyennes (ָ, ֵ, ֹ) ait aussi des consonnes moyennes, intermédiaires entre la longue et la brève. Pour indiquer graphiquement ce phénomène on pourrait transcrire, p. ex. *hạį̌ᵉlådīm* ou *hạyᵛᵉlådīm*.

Le **redoublement fort** (marqué par le dagesh fort) peut être *nécessaire* ou *euphonique* (§ h) (⁴). Le redoublement *nécessaire* se trouve dans les cas suivants : c

1) quand une consonne serait suivie *immédiatement* de la même consonne, p. ex. *nåtạn* + *nu* = נָתַנּוּ (entre les deux נ il n'y a aucun élément vocalique); *kårạt* + *ti* = כָּרַתִּי (§ 42 e).

2) quand il y a assimilation, p. ex. יִתֵּן pour *ịintẹn*.

3) quand le redoublement est demandé par la nature même de

(¹) Le raisonnement suppose qu'il y a un rapport étroit entre la voyelle et la syllabe (cf. § 28 a).

(²) Pour le cas d'une consonne finale, cf. § l.

(³) De l'araméen biblique, où le redoublement virtuel existe comme en hébreu, il ressort que ce redoublement n'était pas nul, mais était un semi-redoublement, une prolongation moyenne. En effet, ce redoublement virtuel, comme le redoublement fort, peut être résolu en *n* + consonne. De même que יַדַּע*, מַדַּע*, se résolvent en יִנְדַּע, מַנְדַּע, une forme comme לְהַעָלָה *pour faire entrer* (inf. hafel de עלל) peut se résoudre en לְהַנְעָלָה (Dan 4, 3).

(⁴) Ces termes anciens (*dagesh necessarium*, *dagesh euphonicum*), conservés ici, sont assez imparfaits : *nécessaire* ne s'oppose nullement ici à *facultatif*, et parmi les dagesh *nécessaires* tous (sauf le 3ᵉ, qui est organique) sont demandés par l'*euphonie*. — Dans certains manuscrits on trouve encore d'autres espèces de dagesh, d'invention postérieure, qu'on peut appeler *emphatiques* (cf. LUZZATTO, *Prolegomeni ad una grammatica della lingua ebraica* (1836), p. 197 sq.).

la forme: ainsi dans les formes intensives verbales קִטֵּל, קֻטַּל, הִתְקַטֵּל; dans les formes intensives nominales קַטָּל, קַטּוֹל, קַטִּיל etc.

4) dans le cas de redoublement *spontané* d'une consonne (non gutturale) (§ *d*).

d **Redoublement spontané** d'une consonne (non-gutturale). Ce redoublement est appelé *spontané* parce qu'il semble n'avoir pas de cause extrinsèque, comme le redoublement dû à l'assimilation, ni de cause intrinsèque comme le redoublement dans les formes intensives.

e Le redoublement spontané se trouve toujours pour la consonne non-finale qui suit une voyelle primitive brève *u* (à l'exception des gutturales et du ר). Ainsi un adjectif de la forme primitive **ʿagul* (h. עָגֹל) « rond » fait au fém. עֲגֻלָּה (non עֲגֹלָה*) (1), au pl. עֲגֻלִּים; de même אָדֹם « rouge », אֲדֻמָּה; עָמֹק « profond », עֲמֻקָּה. C'est ainsi que la forme passive du qal, qui est primitivement **qutal*, devient en hébreu קֻטַּל, forme qui se confond avec la forme intensive passive קֻטַּל (§ 58 *a*).

Si la consonne est une gutturale ou ר, elle ne peut être redoublée; alors *u* bref devient *ọ* moyen en syllabe ouverte, p. ex. **gabuh* (h. גָּבֹהַּ) « haut » fait au féminin גְּבֹהָה.

On voit qu'un *ọ* moyen ne peut se maintenir en syllabe ouverte, excepté devant gutturale ou ר. (Mais un *ọ* prolongé secondairement se maintient, par exemple יִקְטֹלוּ en pause, et même יִקְטֹלוּן en prépause, § 32 *d*) (2). Il ressort de ceci qu'un ֹ en syllabe ouverte devant une consonne non-gutturale est long, p. ex. קֹטֵל *qōṭẹl* (forme *qātil*); מְחֹלָה « danse » *mᵉḥōlå(h)*, de la rac. חול.

f Le redoublement spontané se trouve assez souvent après la voyelle *a*, p. ex. גָּמָל *chameau*, pl. גְּמַלִּים (3); עַקְרָב *scorpion*, pl. עַקְרַבִּים; שָׁפָן *gerboise*, pl. שְׁפַנִּים; plusieurs noms de la forme מַקְטֵל, par ex.

(1) Le nom phénicien de la ville étrusque de Caere (actuellement Cerveteri, à environ 50 kil. au N-O de Rome, au sud du lac de Bracciano) est transcrit Ἄγυλλα, l. Agylla (= *la ronde*). Le redoublement aurait donc existé également en phénicien.

(2) Certains adjectifs de la forme קָטוֹל, p. ex. גָּדוֹל « grand » sont originairement de la forme *qatul;* l'*ọ* a été allongé secondairement pour des causes particulières (cf. § 88 D *c*).

(3) *Camēlus* (κάμηλος) est parfois écrit, à une époque tardive, *camellus* (cf. ital. *cammello* avec deux redoublements spontanés !).

מַעֲמַקִּים *lieux profonds*, § 96 C *b*. Remarquer l'adjectif קָטָן *petit*, קְטַנִּים, קְטַנָּה; la forme parallèle קָטֹן n'a pas de féminin ni de pluriel (§ 99 *d*). On a le redoublement spontané dans les noms monosyllabes à voyelle finale, tels que הֲדַס *myrte*, pl. הֲדַסִּים; זְמַן* *temps*, pl. זְמַנִּים; אֲגַם *marais*, pl. אֲגַמִּים.

g Le redoublement spontané se trouve assez rarement après la voyelle *i*, p. ex. dans אִסָּר *obligation* (forme *qitāl*); avec suff. אֱסָרָהּ. Il se trouve après un *i* secondaire (provenent de *a*) dans la forme קִטָּלוֹן (de *qatalān*), p. ex. זִכָּרוֹן *souvenir*, cst. זִכְרוֹן (§ 88 M *b*).

Sur le redoublement spontané virtuel de la gutturale ח voir § 20 *c*.

h Parmi les redoublements **euphoniques**, on distingue notamment le redoublement (ou dagesh) **conjonctif** et le redoublement (ou dagesh) **dirimens ou séparant** (§ *k*). — Le dagesh conjonctif est causé par l'union étroite ou très étroite de deux mots. Il faut distinguer deux cas, le cas du *d*[e]*ḥīq* et le cas du *mẹrạḥīq* (§ *j*).

i *D*[e]*ḥīq* (aram. דְּחִיק) c.-à-d. *comprimé* (la voyelle est comme *pressée* entre les deux mots). Les conditions requises pour qu'il y ait *d*[e]*ḥīq* sont les suivantes :

1) La voyelle finale du premier mot doit être ou ֶ (en fait toujours avec la *mater lectionis* ה), ou ָ *å* après shewa mobile (en fait toujours avec ה).

2) Le ton du premier mot *serait* milera[c], mais il disparaît à cause de la liaison très étroite avec le mot suivant, laquelle est marquée par le maqqef ou, plus rarement, par un accent conjonctif.

3) Le ton du second mot doit être sur la première syllabe. Exemples: לְכָה־נָּא *l*[e]*kån-nå'* « viens donc » ; נַכֶּה־בּוֹ *nạkkẹb-bọ'* « nous le frapperons » (Nb 22, 6).

Dans les mots isolés, p. ex. לְכָה, נַכֶּה les voyelles ָ, ֶ sont moyennes; avec le d[e]ḥīq (en syllabe aiguë atone) elles deviennent brèves. Le qameṣ, en cette position, doit avoir une nuance ouverte *ọ*, comme l'*ẹ* qui reçoit le même traitement (cf. § 6 *j*). Le phénomène n'a pas lieu avec les voyelles fermées *ẹ* (1), *ọ*, et n'aurait pas lieu avec un *a* de nuance fermée (*ạ*).

---

(1) Ainsi on a toujours הִנֵּה־נָא (p. ex. Gn 19, 8), une fois הִנֶּה־נָּא 19, 2 (var.: accent conjonctif au lieu du maqqef). Cet exemple montre bien la répugnance au redoublement euphonique après la voyelle fermée *ẹ*.

Remarques 1) Avec זֶה le redoublement a lieu sans égard au ton, p. ex. וְזֶה־פִּרְיָהּ « et voici son fruit » Nb 13, 27 (le ton est sur la seconde syllabe). Ce cas ne rentre donc pas proprement ici.

2) Le cas de מַה־ (avec pataḥ) ne rentre pas ici ; cf. § 37 *c*.

3) Le détail des règles et des exceptions est compliqué ; cf. BAER, *De primarum vocabulorum literarum dagessatione,* dans son édition du *Liber Proverbiorum* (1880), pp. VII-XV. De même pour le *mẹrạḥīq*

j *Mẹrạḥīq* (abrégé de l'aram. אָתֵי מֵרָחִיק « venant de loin ») à savoir ton venant de loin (car le ton du premier mot est mileʿel). Les conditions requises pour qu'il y ait *mẹrạḥīq* sont les suivantes :

1) La voyelle finale du premier mot doit être ou ֶ (en fait toujours avec la *mater lectionis* ה), ou ָ *å* (ici avec ou sans ה).

2) Le ton du premier mot doit être mileʿel, soit par nature, soit par accident, à savoir par ascension du ton (en vertu de la loi *Nᵉsīgah*) (1). La liaison avec le mot suivant doit être étroite, mais non très étroite ; et même, généralement, il n'y a pas maqqef, mais simplement accent conjonctif.

3) Le ton du second mot doit être sur la première syllabe.

Exemples : חָפַצְתָּ בָּהּ *ḥåp̄ạ'ṣtåb-båh'* « tu l'aimes » Dt 21, 14 ; הָיְתָה לּוֹ « elle était à lui » 1 R 2, 15 (nesīgah) ; עֹשֶׂה פְּרִי « faisant du fruit » Gn 1, 11 (nesīgah) ; שָׁבִיתָ שֶּׁבִי « cepisti captivitatem » « tu as fait des captifs » Ps 68, 19 (שֶׁבִי forme pausale de שְׁבִי) ; לָמָּה זֶּה « pourquoi donc ? » (17 fois sans maqqef, 7 f. avec maqqef).

Les voyelles ֶ ָ atones sont brèves. Le qameṣ, en cette position, doit avoir une nuance ouverte, comme le segol (cf. § *i*).

Remarques 1) La différence principale entre ces deux cas du dagesh euphonique se trouve dans le ton du premier mot. Dans le cas du *dᵉḥīq* le ton *serait* milераʿ, mais il disparaît ; dans le cas du *mẹrạḥīq* il *est* ou *devient* mileʿel.

2) Le fait que le qameṣ en s'abrégeant garde ici sa couleur *ọ*, au lieu de devenir *ạ* (comme dans p. ex. עַם, עַמִּי ; מָה, מַה־) montre que le phénomène est d'origine secondaire (2).

---

(1) Cf. § 31 *c*. D'après cette loi, pour éviter le contact de deux tons, le premier remonte.

(2) Un phénomène analogue au redoublement euphonique de l'hébreu peut se constater dans nombre de langues, p. ex. en arabe vulgaire de Syrie :

Dagesh dirimens ou séparant. Ce dagesh euphonique se trouve quelquefois dans une consonne à l'intérieur du mot. Le redoublement, avec le shewa mobile qui en résulte, produit comme une *séparation* entre les syllabes. Ainsi, au lieu de עִנְבֵי* *ʿinᵉḇē* (avec shewa moyen), qui serait la forme attendue pour le pl. cst. de עֵנָב *raisin*, on trouve עִנְּבֵי *ʿin-nᵉ-ḇē* (avec shewa mobile) Lév 25, 5; Dt 32, 32. De même on a עִקְּבֵי *ʿiq-qᵉ-ḇē*, pl. cst. de עָקֵב *talon*. *k*

Le *dagesh dirimens* se trouve surtout dans les consonnes liquides ל, מ, נ, dans les sifflantes, et dans la vélaire ק. (Par contre, dans ces mêmes consonnes on omet souvent le dagesh, cf. § *m* 3). Il est rare dans les begadkefat (où son but *peut* être d'empêcher la prononciation spirante), p. ex. סֻבְּכוֹ (var. סֻבְכוֹ) Jér 4, 7.

Omission du dagesh fort. *l*

A) Un dagesh fort qui serait demandé par une consonne est omis, si cette consonne est finale. Ainsi dans le verbe סָבַב *entourer*, on dit au fut. qal יָסֹבּוּ, mais יָסֹב; au fut. hifil יָסֵבּוּ, mais יָסֵב; dans le verbe קַל *être léger* (de la rac. קלל) au fut. qal יֵקַלּוּ, mais יֵקַל; dans le substantif *peuple* de la rac. עמם on dit עַמִּי, mais עַם et, avec accent disjonctif, עָם. Une consonne redoublée, c'est-à-dire longue, a besoin d'un appui vocalique ([1]).

Les voyelles ַ, ֶ (plus brèves que ָ, ֵ) qu'on a souvent (surtout ַ) en cette position indiquent au moins une tendance de la consonne au redoublement ou allongement faible (cf. § *b*). Ainsi s'explique le maintien de la voyelle ַ, ֶ au lieu de ָ, ֵ qu'on attendrait, p. ex. dans עַם à côté de עָם (avec accent disjonctif) et הָעָם; צַו impér. apocopé de צַוֵּה (opp. p. ex. אֵלָיו, עָנָו); les mots comme מְעַט (pl. מְעַטִּים); בַּת de **bint*, § 98 *d* (opp. p. ex. אָב); אֱמֶת de **ʾamint*; כַּרְמֶל, avec suff. כַּרְמִלּוֹ.

B) Un dagesh fort qui serait demandé par une consonne suivie d'un shewa mobile est souvent omis, sans doute parce que dans certains cas on répugne à appuyer une consonne longue sur un appui voca- *m*

---

qultu'llọ (pour *qult(u)* + *lọ*) « je lui ai dit » ; en français moderne « tu l'as » est souvent prononcé *tu ll'as* » (à l'analogie de *il l'a*); cf. § 35 *b* N.

([1]) Cet appui vocalique peut être un simple shewa, p. ex. dans אַתְּ *ʾattᵉ* (§ 8 *c* N), נָתַתְּ *nāṯattᵉ*.

lique aussi faible. La voyelle qui précède reste brève; la consonne est donc moyenne et le shewa devient moyen. C'est donc un cas de semi-redoublement ou redoublement faible (§ *b*).

L'omission du redoublement fort, autrement dit l'abrègement de la consonne longue en consonne moyenne, devant shewa, a lieu surtout dans les cas suivants :

1) Principalement dans יְ initial : *a*) au futur après le waw fort (וַ), toujours, p. ex. וַיְקַטֵּל *way*ᵉ*qaṭṭel* (§ 47 *a*), וַיְהִי; *b*) dans les noms après l'article, p. ex. הַיְלָדִים, à moins que la seconde consonne ne soit ה ou ע, p. ex. הַיְּהוּדִים, הַיְּעֵפִים (§ 35 *c*).

2) Régulièrement dans מְ initial du participe piel et pual après l'article, p. ex. הַמְבַקֵּשׁ (peut-être pour éviter deux dagesh) (§ 35 *c*).

3) Souvent dans les consonnes liquides ל, מ, נ, dans les sifflantes et la vélaire ק. (Par contre, dans ces mêmes consonnes on a souvent le *dagesh dirimens*, cf. § *k*). Exemples : הִנְנִי (en pause הִנְנִי); הַלְלוּ (pour le ḥaṭef pataḥ cf. § 9 *d*); מִלְמַעְלָה *d'en haut* (mais מִלְּמַטָּה *d'en bas*); בִּקְשָׁה etc. (souvent dans ce verbe בִּקֵּשׁ; même après une première omission de dagesh dans הַמְבַקְשִׁים *ham*ᵉ*baq*ᵉ*šīm*, Ex 4, 19; Jér 11, 21); יִשְׂאוּ (fut. de נָשָׂא *porter*); כִּסְאִי de כִּסֵּא *trône*.

4) Dans le ו, p. ex. עִוְרִים (sing. עִוֵּר *aveugle*).

§ 19. Spiration des consonnes *begadkefat*.

a La double prononciation des *begadkefat* a été indiquée § 5 *o*; nous avons parlé du *dagesh doux*, signe de la prononciation explosive § 10, et du *rafé*, signe de la prononciation spirante § 12.

b **Loi des begadkefat.** Une consonne *begadkefat* garde sa valeur première d'explosive si elle n'est précédée d'aucun élément vocalique; elle devient spirante si elle est précédée d'un élément vocalique, si minime soit-il (p. ex. un shewa prononcé mobile ou moyen).

Cette loi est fondée sur la tendance naturelle à l'inertie. L'émission explosive d'une begadkefat exige dans son premier temps la fermeture des organes, tandis que l'émission spirante comporte une certaine ouverture. D'autre part, l'émission d'une voyelle quelconque exige une ouverture notable des organes. Après une voyelle, les organes qui ont la position d'ouverture ont naturellement moins d'effort à faire pour

prendre la position de moindre ouverture requise par une spirante que la position de fermeture requise par une explosive [1].

Au **commencement** d'un mot la begadkefat est explosive si le mot est en début absolu ou si le mot précédent finit par une consonne. Si le mot précédent finit par une voyelle elle est spirante s'il y a liaison, elle est explosive s'il y a séparation (accent disjonctif). Opposer p. ex. וַיְהִי־כֵן Gn 1, 7 et וַיְהִי כַּאֲשֶׁר Jug 11, 5 (*zåqef gådọ̄l*). *c*

Les quiescentes א, ה, ו, י, évidemment, n'empêchent pas la spiration. Mais ו, י prononcés (cf. § 7 *d*) empêchent généralement la spiration (ce qui prouve leur caractère consonantique), p. ex. יָדָיו תְּבִיאֶינָה Lév 7, 30; עָלַי פִּיהֶם Ps 22, 14. De même à l'intérieur du mot, p. ex. שָׁלַוְתִּי Job 3, 26. *d*

Exception. La spiration n'a pas lieu dans la begadkefat initiale des groupes בְּב, בְּפ, כְּכ, après voyelle, p. ex. וַיְהִי בְּבוֹאָהּ Jug 1, 14. On évite ainsi deux spirantes semblables ou analogues. *e*

Au **milieu** ou à la fin d'un mot, une begadkefat est explosive après un shewa quiescent, spirante après une voyelle ou un shewa prononcé (mobile ou moyen). Exemples יִכְבַּד *jik-bạd* (shewa quiescent); impér. pl. כִּבְדוּ *kiḇ*ᵉ*dū* (shewa moyen); parfait 3ᵉ fém. כָּבְדָה *kå-ḇ*ᵉ*-ḏå(h)* (shewa mobile); מַלְכִּי *mạl-kī* (shewa quiescent); מַלְכֵי *mạl*ᵉ*ḵẹ̄* (shewa moyen). *f*

Les exceptions principales sont 1) le type שָׁלַחַתְּ (2ᵉ fém. des verbes à 3ᵉ gutturale, pour שָׁלַחְתְּ*) où le pataḥ auxiliaire ne produit pas la spiration du תּ (§ 70 *f*); 2) le mot שְׁתַּיִם *š*ᵉ*tạịim* où, pour une raison spéciale, le shewa mobile ne produit pas la spiration du תּ (§ 100 *c*).

§ 20. Les consonnes gutturales (et ר) et le redoublement.

Les gutturales א, ה, ח, ע (§ 5 *j-l*) pouvaient sans doute être redoublées, c.-à-d. prolongées, à une certaine époque, en hébreu comme en sémitique commun et maintenant encore en arabe. Mais au stade de l'hébreu que nous connaissons les gutturales ne sont jamais redoublées, autrement dit ne sont jamais vraiment longues. Mais elles *a*

---

[1] Cf. SIEVERS, *Metrische Studien*, 1, p. 15, N. 1.

peuvent, comme les consonnes non-gutturales, avoir un redoublement faible ou redoublement *virtuel,* c.-à-d. avoir une longueur moyenne (§ 18 *b*). Ce redoublement faible est le reste d'un redoublement fort antérieur, sauf dans le cas du redoublement spontané du ח (§ *c*). La consonne linguale ר ne peut avoir ni le redoublement fort (sauf de très rares exceptions, § 23 *a*) ni le redoublement faible.

Une forme avec redoublement fort primitif de la gutturale peut, dans l'hébreu que nous connaissons, ou garder un redoublement faible, p. ex. dans le futur piel יְבַעֵר *iᵉbạᶜẹr* « il consumera », ou ne garder aucun redoublement, p. ex. dans l'infinitif piel בָּעֵר. La raison pour laquelle on a tantôt le redoublement virtuel, tantôt aucun redoublement, comme dans les deux exemples cités, n'apparaît pas. Dans le type יֵעָמֵד (fut. nifal des verbes à 1ᵉ gutturale) on n'a jamais le redoublement virtuel (§ 68 *c*).

L'aptitude des gutturales au redoublement virtuel est très inégale. Elle est grande pour ח, assez grande pour ה, faible pour ע, très faible pour א, nulle pour ר. L'ordre d'aptitude est donc ח > ה > ע > א > ר.

b Quand il y a redoublement virtuel, la syllabe est censée fermée, et l'on a les voyelles de syllabe fermée aiguë, p. ex. dans יְבַעֵר comme dans יְקַטֵּל. Quand il n'y a aucun redoublement, la syllabe est ouverte, et l'on a les voyelles de syllabe ouverte (¹), à savoir les voyelles moyennes ָ, ֵ, ֹ. Exemples avec ר: dans la conjugaison intensive du verbe *bénir* on a p. ex.: יְבָרֵךְ, בֵּרַךְ (P. בֵּרֵךְ), בֹּרַךְ (cf. § 18 *e*).

c **Redoublement spontané du ח**. De même que les consonnes non-gutturales (§ 18 *d*) la gutturale ח prend parfois un redoublement virtuel spontané. Cette propriété s'explique par la nature du son *ḥ* (§ 5 *k*). Ce redoublement est un phénomène secondaire; il ne peut guère s'expliquer par l'affaiblissement d'un redoublement fort, car il se trouve en des mots où la gutturale ne demande pas de redoublement. Ce redoublement se trouve :

1) dans le pluriel de אָח *frère* (أَخ *'aḫ*) à l'état abs. אַחִים *'aḥʰīm,* et avec les suffixes légers, p. ex. אַחַי (P. אַחָי), אָחִיו (pour le ִ cf. § 29 *f*); cf. § 98 *b*.

(¹) Il n'y a donc pas lieu de parler d'allongement *compensatoire* de la voyelle, car on n'a pas une voyelle longue, mais une voyelle moyenne, qui est normale dans cette position.

2) dans le singulier de l'adjectif numéral אֶחָד *un*, f. אַחַת (mais pl. אֲחָדִים). Forme *qatal;* comp. ar. أَحَد *'aḥad*. Cf. § 100 *b*.

3) dans le singulier de l'adjectif אַחֵר *autre* (rac. اخر *'ḫr*), f. אַחֶרֶת (Mais pl. אֲחֵרִים, אֲחֵרוֹת). Forme *qatil*.

4) dans la préposition אַחַר *après* (§ 103 *n*) (proprement état cst. d'un substantif de forme *qatal* dont l'état abs. n'existe pas; rac. اخر *'ḫr*) (Mais la préposition avec la forme de l'état cst. pl. est אַחֲרֵי).

5) dans le nom מִבְטָח *confiance* avec suffixes, p. ex. מִבְטַחִי § 96 C *b*.

§ 21. **Influence des consonnes gutturales sur les voyelles.**

L'influence des consonnes gutturales sur les voyelles est considérable. Les gutturales aiment la voyelle ַ qui leur est *homogène*; elles tendent à l'introduire ou à rapprocher les autres voyelles du son *a*. Le degré d'affection des gutturales pour la voyelle ַ est, dans l'ordre décroissant, ע > ח > ה > א. *a*

La voyelle ַ **supplante** souvent une voyelle primitive *i*, *u* devant une gutturale fermant une syllabe tonique. Ainsi le futur du verbe d'action שָׁלַח *envoyer* est en contexte יִשְׁלַח (au lieu de **iišluḥ*); le futur piel est en contexte יְשַׁלַּח (au lieu de **iešalliḥ*, P. יְשַׁלֵּחַ). L'état cst. de **mizbiḥ* est מִזְבַּח (abs. מִזְבֵּחַ *autel*). *b*

La voyelle ַ se **glisse furtivement** devant une gutturale fermant une syllabe tonique finale, après les voyelles hétérogènes aux gutturales, à savoir les voyelles longues *ō*, *ī*, *ū*, qui ne peuvent jamais être supplantées, et les voyelles moyennes *ẹ*, *ọ* qui, en certaines circonstances, ne peuvent pas être supplantées. Ce ַ, appelé d'une façon pittoresque *pataḥ furtif*, est un *ạ* extrêmement bref; il est employé ici en fonction consonantique, c.-à-d. qu'il forme avec la voyelle précédente une diphtongue descendante, p. ex. רוּחַ « esprit » *rūªḥ* ou *rūạḥ* (1); inf. cst. שְׁלֹחַ. *c*

Avant une gutturale qui ferme (ou est censée fermer) une syllabe atone, les voyelles primitives *i*, *u* deviennent en hébreu *ẹ*, *ọ*, *d*

---

(1) Brockelmann, 1, p. 198; Bauer 1, p. 169. — En arabe vulgaire ce même phonème existe, par ex. dans ce même mot رُوح « esprit » et vulg. « va-t'en ! », qu'on prononce *rūªḥ*.

c.-à-d. sont **rapprochées** du son *ạ* (**assimilation partielle**), p. ex. **ịiʾ-šam* > יֶאְשַׁם « il se rendra coupable », **ịiḥ-zaq* > יֶחֱזַק « il sera fort », **muʿ-mad* > מָעֳמָד « placé » (1).

Remarque. Bien entendu, une gutturale n'influe pas sur la vocalisation d'une syllabe précédente ; ainsi un shewa mobile précédent n'est pas modifié, p. ex. שַׁחַט, שִׁלְחָה, פְּעָלִים (pluriel de פֹּ֫עַל), וְהָאָ֫רֶץ.

e **Après une gutturale** l'influence de la gutturale est beaucoup moindre.

En syllabe fermée tonique on a assez souvent ַ pour *i, u* primitifs, p. ex. יִשְׁחַט « il égorgera » pour **ịišḥuṭ*, יִשְׁחֹט* ; וַיָּ֫עַד pour וַיָּ֫עֵד* (fut. inverti hifil de עוד) « et il attesta ».

En syllabe fermée atone on a assez souvent ֶ pour ִ, p. ex. dans le parfait hifil des ל״ה on a הֶגְלָה à côté de הִגְלָה ; dans les noms, p. ex. חֶלְקִי (de חֵ֫לֶק *part*), עֶזְרִי (de עֵ֫זֶר *secours*, doublet fém. עֶזְרָה); dans les verbes, p. ex. חֶשְׂפִּי *dénude* Is 47, 2 (dagesh anormal).

f **Après une gutturale** on a un *ḥaṭef* dans les cas où une consonne non-gutturale aurait shewa mobile, p. ex. שָׁחֲטוּ : קָטְלוּ ; עֲמֹד : קְטֹל.

A l'intérieur du mot le ḥaṭef est très ordinairement ֲ.

g A l'initiale, après ה, ח, ע on a ֲ pour *a* et *i*; assez rarement ֱ pour *i*; ֳ pour *u*. Exemples : חֲמוֹר *âne* (de **ḥimār* = حِمَار); הֱקִימוֹת à côté de הֲ׳, de הֲקִים; חֳלִי *maladie*, עֳנִי *misère* (formes *qutl*).

h A l'initiale, après א on a ֲ pour *a*; ֱ pour *i*; ֳ pour *u*. Exemples : אֲבִי état cst. de אָב *père;* אֱלוֹהַּ, pl. אֱלֹהִים (arab. *ʾilāh* إِلَٰه); אֳנִי *vaisseau* (forme *qutl*). Remarquer encore אֱ dans אֱנוֹשׁ *homme* (de **ʾunāš* > **ʾunọš*, d'où par dissimilation **ʾinọš* > אֱנוֹשׁ, § 29 *h*).

Cependant dans les formes primitives *qitāl* (héb. קְטוֹל) et *qitūl* (héb. קְטוּל) au lieu de אֲ on a généralement אֱ, même à l'état cst., p. ex. אֱזוֹר *ceinture*, אֵבוּס *crèche* (cf. § 30 *d*).

i Quand, dans la flexion, ֱ s'éloigne du ton, il devient généralement ֲ, p. ex. אֱדוֹם, אֲדֹמִי ; prép. אֶל, poét. אֱלֵי, אֲלֵיכֶם. De même le groupe ֱ ֶ devient généralement ֲ ַ, p. ex. הֶעֱבַ֫רְתִּי Zach 3, 4, mais וְהַעֲבַרְתִּ֫י Jér 15, 14.

Le phénomène doit être considéré comme un renforcement: le

---

(1) Participe hofal. Opposer מָקְטָל plus fréquent que מֻקְטָל (§ 57 *a*).

ḥaṭef est légèrement renforcé pour contrebalancer le ton (cf. *Mélanges Beyrouth*, 5[1], p. 374).

Sur le changement de ◌ֲ en ◌ֱ devant gutturale suivie de qameṣ, cf. § 29 *f*. *j*

§ 22. Du ḥaṭef auxiliaire après gutturale.

Une gutturale peut être suivie du shewa quiescent, tout comme une non-gutturale; p. ex. au futur qal on trouve יֶחְזַק *ieḥ-zaq*, comme on a יִכְבַּד *iik-bad*. Mais très souvent au lieu du shewa on a une voyelle auxiliaire très brève, normalement un ḥaṭef, de la même couleur que la voyelle pleine; ainsi, au lieu du très rare יֶחְזַק on a ordinairement יֶחֱזַק *ieḥ*^{e}*-zaq*. Ce ḥaṭef auxiliaire a pour but de faciliter le passage de la gutturale à la consonne suivante. Cette voyelle très brève est partagée entre les deux syllabes, de sorte que la division syllabique est impossible (cf. § 27 *a*), comme dans le cas du shewa moyen (§ 8 *d*); ainsi יַעֲמֹד peut s'exprimer graphiquement par $\overset{1}{ia^c}\ {}^{a}\overset{2}{mod}$. En réalité ce ḥaṭef est un shewa moyen coloré. *a*

L'emploi du ḥaṭef n'est pas régi par des lois strictes; il y a beaucoup de variations et d'incohérences. On remarquera les points suivants: *b*

1) Le ḥaṭef auxiliaire ne se trouve qu'après voyelle atone.

2) Le ḥaṭef auxiliaire est plus fréquent que le shewa quiescent.

3) א et ע prennent volontiers le ḥaṭef; ה et ח s'en passent volontiers.

4) La consonne suivante peut favoriser ou non l'emploi du ḥaṭef; en effet, la difficulté du passage de la gutturale à une consonne suivante dépend de la nature de cette consonne.

Les applications se trouvent dans la flexion du verbe à 1e gutturale (§ 68) et du nom segolé à 2e gutturale, p. ex. נַעֲרוֹ *son garçon*, mais לַחְמִי *mon pain* (§ 96 A *i*), פָּעֳלוֹ *son œuvre* (§ 96 A *j*).

Changement du ḥaṭef en voyelle pleine. Quand, dans la flexion, par suite de l'allongement du mot, la voyelle qui vient après le ḥaṭef doit devenir shewa (prononcé) le ḥaṭef devient voyelle pleine, p. ex. יַעֲמֹד, mais יַעַמְדוּ. Le shewa en cette position est moyen (opp. יִקְטְלוּ où le second shewa est mobile). Dans une forme comme יַעַמְדוּ la division syllabique est impossible (§ 27 *a*); elle l'est même deux fois: *c*

1) le second pataḥ est une voyelle auxiliaire qui est partagée entre les deux consonnes ע et מ; 2) le shewa est moyen, et donc partagé entre les deux consonnes מ et ד; le mot peut donc se rendre graphiquement par *ja͡ᵃ a͡mᵉ dū*. Autres exemples : נַעֲרוֹ mais נַעַרְךָ ; פָּעֳלוֹ mais פָּעָלְךָ (Comp. § 65 *c* et 96 A *j* : ָ auxiliaire sans gutturale). Pour le meteg, cf. § 14 *c* 3.

De même que le ḥaṭef auxiliaire ne s'emploie pas toujours, de même cette voyelle auxiliaire; ainsi à côté de l'usuel יֶחֶזְקוּ on trouve יֶחְזְקוּ dans Is 28, 22.

d Il y a quelquefois **suppression** secondaire du ḥaṭef après la prép. לְ, p. ex. לְחְפֹּר au lieu de לַחְפֹּר* § 68 *e*; très rarement après בְּ : בְּעְזֹר 1 Ch 15, 26 (var. עֱ), très rar[t] après וְ: וְעְצֹר Job 4, 2. Voir encore, avec les verbes הָיָה et חָיָה, les formes comme לִהְיוֹת § 79 *s*.

§ 23. La consonne ר comparée aux gutturales.

a La consonne linguale ר est traitée en partie comme les gutturales, bien qu'elle ne soit pas gutturale (§ 5 *n*).

Comme les gutturales le ר répugne au redoublement. Il n'a jamais le redoublement virtuel. Quant au redoublement fort (indiqué par le dagesh) il l'a très rarement (jamais après l'article). On trouve toujours (3 fois) הַרְּאִיתֶם (1) *avez-vous vu?* 1 S 10, 24; 17, 25; 2 R 6, 32 †; מָרַּת *mọrrạt* « amertume de » Pr 14, 10; לֹא־כָרַּת שָׁרֵּךְ « ton cordon ombilical ne fut pas coupé » Ez 16, 4; שֶׁרֹּאשִׁי « que ma tête » Ct 5, 2; quelquefois après un dagesh euphonique (*dᵉḥīq* ou *mẹrạḥīq*), dans certaines éditions.

b Comme les gutturales, le ר final aime la voyelle ַ (2). Exemples : וַיָּסַר de סוּר *s'écarter*, pour le qal וַיָּסָר* et pour le hifil וַיָּסֵר* (§ 80 *k*); וַיַּרְא de רָאָה *voir* (qal futur יִרְאֶה); la forme se confond avec le hifil (fut. apoc. de יַרְאֶה); וַיָּצַר *et il assiégea*, de צוּר, pour וַיָּצָר*; la forme se confond avec וַיָּצַר *et il tint à l'étroit*, hifil de צַר, rac. צרר, hifil הֵצַר, יָצַר. Mais avec ֵ on a וַיֵּצֶר *et il fut étroit* § 82 *b*; וַיֹּאמֶר § 73 *d*. Dans les noms on a ֶ, p. ex. אֹמֶר, בֹּקֶר etc.

(1) Le ר, après le ה interrogatif, n'est pas traité comme les gutturales; ainsi l'on dit הֲרָאִיתָ *as-tu vu?* (§ 102 *n*).

(2) En syriaque *r* et même *l* finals amènent parfois la voyelle *a*.

§ 24. De la gutturale א.

L'alef est la plus faible des gutturales. Au stade de la langue que nous connaissons, très souvent il n'est plus prononcé; parfois même il disparaît de l'écriture. (Sur la prononciation de א voir § 5 *j*, sur א *mater lectionis* § 7 *b*). a

L'alef est réellement prononcé dans une syllabe fermée d'une façon quelconque, à savoir : 1) dans une syllabe fermée proprement dite, p. ex. יֶאְשַׁם *ịẹʾ-šạm* « il se rendra coupable » (la syllabe est fermée comme dans יִכְבַּד); 2) en syllabe semi-fermée, p. ex. יֶאֱהַב, הַבְרָאֲךָ (§ 22 *a*); 3) en syllabe virtuellement fermée, c.-à-d. après un redoublement virtuel (§ 20 *a*), p. ex. נִאֵף *niʾ*[(ʾ)] *ẹf* « il a commis l'adultère ». b

Dans tous les autres cas l'alef n'est pas prononcé. L'alef non prononcé se trouve ou après la voyelle d'une syllabe qu'autrefois il fermait, p. ex. מָצָא de **maṣaʾ* (alef *quiescent*); — ou devant la voyelle d'une syllabe qu'autrefois il commençait [1], par ex. אָמַר de **ʾamar*, actuellement prononcé *åmạr*, comme si la voyelle commençait la syllabe; בֵּאֵר « il expliqua » *bẹ-ʾẹr* (prononcé *bẹ-ẹr* avec simple *hiatus* entre les deux voyelles, comme en français *béat*; *le héros*, prononcé *le-èrọ*) [2]; יִירְאוּ *ịī-rᵉʾū* « ils craindront »; יִרְאוּ *ịir-ʾū* « ils verront »; מָֽצְאוּ *må-ṣᵉʾū*; כִּסְאִי *kisᵉʾī* (avec shewa moyen § 18 *m*). c

De la **quantité de la voyelle** qui précède א quiescent. Une voyelle primitivement brève qui précédait un א fermant la syllabe devient normalement moyenne, en syllabe ouverte, par suite de la quiescence de l'א; p. ex. *maṣaʾ* > מָצָא; *māṣiʾ* > מָצֵא; *mᵉṣuʾ* > מְצֹא (opp. *maṣūʾ* > מָצוּא). d

---

(1) Dans ce cas l'א est devenu un simple support de voyelle, comme l'alef arabe (ا) sans hamzé (ء). Il serait très étrange qu'au stade de la langue où l'alef n'était plus prononcé en fin de mot (où il est facile à prononcer) il ait été prononcé en commencement de mot ou de syllabe. Cependant beaucoup d'auteurs admettent pour alef en commencement de mot ou de syllabe une valeur consonantique, même au dernier stade de la langue.

(2) Remarquer que, bien que *h* dans *héros* soit phonétiquement nul, il a un effet phonétique dans des cas comme *le héros* (non **l'héros*). Cet exemple peut aider à comprendre ce qui s'est passé pour א.

Rarement la voyelle devient longue. Tel est le cas dans רֹאשׁ « tête » de *ra'š* > *rāš* > רֹאשׁ (§ 98 *f*) et dans צֹאן « petit bétail » de *ṣa'n* (cf. arabe *ra's* رَأْس et *ḍa'n* ضَأْن). Dans ces deux mots l'allongement a peut-être été favorisé par le monosyllabisme (cf. § 98 *f*). On a aussi מֹאזְנַיִם « balance » (en arabe rac. *wazana*). מוֹסֵר « lien », de *ma'sir* (א omis dans la graphie); cf. § 88 L *h*.

Il faut noter de plus l'*ō* de אֹכַל (fut. 1ᵉ p.): le groupe primitif *'a'* est devenu en sémitique commun *'ā*, d'où héb. *'ō* (cf. § 73 *b*).

e **Contractions.** Par sa quiescence א occasionne des contractions, p. ex. לֶאֱמֹר* > לֵאמֹר, לֶאֱלֹהִים* > לֵאלֹהִים (§ 103 *b*). Dans certaines formes du mot אָדוֹן après בְּ, כְּ, לְ, וְ, la voyelle brève ֲ se maintient en syllabe ouverte, p. ex. לַאדֹנִי, לַאדֹנָי (§ 103 *b*).

f **Déplacement de voyelles.** Par sa quiescence א occasionne parfois des déplacements de voyelles, p. ex. מָאתַיִם « 200 » pour מְאָתַיִם* (de מֵאָה); הָראוּבֵנִי « le Rubénite » de רְאוּבֵן; מְלָאכָה « affaire » pour מַלְאָכָה*; שְׂמֹאל (שְׂמֹאוֹל) de **śim-'āl*.

Sur la vocalisation de l'א initial, cf. § 21 *h*.

§ 25. De la gutturale ה.

a Le ה est une gutturale assez faible; aussi très souvent n'est-il pas prononcé.

Le ה à l'intérieur du mot est toujours prononcé. Le ה final en général est quiescent; aussi, quand par exception il doit être prononcé, on le marque du mappiq (§ 11 *a*), p. ex. גָּבֹהַּ *gåḇoᵃh* « haut », לָהּ *låh* « à elle ». Pour ce dernier mot la massore demande dans Nb 32, 42; Zach. 5, 11; Ruth 2, 14 (§ 103 *f*) que le ה ne soit pas prononcé; c'est pourquoi, pour plus de clarté, on écrit alors לָהֿ avec rafé (§ 12 *a*). Autres exemples du suffixe fém. ה ָ sans mappiq: avec le verbe § 61 *i*, avec le nom § 94 *h*.

b Pour la syncope du ה cf. § 17 *e*.

c Au parfait 3ᵉ p. f. on a קְטָלַתְהוּ et, par syncope du ה et redoublement du ת) קְטָלַתּוּ; קְטָלַתָּה (cf. § 62 *d*).

Le ה du pronom suffixe 3ᵉ p. m. disparaît dans beaucoup de formes, p. ex. **lahu* > *lau* > לוֹ ; *pīhu* > פִּיו (*pīu*).

d De même que le groupe *'a'* devient *'ā* > *'ō* (§ 24 *d*) le groupe *hah* devient *hā* > *hō*. Exemple unique **hahlīk* > הוֹלִיךְ (§ 75 *g*).

§ 26. **Des consonnes vocaliques ו, י.**

Les consonnes vocaliques ו, י perdent souvent leur valeur consonantique, se contractent souvent avec une voyelle précédente, parfois disparaissent complètement. a

Le groupe *uu̯* devient *ū*, p. ex. **huu̯šab* > הוּשַׁב. Le groupe *ii̯* devient *ī*, p. ex. *ii̯iraš* > יִירַשׁ; avec les prépositions בְּ, כְּ, לְ, מִן et la conjonction וְ on a p. ex. avec יְמֵי « jours de »: בִּימֵי, כִּימֵי, לִימֵי, מִימֵי, וִימֵי (cf. § 103 *b*). b

Le groupe *ii̯* final peut devenir ה ֶ p. ex. *šᵉmōnii̯* > שְׁמֹנֶה (cf. arabe *ṯamānⁱⁿ* ثَمَانٍ) « huit »; נֵאֶה « altier » (forme *qittil*); cf. Barth, *Nominalbildung*, p. xxx sqq.

Les groupes *au̯*, *ai̯* tantôt se maintiennent, tantôt sont contractés en *ō*, *ē* (moins souvent *ę*): c

A l'état absolu on a מָ֫וֶת, mais יוֹם, שׁוֹט, צוֹם (d'après l'état cst. § 96 A *l*); à l'état cst. מוֹת, יוֹם, etc. (¹).

A l'état absolu on a בַּ֫יִת, avec ה paragogique בַּ֫יְתָה; à l'état cst. בֵּית (²).

La particule négative אַ֫יִן devient אֵין en liaison (§ 160 *h*).

Le substantif *śadai̯*, poét. שָׂדַי devient abs. שָׂדֶה, cst. שְׂדֵה. Devant les suffixes, la forme du nom pluriel *sūsai̯* devient סוּסֵי dans סוּסֵ֫ינוּ etc. mais סוּסַי dans סוּסֶ֫יךָ, סוּסֶ֫יהָ, § 94 *d*.

Sur la prononciation des groupes *au̯*, *ai̯* etc. cf. § 7 *d*.

En finale *u̯*, *i̯*, après consonne, deviennent *u*, *i*; p. ex. *u̯ai̯ii̯štaḥu̯*, forme apocopée de יִשְׁתַּחֲוֶה « il adorera », devient וַיִּשְׁתַּ֫חוּ *u̯ai̯ii̯štaḥu* (§ 79 *t*); *śaḥu̯* « natation » devient שָׂחוּ (Ez 47, 5); *pa'ti̯* « ingénu » devient פֶּ֫תִי. d

Remarquer que ces *u*, *i* brefs sont nécessairement écrits *plene*.

La conjonction וְ devant labiale devient וּ c'est-à-dire la simple voyelle *u*, probablement brève (cf. § 14 *c* 2), p. ex. וּמֶ֫לֶךְ *umęlęḵ* (cf. § 104 *c*). e

---

(¹) On remarquera l'absence de contraction dans עַוְלָה *injustice* (sans doute pour éviter la confusion avec עוֹלָה *holocauste*) et dans שַׁוְעָה *cri au secours* (pour שְׁוָעָה* de שִׁוַּע *crier au secours*); cf. aussi § 79 *a* שָׁלַ֫וְתִּי.

(²) Remarquer l'absence de contraction dans לַ֫יְלָה *nuit* § 93 *g* N.

Le יְ initial, proprement *i̯i*, semble avoir été prononcé simplement *i*, du moins dans certaines écoles. Ainsi le nom propre יִשַׁי est écrit אִישַׁי dans 1 Ch 2, 13. D'après Qimḥi יִקְטֹל se prononce *iqṭọl*.

f Un *u̯* initial est supplanté par *i̯*, p. ex. **u̯alad* > יָלַד « enfanter » (§ 75 *a*), de sorte qu'on ne trouve pas de mots commençant par ו, sinon la conjonction וְ, l'usuel וָו « crochet », deux noms isolés et suspects וָלָד, וָזָר, et quelques noms propres.

Les verbes à 3ᵉ radicale primitive *u̯* ont été absorbés par les verbes à 3ᵉ radicale *i̯* (§ 79 *a*).

A côté de la forme normale mais très rare קְוָם (de קוּם) on a la forme rare קִיָּם (§ 80 *h*).

§ 27. De la syllabe.

a En hébreu, comme en d'autres langues, la division en syllabes n'est pas toujours possible (¹). Quand elle est possible, on a des syllabes normales ; quand elle n'est pas possible, on ne peut parler que de syllabes improprement dites ou anormales.

b Une syllabe **normale** est *ouverte* ou *fermée*.

La syllabe *ouverte* se termine par une voyelle : dans קָֽטְלָה « elle a tué » *qå-ṭᵉ-lå(h)*, *qå* et *lå* sont des syllabes ouvertes.

La syllabe fermée se termine par une consonne : dans אָכְלָה « nourriture » *'ọḵ-lå(h)*, מַלְכִּי « mon roi » *mạl-kī*, les syllabes *'ọḵ*, *mạl* sont fermées.

Quand la consonne qui ferme la syllabe est longue, la syllabe est dite *aiguë*, p. ex. עַמִּי *'am-mī*, אִמִּי, חֻקִּי; לָמָּה, יָסֹבּוּ, יָסֹבּוּ.

c Les syllabes **anormales** en hébreu sont des syllabes *imparfaitement fermées*. On peut distinguer :

1) la syllabe *semi-fermée* (²). Elle se trouve : dans le cas du shewa moyen (§ 8 *d*), p. ex. מַלְכֵי *mạlᵉḵē*; dans le cas du ḥaṭef auxi-

(¹) Sur ce phénomène important de phonétique, voir notamment Jespersen, *Elementarbuch der Phonetik* (1912) p. 153, *Lehrbuch der Phonetik*² (1913) p. 202, où il donne de bons exemples de l'allemand, dont quelques-uns ont leurs analogues en hébreu.

(²) Ce terme est préférable à *semi-ouverte*, car les voyelles sont celles de syllabe fermée.

liaire (§ 22 *a*), p. ex. יַעֲמֹד **iạʿ*^{a}*mọḏ*; dans le cas d'une voyelle pleine auxiliaire remplaçant un ḥaṭef auxiliaire (§ 22 *c*), p. ex. יַעַמְדוּ *iạʿ*^{a}*meḏū*; dans le cas de la voyelle auxiliaire des formes segolées, par exemple סֵפֶר *sẹf'ẹr* (proprement *sẹf'r*, § 96 A *b*), וַיִּגֶל *uạiiiḡ'ẹl* (forme apocopée de יִגְלֶה, § 79 *i*) (¹).

2) la syllabe *virtuellement fermée*. C'est une simple variété de la syllabe *semi-fermée*, celle qu'on a dans le cas du redoublement virtuel, p. ex. וַיְקַטֵּל *uạiᵉqạṭṭẹl* (§ 18 *b*), יְבָעֵר (§ 20 *a*); אַחִים (redoublement spontané, § 20 *c*). *d*

Remarques 1) Les demi-voyelles, à savoir le shewa mobile et les ḥaṭef en position de shewa mobile, constituent des demi-syllabes, p. ex. dans קָטְלָה, קְטֹל, עֲמֹד.

Dans les lois rythmiques on ne tient compte que des syllabes pleines; ainsi dans יוֹרְדֵי בוֹר Ps 28, 1, le premier mot est compté comme dissyllabe (cf. § 31 *c*). De même, on ne tient pas compte des voyelles auxiliaires; p. ex. dans נַעַמְדָה יָּחַד Is 50, 8 le premier mot est compté comme dissyllabe (cf. § 22 *c*).

2) Une syllabe est censée commencer toujours par une consonne, et graphiquement il en est ainsi. Mais phonétiquement la syllabe commence parfois par une voyelle; tel est souvent le cas avec א, p. ex. dans des mots comme אָמַר, בְּאֵר où l'א n'est pas prononcé (§ 24 *c*), dans le cas du וּ initial (§ 26 *e*) et peut-être du י initial (§ 26 *e*).

§ 28. Des voyelles par rapport aux diverses espèces de syllabes.

Il y a certains rapports entre telle espèce de voyelles et telle espèce de syllabes (²). Certaines voyelles sont impossibles ou exceptionnelles dans certaines positions. Nous donnerons un tableau pratique des rap- *a*

(¹) Dans ces formes la dernière voyelle est en réalité très brève; au contraire, la voyelle finale est brève dans les formes comme וַיֵּשֶׁב (du futur יֵשֵׁב) où le ֶ n'est pas auxiliaire (division syllabique : *uai-iẹ'-šẹḇ*).

(²) C'est ainsi qu'en français moderne, *e* en syllabe fermée est toujours un *ẹ* ouvert. L'orthographe académique *événement* suppose la prononciation de l'*e* muet et la division syllabique *é-vé-ne-ment*; en réalité, l'*e* muet n'étant plus prononcé, le mot devient phonétiquement *é-vèn-ment*.

ports les plus usuels, qui permettra à l'étudiant d'éviter certaines fautes grossières dans la vocalisation des textes. Nous considérons ici les voyelles ָ, ֵ, ֹ comme moyennes, les voyelles correspondantes ַ, ֶ, ָ comme brèves; autrement dit, nous supposons la quantité qu'ont normalement ces voyelles en syllabe atone (cf. § 6 *g*). Les voyelles longues י ִ, וּ et les voyelles brèves ִ, ֻ ne font pas difficulté: ces dernières ne se trouvent qu'en syllabe fermée atone, p. ex. יִקְטֹל, יְקֻטַּל.

b A. 1) En syllabe **ouverte** *atone* on peut avoir des voyelles :

Longues : תְּקוּמֶינָה, תְּקִימֶינָה, קֹטֵל (de *qāṭil*), אֱלֹהִים (de *'ilāhīm*).

Moyennes : שָׁלוֹם, עֵנָב, גְּבֹהָה (mais ֹ seulement devant une gutturale, § 18 *d*).

Brèves: seulement dans des cas spéciaux, p. ex. avec le ה interrogatif § 102 *n* : הַאֵלֵךְ « irai-je ? », הֶחָכָם « num sapiens ? »; très rarement ָ, p. ex. קָדָשִׁים (§ 6 *l*) ; mais cf. § *e*.

Très brèves : à savoir les ḥaṭef : אֲנִי, אֱנוֹשׁ, אֳנִי « vaisseau ».

2) En syllabe **ouverte** *tonique* on peut avoir des voyelles :

Longues : יָקוּמוּ, יָקִימוּ, נְקוּמָה.

Moyennes : אַתָּה, וְקָטַלְתָּ, קְטָלוּ, לָנוּ; יִקְטְלֵהוּ, סוּסֵנוּ; jamais ֹ.

Brèves : seulement dans des cas spéciaux, p. ex. קְטָלַנִי, יִקְטְלֶהָ; jamais ָ (ni ִ, ֻ) ; mais cf. § *e*.

c B. 1) En syllabe **fermée** *atone* on peut avoir des voyelles :

Brèves (seulement) : מַלְכִּי, חֶלְקִי, קָדְשִׁי, וַיָּקָם, חָנֵּנִי.

2) En syllabe **fermée** *tonique* non finale on peut avoir des voyelles :

Moyennes : יָמָּה, לָמָּה, תַּקְטֵלְנָה, תִּקְטֹלְנָה.

Brèves : ַ normalement : תִּכְבַּדְנָה; rarement ֶ et seulement en syll. aiguë, p.ex. dans les suffixes ֶנּוּ, ֶנִּי etc.; jamais ָ (ni ִ, ֻ).

3) En syllabe **fermée** *tonique* finale on peut avoir des voyelles :

Longues : יָקוּם, יָקִים, קָטוֹל.

Moyennes : דָּבָר, כָּבֵד, קָטֹן.

Brèves : souvent ַ : קְטַל, קָטַל (forme de liaison); assez rarement ֶ : דִּבֶּר, אֱמֶת, כַּרְמֶל; suffixes כֶם, כֶן ; תֶם, תֶן; jamais ָ (ni ִ, ֻ).

d **Remarques.** 1) En syllabe atone, une voyelle primitive brève reste brève en syllabe fermée et devient moyenne en syllabe ouverte. Il se produit ainsi un certain isochronisme syllabique. Ainsi la pre-

mière syllabe *qiṭ* de קִטֵּל et la première syllabe *bẹ* de בֵּרֵךְ sont à peu près isochrones.

e 2) Les voyelles brèves et moyennes (§ *a*), dans les mêmes conditions de syllabe et de ton, doivent avoir une quantité à peu près égale. Ainsi ◌ֶ dans דִּבֶּר, en syllabe fermée tonique, doit être en réalité moyen comme le ◌ֵ de la forme normale קִטֵּל. De même ◌ֶ dans יִקְטְלֶהָ est moyen comme le ◌ֵ de יִקְטְלֵהוּ; ◌ֶ dans מֶלֶךְ et ◌ַ dans נַעַר sont moyens comme ◌ֵ et ◌ֹ dans סֵפֶר et קֹדֶשׁ; ◌ַ dans יָגֵל est moyen comme ◌ֵ dans יָרֵא; ◌ַ dans קָטַל est moyen comme ◌ָ, ◌ֵ, ◌ֹ dans דָּבָר, כָּבֵד, קָטֹן; ◌ְ dans קְטָלַנִי est moyen comme ◌ֵ dans יִקְטְלֵנִי; le ◌ָ anormal de קָדָשִׁים *qọ-ḏå-šīm* (§ 6 *l*) doit être moyen comme le ◌ָ de פָּרָשִׁים *på-rå-šīm*.

Une voyelle posttonique (non primitivement longue) doit être brève, p. ex. ◌ָ dans הֵמָּה (à côté de הֵם), קָטַלְתָּ, אַתָּה, אָתָּה, (comp. *'a'nti, 'a'tti* devenu אַתְּ); י ◌ִ ([1]) dans קָטַלְתִּי; ו ([2]) dans אֲנַחְנוּ, וַיִּשְׁתַּחוּ (§ 26 *d*, 79 *t*).

De même ◌ָ est bref dans le cas du *dᵉḥīq* (§ 18 *i*) לְכָה־נָּא et du *mẹrạḥīq* (§ 18 *j*) חָפַצְתָּ בָּהּ.

Malgré l'identité essentielle de quantité il a pu exister de légères différences; ainsi le ◌ֵ de קִטֵּל était considéré comme un peu plus long que le ◌ֶ de la forme de liaison קִטֶּל ([3]).

3) De la nature énergique du ton en hébreu (§ 15 *a*) on peut conclure qu'une voyelle tonique brève devient en réalité moyenne, qu'une voyelle moyenne posttonique devient brève ([4]), qu'une voyelle en pause est longue à des degrés divers.

4) On le voit, la **quantité réelle** des voyelles est une question complexe et délicate. Pour la déterminer, la graphie (signes vocaliques, *matres lectionis*) est insuffisante; il faut, dans chaque cas, considérer la nature de la syllabe et sa position par rapport au ton.

([1]) et ([2]) A la finale un *i* bref et un *u* bref demandaient une mater lectionis.

([3]) En araméen biblique, en syllabe fermée tonique finale, les voyelles moyennes ◌ֵ, ◌ֹ sont censées un peu plus longues que ◌ֶ, ◌ֹ (cf. § 47 *d*). Sur la quantité réelle de ◌ֹ et de ◌ֹ en syriaque, voir les remarques instructives de Nöldeke, *Syrische Grammatik* [2], §§ 47, 48.

([4]) L'abrègement apparaît clairement, en syllabe fermée dans des cas comme jussif יָקֹם, יָקֵם; וַיָּקָם, וַיָּקֹם.

§ 29. Changements de voyelles.

a Les changements de voyelles, soit par rapport aux voyelles primitives (§ 6 *i*), soit à l'intérieur de l'hébreu, sont extrêmement fréquents. La grande mobilité de la vocalisation est un trait caractéristique de l'hébreu. Cette mobilité est du reste très inégale, selon la quantité des voyelles et la nature des syllabes. Les changements de voyelles sont souvent dus au déplacement du ton (De même les chutes de voyelles § 30).

b Les voyelles **longues** *ọ̄* (provenant de *ā* ou de *aṷ*), *ū*, *ī* sont généralement très stables ([1]). Cependant *ọ̄*, en syllabe devenue atone, s'affaiblit souvent en *ū* (Avec l'affaiblissement il y a un certain abrègement). Le phénomène est régulier dans la flexion du nifal נָקוֹם des verbes ע״ו au parfait: l'*ọ̄* devient *ū* quand il est privé du ton principal ou secondaire: נָקוֹמָה, נְקֹמוֹתֶם, mais נְקוּמוֹתִי (§ 80 *l*) ([2]). On observe sporadiquement la même alternance dans certains doublets : מָנוֹחַ *repos* et מְנוּחָה, מָלוֹן *lieu où l'on passe la nuit* et מְלוּנָה, מָנוֹס *fuite* (avec suff. מְנוּסִי) et מְנוּסָה ([3]).

c La voyelle **moyenne** ◌ָ, en devenant atone, devient normalement ◌ַ : דָּבָר, état cst. דְּבַר ; יָם *mer*, יַמִּים.

La voyelle moyenne ◌ֹ, en devenant atone, devient normalement ◌ָ ou (surtout en syllabe aiguë) ◌ֻ : כֹּל, כָּל־ ; יָסֹב, וַיָּסָב ; יָסֹבּוּ, תְּסֻבֶּינָה ; חֹק, חֻקִּי.

La voyelle moyenne ◌ֵ, en devenant atone, devient normalement ◌ֶ ou (surtout en syllabe aiguë) ◌ִ : אֵת, אֶת־ ; יָסֵב, וַיָּסֶב ; יִסֵּבּוּ, תְּסִבֶּינָה ; אֵם, אִמִּי.

d L'affaiblissement de ◌ֵ en ◌ִ a été parfois trouvé excessif; alors le ◌ֵ devient simplement ◌ֶ. Ainsi, au piel, קִטֵּל est la forme normale et pausale, קִטֶּל est une forme secondaire de liaison (§ 52 *c*). Dans

---

([1]) Voir une exception pour *ọ̄* § 89 *i*, pour *ī* § 89 *f*.

([2]) Cette alternance *ọ̄* > *ū* a pu être favorisée par l'alternance fréquente *o* > *u*, p. ex. יָסֹבּוּ, תְּסֻבֶּינָה ; חֹק, חֻקִּי.

([3]) Dans certains mots, pour lesquels il n'existe pas de doublet, p. ex. תְּבוּנָה *intelligence*, l'*ū* semble provenir d'un *ọ̄* (et donc d'un *ā* primitif) ; cf. *Biblica* 1, 369. Voir aussi p. ex. des mots comme מוּסָר § 88 L *e*.

les verbes quiescents פ״א, יֹאכֵל est la forme pausale, יֹאכַל la forme de contexte (§ 73 *d*). Dans la flexion du type זָקֵן l'état cst. est זְקַן (§ 96 B *d*) ([1]).

A la pénultième fermée tonique on a souvent ◌ַ pour ◌ֵ : כָּבֵד, כָּבַדְתָּ; קִטֵּל, קִטַּלְתָּ, et semblablement au hifil הִקְטַלְתָּ (pour **hiqṭilta,* הִקְטִלְתָּ*). La finale pluriel fém. du futur *ęlnâ* devient souvent *ạlnâ*, à savoir : *ęlnâ* reste au hifil תַּקְטֵלְנָה (afin de garder quelque chose de l'*i* caractéristique) ; *ęlnâ* reste généralement au piel, tandis qu'à l'hitpael on a généralement *ạlnâ ;* au nifal on a toujours *ạlnâ*, même en pause (donc comme dans les conjugaisons passives pual, hofal, et peut-être à l'analogie de ces conjugaisons) ; au qal des verbes פ״י on a toujours *ạlnâ* : תֵּשַׁבְנָה. A l'impératif on trouve seulement לֵכְנָה† (malgré תֵּלַכְנָה) et le piel לַמֵּדְנָה (Stade, § 612). On trouve une fois la forme anormale *ęlnâ* : וּתְחַלֶּלְנָה Ez 13, 19.

La voyelle brève ◌ַ peut s'affaiblir soit en ◌ֶ, soit en ◌ִ (§ *g*). Ces deux degrés d'affaiblissement ne semblent pas affecter sensiblement la quantité. *e*

Le premier degré d'affaiblissement de ◌ַ en ◌ֶ est fréquent ([2]). Il se trouve :

1) dans le type segolé nominal מֶלֶךְ (cf. מַלְכִּי) et verbal יֶגֶל (apocopé de יִגְלֶה) où ◌ֶ tonique, pour ◌ַ, est dû à l'influence du ◌ֶ auxiliaire, § 96 A *b*.

2) probablement dans la plupart des formes *mẹqṭâl, mẹqṭᵉlâh* devant une non-gutturale, par exemple מֶרְכָּבָה « char », מֶמְשָׁלָה « domination » ([3]).

3) dans quelques cas isolés, dont le plus notable est יֶדְכֶם « votre main » de יָד, cst. יַד. (De même en araméen biblique on a יֶדְהֹם « leur main » Esd 5, 8).

De plus, ◌ַ devient régulièrement ◌ֶ devant une gutturale suivie du qameṣ moyen ou du ḥaṭef qameṣ. Exemples : אַחִים mais אֶחָיו, *f*

([1]) Par contre ◌ֵ peut devenir ◌ֶ, p. ex. הֵפֵר, הֵפֶר (§ 32 *c*).

([2]) Dans la prononciation babylonienne le *ạ* est devenu *ä* (= *ę*), § 6 *d* N.

([3]) Devant une gutturale le ◌ֶ provient probablement de l'assimilation partielle d'un *i* primitif à la gutturale (§ 21 *d*), p. ex. dans מֶחֱזָה « fenêtre » (opposer מַחֲזֶה « vision »).

אַחִי mais אָֽחִי (§ 20 c); בַּחֶרֶב mais בֶּחָֽרֶב; יִתְנַחֵם* mais יִתְנֶחָֽם « il se repentira » ; הֶחָכָם « le sage » et « num sapiens ? » ; — הַחֹדֶשׁ mais הֶחֳדָשִׁים (§ 34 d).

Si le qameṣ est bref (donc en syllabe fermée atone) le ◌ַ se maintient, p. ex. הַחָכְמָה « la sagesse ». La raison de cette exception n'apparaît pas.

Le changement de ◌ַ en ◌ֶ ne peut guère être considéré ici comme un affaiblissement. Les deux timbres *ę*, *ǫ* sont deux voyelles ouvertes symétriques dans l'échelle vocalique de l'hébreu (§ 6 *b*) : elles sont en effet séparées d'un degré de la voyelle centrale *ą*. La loi en question s'explique donc par une tendance d'*harmonisation vocalique*.

Cette suite vocalique *ę—ǫ* (1) est très aimée et se trouve encore en dehors de la loi citée. Ainsi :

A) **Devant gutturale** : 1) יְקַטְּלֵהוּ mais יְקַטְּלֶ֫הָ ; 2) on a יַחֲבֹשׁ « il liera », וַיַּחֲבָשׁ־, mais יֶחְבָּ֑שׁ Job 5, 18 † (où l'on a un *ǭ* long, provenant de *u*, en pause, § 32 *c*) ; dans deux mots étroitement unis, p. ex. מֶה עָשִׂיתִי (pour מַה (§ 37 *c*), דְּעֶה חָכְמָה (pour דְּעָה ; devant un qameṣ bref !) Pr 24, 14 « connais la sagesse ».

B) **Devant non-gutturale** : 1) סוּסֵ֫נוּ, mais סוּסֶ֑ךָּ (ici le ◌ֶ est allongé en pause) ; 2) סוּסֵ֫ינוּ, סוּסֵיכֶם mais סוּסֶ֫יךָ ; 3) פְּרִי , פִּרְיִי , mais פֶּרְיְךָ ; 4) פַּדָּן (nom propre) mais פַּדֶּ֫נָה (2).

g Le second degré d'affaiblissement de ◌ַ en ◌ִ est également très fréquent.

Un *a* primitif est devenu ◌ִ dans les parfaits נִקְטַל, הִקְטִיל (mais fut. יַקְטִיל), קִטֵּל (en syllabe aiguë, mais fut. יְקַטֵּל) ; dans le futur qal des verbes d'action יִקְטֹל (§ 41 *e*), dans le type d'état cst. pl. דִּבְרֵי (de דָּבָר) pour *dabrē* (§ 96 B *b*).

L'affaiblissement de ◌ַ en ◌ִ se trouve fréquemment dans la flexion nominale : 1) dans les types צִדְקִי auprès de מַלְכִּי, בִּגְדִי auprès de מַלְכִּי, נִסְכֵּי auprès de כַּסְפִּי, כִּבְשָׂה auprès de כַּבְשָׂה (ainsi on a l'infinitif fém. קִטְלָה auprès de קַטְלָה § 49 *d*) 2) dans la flexion du type מַרְבֵּץ, cst. מַרְבַּץ (ici dissimilation ; cf. § 96 C *c*) ; 3) dans la forme

(1) En parlant de cette suite vocalique, nous transcrivons le qameṣ provenant de *a*, à savoir *å*, d'une façon purement phonétique : *ǫ*, puisqu'il s'agit d'attirer l'attention sur un phénomène phonétique.

(2) Voir encore §§ 68 *e*, 79 *q*, 88 L *g*, 93 *c*, 94 *c*, *d*, *h*, 96 A *q*, B *f*.

דִּמְכֶם « votre sang ». (De même en araméen targumique on a דִּמְכוֹן ; cf. DALMAN, *Aram. Grammatik*², p. 202).

Dissimilation. Certaines voyelles ne peuvent s'expliquer que par une tendance à éviter une suite de deux voyelles de timbre identique ou voisin. *h*

La 1ᵉ voyelle est dissimilée dans רִאשׁוֹן de רֹאשׁ, חִיצוֹן de חוּץ, תִּיכוֹן de cst. תּוֹךְ, אֱנוֹשׁ § 21 *h*, יֵשׁוּעַ pour יוֹשׁוּעַ* de יְהוֹשׁוּעַ (nom propre).

La 2ᵉ voyelle est dissimilée dans לוּלֵא (4 fois ; לוּלֵי 10 f.) « si ne... pas » de לוּ + לֹא ; dans le type אֹכַל du futur des verbes פ״א quiescents, pour *'ōkol* (§ 73 *c*).

§ 30. Chutes de voyelles.

Les voyelles, soit primitives, soit hébraïques, disparaissent souvent par l'effet du caractère énergique du ton ou de son déplacement. La voyelle disparue laisse un léger vestige, le shewa (mobile ou moyen) ou ses substituts les ḥaṭef, Ainsi le mot דָּבָר devient דְּבַר à l'état construit où le ton principal disparaît, et דְּבָרִים au pluriel absolu où le ton passe sur *īm*. *a*

Les voyelles **longues**, soit primitives, soit hébraïques, ne tombent pas ; p. ex. dans le type מֵיטִיב pour *maiṭīb* les deux voyelles longues demeurent dans la flexion : cst. מֵיטִיב, Pl. מֵיטִיבִים, cst. מֵיטִיבֵי. *b*

Dans les alternances comme celle de : fut. indicatif יָקוּם, fut. jussif יָקֹם, fut. inverti וַיָּקָם, on a à faire à des formes différentes : la forme primitive de l'indicatif a une voyelle longue et la forme primitive du jussif une voyelle brève.

Les voyelles **brèves** primitives en **syllabe fermée** sont protégées par la nature même de la syllabe ; elles peuvent changer de timbre mais elles ne tombent pas, p. ex. **qudšī* > קָדְשִׁי. *c*

Les voyelles **brèves** primitives en **syllabe ouverte** sont exposées à tomber. Voici les principaux faits qu'on peut observer : *d*

A) Dans les mots **dissyllabes milera**ᶜ :

1) La première voyelle demeure si la seconde est une brève primitive (moyenne hébraïque), p. ex. **qaṭal* > קָטַל ; **dabar* > דָּבָר ; **ᶜinab* > עֵנָב ; **'ilaį* > אֵלַי « vers moi ».

2) Si la seconde voyelle est longue, la première voyelle primi-

tive _a_ demeure ([1]), les voyelles primitives _i, u_ tombent, p. ex. avec 1e voyelle _a_: *_qaṭāl_ > קָטוֹל (infin. absolu), *_šalām_ > שָׁלוֹם, *_qaṭūl_ > קָטוּל (part. passif); avec 1e voyelle _i_: *_zirāʿ_ (ar. _ḏirāʿ_ ذِرَاع) > זְרוֹעַ; _ṣirār_ > צְרוֹר (§ 6 _g_), *_ḥimār_ (حِمَار) > חֲמוֹר (avec ḥaṭef pataḥ sous la gutturale, § 21 _g_) [cependant dans les formes primitives _qiṭāl_ et _qiṭūl_, avec 1e radicale א, l'_i_ ne tombe pas, mais devient ◌ֱ, p. ex. אֱזוֹר, אֱבוּס, § 21 _h_]; avec 1e voyelle _u_: *_lubūš_ > לְבוּשׁ « vêtement » (opp. participe passif לָבוּשׁ « revêtu »); *_gubūl_ > גְּבוּל « frontière ».

_e_ B) Dans les mots **milera‘ de plus de deux syllabes**:

Généralement la voyelle prétonique demeure et la voyelle antéprétonique (à la 2e place avant le ton) tombe, p. ex. *_ṣadaqat_ > צְדָקָה; *_ḥakamat_ > חֲכָמָה « une sage »; *_zaqinat_ > זְקֵנָה « vieille »; *_qaṭaltẹm_ > קְטַלְתֶּם.

Mais dans la flexion du parfait (sans suffixes) l'antéprétonique demeure et la prétonique tombe, p. ex. _qaṭalat_ > קָֽטְלָה; *_qaṭalū_ > קָֽטְלוּ; *_ḥakamat_ > חָֽכְמָה « elle est sage »; *_zaqinat_ > זָֽקְנָה « elle est vieille ». La différence de traitement d'une forme primitive telle que _ḥakamat_, selon qu'elle est verbale ou nominale s'explique probablement par une différence dans la place du ton, à un stade antérieur de la langue. La forme verbale חָֽכְמָה se rattacherait à un stade _ḥa'kamat_ antérieur au stade _ḥaka'mat_ représenté par la forme pausale חָכָ֫מָה* (cf. § 95 _c_).

La voyelle antéprétonique _a_ demeure dans certaines formes, p. ex. פָּֽרָשִׁים comme pluriel de פָּרָשׁ « cheval » § 96 B _b_; שָֽׁבֻעוֹת, sg. שָׁבוּעַ « semaine » § 96 D _b_; גָּֽלוּתִי « mon exil » § 88 M _j_; מָֽעֻזִּי « mon refuge » § 88 L _e_; מָֽגִנִּי « mon bouclier » § 88 L _h_. Il faut remarquer surtout le pronom אָֽנֹכִי (§ 39 _a_) et les formes du parfait avec le waw inversif וְקָֽטַלְתִּ֫י, וְקָֽטַלְתָּ֫ (§ 43 _a_) ([2]).

_f_ C) Dans les mots **mile‘el de plus de deux syllabes**, on remarquera les cas pratiques suivants:

Au parfait avec suffixes _a_ prétonique se maintient, p. ex. _qaṭa-la'ni_ > קְטָלַ֫נִי; l'_i_ tombe au piel, p. ex. קִטְּלַ֫נִי, mais se maintient au qal, p. ex. שְׁכֵחַ֫נִי « il m'a oublié » (§ 61 _e_).

([1]) Le qameṣ est particulièrement stable devant le ton (_qameṣ prétonique_).

([2]) D'une façon générale, la stabilité anormale d'une voyelle ◌ָֽ, ◌ֵ, ◌ֹ n'est pas un indice infaillible de sa longueur.

Au futur avec suffixes *a* prétonique se maintient, *i* et *u* tombent, p. ex. יִלְבָּשֵׁנִי (de *ẓilbaš* > יִלְבַּשׁ), mais יִתְּנֵנִי (de *ẓittin* > יִתֵּן), יִקְטְלֵנִי (de *ẓiqtul* > יִקְטֹל).

Remarque. Dans la flexion du futur l'*a* prétonique tombe, comme les voyelles *i*, *u*, p. ex. יִלְבְּשׁוּ, יִמְצְאוּ; יִתְּנוּ, יִמָּצְאוּ; יִקְטְלוּ.

D) Le traitement de la **voyelle moyenne** ◌ֵ **dans la flexion** g
demande une considération à part.

A l'état absolu le ◌ֵ se maintient généralement; mais à l'état cst. généralement il tombe. Ainsi **mi'at* > מֵאָה « cent », cst. מְאַת; pl. abs. מֵאוֹת (l'état cst. serait מְאוֹת*); שֵׁם, שֵׁמוֹת, cst. שְׁמוֹת. Le ◌ֵ se maintient à l'état cst. dans certains mots: dans les mots comme אֵזוֹר (§ 21 *h*); dans זֵעַת « sueur de », נֵכַר « l'étranger (abstrait) de », מַהְפֵּכַת « catastrophe de », תַּרְדֵּמַת « profond sommeil de », בְּרֵכַת « piscine de », עֲרֵמַת « tas de », etc.

Dans le verbe on a à l'impératif du type יָשַׁב: שֵׁב, שְׁבִי, שְׁבוּ. Au participe du type קֹטֵל on a קֹטְלָה ou קֹטֵלָה ou (surtout) קֹטֶלֶת; pl. קֹטְלִים (§ 50 *g*).

Au participe du type מֵקִים on a par ex. cst. מֵשִׁיב (Ruth 4, 15); מְשִׁיבָה*, pl. מְשִׁיבִים.

Au participe du type מֵסֵב: on a par ex. מֵרַע « faisant mal »; pl. מְרֵעִים (opposer le participe מֵיטִיב avec *ē* long, § *b*).

Dans l'adjectif du type קָטֵל on a p. ex. אִלֵּם « muet », pl. אִלְּמִים.

§ 31. Du ton: place et déplacement.

Les notions essentielles sur le ton ont été données au § 15 *a-c*, a
à propos des accents. La place du ton, nous l'avons vu, peut être connue matériellement par les accents, dans la plupart des cas. Indépendamment des accents la connaissance du ton relève de la morphologie. D'une façon générale, la place du ton dépend de la nature des syllabes et de la quantité des voyelles. On peut formuler les deux règles *négatives* suivantes sur les syllabes fermées:

1) Une syllabe pénultième fermée ne peut pas avoir le ton à moins que la dernière syllabe ne soit ouverte; p. ex. on a קָטַ֫לְתָּ, mais קְטַלְתֶּ֫ם.

2) Inversement, une syllabe dernière fermée ne peut être privée

du ton, à moins que la syllabe pénultième ne soit ouverte, p. ex. on a וַיָּ֫קָם, וַיָּקָם, mais וַיִּקְטֹל, וַיִּקְטֹל.

b Les différentes formes prises par un mot dans la flexion, et certaines autres causes, comme la pause, peuvent produire un déplacement du ton soit vers le *bas* du mot (l'accent *descend*), soit vers le *haut* du mot (l'accent *monte*) ; cf. § 15 *b*.

Souvent quand le mot s'allonge la nouvelle syllabe prend le ton, p. ex. דָּבָר, pl. דְּבָרִים : le ton *descend* sur *īm*. A la pause le ton *descend* dans le cas du futur inverti : וַיָּ֫קָם, mais וַיָּקֹם (§ 32 *e*).

Au parfait le ton est mileᶜel dans קָטַ֫לְתָּ, קָטַ֫לְתִּי, mais il *descend* dans les formes avec le waw inversif וְקָטַלְתָּ֫, וְקָטַלְתִּ֫י ; à la pause il *remonte* וְקָטָ֫לְתָּ (§ 32 *e*).

Au contraire, au futur inverti le ton *remonte* dans la mesure du possible (cf. § *a*), p. ex. on dit יֵלֵךְ, mais וַיֵּ֫לֶךְ. — A la pause le ton *monte* dans quelques cas (§ 32 *e*).

c De plus le ton peut *monter* pour une cause rythmique, à savoir pour éviter la rencontre de deux syllabes toniques, ce qui arrive quand de deux mots unis par un accent conjonctif le premier a le ton sur la syllabe finale et le second sur la première syllabe (¹).

La *montée* du ton pour cause rythmique s'appelle *nᵉsīgah* « recul » ou *nåsọ̄g ʾåḥọ̄r* (נָסוֹג אָחוֹר) (²), à savoir ton « s'éloignant en arrière ».

Pour que la *nᵉsīgah* soit possible il faut, outre l'observation des deux règles négatives du § *a*, que, si la dernière syllabe est fermée, elle n'ait pas une voyelle longue. Exemples : קֹ֫רֵא לָ֫יְלָה Gn 1, 5 ; מַשְׁכִּ֫ימֵי קוּם Ps 127, 2 ; תֹּ֫אכַל לֶחֶם Gn 3, 19 ; mais לְמֵשִׁיב נֶ֫פֶשׁ Ruth 4, 15 (avec *ī* long).

De plus, les suffixes lourds כֶם, כֶן ; הֶם, הֶן gardent toujours le ton. Mais les afformantes verbales תֶם, תֶן peuvent le céder, p. ex. הֱיִיתֶם לֹא Job 6, 21.

Dans l'application de la *nᵉsīgah*, comme des autres lois rythmiques, il faut se rappeler qu'on ne tient compte que des voyelles pleines (§ 27 *d*). Ainsi l'on dit יֹ֫רְדֵי בוֹר Ps 28, 1 (*yọ̄* est censé syllabe pénul-

---

(¹) Il n'y a donc pas rencontre quand l'accent est disjonctif, p. ex. וְיָשַׁבְתָּ שָׁם 1 R 2, 36 ; ni quand il y a maqqef, car alors le premier mot devient proclitique.

(²) נָסוֹג participe nifal de סוג.

tième). De même on dit p. ex. בֹּ֫צֵעַ בָּ֑צַע Pr 1, 19 (le pataḥ furtif ne compte pas).

Cas anormaux. On trouve la *nᵉsīgah* dans des cas comme אַ֫חַר כֵּן *d*
1 S 10, 5, וְכִ֫חֶשׁ בּוֹ Job 8, 18, en syllabe virtuellement fermée; וַיַּ֫חֲזֶק בּוֹ Ex 4, 4 en syllabe semi-fermée.

Par contre la *nᵉsīgah*, parfois, ne se trouve pas dans des cas où elle est attendue, p. ex. הָֽיְתָ֥ה תֹ֫הוּ Gn 1, 2.

§ 32. De la pause.

La pause est un arrêt, un repos notable après un mot dans le *a*
cours et surtout à la fin d'un verset. Ce repos comporte un certain retardement préalable qui le prépare, et qu'on peut comparer au ralentissement d'un coureur qui se prépare à s'arrêter. La prononciation d'un mot en pause est lente, pleine, emphatique.

Ce ralentissement fait : 1) que la voyelle tonique, quelle que soit sa couleur, est toujours plus longue qu'elle ne le serait en contexte; 2) que certaines voyelles tombées reparaissent, de sorte que les formes pausales sont souvent des formes ou primitives ou plus voisines de l'état primitif; ordinairement la voyelle restituée a le ton.

De plus, à la pause, outre la différence quantitative, il y a souvent dans les voyelles des changements de couleur (dont plusieurs du reste correspondent à des changements de quantité). Enfin dans certains cas il y a déplacement du ton.

Changement purement quantitatif. Très souvent l'effet de la *b*
pause consiste uniquement à ajouter un allongement secondaire à la quantité propre de la voyelle, ainsi pour l'*ō* long, p. ex. de שָׁל֑וֹם ou l'*o* moyen de יִקְטֹ֑ל.

Il faut remarquer que ַ reste souvent en pause, surtout dans les monosyllabes : ainsi on a toujours אַרְבַּ֑ע , בַּ֑ת ; au futur, devant l'afformante נָה , p. ex. תִּכְבַּ֑דְנָה.

Le ֶ reste en pause dans p. ex אֱמֶ֑ת (§ 18 *l*), כַּרְמֶ֑ל ; il reste notamment dans quelques noms du type segolé מֶ֫לֶךְ , p. ex. dans le nom même מֶ֑לֶךְ (§ 96 A *c*).

Changements de voyelles. *c*

ַ devient très souvent ָ, p. ex. קָטַל, קָטָ֑ל ; קָֽטְלָה , קָטָ֑לָה ; יִכְבַּד , יִכְבָּ֑ד , מַ֫יִם , מָ֑יִם ; נַ֫עַר ; נָ֑עַר.

◌ֶ devient ◌ָ dans la plupart des noms du type segolé מֶ֫לֶךְ, p. ex. קֶ֫שֶׁר, קָֽשֶׁר (§ 96 A *c*). Le parfait דִּבֶּר devient דִּבֵּֽר.

◌ֵ devient parfois ◌ַ, p. ex. יֵלֵךְ, וַיֵּלַֽךְ; הֵפֵר, הֵפַֽר; יִגָּמֵל, יִגָּמַֽל.

L'hitpael du type en ◌ֵ prend ◌ַ en pause moyenne et ◌ָ en grande pause, p. ex. יִתְיַצֵּב, יִתְיַצַּב, יִתְיַצָּֽב (§ 53 *c*); יִתְנֶחָֽם (§ 29 *f*).

◌ֹ devient ◌ָ (ici *ǭ*) dans quelques mots, p. ex. שָׁכֹ֫לְתִּי, שָׁכָֽלְתִּי Gn 43, 14 (§ 6 *l*); יַחְבֹּשׁ, יֶחְבָּֽשׁ Job 5, 18 (§ 29 *f*); יִטְרֹף, יִטְרָֽף Gn 49, 27; יִשֹּׁךְ, יִשָּֽׁךְ Dt 23, 20; Pr 23, 32. Dans Is 7, 11, au lieu de la forme pausale normale שְׁאֹֽלָה Gn 42, 38, on a (en pause moyenne) שְׁאָ֫לָה *šᵉǭlå(h)*, probablement pour l'assonance avec לְמָֽעְלָה *lᵉmåʿᵉlå(h)* (phonétiquement *mǭ*) (4).

◌ַ devient ◌ֶ dans la formule לְעוֹלָם וָעֶֽד « in saeculum et aeternitatem » (pour עַד).

d **Restitution de voyelles**. Cas usuels : Parfait : קָֽטְלָה, קָטָֽלָה; מְלֵאָה, מָלֵאָֽה; קְטַנָּה, קְטַנָּֽה (2); Futur : יִכְבְּדוּ, יִכְבָּֽדוּ; יִתְּנוּ, יִתֵּֽנוּ; יִקְטְלוּ, יִקְטֹ֫לוּ (3); יִקְטְלוּן, יִקְטֹלֽוּן (*ǫ* en prépause se maintient) (4).

אֲנִי, אָֽנִי; פְּרִי, פֶּֽרִי; חֲצִי; חֵֽצִי (forme primitive *ḥiṣy*).

e **Déplacement du ton**. Le ton *monte* dans p. ex. אָנֹכִי, אָנֹֽכִי; au parfait inverti : וְקָטַלְתִּ֫י; וְקָטָֽלְתִּי.

Le ton *descend* au futur inverti dans des cas comme : וַיָּ֫קָם, וַיָּקֹֽם; וַיֵּ֫לֶךְ, וַיֵּלַֽךְ; וַיֹּ֫אמֶר, וַיֹּאמַֽר.

f Les pauses (5) qui produisent les effets énumérés ci-dessus sont les grandes pauses, à savoir la pause de la fin du verset marquée par l'accent silluq, et la pause du milieu du verset marquée par l'accent atnaḥ. Cependant certains accents indiquant une pause moyenne peuvent avoir quelques-uns des effets des grandes pauses. Tel est en particulier le cas de l'accent zaqef, avec lequel souvent ◌ַ devient ◌ָ (d'où la note massorétique fréquente קָמֵץ בְּזָקֵף, p. ex. Gn 11, 3; § 16 *d*). Cas spécial de אֲנִי § 39 *a*.

---

(1) Ce phénomène, comme tant d'autres, suppose pour le signe ◌ָ un timbre unique *ǫ* qui, à la pause, est nécessairement long. Le changement de *ǫ* en *ǭ*, à la pause, n'est pas plus étonnant que celui de *ę* en *ą* long. Ces ◌ָֽ de pause sont probablement les seuls *ǭ* longs provenant d'un *u* primitif.

(2) (3) (4) Un *ǫ* allongé secondairement se maintient (cf. § 18 *e*).

(5) Certains phénomènes s'expliquent par la *prépause* : syllabe précédant la syllabe pausale (§ *d*), ou encore mot précédant le mot pausal (p. ex. § 104 *d*).

Un même mot peut avoir trois formes : forme de contexte, forme de pause moyenne, forme de grande pause, per ex. אַתָּה *toi* avec *ą* bref, אָתָּה avec *ą* allongé secondairement, אָתָּה avec *â* allongé secondairement (§ 39 *a*). On a de même עַתָּה, עָתָּה, עָתָּה *maintenant.* Voir aussi la triple forme de יִתְיַצֵּב § *c*.

Le ralentissement qui précède la pause explique que dans certains cas on préfère, en pause, des formes plus longues. Ainsi, dans les verbes פ״ן souvent, en pause, on omet l'assimilation du נ, par ex. יִנְצֹרוּ (§ 72 *b*). Les terminaisons du futur וּן, ִין — avec נ paragogique se trouvent surtout en pause (§ 44 *e-f*). Voir aussi § 62 *c*, *e*. *g*

§ 33. De l'hiatus.

Nous notons ici ce phénomène rythmique qui présente quelque analogie avec la pause ([1]). Quand un mot mileʿel terminé par une voyelle est suivi d'un mot commençant par une des gutturales א, ה, ע le ton devient milera'. Le phénomène se présente surtout pour לָמָּה qui devient לָ֫מָּה (sans redoublement) p. ex. לָ֫מָּה אַתֶּם 2 S 19, 11 (§ 37 *d*). הָ֫בָה devient dans Gn 29, 21 † הָבָ֫ה אֶת־אִשְׁתִּי ; de même pour les impératifs סוּרָה, קוּמָה, שׁוּבָה, p. ex. סוּרָ֫ה אֵלַי Jug 4, 18 ; קוּמָ֫ה יְהוָה Nb 10, 35 (où יְהוָה = אֲדֹנָי). Contrairement à l'accentuation normale on trouve encore par exemple רָבוּ עָלֶיהָ Gn 26, 22 ; שָׂמוּ אֹתִי Gn 40, 15 ; זָדוּ עֲלֵיהֶם Ex 18, 11 ; שַׁתָּ עֲוֺנֹתֵינוּ Ps 90, 8 ; וּבָאתָ אַתָּה Zach 6, 10 (cf. § 43 *b*) ; וְהִבְדִּילָה הַפָּרֹכֶת Ex 26, 33 ; וְהֵבִיאָה אוֹתָם Lév 15, 29.

Devant une gutturale, on préfère parfois, semble-t-il, une forme plus longue ; cf. § 78 *i*, 79 *m*.

([1]) Faute d'un meilleur terme, nous appelons ce phénomène *hiatus*: il y a contact entre la voyelle tonique finale et la gutturale initiale (sauf ח, sans doute à cause la nature particulière de cette gutturale, cf. § 5 *k*, 20 *c*).

SECONDE PARTIE

MORPHOLOGIE

§ 34. Généralités.

a La **racine** est l'élément le plus simple d'un mot. On dégage la racine en éliminant tous les éléments de dérivation et de flexion, à savoir, non seulement toutes les voyelles, mais encore certaines consonnes, principalement les sept consonnes ה א מ נ ת י ו dites *hé'émantiques* (du mot mnémonique [1] הֶאֱמַנְתִּיו). Ainsi dans le mot הִתְקַדְּשׁוּ «ils se sont sanctifiés» la racine est constituée par le groupe consonantique קדשׁ qui exprime l'idée de *sainteté ;* n'appartiennent donc pas à la racine : les voyelles, le redoublement du ד (qui indique que l'action est intensive ou causative, § 52 *d*), le groupe הת (qui indique l'idée réfléchie, § 53 *a*), le ו final (qui marque la 3e p. du pl.) [2].

Pour la commodité on énonce généralement la racine sous la forme de la 3e p. sg. m. du parfait, p. ex. קָטַל *il a tué*, qui, dans le verbe régulier et dans une partie des verbes irréguliers, représente les consonnes de la racine, n'y ajoutant que les deux voyelles.

La plupart des racines actuelles de l'hébreu sont trilittères. La trilittéralité est un trait si propre de la langue que, dans certains cas où elle n'existait pas ou n'existait plus, on l'a rétablie secondairement.

Cependant l'hébreu a quelques racines quadrilittères, dont plusieurs du reste sont d'origine secondaire (cf. §§ 60 et 88 K).

D'autre part, certaines racines sont bilittères, du moins dans un certain sens (cf. verbes ע״ע, ע״ו).

b Pour la plupart des mots on peut indiquer la racine avec certitude. Mais il y a des cas assez nombreux où la racine n'apparaît pas

---

(1) Signifierait : « je l'ai cru » ; mais הֶאֱמִין se construit toujours avec une préposition.

(2) Voir les préformantes des formes nominales § 88 L, les afformantes §§ 88 M.

bien clairement; ainsi les lexicographes hésitent assez souvent à propos de certains verbes ע״ו ou ע״י; par exemple, le mot עֵדוּת *ordonnance* est rapporté soit à la racine יעד, soit (plus probablement) à la racine עוד.

La racine de plusieurs mots est inconnue, par exemple מַקֵּל *bâton*, עַל אֹדוֹת *au sujet de.*

Certains mots peuvent être déformés par le jeu des lois phonétiques ou par l'analogie, au point de rendre la racine méconnaissable: dans ce cas il y a racine apparente et racine réelle (d'après d'autres, racine secondaire et racine primaire). Ainsi le hitpael הִתְיַצֵּב semble appartenir à une racine יצב, tandis que la racine réelle est נצב (§ 77 *b*). Le substantif תְּקוּפָה *circuit* semble appartenir à une racine קוף; mais en réalité ce mot se rapporte au hifil הִקִּיף *faire un circuit* de la racine נקף. De même תְּשׁוּעָה *victoire* se rapporte au hifil הוֹשִׁיעַ *sauver* de ישׁע (¹).

La même racine peut avoir des formes verbales et des formes nominales. Si un nom dérive d'un verbe il est *déverbal*, si un verbe dérive d'un nom il est *dénominal*. c

Les parties du discours sont le pronom (avec l'article), le verbe, le nom (substantif et adjectif), les particules (adverbe, préposition, conjonction, interjection). d

CHAPITRE I : ARTICLE ET PRONOM.

§ 35. **Article.**

L'article hébreu est un ancien démonstratif (²) et conserve encore, dans quelques cas, une valeur démonstrative faible (cf. § 137 *f*). Nous le rattachons donc au pronom démonstratif. Pour le sens, l'article hébreu répond à peu près à l'article défini *le* du français. a

La forme normale de l'article est ·הַ, à savoir la consonne ה suivie de la voyelle brève *a* laquelle *fait pression* sur la consonne suivante et tend à produire le redoublement, p. ex. הַסּוּס, *hassūs* « le cheval ». b

(¹) Ces mots ont été formés à l'analogie des mots de la forme *taqtul* des racines ע״ו, § 88 L *s*.

(²) De même l'article des langues romanes provient d'un pronom démonstratif latin, p. ex. français *le* du latin *illum*.

La forme primitive hébraïque du pronom est simplement *ha* (bref) *faisant pression* (comme le וְ du futur inverti וַיִּקְטֹל, § 47 *a*) (¹).

La tendance de la voyelle de l'article à produire le redoublement de la consonne suivante, n'est pas toujours satisfaite.

c Une consonne **non-gutturale suivie du shewa** est souvent privée du redoublement (§ 18 *m*), p. ex. הַלְוִיִּם *les Lévites* (pour le meteg cf. § 14 *c* 6). On remarquera en particulier les deux cas suivants :

1) Dans יְ on omet généralement le dagesh, p. ex. הַיְלָדִים *les enfants*, הַיְשׁוּעָה *le secours, la victoire* (opp. הַתְּשׁוּעָה même sens) ; à moins que ne suive une gutturale ה ou ע, p. ex. הַיְּהוּדִים *les Juifs*, הַיְּעֵפִים *les fatigués*.

2) Dans מְ préformante du participe piel et pual, on omet le dagesh, p. ex. הַמְכַסֶּה LXX : τὸ κατακαλύπτον, *le cachant* (Lév 3, 3 ; on a la même forme Gn 18, 17 avec le ה interrogatif: *num celans?* § 102 *m*). Devant ה, ע on a ordinairement le dagesh, p. ex. הַמְּעָרָה *la caverne*, הַמְּהוּמָה *le désordre*.

d Une consonne **gutturale** (et ר) ne peut pas avoir le redoublement fort, mais elle peut (sauf א et ר) avoir le redoublement virtuel ou faible. L'aptitude des gutturales au redoublement virtuel après l'article est, dans l'ordre décroissant, ח > ה > ע (cf. § 20 *a*). Après l'article א n'a jamais le redoublement virtuel, ni, bien entendu, ר (De même après מָה). Quand il y a redoublement virtuel la voyelle de l'article est ַ ; mais cet ַ se colore en ֶ si la gutturale est suivie du qameṣ moyen ou du ḥaṭef qameṣ (§ 29 *f*).

ח a presque toujours le redoublement virtuel, p. ex. הַחֹדֶשׁ *le mois*, הֶחֳדָשִׁים *les mois ;* הַחָכְמָה *la sagesse*, הֶחָכָם *le sage ;* הַחֶרֶב *l'épée*, הֶחָרֶב ; הַחַי *le vivant* (toujours ainsi, excepté Gn 6, 19 הָחַי sans raison apparente !).

ה a généralement le redoublement virtuel, p. ex. הַהֵיכָל *le temple ;* הַהוּא *le même* (on a la même forme Nb 23, 19 † avec le ה interrogatif : *num ipse?*), הַהִיא *la même ;* הֶהָרִים *les montagnes*.

(¹) Ce phénomène de *pression* (cf. le *deḥīq* § 18 *i*) existe notamment en italien : *a punto* devient *appun'to*, *a lato* > *alla'to*, *a fine* > *affi'ne ; a Roma* prononcé *arro'ma ; da vero* > *davve'ro ; da mi* > *dam'mi ; va te ne* > *vattene ; si signore* > *sissigno're ;* en dialecte toscan *a casa* > *accasa :* cf. § 18 *j* N.

Exception remarquable : הָ tonique ne peut avoir le redoublement virtuel, p. ex. הָהָר *la montagne.*

Autres exceptions : p. ex. הָהֵם *les mêmes,* et le doublet moins fréquent הָהֵמָּה ; f. הָהֵנָּה (1 S 17, 28 †) (¹).

ע généralement n'a pas le redoublement virtuel, par exemple הָעָם *le peuple,* הָעַמִּים *les peuples ;* הָעִיר *la ville ;* הָעֶרֶב *le soir,* הָעָֽרֶב.

Exception remarquable : ־עָ atone exige le redoublement virtuel, p. ex. הֶעָרִים *les villes* (peut-être à l'analogie du type הֶהָרִים).

Autres exceptions: p. ex. הַעִוְרִים *les aveugles* (le ו rafé § 18 *m* 4), הַעֹזְבִים *qui abandonnent* Pr 2, 13, הַעֹזֶבֶת Pr 2, 17 ; etc.

Remarque. Dans le cas où les gutturales ה et ע ont ָ, elles sont traitées d'une façon symétrique : הָ et עָ toniques ne peuvent avoir le redoublement virtuel, p. ex. הָהָר, הָעָם ; au contraire ־הָ et ־עָ atones exigent le redoublement virtuel, p. ex. הֶהָרִים, הֶעָרִים. En un mot הָ et עָ ne peuvent avoir à la fois le ton et le redoublement virtuel, mais ils ont l'un ou l'autre.

La consonne ה de l'article est syncopée après les prépositions בְּ, כְּ, לְ, p.ex. לַמֶּלֶךְ pour לְהַמֶּלֶךְ* (cf. § 17 *e*); בַּיָּמִים הָהֵם *en ces mêmes* e
jours, בָּעֵת הַהִיא *en ce même temps* ; בַּחֶרֶב *par l'épée,* בֶּחָֽרֶב.

Dans le cas où la première consonne du nom a ḥaṭef, on a p. ex. כָּאֲרִי *comme le lion* (opp. כַּאֲרִי § 103 *b*, sans article, *comme un lion*). Il se rencontre deux cas où la graphie est matériellement la même avec l'article et sans article :

1) quand un ֲ suit une gutturale qui prend le redoublement virtuel; p. ex. בַּחֲלוֹם peut être pour *bạḥ⁽ʰ⁾ᵃlọ̄m* « dans le songe » ou pour *bạḥᵃlọ̄m* « dans un songe » (cf. בַּחֲלוֹמִי).

2) avec ֳ, p. ex. בָּאֳנִיָּה peut être pour *bå-ᵓᵒniyyåh* « dans le navire » ou pour *bọᵓᵒniyyåh* « dans un navire » (cf. § 6 *n*).

Remarque. Le ה quelquefois n'est pas syncopé, p. ex. לְהָעָם 2 Ch 10, 7; les exemples se trouvent surtout dans les livres postérieurs. On distingue כַּיּוֹם *d'abord,* p. ex. Gn 25, 31 et כְּהַיּוֹם *à l'instant* 1 S 9, 13; Néh 5, 11 †; à côté de כַּיּוֹם הַזֶּה *comme (cela est) aujourd'hui (encore)* on a quelquefois כְּהַיּוֹם הַזֶּה avec le même sens.

Noms dont la voyelle est modifiée sous l'influence de l'article. f

(¹) Remarquer l'asymétrie : sing. הַהוּא, הַהִיא ; mais pl. הָהֵם etc.

Sous l'influence du ָ de l'article les quatre mots suivants à 1° gutturale prennent ָ sous la gutturale : הַר, עַם (עָם avec accent disjonctif), אֲרוֹן *arche* (cf. ارِان *'irān*), אֶרֶץ deviennent הָהָר, הָעָם, הָאָרוֹן, הָאָרֶץ. Le mot חַג *fête* devient חָג en pause même petite. Avec l'article on trouve toujours הֶחָג, en fait toujours en petite pause. Le mot פַּר (rarement פָּר) *jeune taureau* devient toujours הַפָּר avec l'article.

g **Remarques** : 1) Devant l'article, la forme du pronom interrogatif est מָה (§ 37 *c*).

2) Devant l'article, la forme de la préposition מִן reste généralement inaltérée (§ 103 *d*).

§ 36. Pronom démonstratif.

a L'hébreu n'a qu'un pronom démonstratif proprement dit, et donc ne distingue pas le démonstratif de l'objet proche (*hic, celui-ci*) et de l'objet éloigné (*ille, celui-là*).

Les formes ordinaires du pronom démonstratif sont : Sg. m. זֶה ; f. זֹאת ; Pl. commun אֵלֶּה.

La forme du pluriel n'a aucun rapport avec les formes du singulier. Au contraire les formes du singulier semblent provenir d'une même forme primitive *ză* avec voyelle *anceps*. La forme brève *ză* n'a pu se maintenir en hébreu qu'en se colorant en *ẹ* (comme מֶה § 37 *b*). La forme longue *zā* se trouve dans les formes fém. rares זֹה, זוֹ et dans זֹאת = *zā* + *t* du féminin. Dans זֹאת, l'א ne semble pas étymologique, mais pure *mater lectionis* (§ 7 *b*).

b Formes rares : Sg. f. זֹה 8 fois ; זוֹ 2 fois ; Pl. commun אֵל 8 fois dans le Pentateuque, toujours avec l'article : הָאֵל (¹) ; et de plus 1 Ch 20, 8 sans article.

La forme poétique זוּ, pour les deux genres et les deux nombres, s'emploie surtout comme relatif.

Il existe, en outre, un *démonstratif renforcé* : m. הַלָּזֶה ou הַלָּז (²) (surtout avec accent disjonctif fort) ; f. הַלֵּזוּ (Ez 36, 35) ; par exemple הָאִישׁ הַלָּזֶה « cet homme-ci » Gn 24, 65.

(¹) Comp. הֵם plus fréquent que הֵמָּה, § 35 *d*.

(²) Fém. dans 2 R 4, 25.

Le pronom démonstratif זֶה *celui-ci* etc., après un nom déterminé, devient adjectif démonstratif, et comme les adjectifs, prend alors l'article, p. ex. הָאִישׁ הַזֶּה *cet homme-ci* (§ 137 *e*). *c*

Le pronom de la 3ᵉ p. הוּא, הִיא ; הֵמָּה, הֵם ; הֵנָּה *lui, elle; eux*; *elles*, précédé de l'article, signifie proprement *le même* etc. mais aboutit pratiquement à un sens démonstratif faible, p. ex. בַּיָּמִים הָהֵם *en les mêmes jours* = *en ces jours-là* (cf. 35 *e*). *d*

L'article a gardé parfois une valeur démonstrative faible (cf. § 137 *f* 1). *e*

§ 37. Pronom interrogatif.

Pour les **personnes**, aux deux genres et aux deux nombres: מִי *quis?* מִי s'emploie comme sujet מִי בָא *quis venit?*, comme prédicat מִי הָאִישׁ *quis* (*est*) *hic vir?*, comme accusatif אֶת־מִי *quem?*, comme génitif בַּת־מִי *cujusnam filia?*, avec une préposition לְמִי *cui?* מִמִּי *ex quo?* *a*

Pour les **choses** on emploie מה (avec diverses vocalisations), également comme sujet, prédicat, accusatif, génitif, avec une préposition. *b*

La forme primitive est *mā̆* avec voyelle *anceps* (comp. *zā̆* § 36 *a*; en arabe on a la forme longue *mā* dans مَا, et la forme brève *ma* dans *li'ma* لِمَ). En hébreu la forme longue *mā* est devenue מוֹ, qui se trouve dans la forme poétique כְּמוֹ *comme* et dans les formes de כְּ avec suffixes, p. ex. כָּמוֹנִי, § 103 *g*. La forme brève *ma* est devenue en hébreu מָה, מֶה, מַה־:

מָה tonique est moyen; מָה atone est moyen avant le ton, mais probablement bref après le ton (cf. § 28 *e*).

מֶה tonique est moyen (mais il est censé un peu plus bref que מָה, de sorte que מֶה est intermédiaire entre מָה et מַה); מֶה atone est bref.

מַה־ (toujours atone) est bref.

En comparaison avec la vocalisation de l'article (et celle de la particule interrogative הֲ) la vocalisation de מה est assez compliquée. C'est que מה est non seulement proclitique (comme l'article), mais encore enclitique (ou ex-enclitique), et même indépendant (non-clitique). Il y a donc trois cas à considérer, selon le triple rôle de מה : I proclitique, II enclitique, III indépendant.

c I **מה proclitique** (généralement avec maqqef, parfois avec accent conjonctif). La vocalisation normale est ·מַה à savoir *ą* bref avec redoublement de la consonne suivante. Cette voyelle *fait pression* comme la voyelle de l'article (§ 35 *b*) et celle du וַ dans le futur inverti וַיִּקְטֹל (§ 47 *a*), p. ex. מַה־יָּפִית « que tu es belle ! » Ct 7, 7 ; מַה־זֹּאת ; מַה־זֶּה (1 f. מַזֶּה Ex 4, 2 ketīb); מַה־לָּכֶם (1 f. מַלָּכֶם Is 3, 15 ketīb).

Devant une **gutturale** la vocalisation est assez semblable à celle de l'article (§ 35 *d*) :

ח a toujours le redoublement virtuel, p. ex. מַה חַטָּאתִי *quid (est) peccatum meum?* Gn 31, 36.

ה a généralement le redoublement virtuel, p. ex. מַה־הוּא (comp. הַהוּא). Exception remarquable : le ה de l'article n'a pas le redoublement virtuel (une seule exception Eccl 2, 12 מֶה הָאָדָם), par ex. מֶה־הַמַּעֲשֶׂה *quelle est l'action?* Gn 44, 15.

Autres exceptions : p. ex. מֶה־הֵמָּה, מֶה־הֵם (comp. הָהֵמָּה, הָהֵם).

ע généralement n'a pas le redoublement virtuel, par exemple מֶה עִמָּדִי *quid mecum?* Gn 31, 32.

Exception remarquable : עָ a le redoublement virtuel, par exemple מֶה עָשִׂיתִי *quid feci?*

Après מה le א n'a jamais le redoublement virtuel, ni, bien entendu, ר (De même après l'article).

Remarque. Dans le cas de redoublement virtuel, si la gutturale a qameṣ, le ַ devient ֶ (cf. loi d'harmonisation vocalique § 29 *f*), p. ex. מֶה חָטָאתִי *quid peccavi?* 1 R 18, 9 ; מֶה חֳרִי *quid ardor?* Dt 29, 23.

De plus, on a parfois מֶה même quand la voyelle qui suit la gutturale n'est pas qameṣ.

d II **מה enclitique** (ou ex-enclitique) se trouve après une préposition (surtout בְּ, כְּ). מה est enclitique quand il est privé du ton, ex-enclitique quand il a repris le ton.

En général on a la forme moyenne מֶה en contexte : בַּמֶּה (¹), כַּמֶּה, יַעַן מֶה (avec accent *rebīᵃᶜ* Agg 1, 9). On a מָה devant gutturale ou en grande pause, p. ex. בַּמָּה 1 R 22, 21 ; בַּמָּה אֵדַע *par quoi saurai-je?* Gn 15, 8.

Avec לְ on a : 1) לָמֶה, trois fois seulement (1 S 1, 8). Cette forme

(¹) Opposer la vocalisation de p. ex. בָּזֶה § 103 *c*.

isolée, mais bien attestée et qui répond à la forme de l'arabe *lima*, semble être la forme première (avec accent mileʿel), dans laquelle מה reste enclitique ([1])

2) généralement לָ֫מָּה; mais devant gutturale א, ה, ע on a לָ֫מָה (§ 33) p. ex. לָ֫מָה אַתֶּם 2 S 19, 11; לָ֫מָה יְהוָה Jug 21, 3.

III מה indépendant (assez rare). *e*

1) avant un mot, d'ordinaire avec accent disjonctif, on a généralement la forme moyenne מֶה, p. ex. מֶה קוֹל 1 S 4, 14 (accent *tᵉbîr*).

2) après un mot, en fait toujours en pause, on a מָה, p. ex. וְנַחְנוּ מָה *et nos quid* (*sumus*)*?* Ex 16, 7.

En **résumé**, on a : *f*

מָה 1) comme proclitique devant gutturale sans redoublement virtuel ;

2) après une préposition devant gutturale ou en grande pause ; et dans לָ֫מָּה, לָ֫מָה ;

3) indépendant, après un mot (assez rare).

מֶה 1) comme proclitique devant gutturale avec redoublement virtuel suivie de qameṣ ;

2) après une préposition, d'une façon normale ;

3) indépendant devant un mot (assez rare).

מַה־ comme proclitique devant une consonne non-gutturale, et devant une gutturale avec redoublement virtuel (non suivie de qameṣ).

§ 38. Pronom relatif.

Sont employés comme pronom relatif les deux mots אֲשֶׁר et ·שֶׁ, qui semblent n'avoir originairement rien de commun ([2]). Le relatif ·שֶׁ a dû exister de tout temps en hébreu dans la langue parlée. Dans la langue littéraire il a été supplanté presque complètement par אֲשֶׁר avant l'exil. Après l'exil, il apparaît assez fréquemment ([3]). A l'époque post-biblique (Mishna) il supplanta complètement le littéraire אֲשֶׁר.

([1]) Cf. *Biblica* 1 (1920) p. 363.

([2]) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 6, p. 129.

([3]) Voir la statistique détaillée dans Brown, *Lexicon*, s. v. ·שֶׁ ; König, t. 2, p. 322. Il n'est pas inutile de signaler l'erreur de Kautzsch, § 36, d'après lequel ·שֶׁ est fréquent dans Esdras (en réalité 1 fois) et dans les Chroniques (en réalité 2 fois). Même erreur dans Bauer et Leander § 32 *b*.

Au lieu de ·שֶׁ on a, très rarement, ·שַׁ, une fois שָׁ (Jug 6, 17, devant א). La voyelle brève, qui demande le redoublement de la consonne suivante, se maintient en toute position, p. ex. שֶׁאֵין, שֶׁאֲנִי, שֶׁעַל, שֶׁרֹּאשִׁי Ct 5, 2 (§ 23 *a*).

On trouve encore employés comme relatif: זוּ, זֶה et l'article (cf. § 145 *c-d*).

§ 39. **Pronom personnel.**

(Paradigme 1).

A. Pronoms séparés.

a 1e Pers. *Singulier* (commune). La forme hébraïque primitive est *'*anā'ki* > אָנֹכִי (forme pausale). En contexte le ton devient milera'; cependant la voyelle ָ, devenue antéprétonique, se maintient (§ 30 *e*): אָנֹכִי.

Une autre forme, qu'on trouve surtout dans les livres postérieurs, et qui, dans l'hébreu postbiblique, a évincé אָנֹכִי, est אֲנִי ([1]), en pause (même petite) אָנִי, et parfois même avec accent conjonctif, p. ex. toujours dans חַי אָנִי *vivens ego!* (pour l'emphase).

1e Pers. *Pluriel* (commune). La forme primaire נַחְנוּ est très rare (5 fois); on emploie la forme secondaire אֲנַחְנוּ où l'א est probablement à l'analogie du singulier אֲנִי (cf. Brockelmann, 1, p. 299). En pause אֲנָחְנוּ. L'*u* posttonique est bref (cp. arabe *naḥ'nŭ*; cf. § 28 *e*).

2e Pers. *Sing. masc.* La forme primitive *'an'ta* reste mile'el en pause moyenne אָתָּה p. ex. Gn. 3, 19, et en grande pause אָתָּה (§ 32 *f*). En contexte, selon la tendance générale de l'hébreu, le ton est milera': אַתָּה ([2]).

2e Pers. *Sing. fém.* La forme primitive *'an'tĭ* mile'el devient אַתְּ avec réduction de la voyelle posttonique à un simple shewa (prononcé, § 8 *c* N); forme pausale אָתְּ. La forme אַתִּי* ([3]) se trouve seulement comme ketīb (7 fois).

([1]) Le ḥaṭef de אֲנִי est anormal; en prétonique on attendrait la voyelle pleine ָ. Peut-être le ḥaṭef est-il dû à l'usure de la forme, ou (Bauer, 1, p. 248 sq.) à l'influence de l'araméen אֲנָה, ou à l'influence de אֲנַחְנוּ (où, d'autre part, l'א est à l'analogie de אֲנִי).

([2]) On a 5 fois la graphie אַתָּ (ketīb).

([3]) Pour le ton אַתִּי* devait être traité comme אַתָּה; comparer la forme ancienne 2e f. קָטַלְתִּי § 42 *f*.

2e Pers. *Pl. masc.* La forme primitive ***'*antumu* n'est pas restée: l'*u* a été supplanté par l'*i* du féminin, d'où **'antim* devenu אַתֶּם (avec segol !) (cf. Brockelmann, 1, 302).

2e Pers. *Pl. fém.* La forme primitive **'antinna* se retrouve dans la forme unique (et suspecte) אַתֵּ֫נָּה Ez 13, 20. Ailleurs on a (3 f.) אַתֵּ֫נָה, sans dagesh dans le נ. Enfin la voyelle posttonique peut tomber, et l'on a אַתֵּן Ez 34, 31 † (var. אַתֶּן).

3e Pers. *Sing. masc.*: Forme primitive **hū'a*; héb. הוּא.

3e Pers. *Sing. fém.*: Forme primitive **šī'a*; h. הִיא. Le *š* au fém. se trouve en akkadien, en minéen, en mehri (Brockelmann, 1, 303). En hébreu le *š* a été supplanté par le *h* du masculin.

3e Pers. *Plur. masc.*: Forme primitive **humu*; h. הֵם, הֵ֫מָּה. La forme la plus fréquente est הֵ֫מָּה, mais avec l'article c'est הָהֵם. Les deux voyelles du fém. primitif **šinna* ont passé au masculin hébreu הֵ֫מָּה.

3e Pers. *Plur. fém.*: Forme primitive **šinna*; h. הֵ֫נָּה (1). Le ה est à l'analogie du masculin.

Remarque. On remarquera que la finale ה ָ se trouve au pluriel dans trois formes: 3e f. הֵ֫נָּה (forme unique); 3e m. הֵ֫מָּה (forme plus fréquente); 2e f. אַתֵּ֫נָה (forme plus fréquente).

Sur les pronoms de la 3e p. précédés de l'article הַהוּא, הַהִיא; הָהֵם, הָהֵ֫מָּה, הָהֵ֫נָּה voir § 36 *d*. *b*

Du ketīb הוא féminin dans le Pentateuque. Dans le texte consonantique du Pentateuque (mais non dans le Pent. samaritain) on a la graphie הוא non seulement pour le masculin, mais encore presque toujours (11 exceptions) pour le féminin, et alors les Naqdanim écrivent הִוא (qeré perpétuel, § 16 *f* 2), p. ex. הָאָ֫רֶץ הַהִוא Gn 2, 12. Cette particularité vraiment étrange peut, semble-t-il, s'expliquer d'une façon assez vraisemblable de la façon suivante. Elle proviendrait d'une certaine recension postérieure du Pentateuque. Avec plusieurs auteurs on peut supposer que la graphie primitive était הא et pour le masc. qui était probablement alors *hū'a*, et pour le fém. qui était probablement alors *hī'a* (2). Quand ces formes devinrent en hébreu *hū*, *hī*, la graphie *c*

(1) A distinguer de l'adverbe הֵ֫נָּה *ici* (avec mouvement, lat. *huc*).

(2) On trouve הא dans l'inscription moabite de Mēša' (IXe s.) pour le masculin, dans l'inscription phénicienne d'Eshmunazar (IIIe s.) pour le féminin.

הא fut trouvée par trop insuffisante. Un scribe, peut-on supposer, aura voulu indiquer les voyelles longues *ū*, *ī* et quant à la couleur, et quant à la quantité par les *matres lectionis* ו, י. Or pendant plusieurs siècles, et notamment à l'époque des inscriptions hébraïques du Ier au IVe siècle, en écriture carrée, la forme de la lettre י était presque identique à celle de la lettre ו (1). Un scribe, dans ces conditions, voulant ajouter un ו ou un י dans le groupe הא se trouvait en fait ajouter un caractère qui pouvait passer partout pour un ו. Plus tard, alors que la figure du ו fut nettement distinguée de celle du י, on n'aura pas osé, par respect pour ce manuscrit, modifier l'aspect du groupe הוא dans le cas où le sens indique le féminin.

d B. **Pronoms suffixes.**

Les pronoms peuvent être suffixes d'un verbe, p. ex. קְטָלַנִי *il m'a tué* (suffixe verbal, à l'accusatif, § 61) ou d'un nom, p. ex. סוּסִי proprement *le cheval de moi* = *mon cheval* (suffixe nominal, au génitif, § 94). De plus les particules, et notamment les prépositions, peuvent prendre des suffixes, p. ex. לִי *à moi*, הִנְנִי *me voici*. Les formes des pronoms suffixes se ramènent pour la plupart à celles des pronoms séparés.

CHAPITRE II : VERBE

§ 40. Généralités et divisions.

a **Conjugaisons.** Le verbe hébreu comprend plusieurs *conjugaisons* (2) (בִּנְיָנִים *bâtisses*): une conjugaison *simple*, appelée *qal* (קַל = *léger*) et plusieurs conjugaisons *dérivées* ou *augmentées*. La conjugaison *simple* est bien nommée car, par rapport aux autres, sa forme est la plus simple et l'action qu'elle exprime est également simple, p. ex. קָטַל *il a tué* (3). Les conjugaisons *dérivées* ou *augmentées* ont

(1) D'autre part dans l'écriture des manuscrits dont se sont servis les LXX, le ו et le י avaient une forme presque identique; cf. Driver, *Notes on the hebrew text of the Books of Samuel*2 (1913) p. LXIV.

(2) Ce mot, employé ici faute de mieux, est pris, comme on le voit, dans un sens assez différent de celui qu'il a en grammaire française.

(3) Quand il s'agit simplement de désigner un verbe, on traduit souvent la forme du parfait 3e p. par l'infinitif, p. ex. קָטַל *tuer*. On désigne généralement un verbe hébreu par la 3e p. sg. m. du qal, sauf les verbes ע״ו et ע״י qu'on désigne par l'infinitif construit (cf. § 80 *c* N).

une forme augmentée par rapport à la conjugaison simple, et l'action qu'elles expriment comporte une modalité objective surajoutée : modalité d'intensité ou de causalité, par exemple קִטֵּל *il tua intensément* (l'idée d'intensité est exprimée par le redoublement de la seconde radicale).

De plus la conjugaison de l'action simple, intensive, ou causative, peut être à l'une des trois **voix** active, passive, réfléchie, p. ex. קֻטַּל *il a été tué intensément.*

Le tableau des conjugaisons actuelles se présente de la façon suivante (en employant les désignations usuelles et en prenant comme exemples les parfaits du verbe inusité קָטַל (1) adopté comme paradigme):

VOIX :	ACTIVE	PASSIVE	RÉFLÉCHIE
Action **simple**	*Qal* קָטַל *Il a tué*	Cf. § 58 *a*	*Nifᶜal* נִקְטַל *Il s'est tué ; il a été tué*
Action **intensive**	*Piᶜᶜel* קִטֵּל *Il a tué intensément*	*Puᶜᶜal* קֻטַּל *Il a été tué intensément*	*Hitpaᶜᶜel* הִתְקַטֵּל *Il s'est tué intensément*
Action **causative**	*Hifᶜīl* הִקְטִיל *Il a fait tuer*	*Hofᶜal* הָקְטַל *On l'a fait tuer* (2)	

Temps et modes. A ce que nous appelons **temps** répondent en hébreu deux formes que nous nommerons, faute de mieux (cf. § 111 *b*), **parfait** et **futur**, p. ex. dans la conjugaison simple : parfait קָטַל *il tua, il a tué* ; futur יִקְטֹל *il tuera.* b

Au point de vue des **modes**, le parfait קָטַל et le futur יִקְטֹל sont à l'**indicatif.** Le futur peut recevoir, dans beaucoup de formes, deux modifications répondant à deux nuances volitives, d'où le mode **jussif**, p. ex. יַקְטֵל *qu'il fasse tuer !* et (à la 1e pers.) le mode **cohortatif** p. ex. אֶקְטְלָה *je veux tuer.* L'**impératif** constitue le mode volitif de la 2e personne, p. ex. קְטֹל *tue !*

---

(1) Le verbe קָטַל, usuel en araméen (et en arabe قَتَلَ *qatala,* avec le *t* non emphatique primitif) ne se trouve que 3 fois en hébreu (dans des textes poétiques Ps 139, 19 ; Job 13, 15 ; 24, 14). Le mot usuel pour *tuer* est הָרַג, pour *commettre un homicide* רָצַח.

(2) Proprement : *il a été fait tuer.*

Outre ces formes temporelles et modales il y a deux formes *atemporelles* et *amodales* (et de plus impersonnelles) qui tiennent à la fois du verbe et du nom : l'**infinitif** et le **participe**. L'infinitif est un nom d'action avec force verbale ; on en distingue deux formes : l'**inf. absolu** et l'**inf. construit. Le participe** tient à la fois du verbe et de l'adjectif ; il désigne l'*agent*, celui qui fait l'action (participe actif) ou le *patient*, celui qui subit l'action (participe passif).

Dans la conjugaison simple (qal) nous n'avons jusqu'ici parlé que d'*action*. Mais, en fait, outre les **verbes d'action** ou **actifs** (1), comme קָטַל *il a tué*, il y a des **verbes d'état** ou **statifs** exprimant un état ou une qualité, p. ex. כָּבֵד *il est lourd, il a été lourd* (§ 41 *b*) (2).

c **Classes de verbes**. La plupart des verbes sont trilittères. Selon l'état de la racine les verbes sont dits **forts** ou **faibles**. Les verbes **forts** ont les trois consonnes radicales inaltérables. Le verbe fort présente quelques particularités de vocalisation quand une (ou plusieurs) radicale est une gutturale. Les verbes **faibles** présentent dans leur racine un élément *faible* consonantique (ou vocalique). Pour désigner ces verbes on se sert des lettres du verbe פָּעַל (poét.) *faire* (ancien paradigme (3) provenant de la grammaire arabe). Le פ désigne le 1er élément, le ע le 2d, le ל le 3e élément de la racine. Ainsi un verbe פ״ן est un verbe dont la 1e lettre est un nun. Les autres verbes faibles sont désignés semblablement : פ״א, פ״י, ל״א, ל״ה, ע״ו, ע״י (cf. § 71). On désigne par verbes ע״ע les verbes *géminés*, dont la 2de radicale est répétée, p. ex. סָבַב *il a entouré*.

d Nous traiterons d'abord du verbe fort régulier, en commençant par la conjugaison qal. Pour éviter les répétitions nous donnerons *dès la première occasion* ce qui vaut pour toute une catégorie de formes (conjugaisons ou classes de verbes) (4).

---

(1) Nous employons *verbe actif*, *parfait actif*, *futur actif* au sens de *verbe d'action*, etc. ; non au sens de verbe à la *voix active* (cf. § *a*).

(2) La *transivité* et l'*intransivité* sont des phénomènes de syntaxe, qui ne déterminent pas la vocalisation du verbe.

(3) D'où proviennent les termes reçus *nif'al*, *hif'il*, etc. pour désigner les conjugaisons.

(4) L'étudiant fera donc bien, à une première lecture, de passer rapidement sur les formes ou les détails économiquement anticipés.

§ 41. Conjugaison qal.

La conjugaison qal comprend des **verbes d'action** et des **verbes statifs** (§ 40 *b*). a

Les **verbes d'action** sont de la forme **qatal* > קָטַל, קָטָֽל, p. ex. נָתַן *dônner*, יָשַׁב *s'asseoir*, אָכַל *manger*.

Au futur la seconde voyelle est généralement **u* > ֹ dans le verbe fort. On a la voyelle **i* > ֵ dans יִתֵּן (§ 72 *i*), dans le type יֵשֵׁב (§ 75 *c*), dans le type יֹאכַל (ici par dissimilation, cf. § 73 *c*). Quant à la première voyelle (voyelle de la préformante), cf. § *e*.

Les verbes d'action expriment une action (transitive ou intransitive). Quelques verbes peuvent exprimer aussi l'action réfléchie, p. ex. רָחַץ *laver* et *se laver, se baigner* (de même en latin *lavare*), סוּךְ *verser, oindre* et *s'oindre* ; מָשַׁח *oindre* et (Am 6, 6) *s'oindre* ; טָבַל *tremper* et *se tremper*. Dans certains cas le sens réfléchi semble provenir d'une ellipse, p. ex. הָפַךְ *tourner* et *se tourner* (Jug 20, 39 etc.), סָעַד *sustenter* et *se sustenter* (1 R 13, 7 † à savoir *sustenter son cœur* לֵב).

Certains verbes d'action sont dénominatifs, p. ex. לָבַן *fabriquer des briques* (לְבֵנָה), מָלַח (1 f.) *saler* (de מֶלַח *sel*), שָׁבַר *acheter du grain* (שֶׁבֶר), אָהַל (2 f.) *planter la tente* (אֹהֶל), « *tenter* ».

Les **verbes statifs**, qui sont des « adjectifs conjugués » (1) ont deux formes, une forme plus fréquente **qatil*, p. ex. כָּבֵד *il est lourd* et une forme moins fréquente **qatul*, p. ex. קָטֹן *il est petit*. A ces deux formes du parfait répond une forme unique de futur, avec seconde voyelle *a* : יִכְבַּד *il sera lourd*, יִקְטַן *il sera petit*. Quant à la première voyelle (voyelle de la préformante), cf. § *e*. b

A l'origine tous les verbes statifs devaient sans doute exprimer ce qui, au point de vue des Sémites, était conçu plutôt comme un état ou une qualité que comme une action. Mais de nombreux verbes statifs expriment actuellement ce qui pour nous est vraiment une action, p. ex. שָׁמַע, שָׁמֵעַ *entendre*. Certains verbes, outre le sens purement statif, comme *il est lourd* (כָּבֵד), ont des nuances qui se rapprochent de l'action, comme *il devient lourd, il s'alourdit*. D'une façon générale on peut dire que les verbes statifs tendent à devenir des verbes d'action

(1) H. Bauer, *Die Tempora im Semitischen* 1910), p. 33.

soit pour le sens, soit pour la vocalisation ([1]). L'envahissement de l'actif sur le statif est dû à l'évolution du sens, au fait que les verbes d'action sont de beaucoup les plus nombreux, et parfois à des raisons phonétiques particulières.

Dans quelques verbes, au parfait statif répond un futur d'action: שָׁכֵן, שָׁכַן, fut. יִשְׁכֹּן *habiter*; חָפֵץ, f. יַחְפֹּץ *aimer, vouloir*; נָבֵל, f. יִבֹּל *se flétrir*; עָמֵל*, עָמַל־, f. יַעֲמֹל *se fatiguer*; מֵת, f. יָמוּת *mourir*; שָׁמֵם*, f. יִשֹּׁם *être stupéfié, désolé.*

Au parfait la voyelle ֵ des verbes statifs a été souvent supplantée par la voyelle ַ des verbes d'action: 1) surtout en contexte, p. ex. שָׁכַן, mais שָׁכֵן; 2) assez souvent même en pause, p. ex. חָזָק *être fort* ([2]). Parfois la voyelle ֵ n'a pu se maintenir que devant suffixe, p. ex. שְׁאֵלְךָ mais שָׁאַל, שָׁאָל; גְּדֵלַנִי (Job 31, 18 ?), mais גָּדַל ([3]).

c Un verbe strictement statif ne devrait pas avoir de participe mais seulement un adjectif verbal, p. ex. חָזֵק, יָרֵא *craignant.* Mais en fait, par suite de l'évolution du statif vers l'actif, souvent un verbe statif a un participe, p. ex. אֹהֵב *aimant*; שֹׂנֵא *haïssant.* Parfois il y a participe et adjectif verbal, p. ex. שֹׁכֵן *habitant* (habitans), שָׁכֵן *un habitant* (habitator), *un voisin.*

d En pratique, un verbe statif se reconnaît surtout à la voyelle *a* du futur (pourvu que cet *a* ne soit pas dû à une cause phonétique, p. ex. à une gutturale); dans certaines classes de verbes à la voyelle *i, ẹ* de la préformante (cf. § *e*); moins souvent à la voyelle *ẹ* du parfait (laquelle a été souvent supplantée par *a*).

Il y a quelques autres indices secondaires, p. ex. l'existence d'un adjectif verbal (types קָטֹן כָּבֵד), l'existence d'un infinitif en ה ָ (car, de fait, les infinitifs קָטְלָה, קִטְלָה, קָטְלָה ne se trouvent guère que dans des verbes statifs, § 49 *d*).

e De la **voyelle de la préformante du futur** dans les verbes **actifs et statifs.** D'après une vue qui semble sérieusement probable, la voyelle de la préformante du futur était primitivement *a* dans les

---

([1]) Cf. *Verbes actifs et verbes statifs* dans *Mélanges Beyrouth* 5, p. 356 sqq.

([2]) Ici peut-être sous l'influence du ק; mais l'adj. verbal est חָזָק. Comp. רָחַק *être loin*, malgré l'adjectif רָחוֹק; adj. verbal רָחֵק (1 f.).

([3]) Dans ces deux verbes l'*a* a été probablement favorisé par le ל de la syllabe fermée.

verbes actifs, *i* dans les verbes statifs. En hébreu ces voyelles apparaissent quand la syllabe est ouverte, à savoir: dans les verbes ע״ע: f. actif יָסֹב, f. statif יֵקַל (§ 82 *b*); dans les verbes ע״ו: f. actif יָקוּם, f. statif יֵבוֹשׁ (pour *i̯ibāš, § 80 b). En syllabe fermée, la voyelle primitive *a* des verbes d'action s'est affaiblie en *i*, selon une tendance très générale (§ 29 *g*); *i̯aqtul (1) est devenu יִקְטֹל, avec *i* comme dans les verbes statifs, p. ex. יִכְבַּד. Cependant, même en syllabe fermée (et semi-fermée), les voyelles primitives apparaissent: 1) dans les verbes à 1e gutturale, p. ex. f. actif יַעֲמֹד, f. statif יֶחֱזַק, יֶחְזַק (§ 21 *d*); 2) dans les verbes פ״י (en syllabe primitivement fermée), p. ex. f. actif יֵשֵׁב (pour *i̯ai̯šib*), f. statif יִירַשׁ (pour *i̯ii̯raš*), cf. § 75 *b*, *c*.

Liste des **verbes statifs** les plus usuels, groupés d'après le sens (2): f

I Qualités.

Pf. טוֹב, f. יִיטַב (rac. יטב), inf. cst. טוֹב; verbe défectif, § 85 *a*, *être bon*; adj. טוֹב.

רַע, f. יֵרַע *être mauvais*; adj. רַע.

גָּדֵל*, גָּדַל (1 f.), גְּדֵלַנִי (Job 31, 18?) *ê. grand*; adj. גָּדוֹל (forme *qatul* § 88 D *c*).

קָטֹן *ê. petit*; adj. קָטֹן et קָטָן § 18 *f*.

גָּבַהּ *ê. haut*; adj. גָּבֹהַּ.

שָׁפֵל *ê. bas*; adj. שָׁפָל.

חָזַק, חָזֵק *ê. fort*; adj. חָזָק (adj. verbal חָזֵק 2 fois).

דַּל, f. יִדַּל *ê. faible*; adj. דַּל.

כָּבֵד*, כָּבַד (1 fois) *ê. lourd*; adj. כָּבֵד.

קַל, f. יֵקַל *ê. léger*; adj. קַל.

רָחַק, רָחֵק *ê. loin*; adj. רָחוֹק (forme *qatul* § 88 D *c*).

קָרֵב*, קָרַב, קָרֵבָה *ê. près*; adj. קָרוֹב (forme *qatul* § 88 D *c*).

נָגַשׁ*, f. יִגַּשׁ *approcher* (§ 72 *g*; verbe défectif § 85 *b*).

דָּבַק, דָּבֵק *adhérer*.

טָהֵר *ê. pur*; adj. טָהוֹר (forme *qatul* § 88 D *c*).

טָמֵא *ê. impur*; adj. טָמֵא.

מָלֵא *ê. plein*; adj. מָלֵא (3).

---

(1) Dans une glose cananéenne des lettres de Tell el Amarna (§ 1 *e*) on trouve la forme *i̯azkur* (228, 19).

(2) Le futur est en *a*, à moins d'indication contraire.

(3) L'antonyme *ê. vide* ne se trouve pas; adj. רֵק.

II Etat de l'âme.

אָהֵב, אָהַב, f. יֶאֱהַב *aimer.*

חָפֵץ, f. יַחְפֹּץ (§ *b*) *aimer, vouloir.*

שָׂנֵא *haïr.*

יָרֵא, f. יִירָא *craindre.*

יָגֹר, f. יָגוּר (rac. גור) *redouter* ([1]); verbe défectif, § 85 *a.*

חָרַד, f. יֶחֱרַד *trembler.*

פָּחַד *trembler.*

שָׁכֵחַ*, שָׁכַח, שָׁכֵחוּ *oublier*

III Etat du corps.

לָבַשׁ, לָבֵשׁ *ê. vêtu.*

שָׂבֵעַ*, שָׂבַע, שָׂבֵעוּ *ê. rassasié* ; adj. שָׂבֵעַ.

רָעֵב *avoir faim* ; adj. רָעֵב.

צָמֵא *avoir soif* ; adj. צָמֵא.

יָשֵׁן*, f. יִישַׁן *dormir.*

שָׁכַב, שָׁכֵב *ê. couché, se coucher* ; inf. שְׁכַב § 49 *r*

שָׁכֹל *ê. privé de ses enfants, orbum esse.*

IV Varia.

יָכֹל, f. יוּכַל (mais prob[t] fut. hofal § 75 *i*) *pouvoir, ê. capable de.*

לָמַד *s'habituer, apprendre.*

מֵת, f. יָמוּת (§ *b*) *mourir.*

שָׁאַל, שָׁאֵל, שְׁאֶלְךָ *demander* ([2]).

שָׁכַן, שָׁכֵן, f. יִשְׁכֹּן (§ *b*) *habiter.*

שָׁמַע, שָׁמֵעַ *entendre, écouter.*

§ 42. Flexion du parfait qal.

a La flexion du parfait qal (et des autres parfaits) se fait au moyen d'afformantes, dans la plupart desquelles on reconnaît facilement les pronoms séparés. Aux troisièmes personnes le pronom est sous-entendu; le fém. est marqué par *åh* pour **at* (comme dans les noms): קָֽטְלָה; le pluriel par *ū* : קָֽטְלוּ. La forme du parfait semble avoir été em-

---

([1]) Le f. יָגוּר est traité comme verbe d'action (*il craint*; cf. Dt 32, 27; Os 10, 5; Job 41, 17); cf. § *b*.

([2]) Comp. שְׁאֵלָה, שְׁאֶלְתִּי *demande* § 97 B *d*.

ployée d'abord avec les verbes statifs, p. ex. אַתָּה + כָּבֵד = כָּבַ֫דְתָּ: *lourd-toi* = *tu es lourd*. Semblablement pour exprimer une action on a dit, avec une forme telle que **qatal*, קָטַ֫לְתָּ *tueur-toi*, d'où le sens du passé: « tu es un qui a tué », *tu as tué*.

Le parfait des verbes d'action est toujours du type **qatal*, qui b
devient normalement קָטָֽל (forme pausale), comme dans les noms p. ex. **dabar* devient דָּבָר *parole* (forme pausale et contextuelle). En contexte la forme est קָטַל avec ◌ַ ([1]). Cette seconde voyelle *a* de **qatal* tombe en syllabe ouverte: קָֽטְלָה, קָֽטְלוּ, mais reparaît en pause: קָטָ֫לָה, קָטָ֫לוּ. La première voyelle *a* tombe en syllabe ouverte antéprétonique dans קְטַלְתֶּם, קְטַלְתֶּן dont les afformantes lourdes ont le ton (§ 30 *e*).

Le parfait statif du type כָּבֵד perd également son ◌ֵ dans כָּֽבְדָה, c
כָּֽבְדוּ. En syllabe fermée, ◌ֵ devient normalement ◌ַ (§ 29 *d*), p. ex. כָּבַ֫דְתָּ, כְּבַדְתֶּם (On a de même קִטֵּל, קִטַּ֫לְתָּ; הִקְטִיל, הִקְטַ֫לְתָּ).

Le parfait statif du type rare קָטֹן perd également son ◌ֹ dans קָֽטְנָה, קָֽטְנוּ. En syllabe fermée tonique ◌ֹ se maintient, par exemple קָטֹ֫נְתָּ; il s'abrège en ◌ָ en syllabe atone קְטָנְתֶּם, וְיָֽכָלְתָּ֫ *et tu pourras*.

Au lieu de ◌ַ on trouve quelquefois ◌ִ (dans un ex. ◌ֶ) en syl- d
labe fermée atone. Ainsi du verbe statif יָרֵשׁ *hériter* (pour *יָרַשׁ) on trouve, p. ex. וִֽירִשְׁתֶּם Dt 4, 1 etc., où le *i* a pu être favorisé par la voyelle primitive et par la sifflante; du verbe statif שָׁאֵל *demander* (pour *שָׁאַל) שְׁאִלְתִּיו 1 S 1, 20 etc., שְׁאֶלְתֶּם 1 S 12, 13; 25, 5; Job 21, 29. (Cf. affaiblissement de *a* en ◌ֶ § 29 *e* et en ◌ִ § 29 *g*).

La rencontre du ת ou du נ des afformantes avec un ת ou un נ e
radical produit une contraction (§ 18 *c*), p. ex. כָּרַ֫תִּי *j'ai coupé* Ex 34, 27 (כָּרַת); נָתַ֫נּוּ *nous avons donné* Gn 34, 16 (נָתַן).

Remarques sur les personnes. f

3e sing. fém. La forme primitive est *qatalat*. Le ת est conservé devant les suffixes (§ 62 *a*) et dans les verbes ל״ה (§ 79 *d*). De plus on trouve avec ת: וְנִשְׁכַּ֫חַת צֹר ([2]) *et Tyr sera oubliée* Is 23, 15; אָֽזְלַת יָד *la force s'en est allée* Dt 32, 36 (nesīgah); וְשָׁבַת לַנָּשִׂיא *et elle reviendra au prince* Ez 46, 17 (verbe שׁוב; p.-ê. ?).

([1]) Comparer le ◌ַ de l'état construit du nom, p. ex. דְּבַר (§ 95 *d*).

([2]) Il y a nesīgah; la forme est segolisée. En araméen biblique on trouve de même הִשְׁתְּכַ֫חַת *a été trouvée* Dn 5, 14 et (p.-ê. avec nesīgah) 5, 11, 12; 6, 5, 23.

2ᵉ sing. masc. Forme primitive *qatalta*, avec *a* final bref (¹). Dans קָטַ֫לְתָּ l'*å* posttonique est bref, ce qui a pu favoriser la graphie sans ה, au contre de אַתָּה (§ 39 *a*). La graphie avec ה est usuelle dans נָתַ֫תָּה (beaucoup plus fréquent que נָתַ֫תָּ; sorte de compensation pour l'abrègement graphique provenant de la contraction). On la trouve aussi sporadiquement, sans raison apparente, p. ex. Gn 21, 23; 2 S 2, 26; 2 R 9, 3 (après 4 formes sans ה). De même au hifil, par exemple 2 R 9, 7.

Pour la forme וְקָטַלְתָּ֫ cf. § 43.

2ᵉ sing. fém. Forme primitive *qatalti*, avec *i* bref. La forme ancienne קָטַ֫לְתִּי se trouve sporadiquement, par exemple Ruth 3, 3, 4 (au milieu de formes קָטַ֫לְתְּ) surtout, chose remarquable, dans Jérémie et Ezéchiel. Dans le Pentateuque samaritain on a תי ou ת (voir l'éd. von Gall, p. lxviii, qui préfère תי). La voyelle brève posttonique s'est affaiblie en shewa (prononcé): קָטַ֫לְתְּ *qåṭaltᵉ* qui est la forme ordinaire. Mais l'*i* reparaît, allongé, devant les suffixes (§ 62 *a*) (²)

1ᵉ sing. commune. La forme sémitique primitive est *qatalku*; le *k* est devenu *t* sous l'influence du *t* de la 2ᵉ pers.; *u* est devenu *i* à l'analogie du pronom séparé et suffixe de la 1ᵉ pers. On trouve quelquefois la graphie קָטַ֫לְתְּ sans י, ordinairement dans le ketīb, p. ex. Ps 140, 13.

Pour la forme וְקָטַלְתִּ֫י cf. § 43.

3ᵉ plur. commune. Forme primitive *qatalū*. On trouve trois fois קָטְלוּן avec un *nun paragogique* suspect ou fautif: Dt 8, 3, 16; Is 26, 16. Sur le *nun paragogique* du futur, cf. § 44 *e*.

Pour le féminin, le sémitique primitif avait une forme *qatalā* qui aurait donné normalement en hébreu קָטְלָו*. On trouve dans notre texte certaines formes קָטְלָה qui ont un sujet féminin pluriel, p. ex. בָּנוֹת צָעֲדָה Gn 49, 22; יָדֵ֫ינוּ שָׁפְכָה Dt 21, 7 (qeré-ketīb). Mais ces exemples (qui se rencontrent surtout comme ketīb) sont en réalité des 3ᵉˢ pers. sing. fém. (cf. § 150 *h*). Dans quelques cas il peut y avoir mégraphie

---

(¹) Dans les lettres de Tell el Amarna on a toujours *ta*; cf. P. Dhorme, *Revue Biblique* 1913, p. 388 sq. L'*a* serait long d'après Brockelmann 1, 572, et d'autres.

(²) Comp. la forme ancienne du pronom 2ᵉ f. אַתִּי* à côté de אַתְּ § 39 *a*.

de ה pour ו, peut-être sous l'influence de l'araméen, lequel a gardé la forme *qatalā* (devenue קְטָ֫לָה) (1).

2e plur. masc. La forme primitive *qataltumu* est devenue *qataltim* > קְטַלְתֶּם à l'analogie du féminin (comme le pronom séparé, § 39 *a*). L'*u* est conservé devant les suffixes (§ 62 *a*).

2e plur. fém. La forme primitive *qataltinna* est devenue קְטַלְתֶּן, forme très peu usitée; comp. אַתֵּן § 39 *a*.

1e plur. commune. Forme primitive *qatalna*. L'hébreu a remplacé *na* par *nu*, à l'analogie du pronom séparé et suffixe.

§ 43. Parfait inverti וְקָטַלְתִּ֫י.

Avec le waw inversif du parfait le ton mileᶜel tend à devenir milera'; mais en beaucoup de cas cette tendance n'est pas satisfaite. A la 1e p. pl., où le ton *pourrait* descendre, il ne descend jamais, sans qu'on puisse voir la raison phonétique de ce fait. *a*

A la 3e p. fém. des verbes ע״ע (§ 82 *g*) et ע״ו (§ 80 *j*) le ton peut descendre, p. ex. וְקָמָה, וְרַבָּה.

A la 1e p. sg. et à la 2e p. sg. m., le ton **descend normalement**, p. ex. וְקָטַלְתִּ֫י, וְקָטַלְתָּ֫ (2). (Dans ces formes le qameṣ antéprétonique se maintient, § 30 *e*).

Exceptions :

1) En pause, le ton ne descend pas : וְקָטָ֫לְתִּי, וְקָטָ֫לְתָּ.

2) Dans les verbes ל״א et ל״ה souvent le ton ne descend pas. A ce sujet on ne peut guère formuler de lois strictes. On peut toutefois remarquer que les voyelles considérées ici comme relativement plus longues gardent le ton; or אָ est considéré comme plus long que אֵ; יִ plus long que יֵ. De plus, il faut distinguer les conjugaisons, car la conjugaison qal a un traitement spécial. Ceci posé, nous pouvons faire les remarques suivantes : *b*

---

(1) Sur cette question, voir Mayer Lambert, *Une série de qeré ketib* (1891), qui admet en hébreu une 3e p. pl. fém. en הָ.

(2) Le waw inversif du parfait a la vocalisation faible (au contre du waw inversif du futur § 47), à savoir shewa ou ses substituts : וּ devant labiale, וַ devant ḥaṭef pataḥ, p. ex. וְהִקְטַלְתָּ֫ (cf. § 104 *c*). Pour les sens du parfait inverti, cf. § 119; ici nous pouvons nous contenter de traduire par le sens le plus usuel, celui du futur, p. ex. *et je tuerai.*

Verbes ל״א: Au qal, la voyelle ָ des verbes d'action et la voyelle ֵ des verbes statifs gardent le ton: וְיָרֵאתָ, וְיָצָאתָ; וּבָאתִי. Dans les autres conjugaisons le ֵ perd le ton: וְהוֹצֵאתִי, וְהֵבֵאתִי, וּמִלֵּאתָ.

Verbes ל״ה: Au qal, la voyelle ִי garde le ton, p. ex. וְעָשִׂיתָ (89 exemples), וְעָשִׂיתִי (20 ex.); וְהָיִיתָ, וְהָיִיתִי. Dans les autres conjugaisons, généralement ִי garde le ton, ֵי le perd; ainsi on a וְהַעֲלִיתָ Dt 27, 6; Jug 6, 26; Jér 38, 10, mais וְהַעֲלֵיתָ Ex 40, 4.

Remarque. Devant la gutturale א la forme est volontiers milera[c] (cf. § 33). Ainsi au lieu de וּבָאתָ on a וּבָאתָ devant א, p. ex. Zach. 6, 10; au lieu de וְהִשְׁקִיתָ Dt 11, 10 on a וְהִשְׁקִיתָ Nb 20, 8; Jér 35, 2.

§ 44. Flexion du futur qal.

a La flexion du futur qal (et des autres futurs) se fait au moyen de préformantes marquant la personne et (dans 5 cas) par des afformantes marquant le genre et le nombre. De même que le parfait peut être décrit morphologiquement « temps à afformantes », le futur peut être décrit « temps à préformantes ». Les préformantes א et נ des 1[es] personnes, ת des 2[es] personnes se retrouvent dans les pronoms correspondants; par contre les préformantes י et ת des 3[es] personnes sont difficiles à expliquer. L'afformante וּ du plur. masc. 3[e] et 2[e] p. est la même que dans קָטְלוּ. Pour le fém. sing. on a l'afformante ִי — à la 2[e] pers.; pour le fém. pluriel נָה aux 3[e] et 2[e] personnes.

Au contre du parfait, qui a un thème nominal et a l'aspect d'un adjectif ou d'un substantif « conjugué », le futur est formé sur un thème verbal (p. ex. קְטֹל) qui généralement se retrouve à l'impératif. Le futur est donc une forme essentiellement verbale, dès l'origine, comme l'impératif.

b **1[e] voyelle** (voy. de la préformante). Dans la conjugaison actuelle du qal du verbe régulier, la voyelle est ִ dans les verbes d'action et dans les verbes d'état, par exemple יִקְטֹל, יִתֵּן; יִכְבַּד. Mais à l'origine, comme nous l'avons dit § 41 *e*, dans les verbes d'action la voyelle était probablement *a*. — A la 1[e] p. sg. on a אֶקְטֹל, אֶכְבַּד avec la voyelle *ę* (1).

(1) L'explication de cet *ę* est douteuse. Si l'א, comme nous croyons, n'était plus prononcé, on aura préféré *ę* comme voyelle initiale, comme dans

2ᵉ voyelle. Comme nous l'avons vu (§ 41 *a*) la 2ᵉ voyelle dans les verbes d'action est généralement **u* > ֹ, quelquefois **i* > ֵ ; dans les verbes statifs (§ 41 *b*) toujours ַ. *c*

Ces voyelles, étant moyennes, peuvent tomber en syllabe ouverte et de fait tombent, p. ex. יִקְטְלוּ, יִתְּנוּ, יִכְבְּדוּ; mais elles se maintiennent en pause : יִקְטֹ֫לוּ, יִתֵּ֫נוּ, יִכְבָּ֫דוּ (§ 32 *d*). L'*o* étant moyen, la graphie assez fréquente יִקְטוֹל avec ו doit être considérée comme abusive, sauf dans les cas où il y a allongement secondaire.

Doivent être considérées comme anormales ou fautives trois formes avec וּ: יִשְׁפּוּט֫וּ הֵם Ex 18, 26; לֹא תַעֲבוּרִ֫י מִזֶּה Ruth 2, 8; תִּשְׁמוּרֵ֫ם Pr 14, 3. Si ces formes sont authentiques, on pourrait p.-ê. les expliquer ainsi : en prépause et en pause on aura voulu avoir une voyelle pleine ; ici, avec labiale, on aura préféré *ū* à *ọ̄*.

Remarques sur certaines personnes. *d*

Au pluriel fém. la 3ᵉ p. et la 2ᵉ p. ont la même forme תִּקְטֹ֫לְנָה. Cette forme, comme 2ᵉ p., est très rare (de même la 2ᵉ pl. f. du parfait קְטַלְתֶּן). Dans תִּקְטֹ֫לְנָה 3ᵉ p. on a deux fois la marque du fém. Le ת est ici d'origine secondaire et provient du sing. 3ᵉ f. תִּקְטֹל. La forme primitive devait être *יִקְטֹ֫לְנָה (avec י comme en arabe, araméen occidental, etc.) ; elle ne se rencontre que trois fois : Gn 30, 38 ; 1 S 6, 12 ; Dn 8, 22.

Au lieu de la graphie ordinaire נָה on a souvent ןָ, surtout dans le Pentateuque et notamment après un waw inversif, p. ex. Gn 19, 33, 36.

A l'afformante וּ de la 3ᵉ p. pl. m. et 2ᵉ pl. m. יִקְטְלוּ, תִּקְטְלוּ on ajoute souvent un ן appelé **nun paragogique** c.-à-d. *ajouté*. En réalité le ן appartient aux formes primitives et se trouve en arabe, en araméen, etc. Les 305 exemples sont dispersés un peu partout ; on en trouve surtout dans le Deutéronome (56), Isaïe (37), Job (23), dans le Psaume 104 (15) (¹). Les raisons qui expliquent la présence d'une forme en וּן peuvent être l'antiquité d'un texte, une recherche d'archaïsme, une influence araméenne, une raison métrique. Mais la raison ordinaire paraît être la préférence pour une forme plus pleine et plus *e*

---

le cas de l'alef prosthétique (§ 17 *a*). Si יִקְטֹל a été prononcé *iqṭol* (§ 26 *e*), la prononciation *ẹqṭol* (א non prononcé) serait discriminante.

(¹) DRIVER, *Notes on the Books of Samuel²*, in 1 S 2, 15 (p. 30).

emphatique. Ainsi s'explique qu'on trouve les formes en וּן surtout à la pause (en grande pause et en pause moyenne). En pause, la voyelle qui précède est maintenue et allongée secondairement, p. ex. יִקְטֹלוּן (cf. § 32 *d*), יִלְקֹטוּן Ps 104, 28, תִּדְבָּקוּן Dt 13, 5, יִלְמְדוּן Dt 4, 10. Mais ces formes se trouvent parfois aussi en contexte, p. ex. יִקְצֹרוּן Ruth 2, 9 (pashṭa).

Quand le sens demande le jussif on a très rarement la forme en וּן (1), p. ex. יִכְרְעוּן Job 31, 10; בַּל־יֶחֱזָיוּן Is 26, 11.

f Semblablement, à l'afformante ִי — de la 2e p. sg. fém. on ajoute quelquefois un **nun paragogique**. Les exemples sont peu nombreux, p. ex. תַּעֲשִׂין Ruth 3, 4; תֵּדְעִין 3, 18; תִּדְבָּקִין 2, 21 תִּדְבָּקִין 2, 8 (ṭifḥa). Ce ן, qui est également primitif et qui se trouve en arabe et en araméen, est employé dans des conditions analogues au précédent, et doit être jugé de la même façon.

§ 45. Cohortatif אֶקְטְלָה.

a Le cohortatif est le mode volitif de la 1e pers. (2): אֶקְטְלָה, נִקְטְלָה. Il se forme en ajoutant un ָה paragogique (= *ajouté*) dont l'origine sera expliquée dans la Syntaxe, § 116 *b* N. L'afformante ָה est traitée comme les afformantes ִי, וּ; donc elle prend le ton en contexte, et la voyelle moyenne précédente tombe, p. ex. נְנַתְּקָה Ps 2, 3 (de נְנַתֵּק), נִשְׁכְּבָה Jér 3, 25 (de נִשְׁכַּב); en pause la voyelle précédente reparaît et prend le ton, p. ex. אֶשְׁמֹרָה Ps 59, 10. Une voyelle longue précédente se maintient naturellement et garde le ton, p. ex. אָקוּמָה, אַקְטִילָה.

b Comme on le verra dans la Syntaxe, le cohortatif a un emploi *direct*, p. ex. *Que je tue ! Je veux tuer !*, et un emploi *indirect* ou *subordonné* (avec ו), p. ex. *afin que je tue* (וְאֶקְטְלָה). Il en est de même pour le jussif.

La nuance volitive du cohortatif peut être renforcée par la par-

---

(1) En araméen biblique où l'on a toujours וּן à l'indicatif, le ן est supprimé quand le sens demande le jussif.

(2) A la 3e p. on trouve très rarement le ה du cohortatif; deux exemples dans Is 5, 19 יָחִישָׁה *qu'il hâte !*, תָּבוֹאָה *qu'elle vienne !*, au lieu du jussif, qui serait normal.

ticule de sentiment נָא, p. ex. אָסֻרָה־נָּא Ex 3, 3 (deḥīq § 18 *i*) *je veux (donc) m'avancer* (§ 105 *c*).

L'impératif peut aussi avoir le ה ָ paragogique, § 48 *d*.

§ 46. Jussif יַקְטֵל.

a Le jussif est le mode volitif de la 3ᵉ pers.; il s'emploie aussi dans certains cas comme volitif de la 2ᵉ pers. (§ 114 *g*, au lieu de l'impératif, qui est le volitif propre de la 2ᵉ p.), très rarement comme volitif de la 1ᵉ p. (dont le volitif propre est le cohortatif). Le jussif tend à prendre une forme plus brève que celle de l'indicatif; mais cette tendance très souvent n'est pas satisfaite. Ainsi dans le verbe régulier, le futur qal יִקְטֹל ne peut s'abréger; il en est de même dans les autres futurs, excepté le futur hifil יַקְטִיל qui a une voyelle longue. Cette voyelle longue *ī* s'abrège en *i* > ֵ ; donc pratiquement on a יַקְטֵל *qu'il fasse tuer!* et תַּקְטֵל *qu'elle fasse tuer!* On le voit, la forme du jussif ne peut apparaître que dans certains futurs, et dans ces futurs seulement à certaines formes; et encore dans ces formes le jussif n'apparaît plus si elles ont des suffixes [1].

b La possibilité de la forme du jussif se trouve surtout dans certaines classes de verbes faibles, à savoir ע״ו et ע״י. Dans les verbes ל״ה l'abrègement aboutit à une apocope (§ 17 *f*), p. ex. l'indicatif יִגְלֶה fait au jussif יִגֶל.

Le jussif a très rarement le ן paragogique (§ 44 *e*).

§ 47. Futur inverti וַיִּקְטֹל.

a Le futur inverti, p. ex. וַיִּקְטֹל *et il a tué* a le waw fort, c.-à-d. un waw ayant la voyelle *a* laquelle *fait pression* (comme celle de l'article § 35 *b*, et celle du pronom מַה § 37 *c*) sur la consonne suivante, qui, en conséquence, est redoublée. Le redoublement est omis dans יְ, p. ex. וַיְקַטֵּל (§ 18 *m*).

Avec le waw inversif la forme verbale subit, dans la mesure où le

---

(1) Ainsi s'explique probablement la tendance de la langue à négliger la forme du jussif dans des cas où elle serait possible, au profit de la forme de l'indicatif, p. ex. dans les verbes ל״ה. Cf. § 114 *g* N.

permettent les lois phonétiques, deux changements : 1) la voyelle finale s'abrège, comme au jussif (§ 46 *a*) ; 2) le ton monte, et en conséquence la voyelle posttonique devient brève. Tantôt on a le premier changement, tantôt le second, tantôt aucun des deux. Exemples : וַיִּקְטֹל (la voyelle ne peut pas plus s'abréger ici qu'au jussif ; le ton ne peut pas monter § 31 *a*) ; וַיַּקְטֵל (la voy. de יַקְטִיל s'abrège comme au jussif ; le ton ne peut pas monter) ; וַיָּקָם (la voyelle de יָקוּם s'abrège comme au jussif יָקֹם ; mais en pause le ton est milera', et l'*ọ* est allongé secondairement) ; וַיָּ֫קָם (le ton monte ; la voyelle moyenne ָ, devenue posttonique, s'abrège en ַ) ; וַתְּגָ֫רֶשׁ Jos 24, 12 (piel) ; וַיְבָ֫רֶךְ (avec l'omission du redoublement dans י) (1).

b Dans certains cas où le ton, d'après les lois phonétiques générales (§ 31 *a*) pourrait monter, il ne monte pas. On remarquera les cas suivants :

1) Dans le futur qal en *a* des verbes פ״ו, פ״י : וַיִּירַשׁ, וַיֵּשֶׁב.

2) Les formes avec א final : וַיָּבֹא, וַיָּ֫בֹא ; וַיֵּצֵא, וַיֵּ֫צֵא ; וַיִּירָא.

3) Au nifal, généralement le ton ne monte pas, p. ex. וַיִּוָּלֵד.

Mais il y a d'assez nombreuses exceptions ; ainsi on a toujours וַיִּלָּ֫חֶם, on a 7 fois וַיִּנָּ֫חֶם (2 fois milera'). Remarquer les formes avec ָ tonique וַיִּשָּׁ֫בַע, וַיִּשָּׁ֫מַע, וַיִּוָּ֫דַע, וַיִּוָּ֫עַץ, וַתֵּעָ֫צַר. A côté de וַיֵּאָסֵף Nb 11, 30 ; Jug 20, 11 † on a toujours la forme mile'el dans la formule וַיֵּאָ֫סֶף אֶל־עַמָּיו *et il fut réuni aux siens* (toujours en fin de verset : Gn 25, 8, 17 ; 35, 29 ; 49, 33 ; Dt 32, 50 †).

Pour le piel des verbes à 2e gutturale, cf. § 69 *d*.

c Dans les verbes ל״ה l'abrègement aboutit à une apocope comme au jussif (§ 46 *b*), p. ex. יִגְלֶה, וַיִּ֫גֶל.

d **A la 1re personne sing.** il y a plusieurs particularités. Devant la gutturale א, qui ne peut être redoublée, l'*a*, en syllabe ouverte, est ָ p. ex. וָאֶקְטֹל. Le ton ne remonte pas (p. ex. וָאָקוּם) (2). Presque toujours, dans les cas de ce genre, on écrit sans *mater lectionis*, p. ex. וָאָקֻם, וָאָ֫קֻם. Cette graphie défective semble indiquer que la voyelle

---

(1) La négation prohibitive אַל tend aussi à faire monter le ton, p. ex. אַל־תָּ֫שֶׁב 1 R 2, 20 (comparer וַתָּשָׁב). אַל־תָּ֫שֶׁת Ex 23, 1, mais אַל־יָנַע 2 R 23, 18 (gutturale) § 80 *k* N.

(2) Pour les verbes ל״ה cf. § 79 *m* N.

u, i était un peu abrégée, et par conséquent d'une quantité intermédiaire entre וּ, ִי et ֻ, ִ (¹).

Outre la forme normale וָאֶקְטֹל, il existe une forme secondaire וָאֶקְטְלָה avec ָה paragogique (comme dans le cohortatif § 45) ayant absolument le même sens que וָאֶקְטֹל *et j'ai tué*, et dans laquelle, par conséquent, ָה n'a pas de valeur sémantique. La forme וָאֶקְטְלָה se trouve surtout dans certains livres postérieurs, en particulier dans Daniel, Esdras et Néhémie (²). Le ָה du futur inverti וָאֶקְטְלָה est sans doute à l'analogie du ָה du cohortatif indirect וְאֶקְטְלָה *afin que je tue*; son existence est probablement due à une cause rythmique.

e **A la 1ᵉ pers. plur.** la forme ordinaire est normale, par exemple וַנָּקָם, וַנִּקְטֹל. On trouve aussi quelques rares formes avec le ָה paragogique. Böttcher (t. 2, p. 199) cite 6 exemples: Gn 41, 11; 43, 21; Ps 90, 10; Esd 8, 23 (וַנָּצוּמָה וַנְּבַקְשָׁה); 8, 31. Le ָה de וַנִּקְטְלָה est probablement à l'analogie du cohortatif indirect וְנִקְטְלָה *afin que nous tuions*.

§ 48. Impératif.

a L'impératif est le mode volitif de la 2ᵉ personne. La flexion de l'impératif se fait au moyen des afformantes ִי, וּ, נָה du futur. Le thème de l'impératif est celui du futur, p. ex. קְטֹל *tue* comme dans תִּקְטֹל *tu tueras*.

D'une façon générale, quand dans un futur la forme du jussif diffère de celle de l'indicatif, l'impératif, mode volitif, prend la voyelle du jussif, mode volitif, p. ex. dans le verbe régulier, au hifil, on a impératif הַקְטֵל avec le ֵ du jussif יַקְטֵל; de même dans les verbes ע״ו on a הָקֵם comme יָקֵם. Cependant au qal des verbes ע״ו à côté du jussif יָקֹם on a (anormalement) l'impératif קוּם (§ 80 *c*). Si l'on admet, avec certains philologues modernes, que l'impératif a précédé le futur, il faut dire que le jussif est un impératif à la 2ᵉ et à la 3ᵉ personne.

La voyelle de l'impératif est très généralement la voyelle du futur

(¹) En araméen biblique, ְ ֻ moyens sont considérés comme un peu plus longs que ֻ ֵ (cf. § 28 *e* N).

(²) Pour le détail voir Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 75.

(jussif), p. ex. קְטֹל comme יִקְטֹל, כְּבַד comme יִכְבַּד, תֵּן comme יִתֵּן. Les exceptions paraissent très rares (¹).

Dans les conjugaisons dérivées, l'impératif ressemble également au futur pour la vocalisation: nifal הִקָּטֵל comme יִקָּטֵל, piel קַטֵּל comme יְקַטֵּל, hifil הַקְטֵל comme jussif יַקְטֵל, hitpael הִתְקַטֵּל comme יִתְקַטֵּל.

Aux conjugaisons proprement passives (pual, hofal) l'impératif n'existe pas. On signale deux exceptions: הָשְׁכְּבָה Ez 32, 19 qui signifierait probablement *sois gisant* (cf. מָשְׁכָּב *qu'on a couché, gisant* 2 R 4, 32 †); הָפְנוּ (?) Jér 49, 8 qui signifierait *soyez tournés*.

b Dans קְטֹל, כְּבַד, תֵּן la voyelle est moyenne comme dans les futurs correspondants (§ 44 *c*); elle tombe devant les afformantes ִי —, וּ, ָה — (§ *d*), p. ex. קִטְלִי; mais se maintient en pause, p. ex. גְּזֹרוּ 1 R 3, 26; שְׁמָעוּ; תֵּנִי Is 43, 6. L'*o* étant moyen, la graphie קְטוֹל, qu'on trouve parfois, doit être considérée comme abusive.

c **Remarques sur la flexion.**

Dans le type כְּבַד, on a formé **kabᵉdī* etc., d'où par affaiblissement de *a* en *i* כִּבְדִי (²). L'*a* ne s'est conservé que dans les verbes à 2ᵉ gutturale, p. ex. שַׁחֲטִי.

Dans le type קְטֹל la forme symétrique attendue est קָטְלִי avec *o*. On a toujours cette forme en *o* avec les suffixes, p. ex. קָטְלֵנִי (§ 64 *a*) et très ordinairement avec le ָה — paragogique, par ex. קָטְלָה (§ *d*). Au contraire, avec les afformantes ִי —, וּ la forme en *o* est assez rare, p. ex. מָלְכִי Jug 9, 10; מָשְׁכוּ Ez 32, 20; les formes ordinaires sont en effet קִטְלִי, קִטְלוּ (semblables à כִּבְדִי, כִּבְדוּ). La supplantation de קָטְלִי, קָטְלוּ par קִטְלִי, קִטְלוּ est difficile à expliquer; peut-être est-elle due à l'analogie des types כִּבְדִי, כִּבְדוּ.

d **Impératif avec ָה — paragogique.** Au sing. masc. on a souvent une forme augmentée du ָה — paragogique, lequel originairement est emphatique, mais pratiquement ne semble souvent ajouter aucune nuance. Avec le type קְטֹל la forme est très ordinairement קָטְלָה (§ *c*),

(¹) Dans le verbe fort je trouve seulement סְעָד־ Jug 19, 8 (cf. v. 5) malgré le futur יִסְעַד.

(²) Le shewa est moyen, et par conséquent la begadkefat rafé (§ 19 *f*). De même, naturellement, dans les impératifs du type קְטֹל, p. ex. מָלְכִי. — La forme primitive semble être **qutl*, devenu **qᵉtul* > קְטֹל. Le shewa moyen serait le vestige de la voyelle postposée. D'autres admettent une forme primitive **qutul*.

rarement קְטֹלָה, p. ex. מִכְרָה Gn 25, 31 (avec gutturale, p. ex. עֶרְכָה Job 33, 5; אֶסְפָה Nb 11, 16). Dans le type כְּבַד on a naturellement כִּבְדָה p. ex. שִׁכְבָה, שִׁמְעָה; exception קָרְבָה Ps 69, 19 malgré קְרַב ([1]).

Cette afformante ָה est traitée comme les afformantes ִי, וּ (§§ *b, c*); ainsi les formes pausales sont קְטֹלָה, כְּבָדָה, לֵכָה.

La raison qui fait souvent préférer la forme en ָה semble d'ordinaire purement euphonique. L'usage est du reste très variable; ainsi on a תְּנָה 23 fois et תֵּן 16 fois; au contraire לֵךְ est beaucoup plus fréquent que לְכָה (écrit 3 fois לְךָ). On a toujours חוּשָׁה *hâte-toi* (8 f., dont 7 dans Ps), הַגִּישָׁה *fais approcher* (5 f.), עוּרָה *éveille-toi* (6 f., dans Ps), הִשָּׁבְעָה *jure* (5 f.), הַקְשִׁיבָה *prête l'oreille, écoute* (9 f.; 1 f. הַקְשֵׁב Job 33, 31).

La nuance ajoutée par ָה étant pratiquement insensible, pour avoir un sens plus fort, on ajoute la particule de sentiment נָא (cf. § 45 *b*), p. ex. לֶךְ־נָא Gn 27, 9; לְכָה־נָּא Nb 23, 27 *va donc; va, je te prie* (cf. § 105 *c*).

§ 49. Infinitif.

a L'infinitif (§ 40 *b*) est dit *absolu* ou *construit* ([2]) d'après sa forme et d'après son emploi syntaxique (§§ 123-124).

Dans la **conjugaison qal**, les deux infinitifs sont rigoureusement distingués: inf. abs. קָטוֹל, inf. cst. קְטֹל ([3]). Ces deux formes, qui ont actuellement une certaine ressemblance, n'ont originairement aucun rapport. L'inf. abs. est une forme nominale **qatāl*, devenue normalement קָטוֹל (avec *ō* long; très souvent ([4]) graphie défective קָטֹל). L'inf. cst. קְטֹל, comme l'impératif קְטֹל, vient de **qᵉṭul* (l'*o* est moyen; la

([1]) Ici encore le shewa est moyen (cf. § *c* N).

([2]) Quand on dit (p. ex. dans cette grammaire) l'*infinitif*, sans épithète, il s'agit de l'infinitif construit, lequel est l'infinitif ordinaire, l'infinitif absolu ne s'employant que dans des cas très spéciaux.

([3]) Dans les paradigmes, afin de mieux distinguer les deux infinitifs, nous faisons précéder l'infinitif construit de la préposition (לְ), p. ex. (לְ)קְטֹל, (לָ)קוּם.

([4]) L'usage est très variable; ainsi on a הָלוֹךְ 34 fois, הָלֹךְ 12 f.; par contre יָדוֹעַ 2 f., יָדֹעַ 11 f. — Kautzsch (§ 45 *a*) dit à tort que la graphie קָטֹל se trouve seulement « quelquefois » (de même Bauer-Leander, 1, 317).

graphie sporadique קְטוֹל est donc abusive). Il se trouve ainsi qu'actuellement les deux formes ont en dernière syllabe la même voyelle *ǫ*, longue dans קָטוֹל, moyenne dans קְטֹל. En considérant, de plus, l'opposition entre קָ et קְ, les deux infinitifs ont l'air d'avoir entre eux la relation qu'il y a, p. ex., entre abs. גָּדוֹל *grand* et cst. גְּדוֹל־. L'ancienne grammaire, peut-être même la conscience linguistique, semble avoir admis cette relation comme réelle, d'où les noms *infinitif absolu, infinitif construit* ([1]).

b Dans les conjugaisons **dérivées** l'infinitif absolu semble être une création secondaire. Aussi la distinction des deux infinitifs n'est-elle pas rigoureuse comme au qal. Bien plus, souvent la forme de l'infinitif construit peut être employée comme infinitif absolu, p. ex. au nifal הִקָּטֵל, au piel קַטֵּל. Parfois l'inf. abs. ne diffère de l'inf. cst. que par une modification secondaire; ainsi au hifil du verbe régulier on a: cst. הַקְטִיל, abs. הַקְטֵל; au piel des verbes à 3e gutturale: cst. שַׁלַּח (forme légère), abs. שַׁלֵּחַ (forme lourde) ([2]).

Les infinitifs abs. en *ǫ* (avec *ǫ*, sans doute long, à l'analogie de קָטוֹל) ne se trouvent guère qu'au nifal: types נִקְטֹל (נִקְטוֹל) et הִקָּטֹל.

Dans les conjugaisons purement passives (pual, hofal) les deux infinitifs sont rares. Au hofal l'inf. abs. הָקְטֵל est remarquable par son caractère hybride: c'est l'inf. abs. du hifil הַקְטֵל *passivé* par le changement de la 1e voyelle ַ en ָ.

c **Voyelle de l'infinitif construit.** En général l'infinitif cst. a la même voyelle que le futur. Il en est ainsi dans toutes les conjugaisons dérivées, p. ex. הַקְטִיל comme יַקְטִיל. Au qal on a קְטֹל comme יִקְטֹל. Mais aux futurs en *a* correspond assez rarement un inf. en *a*, p. ex. שְׁכַב (statif; c'est l'exemple principal) ([3]); ordinairement on a l'inf. en *ǫ*. Ainsi dans les verbes à 2e gutturale on a שְׁחֹט malgré יִשְׁחַט; dans les verbes à 3e gutt. שְׁלֹחַ malgré יִשְׁלַח; dans les verbes

---

([1]) Chose curieuse, les deux infinitifs ont en syntaxe des emplois qui répondent assez bien à leurs noms. L'infinitif absolu est employé d'une façon *absolue*, comme un nom à l'état absolu; au contraire l'infinitif construit peut *se construire* sur un nom ou un pronom, comme un nom à l'état construit.

([2]) De même qu'on a, au participe, p. ex., abs. שֹׁלֵחַ, cst. שֹׁלַח.

([3]) A l'exception de שְׁכַב, les infinitifs en *a* ne se trouvent qu'avec suffixe ou en liaison étroite avec le mot suivant.

ל״א on a מְצֹא malgré יִמְצָא. Les verbes statifs, dont le futur est en *a*, ont donc presque tous l'inf. en *ọ*, p. ex. שְׂנֹא, שְׁאֹל, שְׁמֹעַ, שְׂבֹעַ; רֹב, חֹם, תֹּם.

Ainsi la forme קְטֹל est envahissante; elle est devenue comme la forme propre de l'infinitif construit ([1]).

d Infinitifs construits qal avec **finale féminine** ָה.

On trouve aussi au qal de certains verbes (en fait, presque uniquement de verbes statifs) un infinitif avec finale féminine ָה, des types קְטָלָה, (d'où, par affaiblissement) קִטְלָה, et קָטְלָה (ou קֻ), parfois à côté de l'infinitif ordinaire.

Les exemples les plus fréquents sont: יִרְאָה *craindre* (aussi substantif: *crainte*) à côté de יְרֹא (deux fois seulement); אַהֲבָה *aimer* (aussi subst.; *amour*), une fois seul[t] לֶאֱהֹב Eccl 3, 8. [Au contraire pour l'antonyme *haïr* l'inf. est ordinairement שְׂנֹא, p. ex. 2 S 19, 7 (où opposé à אַהֲבָה); on a seul[t] deux fois la forme fém. (à l'état cst.), et cela dans deux cas où le sujet de l'action est au génitif (§ 124 *g*): בְּשִׂנְאַת יְהוָה אֹתָנוּ Dt 1, 27; מִשִּׂנְאָתוֹ אוֹתָם 9, 28]. La forme לִקְרַאת (toujours à l'état cst.) *à la rencontre de*, d'où, avec valeur prépositionnelle, *au-devant de* (du verbe קָרָא = קָרָה *rencontrer* § 78 *k*) est employée comme un substantif. — Infinitif féminin piel § 52 *c*.

e On trouve encore quelques rares infinitifs avec préformante מ (comme l'inf. מִקְטַל en araméen). Ces infinitifs aramaïsants semblent d'origine postérieure. Exemples: לְמִקְרָא הָעֵדָה Nb 10, 2 *pour convoquer l'assemblée* (partout ailleurs מִקְרָא est subst.: *convocation*); מַסַּע 10, 2 (Dt 10, 11 †; le ַ comme infinitif (cf. § 95 *d*); le subst. serait מַסָּע*); מַשָּׂא Nb 4, 24; 2 Ch 20, 25; 35, 3. Parfois la forme מִקְטָל a un sens plutôt substantival, p. ex. מַשֹּׂא פָנִים וּמִקַּח־שֹׁחַד 2 Ch 19, 7 *acception de personnes et acceptation de cadeaux; מִשְׁלֹחַ מָנוֹת* Esth 9, 19 *envoi de portions* (ici forme *miqtāl*).

f Infinitifs קְטֹל, שְׁכַב **avec les prépositions** בְּ, כְּ, לְ. Quand la seconde radicale est une begadkefat, elle reste ordinairement rafé après בְּ et כְּ, p. ex. בִּנְפֹל Job 4, 13; כִּנְפֹל 2 S 3, 34; il y a quelques exceptions. Au contraire, après לְ elle devient explosive, par exemple לִנְפֹּל Ps 118, 13; לִשְׁכַּב Gn 34, 7; il y a quelques exceptions. Avec לְ, qui

---

([1]) Peut-être, en partie, à cause de la relation supposée entre קְטֹל et קָטוֹל.

est beaucoup plus fréquent ([1]) devant l'inf. que בְּ, כְּ, et qui souvent a un sens très faible ou même nul, la forme aura été sentie comme formant une unité plus étroite ([2]). Comparer, avec 1e gutturale, le type לַחְפֹּר § 68 *e*; de même que cette forme avec shewa quiescent a pu être favorisée par le futur יַחְפֹּר, l'inf. לִקְטֹל avec shewa quiescent (au lieu du shewa moyen) a pu être favorisé par le futur יִקְטֹל.

§ 50. **Participe et adjectif verbal.**

a Le participe est actif ou passif (§ 40 *b*). Le participe actif se trouve dans les conjugaisons actives et réfléchies. Le participe passif se trouve dans les conjugaisons passives. De plus, dans la conjugaison qal, les verbes statifs peuvent avoir un adjectif verbal (§ 41 *c*).

b **Qal. L'adjectif verbal** a les formes *qatil*, *qatul*, p. ex. כָּבֵד, קָטֹן. C'est de ces formes nominales qu'on a fait les parfaits statifs, qui ne sont que des « adjectifs conjugués ». La forme nominale *qatal*, d'où l'on a tiré le parfait d'action קָטַל, ne se trouve employée comme adjectif verbal que dans les verbes ע״ו, p. ex. קָם *se levant,* où elle a supplanté le véritable participe (§ 80 *d*). L'adjectif verbal du type קָטֹן est très rare; on trouve יָגֹר *redoutant,* בּוֹשׁ *ayant honte,* אוֹר *brillant.* L'adjectif verbal du type כָּבֵד est au contraire assez fréquent, p. ex. יָשֵׁן *dormant,* יָרֵא *craignant.* Mais il a été souvent supplanté par le participe actif, p. ex. אֹהֵב *aimant,* שֹׂנֵא *haïssant* (§ 41 *c*).

c Le **participe actif** a la forme primitive *qātil*, simple extension de la forme *qatil* par allongement de la 1e voyelle, d'où *qōtel*, généralement écrit *defective* קֹטֵל (§ 7 *c*). Pour la flexion, cf. § *g*.

Le **participe passif** a la forme primitive *qatūl*, simple extension de la forme *qatul* par allongement de la 2e voyelle, d'où קָטוּל ([3]).

d **Participium tantum.** Assez souvent le participe קֹטֵל existe, alors que la conjugaison qal n'est pas attestée, p. ex. דֹּבֵר *parlant* (39 fois,

---

([1]) Même raison de fréquence pour le cas de לֵאמֹר, à côté de בֶּאֱמֹר § 103 *b*.

([2]) Remarquer qu'avec un subst. comme cst. דְּבַר on a toujours כִּדְבַר, בִּדְבַר, לִדְבַר, § 103 *b*.

([3]) La forme קָטוּל représente seule actuellement la conjugaison du passif du qal. Il existe des restes d'un ancien participe du passif du qal: *qutal* > קֻטָּל § 58 *b*.

avec le sens de מְדַבֵּר 39 fois aussi); קֹוֶה *espérant* (le participe du piel קַוֵּה n'existe pas); חֹכֶה 1 fois *espérant*, comme מְחַכֶּה 3 f.; כֹּסֶה 1 f. *couvrant* et passif כָּסוּי 1 f. *couvert*, comme מְכַסֶּה, מְכֻסֶּה; participe passif בָּרוּךְ *béni* (pual מְבֹרָךְ seulement 6 f.) probablement à l'analogie de l'antonyme אָרוּר *maudit*.

e Quelques participes קָטוּל ont un sens actif ou voisin du sens actif: אָחוּז dans Cant 3, 8 אֲחֻזֵי חֶרֶב *tenant* (*ordinairement*) *l'épée, armés de l'épée*; זָכוּר Ps 103, 14 † *se souvenant* (*habituellement*), *memor*. En araméen il y a d'assez nombreux participes passifs קְטִיל employés au sens actif, p. ex. דְּכִיר et אֲחִיד qui correspondent aux deux exemples cités, lesquels sont probablement des aramaïsmes. On a יָדוּעַ dans Dt 1, 13, 15 au sens de *qui s'y connaît, homme entendu, gnarus*.

f **Conjugaisons dérivées.** Dans les conjugaisons dérivées (sauf nifal) le participe se forme avec la préformante מ. La voyelle du מ est celle de la préformante du futur, p. ex. מַקְטִיל comme יַקְטִיל. Il y a deux exceptions dans les verbes irréguliers: dans les verbes ע״ע on a מֵסֵב malgré יָסֵב; dans les ע״ו on a מֵקִים malgré יָקִים (dans ces deux formes מֵ est à l'analogie de מֵיטִיב, § 76 *c*). Pour les autres voyelles, le participe se modèle aussi sur le futur, p. ex. מְקַטֵּל comme יְקַטֵּל.

La forme ancienne du nifal, qui avait également la préformante מ, a été remplacée par la forme נִקְטָל. C'est la forme même du parfait נִקְטַל, avec ָ dû au caractère nominal du participe (comp. p. ex. les noms דָּבָר, מִדְבָּר). Dans le nifal on a donc la même forme au participe et au parfait, comme dans le qal des verbes statifs, et peut-être à l'analogie de ces verbes.

g **Flexion des participes.** Exemples: קֹטֵל, קֹטְלִים (§ 30 *g*); קֹטְלָה ou קֹטֵלָה et (surtout) קֹטֶלֶת (§ 97 C *a*); — נִקְטָל, נִקְטָלִים; נִקְטָלָה et (surtout) נִקְטֶלֶת; — מַקְטִיל, מַקְטִילִים; מַקְטִילָה et (surtout) מַקְטֶלֶת (cf. § 89 *g*).

§ 51. Conjugaison nifal.

a Le nifal est la conjugaison réfléchie de l'action simple (§ 40 *a*). **La caractéristique** du nifal est un נ, lequel exprime l'idée du réfléchi. Après une préformante, et donc aux futur, impératif, infinitif, le נ est assimilé à la consonne suivante; ces formes sont donc caractérisées par le **redoublement de la 1ᵉ radicale.**

Parfait. La forme primitive est *naqtal.* Le premier *a* s'affaiblit en *i*, d'où נִקְטַל (§ 29 *g*) ([1]). Cependant l'*a* s'est maintenu dans le type **naušab* > נוֹשַׁב (§ 75 *a*), et, en syllabe ouverte, dans les types נָסַב (§ 82 *c*), נָקוֹם (§ 80 *f*).

Futur. La forme primitive est *ianqatil,* d'où *iinqatil* (par affaiblissement de *a* en *i*), d'où יִקָּטֵל.

Impératif. La préformante est ה: הִקָּטֵל. On a la même forme à l'infinitif **construit.** A l'infinitif **absolu** on emploie soit la forme de l'inf. cst. הִקָּטֵל, soit cette même forme avec la voyelle finale *o* הִקָּטֹל, soit la forme נִקְטֹל faite d'après le parfait (§ 49 *b*).

Le **participe** actuel, qui a supplanté une ancienne forme à préformante מ, a la forme du parfait, mais avec ָ dû au caractère nominal du participe: נִקְטָל (§ 50 *f*). Flexion § 50 *g*.

b **Remarques sur les diverses formes.**

Futur. A la 1° p. sg. à côté de אֶקָּטֵל on a aussi souvent אִקָּטֵל (avec *i*, qui est normal en syllabe aiguë) et toujours אִקָּטְלָה; toujours aussi dans les verbes פ״י : type אִוָּשֵׁב (§ 75 *a* N).

Au pluriel fém. la finale est toujours ־ַלְנָה (§ 29 *d*).

Pour le futur inverti, cf. § 46 *b*.

Impératif. On a toujours הִשָּׁמֶר avec le ton mileʿel, sans doute à l'analogie de l'usuel הִשָּׁמֶר לְךָ, où il y a nesīgah.

Infinitif construit. On trouve quelques formes où le ה est syncopé après une préposition, p. ex. לֵרָאוֹת *pour se montrer* Is 1, 12 (pour לְהֵרָאוֹת), בֵּעָטֵף Lam 2, 11. Mais dans les deux exemples cités, comme aussi dans la plupart des autres, la vocalisation peut être fautive. Ainsi dans Is 1, 12 on peut lire le qal לִרְאוֹת et dans Lam 2, 11 il faut probt lire le qal בַּעֲטֹף *en languissant,* comme Ps 61, 3 (Remarque analogue pour le hifil, § 54 *b*).

Infinitif absolu. Dans le verbe régulier la forme la plus fréquente est הִקָּטֵל (forme de l'inf. cst.); on l'emploie pour motif d'assonance dans des cas comme אִם הִפָּקֵד יִפָּקֵד *s'il venait à manquer* 1 R 20, 39; cf. Nb 15, 31; Dt 4, 26; 1 S 27, 1. Au contraire, la forme נִקְטֹל (§ 49 *b*) est associée au parfait dans 1 S 20, 6 נִשְׁאֹל נִשְׁאַל *il a instamment demandé pour lui* (comp. § 81 *e* et cf. § 123 *p*).

---

(1) Peut-être cet affaiblissement a-t-il commencé dans des formes comme **naqtaltem'*, loin du ton.

Sens. Le sens premier, **réfléchi**, est souvent conservé. Ainsi *c*
נִשְׁמַר signifie presque toujours *se garder*, נִקַּם presque tj. *se venger*; נִשְׁעַן tj. *s'appuyer*; נֶחֱנַק* *s'étrangler*, 1 f. D'autres nifal ont en même temps le sens passif, p. ex. נִסְתַּר *se cacher* et *ê. caché*; נִגְאַל *se racheter* et *ê. racheté*.

Nifal tolerativum. Dans quelques cas le sens est celui de *laisser faire*, généralement avec idée d'action *efficace*, p. ex. נִדְרַשׁ *se laisser interroger*, et cela efficacement, d'où pratiquement *répondre* (en parlant de Dieu); נִזְהַר *se laisser avertir*, et cela efficacement, d'où pratiquement *tenir compte de l'avertissement*; נוֹסַר *se laisser corriger*, *se corriger*; נֶעְתַּר *se laisser prier* (efficacement), *exaucer* (1).

Le nifal peut avoir le sens du **moyen** grec, p. ex. נִשְׁאַל *demander pour soi*; le sens **réciproque**, p. ex. נוֹעַץ *se consulter, délibérer*; נוֹעַד *se rencontrer* (*au rendez-vous*); נִלְחַם *combattre*.

Très souvent le nifal aboutit à un sens purement **passif**, p. ex. נוֹלַד *ê. enfanté, naître*; נִקְבַּר *ê. enseveli*. (Pour le passif du qal cf. § 58) (2).

Bien que le nifal soit proprement le réfléchi (et souvent le passif) du qal, on le trouve aussi comme le réfléchi (ou passif) du hifil (3) et aussi du piel (dont le réfléchi propre est l'hitpael); ainsi, le nifal נִחַם au sens de *se consoler* est le réfléchi du piel נִחַם *consoler*; נִזְהַר *se laisser avertir*, le réfléchi de הִזְהִיר *avertir*.

La plupart des sens du nifal se trouvent aussi, naturellement, au hitpael, qui est la conjugaison réfléchie intensive.

§ 52. **Conjugaison piel.**

Le piel est la conjugaison active de l'action intensive (§ 40 *a*). *a*
La **caractéristique** du piel est le redoublement (ou mieux allonge-

---

(1) Comparer le hifil de *consentement*, p. ex. הִשְׁאִיל *prêter* (§ 54 *d*).

(2) Quand le nifal a le sens passif, le participe fait double emploi avec le participe passif du qal, p. ex. נָתוּן (4 f.) et נִתָּן (3 f.) *donné*. Mais il peut y avoir différenciation de sens; ainsi קָרוּא = *invité, convoqué, élu*, נִקְרָא = *nommé* (2 f.), *lu* (1 f.).

(3) Par ex. Néh 6, 1 נִשְׁמַע לְ *il fut fait entendre à* = *on apprit à* (non : *il fut entendu par*).

ment) de la 2ᵉ radicale. L'intensité du sens est très naturellement exprimée par l'allongement de la consonne.

L'explication des formes doit commencer par le futur.

Futur. La forme primitive est *juqattil* (conservée en arabe) qui est devenue normalement יְקַטֵּל. (La voyelle antéprétonique tombe, § 30 *e*).

Parfait. La forme primitive *qattal* n'a conservé en hébreu aucun des deux *a*. (Comparer le parfait du hifil § 54 *a*).

Le 1ᵉʳ *a* s'est affaibli en *i* (§ 29 *g*) ([1]). Le 2ᵈ *a* a été supplanté par ◌ֵ, qui provient du futur ([2]), d'où קִטֵּל.

L'impératif קַטֵּל a les voyelles du futur. On a la même forme à l'**inf. cst.** A l'**inf. abs.** on emploie ordinairement la forme de l'inf. cst. קַטֵּל, rarement cette même forme avec la voyelle finale *ọ* קַטֹּל (cet *ọ* probablement long, § 49 *b*).

Le **participe** a les voyelles du futur : מְקַטֵּל.

b **Remarque générale.** Le redoublement réel est assez souvent réduit au redoublement virtuel quand la consonne a shewa (§ 18 *m*), p. ex. בַּקָּשָׁה et souvent dans le verbe בִּקֵּשׁ (mais toujours, à l'impér., בַּקְּשׁוּ); toujours dans הַלְלוּ *louez* (ḥaṭef pataḥ § 9 *d*).

c **Remarques sur les diverses formes.**

Parfait 3ᵉ p. sg. m. Bien que le ◌ֵ soit secondaire, קִטֵּל est la forme propre du piel et la forme pausale ([3]). On a très souvent la forme קִטַּל ([4]) où le pataḥ n'est pas l'*a* primitif, mais est un affaiblissement de ◌ֵ (§ 29 *d*). La forme קִטֶּל, forme plus légère, est employée surtout en liaison (accent conjonctif) et quand קִטֶּל־ perd le ton (devant maqqef), rarement avec accent disjonctif. Ainsi, avec un accent conjonctif on a toujours בֵּרַךְ; avec un accent disjonctif faible on a 2 fois בֵּרַךְ et 2 fois בֵּרֵךְ; la forme pausale (qui ne se rencontre pas) serait בֵּרֵךְ.

([1]) Peut-être cet affaiblissement a-t-il commencé dans des formes comme **qattaltem'*, loin du ton. Le pataḥ se trouve conservé seulement dans נַשַּׁנִי *il m'a fait oublier* pour l'assonance avec מְנַשֶּׁה, dans l'étymologie de ce nom, Gn 41, 51; c'est probablement une forme archaïque.

([2]) De même au hifil la 2ᵉ voyelle du parfait est à l'analogie du futur.

([3]) Comparer la forme avec suffixe קִטֶּלְךָ.

([4]) Les dictionnaires donnent souvent la voyelle ◌ַ à des piel qui, de fait, ne l'ont pas dans nos textes.

Dans 3 verbes on a la voyelle ֶ : דִּבֶּר *il a parlé*, כִּפֶּר *il a expié*, וְכִבֶּס *et il lavera* (11 f., mais 2 f. כִּבֵּס!). Ces anomalies sont difficiles à expliquer. En pause on trouve דִּבֵּר et כִּבֵּס (2 S 19, 25 †).

Dans la flexion on a également ַ (§ 29 *d*) qui n'est pas plus primitif que dans קִטֵּל, p. ex. קִטַּלְתָּ.

Futur. A la 1re p. sg. au lieu de אֲ on trouve très rarement אֱ, p. ex. dans אֱזָרֶה *je disperserai* Lév 26, 33; Ez 5, 12; 12, 14 † (devant qameṣ, cf. § 29 *f*); cet ֱ devient ֵ dans וְאֵסָעֲרֵם Zach 7, 14 (comp. § 21 *h*).

Au plur. fém. la finale est ordinairement ֵּלְנָה (§ 29 *d*), p. ex. תְּדַבֵּרְנָה (en contexte et en pause). On a ַלְנָה dans 3 formes pausales sous l'influence de causes particulières (Os 4, 13, 14; Is 3, 16; 13, 18). On trouve une fois la forme anormale ֶלְנָה Ez 13, 19.

Impératif. Le ֵ de קַטֵּל est abrégé en ַ dans פַּלַּג Ps 55, 10; קָרַב Ez 37, 17.

L'inf. construit avec finale féminine ָה (cf. § 49 *d*) se trouve dans יַסְּרָה Lév 26, 18; זַמְּרָה Ps 147, 1; avec suff. צַדֶּקְתֵּךְ Ez 16, 52.

L'inf. absolu קַטֹּל est rare. On se sert ordinairement de la forme de l'inf. cst. קַטֵּל, p. ex. 2 R 2, 11 הוֹלְכִים הָלוֹךְ וְדַבֵּר. Dans 2 S 12, 14 l'*a* est affaibli en *i* pour l'assonance: נִאֵץ נִאַצְתָּ.

Participe. La forme מָאֵן (toujours dans le groupe אִם־מָאֵן אַתָּה Ex 7, 27; 9, 2; 10, 4; Jér 38, 21) est pour מְמָאֵן* par haplologie. La vocalisation מֵאֲנִים Jér 13, 10 semble fautive, pour מְ'. Cf. BROCKELMANN 1, 264 sq.

Sens. Le sens fondamental est celui d'**intensité**, p. ex. צִחֵק* *se moquer de* (qal: *rire*); שִׁאֵל* *mendier* (1 fois; qal: *demander*); שִׁבֵּר *mettre en pièces* (qal: *briser*); סִפֵּר* *raconter* (qal: *compter*); פִּתַּח *délier* (qal: *ouvrir*). Parfois l'intensité est numérique: l'action s'étend à de *nombreux sujets*, p. ex. שִׁאֵל* *demander* 2 S 20, 18 †; לִקֵּק* *lécher* Jug 7, 6; ou à de *nombreux objets*, p. ex. שִׁלַּח *envoyer* Jug 20, 6; קִבֵּר *ensevelir* 1 R 11, 15; קִצֵּץ *couper* Jug 1, 6. d

Bien que le hifil soit la forme proprement causative (§ 54 *d*), le piel a assez souvent le sens **causatif**. Ainsi, d'un qal d'action transitif יָלַד *enfanter* on a: piel יִלֵּד* *faire enfanter* = *accoucher* (en parlant d'une sage-femme); de לָמַד *apprendre*: לִמֵּד *faire apprendre, enseigner*; — d'un qal d'action intransitif ou d'état: de אָבַד *périr*,

disparaître : אִבֵּד *f. périr, f. disparaître*; de קָדַשׁ *ê. saint* : קִדֵּשׁ *sanctifier*; de גָּדַל *ê. grand* : גִּדֵּל *rendre grand, élever* (*un enfant*).

Autres nuances pouvant se rattacher à l'idée causative : *provoquer : la colère* כִּעֵס (2 f.), *la jalousie* קִנֵּא (1 f.); *laisser* : נִקָּה *laisser impuni*, חִיָּה *laisser vivre* (= *ne pas tuer*); *garder* : זִכָּה *garder pur*, סִתֵּר* (1 f.) *tenir caché*.

Sens **déclaratif-estimatif** : *déclarer innocent* נִקָּה, *décl. pur* טִהַר, *décl. impur* טִמֵּא.

Les piel **dénominatifs** ont parfois un sens *privatif*, p. ex. דִּשֵּׁן *dégraisser* (l'autel de ses *cendres grasses* = דֶּשֶׁן); שֵׁרֵשׁ *déraciner* (de שֹׁרֶשׁ; au contraire הִשְׁרִישׁ est *pousser des racines*); חִטֵּא *enlever le péché* (de חֵטְא; comparer le hitpael privatif הִתְחַטֵּא *s'enlever le péché*); au contraire הֶחֱטִיא est *faire pécher*.

Le *piel adverbial* (au contre du hifil) est rare, p. ex. שִׁחֵת *agir mal, pécher* (probablᵗ par l'ellipse de l'objet, comme הִשְׁחִית § 54 *d*); עִוֵּל* *agir de façon inique* (2 f.); מִהַר au sens d'*agir vite* (d'où l'adverbe מַהֵר *vite*, § 102 *e*).

Pour le **pual**, passif du piel, voir § 56.

§ 53. Conjugaison hitpael.

a Le hitpael est la conjugaison réfléchie de l'action intensive (§ 40 *a*). Les deux **caractéristiques** du hitpael sont le redoublement de la seconde radicale comme au piel (§ 52 *a*) et un ת qui exprime l'idée réfléchie (comme le נ du nifal § 51 *a*) (¹).

L'explication des formes doit commencer par le futur.

Futur : La forme hébraïque est *iitqaṭṭel* יִתְקַטֵּל (comp. piel יְקַטֵּל).

Parfait : Le groupe *iṯ*, composé de la voyelle de la préformante et du *ṯ* caractéristique passe au parfait, où la voyelle doit être nécessairement précédée d'une consonne. Cette consonne est ה (au lieu de א) (²), comme à l'impératif et à l'inf. cst. nifal (§ 51 *a*), d'où הִת. Le

(¹) La forme correspondante en arabe est *tafa‘‘ala* تَفَعَّلَ, et non pas *’ifta‘ala* اِفْتَعَلَ, comme le note justement Abu'l Walīd contre les grammairiens de son temps.

(²) On a א dans אֶתְחַבַּר 2 Ch 20, 35 (pataḥ final exceptionnel).

reste de la forme est à l'analogie du futur, d'où הִתְקַטֵּל. Le groupe הת se trouve aussi à l'**impératif** et à l'**infinitif** הִתְקַטֵּל. Au **participe** on a מִתְקַטֵּל avec les voyelles du futur.

b **Remarques générales.** Outre le type ordinaire en *ẹ*, duquel seul nous avons parlé jusqu'ici, il existe un type secondaire et rare qui a la voyelle *a* au parfait, au futur et à l'impératif. La forme **hitpaal** se trouve dans 7 verbes, dont 3 verbes ל״א : הִתְאַנַּף *se mettre en colère*, הִתְאַפַּק *se contenir*, הִתְנַפַּל *se précipiter*, הִתְעַנַּג *s'abandonner mollement*; הִתְחַטָּא *s'enlever le péché*, הִטַּמָּא (§ *e*) *se rendre impur*, הִתְפַּלָּא *se montrer étonnant* (?). La forme hitpaal est ordinaire en araméen; en hébreu, où elle est rare, elle est probablement *aramaïsante* (1).

c Les **formes pausales du type en ẹ**, au parfait, au futur et à l'impératif, ont la voyelle *a*, à savoir ַ en pause moyenne, ָ en grande pause (§ 32 *c*) p. ex. יִתְיַצֵּב *il se placera* devient יִתְיַצָּב 1 S 3, 10 (avec zaqef), יִתְיַצָּב Job 41, 2; de même יִתְנַשֵּׂא devient יִתְנַשָּׂא Nb 23, 24. Cette voyelle pausale *a* n'est pas primitive; elle provient du type hitpaal, et supplante en pause la voyelle propre *ẹ*, à cause de sa sonorité plus grande.

d **Comparaison avec le piel.** Au parfait du piel, la 1re voyelle primitivement *a* s'est affaiblie en *i*: קִטֵּל; elle s'est maintenue au hitpael: הִתְקַטֵּל. Au parfait du piel la voyelle *a* de la forme de liaison קִטַּל est abrégée de ֵ; dans le type הִתְקַטָּל l'*a* est pausal, et provient du type הִתְקַטַּל.

e Le ת subit la **métathèse** devant une **sifflante**, p. ex. *hiṯ-šạmmẹr* devient הִשְׁתַּמֵּר (§ 17 *b*).

Le ת **s'assimile** à une **dentale** suivante, p. ex. **mit-dạbbẹr* devient מְדַבֵּר; **hit-ṭạmmå'* devient הִטַּמָּא. Il s'assimile partiellement à l'emphatique צ, à savoir devient *ṭ* emphatique, p. ex. **hit-ṣạddẹq* devient, avec métathèse, הִצְטַדֵּק (§ 17 *g*). Quelquefois le ת s'assimile à un נ, p. ex. הִנַּבֵּא à côté de הִתְנַבֵּא; à un כ, p. ex. תְּכַסֶּה Pr 26, 26; à un שׁ Eccl 7, 16 תִּשּׁוֹמֵם.

f **Remarques sur les diverses formes.**

Au **parfait**, dans la flexion on a ַ, comme au piel, par exemple

---

(1) En araméen la forme *hitpaal* est probablement une forme réfléchie *passivée* secondairement; cf. *Biblica*, 1, p. 354 sq.

הִתְקַטַּלְתָּ, comme on a קִטַּלְתָּ. On trouve quelques formes comme וְהִתְגַּדִּלְתִּי Ez 38, 23, avec affaiblissement de *a* en *i* en syllabe fermée atone.

Futur. Au plur. fém. la finale est ordinairement ־ַלְנָה, p. ex. תִּתְהַלַּכְנָה (§ 29 *d*).

L'inf. cst. a la finale araméenne dans Dan 11, 23 הִתְחַבְּרוּת (§ 88 M *j*).

g **Remarques particulières.**

Dans le verbe פָּקַד *passer en revue*, etc., on a une forme הִתְפָּקֵד *ê. passé en revue, ê. recensé*, sans redoublement du ק, p. ex. Jug 20, 15, 17; 21, 9. D'après les uns, cette forme serait un hitpael où le redoublement aurait été omis à cause de la nature du ק; mais on peut objecter que le piel est très rare (seulement Is. 13, 4). D'après les autres, on aurait ici un réfléchi du qal (p. ex. Brockelmann 1, p. 529). On trouve aussi 4 fois הָתְפָּקְדוּ qui est la forme הִתְפָּקְדוּ *passivée* secondairement par le changement de la 1[e] voyelle *i* en *u* (*ǫ*); mais cette forme étrange est d'autant plus suspecte qu'elle a le même sens *ê. passé en revue, ê. recensé* (Nb 1, 47; 2, 33; 26, 62; 1 R 20, 27).

h La forme hitpael est *passivée* secondairement en hotpaal dans quelques cas très rares: inf. הֻכַּבֵּס *ê. lavé* (sans nuance réfléchie) Lév 13, 55, 56; הֻטַּמָּאָה Dt 24, 4, proprement *on l'a fait se souiller*, mais peut-être simplement *elle a été souillée*; הֻדַּשְּׁנָה, pour הֻדַּשְּׁנָה, Is 34, 6 *elle s'est engraissée*.

i **Sens.** Le sens fondamental est le **réfléchi** du piel, p. ex. הִתְקַדֵּשׁ *se sanctifier* (קִדֵּשׁ *sanctifier*). D'une façon générale, l'hitpael peut avoir les divers sens du nifal, avec, en plus, les nuances propres du piel. Ainsi il peut avoir le sens du **moyen** grec, p. ex. הִתְפָּרֵק *s'arracher qc.* Ex 32, 3. Il peut aboutir à un pur **passif**, p. ex. הִשְׁתַּכַּח *ê. oublié.* Il a parfois la nuance *se faire* ou *se montrer* (vraiment ou faussement) *tel* ou *tel*, p. ex. הִתְחַלָּה *faire le malade* 2 S 13, 5, 6.

Comme dénominatif, il peut avoir le sens **privatif** comme le piel (§ 52 *d*), p. ex. הִתְחַטֵּא *s'enlever le péché* (comp. חִטֵּא *enlever le péché*).

§ 54. Conjugaison hifil.

a Le hifil est la conjugaison active de l'action causative (§ 40 *a*). La **caractéristique** du hifil est un ה, qui tombe ordinairement après une afformante, et donc au futur et au participe (§ *b*).

L'explication des formes doit commencer par le futur.

Futur. La forme hébraïque première est **i̯ᵉhaqtil* (avec *i* bref), d'où, par syncope du ה (§ 17 *e*) **i̯aqtil*.

Cet *i* bref est conservé au **jussif** et à l'**impératif**, où il devient normalement ‐ֵ. Mais à l'**indicatif** (sauf dans תַּקְטֵלְנָה) l'*i* devient long (יַקְטִיל), probablement à l'analogie du hifil des verbes ע״ו, p. ex. יָקִים (§ 80 *g*). Exception : dans le type יָסֵב pour **i̯asibb*, l'*i* ne s'est pas allongé, à cause de la tendance de la consonne finale des verbes ע״ע au redoublement (cf. § 18 *l*).

Parfait. La forme primitive *haqtal* n'a conservé en hébreu aucun des deux *a*. (Comparer le parfait du piel § 52 *a*).

Le 1ᵉʳ *a* s'est affaibli en *i* (§ 29 *g*) (¹). Cependant l'*a* s'est conservé dans les types *hau̯šib*, *hai̯ṭib* devenus הוֹשִׁיב (§ 75 *a*), הֵיטִיב (§ 76 *c*); comparer, au nifal, le type *nau̯šab* > נוֹשַׁב § 51 *a*.

Le 2ᵈ *a* est devenu *i* à l'analogie du futur, d'où **hiqtil*. Cet *i* s'allonge (et garde le ton) aux 3ᵉˢ personnes הִקְטִיל, הִקְטִילָה, הִקְטִילוּ, à l'analogie des formes du futur יַקְטִיל ; יַקְטִילוּ. Exception : dans le type הֵסֵב pour **hisibb*, l'*i* ne s'est pas allongé. Aux autres personnes *i* (‐ִ) devient *a*, p. ex. הִקְטַלְתָּ.

L'**impératif** הַקְטֵל a la voyelle du futur jussif יַקְטֵל (§ 48 *a*).

L'**infinitif cst.** הַקְטִיל a la voyelle du futur (§ 49 *c*).

L'**infinitif abs.** הַקְטֵל est une modification secondaire de l'infinitif construit (§ 49 *b*).

Le **participe** מַקְטִיל a les voyelles du futur (cf. § 50 *f*).

Remarques générales. La **syncope** du ה, nous l'avons dit, est *b*
ordinaire au futur et au participe. Au **futur** cependant on trouve quelques exemples avec ה, peut-être en partie sous l'influence de l'araméen, p. ex. יְהוֹשִׁיעַ 1 S 17, 47; Ps. 116, 6 (en pause), יְהוֹדֶה Néh 11, 17 etc.; יְהֵילִילוּ Is 52, 5.

A l'**infinitif** le ה après une préposition se maintient, p. ex. לְהַקְטִיל. Cependant, dans plusieurs exemples, le ה est syncopé, p. ex. לַקְטִיל; mais dans la plupart des cas la vocalisation est suspecte, par exemple, לַסְתִּר Is 29, 15 peut se vocaliser en piel לְסַתֵּר ; לַצְבּוֹת et לַנְפִּל Nb

(¹) Peut-être cet affaiblissement a-t-il commencé dans des formes comme **haqtaltem'*, loin du ton. Le patah se trouve conservé dans וְהַרְאֵיתִי Nah 3, 5. — Pour 'הֶ cf. § *c*.

5, 22 peuvent se vocaliser en qal לִצְבּוֹת et לִנְפֹּל ; לַנְחֹת Ex 13, 21 doit se vocaliser en qal לִנְחֹת (Remarque analogue pour le nifal § 51 b).

c **Remarques sur les diverses formes.**

Parfait. Au lieu de הִ׳ on a p. ex. הֶכְלַמְנוּם *nous les avons confondus* 1 S 25, 7, sans raison bien apparente. On a הֶ׳ plusieurs fois dans les verbes ל״ה, p. ex. הֶגְלָה (§ 79 q).

Futur. Dans quelques rares exemples l'ī long semble tomber dans la flexion, p. ex. וַיַּדְבְּקוּ 1 S 14, 22; il y a probablement *lectio mixta* (§ 16 g) donnant le choix entre le hifil et le qal. Comp. § 63 c.

Au pluriel fém. la finale est toujours ־ֶ֫לְנָה (§ 29 d).

Impératif. Au lieu de הַקְטֵל on a, rarement, la graphie anormale הַקְטֵיל, p. ex. 2 R 8, 6; la vocalisation rare הַקְטִיל, p. ex. הוֹפִיעַ Ps 94, 1, est peut-être fautive pour הִקְטִיל.

Inf. cst. Au lieu de הַקְטִיל on a quelquefois הִקְטִיל, p. ex. Nb 21, 35 הִשְׁאִיר; Dt 7, 24 הִשְׁמִדְךָ (cf. 28, 48; Jos 11, 14 et opp. Jos 23, 15; 11, 20 etc.); mais cet *i* est suspect ([1]).

L'infinitif construit a la finale araméenne dans Ez 24, 26 לְהַשְׁמָעוּת (§ 88 M j).

Au lieu de הַקְטִיל on a rarement הַקְטֵל, p. ex. Dt 32, 8, d'où, avec *a* dans la flexion הַזְכַּרְכֶם Ez 21, 29.

Inf. abs. Au lieu de הַקְטֵל on a assez souvent la graphie הַקְטֵיל. Cette graphie ferait penser que l'ẹ était long ou tendait à le devenir.

Participe. Pour la flexion, cf. § 50 g.

d **Sens.** Le sens fondamental est celui du **causatif**, p. ex. הוֹצִיא *faire sortir* (יָצָא *sortir*); הֶאֱכִיל *faire manger, donner à manger, nourrir*, (אָכַל *manger*); הִפִּיל *faire tomber* (נָפַל *tomber*); הֶרְאָה *faire voir, montrer* (רָאָה *voir*); הֵמַר *rendre amer* (מַר *amer* et *il est amer*). Mais *faire* faire telle action, au sens d'*ordonner* de faire ne s'exprime pas; הִקְטִיל ne doit donc pas se traduire *il a ordonné de tuer*. Pour cette idée on dirait simplement קָטַל. Ainsi on a le qal בָּנָה *bâtir* pour

---

([1]) S'il était authentique, il faudrait l'expliquer comme un affaiblissement de *a*. On a toujours (7 fois) עַד־בִּלְתִּי הִשְׁאִיר־ (avec maqqef; l'*a*, loin du ton, a pu facilement s'affaiblir; l'*i* a pu aussi être favorisé par la sifflante et par les *i* voisins) Nb 21, 35; Dt 3, 3; Jos 8, 22; 10, 33; 11, 8; 2 R 10, 11 † — Quelques grammairiens voient, à tort, dans ces formes, des parfaits 3e p. Cf. KÖNIG, 1, pp. 212, 276; 3 (*Syntax*) §§ 385 *l*, 401 *v*; DRIVER, *in Deut.* 3, 3; 7, 24.

faire bâtir, הָרַג *tuer* pour *faire tuer*, עָשָׂה *faire* pour *faire faire* (tous ces verbes sans forme causative); de même le hifil הִכָּה *frapper* s'emploie aussi pour *faire frapper*, Dt 25, 2.

Assez souvent le sens est **causatif intransitif**, à savoir quand l'action reste dans le sujet, p. ex. הִשְׁמִין *devenir gras*; הֶאְדִּים *devenir rouge*; הֶחְשִׁיךְ *devenir sombre*; הֶאֱרִיךְ *se prolonger*; הֶחֱרִישׁ *se taire*; הִשְׁקִיט *se tenir tranquille*.

Parfois ce qui est produit est une **manière** d'agir (**hifil adverbial**), p. ex. הֵיטִיב *agir bien*; הִשְׁחִית *agir mal* (de même שִׁחֵת § 52 *d*); הֵרַע *agir méchamment*; הִשְׂכִּיל *agir prudemment*; הִסְכִּיל *agir follement* (cf. § 124 *n*); הִרְבָּה *faire beaucoup* (§ 141 *h*); הִמְעִיט *faire peu*.

Au sens causatif se rattache le sens **déclaratif-estimatif**, p. ex. הִצְדִּיק *déclarer juste*; הִרְשִׁיעַ *déclarer coupable*; הֵקַל *mépriser* (*estimer qn. léger*), הֶעֱרִיץ * *redouter* (*estimer qn. fort*).

Un sens assez particulier est celui de **consentir** à la chose exprimée par la racine, p. ex. הִשְׁאִיל *consentir à une demande, se laisser demander qc.* (1), d'où *prêter* (שָׁאַל *demander, emprunter*). Aux qal *emprunter* לָוָה, עָבַט correspondent les hifil *prêter* הִלְוָה*, הֶעֱבִיט*.

Dans de nombreux hifil **dénominatifs** le nom d'où dérive la forme verbale est objet ou effet de l'action, p. ex. הִשְׁרִישׁ *pousser des racines* (de שֹׁרֶשׁ; au contraire שֵׁרֵשׁ = *déraciner* § 52 *d*); הִקְרִין *recevoir, avoir des cornes* (קֶרֶן); הִפְרִיס *avoir le sabot fendu* (פַּרְסָה); הִמְטִיר *produire de la pluie, faire pleuvoir* (מָטָר) et הִגְשִׁים 1 f. (גֶּשֶׁם). Il y a quelques hifil dénominatifs de noms de temps ou de lieu, p. ex. הֶעֱרִיב * *faire qc. le soir* (עֶרֶב); הֵימִין *aller à droite* (יָמִין *côté droit*); הִשְׂמְאִיל *aller à gauche* (שְׂמֹאל *côté gauche*; quadrilittère, § 60).

Le sens **intransitif** de certains hifil peut paraître étrange. Parfois *e* ce sens provient de l'ellipse de l'objet, p. ex. הִקְשִׁיב *écouter*, c.-à-d. *incliner* (*l'oreille*); הֵשִׁיב *répondre*, c.-à.-d. *faire retourner* (*la parole* דָּבָר). La même explication peut valoir pour certains hifil adverbiaux, p. ex. הֵיטִיב *faire bonne* (*l'action* מַעֲלָל) = *agir bien*; הִשְׁחִית *faire mauvaise* (*l'action* עֲלִילָה) = *agir mal* (§ *d*).

Dans d'autres cas, où le sens n'est pas celui d'un hifil mais d'un *f* qal, il peut y avoir hifil secondaire ou **pseudo-hifil**. En effet, dans

---

(1) Comparer le *nifal tolerativum* § 51 *c*.

le cas notamment des verbes à futur qal en *i*, la forme, qui ressemblait à un hifil, a pu facilement passer à la forme hifil. Il y a probablement pseudo-hifil dans les verbes suivants : קיא *vomir* (§ 81 *c*), קיץ *s'éveiller* (§ 76 *d*), ריב *disputer*, שׂים *mettre* ; בדל et פרד *séparer* ; טָמַן *cacher*, יָסַף *ajouter* (§ 75 *f*) יָרָה *jeter* (§ 75 *f*), ישׁע *sauver*, כלם *injurier*, נדח *repousser*, נָחָה *conduire*, נצב *placer*, סתר *cacher*, קהל *rassembler*, רנן *pousser des cris de joie*, שׁקה *abreuver*.

§ 55. Les conjugaisons passives.

a L'hébreu a une conjugaison passive pour l'action intensive קִטֵּל, et pour l'action causative הִקְטִיל. Pour l'action simple il avait autrefois une conjugaison (**qutal*) qui, au parfait, s'est confondue avec le pual. et au futur s'est confondue avec le hofal, comme il sera expliqué § 58 *a*.

b **Formation.** Dans les conjugaisons passives (y compris le passif du qal) la 1e voyelle, au parfait et au futur, est la voyelle primitive *u* : **qutal*, **juqtal* (§ 58 *a*) ; קֻטַּל, יְקֻטַּל ; הָקְטַל(ה), יָקְטַל(י).

La 2e voyelle, au futur, est la voyelle primitive *a*, comme pour les verbes statifs, et probablement à l'analogie de ces verbes.

La 2e voyelle, au parfait, était primitivement *i* (comparer en arabe *qutila, quttila, ʾuqtila*), comme dans les verbes statifs de la 1e espèce, et prob^t à l'analogie de ces verbes. En hébreu, cette voyelle *i* a été supplantée par la voyelle *a*, à l'analogie du futur, p. ex. **quttil* a été remplacé par קֻטַּל, à l'analogie de יְקֻטַּל.

§ 56. Conjugaison pual.

a Pour la formation, cf. § 55.

La 1e voyelle est presque toujours *u*, qui est normal en syllabe aiguë. Quelquefois l'*u* se colore en *ǫ* sous l'influence de certaines consonnes, p. ex. מְאָדָּם *coloré en rouge* (toujours, p. ex. Ex 25, 5) ; בֹּרַת (§ 23 *a*) ; כֻּלּוּ Ps 72, 20.

b L'inf. cst., qui est sans exemple (1), serait קֻטַּל.

Comme inf. absolu on a seulement גֻּנֹּב Gn 40, 15.

c Certaines formes qui ont l'apparence d'un parfait pual appartiennent en réalité au passif du qal, p. ex. אֻכַּל (§ 58 *a*).

---

(1) Dans Lév 14, 43 il faut lire l'inf. cst. חֻלַּץ (Ehrlich, *Randglossen*).

De même, certaines formes qui ont l'apparence d'un participe pual sans מ appartiennent en réalité au passif du qal, par exemple אֻכַּל (§ 58 *b*).

Le sens du pual est celui d'un passif du piel.

§ 57. Conjugaison hofal.

Pour la formation, cf. § 55. *a*

Le ה est syncopé comme dans le hifil (§ 54 *b*).

La 1e voyelle, primitivement *u*, se maintient en syllabe aiguë, et donc dans les verbes où la 2e radicale est redoublée, comme les verbes פ"ן, p. ex. הֻגַּשׁ. Il se maintient assez généralement au participe sous l'influence de la labiale מ, d'où מֻקְטָל, plus fréquent que מָקְטָל. Autrement, en syllabe fermée, on a normalement *ǫ* : הָקְטַל, יָקְטַל plutôt que הֻקְטַל, יֻקְטַל. Le choix de la voyelle est assez variable ; ainsi au parfait du verbe שׁלך on trouve וְהֻשְׁלַךְ Dn 8, 11 ; הֻשְׁלָכָה Ez 19, 12 ; וְהֻשְׁלְכוּ Jér 22, 28 ; הָשְׁלַכְתָּ Is 14, 19 ; הָשְׁלַכְתִּי Ps 22, 11.

L'inf. cst. est du type הָקְטַל, mais n'a pas d'exemple dans le verbe régulier. *b*

L'inf. abs. הָקְטֵל a un caractère hybride : c'est l'inf. abs. du hifil הַקְטֵל, *passivé* par le changement de la 1e voyelle ַ en ָ (§ 49 *b*), p. ex. הָחְתֵּל Ez 16, 4 ; הֻגֵּד Jos 9, 24.

Sur l'impératif, cf. § 48 *a*.

Certaines formes, qui ont l'apparence d'un futur hofal appartiennent en réalité au passif du qal, p. ex. יֻתַּן (§ 58 *a*). *c*

Le sens du hofal est celui d'un passif du hifil : הָקְטַל proprement *il a été fait tuer* = *on l'a fait tuer*.

§ 58. Le passif du qal.

En sémitique primitif, comme actuellement en arabe, le passif de l'action simple était du type : pf. *qutil(a)* ([1]), fut. *juqtal(u)*. *a*

Futur. En hébreu la forme primitive est restée (יְ)יֻקְטַל. Or cette forme est matériellement semblable à celle qu'a prise le futur hofal avec syncope du ה : יָקְטַל pour יְהָקְטַל* ([2]).

---

(1) Cf. Brockelmann, 1, p. 537.

(2) Semblablement en arabe le futur qal *jaqtul* et le futur du causatif *juqtil* ont au passif la même forme *juqtal*.

Parfait. En hébreu la forme primitive *qutil* est devenu *qutal*, avec 2ᵉ voyelle *a*, à l'analogie du futur, comme dans les autres conjugaisons passives (§ 55 *b*). Or un *u* en syllabe ouverte ne se maintient pas; la syllabe doit donc devenir fermée, ce qui se fait par un redoublement secondaire de la consonne (non-gutturale), cf. § 18 *e*; *qutal* doit donc devenir *quttal*. Or cette forme est matériellement semblable au parfait pual קֻטַּל.

Ainsi donc, il se trouve qu'actuellement, au parfait, le passif du qal se confond avec le pual, au futur, avec le hofal. Aussi les anciens grammairiens considèrent-ils toutes les formes קֻטַּל comme des pual, et toutes les formes יֻקְטַל comme des hofal. Mais, en soi, ces formes peuvent aussi bien être des passifs du qal. Il faut donc, dans chaque cas, examiner les raisons particulières pour lesquelles la forme peut, ou ne peut pas, être un passif du qal. Etant donnée une forme קֻטַּל, si la conjugaison active piel n'existe pas, tandis que le qal existe, et si le sens n'est pas celui d'un passif du piel, la forme devra être regardée comme un passif du qal. De même étant donnée une forme יֻקְטַל, si la conjugaison active hifil n'existe pas, tandis que le qal existe, et si le sens n'est pas celui d'un passif du hifil, la forme devra être regardée comme un passif du qal.

Ainsi לֻקַּח *il a été pris* et יֻקַּח *il sera pris* (§ 72 *j*) sont très probablement des passifs du qal, car le sens n'est pas celui d'un passif du piel ou du hifil, mais celui du passif de l'action simple; et de plus le piel et le hifil n'existent pas, tandis que le qal existe. De même le parfait יֻלַּד *il a été enfanté, il est né* est un passif du qal ([1]) : le sens est celui du passif du qal, non du piel lequel signifie *accoucher* (sage-femme, § 52*d*) ([2]). De même encore le futur יֻתַּן ([3]) *il sera donné* (§ 72 *i*): le sens est celui du passif du qal, et le hifil n'existe pas; de même le parfait אֻכַּל *il a été mangé*: le piel n'existe pas. Il y a un bon nombre d'exemples plus ou moins probables qu'on trouvera signalés dans les dictionnaires modernes.

([1]) Comparer en arabe le parfait *wulida* وُلِدَ *il est né*.

([2]) Cf. *Biblica* 1, p. 359 sq.

([3]) Dans les lettres de Tell el Amarna on a 3 fois *iu-da-an* « il a été donné ».

Au parfait qal passif קֻטַּל correspond un **participe** קֻטָּל, comme *b*
au parfait נִקְטַל correspond un participe נִקְטָל. Ainsi on a אֻכָּל *mangé, consumé*, Ex 3, 2, répondant au parfait אֻכַּל; יוּלָּד (pour יֻלָּד) *né*, Jug 13, 8 répondant au parfait יֻלַּד; לֻקָּח *pris, emporté*, 2 R 2, 10, répondant au parfait לֻקַּח (cf. § 56 *c*).

Quelques **infinitifs** semblent aussi appartenir au passif du qal, *c*
ainsi הֻלֶּדֶת *naître, naissance* (cf. *Biblica* 1, 360), שׂוּם *ê. mis* (*ib.* 362) 2 S 14, 7; Job 20, 4.

Le passif du qal dont il reste encore, comme on le voit, quelques *d*
vestiges, disparut peu à peu de la conscience linguistique de l'hébreu pour les raisons phonétiques indiquées et aussi parce que le nifal ayant pris peu à peu le sens passif, l'avait rendu à peu près inutile.

§ 59. **Conjugaisons rares.**

Outre les conjugaisons ordinaires énumérées ci-dessus, l'hébreu a *a*
plusieurs conjugaisons plus ou moins rares, dont la plupart se rattachent à la conjugaison intensive.

1) La plus fréquente est la conjugaison *pōḗl* [1] qui représente diverses formes. Dans le verbe fort, *pōḗl* est proprement un *pōᶜḗl;* passif *pōᶜạl;* réfléchi *hiṯpōᶜḗl.* Les formes primitives de l'actif sont pf. *qāṭal(a)*, fut. *i̯uqāṭil(u)*. Au futur la forme devient normalement יְקוֹטֵל; le parfait קוֹטֵל est à l'analogie du futur, comme si souvent en hébreu. La forme *qāṭala* avec l'allongement de la 1ᵉ voyelle, comme *qaṭṭala* avec l'allongement de la 2ᵉ consonne, exprime une certaine nuance d'intensité. Exemple: מְשֹׁפְטִי *exerçant un jugement envers moi* Job 9, 15 (?).

Dans les verbes ע״ו, où elle est usuelle, la forme *pōḗl* est proprement un *pōlḗl,* p. ex. קוֹמֵם *relever.* L'origine de cette forme est discutée (§ 80 *h*).

Dans les verbes ע״ע, où elle n'est pas fréquente, la forme *pōḗl* est proprement un *pōᶜḗᶜ*, p. ex. סוֹבֵב *entourer.* L'origine de cette forme est aussi discutée (§ 82 *e*).

2) La forme *pạᶜlḗl* (ou avec affaiblissement de *a* en *i*: *piᶜlḗl*) *b*
a pour passif *puᶜlạl* et pour réfléchi *hiṯpạᶜlḗl.* Exemples: שַׁאֲנַן *ê. tranquille*

---

(1) Nous désignons par cette transcription imprécise les formes à 1ᵉ voyelle *ō* et 2ᵉ voyelle *ḗ*.

(de l'adj. שַׁאֲנָן), רַעֲנֵן *ê. verdoyant* (de l'adj. רַעֲנָן); passif אֻמְלַל *se flétrir*. L'*hitpa*ᶜ*lel* n'est guère représenté que par le fréquent הִשְׁתַּחֲוָה *adorer, se prosterner* (de שׁחה § 79 *t*).

c 3) La forme *pilpel*, avec répétition de la 1ᵉ et de la dernière consonne, se trouve dans les verbes ע״ו où elle est proprement un *pilpel*, et dans les verbes ע״ע où elle est proprement un *pi*ᶜ*pe*ᶜ. Dans plusieurs cas il est difficile de décider entre ces deux classes de verbes. Le passif est *pulpal* et le réfléchi *hitpalpel*. Exemples: גִּלְגֵּל *faire rouler* et הִתְגַּלְגֵּל *se précipiter en roulant* (de גלל); טִלְטֵל *lancer* (de טול); le fréquent כִּלְכֵּל *entretenir qn*, passif כֻּלְכַּל (probᵗ de כיל); הִתְמַהְמַהּ *hésiter* (racine?).

d 4) La forme très rare *p*ᵉᶜ*al*ᶜ*al* se trouve dans סְחַרְחַר *palpiter* Ps. 38, 11 (harmonie imitative); passif חֳמַרְמַר *ê. en effervescence* Lam 1, 20; 2, 11; *devenir rouge* (autre racine; Job 16, 16).

e 5) On trouve de plus certaines formes isolées qui sont probablement dénominatives, p. ex. תְּתַחֲרֶה *tu t'échauffes, disputes* Jér 12, 5 est dénominatif d'un תַּחֲרָה* qui se trouve dans Ben Sira 31, 29; 40, 5; תִּרְגַּלְתִּי *j'ai guidé les pas* Os 11, 3.

f La forme du néo-hébreu *nitpa*ᶜᶜ*el*, pour le réfléchi de l'intensif, forme hybride avec le נ du nifal ajouté au hitpael, se *trouverait* dans Ez 23, 48 וְנִוַּסְּרוּ (pour וְנִתְוַסְּרוּ?) *et elles se laisseront corriger* (mais on peut vocaliser en nifal וְנוֹסְרוּ) et dans Dt 21, 8 וְנִכַּפֵּר (pour וְנִתְכַּפֵּר?) *et il sera expié* (mais probablement fautif pour וְיִכַּפֵּר).

§ 60. Verbes quadrilittères.

Les verbes quadrilittères sont très peu nombreux. On a, à l'analogie du piel: le type תִּרְגֵּם* *traduire*, יְתַרְגֵּם*, מְתַרְגֵּם*, passif מְתֻרְגָּם, p. ex. יְכַרְסְמֶנָּה *il la dévore* Ps. 80, 14; מְכֻרְבָּל *revêtu* 1 Ch 15, 27; — à l'analogie du hifil: הִשְׂמְאִיל* *aller à gauche*, יַשְׂמְאִילוּ et (avec syncope de א) inf. הַשְׂמְאֵל*, הַשְׂמִיל; מַשְׂמְאִל (cf. § 54 *d*).

§ 61. Le verbe avec suffixes.

(Paradigme 3).

a Le pronom personnel objet du verbe, qui serait à l'accusatif en latin, peut s'exprimer de deux façons. Tantôt on emploie la particule אֵת appelée *exposant de l'accusatif* (*nota accusativi*) laquelle prend les

suffixes personnels (§ 103 *k*), p. ex. קָטַל אֹתוֹ *il l'a tué;* tantôt, et c'est le plus souvent, les suffixes sont ajoutés à la forme verbale elle-même, p. ex. קְטָלוֹ *il l'a tué.* Certaines circonstances syntaxiques demandent l'emploi de אֵת (§ 125 *e* sqq.). Au parfait, avec le suffixe de la 2[e] p. pl. on a presque toujours אֵת (on trouve seulement à la 1[e] p. pl. קְטַלְנוּכֶם). Souvent il y a liberté; ainsi pour *et il les frappa* on a 15 fois וַיַּכֵּם et seulement 3 fois וַיַּךְ אוֹתָם Jug 15, 8; 1 S 5, 6; 2 R 25, 21 (sans raison apparente).

Le pronom personnel objet d'un verbe **réfléchi** français, p. ex. *il se sanctifia,* ne se rend pas par le suffixe verbal (§ 146 *k*); on emploie les formes réfléchies du verbe: *nifal, hitpaël,* par ex. ici הִתְקַדֵּשׁ. Quelques verbes au qal peuvent avoir le sens réfléchi (§ 41 *a*); de même p. ex. le piel כִּסָּה *se revêtir* Gn 38, 14 (cf. EHRLICH *in h. l.*). b

La forme des suffixes verbaux varie selon que la forme verbale se termine par une voyelle ou par une consonne (cf. Paradigmes 1 et 3). Au point de vue du ton, les suffixes *lourds* כֶם, הֶם (כֶן, הֶן) ont toujours le ton; les suffixes נִי, נוּ, הוּ et הָ n'ont jamais le ton; ךָ précédé d'une voyelle n'a pas le ton, précédé du shewa (mobile ou moyen) il a le ton (exception: type קְטַלְתִּיךָ § *d*). c

La forme verbale terminée par une consonne s'unit par une **voyelle de liaison** au suffixe commençant par une consonne. Au **parfait** cette voyelle est *a* (ָ ou ַ) p. ex. קְטָלַנוּ, קְטָלַנִי, mais קְטַלְנִי. Cet *a* provient prob[t] des verbes ל״ה, p. ex. גְּלָנוּ ([1]); d'après d'autres ce serait l'*a* final qu'on a dans le parfait arabe *qatala.* d

Au **futur** et aux autres temps ([2]) la voyelle de liaison est *e* (ֵ ou ֶ), p. ex. יִקְטְלֵהוּ, mais יִקְטְלֶהָ (§ 29 *f*). Cet *e* provient des verbes ל״ה, p. ex. יִגְלֵהוּ, יִגְלֶהָ.

Exceptions: Devant les suffixes כֶם et ךָ il n'y a pas de voyelle de

---

([1]) En faveur de cette vue on peut invoquer l'analogie du futur, où la voyelle de liaison vient des verbes ל״ה (cf. infra), non d'une voyelle finale primitive. Autres cas de voyelle provenant des verbes ל״ה: § *f* et les références du § 94 *b* N.

([2]) La voyelle de liaison se trouve être discrimante de la forme dans le cas de l'impératif en *a* (devant gutturale), p. ex. שְׁלָחֵנִי *envoie-moi* (opp. שְׁלָחַנִי *il m'a envoyé*).

liaison, mais seulement un shewa prononcé (d'où le כ est toujours rafé, § 8 *f*), à savoir:

1) Devant כֶם le shewa prononcé est toujours moyen, p. ex. יִלְבַּשְׁכֶם, קְטַלְכֶם (¹), יִקְטָלְכֶם.

2) Devant ךָ, en contexte, le shewa prononcé est moyen après *u* primitif qui devient ָ, p. ex. יִקְטָלְךָ. Généralement aussi après *i* primitif qui devient ֶ, p. ex. קִטֶּלְךָ (²), יְבָרֶכְךָ; mais au parfait statif on a p. ex. אֲהֵבְךָ, שְׁאֵלְךָ (ֵ et shewa mobile).

Le shewa prononcé est mobile après *a* primitif, par exemple קְטָלְךָ; exception: à la 3ᵉ p. f. sg. on a קְטָלַתְךָ, avec shewa moyen (§ 62 *d*) (³).

Devant ךָ, en pause, il y a voyelle de liaison, à savoir, généralement ֶ, p. ex. יִקְטְלֶךָּ, קְטָלֶךָ (au parfait la forme attendue קְטָלְךָ est rare). Cet ֶ provient probablement du futur des verbes ל״ה: יִגְלֶךָ (dans les noms on a de même p. ex. שְׁמֶךָ § 94 *c*).

e **Chute de voyelle** devant suffixe, au futur (et à l'impératif), en syllabe ouverte. Les voyelles primitives *u*, *i* tombent, par exemple יִקְטֹל, יִקְטְלֵנִי; יִקְטֵל, יִקְטְלֵנִי; יִתֵּן, יִתְּנֵנִי; תֵּן, תְּנֵהוּ; au contraire la voyelle primitive *a* se maintient, p. ex. יִלְבַּשׁ, יִלְבָּשֵׁנִי. Au parfait la voyelle primitive *i* tombe au piel, p. ex. קִטֵּל, קִטְּלַנִי; elle se maintient au qal (statif), p. ex. שְׁכֵחַנִי (par nécessité) (cf. § 30 *f*).

f **Suffixes avec נ énergique.** Au futur (et à l'impératif) on trouve aussi une série de suffixes avec un נ appelé *nun énergique* ou encore *épenthétique* (= *intercalé*). Ce נ, à l'origine, indiquait probablement un certain sens énergique (comme en arabe) (⁴). Mais actuellement il n'a plus de valeur sémantique; il n'y a d'énergique que la prononciation. Les formes usuelles sont ֶנּוּ, ֶנָּה, ֶךָּ.

L'origine du segol est discutée. Peut-être est-il né dans les formes avec ָ, par tendance à l'harmonisation vocalique (cf. § 29 *f*); puis il se sera propagé aux autres formes (cf. Bauer-Leander, 1, p. 216),

(¹) (²) Au lieu du ֶ, en cette position, on a parfois ֵ, p. ex. au futur 1 S 15, 6 אֹסִפְךָ (cf. Driver, *in h. l.*); Is 25, 1; Ps 30, 2; 145, 1; au participe Ex 31, 13; à l'infinitif Is 1, 15. Comp. dans les noms p. ex. שִׁמְךָ Ps 145, 1.

(³) Opposer, dans les noms, p. ex. מַלְכָּתֵךְ *ta reine*.

(⁴) En arabe le futur emphatique est en *anna* ou en *an*. En hébreu les formes s'expliquent plus facilement en supposant un seul *n* : *ẹnhu* > *ẹnnu*, *ẹnhå* > *ẹnnå*, *ẹnkå* > *ẹkkå*.

p. ex. *innâ* sera devenu *ęnnâ* (1). Mais il nous semble que cet ֶ provient des verbes ל״ה, p. ex. יִלְוֶנּוּ, יִרְאֶנָּה, אֶרְאֶךָּ (§ 79 *k*), d'après יִלְוֶה etc.

L'emploi des formes avec נ *énergique* n'est pas soumis à des lois fixes. On peut cependant constater certains usages (2). Ainsi, à la 3e p. sg. m. avec le suff. de la 3e p. sg. m. on trouve généralement : יִקְטְלֶנּוּ *il le tuera,* mais וַיִּקְטְלֵהוּ *et il le tua* et וְיִקְטְלֵהוּ *pour qu'il le tue.* Avec le suffixe de la 2e p. on a en contexte יִקְטָלְךָ, en pause יִקְטְלֶךָּ (3) plutôt que יִקְטְלֶךָ.

Formes rares avec נ. A la 1e p. sg. on a les formes ֶנִּי et ֶנְיִ g qui sont rares. A la 1e p. pl. ֶנּוּ est douteux. A la 2e p. on a, rarement, la graphie ֶכָּה.

En style élévé ou poétique, on trouve, rarement (et presque h toujours à la pause), des formes avec נ (sans assimilation), par exemple אֲרֹמְמֶנְהוּ Ex 15, 2 ; Dt 32, 10 (en contexte) ; Jér 5, 22 (en pause) ; אֶתְּקֶנְךָּ Jér 22, 24 (?). La forme יְכַבְּדָנְנִי (avec ָ) Ps 50, 23 est unique.

Formes rares des suffixes (4). Sing. *2e m.*: ְכָה (graphie rare i pour ְךָ) ; ָךְ Is. 55, 5 ; *2e f.* : ֵךְ (pour ֵךְ) rarement, surtout en pause, par exemple Is 60, 9 ; 54, 6 ; כִי Ps 103, 4 ; ֶכִי Ps 137, 6 ; *3e m.* : הֹ Ex 32, 25 ; Nb 23, 8 ; *3e f.* : ָה (sans mappiq § 25 *a*) Ex 2, 3 ; Jér 44, 19 ; Am 1, 11 (nesīgah). Plur. *3e m.*: les formes en מוֹ sont poétiques ; dans Ex 15, 5 on a מוּ dans יְכַסְיֻמוּ (p.-ê. pour assonance).

§ 62. Parfait avec suffixes.

(Paradigme 3).

Pour la voyelle de liaison *a* cf. § 61 *d*; chute de la voyelle *i* a (ֵ) § 61 *e*

Devant les suffixes, certaines personnes du parfait ont une forme plus voisine de la **forme primitive** (§ 42 *f*). On a *3e sg. f.* קְטָלַת

(1) En araméen biblique on a *inn*, p. ex. יִתְּנִנַּהּ *il la donnera* (=héb. יִתְּנֶנָּה)

(2) Pour le détail, voir Mayer Lambert, *De l'emploi des suffixes pronominaux avec noun et sans noun au futur et à l'impératif* dans *Revue des Etudes juives*, 46 (1903) pp. 178-163.

(3) La forme pausale ֶךָּ se trouve même avec le parfait (Dt 24, 13), l'infinitif (Dt 4, 36 ; 23, 5 ; Job 33, 32), le participe (Dt 8, 5 ; 12, 14, 28 ; Job 5, 1).

(4) Comparer les formes rares de suffixes dans le nom § 94 *h*.

(forme prim. *qatalat*); *2e sg. f.* קְטַלְתִּי (1) (forme prim. *qatalti*); *2e pl. m.* (2) קְטַלְתּוּ (forme prim. *qataltumu*).

b La forme verbale, du fait de l'adjonction des suffixes, reçoit des modifications dans la **disposition des voyelles.** Ainsi à la *3e p. sg. f.*, קָֽטְלָה devient קְטָלַת. La nouvelle disposition des voyelles est peut-être due à l'analogie du nom avec suffixes; comparer p. ex. קְטָלְךָ *il t'a tué* et דְּבָרְךָ *ta parole.* Les voyelles protégées par leur position ou par leur longueur gardent naturellement leur place; par suite, il se trouve qu'au hifil, à toutes les personnes, la disposition des voyelles reste invariable.

c **Remarques sur certaines personnes.**

3e sing. masc. En contexte on a קְטָלַ֫נִי avec ַ en syllabe ouverte tonique, contre la norme générale (§ 28 *b*), en pause קְטָלָ֫נִי (comparer קָטַל et קָטָל). Dans Gn 30, 6; Ps 118, 18 on a ־ַ֫נִּי (p.-ê. pour raison d'emphase, devant nom divin). — Avec le suff. *3e p. sg. m.* la forme première קְטָלָ֫הוּ ne se trouve qu'une fois dans le verbe fort, Jér 20, 15 (en pause); partout ailleurs on a la forme קְטָלוֹ, avec syncope et contraction de *ahu* en *ō* (comparer, à la *2e p. m.* קְטַלְתָּ֫הוּ et קְטַלְתּוֹ), § *e*.

d **3e sing. fém.** La forme verbale קְטָלַ֫ת est traitée d'une façon très spéciale: 1) elle a toujours le ton; 2) devant un suffixe commençant par une consonne elle ne prend pas la voyelle de liaison; 3) devant les autres suffixes, on a קְטָלָ֫תֶךְ , קְטָלָ֫תַם: l'*a* final de la forme verbale devient *ā* en syll. ouverte, garde le ton, et la voyelle posttonique est abrégée. Ainsi l'on a קְטָלַ֫תְנִי , קְטָלָ֫תְנִי ; קְטָלַ֫תְךָ (shewa moyen § 61 *d*), קְטָלָ֫תֶךְ ; קְטָלַ֫תְהוּ et (avec *tt* pour *th*) קְטָלַ֫תּוּ (3); קְטָלַ֫תְהָ* d'où קְטָלַ֫תָּה ; קְטָלַ֫תְנוּ.

e **2e sing. masc.** En contexte on a ici également קְטַלְתַּ֫נִי, en pause קְטַלְתָּ֫נִי. — Avec le suff. *3e p. sg. m.* la forme première קְטַלְתָּ֫הוּ ne se trouve qu'une fois dans le verbe fort, Ez 43, 20 (en pause); partout ailleurs on a la forme קְטַלְתּוֹ (comp. la *3e p. sg. m.* § *c*).

(1) La 2e p. f. vient ainsi à se confondre avec la forme actuelle de la 1e p., d'où les formes équivoques קְטַלְתִּ֫יהוּ *tu* (f.) *l'a tué, je l'ai tué*; קְטַלְתִּ֫יהָ ; קְטַלְתִּים.

(2) Cette forme sert aussi pour le féminin.

(3) Même phénomène dans le dialecte arabe de Beyrouth, p. ex. *qatalät* + *hu* devient *qatalättu* « elle l'a tué »

2e sing. fém. Avec le suff. *3e p. sg. m.* on trouve seulement la forme non syncopée קְטַלְתִּ֫ידוּ (2 fois). — On trouve en pause הִשְׁבַּעְתָּ֫נוּ Jos 2, 17, 20; Cant 5, 9 avec ָ, difficile à expliquer; de même יְלִדְתָּ֫נוּ Jér 2, 27. *f*

1e sing. La forme, avec syncope du ה, קְטַלְתִּיו est plus usuelle que קְטַלְתִּ֫ידוּ. La raison du choix n'apparaît guère; comparer p. ex. 2 S 7, 10 et 1 Ch 17, 9 (parall.). *g*

§ 63. Futur avec suffixes.

(Paradigme 3).

a Pour la voyelle de liaison *e* cf. § 61 *d*; chute de la voyelle § 61 *e*; suffixes avec נ § 61 *f*, avec נ § 61 *h*. — Au lieu de la forme תִּקְטֹ֫לְנָה on emploie תִּקְטְלוּ: Jér 2, 19; Job 19, 15; Ct 1, 6. Au lieu de la **voyelle de liaison** *e* on a parfois *a* (comme au parfait); ainsi on a plusieurs fois ַ֫נִי, p. ex. Gn 19, 19; 29, 32; Ex 33, 20, parfois ַ֫נִּי Gn 27, 19 (§ 61 *g*). Avec d'autres suffixes: וַיַּכִּירָהּ Gn 37, 33; יַלְבִּשֵׁם Ex 29, 30.

b On trouve תָּעָבְדֵם en grande pause Ex 20, 5; Dt 5, 9; en pause moyenne (zaqef) Ex 23, 24, נָעָבְדֵם en grande pause Dt 13, 3. Il semble qu'on ait voulu éviter la forme attendue en pause תַּעַבְדֵ֫ם*. L'*ǫ* a passé au commencement du mot avec la couleur *ǫ* (comp. impératif קָטְלֵם, קְטֹל).

c Au hifil, l'*ī* long (mais secondairement § 54 *a*) tombe rarement devant suffixe: יַעְשְׁרֶ֫נּוּ 1 S 17, 25; תַּעְשְׁרֶ֫נָּה Ps 65, 10. Comp. § 54 *c*.

§ 64. Impératif avec suffixes.

(Paradigme 3).

a Pour la voyelle de liaison *e*, comme au futur, cf. § 61 *d*; chute de la voyelle § 61 *e*; suffixes avec נ § 61 *f*: — Au lieu de la forme קְטֹ֫לְנָה on emploie קִטְלוּ. La forme du *sg. m.* קְטֹל devient קָטֹל, p. ex. קָטְלֵ֫נִי; le shewa est moyen, comme il apparaît dans les formes telles que כָּתְבֵם Pr 3, 3; 7, 3.

La forme en *a*, p. ex. לְבַשׁ deviendrait probablement, p. ex. לִבְשֵׁ֫נִי* (comp. fut. יִלְבָּשֵׁ֫נִי). Mais il n'y a d'exemples, semble-t-il, que dans les verbes à 2e ou 3e gutturale, p. ex. אֱהָבֶ֫הָ Pr 4, 6; שְׁלָחֵ֫נִי Is 6, 8; קְרָאֶ֫נָּה Jér 36, 15.

Les formes קִטְלִי, קִטְלוּ devant suffixes se maintiennent.

b Rarement, comme au futur (§ 63 *a*), la voyelle de liaison est *a*, p. ex. כְּתָבָהּ Is 30, 8.

Au hifil, à la *2ᵉ p. sg. m.*, la forme verbale devant suffixes est הַקְטִיל, non הַקְטֵל (de même que dans la flexion on a הַקְטִ֫ילִי, הַקְטִ֫ילוּ) p. ex. הַקְרִיבֵ֫הוּ Mal 1, 8.

§ 65. Infinitif avec suffixes.

(Paradigme 3).

a A l'infinitif (construit), qui est un nom verbal, les suffixes verbaux ou objectifs (accusatif) ont été presque entièrement **supplantés par les suffixes nominaux** ou subjectifs (génitif). C'est seulement à la 1ᵉ pers. que le suffixe verbal s'est maintenu, p. ex. קָטְלֵ֫נִי *me tuer* (au contraire קָטְלִי *mon action de tuer*). Et encore, même à la 1ᵉ pers. trouve-t-on le suffixe nominal au lieu du suffixe verbal dans יַבְּמִי *m'épouser* Dt 25, 7; תִּתִּי *me laisser* Nb 22, 13; עָצְבִּי *m'affliger* 1 Ch 4, 10 (§ *b*). Aux autres personnes on a le suffixe nominal au lieu du suffixe verbal, p. ex. בִּקְעָם *les fendre* 2 Ch 32, 1, comme Am 1, 13 *leur action de fendre*; הַכֹּתוֹ 1 S 20, 33 *le frapper* (cf. § 124 *i*).

b La forme de l'inf. cst. קְטֹל devient קָטְל; le shewa est ordinairement moyen, p. ex. כָּתְבוֹ Jér 45, 1; rarement il devient quiescent, p. ex. עָצְבִּי 1 Ch 4, 10 (§ *a*). Quelquefois l'infinitif קְטֹל devient קִטְל (comp. la flexion de l'impératif קְטֹל, קִטְלִי), p. ex. בִּגְדוֹ (1) *son action de tromper* Ex 21, 8; מִכְרָם Am 2, 6 (à côté de מָכְרָהּ Ex 21, 8); נִפְלוֹ 2 S 1, 10 (à côté de נָפְלוֹ 1 S 29, 3); toujours שִׁבְרִי Lév 26, 26; Ez 30, 18; 34, 27 †; שִׂטְנוֹ Zach 3, 1.

De l'infinitif en *a* dans le verbe régulier on trouve seulement שִׁכְבָהּ Gn 19, 33, 35 à côté de שָׁכְבְּךָ Dt 6, 7; 11, 19 et de שָׁכְבוֹ Ruth 3, 4.

c Devant les suffixes ךָ, כֶם, au lieu de קָטְל on a parfois קְטָל avec déplacement de la voyelle, sans doute pour faciliter la prononciation, p. ex. אֲכָלְךָ Gn 2, 17. Une autre manière de faciliter la prononciation est de donner un *ǫ* auxiliaire à la seconde consonne, p. ex. קָרָבְכֶם *qǫrǫḇᵉḵęm* Dt 20, 2 (comp. p. ex. פָּעָלְךָ *ton action* § 22 *c*; קָטָבְךָ § 96 A *j*).

d On trouve très rarement le suffixe de l'infinitif avec le **nun énergique**, dans ־ֶ֫נְּךָ: Dt 4, 36; 23, 5; Job 33, 32.

(1) De בֶּ֫גֶד, בֶּ֫גֶד *vêtement* on a avec *i*: בִּגְדִי, בִּגְדוֹ, בִּגְדֵי etc.

§ 66. Participe avec suffixes.

Le participe, qui est un nom verbal, prend toujours au pluriel le suffixe nominal : קֹטְלַי *qui me tuent*. Au singulier on a ordinairement le suffixe nominal : קֹטְלִי *qui me tue*, assez rarement le suffixe verbal : קֹטְלֵנִי, p. ex. עֹשֵׂנִי *celui qui m'a fait* Job 31. 15. Avec l'article on a nécessairement le suffixe verbal: הַמְאַזְּרֵנִי *qui me ceint* Ps 18, 33. Cf. § 121 *k*. a

Dans Is 47, 10 on a la forme anormale רֹאָנִי (comparer § 63 *a*). b

On trouve très rarement le suffixe du participe avec le **nun énergique**, dans ךָּ—ֶ : Dt 8, 5; 12, 14, 28; Job 5, 1. — Comparer la flexion de אֹיֵב § 96 C *c*.

§ 67. Verbes gutturaux.

Les verbes gutturaux sont ceux dont la racine a une gutturale comme 1e, 2e ou 3e radicale, à savoir ח, ע et aussi א et ה non quiescents. La linguale ר est traitée en partie comme les gutturales (§ 23). Au point de vue des consonnes, les verbes gutturaux ne diffèrent du verbe régulier que par l'incapacité de la gutturale au redoublement réel. Par contre, la vocalisation des verbes gutturaux est très particulière ; elle est réglée par les principes donnés dans la Phonétique sur les gutturales (§§ 20 sqq.).

§ 68. Verbes à 1e gutturale.

(Paradigme 4 : עָמַד *se tenir debout*).

Lois phonétiques qui ont ici leur application : a

1) **Après une gutturale initiale**, au lieu du shewa mobile, on a ḥaṭef pataḥ, p. ex. impér. עֲמֹד. Cependant א n'exige pas ḥaṭef pataḥ ; et même ordinairement il prend ḥaṭef segol ([1]), p. ex. impér. אֱמֹר (§ 73 *c*), אֱזֹר.

2) **Devant une gutturale** : En syllabe ouverte *i* devient —ֵ, p. ex. nif. fut. **ỉi-ʿåmẹd* > יֵעָמֵד. En syllabe fermée (ou semi-fermée)

([1]) Comme voyelle la plus faible, l'alef n'étant pas prononcé ; cf. § 17 *a* N. Comp. infra, § *b* (fin) אֶעְמֹד. — On distingue עֱנוּ *chantez* (Nb 21, 17 ; Ps 147, 7 †) et עֲנוּ *répondez* (1 S 12, 3 †).

i > ֶ , p. ex. **ịiḥ-zaq* > יֶחֱזַק; *u* > ָ, p. ex. **muʿmad* > מָעֳמָד (comp. מָקְטָל moins fréquent que מֻקְטָל; cf. § 21 *d*).

3) Souvent on a le ḥaṭef auxiliaire (§ 22 *b*), qui devient voyelle pleine quand le mot s'allonge, p. ex. יַעֲמֹד, יַעַמְדוּ (§ 22 *c*).

b **Qal.** Au futur la distinction entre les verbes actifs et statifs apparaît dans les deux voyelles, p. ex. *ịaʿmud* > יַעֲמֹד ; *ịiḥzaq* > יֶחֱזַק (§ 41 *e*) ([1]).

Cependant dans les verbes ל״ה la voyelle de la préformante dépend de la nature de la gutturale. Devant ה, ח on a ֶ ; devant ע on a ַ, p. ex. יֶהְגֶּה, יֶחֱסֶה ; יַעֲלֶה, יַעֲשֶׂה ; exceptions: יִהְיֶה, יִחְיֶה (§ 79 *s*).

Dans les verbes פ״א actifs, donc avec la 2e voyelle *o*, la voyelle de la préformante est ֹ, p. ex. יֹאזֵר, יֹאמַר, יֶאֱרֹב, p.-ê. à l'analogie de l'impératif, p. ex. אֱזֹר ([2]).

A la 1e p. sg. on a אֶ (non אִ): אֶעֱמֹד, אֶעֱלֶה, אֶעֱשֶׂה.

c **Nifal.** Le parfait נֶעֱמַד vient de la forme secondaire *niʿmad* = נִקְטַל ; mais à l'inf. absolu on a נַעֲמוֹד . Autrement, ַ est rare. Dans les verbes ל״ה il y a quelques parfaits avec ַ, p. ex. נַעֲשָׂה.

Au futur, en fait, il n'y a pas d'exemple de redoublement virtuel: on a toujours le type יֵעָמֵד.

d **Hifil.** Le parfait הֶעֱמִיד vient de la forme secondaire *hiʿmīd* = הִקְטִיל.

e **Remarques de détail.**

A l'impératif qal l'*i* qui suit la gutturale, en syllabe fermée atone, tend faiblement à devenir *e*; p. ex. on a אִסְפוּ mais אֶסְפָה (p.-ê. sous l'influence du ָ, cf. § 29 *f*); עִרְכוּ mais עֶרְכָה ; חִשְׂפִי (cf. § 21 *e*). Avec une seconde gutturale on a p. ex. אֶהֱבוּ, אֶחֱזוּ.

A l'inf. cst. qal, à côté du type normal לַעֲמֹד on a parfois le type לַחְפֹּר (Comp. לִנְפֹּל § 49 *f*) Presque tous les exemples sont avec ח: לַחְשֹׁב (touj., 4 f.), לַחְצֹב (touj., 2 f.), לַחְשֹׂף Agg. 2, 16; לַחְתּוֹת (de חתה) Is 30,14; לַחְסוֹת Is 30, 2 (mais לַחֲסוֹת Ps 118, 8, 9; Ruth 2, 12). D'une façon générale le ח se passe volontiers du ḥaṭef, § 22 *b*. Com-

---

(1) Autres verbes statifs: אָהֵב (הָ) *aimer*, יֶאֱהַב ; אָשֵׁם (שֵׁ) *se rendre coupable*, יֶאְשַׁם ; חָסֵר *manquer*, יֶחְסַר.

(2) Dans les formes nominales on a p. ex. מַאֲרָב *embuscade*.

parer les futurs correspondants יַחְפֹּר , יַחְשֹׁב , יַחְצֹב qui ont pu favoriser ces formes. Cf. § 22 *d*.

L'alternance ֶ ֱ , ַ ֲ est fréquente, car le son *ẹ* tend à devenir *ạ* sous l'influence de la gutturale. Ainsi on a au qal, p. ex. יֶאֱסֹף, תַּאַסְפִי ; par contre, au nifal, p. ex. נֶעֱשָׂה , נַעֲשְׂתָה , נֶעֶשְׂתָה . Au parfait hifil ([1]) ֶ ֱ de la 1e et de la 2e personne devient régulièrement ַ ֲ après le waw inversif, même si le ton ne descend pas, p. ex. הֶאֱבַדְתָּ Job 14, 19, mais וְהַאֲבַדְתִּי Lév 23, 30 et souvent ; הֶעֱבַדְתִּיךָ Is 43, 23, mais וְהַעֲבַדְתִּיךָ Jér 17, 4. *f*

Au hifil, dans quelques formes avec ע , la 1e syll. est ouverte, d'où ֶ ; le ע prend normalement ֲ , p. ex. הֶעֱבַרְתָּ Jos 7, 7 (au lieu de הֶעֱבַרְתָּ). Le ralentissement, qui amène une division syllabique anormale, a probablt pour but d'assurer la prononciation exacte du ע . De même au hofal on a ָ ֳ pour ָ ֳ dans p. ex. הָעֳלָה Jug 6, 28 ; 2 Ch 20, 34 (Phénomène semblable dans les noms § 96 A *j*).

Sur la vocalisation des verbes irréguliers הָיָה et חָיָה cf. § 79 *s*.

§ 69. Verbes à 2e gutturale.

(Paradigme 5 : שָׁחַט *égorger*).

Lois phonétiques qui ont ici leur application : *a*

1) Au lieu du shewa mobile des formes correspondantes du verbe régulier on a ֲ (§ 21 *f*), p. ex. שָׁחֲטוּ (comp. קָטְלוּ), יִשְׁחֲטוּ (comp. יִקְטְלוּ), יִשָּׁחֲטוּ (comp. יִקָּטְלוּ).

2) Après la gutturale, en syll. fermée tonique, la voyelle *a* tend à supplanter la voyelle primitive ou la voyelle normale (§ 21 *e*). En vertu de cette tendance, le futur et l'impératif des verbes d'action sont généralement en *a*, comme ceux des verbes statifs ([2]), par ex. יִשְׁחַט , שְׁחַט (pour יִשְׁחֹט *, שְׁחֹט *). Mais l'inf. cst. garde la voyelle *ọ* (de même dans les verbes à 3e gutt. שְׁלֹחַ et dans presque tous les verbes statifs, § 49 *c*), p. ex. שְׁחֹט .

3) Aux formes intensives (piel, pual, hitpael) : Avec ר on n'a

---

([1]) Cf. Driver : *Notes on the hebrew text... of Samuel*[2] (*in* 1 S 15, 18).

([2]) Verbes statifs : אָהֵב (הָ) *aimer*, יֶאֱהַב ; רָחַק (חָ) *être loin ;* טָהֵר *é. pur* ; רָעֵב *avoir faim ;* שָׁאַל (אָ) *demander*, שְׁאַלְךָ .

jamais ([1]) le redoublement virtuel, p. ex. dans le verbe בֵּרַךְ du paradigme 5, on a piel בֵּרַךְ (בֵּרֵךְ § 52 *c*), יְבָרֵךְ; pual בֹּרַךְ.

Avec א on a le redoublement virtuel dans les deux seuls verbes נִאֵף *commettre l'adultère*, נִאֵץ *outrager*, *mépriser*.

Avec les gutturales ח, ה et même ע (§ 20 *a*) on a généralement le redoublement virtuel, p. ex. שִׁחֵת *corrompre*; נִחַם ([2]) *consoler*; נִהַג *conduire*; בִּעֵר *consumer*, fut. יְבַעֵר, mais inf. cst. בַּעֵר.

b **Remarques de détail.**

Qal. Exemples de futurs en *ǫ*: יִנְהֹם *il rugira*, יֶאֱחֹז *il prendra* (rare; à côté de יֹאחֵז § 73 *f*). **Impératifs** en *ǫ* : seulement נְעֹל *verrouille* 2 S 13, 17; אֱחֹז Ex 4, 4; 2 S 2, 21; fém. אֶחֱזִי Ruth 3, 15 (avec *ǫ* moyen abrégé en *ǫ* très bref); pluriel אֶחֱזוּ Néh 7, 3, אֶחֱזוּ Cant 2, 15; סְעָד־ Jug 19, 8.

c Dans la flexion l'impér. en *a*, p. ex. שְׁחַט devient שַׁחֲטִי, שַׁחֲטוּ, la voyelle *a* passant au commencement du mot (cf. § 48 *c*). Ces formes peuvent se confondre avec l'impér. piel avec redoublement virtuel; p. ex. les qal רַחֲצוּ Gn 18, 4, סַעֲדוּ Gn 18, 5 pourraient être des piel; le piel מַהֲרִי Gn 18, 6 pourrait être un qal.

d **Piel.** Au futur inverti on a, dans le cas où la gutturale n'a pas le redoublement virtuel, p. ex. וַתְּגָרֶשׁ Jos 24, 12 (§ 47 *a*), וַיְבָרֶךְ.

§ 70. Verbes à 3e gutturale.

(Paradigme 6: שָׁלַח *envoyer*).

a **Loi phonétique** qui a ici son application :

En syllabe fermée par la gutturale, la voyelle ַ, homogène aux gutturales, s'introduit : 1) ou violemment, en supplantant la voyelle primitive (§ 21 *b*); 2) ou furtivement, en se glissant entre la voyelle et la gutturale (§ 21 *c*).

b 1) Les voyelles primitives *i*, *u* sont supplantées par *ą* dans les formes relativement **plus légères**, à savoir : les formes du verbe fini (parfait, futur, impér.) en contexte, l'inf. cst., le participe à l'état construit, p. ex. יִשְׁלַח (opp. יִקְטֹל); יְשַׁלַּח (opp. יְקַטֵּל); hifil jussif יַשְׁלַח

([1]) Dans בָּרֻת Ez 16, 4 (§ 23 *a*) il y a un redoublement réel.

([2]) Ce piel en *a* se trouve avoir les mêmes voyelles que le nifal נִחַם *changer d'avis, se repentir* (§ 72 *b*).

(opp. יִקְטֹל); hifil impér. הַשְׁלַח (opp. הַקְטֵל); piel inf. cst. généralement שַׁלַּח (opp. קַטֵּל), partic. à l'état cst. שֹׁלַח (opp. קֹטֵל); cf. § *e*.

Exceptions : A l'inf. cst. qal on a presque toujours *ọ*, par exemple שְׁלֹחַ (de même dans les verbes à 2e gutturale שְׁחֹט, et cf. § 49 *c*); cf. *infra*, § *d*.

2) La voyelle primitive *i*, devenue normalement ֵ, se maintient, mais en subissant l'intrusion du pataḥ furtif, dans les formes relativement **plus lourdes**, à savoir : les formes du verbe fini en pause, l'inf. abs., le participe à l'état absolu, p. ex. יְשַׁלֵּחַ; inf. abs. שַׁלֵּחַ; partic. à l'état abs. שֹׁלֵחַ. La voyelle primitive *u* ne se maintient qu'à l'inf. cst. שְׁלֹחַ ([1]).

A fortiori les voyelles longues *ī, ū, ō* se maintiennent, p. ex. hifil indicatif יַשְׁלִיחַ; part. passif שָׁלוּחַ; inf. abs. שָׁלוֹחַ.

On le voit, les distinctions entre les formes légères et les formes lourdes sont de deux sortes : dans les formes finies la distinction porte sur le contexte et la pause; dans l'infinitif et le participe sur le construit et l'absolu.

Au futur qal (et à l'impératif) en contexte et en pause, les verbes d'action se confondent avec les verbes statifs([2]): tous ont la voy. ַ, ָ. *c*

Remarques de détail. *d*

L'infinitif en *a* est très rare (§ 49 *c*) et se trouve seulement en liaison étroite avec le mot suivant : Nb 20, 3 גְּוַע; Is 58, 9 שְׁלַח.

Avec les suffixes l'inf. a soit la voyelle ָ, p. ex. שָׁלְחִי Nb 32, 8, שָׁלְחֲךָ Gn 38, 17; soit la voyelle ִ, p. ex. בִּטְחֵךְ Jér. 48, 7, פִּתְחִי Ez 37, 13; בִּקְעָם Am 1, 13; soit (rarement) la voyelle ַ, p. ex. רַקְעֲךָ Ez 25, 6.

Il y a quelques exceptions aux normes générales données au § *b*. *e* Ainsi on trouve comme inf. cst. piel (en contexte) : לְשַׁלַּח Ex 10, 4; לְפַתַּח 2 Ch 2, 6.

A la 2e p. sg. fém. des parfaits on a p. ex. שָׁלַחַתְּ (pour שָׁלַחְתְּ*) *f* avec un pataḥ auxiliaire ne produisant pas la spiration du תּ (§ 19 *f*).

([1]) La voyelle primitive *u* n'est donc pas traitée comme la voyelle symétrique *i*. Ainsi la forme pausale du futur d'action est יִשְׁלָח, non יִשְׁלֵחַ*.

([2]) Verbes statifs ; גָּבַהּ *ê. haut*; שָׁכֵחַ*, שָׁכַח, שָׁכֵחוּ *oublier*; שָׂבֵעַ*, שָׂבַע, שָׂבֵעוּ *ê. rassasié*; שָׁמַע, שָׁמֵעַ *entendre, écouter*.

C'est ainsi que לָקַחְתְּ *tu as pris* se distingue de לָקַחַת *pour prendre* (prépos. לְ + inf. קַחַת § 72 *f*).

g Voyelles pausales dans la flexion : Exemples : Piel : שִׁלֵּחַ, שִׁלֵּחַ, שִׁלֵּחוּ Jug 1, 25. Qal : יִשְׁלַח, יִשְׁלָח, תִּשְׁלָחוּ 2 R 2, 16 ; impér. שְׁלַח, שְׁלָח*, שְׁלָחוּ.

h Formes avec suffixes : Exemples : יִשְׁלָחֵנִי, שְׁלָחֵנִי (*envoie-moi* ; mais שְׁלָחַנִי *il m'envoya*) ; אֲשַׁלֵּחֲךָ, אֶשְׁלָחֲךָ.

§ 71. Verbes faibles

a Les verbes qui s'écartent du type normal קָטַל non seulement quant à la vocalisation, comme les verbes gutturaux, mais encore quant aux consonnes, sont appelés **verbes faibles** (1) (§ 40 *c*). Ces verbes présentent dans leur racine un élément *faible* consonantique (ou vocalique dans les verbes ע״ו, ע״י).

Les consonnes ו, י, א, נ sont *faibles*, mais à des degrés divers. Le ו l'est particulièrement. Il ne peut se maintenir au commencement du mot (§ 26 *f*) : ou bien il tombe, p. ex. שֵׁב (de ושב*), ou bien il est supplanté par י, p. ex. יָשַׁב. Dans les verbes ל״ה, les verbes à 3e radicale primitive *u̯* ont été absorbés par les verbes à 3e radicale *i̯*.

b Les effets de la *faiblesse* d'une consonne sont divers :

1) La consonne (ו, נ) peut tomber, p. ex. שֵׁב (de ושב*), גַּשׁ de נגשׁ).

2) La consonne (ו, י) peut être contractée avec la voyelle précédente, p. ex. הוֹשִׁיב (pour *hau̯šīb*), הֵיטִיב (pour *hai̯ṭīb*).

3) La consonne (נ) peut être assimilée à la consonne suivante, p. ex. יִגַּשׁ (pour *i̯ingaš*).

4) La consonne (א) peut devenir quiescente, p. ex. יֹאכַל, מָצָא.

c Division des verbes faibles :

1) Verbes à 1re radicale faible : נָגַשׁ*, אָכַל, יָשַׁב.

2) Verbes à 3e radicale faible : מָצָא, גָּלָה.

3) Verbes avec deux consonnes radicales, entre lesquelles, dans l'état normal de la racine, il y a une voyelle longue *ū*, *ī* : קוּם, דִּין.

4) Verbes avec deux consonnes radicales, dont la seconde, dans l'état normal de la racine (p. ex. à l'impér. pl. סֹבּוּ), est longue : סָבַב.

(1) On voit dans quel sens on peut les appeler *irréguliers*.

§ 72. Verbes פ״ן.

(Paradigme 7 : נגשׁ* *approcher*).

La *faiblesse* du נ initial de ces verbes a deux effets, l'un propre au נ, à savoir l'assimilation; l'autre accidentel, à savoir l'aphérèse. a

L'assimilation du נ, dépourvu de voyelle, à la consonne suivante est très fréquente et même ordinaire (§ 17 *g*), p. ex. *jinṣor* > יִצֹּר. Exceptions : b

1) En pause, où l'on aime les formes plus longues (§ 32 *g*), souvent l'assimilation n'a pas lieu, p. ex. יִנְצֹרוּ.

2) Devant une gutturale généralement il n'y a pas d'assimilation, p. ex. יִנְהֹם. Il y a assimilation dans le nifal נִחַם comme dans tous les nifal (pour éviter deux נ) ([1]).

3) Il n'y a pas d'assimilation dans la forme ordinaire (§ 49 *f*) de l'inf. cst. du type נְפֹל avec לְ, p. ex. לִנְפֹּל.

4) Le verbe לָקַח, qui est traité comme un verbe פ״ן (§ *j*) fait au nifal נִלְקַח, sans assimilation (Opp. נִקַּח *nous prendrons*, qal futur).

L'aphérèse du נ (§ 17 *d*) est un phénomène accidentel, secondaire et analogique, qui se produit seulement à l'impératif et à l'inf. cst. de certains verbes à futur en *a*. Ainsi, dans ces verbes on a presque toujours l'impér. du type גַּשׁ ([2]), assez souvent l'inf. cst. du type גֶּשֶׁת (§ *h*). L'aphérèse dans les verbes פ״ן est probablement à l'analogie des verbes פ״י, où elle est ordinaire. De plus, une forme telle que impér. גַּשׁ a pû être facilement suggérée par fut. יִגַּשׁ, où le *n* disparaît, puis se propager à l'infinitif: *gaš*, d'où גֶּשֶׁת ([3]). c

L'infinitif aphérétique גֶּשֶׁת est formé de *gaš* et du *t* féminin, ajouté pour rétablir la trilittéralité (loi de compensation de Barth ([4]); puis **gašt* a été *segolisé* en גֶּשֶׁת (comme, dans les noms **malk* en מֶלֶךְ, § 96 A *b*). Avec une gutturale on a p. ex. גַּעַת (comme, p. ex., נַעַר). d

---

([1]) Le nifal נִחַם *changer d'avis, se repentir* a les mêmes voyelles que le piel en *a* נִחַם *consoler* (§ 69 *a*).

([2]) Gn 19, 9 גֶּשׁ־הָלְאָה *va là-bas* : suite vocalique *ẹ-ọ* (cf. § 29 *f*); p.-ê. aussi *ẹ* favorisé par la sifflante.

([3]) On peut se demander pourquoi l'aphérèse ne se produit pas dans les verbes à futur en *o*. A l'infinitif, la ténacité de la forme קְטֹל (cf. § *h*) aura maintenu נְפֹל; puis, par analogie, on aura gardé נְפֹל à l'impératif.

([4]) Cf. *Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen* (1894), p. xii sq.

e En pratique, d'après ce qui vient d'être dit, en présence d'un impératif ou d'un inf. aphérétique, on pensera d'abord à un verbe פ״י (p. ex. דַּע, שֵׁב; שֶׁבֶת); en second lieu seulement à un verbe פ״ן.

f **Remarques particulières.**

Dans les verbes פ״ן le nifal et le piel peuvent être identiques, p. ex. נִקָּה (verbe ל״ה) nifal: *être impuni*, piel: *déclarer innocent*; נחם (§ *b* 2).

g Le verbe statif נָגַשׁ*, יִגַּשׁ est défectif (§ 85 *b*). Le qal signifie proprement *être proche* (1), *approcher*, le nifal *se rendre proche, s'approcher*. Pratiquement, au parfait et au participe on emploie le nifal נִגַּשׁ, נִגָּשׁ, aux autres temps (futur, impér., inf. cst.) on emploie le qal יִגַּשׁ, גַּשׁ, גֶּשֶׁת. Les formes avec נ rafé sont donc évitées.

Au parfait statif נָבֵל *se flétrir, tomber* (*fleurs, feuilles*) répond le futur actif יִבֹּל (§ 41 *b*).

h Le type קְטֹל, qui est la forme quasi propre de l'inf. cst., s'est maintenu parfois dans les verbes à futur en *a*, soit seul, soit à côté de l'infinitif aphérétique; ainsi on a toujours נְסֹעַ (4 f.) *décamper*; dans le verbe d'action, ordinairement intransitif, נָגַע *toucher* on a 6 f. נְגֹעַ et 2 f. גַּעַת; dans le verbe irrégulier נָשָׂא *porter* (§ 78 *l*) on a seulement 4 f. נְשֹׂא à côté de l'usuel שְׂאֵת.

i Verbe irrégulier נָתַן *placer, donner*. Ce verbe est remarquable par son futur en *i* > ֵ, qu'on ne trouve guère que dans les verbes פ״י (type יֵשֵׁב): יִתֵּן; d'où impér. תֵּן. De même la forme de l'inf. cst. est תֵּת de * *tint* (*tin* + *t*), d'où *titt* (qu'on a devant les suffixes, par ex. תִּתִּי *mon action de donner*), d'où, par la cessation du redoublement, *tit* > תֵּת. Au futur יִתֵּן correspond le passif יֻתַּן *il sera donné*, qui est un passif du qal (§ 58 *a*).

Au parfait, le ן final s'assimile à la consonne suivante: נָתַתִּי pour *nātanti*, נָתַתָּה (beaucoup plus fréquent que נָתַתְּ § 42 *f*). etc. (Opposer p. ex. שָׁכַנְתְּ, זָקַנְתִּי).

L'infinitif en *o* se trouve seulement dans Nb 20, 21 נְתֹן et dans Gn 38, 9 נְתָן־.

j Verbe irrégulier לָקַח *prendre*. C'est l'unique verbe פ״ל qui soit traité comme un פ״ן. Ce traitement tout particulier est prob[t] dû à la

(1) Ce sens absolument statif dans Job 41, 8.

raison d'analogie sémantique suivante. D'après le futur de l'antonyme *donner* יִתֵּן (avec assimilation) on a formé יִקַּח ([1]); d'où à l'impératif קַח, à l'inf. קַחַת, לָקַחַת (opp. parf. 2ᵉ f. לָקַחַתְּ § 70 *f*).

Au nifal נִלְקַח il n'y a pas assimilation (§ *b* 4).

Le parfait לֻקַּח, le participe לֻקָּח et le futur יֻקַּח sont des passifs du qal (§ 58 *a, b*).

Verbe irrégulier נָשָׂא *porter, prendre* etc.; voir § 78 *l*. *k*

Sur les verbes פ״ן en même temps ל״ה, qui ont des formes apocopées réduites à une seule radicale, cf. § 79 *i, j*.

Comparaison avec les **formes nominales**. *l*

L'**assimilation** a lieu dans les formes nominales comme dans les formes verbales, p. ex. מַטָּע *plantation*, comme יִטַּע *il plantera;* מַגֵּפָה *percussion, fléau*, comme יִגֹּף *il frappera;* mais, devant gutturale, מִנְהָג *conduite*, comme יִנְהַג *conduire* (*un char*).

L'aphérèse n'a pas lieu, ce qui confirme l'origine secondaire de l'impér. et de l'inf. aphérétiques des verbes à futur en *a*.

§ 73. Verbes פ״א.

(Sans paradigme).

א est quiescent au futur qal des 5 verbes אָכַל *manger*, אָמַר *dire*, *a* אָבַד *errer, périr*, אָבָה *vouloir*, אָפָה *cuire* (*le pain*). La raison pour laquelle, dans ces 5 verbes, א n'est pas traité comme une 1ᵉ gutturale (§ 68) mais devient quiescent, est sans doute leur grand usage. D'une façon générale, les formes les plus usitées sont aussi les plus usées.

Explication du fut. יֹאכַל. *b*

1ᵉ **voyelle**. La voyelle *ọ* est née à la 1ᵉ p. sg., où se trouvaient originairement deux alef. La forme primitive est *'a'kul* (avec 1ᵉ voyelle *a* des verbes d'action, § 41 *e*). Or, en sémitique, le groupe *'a'* devient *'ā;* puis *'ākul* est devenu en hébreu * *'ọ̄kọl*. Enfin *ọ̄* a passé aux autres personnes. (Cf. Brockelmann, 1, 239, 591) ([2]).

([1]) D'après Ungnad, *Beiträge f. Assyr.*, 5, p. 278, suivi par Brockelmann, *Grundriss*, 1 p. 176, 293; cf. Bergsträsser § 19 *a*, Bauer-Leander 1 § 52 *p*. Il y a p.-ê. aussi l'influence de נָשָׂא, יִשָּׂא qui signifie aussi *prendre*.

([2]) En arabe on a à la 1ᵉ p. *'ākul* آكُل, mais p. ex. à la 2ᵉ p. *ta'kul* تَأْكُل

c 2e voyelle. Dans le verbe אָכַל la seconde voyelle primitive du futur est *u* (cf. aram. bibl. יֵאכֻל, arabe *ja'kul*), comme cela ressort de l'impératif אֱכֹל (1) (comp. אֱמֹר). A la 1e personne, au stade *'ọkọl les deux voyelles se trouvaient avoir la même couleur; par suite le second *ọ* a été dissimilé en *ẹ*, d'où אֹכֵל (qui est la forme pausale), § 29 *h*.

d **Variations de la 2e voyelle.** Cette nouvelle voyelle *ẹ*, qui a supplanté la voyelle primitive *u* (> *ọ*) est la voyelle normale dans אָכַל, אָמַר, אָבַד. Elle peut s'affaiblir à deux degrés : en ַ (affaiblissement mineur) et en ֶ (affaiblissement majeur) ; cf. § 29 *d*.

La voyelle ֵ ne se maintient qu'en grande pause, et encore pas toujours. On a יֹאכֵל, יֹאבֵד, תֹּאמֵר (2 f.) ; mais יֹאמַר, וַיֹּאמַר (2).

L'affaiblissement majeur de ֵ en ֶ ne se trouve que dans וַיֹּאמֶר, probablement à cause de l'extrême usage de cette forme (3). Au contraire on a וַיֹּאכַל (pour le verbe אבד pas d'exemple).

L'affaiblissement mineur de ֵ en ַ se trouve dans les autres cas : יֹאכַל, יֹאמַר, יֹאבַד.

La voyelle ַ est donc la voyelle ordinaire.

De tout ceci il ressort que :

La voy. tonique en grande pause est ֵ; exception יֹאמַר, וַיֹּאמַר.

La voyelle tonique en dehors de la grande pause est ַ.

La voyelle posttonique est ַ ou ֶ.

e Les différences de traitement de la 2e voyelle entre les deux futurs יאכל et יאמר peuvent se résumer ainsi, en distinguant trois degrés (fort, moyen, faible) de prononciation :

Degré fort	Degré moyen	Degré faible
יֹאכֵל	יֹאכַל	וַיֹּאכַל
יֹאמַר	יֹאמַר	וַיֹּאמֶר
fém. תֹּאמֵר (2 f.)		יֹאבַד

f En dehors du qal, א est rarement quiescent, par ex. אֹבִידָה Jér 46, 8 *je veux perdre* ; nifal נֹאחֲזוּ Nb 32, 30 ; Jos 22, 9

(1) Pour le ֱ cf. § 68 *a*. De même, à l'infinitif on a אֱכֹל plutôt que אֲכֹל.

(2) Excepté dans les formules introduisant les discours poétiques, dans le livre de Job, où l'on a וַיֹּאמַר 3, 2 etc.

(3) Comp. יֵצֶר. וַיֵּצֶר *é. étroit* (צרר § 82 *b*).

En dehors des 5 verbes, א est quiescent sporadiquement dans quelques autres verbes :

Dans le verbe אָחַז *prendre*, א est souvent quiescent. A la 1e p., où l'ō est plus naturel (cf. § *b*), on a אֹחַז ; mais à côté de יֹאחַז on a (rarement) יֶאֱחֹז (1). Au total, dans ce verbe, א est quiescent 18 fois, et prononcé 3 fois.

Dans le verbe statif אָהַב, אָהֵב, יֶאֱהַב *aimer*, à la 1e pers. on a אֹהַב (1 f. אֹהֵב § *g*).

Dans le verbe אָסַף *réunir*, il y a 4 exemples dans lesquels א est quiescent et même est omis dans la graphie, p. ex. Ps. 104, 29 תֹּסֵף pour תֶּאֱסֹף. Ces formes (dont l'une ou l'autre est suspecte) ont l'apparence de formes de rac. יסף.

g Remarques particulières.

1) Le groupe ◌ֶאֱ est contracté en ◌ֹ dans לֵאמֹר (pour לֶאֱמֹר) *pour dire, en disant*, sans doute à cause de l'extrême usage de cette forme (opp. p. ex. לֶאֱכֹל) ; cf. § 103 *b*.

La même contraction se trouve dans אֹהֵב Pr 8, 17 †, תֵּאתֶה Mich 4, 8 ; וָאֵחַר Gn 32, 5.

2) Les deux verbes אָבָה et אָפָה étant en même temps ל״ה, le futur est יֹאבֶה, יֹאפֶה*.

h Comparaison avec les formes nominales. Dans les formes nominales א est très rarement quiescent, p. ex. מֹאזְנַיִם *balance*, מוֹסֵר *lien*, de *ma'sir* (א omis dans la graphie) ; cf. § 88 L *h*.

§ 74. Verbes פ״י en général.

Les verbes avec 1e radicale י se subdivisent en 3 classes :

1) Les verbes avec ו primitif supplanté par י dans certaines formes (פ״ו) (§ 75).

2) Les verbes avec י primitif (פ״י). Ils sont peu nombreux en hébreu comme en arabe (§ 76).

3) Enfin il y a une catégorie spéciale de verbes פ״י dont la 2e radicale est un צ, lequel est redoublé dans certaines formes. Ces verbes (פ״יצ), peu nombreux, sont probablement tous des verbes avec ו primitif (§ 77).

---

(1) Pour la voyelle ◌ֱ, cf. § 68 *b*.

§ 75. **Verbes פ״י primitivement פ״ו (= פ״יו).**

(Paradigme 8 : יָשַׁב *s'asseoir, demeurer*).

a Dans les verbes primitivement פ״ו, le ו se maintient dans les conjugaisons dérivées nifal, hifil et hofal. Au qal, ou bien il est supplanté par le י, ou bien il tombe. Au piel et au pual il est supplanté par le י.

1) **Formes avec ו : Nifal.** La forme première est *naušab* avec la préformante primitive *na* (§ 51 *a*), d'où par contraction נוֹשַׁב. Au futur le ו est redoublé יִוָּשֵׁב (1) (comme יִקָּטֵל).

Hifil. L'*a* primitif de la préformante (§ 54 *a*) est conservé, d'où *haušīb*, *jaušīb* > הוֹשִׁיב, יוֹשִׁיב.

Hofal. La forme théorique *huušab* devient הוּשַׁב avec *ū* long (2).

Qal : aux futurs יוֹסֵף, יוֹרֶה (§ *f*).

2) **Formes où le ו est supplanté par י.** Dans la conjugaison **qal**, au commencement du mot, quand il y a une voyelle : Parfait יָשַׁב ; partic. יֹשֵׁב, יָשׁוּב. De plus, au futur יֵשֵׁב (qui est probablement pour *jaišib*. § *c*).

Au **hitpael** on a ו ou י, p. ex. הִתְוַדָּה *confesser* (assez fréquent), הִתְיַלֵּד *se faire inscrire dans une généalogie* (dénominatif de תּוֹלֵדָה) Nb 1, 18. Pour הִתְיַצֵּב cf. § 77 *b*.

3) **Formes avec aphérèse du ו.** Dans la conjugaison **qal**, au commencement du mot, le ו tombe quand il aurait shewa : **impér.** שֵׁב (pour וְשֵׁב*) : **inf. cst.** **šib*, d'où avec le *t* féminin (§ 72 *d*) **šibt*. Cette forme, segolisée, donnerait שֶׁבֶת* (§ 89 *k*). En fait on a שֶׁבֶת, p.-ê. à l'analogie de l'infinitif en *a*, p. ex. רֶשֶׁת de *raš-t* (3).

b **Verbes actifs et statifs. Parfaits statifs :** יָרֵא *craindre*, יָגֹר *redouter*. Dans le paradigme on a cité יָרַשׁ *hériter* dont la forme première est יָרֵשׁ* (comp. ar. *uarita* وَرِثَ).

Au futur, les verbes d'action et les verbes statifs diffèrent non seulement par la 2e, mais encore par la 1e voyelle (§ 41 *e*). Le futur d'action est **jaišib* > יֵשֵׁב ; le futur statif est **iiraš* > יִירַשׁ.

---

(1) A la 1e p. on a אִ (non אֶ) type אִוָּשֵׁב (§ 51 *b*) : אִוָּתֵר, אִוָּעֵד, אִוָּדַע etc.

(2) Cet *ū* a passé dans les verbes ע״ו et ע״ע : הוּקַם (§ 80 *h*), הוּסַב (§ 82 *d*).

(3) D'une façon générale la finale ת ֶ ֶ tend à devenir ת ֶ ֶ, p. ex. קְטֶלֶת (= קְטֵל + ת); cf. 89 *h*. Comparer la contamination de la forme *qitl* par *qatl* § 96 A *f*.

Futur actif יֵשֵׁב. La 2ᵉ voyelle ֵ provient de la voyelle primitive *i* des futurs d'action (§ 41 *a*). En dehors des verbes פ״ו le ֵ est très rare (par exemple יִתֵּן). c

La 1ᵉ voyelle ֵ, d'après de nombreux grammairiens, viendrait de *i*. Dans cette hypothèse **i̯išib* serait une forme syncopée sans 1ᵉ radicale, comme le futur arabe des פ״ו *i̯alidu* يَلِدُ (de *u̯alada* وَلَدَ). Il semble beaucoup plus probable que ce ֵ vient de *ai̯* et est vraiment long. En effet :

1) Au futur statif יִירַשׁ la 1ᵉ voyelle *ī* est longue, car elle provient de *ii̯*; l'analogie demande que dans la forme du futur actif la 1ᵉ voyelle *ẹ* soit également longue, et donc provienne de *ai̯*.

2) En hébreu, d'une façon générale, le futur actif et le futur statif diffèrent, quand c'est possible, non seulement quant à la 2ᵉ, mais encore quant à la 1ᵉ voyelle (§ 41 *e*). Il est donc normal qu'au futur statif **i̯ii̯raš* avec 1ᵉ voyelle *i* s'oppose un futur actif **i̯ai̯šib* avec 1ᵉ voyelle *a*.

3) En faveur de *ai̯* on peut invoquer le parallélisme des formes יוֹסֵף (pour *i̯au̯sif*) et יוֹרֶה (§ *f*) qui sont des futurs qal dans lesquels le ו primitif s'est conservé.

4) La longueur du ֵ est rendue probable par le fait qu'il ne tombe jamais ; on dit, p. ex. אֵדָעֲךָ *je te connaîtrai* ([1]).

Remarque. Avec le waw inversif יֵשֵׁב devient וַיֵּשֶׁב (De même au hifil on a וַיּוֹשֶׁב).

Futur statif יִירַשׁ. Comme il a été dit (§ *c*), les deux voyelles indiquent le futur statif. d

A l'égard du ton, on remarquera que dans וַיִּירַשׁ le ton ne remonte pas (§ 47 *b*). Il en est de même dans וַיִּיטַב (§ 76 *b*) ; opposer, p. ex. וַיִּחַר (de חרה, § 79 *i*).

Les deux futurs qal יֵשֵׁב, יִירַשׁ semblent d'origine secondaire. Après la préformante on attendrait le ו primitif, comme dans נוֹשַׁב, הוֹשִׁיב, הוּשַׁב. Mais une forme telle que *i̯au̯šib* > יוֹשֵׁב* avait l'inconvénient de ressembler au hifil jussif et au participe actif du qal. Cependant le ו a été conservé dans יוֹרֶה, יוֹסֵף (§ *f*). e

([1]) Il est remarquable que ce ֵ long n'est jamais écrit avec *mater lectionis*, sauf, probablement, Ps 138, 6 où il faut lire יֵידָע pour יְיֵדָע.

f **Futur qal avec ו primitif des verbes יָרָה** *jeter* et **יָסַף** *ajouter*.

1) Le futur יוֹרֶה est en réalité un qal. Comme il a l'apparence parfaite d'un hifil, on l'a, secondairement, considéré comme un hifil ; d'où le participe מוֹרֶה synonyme de יוֹרֶה (1).

2) Le futur יוֹסֵף est en réalité un qal qui s'est conservé dans Gn 4, 12 ; Dt 13, 1 ; Joël 2, 2 ; Nb 22, 19 † (cf. § 114 *g*). La forme est semblable à celle d'un hifil jussif, et presque semblable à celle d'un hifil indicatif יוֹסִיף. A cause de cette ressemblance יוֹסֵף a été *hifilisé* en יוֹסִיף. Puis, d'après יוֹסִיף on a formé le parfait (rare, 6 f.) הוֹסִיף, l'inf. cst. הוֹסִיף (4 f.), le partic. מוֹסִיף (1 f.). Le verbe יסף est donc quasi défectif (§ 85 *b*). Les formes usuelles sont : au parfait יָסַף, au futur יוֹסִיף, à l'inf. cst. הוֹסִיף (2).

Des formes telles que מוֹרֶה, יוֹסִיף, הוֹסִיף sont donc des hifil secondaires ou des pseudo-hifil (§ 54 *f ;* voir d'autres exemples dans les verbes ע״י, § 81 *c*).

g **Verbes usuels :**

Verbes d'action, sur le type יָשַׁב :

יָרַד *descendre.*

יָלַד *enfanter ;* יֻלַּד est passif du qal (§ 58 *a*).

יָדַע *savoir*. A cause de la 3e gutturale on a f. יֵדַע (3), imp. דַּע, inf. דַּ֫עַת (avec voyelle ַ).

יָצָא *sortir*. Ce verbe n'est traité ni comme un פ״צ, ni comme un ל״א, mais comme un פ״ו : fut. יֵצֵא ; imp. צֵא ; inf. צֵאת (pour צֵ֫אֶת*). Pour les formes du parfait inverti cf. § 43 *b*, du futur inverti § 46 *b* (formes anormales rares : וַיּוֹצֵא, impér. הוֹצִיא § 78 *i*).

הָלַךְ *aller*. C'est l'unique verbe פ״ה qui soit traité comme un פ״ו. Ce traitement tout particulier doit probablement s'expliquer ainsi (4) :

---

(1) Le passage du qal au hifil a pu être favorisé par le fait que d'autres verbes *jeter* sont au hifil : הִשְׁלִיךְ et הֵטִיל (tous deux sans qal).

(2) Cf. Mayer Lambert dans *Revue des Etudes juives*, t. 37, p. 142 ; t. 33, p. 154.

(3) Comparer, dans les verbes statifs ע״ע, les futurs tels que יֵקַל, יֵרַע.

(4) Cf. Prätorius dans *Z. für alttestam. Wissenschaft*, 2, p. 310 ; Brockelmann 1, p. 585 ; Bergsträsser § 16 *a* ; Bauer-Leander 1, p. 214. D'après d'autres, הָלַךְ aurait été traité à l'analogie de verbes tels que יָצָא, יָשַׁב ; cf. Ungnad, *Beiträge für Assyriologie*, 5, p. 278 ; Mayer Lambert, *Rev. des Etudes juives*, 27, p. 137 n.

De même que le groupe ʾaʾ est devenu ʾā > ʾō (§ 73 b), le groupe *hah* qu'on a dans **hahlīk*, forme antérieure du hifil, est devenu *hā* > *hō*, d'où הוֹלִיךְ. Cette forme étant semblable au hifil des verbes פ״ו, p. ex. הוֹשִׁיב, on a donné à הָלַךְ les formes des פ״ו: fut. יֵלֵךְ, imp. לֵךְ, inf. לֶכֶת. En pause on a וַיֵּלַךְ (§ 32 c). L'hitpael est régulier: הִתְהַלֵּךְ. On trouve quelques formes fortes, p. ex. יַהֲלֹךְ Ps 58, 9 etc. La forme תְּהַלֵּךְ Ex 9, 23; Ps 73, 9 est p.-ê. une *lectio mixta* (§ 16 g) donnant le choix entre תְּהַלֵּךְ et תִּתְהַלֵּךְ.

Verbes statifs, sur le type יָרֵשׁ*, יָרַשׁ: h

יָשֵׁן* *dormir;* inf. לִישׁוֹן Eccl 5, 11 †.

יָעֵף* *être fatigué.*

יָעַץ, יָעַץ *conseiller*, avec *a* à cause de la gutturale.

יָרֵא *craindre* (en même temps ל״א): fut. יִירָא, וַיִּרָא; imp. יְרָא, יִרְאוּ (non יְראוּ*); inf. יְרֹא (2 f., à côté de l'usuel יִרְאָה, § 49 d).

Verbes statifs avec la voyelle *u* > —: i

יָגֹר *redouter*. Le futur et l'impératif יָגוּר, גּוּר viennent de la racine apparentée גור; le verbe est donc défectif, § 85 a.

יָקֹשׁ *tendre un piège*, dénominatif de יָקוֹשׁ *oiseleur;* sans futur.

יָכֹל *pouvoir*. Le sens de la racine יכל semble être celui de *capacité*. Comparer la racine apparentée כול (ou plutôt כיל) *mesurer* (surtout quant à la *capacité*); hifil: *contenir*.

L'adjectif verbal יָכֹל ne se trouve pas dans notre texte massorétique, mais il doit être lu dans Jér 38. 5 (1).

L'inf. cst. יְכֹלֶת est d'un type très rare, qu'on ne trouve encore que dans יְבֹשֶׁת *être sec*, Gn 8, 7 (cf. § 76 d).

Le futur יוּכַל est expliqué de diverses manières:

1) D'après les uns ce serait un passif du qal. Mais un verbe exprimant un *état* ne peut guère avoir de passif, puisque le passif se dit d'une *action* subie.

2) D'après d'autres ce serait un futur qal, pour *i̯ōḵal*, qui viendrait de *i̯auḵal*. Mais 1) *ō* se serait maintenu comme il s'est maintenu dans יֹאכַל (§ 73 b), etc.; 2) dans les verbes statifs la voyelle de la préformante est *i* (§ 41 e).

(1) Cf. Ehrlich, *Randglossen*, *in h. l.*. En néo hébreu יָכֹל se trouve au sens de *possible;* cf. Dalman, *Aram. Neuhebr. Wörterbuch*.

3) L'opinion la plus probable semble encore être l'opinion ancienne et commune (Ewald, Olshausen, etc.), d'après laquelle יוּכַל est un futur hofal. La forme en elle-même indique un hofal, et il est prudent de ne pas chercher autre chose, si le sens *il pourra* peut se concilier avec la forme causative passive. On peut se représenter ainsi le procès sémantique. Le sens premier du hofal *il sera rendu capable* a pu facilement s'affaiblir en *il deviendra capable, il sera capable*, d'où enfin il *pourra* [1]. Le sens causatif se sera graduellement évanoui [2]. De même le hofal יוּקַד proprement *ê. mis en flammes* perd son sens causatif et signifie *ê. en flammes, ê. enflammé,* comme le qal יֵקַד*, יִיקַד.

Le verbe יכל est donc défectif; le parfait est un qal, le futur est un hofal. Le futur normal du qal serait יִיכַל*. Nous ignorons pourquoi il a disparu. En araméen biblique où le parfait (statif) est יְכִל, le futur statif a également disparu ; il a été remplacé par une forme active en *u*: יִכֻּל (comp. § 41 *b*).

j **Remarques particulières.**

Futur יֵשֵׁב. La finale du pluriel fém. est toujours *ạlnå* (§ 29 *d*).

Futur יִירַשׁ. On a souvent la graphie défective יִרַשׁ, p. ex. יִֽרְאוּ *ils craindront* (avec meteg indiquant la division syllabique *ịī-rᵉ-'ū*; opp. יִרְאוּ *ịir-'ū* « ils verront », § 14 *c* 1).

k **Impératifs forts**: יְרָא *crains;* יְצֹק *verse* (du très irrégulier יָצַק qui est traité aussi comme פ״יצ § 77 *b*).

Au sing. masc. on a souvent le ־ָה paragogique, p. ex. שְׁבָה, רְדָה (cf. § 48 *d*).

Du verbe inusité יָהַב* *donner*, l'hébreu n'a que l'impératif. On trouve surtout au sing. la forme הָבָה [3] (mais devant א, Gn 29, 21 הָבָה,

---

(1) C'est ainsi qu'en allemand *befähigt* peut prendre un sens voisin de *fähig* « capable » ; de même on a *Befähigung* au sens de « capacité » comme *Fähigkeit.*

(2) En néo-hébreu, en araméen juif, en syriaque, beaucoup de participes causatifs passifs sont employés comme de purs adjectifs, sans aucune nuance causative, p. ex. néo-héb. מְבֹאָר *clair, évident* (originairement *rendu clair, expliqué*).

(3) On attendrait הֲבָה*. La vocalisation plus forte de cet impératif vient p.-ê. de ce qu'il est aussi employé comme interjection § 105 *e*; par analogie on a aussi הָבוּ, הָבִי, mais milera'.

hiatus § 33), 1 fois הַב, et au pl. הָבוּ; sg. f. הָבִי. Dans ces deux dernières formes l'*a* se maintient (opp. דַּע, דְּעוּ, דְּעִי). *l*

Infinitifs forts: יְסֹד *fonder* dans לִיסֹד (aussi לִיסֹּד avec redoublement: la longueur passe de la voy. à la consonne); יְרֹא (2 f., à côté de l'usuel יִרְאָה, § 49 *d*); יְכֹלֶת, § *i*.

Comparaison avec les **formes nominales** (cf. § *a*). *m*

1) **Formes avec ו**: מוֹעֵד *rendez-vous* (יָעַד *déterminer* [*le temps, le lieu*]); מוֹשָׁב *habitation;* תּוֹדָה *louange* (rac. ידה, hif. הוֹדָה *louer*). Dans toutes ces formes, *ō* vient de *au*.

2) **Formes où le ו est supplanté par י**. Au commencement du mot, p. ex. יִרְאָה *crainte* (aussi infinitif § 49 *d*), יַחַד *en même temps* (adverbe).

3) **Forme avec aphérèse du ו** (type לֵדָה): לֵדָה *enfantement* (aussi infinitif); חֵמָה *chaleur, fureur* (du très rare יחם *ê. en chaleur*, cf. syr. *ḥemṭā* ܚܶܡܬܳܐ); עֵדָה (1) *rendez-vous, assemblée* (cf. *ʿedtā* ܥܶܕܬܳܐ); עֵצָה *conseil;* שֵׁנָה *sommeil* (cf. *šentā* ܫܶܢܬܳܐ); דֵּעָה *science;* זֵעָה* *sueur.*

Cette forme est celle de l'inf. du type *šib* + *t* > שֶׁבֶת (§ *a* 3), mais avec la finale féminine ה ָ, p. ex. *lid* + *āh* = לֵדָה. On a לֵדָה à côté de לֶדֶת; דֵּעָה à côté de דַּעַת. L'inf. שֶׁבֶת est employé comme pur substantif, p. ex. 1 R 10, 19 *siège* (du trône de Salomon).

§ 76. **Verbes פ״י primitifs** (פ״י).

(Paradigme 9: יטב* *être bon*).

Les verbes avec 1e radicale י primitif ne sont qu'au nombre de sept. Tous sont statifs (2) (futur en *a*). On ne trouve d'exemples qu'au qal et au hifil. *a*

Dans le paradigme on a cité יטב* dont le parfait n'existe pas (§ *d*).

Le י primitif se maintient dans toutes les formes.

Qal. Futur **iiṭab* > יִיטַב (comp. יִירַשׁ § 75 *b*), avec la 1e et la 2 voyelle du futur statif (§ 41 *e*). *b*

A l'égard du ton on remarquera que dans וַיִּיטַב le ton ne remonte pas (cf. § 75 *d*).

(1) Opp. עֵדָה, fém. de עֵד *témoin* (rac. עוד) § 80 *s*; 97 E *b*.

(2) Est-ce pur hasard, ou bien a-t-on évité de former des verbes d'action avec la racine פ״י?

c **Hifil.** Futur **iaiṭīb* > יֵיטִיב.

Parfait **haiṭīb* (avec l'*a* primitif) > הֵיטִיב. Cette voyelle *ē* s'est propagée aux parfaits הֵקִים (§ 80 *g*) et הֵסֵב (§ 82 *d*), mais en perdant sa longueur.

Participe **maiṭīb* > מֵיטִיב. Cette voyelle *ē* s'est propagée aux participes מֵקִים et מֵסֵב, mais en perdant sa longueur.

Remarque. Dans le verbe *être bon,* les formes sans י après la préformante, p. ex. הֵטִיב, מֵטִיב, de soi, appartiennent au verbe טוֹב; pour les rapporter à la racine יטב il faudrait supposer une graphie défective. En fait, les formes du hifil sont généralement écrites avec י après la préformante; elle appartiennent donc à la racine יטב (§ *d* 4).

d **Les 7 verbes פ״י primitifs:**

1) יָבֵשׁ, f. יִיבַשׁ *ê. sec* (cf. ar. *iabisa* يَبِسَ, f. *iaibasu* يَيْبَسُ). Inf. יְבֹשׁ (1 f.) et יְבֹשֶׁת (1 f.; ce type seulement encore dans יְכֹלֶת § 75 *i*). Le hifil a anormalement *u* pour *i*: הוֹבִישׁ *dessécher* (¹).

2) יָנַק* (cf. syr. *iineq* ܝܢܩ, akk. *enêḳu*), f. יִינַק *sucer, têter.* Hifil הֵינִיק *donner à têter, allaiter.*

3) יָשַׁר, f. יִישַׁר *ê. droit* (cf. ar. *iasira* يَسِرَ, f. *iaisaru* يَيْسَرُ).

4) יטב* *ê. bon.* Le parfait n'existe pas: ce serait יָטֵב* ou יָטֹב*. Il est suppléé par le parfait טוֹב, טֹוֹבוּ (§ 80 *q*). Futur יִיטַב. Hifil: הֵיטִיב, יֵיטִיב; moins souvent הֵטִיב, יֵטִיב (§ *c*).

5) יקץ* *s'éveiller.* Le parfait n'existe pas; ce serait יָקֵץ* (cf. ar. *iaqiza* يَقِظَ). Il est suppléé par le parfait ḥifil הֵקִיץ (rac. קיץ) qui est prob' un pseudo-hifil (cf. 54 *f*). Futur יִיקַץ (rar' יָקִיץ), וַיִּיקַץ, 1 f. וַיִּיקֶץ Gn 9, 24.

L'action causative *éveiller* est exprimée par הֵעִיר (עור).

6) ילל* Hifil הֵילִיל *gémir:* fut. anormal יְיֵלִיל (²).

7) ימן* Hifil הֵימִין *aller à droite* (dénominatif de יָמִין *côté droit*).

e Comparaison avec les **formes nominales.** Le י primitif se maintient comme dans les formes verbales, p. ex. מֵיטָב *meilleure part,* מִישׁוֹר *plaine,* תֵּימָן *sud,* יַבָּשָׁה *le sec, la terre ferme.*

(¹) La même forme הוֹבִישׁ est hifil métaplastique du verbe בּוֹשׁ *avoir honte* et signifie (comme le qal) *avoir honte* (§ 80 *q*).

(²) P.-ê. pour יְהֵילִיל qu'on a, de fait, 1 f. Is 52, 5.

§ 77. Verbes פ״צ ([1]).
(Sans paradigme).

Dans six verbes פ״י dont la 2e radicale est צ, le צ après voyelle *a* est prolongé, dans certaines formes. La sifflante emphatique צ, par sa nature même, est facilement prolongeable. L'allongement est né dans les formes où se trouvait une voyelle longue devant *ṣ*, p. ex. au qal fut. **ịīṣạṭ* > *ịiṣṣạṭ*; au hofal futur **ịūṣạ*ᶜ > *ịuṣṣạ*ᶜ; de même au parfait hofal ([2]). Il y a donc eu métathèse de quantité: la longueur a passé de la voyelle au *ṣ* ([3]). De ces formes l'allongement du *ṣ* s'est propagé aux autres formes, p. ex. au nifal נִצַּת, au hifil יַצִּיעַ et même à la forme nominale מַצָּע.

Les 6 verbes פ״צ. N. B. Les formes attestées sont peu nombreuses. Pour deux verbes יצת et יצג la racine n'est pas absolument certaine; pour un verbe la racine יצב est secondaire. *b*

1) יצת *s'allumer*. La racine n'est pas absolument certaine; elle pourrait être נצת. Qal f. יִצַּת; nif. pf. נִצַּת (§ 85 *b*); hif. הִצִּית, יַצִּית.

2) יצג *placer*. La racine n'est pas absolument certaine; elle pourrait être נצג. Hifil הִצִּיג, יַצִּיג; hofal f. יֻצַּג.

3) יצב, seulement au hitpael הִתְיַצֵּב *se placer*. La véritable racine est נצב qui a un nifal נִצַּב, un hifil הִצִּיב et un hofal הֻצַּב. Comme ces formes sont semblables à celles d'une racine יצב, on a créé un hitpael הִתְיַצֵּב ([4]).

4) יצע *étendre*. Hifil f. יַצִּיעַ; hofal f. יֻצַּע. Forme nominale מַצָּע (1 f.) *couche*.

5) יָצַק *verser*. Qal f. יִצֹּק; hifil f. יַצִּיק. Il y a aussi des formes avec צ non prolongé, ainsi toutes les formes du hofal הוּצַק, יוּצַק, מוּצָק. Au qal il y a des formes anormales, telles que וַיִּצֶק ([5]) 1 R 22, 35.

6) יָצַר *former*. Qal f. יִצֹּר: forme anormale וַיִּיצֶר, וַיִּצֶר ([6]).

Remarque. Le verbe יָצָא n'est pas traité comme un פ״צ, § 75 *g*.

([1]) Dans ce symbole commode le צ représente la seconde radicale.

([2]) Cf. Brockelmann, 1, p. 601.

([3]) Cf. Bauer, 1, p. 218, 379. Comparer הֵסִית etc., § 80 *p*.

([4]) Cf. Brockelmann, 1, p. 601; Bauer, 1, p. 379.

([5]) ([6]) L'ī est long; opposer יִגֶל f. apocopé qal de גָּלָה, § 79 *i*. Rapprocher וַיֵּצֶר, de יֵצַר *il sera étroit* (rac. צרר § 82 *b*).

§ 78. Verbes ל״א.

(Paradigme 10 : מָצָא *trouver*).

a A la conjugaison des verbes ל״א s'applique ce qui a été dit sur la gutturale א § 24. Dans la flexion de ces verbes l'alef n'est plus prononcé ; en conséquence, une syllabe primitivement fermée par א devient ouverte et prend les voyelles (moyennes) de syllabe ouverte (sans allongement proprement dit).

b **Qal.** Au parfait, outre la forme active, il y a une forme stative en ◌ֵ. Parfait d'action : la forme primitive **maṣa'* avec deux *a* brefs devient מָצָא *trouver* avec deux *å* moyens, en syllabe ouverte. Parfait statif : la forme primitive **mali'* devient מָלֵא *ê. plein* (*i* bref devient normalement ◌ֵ en syllabe ouverte) [1].

Futur. Le futur statif est en *a*, comme toujours, p. ex. יִמְלָא. Le futur d'action est également en *a*, p. ex. יִמְצָא (au lieu de יִמְצֹא*), p.-ê. à l'analogie du futur **jiglai*, d'où provient יִגְלֶה, § 79 *e*.

La forme pl. fém. en ◌ֶאנָה, qu'on a au qal et dans les conjugaisons dérivées, est à l'analogie des verbes ל״ה, p. ex. תִּמְצֶאנָה comme תִּגְלֶינָה.

L'impératif a la voyelle du futur : מְצָא.

Mais l'infinitif est en *o* : מְצֹא, la forme קְטֹל étant devenue comme la forme propre de l'infinitif, § 49 *c*.

c **Nifal** : נִמְצָא. Dans la flexion, au lieu des formes attendues נִמְצָאתָ* etc., on a נִמְצֵאתָ etc., avec un ◌ֵ qui provient des verbes ל״ה, par exemple נִגְלֵיתָ.

Piel : מִצֵּא [2]. Dans la flexion on a naturellement ◌ֵ, par exemple מִצֵּאתָ.

Hifil : הִמְצִיא. Dans la flexion on a, p. ex. הִמְצֵאתָ avec ◌ֵ, comme dans les autres conjugaisons dérivées, et non pas ◌ִי.

Hitpael. Comme dans le verbe fort (§ 53 *b*) outre le type ordinaire en ◌ֵ, on a le type rare en *a* (ici ◌ָ) dans הִתְחַטָּא *s'enlever*

---

[1] Autres verbes statifs : יָרֵא *craindre* f. יִירָא (en même temps פ״ו § 75 *h*), טָמֵא *ê. impur*, שָׂנֵא *haïr*, צָמֵא *avoir soif*.

[2] Ex. : מִלֵּא *remplir*, קִנֵּא *ê. jaloux*, טִמֵּא *souiller*, חִטֵּא *enlever le péché*.

le péché, הִטַּמֵּא *se rendre impur*, הִתְפַּלֵּא *se montrer étonnant* (?). Comme dans le verbe fort, le type en ֵ prend *a* en pause, p. ex. יִתְנַשֵּׂא devient יִתְנַשָּׂא Nb 23, 24.

Remarques générales *d*

L'א, sans être prononcé, est souvent support de voyelle, p. ex. מְצָאָה (§ 24 *c*). Ainsi en est-il généralement devant suffixe, par exemple יִמְצָאֻנִי, יִמְצָאֲךָ.

La seule occasion où א soit prononcé est dans certains cas devant les suffixes ךָ, כֶם, p. ex. הִבָּרַאֲךָ Ez 28, 13 (inf. nifal הִבָּרֵא *ê. créé*), בֹּרַאֲךָ Is 43, 1 (partic. בֹּרֵא *créant, créateur*), טַמַּאֲכֶם Lév 18, 28 (inf. piel טַמֵּא *souiller*). Dans ces cas, en effet, la syllabe est semi-fermée (cf. § 24 *b*).

Le fait que א n'est pas prononcé a comme conséquences accidentelles : 1) que א est parfois omis dans l'écriture ; 2) que les verbes ל״א sont assez souvent traités comme les verbes ל״ה: *e*

1) א omis dans l'écriture. Exemples : וַתִּשֶּׂנָה Ruth 1, 14 (écrit correctement v. 9); אָבִי 1 R 21, 29 (écrit correct^t^ אָבִיא dans le même v.). *f*

2) Les verbes ל״א sont assez souvent traités **comme les verbes ל״ה**, soit phonétiquement, soit graphiquement (¹) : *g*

Formes ayant la vocalisation des ל״ה: p. ex. כָּלִאתִי *j'ai retenu* Ps 119, 101 ; חוֹטֶא *péchant* Eccl 2, 26 etc. ; מִלָּא *il a rempli* Jér 51, 34; רִפִּאתִי *j'ai guéri* 2 R 2, 21 ; נִפְלָאַתָה (pataḥ anormal ; comp. la forme pausale נִגְלָתָה § 79 *d*) *elle fut grande* 2 S 1, 26 (*Mél. Beyrouth* 6, p. 177) ; הִפְלָא *il a fait grand* Dt 28, 59.

Formes ayant la graphie ה des verbes ל״ה: p. ex. אֶרְפָּה *je guérirai* Jér 3, 22 ; רְפָה *guéris* Ps 60, 4 ; הֵחָבֵה *se cacher* 1 R 22, 25 ; יְמַלֵּה *il remplira* Job 8, 21.

Formes entièrement semblables aux ל״ה: p. ex. וְצָמִת *et quand tu auras soif* Ruth 2, 9 (p.-ê. sous l'influence de וְשָׁתִית qui suit) ; כָּלוּ *ils retinrent* 1 S 6, 10 ; כְּלִתַנִי *tu m'as retenu* 25, 33 ; יִכְלֶה *il retiendra* Gn 23, 6 ; וַיֵּרָפוּ *et ils furent guéris* 2 R 2, 22.

Il est difficile de dire si telle de ces formes anormales a réellement existé ou si elle est due à une mégraphie postérieure.

(¹) Parfois, inversement, les ל״ה sont traités comme les ל״א. § 79 *l*.

h **Remarques sur certaines formes.**

Sur la forme du parfait inverti cf. § 43 *b*; du futur inverti § 46 *b*.

Le cohortatif (אֶמְצְאָה , נִמְצְאָה) est évité (§ 114 *b* N).

Le participe fém. sg. est généralᵗ du type מֹצֵאת (pour מֹצֶאֶת*); plus rarᵗ on a le type מֹצְאֵת (comp. inf. שְׂאֵת à côté de לָשֵׂאת § *l*, et le type בְּאֵר § 88 C *i*). Au pl., au lieu de מֹצְאִים on a rarᵗ מֹצִאם avec א quiescent.

Au partic. pl. m. du nifal, au lieu du type normal נִמְצָאִים, on a souvent le type נִמְצְאִים; p. ex. on a presque toujours נִמְצָאִים et נְבִאִים (cf. § 96 C *b*).

i Au hifil, à l'impér., au jussif et au futur inverti, au lieu de la voyelle normale ◌ֵ on a, rarᵗ, *ī* long. Exemples: Impér. הָבִיא Jér 17, 18 et הוֹצִיא Is 43, 8 (tous deux devant ע); וַיָּבִיא Néh 8, 2 (dev. ע); וַיּוֹצִא Ps 105, 43 (dev. ע); וַתַּחֲטִא 1 R 16, 2; 21, 22 (dev. א); וַיּוֹצִא Dt 4, 20; 2 R 11, 12 (dev. א); וַתַּחְבִּא 2 R 6, 29 (dev. א). Dans ces cas, la voyelle *ī* (qui du reste est suspecte quand il n'y a pas de mater lectionis י) pourrait s'expliquer par le désir d'avoir une voyelle plus longue devant la gutturale (1). Mais on trouve aussi *ī* devant une non-gutturale: Is 36, 14 jussif יַשִּׁא (écrit יַשִּׁיא dans les textes parallèles 2 R 18, 29; 2 Ch 32, 15); וַיַּחֲטִא 2 R 21, 11; וַיּוֹצִא Ps 78, 16. Dans ces cas l'*ī*, s'il est authentique, est difficile à expliquer.

j **Verbes spécialement irréguliers.**

Le verbe יָצָא *sortir*, n'est pas traité comme un ל״א, mais comme un פ״י, § 75 *g*. — Sur le verbe בּוֹא *entrer, venir*, cf. § 80 *r*.

Le verbe statif מָלֵא signifie *il est plein* et aussi *il remplit* au sens quasi statif, comme dans « l'eau *remplit* le vase ». Pour l'action proprᵗ dite, comme dans « l'homme *remplit* le vase d'eau », on emploie normalᵗ le piel מִלֵּא. La forme מְלָאוֹ Esth 7, 5 *il l'a rempli* (si auth.) suppose un parfait d'action מָלָא*, qui a pu exister (p.-ê. sous l'influence de l'araméen). A l'analogie des ל״ה, l'inf. qal est מְלֹאת; à l'inf. piel on a מַלֹּאת (5 f.) à côté de מַלֵּא (7 f.).

k. Outre le verbe I קָרָא *appeler, crier*, il y a un verbe II קָרָא *aller à la rencontre de* qui a souvent la forme קָרָה. A la forme קָרָא se rattache le subst. verbal לִקְרַאת *à la rencontre de, au devant de* (§ 49 *d*).

(1) Comparer le phénomène du hiatus § 33, et cf. § 79 *m*.

Les autres formes nominales se rattachent à קָרָה, p. ex. מִקְרֶה *occurrence, sort*.

Le verbe נָשָׂא *porter* etc. est en même temps פ״ן : fut. יִשָּׂא ; impér. (aphérétique) שָׂא. L'inf. est rar^t (4 f.) נְשׂא (§ 72 *h*); ord^t on a la forme aphérétique. La forme primitive **sa'+t* est devenue d'abord, par segolisation, שֶׂאֶת* qui est devenu שְׂאֵת*, forme qu'on a dans לְשֵׂאת ; sans ל on a la forme שְׂאֵת, avec la voyelle à la fin comme p. ex. dans le subst. בְּאֵר *p its* § 88 C *i* (comparer le type מְצֹאת à côté de מִצְאת § *h*) (1). l

§ 79. Verbes ל״ה.

(Paradigme 11 : גָּלָה *découvrir*).

Les verbes ל״ה sont ainsi appelés parce qu'ils sont actuellement écrits avec un ה final (quiescent) au parfait 3e p. sg. m. : גָּלָה ; en réalité ce sont des verbes à 3e radicale י. A côté des verbes ל״י il a existé autrefois en hébreu, comme en arabe, quelques verbes ל״ו ; mais ces verbes ont été absorbés par les ל״י, comme les verbes פ״ו ont été, à certaines formes, supplantés par les פ״י (§ 75 *a*). Comme vestige des verbes ל״ו on trouve la forme שָׁלַוְתִּי Job 3, 26 *je suis tranquille* (comp. שָׁלֵו *tranquille*, שַׁלְוָה *tranquillité*) (2). Avec la contraction on aurait, par exemple, גָּלוֹתִי* (pour *gâlauti*) (3), forme qui a existé, car elle a donné naissance aux formes avec la voyelle de liaison *ō* des verbes ע״ע (§ 82 *f*) et ע״ו (§ 80 *i*), p. ex. סַבּוֹתִי, הֲקִימוֹתִי. a

La conjugaison des verbes ל״ה est en hébreu *radicalement uniformisée* (4). En effet : 1) les anciens verbes ל״ו on été absorbés par les ל״י, comme on vient de le dire ; 2) au qal, la distinction des verbes actifs et des verbes statifs n'apparaît plus ; 3) dans les conju- b

---

(1) Remarquer les 3 infinitifs en ֵ : תֵּת § 72 *i*, צֵאת § 75 *g*, שְׂאֵת.

(2) Dans la stèle de Mēša', l. 5 on trouve le futur יענו *il opprimera*, d'une rac. ענו (= עָנָה), d'où עָנָו *humble*, עֲנָוָה *humilité*. Au contraire, la racine עָנָה *répondre* est originairement עני.

(3) Le verbe גָּלָה lui-même *découvrir, révéler, aller en exil* est prob^t un ל״ו primitif ; comp. ar. *galā* جَلَا, f. *iaglū* يَجْلُو *révéler*.

(4) En arabe l'uniformisation n'est pas grande ; en araméen elle est médiocre.

gaisons dérivées, à tous les temps (sauf l'inf. abs.), la voyelle finale est celle du qal, à savoir : tous les parfaits sont en ָה, les futurs en ֶה, les impératifs en ֵה, les inf. cst. en וֹת. Tous les participes (même passifs, sauf גָּלוּי) sont en ֶה, comme גֹּלֶה.

c La 3e **radicale actuelle** י apparaît : 1) dans le participe passif גָּלוּי ; 2) dans certaines formes rares, surtout en pause, telles que les types גָּלָיוּ pour l'usuel גָּלוּ, יִגְלָיוּ pour l'usuel יִגְלוּ.

Le י est latent dans les formes telles que נִגְלֵיתִי (*ē* pour *ai̯*), תִּגְלֶינָה (*ẹ* pour *ai̯*), גָּלִיתִי (*ī* pour *ii̯*).

Le י tombe dans les formes syncopées, p. ex. גָּלוּ pour **galai̯u*, יִגְלוּ pour **i̯iglai̯u* ; et dans les formes apocopées, p. ex. יִגֶל de יִגְלֶה (= **i̯iglai̯*).

Le י est quiescent à la fin du mot dans p. ex. **galai̯* devenu *gâlâ*, et écrit גָּלָה.

Comparer dans la flexion nominale les formes en *ē* (avec י latent) שָׂדֶה, cst. שְׂדֵה ; שָׂדֵהוּ, שָׂדֶה (§ 96 B *f*), et les formes syncopées, par exemple שָׂדַי, שָׂדְךָ (et rapprocher les formes verbales avec suffixe ךָ : גָּלְךָ, יִגְלְךָ).

d **Conjugaison qal.**

Parfait. Certaines formes proviennent des verbes actifs, les autres des verbes statifs.

1) Formes provenant des *verbes actifs* : 3e sg. m. גָּלָה pour **galai̯* (1) ; le י est quiescent, comme א dans מָצָא (comp. ar. *rama(i̯)* رَمَى *jeter*, prononcé *ramā*).

La 3e f. est formée directement de la 3e m. : **gala + t >* גָּלַת, forme rare (2). Généralement on ajoute un second élément féminin ָה, d'où גָּלָתָה, qui est la forme pausale, d'où la forme contextuelle גָּלְתָה (comp. קָטָלָה, קָטְלָה).

La forme rare 3e pluriel גָּלָיוּ.

2) Formes provenant des *verbes statifs* : toutes les formes en גָּלִית, par exemple גָּלִיתָ (comp. ar. *raḍīta* رَضِيتَ du statif *raḍii̯a* رَضِيَ *être content*).

---

(1) On attendrait en hébreu **gâlē* ; l'*a* est p.-ê. dû à l'analogie des autres parfaits actifs קָטַל etc. Comp. le substantif masc. מוֹרָה *rasoir* de *mōrai̯* § 89 *b*.

(2) Cette forme en ת s'impose devant les suffixes.

Remarque. A la 3e pl. גָּלוּ, la forme syncopée ne permet pas de reconnaître la voyelle primitive (*a, i*).

Futur. La forme יִגְלֶה vient probablement de *ịiglaị*: c'est donc originairement une forme de verbe statif. La preuve se trouve dans les formes rares telles que יִגְלָיוּ. e

Remarques. 1) Dans les formes syncopées יִגְלוּ, תִּגְלִי, on ne peut pas reconnaître la voyelle primitive.

2) Le ה ֶ, provenant de *aị* est originairement long; mais il semble avoir été traité comme voyelle moyenne, car il devient bref dans le cas du dagesh euphonique, p. ex. נַכֶּה־בּוֹ § 18 *i*.

3) Sur la voyelle de la préformante dans les verbes ל״ה à 1e gutturale, cf. § 68 *b*.

4) Au jussif et au futur inverti on a assez souvent la forme de l'indicatif (§ *m*), mais ordinairement la forme apocopée (§ *i*).

Impératif. Au lieu de *ẹ* ouvert du futur, on a *ẹ* fermé : גְּלֵה (1). f

Inf. absolu : גָּלֹה, à l'analogie de קָטוֹל (cf. § *p*).

L'inf. cst. est גְּלוֹת, forme dont l'origine n'est pas claire. Peut-être la langue, considérant l'inf. abs. comme une sorte de nom à l'état abs., et l'inf. cst. comme une sorte de nom à l'état cst. (§ 49 *a*), aura-t-elle associé גְּלוֹת à גָּלֹה, comme, p. ex. שְׁנַת à שָׁנָה (cf. § *p*).

Partic. actif. גֹּלֶה (2), cst. גֹּלֵה, f. גֹּלָה; pl. גֹּלִים, f. גֹּלוֹת (cf. § *p*).

Partic. passif : גָּלוּי, avec י prononcé (§ *c*); cf. § *p*.

Conjugaisons dérivées. D'une façon générale, comme il a été dit (§ *b*), dans les conjugaisons dérivées, à tous les temps (sauf à l'inf. abs.) la voyelle finale est celle du qal. Ainsi le partic. nifal est נִגְלֶה (fém. נִגְלָה); comp. גֹּלֶה (fém. גֹּלָה, cf. § *p*). g

Alternance des voyelles *ē, ī* dans les conjugaisons dérivées (3). h

Il faut distinguer les conjugaisons actives: piel, hifil, hitpael; et les conjug. passives: pual, hofal. Le nifal est traité comme les conjug. passives.

---

(1) En finale *ẹ* semble moins long que *ẹ*. Comp., en français : « j'ai » = *jẹ* moins long que « j'aie » = *jẹ̄*; « serai » = *serẹ* moins long que « serais » = *serẹ̄*.

(2) De *gāliị* (= *qātil*) selon BARTH (*Nominalbildung*, p. XXXI) et d'autres. D'après une autre explication de *gālaị*.

(3) Cf. DRIVER, *Notes on the hebrew text of Samuel*2, p. 183 (*in* 1 S 23, 2).

Dans les conjug. **passives** on a partout *ē*. (Au nifal, une exception וְנִקֵּית Gn 24, 8; de plus, à la 1ᵉ pl. on trouve seulement *ī*: נִגְלִינוּ 1 S 14, 8; נִפְלִינוּ Ex 33, 16).

Dans les conjug. **actives** on *peut* toujours avoir *ī*; *en fait* on a *ī* plus souvent que *ē*. On a *ī*: 1) toujours devant suffixes; 2) touj. à la 1ᵉ pl. ִינוּ; 3) touj. à la 2ᵉ sg. piel גִּלִּיתָ, גִּלִּית; 4) presque touj. à la 2ᵉ pl. ִיתֶם.

Aux hifil et hitpael, et à la 1ᵉ p. sg. piel la variation est très grande. On peut faire les remarques suivantes: 1) aux 1ᵉʳᵉˢ p. sg. *ē* est très fréquent; ainsi au piel la forme ordinaire est גִּלֵּיתִי. Exceptions notables: צִוִּיתִי (30 f.; *ē* 5 f.); קִוִּיתִי (6 f.; *ē* 2 f.); 2) aux 2ᵉˢ sg. *ī* est très fréquent (au piel il est constant, comme on l'a dit).

D'après tout ceci la flexion du piel est: 2 sg. גִּלִּיתָ, גִּלִּית; 1 sg. גִּלֵּיתִי (forme ord.); 2 pl. גִּלִּיתֶם; 1 pl. גִּלִּינוּ.

i **Formes apocopées** Au jussif et au futur inverti ainsi qu'à l'impératif on a souvent des formes apocopées:

Futur: Qal. La forme de l'indicatif יִגְלֶה, par le retranchement de ה ֶ, devient d'abord יִגְל (forme rare), puis יִגֶל (forme assez rare). Ordinairement on a des formes *segolisées*: le plus souvent on a יֶגֶל (¹), parfois יִגֶל. Exemples: וַיֵּשְׁבְּ; וַיֵּשְׁתְּ, וַיֵּבְךְּ, וַיֵּרְדְּ; יֶרֶב, וַיִּבֶן; וַיָּגֶל, וַיִּבֶז, וַיִּמַח (avec 3ᵉ gutt.), וַיִּשַׁע. La forme יֶגֶל est très rare à la 2ᵉ m. (par exemple יֵרֶא), mais à côté de וַיִּפֶן on a וַתֵּפֶן, וַנֵּפֶן, וָאֵפֶן; à côté de יֶרֶב, וַיִּרֶב on a וַתֵּרֶב; à côté de יֵכֶל on a וַתֵּכֶל; avec 2ᵉ gutt. תֵּתַע (²).

Avec une 1ᵉ gutturale on a ordinairement ַ ֶ: p. ex. וַיַּעַשׂ, וַיַּעַל, וַיַּעַן, וַתַּהַר, formes semblables à des hifil; mais l'*i* se maintient dans יִחַר, וַיִּחַן, יִחַדְּ (comp. le ח de שָׁלַחַת § 70 *f*).

Dans les verbes ל״ה en même temps פ״ן on a וַיֵּז; וַיֵּט.

Le verbe רָאָה a les formes apocopées יֵרֶא, וַתֵּרֶא, וָאֵרֶא, mais וַיַּרְא (aussi hifil, 2 R 11, 4 † *et il fit voir* = *et il montra*).

(¹) Opposer la forme nominale סֵפֶר de * *sifr* § 96 A *b*. Dans יִגֶל l'*i* s'est maintenu probᵗ sous l'influence du י. — Opposer les formes de פ״י (avec *ī* long) וַיִּיקַץ § 76 *d*, וַיִּיצֶר § 77 *b*.

(²) Remarquer l'*asymétrie* des formes d'un même temps.

Hifil. La forme de l'indicatif יַגְלֶה par le retranchement de ה ֶ, devient יַגְל, qui parfois est segolisé en יֶגֶל (comme **malk* en מֶלֶךְ). Exemples : יַרְדְּ, וַיַּשְׁקְ, וַיַּרְא 2 R 11, 4 † (aussi qal), וַיֵּט (de נָטָה) ; וַיֶּגֶל, וַתֵּמֶר, וַיֶּפֶר; avec 1ᵉ gutturale וַיַּעַל (aussi qal).

Nifal. La forme de l'indicatif יִגָּלֶה, par le retranchement de ה ֶ, devient יִגָּל, par exemple תִּגָּל Is 47, 3.

Piel. De même יְגַלֶּה, devient יְגַל, p. ex. וַיְצַו.

Impératif: Hifil. La forme הַגְלֵה, par le retranchement de ה ֵ, devient **hagl*, forme qui est toujours segolisée en הֶגֶל, par exemple הֶרֶף, הֶרֶב; avec 1ᵉ gutt. הַעַל. Dans les verbes ל״ה en même temps פ״ן on a הַךְ, הַט. *j*

Piel. La forme גַּלֵּה, par le retranchement du ה ֵ, devient גַּל, p. ex. גַּל, צַו. De même au **hitpael**, on a הִתְחַל 2 S 13, 5.

Formes devant suffixes (Paradigme 12): *k*

Parfait. On a גִּלַּנִי (comme קִטְּלַנִי) mais גִּלָּנִי en pause, même petite; גִּלְּךָ forme syncopée comme שְׂדְךָ, en pause גִּלֶּךָ et גִּלָּךְ.

Futur: יְגַלֵּנִי vient de *jigle* + *nī* (cet *e* a passé comme voyelle de liaison dans tous les autres verbes, § 61 *d*); יִגְלְךָ forme syncopée, en pause יִגְלֶךָּ.

Dans les formes avec le נ énergique on a p. ex. יִרְאֶנָּה, יְלֻוֶנּוּ, אֶרְאֶךָּ avec ֶ, d'après יִלְוֶה etc. (cf. § 61 *f*).

Au futur et à l'impér. on trouve, très rarᵗ, la graphie abusive י ִ, p. ex. הַכִּינִי *frappe-moi* 1 R 20, 35, 37.

Participe. Exemples: מַפְרְךָ *qui te fait fructifier* Gn 48, 4; עֹשָׂהּ *la faisant* Jér 33, 2; מְפַתֶּיהָ (avec י abusif) *la séduisant* Os 2, 16. (Comparer les formes nominales en ה ֶ avec suffixes § 96 B *f*).

Remarques générales.

Bien que la conjugaison des verbes ל״ה tende à envahir celle des ל״א (§ 78 *g*), on trouve, par contre, certaines formes de ל״ה traitées comme les ל״א, soit graphiquement, soit phonétiquement. Formes écrites avec א : וַיֶּחֱלֶא 2 Ch 16, 12; נִקְרָא (suivi de נִקְרֵיתִי) 2 S 1, 6. Formes avec la vocalisation des ל״א : אָתָנוּ Jér 3, 22; תִּכְלָה 1 R 17, 14 (p.-ê. pour assonance avec תֶּחְסָר). Formes entièrement semblables aux ל״א: לִירוֹא 2 Ch 26, 15; יַפְרִיא Os 13, 15.

m Formes **non-apocopées** au futur inverti et au jussif. Le phénomène est si fréquent, surtout à la 1e p. sg., (1) qu'il ne peut guère être considéré comme fautif.

Parfois la forme longue semble avoir été préférée devant une gutturale (2), ou avec un accent disjonctif. On a 4 fois וַיַּעֲשֶׂה 1 R 16, 25; 2 R 3, 2; 13, 11; Ez 18, 19 (partout devant gutt.). On a 2 f. וַיַּעֲלֶה 1 R 16, 17; 18, 42 (partout dev. gutt.). On a 3 f. וַיִּבְנֶה Jos 19, 50; 1 R 18, 32; 2 Ch 26, 6 (partout dev. gutt.). On a 3 fois וַתַּעֲלֶה 1 R 22, 35; Jér 44, 21 (dev. gutt.); 1 R 10, 29 avec accent disjonctif. Jussif: תֵּרָאֶה Gn 1, 9 (dev. gutt.); יַעֲשֶׂה Jér 28, 6 (dev. gutt.); יַעֲשֶׂה פַרְעֹה Gn. 41, 34. Les formes longues sont particulièrement fréquentes dans les livres des Rois.

n Formes anormales **avec** ה◌ֵ **pour** ה◌ֶ. On trouve un certain nombre d'exemples (3) où l'on a la voyelle ◌ֵ, comme en araméen et p.-ê., en partie, sous l'influence de l'araméen, p. ex. מַה־תַּעֲשֵׂה Jos 7, 9; אַל־תַּעֲשֵׂה 2 S 13, 12; Jér 40, 16 (qeré); וַנַּעֲשֵׂה Jos 9, 24. Dans un groupe de textes du Lévitique on a תְגַלֵּה à la pause: 18, 7 *a* (7 *b* תְגַלֶּה); vv. 12, 13, 14, 15 *a* (15 *b* תְגַלֶּה), 16, 17; 20, 19.

o Le ה◌ָ du **cohortatif** est inusité dans les verbes ל״ה; on emploie la forme de l'indicatif, p. ex. אָסֻרָה־נָּא וְאֶרְאֶה *je veux m'avancer et voir* Ex 3, 3; Gn 1, 26; Dt 32, 20; 2 R 14, 8. On trouve seulement 3 cohortatifs en ה◌ָ, probablement pour une recherche d'assonance: Ps. 77, 4; 119, 117; Is 41, 23.

Pour la place du **ton** dans le **parfait inverti** cf. § 43 *b*.

p **Remarques particulières sur diverses formes.**

Qal: A l'inf. abs., au lieu de גָּלֹה on a parfois la graphie גָּלוֹ. On trouve, très rart, la forme גָּלוֹת (Is 22, 13; 42, 20; Hab 3, 13).

A l'inf. **cst.**, au lieu de גְּלוֹת on a parfois גְּלֹה ou גְּלוֹ.

Au partic. **actif** גֹּלֶה, à côté du fém. syncopé גֹּלָה on a quelquefois en poésie, גֹּלִיָּה, p. ex. פֹּרִיָּה (toujours, 4 f.); בֹּכִיָּה Lam 1, 16; אֹתִיּוֹת Is 41, 23.

Le **partic. passif** גָּלוּי a la flexion régulière גְּלוּיָה, גְּלוּיִם, גְּלוּיוֹת.

---

(1) A la 1e p. sg. il y a grande variation, p. ex. וָאֶרְאֶה 20 f., וָאֵרֶא 15 f.; וָאֶהְיֶה 9 f., וָאֱהִי 12 f.; וָאֶעֱשֶׂה 2 f., וָאַעַשׂ 5 f.; וָאֲצַוֶּה 5 f., וָאֲצַו 1 f..

(2) Comparer le phénomène du hiatus § 33, et comp. § 78 *i*.

(3) Dans plusieurs cas les éditions varient.

On a, rar[t]. la 3[e] rad. *u̯* pour *i̯*, p. ex. עָשֻׂו Job 41, 25 (pour *ʿâśūu̯*), עֲשׂוּוֹת (ketīb) 1 S 25, 18.

Hifil: Parfait. A côté de la forme הִגְלָה on a assez souvent הֶגְלָה (cf. § 54 *c*); ainsi à côté de הִשְׁקָה, הִקְשָׁה, הִפְנָה on a הֶרְאָה, הֶגְלָה. On a ֶ surtout quand la 2[e] voy. est ָ (suite vocalique *ę—ǫ* § 29 *f*), p. ex. toujours הֶגְלָה (excepté 2 R 24, 14 וְהִגְלָה) mais הִגְלִיתָ etc.; toujours הֶרְאָה, mais הִרְאִיתָ etc.; on a הֶרְאַנִי mais הִרְאַנִי; הֶרְאָנוּ, הֶרְאָם. *q*

Inf. abs. La forme ordinaire est הַגְלֵה (comp. הַקְטֵל). Exception: dans le verbe רָבָה *ê. nombreux, beaucoup,* l'inf. abs. est הַרְבֵּה (3 f.), parce que la forme הַרְבֵּה s'est spécialisée au sens adverbial *beaucoup* (propr[t] *en faisant beaucoup*) (§ 102 *e*) ([1]).

Sur la forme hitpaʿlel de la racine שחה cf. § *t*.

Comparaison avec les formes nominales (cf. § *c*). *r*

Formes ל״ו dans lesquelles le ו apparaît: שַׁלְוָה *tranquillité*, שָׁלֵו *tranquille* (comp. שָׁלַוְתִּי § *a*); עֶרְוָה *nudité* (plus fréquent que עֶרְיָה); עָנָו *humble*, עֲנָוָה *humilité*; כְּסוּת *couverture*, § 88 M *j*.

Formes ל״י dans lesquelles le י apparaît: אֲרִי et אַרְיֵה *lion*; שְׁבִי et שִׁבְיָה *captivité*; בְּלִי *néant* (négation); חִזָּיוֹן, cst. חֶזְיוֹן *vision*, de **ḥaz[a]i̯ān* (forme *qatalān*, avec ou sans syncope du 2[d] *a*: cf. § 88 M *b*); בְּכִית *deuil*, § 88 M *i*.

Formes dans lesquelles le י est latent: שָׂדֶה *champ*, pour שָׂדַי (poét.); קָצֶה *extrémité* (à côté de קֵץ *fin* de rac. קצץ).

Formes dans lesquelles le י est tombé: Formes syncopées: קָצָה *extrémité*; תּוֹרָה *loi* de *tau̯rai̯at* (rac. *u̯ri̯*, cf. aram. אוֹרַיְתָא); חָזוֹן *vision* § 88 M *b*; עָוֹן *iniquité*. Formes apocopées: רֵעַ *compagnon* (à côté de רֵעֶה); מַעַל *en haut* (à côté de מַעֲלֶה *montée*); לְמַעַן *à cause de* (à côté de מַעֲנֶה *intention* etc.); יַעַן *parce que*; בַּל négation poét., לְבִלְתִּי négation de l'inf. cst., § 93 *q*.

Verbes irréguliers הָיָה *être* **et חָיָה** *vivre*. *s*

Ces deux verbes de forme analogue, à la fois verbes à 1[e] gutturale, ע״י et ל״ה, sont traités à peu près de la même manière.

Ils présentent de nombreuses particularités:

1) La gutturale n'influe presque jamais sur la voy. de la pré-

---

([1]) On a parfois la forme de l'inf. cst. הַגְלוֹת comme inf. abs., § 123 *q*.

formante, p. ex. יִהְיֶה, יִחְיֶה (opp. יֶהְגֶּה, יֶחְסֶה § 68 b); נִהְיָה; mais הֶחֱיָה (comp. הֶגְלָה § q).

2) Le י de ces deux ע״י est consonantique (cf. § 81 a N); il n'est quiescent que dans les formes apocopées יְהִי, יְחִי.

3) Les formes apocopées יְהִי, יְחִי deviennent en pause יֶחִי, יֶהִי (comp. בְּכִי, בֶּכִי *pleurs*).

4) Au lieu de ֱ on a génér^t ֱ, probabl^t sous l'influence du י qui suit, p. ex. הֱיֵה, הֱיִיתֶם, הֱיוֹת.

5) Les particules préfixées ont la voyelle — prob^t sous l'influence du י; la gutturale a le shewa quiescent; p. ex. לִהְיוֹת, בִּהְיוֹת § 103 b, et (d'après ces formes) מִהְיוֹת § 103 d, וִהְיִיתֶם, וִהְיוּ § 104 c. Exception: On a: וֶהְיֵה, וֶחְיֵה avec ֶ prob^t sous l'influence de ֱ.

Remarque. Au parfait qal du verbe *vivre*, on trouve rarement (7 f.) la forme חָיָה; la forme ordinaire (24 f.) est חַי, de la racine géminée *ḥaįaį* (comp. le parfait statif תַּם) ([1]).

Sur le meteg de יִהְיֶה, וַיְהִי etc. cf. § 14 c 4.

t **Verbe** שׁחה: forme hitpa^clel הִשְׁתַּחֲוָה *se courber, se prosterner, adorer*

La racine est primitivement שׁחו, donc ל״ו (cf. § a). La conjugaison est *hitpa^clel* (§ 59 b) avec répétition de la 3e radicale. La forme exprime l'action intensive réfléchie *se courber, se prosterner.*

Au parfait la forme primitive est *hištaḥu̯au̯*. La finale est devenue *aį*, d'où ה ָ, comme **galau̯* est devenu **galaį* > גָּלָה. Le futur **įištaḥu̯au̯* est devenu **įištaḥu̯aį* > יִשְׁתַּחֲוֶה (3e pl. יִשְׁתַּחֲווּ). La forme apocopée est **įišta'ḥu̯*; puis le *u̯* consonne devient la voyelle (brève § 28 e) *u*: וַיִּשְׁתַּחוּ.

Remarque. Dans 2 R 5, 18 הִשְׁתַּחֲוָיָתִי l'inf. a été vocalisé à l'araméenne (fautivement, du reste, car avec les suffixes on emploie l'inf. en *ūt*, cf. STRACK, *Gramm. d. Biblisch-Aram.*[5], § 8 n; DALMAN, *Gramm. d. Jüdisch-Palästinischen Aram.*[2], 279). Un scribe ayant écrit par mégarde י, ce groupe fut vocalisé mécaniquement à l'araméenne. Il faut lire (à la 3e p.) הִשְׁתַּחֲוֹתוֹ ([2]).

([1]) En syriaque plusieurs formes du verbe *ḥ^eįå* ܚܝܐ proviennent d'une racine géminée, p. ex. fut. *neḥḥe* ܢܚܐ, 'afel *'aḥḥī* ܐܚܝ.

([2]) Autre infinitif araméen § 80 n.

§ 80. Verbes ע״ו.

(Paradigme 13: קוּם *se lever*).

Les verbes communément appelés ע״ו (*ʿayin-waw*) sont des verbes a
avec deux consonnes radicales, entre lesquelles, dans l'état normal de la racine, il y a une voyelle longue *ū*, p. ex. *qūm* « se lever » (1). La racine de ces verbes ne se présente pas dans un état unique, mais dans un triple état, et cela, semble-t-il, dès l'origine (2). L'élément intermédiaire entre les deux consonnes peut être *ū, u, u̯*.

Dans l'état *normal* de la racine, l'élément intermédiaire est la voyelle longue *ū*: **i̯aqūm* > יָקוּם (indicatif).

Dans l'état *réduit*, l'élément intermédiaire est la voyelle brève *u*: **i̯aqum* > יָקֹם (jussif).

Dans un 3e état, qu'on peut appeler *consonantique*, l'élément intermédiaire est la consonne *u̯*, p. ex. קָוַם (§ *h*). En hébreu, l'état consonantique est rare dans le verbe; mais il est fréquent dans le nom, p. ex. עִוֵּר *aveugle*, מָוֶת *mort*, יוֹם (pour **i̯au̯m*) *jour* (§ *s*).

L'état avec *ū* doit être considéré comme l'état *normal*. En effet il se trouve, au futur, dans la forme de l'indicatif, qui est le futur normal, p. ex. יָקוּם. On peut remarquer que **i̯aqūm* a à peu près la même mesure que le futur du verbe régulier **i̯aqtul*: *ū* a une quantité à peu près équivalente à la consonne *t* + *u*. L'état avec *ū* apparaît aussi comme état normal du fait que la langue tend à maintenir *ū* dans la mesure du possible, même au prix d'une voyelle adventice de liaison, p. ex. dans תְּקוּמֶ֫ינָה (§ *b*).

Qal. L'explication des formes se fait dans cet ordre: futur, im- b
pératif, infinitif, adjectif verbal, parfait.

Futur. Il y a une forme active et une forme stative, avec distinction des deux voyelles (cf. § 41 *e*).

Le futur actif est **i̯aqūm* > יָקוּם, avec l'*ū* de l'état normal.

---

(1) Cf. Nöldeke, *Syrische Grammatik*2, § 177. Opposer les verbes avec 2e radicale *u̯* consonantique, comme רָוַח *é. large;* גָּוַע *mourir;* צוה, צִוָּה *ordonner;* קוה, קִוָּה *attendre;* רָוָה *abreuver*, רִוָּה, הִרְוָה, dans lesquels le ו est traité comme une consonne forte.

(2) Comparer le cas analogue des verbes ע״ע § 82 *a*.

Le futur statif est **ịibāš*. La seconde voyelle *a* des verbes statifs est longue, comme la voyelle *ū* des actifs. La forme est devenue normalement יֵבוֹשׁ avec *ō* long (venant de *ā*) ([1]).

Le jussif a primitivement la voyelle brève *u* (état réduit), par ex. **ịaqum*, devenu normalement יָקֹם avec *o* moyen. Au futur inverti cet *o* devient *o* bref en position posttonique, p. ex. וַיָּקָם; mais à la pause la voyelle *o* se maintient: וַיָּקֹם*.

Au plur. fém. on a générall[t] תְּקוּמֶינָה. Pour conserver l'*ū* de l'état normal dans cette forme à afformante consonantique, la langue a eu recours à une voyelle de liaison *ẹ́*, laquelle provient des verbes ל״ה (§ 79 *c*). Autrement, en cette position (syll. fermée tonique), on doit avoir la voyelle moyenne *o*: תָּקֹמְנָה. Dans cette forme l'état normal est sacrifié; on a l'état réduit. Cette forme se trouve quelquefois, par ex. Ez 16, 55: deux fois תָּשֹׁבְןָ 3e pl. (sans ה, § 44 *d*), puis la forme normale תְּשׁוּבֶינָה 2e pl. (cf. § *i*).

c **Impératif**: קוּם. La forme primitive est **qum* avec voyelle brève (en ar. *qum* قُمْ; comp. impér. hifil הָקֵם); on attendrait donc קֹם* (cf. pl. f. קֹמְנָה). En fait l'*u* est allongé, p.-ê. à l'analogie des formes קוּמִי, קוּמוּ où l'*u*, en syllabe ouverte, est normalement long.

L'inf. cst. est ordinairement קוּם ([2]) avec la voyelle du futur.

L'inf. absolu est קוֹם avec *ō* à l'analogie de קָטוֹל.

d **L'adjectif verbal** est קָם; il s'emploie en fonction de **participe**. Dans les verbes statifs, les adjectifs verbaux **mit*, **buš* devenus מֵת, בּוֹשׁ (écrit avec ו) ont été créés à l'analogie des adjectifs verbaux *qatil, qatul*, en prenant la voyelle caractéristique *i, u*. A l'analogie de **mit*, **buš*, on a créé dans les verbes d'action une forme **qam* > קָם, répondant à l'adjectif *qatal*, (p. ex. חָכָם *sage*). Cette forme a supplanté le véritable participe du sémitique, conservé p. ex. en arabe, en ara-

---

([1]) יֵבוֹשׁ *il aura honte* est le seul exemple sûr de futur statif: וַיֵּאָר 2 S 2, 32 est plutôt un qal qu'un nifal; יָבֹא est un futur actif (§ *r*).

([2]) C'est d'après l'infinitif construit qu'on a coutume de désigner les verbes ע״ו et ע״י, p. ex. verbe קוּם, verbe דִּין. Cet usage est fâcheux, car l'infinitif (qui du reste est aussi nominal que verbal) ne présente pas toujours l'élément caractéristique de la racine. Ainsi le verbe de la racine שׂים a l'inf. שׂוּם (§ 81 *b*). Il conviendrait de désigner ces verbes par l'impératif, par ex. verbe קוּם. verbe שִׂים.

méen (1). La voyelle ָ est moyenne comme les voyelles ֵ, ֶ des formes symétriques (2); elles se maintiennent cependant au pl. cst.: מֵתֵי, קָמֵי.

Le participe passif est קוּם avec *ū* à l'analogie de קָטוּל. Il est très rare (p. ex. מוּל *circoncis*), la plupart des verbes ע״ו (et ע״י) ayant un sens intransitif.

Parfait. Les parfaits statifs מֵת, בֹּשׁ (écrit sans ו) sont les adjectifs verbaux מֵת, בּוֹשׁ « conjugués », comme dans le verbe régulier. De même le parfait קָם est l'adjectif verbal קָם « conjugué ». Comme l'adjectif verbal קָם, le parfait קָם est secondaire. Ici encore la voyelle ָ est moyenne. Avec un *ā* long on aurait קוֹם*, forme qui a prob^t existé, car elle est contenue dans le nifal נָקוֹם. Si le ָ était long on aurait dans la flexion, p. ex. קָמוֹתָ* avec une voyelle de liaison, comme au nifal et au hifil. Or on a קַמְתָּ avec voyelle brève, comme on a מַתָּה de מֵת. *e*

Nifal: Parfait נָקוֹם. La préformante primitive **na* se maintient en syllabe ouverte (§ 51 *d*). L'élément קוֹם (de **qām*), qu'on a dans ar. *'inqām(a)* اِنْقَامَ, est probablement l'ancienne forme du parfait qal. *f*

Le **futur** יִקּוֹם semble être formé d'après le parfait, à l'analogie du qal des verbes פ״ן p. ex. נָפַל, יִפֹּל, le parfait נָקוֹם ressemblant à un qal de פ״ן (3).

Hifil: Au **futur** la forme primitive est **iaqīm* > יָקִים. L'*ī* long a passé dans le verbe fort: יַקְטִיל (§ 54 *a*). Au **jussif**, **iaqim*, avec *i* bref, devient יָקֵם; futur inverti וַיָּקֶם. De même à l'impératif on a הָקֵם (opp. קוּם avec voyelle longue § *c*). *g*

Parfait הֵקִים. L'*ī* provient du futur (de même dans le verbe fort). La voyelle ֵ (moyenne) est à l'analogie de הֵיטִיב où elle est longue (§ 76 *c*) (4).

De même le **participe** מֵקִים est à l'analogie de מֵיטִיב (cf. § 50 *f*).

Le **hofal** הוּקַם a *ū* long à l'analogie de הוּשַׁב (§ 75 *a*).

---

(1) P.-ê. a-t-on un ancien participe dans בּוֹסִים Zach 10,5 avec *ǫ* venant de *ā*.

(2) Comp. § 28 *e* 2.

(3) Même explication pour les verbes ע״ע, § 82 *c*.

(4) Dans le verbe טוב le hifil הֵטִיב est semblable à הֵיטִיב hifil de יטב, sauf pour la quantité de la voyelle *ẹ* (cf. § 76 *c*).

h A la conjugaison **intensive** on a *u̯* consonantique dans עִוֵּד *enlacer* Ps 119, 61 ; ailleurs on a *i̯* au lieu de *u̯* comme en araméen. Les exemples, assez rares et postérieurs, semblent empruntés à l'araméen : קִיֵּם *établir, statuer* (aram. קַיֵּם) Esth 9, 21 etc., Ruth 4, 7 ; Ps 119, 28, 106 ; חִיֵּב *rendre débiteur* Dn 1, 10 ([1]).

Mais la forme usuelle de l'intensif est *pōʿel*, ici proprem[t] *pōlel* (§ 59 *a*), p. ex. קוֹמֵם *relever ;* מוֹתֵת *donner le coup de mort, achever (un mourant)*; רוֹמֵם *élever*. Passif: רוֹמַם *ê. élevé*. Réfléchi : הִתְבּשֵׁשׁ *avoir honte,* הִתְעוֹרֵר *s'exciter.*

i **Voyelle de liaison.** Au futur hifil, comme au futur qal (§ *b*), on a au pl. fém. la voyelle de liaison *ē*, afin de pouvoir conserver l'*ī* long caractéristique de la forme : תְּקִימֶ֫ינָה. Autrement, en cette position (syllabe fermée tonique), on doit avoir la voyelle *e* : תָּקֵ֫מְנָה. forme qu'on a dans Job 20, 10 תְּשֵׁ֫בְנָה.

Au parfait, dans les conjugaisons nifal et hifil, afin de pouvoir conserver la voyelle longue dans les formes à afformante consonantique on a également une voyelle de liaison, qui est ici *ō*. Comme l'*ē* du futur, cet *ō* provient des verbes ל״ה, à savoir de l'ancien parfait des verbes à 3[e] radicale ו, comme *גְּלוֹ֫תִי (§ 79 *a*): p. ex. הֲקִימוֹ֫תִי, נְקוּמוֹתֶם. Au hifil, la voyelle longue est parfois sacrifiée et la forme devient p. ex. הֲקִמֹ֫תִי (comp. הִקְטַ֫לְתִּי): הֵנַ֫פְתָּ Ex 20, 25 (mais הֲנִיפוֹ֫תִי Job 31, 21) (cf. § *m*).

Comparer la voyelle de liaison dans les verbes ע״ע § 82 *f*.

j **Ton.** D'une façon générale la syllabe radicale, à cause de son importance, a le ton, p. ex. יָקֻ֫ומוּ, תָּקֹ֫ומִי. Au parfait on a קָ֫מָה (tandis qu'au partic. fém. on a קָמָ֫ה) et général[t] קָ֫מוּ (opp. גָּלוּ֫). On a quelquefois קָמ֫וּ, p. ex. Is 28, 7 פָּק֫וּ (après des formes du type גָּל֫וּ); spécialement devant une gutturale ע ou א, p. ex. Ps 131, 1 (hiatus § 33). Au parfait inverti on peut avoir וְקָמָ֫ה, וְקָמ֫וּ.

Au parfait inverti on a régulièrement וְקַמְתָּ֫, וְקַמְתִּ֫י, וַהֲקִימוֹתִ֫י. L'impér. ק֫וּמָה devient קוּמָ֫ה devant gutturale (§ 33).

k **Remarques de détail sur diverses conjugaisons.**

Qal. Au lieu de קָם on a, rar[t], la **graphie** קָאם, p. ex. participe

---

([1]) Plusieurs exemples dans Ben Sira : 8, 6 ; 30, 12, 23 ; cf. Smend, *Die Weisheit des Jesus Sirach* (1906), p. XLIV.

(adj. verbal) לָאט *caché* Jug 4, 21; רָאשׁ *pauvre* 2 S 12, 1, 4. Cet א du participe est p.-ê. dû à l'araméen; mais dans le parfait קָאם Os 10, 14 (§ 7 *b*) il est inexplicable. — Dans שָׁאטִים Ez 28, 24, 26, שָׁאטוֹת 16, 57 les vocalisateurs ont sans doute vu des participes de שׁוּט *mépriser ;* mais il faut prob[t] vocaliser שֹׁאֲטִים de שׁאט *attaquer, harceler.*

Au **futur** on a la voyelle *ō* pour *ū* dans la forme isolée יָדוֹן Gn 6, 3 †. Dans le verbe חוּס *être ému, avoir compassion,* on n'a la voyelle *ū* que dans Jér 21, 7 לֹא־יָחוּס et Is 13, 18 לֹא־תָחוּס עֵינָם (tous deux au sens indicatif). Partout ailleurs on trouve לֹא תָחוֹס, soit dans une défense (où p.-ê. le sens a pu suggérer la voyelle *o* du jussif): Dt 7, 16; 13, 9; 19, 13, 21; 25, 12, soit même avec un sens purement indicatif Ez 5, 11; 7, 4, 9; 8, 18; 9, 10 † (1).

Le jussif יָקֻם Gn 27, 31, au lieu de יָקֹם, est étrange ou fautif; de même תָּמֻשׁ Jug 6, 18; יָסֻר Pr 9, 4, 16. (Comp. וָאָקֻם § 47 *d*).

Le ָ bref atone du futur inverti devient ַ devant gutturale et ר, p. ex. וַיָּנַח, וַיָּנַע (2); וַיָּסַר *et il se retira* (forme identique à celle du hifil § *n*); וַיָּצַר *et il assiégea* (cf § 23 *b*). Mais on a וַיָּגָר de I גּוּר *demeurer à l'étranger* et de II גּוּר *redouter*. On trouve 4 fois וַיָּעַף (mais partout dans un contexte suspect) Jug 4, 21; 1 S 14, 28, 31; 2 S 21, 15; on admet généralement que la forme visée est וַיִּעַף pour וַיִּיעַף *et il fut épuisé* (autre explication dans König, *Wörterbuch,* s. v. עיף).

A la 1[e] p. la forme ordinaire est וָאָקֻם, sans mater lectionis (§ 47 *d*).

A l'**impératif** on trouve *ō* pour *ū* dans דּוֹשִׁי Mi 4, 13 (pourquoi?).

A l'**inf. cst.** on a quelquefois *ō* pour *ū*: בְּמוֹט Ps 38, 17; 46, 3 (en liaison); בְּנוֹחַ Nb 11, 25; Jos 3, 13 (en liaison), mais לָנוּחַ 2 S 21, 10; בְּנוֹעַ Is 7, 2 (en liaison) mais לָנוּעַ (toujours, 4 f.); לָעוֹז Is 30, 2 (p.-ê. assonance avec מָעוֹז); וּבְרוֹמָם Ez 10, 17 (p.-ê. pour euphonie); שֹׁב Jos 2, 16 (en liaison).

Par contre, l'inf. cst. en *ō* est normal dans le verbe statif (dont le futur est en *ō* venant de *ā*): טוֹב: בּוֹשׁ (§ *q*).

---

(1) A côté de חוּס il a peut-être existé une racine חסס répondant à l'arabe *ḥassa* حَسَّ *sentir,* etc., dont le futur serait יָחֹס*. Ce futur a pu supplanter parfois le futur יָחוּס de חוּס. On a יָחֹס dans Ps 72 13 *il aura compassion* (la vocalisation avec *o* est probablement due à l'écriture défective).

(2) Opp. אַל־יָנַע 2 R 23, 18 (§ 47 *a* N).

l **Nifal: Parfait.** L'*ō* de נָקוֹם devient *ū* quand il est privé du ton principal ou secondaire; on a נָקֹ֫מָה, נְקַמּוֹתֶם, mais נְקוּמוֹתִ֫י (§ 29 *b*) p. ex. נְסוּגֹ֫תִי *j'ai reculé* Is 50, 5.

Le participe נָבוֹךְ* a le pluriel נְבֻכִים Ex 14, 3 †.

m **Hifil: Parfait.** L'*ī* long tend à s'abréger en *ę* (moyen), en position antéprétonique, à savoir: à la 2ᵉ p. pl., avec certains suffixes, dans le parfait inverti; mais il n'y a pas de loi stricte.

A la 2ᵉ p. pl. m., on trouve 5 formes avec *ī* et 2 formes avec *ę*, p. ex. הֲפִיצוֹתֶם (2 f.), הֲשֵׁבוֹתֶם (2 f.); הֲקֵמֹ֫תוֹ Ps 89, 44; וַהֲקֵמֹ֫תָ Ex 26, 30; Dt 27, 2 †, mais toujours (22 f.) וַהֲקִימוֹתִ֫י; וַהֲשֵׁבֹ֫תָ Dt 4. 39; 30, 1 † mais toujours (10 f.) וַהֲשִׁיבֹ֫תִי; וַהֲרֵמֹ֫תָ Nb 31, 28 † mais toujours (4 f.) וַהֲפִיצוֹתִ֫י. On remarquera la différence de traitement entre la 1ᵉ et la 2ᵉ p. (cas d'asymétrie).

Voyelle du ה. En position antéprétonique le ָ, ne se maintient pas; il s'abrège parfois en ֲ, par ex. הֲשִׁיבוּ 1 R 13, 20, 23, 26 †; הֲשִׁיבֹ֫תָ Ps 85, 4; mais le plus souvent on a ֵ, p. ex. הֵרִימֹ֫תִי, הֵרִימֹ֫תָ, הֲקִימֹ֫תִי. A la 3ᵉ place avant le ton on a toujours ֲ, par exemple וַהֲשֵׁבֹ֫תָ (cf. *supra*).

Devant gutturale le ֵ s'allonge en ֶ (comparer les formes comme הַאֵלֵךְ *irai-je?* avec le הֲ interrogatif, § 102 *n*). Les seuls exemples sont הַעִידֹ֫תִי *j'ai adjuré* Dt 4, 26; 8, 19; 30, 19; Jér 11, 7; 42, 19; הַעִירֹ֫תִי *j'ai suscité* Is 41, 25; הַעִירֹ֫תִהוּ 45, 13 (Cf. même phénomène dans les verbes ע״ע, § 82 *n*).

Formes **sans voyelle de liaison** (cf. § *i*). Sans voyelle de liaison, la forme est normalement הֲקַ֫מְתִּי avec ַ, p. ex. וְהֵטַלְתִּ֫י Jér 16, 13; הֲכַ֫נּוּ 2 Ch 29, 19 (ici par haplologie pour הֲכִינֹ֫נוּ 1 Ch 29, 16), הֵמַ֫תָּה (haplologie pour הֲמִיתוֹתָה*, cf. Brockelmann 1, 265). L'*ą* peut s'affaiblir en *i* en perdant le ton (§ 29 *g*), p. ex. הֲמִתֶּם, וַהֲמִתִּ֫יהָ etc., mais וְהֵמַתִּי, וְהֵמַ֫תָּה (1).

n **Futur.** Le ָ bref du futur inverti וַ֫יָּקָם devient ַ devant gutturale et ר, p. ex. וַ֫יָּרַח, וַ֫יָּסַר *et il retira, éloigna*, forme identique à celle du qal § *k* (cf. 23 *b*); après gutturale: וַ֫יָּעַד.

(1) הֵסַ֫תָּה *elle a excité* 1 R 21, 25 est vocalisé par méprise en 2ᵉ p.; vocaliser הֵסַ֫תָּה. Cette faute peut s'expliquer par la tendance des Naqdanim à donner aux groupes consonantiques la vocalisation la plus obvie.

Avec אַל le ton remonte, p. ex. אַל־תָּשֶׁב 1 R 2, 20 (§ 47 *a* N).

A la 1e p. la forme ordinaire est וָאָקָם, sans mater lectionis (§ 47 *d*); on trouve aussi, par exemple וָאָשִׁיב Néh 2, 20, et plus rarement, p. ex. וָאָשֵׁב Jos 14, 7.

A l'infinitif cst., on a la forme araméenne הֲקָמָה (cf. Dn 5, 20 הֲזָדָה *s'enorgueillir*) dans הֲנָפָה Is 30, 28 (cf. § 88 L *b*) ([1]).

Comme inf. abs. on trouve הָכֵין Ez 7, 14 (si texte correct).

Contamination des ע״ו par les ע״ע. Ces deux classes de verbes ont, à l'état normal de la racine, quelque chose de commun, à savoir la longueur d'un élément. Dans les ע״ו il y a voyelle longue, dans les ע״ע il y a consonne longue (généralement la 2e, parfois la 1e dans les formes aramaïsantes § 82 *h*). Les formes à l'état réduit sont souvent semblables : p. ex. qal : fut. jussif יָקֹם et fut. יָסֹב; hifil : f. jussif יָקֵם et fut. יָסֵב; hofal הוּקַם et הוּסַב. A cause de ces multiples ressemblances, les deux classes de verbes se contaminent mutuellement. Exemples de contamination de verbes ע״ו par les ע״ע : בַּז Zach 4, 10 (pour בָּז); נָקֹטּוּ Ez 6, 9 (pour נָקֹטוּ) ([2]); toutes les formes du nifal de רום semblent venir d'une racine רמם, p. ex. יֵרֹמּוּ Ez 10, 17. (Pour la contamination des ע״ע par les ע״ו cf. § 82 *o*). *o*

Formes avec 1e radicale redoublée. C'est probablement à l'influence des formes aramaïsantes des ע״ע qu'est due l'existence de nombreuses formes de ע״ו avec 1e radicale redoublée, bien qu'on trouve ce redoublement dans les ע״ו même à certains temps (nifal parf., partic. ; hifil parf., impér.) où il n'existe pas dans les ע״ע. On peut donc ici aussi appeler ces formes *aramaïsantes*, bien qu'elles ne le soient qu'indirectement. *p*

Le groupe le plus important de ces formes à 1e rad. redoublée se trouve au **hifil** du verbe נוּחַ *se reposer*. Dans ce verbe il existe deux hifil, qui ont des sens différents. Le 1e hifil, régulier, הֵנִיחַ signifie : 1) *déposer qc.* ; 2) *procurer du repos à* (לְ). Le 2d hifil, avec redoublement, הִנִּיחַ signifie : 1) *mettre, placer* (comme נָתַן, dont il a

---

([1]) Autre infinitif araméen § 79 *t*.

([2]) Job 10, 1 נָקְטָה a l'apparence d'un qal de פ״ן lequel serait formé sur un nifal de ע״ו (נָקֹט*, נָקֹטָּה*) qui aurait supplanté le nifal normal נָקוֹט de קוט *avoir horreur*. Un qal נְקַט a pu réellement exister ; comp. aram. juif קְנַט *avoir du dégoût*, akkad. *naḳâtu* « *avoir horreur* » (cf. Fried. Delitzsch *in h. l.*).

la plupart des sens); 2) *laisser là*; 3) *laisser qn tranquille, le laisser faire*. Formes du 2ᵈ hifil: parf. הִנִּיחַ; f. יַנִּיחַ, וַיַּנַּח; impér. הַנַּח, הַנִּיחוּ; inf. הַנִּיחַ; part. מַנִּיחַ (avec 1ᵉ voyelle du futur; opp. מֵנִיחַ). Au part. il n'y a pas de voyelle de liaison, p. ex. הִנַּחְתִּי (opp. הֲנִיחוֹתִי). Hofal: מֻנָּח, הֻנַּח.

Le verbe סוּת (ou סִית?) a au hifil des formes avec redoublement à côté des formes normales: הֵסִית ou הִסִּית *inciter, exciter*; יָסִית ou יַסִּית; מַסִּית.

Le verbe סוּג au hifil n'a que des formes avec redoublement: יַסִּיג *reculer qc.*, מַסִּיג; hofal הֻסַּג.

Dans ces deux derniers verbes la sifflante a pu favoriser l'allongement comme dans les verbes פ״יצ (§ 77 *a*) p. ex. הִצִּיג, יַצִּיג. Dans הִנִּיחַ la différenciation de la forme est p.-ê. due à la différence du sens. Au futur יַנִּיחַ la forme a pu être favorisée par l'analogue יִתֵּן *il mettra, placera*.

Au **nifal** on trouve la forme נִקּוֹם (pour נָקוֹם) avec le redoublement (qui provient p.-ê. du futur יִקּוֹם) dans נִמּוֹל *il fut circoncis*; cp. נֵעוֹר Zach 2, 17 *s'éveiller* (avec 1ᵉ gutturale). Ce type de nifal s'est développé en néo-hébreu, p. ex. נִדּוֹן *il fut jugé*.

q **Verbes statifs.** Comme verbe statif en — on a seulement le verbe מוּת *mourir*, qui du reste n'a la forme stative qu'à l'adjectif verbal et au parfait מֵת. Au futur on a la forme des verbes d'action (cf. § 41 *b*) יָמוּת, d'où impér. et inf. cst. מוּת. Sur הֵמַתָּה etc., cf. § *l*.

Comme verbes statifs en — on a:

Inf. בּוֹשׁ *avoir honte*, pf. בֹּשׁ (pour *buš*), adjectif verbal בּוֹשׁ, f. יֵבוֹשׁ (pour *jibāš*). A côté du hifil régulier הֵבִישׁ *causer de la honte* il existe un hifil métaplastique הוֹבִישׁ *avoir honte* (comme le qal) semblable au hifil הוֹבִישׁ *il dessécha* de יָבֵשׁ § 76 *d*.

Inf. אוֹר* *ê. lumineux, briller*, pf. אוֹר; f. יֵאוֹר (qal plutôt que nifal); adjectif verbal אוֹר.

Inf. טוֹב *ê. bon*, pf. טוֹב (et seulᵗ 3ᵉ pl. טֹבוּ) Le futur יִיטַב appartient à la racine apparentée יטב (§ 76 *d*).

r **Verbe irrégulier** **בָּא, בּוֹא** *entrer, venir*. C'est un verbe d'action, car: 1) le parfait est בָּא. avec la voyelle des verbes d'action; s'il était statif on aurait בֵּא* (comp. מָלֵא) ou בֹּא*; 2) le futur est יָבֹא (15 f. יָבוֹא), avec 1ᵉ voyelle *a* des verbes d'action § 41 *e*; la forme

stative serait יִבֹא* (comp. יֵבוֹשׁ pour *ịibāš*) ; 3) en arabe le verbe *bā'a* بَاءَ a le futur en *u* des verbes d'action, et cela malgré la gutturale qui suit. Donc dans יָבֹא le ָ ne vient pas de l'*a* primitif des verbes statifs, mais de l'*u* des verbes d'action qui, pour une raison particulière, ne s'est pas ici allongé en *ū* (1). Impér. et inf. cst. ont également ֹ : בֹּא , בּוֹא .

Pour les formes du parfait inverti cf. § 43 *b*, du futur inverti § 47 *b*.

Voyelle de liaison. Au futur qal on a, très rarement, תְּבוֹאֶינָה ; la forme ordinaire est תָּבֹאנָה. Au futur hifil on trouve seult תְּבִיאֶינָה. Au parfait hifil les formes avec voyelle de liaison sont beaucoup moins nombreuses que les autres, par ex. הֲבִיאוֹתֶם 1 fois, הֲבֵאתֶם 10 f. ; les formes הֲבִיאוֹתִי, הֲבִיאוֹת ne se trouvent que devant suffixes.

Voyelle du ה (cf. § *m*). En position antéprétonique le ֵ se maintient dans les formes sans suffixe, p. ex. וְהֵבֵאתָ ; dans les formes avec suffixe, à la 3e p. sg. il s'abrège en ֱ , p. ex. הֱבִיאַנִי ; partout ailleurs en ֲ , p. ex. הֲבִיאֹתָנוּ, הֲבֵאתָנוּ.

Sur les formes anormales de l'impératif הָבִיא et du futur inverti וַיָּבִיא cf. § 78 *i*.

On trouve l'inf. לָבִיא avec syncope du ה (cf. § 54 *b*) dans Jér 39, 7 ; 2 Ch 31, 10.

Comparaison avec les formes nominales (cf. §§ *a-b*).

Formes avec ו : עִוֵּר *aveugle*, מָוֶת *mort*, יוֹם (pour **ịaụm*) *jour* ; מָנוֹחַ et מְנוּחָה (§ 29 *b*) *repos* ; תְּעוּדָה *attestation* (de הֵעִיד *attester*).

Formes sans ו. Comme קָם : זָר *étranger*, זָרָה *prostituée*, עָב (2) *nuage*.

Comme מֵת : גֵּר *étranger, immigré*, כֵּן (adj.) *droit*, נֵר *lampe*, עֵד *témoin*, f. עֵדָה *témoin, témoignage* (3).

Mots du type *qūl* § 88 B *f* : טוּב *le bien*, צוּר *rocher*.

---

(1) Voir le détail dans *Biblica*, 1, 357-9.

(2) Etat cst. עָב plutôt que עַב (cf. König, 2, p. 75) Pas d'autre exemple du type קָם à l'état cst.

(3) Opp. עֵדָה *rendez-vous, assemblée* de יָעַד § 75 *m*, 97 E *b*.

§ 81. Verbes ע״י

(Paradigme 14 : דִּין *juger*).

a Ce qui a été dit pour l'explication des verbes ע״ו vaut pour les ע״י, verbes avec deux consonnes radicales, entre lesquelles, dans l'état normal de la racine, il y a une voyelle longue *ī*, p. ex. *dīn* « juger » ([1]). Les verbes ע״י sont beaucoup moins nombreux que les verbes ע״ו ; on en énumère une quinzaine En réalité il y en a plus que ne l'admettent généralement les lexicographes, qui ont une tendance à donner comme ע״ו des racines pour lesquelles il y a doute ou même ignorance complète, faute d'indices suffisants. Les indices suffisants manquent pour déterminer la racine de p. ex. אָץ *presser*, הֵמִיר *échanger*, הֵנִיף *agiter*, הֵסִית *inciter*, הֵרִיעַ *crier*. D'après l'analogie de l'arabe la rac. de כָּל *mesurer* serait plutôt כִּיל. Mais la comparaison des langues n'est pas toujours concluante ; ainsi, pour *ê. étroit* l'hébreu צוק et le syr. ܥܩܐ ont *u̯*, tandis que l'arabe *ḍāq* ضَاق a *i̯*. Dans certains cas la racine ע״ו et la racine ע״י semblent avoir coexisté, p. ex. דוש et דיש *fouler*, רוח et ריח *souffler* ([2]). C'est surtout dans les formes proprement verbales du futur et de l'impératif qu'apparaît la racine. Ainsi il faut statuer les racines שים ([3]), לין, שיש malgré l'infinitif anormal en *ū* (§ *b*) שׂוּם *mettre*, לוּן *passer la nuit*, שׂוּשׂ *se réjouir* (cf. § 80 *c* N), ou malgré quelque forme isolée et p.-ê. fautive. Il faut très probablement statuer la racine ריק *ê. vide*, ריש *ê. indigent*, זיד *ê. orgueilleux* (cf. adj. זֵידוֹן = *zai̯d+ōn*).

b **Qal**: **Futur** : יָדִין avec l'état normal **dīn* ; jussif יָדֵן avec l'état réduit **din*. Ces formes sont semblables au hifil soit des ע״י, soit des ע״ו.

L'impératif דִּין a, anormal[1], la voy. longue (comme קוּם § 80 *c*).

L'infinitif cst. a généralement la voyelle du futur, p. ex. דִּין, שִׁית *placer*. Dans 3 verbes l'inf. est en *ū* ([4]) : שׂוּם *mettre* (35 f.) ; לוּן

([1]) Opposer les verbes avec *i̯* consonantique איב (pf. אָיַבְתִּי Ex 23, 22 ; part. אֹיֵב *ennemi*) ; עָיֵף* (?) *ê. fatigué* ; הָיָה et חָיָה § 79 *s*.

([2]) Du reste les deux consonnes vocaliques *u̯* et *i̯* étant analogues, le passage de l'une à l'autre est facile : ainsi à l'intensif des ע״ו, au lieu du type קוֹמֵם on a plutôt קִיֵּם (§ 80 *h*).

([3]) En syriaque, ce verbe a la 2e radicale *i̯* : pf. ܣܳܡ, f. ܢܣܺܝܡ.

([4]) Probablement sous l'influence de quelque forme nominale en *ū* ; cf. *Biblica*, 1, 370

passer la nuit (6 f.; 1 f. לִין dans Gn 24, 23 לָלִין לָנוּ, p.-ê. pour éviter une seconde suite vocalique *å-u*); שׂוּשׂ *se réjouir* (1 f.).

Le **participe passif** est très rare: שִׂים (1), שׂוּם (? cf. 2 S 13, 32).

L'**adjectif verbal**, avec valeur de **participe**, est comme dans les verbes ע״ו, p. ex. דָּן (comme קָם); sur le type מֵת on trouve לֵן *passant la nuit*, Néh 13, 21 (comp. les adj. זֵד *orgueilleux*, לֵץ *insolent*).

Le parfait normal דָּן est formé de l'adjectif verbal, comme dans les ע״ו (§ 80 *e*).

Le **nifal** est comme dans les ע״ו (§ 80 *f*), p. ex. נָדוֹן, נָבוֹן. c

Le **hifil** est comme dans les ע״ו (§ 80 *g*), p. ex. הֵבִין.

Remarque. Dans ces verbes le hifil est parfois secondaire ou apparent (**pseudo-hifil** § 54 *f*), p. ex. הֵקִיא *vomir* (avec le sens du qal). Le futur qal, p. ex. יָקִיא, ayant l'apparence d'un hifil, de ce futur considéré comme un hifil on a formé secondairement un parfait הֵקִיא. Autres exemples probables: הֵקִיץ (§ 76 *d*), הֵשִׂים, הֵרִיב.

Verbe irrégulier בִּין. Pour le sens *comprendre* la forme ordinaire et ancienne est הֵבִין; donc le futur יָבִין est un hifil. Cette forme יָבִין ayant l'apparence d'un qal, d'après ce futur on a créé secondairement un parfait בָּן *comprendre* (dont les exemples sont très rares). Outre ce parfait qal il y en a un autre encore plus secondaire בִּין (seulement 2 fois: Dn 9, 2; 10, 1). C'est une forme hybride créée d'après le parf. הֵבִין, et fléchie comme lui: Dn 9, 2 בִּינֹתִי (cf. Job 33, 13 רִיבוֹתָ). d

Le hifil הֵבִין, outre le sens *comprendre* (originairement *faire une distinction, distinguer*) a le sens *faire comprendre*. La création des parfaits secondaires בָּן, בִּין est p.-ê. due au désir de distinguer les deux sens, en réservant à הֵבִין le sens *faire comprendre* (2).

Les formes בּוֹנֵן, הִתְבּוֹנֵן sont comme dans les ע״ו § 80 *h*.

Remarques sur quelques formes. (La plupart des particularités ou anomalies se trouvent aussi dans les ע״ו). e

Parfait. Dans Zach 5, 4 לָנֶה pour לָנָה il a nesīgah; le ָ s'est abrégé en ֶ (comp. לָמֶּה à côté de לָמָה § 37 *d*).

Futur. Jussif: p. ex. וַיָּשֶׂם, mais וַתָּשַׁר devant ר, Jug. 5, 1; avec אַל: אַל־תָּשֶׁת Ex 23, 1; אַל־תָּשֶׂם 1 S 9, 20 (§ 47 *a* N).

---

(1) שִׂים comme infinitif passif, § 58 *c*. — (2) Cf. *Biblica*, 1, p. 356-7.

Inf. absolu. Au lieu de la forme propre en *ō*, p. ex. רֹב Jug 11, 25. on a l'infinitif cst. en fonction d'inf. abs. רִיב יָרִיב Jér 50, 34; בִּין תָּבִין Pr 23, 1 pour l'assonance (comp. § 51 *b* et cf. § 123 *q*).

f **Comparaison avec les formes nominales.**

Formes avec י : דִּין *jugement*, רִיב *dispute, procès*, שִׁיר *cantique*; בִּינָה *intelligence*, § 88 B *e*.

Formes sans י : שָׁר *chantre*; זֵד *orgueilleux*, לֵץ *insolent*; מָדוֹן *querelle* (rac. דין); שָׂשׂוֹן *joie* (*sas* + afformante **ān*; cette forme imite *qatalān* comme les adjectifs verbaux קָם, דָּן imitent *qatal*); de même זָדוֹן *orgueil*, לָצוֹן *insolence* (cf. § 88 M *b*).

§ 82. Verbes ע״ע.

(Paradigme 15: סָבַב *entourer*).

a Les verbes ע״ע (1) ou verbes **géminés** sont des verbes avec deux consonnes radicales, dont la seconde, dans l'état normal de la racine (p. ex. à l'impér. pl. סֹבּוּ), est longue. (Comparer la définition analogue des verbes ע״ו § 80 *a* et ע״י § 81 *a*). La racine de ces verbes ne se présente pas dans un état unique, mais dans un triple état, et cela, semble-t-il, dès l'origine (2). La 2e consonne de la racine peut être longue, brève, répétée.

Dans l'état *normal* de la racine, la 2e consonne est longue: *s-bb*; dans l'état *réduit* elle est brève: *s-b*; dans un 3e état, qu'on peut appeler *dissocié* (3), elle est répétée: *s-b-b*.

L'état du type *s-bb*, avec 2e consonne longue, doit être considéré comme l'état *normal*. En effet cette consonne longue est caractéristique de cette classe de verbes, comme p. ex. la 2e consonne longue est caractéristique de la forme intensive קַטֵּל. L'état du type *s-bb* apparaît aussi comme normal du fait que la langue tend à le maintenir dans

---

(1) Le symbole ע״ע veut dire que la 2e radicale est répétée, § 40 *c*.

(2) Comparer le cas analogue des verbes ע״ו § 80 *a*.

(3) *Dissocié*: ce terme métaphorique indique que la consonne longue normale *bb* semble *dissociée* en deux éléments séparés *b-b*. On pourrait dire aussi, mais moins clairement: état *dilaté* ou *étendu*. Rapprocher la dissociation d'une consonne longue en araméen, p. ex. **yidda'* > יִנְדַּע *il saura*.

la mesure du possible, même au prix d'une voyelle adventice de liaison, p. ex. dans תְּסֻבֶּינָה, סַבּוֹת (§ f).

L'état *normal* se trouve généralement toutes les fois qu'il est phonétiquement possible, à savoir quand une voyelle suit, p. ex. dans impér. סֹבּוּ, futur. יָסֹבּוּ; pf. statif 3ᵉ p. f. et pl. תַּמָּה, תַּמּוּ. Exception: au pf. actif, 3ᵉ p. f. et pl. on a l'état dissocié סָבְבָה ([1]), סָבְבוּ, probᵗ pour distinguer des verbes statifs. A la 3ᵉ p. sg. m. on a l'état dissocié סָבַב dans les actifs, mais l'état réduit תַּם (de **tamima* devenu **tamma;* cf. § 88 B g N) dans les statifs.

L'état *réduit* se trouve quand une voyelle ne suit pas, p. ex. יָסֹב, סֹב. La consonne, bien qu'actuellement brève, a une certaine tendance à la longueur (redoublement).

L'état *dissocié* ne se trouve guère que par raison de nécessité ou d'utilité. Ainsi la répétition de la consonne est nécessaire pour former les participes סֹבֵב, סָבוּב, l'inf. abs. סָבוֹב; elle est utile pour distinguer le parfait actif סָבַב du pf. statif תַּם. Autrement, l'état dissocié est assez rare (§ k).

Qal: **Parfait**. Généralement les verbes d'action ont l'état dissocié b סָבַב (de **sabab*[*a*]) et les verbes statifs l'état réduit תַּם (de **tamim*[*a*]); exceptions § k.

Futur. La distinction des verbes actifs et des verbes statifs apparaît non seulement dans la 2ᵉ voyelle mais encore dans la 1ᵉ (cf. § 41 e): יָסֹב ([2]), יֵקַל ([3]). (Cf. יָרֹעַ *il brisera* et יֵרַע *il sera mauvais*).

Avec le waw inversif on a וַיָּסָב, mais וַיֵּקַל (milera'; comp. וַיִּירַשׁ), וַיֵּצֶר *et il fut étroit*. En pause וַיָּסֹב.

L'**impératif** סֹב a la voyelle du futur.

L'**inf. cst.** a généralement l'état réduit סֹב, parfois l'état dissocié סְבֹב (§ k). La voyelle *o*, comme dans les autres classes de verbes (§ 49 c), a envahi les verbes statifs, p. ex. תֹּם, חֹם, רֹב (cf. § l).

L'**inf. abs.** a l'état dissocié סָבוֹב; de même les **participes** סֹבֵב, סָבוּב.

([1]) Le ֲ, au lieu du ְ, à cause de la répétition de la consonne, § 9 *d*.

([2]) Un exemple probable de futur actif à 2ᵉ voyelle *i* est יָגֵן *il couvrira* (cf. § 41 *a*). D'après Barth, il y en aurait d'autres, p. ex. יָגֵל.

([3]) Avec le redoublement araméisant **yiqal* devient יִקַּל, p. ex. יִדַּל.

L'adj. verbal se trouve dans רַב 1 S 14, 19; 2 S 15, 12; חַת* ou חַת* 1 S 2, 4; Jér 46, 5.

c **Nifal: Parfait** נָסַב. La préformante primitive **na* se maintient en syllabe ouverte (§ 51 *a*). Le futur יִסַּב semble être formé d'après le parfait, à l'analogie du qal des verbes פ״ן (p. ex. נָגַשׁ*, יִגַּשׁ), le parfait נָסַב étant semblable à un qal de פ״ן ([1]). A cause de cette similitude, la langue a été jusqu'à créer des parfaits nifal comme נָמֵס *se fondre*, qui ont l'apparence d'un qal statif de פ״ן; d'où fut. יִמַּס (semblable à יִגַּשׁ) avec la voyelle *a* du statif ([2]); cf. § *m*. Le futur en *ọ* יִסֹּב serait, ou pourrait être, aussi nifal, d'après certains grammairiens; cf. § *h* et *m* N. Au participe on a naturellement la même forme נָמֵס, נָקֵל (f. נְקַלָּה).

Inf. cst. הִסֵּב, הִמֵּס (— à l'analogie de הִקָּטֵל).

d **Hifil: Futur** יָסֵב, avec la voyelle primitive *i* (bref) devenu — Avec waw inversif וַיָּסֶב.

Parfait. Le — du futur a passé au parfait הֵסֵב: הֵחֵל *il a commencé*, הֵפֵר *il a rompu* (en pause הֵפַר § 32 *c*). Mais on a général‘ — dans les verbes statifs: הֵדַק ([3]). הֵמַר, הֵצַר, הֵקַל, הֵרַע ([4]).

La voyelle — du ה est probablement à l'analogie הֵקִים, lequel est lui-même à l'analogie de הֵיטִיב (où le *ẹ*, de *ai*, est long, § 80 *g*). La formation de הֵקִים serait donc symétrique à celle du **participe** מֵסֵב (avec 1° voyelle — malgré le futur יָסֵב, § 50 *f*) qui est à l'analogie de מֵקִים, lequel est lui-même à l'analogie de מֵיטִיב ([5]).

---

(1) Même explication pour les verbes ע״ו, § 80 *f*.

(2) Les formes יִסֹּב, יִסַּב peuvent être aussi des futurs qal aramaïsants (§ *h*); c'est d'après le sens qu'on peut juger si telle forme est un qal ou un nifal.

(3) A côté du verbe statif: pf. דַּק, fut. non attesté יֵדַק*, il y a un verbe actif: pf. non attesté דָּקַק*, fut. יָדֹק.

(4) La présence de cet *a* au hifil des verbes statifs peut s'expliquer ainsi. Pour l'adjectif (servant aussi d'adjectif verbal) on a דַּק, מַר, etc. Cette même forme est également celle du parfait statif. Enfin au futur statif, on a encore la voyelle *a*. p. ex. יֵקַל. L'*a* du hifil serait dû à l'analogie de ces formes en *a*. Ainsi, on aura dit הֵמַר *il a rendu amer* à l'analogie de מַר *amer, il est amer*, et de יֵמַר *il sera amer* (cf. *Biblica*, 1, p. 354). Dans certains cas l'*a* a pu être favorisé par la consonne suivante.

(5) On dit généralement que le הֵ est à l'analogie du הִ de הִקְטִיל. Mais alors au nifal on devrait avoir נִסַּב* à l'analogie de נִקְטַל.

A l'impératif, à l'inf. cst. et à l'inf. abs. on a הָסֵב.

Remarque. On voit que dans les verbes ע״ע, à cause de la tendance de la consonne finale au redoublement, on n'a jamais la voyelle longue *ī*.

Le **hofal** הוּסַב a *ū* long à l'analogie de הוּשַׁב (§ 75 *a*).

e A la conjugaison intensive, on a, soit la forme *qiṭṭel* סִבֵּב, soit la forme *pōʿel*, ici proprement *pōʿeʿ*: סוֹבֵב (§ 59 *a*). Passif: סוֹבַב. Réfléchi: הִסְתּוֹבֵב.

f **Voyelle de liaison.** Aux futurs et aux parfaits, afin de conserver l'état normal de la racine dans les formes à afformante consonantique, on a une voyelle de liaison (de même dans les ע״ו § 80 *b, i*).

Au futur on a la voyelle *ę*, laquelle provient des verbes ל״ה (§ 79 *c*): תְּסֻבֶּינָה, תְּסִבֶּינָה.

Au parfait on a la voyelle *ǫ*, qui provient des anciens verbes ל״ו (cf. § 79 *a*), p. ex. סַבּוֹתָ.

Parfois l'état normal de la racine est sacrifié, et il n'y a pas de voyelle de liaison; cf. § *j*.

g **Ton.** Dans les formes avec voyelle de liaison, cette voyelle a le ton, p. ex. סַבּוֹתָ, sauf, bien entendu, avec affixe lourd, p. ex. סַבּוֹתֶם. Au parfait inverti on a ordinairement וְסַבּוֹתָ, וְסַבּוֹתִי.

Autrement, en pénultième, la syllabe aiguë a généralement le ton, p. ex.: fut. יָסֹבּוּ; pf. קַלָּה, קַלּוּ (mais souvent קַלּוּ). Au parfait inverti le ton peut descendre, p. ex. וְרַבָּה.

A l'impératif, au lieu des formes normales telles que סֹבִּי, סֹבּוּ on a parfois des formes milera' (sans raison apparente), et avec voyelle ◌ָ au lieu du ◌ֹ normal, p. ex. toujours רָנּוּ (3 f.), 3 f. רָנִּי mais 2 f. רֹנִּי.

Remarque. La voyelle tonique, *ę, ǫ* de la syllabe aiguë devient normalement *i, u* en perdant le ton: יָסֹבּוּ, תְּסֻבֶּינָה; יָסֹבּוּ, תְּסִבֶּינָה.

h **Formes aramaïsantes.** Outre les formes proprement hébraïques où la 2e consonne radicale est longue (redoublée), il existe d'autres formes, appelées *aramaïsantes*, dans lesquelles la 1e consonne est redoublée. Dans les formes aramaïsantes, le redoublement de la 2e consonne est tantôt conservé, tantôt supprimé. Ces formes sont dites *aramaïsantes* parce qu'elles sont normales en araméen, p. ex. en araméen biblique תַּדִּק *elle brisera menu* Dn 2, 40 (Hafel du verbe דקק), en syriaque *nebbǫz* ܢܒܘܙ *il pillera* (verbe *bzz*). En hébreu ces

formes sont probablement dues à l'influence de l'araméen ; dans certains cas elles ont pu être favorisées par l'analogie des verbes פ״ן. Les formes aramaïsantes se trouvent aux futurs qal, hifil, hofal; p. ex. qal יִסֹּב (1), יִסְּבוּ; hifil יַסֵּב, יַסֵּבוּ, יַסִּבּוּ.

Exemples (2). Dans le verbe statif תַּם *ê. parfait, achevé, fini, consumé* il y a un futur en *a* יִתַּם, et un futur en *o* יִתֹּם qui semblent bien synonymes. Le verbe étant statif, le futur en *a* est normal. Dans ce verbe on a partout le redoublement aramaïsant (sauf Ps 19, 14, forme douteuse). A la 3e pl. on a 5 fois יִתַּמּוּ avec le 2d redoublement, 1 fois seulement יִתְּמוּ.

Le verbe סָבַב présente des difficultés spéciales. Le qal סָבַב a un sens actif transitif *entourer, faire le tour,* et un sens réfléchi *se tourner, se retourner, se détourner,* d'où simplement *passer à, aller, venir.* Il semble dès lors qu'un nifal est inutile; de fait, le nifal est assez rare et semble secondaire. Dans tous les exemples du nifal on pourrait avoir le qal, et même on l'attendrait dans les cas où le sens est *entourer* Gn 19, 4 ; Jug 19, 22 (opp. 20, 5 יָּסֹבּוּ); Jos 7, 9. Le futur יִסַּב *se retourner, se détourner* (employé seulement dans Ez, qui emploie aussi le pf. נָסַב) est un nifal. Le futur fréquent יִסֹּב, qui s'emploie seulement au sens réfléchi, est originairement un qal (évident dans 1 S 22, 18, après סֹב). Comme le futur יָסֹב s'emploie seulement au sens actif transitif (sauf Jér 41, 14, où fautif), le futur יִסֹּב aura pu facilement, à une certaine époque, être senti comme un nifal et amener la création d'un parfait correspondant נָסַב; comp., dans un contexte semblable, יִסֹּב Nb 36, 7 et נָסַב Jér 6, 12.

Le verbe statif שַׁם* (fém. שָׁמֵמָה) *ê. stupéfié, épouvanté* (homme), *ê. désolé* (terre etc.) a un futur normal יֵשַׁם*, qui est rare (Gn 47, 19 ; Ez 12, 19 ; 19, 7 ; cf. 6, 6). Le futur יִשֹּׁם est un qal ; c'est p.-ê. d'après ce futur considéré comme un nifal qu'on a créé le parfait nifal נָשַׁם* (sans futur) qui a le sens du qal.

---

(1) Les futurs qal aramaïsants des types יִסֹּב, יִסַּב sont semblables au nifal, § *c.* De plus, ces formes sont semblables au qal des פ״ן : יִפֹּל, יִגַּשׁ.

(2) Tous les exemples sont réunis dans KAUTZSCH, *Die sogenannten aramaisierenden Formen der Verba* ע״ע *im Hebräischen,* dans les *Orientalische Studien* TH. NÖLDEKE *gewidmet* (1906), t. 2, pp. 771-780). KAUTZSCH a atténué les conclusions de cette étude dans la dernière (28e) édition de sa Grammaire, § 67 *g*.

Autres futurs qal en *o*: יִדֹּם *se taire* (mais יִדַּם *ê. anéanti* est un nifal); יִקֹּב *maudire,* יִקֹּד *s'incliner.*

Autres futurs qal en *a*: יֵדַל *ê. faible;* probablement יִשַּׁח *se courber.*

Exemples de **hifil** (et **hofal**): Futur: A côté de l'usuel יָחֵל *commencer* on a יַחֵל *violer* Nb 30, 3, אַחֵל *je profanerai* Ez 39, 7 (mais p.-ê. lire le piel יְחַלֵּל); — יַכַּת* *écraser* Dt 1, 44; Nb 14, 45; hofal (ou passif du qal) יֻכַּת Is 24, 12 etc.; — יַסֵּב forme fréquente, p. ex. Ex 13, 18; — hofal (ou passif du qal) יֻסַּךְ *ê. couvert.* i

En dehors du futur qal et hifil on trouve quelques formes aramaïsantes, p. ex. **parfait nifal** נִחַל* *ê. profané* Ez 7, 24; 22, 16; 25, 3; נִחַר *ê. brûlé* Ps 69, 4; 102, 4.

Formes **sans voyelle de liaison** (cf. § *f*). Parfois il n'y a pas de voyelle de liaison; l'état normal de la racine, qui était maintenu grâce à la voyelle de liaison, devient **état réduit**. Exemples: Qal: תַּמְנוּ (pour תַּמּוֹנוּ) Nb 17, 28; Jér 44, 18 (forme semblable à קַמְנוּ); Hifil: הֵתַלְתָּ Jug 16, 10 (pour הֲתִלּוֹתָ); וְהֵפַרְתָּ 2 S 15, 34. — On a encore l'**état réduit** dans d'autres cas, p. ex. Qal: נָבֹזָה 1 S 14, 36 (pour נָבֹזָּה); נָבְלָה Gn 11, 7 (pour נָבֹלָּה); יָזְמוּ 11, 6 (pour יָזֹמּוּ). Nifal: נָסַבָּה Ez 41, 7 (pour נָסֹבָּה). j

Etat dissocié et état non-dissocié (¹). k

A l'**inf. cst.** (§ *b*), à côté de la forme normale סֹב (comp. futur יָסֹב) on a parfois, surtout avec לְ, l'état dissocié סְבֹב (comme קְטֹל), p. ex: 1 f. סֹב Dt 2, 3, 1 f. לִסְבֹב Nb 21, 4; לִשְׁדוֹד Jér 47, 4; בִּגְזֹז 1 S 25, 2, לִגְזֹז Gn 31, 19, mais לָגֹז 38, 13; toujours (Is 10, 6; Ez 38, 12, 13) לִשְׁלֹל שָׁלָל, mais (ibid.) וְלָבֹז בַּז (assonance).

Au **parfait qal** des verbes d'**action** on a généralement l'état dissocié: סָבַב, סָבְבָה, סָבְבוּ. Avec les suffixes on préfère parfois l'état normal, plus court, p. ex. סַבּוּנִי (4 f.; סְבָבוּנִי 8 f.). A côté du régulier בַּזּוֹנוּ Dt 3, 7 on a l'état dissocié בָּזַזְנוּ 2, 35.

Au parfait qal des verbes d'**état** on a généralement les types קַל, קַלָּה, קַלּוּ; mais il y a des exceptions, p. ex. דָּלְלוּ Is 19, 6 à côté de דַּלּוּ 38, 14; Job 28, 4. Dans le verbe statif שַׁם* on a toujours שָׁמֵמוּ, שָׁמְמוּ.

Le futur qal statif avec l'état dissocié יֶחֱנַן Am 5, 15 *il traitera*

(¹) Comp. en fr. *j'acquerrai* et anciennement *j'acquérerai* (Corneille).

gracieusement est pour יְחַן* ou יָחֵן*. C'est la seule forme stative de ce verbe, lequel signifie originairement *ê. gracieux*. Le sens fréquent *traiter qn gracieusement* a amené la transitivité (cf. Brockelmann 2, 286) et les formes de verbe d'action חָנַן, יָחֹן.

Au **hifil** on trouve avec l'état dissocié: inf. הַשְׁמֵם Mich 6, 13; partic. מַשְׁמִים Ez 3, 15; toutes les formes du verbe רנן, p. ex. הַרְנִינוּ, אַרְנִין *faire résonner*.

l **Remarques de détail sur diverses conjugaisons.**

Qal: Parfaits en *o*: זֹרוּ Is 1, 6 *ils ont été pressés* est un passif du qal; probablement aussi רֹמּוּ Job 24, 24 *ils ont été élevés* (s'oppose au passif הֻמְּכוּ); mais רֹבּוּ Gn 49, 23 *ils ont tiré* (?) est difficile à expliquer (le sens actif interdit de penser à une forme stative).

Futurs en *ū* (par contamination des verbes ע״ו), p. ex. יָרוּן Pr 29, 6.

De même on trouve comme **inf. cst.** en *ū*: בּוּר Eccl 9, 1; בְּחֻקוֹ Pr 8, 27. L'inf. cst. en *a*, qui a été supplanté par l'inf. en *o* dans les **verbes** statifs (§ *b*), se trouve, chose étrange, dans quelques verbes **d'action** (p.-ê. fautivement): לְבָרָם Eccl 3, 18 *pour les éprouver* (opp. בּוּר 9, 1); לְרַד Is 45, 1 *pour fouler aux pieds*; כְּשַׁךְ Jér 5, 26 *comme se courber*.

L'**impératif** גַּל Ps 119, 22 (à côté de גֹּל) est p.-ê. abrégé de גֹּל* (cf. § *b* N, d'après Barth).

Dans Nb 22, 11, 17, au lieu de קָבָּה־לִּי* on a (sans doute pour éviter deux redoublements) קָבָה־לִּי *qoḇå-llī* (¹). En syllabe ouverte, l'*o* bref devient moyen, comme dans p. ex. קָדָשִׁים § 28 *e*. De même dans 22, 6; 23, 7 on a אָרָה־לִּי *'orå-llī* pour *'ur(r)å-llī*. Dans Nb 23, 13 קָבְנוֹ pour *quḇnō*, il y a un נ épenthétique (comp. יֶשְׁנוֹ § 102 *k*).

m **Nifal.** Comme il a été dit § *c*, la langue, considérant le parfait nifal נָסַב comme un qal de פ״ן, a créé, par analogie, des parfaits statifs en *e*, par exemple נָמֵס *se fondre*, f. יִמַּס. On trouve encore נָקֵל (4 fois; plutôt comme adjectif verbal que comme parfait), à côté de נָקַל. On a un parfait statif נָגֵל* *ê. roulé* dans Is 34, 4 נָגֹלּוּ, car le futur est en *a*: יִגַּל Am 5, 24. Par contre, il y a des parfaits en *o* auxquels correspondent des futurs en *ō*, donc sur le type נָקוֹם, יִקּוֹם (contami-

(¹) Le second qameṣ ayant aussi la couleur *o* (§ 18 *i*) la forme sonne *qoḇo-lli* dans la prononciation de Tibériade.

nation des ע״ו), p. ex. נָבֹוז Am 3, 11 (fut. תִּבּוֹז Is 24, 3 avec ו); נָרֹץ Eccl 12, 6 (fut. תֵּרוֹץ Ez 29, 7 pour *tirrọ̄ṣ*). De plus, d'après les futurs תִּבּוֹק Is 24, 3, יֵרוֹעַ Pr 11, 15; 13, 20, on peut restituer les parfaits correspondants נָבֹק*, נָרֹעַ* (1).

Dans תֵּחֵל Lév 21, 9 *elle se profane,* on aurait un cas unique de futur nifal avec 2e voyelle *ẹ*. Cet *ẹ* (si authentique) serait à l'analogie du *ẹ* de יִקָּטֵל (comme le *ẹ* de l'inf. cst., הֵחֵל, הִמֵּס est à l'analogie de הִקָּטֵל); mais l'*ẹ* est ici très suspect, car ailleurs on a la voyelle *a*: וָאֵחַל Ez 22, 26; יֵחָל Is 48, 11.

On trouve un futur avec l'état dissocié dans Job 11, 12 יִלָּבֵב.

Hifil. Il y a quelques formes avec *ī* (contamination des ע״ו): *n*
הֵפִיר Ez 17, 19; Ps 33, 10 (cf. 89, 34): הֵשִׁיר Os 8, 4; — יַשִּׁים Jér 49, 20 (avec redoublement aramaïsant).

Voyelle du ה. En position antéprétonique le ◌ֵ ne se maintient pas; il devient ordinairement ◌ֲ: הֲסִבּוֹתָ. Devant gutturale le ◌ֲ s'allonge en ◌ָ; les seuls exemples sont הָחִלֹּתָ, הָחִלֹּתִי *commencer* Dt 2, 31; 3, 24; 1 S 22, 15; Esth 6, 13 (comp. inf. הָחִלָּם Gn 11, 6) et הָחִתֹּתָ Is 9, 3. (Cp. même phénomène dans les verbes ע״ו, § 80 *m*, p. ex. הָעִידֹתִי. Comme devant ce ע il n'y a très probablement pas redoublement virtuel, il n'y en a pas non plus, probablement, devant ח).

Contamination des ע״ע par les ע״ו. De même que dans les verbes *o*
ע״ו il y a de nombreuses formes contaminées par les ע״ע (§ 80 *o*), il y a aussi beaucoup de formes ע״ע contaminées par les ע״ו. Plusieurs ont été citées aux §§ *l, m, n*; on en trouvera beaucoup d'autres dans le dictionnaire ou la Concordance. Le verbe *murmurer,* vocalisé par les Naqdanim comme si la racine était לון; est probablement à l'origine un ע״ע, à savoir לנן (cf. dérivé תְּלֻנּוֹת *murmures*), entièrement contaminé par les ע״ו (2): Nif. נָלוֹן*, תִּלּוֹנוּ; hif. הֲלִינֹתֶם, תַּלִּינוּ, וַיָּלֶן. A côté de משׁשׁ *palper,* qui semble la racine primitive, il existe probablement en hébreu (et en araméen) une racine secondaire מושׁ attestée par quelques formes Gn 27, 21; Jug 16, 26; Ps 115, 7.

Comparaison avec les formes nominales (cf. § *a*). *p*

En dehors des participes סֹבֵב, סָבוּב et de l'inf. abs. סָבוֹב, l'état

---

(1) D'après tout ceci il semble douteux qu'il y ait des futurs nifal ע״ע avec *ọ* moyen.

(2) Cf. *Biblica,* 1, p. 361.

dissocié est assez rare dans les formes nominales, p. ex. שָׁמֵם *désolé*, הֲרָרִים* poét., à côté de הָרִים *montagnes*; au lieu de עַמִּים *peuples* on a, très rarement, עֲמָמִים (comp. aram. bibl. עַמְמַיָּא).

L'état normal et l'état réduit existent dans les mêmes conditions que dans le verbe: Forme *qatl*: עַם *peuple* (et עָם) עַמִּי; *qitl*: חֵן *grâce* חִנִּי; *qutl*: חֹק *droit* חֻקִּי. — Forme *qatl* avec ר: שַׂר *prince*, pluriel שָׂרִים, שָׂרֵי (pour *śarrē*; le ָ, en cette position se maintient. Comp. קָם, קָמִים, קָמֵי (§ 80 *d*), et opposer, p. ex. שָׁנָה *année*, pl. שָׁנִים, שְׁנֵי). — Forme *taqtîlah*: תְּחִלָּה *commencement* (se rapporte au hifil הֵחֵל *commencer*); forme *maqtal*: מָסָךְ *couverture, protection*, מַשָּׁק action de *pénétrer ?* (avec redoublement araméisant).

§ 83. Comparaison des diverses classes de verbes.

(Paradigme 16).

a Nous groupons ici quelques observations synthétiques sur les diverses classes de verbes, qui pourront aider à la détermination de la racine. L'étudiant pourra facilement en ajouter d'autres.

b **Préformante en syllabe ouverte**:

1) Dans les ע״ו, p. ex. qal יָקוּם, יָבוֹשׁ; nif. נָקוֹם; hif. הֵקִים, יָקִים; hof. הוּקַם.
2) Dans les ע״ע, p. ex. qal יָסֹב, יֵקַל; nif. נָסַב; hif. הֵסֵב, יָסֵב; hof. הוּסַב.
3) Dans les פ״י, p. ex. qal יֵשֵׁב, יִירַשׁ; nif. נוֹשַׁב; hif. הוֹשִׁיב, יוֹשִׁיב; hof. הוּשַׁב.
hif. הֵיטִיב; יֵיטִיב

c **Consonne redoublée après préformante**:

1) Au nifal (futur etc.) de tous les verbes (sauf les verbes à 1e gutturale), p. ex. יִקָּטֵל, יִקּוֹם, יִסַּב.
2) Régulièrement dans les verbes פ״ן, p. ex. fut. יִגַּשׁ, יַגִּישׁ.
3) Dans les verbes פ״צ, p. ex. יַצִּיעַ.
4) Dans les formes araméisantes des ע״ע, p. ex. fut. יִסֹּב, יִדַּל; יִסַּב.
5) Dans les formes araméisantes des ע״ו, p. ex. הֵנִּיחַ, יַנִּיחַ § 80 *p*.

d **Dernière voyelle ֵ au futur**:

1) Généralement aux piel et hitpael: יְקַטֵּל, יִתְקַטֵּל.
2) Au nifal: יִקָּטֵל.
3) Au qal des verbes actifs פ״י: יֵשֵׁב.
de quelques autres verbes, p. ex. יִתֵּן
des verbes פ״א en pause ([1]): יֹאכֵל, יֹאבֵד, תֹּאמֵר.

([1]) Mais ici l'*ẹ* est d'origine secondaire, § 73 *e*.

4) Au hifil jussif en général, p. ex. יַקְטֵל, יָקֵם.

5) Au hifil indicatif des verbes ע״ע: יָסֵב, יָסֵב.

Première voyelle ֵ au futur :

1) Au qal des verbes actifs פ״ו: יֵשֵׁב.

des verbes statifs ע״ע: יֵקַל.

2) Au hifil des verbes פ״י: יֵיטִיב.

§ 84. Parenté des verbes faibles entre eux.

Les verbes faibles étant caractérisés par le fait qu'à côté d'éléments forts ils contiennent un élément faible, il est arrivé souvent que, pour exprimer une même idée, on a associé aux mêmes éléments forts un élément faible variable. Ainsi pour *tendre un piège* la base stable קש a été employée avec un 1[er] élément faible י ou נ, d'où יָקשׁ et נָקַשׁ. De même pour *disjoindre* on a נקע et יקע. Quand il s'agit de verbes dont il se trouve peu de formes dans la Bible, il est parfois difficile de dire s'il y a vraiment deux racines apparentées ou bien si certaines formes ne sont pas dues à une simple contamination ; tel est le cas notamment pour certains verbes ע״ו et ע״ע. Un accident phonétique survenu à une forme peut causer un métaplasme ([1]). Une forme isolée n'autorise pas à admettre une véritable racine ; ainsi de l'hitpael הִתְיַצֵּב (§ 77 *b*) on ne peut pas conclure à l'existence, en hébreu, d'une racine יצב à côté de נצב, ni du futur יֵלֵךְ à l'existence d'une racine ילך à côté de הָלַךְ (§ 75 *g*). *a*

Exemples d'une base employée avec divers élements faibles : *écraser* : דכך, דוך, דכא ; *ê. nombreux* : רבב et רבה ; *ê. coi* : דום, דמם, דמה ; *mépriser* : בוז et בזה ; *rencontrer* : קרא et קרה. *b*

Autres exemples dans le cas des verbes défectifs § 85.

§ 85. Verbes défectifs.

Parfois, pour exprimer la même idée verbale, la langue emprunte une partie des formes (conjugaisons, temps) à une racine, et le reste *a*

([1]) C'est ainsi qu'en arabe de Syrie *waqada* وَقَدَ *allumer* devient *qād*, f. *yaqīd*, par l'impératif *qid* قِدْ prononcé *qīd* (cf. Landberg, *Proverbes de Sayda*, p. 290).

à une autre racine. Chacun des deux verbes est dit *défectif*. Voici les verbes défectifs les plus usuels :

avoir honte : בּוֹשׁ* § 80 *q* et יבשׁ § 76 *d*.

être bon : טוֹב § 80 *q* et יטב § 76 *d*.

s'éveiller : יקץ § 76 *d* et קִיץ.

redouter : יָגֹר § 75 *i* et גּוּר (cf. § 41 *f* N).

boire : שָׁתָה ; *faire boire, abreuver* הִשְׁקָה (une parenté éloignée entre les deux racines est douteuse).

b D'autres verbes sont défectifs quant aux conjugaisons, certains temps étant empruntés à une conjugaison, le reste à une autre :

יָסַף *ajouter* est quasi défectif, § 75 *f* : Pf. (qal) יָסַף ; f. (hif.) יוֹסִיף.

יצת *s'allumer* : Pf. (nif.) נִצַּת , f. (qal) יִצַּת (§ 77 *b*).

כשׁל *chanceler* : Pf. (qal) כָּשַׁל (rarement נִכְשַׁל) ; f. (nif.) יִכָּשֵׁל, partic. (nif.) נִכְשָׁל.

נגשׁ *s'approcher* : Pf. (nif.) נִגַּשׁ ; f. (qal) יִגַּשׁ, impér. (qal) גַּשׁ (§ 72 *g*).

נחה *conduire* : Pf. (qal) נָחָה ; f. (hif.) יַנְחֶה.

נתך *se répandre* : Pf. (nif.) נִתַּךְ ; f. (qal) יִתַּךְ.

פוץ *se disperser* : Pf. (nif.) נָפוֹץ ; f. (qal) יָפוּץ.

On remarquera que dans plusieurs cas (יצת, נגשׁ, נתך) on a le nifal au parfait et le qal au futur, et que les deux formes se ressemblent ([1]).

c Pour le *participium tantum*, au qal, cf. § 50 *d*.

CHAPITRE III : NOM.

§ 86. Généralités.

Le *nom*, en grammaire hébraïque et sémitique, comprend non seulement le substantif, mais encore l'adjectif ([2]). L'adjectif, en effet, dans sa formation et dans sa flexion, ne diffère pas du substantif ([3]). Le nom, en hébreu, ayant perdu les voyelles finales qui indiquaient

([1]) Cf. MAYER LAMBERT, *Revue des Etudes juives*, 41, p. 212. Il y a aussi une certaine ressemblance dans le cas de נָפוֹץ, יָפוּץ ; יָגֹר, יָגוּר § *a*.

([2]) Au sens large, le nom comprend encore les noms verbaux, à savoir les infinitifs et les participes.

([3]) Mais les adjectifs n'ont pas toutes les formes des substantifs (cf. § 87 *c*).

les *cas* (nominatif, accusatif, génitif § 93 *b*), il n'y a pas proprement de déclinaison. Les relations logiques exprimées par le nominatif, l'accusatif et le génitif apparaissent par la position du nom dans la phrase. Pour le génitif cependant, souvent le premier nom, qui *régit* le second, a une forme spéciale, appelée *état construit,* par opposition à la forme ordinaire, nommée *état absolu* (§ 92 *a*). Les modifications dans la vocalisation du nom à l'état construit et celles qui proviennent de l'allongement du mot par les finales du pluriel, du duel, du féminin, et par les suffixes, sont dues au déplacement du ton. Tous ces changements dans la vocalisation constituent la *flexion* du nom § 95 *a*. Cette flexion, très délicate, moins régulière que celle du verbe, demande, pour être comprise, outre la connaissance des lois phonétiques, celle des formes nominales primitives des différents noms hébreux.

§ 87. **Formation nominale.**

Les noms sont ou *primitifs*, comme אָב *père,* אֵם *mère,* רֹאשׁ *tête,* a
רֶגֶל *pied*, ou *dérivés.* Les noms dérivent ou d'un autre nom, par ex. pl. מַרְגְּלוֹת *lieu des pieds* (de רֶגֶל), שֹׁעֵר *portier* (de שַׁעַר *porte*) ou d'un verbe. Ces derniers sont très nombreux, mais il est gratuit de supposer que tous les noms proviennent d'un verbe. Beaucoup de verbes, au contraire, proviennent d'un nom (verbes *dénominatifs*). Pour beaucoup de racines il est impossible de voir qui, du verbe ou du nom, a la priorité.

Certaines formes nominales se rattachent à certaines formes verbales, p. ex. גִּדּוּף *insulte* se rattache au piel גִּדֵּף *insulter*, תְּהִלָּה *louange* au piel הִלֵּל *louer.* Par contre, les tentatives faites pour ramener la plus grande partie des formes nominales aux temps du verbe (parfait et impératif d'après DE LAGARDE [1]), parfait et futur d'après BARTH) [2]), ne sont pas concluantes.

Tandis que les formes verbales (*conjugaisons* § 40 *a*) sont peu b
nombreuses, les formes nominales sont multiples et variées. Alors que chaque forme verbale n'exprime guère qu'une idée (p. ex. le piel :

---

(1) *Übersicht über die im Aramäischen, Arabischen und Hebräischen übliche Bildung der Nomina* (1891).

(2) *Die Nominalbildung in den semitischen Sprachen* (1891).

l'idée *intensive* et ses variétés § 52 *d*), beaucoup de formes nominales ne sont pas affectées à une idée unique. Cependant d'une façon générale, on peut dire que l'hébreu (comme les autres langues sémitiques) tend à couler dans le même moule morphologique les noms désignant des choses analogues. Ainsi on donne volontiers la forme קִטֵּל aux adjectifs désignant un défaut du corps ou de l'esprit, p. ex. עִוֵּר *aveugle* (§ 88 H *b*), la forme קַטָּל aux *nomina opificum*, p. ex. דַּיָּן *juge* (§ 88 H *a*), la forme קָטֵל aux noms de membres, p. ex. כָּתֵף *épaule* (§ 88 D *b*), la forme קָטִיל aux noms d'opérations agricoles, p. ex. קָצִיר *moisson* (§ 88 E *b*).

Les noms concrets ne sont employés que dans certaines formes; de même les noms abstraits.

Les **adjectifs** ne sont employés que dans certaines formes. D'une façon générale, les formes (primitives) avec une seule voyelle et celles à préformantes ne sont pas employées en hébreu pour les adjectifs. On trouve employées pour les adjectifs les formes simples avec deux voyelles brèves primitives קָטָל, קָטֵל, קָטֹל, avec 1[e] voy. brève et 2[e] longue קָטוֹל, קָטִיל, קָטוּל; les formes avec redoublement de la 2[e] consonne קַטָּל, קִטֵּל, קַטִּיל, קַטּוּל; la forme avec afformante ִי, et quelques formes plus rares, comme קְטַלְטַל.

Les **noms composés** sont fréquents comme noms propres, p. ex. גַּבְרִיאֵל = *homme de Dieu* (§ 93 *m*); très rares, au contraire, comme noms communs : בְּלִיַּעַל *vaurien, misérable*, composé de la négation בְּלִי et d'un élément dont le sens est discuté; p.-ê. צַלְמָוֶת interprété צֵל מָוֶת déjà par LXX σκιὰ θανάτου (mais la vocalisation est suspecte; on a proposé de lire צַלְמוּת ou צַלְמוּת qui signifierait *ténèbres*).

§ 88. Formes nominales.

Ce paragraphe, à cause de sa longueur, est subdivisé en plusieurs autres, marqués des majuscules A, B, C, etc. ainsi qu'il suit :

§ 88 A) Formes avec une seule consonne; B) avec deux consonnes; C–G) avec trois consonnes; H–I) avec trois consonnes dont la 2[e] redoublée; J) avec consonne répétée; K) avec quatre consonnes; L) avec préformante; M) avec afformante. Dans les listes qui suivent, on a cherché à donner un choix des formes les plus sûres. On trouvera des listes relativement complètes

dans BAUER et LEANDER(¹), souvent avec les raisons qui justifient l'attribution de tel nom à telle forme. BROCKELMANN donne les formes hébraïques dans le cadre de la formation nominale de toutes les langues sémitiques, ce qui aide grandement à les comprendre. Malgré toutes les études faites jusqu'ici, l'état primitif d'un grand nombre de noms reste plus ou moins douteux.

§ 88 A. FORMES AVEC UNE SEULE CONSONNE.

Les formes avec une seule consonne (du moins en apparence) sont très rares : אִי, pluriel אִיִּים I *île*, II *chacal* ; צִי I pl. צִיִּים et צִים *navire* ; *צִי II pl. צִיִּים *certain animal du désert*.

§ 88 B. FORMES AVEC DEUX CONSONNES.

Qal. Avec **voyelle brève** primitive *a* devenue normalement *ā* moyen (²) : יָד *main* § 96 E *a*, דָּם *sang* § 96 E *a*, שַׁד *sein*, וָו *crochet* § 26 *f*, דָּג *poisson*, תָּו *signe*. Noms de parenté § 98 *b* : אָב *père*, אָח *frère*, חָם *beau-père*. *a*

Avec finale féminine : שָׁנָה *année*, שָׂפָה *lèvre*, אָמָה *servante* § 98 *d* ; דֶּלֶת *porte*, קֶשֶׁת *arc*. Rapprocher les infinitifs aphérétiques comme גֶּשֶׁת § 72 *c* (de נגשׁ), דַּעַת § 75 *g* (de ידע).

Qil (Flexion § 96 E *b*). Avec voyelle brève primitive *i* devenue normalement *ẹ* : עֵץ *bois*, אֵל *dieu* ; בֵּן *fils* § 98 *c*, שֵׁם *nom*. שֵׁת *base*. *b*

Avec finale féminine : מֵאָה *centaine, cent*, פֵּאָה *côté*. Rapprocher les subst. aphérétiques des verbes פ״י tels que לֵדָה *enfantement* (aussi infinitif) énumérés § 75 *m*, et les inf. du type לֶדֶת, שֶׁבֶת § 75 *a*.

Qul. Avec voyelle brève primitive *u* devenue normalement *ọ* : p.-ê. תֹּר *tourterelle* (le ו serait abusif). *c*

Qāl. Avec **voyelle longue** primitive *ā* devenue normal[t] *ō* (³) : דּוֹד *bien-aimé*, חוֹף *rivage*, טוֹב *bon* (probablement). *d*

(¹) § 61 (pp. 448-506). Cette partie de la grammaire de BAUER et LEANDER est excellente ; nous en avons largement profité.

(²) Pour plusieurs de ces noms, l'état primitif de la racine est discuté ; de même pour **Qil**.

(³) Les noms du type קוֹל sont parfois d'origine douteuse ; *ō* peut provenir de la contraction de *au*, et même être allongement secondaire de *ọ*.

e **Qīl**. Avec voyelle longue primitive *ī* conservée en hébreu ([1]): גִּיד *tendon*, טִיט *argile*, *boue*, מִין *espèce*, סִיג *scorie*, סִיר *pot*, pl. סִירִים *épines*, עִיר *ville*, קִיר *mur*, רִיר *salive*, שִׂיחַ *arbuste*.

Ont aussi la forme *qīl* les inf. des ע״י (qui peuvent être aussi substantifs), p. ex. דִּין *juger* et *jugement*, רִיב *disputer* et *dispute*, שִׁיר *chanter* et *chant*.

Avec finale fémin.: בִּינָה *intelligence*, קִינָה *lamentation*, הָרָה *enceinte*.

f **Qūl**. Avec voyelle longue primitive *ū* conservée en hébreu ([2]): דּוּד *corbeille*, חוּט *fil*, חוּץ *le dehors*, *rue*, טוּב *le bien*, לוּחַ *table*, צוּר *rocher*, רוּחַ *souffle*, שׁוּק *rue*, שׁוּר *mur*.

Avec finale féminine: שׁוּרָה *rangée*, פּוּרָה *cuve du pressoir*.

g Formes avec 2ᵉ **consonne longue (redoublée)** ([3]).

Qall (Flexion § 96 A *n*). Avec voyelle brève primitive *a* devenue généralement ָ, à cause de la tendance au redoublement. Devant la labiale *m*, la voyelle se labialise en *ǫ* (*å*) ([4]): יָם, עָם (généralement avec accent disjonctif; autrement עַם); adj. חָם, תָּם.

Substantifs ([5]): עַם et עָם; pl. עַמִּים *peuple*; הַר, הָהָר *montagne*; פַּר, הַפָּר *jeune taureau*, שַׂר *prince*, כַּף *main*; יָם *mer*.

Avec finale féminine: אַמָּה *coudée*, שָׂרָה *princesse* (pour *śarrah*).

Adjectifs ([6]): דַּל *faible*, דַּק *menu*, חַי *vivant*, מַר *amer*, עַז *fort*, צַר *ennemi*, קַל *léger*, רַב *grand*, רַךְ *tendre*, רַק *mince*, רַע *mauvais*, חָם *chaud*, תָּם *parfait*.

Avec finale féminine: חַמָּה (poét.) *soleil*, צָרָה *rivale* (pour *ṣarrah*), חַיָּה *animal*.

h **Qill** (Flexion § 96 A *o*). Avec voyelle primitive *i* qui se maintient, excepté en finale, où il devient *ẹ*:

אֵם, suff. אִמִּי *mère*, אֵשׁ *feu*, לֵב *cœur*, צֵל *ombre*, קֵן *nid*, חֵן *grâce*.

Avec finale féminine: פִּנָּה *angle*, צִנָּה *bouclier*.

([1]) ([2]) Voir ce qui a été dit sur la racine des verbes ע״ו § 80 *a* et ע״י § 81 *a*.

([3]) Voir ce qui a été dit sur la racine des verbes ע״ע § 82 *a*.

([4]) Ce phénomène suppose que le ָ a le son *ǫ*. Comp. le type מָוֶת § C *f*.

([5]) Les substantifs du type עַם correspondent à la forme *qall* des racines trilittères.

([6]) Les adjectifs du type קַל correspondent probablement à la forme *qalil* des racines trilittères; il est probable qu'ici *qall* est une réduction de *qalil* (cf. *Mélanges Beyrouth*, 5[1], 402). Cf. § D *b*.

Qull (Flexion § 96 A *p*). Avec voyelle primitive *u* qui se maintient, excepté en finale, où il devient *o*: *i*

חֹק, suff. חֻקִּי *droit*, כֹּל *totalité, tout*, חֹר *homme libre, noble*. Assez souvent la forme *qull* sert à former des abstraits correspondant aux adjectifs du type *qall* § *g*: חֹם *chaleur*, עֹז *force*, רֹב *multitude*, רֹךְ *tendresse*, רֹעַ *malice*, תֹּם *perfection*.

Avec finale féminine: חֻקָּה *décret*, סֻכָּה *cabane* (propr[t] *couverture*).

[§§ 88 C—G. Formes avec trois consonnes].

§ 88 C. Formes avec une seule voyelle.

Qatl. Avec voyelle primitive *a*. La forme est généralement ségolisée (§ 96 A *b*): קֶ֫טֶל. Parfois la forme devient קְטַל avec la voyelle *a* à la fin (§ *g*). Certains *qatl* peuvent être d'origine secondaire, à savoir un renforcement de *qitl* (cf. *bint > *bant > בַּת *fille* § 98 *d*) ou une réduction de *qatil* ou de *qatal* (à מֶ֫לֶךְ *roi* comparer l'arabe *ma'lik*, à יֶ֫לֶד *enfant* l'arabe *ụa'lad*). Les noms de la forme *qatl* sont de beaucoup les noms les plus nombreux. *a*

Racines fortes: מֶ֫לֶךְ, suffixe מַלְכִּי *roi* § 96 A *c*, אֶ֫בֶן *pierre*, אֶ֫רֶץ, הָאָ֫רֶץ *terre*, בֶּ֫טֶן *ventre*, כֶּ֫לֶב *chien*, כֶּ֫רֶם *vigne*, שֶׁ֫מֶן *huile*, כֶּ֫בֶשׂ *agneau*. *b*

Avec finale féminine (Flexion § 97 A *b*): מַלְכָּה *reine*, עַלְמָה *jeune fille*, כַּבְשָׂה et (avec affaiblissement de ַ en ִ, § 29 *g*) כִּבְשָׂה *agnelle*, שִׂמְלָה *manteau* à côté de שַׂלְמָה (avec métathèse, favorisée p.-ê. par la racine usuelle שלם), בִּקְעָה *vallée*.

Racines à 2[e] gutt. א: *ra'š* > *rā('')š* > *rō('')š* = רֹאשׁ (avec א étymologique purement graphique); de même צֹאן *petit bétail* (comp. ar. *ḍa'n* ضَأْن); cf. § 24 *d*. Pour נֹאד *outre* cf. § 7 *b*. *c*

Racines à 2[e] gutt. ה, ח, ע. La gutturale amène presque toujours la vocalisation ַ ַ: לַ֫הַב *flamme*; נַ֫חַל *vallée*, פַּ֫חַד *effroi*, נַ֫עַל *sandale*, נַ֫עַר *garçon*, שַׁ֫עַר *porte*. Cependant avec ח on a les deux mots לֶ֫חֶם *pain* et רֶ֫חֶם *matrice, sein*; cf. § 96 A *i*.

Racines à 3[e] gutt. א (1): פֶּ֫רֶא *onagre*, גֶּ֫בֶא *mare*, טֶ֫נֶא *vase*. *d*

Racines à 3[e] gutt. ה, ח, ע. La gutturale amène la vocalisation ֶ ַ: זֶ֫בַח *immolation*, טֶ֫בַח *égorgement*, קֶ֫מַח *farine*; סֶ֫לַע *rocher*, נֶ֫גַע *coup*.

(1) L'alef, n'étant pas prononcé, ne change pas la vocalisation ordinaire du type מֶ֫לֶךְ. — Voir des formes semblables provenant de *qitl* § *h*.

e Racines ל״י (Flexion § 96 A q). La forme primitive *qatị* prend deux formes קֶ֫טֶה et קֶ֫טִי, קְטִי (pour l'explication de détail cf. § 96 A q): בֶּ֫כֶה *pleurs*, הֶ֫גֶה *murmure*, קֵ֫צֶה *fin*; — בְּכִי (autre forme de בֶּ֫כֶה), שְׁבִי *captivité*, צְבִי I *ornement*, II *gazelle*, גְּדִי *chevreau*, לְחִי *joue*, פְּרִי *fruit*.

Avec finale féminine: שִׁבְיָה *captivité*, צִבְיָה *gazelle*, בְּרִית *pacte*.

Racines ל״ו: שָׂחוּ (Ez 47, 5) ([1]) *natation*. — Avec finale féminine: שַׁלְוָה *tranquillité*.

f Racines ע״ו. Avec ו consonantique L'*a* a été labialisé en *ǫ* (*å*) devant le ו (cf. B *g*): מָ֫וֶת, cst. מוֹת *mort* § 96 A *l*, אָ֫וֶן *le mal*, עָ֫וֶל *injustice*, תָּ֫וֶךְ *milieu*. Au lieu de שָׁ֫וְא* on a la forme abrégée שָׁוְא *néant* et même 1 fois (Job 15, 31, ketīb) שָׁו. — Avec contraction: יוֹם *jour*, צוֹם *jeûne*, שׁוֹר *bœuf*, שׁוֹט *fouet*.

Avec finale féminine: עַוְלָה, pl. עוֹלֹת *injustice*.

Racines ע״י. Avec י consonantique. Le י a amené la voyelle auxiliaire *i*: בַּ֫יִת, cst. בֵּית *maison*, עַ֫יִן *œil*, חַ֫יִל *force*, זַ֫יִת *huile* § 96 A *l*, יַ֫יִן *vin*, צַ֫יִד *chasse*. — Avec contraction ([2]): חֵיל *rempart*, חֵיק *sein*.

Avec finale féminine: אֵימָה *effroi*, צֵידָה *vivres pour le voyage*, שֵׂיבָה *tête chenue*.

Remarque. A la forme *qatl* répond dans les racines ע״ע la forme *qall*, § B *g*.

g **Qᵉtal** ([3]). Dans quelques noms la voyelle a passé à la fin du mot, comme en araméen (plusieurs de ces noms existent aussi en araméen): דְּבַשׁ, suff. דִּבְשִׁי *miel* (aram.), זְמָן*, suff. זְמַנָּם *temps* (aram.), סְבָךְ* *broussailles* (aram.), אֲגַם, pl. אֲגַמִּים *marais* (aram.), הֲדַס, pl. הֲדַסִּים *myrte* (aram.); חֲשַׁשׁ *chaume*, חֲתַת *effroi*, סְתָו *hiver* (aram.).

La forme fém. **qᵉtallah**, avec redoublement secondaire, très rare, se trouve dans le nom juif d'Esther הֲדַסָּה *myrte*, סְעַפָּה* *branche*.

h **Qitl**. Avec voyelle primitive *i*. La forme est généralement segolisée en קֶ֫טֶל (§ 96 A *b*), parfois en קֵ֫טֶל (et alors elle se confond avec *qatl*). Dans les racines à 2e א, la voyelle passe à la fin du mot: קְטֵל (§ *i*).

(1) Le ָ pour ַ est probt dû à l'accent zaqef; cf. *Biblica* 1, p 367 N.

(2) Tandis que les formes contractées sont nombreuses dans les ע״ו, elles sont rares dans les ע״י. Les deux exemples cités pourraient être originairement des *qatil*, d'après Bauer-Leander 1, 457.

(3) On a parfois la vocalisation *qᵉtal* à l'état cst., p. ex. נֶ֫טַע*, cst. נְטַע *plantation* (§ 96 A *c*).

Racines fortes : סֵ֫פֶר, suff. סִפְרִי *livre* § 96 A *e*, עֵ֫גֶל *veau*, סֵ֫תֶר *secret, abri*, חֵ֫פֶץ *amour, volonté* ; avec 3e gutturale שֵׁ֫מַע *audition*, תֵּ֫שַׁע *neuf*. Avec finale féminine : תִּשְׁעָה *neuf*, סִתְרָה *protection* ; avec ◌ֶ : עֶגְלָה *génisse*.

Racines ל״א : Au lieu de חֵ֫טֶא* on a la forme abrégée חֵטְא *péché* (comp. שָׁוְא § *f*). Sont probablement *qitl* à l'origine : דֶּ֫שֶׁא *herbe*, פֶּ֫לֶא *merveille*, כֶּ֫לֶא *prison*.

Racines ל״י : *ḥiṣi* devient en pause חֵ֫צִי *moitié*, en contexte חֲצִי ; cf. § 96 A *r*.

Remarque. A la forme *qitl* répond dans les racines ע״ע la forme *qill*, § B *h*.

Qᵉtil. Dans les noms de racine à 2e א, la voyelle ◌ֵ passe à la fin : בְּאֵר *puits*, זְאֵב, pl. זְאֵבִים *loup*, כְּאֵב *douleur*, רְאֵם *buffle*, שְׁאֵר *chair*; תְּאֵנָה *figue*. *i*

La forme **qᵉtillah**, avec redoublement secondaire, est rare : שְׁמִטָּה *relâche*, כְּלִמָּה *confusion*, קְהִלָּה *assemblée*. Cette forme semble être le fém. d'un infinitif *qᵉtil* > קְטֵל, répondant au futur en *i* ([1]), comme la forme *qᵉtullah* est le fém. de l'inf. *qᵉtul* > קְטֹל. § *k*. Au lieu de la forme attendue קְטִלָה* on a קְטִלָּה avec un redoublement secondaire, p.-ê. à l'analogie de קְטֻלָּה où le redoublement est phonétiquement nécessaire (§ *k*).

Qutl. Avec voyelle primitive *u*. La forme est généralement ségolisée (§ 96 A *b*) : קֹ֫טֶל. Rarement la voy. *o* passe à la fin : קְטֹל (§ *k*). *j*

Racines fortes (Flexion § 96 A *g*) : אֹ֫זֶן *oreille*, עֹ֫רֶף *nuque* ; avec 2e gutt. ה : אֹ֫הֶל *tente*, בֹּ֫הֶן *pouce* ; avec 2e ע : פֹּ֫עַל *œuvre* ; avec 3e gutt. : גֹּ֫בַהּ *hauteur*. Nombreux abstraits : גֹּבַהּ, עֹ֫מֶק *profondeur*, אֹ֫רֶךְ *longueur*, רֹ֫חַב *largeur*, גֹּ֫דֶל *grandeur*, עֹ֫צֶם *force*, עֹ֫שֶׁר *richesse*, חֹ֫שֶׁךְ *ténèbres*.

Avec finale féminine : קָרְחָה *endroit chauve*, חָרְבָּה *ruine*, עָרְלָה *prépuce*, חָכְמָה *sagesse*, עָרְמָה *ruse*, טָהֳרָה *pureté*, טֻמְאָה *impureté* (*u* conservé devant labiale *m*), בָּאְשָׁה *mauvaise herbe*.

Racines ל״י (Flexion § 96 A *s*) : אֳנִי *flotte*, fém. (nom d'unité) אֳנִיָּה *vaisseau* ; עֳנִי, עֹ֫נִי *affliction* ; חֳלִי, חֹ֫לִי *maladie* ; יְפִי*, יֹ֫פִי *beauté*.

Racines ל״ו : בֹּ֫הוּ *le vide*, תֹּ֫הוּ *le vide*.

---

(1) Cf. Barth, *Nominalbildung*, § 96.

Remarque. A la forme *qutl* répond dans les racines ע״ע la forme *qull*, § B *i*.

k **Qᵉtul.** La voyelle *ọ* passe à la fin dans quelques noms, surtout à 2ᵉ א, בְּאֹשׁ *puanteur*, לְאֹם pl. לְאֻמִּים *peuple*, שְׁאָט־ (sens douteux), סְבָךְ־ *broussailles* (comp. סְבַךְ § *g*).

La forme **qᵉtullah**, avec redoublement secondaire, est assez fréquente. Dans la plupart des cas, cette forme semble être le féminin de l'inf. *qᵉtul* > קְטֹל. Le redoublement spontané de la consonne non finale après la voyelle *u* est constant, § 18 *e*. Ex. : אֲחֻזָּה *possession*, יְרֻשָּׁה *possession*, סְגֻלָּה *possession en propre*; פְּקֻדָּה *inspection* etc., גְּאֻלָּה *libération*, חֲנֻכָּה *consécration*, אֲלֻמָּה *gerbe*, כְּהֻנָּה *sacerdoce*.

§ 88 D. Formes avec deux voyelles brèves.

a **Qatal** (Flexion § 96 B *b*). Avec deux *a* primitifs brefs, devenus normalement *å* moyens. Cette forme est fréquente comme substantif et comme adjectif.

Substantifs : דָּבָר *parole*, אָדָם *homme*, פָּרָשׁ *cheval*. בָּקָר *gros bétail*; שָׂכָר *salaire*, רָעָב *faim*, צָמָא *soif*.

Adjectifs : חָכָם *sage*, חָדָשׁ *nouveau*, יָשָׁר *droit*, רָחָב *large*, חָזָק *fort*, קָטָן, fém. קְטַנָּה *petit* (avec redoublement spontané § 18 *f*), אֶחָד *un* (de *'aḥad*, avec redoublement virtuel spont. § 20 *c*).

Racines ל״י (Flexion § 96 B *f*) : שָׂדֶה *champ* et (poét.) שָׂדַי, קָנֶה *roseau*, מָנֶה *mine*. Racines ל״ו : עָנָו *humble*.

Racines ע״ע : בָּדָד *isolé*, חָלָל *percé, blessé à mort*. Avec finale féminine (Flexion § 97 B *b*) : La forme *qatalat* devient normalement קְטָלָה. Cette forme est fréquente pour les abstraits : צְדָקָה *justice*, נְבָלָה *infamie*, et pour les noms de cris : זְעָקָה, צְעָקָה et צְוָחָה *cri*, שְׁאָגָה *rugissement*, אֲנָחָה *soupir*.

b **Qatil** (Flexion § 96 B *d*). La forme primitive devient normalement קָטֵל. Cette forme est fréquente pour les adjectifs : c'est elle qui a donné le parfait statif de la 1ʳᵉ espèce, § 41 *b*. Elle est assez fréquente pour les substantifs, en particulier pour les membres du corps (en partie adjectifs substantivés).

Adjectifs : כָּבֵד *lourd*, זָקֵן *vieux*, יָבֵשׁ *sec*, מָלֵא *plein*, דָּשֵׁן *gras*, עָרֵל *incirconcis*.

Substantifs: רָחֵל *brebis*, גָּדֵר *mur*, חָצֵר *cour*. Membres du corps: כָּבֵד *foie* (le *lourd*), כָּתֵף *épaule* (probablement *plat* ou *large*), יָרֵךְ *cuisse*, עָקֵב *talon*, כָּרֵשׂ* *ventre*, probablement חָזֶה *poitrine* (p.-ê. *qui est en face*). Au sens abstrait on ne trouve guère que גָּזֵל *rapine* (associé à עֹשֶׁק *retenue* [*injuste*], *injustice*).

Racines ל״י (Flexion § 96 B *f*): דָּוֶה *malade*, יָפֶה *beau*, קָשֶׁה *dur*. Racines ל״ו: שָׁלֵו *tranquille*.

Racines ע״ע: les adjectifs du type קַל *léger*. (Cf. § B *g* N).

Avec finale féminine (Flexion § 97 B *d*): בְּרֵכָה *piscine*, בְּהֵמָה *bête*, גְּדֵרָה *mur*; rarement pour les abstraits: מְהֵרָה *rapidité*. Dans quelques noms, le sens a une nuance de passif: טְרֵפָה *bête déchirée*, אֲבֵדָה *objet perdu*, גְּנֵבָה et גְּזֵלָה *objet volé*.

A cette forme *qatilat* se rattachent les formes aphérétiques des פ״י, comme לֵדָה *enfantement*, énumérées § 75 *m*.

Qatul (Flexion § 96 B *e*). La forme primitive devient normalement קָטֹל. Cette forme est fréquente pour les adjectifs: c'est elle qui a donné le parfait statif de la 2ᵉ espèce, § 41 *b*. En hébreu, elle n'est pas employée pour les substantifs. L'*u* reparaît dans la flexion, par exemple עֲגֻלָּה § 18 *e*. *c*

Adjectifs relatifs à l'espace: אָרֹךְ *long*, עָמֹק *profond*, גָּבֹהַּ *haut*, קָטֹן *petit* (à côté de קָטָן); נָכֹחַ *droit*, עָגֹל *rond*.

Adjectifs de couleurs: אָדֹם *rouge*, יָרוֹק *vert*, צָהֹב *doré*, צָחֹר *blanc éclatant* (?), שָׂרֹק *rouge*, שָׁחֹר *noir*; בָּרֹד et נָקֹד *tacheté*.

Appartiennent aussi à la forme *qatul* > קָטֹל les adjectifs suivants, chez lesquels l'*o* a été secondairement allongé: גָּדוֹל *grand*, טָהוֹר *pur*, קָדוֹשׁ *saint*, קָרוֹב *proche*, רָחוֹק *éloigné* (cf. § 18 *e* N) (1).

Qital (Flexion § 96 B *c*). La forme primitive devient normalement קֵטָל. Cette forme, assez rare, ne se trouve que pour des substantifs, presque tous concrets: עֵנָב *raisin*, שֵׁכָר *boisson enivrante*; צֵלָע *côte*, לֵבָב *cœur* (forme étendue de לֵב beaucoup plus fréquent), חֵמָר *bitume*, שֵׂעָר *cheveux*, שֵׁגָל *épouse royale*; מֵעָה*, pl. מֵעִים* *entrailles*; נֵכָר *l'étranger* (au sens abstrait). Quelques-uns de ces noms semblent être originairement des *qitl* (cf. § 96 B *c*). *d*

---

(1) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5, 397 sqq.; Bauer et Leander, 1, 467.

§ 88 E. Formes avec 1re voyelle brève et 2e voyelle longue.

a **Qatāl**. La forme primitive devient normalement קָטוֹל.

Substantifs: אָתוֹן *ânesse*, עָרוֹד *onagre;* שָׁלוֹם *paix*, כָּבוֹד *gloire*, שָׁלֹשׁ *trois*, אָחוֹר *l'arrière;* אָמוֹן *ouvrier*, עָשׁוֹק *oppresseur* (1).

Comme nom d'action, קָטוֹל est employé en inf. absolu, § 49 *a*. Les véritables adjectifs du type קָטוֹל sont généralement des *qatul* > קָטֹל, avec allongement secondaire de l'*ọ*, § D *c*.

b **Qatīl** (§ 96 D *b*). La forme primitive devient normalement קָטִיל. C'est une forme étendue de *qatil*, § D *b*. On trouve avec cette forme des adjectifs, parfois substantivés, des adjectifs à sens passif (2), des noms d'action, en particulier pour les opérations agricoles: צָעִיר *petit, jeune*, נָעִים *agréable*, חָסִיד *pieux;* נָקִי *indemne*, עָנִי *affligé* (§ 96 D *c*), כָּלִיל *total* et *totalité*, אָסִיר *prisonnier*, מָשִׁיחַ *oint* (*Messie*), נָשִׂיא *prince*, נָזִיר *consacré, nazir*, פָּקִיד *préposé*, שָׂכִיר *mercenaire;* חָלִיל *flûte* (*percé*); יָמִין *côté droit* (subst.), קָדִים *l'est, l'orient* (subst.). Noms d'action: opérations agricoles: זָמִיר *taille de la vigne*, קָצִיר *moisson*, בָּצִיר *vendange*, אָסִיף *rentrée de la moisson*, חָרִישׁ *labourage;* émission d'un son: זָמִיר *chant*, הָגִיג *murmure*.

Avec finale féminine. Noms d'action: הֲלִיכָה *marche*, חֲלִיפָה *changement*, סְלִיחָה *pardon* (3).

c **Qatūl**. La forme primitive devient normalement קָטוּל. C'est une forme étendue de *qatul* (§ D *c*), comme *qatīl* est une forme étendue de *qatil*. On trouve avec cette forme des adjectifs, des participes, des noms d'action.

Adjectifs: עָצוּם *fort, nombreux*, עָרוּם *rusé*, בָּצוּר *fortifié*. Cette forme קָטוּל est le participe passif de la conjugaison qal (§ 50 *c*); parfois le sens est actif, p. ex. אָחוּז *tenant* (§ 50 *e*).

Noms d'action (rares): שָׁבוּר *brisement* et חָרוּץ *mutilation* (Lév 22, 22). Avec finale féminine: Abstraits: אֱמוּנָה *fidélité*, גְּבוּרָה *force*,

---

(1) En hébreu postbiblique קָטוֹל est fréquent pour les *nomina opificum*, p. ex. טָחוֹן *meunier*, et comme nom d'instrument, p. ex. דָּקוֹר *perforateur*.

(2) En araméen *qatīl* > קְטִיל est le participe passif de la conjugaison qal.

(3) En hébreu postbiblique קְטִילָה peut s'employer pour le nom d'action de tout verbe.

מְלוּכָה *royauté*. Noms d'action : קְבוּרָה *sépulture*, שְׁבוּעָה *serment*, יְשׁוּעָה *secours efficace, victoire*.

Qitāl. La forme primitive devient normalement קְטוֹל : la voyelle brève primitive *i* tombe, § 30 *d* : זְרוֹעַ *bras*, חֲמוֹר *âne* (§ 21 *g*); noms d'instruments, liens, vases : חֲגוֹר *ceinture*, f. חֲגוֹרָה, אֵזוֹר *ceinture* (א § 21 *h*), שְׂרוֹךְ *lacet*, צְרוֹר *sac*. — Pour אֵסָר (avec *å*, § *f*) cf. § 18 *g*. d

Avec finale féminine : עֲבֹדָה *travail*, בְּשׂוֹרָה *bonne nouvelle* (*évangile*).

Qutāl. La forme primitive devient normalement קְטוֹל : la voyelle brève primitive *u* tombe, § 30 *d* : רְחוֹב *place*, אֱנוֹשׁ *l'homme* (§ 21 *h*). Dans quelques noms, comme souvent en arabe, la forme a une nuance péjorative, p. ex. pour les déchets, les choses de rebut : נְעֹרֶת *étoupe*, בְּלוֹי *haillon*, probablement קְטֹרֶת *fumée* (1). e

קְטָל (§ 96 D *d*). La forme araméenne קְטָל (*qᵉṭål*) avec *å* long (2) (au lieu du *ō* hébreu) se trouve dans quelques noms La 1e voyelle tombée peut être *a, i, u* : כְּתָב *écrit, livre*, (d'où arabe *kitāb*), קְרָב *combat*, סְפָר *dénombrement*, יְקָר *honneur*, שְׁאָר *reste* (probablement *quṭāl*), מְצָד *lieu fort*. f

La forme hébr. קְטִיל peut provenir d'une forme primitive hypothétique *qiṭīl*. En réalité קְטִיל semble une réduction de *qaṭīl* : l'*a* sera tombé, anormalement, pour une cause encore inconnue, p.-ê. sous l'influence de l'araméen. On ne trouve guère que des substantifs, dont plusieurs semblent d'origine étrangère : גְּבִיר *seigneur* (f. גְּבִירָה *dame*, absolu et cst. גְּבֶרֶת § 97 F *b*), אֱוִיל *fou* (subst. et adj.), כְּסִיל *sot, fou*, אֱלִיל *néant, idole*, יְגִיעַ *fatigue*, בְּדִיל *plomb*, בְּרִיחַ *verrou*, דְּבִיר *l'arrière* (*du temple*), כְּפִיר *lionceau*, מְחִיר *dot* (mot akkadien); cf. Bauer, 1, 471. g

La forme hébr. קְטוּל se trouve dans quelques substantifs dont plusieurs sont collectifs. La 1e voyelle tombée peut être normalement *i* ou *u*, anormalement *a* comme en araméen. h

Peut-être de *qiṭūl* : כְּלוּב *cage*. (Tell el Amarna : *kilubi*).

Probablement de *quṭūl* les collectifs : זְכוּר *les mâles*, רְכוּשׁ *les biens*, יְקוּם *les vivants* (pour *qᵉẙūm*), tous trois sans pluriel ; גְּבוּל *frontière* (coll. et sing.), לְבוּשׁ *vêtement* (coll. et sing.).

---

(1) A côté de קְטוֹרָה (1 f). On a la forme *quṭāl* dans l'arabe *'uṭān* « fumée ». D'après Bauer et Leander, 1, 469 קְטֹרֶת serait un *quṭul*.

(2) Ce ָ a dû être long également en hébreu, malgré la tendance à l'abréger à l'état construit (§ 96 D *d*).

Autres noms : גְּדוּד *bande (de pillards)*, זְבֻל *habitation,* גְּמוּל *œuvre* (fém. גְּמוּלָה), יְבוּל *produit.*

Avec 1e א (§ 21 *h*) : אֵבוּס *crèche,* אֵטוּן *fil,* אֵמוּן *fidélité.* D'après son sens אֵסוּר *lien* est probablement un *qitāl,* § *d* ; אֱסוּר* sera devenu אֵסוּר par quelque accident phonétique ou d'analogie (cf. § 29 *b*).

§ 88 F. Formes avec 1e voyelle longue et 2e voyelle brève.

a **Qātal** > קוֹטָל (Flexion § 96 C *b*). La forme primitive *qātal* est très rare : p.-ê. עוֹלָם *siècle* (1), חוֹתָם *sceau* (mot égyptien), dont חֹתֶמֶת est probablement la forme féminine ; — כֹּתֶרֶת *chapiteau* (car plur. כֹּתָרוֹת), עֹפֶרֶת *plomb.*

Les autres mots de la forme קוֹטָל proviennent de *qaŭtal ;* cf. § K *a.*

b **Qātil** > קוֹטֵל, קֹטֵל (Flexion § 96 C *c*). Comme *qatīl* § E *b*, c'est une forme étendue de *qatil.* C'est la forme du participe actif de la conjugaison qal.

Le sens de participe substantivé est fréquent : אוֹיֵב *ennemi,* אֹהֵב *ami* (*aimant* et aussi, p. ex. 2 Ch 20, 7 *aimé*), קֹרֵא *perdrix* (*qui crie*). Assez fréquent comme *nomen opificis :* רֹעֶה *berger,* צֹרֵף *bijoutier* (proprement *fondeur*), כּוֹבֵס *foulon* (participium tantum), שֹׁפֵט *juge,* סוֹפֵר *scribe ;* parfois dénominatif : שֹׁעֵר *portier* (de שַׁעַר *porte*), בּוֹקֵר *bouvier* (de בָּקָר), קֹהֶלֶת *homme d'assemblée* (קָהָל) § 89 *b.*

Avec finale féminine : חוֹמָה *mur* de ville (*protégeant*), עוֹלָה *holocauste,* קוֹרָה *poutre.* — Dans deux noms d'aspect araméen, l'*ā* est devenu ָ (stable, et probablement long) : דָּלִית* *branche,* pl. דָּלִיּוֹת ; זָוִית* *angle,* pl. זָוִיּוֹת (cf. Bauer et Leander, 1, 505).

c **Qūtal.** Forme très rare : שׁוּשַׁן *lis* (à côté de שׁוֹשָׁן), סוּגַר *carcan*(?).

§ 88 G. Forme avec deux voyelles longues.

Forme hébraïque קִיטוֹל, assez rare : נִיחֹחַ *agrément, satisfaction,* כִּידוֹד et נִיצוֹץ *étincelle,* תִּירוֹשׁ *moût,* קִיטוֹר *fumée,* צִינֹק *entrave* (probablement forme *qitāl* avec allongement anormal du *ī*).

---

(1) Mais *åm* est p.-ê. ici la finale de l'accusatif (Brockelmann 1, 474).

[§§ 88 H-I. Formes avec 2e consonne redoublée].

§ 88 H. Formes avec deux voyelles brèves.

Qattal > קַטָּל. En hébreu de nombreux noms tels que des *nomina opificum,* qui dans les autres langues sémitiques sont des *qattāl,* ont la forme קַטָּל, p. ex. טַבָּח *boucher.* Néanmoins le *å* ici ne semble pas long, mais seulement moyen [1]. Exemples: Adjectifs: קַנָּא *jaloux* (5 f.; 2 f. קַנּוֹא), דַּוָּי *malade,* חַטָּא *pécheur.* Substantifs: גַּנָּב *voleur,* דַּיָּן *juge,* רַכָּב *cocher,* פָּרָשׁ *cavalier* (pour *parraš*), חָרָשׁ *ouvrier* (pour *ḥarraš*). a

Avec finale féminine: קַטָּלָה ou קַטֶּלֶת. La forme קַטָּלָה se trouve dans לֶהָבָה *flamme,* cst. לֶהֶבֶת, חֲרָבָה *sécheresse.* Dans quelques cas קַטָּלָה répond à l'infinitif de l'intensif araméen, où le ◌ָ est long [2]: בַּקָּרָה *soin,* בַּקָּשָׁה *demande,* בֶּהָלָה *soudaineté,* נֶאָצָה *outrage,* נֶחָמָה *consolation.*

La forme קַטֶּלֶת est fréquente pour les noms correspondants aux adjectifs קִטֵּל d'infirmités ou de particularités physiques, § *b*: עַוֶּרֶת *cécité* (עִוֵּר *aveugle*), קָרַחַת et גַּבַּחַת *calvitie* (קֵרֵחַ et גִּבֵּחַ *chauve*), דַּלֶּקֶת et קַדַּחַת *fièvre brûlante*; — אִוֶּלֶת *folie* (avec affaiblissement de *a* en *i*). Quelques noms de vases: צַלַּחַת *vase profond,* צַפַּחַת *cruche,* קַלַּחַת *marmite.*

La forme קִטֵּל, proprement hébraïque, se trouve pour les adjectifs d'infirmités ou de particularités physiques: עִוֵּר *aveugle,* אִלֵּם *muet,* פִּסֵּחַ *boiteux,* גִּבֵּן *bossu,* עִקֵּשׁ *tortu,* חֵרֵשׁ *sourd* (pour *ḥirreš*), כֵּהֶה *obscurci,* צִחֶה *sec.* On a aussi גֵּאֶה *orgueilleux,* פִּקֵּחַ *clairvoyant* (antonyme de עִוֵּר), שִׁלֵּשׁ et רִבֵּעַ *de la 3e, 4e génération.* b

---

(1) Même difficulté pour l' *å* de l'afformante *ån,* § M *a.* Dans les deux cas on ne peut guère penser à des emprunts araméens, comme pour קְטָל § E *f.* — L'état cst. en ◌ַ indique que l'*å* n'est pas long: פָּרַשׁ, חָרַשׁ, דַּיַּן. Le maintien du qameṣ au pl. cst. ne prouve pas qu'il soit long: חָרָשֵׁי, חַטָּאֵי (comp. חַטָּאֵי 96 A *e*), מַלָּחֵיהֶם.

(2) Si dans ces noms hébreux il y a une influence araméenne, le ◌ָ pourra y être considéré comme long. Voir la forme araméenne du causatif הַקְטָלָה, § 88 L *b.*

c Qattil > קַטֵּל est l'infinitif construit de la conjugaison intensive à la voix active, § 52 *a*.

d Quttal > קֻטָּל (rare) : סֻלָּם *échelle* ; קֻבַּעַת *calice*.

88 I. Formes avec 2ᵉ voyelle longue.

a Qattāl > קַטּוֹל (rare) : קַנּוֹא *jaloux* (2 f. ; 5 f. קַנָּא § H *a*).

b Qattīl. > קַטִּיל. C'est une forme intensive de *qaṭīl* : אַבִּיר *fort*, אַדִּיר *puissant*, אַמִּיץ *ferme*, כַּבִּיר *grand*, שַׁלִּיט *gouvernant* ; צַדִּיק *juste*, עַלִּיז *joyeux*, עַתִּיק *antique* ; בָּרִיחַ *rapide* (pour *barrīḥ*), עָרִיץ *violent*, פָּרִיץ *effractor*, *perceur de murailles*.

c Qattūl > קַטּוּל. C'est une forme intensive de *qaṭūl* : חַנּוּן *gracieux*, רַחוּם *miséricordieux*, שַׁכּוּל *privé d'enfants*, קַשּׁוּב *attentif*. Substantifs : עַמּוּד *colonne*, אַשּׁוּר *pas*. Avec finale féminine : חַבּוּרָה *meurtrissure*, בַּטֻּחוֹת *sécurité*.

d קִטּוֹל représente diverses formes primitives qu'il n'est pas toujours facile de distinguer. Le ִ peut être l'affaiblissement d'un *a*. L'*ō* long provient de *ā* ; l'*ọ* moyen de *u*. Exemples : גִּבּוֹר *héros* (probablement de *gabbār*), שִׁכּוֹר *ivrogne* (*šakkār* ou *šikkār*), צִפּוֹר *oiseau* (de *ṣuppur* ; l'*i* pour *u* par dissimilation, cf. § 29 *h*) ; רִמּוֹן *grenade* (de *rummān* > *rummọn* ; l'*i* par dissimilation).

e קִטּוּל peut provenir de *quttūl* (par dissimilation) ou de *qattūl* (par affaiblissement de *a* en *i*). La forme est surtout employée comme nom d'action intensive, correspondant à la conjugaison piel : צִפּוּי *revêtement*, שִׁלּוּם *rétribution*, שִׁקּוּץ *horreur*, שִׁקּוּי *boisson* ; avec sens concret : לִמּוּד *disciple* (proprement *enseignement*) עִזּוּז *fort*, (propr[t] *force*). Assez souvent au pluriel masc. : גִּדּוּפִים *insulte*, מִלֻּאִים *remplissage*, *consécration*, נִחֻמִים *consolation*, *compassion*, שִׁכֻּלִים *privation d'enfants*, שִׁלּוּחִים *renvoi*.

§ 88 J. Formes avec consonne répétée.

a Répétion de la 3ᵉ consonne :

Qatlal. Adjectif שַׁאֲנָן *tranquille* (pl. שַׁאֲנַנִּים) et רַעֲנָן *verdoyant* (pl. רַעֲנַנִּים) ; voir les parfaits correspondants § 59 *b*.

Qutlal : Adjectif אֻמְלָל* *flétri* ; voir le parfait correspondant § 59 *b*.

Qatlīl : סַגְרִיר *pluie* (*continue* ou *répétée*) Pr 27, 15 †.

Qatlūl : נַעֲצוּץ *buisson d'épines,* נַאֲפוּפִים *adultères,* שַׁעֲרוּר *horrible* ([1]).

Répétition de la 2e et de le 3e consonne : *b*

Qataltal : Deux adjectifs diminutifs de couleur : אֲדַמְדָּם *rougeâtre* (de אָדֹם) et יְרַקְרַק *verdâtre* (de יָרוֹק). Autres adjectifs : הֲפַכְפַּךְ *tortueux,* חֲלַקְלַק* *glissant,* עֲקַלְקַל* *tortueux.*

Qataltul : Un adjectif diminutif de couleur : fém שְׁחַרְחֹרֶת *noirâtre* (de שָׁחֹר). Autre adjectif : פְּתַלְתֹּל *tortueux.*

Qataltūl : אֲסַפְסֻף *ramassis* (*de gens*) Nb 11, 4 † (de אָסוּף *rassemblé*).

Répétition de la racine (bilittère), à savoir ע״ע ou ע״וי : *c*

Qalqal : גַּלְגַּל *roue,* דַּרְדַּר *épines,* עַפְעַפַּיִם *paupières.* A cette forme appartiennent כּוֹכָב *étoile* (**kabkab* > **kaukab* > *kōkåb*), כִּכָּר *disque, talent* (**karkar* > *kirkar* > *kikkar*), et probablement טוֹטָפוֹת *fronteaux* (**ṭap̄ṭap̄*).

Qulqul : קָדְקֹד *sommet de la tête,* גֻּלְגֹּלֶת *crâne.*

Qalqūl : בַּקְבֻּק *cruche,* חַרְחֻר *fièvre brûlante* ; au pluriel : שַׁעֲשֻׁעִים *délices,* תַּעְתֻּעִים *plaisanteries.*

§ 88 K. Formes quadrilittères.

Les formes avec quatre consonnes radicales sont relativement peu nombreuses. Dans certaines, une des consonnes peut être d'origine secondaire. Nous désignons ici conventionnellement la 4e radicale par la 4e lettre de l'alphabet : ד = *d*.

Qatlad est la forme la plus fréquente : עַקְרָב *scorpion,* עַכְבָּר *souris,* *a*
קַרְקַע *fond,* חַשְׁמַל *électrum* (?), גּוֹזָל *oiselet* (de **gauzal*) (cf. § F *a*), גּוֹרָל *sort* (de **gaural*) ; זַלְעָפָה *violence* etc. (ל secondaire). Avec 1e radicale א : אַלְמָנָה *veuve,* אַמְתַּחַת *sac,* אַרְנֶבֶת *lièvre.* Dans שַׁלְהֶבֶת *flamme* (à côté de לַהַב) le שׁ est probablement secondaire (préformante שׁ du causatif en araméen).

Qatlud : כַּרְכֹּב *bordure,* כַּרְכֹּם *safran,* חַרְגֹּל espèce de *sauterelle,* *b*
פַּרְעֹשׁ *puce,* קַרְדֹּם *hache,* קַרְסֹל *cheville* ; חַרְצֻבּוֹת *liens.*

([1]) Peut-être aussi זְנוּנִים *prostitution* (*zanūn* pour *zanuūu*) ; cf. *Biblica.* I. 366.

c **Qatlīd** : שַׁרְבִיט *sceptre* (ר secondaire), זַרְזִיף *averse.*

d **Qatlūd** : גַּלְמוּד *stérile* (ל p.-ê. secondaire), עַכְשׁוּב *vipère* (?), שַׁבְּלוּל *limaçon,* (dagesh dirimens, § 18 *k*).

e Formes avec **3 voyelles** : סְמָדַר *floraison,* עַכָּבִישׁ *araignée,* חַלָּמִישׁ *granit,* cst. חַלְּמִישׁ § 96 D *b* N.

f Les formes **quinquélittères** sont très rares : צְפַרְדֵּעַ *grenouille.*

§ 88 L. Formes avec préformantes.

Les préformantes **א**, **ה** et **י** sont peu fréquentes; au contraire **מ** et **ת** sont très fréquents.

a Le **א** est prosthétique (§ 17 *a*) dans quelques noms : אֶזְרוֹעַ *bras* (2 f.) à côté de l'usuel זְרוֹעַ, אֶצְבַּע *doigt* (ar. *ʾiṣbaʿ* إِصْبَع; syr. *ṣebʿâ* ܨܒܥܐ), אֶצְעָדָה *bracelet,* אֶזְרָח *de race,* אַשְׁמוּרָה, cst. אַשְׁמֹרֶת *veille.* Avec **א** formant demi-syllabe ouverte: אֲבַטִּחִים *melons,* אֲבַעְבֻּעֹת *pustules,* אֱגוֹז *noix.*

Trois mots de la forme *ʾaqtal* semblent répondre à la forme arabe *ʾaqtal* (employée comme élatif, comme adjectif pour couleurs et certaines particularités physiques): אַכְזָב *trompeur* (*torrent*), אֵיתָן (*ʾaitan*) *pérenne* (*torrent*), אַכְזָר (poét.) *cruel, bourreau* [1]. Pour אַזְכָּרָה cf. § *b.*

Dans d'autres mots, l'alef initial semble radical, § K *a.*

b Le ה se trouve seulement dans הַקְטָלָה, qui est la forme de l'infinitif du causatif araméen [2]. Au sens d'un infinitif on trouve seulement הֲנָפָה Is 30, 28 † *action de vanner* (de נוף, probablement pour l'assonance avec נָפַת). Comme substantifs on a הֲנָחָה Esth 2, 18 † *allègement* (de נוח), הַכָּרָה Is 3, 9 † *acception* (*de personne*), הַצָּלָה Esth 4, 14 † *délivrance.*

Avec **א** pour **ה** : אַזְכָּרָה *rappel.*

c Le **י** se trouve dans quelques noms qui sont p.-ê. originairement des futurs à la 3ᵉ p. sg m. comme le sont plusieurs noms propres, tels que יִצְחָק *il rit,* יַעֲקֹב *il supplante.*

Exemples : יִצְהָר *huile exquise* (p.-ê. *il brille*); יַלְקוּט *poche* (p.-ê. *il recueille*), יַחְמוּר *espèce d'antilope,* יָרִיב *adversaire.*

---

(1) Le nombre אַרְבַּע *quatre* (§ 100 *d*) a également cette forme. — Remarquer que dans ces formes on a אַ, non אֶ.

(2) Vois § 88 H *a* קַטָּלָה comme infinitif de l'intensif araméen.

Le מ est très fréquent comme préformante. Les deux voyelles primitives du מ préformatif sont *a* et *i*, qui en syllabe ouverte deviennent normalement ָ , ֵ. En syllabe fermée *a* peut se maintenir, ou s'affaiblir en ִ ou ֶ; *i* se maintient, sauf devant gutturale où il devient ֶ (§ 29 *e* N). On le voit, il est souvent difficile de reconnaître la voyelle primitive de la préformante מ. C'est pourquoi nous donnerons ici les formes hébraïques. *d*

Les noms avec préformante מ sont surtout des noms abstraits ([1]), des noms de lieu et des noms d'instrument. Comme noms de lieu on trouve surtout la forme מַקְטָל, puis מִקְטָל; comme noms d'instrument surtout מַקְטֵל.

מַקְטָל ([2]). Racines fortes: מַלְאָךְ *envoyé, ange* ([3]), מַאֲכָל *nourriture*, *e* מַמְלָכָה *royaume*, מְלָאכָה *affaire* (pour מַלְאָכָה* § 24 *f*), מַאֲרָב *embuscade*, מַעֲרָב *occident*, מַעְבָּרָה *gué*, מַעֲמָק* *lieu profond*.

Racines פ״ן: מַתָּן *don*, מַטָּע *plantation* (lieu, et plantes elles-mêmes, Is 61, 3), מַסָּע* *décampement* (cf. § 49 *e*), מַשָּׂא *poids, fardeau*, מַשָּׁא *dette*. — De יָדַע on a la forme tardive et araméisante מַדָּע *connaissance*; de יצע on a מַצָּע† *couche* (§ 77 *b*).

Racines פ״ו: מוֹשָׁב *demeure* (de *maušab*), מוֹצָא *sortie*, מוֹרָא *crainte*, מֹדַע *parent* ([4]), מוֹרָשָׁה *héritage* (au sens local), probablement מוֹלֶדֶת *parenté* (mais *maqtil* est possible). Dans quelques noms l'*ō*, pour quelque raison particulière, s'est affaibli en *ū* (cf. § 29 *b*); מוּסָר *correction* (*mau* > *mō* > *mū*), מוּצָק *fusion*, מוּעָדָה *convention* ([5]).

Racines פ״י: מֵיטָב *bonne chose* (de *maiṭab*), מֵיתָר *corde*, מֵישָׁרִים *rectitude*.

Racines ל״ה ([6]): מַרְאֶה *aspect* (de *marʾai*), מַעֲשֶׂה *action*, מַעֲלֶה

([1]) Rapprocher les formes rares d'infinitif en מ, § 49 *e*.

([2]) Pour la flexion de מַקְטָל ainsi que de מִקְטָל, מַקְטֵל cf. § 96 C *b*.

([3]) Le sens premier est sans doute abstrait: *envoi, mission*. Comp. l'arabe *malʾak* « message » et « messager »; de même, en latin, *nuntius*.

([4]) Le sens premier est sans doute abstrait: *connaissance*, d'où, au concret, *une connaissance*, et, par spécification, *parent* (*par alliance*). — Pataḥ anormal.

([5]) Ces formes ont l'apparence de participes hofal.

([6]) ה ֶ pouvant aussi provenir de *ai*, il peut y avoir doute sur la forme primitive.

montée, מַעֲנֶה *intention*, מַטֶּה *bâton*; féminin מַכָּה *coup*; avec apocope: מַעַל *en haut*, לְמַעַן *à cause de*.

Racines ע״ו et ע״י: מָקוֹם *lieu* (de *maqām*), מָבוֹא *entrée*, מָדוֹן *querelle* (rac. דין); avec י consonantique, מַעְיָן *source*; מְנוֹרָה *chandelier*. Dans les noms du type מְנוּחָה *repos* (à côté de מָנוֹחַ) l'*ū* est ordinairement pour *ō* (§ 29 *b*); mais dans quelques noms l'*ū* peut être primitif. Le nom מָעוֹז (avec ז) *lieu de refuge*, est un *maqtal* de עוּז *se réfugier* (cf. ar. *maʿād*). Le redoublement du ז dans la flexion (p. ex. מָעוּזִּי, מָעֻזִּי) est dû à la contamination de la racine עזז *ê. fort*, causée par le voisinage du sens (*lieu de refuge*, *lieu fort*). Il a été aussi favorisé par la sifflante. Le ָ moyen est stable; de même dans מָגֵן § *h*.

Racines ע״ע: מָסָךְ *couverture*, *protection*, מַשָּׁק* action de *pénétrer?* (redoublement araméen); avec l'état dissocié: מַעֲלָל *action*. La forme anormale מֶמֶר *amertume*, *chagrin* (Pr 17, 25 †) est probablement un *maqtal* refait en *qatl* (**mamarr > mamar > mamr*); comp. מֹרֶךְ § *j*, et תֹּמֶם § *v*.

Remarque. Dans מַשָּׁאוֹן *tromperie* (rac. נשא) la forme *maqtal* a l'afformante *ān*, comme en araméen (cf. Brockelmann, 1, 391).

f מִקְטָל. Racines fortes: מִגְדָּל *tour*, מִבְטָח *confiance*, מִשְׁפָּט *jugement*, מִלְחָמָה *guerre*, מִבְחָר* *excellence* (moins fréquent que מִבְחוֹר), מִשְׁקָל *poids* (plus fréquent que מִשְׁקוֹל). — Cf. infinitif מִקְטַל § 49 *e*.

Racines ל״ה: מִקְנֶה *possession*, מִקְוֶה *espoir*; fém. מִרְמָה *tromperie*, מִצְוָה *précepte*.

Racines ע״ו: מֵרוֹץ *course* Eccl 9, 11 †.

Racines ע״ע: מֵסַב *entourage*, מֵצַר *lieu étroit*, *angoisse*.

g מֶקְטָל ([1]): מֶרְכָּב *char*; fém. מֶרְכָּבָה, cst. מִרְכֶּבֶת pl. מַרְכָּבוֹת; מֶרְחָב *lieu large*; מֶרְחָק *lieu éloigné*; מֶלְקָחַיִם *pincettes*, suff. מַלְקָחֶיהָ; מֶמְשָׁלָה *domination*, suff. מֶמְשְׁלוֹתָיו. Devant gutturale מֶחֱזָה *fenêtre*, מֶחֱצָה *moitié*, מֶחְקָר *lieu secret*.

h מַקְטֵל (cst. מַקְטֵל § 96 C *c*). Racines fortes: מַרְבֵּץ *gîte*, מַשְׁעֵן *appui*, מַרְזֵחַ *cris*, מַשְׁבֵּר *siège obstétrical* (?), מַשְׁעֵנָה *appui*, *bâton*, מַהְפֵּכָה *catastrophe*.

Racines פ״ן: מַפֵּץ *broyeur*; מַצֵּבָה *stèle*, מַסֵּכָה *fonte*, מַגֵּפָה *coup*, *défaite*.

([1]) La forme מֶקְטָל a dû être favorisée par l'affection pour la suite vocalique *ẹ—ọ*, § 29 *f*. Pour la forme primitive cf. § 29 *e* 2.

Racines פ״י : מוֹעֵד (pour *mau̯ʿid*) *rendez-vous*, מוֹקֵשׁ *piège*.

Racines פ״א : On a de même מֹאזְנַיִם *balance* (en arabe rac. *u̯azana*), מוֹסֵר *lien*, de *maʾsir* (א omis dans la graphie) ; cf. § 24 *d*.

Racines ע״י : מְרִיבָה *contestation*, מְלִיצָה *énigme*, מְדִינָה *province*.

Racines ע״ע : מָגֵן *bouclier* (avec ֵ moyen stable § 96 C *c* : מָגִנִּי, מְגִנִּי) ; féminins : מְגִלָּה *rouleau*, מְזִמָּה *dessein*, מְסִלָּה *chaussée*, מְאֵרָה *malédiction, misère* (pour *mᵉʾirrah*), מְגֵרָה *rabot* (?).

מִקְטֵל (§ 96 C *c*) est une forme très rare pour *maqtil* ; on le trouve seulement dans מִזְבֵּחַ *autel* et מִסְפֵּד *action de se lamenter* (sous l'influence de la sifflante, BROCKELMANN, 1, 381). *i*

מַקְטֹל (de *maqtul*) ne peut pas toujours être distingué sûrement de מַקְטוֹל (de *maqtāl*), § *k*. La forme féminine מַקְטֹלֶת *peut* venir de *maqtulat* ou de *maqtālat* ; en fait tous les exemples semblent être des *maqtulat*. *j*

Racines fortes : מַחְשֹׂף *dénudation*, מַעֲרֻמִּים *nudité*. Avec finale féminine : מַאֲכֹלֶת *aliment*, מַשְׂכֹּרֶת *récompense*, מַחֲלֹקֶת *division*, מַתְכֹּנֶת *mesure exacte*, מַחֲגֹרֶת *action de ceindre*, מַלְכֹּדֶת *piège*, מַרְכֹּלֶת *marché*.

Racines ע״ו. Dans une forme מְקוּלָה, l'*ū* peut être primitif ou provenir de *ọ̄* (cf. § 29 *b*) (1). Quand il y a doublet, *ū* est un affaiblissement de *ọ̄*, p. ex. מְנוּחָה *repos*, à côté de מָנוֹחַ. Autrement, la forme primitive est douteuse, p. ex. מְהוּמָה *trouble, désordre*, מְשׁוּבָה *apostasie*.

Racines ע״ע. La forme attendue *maqull* > מַקֹּל ne se trouve pas. On trouve seulement les deux formes anormales מְתֹם *intégrité* (**matumm* > *mutumm* > *mᵉtumm*) et מֹרֶךְ *peur* (**murukk* > *muruk* > *murk*, cf. BROCKELMANN, 1, 381 (2).

מַקְטוֹל (de *maqtāl*) [opposer מַקְטֹל (de *maqtul*, § *j*)] : מַחְסוֹר *manque* (3), מַלְקוֹחַ *butin*, מַטְמוֹן *trésor caché*, מַכְאוֹב *douleur*, מַלְקוֹשׁ *dernières pluies*, מַשְׁקוֹף *linteau*, מַשּׂוֹר *scie* (de נשׂר). *k*

Il n'y a pas de formes féminines (cf. § *j*).

מִקְטוֹל : מִבְחוֹר *excellence* (plus fréquent que מִבְחָר *), מִשְׁקוֹל *poids* (moins fréquent que מִשְׁקָל), מִזְמוֹר *psaume*, מִכְשׁוֹל *trébuchement*, מִקְצוֹעַ *l*

(1) De même pour la forme תְּקוּלָה § *s*.

(2) Comparer la forme anormale תֹּאַר § *v*.

(3) Serait un *maqtul* d'après BAUER et LEANDER, 1, 493.

coin, מִכְלוֹל *perfection,* מִישׁוֹר *plaine* (de ישׁר). Formes féminines : מִשְׁקֶלֶת *plomb à niveau,* מִכְמֹרֶת *filet.*

n מַקְטִיל, qui est la forme du participe hifil, est rarement employé avec valeur de substantif : מַשְׁחִית *perdition, ruine,* מַכְבִּיר *abondance.*

n מַקְטוּל. Tandis que *maqtūl*, en arabe, est le participe passif de la forme simple, מַקְטוּל forme des noms concrets, p. ex. des noms d'instruments. Aussi peut-on soupçonner que l'*ū* est parfois pour *ǭ*. Exemples : מַפּוּחַ *soufflet* (DALMAN : *néo-héb.* מַפֹּחַ), pluriel מַקְצוּעוֹת *rabots* (?) (DALMAN : *néo-héb.* מַקְצוּעוֹת), מַנְעוּל *serrure,* מַאֲבוּס *étable* (?), מַמְּגֻרָה *grenier* (dagesh dirimens, § 18 *k*) ; מַבּוּעַ *source* (syr. *mabbǭʿå* ܡܰܒܽܘܥܳܐ) ; מַבּוּל *déluge* (cf. syr. *måmǭlå* ܡܳܡܽܘܠܳܐ). Ont peut-être originairement un sens participial, comme en arabe : מַלְבּוּשׁ *habillement* (ar *malbūs habillement*, c.-à-d. *ce qui est revêtu*), מַסְלוּל *chaussée, agger* (p.-ê. *chose amoncelée*), מַצְפּוּנִים *choses cachées,* מַחֲלֻיִים *maladies.*

o Le ת, bien que moins fréquent, comme préformante, que le מ, est encore très fréquent. La voyelle du ת est presque toujours *a* ; l'*i* ne se trouve que dans la forme תִּקְטָל, où il n'est peut-être pas primitif. Ici aussi nous donnerons les formes hébraïques. Dans ces formes, les noms avec finale féminine sont de beaucoup les plus nombreux [1]. Ainsi la forme תַּקְטֵל a un seul exemple de masculin, תִּקְטָל et תַּקְטֻל n'en ont aucun.

Les noms avec préformante ת sont, pour la plupart, des substantif verbaux, p. ex. תְּעוּדָה *attestation.* Ces formes se trouvent surtout dans les racines ע״ו, puis dans les racines פ״ו et ע״ע. D'après leur sens, les substantifs verbaux peuvent se rapporter à toutes les conjugaisons. En fait, elles se rapportent surtout au hifil, moins souvent au piel, au hitpael et au qal, rarement au nifal. Un même substantif verbal peut, selon le sens, se rapporter à plusieurs conjugaisons. Ainsi תְּשׁוּבָה (rac. שׁוב) au sens usuel de *retour* se rapporte au qal, au sens rare de *réponse* au hifil ; תְּחִנָּה (rac. חנן) au sens de *prière* se rapporte au hitpael, au sens rare de *grâce* au qal. Exemples : Qal : תְּמוּתָה *mort* ; Nifal : תַּרְדֵּמָה *sommeil profond* ; Piel : תְּהִלָּה *louange,* תַּנְחוּמִים *consola-*

---

(1) Est-ce là pur hasard, ou bien, le ת, suggérant l'idée du féminin, a-t-il favorisé la finale féminine ?

tions; Hifil: תְּחִלָּה *commencement,* תְּעוּדָה *attestation,* תּוֹלָדָה *génération,* תְּשׁוּעָה *secours efficace, victoire,* § *s*, Hitpael: תַּחֲנוּנִים *prières,* תְּפִלָּה *prière.*

תַּקְטָל: תֵּימָן *sud,* probablement תּוֹשָׁב *étranger résidant* (cst. תּוֹשַׁב, *p*
mais pl. cst. תּוֹשָׁבֵי § 96 C *b*). Formes féminines: תּוֹצָאוֹת *issues,* תּוֹעָפוֹת *masses* (?).

Les formes féminines des ל״ה, p. ex. תַּאֲוָה *désir,* sont ambiguës; elles peuvent venir de *taqtalat* ou de *taqtilat.* Souvent les indices manquent pour décider. תּוֹדָה *louange* semble être un *taqtilat* (syr. *taudīṯā*); תּוֹרָה *loi* semble être un *taqtalat* (comp. aram. אוֹרָיְתָא).

תִּקְטָל. Formes fémin.: תִּפְאָרָה (2 f.) et תִּפְאֶרֶת *ornement,* תִּפְלֶצֶת *q*
crainte (?). Pour les formes féminines des ל״ה, cf. § *p*: תִּקְוָה *espérance.*

תַּקְטֵל: תַּשְׁבֵּץ *tissu.* Tous les autres noms ont la finale féminine: *r*
תַּרְדֵּמָה *sommeil profond,* תַּרְעֵלָה *vertige,* תּוֹכֵחָה et (plus usuel) תּוֹכַחַת *correction,* תּוֹלֵדָה *génération.* Dans les racines ע״ע la 1ᵉ voyelle *a* tombe: תְּחִלָּה *commencement,* תְּחִנָּה *prière, grâce* § *o*, תְּפִלָּה *prière.* Dans les racines ל״ה, avec la finale ה ֶ—, la forme *taqtilat* ne se distingue pas de *taqtalat* (§ *p*). Avec les finales יָה —, ית — la forme est *taqtilat*: תַּאֲנִיָּה *tristesse,* תּוּשִׁיָּה *conseil, dessein* [1] (avec *ū* pour *ō*); — תַּרְבִּית *profit,* תַּרְמִית *tromperie,* תַּעֲנִית *jeûne* (*humiliation*), תַּבְנִית *forme,* תַּכְלִית *achèvement.*

תַּקְטֻל (de *taqtul*). Pas d'exemple de nom masculin. *s*

Dans les verbes ע״ו la forme féminine est תְּקוּלָה, dans laquelle l'*ū* peut être primitif ou provenir de *ō* (cf. § 29 *b*) [2]. Rarement on peut discerner l'origine de cet *ū*. Exemples: תְּקוּמָה *résistance,* תְּמוּתָה *mort,* תְּבוּסָה *action de fouler aux pieds,* תְּמוּרָה *échange,* תְּשׁוּבָה *retour, réponse* § *o*, תְּבוּאָה *entrée, revenu,* תְּעוּדָה *attestation*; תְּבוּנָה *intelligence* (de בִּין).

La forme תְּקוּלָה s'est propagée en dehors des racines ע״ו: תְּקוּפָה *circuit* (rac. נקף), תְּרוּפָה *remède* (rac. רפא), תְּשׁוּעָה *secours efficace, victoire* (rac. ישׁע, p.-ê. sous l'influence du synonyme יְשׁוּעָה).

תַּקְטִיל. Très rare et d'origine araméenne: תַּלְמִיד *disciple,* תַּכְרִיךְ *t*
manteau.

---

(1) Cf. *Mélanges Beyrouth,* 3, p. 326.

(2) De même pour la forme מְקוּלָה § *j*. Cf. *Biblica,* 1, 369. — D'après Brockelmann, 1, 359, la forme תְּקוּלָה serait un succédané de *quṭūl.*

u תַּקְטוּל: תַּגְמוּל *bienfait*, תַּעֲנוּג *délices*, תַּחֲנוּנִים *prières*, תַּמְרוּרִים *amertumes*. Formes féminines : תַּהֲלוּכָה *procession*, תַּהְפּוּכָה *renversement*, *perversité*, תַּעֲלוּמָה *mystère*.

v On rencontre, de plus, certaines formes avec ת secondaire, dont l'origine est obscure : תֶּמֶס *liquéfaction* provient probablement d'un **tamass* > *tamas* > *tams* (comp. מֶמֶר § *e*); de même probablement תֶּבֶל *souillure*, *infamie* (בלל). Le mot תַּעַר *rasoir* se rapporte à la racine ערה, תְּעָלָה *guérison* à עָלָה. Le mot תֹּאַר *aspect* semble provenir de ראה avec métathèse (comp. מֹרֶךְ § *j*): ce serait un *taqtul* refait en *qutl*. Le mot תֹּאֲנָה *prétexte* (de אנה) serait un *taqtulat* refait en *qutlat*.

§ 88 M. Formes avec afformantes.

a L' afformante *ān devient normalement *ọn* וֹן. Dans un certain nombre de noms où l'on a *ān* dans les autres langues sémitiques, on a ָן en hébreu, p. ex. קָרְבָּן *offrande*. Néanmoins le *å* ici ne semble pas long, mais seulement moyen ([1]). — Sur la finale ָן dans les noms de localités cf. § 91 *h*.

b **Qatalān** est composé de *qatal* + *ān*. Cette forme d'abstraits devient normalement en hébreu קְטָלוֹן, qu'on a seulement dans רְעָבוֹן *famine* (?). Ailleurs *qatalān* a pris un redoublement de la 2ᵉ consonne. Ce redoublement secondaire est p.-ê. dû au besoin de conserver les trois voyelles qui donnent à la forme un aspect particulier. Peut-être aussi le redoublement est-il né dans certains noms pour une cause particulière, puis se sera propagé aux autres ([2]). La 1ᵉ voyelle primitive *a* n'est conservée que dans שַׁבָּתוֹן *chômage, repos*, probablement sous l'influence de שַׁבָּת (même sens). (Comparer le nom de ville Ἀκκαρών (akk. Amkarrûna) en regard de עֶקְרוֹן). Partout ailleurs l'*a* s'affaiblit en *i* (*qittålọn*), sans doute parce qu'il est loin de la syl-

---

([1]) Même difficulté pour l'*å* de la forme *qattål*, § H *a*. On pourrait hésiter pour tel nom qui serait un pur emprunt araméen. Mais même dans עִנְיָן *affaire* (seulᵗ dans l'Ecclésiaste) l'état cst. עִנְיַן indique que l'hébreu a abrégé l'*ā* long primitif. On trouve encore l'état cst. en ַ pour אָבְדַן, קָרְבַּן, שֻׁלְחַן, קִנְיַן.

([2]) Ainsi עִוָּרוֹן *cécité* est p.-ê. à l'analogie de l'adj. עִוֵּר et du piel (seule conjugaison); עִשָּׂרוֹן *décime* à l'analogie du piel *décimer*.

labe longue tonique *ōn* (1). A l'état cst. la forme est קִטְּלוֹן, sans redoublement (généralement) (2). Exemples : זִכָּרוֹן, cst. זִכְרוֹן, pluriel זִכְרֹנִים *souveuir*, שִׁבָּרוֹן *brisement*, פִּקָּדוֹן *dépôt*, עִצָּבוֹן *dur travail*, עִשָּׂרוֹן *décime*, צִמָּאוֹן *terre aride*, חִפָּזוֹן *fuite éperdue*, בִּטָּחוֹן *confiance*, שִׁמָּמוֹן *désolation*; devant ר, qui ne peut être redoublé : עֵרָבוֹן *arrhes*, דֵּרָאוֹן *horreur*. — Dans les ל״ה on a de même חִזָּיוֹן *vision* (9 fois; mais 36 f. חָזוֹן, cf. *infra*), הִגָּיוֹן *réflexion*, שִׁגָּיוֹן espèce de *chant*, גִּלָּיוֹן *plaque polie*, נִקָּיוֹן *pureté*, כִּלָּיוֹן *anéantissement*; devant ר : הֵרָיוֹן *grossesse*. Mais à côté de ces formes fortes où le י apparaît, il y a des formes syncopées : חָזוֹן *vision*, עָוֹן *iniquité*, רָצוֹן *bon plaisir*, גָּאוֹן *élévation*, הָמוֹן *tumulte*, רָזוֹן *maigreur*, חָרוֹן *fureur*.

Dans les ע״י la forme est matériellement semblable à la précédente, p. ex. שָׂשׂוֹן *joie* (rac. שׂישׂ, inf. שׂוּשׂ) : *sas* + *ān*, à l'imitation de *qatal* + *ān*, comme קָם, דָּן imitent *qatal*; זָדוֹן *orgueil*, לָצוֹן *insolence* (3).

Formes anormales : Dans אֲבַדּוֹן *perdition*, on a le redoublement de la 3e radicale (cf. Apoc 9, 11 ᾿αβαδδών). Dans Esth 9, 5 on a la forme araméenne אָבְדָן.

Dans Gn 3, 16 הֵרֹנֵךְ la forme semble fautive (l. הֵרְיוֹנֵךְ); la forme syncopée (non attestée) serait הֵרוֹנֵךְ*.

Forme d'abstraits qitlān > קִטְלוֹן et קִטְלָן. c

La forme hébraïque normale est קִטְלוֹן : כִּשְׁרוֹן *succès*, יִתְרוֹן *avantage*; חֶסְרוֹן *manque*. Les formes קִטְלוֹן qu'on ne trouve qu'à l'état cst. peuvent venir de *qitlān* ou de *qatalān* § *b*; ainsi cst. : פִּדְיוֹן *rachat*, פִּתְרוֹן *explication*, רִפְיוֹן *relâchement*.

La forme hébraïque anormale est קִטְלָן : קִנְיָן *acquisition* (cst. —), בִּנְיָן *bâtisse* (état cst. non attesté), עִנְיָן *affaire* (cst. —), seulement dans l'Ecclésiaste (aramaïsme).

La forme qutlān est devenue קִטְלָן (cst. —) et non קֻטְלוֹן*, probt pour éviter la suite des deux voyelles trop semblables *u-o* (cf. Broc- d

---

(1) Comparer **qaṭṭaltem* devenu *qiṭṭaltẹm*, § 52 *a* N.

(2) Cette forme se confond avec la forme קִטְלוֹן (de *qitlān*) § *c*. A côté des formes *qitlān* et *qutlān*, la forme *qatlān* n'existe pas; mais *qatalān* semble être une forme étendue de *qatlān*. L'état cst. קִטְלוֹן peut venir de ce *qatlān*.

(3) Mais dans ces formes le qameṣ n'est pas stable; à l'état construit on a p. ex. שְׂשׂוֹן, sans doute à l'analogie des formes ל״ה, p. ex. cst. רְצוֹן.

KELMANN, 1, p. 255): שֻׁלְחָן *table* (cst. ־ָ), קָרְבָּן *offrande* (cst. ־ַ), אָבְדָן* *perte* (cst. ־ַ).

e Afformante **adjectivale *ān** > ־וֹן. L'hébreu forme des adjectifs en ajoutant ־וֹן à des noms, surtout monosyllabes: קַדְמוֹן (1 f.) *oriental* (de *qadm*, קֶדֶם), אַחֲרוֹן *dernier* (de אַחַר *derrière*) רִאשׁוֹן *premier* (dissimilation de רֵאשׁוֹן* § 29 *h*), d'où par analogie קִיצוֹן *extrême* (de קֵץ, rac. קצץ), חִיצוֹן *extérieur* (de חוּץ), תִּיכוֹן *du milieu* (de cst. תּוֹךְ); — תַּחְתּוֹן *d'en bas*, *inférieur*, עֶלְיוֹן *d'en haut*, *supérieur*, *Très-Haut*. L'afformante **ān* est ajoutée à la finale féminine, comme en araméen, dans עֲקַלָּתוֹן *tortueux*, et (avec la couleur ־ָן) dans לִוְיָתָן *serpent*, נְחֻשְׁתָּן *serpent*.

f Afformante **diminutive** ־וֹן (provenant probablement de *ān*): אִישׁוֹן *la pupille* (*petit homme*), שַׂהֲרֹנִים *lunules* ou *croissants*; p.-ê. les noms de serpents שְׁפִיפוֹן *céraste*, צִפְעֹנִי *basilic* § *g* (à côté de צֶפַע; DALMAN: néo-héb. צִפְעוֹן).

g Afformante **adjectivale ī**. L'hébreu forme des adjectifs avec l'afformante ־ִי, notamment des adjectifs ordinaux, ethniques patronymiques: שִׁשִּׁי *sixième* (de שֵׁשׁ § 101 *a*), מוֹאָבִי *moabite* (de מוֹאָב), עִבְרִי *hébreu*, כְּנַעֲנִי *cananéen*, צִידֹנִי *sidonien*, יִשְׂרְאֵלִי *israélite* (très rare; seulement Lév 24, 10-11, pour une raison spéciale, et 2 S 17, 25 dans un nom de personne); אַכְזָרִי *cruel* (de אַכְזָר § L *a*), נָכְרִי *étranger* (d'un נֹכֶר* non attesté), תַּחְתִּי *inférieur* (de תַּחַת), פְּנִימִי *intérieur* (du pluriel פָּנִים *face*), רַגְלִי *piéton*, *fantassin* (de *ragl*, רֶגֶל), חָפְשִׁי *affranchi*; avec modification de la vocalisation: שְׂמָאלִי *gauche* (de שְׂמֹאל *côté gauche*), יְמָנִי *droit* (de יָמִין *côté droit*; à l'analogie de שְׂמָאלִי).

Parfois l'afformante *ī* s'ajoute à l'afformante *ōn*: קַדְמֹנִי *oriental*, אַדְמוֹנִי *rougeaud*, צִפְעֹנִי *basilic* § *f*, יִדְּעֹנִי *devin* (d'un יִדָּעוֹן* *science*, ou *haute science*); avec ־ָנִי: רַחֲמָנִי* *miséricordieux*.

Les adjectifs des noms propres terminés en ו, ה sont en ־נִי: שִׁילוֹ, שִׁלֹה: שִׁילֹנִי; גִּלֹה: גִּילֹנִי. On a de même שֵׁלָה: שֵׁלָנִי.

La finale féminine peut se maintenir: פְּלִשְׁתִּי *philistin* (de פְּלֶשֶׁת), עַזָּתִי *de Gaza* (עַזָּה), ou tomber: יְהוּדִי *judéen, juif* (de יְהוּדָה), תִּמְנִי *de Timna* (תִּמְנָה).

L'adjectif de בִּנְיָמִין est בֶּן־יְמִינִי (avec l'article בֶּן־הַיְמִינִי) ou simplement יְמִינִי; l'adjectif de בֵּית לֶחֶם est (avec l'article) בֵּית הַלַּחְמִי (cf. § 139 *d*).

L'afformante ־ִי devient au féminin ־ִיָּה (§ 89 *e*) ou ־ִית (§ 89 *f*):

תַּחְתִּית 7 f., תַּחְתִּיָּה 1 f.; מוֹאֲבִיָּה 6 f., מוֹאָבִית 1 f.; toujours עִבְרִיָּה (2 f.), toujours מִצְרִית (2 f.).

L'afformante *ai* n'est pas toujours facile à distinguer de *ai* radical. On a *ai* comme afformante, sous la forme ֶה, dans אַרְבֶּה *sauterelles*, לִבְנֶה *peuplier*; sous la forme ֵה dans עֶשְׂרֵה *dix* § 100 *e*. h

Afformante **īt**. Dans les racines ל״י, le *t* du féminin ajouté au *ī* de la racine donnait la finale *īt*, p. ex. $b^e k\bar{\imath} + t >$ בְּכִית *pleurs*. Cette finale *īt* est devenue afformante d'abstrait dans les autres racines: רֵאשִׁית *commencement*, אַחֲרִית *fin*, שְׁאֵרִית *reste*, חִתִּית *terreur*, תַּכְנִית *mesure*. Les noms concrets sont très rares: חֲנִית *lance*, זְכוֹכִית *verre*. i

Afformante **ūt**. Dans les racines ל״ו, le *t* du féminin ajouté au *ū* de la racine donnait la finale *ūt*, p. ex. $k^e s\bar{u} + t >$ כְּסוּת *couverture*. Cette finale *ūt* est devenue afformante d'abstrait dans les autres racines: מַלְכוּת *royauté*, יַלְדוּת *jeunesse*, עַבְדוּת *servitude*; מִסְכֵּנוּת *pauvreté*, עֵדוּת *ordonnnance* (pl. עֵדְוֹת* *ʿedeuōt* § 97 G *b*) גֵּאוּת *élévation, orgueil*. L'afformante *ūt* se trouve même dans les racines ל״י: פְּדוּת *délivrance*; בָּכוּת *pleurs*, à côté de בְּכִית. j

L'afformante *ūt* de l'infinitif araméen se trouve dans לְהַשְׁמָעוּת Ez 24, 26 (§ 54 *c*), הִתְחַבְּרוּת Dan 11, 23 (§ 53 *f*).

Dans les mots tels que גָּלוּת *exil*, חָזוּת *vision*, בָּרוּת *nourriture*, בָּכוּת *pleurs*, on a ָ stable et probablement long. Cet *å* s'expliquerait par le fait que ces noms seraient formés sur le participe araméen (p. ex. *gålē*); c'est ainsi que רָמוּת *hauteur* est formé sur le participe רָם (¹).

Une afformante וֹת distincte de la finale plurielle est douteuse. Le mot חָכְמוֹת *Sagesse*, traité comme un singulier dans Pr 1, 20; 9, 1, semble être une sorte de pluriel de majesté (cf. § 136 *d*); au lieu du pluriel normal qui serait חֲכָמוֹת* on a vocalisé *ḥok-* à l'analogie du singulier חָכְמָה (²). Le mot הוֹלֵלוֹת *folie* (Eccl 1, 17; 2, 12; 7, 25; 9, 3) à côté de הוֹלֵלוּת (10, 13) est suspect; si la vocalisation וֹת est authentique, elle est peut-être à l'analogie de חָכְמוֹת. k

(¹) D'après Bauer et Leander, 1, 506. — Si ces noms ne sont pas formés directement sur le participe, ils pourraient être à l'analogie des formes symétriques דָּלִית, זָוִית qui sont des participes féminins (§ F *b*).

(²) Comparer les pluriels rares du type שִׁקְמָה, שִׁקְמִים *sycomore*, § 96 A *b*.

l Le ם que l'on trouve dans quelques mots serait une afformante d'après certains grammairiens ; d'après d'autres, ce serait un reste de la *mimation* dans l'ancienne déclinaison (cf. § 102 *b*).

Sur la finale ָם — dans les noms de localités cf. § 91 *h*.

m L'existence de ל comme afformante est douteuse : כַּרְמֶל *champs cultivés* (*en céréales*) (comparer כֶּ֫רֶם *vigne*) ; גִּבְעֹל *fleur ?* (comparer גָּבִיעַ *calice*).

§ 89. Genre des noms: finales masculine et féminine.

a Un nom est masculin ou féminin ; parfois il a les deux genres. Il faut soigneusement distinguer le genre et les **finales du genre**. On appelle finale masculine une finale qu'on a toujours dans l'adjectif ([1]) au masculin et souvent dans le substantif masculin ; finale féminine une finale qu'on a toujours dans l'adjectif au féminin et souvent dans le substantif féminin. Ainsi la finale du sing. ָה — est une finale féminine parce qu'elle ne se trouve que dans des adjectifs au féminin et dans beaucoup de substantifs féminins. De même, au pluriel, ִים — est finale masculine, וֹת finale féminine, § 90 *b, d*.

Le genre des substantifs nous est connu surtout par l'accord de l'adjectif ([2]). Quant au verbe, d'une forme féminine on peut conclure que le nom sujet est féminin, mais d'une forme masculine on ne peut rien conclure de certain pour le genre du nom (cf. § 150 *b*).

b Au singulier, les noms **masculins** n'ont généralement aucune finale. Un très petit nombre ont une finale féminine, p. ex. קֹהֶ֫לֶת *homme d'assemblée, ecclésiaste*. Ici la finale féminine a une nuance intensive comme, en arabe, dans des formes telles que *rāuiiat* « (grand) raconteur », à côté du simple *rāuiⁿ* « raconteur » ([3]). Il en est de même dans les noms propres d'hommes סֹפֶ֫רֶת *Scribe*, פֹּכֶ֫רֶת הַצְּבָיִים

([1]) Y compris l'adjectif verbal et le participe.

([2]) Un autre moyen assez sûr de connaître le genre des substantifs se trouve dans l'emploi des nombres cardinaux 3—10 (féminins avec les noms masculins et masc. avec les noms féminins) § 100 *d*. Ainsi le pluriel לֵילוֹת *nuits* est masculin comme le pl. יָמִים *jour*, car on dit שְׁלֹשָׁה יָמִים וּשְׁלֹשָׁה לֵילוֹת 1 S 30, 12.

([3]) Cf. Wright-Goeje, *Arabic Grammar*³, 1 § 233, Rem. *c*.

Preneur (?) de gazelles. A côté de מֹודַע *parent* (Ruth 2, 1) מֹודַעַת (3, 2) semble signifier *proche parent* (probablement masculin, en parlant d'un homme). Dans quelques noms masculins ה ָ n'est pas la finale féminine: מֹורָה *rasoir* (pour *mōra[i]*), פֶּחָה *gouverneur* (mot akkadien). — Dans les noms de racines ל״י, le ה ֶ est radical, p. ex. שָׂדֶה *champ* (à côté de שָׂדַי poét.). En fait, ces noms sont masculins, p. ex. מַעֲלֶה *montée* (opp. fém. מַעֲלָה *degré*) (¹).

c Au singulier, un bon nombre de noms **féminins** n'ont pas de finale féminine, p. ex. des noms d'êtres femelles: אֵם *mère*, אָתוֹן *ânesse*, עֵז *chèvre*, רָחֵל *brebis*; et d'autres noms : אֶבֶן *pierre*, עִיר *ville*, חֶרֶב *épée*, אֶרֶץ *terre*, יָד *main*. Mais la plupart des noms féminins ont, au singulier, une finale féminine (²). Pour le détail, cf. § 134.

d La finale féminine principale (et p.-ê. unique) du nom hébreu est primitivement *at*, qui s'est maintenu à l'état construit. A l'état absolu, la forme primitive est devenue, selon les cas, ה ָ (tonique), les formes segolées ת ֶ ֶ, ת ֶ ִ, ת ַ ְ, ou le simple ת. — Les formes segolées, qui sont fréquentes à l'état construit, sont probablᵗ nées à l'état cst., et se seront propagées, dans certains cas, à l'état absolu.

e La finale ה ָ est de beaucoup la plus fréquente, et dans certaines formes elle est la seule possible, p. ex. סוּסָה *jument*. Dans certains noms on trouve à côté de ה ָ la forme segolée. — Dans les noms en י ִ, p. ex. מֹואָבִי, à côté de la forme en ה ִ ָ: מֹואֲבִיָּה on peut avoir la forme en ת: מֹואָבִית (§ 88 M *g*).

f Le simple ת se trouve surtout dans le noms en י ִ, comme on vient de le dire, p. ex. תַּחְתִּית *inférieure* (§ 88 M *g*); cf. בְּכִית *pleurs* (§ 88 M *i*) et כְּסוּת *couverture* (§ 88 M *j*) (³).

g La **finale segolée** de beaucoup la plus fréquente est ת ֶ ֶ. Elle se trouve d'abord dans les noms avec voyelle *a*: *niqtal* + *t* > *niqtalt* > נִקְטֶלֶת; puis dans les noms avec voyelle *i*: *qātil* + *t* > *qātilt* > קֹטֶלֶת;

(¹) מַחֲנֶה *camp, armée* dans Gn 32, 9 et Ps 27, 3 † serait traité comme féminin; mais le texte massorétique est suspect (lire probᵗ האחד et יחנה).

(²) La finale féminine étant très rare dans les noms masculins (§ *b*), on peut donc dire qu'au singulier la finale féminine indique presque toujours un nom féminin.

(³) Voir aussi les trois infinitifs à forme contractée תֵּת § 72 *i*, צֵאת § 75 *g*, שְׂאֵת § 78 *l*; l'adjectif אַחַת *une* (pour *'aḥadt* § 100 *b*).

enfin, par extension, dans des noms avec voyelle ī : מַקְטִיל, מַקְטֶ֫לֶת. (Pour ces exemples de participes cf. § 50 g). Autres exemples : Noms avec voyelle a : יַבֶּ֫שֶׁת 2 f. *terre ferme* (à côté de יַבָּשָׁה) ; cst. מַמְלֶ֫כֶת (de מַמְלָכָה *royaume*). — Noms avec voyelle i : מַצֶּ֫בֶת abs. et cst. (de מַצֵּבָה *stèle*), אַחֶ֫רֶת (m. אַחֵר *autre*). — Noms avec voyelle ī ; cst. et abs. גְּבֶ֫רֶת (de גְּבִירָה *dame*) ; שַׁלֶּ֫טֶת (m. שַׁלִּיט *gouvernant*) ; cf. 97 F b.

h La finale segolée ◌ֵ֫◌ֶת est très rare. Elle a été ordinairement supplantée par ◌ֶ֫◌ֶת, p. ex. dans les infinitifs du type לֶ֫דֶת (à côté de לֵדָה § 75 a). Le ◌ֵ, provenant de i, s'est conservé dans les états construits חֲמֵ֫שֶׁת (de חֲמִשָּׁה *cinq*), שֵׁ֫שֶׁת (de שִׁשָּׁה *six*), אֵ֫שֶׁת (de אִשָּׁה *femme*) (1).

i La finale segolée ◌ֹ֫◌ֶת correspond à la forme masculine en ◌ֹ, lequel, s'il est moyen, provient de u, s'il est long, de ā. Malheureusement il est souvent difficile de distinguer l'origine de ce ◌ֹ. Dans ◌ֹ֫◌ֶת le ◌ֹ semble être toujours moyen, même dans le cas où le ◌ֹ du masculin est certainement long ; ainsi *šalāš > שָׁלֹשׁ *trois* ; fém. שְׁלֹשָׁה, cst. שְׁלֹ֫שֶׁת (avec ọ moyen, car שְׁלָשְׁתָּם). De même, de קְטֹ֫רֶת *fumée* (probablement *quṭāl* § 88 E e), on a קְטָרְתִּי (2).

Les noms à finale segolée ◌ֹ֫◌ֶת sont assez nombreux : Forme קְטֹ֫לֶת : נְחֹ֫שֶׁת *airain*, construit כְּתֹ֫בֶת *écriture*, cst. חֲרֹ֫שֶׁת *ouvrage*, נְעֹ֫רֶת *étoupe* ; les deux infinitifs יְכֹ֫לֶת § 75 i, יְבֹ֫שֶׁת § 76 d. — Forme קַטֹּ֫לֶת : בַּצֹּ֫רֶת *sécheresse*, כַּפֹּ֫רֶת *propitiatoire*, פָּרֹ֫כֶת *voile* (du temple). — Forme קִטֹּ֫לֶת : שִׁבֹּ֫לֶת *épi*, בִּקֹּ֫רֶת (sens douteux). — Forme מַקְטֹ֫לֶת : מַאֲכֹ֫לֶת *aliment*, etc. (cf. § 88 L j). — Forme מִקְטֹ֫לֶת § 88 L l. — Autres formes : בֹּ֫שֶׁת *honte* (rac. בושׁ), גֻּלְגֹּ֫לֶת *crâne*, שְׁחַרְחֹ֫רֶת *noirâtre*.

Pour la flexion des finales segolées, cf. § 97 F.

j La segolisation attendue manque dans quelques formes de participes plus ou moins suspectes : Jér 22, 23 Qeré יֹשַׁבְתְּ (K. יֹשַׁבְתִּי avec le ḥireq compaginis § 93 o) ; cf. 51, 13. On a trois fois (Gn 16, 11 ; Jug 13, 5, 7) הִנָּךְ הָרָה וְיֹלַדְתְּ בֵּן « voici que tu es enceinte et tu enfanteras un fils ». Ici on peut avoir une lectio mixta (§ 16 g) donnant

(1) On remarquera que dans ces trois noms à l'état abs. il y a redoublement : par assimilation dans אִשָּׁה (§ 99 c) et שִׁשָּׁה (§ 100 d) ; dans חֲמִשָּׁה à l'analogie de שִׁשָּׁה (§ 100 d).

(2) Comparer l'abrègement symétrique de גְּבִירָה, גְּבֶ֫רֶת, גְּבִרְתִּי (cf. § f.).

le choix entre le participe וְיֹלֶ֫דֶת (comme Is 7, 14) et le parfait inverti וְיָלַדְתְּ, qui serait plus normal.

Finales féminine rares : *k*

א ָ, graphie araméenne pour ה ָ: שֵׁנָא *sommeil* Ps 127, 2; מַטָּרָא *prison* Lam 3, 12; מָרָא *amère* Ruth 1, 20.

La finale féminine *ai̯* se trouve dans עֶשְׂרֵה *dix, dizaine*; prob[t] aussi dans אַשְׁרֵי (¹) *béatitude de*, dont l'état absolu serait אַשְׁרַי* (²); dans le nom propre שָׂרַי (à côté de שָׂרָה). *l*

La finale primitive *at* (³) se trouve dans quelques mots, soit avec la voyelle ָ qui est normale dans les noms en syllabe fermée tonique finale, soit avec la voyelle ֶ. *m*

Avec ת ָ on ne trouve comme mot usuel que מָחֳרָת (*moḥºrāṯ*) *lendemain* (dont la formation n'est pas claire). Autres exemples: קָאָת *pélican* (var. קָאַת); שְׁנָת *sommeil* Ps 132, 4 (pour שֵׁנָה); פֹּרָת *plante féconde* ou *vigne féconde* (cf. Is 32, 12; Ps 128, 3) Gen 49, 22 (poét.), participe substantivé (opp. פֹּרִיָּה); יִתְרָת *abondance* (var. ֶ) Jér 48, 36 (יִתְרַת עָשָׂה; mais Is 15, 7 יִתְרָה עָשָׂה); עֶזְרָת *secours* Ps 60, 13 (p.-ê. à vocaliser עֶזְרָ֫תָ = עֶזְרָ֫תָה Ps 44, 27); נַחֲלָת *héritage* Ps 16, 6 (p.-ê. fautif). On trouve 3 fois (Ex 15, 2; Is 12, 2; Ps 118, 14) עָזִּי וְזִמְרָת יָהּ *Jéhovah est ma puissance et (ma) force* (⁴). Dans certains cas ת ָ peut être abrégé de תָה ָ֫, finale féminine avec l'ancien *a* de l'accusatif (§ 93 *c*); ainsi dans עֶזְרָת, מָחֳרָת. *n*

On trouve aussi ת ָ dans quelques noms propres de lieu: בַּעֲלָת, חֶלְקָת, et de personnes: גָּלְיָת, שִׁמְעָת (femme). A côté de l'usuel אֶפְרָ֫תָה *Ephrata* (avec l'ancien *a* de l'accusatif devenu partie intégrante du mot) on a אֶפְרָת dans Gn 48, 7 †, où il est probablement fautif (haplographie) § 93 *f*.

Avec ת ֶ il n'y a pas d'exemple bien sûr dans les noms communs (Deux variantes signalées § *n*). Le mot בָּרֶ֫קֶת (à côté de בָּרְקַת) *o*

(¹) On trouve aussi אַשְׁרֵי sans meteg, ou avec le meteg du shewa seulement, lequel invite à le prononcer; cf. König, 2, 341.

(²) A lire probablement dans Gn 30, 13: בְּאַשְׁרַי *avec béatitude*; comp. v. 11 בְּגָד* *avec bonheur* (cf. Ehrlich *in h. l.*).

(³) Elle se trouve encore dans l'inscription de Mēšaʿ et dans les inscriptions phéniciennes.

(⁴) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 3, 335.

certaine pierre précieuse semble étranger. Par contre on trouve ת — dans plusieurs noms propres de lieu: צָרְפַת *Sarepta,* גִּבְעַת, אֵילַת (à côté de אֵילוֹת), et dans plusieurs noms propres de personnes: אֲחֻזַּת, גִּינַת, בְּכוֹרַת.

p **Remarque.** Le ת du féminin est parfois considéré comme s'il faisait partie de la racine: דֶּלֶת *porte,* pl. דְּלָתוֹת, duel, דְּלָתַיִם; קֶשֶׁת *arc,* pl. קְשָׁתוֹת; שֹׁקֶת *abreuvoir,* pl. cst. שִׁקְתוֹת Gn 30, 38 (pour l'*i* cf. § 96 A *g*); שָׂפָה *lèvre,* pl. cst. שִׂפְתוֹת; חֲנִית *lance,* pl. חֲנִיתוֹת et חֲנִיתִים.

§ 90. **Pluriel.**

a Au pluriel, comme au singulier (§ 89 *a*), il faut soigneusement distinguer le genre et les finales du genre. Le genre d'un nom est ordinairement le même au singulier et au pluriel (ou au duel).

b La finale masculine ordinaire est ִים —; elle se trouve dans tous les adjectifs masculins, dans beaucoup de substantifs masculins, et dans un certain nombre de substantifs féminins. Exemples de substantifs féminins avec ִים —: שָׁנָה *année,* pluriel ordinaire שָׁנִים (pl. rare et poétique שָׁנוֹת); רָחֵל *brebis,* pl. רְחֵלִים; אֶבֶן *pierre,* pl. אֲבָנִים ([1]); פִּילֶגֶשׁ *concubine,* pl. פִּילַגְשִׁים; שִׁבֹּלֶת *épi,* pl. שִׁבֳּלִים; חִטָּה *blé* (comme espèce), pl. חִטִּים les *unités du blé,* (grains ou tiges) prises collectivement; et semblablement שְׂעֹרָה *orge,* pl. שְׂעֹרִים.

Dans les noms en ִי —, le pluriel masculin est ִיִּים —, p. ex. נְקִיִּים *purs,* (sing. נָקִי), ou, plus souvent, par contraction, ִים —, p. ex. עִבְרִים *Hébreux* (1 f. עִבְרִיִּים Ex 3, 18).

c On a quelquefois la finale araméenne ִין — (très fréquente en néo-hébreu): מְלָכִין *rois* (ou *conseils,* comme en aram.; cf. Dn 4, 24) Pr 31, 3; צִדֹנִין *Sidoniens* 1 R 11, 33; רָצִין *coureurs* 2 R 11, 13; חִטִּין *blé* Ez 4, 9; אִיִּין *îles* Ez 26, 18; יָמִין *jours* Dn 12, 13; מִדִּין *tapis* (?) Jug 5, 10 (poét.); עִיִּין *collines de ruines* Mich 3, 12; dans Job on a 13 f. מִלִּין *paroles* (mot aram.) à côté de מִלִּים (10 f.).

d La finale féminine est וֹת; elle se trouve dans tous les adjectifs féminins, dans beaucoup de substantifs féminins, et dans un bon nombre de substantifs masculins.

---

(1) On dira donc avec un adjectif, p. ex. אֲבָנִים גְּדוֹלוֹת, comme on dit au sing. אֶבֶן גְּדוֹלָה.

Exemples de substantifs masculins avec וֹת: אָב *père,* pl. אָבוֹת; אוֹב* *outre,* אֹבוֹת חֲדָשִׁים *outres neuves* Job 32, 19; דּוֹר *génération,* pl. דֹּרוֹת (ים ־ seulement dans la formule דּוֹר דּוֹרִים *siècle des siècles* [3 fois]); שָׁבוּעַ *semaine,* pl. שָׁבֻעוֹת § 96 D *b*; לַיְלָה *nuit* § 93 *g* (3 fois לַיִל), pl. לֵילוֹת. Plusieurs noms en ה ־ ont le pluriel en וֹת: מַטֶּה *verge, tribu;* מַחֲנֶה *camp, armée,* שָׂדֶה *champ* (et ים ־ § *e*).

Dans les noms en י ־ le pluriel féminin est יּוֹת ־ (cf. le sing. יָּה ־ § 89 *e*): עִבְרִי, עִבְרִיָּה, עִבְרִיּוֹת; מִצְרִי, מִצְרִית, מִצְרִיּוֹת.

e Certains noms ont les deux finales du pluriel; mais souvent l'une des deux est seule usuelle, l'autre a un emploi spécial ou poétique, p. ex. עָב *nuage,* pl. ordinaire עָבִים, pl. עָבוֹת seulement 2 f., dans des textes de haute poésie 2 S 23, 4; Ps 77, 18; עֲבֹת *corde, lien,* plur. ord. עֲבֹתִים, mais עֲבֹתֹת pour les « liens de l'amour » Os 11, 4 et pour des cordons artistiques, *torsades* Ex 28, 14 etc. Voir aussi שָׁנָה § *b*, דּוֹר § *d*.

Le nom שָׂדֶה *champ* a deux pluriels: שָׂדִים* *les champs, la campagne,* שָׂדוֹת *les champs particuliers, les propriétés agricoles particulières* ([1]). De אֲלֻמָּה* *gerbe* on a le pl. אֲלֻמִּים pour *gerbes* en général Gn 37, 7 *a*, et אֲלֻמּוֹת pour *gerbes particulières* 7 *b* et Ps 126, 6 ([2]). De כִּכָּר *disque, rond* on a כִּכְּרֵי כֶסֶף *disques (pièces) d'argent,* et כִּכְּרוֹת לֶחֶם *galettes de pain* (la forme féminine pour l'objet de moindre valeur; comp. נַעַל, נְעָלִים *sandales,* mais נְעָלוֹת Jos 9, 5 † dans le cas de vieilles *savates*). De צֵלָע *côte* on a צְלָעִים (masc.; 1 R 6, 34 †) *vantaux* et צְלָעוֹת (fém.) *chambres latérales.*

f **Plurale tantum.** Certains mots ne sont employés qu'au pluriel. Parmi ces mots la plupart sont des abstraits qui ont le sens d'un singulier, p. ex. סַנְוֵרִים *cécité, berlue* (cf. § 136). Il y a quelques noms concrets: מַיִם *eau, eaux,* שָׁמַיִם *ciel, cieux,* מֵעַיִם* *entrailles,* פָּנִים *visage* (et *visages* Ez 1, 6), מְתִים *hommes* (le sing. se trouve sous la forme מְתוּ § 93 *s* dans quelques noms propres).

§ 91. Duel.

a Quand il s'agit de choses qui vont par deux, comme les *yeux,* les *oreilles,* au lieu du pluriel on emploie le duel. Dans l'hébreu biblique le duel est employé d'une façon assez restreinte; on ne le trouve que dans quelques substantifs (§ *c*), jamais dans les adjectifs.

([1]) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 6, 140. — ([2]) *Ibid.* p. 141.

b La finale du duel est ַיִם. Dans les noms sans finale féminine, la forme du mot est celle du singulier, modifiée, s'il y a lieu, d'après les lois phonétiques: יָד *main,* יָדַיִם; רֶגֶל *pied,* רַגְלַיִם (d'après le primitif *ragl); עַיִן *œil,* עֵינַיִם (comp. זַיִת *olive,* pluriel זֵיתִים); שֵׁן *dent,* שִׁנַּיִם (d'après le primitif *šinn); כָּנָף *aile,* כְּנָפַיִם; יָרֵךְ *cuisse,* יְרֵכַיִם ([1]).

Dans les noms avec finale féminine sing. ָה, le ת primitif se maintient devant la finale du duel: שָׂפָה *lèvre,* שְׂפָתַיִם. Dans un nom à finale segolée נְחֹשֶׁת *airain,* le duel est נְחֻשְׁתַּיִם *chaînes* (comparer fr. *les fers*). Dans le mot חוֹמָה *muraille* la finale du duel est ajoutée à la finale du pluriel dans בֵּין הַחֹמֹתַיִם *entre les deux murailles* (4 f.). On a semblablement גְּדֵרֹתַיִם *Double-Mur* (nom de ville, Jos 15, 36 †).

A côté du régulier קַרְנַיִם *cornes* on a (dans Daniel) קְרָנַיִם, avec le ָ prétonique du pluriel des noms segolés (comp. pl. קְרָנוֹת) probablement à l'analogie du pluriel. On a de même לְחָיַיִם *mâchoires* (au lieu de *לֶחְיַיִם, de לְחִי, לֶחִי), דְּלָתַיִם *porte double,* דְּרָכַיִם *voie double.*

Dans 1 R 16, 24; 2 R 5, 23 כִּכְּרַיִם כֶּסֶף *deux kikkar d'argent* il y a probablement une *lectio mixta* (§ 16 *g*) donnant le choix entre כִּכְּרֵי (construction au génitif) et כִּכָּרַיִם (avec apposition ou accusatif).

c Le duel se trouve dans les noms de nombres: 2 שְׁנַיִם, 200 מָאתַיִם, 2000 אַלְפַּיִם; dans les noms de deux choses comptées, quand elles sont considérées comme formant une unité: יוֹמַיִם *deux jours consécutifs, biduum,* שְׁנָתַיִם *deux années consécutives,* שְׁבֻעַיִם (1 f.) *deux semaines consécutives,* אַמָּתַיִם *deux coudées,* כִּכָּרַיִם *deux kikkar.* De plus on a le duel dans les noms de choses qui vont par deux, soit dans la nature, soit dans l'art: יָדַיִם *mains, bras* (cf. § *b*), מֹאזְנַיִם *balance.* De זְרוֹעַ *bras* on a ordinairement le pluriel זְרוֹעוֹת (p. ex. Jug 15, 14 les (deux) *bras* de Samson); on a probablement le duel dans 2 R 9, 24 בֵּין זְרֹעָיו *entre ses épaules,* et p.-ê. dans Gn 49, 24; Is 51, 5 qui ne sont pas clairs. De נַעַל on a le pluriel נְעָלִים, excepté Am 2, 6; 8, 6 où il s'agit précisément d'une *paire de sandales:* נַעֲלָיִם. On remarquera qu'on n'a pas le duel mais le pluriel pour כְּלָיוֹת *reins* (sg. כִּלְיָה*).

d Les noms qui, pris au sens propre, sont au duel, se mettent au pluriel quand ils sont pris au sens figuré; tel est le cas notamment

---

([1]) Les noms de membres doubles sont généralement féminins, § 134 *j*.

quand il s'agit d'objets artificiels: עֲיָנוֹת *sources*, כַּפּוֹת *poignées, palmes, coupes*, כְּנָפוֹת *coins, extrémités*, קְרָנוֹת *cornes (de l'autel)*, יָדוֹת *tenons, essieux* et même au sens de *bras* (du trône de Salomon 1 R 10, 19), רְגָלִים (fém.) *fois*. On remarquera que la plupart de ces pluriels féminins sont en וֹת (cf. § 134 *q*).

Plusieurs noms employés au duel n'ont pas de forme plurielle, soit absolument, soit pour le sens propre ; on emploie alors le duel pour le pluriel : אַרְבַּע רַגְלַיִם *4 pattes* Lév 11, 23 ; שֵׁשׁ כְּנָפַיִם *6 ailes* Is 6, 2 ; Ez 1, 6 ; שִׁבְעָה עֵינַיִם *6 yeux* (*d'une pierre*, Zach 3, 9 ; ici עַיִן masc. § 134 *a* N) ; שְׁלֹשׁ שִׁנַּיִם *3 dents* (*d'une fourchette*, 1 S 2, 13) ; כָּל־בִּרְכַּיִם *tous les genoux* Ez 7, 17 ; כָּל־יָדַיִם *toutes les mains* 21, 12 ; מְצִלְתַּיִם (*plusieurs*) *cymbales* Néh 12, 27 ; שְׁפַתַּיִם (*plusieurs*) *crochets doubles* Ez 40, 43. e

Finales apparentes du duel. Dans מַיִם *eau, eaux* et שָׁמַיִם *ciel, cieux* (§ 98 *e*) on a un pluriel anormal, non un duel. Dans ces deux mots la finale du pluriel *īm* a été réduite à *ĭm* sous l'influence du ton. On peut comparer en aram. biblique le participe pluriel du type בָּנַיִן *bâtissant* (pour *bānaį* + *īn*) des verbes ל״י. De même en arabe un nom tel que **muṣṭafa*(*į*) fait au pluriel (du génitif-accus.) *muṣṭafa'įna* avec abrègement de la finale *īna* ; le futur *įarḍa*(*į*) fait à la 2e p. sg. f. *tarḍa'įna*, avec abrègement de la finale *īna*. f

Le mot עַרְבַּיִם dans la locution בֵּין הָעַרְבַּיִם ne peut être qu'un duel : *entre les deux soirs* (1). Il s'agit probablement des deux parties extrêmes du temps appelé עֶרֶב (2). Dans צָהֳרַיִם *midi* le duel pourrait p.-ê. s'expliquer en considérant le point de midi comme le sommet de deux lignes qui se rencontrent ; mais il semble plus probable que **aim* est ici la dissociation d'une finale **ām* (le lieu ou le temps (3) de midi). La finale de נַהֲרַיִם *Mésopotamie* (?) est diversement expliquée, ainsi que celle de מִצְרַיִם *Egypte*. g

Les finales ַיִם, ָם ; ַיִן, ָן de localités peuvent dans certains cas représenter le duel. Mais dans le cas où l'idée du duel n'est pas justifiée, il y a finale locale ; *aį* est alors dissocié de *ā*. h

(1) Cf. Nöldeke, *Zeitschrift für Assyriologie*, 30 (1916), p. 168.

(2) Comparer § 136 *b*.

(3) Comp. p.-ê. יוֹמָם § 102 *b*.

Exemples הֹתַ֫יְן Gn 37, 17 et הֹתָן 2 R 6, 13; עֵינַ֫יִם Gn 38, 21 et הָעֵינָם Jos 15, 34. — Comparer la finale adverbiale de p. ex. אַרְבַּעְתַּ֫יִם *au quadruple* § 100 *o*. Pour l'état construit du duel cf. § 92 *g*.

§ 92. **Etat construit.**

a Un nom peut être employé en liaison étroite avec un autre nom pour exprimer une idée de possession, d'appartenance etc., comme dans la construction latine avec le génitif *equus Pharaonis* « le cheval *de* Pharaon ». Ce rapport est exprimé en hébreu par la simple union étroite des deux noms: סוּס פַּרְעֹה. Les deux noms forment une unité phonétique, consécutive à l'unité logique. Le premier nom est appelé *nom régissant* (*nomen regens*), le second *nom régi* (*nomen rectum*). Le premier nom est dit à l'*état construit* parce qu'il s'appuie phonétiquement sur le second comme une construction sur sa base. Le contraire de l'état construit est l'*état absolu;* ainsi dans אִישׁ רֹכֵב עַל־סוּס אָדֹם *un homme monté sur un cheval rouge* (Zach 1, 8) אִישׁ et סוּס sont à l'état absolu (רֹכֵב et אָדֹם sont des appositions, également à l'état absolu).

b Au point de vue phonétique, le premier nom, s'appuyant sur le second, perd toujours quelque chose de son ton. Le ton peut devenir secondaire dans le cas où l'union est encore rendue plus étroite par le maqqef (§ 13), p. ex. פַּ֫חַת־יְהוּדָה *gouverneur de Juda* (Agg 2, 21). Il peut même disparaître complètement, par exemple בֶּן־אָדָם *fils de l'homme* (Ez 2, 1).

c Un effet de la diminution du ton est de réduire la vocalisation: certaines voyelles tombent, d'autres s'abrègent. La tendance à l'abrègement est encore plus forte dans le cas du maqqef (§ 13 *c*). Le détail de la vocalisation de l'état construit sera donné dans l'étude de la flexion nominale. Il suffira ici de donner quelques exemples d'états construits avec vocalisation abrégée ou non-abrégée :

Sing. : abs. דָּבָר, cst. דְּבַר *parole*; זָקֵן, זְקַן *vieillard*. Mais abs. et cst. אֹיֵב *ennemi*, אֵם *mère*, שֵׁם *nom*, יַם־ *mer* § 13 *c*, אֵפוֹד *éphod*, אֵבוּס *crèche* § 21 *h*.

Plur. : דְּבָרִים, דִּבְרֵי *paroles;* שָׁנִים, שְׁנֵי *années;* שֵׁמוֹת, שְׁמוֹת *noms*. Mais dans les racines ע״ו on a: קָמִים, קָמֵי § 80 *d*; מֵתִים, מֵתֵי; dans les racines ע״ע: שָׂרִים, שָׂרֵי *princes* § 82 *p*.

Duel : יָדַיִם, יְדֵי *mains ;* בִּרְכַּיִם, בִּרְכֵּי *genoux ;* כְּנָפַיִם, כַּנְפֵי *ailes ;* שְׂפָתַיִם, שִׂפְתֵי *lèvres.*

Remarque. A l'état cst. du pluriel (et du duel) on a parfois, indûment, la voyelle de l'état absolu, p. ex. חֲטָאֵי § 96 A *e*, גְּדָיֵי § 96 A *q*, מִקְרָאֵי § 96 C *b*, שְׂכָחֵי § 96 B *d*.

d Dans les noms en הֶ la voyelle devient הֵ, *ę* étant considéré ici comme plus bref : שָׂדֶה, שְׂדֵה *champ* (cf. § 79 *f* N).

e Dans les noms à finale féminine primitive *at*, devenue הָ à l'état absolu, le *t* primitif se maintient ainsi que l'*a* bref : abs. מַלְכָּה, cst. מַלְכַּת *reine*. Les autres finales féminines restent inchangées.

Au pluriel, la finale féminine וֹת, avec *ō* long, reste inchangée.

f Les noms à finale masculine pluriel ִים ont à l'état construit la finale ֵי : סוּסִים, סוּסֵי. L'origine de cette finale, qui n'a aucun rapport avec la finale ִים, est discutée. Certains y voient le ֵי de l'état construit du duel, d'autres une finale d'abstrait employée comme finale de pluriel. Il nous semble que cet *ē* est la contraction de *ai* des noms de racines ל״י. Un nom tel que **śadai*, שָׂדַי (poét.), שָׂדֶה devient au pluriel avec suffixes, p. ex. *śadainu* > שָׂדֵינוּ *nos champs*, d'où le pl. cst. שְׂדֵי. Cet ֵי, né dans les noms de racines ל״י, se sera propagé dans les noms des autres racines (¹).

g La finale du duel **aim* > ַיִם devient à l'état construit, par contraction de *ai* en *ē* et chute de la consonne finale, ֵי : יָדַיִם, יְדֵי *mains*. On le voit, à l'état cst. (et aussi avec les suffixes) la forme du duel ne diffère pas de celle du pluriel. C'est seulement dans les mots avec 3ᵉ radicale *begadkefat* qu'on peut distinguer la forme d'un duel (sans spiration, p. ex. בִּרְכֵּי *genoux*, בִּרְכֵּיכֶם) de la forme d'un pluriel (avec spiration, p. ex. מַלְכֵי, מַלְכֵיכֶם) (Ici avec suffixe *lourd*, mais avec suffixe *léger*, p. ex. בִּרְכֶּיךָ, מְלָכֶיךָ).

h On trouve parfois à l'état cst. les voyelles paragogiques ִי § 93 *l*, וֹ § 93 *r*.

Voir aussi les formes d'état cst. אֲבִי, אֲחִי §§ 93 *b*, 98 *b*.

(¹) Cette explication est appuyée par le fait que des racines ל״י provient la voyelle *e* qu'on a dans les types יִקְטְלֵהוּ § 61 *d*, תְּקוּמֶינָה § 80 *b*, סוּסֶךָ, סוּסֵנוּ § 94 *b* et Note.

§ 93. Voyelles paragogiques du nom ָה , ִי , וֹ, וּ .

a On trouve dans le nom certaines voyelles **paragogiques** (= *ajoutées*), à savoir principalement un ָ֫ה atone (opp. le ָ֫ה paragogique tonique du cohortatif § 45), puis une voyelle ִי assez fréquente, enfin un וֹ et un וּ très rares. Pour expliquer l'origine de ces voyelles (ainsi que de certaines autres § 94 *b, c*; 102 *b*) il est nécessaire de connaître l'ancienne déclinaison sémitique, telle qu'elle existe en arabe et telle qu'elle a dû exister, à une certaine époque, en hébreu ([1]).

b La **déclinaison** sémitique complète avait trois cas correspondant aux nominatif, génitif et accusatif du latin. Quand le nom est indéterminé, à la voyelle casuelle on ajoutait un *m* (mimation) qui est devenu *n* en arabe (nunation). La déclinaison du mot *i̯au̯m* > יוֹם *jour* se présentait ainsi :

	Nominatif	Génitif	Accusatif
Déterminé	*i̯a'u̯mu*	*i̯a'u̯mi*	*i̯a'u̯ma*
Indéterminé	*i̯a'u̯mum*	*i̯a'u̯mim*	*i̯a'u̯mam*

Dans quelques noms de parenté bilittères *'ab* « père », *'aḫ* « frère », *ḥam* « beau-père » (§ 98 *b*), la déclinaison à l'état construit (et devant suffixes) comportait une voyelle longue, p. ex. :

Nom. *'abū* **Gén.** *'abī* **Acc.** *'abā*

c **Voyelle paragogique** ָ֫ה. Cet *ă* atone et bref (cf. § 28 *e* 3) correspond exactement à l'*a* atone et bref de l'ancien accusatif déterminé. Il est employé surtout dans le cas de l'accusatif de direction vers un lieu (§ 125 *n*), d'où l'appellation : ָה *de direction*, ָה *local*. Le nom avec ָה paragogique est ordinairement déterminé, soit par lui-même, soit par l'article. La vocalisation du mot reste inchangée dans la mesure du possible. Dans les noms à finale féminine ָה, le ת primitif reparaît, p. ex. תִּרְצָה, תִּרְצָֽתָה *vers Tirṣa*. Les voyelles brèves se maintiennent en syllabe ouverte, p. ex. מִדְבַּ֫רָה דַמֶּ֫שֶׂק *vers le désert de Damas* 1 R 19, 15 (מִדְבָּר, cst. ־בַּ); פַּ֫דֶּ֫נָה אֲרָם *vers* פַּדַּן־אֲרָם Gn 28, 2 (suite vocalique *ę—ọ* § 29 *f*); הָ֫הָרָה *vers la montagne* Gn 14, 10 † (de

(1) Les voyelles finales *u, i, a* se trouvent dans les gloses cananéennes de Tell el Amarna, comme en akkadien.

הַר; au lieu הַ֫רָה*, suite vocalique *ę—ǫ*); כַּרְמֶ֫לָה 1 S 25, 5 (de כַּרְמֶל); בָּבֶ֫לָה (de בָּבֶל).

Dans les noms segolés, assez souvent, le ה ָ— ne se met pas à la forme primitive comme les suffixes, mais à la forme hébraïque, modifiée seulement dans la mesure du nécessaire. Ainsi on a בַּ֫יְתָה *vers (dans) la maison* (avec ת rafé) de בַּ֫יִת; le shewa, vestige de la voyelle auxiliaire, est moyen (§ 8 *f*); opposer cst. בֵּ֫יתָה *vers la maison de*, בֵּיתָהּ *sa maison*, מַלְכָּהּ *son roi*. De même, de אֹ֫הֶל on forme אֹ֫הֱלָה, opposer אָהֳלָהּ *sa tente*. De יָם on forme הַיָּ֫מָּה *vers la mer;* opposer יַמָּהּ *sa mer* (¹). De נֶ֫גֶב on forme נֶ֫גְבָּה *vers le sud* (avec shewa quiescent, mais cf. נֶ֫גְדָה Ps 116, 14, 18 *devant*). Mais d'après la forme primitive on a אַ֫רְצָה *vers la terre* (אֶ֫רֶץ); הַחַ֫דְרָה *vers (dans) la chambre* (חֶ֫דֶר).

Le ה ָ— est devenu anormalement ֶ—, sans raison apparente, dans נֹ֫בֶה *vers Nob* 1 S 21, 2; 22, 9 † (devant אֶל־); דְּדָ֫נֶה *vers Dédan* Ez 25, 13 †.

Le ה ָ— est tonique dans מִזְרָ֫חָה שָׁ֑מֶשׁ *vers le lever du soleil* Dt 4, 41 (au lieu de מִזְ֫רָחָה, probablement à cause de la pause) et dans les deux noms propres גִּתָּ֫ה חֵ֫פֶר et עִתָּ֫ה קָצִין Jos 19, 13. Comparer עַ֫תָּה § *g*.

Le ה ָ— s'emploie surtout quand il y a idée de direction, de mouvement *vers* quelque chose (²): קֵ֫דְמָה *vers l'est* (mais קֶ֫דֶם § 96 A *f*); הָהָ֫רָה *vers la montagne* (13 f.; 1 f. sans article הֶ֫רָה § *c* (³) Gn 14, 10); הַח֫וּצָה *au dehors, à l'extérieur* (19 f.; 8 f. ח֫וּצָה avec le même sens); הַיָּ֫מָּה *vers la mer*, mais יָ֫מָּה *vers l'ouest* (⁴); הַבַּ֫יְתָה *vers (dans) la maison*, mais בַּ֫יְתָה *vers (à) l'intérieur*. Avec l'état construit: בֵּ֫יתָה יוֹסֵף *vers (dans) la maison de Joseph* Gn 43, 17, 24; אַ֫רְצָה מִצְרַ֫יִם *vers la terre d'Egypte* Ex 4, 20. Avec un pluriel: הַשָּׁמַ֫יְמָה *vers le ciel*, כַּשְׂדִּ֫ימָה *vers les Chaldéens* = *vers la Chaldée* Ez 11, 24; 16, 29; 23, 16; מִיָּמִים יָמִ֫ימָה *d'année en année* (mouvement appliqué au temps). d

L'idée de direction ou de mouvement *vers* (latin: *ad, in* avec l'acc.) peut s'affaiblir et même, dans certains cas, devenir nulle. On trouve assez souvent dans le rituel des sacrifices הַמִּזְבֵּ֫חָה proprement e

(¹) Comp. שָׁ֫מָּה, avec le qameṣ de שָׁם.

(²) On peut avoir aussi le nom à l'accusatif sans ה ָ— § 125 *n*.

(³) Comme הֶ֫רָה on a סֶ֫לָה, mot inexpliqué (Hab 3, 3, 9, 13; Ps 3, 3 etc.).

(⁴) De même ordinairement הַיָּם *la mer*, יָם *l'ouest*. Cf. § 137 *q*.

à l'autel, surtout avec הִקְטִיר *faire fumer* (Ex 29, 13, 25 etc.), aussi avec הֶעֱלָה *faire monter* (Lév 14, 20), זָרַק *asperger* (2 Ch 29, 22). Or, avec tous ces verbes, on a aussi עַל הַמִּזְבֵּחַ ; les deux expressions sont donc pratiquement synonymes. Dans Jér 29, 15 בָּבֶ֫לָה (si authentique) signifierait *dans Babylone* (sans mouvement).

C'est sans doute à l'analogie du nom avec ה ָ— ou sans ה ָ— qu'on emploie שָׁ֫מָּה *là* surtout quand il y a mouvement, et שָׁם surtout quand il n'y a pas mouvement, § 102 *h*.

f Le ה ָ— de direction se trouve parfois après des prépositions exprimant déjà l'idée de mouvement *vers* ; il fait alors double emploi avec la préposition : אֶל־הַצָּפ֫וֹנָה *vers le nord* Ez 8, 14 † (comme צָפ֫וֹנָה 40, 40), לִשְׁא֫וֹלָה Ps 9, 18 † *vers le sheol* (comme l'usuel שְׁא֫וֹלָה). Le ה ָ— peut perdre sa valeur première au point d'être employé avec des prépositions sans idée de mouvement : לְמַ֫עְלָה (¹) *au dessus, en haut* (avec ou sans mouvement), מִלְמַ֫עְלָה *d'en haut, au dessus* (sans mouvᵗ) ; לְמַ֫טָּה *en bas* (avec ou sans mouvᵗ), מִלְמַ֫טָּה *d'en bas, en bas* (sans mouvᵗ) ; בַּנֶּ֫גְבָּה *dans le sud* Jos 15, 21 (probablement parce que נֶ֫גְבָּה est assez fréquent) ; מִצָּפ֫וֹנָה *du nord* Jos 15, 10 ; cf. Jug 21, 19 † (probᵗ parce que צָפ֫וֹנָה est assez fréquent). Avec les noms de villes, le ה ָ— a fini quelquefois par faire partie intégrante du mot. Ainsi à côté de תִּמְנָה on a עַד־כַּרְמֵי תִמְנָ֫תָה *jusqu'aux vignes de Timna* Jug 14, 5, בְּתִמְנָ֫תָה v. 2 ; on a toujours אֶפְרָ֫תָה (7 f. ; 1 f. אֶפְרָת Gn 48, 7 *b*, probᵗ fautif : haplographie, § 89 *n*) ; voir encore הַגֻּדְגֹּ֫דָה Dt 10, 7 *b*, קְהֵלָ֫תָה Nb 33, 23 ; יָטְבָ֫תָה v. 33. La cause de ce phénomène est sans doute qu'avec les noms de villes on avait souvent l'occasion d'employer l'accusatif de direction, p. ex. : « Je vais à Ephrata » (²).

g On a probablement l'*a* de l'accusatif dans le substantif masc. לַ֫יְלָה *nuit* (³). Le mot est resté figé à l'accusatif déterminé de temps,

---

(¹) Remarquer l'absence de ḥaṭef auxiliaire, après voyelle tonique ; opposer מַעְלָה, מַֽעֲלֶה (cf. § 22 *b* 1).

(²) C'est ainsi que *Stamboul* vient de εἰς τὴν πόλιν, *Isnik* de εἰς Νίκαια, *Stanco* de εἰς τὴν Κῶ, etc.

(³) 3 fois seulement לֵיל, cst. לֵיל ; pl. לֵילוֹת. La forme primitive *lailai* a été, en hébreu (et en arabe), abrégée en *lail* ; cf. Brockelmann, 1, p. 260, 464. Dans לַ֫יְלָה la contraction de *ai* en *ē* n'a pas lieu (cf. § 26 *c* N ; tendance à changer le moins possible la vocalisation, § 93 *c*) ; opposer לֵילוֹת.

sans doute parce qu'on avait souvent l'occasion de dire p. ex. « cette nuit » : הַלַּ֫יְלָה (cf. § 126 i).

Dans l'adverbe עַתָּה, milera' en contexte, mais mile'el en pause (עַ֫תָּה, עָ֫תָּה § 32 f) on a probablement aussi l'accusatif déterminé de עֵת *temps* : « hoc tempore », d'où *nunc* ; cf. BROCKELMANN, 1, 464.

L'*a* de l'accusatif se trouve encore, dans certains mots, avec d'autres nuances. Dans חָלִ֫ילָה, qu'on traduit généralement par « *ad profanum !* », il y a plutôt un accusatif de souhait comme dans certaines locutions arabes correspondantes (cf. § 105 f). Dans מְא֫וּמָה *aliquid* l'accusatif peut provenir de cas où le sens est *quant à quelque chose*, comme 1 S 21, 3. Dans אָמְנָ֫ה *en vérité* Gn 20, 12 ; Jos 7, 20 †, synonyme de אָמְנָם *vraiment* (§ 102 b), on a, semble-t-il, l'accusatif de אֹ֫מֶן. h

Parfois le ה ָ— n'a plus aucune nuance d'accusatif ; il a un emploi purement rythmique. En poésie il a pu être parfois causé par une nécessité métrique : הַחַשְׁמַ֫לָה *l'électrum* Ez 8, 2 (en pause, dans une description grandiose), נַ֫חְלָה *ruisseau* Ps 124, 4, הַמָּ֫וְתָה ? *la mort* Ps 116, 15, אָ֫רְצָה ? *la terre* Job 37, 12. i

Le fait est assez fréquent au féminin, où l'on a la finale ָ֫תָה (pour ָ֫ה). Dans certains cas cette forme semble avoir été choisie pour éviter le contact de deux syllabes toniques : אֵין יְשׁוּעָ֫תָה לּוֹ *pas de salut pour lui* Ps 3, 3 (1) ; קוּמָ֫ה עֶזְרָ֫תָה לָּנוּ *lève-toi à notre secours* 44, 27 (opp. לְעֶזְרָה לוֹ 2 Ch 28, 21) ; לֹא עֹלָ֫תָה בּוֹ Ps 92, 16. Autres exemples : בְּעוֹלָ֫תָה יְדֵיהֶם 125, 3 ; אֵימָ֫תָה וָפַחַד Ex 15, 16. j

Enfin on trouve le ה ָ— atone, qui ne peut donc pas être la finale féminine, dans quelques exemples suspects ou fautifs : הָרָחָ֫מָה ? *le percnoptère* Dt 14, 17 ; תַּנּוּר בֹּעֵ֫רָה ? *four brûlant* Os 7, 4 ; הַשַּׁ֫עַר הַתַּחְתּ֫וֹנָה ? *la porte inférieure* Ez 40, 19 ; גָּלִ֫ילָה ? 2 R 15, 29 (l. גליל ו) ; הַחִיצ֫וֹנָה ? 16, 18 (ה dittographique). k

Voyelle paragogique י ִ—. Cette voyelle est appelée *ḥireq compaginis* (*i* de jointure) parce qu'elle se trouve ordinairement dans des noms à l'état cst., par conséquent en liaison étroite. A raison de son emploi ordinaire et de son origine, cet י ִ— peut être appelé *i de l'état construit*. C'est le י ִ— qu'on trouve à l'état construit des noms de l

(1) Cf. BRIGGS *in h. l.* (*International critical Commentary*).

parenté bilittères אֲבִי, אֲחִי, חֲמִי* (§ 98 *b*) (¹). Ce ִי a été employé en poésie, avec le nom, l'adjectif et surtout le participe, d'abord pour exprimer l'état construit, au sens strict ou au sens large ; puis, comme voyelle purement rythmique. Dans quelques particules il est devenu partie intégrante du mot (§ *q*).

m Avec **substantifs**. Dans certains noms propres composés, dont le premier substantif est construit sur le second : מַלְכִּי־צֶדֶק *roi de justice*, גַּבְרִיאֵל *homme de Dieu*, עַבְדִיאֵל *serviteur de Dieu*, חֲנִיאֵל *grâce de Dieu* (comp. le phénicien *Hannibal* = חֲנִיבַעַל). De plus בְּנִי אֲתֹנוֹ *son ânon (son fils-d'ânesse)* Gn 49, 11 ; עַל־דִּבְרָתִי מַלְכִּי־צֶדֶק *à la manière de M.* Ps 110, 4 ; devant préposition רַבָּתִי בַגּוֹיִם *la Grande parmi les nations* et שָׂרָתִי בַּמְּדִינוֹת *la Princesse parmi les provinces* Lam 1, 1 (²),

Avec **adjectifs** : רַבָּתִי עָם *populeuse* (*nombreuse de peuple*) Lam 1,1 ; מְלֵאֲתִי מִשְׁפָּט *pleine de justice*, Is 1, 21.

n Avec le **participe** le ִי de l'état construit est assez fréquent. Ce fait tient d'une part à ce qu'un participe précédant un substantif se met volontiers à l'état construit (§ 121 *l*), d'autre part à ce qu'un participe, comme p. ex. קֹטֵל, garde ordinairement ֵ à l'état cst. : une forme telle que קֹטְלִי avait donc l'avantage d'exprimer clairement l'état construit.

Avec génitif : עֹזְבִי הַצֹּאן *abandonnant le troupeau* (*abandonneur du troupeau*) Zach 11, 17 (רֹעִי הָאֱלִיל *pasteur de néant* pour רֹעֵה est étrange ; p.-ê. pour l'assonance) ; שֹׁכְנִי סְנֶה *habitant du buisson* Dt 33, 16.

Par extension, dans des constructions, où il y a état construit (devant préposition) : שֹׁכְנִי בְּחַגְוֵי הַסֶּלַע *habitant dans les refuges du rocher* Jér 49, 16 (³). Puis, par extension de cette construction : חֹצְבִי מָרוֹם קִבְרוֹ *taillant dans la hauteur son tombeau* Is 22, 16 ; שֹׁכְנִי לְבָדָד יַעַר *habitant solitairement une forêt* Mich 7, 14 ; — Ps 101, 5 ; 113, 7 ; Gn 49, 11.

Enfin il y a des cas sans aucune idée, même lointaine, d'état construit. La voyelle ִי, de même qu'il est arrivé pour ָה (§§ *i-k*),

---

(¹) L'*ī* du type אֲבִי, spécial à l'hébreu, semble être l'ancien *ī* du génitif *'*abī* (§ *b*) affecté à une nouvelle fonction, après la perte des cas (cf. § 98 *b*).

(²) Le ton mileʿel dans ces deux exemples est peut-être dû à רַבָּתִי עָם qui précède (où il y a nesīgah).

(³) Comp. la construction du type יֹשְׁבֵי בְּאֶרֶץ צַלְמָוֶת Is 9, 1 (§ 129 *m*).

n'a plus qu'une valeur rythmique : אֹהַבְתִּי לָדוּשׁ *aimant à fouler* (*le blé*) Os 10, 11 ; — Ps 113, 5, 6 ; 114, 8 ; 123, 1.

La forme archaïque en ִי — a été, dans quelques cas, corrigée *o*
par le qeré : Jér 10, 17 : K. יוֹשַׁבְתִּי, Q. יוֹשֶׁבֶת ; Lam 4, 21 ; Ez 27, 3. Dans Jér 22, 23 le qeré demande étrangement יוֹשַׁבְתְּ (§ 89 *j*) et semblablement (*ibid.*) מְקֻנַּנְתְּ ; 51, 13 שֹׁכַנְתְּ. Dans tous ces exemples la forme en ִי — est justifiée et peut être considérée comme authentique. Au contraire, dans 2 R 4, 23, K. הֹלַכְתִּי est probablement fautif dans ce texte de prose très simple ; le ִי — sera dû à l'influence de אַתִּי.

On trouve un exemple probable de participe passif ([1]) dans Gn 31, 39 גְּנֻבְתִי יוֹם וּגְנֻבְתִי לָיְלָה *volée de jour et volée de nuit :* ce serait l'unique exemple probable de ִי — paragogique en prose.

Le ִי — est purement fautif dans Ps 113, 8 לְהוֹשִׁיבִי (ִי — amené *p*
par les ִי — paragogiques qui précèdent et suivent) ; il est suspect dans Ps 116, 1 קוֹלִי תַּחֲנוּנָי, car ailleurs on a toujours (5 f.) קוֹל תּ׳.

Le ִי — paragogique se trouve toujours dans la **particule** négative *q*
בִּלְתִּי (§ 160 *m*), לְבִלְתִּי (§ 160 *l*), qui suppose une forme בֵּלֶת* ou בֶּלֶת* (rac. בלה) *usure, consomption,* d'où *déficience, non-existence ;* toujours (6 fois) dans זוּלָתִי *à l'exception de* (donc l'unique זוּלַת 2 R 24, 14 est suspect). On a assez souvent la forme poétique מִנִּי pour מִן § 103 *d.* Dans la locution אֲנִי וְאַפְסִי עוֹד *moi, et moi exclusivement* ִי — est plutôt le suffixe de la 1e personne que le ִי — paragogique (§ 160*n*).

Voyelle paragogique וֹ. Cette voyelle se trouve seulement dans *r*
quelques noms à l'état construit, notamment חַיָּה *animal.* De même que le ִי — de l'état cst. provient du ִי — du type אֲבִי (lequel provient lui-même du génitif sémitique *'abī* § *l*), le וֹ provient probablement du *ā* de l'accusatif du type *'abā* § *b.* On l'a affecté à l'état cst., dans quelques cas, au lieu de ִי —, pour des raisons qui nous échappent. Au lieu de בְּנִי Gn 49, 11 (§ *m*) on a בְּנוֹ צִפֹּר *fils de Ṣ.* Nb 23, 18, בְּנוֹ בְעֹר *fils de B.* 24, 3, 15 (textes poétiques et archaïques). Au lieu de לְמַעְיְנוֹ־מָיִם Ps 114, 8 il faut p.-ê. lire le pluriel לְמַעְיְנֵי (cf. LXX, Pesh., Jér.). Enfin on a 7 fois חַיְתוֹ (dont 1 f. en prose).

([1]) Cependant la forme pourrait être un qatāl > קְטוֹל avec abrègement de *ō* (comp. שָׁלֹשׁ, שְׁלָשְׁתָּם) ; Brockelmann, 2, 251 traduit *Diebstahl.*

Dans Gn 1, 24 חַיְתוֹ־אֶרֶץ *des animaux sauvages* (litt[t]: *des animaux de terre*) la forme poétique a peut-être été préférée pour éviter חַיַּת־אֶרֶץ* jugé trop dur (mais v. 25 חַיַּת הָאָרֶץ avec l'article); cf. Ps 79, 2 לְחַיְתוֹ־אָרֶץ. Autres exemples: חַיְתוֹ שָׂדָי Is 56, 9; Ps 104, 11; חַיְתוֹ־יָעַר 50, 10; 104, 20; חַיְתוֹ־גוֹי Soph 2, 14.

s **Voyelle paragogique וּ**. Cette voyelle וּ ne se trouve que dans quelques noms propres composés, dont le premier substantif est construit sur le second. Elle a donc le même rôle que la voyelle ִי — dans les noms propres (§ *m*). Comme ִי — et ֹ proviennent finalement des types *'abī, 'abā*, cet וּ provient sans doute du type de nominatif *'abū* (§ *b*) (1). Dans les exemples, qui du reste sont rares, il faut réserver la possibilité d'un *ụ* radical devenu *u* (2). De plus, d'après Prätorius (3), il y aurait dans certains noms une forme de caritatif *qatūl*. Exemples: פְּנוּאֵל *face de Dieu* Gn 32, 32 (v. 31 פְּנִיאֵל), רְעוּאֵל *ami de Dieu* (?) 36, 4; שְׁמוּאֵל *nom de Dieu* (?); גְּאוּאֵל *majesté de Dieu* (?) (p.-ê. d'une forme **ga'ụ*). Avec מְתוּ *homme* (dont la forme propre est inconnue) מְתוּשָׁאֵל, מְתוּשֶׁלַח (cf. phénicien *Metuastart* « homme d'Astarté »).

En dehors de ces noms composés, le וּ du nominatif se trouverait p.-ê. dans quelques noms: בִּכְרוּ, מְלִיכוּ Néh 12, 14 qeré, גַּשְׁמוּ 6, 6 (nom d'un Arabe; cf. v. 1 גֶּשֶׁם).

§ 94. Le nom avec suffixes.

(Paradigme 20).

a Comme le nom, le pronom dépendant d'un nom, est au génitif, p. ex. אָבִי signifie proprement ὁ πατήρ μου « le père *de* moi ». Les suffixes se mettent à la forme de l'état construit (parfois modifié quant à la vocalisation). Les suffixes du nom sont donnés dans le Paradigme 1; les formes du nom avec suffixes dans le Paradigme 20. Comme

(1) En arabe de Syrie, où les cas de l'ancien arabe ont à peu près disparu, *'abū* est la forme normale à l'état cst. et avec suffixes: *'Abu Bekr, 'Abū Nāder; 'abūna* « notre père » (par affectation certaines personnes disent *'abīna*).

(2) Comp. l'arabe *ġazụ* غَزْوٌ *razzia* prononcé *ġazū*; hébreu **ụaịịištaḥụ* devenu וַיִּשְׁתַּחוּ § 79 *t*.

(3) *Zeitschrift d. deutschen morgenl. Gesellschaft*, 57, 777 sq.

les suffixes verbaux correspondants, les suffixes nominaux הֶן, הֶם, כֶן, כֶם sont appelés *lourds:* ils modifient plus fortement la vocalisation du mot que les autres suffixes (*légers*); cf. § 96 A *b*.

La forme nominale terminée par une consonne s'unit par une **voyelle de liaison** au suffixe commençant par une consonne. Comme dans les verbes (§ 61 *d*), on a les deux voyelles de liaison *a* et *e*. On a ָ dans ָם, ָן, et aussi dans **ahu* > וֹ. Cet *a* est probablement l'ancien *a* de l'accusatif § *b*. On a *e* dans ֶ֫ךָ, ֵךְ; (ֵ֫הוּ § *c*), ֶ֫הָ, ֵ֫נוּ. Cet *e* provient probablement des noms de racine ל״ה, p. ex. סוּסֵ֫נוּ d'après שָׂדֵ֫נוּ (1). *b*

Suffixes du **nom singulier.** [Pour la clarté on donnera ici les suffixes unis à un nom. Le nom choisi סוּס *cheval* a une voyelle longue immuable: l'état cst. ne diffère donc pas de l'état absolu; voir Paradigme 20]. *c*

Sing. 1e *c*. סוּסִי: forme primitive: *sūsiịa;* — *(mon cheval).*

2e *m*. סוּסְךָ: forme contextuelle, réduite de סוּסֶ֫ךָ (2).

2e *f*. סוּסֵךְ: à l'analogie de שָׂדֵךְ (3).

3e *m*. סוּסוֹ: de *sūsahu*, avec l'ancien *a* de l'accusatif.

3e *f*. סוּסָהּ: de *sūsaha*, avec l'ancien *a* de l'accusatif.

Plur. 1e *c*. סוּסֵ֫נוּ: à l'analogie de שָׂדֵ֫נוּ; — *(notre cheval).*

2e *m*. סוּסְכֶם: devant le suffixe lourd כֶם la voyelle primitive, sans doute aussi *e*, est tombée (4).

2e *f*. סוּסְכֶן: (item).

3e *m*. סוּסָם: pour *sūsahẹm*, avec l'ancien *a* de l'accusatif (5).

3e *f*. סוּסָן: pour *sūsahẹn*, avec l'ancien *a* de l'accusatif.

---

(1) Pour la flexion actuelle des noms en ֶה cf. § 96 B *f*. — Il n'y a pas à s'étonner si les racines ל״י (et ל״ו) ont fourni si souvent, dans le verbe et dans le nom, la voyelle de liaison. Seules, en effet, ces racines ont des formes avec voyelle longue tonique après la 2e radicale. Comp. l'*ẹ̄* de תַּחְתֵּ֫ינוּ, בֵּינֵ֫ינוּ § 103 *n*. Cf. §§ 61 *d*, *f*; 78 *b*, *c*; 80 *b*, *i*; 82 *f*; 92 *f*.

(2) La forme pausale סוּסֶ֫ךָ provient des noms ל״ה, p. ex. שָׂדֶ֫ךָ, forme conservée seulement en pause § 96 B *f* (comp. קְטָלֶ֫ךָ, יִקְטְלֶ֫ךָ § 61 *d*); pour la suite vocalique *ẹ—ọ* cf. § 29 *f*.

(3) D'après Brock. 1, 478, le ֵ représenterait l'ancien *i* du génitif § 93 *b*.

(4) Formes primitives des suff. 2 Pl.: m. **kumu*, f. **kinna*. L'*ẹ* du masc. s'explique comme dans le pronom séparé אַתֶּם § 39 *a* (cf. Brockelmann, 1, 310).

(5) Formes primitives des suff. 3 Pl.: m. **humu*, f. **šinna*, comme le pronom séparé § 39 *a* (cf. Brockelmann, 1, 312).

d Suffixes du **nom pluriel** (et **duel**). Les suffixes se mettent à la finale primitive *ai̯* du nom pluriel (et duel) à l'état cst.

Sing. 1ᵉ *c.* סוּסַי, סוּסָ֫י: forme primitive: *sūsai̯i̯a*; — (*mes chevaux*).

2ᵉ *m.* סוּסֶ֫יךָ: de *sūsai̯ka*. Pour la suite vocalique *ẹ—ọ*, cf. § 29*f*.

2ᵉ *f.* סוּסַ֫יִךְ: de *sūsai̯ki*.

3ᵉ *m.* סוּסָיו: de *sūsai̯hu*. Le י est ici purement graphique ([1]).

3ᵉ *f.* סוּסֶ֫יהָ: de *sūsai̯ha*. Pour la suite vocalique *ẹ—ọ*, cf. § 29*f*.

Plur. 1ᵉ *c.* סוּסֵ֫ינוּ: de *sūsai̯nu*; — (*nos chevaux*).

2ᵉ *m.* סוּסֵיכֶם: de *sūsai̯kẹm*.

2ᵉ *f.* סוּסֵיכֶן: de *sūsai̯kẹn*.

3ᵉ *m.* סוּסֵיהֶם: de *sūsai̯hẹm*.

3ᵉ *f.* סוּסֵיהֶן: de *sūsai̯hẹn*.

e Noms à **finale féminine** ה ָ, p. ex. סוּסָה *jument*. Les suffixes se mettent à la forme de l'état cst. סוּסַת, dont le ַ se maintient dans סוּסַתְכֶם, סוּסַתְכֶן (en syll. semi-fermée; shewa moyen; cf. § 8 *f* 7), et partout ailleurs devient ָ, en syllabe ouverte, par exemple סוּסָתִי, סוּסָֽתְךָ (cf. § 8 *f* 8).

f Noms à **finale féminine pl.** וֹת, p. ex. סוּסוֹת *juments*. L'hébreu présente ici un phénomène particulier: les suffixes ne sont pas mis directement à l'état construit סוּסוֹת, mais après une syllabe *ai̯ qui n'est autre que la finale du pluriel (et du duel) du nom masculin à l'état cst., p. ex. סוּסוֹתֶ֫יךָ, avec י ֵ (= *ai̯) de סוּסֶ֫יךָ. Ces formes renferment donc un double signe du pluriel: le וֹת féminin et le *ai̯ masculin.

g Cependant on trouve des exemples sans *ai̯. Ils ne sont fréquents qu'avec le suffixe de la 3ᵉ p. pl.: au lieu du type סוּסוֹתֵיהֶם on a souvent le type סוּסוֹתָם, lequel est plus ancien. Ainsi אֲבוֹתָם *leurs pères* est plus fréquent que אֲבֹתֵיהֶם ([2]); cette dernière forme ne se trouve que dans les livres postérieurs Esd., Néh., Chron.; dans Jér. et 1 R 14, 15. On a toujours אִמֹּתָם (2 f.) *leurs mères*, שְׁמוֹתָם et

---

([1]) Il est assez souvent omis par le ketīb, témoignant ainsi de la prononciation réelle *sūsåu̯*, mais presque toujours réclamé par le qeré, par exemple K. רֵחָמוֹ, Q. רחמיו 2 S 24, 14. Pour יַחְדָּו *ensemble*, cf. § 102 *d*.

([2]) Comparer la particule de l'accusatif אֵת: אֹתָם plus fréquent que אֶתְהֶם (§ 103 *k*).

שְׁמוֹתָן *leurs noms*, דּוֹרוֹתָם *leurs générations* ([1]). Dans certains noms qui se trouvent avec l'un et l'autre suffixe, le choix de la forme semble avoir été parfois dicté par une raison d'euphonie; ainsi, pour מִזְבְּחוֹת comparer Dt 7, 5 avec 12, 3 (ם ָ— pour éviter 3 fois ם ֵ—); pour מַצֵּבוֹת Ex 34, 13 avec 23, 24 (יהֶם ֵ— en pause).

En dehors du suffixe ם ָ—, les exemples sont rares et suspects: עֵדֹתִי Ps 132, 12 (forme suspecte: le sing. serait עֵדָתִי, le pl. עֵדוֹתַי *ʿedᵉwōṯay*; l'absence du ו est probablement fautive); מַכֹּתְךָ Dt 28, 59 (l'absence du י probᵗ fautive); אֲחוֹתֵךְ Ez 16, 52 (l'absence du י probablement fautive; opp. v. 51).

Formes rares de suffixes du nom singulier ([2]). *h*

Sing. 2ᵉ m. Graphie rare כָה ָ—, p. ex. Ps 139, 5; Pr 24, 10.

2ᵉ f. Forme rare (aramaïsante) כִי ֵ—: Jér 11, 15; Ps 103, 3; 116, 19; 135, 9.

Forme rare ךְ ָ— (ordinaire avec les particules): participe (§ 66) נֹתְנָךְ Ez 23, 28; 25, 4. Avec כֹּל on a 2 fois כֻּלָּךְ Is 22, 1; Ct 4, 7 et 2 fois (en pause) la forme (normale) כֻּלֵּךְ Is 14, 29, 31 (cf. *infra*, pluriel 1ᵉ c. כֻּלָּנוּ).

3ᵉ m. La graphie ה est assez fréquente; le ה représente le *h* de la forme primitive *ahu* (cf. § 7 *b*). On remarquera surtout כֻּלֹּה, graphie aussi fréquente que כֻּלּוֹ. Les autres exemples sont assez rares, et parfois le qeré demande וֹ, p. ex. pour אָהֳלֹה Gn 9, 21; 12, 8; 13, 3; 35, 21. — Le suffixe הוּ ֵ— des noms ל״ה (שָׂדֵהוּ) s'est introduit dans quelques noms. Toujours (sauf Jér 6, 21 רֵעוֹ; cf. רעו dans l'inscription de Siloé) on a רֵעֵהוּ qui vient de l'usuel רֵעַ *compagnon*, non du rare רֵעֶה *ami (du roi)*. Autres ex.: לְמִינֵהוּ Gn 1, 12, 21, 25 (mais לְמִינוֹ v. 11) (la forme plus pleine לְמִינֵהוּ semble préférée en pause); אוֹרֵהוּ Job 25, 3.

3ᵉ f. Parfois on a ה ָ— (sans mappiq, § 25 *a*), en particulier devant certaines consonnes, surtout les *begadkefat;* devant ב: Nb 15, 28, 31; Ez 16, 44; 24, 6; devant פ: Ps 48, 14; devant ת: Ez 47, 10; Job 31, 22; devant ו: Nah 3, 9; devant א: 2 R 8, 6; Pr 12, 28; devant ה: Is 21, 2; Jér 20, 17; devant ע: Lév 6, 2. En pause: Lév 12, 4, 5;

([1]) Böttcher, 2 p. 42, cite 56 noms en וֹת où l'on a toujours le suffixe ם ָ—.

([2]) Comparer les formes rares de suffixes dans le verbe § 61 *i*.

Is 23, 17; 45, 6; Pr 21, 22. — On trouve une fois אָ Ez 36, 5 (probablement fautif).

Plur. 1e c. Forme rare ָנוּ (ordinaire avec les particules § 103 *e*). On a toujours כֻּלָּנוּ (cf. *supra*, 2e f. כֻּלֵּךְ), p.-ê. à l'analogie de לָנוּ, בָּנוּ, אֲנַחְנוּ, אִתָּנוּ. En dehors de ce cas on trouve un seul exemple מֹדַעְתָּנוּ Ruth 3, 2 (p.-ê. à cause du zaqef et parce que le mot est prédicat).

2e f. כֶנָה Ez 23, 48, 49.

3e m. ָמוֹ Ps 17, 10; מוֹ Ps 17, 10; 58, 7; — forme unique כֻּלְּהֶם 2 S 23, 6 (cf. Driver, *in h. l.*).

3e f. ָנָה généralement en grande pause: Gn 21, 29; 42, 36; Jér 8, 7; Pr 31, 29; Job 39, 2; dans Ruth 1, 19 probablement pour l'assonance; ֶנָה Gn 41, 21 (avec rebiac et zaqef); ַהְנָה 1 R 7, 37; Ez 16, 53.

On trouve parfois le suffixe הֶן (sans voyelle de liaison) après un nom terminé par une consonne (au lieu de ָן): חֶלְבְּהֶן Lév 8, 16, 25 (mais lire p.-ê. le pl. חֶלְבֵּהֶן *defective*; cf. Gn 4, 4; comparer לְמִינֵהֶם 1, 21 *defective*).

i **Formes rares de suffixes du nom pluriel.**

Sing. 2e f. Forme rare (aramaïsante) ָיְכִי, ַיְכִי: 2 R 4, 3 et 7 (ketīb); Ps 103, 3-5; 116, 7.

3e m. ָיהוּ Hab 3, 10; Job 24, 23; et *defective* ָהוּ (qui a l'apparence d'un sing.) 1 S 14, 48 (probablement); 30, 26; Ez 43, 17; Nah 2, 4. On a le suffixe araméen וֹהִי Ps 116, 12 (probt fautif).

3e f. ֶיהָא Ez 41, 15 (probablement fautif).

Plur. 2e f. יְכֵנָה Ez 13, 20; 3e m. יהֵמָה Ez 40, 16; יהֶנָה 1, 11.

j **Ressemblances et confusions dans les suffixes du nom sing. et pluriel.** Soit graphiquement, soit phonétiquement les confusions étaient faciles. Avec le nom pluriel, l'omission voulue ou fautive du י produisait un groupe consonantique équivoque. Ainsi דְּרָכֶךָ, vocalisé en pluriel, *tes voies* Ex 33, 13; Jos 1, 8; Ps 119, 37, pourrait être vocalisé en singulier דַּרְכְּךָ, דַּרְכֶּךָ. Dans les cas de ce genre on peut parfois hésiter entre le singulier et le pluriel. Phonétiquement, plusieurs formes ne diffèrent que par la quantité: ךָ, יךָ; ָהוּ, ָיהוּ; ָה, ֶיהָ; ָנוּ, ֵינוּ. Un scribe écrivant sous la dictée pouvait facilement ajouter ou omettre un י (1).

(1) Pour les pluriels apparents dans les noms en ֶה cf. § 96 C *e*.

Les suffixes du nom pluriel, plus longs et plus sonores, se sont introduits parfois dans des noms singuliers, notamment dans des noms en וּת (¹): זְנוּתֵיכֶם Nb 14, 33; אַלְמְנוּתַ֫יִךְ Is 54, 4 (p.-ê. pour l'assonance avec עֲלוּמַ֫יִךְ); תַּזְנוּתַ֫יִךְ Ez 16, 15, 20 (qeré); תַּזְנוּתֶ֫יהָ 23, 7; שְׁבוּתֵיכֶם Soph 3, 20; — dans des noms en *aṯ* (²): עֲצָתַ֫יִךְ Is 47, 13; — Ez 35, 11; Ps 9, 15; Esd 9, 15

§ 95. Flexion du nom.

Un nom, en passant de l'*état absolu* à l'*état construit*, en prenant les finales du *pluriel* ou du *duel*, en prenant les *suffixes*, subit généralement des modifications dans sa vocalisation. L'ensemble de ces modifications pour un même nom constitue sa *flexion*. Ces modifications sont causées par le déplacement, la diminution ou la suppression du ton. Elles sont soumises aux lois exposées dans la Phonétique; l'application ainsi que les anomalies seront signalées à propos des divers *paradigmes*. a

On verra que, dans plusieurs types de flexion, la vocalisation n'est pas la même avec les suffixes *lourds* כֶם, כֶן, הֶם, הֶן, et avec les suffixes *légers*; il y a un *thème* du nom avec suffixes lourds et un thème avec les suffixes légers. Généralement le thème avec suffixes lourds est l'état construit, et le thème avec suffixes légers est le thème de l'état absolu, p. ex.: cst. מַלְכֵי, מַלְכֵיכֶם; abs. מְלָכִים, מְלָכַי (cf. § 96 A *b* N). Le thème avec suffixes légers est souvent moins abrégé que l'état construit (ainsi dans l'exemple cité); parfois même le thème avec suffixes lourds est moins abrégé que l'état cst., p. ex. pluriel abs. מַצֵּבוֹת *stèles*, cst. מַצְּבוֹת, מַצְּבוֹתֵיהֶם (et מַצְּבֹתָם). b

Pour la répartition des voyelles, on remarquera une grande différence entre le **nom** et le **parfait** sans suffixes. De deux voyelles moyennes qui peuvent tomber, dans le nom c'est la première, dans le parfait c'est la seconde qui tombe (§ 30 *e*), p. ex.: c

NOM: דָּבָר, דְּבָרִים; — זָקֵן, זְקֵנָה, זְקֵנִים.

PARFAIT: קָטַל, קָֽטְלָה, קָֽטְלוּ; — כָּבֵד, כָּֽבְדָה, כָּֽבְדוּ.

(¹) Cependant un vrai pluriel n'est pas absolument impossible, d'après KÖNIG, *Syntax* § 258 *f*.

(²) Mais peut-être faut-il vocaliser au pluriel, p. ex. עֲצָתַ֫יִךְ.

Mais le parfait avec suffixes répartit les voyelles comme le nom, p. ex.:

Nom: דְּבָרְךָ, דְּבָרֵךְ.

Parfait: קְטַלְךָ, קְטָלְךָ.

d Entre le nom et le verbe il y a une différence remarquable dans le traitement de l'*a* tonique en syllabe fermée finale. Dans le verbe ַ est voyelle contextuelle, ָ voyelle pausale: קָטַל, קָטָל. Dans le nom on a généralement ָ à l'état absolu (en contexte et en pause), et ַ à l'état construit: דָּבָר, דָּבָר; cst. דְּבַר. C'est ainsi qu'au nifal on a au parfait נִקְטַל, au participe (forme nominale) נִקְטָל. A l'infinitif on a la voyelle ַ (p.-ê. à l'analogie du futur): שְׁכַב § 49 *c*, הִגַּשׁ (1). Le futur יִצְחַק *il rira* devient, comme nom propre, יִצְחָק *Isaac*. Dans le nom, le ַ s'imposant pour l'état cst., le ָ devait être employé à l'état absolu, non seulement en pause, mais encore en contexte. Dans le verbe, au contraire, l'alternance ַ, ָ a servi à distinguer la forme contextuelle de la forme pausale (§ 42 *b*).

§ 96. Flexions des noms masculins.

(Paradigme 17).

On entend ici par noms masculins ceux qui, au singulier, n'ont pas de finale féminine, et qui au pluriel ont la finale masculine ִים (§ 89 *a*).

Ce paragraphe, à cause de sa longueur, est subdivisé en plusieurs autres, marqués des majuscules A, B, C, D, E, ainsi qu'il suit: § 96 A) Flexions des noms segolés (avec une seule voyelle primitive); B) noms avec deux voyelles brèves primitives; C) noms avec 1e voyelle stable et 2e voy. primitive brève; D) noms avec 1e voy. primitive brève et 2e longue; E) noms à deux consonnes avec voyelle primitive brève.

Les noms qui ne rentrent pas dans ces cinq catégories de flexions n'offrent aucune difficulté: ainsi, les monosyllabes avec une voyelle longue comme סוּס § 94 *c*, les dissyllabes avec deux voyelles longues comme קִיטוֹר *fumée*, ou avec 1e voy. brève en syllabe fermée et 2e longue comme מַטְמוֹן *trésor caché*.

§ 96 A. Flexions des noms segolés.

a Dans cette catégorie de flexions nous faisons rentrer tous les noms avec une seule voyelle primitive brève, à savoir les noms de racines fortes ou de racines faibles qui ont pris une voyelle auxiliaire

(1) Cf. מַסַּע § 49 *e*.

(normalement segol, d'où l'appellation : *noms segolés*) et aussi ceux qui n'ont pas de voyelle auxiliaire. Les paradigmes suivent l'ordre suivant : 1) noms segolés de racine forte sans gutturale § *b*: *qatl* מֶ֫לֶךְ § *c*, *qitl* סֵ֫פֶר § *e*, *qutl* קֹ֫דֶשׁ § *g* ; 2) avec gutturale : *qatl* נַ֫עַר § *i*, *qutl* פֹּ֫עַל § *j* ; 3) *qatl* de rac. ע״ו : מָ֫וֶת § *l*; de rac. ע״י : זַ֫יִת § *m* ; 4) noms de racines ע״ע : *qatl* עַם § *n*, *qitl* עֵז § *o*, *qutl* חֹק § *p* ; 5) *qatl* de rac. ל״ה : פְּרִי § *q*.

Noms segolés de racine forte : מֶ֫לֶךְ *roi*, סֵ֫פֶר *livre*, קֹ֫דֶשׁ (¹) *sainteté*. **Explication synthétique.** Trois questions se posent à propos de la flexion de ces trois types : 1) Pourquoi a-t-on uniformément ֶ comme voyelle auxiliaire ? — 2) Pourquoi a-t-on uniformément un qameṣ prétonique au pluriel absolu ? — 3) Pourquoi, au pluriel cst., une 3ᵉ radicale *begadkefat* est-elle spirante ? On a essayé d'expliquer ces faits de diverses manières. Voici l'explication qui nous semble la plus satisfaisante (²). *b*

Singulier. (L'explication doit commencer par le type **sifr*). La forme primitive **sifr* est devenue d'abord **sẹfr*, puis a pris la voyelle auxiliaire ᵉ voisine de *ẹ* : סֵ֫פֶר (³). Ce segol auxiliaire a passé dans le type **malk* et dans le type **qudš*.

La forme primitive **mạlk* est devenue *mạlᵃ̈k*, avec voyelle auxiliaire ᵃ̈ très ouverte (= *ę*), sous l'influence de la voyelle auxiliaire ᵉ du type סֵ֫פֶר. Puis la voyelle principale *ạ* est devenue *ä* sous l'inflence de la voyelle auxiliaire ᵃ̈ (⁴), d'où *mälᵃ̈k̲* = מֶ֫לֶךְ.

La forme primitive **qudš* est devenue **qọdš*, et a pris la voy. auxiliaire ᵉ à l'analogie de סֵ֫פֶר et מֶ֫לֶךְ, d'où קֹ֫דֶשׁ (⁵).

(¹) On a gardé le paradigme usuel קֹ֫דֶשׁ malgré une petite anomalie que présente ce nom au pluriel absolu : קֳדָשִׁים ou קֹ, au lieu de קְ (opp. בֹּ֫קֶר *matin*, בְּקָרִים).

(²) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5¹, pp. 375 sqq.

(³) Comparer, dans le futur qal apocopé des ל״ה, les formes יִגֶל, יֵגֶל, יָגֶל; la forme plus ordinaire יִ֫גֶל ne se trouve pas dans les noms, non plus que יִגְל (cf. § 79 *i*).

(⁴) Cf. Brockelmann, 1, 184.

(⁵) Il a existé probablement un stade intermédiaire *qọdᵉš*, à en juger d'après certaines transcriptions des LXX, p. ex. : Γοσόν = גֹּ֫שֶׁן, Τοφόλ = תֹּ֫פֶל, Βοόζ = בֹּ֫עַז, Βοόν = בֹּ֫הֶן; cf. Lagarde, *Nominalbildung*, p. 52.

Pluriel. Il y a en hébreu deux types de pluriel. Le premier, ancien et devenu très rare, est formé sur la forme primitive du singulier : **raḥm*, pl. רְחָמִים *entrailles ; *šiqm* (שִׁקְמָה), pl. שִׁקְמִים *sycomores ;* comp. חָכְמוֹת *la Sagesse*, sorte de pluriel de majesté formé sur le sing. חָכְמָה (§ 136 *d*). — Le second type de pluriel est un pluriel nouveau, formé non plus sur l'ancien singulier, mais sur le nouveau singulier, à savoir sur la forme segolisée. La voyelle auxiliaire ֶ , considérée comme un *ä*, d'abord dans *mäläk*, puis dans les deux autres types, est devenue *å* en syllabe ouverte : *m^elåkīm*. Le qameṣ prétonique qu'on a dans les trois pluriels מְלָכִים, סְפָרִים, קֳדָשִׁים vient donc du segol auxiliaire des trois singuliers ([1]).

L'état construit, p. ex. מַלְכֵי, provient de la forme pleine de l'état absolu **målåkīm*. Le shewa (moyen § 8 *f*) est un vestige du qameṣ prétonique.

La forme légère de l'état construit est employée avec les suffixes lourds, p. ex. מַלְכֵיכֶם ; inversement le thème lourd מְלָכ de l'état abs. מְלָכִים est employé avec les suffixes légers, p. ex. מְלָכַי, מְלָכֶיךָ ([2]).

Le **duel** se forme sur la forme primitive du singulier, comme le pluriel ancien: **ragl*, רֶגֶל *pied*, רַגְלַיִם ; **birk*, בֶּרֶךְ *genou*, בִּרְכַּיִם, בִּרְכֵּי (sans spiration § 92 *g*). Voir § 91 *b* quelques formes de duel anormales avec qameṣ prétonique.

c **Flexion de 1.** מֶלֶךְ *roi.* L'*a* de la forme primitive *malk* reparaît au sing. avec les suffixes : מַלְכִּי, מַלְכְּכֶם. L'*a* reparaît ausssi à la pause, sous forme de ָ, mais pas dans tous les noms. Ainsi on a כָּרֶם *vigne*, אָרֶץ (cf. הָאָרֶץ § 35 *f*), mais מֶלֶךְ. On a généralement ֶ dans les noms qui sont d'anciens *qitl* passés au type מֶלֶךְ, p. ex. probablement צֶדֶק *justice*, קֶדֶם *orient*, דֶּשֶׁא *herbe*, פֶּלֶא *merveille*, כֶּלֶא *prison*.

Mais l'*a* primitif s'affaiblit assez souvent en *i* dans la flexion, et

---

([1]) Voir § 97 A *b* N.

([2]) Il y a là une sorte de loi d'équilibre. Le double thème se trouve encore dans les pluriels des types masc. à deux voyelles brèves primitives דָּבָר § B *b* et זָקֵן § B *d*. Semblablement on a כָּ avec les suffixes lourds כָּהֶם, כָּכֶם, et כְּמוֹ avec les suffixes légers כָּמוֹנִי, כָּמוֹךָ § 103 *g*; אֶת avec suffixes lourds אֶתְהֶם, אֶתְכֶם, et את avec suff. légers אֹתִי, אֹתְךָ § 103 *k*. Remarquer qu'une forme *מְלָכֵיכֶם serait tout à fait anormale : le qameṣ se trouverait en syllabe antéprétonique.

ainsi la forme *qatl* se confond avec la forme *qitl*: בֶּ֫טֶן *ventre*, בִּטְנִי; בֶּ֫גֶד *vêtement* בִּגְדִי (ד spirant!), בְּגָדַי; קֶ֫בֶר *tombeau*, קִבְרִי (et קְבָרוֹת). On a rarement la voyelle *ẹ*: נֶ֫גֶד (prép.) *en face de*, נֶגְדִּי ([1]); נֶ֫כֶד *race*, נֶכְדִּי ([2]); חֶ֫לֶד *vie*, חֶלְדִּי.

L'état construit, généralement, ne diffère pas de l'état absolu : מֶ֫לֶךְ. Parfois cependant l'état cst. a la forme קְטַל, p. ex. חֶ֫דֶר *chambre*, cst. חֲדַר (חֶ֫דֶר Cant 3, 4 †); שֶׁ֫גֶר *portée*, cst. שְׁגַר (שֶׁ֫גֶר Ex 13, 12 †). Comparer la forme קְטַל § 88 C *g*.

Pluriel. Le paradigme, comme aussi tous les autres paradigmes *d* des noms masculins, ne donne que le pluriel à finale masculine ִים —; mais on peut, bien entendu, avoir le pluriel en וֹת. Ainsi on a le pluriel en וֹת dans les noms de genre féminin אֶ֫רֶץ, אֲרָצוֹת; נֶ֫פֶשׁ *âme*, נְפָשׁוֹת et dans le nom de genre masc. קֶ֫בֶר *tombeau*, קְבָרוֹת (à côté de קְבָרִים). — Pour le type קְטָלִים cf. § *b*.

A l'état cst. מַלְכֵי (avec shewa moyen et spiration) parfois le shewa cesse d'être prononcé, et en conséquence la spiration disparaît. Dans plusieurs cas le fait est dû à l'influence d'une sifflante ([3]): כַּסְפֵּיהֶם Gn 42, 25, 35; נִסְכֵּיהֶם Is 41, 29 etc.; רִשְׁפֵּי Cant 8, 6 (mais רִשְׁפֵי Ps 76, 4); טַרְפֵּי Ez 17, 9; צִמְדֵּי Is 5, 10. — Pour l'affaiblissement de *a* en *i*, cf. § *c*. — **Duel**: cf. § *b* (fin).

Flexion de 2. סֵ֫פֶר *livre*. Elle est symétrique à celle de מֶ֫לֶךְ. L'*i* *e* de la forme primitive *sifr* reparaît au singulier avec les suffixes: סִפְרִי, et à l'état cst. pl. סִפְרֵי. Mais après une 1ᵉ gutt., *i* devient *ẹ*, (§ 21 *e*): חֵ֫לֶק *part*, חֶלְקִי, חֶלְקֵיהֶם (comp. doublet f. חֶלְקָה); עֵ֫זֶר *secours*, עֶזְרִי (comp. doublet f. עֶזְרָה); עֵ֫גֶל *veau*, עֶגְלְךָ, עֶגְלֵי. En pause on a normalement סֵ֫פֶר; parfois on a, p. ex., שָׁ֫בֶט *verge*, סָ֫תֶר *cache*, נָ֫צַח *éternité*, יָ֫שַׁע *secours*, חָ֫רֶם *anathème*, sous l'influence du type *qatl* qui a souvent contaminé *qitl* (§ *f*). — L'état construit, en général, ne diffère pas de l'état absolu. Le cst. הֲבֵל *souffle* suppose (ainsi que הֶבְלֵי) un abs. הֵבֶל* à côté de (ou supplanté par) הֶ֫בֶל.

Pluriel. Le type de pluriel ancien (§ *b*) se trouve dans שִׁקְמִים *sycomores*, פִּשְׁתִּים *lin*. — Le sing. חֵטְא *péché* (sans voyelle auxiliaire) a le pl. cst. חֲטָאֵי avec le qameṣ de חֲטָאִים (comp. גְּדִי, גְּדָיִים, גְּדָיֵי § *q*; מִקְרָאֵי § C *b*).

([1-2]) Cf. Brockelmann, 1, 198: sous l'influence de la palatale qui suit.

([3]) Nöldeke, *Zeitschrift für Assyriologie*, t. 18, 72.

Contamination des formes *qatl* et *qitl*. Un nombre assez considérable de formes primitives *qitl* sont devenus *qatl* en hébreu. Le passage d'un type à l'autre était facile, à cause des formes semblables dans la flexion : ainsi les formes קְטָלִים ,קִטְלִי (1), קִטְלֵי (2) peuvent venir de *qatl* ou de *qitl*. La forme segolée קֶ֫טֶל tend à devenir קֶ֫טֶל, forme plus sonore (cf. l'infinitif שֶׁ֫בֶת § 75 *a*). Dans un même nom on trouve des formes qui supposent un *qatl* et des formes qui supposent un *qitl*; dès lors il est parfois difficile ou même impossible de dire si tel nom est originairement un *qatl* ou un *qitl*, ou si les deux formes ont existé simultanément. Exemple : la forme קֵ֫דְמָה *vers l'est* (§ 93 *d*) suppose une forme *qidm*; קֶ֫דֶם, קַדְמֵי · קַדְמוֹן supposent une forme *qadm*; mais il est probable que seule la forme *qidm* est primitive.

g **Flexion de 3.** קֹ֫דֶשׁ *sainteté*. Elle est symétrique aux flexions de מֶ֫לֶךְ et de סֵ֫פֶר (cf. § *b*). Toutefois la voyelle primitive *u* ne reparaît dans la flexion que très rarement : p. ex. גֻּדְלוֹ Ps 150, 2 † (partout ailleurs גָּדְלוֹ etc.). Presque partout on a *ǫ*; p. ex. קָדְשִׁי (3). On a la voyelle *i* (difficile à expliquer) dans בֹּ֫סֶר *verjus*, בִּסְרוֹ; אֹ֫מֶר *parole*, אִמְרֵי, אִמְרוֹ etc.; שֹׁ֫קֶת *canal*, pl. cst. שִׁקֲתוֹת (§ 89 *p*).

Pluriel. Le pluriel ordinaire a la même forme קְטָלִים que le pluriel du type מֶ֫לֶךְ et du type סֵ֫פֶר, p. ex. בְּקָרִים *matins*. Avec une 1ᵉ gutturale on a חֳדָשִׁים *mois*, עֳפָרִים *gazelles*. On a ce même *ǫ* très bref dans הַגֳּרָנוֹת *les aires* (1 S 23, 1 ; Joel 2, 24), קֳדָשִׁים *saintetés*. L'*ǫ* très bref est allongé en *ǫ* bref dans le doublet קָדָשִׁים *qǫ-dåšīm* et dans שָׁרָשִׁים *racines* (cf. § 6 *l*). Dans tous ces mots l'*ǫ*, au lieu du shewa, est dû à l'influence de la consonne qui précède (4). — Le type de pluriel ancien (§ *b*) se trouve dans בָּטְנִים *pistaches* (de בֹּטֶן* ou בָּטְנָה*). — **Duel** : p. ex. מָתְנַ֫יִם *reins, hanches* (de **mutn* > מֹ֫תֶן*) ; cf. § *b* (fin).

h **Noms segolés avec gutturales.** Une 2ᵉ ou 3ᵉ gutturale amène généralement un ַ au lieu du ֶ. Les particularités des gutturales

(1) La forme קְטָלִים des trois types segolés est aussi le pl. du type דָּבָר § B *b*.

(2) La forme קִטְלֵי est des plus ambiguës ; outre qu'elle est le pluriel constant de קֶ֫טֶל ,קֵ֫טֶל, et ordinaire de קָטָל ,קָטֵל, on la trouve parfois comme pluriel de קֹ֫טֶל, et même de קֹ֫טֶל.

(3) De même dans les formes féminines, p. ex. חָכְמָה § 88 C *j* ; 97 A *a*.

(4) Pour ג et ק rapprocher la conservation de *ŭ* avec les consonnes *g*, *q*, *k*, *ḫ*, en éthiopien.

exposées dans la Phonétique ont ici leur application. Avec une 3e gutturale on a les types זֶרַע *semence*, נֵצַח *éternité* qui ne présentent aucune difficulté, et le type רֹמַח *lance* identique au type פֹּעַל *œuvre* avec 2e gutturale. Avec une 2e gutturale on a le type פֹּעַל pour les *qutl* et le type נַעַר *garçon* pour les *qatl*. Il n'y a pas de forme *qitl* avec 2e gutturale, ou s'il y en a elle sera probablement aussi du type נַעַר et par conséquent indiscernable (cf. שֵׂעָר § B *c*).

Flexion de 4. נַעַר *garçon*. On a souvent une voyelle auxiliaire après la gutturale, à savoir ֲ, ou la voyelle pleine ַ quand le mot s'allonge: נַעֲרִי, נַעַרְךָ (§ 22 *b-c*). — Dans deux noms finissant par le groupe חם, la vocalisation ordinaire ֶ ֶ s'est introduite pour une cause difficile à dire ([1]): לֶחֶם *pain*, רֶחֶם *matrice, sein* (mais רַחַם au sens de *femme* ou *jeune fille* dans le texte archaïque et poétique Jug 5, 30 †); en pause לָחֶם, רָחֶם. Sur le pluriel du type ancien רַחֲמִים cf. § *b*. *i*

Flexion de 5. פֹּעַל *œuvre*. Ici aussi on a souvent une voyelle auxiliaire après la gutturale, à savoir ֳ, ou la voyelle pleine ָ quand le mot s'allonge: פָּעֳלִי, פָּעָלְךָ (§ 22 *b-c*). On a cette même voy. auxiliaire ָ, sans gutturale, dans קָטָבְךָ (comp. קָרָבְכֶם § 65 *c*). Au lieu de la forme normale פָּעֳלוֹ on a פֹּעֲלוֹ dans Is 1, 31; Jér 22, 13 (avec *ǫ* moyen en syllabe ouverte, et ֲ normal sous le ע), תֹּאֲרוֹ Is 52, 14 (mais תָּאֳרוֹ 1 S 28, 14); comparer phénomène semblable dans le verbe, § 68 *f*. *j*

Dans אֹהֶל *tente* le א initial a toujours une voyelle pleine, soit *ǫ* soit *o*: אָהֳלִי, אָהָלְךָ, אָהֳלִי etc.; — אֹהָלִים, אֹהָלֵי etc.; pour הָאֹהֱלָה cf. § 93 *c*. On a encore l'*ǫ* moyen dans אֹרְחֹתֶיךָ *les voies*, אֹרְחֹתָיו (mais אָרְחֹתֵיהֶם, אָרְחוֹתָם, אָרְחֹתַי). Le mot בֹּהֶן *pouce* a ֶ malgré la gutturale ([2]); le pl. cst. בְּהֹנוֹת, avec *ǫ* nécessairement long en cette position, suppose un sing. בָּהוֹן* (lu partout par le Pentateuque samaritain).

Flexion des noms monosyllabes avec voyelle à la fin: קְטַל, קְטֵל, קְטֹל (cf § 88 C *g*, *i*, *k*). Dans les קְטַל il y a généralement redoublement spontané devant les afformantes, p. ex. מְעַט *peu*, מְעַטִּים ([3]). *k*

---

(1) P.-ê. influence de la nasale; de même pour בֹּהֶן § *j*.

(2) Voir § *i* N.

(3) Comp. le pluriel גְּמַלִּים de גָּמָל § B *b*.

Avec suffixes on a p. ex. דְּבַשׁ *miel*, דִּבְשִׁי; שְׁכֶם (1) *dos*, שִׁכְמוֹ. — Les exemples de קְטֶל ont la 2e rad. א, p. ex. בְּאֵר *puits*, pl. בְּאֵרוֹת, cst. בַּאֲרוֹת; זְאֵב *loup*, pl. זְאֵבִים, זְאֵבֵי. — Dans קְטֹל on a nécessairement le redoublement spontané (§ 18 *e*): לְאֹם *peuple*, לְאֻמִּים. Avec suffixe on a בְּאשׁ *puanteur*, בָּאְשׁוֹ. Pour la forme de l'infinitif קְטֹל avec suffixes cf. § 65 *b*.

l **Flexion de 6.** מָוֶת *mort*. Les formes *qatl* de racines ע״ו (§ 88 C *f*) ont le ו consonantique. Forme primitive *mau̯t*: l'*a* a été labialisé en *å* (*ǫ*) devant le ו; la voyelle auxiliaire ◌ֶ est à l'analogie des segolés à racine forte. Seul le mot רֶוַח *espace* est entièrement semblable à un segolé de racine forte, p. ex. זֶרַע. Autres exemples § 88 C *f*. A l'état cst. la forme est contractée: *mau̯t* > *mōṯ* מוֹת; cette forme se maintient dans la flexion.

Dans certains mots la contraction se fait même à l'état absolu: שׁוֹט *fouet*, יוֹם *jour*, צוֹם *jeûne*, etc.; ou plutôt l'état cst. a été employé comme état absolu.

Au lieu du pluriel normal, comme שׁוֹטִים, on a שְׁוָרִים Os 12, 12 † (de שׁוֹר *bœuf*). Comparer dans la forme *qūl*: שׁוּק *rue*, שְׁוָקִים; דּוּד, דְּוָדִים au sens de *pots* 2 Ch 35, 13 † (mais דּוּדִים au sens de *corbeilles* 2 R 10, 7 †).

m **Flexion de 7.** זַיִת *olive*. Les formes *qatl* de racines ע״י (§ 88 C *f*) ont le י consonantique. Forme primitive *zai̯t*, d'où avec voyelle auxiliaire *i* due au *i̯* qui précède: זַיִת. A l'état cst. la forme est contractée: *zai̯t* > *zēṯ* זֵית; cette forme se maintient dans la flexion.

Dans quelques rares mots la contraction se fait même à l'état absolu: חֵיק *sein*, חֵיל *rempart*, (לֵיל *nuit* Is 21, 11 †); ou plutôt l'état cst. a été employé comme état absolu.

Au lieu du pluriel normal, comme זֵיתִים, on a חַיִל *armée*, pl. חֲיָלִים; תַּיִשׁ *bouc*, תְּיָשִׁים; עַיִר *ânon*, עֲיָרִים; עַיִן *source*, עֲיָנוֹת.

Le mot גַּיְא *vallée* présente plusieurs anomalies. Au singulier le א, non prononcé, est parfois omis dans la graphie: גַּי, cst. גֵּי. Au pluriel on a Q. גֵּאָיוֹת (anormal!), K. גֵּיאָוֹת ou גֵּיאוֹת.

(1) Unique forme avec ◌ֶ. La forme primitive est probablement *šakm* (Bauer, 1, 456 cite *ša-ak-mi* des lettres de Tell el Amarna). Mais שְׁכֶם pourrait être aussi un *qitl* et même l'état cst. d'une forme *qatil* (assez fréquente pour les noms de membres § 88 D *b*) qui serait devenu état absolu.

Flexion de 8. עַם *peuple.* Formes *qatl* de racines ע״ע (cf. § 88 B *g*). *n*
Certains mots présentent des particularités. Au lieu de עַם on a עָם avec accent disjonctif et avec l'article. On a יָם *mer* même à l'état construit (même avec maqqef) sauf dans יַם־סוּף *mer des roseaux, mer Rouge* (§ 13 *c*). — Devant une gutturale, le redoublement réel étant impossible, il y a seulement redoublement virtuel, p. ex. פַּחִים *pièges,* ou absence totale de redoublement, d'où ָ en syllabe ouverte, p. ex. שָׂרִים *princes* (pour *śarrīm*). Ce ָ est une voyelle stable: cst. שָׂרֵי, מָרֵי, רָעֵי. — Dans la flexion rarement l'*a* s'affaiblit en *i*: פַּת *morceau,* פִּתִּי (comp. בַּת *fille,* בִּתִּי § 98 *d*); סַף *seuil,* סִפִּים; סַף *coupe* סִפּוֹת (et סַפּוֹת 2 S 17, 28). — Les formes avec l'état dissocié (cf. § 82 *a*) sont très rares: עֲמָמִים à côté de l'usuel עַמִּים; הֲרָרֵי, pl. cst. הַרְרֵי. Le mot אַף *nez,* de la rac. אנף, a la flexion du type עַם: אַפִּי, duel אַפַּיִם *visage.*

Flexion de 9. עֵז *chèvre* (אֵם *mère*). [Dans le paradigme on a *o*
préféré עֵז à cause de son pluriel en ִים, bien que la racine soit ענז et non עזז]. Formes *qitl* de racines ע״ע (§ 88 B *h*). En syllabe aiguë l'*i* primitif se maintient: עִזִּי, אִמִּי; duel שִׁנַּיִם *dents.* — Formes avec l'état dissocié: צֵל *ombre,* צְלָלִים; חֵץ *flèche,* חֲצָצֶיךָ Ps 77, 18 (à côté de l'usuel חִצִּים). Comme עֵז ont la 2ᵉ radicale נ assimilée: חֵךְ *palais (de la bouche),* זֵק*, זִקִּים *chaînes.*

Flexion de 10. חֹק *droit.* Formes *qutl* de racines ע״ע (cf. § 88 *p*
B *i*). En syllabe aiguë l'*u* primitif se maintient généralement: חֻקִּי, עֻזִּי; rarement on a ָ: עָזִּי. Si le redoublement est omis, on a ָ: חָקְכֶם, חָקְךָ. A l'état cst. on a חֹק, כֹּל, mais avec maqqef חָק־, כָּל־ (cf. § 13 *b*). — La forme avec l'état dissocié חִקְקֵי Jug 5, 15 (poét. et archaïque), Is 10, 1 † ne vient probablement pas de חֹק (malgré des cas comme אֹמֶר, אִמְרֵי § *g*), mais d'un חֵק*.

Flexion de 11. פְּרִי *fruit.* Formes *qatl* de racines ל״ה (cf. § 88 *q*
C *e*). La forme primitive *qaty* devient ordinairement קְטִי, moins souvent קֶטֶה; ainsi pour **baky* « pleurs » on a le doublet בְּכִי et בֶּכֶה Esd 10, 1 †. Cette double forme peut s'expliquer ainsi: la forme primitive *baky* est devenue à l'état absolu בֶּכֶה, à l'analogie de מֶלֶךְ, מֶלֶךְ־; à l'état cst. la voyelle *a* est tombée et le *y* est devenu vocalique: בְּכִי; et cette forme a été employée aussi à l'état absolu. A la pause on a בֶּכִי avec ֶ, probablement à l'analogie de בֶּכֶה. Comme בֶּכֶה on a: הֶגֶה *murmure,* קֶצֶה *fin*; — comme בְּכִי: פְּרִי, שְׁבִי *captivité,* צְבִי I *ornement,* II *gazelle,*

גְּדִי *chevreau*, לְחִי *joue*. — Dans la flexion l'*a* de *pari* s'affaiblit généralement en *i* : פִּרְיִי ; mais on a parfois *e*, p. ex. פֶּרְיְךָ (suite vocalique *e—o* § 29 *f*), פֶּרְיְכֶם . On trouve des formes avec le thème פְּרִי, p. ex. פְּרִיהֶן , פְּרִיהֶם . Au pluriel on a, à l'analogie de מְלָכִים ,כְּלָאִים : גְּדָיִים (cst. גְּדָיֵי avec ָ conservé ; comp. חֲטָאֵי § *e*), אֲרָיוֹת , 1 f. אֲרָיִים *lions* (de אֲרִי ; doublet plus usuel אַרְיֵה) חֲלָאִים *anneaux* (de חֲלִי ; א pour י). Au lieu des formes attendues צְבָאִים*, פְּתָאִים* la massore demande צְבָאִים , פְּתָאִים (de צְבִי *gazelle* et פֶּתִי *ingénu* [seul ex. de forme pausale employée comme contextuelle]). — De même, au duel, on a לְחָיַיִם , cst. לְחָיֵי . (Comparer les pluriels cst. avec voyelle pénultième ָ § B *d*).

r **Flexion de חֲצִי** *moitié*. Forme *qitl* de racine ל״ה (§ 88 C *h*). La forme primitive *ḥiṣi* devient חֲצִי état cst. et abs., en pause חֵצִי ; avec suff. חֶצְיוֹ (ֶ après la gutturale ; cf. § *e*).

s **Flexion de חֳלִי** *maladie*. Formes *qutl* de racine ל״ה (cf. § 88 C *j*). La forme primitive *ḥuli* devient חֳלִי état cst. et abs., en pause חֹלִי ; avec suff. חָלְיוֹ . Au lieu du shewa (ou, après gutturale, du ḥaṭef pataḥ) on a généralement ֳ, vestige de la voyelle caractéristique de la forme. Parfois cependant on a ְ : בִּדְמִי (cst., à côté de דֳּמִי) Is 38, 10 ; יְפִי (cst.) Ez 28, 7 ; וּצְרִי Gn 37, 25.

§ 96 B. Flexions des noms avec deux voyelles brèves primitives

a Dans cette catégorie rentrent les noms des formes *qatal, qital, qatil, qatul*. Nous les examinerons dans cet ordre, renvoyant toutefois à la fin (§ *f*) la forme *qatal* des ל״ה.

b **Flexion de 12. דָּבָר** *parole*. Forme *qatal* (cf. § 88 D *a*). La forme primitive *dabar* devient normalement דָּבָר à l'état abs., דְּבַר à l'état cst. Le thème lourd דְּבָר s'emploie avec les suffixes légers : דְּבָרִי, דְּבָרְךָ etc., le thème léger דְּבַר avec les suffixes lourds : דְּבַרְכֶם . — Pluriel. La forme primitive *dabarīm* devient normalement דְּבָרִים à l'état absolu, *dabᵉrē* (1) à l'état cst., d'où généralement, avec affaiblissement de *a* en *i* (§ 29 *g*): דִּבְרֵי . Le shewa de דִּבְרֵי est moyen ; cf. כִּזְבֵיהֶם *leurs mensonges* (mais עַנְפֵיהֶם *leurs branches*). — Le thème lourd דְּבָר de l'état absolu דְּבָרִים

(1) On a justement la transcription δαβρη dans les Hexaples Ps 34, 20. Le stade *dabᵉrē* est du reste assuré par les exemples comme זַנְבוֹת (*infra*).

s'emploie avec les suffixes légers: דְּבָרִי, le thème léger דְּבַר de l'état cst. דִּבְרֵי avec les suffixes lourds: דִּבְרֵיכֶם — La forme primitive du duel **kanapa'im* devient normalement abs. כְּנָפַ֫יִם *ailes*, cst. כַּנְפֵי (shewa moyen; comp. שִׂפְתֵי *lèvres* § 97 E *b* fin); avec suff.: כְּנָפַי, כַּנְפֵיכֶם.

Au pluriel on a quelques formes avec redoublement spontané § 18 *f*: גְּמַלִּים *chameaux*, קְטַנִּים *petits* (1). — Au pl. construit l'*a* de la forme primitive *dab͏ᵉrē* est conservé dans quelques mots: זַנְבוֹת *queues*, כַּנְפוֹת *ailes* et duel כַּנְפֵי (*supra*), surtout après gutturale: חַכְמֵי *sages*, עַנְוֵי *humbles*; nécessairement devant gutt.: נַהֲרֵי *fleuves*.

Noms anormaux: De פָּרָשׁ *cheval*, on a le pl. פָּרָשִׁים au lieu de *פְּרָשִׁים (2). La forme a la même vocalisation que פָּרָשִׁים de פָּרָשׁ *cavalier* (forme *parraš*). Les deux noms étant semblables au sing., on a étendu mécaniquement la similitude, et en conséquence l'équivoque, au pluriel. — De לָבָן *blanc* on a l'état cst. לְבֶן־ Gn 49, 12 † dans לְבֶן־שִׁנַּ֫יִם *blanc de dents*; l'*ę* pour *ą* est prob' dû ici à un motif d'euphonie. De חָלָב *lait* on a l'état cst. חֲלֵב difficile à expliquer. De עָשָׁן *fumée*, à côté de l'état cst. normal עֲשַׁן Jos 8, 20, 21 †, on a עֶ֫שֶׁן Ex 19, 18 † dans עֶ֫שֶׁן הַכִּבְשָׁן *fumée de fournaise*; la voyelle *a* de עָשָׁן est remontée, d'où *ʿašn*, segolisé en עֶ֫שֶׁן. Le déplacement de *a*, assez fréquent dans la forme *qatil* § *d*, ne se trouverait dans la forme *qatal* que dans עֶ֫שֶׁן et probablement aussi dans שֶׂ֫כֶר *salaire* Pr 11, 18. — Sur אֶחָד *un* cf. § 20 *c* et 100 *b*; sur אַחֵר § 20 *c*.

Flexion de la forme קְטָל, primitivement *qital* (cf. § 88 D *d*). *c*
La flexion est semblable à celle de קָטָל; le ֵ tombe dans les mêmes conditions que le ָ. La plupart des noms de cette forme, assez peu nombreux du reste, présentent quelque anomalie. De שֵׂעָר *poil* on a quelques formes qui semblent supposer un doublet *שַׂ֫עַר: cst. וְשַׂ֫עַר Is 7, 20; שַׂעְרֵךְ Ct 4, 1; 6, 5; fém. הַשַּׂעֲרָה. La forme primitive de l'hébreu est probablement *śiʿr*, devenu d'une part *śaʿr* > שַׂ֫עַר; d'autre part, en conservant la voyelle primitive, *śiʿᵃr* avec voyelle auxiliaire

---

(1) Les pluriels de la forme קָטָל sont identiques (§ A *k*), p. ex. מְעַטִּים; d'où notre ignorance sur le singulier de certains pluriels de cette forme dont le singulier ne se rencontre pas dans la Bible: עֲצַבִּים *idoles*, שְׁלַבִּים *échelons* (?), חֲרַכִּים *treillis*.

(2) Autres exemples de ָ antéprétonique § 96 D *b*, 88 M *j*; 88 L *e*; formes de מָעוֹז, *h* מָגֵן; cf. § 30 *e*.

a, d'où *śę'ᶜᵃr*; puis l'*a* auxiliaire sera devenu voyelle principale et tonique: *śęᶜa'r* > שְׂעַר (cf. § A *h*); l'état cst. usuel est שְׂעַר. De צֵלָע *côte* on a comme état cst. seulement צֶלַע ou צֵלַע, avec suff. צַלְעוֹ, pl. cst. צַלְעֹות; ici aussi la forme primitive est probablement *ṣilᶜ* (en arabe on a *ḍilᶜ* à côté du plus usuel *ḍilaᶜ*). De נֵכָר l'*étranger* (au sens abstrait) l'état cst. est נֵכַר Dt 31, 16 †. La forme primitive peut être *nikr;* la forme *qital* n'aurait pas d'autre nom abstrait.

d **Flexion de 13.** זָקֵן *vieux, vieillard* (כָּתֵף *épaule*). Forme *qatil* (cf. § 88 D *b*). La forme primitive *zaqin* devient normalement זָקֵן. A l'état cst. le ֵ s'affaiblit en ִ: זְקַן (§ 29 *d*). Telle est la forme de l'état cst. dans la plupart des mots. Mais dans quelques mots la voyelle de cette forme קְטֵל passe à la 1ᵉ consonne, d'où *qatl*, devenu par segolisation קֶטֶל. Ainsi on a cst. כֶּתֶף *épaule*, יֶרֶךְ *cuisse*, גֶּדֶר *mur*, עֶרֶל *incirconcis* à côté de עֲרַל, 1 f. כֶּבֶד *lourd* à côté de 1 f. כְּבַד. (Dans ces deux cas de doublets le choix de la forme est probablement dicté par une raison d'harmonie) (¹). Formes anormales: le ֵ se maintient dans חֲמֵשׁ *cinq* (cf. fém. חֲמִשָּׁה § 100 *d*), dans בַּעֲקֵב עֵשָׂו Gn 25, 26 †; il prend au contraire le degré extrême d'abrègement ְ dans כַּאֲבֶל־אֵם Ps 35, 14 † (comp. les états cst. לְבֶן־ et חֲלֵב § *b*). — Avec suffixes on a normalement p. ex. זְקֵנִי, כְּתֵפִי, avec ְ prétonique.

Pluriel: abs. זְקֵנִים avec ְ prétonique; cst. זִקְנֵי (comme דִּבְרֵי), mais avec 1ᵉ gutturale: חַבְרֵי *compagnons*, חַנְפֵי *impies*, חַצְרֵי *parvis*, עַרְלֵי *incirconcis*. — Le thème lourd זְקֵנ de l'état absolu זְקֵנִים s'emploie avec les suffixes légers: זְקֵנַי, le thème léger זִקְנ de l'état cst. זִקְנֵי avec les suffixes lourds: זִקְנֵיכֶם.

On a un ֵ comme voyelle pénultième au pl. cst. des adjectifs verbaux suivants: שְׂכֵחֵי 1 f., שְׂמֵחֵי 1 f., אֲבֵלֵי 1 f., יְשֵׁנֵי 1 f., חֲפֵצֵי 1 f. (Comp. le ָ adventice de p. ex. גְּדָיֵי § A *q*). Mais יָרֵא *craignant* a la forme normale יִרְאֵי. Le ֵ du pl. de יָתֵד *piquet* avec suff.: יְתֵדֹתָיו etc. est anormal (cst. יִתְדֹת); cf. § 97 B *e* Note.

Sur אַחֵר cf. 20 *c*.

e **Flexion de la forme** קָטֹל, primitivement *qatul* (cf. § 88 D *c*). L'état cst. de קָטֹל est קְטֹל (comme celui de קָטֵל et de קָטָל): גְּבַהּ

(¹) A cette double forme d'état cst. comparer la double forme d'état cst. des formes aphérétiques des פ״י (§ 75 *m*), p. ex.: **lidat* > abs. et cst. לֶדֶת, *šinat* > abs. שֵׁנָה, cst. שְׁנַת.

haut (¹) (absolu גָּבֹהַּ). Comme dans l'état cst. de זְקַן § *d*, la voyelle passe à la 1ᵉ consonne, d'où *qatl*, devenu par segolisation קֶטֶל: אֶרֶךְ *long* (²) (abs. אָרֹךְ), p. ex. dans אֶרֶךְ אַפַּיִם *longanimis* (*lent à la colère*). — Au pluriel on a le redoublement spontané: עֲגֻלִּים *ronds*, excepté devant gutturale: גְּבֹהִים; cf. § 18 *d*.

Flexion de 14. שָׂדֶה *champ*. La plupart des noms de racines ל״ה avec la vocalisation ה ֶ ָ sont des *qatal* (cf. § 88 D *a*); quelques-uns sont des *qatil* (§ 88 D *b*), p. ex. חָזֶה *poitrine* (probablement). Quoiqu'il en soit de la forme primitive, la flexion des formes *qatil* est sembable à celle des *qatal*. *f*

Dans שָׂדֶה la forme primitive *śadai̯* est conservée dans la forme poétique et rare שָׂדַי. Le groupe *ai̯* est contracté en *ē*, lequel est différencié en *ę̄* à l'état abs. שָׂדֶה, *ẹ̄* à l'état cst. שְׂדֵה (³). Devant certains suffixes (voir paradigme 20) l'*ē* se maintient, soit comme ֵ, soit (devant ָ, cf. § 29 *f*) comme ֶ: שָׂדֶךָ (forme pausale, d'où la forme pausale dans les noms d'autres racines: סוּסֶךָ § 94 *c*), שָׂדֵךְ (d'où סוּסֵךְ), שָׂדֵהוּ, שָׂדֶהָ, שָׂדֵנוּ (d'où סוּסֵנוּ). Devant les autres suffixes, la forme est syncopée: שָׂדִי, שָׂדְךָ, שָׂדָם à l'analogie de סוּסִי, סוּסְךָ, סוּסָם; de même les formes rares de la 3ᵉ p. שָׂדוֹ, שָׂדָהּ (⁴). (Comp. les formes verbales en ה ֶ avec suffixes § 79 *k*). La forme est également syncopée devant la finale du pluriel: שָׂדִים*, שָׂדוֹת; plurale tantum פָּנִים *face*. — Pour les pluriels apparents cf. § C *e*.

§ 96 C. Flexions des noms avec 1ᵉ voyelle stable et 2ᵉ voyelle primitive brève.

Dans cette catégorie rentrent les noms avec 1ᵉ voyelle primitive longue en syllabe ouverte ou brève en syllabe fermée et 2ᵉ voyelle primitive brève, p. ex. les formes *qāṭal* et *maqṭal*, *qāṭil* et *maqṭil* (⁵). *a*

(¹) Exemple unique, et non probant, à cause de la gutturale.

(²) Exemple unique. Remarquer que la forme אָרָךְ* d'où pourrait venir אֶרֶךְ n'existe pas; cf. Torczyner, *Z. der deutschen morgenl. Ges.*, 64, p. 273.

(³) Comparer la différenciation de יִגְלֶה et impér. גְּלֵה § 79, *e*, *f*, et cf. la remarque sur la quantité réelle de la voyelle § 79 *e* Rem. 2.

(⁴) On voit qu'il y a eu influence mutuelle du nom ל״ה sur le nom ordinaire et du nom ordinaire sur le nom ל״ה.

(⁵) Dans le cas de mots de plus de deux syllabes il faudrait dire avant-dernière et dernière voyelle au lieu de 1ᵉ et 2ᵉ.

Les particularités de la flexion ne concernent généralement que la 2e voyelle (une exception § *c*). Nous donnons dans les paradigmes un *qātal*, un *qātil* et un *qātal-qātil* de ל״ה.

b **Flexion de 15.** עוֹלָם *siècle* (forme *qātal* § 88 F *a*) et autres noms avec 1e voyelle longue en syllabe ouverte ou brève en syllabe fermée et 2e voy. brève *a* (p. ex. מַקְטָל). La flexion de ces noms est très simple. La 1e voyelle est stable ; la 2e voy. *a* est traitée comme la 2e voyelle de דָּבָר § B *b*.

Dans les participes nifal ל״א (type נִמְצָא), au lieu du type normal נִמְצָאִים (avec ◌ָ prétonique comme dans עוֹלָמִים, דְּבָרִים) on a souvent le type נִמְצְאִים ; par exemple on a presque toujours נִמְצְאִים et נְבִאִים (§ 78 *h*) (1). Par contre, on a un ◌ָ indu comme voy. pénultième de l'état cst. de מִקְרָאִים *convocations* : מִקְרָאֵי (2) (comparer חַטָּאֵי § A *e*, גְּדָיֵי § A *q*).

Plusieurs noms de la forme מַקְטָל ont le redoublement spontané au pluriel § 18 *f*, p. ex. מַעֲמַקִּים *lieux profonds*, מַחֲמַדִּים *belles choses*, מַרְבַדִּים *tapis*, מַטְעַמִּים *ragoût*, מַעֲדַנִּים *délices* ; de la forme מִקְטָל, p. ex. מִשְׁמַנִּים *mets succulents*, מִכְמַנִּים *trésors* (avec le redoublement virtuel on a, avec suff., מִבְטַחִי etc. § 20 *c*). Noms d'autres formes : עַקְרַבִּים *scorpions*, אַשְׁמַנִּים (sens douteux), נִכְבַּדֵּי (mais נִכְבָּדִים) *honorés*. Il semble que la 1e syllabe fermée a provoqué la fermeture de la 2e syllabe. Le pluriel de מוֹרַג (var. ◌ָ) Is 41, 15 † est מוֹרִגִּים, avec affaiblissement de *a* en *i*.

c **Flexion de 16.** אֹיֵב *ennemi* (forme *qātil* § 88 F *b*) et autres noms avec 1e voyelle longue en syllabe ouverte ou brève en syll. fermée et 2e voyelle brève *i* > ◌ֵ (p. ex. מִקְטֵל, מַקְטֵל). La 1e voyelle est stable ; la 2e voyelle ◌ֵ n'est pas traitée comme la 2e voy. ◌ֵ de זָקֵן § B *d*.

D'une façon générale tandis que dans זָקֵן le ◌ֵ ne se maintient pas à l'état cst. mais se maintient en syll. ouverte (זְקֵנִים, זִקְנֵי), dans אֹיֵב (et aussi dans la plupart des autres formes) le ◌ֵ se maintient à l'état construit, mais ne se maintient pas en syll. ouverte (אֹיְבִים, אֹיְבֵי).

L'état cst. a général' ◌ֵ : ainsi les participes קֹטֵל, מְקַטֵּל, מִתְקַטֵּל, p. ex. שֹׁפֵךְ Gn 9, 6 ; חֹלֵם Dt 13, 6 ; subst. כֹּהֵן *prêtre*, חֹתֵן *beau-père* (la

(1) Dans ces deux mots on a une prononciation rapide et comme négligée, p.-ê. à cause de leur fréquence.

(2) L'étrange תֹּשָׁבֵי *colons* 1 R 17, 1 † est suspect (cf. LXX).

forme קֹטֶל est rare : אֹבֵד Dt 32, 28 † [poét.], nom propre עֹבַדְיָה) ; de plus, p. ex. תֵּבֵל *orbe*, מָגֵן *bouclier* (tous deux avec 1e voy. stable), עִקֵּשׁ *tortu*, מַקֵּל *baguette* (1 f. מַקַּל). Mais la forme מַקְטֵל (§ 88 L *g*) a l'état cst. מַקְטַל (1) (avec ַ pour ֵ par dissimilation ; cf. Brockelmann, 1, 147) : מַרְבֵּץ *gîte*, cst. מַרְבַּץ ; et de même מַשְׁעֵן, מִשְׁעַן *appui*, מַשְׁבֵּר, מִשְׁבַּר *siège obstétrical* (?), מַרְזֵחַ, מִרְזַח *cris*. De même, pour la forme מִקְטֵל (pour מַקְטֵל § 88 L *i*) : מִסְפֵּד, מִסְפַּד *action de se lamenter*, מִזְבֵּחַ, מִזְבַּח *autel*.

La voyelle ֵ en syllabe ouverte se maintient dans quelques mots, ainsi dans la forme קִטֵּל (§ 88 H *b*) seulement שִׁלֵּשִׁים et רִבֵּעִים *de la 3e, 4e génération* ; מַקְהֵלִים, מַקְהֵלוֹת *assemblées* ; סַנְוֵרִים *cécité, berlue*, פַּרְדֵּסִים *jardins*. Dans les formes de participes le ֵ se maintient très rarement, p. ex. שׁוֹמֵמִין Lam 1, 4 ; שׁוֹמֵמִים 1, 16 (comparer pour le féminin § 97 C *a*).

En syllabe semi-fermée, à savoir devant ךָ, כֶם on a ֶ ou ִ, mais ַ avec 2e gutturale : יֹצֶרְךָ, אֹיִבְךָ, גֹּאַלְךָ, אֹהַבְךָ. Avec 3e gutt. on a soit le type בֹּרַאֲךָ, soit le type שֹׁלֵחֲךָ.

Le mot מָגֵן *bouclier* (rac. גנן) a son ָ moyen stable : cst. מָגֵן (*supra*), מָגִנִּי, מָגִנִּים, מָגִנֵּי, § 88 L *h*.

Flexion des noms à 1e voy. stable et 2e voy. brève $u > $ ֹ. *d*

Le ֹ est traité comme celui du type קָטֹל § B *e*, par exemple עֵירֹם *nu*, עֵירֻמִּים ; קַרְדֹּם *hache*, קַרְדֻּמּוֹת, קַרְדֻּמֵּי. Pour מָעוֹז cf. § 88 L *e*.

Flexion de 17. חֹזֶה *voyant* (formes *qāṭal* et *qāṭil* des racines ל״ה *e* et des noms avec 1e voyelle brève en syllabe fermée, p. ex. מַעֲלֶה partic. hifil *faisant monter* et subst. *montée*) (2). La 1e voyelle, longue en syll. ouverte ou brève en syll. fermée, est stable ; le ה ֶ est traité comme dans שָׂדֶה § B *f*.

Au lieu du ה ֶ de l'état abs. on aurait ה ֵ dans הָעֹשֵׂה Ez 17, 15, et inversement ה ֶ au lieu de ה ֵ à l'état cst. dans חֹזֶה 2 S 24, 11 (var. ֵ) ; רֵעֶה (var.) 2 S 15, 37 ; 16, 16 ; 1 R 4, 5 †. Toutes ces anomalies sont suspectes.

Pluriels apparents (cf. § 94 *j*) dans les noms en ה ֶ (de toute forme). Avec certains suffixes on trouve des formes qui ont l'appa-

(1) Donc une forme מִקְטַל est ambiguë : elle peut venir de מִקְטָל, de מִקְטֵל et aussi de מַקְטֵל (*infra*).

(2) Le participe est probt un *maqtil* et le substantif probt un *maqtal*.

rence du pluriel, quant au son et même généralement quant à la graphie, mais qui en réalité sont des singuliers. Dans ces formes la finale *ai̯* a été contractée en *ẹ̄*, lequel a été généralement écrit י ֵ, avec un י comme au pluriel. Sans י on trouve נָוֵהֶם *leur pâturage* Jér 49, 20; Ez 34, 14; אֹפֵהֶם *leur boulanger* Os 7, 6. Avec י: מַרְאֵיהֶם *leur aspect* Dan 1, 15, מַרְאֵיהֶן Gn 41, 21; Nah 2, 5; נוֹטֵיהֶם *qui les étend* Is 42, 5 (cf. § 136 *e* N); — מַחֲנֶיךָ *ton camp* Dt 23, 15 (après מַחֲנֶךָ), שָׂדֶיךָ *ton champ* 1 R 2, 26; מִקְנֶיךָ *ton bétail* Is 30, 23.

§ 96 D. Flexions des noms avec 1e voyelle primitive brève et 2e longue.

a Dans ces noms, la 2e voyelle étant longue se maintient; la 1e voyelle primitivement brève est caduque; et même dans certaines formes comme כְּתָב la voyelle primitive n'apparaît plus. Le paradigme פָּקִיד donne un exemple de *qatīl* de racine forte, עָנִי de racine ל״ה; enfin כְּתָב un exemple de *qitāl* ou *qutāl*.

b **Flexion de 18.** פָּקִיד *préposé* et autres noms avec 1e voyelle primitive *a* brève et 2e longue, p. ex. קָטוֹל, גָּדוֹל (avec *ọ* allongé secondairement § 88 D *c*) (1), שָׁלוֹם, מָקוֹם.

L'*a* bref primitif devient ָ en prétonique. En antéprétonique il tombe très généralement, ainsi qu'à l'état cst. **Exceptions** (2): שָׁלִישׁ *écuyer*, cst. ○, שָׁלִישׁוֹ; pl. שָׁלִישִׁים, cst. ○, שָׁלִישָׁיו. [Dans סָרִיס *eunuque* certaines formes supposent un *qatīl*, d'autres un *qattīl*: cst. סְרִיס; pl. סָרִיסִים, cst. סָרִיסֵי (1 f. סְ), סָרִיסָיו etc. De même pour פָּרִיץ *effractor, perceur de murailles:* cst. פְּרִיץ; pl. פָּרִיצִים, cst. פָּרִיצֵי]. De שָׁבוּעַ *semaine* on a les pluriels שָׁבוּעִים, שָׁבֻעוֹת, cst. שְׁבֻעוֹת (שִׁבְעֹתֵיכֶם § 14 *c* 2); mais duel שְׁבֻעַיִם Lév 12, 5 † (opposer l'absolu שְׁבֻעוֹת *serments* Ez 21, 28, de שְׁבוּעָה).

Pour la flexion de la forme *qatalān*, p. ex. זִכָּרוֹן, cst. זִכְרוֹן (3), pluriel זִכְרֹנִים, cf. § 88 M *b*.

---

(1) Etat cst. גְּדוֹל־ et גְּדָל־; de même טְהוֹר־ et טְהָר־.

(2) Autres exemples de ָ anormalement stable: פָּרָשִׁים § B *b*, מָגֵן § C *c*, מָעוֹז § 88 L *e*; — fém. § 97 D *b*, E *b*, G. *b*.

(3) Même rapport entre l'état abs. et cst. dans חַלָּמִישׁ, cst. חַלְמִישׁ *granit.*

Flexion de 19. עָנִי *affligé* (forme *qatīl* de ל״ה § 88 E *b*). La 1ᵉ voyelle ָ est traitée comme celle de פָּקִיד § *b*. Au pluriel, *ʿaniyīm* devient *ʿaniyyīm* > עֲנִיִּים (comp. la formation du fém. עֲנִיָּה); avec contraction : שָׁנִי *écarlate*, pluriel שָׁנִים (cf. § 90 *b*). *c*

Flexion de 20. כְּתָב *écrit*, *livre* (§ 88 E *f*). Dans ce nom la 1ᵉ voy. primitive est probablement *i* (cf. arabe *kitāb* « livre »); dans d'autres mots ce peut être *u* et même *a*. Le ָ, représentant ici un *ā* primitif long, se maintient dans toute la flexion. Cependant à l'état cst. on trouve quelques leçons avec ַ, p. ex. כְּתַב־ Esth 4, 8, יְקַר 1, 4. Ces leçons indiquent la tendance à abréger le ָ, parce que l'*ā* primitif long est normalement *ō* en hébreu (1). Comparer les formes קְטַל § 88 H *a* et les formes en ָן § 88 M *a*, avec état construit en ַ. — Exemple d'état construit pl.: מְצָדוֹת *lieux forts* 1 S 24, 1 ; Is 33, 16 (sing. מְצָד ; comparer תְּעָלָה § 97 D *b*). *d*

§ 96 E. Flexions des noms à deux consonnes avec voyelle primitive brève.

Forme qal > קָל (§ 88 B *a*). Le ָ est traité comme le ָ final de דָּבָר § 96 B *b*, sauf de légères particularités, p. ex.: יָד *main*, cst. יַד, יָדִי, mais יֶדְכֶם § 29 *e*; pl. יָדוֹת, יְדוֹת; duel יָדַיִם, יְדֵי, יָדַי, יְדֵיכֶם; — דָּם *sang*, cst. דַּם, דָּמִי, mais דִּמְכֶם § 29 *g*; pl. דָּמִים, דְּמֵי. — Dans le participe קָם le ָ est stable: pl. cst. קָמֵי § 80 *d*. *a*

Pour les noms irréguliers אָב, אָח, חָם, cf. § 98 *b*.

Forme qil > קֵל (§ 88 B *b*). Le ֵ n'est pas traité comme celui de זָקֵן § 96 B *d*. Généralement il se maintient à l'état cst., p. ex.: cst. אֵל *dieu*, עֵץ *bois*, שֵׁם (6 f. seulement שֶׁם־), mais בֶּן־ (presque toujours avec maqqef) (2). Dans la flexion on a p. ex.: עֵצוֹ, עֵצְךָ; עֵצִים, עֲצֵי, עֵצֵינוּ; (de même אֵל, אֵלִי, אֵלִים); mais שְׁמוֹ, שִׁמְךָ, שְׁמֶךָ, שִׁמְכֶם (et de même בְּנוֹ etc.); pl. שֵׁמוֹת, cst. שְׁמוֹת. — Dans le participe מֵת le ֵ est stable: pl. cst. מֵתֵי § 80 *d*. *b*

Pour le nom irrégulier בֵּן cf. § 98 *c*. — Ne rentrent pas ici les noms des types *qall* עַם, *qill* אֵם, *qull* חֹק; cf. § 96 A *n*, *o*, *p*.

---

(1) De même pour דָּת *loi*, du perse *dât*, on trouve la leçon cst. דַּת pour דָּת Esth 2, 12. Pour חֲמָת *Hᵃmāt* (avec voyelle longue) on a חֲמַת צוֹבָה (var. מָ) 2 Ch 8, 3 † et חֲמַת רַבָּה Am 6, 2 †.

(2) Comparer le traitement du ֵ de la flexion אֹיֵב § 96 C *c*.

§ 97. **Flexions des noms féminins.**

(Paradigme 18).

On entend ici par noms féminins les noms qui, au singulier ou au pluriel, ont une finale féminine (§ 89 *a*). Un nom féminin se forme sur le nom masculin correspondant, réel ou supposé, par l'addition d'une des finales féminines ָה, ת (ֶ ֶת, ֵ ֶת, ַ ת) (§ 89 *d-j*). Les modifications que peut subir la forme du masculin seront données à propos de chaque flexion.

Ce paragraphe est subdivisé en plusieurs autres, marqués des majuscules A, B, C, D, E, qui correspondent aux subdivisions du § 96: A) Flexions des noms avec une seule voyelle primitive; B) noms avec deux voyelles brèves primitives; C) noms avec 1e voy. stable et 2e voy. primitive brève; D) noms avec 1e voy. primitive brève et 2e longue; E) noms à deux consonnes avec voy primitive brève; — de plus F) flexions des finales segolés; G) flexions des noms en ִית, וּת, ָת.

§ 97 A. Flexions des noms avec une seule voyelle primitive.

a Cette catégorie comprend les noms féminins des formes *qatl*, *qitl*, *qutl*, dont les masculins correspondants ont été pour la plupart segolisés. Pour former le nom féminin on ajoute *at* > *åh* à la forme primitive d'où *qatlat*, *qitlat*, *qutlat*, p. ex. מַלְכָּה *reine*, סִתְרָה *protection*, טֻמְאָה *impureté*. Parfois la voyelle primitive est altérée, comme elle l'est dans le noms masculins avec les suffixes. Ainsi **kabś* (כֶּבֶשׂ *agneau*) a la forme fém. כִּבְשָׂה *agnelle*, à côté de כַּבְשָׂה § 88 C *b*; **raš'* (רֶשַׁע, רֶשַׁע *impiété*) a le fém. רִשְׁעָה (synonyme) avec *i* comme dans רִשְׁעוֹ (comp. les formes comme בִּטְנִי à côté de מַלְכִּי § 96 A *c*) (1). — A la forme *qitl* on a ֶ après une 1e gutturale (§ 21 *e*), p. ex. **ḥilq* (חֵלֶק *part*) חֶלְקָה comme on a חֶלְקִי § 96 A *e*; de même עֵגֶל *veau*, עֶגְלָה *génisse* comme on a עֶגְלְךָ; עֵזֶר *secours*, עֶזְרָה comme on a עֶזְרִי. — A la forme *qutl*, l'*u* devient presque toujours ָ comme dans la flexion du masculin, p. ex. קָרְחָה *endroit chauve*, comme on a קָדְשִׁי § 96 A *g* (cf. § 88 C *j*). L'*u* primitif est conservé dans טֻמְאָה *impureté* (devant la labial· dans le nom propre de femme חֻלְדָּה (comp. חֹלֶד *belette* ou *taupe*).

(1) *Qatlat* peut aussi devenir קָטְלָה, mais il n'y a pas d'exemple sûr.

Avec 2ᵉ gutturale: נַ֫עַר *garçon*, fém. נַעֲרָה *jeune fille* (comp. נַעֲרִי); טָהֳרָה *pureté* (comp. פָּעֳלִי), בָּאְשָׁה *mauvaise herbe* (comp. בָּאְשׁוֹ de בְּאֹשׁ *puanteur* § 96 A *k*).

Racines ע״ע: רַב *nombreux*, fém. רַבָּה; (avec gutturale) רַע *mauvais*, רָעָה; חֹק *droit, décret*, חֻקָּה *décret* (comp. חֻקִּי).

Racines ל״ה: אַלְיָה *queue grasse* (de *'alį, comp. פִּרְיִ de *parį); שִׁבְיָה *captivité* (de šabį, d'où שְׁבִי) avec affaiblissement de *a* en *i* (comp. שִׁבְיוֹ). Sur les formes secondaires גְּדִי *chevreau*, אֳנִי *flotte* on a formé les fém. גְּדִיָּה *chevrette*, אֳנִיָּה *vaisseau*.

Flexion de 21. מַלְכָּה *reine* (forme *qatlat* § 88 C *b*). Le ָ est traité comme le ָ final de דָּבָר: מַלְכָּתִי, מַלְכָּתְךָ, mais avec suffixe lourd מַלְכַּתְכֶם. Pluriel: Etat abs. מְלָכוֹת avec qameṣ prétonique, à l'analogie du qameṣ prétonique du type masculin מְלָכִים § 96 A *b* (où le qameṣ provient de la voy. auxiliaire du singulier) (¹). Etat cst. מַלְכוֹת (avec shewa moyen, comme מַלְכֵי). On remarquera que le thème de l'état cst. s'emploie avec tous les suffixes. (Opposer le double thème du pluriel dans les masc. segolés et dans les types דָּבָר, זָקֵן). Une forme מְלָכוֹתַי* serait tout à fait anormale: le qameṣ se trouverait en syll. antéprétonique (comp. l'impossibilité de מְלָכֵיכֶם* § 96 A *c* Note). *b*

Pour le duel, cf. § 91 *b*.

Flexions de la forme *qitlat* § 88 C *h* **et de la forme *qutlat*** § 88 C *j*. Les flexions de ces formes קִטְלָה (קֶטְלָה) et קֻטְלָה (קָטְלָה) sont parfaitement symétriques à celle de קַטְלָה. Ainsi de שִׁפְחָה *servante, esclave* on forme le pl. abs. שְׁפָחוֹת, cst. שִׁפְחוֹת; de חָרְבָּה *ruine*, pl. abs. חֳרָבוֹת, cst. חָרְבוֹת (comp. קֳדָשִׁים, חֳדָשִׁים § 96 A *g*); mais de עָרְלָה *prépuce* on a הָעֲרָלוֹת Jos 5, 3 †, cst. עָרְלוֹת (²). *c*

Dans la flexion de תְּאֵנָה *figue* (forme *qᵉtil* § 88 C *i*) le ֵ se maintient: תְּאֵנָתִי, תְּאֵנִים, תְּאֵנֵי (comp. בְּרֵכָה § 97 B *b*).

§ 97 B. Flexions des noms avec deux voyelles brèves primitives.

Cette catégorie comprend les noms féminins des formes avec deux voyelles brèves primitives (§ 88 D), notamment: *qatal, qatil, qatul.* *a*

(¹) Aussi, en dehors de la catégorie des noms segolés, n'a-t-on pas de qameṣ prétonique, p. ex. מִרְמָה *fraude*, pl. מִרְמוֹת (non מְרָמוֹת*); מִצְוָה pl. מִצְוֹת (formes מִקְטָלָה § 88 L *f*).

(²) Sur la forme חָכְמוֹת *la Sagesse* cf. § 96 A *b*.

b **Flexion de 22.** צְדָקָה *justice* (forme *qatalat*). La forme primitive **ṣadaqat* devient à l'état abs. צְדָקָה ; la 1e voyelle en syllabe antéprétonique tombe. A l'état cst., **ṣadᵉqat* devient צִדְקַת , avec affaiblissement de *a* en *i* § 29 *g* ; le shewa est moyen (§ 8 *f* 3). Avec suffixes on a צִדְקָתִי , צִדְקָתְךָ , mais צִדְקַתְכֶם . — Au pluriel, **ṣadaqāt* devient צְדָקוֹת à l'état absolu. A l'état cst., **ṣadᵉqāt* devient צִדְקוֹת (avec shewa moyen). On remarquera que le thème de l'état cst. s'emploie avec tous les suffixes (comme מַלְכוּת § A *b*).

c A l'état cst. צִדְקַת le shewa moyen apparaît dans p. ex. נִדְבַת *générosité ;* il tombe dans חֶרְדַּת *terreur* (de חֲרָדָה), בִּרְכַּת *bénédiction* (mais בִּרְכָתִי , בִּרְכוֹת). L'*a* de la 1e syllabe de **ṣadᵉqat* se maintient dans אַדְמַת *terre*. Autrement, après gutturale, l'*i* secondaire devient *ẹ* : חֶרְדַּת , עֶגְלָתוֹ (de עֲגָלָה *chariot*). De עֲטָרָה *couronne* l'état cst. est segolisé : עֲטֶרֶת . De עֲצָרָה (4 f.) *abstention* on a עֲצֶרֶת non seulement comme état cst. Jér 9, 1, mais encore comme état absolu (4 f.) ; en pause עֲצָרֶת 2 Ch 7, 9. Les formes avec suff. יְבִמְתּוֹ , יְבִמְתֵּךְ *belle-sœur* proviennent d'une forme segolée *יְבֶמֶת ; (l'*i* est affaibli de *a*) ; l'état abs. ne se trouve pas dans la Bible (יְבָמָה dans la Mishna).

d **Flexion de la forme *qatilat* > קְטֵלָה .** La flexion des noms de la forme *qatilat* présente une anomalie remarquable : le ֵ tend à se maintenir, alors que le ָ correspondant du type קְטָלָה tombe. La plupart des noms de cette catégorie ont quelque particularité. On peut diviser les noms de la forme קְטֵלָה en deux groupes : certains noms maintiennent le ֵ dans la flexion, (comme תְּאֵנָה , forme *qᵉtil* § 97 A *c*), les autres ne le maintiennent pas.

Maintiennent le ֵ dans la flexion : בְּרֵכָה *piscine*, cst. בְּרֵכַת (1), pluriel בְּרֵכוֹת (abs. et cst.) ; גְּזֵלָה , גְּזֵלַת *rapine ;* טְמֵאָה , טְמֵאַת *impure,* מְלֵאָה , מְלֵאתִי *pleine de* (ḥireq compaginis § 93 *m*) : שְׁאֵלָה *demande,* שְׁאֵלָתִי etc., mais שֶׁאֱלָתִי Job 6, 8, שֶׁאֱלָתָם Ps 106, 15.

Par contre on a נְבֵלָה , נִבְלַת *cadavre* (2) ; חֲשֵׁכָה *ténèbres,* חֶשְׁכַת (*ẹ* pour *i* après gutturale ; var. כּ), בְּהֵמָה *bête,* בֶּהֱמַת (*ẹ* pour *i* devant gutt.), pl. cst. בַּהֲמוֹת , mais les formes du sing. avec suff., par exemple בְּהֶמְתֵּנוּ , supposent un doublet segolé *בְּהֶמֶת .

---

(1) Opposer בִּרְכַּת de בְּרָכָה *bénédiction* § *c*.

(2) Opposer נְבָלָה *infamie,* sans état construit.

Le mot ירכה* *côté* a les formes יַרְכָתוֹ, יַרְכָּתַיִם, יַרְכְּתֵי. La spiration du כ suppose une forme יְרֵכָה* (fém. de יָרֵךְ *hanche, cuisse*). La voyelle —, qui ferait penser à une forme יַרְכָּה*, sera due à quelque cause particulière.

La forme *qatilt* devient par segolisation קְטֶלֶת (comme *qatalt* § *c*); *e* ainsi on a גָּדֵר *mur*, גְּדֵרָה* (cf. Ps 62, 4), גְּדֶרֶת ([1]); חָבֵר *compagnon*, חֲבֶרֶת*. Dans אֱמֶת אֱמֶת (אֲמִתּוֹ Ps 19, 10, אֲמִתּוֹ) la forme primitive *'amint* est devenue *'ᵉmẹ́nẹt*, *'ᵉmẹtt*, et par assimilation de la 1e voy. (très brève et atone) à la voyelle tonique: *'ᵉmẹtt*, אֱמֶת.

La **flexion de la forme *qatulat*** qui devient en hébreu קְטֻלָּה *f* (cf. § 18 *d*, § 96 B *e*) n'offre aucune difficulté, la voyelle *u* se trouvant en syllabe fermée.

§ 97 C. Flexion des noms avec 1e voyelle stable et 2e voyelle primitive brève.

Les formes קֹטֵל, מְקַטֵּל, מִתְקַטֵּל peuvent avoir au fém. sing. une *a* triple forme, p. ex. קֹטְלָה, קֹטֵלָה et surtout קֹטֶלֶת. Devant ה—ָ, comme aussi devant les finales וֹת (et ים—ִ § 96 C *c*) du pluriel, tantôt le —ֵ se maintient, tantôt il tombe, sans qu'on puisse formuler de lois précises. D'une façon générale on peut dire que le —ֵ tend à tomber, et que pour se maintenir il faut une cause préservatrice, à savoir la pause, l'influence de certaines consonnes, la répétition d'une consonne. Il semble aussi que le —ֵ se maintient plus facilement devant la voyelle moyenne ה—ָ que devant les syllabes à voyelle longue וֹת et ים—ִ. Exemples: אֹכְלָה, mais אֹכֵלָה Is 29, 6; 30, 30; 33, 14; יוֹלֵדָה même en contexte, mais הַיּוֹלְדוֹת (1 f.); בֹּגֵדָה, mais בֹּגְדוֹת Soph 3, 4 (malgré la pause); נֹטֵרָה *gardienne* Ct 1, 6, mais נֹטְרִים *gardiens* 8, 11, 12; avec répétition de consonne: שׁוֹמֵמָה.

Pour la flexion de la finale segolée, cf. § 97 F *b*.

Pour le féminin du type גֹּלָה, cf. § 79 *p*.

En dehors de ces formes le —ֵ se maintient à l'état absolu, p. ex. *b* מַצֵּבָה *stèle*, abs. et cst. מַצֶּבֶת, cst. מַצֶּבֶת; pl. מַצֵּבוֹת, מַצֵּבוֹתֶיךָ malgré cst. מַצְּבוֹת (cf. § 97 B *e* N). Dans מַהְפֵּכָה* *catastrophe*, תַּרְדֵּמָה *sommeil profond*, le —ֵ se maintient à l'état cst.: מַהְפֵּכַת, תַּרְדֵּמַת (cf. זְעַת § E *b*).

([1]) Pluriel avec suff. גְּדֵרֹתָיו (cf § *d*) malgré cst. גִּדְרוֹת. Comp. יֶתֶר, יִתְרֹתָיו malgré cst יִתְרֹת § 96 B *d*; מַצֵּבָה, מַצְּבֹתֶיךָ malgré cst. מַצְּבוֹת § 97 C *b*.

§ 97 D. Flexion des noms avec 1e voyelle primitive brève et 2e longue.

a Par l'accession de la finale ָה, la 1e voyelle primitive brève de ces noms se trouvant en syllabe antéprétonique tombe, p. ex. קָטוֹל, קְטוּלָה. La flexion de ces noms n'offre aucune difficulté. Il en est de même des formes comme מְגִלָּה *rouleau*, תְּהִלָּה *louange*, où la voyelle brève se trouve en syllabe fermée. (Comp. § B *f* forme קְטָלָה).

b Dans le mot תְּעָלָה *canal* le qameṣ est stable (comme celui de כְּתָב, מְצָד § 96 D *d*): cst. תְּעָלַת; pl. avec suff. תְּעָלֹתֶיהָ. Il est donc probable que ce ָ est long. (Opp. p. ex. סְעָרָה *tempête*, cst. סַעֲרַת). De même le qameṣ de מְעָרָה *caverne* est stable: cst. מְעָרַת, pl. abs. et cst. מְעָרוֹת. Mais ici le qameṣ est seulement moyen, car la forme primitive est *maʿarrat*: il a été protégé par la consonne primitivement redoublée (comp. שָׂרֵי etc. § 96 A *n*).

§ 97 E. Flexions des noms à deux consonnes avec voyelle primitive brève.

a La voyelle primitive brève (*a*, *i*) est traitée comme la 1e voyelle des formes קָטָל, קָטֵל § 96 B *b*, *c*.

b **La flexion de 23.** שָׁנָה *année* (rac. שׁנה) et de שֵׁנָה *sommeil* (rac. ישׁן) ne présente donc aucune difficulté. Par la chute de la voyelle, les formes des deux mots viennent à coïncider, p. ex. cst. שְׁנַת, שְׁנָתוֹ; pl. cst. שְׁנוֹת (cf. § 90 *b*).

Les noms de racines ע״ו (types קָמָה, מֵתָה) ont la 1e voyelle stable § 80 *d*. C'est ainsi que עֵדָה *témoin* **f.** (rac. עוד) ferait עֵדָתִי* tandis que עֵדָה *rendez-vous, assemblée* (rac. יעד § 75 *m*) fait עֲדָתִי. De רָמָה *hauteur* (rac. רום) on a רָמָתֵךְ, רָמָתֵךְ.

Le ֵ se maintient dans cst. זֵעַת *sueur* (rac. יזע); comparer מַהְפֵּכַת etc. § C *b*.

Dans le mot בָּמָה *hauteur*, *haut-lieu*, dont l'origine (1) et la forme sont obscures, le qameṣ est stable (mais pas nécessairement long; comp.

(1) Cuny, *Les mots du fonds préhellénique en grec, latin et sémitique occidental* (*Rev. des Etudes anciennes*, 12 (1910) pp. 154-164), rapproche βωμός *estrade, autel*.

רָמֹתָיִךְ avec qameṣ moyen): cst. בָּמוֹת, בָּמוֹתֵי. On trouve 6 fois une autre forme d'état cst. בָּמֳתֵי *bâmºtē* dans laquelle l'*ō* long du pluriel a été étrangement abrégé en º très bref: à la finale de l'état cst. du pluriel fém. on a ajouté la finale d'état cst. du pl. masc. ֵי (¹), comme pour compenser l'abrègement de l'*ō*. Cette forme ne se trouve que dans des textes poétiques: בָּמֳתֵי עָב Is 14, 14; בּ׳ יָם Job 9, 8; בּ׳ אָרֶץ Am 4, 13 et, comme qeré (contre le ketīb בָּמוֹתֵי) Dt 32, 13; Is 58, 14; Mich 1, 3; toujours donc devant syllabe tonique en grande pause. (Mais on a בָּמוֹת יָעַר Jér 26, 18; Mich 3, 12; בָּמוֹת אָוֶן Os 10, 8).

Dans le mot אָלָה *imprécation, serment* (rac. אלה) le qameṣ est stable; אָלָתִי, pl. cst. (et abs.) אָלוֹת.

Duel: Exemple: שָׂפָה *lèvre*: שְׂפָתַיִם, שִׂפְתֵי (shewa moyen); comparer כַּנְפֵי § 96 B *b*.

§ 97 F. Flexions des finales segolées.

Nous réunissons ici ce qui concerne la flexion des finales segolées, quelle que soit la forme du nom. *a*

La segolisation de la finale féminine est née, semble-t-il, à l'état construit (§ 89 *d*). Tantôt elle ne se trouve qu'à l'état construit; tantôt elle s'est propagée à l'état absolu (²).

Noms avec la finale segolée à l'état cst.: עֲטָרָה, cst. עֲטֶרֶת *couronne*; לֶהָבָה, cst. לַהֶבֶת *flamme*; plusieurs noms à préformante מ, p. ex. מַמְלָכָה, cst. מַמְלֶכֶת *royaume*, מִשְׁפָּחָה, cst. מִשְׁפַּחַת *clan*; מֶרְכָּבָה *char*, cst. מִרְכֶּבֶת, מֶרְכַּבְתּוֹ; pl. מַרְכָּבוֹת, cst. מַרְכְּבוֹת.

Noms avec la forme segolée, à côté de la forme en ָה, à l'état absolu: עֲצָרָה et עֲצֶרֶת; עֲצָרֶת *abstention*; תִּפְאָרָה et plus souvent תִּפְאֶרֶת, תִּפְאָרֶת *ornement, gloire*; מַחֲשָׁבָה et מַחֲשֶׁבֶת, מַחֲשָׁבֶת *dessein* (³).

Certains noms ont seulement la forme segolée, p. ex. מִשְׁמֶרֶת *observance*, יוֹנֶקֶת *rejeton*, כֹּתֶרֶת *chapiteau*.

(¹) Comp. le ֵי mis devant les suffixes du pluriel en וֹת § 94 *f*.

(²) Nous avons vu dans les noms masculins, des exemples d'état cst. adopté comme état absolu, p. ex. § 96 A *l*, *m*, *q*; dans les noms fém. 97 B *c*, C *b*.

(³) On remarquera qu'en cas de doublet on a en pause la forme segolée. On observera aussi que dans des cas comme עֲצֶרֶת on n'a pas de qameṣ prétonique même quand le mot est employé comme état absolu, et même en pause (עֲצָרֶת). L'absence de qameṣ prétonique semble bien indiquer que la forme est originairement un état construit (cf. § 89 *d*).

b **Flexion de la finale** ◌ֶלֶת (¹) § 89 *g*. Quand elle provient de *alt*, on **a normal^t — dans la flexion,** en syllabe fermée, de même que dans le type מֶלֶךְ (de **malk*) on a מַלְכִּי etc. ; p. ex. אִוַּלְתִּי de אִוֶּלֶת *folie* (forme *qittal* pour *qattal* § 88 H *a*) ; מַמְלַכְתּוֹ, מַחֲשַׁבְתּוֹ. Exception : יְבִמְתֵּךְ § B *c*. Pour l'infinitif גֶּשֶׁת (§ 72 *d*) on a גִּשְׁתּוֹ, comme on a שִׁבְתּוֹ.

Quand la finale ◌ֶלֶת provient de *ilt* on a tantôt ◌ִ, tantôt ◌ֵ. On a ◌ִ dans le type d'inf. cst. שֶׁבֶת : שִׁבְתִּי, לִדְתִּי, רִדְתִּי (cf. § 75 *m*) ; dans les noms avec *ī* long à l'absolu : גְּבִירָה § 88 E *g*, *maîtresse*, **geb irt*, גְּבִרְתִּי, גְּבֶרֶת ; — מֵינִיקָה*, *nourrice*, **mēniqt*, מֵינֶקֶת, מֵינִקְתּוֹ. Dans les formes telles que חֲבֶרְתְּךָ (masc. חָבֵר *compagnon*), בְּהֶמְתֵּנוּ (de בְּהֵמָה § B *d*) le ◌ֶ est sans doute pour ◌ִ.

Au contraire dans les mots du type קֹטֶלֶת (cf. Paradigme de 24 יוֹנֶקֶת *rejeton*) on a ◌ֶ : יוֹנַקְתּוֹ, יוֹלַדְתּוֹ *mère*, אֹמַנְתּוֹ *nourrice*, חֹתַנְתּוֹ *belle-mère*, אֹיַבְתִּי Mich 7, 8, 10 (opp. le ◌ֶ de אוֹיִבְךָ § 96 C *c*).

Remarque. On a la contraction את — pour אֶת ◌ֶ dans l'infin. צֵאת § 75 *g*, les participes des ל״א : מֹצֵאת, נִפְלֵאת § 78 *h*.

c Dans la flexion de la finale très rare ◌ֵלֶת (§ 89 *h*), de *ilt*, on a ◌ִ dans אִשָּׁה *femme*, cst. אֵשֶׁת, אִשְׁתִּי etc. § 99 *c*.

d Dans la flexion de la finale ◌ֹלֶת § 89 *i*, on a ◌ֻ ou ◌ָ : le choix de la voyelle dépend, semble-t-il, de la nature des consonnes (comp. la flexion de קֹדֶשׁ § 96 A *g*). Avec ◌ֻ on a : מַשְׂכֻּרְתִּי *récompense*, מַחֲלֻקְתּוֹ *division*, מַתְכֻּנְתּוֹ *mesure exacte*, מַלְכֻּדְתּוֹ *piège*, מַרְכֻּלְתֵּךְ *marché* (toutes formes *maqtul* § 88 L *j*). Dans נְחֹשֶׁת *airain* on a presque toujours ◌ֻ (²) (une fois ◌ָ : נְחֻשְׁתִּי Lam 3, 7). — Avec ◌ָ on a : גֻּלְגָּלְתּוֹ *crâne* (forme *qulqul* § 88 J *c*), קְטָרְתִּי *fumée* (prob^t *qutāl* § 88 E *e*), שְׁלָשְׁתָּם *trois* (forme *qatāl* § 88 E *a*), בָּשְׁתִּי *honte* (p.-ê. בֹּשֶׁת est-il formé sur בּוּשָׁה), כֻּתָּנְתִּי *tunique* (de כֻּתֹּנֶת ; probablement forme *quttāl* : comparer arabe *kattān* (*lin, toile de lin*), aram. *kitānå*, syr. *kettånå*). Ce mot est assez irrégulier : cst. כְּתֹנֶת ; pl. abs. כֻּתֳּנוֹת, cst. כָּתְנוֹת (³).

(¹) Le ל désigne ici la dernière consonne du mot.

(²) La raison de la persistance de *u* est probablement que נְחֹשֶׁת est formé sur נְחוּשָׁה, comme גְּבֶרֶת sur גְּבִירָה § *b*. Opp. (également devant שׁ) שְׁלָשְׁתָּם, בָּשְׁתִּי.

(³) L'absence de redoublement aux états construits indique p.-ê que le redoublement est secondaire dans כֻּתֹּנֶת, comme il l'est dans le type זִכָּרוֹן, cst. זִכְרוֹן § 88 M *b* ; comp. χιτών.

Remarque. Au pluriel absolu, les noms à dernière voyelle primitive *a* ont toujours le ־ָ prétonique, p. ex. מִשְׁמֶ֫רֶת *observance*, מִשְׁמָרוֹת. Un pluriel abs. en ־ְלוֹת ne peut donc provenir que d'une forme en *ilt* ou en *ult*; p. ex. אִגֶּ֫רֶת, pl. abs. אִגְּרוֹת, est une forme *'iggirt* (cf. akkadien *egirtu*). Par contre un pluriel כּוֹתָרוֹת indique que כּוֹתֶ֫רֶת *chapiteau* est une forme *kātart* et non *kātirt*. e

L'usuel חַטָּאת *péché*, à côté du très rare חַטָּאָה (2 f. en grande pause), est pour חַטָּ֫את*; l'état cst. חַטַּאת est formé secondairement sur l'absolu חַטָּאת. Pluriel abs. חַטָּאוֹת, cst. חַטֹּאת. f

§ 97 G. Flexions des noms en ־ִית, ־וּת, ־ָת.

Noms en ־ִית. Les adjectifs du type מוֹאֲבִית (à côté de מוֹאֲבִיָּה; masc. מוֹאָבִי) font au pluriel p. ex. מוֹאֲבִיּוֹת (cf. § 89 *e*). Les substantifs en ־ִית, pour la plupart abstraits (§ 88 M *i*), ne se trouvent pas au pluriel. Pour le pluriel des concrets חֲנִית *lance* cf. § 89 *p*; דָּלִית et זָוִית § 88 F *b*. a

Noms en וּת (cf. § 88 M *j*). Quelques noms comme גָּלוּת ont le ־ָ stable et probablement long (cf. *ibid.*). Au pluriel on trouve: מַלְכוּת ([1]) *royauté*, pl. מַלְכֻיּוֹת Dan 8, 22 † pour *mal^ekuuuōt* (comparer aram. bibl. מַלְכוּתָא, pl. מַלְכְוָתָא); חָנוּת* *voûte*, pl. חֲנֻיּוֹת (var. י) Jér 37, 16; abs. et cst. עֵדוּת *ordonnance* (avec ־ֵ stable, car rac. עוד), pl. עֵדְוֹת* *'ed^euōt*, עֵדְוֹתֶיךָ etc. Pour les pluriels apparents (avec suffixes) du type זְנוּתֵיכֶם cf. § 94 *j*. b

Noms en ־ָת. Dans le mot מְנָת *part* (rac. מנה), emprunté à l'araméen, le ־ָ est long comme dans cette langue: cst. מְנָת. La variante מְנַת montre la tendance hébraïque à abréger le qameṣ (comp. § 96 D *d*); pl. cst. מְנָיוֹת et מְנָאוֹת. De même dans קְצָת, doublet araméisant de קָצוֹת *extrémité* (rac. קצה), on a cst. קְצָת, pl. קְצוֹת; comp. כְּנָוֺתָיו Esd 4, 7 (de l'aram. כְּנָת *compagnon*, pl. כְּנָוָתָא). A ces états construits en ־ָת opposer p. ex. מָחֳרָת (§ 89 *n*), cst. ־ַת; חַטָּאת (§ 97 F *f*), cst. ־ַאת. c

---

([1]) Avec shewa moyen et spiration comme dans les types d'état cst. מַלְכֵי § 96 A *b*, מַלְכוּת § 97 A *b*.

§ 98. **Noms irréguliers.**

(Paradigme 19).

a Les noms particulièrement irréguliers groupés ici peuvent, pour la commodité, se répartir en trois catégories : I) Noms à deux consonnes fortes ; II) noms à une ou à deux consonnes, de racines ל״י ; III) noms à 2[e] radicale faible א, ו, י.

b I) **Noms à deux consonnes fortes** (pour la plupart noms de parenté). Les trois premiers noms, de la forme קָל § 88 B *a*, ont un י— à l'état cst. et devant les suffixes (cf. § 93 *l*) :

1. אָב *père*, cst. אֲבִי ; avec suffixes אָבִי etc. (qameṣ prétonique). Le pluriel אָבוֹת est en וֹת, peut-être à l'analogie de אִמּוֹת *mères ;* cst. אֲבוֹת, avec suff. אֲבוֹתַי etc. ; suff. 3[e] pl. אֲבוֹתָם plus fréquent que אֲבוֹתֵיהֶם § 94 *g*. L'état cst. אַב se trouve dans des noms propres comme אַבְשָׁלוֹם (à côté de אֲבִישָׁלוֹם 1 f.), אַבְרָהָם (et dans l'étymologie de ce nom, Gn 17, 4, 5 אַב־הֲמוֹן).

2. אָח *frère*, cst. אֲחִי ; avec suff. אָחִי etc. (qameṣ prétonique). Au pluriel il y a redoublement spontané virtuel à l'état absolu et avec les suffixes légers : אַחִים, אַחַי etc. (§ 20 *c*) ; devant ָ— : אָחִיו, אֶחָי (§ 29 *f*).

3. חָם *beau-père*, cst. חֲמִי* ; avec suff. חָמִיךְ, חָמִיהָ †.

c Un nom de la forme קֵל (§ 96 E *b*) :

4. בֵּן *fils*, cst. ordinair[t] בֶּן־ (presque toujours avec maqqef), rar[t] בִּן־ (toujours dans בִּן־נוּן, dans les noms propres בִּן־יָקֶה Pr 30, 1, בִּנְיָמִין mais בֶּן־יְמִינִי), 1 f. בְּנִי § 93 *m*, 1 f. בְּנוֹ § 93 *r*. Le pluriel irrégulier בָּנִים est difficile à expliquer (D'après Brockelmann, 1, 322, dissimilation de **binīm*).

d Quatre noms féminins :

5. בַּת *fille,* pour **bant* (de **bint*) ; avec suff. בִּתִּי etc. (affaiblissement de *a* en *i* (§ 29 *g*) ; pl. בָּנוֹת à l'analogie de בָּנִים.

6. אָמָה *servante.* Dans le pluriel אֲמָהוֹת, cst. אַמְהוֹת apparaît un ה comme, en araméen, dans ce mot אַמְהָתָא (et dans אֲבָהָתָא *les pères*).

7. אָחוֹת *sœur,* d'une forme *'*aḥāt* diversement expliquée ; cst. אֲחוֹת, avec suff. אֲחוֹתִי etc, 1 f. וּלְאֲחֹתוֹ Nb 6, 7, avec redoublement virtuel comme dans אַחִים, mais sans raison apparente (opp. וְלַאֲחֹתוֹ Lév 21, 3). Le pl. אֲחָיוֹת*, cst. אַחְיוֹת*, qui ne se trouve pas dans la

Bible, est difficile à expliquer ; avec suff. אֲחִיוֹתַי etc ; les formes rares telles que אֲחוֹתַי Jos 2, 13 (ketīb) sont anormales ou fautives.

8. חָמוֹת* *belle-mère ;* même forme que אָחוֹת (comp. ar. حَمَاة *ḥamāt*, pl. حَمَوَات *ḥamaṷāt*); avec suff. חֲמוֹתֵךְ, חֲמוֹתָהּ.

II) **Noms à une ou à deux consonnes, de racines ל״י** : e

9. שֶׂה *une tête de petit bétail* (nom d'unité de צֹאן *petit bétail* § 135 *b*), de **śai̯*, cst. שֵׂה ; suff. שֵׂיוֹ Dt 22, 1 †, שֵׂיֵהוּ 1 S 14, 34 †.

10. פֶּה *bouche*, probablement de **pii̯*, cst. פִּי ; suff. פִּי, פִּיךָ, פִּיו (plus fréquent que פִּיהוּ), פִּיהָ etc. Pl. פֵּיוֹת au sens de *tranchants* Pr 5, 4 †, פֵּיוֹת Jug 3, 16 † (comme si d'un **pai̯*) (1). Pluriel, avec répétition de de la racine, פִּיפִיּוֹת Is 41, 15 ; Ps 149, 6 (comp. les formes à répétition מֵימֵי, מֵימַי etc. de מַיִם *infra*, 11).

11. מַיִם *eau, eaux*, pluriel anormal (cf. § 91 *f*) d'un sing. **mai̯* ; cst. מֵי, assez rarement (13 f.) מֵימֵי ; mais avec les suffixes on a toujours la forme à répétition : מֵימַי etc.

12. שָׁמַיִם *ciel, cieux*, pluriel anormal (cf. § 91 *f*) d'un singulier **šamai̯*, construit שְׁמֵי, suff. שָׁמֶיךָ etc.

13. כְּלִי *vase*, כֶּלְיְ, כֶּלְיְךָ. Ces formes, qui sont semblables à פְּרִי, פֶּרְיְ, פֶּרְיְךָ § 96 A *q*, permettent de statuer un sing. primitif *kali̯*. Mais le rapport du sing. avec le pl. כֵּלִים, כְּלֵי est obscur ; le ֵ est ici moyen, tandis qu'il est long dans les formes du néo-hébreu פֵּירוֹת *fruits* (pluriel de פְּרִי), et de l'araméen פֵּירָא, pl. פֵּירִין, qu'on serait tenté de rapprocher.

III) **Noms à 2e radicale faible** : 2e א : ראשׁ ; 2e ו : יוֹם ; 2e י : j
עִיר, בַּיִת. Pluriel en ָים — :

14. ראשׁ *tête*, pl. רָאשִׁים, cst. רָאשֵׁי. Dans le monosyllabe **ra'š*, l'*a* par la quiescence de l'alef, est devenu long : *rāš*, d'où ראשׁ, tandis que dans le pluriel **ra'šīm* l'*a* est devenu seulement moyen : **rašīm*, d'où רָאשִׁים (2). Le qameṣ est stable comme dans קָמִים, קָמֵי. La différence de traitement du singulier et du pluriel provient p.-ê. de la différence de longueur : il y a eu allongement dans la forme courte.

---

(1) Dans 1 S 13, 21 פִּים (vocalisation ?) n'est pas le pluriel de פֶּה, mais probablement le nom d'un *poids* פים, lu sur un poids par Macalister.

(2) Opposer רָשׁ, רָשִׁים *pauvre* (rac. רושׁ). Les deux pluriels ne diffèrent que par la graphie.

On a le même phénomène dans שְׂמֹאל *côté gauche,* adjectif שְׂמָאלִי *gauche* (cf. § 24 *d*).

15. יוֹם *jour,* pl. יָמִים, cst. יְמֵי. La forme primitive *iaum* est devenue, par contraction, יוֹם; duel יוֹמַיִם. Au pluriel, au lieu des formes attendues יוֹמִים*, יוֹמֵי* on a יָמִים, יְמֵי, probablement à l'analogie de שָׁנִים, שְׁנֵי (1). Pl. cst. poét. יְמוֹת Dt 32, 7; Ps 90, 15 † (dans les deux cas avec שְׁנוֹת, pluriel poét. § 90 *b*).

16. עִיר *ville,* pl. עָרִים, cst. עָרֵי. Le rapport du pl. avec le sing. est obscur. P.-ê. le plur. est-il formé sur un sing. עָר*, qu'on a p. ex. dans עָר־מוֹאָב. Pour l'alternance *ī, å,* on peut rapprocher יָמִין *côté droit,* adj. יְמָנִי *droit* (où le ָ est à l'analogie de שְׂמָאלִי *gauche*).

17. בַּיִת *maison,* cst. בֵּית; pl. בָּתִּים, cst בָּתֵּי. Le pluriel, très anormal, n'a pas encore été expliqué d'une façon pleinement satisfaisante. Certains auteurs contestent même la prononciation *båttīm* (§ 6 *l*) et prononcent *båtīm,* à tort, semble-t-il. On a un *å* en même position dans l'aram. bibl. תְּלָתֵּהוֹן *eux trois* (Dn 3, 23) *tᵉlåttẹhōn,* syr. ܬܠܬܝܗܘܢ *tᵉlåttaihōn.* Pour l'alternance anormale *ai, å,* on peut rapprocher אַיִן et אָן *où?,* les finales de localités ַיִם, ָם; ַיִן, ָן § 91 *h*.

§ 99. Noms défectifs.

a Dans les paragraphes précédents (§§ 96-98) on a signalé certains noms qui ont (ou peuvent avoir) au pluriel une forme différente de celle du singulier, p. ex. עִיר *ville,* pl. עָרִים § 98 *f* 16. Nous groupons ici quelques noms défectifs particulièrement intéressants, en commençant par les noms pour *homme* et *femme* qui ont des racines différentes au singulier et au pluriel.

b Pour *homme* (l. *vir*), par opposition à *femme,* on a au sing. אִישׁ qui vient probablement d'une racine איש ou אוש (p.-ê. sens de *force*). Au pl. on a אֲנָשִׁים (2) dont le sens premier paraît être non pas *viri,* mais *homines* (par opp. aux *animaux*); rac. אנש qu'on a dans le nom poétique אֱנוֹשׁ (synonyme de אָדָם) *homo, l'homme* (cf. arabe *'unās* « les hommes »). Cf. Paradigme 19, 18.

---

(1) Cf. Barth, *Formangleichung bei begrifflichen Korrespondenzen* dans les *Orient. Studien Nöldeke,* 2, p. 791.

(2) Trois fois אִישִׁים Is 53, 3; Ps 141, 4; Pr 8, 4.

Pour *femme* on a au sing. אִשָּׁה, cst. אֵ֫שֶׁת § 97 F *c*, אִשְׁתִּי etc. ([1]) *c*
(comp. חֲמִשָּׁה, חֲמֵ֫שֶׁת), d'une autre racine אנשׁ laquelle correspond à la rac. arabe *'nṯ* (cf. *'unṯā* أُنْثَى *femelle*). Le sens premier de אִשָּׁה serait *femelle*. Le pluriel נָשִׁים, נְשֵׁי, dont le sens propre est *femmes*, vient d'une racine נשׁו ou נשׁי (cf. arabe *nisuat* « femmes »). Le pluriel est p.-ê. à l'analogie de אֲנָשִׁים (cf. p. ex. Jug 9, 51 הָאֲנָשִׁים וְהַנָּשִׁים). Cf. Paradigme 19, 19.

Pour *petit* on a au sing. masc. קָטֹן et קָטָן; au fém. et au pluriel on a seulement קְטַנָּה, קְטַנִּים, קְטַנּוֹת § 18 *f*. *d*

Pour *eau* la forme à répétition (cf. מֵימֵי, מֵימַי) n'est pas employée à l'état abs., et la forme simple ne l'est pas avec les suffixes; cf. § 98 *e*. *e*

Pour *idole* on a sg. פֶּ֫סֶל, pl. פְּסִילִים (d'un פָּסִיל* non attesté); pour *fosse* on a sg. שַׁחַת, pl. שְׁחִיתוֹת (2 f.); pour *supplication* on a toujours ([2]) au sg. תְּחִנָּה, au pl. תַּחֲנוּנִים. *f*

Certains noms ont des formes si différentes au sing. et au pluriel qu'on peut se demander si le pluriel est simplement anormal ou s'il vient d'un doublet singulier, p. ex. צַלַּ֫חַת *vase*, pl. צְלָחוֹת; יַעֲנָה *autruche*, pl. יְעֵנִים; יַעֲלָה *antilope*, pl. יְעֵלִים ([3]). *g*

§ 100. Noms de nombre : nombres cardinaux.

Les noms de nombre sont, originairement, les uns des substantifs, les autres des adjectifs; mais actuellement tous, à des degrés divers, ont une nature mixte, en partie substantivale, en partie adjectivale. *a*

Les deux premiers nombres 1 et 2, qui ont plus que tous les autres un caractère adjectival, doivent être considérés à part. Les nombres de 3 à 10 forment un groupe homogène de substantifs collectifs. Les nombres de 11 à 19, composés de deux noms étroitement unis, dont le premier exprime l'unité et le second le nombre 10, forment un groupe dans lequel 11 et 12 (comme 1 et 2) ont des particularités. Les nombres exprimant les dizaines de 20 à 90 forment un groupe spécial.

([1]) Au lieu du normal et usuel אִשְׁתְּךָ on a אֶשְׁתְּךָ Ps 128, 3 † sans raison apparente. — ([2]) Le pluriel de 2 Ch 6, 39 est suspect; le texte parallèle 1 R 8, 49 a le singulier.

([3]) Cf. Mayer Lambert, *Revue des Etudes juives*, 43, p. 213.

b **Nombre 1** : Masc. : abs. אֶחָד, cst. אַחַד; fém. abs. et cst. אַחַת. La forme primitive est *'aḥad* (comp. arabe *'aḥad* أَحَد). Au sing. il y a redoublement spontané du ח § 20 *c*. Pour le ֶ de אֶחָד cf. § 29 *f*. La forme primitive du féminin *'aḥadt* est devenue par assimilation de *d* à *t*: *'aḥatt* > אַחַת (§ 17 *g*), avec ַ final préservé par l'ancien redoublement ; en pause אֶחָת. — Pluriel : אֲחָדִים *quelques*, etc., sans féminin dans la Bible. La forme de l'état cst. אַחַד s'emploie aussi en fonction d'état abs. comme forme légère, p. ex. dans le nombre 11 אַחַד עָשָׂר (cf. § 129 *m*) ([1]).

c **Nombre 2** : Masc. : abs. שְׁנַיִם (forme légère contractée שְׁנֵים ([2]) dans le nombre 12 שְׁנֵים עָשָׂר), cst. שְׁנֵי ; fém. שְׁתַּיִם (forme légère שְׁתֵּים dans שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה), cst. שְׁתֵּי. Le nombre 2 a la forme d'un duel, comme il est naturel. La forme primitive du masc. est probablement *šinaịim*. Le fém. שְׁתַּיִם doit se prononcer *šᵉtạịim* avec תּ explosif malgré le shewa mobile qui précède (§ 19 *f*). La forme primitive **šintaịim* est devenue **šittaịim* ; puis, à l'analogie de שְׁנַיִם (avec simple shewa initial) on a dit שְׁתַּיִם avec shewa, mais en gardant au *t* le son explosif qu'il avait dans la forme **šittaịim*. La forme anormale שְׁתַּיִם est donc une forme hybride : de **šittaịim* elle a gardé le caractère explosif du *t* (mais non sa longueur), de שְׁנַיִם elle a pris le shewa. Naturellement le תּ reste explosif quand le shewa de mobile devient moyen, p. ex. dans בִּשְׁתֵּי, בִּשְׁתַּיִם.

d **Nombres 3-10**. Les noms pour 3-10 sont des substantifs collectifs. Chaque nombre a une double forme, masculine et féminine, qu'on peut comparer aux collectifs français *un sixain, une dizaine*. Une particularité très remarquable des nombres 3-10, remontant au sémitique commun, est que le collectif féminin s'emploie avec les noms masculins et le collectif masculin avec les noms féminins ([3]).

([1]) La forme aphérétique חַד d'Ez 33, 30 † est suspecte.

([2]) Comp. אַיִן et la forme légère אֵין § 160 *g*. — En syriaque on différencie ܒܥܝܢܘܗܝ *à ses yeux* et ܒܥܝܢܘܗܝ *devant lui*.

([3]) On imiterait en français l'usage sémitique en disant p. ex. : *une dizaine d'hommes*, et *un dizain de femmes*. Cet usage curieux n'a pas encore été expliqué d'une façon satisfaisante. Le phénomène semble relever surtout de la psychologie linguistique, et peut-être faut-il y voir principalement une recherche esthétique de dissymétrie. C'est au fond la raison alléguée par le

3 : Masc. : abs. שָׁלֹשׁ, cst. שְׁלֹשׁ ; fém. שְׁלֹשָׁה, cst. שְׁלֹשֶׁת. Forme primitive hébr. *šalāš* : l'*ō*, bien que long, est écrit généralement *defective* § 7 *c*. L'*ō* long de שְׁלֹשָׁה devient *o* moyen dans la forme segolisée שְׁלֹשֶׁת (¹) et *o* bref dans la flexion : שְׁלָשְׁתָּם § 97 F *d*. Avec maqqef on trouve שְׁלָשׁ־ et שְׁלֹשׁ־.

4 : Masc. : abs. et c. אַרְבַּע ; fém. אַרְבָּעָה, c. אַרְבַּעַת. Forme primitive *ʾarbaᶜ* (cf. § 88 L *a*).

5 : Masc. : abs. חָמֵשׁ, c. חֲמֵשׁ ; fém. חֲמִשָּׁה, c. חֲמֵשֶׁת. Forme primitive hébr. *ḥamiš*. La forme חֲמִשָּׁה, avec redoublement du שׁ, au lieu de la forme attendue חֲמֵשָׁה*, est probablement à l'analogie du nombre suivant שִׁשָּׁה. Pour la finale segolée ـֶ ת cf. § 89 *h*.

6 : Masc. : abs. et c. שֵׁשׁ ; fém. שִׁשָּׁה, c. שֵׁשֶׁת. Forme primitive hébr. *šidš*, d'où, par assimilation, *šišš* > שֵׁשׁ. Pour la finale segolée ـֶ ת cf. § 89 *h*.

7 : Masc. : abs. et c. שֶׁבַע; fém. שִׁבְעָה, c. שִׁבְעַת. Forme primitive *šabᶜ*. Dans p. ex. שֶׁבַע הַפָּרוֹת *les 7 vaches* Gn 41, 20, שֶׁבַע peut être à l'état cst. ; mais il peut être aussi à l'état abs. (cf. עֲשָׂרָה הַשְּׁבָטִים *les 10 tribus* 1 R 11, 31). La forme שְׁבַע se trouve seulement devant מֵאוֹת où il est probᵗ état cst. (cf. שִׁבְעַת אֲלָפִים) et devant עֶשְׂרֵה où il est probᵗ état abs. (²) (cf. שִׁבְעָה עָשָׂר). Il en est de même pour la forme תְּשַׁע (à côté de תֵּשַׁע) qui se trouve seulement dans תְּשַׁע מֵאוֹת et תְּשַׁע עֶשְׂרֵה.

---

vieux SCHULTENS : « non injucunda connubia » ! Une autre raison, d'ordre réflexe, c'est que la langue aura voulu mettre ainsi dans un plus grand relief le caractère substantival de ces nombres (Cf. *Mélanges Beyrouth*, 6, 134 sq.). — La loi en hébreu est assez stricte pour que de la forme masculine ou féminine du nombre on puisse conclure au genre fém. ou masc. du nom (cf. § 89 *a*). Les exceptions sont rares (p. ex. שְׁלֹשֶׁת נָשִׁים Gn 7, 13 ; שְׁלֹשֶׁת כִּכְּרוֹת לֶחֶם 1 S 10, 3 ; שְׁלֹשֶׁת אַחְיוֹתֵיהֶם Job 1, 4) et p.-ê. des fautes de copiste. — La forme principale est la forme féminine : c'est celle qui est employée, p. ex. en arabe, pour exprimer le nombre d'une façon absolue, p. ex. dans « 3 est la moitié de 6 » (cf. § *o*) ; on sous-entend par conséquent un nom masculin. — Sur le choix de la forme dans le cas du *neutre*, cf. § 152 *g*.

(¹) Opposer la forme non segolisée שְׁמֹנַת (*infra* 8).

(²) Ce serait donc ici une forme réduite. De même dans les autres nombres 11-19, le premier nom avec la forme de l'état cst., p. ex. dans שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה, serait une forme réduite, non un véritable état construit.

8 : Masc. : abs. et c. שְׁמֹנֶה ; fém. שְׁמֹנָה , c. שְׁמֹנַת . Forme primitive hébr. *šamāniį* (comp. arabe *ṯamānin* ثَمَانٍ). On a toujours ◌ֶ, même quand le mot est prob' à l'état cst. comme dans שְׁמֹנֶה מֵאוֹת. A שְׁמֹנַת opposer la forme segolisée שְׁלֹשֶׁת.

9 : Masc. : abs. et c. תֵּשַׁע , fém. תִּשְׁעָה , c. תִּשְׁעַת . Forme primitive hébr. *tišᶜ*. Sur la forme תְּשַׁע voir שְׁבַע (*supra*).

10 : Masc. : abs. et c. עֶשֶׂר ; fém. עֲשָׂרָה, c. עֲשֶׂרֶת. La forme du masc. est un *qatl* tandis que celle du féminin est un *qatal* (dont le masc. עָשָׂר se trouve dans les nombres 11-19) (1).

e **Nombres 11-19.** Ces nombres sont composés de deux noms étroitement unis, dont le premier exprime l'unité et le second le nombre 10. Ainsi 11 s'exprime par *un-dix*. Dans ce groupe il n'y a pas subordination (génitif), mais coordination : *un (et) dix*. Le premier nom étant étroitement lié au second prend une forme réduite qui, le plus souvent, est semblable à la forme de l'état cst. Cependant dans les noms en ה◌ָ la forme réduite (ici semblable à l'état cst.) est très rare, p. ex. חֲמֵשֶׁת עָשָׂר Jug 8, 10; 2 S 19, 18; שְׁמֹנַת עָשָׂר Jug 20, 25. Les nombres 3-9 employés ici comme premier élément de 13-19 sont traités comme à l'ordinaire: la forme masc. s'emploie avec les noms fém. et la forme fém. avec les noms masc. — Pour le nombre 10 on a ici deux nouvelles formes, qui sont prob' adjectivales : masc. עָשָׂר, fém. עֶשְׂרֵה (avec ◌ֵ provenant de *ai*; opp. שְׁמֹנֶה toujours avec ◌ֶ, p. ex. dans שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה בְּרָכוֹת *18 bénédictions* [Talmud]). Détail :

f **Nombre 11** : Masc. : אַחַד עָשָׂר ; fém. אַחַת עֶשְׂרֵה . Les adjectifs אַחַד, אַחַת sont ici des formes légères, non de véritables états construits (§ *b*). — On trouve aussi les formes : masc. : עַשְׁתֵּי עָשָׂר , fém. עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה (comp. l'akkadien *istên ešrit*). Ces formes qui sont considérées par la plupart comme venant de l'akkadien seraient, d'après Brockelmann (1, 490), des formes hébraïques dialectales. La forme עַשְׁתֵּי est abrégée de עַשְׁתֵּין* (comp. שְׁנֵים עָשָׂר, שְׁנֵי עָשָׂר).

g **Nombre 12** : Masc. שְׁנֵים עָשָׂר ; fém. שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה . On trouve aussi, mais rarement: Masc. : שְׁנֵי עָשָׂר ; fém. שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה . Les formes שְׁנֵים, שְׁתֵּים sont des formes légères d'état absolu préférées ici à cause

(1) Dans tous les autres nombres la forme féminine est calquée sur la forme masculine.

de la liaison étroite. Les formes rares שְׁנֵי, שְׁתֵּי (p.-ê. suggérées par עַשְׁתֵּי) sont encore plus réduites ([1]).

Nombres 13-19 : Dans ces nombres le premier élément (3-9), *h*
qui est un substantif, a le genre opposé du nom, tandis que le second élément (10) qui est un adjectif, a le même genre que le nom. On peut dire que le nombre total, p. ex. 13 est masc. ou fém. selon que le second élément est masc. (עָשָׂר), ou fém. (עֶשְׂרֵה).

	Nombre masculin	Nombre féminin
13.	שְׁלֹשָׁה עָשָׂר	שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה
14.	אַרְבָּעָה עָשָׂר	אַרְבַּע עֶשְׂרֵה
15.	חֲמִשָּׁה עָשָׂר	חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה
16.	שִׁשָּׁה עָשָׂר	שֵׁשׁ עֶשְׂרֵה
17.	שִׁבְעָה עָשָׂר	שְׁבַע עֶשְׂרֵה
18.	שְׁמֹנָה עָשָׂר	שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה
19.	תִּשְׁעָה עָשָׂר	תְּשַׁע עֶשְׂרֵה

Exemple : Avec le nom masc. דָּבָר on dira שְׁמֹנָה עָשָׂר דְּבָרִים *18 paroles* (opp. *18 bénédictions* § *e* fin).

Nombres des dizaines 20-90 : 20 עֶשְׂרִים, 30 שְׁלֹשִׁים, 40 אַרְבָּעִים. *i*
50 חֲמִשִּׁים, 60 שִׁשִּׁים, 70 שִׁבְעִים, 80 שְׁמֹנִים, 90 תִּשְׁעִים. Ces nombres, même 20, ont la finale du pluriel. Le nombre 20 était originairement le duel de 10, hébr. עֶשְׂרַ֫יִם* ; mais la finale ִים — des autres nombres a supplanté ַ֫יִם. Les autres dizaines 30 etc. sont conçues comme le plur. de l'unité 3 etc. correspondante. Des formes segolées תֵּ֫שַׁע, שֶׁ֫בַע on n'a pas formé שְׁבָעִים*, תְּשָׁעִים*, mais שִׁבְעִים, תִּשְׁעִים, probablement à l'analogie de עֶשְׂרִים.

Nombres intermédiaires 21-99. On exprime ces nombres en *j*
unissant les deux composants par la conjonction וְ *et*, comme en français. Le plus souvent, c'est la dizaine qui précède, p. ex. 21 עֶשְׂרִים וְאֶחָד; moins souvent אֶחָד וְעֶשְׂרִים ([2]).

Nombre 100 : מֵאָה (fém.), cst. מְאַת ; pl. abs. מֵאוֹת (l'état cst. ne *k*
se rencontre pas) ([3]).

([1]) Certains grammairiens voient, à tort, dans שְׁנַיִם, שְׁתַּיִם un qeré perpétuel : il faudrait lire שְׁנֵי, שְׁתֵּי, tandis que le ketīb devrait être vocalisé שְׁנַ֫יִם, שְׁתַּ֫יִם (cf. § 16 *f*). — ([2]) Pour le détail voir König, 2, p. 215 sq.

([3]) Le ketīb מאיות 2 R 11, 4, 9, 10, 15 † se lit généralement מֵאִיּוֹת (comp. עֲשָׂרוֹת *décades, groupes de dix*) ; on pourrait aussi lire מְאָיוֹת (comp. מָאתַ֫יִם). König, 2, 217 lit מֵאִיּוֹת.

Nombre 200 : מָאתַיִם, duel de מֵאָה, pour מְאָתַיִם*

Nombres des centaines 300-900 : Le nom מֵאוֹת étant féminin, les noms d'unités 3-9 ont la forme masculine; ils se mettent à l'état cst., par ex. 300 שְׁלֹשׁ מֵאוֹת. Remarquer les formes שְׁבַע מֵאוֹת § *d*, שְׁמֹנֶה מֵאוֹת § *d*, תְּשַׁע מֵאוֹת § *d*.

l **Nombre 1000** : אֶלֶף (masc.); pl. אֲלָפִים, cst. אַלְפֵי.

Nombre 2000 : אַלְפַּיִם, duel de אֶלֶף; l'état cst. serait אַלְפֵּי* (avec פּ explosif).

Nombres des mille 3000-9000 : Le nom אֲלָפִים étant masculin, les noms d'unités 3-9 ont la forme féminine; ils se mettent à l'état cst., p. ex. 3000 שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים.

m **Nombres intermédiaires 101-9999.** Exemples : 120 s'exprime par 100 *et* 20, moins souvent par 20 *et* 100; 324 s'exprime par 300 *et* 20 *et* 4, moins souvent par 4 *et* 20 *et* 300; 1222 s'exprime par 1000, 200, 20 *et* 2 (Esd 2, 12).

n Pour **10000**, outre l'ordinaire עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים, on a les mots spéciaux רְבָבָה, רִבּוֹ, רִבּוֹא. De même pour **20000** עֶשְׂרִים אֶלֶף ou רִבֹּתַיִם ou שְׁתֵּי רִבּוֹת Néh 7,71, שְׁתֵּי רִבּוֹא 7,72; **40000** אַרְבַּע רִבּוֹא 7,66; **60000** שֵׁשׁ־רִבֹּאוֹת Esd 2, 69.

Nombres intermédiaires, p. ex. **18000** שְׁמוֹנָה עָשָׂר אֶלֶף 2 S 8, 13.

Nombre 100.000 : מְאַת אֶלֶף Nb 2, 9 etc.; מֵאָה אֶלֶף 2 R 3, 4.

o **Nombres multiplicatifs.** On trouve les formes אַרְבַּעְתַּיִם *au quadruple* 2 S 12, 6; שִׁבְעָתַיִם *au septuple* Gn 4, 15, 24; Is 30, 26 ?; Ps 12, 7; 79, 12. C'est la forme féminine (laquelle est la forme principale § *d* N) avec une finale ־ַיִם qui a l'apparence d'un duel, mais qui en réalité est une finale adverbiale (probablement dissociée de ־ָם cf. § 91 *g*, 102 *b*). Ces mots répondent d'une façon assez exacte à nos mots *quadruplement, septuplement.* L'obscur רִבֹּתַיִם Ps 68, 18 est p.-ê. formé de la même manière [1]. Pour d'autres manières d'exprimer l'idée multiplicative, cf. § 142 *q*. — Pour le nombre de fois, cf. § 102 *f*.

---

(1) Cf. D. H. Müller, *Die numeralia multiplicativa in den Amarnatafeln und im Hebräischen* (*Semitica* I, 13 sq.).

§ 101. Nombres ordinaux.

Il n'existe d'adjectifs ordinaux que pour les dix premiers nombres; au-dessus de *dixième* on emploie les nombres cardinaux (cf. § 142 *o*). *a*
Premier s'exprime par l'adjectif רִאשׁוֹן (de רֹאשׁ *tête* § 88 M *e*), **second** par שֵׁנִי (f. שֵׁנִית, pl. שֵׁנִים) qui est formé directement sur le nombre cardinal; de même שִׁשִּׁי 6ᵉ est formé directement sur שֵׁשׁ. Les autres nombres ont la forme *qatīlī* > קְטִילִי, laquelle est composée de la forme *qatīl* et de la finale adjectivale ִי—: 3ᵉ שְׁלִישִׁי, 4ᵉ רְבִיעִי (sans l'alef de אַרְבַּע), 5ᵉ חֲמִישִׁי (la forme חֲמִשִּׁי avec redoublement, à l'analogie de חֲמִשָּׁה, est suspecte), 7ᵉ שְׁבִיעִי, 8ᵉ שְׁמִינִי, 9ᵉ תְּשִׁיעִי, 10ᵉ עֲשִׂירִי.

Les formes féminines sont en ִית—, p. ex. שְׁלִישִׁית 3ᵉ; on trouve très rarement la finale ִיָּה—: שְׁלִשִׁיָּה Is 19, 24; 15, 5 = Jér 48, 34 † et עֲשִׂירִיָּה Is 6, 13 †. Ces mêmes formes expriment la **quantième partie**, p. ex. שְׁלִישִׁית *la 3ᵉ partie, le tiers*. Pour la quantième partie il existe aussi quelques mots spéciaux: moitié חֲצִי, assez rarement מַחֲצִית, 2 f. מֶחֱצָה Nb 31, 36, 43 †; **tiers** שְׁלִישׁ; **quart** רֶבַע, רֹבַע; **5ᵉ partie** חֹמֶשׁ; **10ᵉ partie, décime** עִשָּׂרוֹן, pl. עֶשְׂרֹנִים (forme *qatalān* § 88 M *b*). *b*

Pour **deux tiers** on dit פִּי שְׁנַיִם Dt 21, 17; 2 R 2, 9; Zach 13, 8 (tandis que שְׁנַיִם signifie *double* Ex 22, 3, 6, 8).

Pour la **quantième fois** cf. § 102 *f*).

CHAPITRE IV: PARTICULES.

On nomme *particules* toutes les parties du discours qui ne sont pas nom, pronom ou verbe, à savoir l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection. La limite entre les diverses catégories de particules est souvent imprécise; un même mot peut, par exemple, être employé comme adverbe et comme préposition.

§ 102. Adverbe.

Certains adverbes sont primitifs, p. ex. לֹא *non, ne ... pas*, שָׁם *là*, *a*
אָז *alors*; d'autres sont *dérivés*, p. ex. אָמְנָם *vraiment, en vérité* (de אָמֵן, 1 f.); enfin de nombreux adverbes sont simplement d'autres parties du discours (substantifs, adjectifs, infinitifs absolus) employées en fonc-

tion adverbiale, p. ex. הַרְבֵּה *beaucoup* (inf. abs. hifil de רָבָה: *action de faire beaucoup, en faisant beaucoup* § 79 *q*). Souvent l'idée adverbiale est exprimée par un groupe de deux ou plusieurs mots, surtout préposition et substantif, p. ex. בֶּאֱמֶת *vraiment, véritablement,* לָמָּה *pourquoi* (לְ et pronom מָה), מַדּוּעַ *pour quelle raison?* (מָה + יָדוּעַ, *scibile quid?* avec יָדוּעַ affaibli au sens de *chose* ([1]): « quelle chose ? » = *pourquoi?*).

b Les **adverbes dérivés** sont peu nombreux. Avec la finale ָם : אָמְנָם *vraiment, en vérité,* mais après le ה interrogatif הַאֻמְנָם (de אָמֵן, 1 f.); חִנָּם *en grâce, gratuitement, en vain, inutilement, sans cause* (de חֵן *grâce*; comp. *gratia* et *gratis*); רֵיקָם *à vide, les mains vides, sans cause* (de רֵיק *vide*); יוֹמָם *de jour* (l. *diu, interdiu*). Avec la finale ֹם on a seulement פִּתְאֹם *soudain* et שִׁלְשׁוֹם (11 f.; שִׁלְשֹׁם 12 f.) *avant-hier.* Ces finales sont diversement expliquées. Certains auteurs voient dans ָם l'ancienne finale de l'accusatif indéterminé (§ 93 *b*) ([2]), d'autres une finale spéciale ([3]). Pour les deux noms en ֹם il faudrait savoir d'abord si l'*o̜* est moyen ou long. פִּתְאֹם est p.-ê. pour *pitʿam* (de פֶּתַע *instant*), devenu *pitʾām* par affaiblissement du ע et allongement compensatoire de l'*a*. Quant à שִׁלְשׁוֹם, il semble bien emprunté à l'akkadien *ina šalši ūme* « en trois jours », et alors l'*o̜* serait long ([4]).

Avec la finale *annīt*, composée de *ann* et de la finale féminine *īt* (§ *c*), on a les deux adverbes de manière אֲחֹרַנִּית *en sens inverse, à reculons* et קְדֹרַנִּית *lugubrement.*

c **Adverbes de suppléance.** Nous appelons ainsi les diverses parties du discours qui, employées en fonction adverbiale, suppléent au manque d'adverbes.

---

(1) Comp. aram. juif מַדְּעַם, de *middaʿ* + *ma* « scibile quid », *quelque chose* (syr. ܡܶܕܶܡ). Dans le dialecte arabe décrit par Socin, *Diwan aus Centralarabien,* § 63 *d*, *ʿilm* « connaissance » aboutit à *chose*, p. ex. *weš ʿilm* « pourquoi ? ».

(2) Par exemple, à חִנָּם *gratis* on peut comparer l'arabe *maggānan* مَجَّانًا *gratis,* à l'accusatif indéterminé; le grec μάτην *vainement,* acc. de μάτη.

(3) Dans יוֹמָם il pourrait y avoir redoublement du ם radical; cf. syr. *ʾīmåmå* ܐܺܡܳܡܳܐ; ou bien *åm* pourrait être une finale indiquant le temps : « le temps du jour », donc *la journée,* ital. *la giornata.* Comp. p.-ê. צָהֳרַיִם *midi* § 91 *g*

(4) D'après P. Dhorme, les formes primitives seraient *pitʾuma, *šilšuma (finale *u* bref du nominatif et pronom *ma*); cf. *Revue Biblique* 1914, p. 436.

Adjectifs. Rarement l'adjectif masculin ([1]), p. ex. רַב parfois au sens de *beaucoup, assez*; מַר *amèrement* Is 33, 7; Soph 1, 14 (poétique); רָחוֹק *loin* Ps 22, 2; 119, 155. Assez rarement l'adjectif féminin sing.: רִאשֹׁנָה *d'abord, auparavant* (9 fois; mais ordinairement בָּרִאשֹׁנָה 22 f.; לָרִ' 2 f.) ([2]); avec ת final: רַבַּת *beaucoup* Ps 120, 6; 123, 4; 129, 1; יְהוּדִית *à la manière juive, en langue juive*, et de même אֲרָמִית, אַשְׁדּוֹדִית; cf. קַדְרַנִּית, אֲחֹרַנִּית § *b* (fin).

Substantifs: יַחַד *ensemble*, [(*en*) *unité*, (*en*) *union*, cf. 1 Ch 12, 17]; d
יַחְדָּו ([3]) (très rarement יַחְדָּיו) *ensemble*; סָבִיב *autour* (comme subst. 1 fois au singulier, mais assez fréquent au pluriel סְבִיבִים, סְבִיבוֹת *alentours*; cf. § 103 *n*); מְהֵרָה *rapidement*, (*en*) *vitesse*; בֶּהָלָה *soudainement* Lév 26, 16 †; אֱמֶת *vraiment* Jér 10, 10; Ps 132, 11 † (ord[t] בֶּאֱמֶת); פֶּתַע *soudain* (poét.; aussi לְפֶתַע, בְּפֶתַע); בֶּטַח (*en*) *sécurité* (plus souvent לָבֶטַח); מֵישָׁרִים (*en*) *droiture, droitement*. Ces substantifs, au point de vue syntaxique, doivent être considérés comme étant à l'accusatif adverbial (cf. § 126 *d*). Plusieurs adverbes, dont le sens substantival n'apparaît pas, sont originairement des substantifs.

Beaucoup plus souvent l'idée adverbiale est exprimée par un substantif précédé d'une préposition, surtout ב et ל (voir plusieurs exemples ci-dessus). Exemples לְבַד *à part, seorsum* [pas nécessairement *seul* ([4])]; לָרֹב *beaucoup*, לְשָׁלוֹם et בְּשָׁלוֹם *pacifiquement*, בְּמִרְמָה *frauduleusement*, etc.

Infinitifs absolus: Hifil: הֵיטֵב *bien*, הַרְבֵּה *beaucoup* (§ *a*), הַרְחֵק *loin*, הַשְׁכֵּם *de bon matin*, הַעֲרֵב *au soir* 1 S 17, 16 †; — Piel: מַהֵר *vite*. Ces mots signifient proprement: *action d'agir bien, de faire beaucoup, de s'éloigner, de faire qc. le matin, le soir, d'agir vite*. L'inf.

([1]) Les adjectifs טוֹב *bon* et רַע *mauvais* ne semblent pas employés au sens adverbial *bien, mal*. Pour *bien* on trouve l'inf. abs. הֵיטֵב et pour *mal* on pourrait sans doute employer l'inf. abs. הָרֵעַ, bien qu'on ne le trouve pas dans ce sens.

([2]) Pour l'antonyme on trouve seulement בָּאַחֲרֹנָה 6 f. et לָאַ' 2 f. *ensuite, en dernier lieu.*

([3]) Probablement d'un *iaḥdai*, avec finale fém. *ai* comme dans אַשְׁרֵי (plutôt que finale plurielle). Le suffixe a une valeur vague: (*en*) *unité de cela*, (*en*) *son unité* (cf. § 146 *j*).

([4]) Par ex. 1 R 18, 6 לְבַדּוֹ « Achab alla *de son côté* », ce qui n'exclut pas une escorte.

absolu employé adverbialement est une extension de l'emploi de l'inf. absolu comme accusatif d'objet interne après un verbe (cf. § 123 *r*).

f **Nombres cardinaux** employés **adverbialement** pour le **nombre de fois**: אַחַת *une fois, semel* Lév 16, 34; שְׁתַּ֫יִם *deux fois, bis* Néh 13, 20; שָׁלֹשׁ *trois fois, ter* Job 33, 29, etc. Cet emploi s'explique par l'ellipse du mot fém. פַּ֫עַם *fois.*

Nombres ordinaux employés **adverbialement** pour exprimer la **quantième fois**: שֵׁנִית *pour la 2e fois, secundò, secundum* Gen 22, 15; בַּשְּׁבִיעִית *à la 7e fois* 1 R 18, 44. Le mot פַּ֫עַם ici aussi est sous-entendu, cf. בַּפַּ֫עַם הַשְּׁבִיעִית Jos 6, 16.

g Il existe, de plus, certaines **manières d'exprimer l'idée adverbiale.** Ainsi, un hifil adverbial (§ 54 *d*) équivaut à un verbe à sens général tel que *faire, agir*, accompagné d'un adverbe, par ex. הֵיטַ֫בְתָּ לִרְאוֹת Jér 1, 12, littéralement « tu as bien fait en voyant » équivaut à *tu as bien vu* (cf. § 124 *n*). Les verbes יסף et שׁוב contiennent notre idée adverbiale d'*encore* (§ 177 *b*). Pour l'idée d'*aussitôt* on trouve le piel מִהַר employé au sens d'*agir vite*: 1 R 20, 41 וַיְמַהֵר וַיָּ֫סַר *aussitôt il ôta* (probablement aussi 1 S 28, 20: *aussitôt il tomba*). Ce même verbe employé transitivement équivaut à *apporter vite* (Gn 18, 6; 1 R 22, 9); de même le hifil הֵרִיץ à *porter en hâte* (*en courant*) (1 S 17, 17; 2 Ch 35, 13). Une phrase comme קִרְאוּ בְקוֹל־גָּדוֹל 1 R 18, 27 « criez d'une voix (plus) grande » équivaut à « criez (plus) fort ». L'idée adverbiale *beaucoup* est rendue par un hifil adverbial dans p. ex. 2 S 18, 8 וַיֶּ֫רֶב לֶאֱכֹל מִן *et multum egit edendo prae* = « il dévora *plus* que... ».

h Nous groupons ici quelques adverbes particulièrement usuels ou d'un intérêt particulier.

Adverbes démonstratifs: A) au sens strict (comme le démonstratif proprement dit זֶה, dont le sens premier est *ici*, § 143 *a*) et supposant l'objet présent; et B) adverbes démonstratifs au sens large:

A): פֹּה *ici* (sans mouvement, l. *hīc*), plus usuel que בָּזֶה; מִזֶּה *d'ici*; — B): שָׁם *là*, plus fréquent pour ce sens que שָׁ֫מָּה; מִשָּׁם *de là.*

A): הֵ֫נָּה (1) *ici* (avec mouvement, l. *hūc*), plus usuel que הֲלֹם, — B): שָׁ֫מָּה *là* (avec mouvement) plus fréquent pour ce sens que שָׁם, § 93 *e*; הָ֫לְאָה *là-bas.*

---

(1) A distinguer du pronom הֵ֫נָּה *elles.*

A): עַתָּה *maintenant* § 32 *f*; — B); אָז *alors*.

A): כֹּה *ainsi* (*de cette façon-ci*), p. ex. כֹּה אָמַר יְהוָה « *ainsi* parle Jéhovah » (pour annoncer ses paroles); — B): כֵּן *ainsi* (*de cette façon*), p. ex. וַיְהִי כֵן « et il fut *ainsi* »; de même כָּכָה est *rétrospectif* mais a une nuance intensive.

. . **Adverbes interrogatifs**: הֲ *est-ce que? num?* (pour la vocalisation, cf. § *l*); הֲלֹא *est-ce que... ne... pas? nonne?*; — לָמָּה *pourquoi?* (et לָמָה § 37 *d*), לָמָּה זֶּה *pourquoi donc?* (génér[t] sans maqqef); מַדּוּעַ *pour quelle raison?* (§ *a*; plus précis que לָמָּה); — אֵיךְ *comment?*, plus fréquent que אֵיכָה; — אַיֵּה *où?* (sans mouvement, l. *ubi?*), rarement אֵיפֹה (1); אָנָה *où?* (avec mouvement, l. *quo?*), plus fréquent que אָן; מֵאַיִן *d'où?*, plus fréquent que אֵי מִזֶּה. Pour « *par où?* » on trouve אֵי־זֶה הַדֶּרֶךְ נַעֲלֶה 2 R 3, 8 « *Par où* monterons-nous? », littér[t] « Où çà est le chemin (par lequel) nous monterons? »; — מָתַי *quand?*; עַד־מָתַי *jusques à quand?*, rarement עַד־אָנָה (comparer *usquequo?* aussi au sens temporel). *i*

Adverbes négatifs: לֹא *non, ne... pas* (35 f. לוֹא d'après la massore); אַל *ne... pas* (pour la défense, comme en latin *ne*); אַיִן, אֵין (2) (§ 160 *g*) *il n'y pas, il n'est pas* (adverbe de non-existence, opposé à יֵשׁ *il y a, il est*, adverbe d'existence); לְבִלְתִּי § 93 *q*, négation spéciale de l'infinitif cst. Outre ces quatres négations usuelles, dont l'emploi sera expliqué dans la Syntaxe (§ 160), ainsi que celui des négations rares בַּל, בְּלִי, בִּלְתִּי, il y a les négations à nuance spéciale טֶרֶם *pas encore*, אֶפֶס *ne... plus*. *j*

Adverbes avec suffixes (Paradigme 20). Certains adverbes peuvent prendre des suffixes. Le fait se comprend aisément pour un adverbe dont le sens substantival apparaît encore, p. ex. לְבַד littér[t] *en séparation, à part*, § *d* (לְבַדִּי, לְבַדְּךָ, לְבַדּוֹ etc.); cf. aussi יַחְדָּו § *d*. Mais certains adverbes primitifs ou dont le sens substantival n'apparaît plus, ont aussi des suffixes: le pronom, logiquement sujet, et qui par conséquent devrait être séparé, est attiré par l'adverbe, qui en fait un *k*

---

(1) De אֵיפֹה *où?* il faut distinguer אֵפוֹא, qui est probablement à l'origine une particule démonstrative, mais qui, dans l'usage, est une particule logique de sentiment, comme fr. *donc, alors*.

(2) אִי dans Job 22, 30 et dans le nom propre אִי־כָבוֹד 1 Sam 4, 21; 14, 3 est probablement une forme négative réduite de אַיִן.

suffixe (¹). Ainsi avec הִנֵּה *voici*, à côté de הִנֵּה־הוּא (p. ex. Ruth 3, 2) on a הִנּוֹ (3 fois; la forme הִנֵּהוּ, ketīb de Jér 18, 3 est ?). L'emploi des suffixes avec la forme הִנֵּה, אַיִן, עוֹד *encore* est assez particulier (voir Paradigme 20). On remarquera les suffixes tels que ־ֶנִי, ־ֶנּוּ, semblables à ceux du futur. Leur origine n'est pas claire. Peut-être a-t-on dit הִנְנִי *me voici*, הִנֶּנּוּ *nous voici* à l'analogie de l'impér. רְאֵנִי*, רְאֵנוּ* (²). Puis *ęnn* se sera propagé à l'adverbe אַיִן (qui est à peu près antonyme) et à עוֹד. On remarquera que עוֹד, qui est probablement à l'origine un substantif (*itération, continuation*), a la forme עוֹדִי (4 f.) à côté de עוֹדֶנִּי. On a הִנְּךָ, עוֹדְךָ avec ָ comme dans la plupart des prépositions; le ֵ de אֵינְךָ est probablement dû à l'influence de la voyelle ֵ précédente (comp. מִמְּךָ). En dehors de la pause on a הִנְנִי avec omission de redoublement § 18 *m* et shewa moyen § 8 *f* 9; 2 fois seulement הִנֵּנִי Gn 22, 7; 27, 18. — A côté de הִנֶּנּוּ 3 f., on a 4 f. הִנְנוּ sans qu'on puisse voir la raison du choix. — De אַיֵּה *où?* on trouve seulement אַיֶּכָּה Gn 3, 9 †, אַיּוֹ, אַיָּם; de יֵשׁ *il y a* (יֶשׁ־) seulement יֶשְׁךָ, יֶשְׁכֶם Gn 24, 49 †, הֲיִשְׁכֶם Dt 13, 4, et la forme anormale, bien que probablement authentique, יֶשְׁנוֹ Dt 29, 14; 1 S 14, 39; 23, 23; Esth 3, 8 †, avec un נ d'origine analogique (comp. קָבְנוֹ Nb 23, 13, § 82 *l*).

l **Vocalisation du ה interrogatif** (³). La forme primitive hébraïque est *ha*. Au contre de l'*a* de l'article § 35 *b*, du pronom *ma* § 37 *c*, du *ya* du type וַיִּקְטֹל § 47 *a*, cet *a* ne fait pas pression sur la consonne suivante, laquelle en conséquence n'est pas redoublée. L'*a* bref primitif, en syllabe ouverte, ne se maintient pas, mais devient ? très bref, p. ex. הֲלֹא *est-ce que... ne... pas? nonne?* On trouve toutefois quelques exemples de consonne redoublée, et de nombreux exemples où la voyelle brève se maintient en syllabe ouverte.

m **Devant shewa** (simple ou coloré), le ḥaṭef pataḥ ne pouvant pas se maintenir (§ 8 *g*), on a ַ, par ex. הַבְרָכָה *num benedictio?* Gn 27, 38; הַמְכַסֶּה *num celans?* Gn 18, 17 (comp. la même forme

---

(¹) Cf. Brockelmann, 2, 264 sq.

(²) La forme secondaire הִנֵּה, à côté de הֵן, est p.-ê. extraite de הִנְנִי (Le ה ֵ de אַיֵּה a p.-ê. une origine semblable). Sur la forme unique הִנֶּה־נָּא cf. § 18 *i* N.

(³) Appelé par certains grammairiens juifs הֵא הַתְּמִיהָה *hę d'étonnement*. Le sens du ה est parfois, en effet, exclamatif plutôt qu'interrogatif; cf. § 161 *a*

avec l'article Lév 3, 3 LXX: τὸ καταϰαλύπτον, *le cachant* § 35 *c*. Avec l'article il y a redoublement virtuel; avec le ה interrogatif, qui ne demande pas de redoublement, il peut cependant y avoir redoublement virtuel, à en juger d'après les cas où il y a redoublement réel). Dans quelques cas la consonne (même ר) est redoublée, p. ex. הַלְּבֶן *num filio?* Gn 17, 17; הַבְּדֶרֶךְ *num in via?* Ez 20, 30; הַכְּתֹנֶת *num tunica?* Gn 37, 32; — toujours הַרְּאִיתֶם *num vidistis?* 1 S 10, 24; 17, 25; 2 R 6, 32 † (cf. § 23 *a*).

Devant gutturale (mais non ר) il y a un petit ralentissement de la prononciation qui empêche l'*a* bref de devenir très bref: on a donc ◌ַ en syllabe ouverte (§ 28 *b*), p. ex. הַאֵלֵךְ *num ibo?* [1]. Si le pataḥ devait se trouver devant une gutturale suivie de qameṣ il devient ◌ֶ § 29 *f*, p. ex. הֶחָכָם *num sapiens?* Eccl 2, 19 (comp. la même forme avec l'article 2, 16 *b*: *le sage*. Avec l'article il y a redoublement virtuel; avec le ה interrogatif il n'est guère probable). Le ר qui (n'est nullement une gutturale § 5 *n*) n'a ici aucune raison d'être traité comme les gutturales; il est donc traité comme les autres consonnes, p. ex. הֲרָאִיתָ *num vidisti?* (Comp. הַרְּאִיתֶם § *m*). — Le nom divin יְהוָה étant prononcé אֲדֹנָי § 16 *f*, on a הַיהוָה *num Dominus?* Jér 8, 19 †. *n*

Comparaison avec la vocalisation de l'article (cf. § 35). Le ה de l'article a un *a* bref qui fait pression sur la consonne suivante et tend à produire le redoublement. Devant une gutturale, s'il n'y a aucun redoublement, la voyelle est ◌ָ, qu'on n'a jamais avec le ה interrogatif [2]; s'il y a redoublement virtuel on a ◌ַ ou ◌ֶ. Ces mêmes voyelles brèves se trouvent également avec le ה interrogatif, mais pour une autre cause, à savoir le ralentissement de la prononciation. *o*

§ 103. **Préposition.**

A part les prépositions monoconsonantiques בְּ, כְּ, לְ et quelques autres prépositions très anciennes dont l'origine est obscure, les prépositions sont d'anciens noms employés d'abord en fonction adverbiale, qu'on a employés ensuite en fonction prépositionnelle, à savoir devant un nom *a*

---

(1) Comparer le ◌ַ, au lieu de ◌ֲ, devant gutturale, dans הַעִידֹ֫תִי § 80 *m*, הַחִלֹּתִי § 82 *n*.

(2) Opposer, par exemple, הָאַף *le nez, la colère* et הַאַף *num etiam?*

ou l'équivalent d'un nom. Ainsi **'aḥar* (héb. אָחָר*, cst. אַחַר ; cf. § *n*) est originairement un substantif signifiant *l'arrière*, employé ensuite comme adverbe au sens de *par derrière, derrière* (Gn 22,13?), et au sens temporel *ensuite* (Gn 18, 5); enfin comme préposition *derrière qc., après qc.* au sens local (Gn 37, 17) ou temporel (15, 1). De même עַל signifie originairement *le haut, la hauteur*; il est encore employé dans ce sens dans Os 7, 16; 11, 7, et comme adverbe *en haut* dans 2 S 23, 1. Une préposition, étant originairement un nom, est considérée comme un *nomen regens* (§ 92 *a*) construit sur le nom suivant.

b **Prépositions préfixes** בְּ, כְּ, לְ. Les trois prépositions monoconsonantiques בְּ *dans*, כְּ *comme*, לְ *à* sont toujours préfixées au nom. Bien que la forme primitive de בְּ soit **bi*, tandis que la forme primitive de כְּ, לְ est **ka, *la*, בְּ est traité d'une façon analogue à כְּ, לְ. Les trois prépositions préfixes ont une vocalisation ordinaire qui est *faible* (à savoir le shewa ou ses suppléants) et une vocalisation spéciale à certains cas qui est *forte* (à savoir ָ).

1. **Vocalisation faible**. Ordinairement, et sauf les cas spéciaux énumérés ci-dessous, la préposition a un simple shewa, vestige de la voyelle brève primitive, p. ex. לְאִישׁ (même en grande pause: 1 R 2, 2). Devant un shewa la préposition a la voyelle *i*; le shewa, qui était mobile, devient moyen; ainsi avec l'état cst. דְּבַר on a בִּדְבַר de *bidᵉbar*, כִּדְבַר de *kadᵉbar*, לִדְבַר de *ladᵉbar* ([1]). Mais si la consonne est un י, ce י devient quiescent § 26 *b*; p. ex. avec l'état cst. pl. יְמֵי (de יוֹם *jour*) on a בִּימֵי pour *biyᵉmē*, כִּימֵי, לִימֵי (et semblablement מִימֵי § *d*, וִימֵי § 104 *c*). — Devant un ḥaṭef (shewa coloré) on a la voyelle brève de la couleur du ḥaṭef, p. ex. כַּאֲשֶׁר *comme*, כַּאֲרִי *comme un lion* (§ 35 *e*); לֶאֱנוֹשׁ *à (l') homme*, בָּאֳנִיָּתִי* *dans mon vaisseau* ([2]). Avec l'inf. cst. qal, à côté du type normal לַעֲמֹד on trouve parfois le type לַחְפֹּר § 68 *e*.

L'inf. cst. אֱמֹר avec לְ devient לֵאמֹר *en disant* (pour לֶאֱמֹר* § 24 *e*; 73 *g*), sans doute à cause de la fréquence ([3]) de cette forme, car on a בֶּאֱמֹר (et semblablement impératif וֶאֱמֹר § 104 *c*).

([1]) Comparer דִּבְרֵי de *dabrē* § 96 B *b*. Mais on pourrait dire aussi que בִּדְבַר et לִדְבַר ont *i* à l'analogie de בִּדְבַר.

([2]) Sur l'ambiguïté d'une forme telle que בָּאֳנִיָּה cf. § 35 *e*.

([3]) Même raison de fréquence pour לִנְפֹּל à côté de בִּנְפֹל, כִּנְפֹל § 49 *f*.

Avec אֱלֹהִים *dieu*, sans doute à cause de la fréquence de ce mot, on dit בֵּאלֹהִים, כֵּא׳, לֵא׳ (et וֵאלֹהִים § 104 *c*); au contraire avec le sing. (assez rare et poétique) לֶאֱלוֹהַּ (וֶאֱ׳), 1 f. לֵאלֹהוֹ Hab 1, 11 (probᵗ parce que le mot est plus long; comp. aram. bibl. לֶאֱלָהּ, mais לֵאלָהָא, לֵאלָהִי, לֵאלָהֵי etc.).

Pour la vocalisation devant l'infinitif des verbes הָיָה et חָיָה cf. § 79 *s*, p. ex. הֱיוֹת, לִהְיוֹת.

אָדוֹן *seigneur* avec בְּ, כְּ, לְ (et וְ § 104 *c*) a un traitement très particulier. Dans certaines formes en אֲ, le א devient quiescent (sans doute, comme dans les cas précédents, pour la raison de fréquence); mais le ַ précédent, bien qu'il se trouve maintenant en syll. ouverte, se maintient (opp. בָּאֲרוּמָה pour בַּאֲ׳ Jug 9, 41). La raison de cette anomalie est p.-ê. qu'on aura voulu éviter une trop grande différence avec les formes en ַאֲ. Au singulier א est quiescent avec le suffixe de la 1ᵉ p. sg. (le seul du reste qu'on trouve) לַאדֹנִי (sans suffixe: cst. לַאֲדוֹן Mich 4, 13 †). Au pluriel א n'est pas quiescent dans l'état cst. (p. ex. לַאֲדֹנֵי) ni dans les formes contenant le thème אֲדֹנֵי de l'état cst., à savoir les formes avec suffixe pluriel, לַאֲדֹנֵינוּ, לַאֲדֹנֵיכֶם, לַאֲדֹנֵיהֶם (1). Il est quiescent dans les autres formes, à savoir dans les formes avec suffixe singulier: לַאדֹנִי, לַאדֹנֶיךָ, לַאדֹנָיו, לַאדֹנֶיהָ (2). Le nom divin יְהוָה se prononçant אֲדֹנָי, une forme telle que לַיהוָה doit se lire לַאדֹנָי.

II. **Vocalisation forte**, à savoir ָ. Dans כָּ et לָ on a l'*a* primitif; בָּ est à l'analogie de כָּ, לָ. Cet *a* ne fait pas pression sur la consonne suivante, et par conséquent il n'y a pas de redoublement (Opposer l'*a* de l'article **ha*, du pronom **ma*, du *u̯a* de la forme וַיִּקְטֹל). La vocalisation forte ne se trouve que devant certaines catégories de mots monosyllabes (au sens strict ou au sens large) pleinement ou spécialement toniques. La raison pour laquelle on a la vocalisation forte est donc d'ordre rythmique. Voici dans quels cas on a cette vocalisation forte:

A) Cas commun aux trois prépositions בְּ, כְּ, לְ: Devant les dé-

---

(1) Il semble que dans la forme de l'état cst., qui est plus brève, on ait préféré, par compensation, la vocalisation plus longue ַאֲ.

(2) On dirait aussi probablement *לַאדֹנִים.

monstratifs זֶה, זֹאת et même le dissyllabe אֵלֶּה, p. ex. בָּזֶה (1), בָּאֵלֶּה (2). Cependant, quand le ton est faible, on a la vocalisation faible, p. ex. Gn 2, 23 לְזֹאת. Comparer la vocalisation en ָ devant les suffixes lourds בָּכֶם, כָּכֶם, לָכֶם, בָּהֶם, כָּהֵם (ṣéré !), לָהֶם, en regard de בְּךָ, לְךָ.

B) Cas spéciaux à לְ: 1) Devant les infinitifs monosyllabes (au sens strict ou au sens large): לָקוּם, לָשֶׁבֶת, לָקַחַת, לָתֵת, לָצֵאת, לָשֵׂאת (de שְׂאֵת § 78 *l*). Cependant, quand le ton est faible, on a la vocalisation faible, p. ex. Gn 16, 3 לְשֶׁבֶת אַבְרָם (en liaison étroite, comme génitif § 124 *g*: *mērᵉḵa* avec *ṭifḥa*); — 2) devant certains monosyllabes spécialement toniques, à savoir en pause, p. ex. לָנֶּפֶשׁ en pause moyenne Lév 19, 28; Nb 9, 10; לָנָפֶשׁ Nb 5, 2; לָטֹרַח Is 1,14; — 3) quand le groupe constitue une locution, p. ex. לָבֶטַח *en sécurité;* לָרֹב *en quantité, beaucoup;* לָעַד *pour l'éternité, à jamais;* לָנֶצַח *pour l'éternité, à jamais* (mais לְנֵצַח נְצָחִים) — 4) quand il y a répétition du nom, p. ex. פֶּה לָפֶה *d'un bord à l'autre* 2 R 10, 21; 21, 16 †; מִדּוֹר לָדוֹר Is 34, 10 (pas en pause); בֵּין מַיִם לָמָיִם Gn 1, 6 (3). — Comp. le cas analogue pour וָ, § 104 *d*.

Remarque. Le traitement spécial de לְ tient uniquement au fait qu'avec cette préposition on a des occasions d'avoir le ton fort qui ne se présentent pas pour בְּ et כְּ. Ainsi בְּקוּם se trouve toujours, en fait, en liaison étroite (Ps 76, 10; 124, 2; Pr 28, 12, 28 †).

Sur les formes de בְּ, כְּ, לְ avec l'**article**, cf. § 35 *e*, avec le pronom **interrogatif** מָה § 37 *d* (4). Flexion de בְּ et לְ § *f*, de כְּ § *g*.

---

(1) בָּזֶה est généralement adverbe: *ici* § 102 *h*; au sens de *en ceci* seulement 4 fois: 1 S 16, 8, 9; Eccl 7, 18; Esth 2, 13 †.

(2) Dans une forme telle que בָּאֵלֶּה, le ָ ne peut pas être celui de l'article. En effet, un démonstratif peut avoir l'article seulement quand il est employé comme adjectif, à savoir après un nom déterminé, p. ex. dans כַּמְּלָכִים הָאֵלֶּה *comme ces rois* (§ 137 *e*). Une forme composée d'une préposition et du démonstratif ne peut donc pas avoir l'article. Ainsi une forme telle que בַּזֶּה* est impossible.

(3) Avec רַע, רָע il y a des bizarreries, p. ex. בֵּין טוֹב לָרַע Lév 27, 33 (en petite pause), mais בֵּין טוֹב לְרָע 1 R 3, 9 (en grande pause). — Il semble qu'on évite le ָ quand il pourrait être pris pour celui de l'article; ainsi on dit toujours לְעָם, p. ex. Jér 32, 38.

(4) On remarquera la différence de vocalisation entre p. ex. בַּמֶּה § 37 *d* et בָּזֶה. Peut-être a-t-on évité p. ex. בַּזֶּה* parce que cette forme semblerait avoir l'article (cf. note 2). Comparer la vocalisation du וּ dans וַיִּקְטֹל § 104 *c*.

Préposition parfois préfixe מִן. La préposition מִן־ *de* (lat. *de, ex, a*) a un traitement très particulier qui peut se ramener à deux points : A) généralement le ן s'assimile à la consonne suivante ; B) généralement cette consonne suivante a le redoublement. *d*

Détail : A) 1) Assez souvent, devant n'importe quelle consonne (gutturale ou non), la forme intacte מִן־ (toujours avec maqqef, sauf Ex 2, 7, accent disjonctif !) se maintient (surtout dans les Chroniques).

2) En particulier, devant le ה de l'article, le מִן־ se maintient d'ordinaire, sans doute pour raison d'euphonie, p. ex. מִן־הָאֲדָמָה Gn 2, 7.

B) 1) Devant une non-gutturale, il y a généralement redoublement, p. ex. מִיָּמִים. Cependant devant יְ il n'y a presque jamais redoublement ([1]), et le י devient quiescent ; p. ex. : avec l'état cst. pl. יְמֵי on a מִימֵי, comme on a בִּימֵי, כִּימֵי ; לִימֵי (§ *b*), et probablement à l'analogie de ces formes ; avec יְהוּדָה on a מִיהוּדָה.

2) Avec une gutturale (même ח) il n'y a presque jamais redoublement virtuel ; on a donc ֵ, en syllabe ouverte, p. ex. מֵחֹדֶשׁ *depuis (le) mois*. On trouve le redoublement virtuel avec ח dans מִחוּץ *au dehors* (comp. הַחוּץ, הַחוּצָה), מִהְיוֹת (comp. לִהְיוֹת, בִּהְיוֹת § 79 *s*), מִחוּט Gn 14, 23 † (comp. הַחוּט *le fil*). — N. B. Le nom divin יְהוָה se prononçant אֲדֹנָי, on a מֵיְהוָה = מֵאֲדֹנָי ; avec יַהְוֶה* il faudrait lire מִיַּהְוֶה* (§ 16 *f*).

Remarque. On a assez souvent la forme poétique מִנִּי (§ 93 *q*), p. ex. Jug 5, 14 ; Is 46, 3 ; surtout dans Job (19 f.) et les Psaumes (8 f.) ; deux fois מִנֵּי־ Is 30, 11 (pourquoi ?). Comp. מִנִּי *de moi* (avec suffixe de la 1e p.) § *h*. — Flexion de מִן § *h*.

Flexion des prépositions (Paradigme 20). Les prépositions, étant conçues comme des noms, prennent les suffixes à la manière du nom ([2]). Les suffixes des prépositions sont généralement ceux du nom ; cependant il y a d'assez nombreuses exceptions, surtout avec les prépositions primitives. Avec certaines de ces prépositions, à la 2e fém. *e*

([1]) Comp. § 18 *m* : וַיְקַטֵּל, הַיְלָדִים. — Avec redoublement : מִיְּשֵׁנֵי Dan 12, 2 ; מִיְּרֻשָּׁתְךָ 2 Ch 20, 11.

([2]) Rarement à la manière du verbe, p. ex. תַּחְתֵּנִי 2 S 22, 37, 40, 48 (mais dans le parallèle Ps 18, 37, 40, 48 תַּחְתָּי) ; תַּחְתֶּנָּה Gn 2, 21 ; בַּעֲדֵנִי Ps 139, 11 ici non seulement en pause, comme dans les exemples précédents, mais encore en rime avec יְשׁוּפֵנִי).

sing. et à la 1e pl., on a ָ au lieu du ֵ du nom. A la 2e féminine sg. en face de סוּסֵךְ on a לָךְ (forme primitive *la*, § *b*) et (probablement d'après לָךְ) בָּךְ, עִמָּךְ, אִתָּךְ, אִתָּהּ (cf. הִנָּךְ et עוֹדָךְ § 102 *k*); mais on a מִמֵּךְ, בֵּינֵךְ (אֵינֵךְ § 102 *k*). La forme pausale de la 2e m. est en ָךְ (בָּךְ, לָךְ, עִמָּךְ, אִתָּךְ, אִתָּךְ) tandis que dans le nom elle est en ֶךָ (à l'analogie des noms ל״ה § 94 *c*). — A la 1e pl., en face de סוּסֵנוּ on a לָנוּ et (probablement d'après לָנוּ) בָּנוּ, עִמָּנוּ, אִתָּנוּ, אִתָּנוּ; mais on a מִמֶּנּוּ (הִנֵּנוּ, הִנֶּנּוּ, הִנְנוּ). — A la 3e m. pl. les prépositions ont généralement le suffixe ָם comme les noms (סוּסָם); mais quelques prépositions ont, exclusivement ou concurremment, le suffixe הֶם. On a בָּהֶם, בָּם; לָהֶם; כָּהֶם (séré); עִמָּהֶם, עִמָּם; אִתָּהֶם moins souvent que אִתָּם.

La plupart des prépositions prennent les suffixes comme fait le nom singulier, quelques-unes (§ *l*) comme fait le nom pluriel.

Parmi les prépositions prenant les suffixes comme fait le nom singulier, celles qui ont un caractère plus nominal n'offrent généralement aucune irrégularité. Ainsi נֶגֶד *en face de* prend les suffixes exactement comme סוּס: נֶגְדִּי, נֶגְדְּךָ, נֶגְדּוֹ, נֶגְדָּם etc., § 96 A *c*; de même בַּעַד* (dans מִבַּעַד), בְּעַד *contre, à travers, pour:* בַּעֲדִי. בַּעַדְךָ (comparer נַעַרְךָ § 96 A *i*), בַּעֲדָם etc.

Les prépositions primitives offrent, au contraire, de nombreuses particularités. Nous grouperons ces prépositions dans l'ordre suivant: לְ et בְּ, כְּ; מִן, עִם; אֵת *avec*, אֵת particule de l'accusatif.

f **Flexion de לְ et בְּ** (Paradigme 20). Bien que la forme primitive de בְּ soit **bi*, cette préposition a à peu près la même flexion que לְ, dont la forme primitive est *la* (cf. § *b*). Les formes pausales לָךְ, בָּךְ du masc. sont semblables aux formes contextuelles (et pausales) du féminin. Au pluriel, la forme primitive *la* apparaît: לָנוּ, לָכֶם, לָהֶם; et, probablement à l'analogie de ces formes, on a בָּנוּ, בָּכֶם, בָּהֶם à côté de בָּם (1). La forme poétique לָמוֹ (2), qui est fréquente (environ 50 fois) pour לָהֶם, est employée aussi, mais très rarement, comme forme pausale, pour לוֹ: Is 44, 15; probablement Gn 9, 26, 27; p.-ê. Dt 33, 2; Is 53, 8. — Graphies rares: לְכָה (3), בְּכָה; on trouve parfois

(1) Les deux formes sont employées presque indifféremment; la pause ne semble pas influer.

(2) Comparer עָלֵימוֹ *sur lui*, § *m* N.

(3) Semblable à לְכָה *viens* (impér. לֵךְ avec ה paragogique).

fautivement לֹא pour לוֹ (et inversement); au lieu de לָהּ la massore demande לָה (avec ה rafé) dans Nb 32, 42; Zach 5, 11; Ruth 2, 14 (dans les trois cas devant monosyllabe); cf. § 25 *a*.

Flexion de כְּ (Paradigme 20). La forme primitive **ka* (§ *b*) se trouve dans toutes les formes. Avec les suffixes lourds ([1]) on a le simple **ka*: כָּכֶם, כָּהֶם (ṣéré), כָּהֵנָּה. Avec les suffixes légers, **ka* est augmenté du pronom **mā* (§ 37 *b*), d'où כְּמוֹ, forme qu'on emploie souvent aussi, sans suffixes, en poésie ([2]). La forme כְּמוֹ a sans doute été créée pour éviter certaines confusions: à la 1e p. sg. כִּי* se confondrait avec la conjonction כִּי, à la 3e p. sg. כּוֹ* avec l'adverbe כֹּה *ainsi*. Le נ de כָּמוֹנִי s'explique probablement par la nécessité de séparer les deux voyelles dans **kåmō-ī*; on a recouru au נ, qu'on a dans le suffixe verbal נִי. g

Flexion de מִן (Paradigme 20). La forme simple se trouve avec les suffixes lourds: מִכֶּם, מֵהֶם, מֵהֵנָּה. Avec les suffixes légers on a une forme avec répétition du מ, p. ex. מִמֶּנִּי, מִמְּךָ. Ces formes sont diversement expliquées. L'explication la plus vraisemblable semble être celle-ci: la forme simple *min* a été renforcée par répétition totale ([3]), d'où *minmin* > *mimmin*. Devant le suffixe *-hu*, *mimmin* + *hu* est devenu מִמֶּנּוּ, d'où à la 1e p. מִמֶּנִּי. Devant le suffixe *ka*, *mimmin* + *ka* est devenu מִמֶּךָּ, forme pausale, d'où l'on a extrait la forme contextuelle מִמְּךָ (probablement à l'analogie de שָׂדֶךָ, שָׂדְךָ; סוּסֶךָ, סוּסְךָ). — A la 1e p. sg. on a en poésie la forme rare (4 f.) מִנִּי ([4]), en pause מִנִּי (6 f.). h

Flexion de עִם *avec* (Paradigme 20). On a toujours le redoublement du מ devant les suffixes. Ces suffixes sont exactement ceux i

---

([1]) Comparer le double thème avec suffixes légers et suffixes lourds dans מַלְכִּי, מַלְכֵיכֶם, § 96 A *b* N.

([2]) C'est sans doute à l'analogie du fréquent כְּמוֹ (56 fois) qu'on a créé les formes poétiques rares בְּמוֹ (9 f.) et לְמוֹ (4 f.). Au poétique כְּמוֹ, qui fournit une syllabe de plus, comparer les formes du fr. *avecque, avecques,* utiles aux poètes.

([3]) Les exemples de renforcement par répétition ne sont pas rares dans les langues. Dans fr. *dedans* se trouve deux fois la préposition *de*, car *dans* vient de *de* + *ans* (*ens*) = l. *de* + *intus*. En italien ancien on trouve souvent par exemple « *in nell'*arca di Noè ». — Comparer la forme à répétition מֵימֵי *eaux de*, § 98 *e*.

([4]) C'est exactement la forme de l'arabe *minnī* مِنِّي (avec redoublement du *n*). On a aussi la forme poétique מִנִּי pour מִן § *d* (fin).

de לְ. La voyelle ָ dans עִמָּנוּ, עִמָּךְ est probablement à l'analogie de לָךְ, לָנוּ (§ *e*); de même pour עִמָּכֶם, עִמָּהֶם. A côté de cette dernière forme, qui se trouve surtout dans les livres postérieurs (Esd., Néh., Chr.), on a la forme plus usuelle עִמָּם. A côté de עִמִּי on a la forme aussi fréquente עִמָּדִי, diversement expliquée ([1]).

j **Flexion de** אֵת *avec* (Paradigme 20). Avec maqqef: אֶת־ § 13 *b*. On a toujours le redoublement du ת devant les suffixes. La flexion de אֵת est à peu près semblable à celle du synonyme עִם; cependant, en face de עִמָּכֶם on a אִתְּכֶם avec shewa (p.-ê. sous l'influence de אֶתְכֶם). A la 2e f. sg., au lieu de ָ on trouve ֵ dans מֵאִתֵּךְ Is 54, 10 (p.-ê. à cause du ֵ précédent ou de l'accent conjonctif).

Au lieu des formes de la préposition אֵת *avec* on trouve souvent des formes de la particule de l'accusatif אֵת (§ *k*). La confusion, causée par la ressemblance des formes, est ancienne. On trouve les formes en 'אֹת, 'אוֹת surtout dans les livres des Rois (1 R 20 — 2 R 8), Jérémie et Ezéchiel, p. ex. אוֹתִי *avec moi* Jos 14, 12; אוֹתָם *avec eux* 2 R 6, 16 (après le correct אִתָּנוּ !); מֵאוֹתוֹ *d'(avec) lui* 8, 8; אוֹתָךְ *avec toi* 1 R 22, 24 (après le correct מֵאִתִּי !). Cet emploi abusif est p.-ê. né dans les formes de מֵאֵת, dans les cas où la valeur de אֵת est affaiblie et où le מִן seul suffirait.

k **Flexion de** אֵת **particule de** l'**accusatif**. (Paradigme 20). Avec maqqef: אֶת־ § 13 *b*. Cette particule אֵת, exposant de l'accusatif (§ 125 *e*), prend les mêmes suffixes que la préposition אֵת. On l'a sans doute employée d'abord avec les pronoms, pour leur donner la valeur d'accusatif (§ 61 *a*); puis on l'a employée avec les noms. La forme primitive hébraïque est *'*āt* avec un *ā* long ([2]), mais abrégeable ([3]).

Avec la voyelle longue *ā*, la forme devient אוֹת, écrit plus souvent אֹת (*defective*). On a cette forme longue avec les suffixes légers ([4]): אֹתִי, אֹתְךָ etc.

([1]) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5, p. 395: expliquée par עִם + יָדִי *près de mon côté, près de moi, avec moi*.

([2]) Comparer l'*ā* long de la forme parallèle en araméen biblique יָת *jāt* (Dan 3, 12 יָתְהוֹן *eos* †) et targumique.

([3]) Comparer la forme longue מוֹ et les formes brèves מָה, מֶה du pronom **ma* § 37 *b*.

([4]) Loi d'équilibre; cf. § 96 A *b* N.

Devant les suffixes lourds **'āt* s'est abrégé en **'at* ([1]), devenu par un nouvel affaiblissement *'ęt*, p. ex. אֶתְכֶם ([2]). On a cette même forme avec maqqef, à savoir en liaison très étroite : אֶת־. En liaison moins étroite la particule devient tonique, et en conséquence אֶת־ devient אֵת ([3]). La voyelle *e* (ֵ , ֶ) a pu être favorisée par la préposition אֵת, אֶת־ *avec*.

A la 3e pl. on a plutôt אֹתָם que אֶתְהֶם ([4]), mais אֶתְהֶן est plus fréquent que אֹתָן. Les formes de l'exposant de l'accusatif se trouvent souvent avec le sens de la préposition אֵת *avec* (cf. § *j*). Par contre, Aquila, identifiant les deux particules, traduit l'exposant de l'accusatif par σύν !

Remarque. L'origine et le sens de la particule **'āt* sont discutés. C'est probablement un ancien substantif à sens vague. On pourrait admettre le sens de *chose*, et rapporter le mot à la racine אוה *désirer*. Dans les langues sémitiques plusieurs mots pour *volonté, désir* aboutissent au sens de *chose*, p. ex. arabe *šaį'*, syriaque *ṣᵉḇūṯā*. Le mot **'āt*, vidé de son sens ([5]), a été affecté à une fonction grammaticale ([6]).

Flexion des prépositions qui prennent les suffixes **comme le nom pluriel.** Quelques prépositions prennent les suffixes comme fait le nom pluriel, soit que la préposition soit un vrai pluriel comme סְבִיבוֹת, בֵּינוֹת, soit qu'il y ait seulement apparence de pluriel comme pour תַּחַת, תַּחְתֵּי, soit enfin que le י appartienne à la racine (עַל, עַד, אֶל). Parmi ces prépositions, qui sont au nombre de sept, בֵּין n'est traité comme nom pluriel qu'avec les suffixes du pluriel. La flexion de ces prépositions n'offrant pas de difficulté, on s'est contenté de donner dans le paradigme la flexion de עַל, עַד (semblable à עַל), אֶל, dont la voyelle est variable, et de בֵּין. *l*

A. Prépositions à racine ל"י: עַל, עַד, אֶל (Paradigme 20). *m*

עַל־ *sur* (presque toujours avec maqqef § 13 *b*). Le י radical est

---

([1]) Comparer l'alternance *ā* (*ǭ*) et *a* dans רֹאשׁ, רָאשִׁים § 98 *f*; שְׂמֹאל, שְׂמָאלִי.

([2]) Comparer l'affaiblissement de *a* en *ę* dans יֶדְכֶם § 29 *e*.

([3]) Ce ֵ se trouve donc provenir indirectement d'un *a* !

([4]) Comparer p. ex. אֲבוֹתָם plutôt que אֲבֹתֵיהֶם § 94 *g*.

([5]) L'emploi de אֹתִי etc. avec le sens réfléchi (§ 146 *k*) indique cependant que le sens premier n'était pas entièrement effacé.

([6]) On peut comparer l'emploi souvent pléonastique de *šān* « chose », (=شَأْن) dans le dialecte arabe d'Egypte, p. ex. *'alā šān kᵉdā* « à cause de cela, c'est pourquoi » (comp. עַל־כֵּן), *'alā šān inno* « afin qu'il... ».

conservé dans la forme poétique fréquente עֲלֵי. En syllabe ouverte prétonique on a p. ex. עָלַי, en syllabe antéprétonique p. ex. עֲלֵיכֶם. La forme poétique עָלֵימוֹ Dt 32, 23 etc. *sur eux*, semble bien employée au sens de *sur lui* dans Job 20, 23; 22, 2; 27, 23; comp. לָמוֹ pour לוֹ § *f*.

עַד־ *jusqu'à* (presque toujours avec maqqef § 13 *b*). Le י radical est conservé dans la forme poétique rare עֲדֵי. La flexion de עַד est semblable à celle de עַל (¹).

אֶל־ *vers, à* (presque toujours avec maqqef § 13 *b*). Le י radical est conservé dans la forme poétique très rare (4 fois) אֱלֵי. En syllabe ouverte prétonique on a p. ex. אֵלַי, en syllabe antéprétonique p. ex. אֲלֵיכֶם (non 'אֱ § 21 *i*).

n B. **Autres prépositions**: אַחַר, בֵּין, סָבִיב, תַּחַת.

אַחַר *derrière, après*. La forme אַחַר (§ 20 *c*), ne s'emploie pas avec les suffixes; on emploie la forme אַחֲרֵי qui est probablement un pluriel apparent (à l'analogie de l'antonyme לִפְנֵי *devant, avant*), p. ex. אַחֲרַי, אַחֲרֵיכֶם etc.

בֵּין *entre, parmi* (Paradigme 20) est l'état cst. d'un בַּיִן* inexistant, dont le sens est *distinction, intervalle*. Avec les suffixes du singulier on a la forme בֵּין: בֵּינִי, בֵּינְךָ, בֵּינֶךָ, בֵּינוֹ (Gn 30, 36; Lév 26, 46 †) au lieu duquel le qeré de Jos 3, 4; 8, 11 † demande בֵּינָיו, forme qui a pu également exister. Avec les suffixes du pluriel on a la forme בֵּינֵי qui est probablement un pluriel apparent [à l'analogie de עֲלֵי etc. (²)] et בֵּינוֹת qui est un vrai pluriel (³). La forme בֵּינוֹת s'emploie quand il s'agit de choses qui sont de deux côtés différents, בֵּינֵי quand il s'agit de choses qui sont du même côté, p. ex. Gn 26, 28 בֵּינוֹתֵינוּ et בֵּינֵינוּ. Le pluriel בֵּינוֹת équivaut à בֵּין...וּבֵין, comme il appert de ce texte; בֵּינוֹתֵינוּ signifie donc *entre nous* formant deux éléments distincts, בֵּינֵינוּ *entre nous* formant un groupe. — Pour בֵּין...לְ cf. § 133 *d*.

סָבִיב *autour*. Le sing. סָבִיב est encore employé comme substantif 1 Ch 11, 8 †, ainsi que les deux pluriels סְבִיבִים* Jér 32, 44; 33, 13 † et סְבִיבוֹת (fréquent). Avec les suffixes on ne trouve que les deux pluriels, soit au sens de substantif *alentours*, soit au sens de préposition *autour*

(¹) Deux formes anormales: עֲדֵיכֶם Job 32, 12 (au lieu de 'עֲ), עַד־הֵם 2 R 9, 18.

(²) Comp. l'*e* des suffixes du nom provenant des racines ל״י § 94 *b* et N.

(³) בֵּינוֹת sans suffixes, à l'état abs., dans Ez 10, 7 מִבֵּינוֹת לַכְּרֻבִים *entre les Chérubins*.

de. Voici pratiquement l'usage : pour *autour de* avec substantif on a surtout סְבִיבוֹת (20 fois), סָבִיב לְ (12 f.), jamais סְבִיבֵי. Pour *autour de* avec pronom on a presque toujours סְבִיבוֹת, très rarement סְבִיבֵי Ps 50, 3 ; 97, 2 ; Lam 1, 17 † ; 1 f. סָבִיב לָהּ Nah 3, 8.

תַּחַת *sous.* Avec les suffixes on a toujours la forme תַּחְתַּי qui est un pluriel apparent ; on a dit p. ex. תַּחְתֵּינוּ à l'analogie de l'antonyme עָלֵינוּ (1). Pour les formes rares et anormales avec suffixes à la manière du verbe cf. § *e* N.

§ 104. **Conjonction.**

Les conjonctions simples sont peu nombreuses. Les principales sont : *a*

Coordinatives : וְ *et* (pour la vocalisation cf. § *c* ; s'emploie aussi avec une valeur subordinative, comme on le verra dans la syntaxe des temps, § 116) ; אַף *aussi,* גַּם *aussi* ; אוֹ *ou.*

Subordinatives : אֲשֶׁר et שֶׁ, conjonctions relatives à sens général *que,* avant de devenir pronoms relatifs §§ 38, 145 ; כִּי *que* et sens variés : *lorsque, si, parce que, mais* ; פֶּן *de peur que* ; אִם *si,* לוּ *si* (irréel), לוּלֵי et לוּלֵא *si... ne... pas, nisi* § 29 *h.*

Par contre, les conjonctions subordinatives composées avec אֲשֶׁר et כִּי sont assez nombreuses, p. ex. יַעַן אֲשֶׁר (32 f.) *parce que* (aussi יַעַן seul, 23 f.) ; לְמַעַן אֲשֶׁר *afin que* (fréquent, ainsi que לְמַעַן seul) ; כַּאֲשֶׁר *comme, de même que, lorsque, parce que* ; אַחֲרֵי אֲשֶׁר *après que* plus fréquent que אַחַר אֲשֶׁר (très rarement אַחֲרֵי seul) ; עַד אֲשֶׁר *jusqu'à ce que* et *avant que* (aussi עַד seul) ; עֵקֶב אֲשֶׁר, עֵקֶב כִּי (aussi עֵקֶב seul) *en conséquence* (*récompense*) *de ce que, parce que* (cf. § 129 *p-q*). *b*

On voit qu'une préposition, p. ex. עַד, ou une locution prépositive, p. ex. לְמַעַן, peut devenir conjonction. L'adverbe טֶרֶם *pas encore,* s'emploie aussi (rarement) comme conjonction *avant que* ; mais on a souvent בְּטֶרֶם *avant que.*

Vocalisation de וְ. La vocalisation de la conjonction וְ est en grande partie semblable à celle des prépositions בְּ, כְּ, לְ (§ 103 *b-c* où les cas semblables avec וְ sont signalés) ; mais le וּ, consonne vocalique labiale, a des particularités. La forme primitive est *u̯a.* Il y a *c*

(1) Cf. *supra* בֵּינֵי, et la note précédente 2.

une vocalisation *faible* (à savoir le shewa ou ses suppléants) et une vocalisation spéciale à certains cas, qui est *forte* (à savoir ָ). Il y a de plus, dans le cas unique du futur inverti *waiiiqtol*, une prononciation très forte (voyelle *a* avec redoublement ou exigence de redoublement) dont il a été parlé au § 47 [1].

I. **Vocalisation faible.** Ordinairement, et sauf les cas spéciaux énumérés ci-dessous, le ו a un simple shewa, p. ex. וְאִישׁ Gn 19, 31 ; וְלֹא (toujours sauf 2 fois § *d* N) ; avec les formes verbales : וְקָטַלְתִּי *et j'ai tué*, וְקָטַלְתִּ֫י *et je tuerai*, וְיָקוּם *et il se lèvera*, וְיָקֹם *et qu'il se lève, afin qu'il se lève*, וְאָקוּמָה *et je veux me lever, afin que je me lève*, וְקוּם *et lève-toi.* — Devant le groupe יְ, le ו prend la voyelle *i* et le י devient quiescent, p. ex. avec l'état cst. pl. יְמֵי on a וִימֵי, avec le jussif יְהִי on a וִיהִי § 79 *s*. — Devant un ḥaṭef (shewa coloré) on a la voyelle brève de la couleur du ḥaṭef, p. ex. וַעֲבָדִים, וַחֲלִי *et un anneau*, וָחֳלִי *et une maladie*, וֶאֱכֹל *et mange*, וֶאֱמֹר *et dis* (opp. לֵאמֹר § 103 *b*) [2]. Mais avec אֱלֹהִים on dit וֵאלֹהִים (comme בֵּאלֹהִים etc. § 103 *b*). Avec אָדוֹן le traitement de וְ est semblable à celui de בְּ, כְּ, לְ § 103 *b*. Pour le וְ devant les formes des verbes הָיָה et חָיָה cf. § 79 *s*, p. ex. הֱיִיתֶם, וִהְיִיתֶם. — Devant une consonne suivie de shewa (sauf י) *ụᵉ* devient *u*, p. ex. וּדְבַר *et la parole de...* [3]. — Devant les consonnes labiales (ב, ו [4], מ, פ ; mot mnémonique בּוּמַף) *ụᵉ* devient *u* par labialisation du shewa au contact de la labiale, p. ex. **ụᵉmẹ́lẹḵ* > **ụᵘmẹ́lẹḵ* > וּמֶ֫לֶךְ.

d II. **Vocalisation forte**, à savoir ָ. Cet *a*, qui est la voyelle primitive, ne fait pas pression sur la consonne suivante, et par conséquent il n'y pas de redoublement (opposer l'*a* de l'article **ha*, du pronom **ma* et de la forme וַיִּקְטֹל). La vocalisation forte s'emploie devant les mots monosyllabes ou dissyllabes mileᶜel quand ils ont un ton spécialement fort, à savoir en pause (grande, et parfois petite), quelquefois en prépause. Exemples : וָמֵת Ex 21, 12 (à la fin de la protase ; ici l'accent ṭifḥa est disjonctif majeur). Mais si le ton est faible on a la

---

[1] Comparer la vocalisation du type בַּמֶּה § 37 *d*.

[2] Dans וַעְצֹר Job 4, 2 il y a suppression secondaire du ḥaṭef § 22 *d*.

[3] Pour le cas spécial du type וּזֲהַב (au lieu de וּזְהַב*) cf. § 9 *d*.

[4] En fait, pas d'exemple avec ו, qui est du reste extrêmement rare comme initiale (cf. § 26 *f*).

vocalisation faible, p. ex. v. 20 וָמַתְ (au milieu de la protase; ici l'accent ṭifḥa est disjonctif mineur comme à l'ordinaire). Exemple avec un dissyllabe mileʿel: וָמָתְנוּ 2 R 7, 4 (dans le même verset on a même וָמַתְנוּ שָׁם en prépause mineure (zaqef), mais à la fin d'une apodose) (¹). La vocalisation forte est particulièrement fréquente quand deux mots analogues sont étroitement associés et forment groupe, p. ex. תֹּהוּ וָבֹהוּ Gn 1, 2; toujours לֶחֶם וָמַיִם et לֶחֶם וּמַיִם; יוֹם וָלַיְלָה Gn 8, 22; זָהָב וָכֶסֶף Ex 25, 3; כֹּה וָכֹה Ex 2, 12; אִישׁ־וָאִישׁ Esth 1, 8, mais אִישׁ וְאִישׁ Ps 87, 5 en petite pause; dans une série de trois mots: פַּחַד וָפַחַת וָפָח Is 24, 17 (prépause et pause); Ez 2, 10; dans une série de quatre mots: צָפֹנָה וָנֶגְבָּה וָקֵדְמָה וָיָמָּה Gn 13, 14 (ici probablement pour raison d'emphase). Dans Gn 8, 22 les ו sont répartis en groupes de וְ terminés par un וָ.

On voit que la vocalisation forte de וָ, comme celle de בָּ, כָּ, לָ § 103 *c*, est d'ordre rythmique. On remarquera que devant les démonstratifs ו a la vocalisation faible (וְזֶה, וְזֹאת, וְאֵלֶּה) tandis que les trois prépositions ont la vocalisation forte. On remarquera aussi qu'avec un mot comme קוּם on a וְקוּם *et lève-toi*, tandis qu'on a לָקוּם.

§ 105. Interjection.

a Les interjections sont des mots de sentiment. Les interjections les plus simples sont de purs mots de sentiment, des cris ou des onomatopées. Les autres sont des mots exprimant une idée plus ou moins précise avec une nuance de sentiment. Enfin un mot quelconque employé avec une nuance spéciale de sentiment peut prendre une valeur interjectionnelle. Un impératif peut devenir pure interjection, comme fr. *tiens!*; tel est le cas pour רְאֵה § *d*, הָבָה § *e*, לְכָה § *e*. Inversement, une interjection adressée à quelqu'un peut prendre une afformante comme l'impératif; tel est le cas de הַס *chut! silence!*; pl. הַסּוּ Néh 8, 11 †, § *b*.

(¹) On a toujours וְיֵשׁ, sauf une fois וָיֵשׁ 2 R 10, 15 formant protase: « s'il l'est ». On a toujours וְלֹא sauf deux fois וָלֹא 2 S 13, 26; 2 R 5, 17 formant protase « puisque c'est *non* » (§ 167 *o*).

b **Cri de joie**: הָאָח *ah!* (9 fois).

Cris de douleur: אֲהָהּ *ah!* (13 f.) ([1]); הָהּ Ez 30, 2? †; אָח Ez 6, 11; 21, 20 † ([2]).

Cris de menace: הוֹי *vae! malheur!* (50 f.); אוֹי (22 f.); אוֹיָה Ps 120,5 † (אִי Eccl 4, 10; 10, 16 est?); אַלְלַי Mich 7, 1; Job 10, 15 †. Cf. § 162 *d*.

Cri pour imposer silence הַס, הָס *chut! silence!*; pl. הַסּוּ Néh 8, 11 †, § *a* fin.

c Interjection **déprécative** ־נָא. Ce mot, qui ne se trouve qu'après un autre mot, est presque toujours précédé du maqqef § 13 *b*. Il est très largement employé pour ajouter une nuance déprécative, généralement faible, pour laquelle il n'y a pas d'équivalent exact en français. On peut parfois rendre נָא par *je (te) prie, de grâce* ([3]) (qui correspond plutôt à אָנָּא), parfois par le *donc* de sentiment p. ex. dans « Viens *donc!* »; dans certains cas, et notamment quand il est employé d'une façon plus ou moins abusive, נָא ne doit pas se traduire. La particule déprécative est très fréquente avec les modes volitifs (impératif, cohortatif, jussif). Au cohortatif, à côté des cas où le sens déprécatif est évident (parce que l'action voulue par celui qui parle dépend de la volonté d'autrui, p. ex. Nb 20, 17 נַעְבְּרָה־נָּא « nous voulons passer, *s'il te plaît* »), il y a quelques cas où le נָא est employé d'une façon plus ou moins abusive et n'ajoute guère qu'une nuance d'énergie, p. ex. Ex 3, 3 אָסֻרָה־נָּא *je veux m'avancer*; Nb 16, 26; 20, 10. Dans אִם־נָא d'une protase conditionnelle, la nuance déprécative, qui affecte logiquement l'apodose contenant la demande, est anticipée ([4]), p. ex. Gn 33, 10 « *Je te prie*, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, tu accepteras

([1]) On a l'élément אָה* dans אָנָּא § *c*. — L'interjection אֲהָהּ est généralement suivie d'un vocatif, ordinairement אֲדֹנָי יֱהוִֹה.

([2]) On a probablement אָח dans אַחֲלַי Ps 119, 5 (accent disjonctif) *utinam!*, et אַחֲלֵי 2 R 5, 3 (accent conjonctif) *ah! si....* Le second élément est probablement une déformation de la conjonction לוּ *si*. Le mot serait donc une conjonction interjectionnelle (cf. § 163 *c*).

([3]) Mais sans nuance propre de *politesse*. Ainsi Elie dit עֲלֵה־נָא à son serviteur 1 R 18, 43, et simplement עֲלֵה au roi (v. 41). Dieu emploie נָא en parlant à Abraham Gn 13, 14; à Moïse Ex 4, 6; 11, 2; à Isaïe Is 7, 3.

([4]) Comparer l'anticipation de אָנָּא Ex 32, 31 et surtout Dan 9, 4 (la demande seulement au v. 16).

mon offrande ». Dans le fréquent הִנֵּה־נָא *voici, vois* (*je te prie*), הִנֵּה attire l'attention sur ce qu'on va dire, et נָא prie l'auditeur de faire attention à la chose annoncée par הִנֵּה et (par anticipation ([1])) d'être favorable à la demande qui suit (laquelle contient souvent un second נָא), p. ex. Gn 16, 2 équivaut à : « *Vois, considère* (*ceci*) *je te prie* », Gn 19, 2 à « *Ecoutez, je vous prie* » (ici הִנֵּה־נָא est suivi immédiatement de la demande).

L'interjection **déprécative renforcée** אָנָּא (7 f.), אָנָּה (6 f.) *ah! de grâce*, est composée de l'élément אָה* qu'on a dans אֲהָהּ *ah!* § *b*, et de נָא. Le meteg assure la quantité de *å* moyen (*'ånnå*, non *'ǫnnå* § 14 *c* 5). Tantôt le mot est milera', tantôt il y a deux accents (probablement parce que les deux éléments du mot étaient encore sentis).

בִּי est une interjection **déprécative** au sens spécial de *pardon! excuse!* Le fait qu'on trouve בִּי seulement avant אֲדֹנִי (7 f.) et אֲדֹנָי (5 f.) indique déjà que c'est surtout un terme de politesse. Il est employé au sens fort Nb 12, 11, pour demander pardon d'une offense ; partout ailleurs dans un sens affaibli, comme notre *pardon!* : pour s'excuser de faire quelque chose Ex 4, 10, 13 ; Jug 6, 15 ; pour s'excuser de ce qu'on dit Jos 7, 8 ; Jug 6, 13 ; 13, 8 ; pour s'excuser d'adresser la parole à un personnage Gn 43, 20 ; 44, 18 ; 1 S 1,26 ; 1 R 3,17,26 † ([2]).

d Pour attirer l'**attention** on emploie l'adverbe הִנֵּה *voici*, souvent renforcé de l'interjection נָא *je te prie* : הִנֵּה־נָא § *b*. On emploie souvent aussi l'impératif רְאֵה *vois! voici!*, p. ex. Gn 27, 27 ; 31, 50 ; 41, 41 ; Ex 7, 1 ; 31, 2 ; 33, 12 ; 2 S 15, 3 ; même en s'adressant à plusieurs personnes ([3]) (donc = *voici*!) Dt 1, 8.

e Pour **exciter, encourager** on emploie surtout l'impératif לְכָה *viens!* fr. *allons!*, p. ex. Gn 31, 44 ; 37, 13 ; même en parlant à une

---

([1]) Voir la note précédente 4.

([2]) בִּי a donc un sens tout différent de אָנָּא. Il ne signifie pas : *de grâce, je te prie*, comme on traduit généralement. Le sens *pardon!* est en faveur de l'explication d'après laquelle בִּי serait elliptique pour « *sur moi* (est la faute) », « je suis coupable », ce qui équivaut à demander pardon. Remarquer qu'on ne trouve pas, en hébreu, d'expression répondant à *demander pardon* ; on dit « j'ai péché » (cf. Ehrlich, *Randglossen zur hebraïschen Bibel, in* Ex 9, 27).

([3]) Comp. fr. *tiens!* même en parlant à plusieurs personnes, ou à une personne qu'on vouvoie.

femme 19, 32 ; au fém. לְכִי 1 R 1, 12 ; au pluriel לְכוּ Gn 37, 20 ; 1 S 9, 9 (Cf. § 177 *f*). — Dans la Genèse et dans l'Exode on trouve 5 fois l'impératif הָבָה (du verbe inusité יָהַב* *donner* § 75 *k*) au sens interjectionnel *allons!*. Dans 4 exemples on parle à plusieurs (Gn 11, 3, 4, 7 ; Ex 1, 10). Dans Gn 38, 16 on a הָבָה־נָּא au sens de *permets, je te prie*, en s'adressant à une femme.

f Pour exprimer un **souhait** on trouve אַחֲלַי, אַחֲלֵי *ah! si, utinam!* (§ *b* N), מִי יִתֵּן (cf. § 163 *d*) [1]. — Pour le **souhait d'aversion** *absit!* on a חָלִילָה § 93 *h*, dont le sens premier est probablement *profanation!* (cf. 165 *k*).

אָבִי (2 f.) semble être une particule dialectale ayant, comme לוּ, le sens de *utinam! ah! si* Job 34, 36 et de *si* (irréel) 2 R 5, 13.

---

[1] Pour le souhait spécial *ainsi soit-il!* on a l'adjectif verbal אָמֵן *amen! que cela soit vrai, se vérifie!* Ce mot est toujours optatif dans l'Ancien Testament ; il l'est aussi dans la littérature rabbinique (cf. Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch*², p. 243), dans l'Apocalypse de S. Jean (sauf 3, 14) ; mais non dans les Evangiles.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE [1]

CHAPITRE I: TEMPS ET MODES.

§ 111 [2]. Généralités.

Observation préliminaire. La question des temps et des modes, *a*
qui est à la fois la plus importante et la plus délicate de la syntaxe hébraïque, était négligée par les anciens grammairiens. Certains auteurs exégètes ou traducteurs, surtout anciens, semblent n'avoir eu sur cette matière que des idées vagues; en traduisant, ils se guident plutôt par une sorte d'instinct que par une connaissance précise de la valeur des formes. On est même allé jusqu'à émettre l'idée singulièrement hardie que les formes temporelles, notamment en poésie, sont employées d'une façon à peu près indifférente. Sans doute il se trouve dans notre texte massorétique, surtout dans les parties poétiques, beaucoup de formes difficiles et même impossibles à expliquer d'une façon satis-

(1) Dans l'exposé de la Syntaxe nous nous sommes arrêté à un ordre qui a paru concilier assez bien avec la logique les nécessités pratiques. Nous commençons par la question la plus importante et la plus délicate, celle des **temps et des modes** du verbe (ch. I). Dans le chap. II nous avons réuni tout ce qui regarde les **cas**, en commençant par le *cas verbal*, l'accusatif. Nous avons rapproché de l'accusatif ce qui concerne le génitif et l'apposition afin de rendre la comparaison plus facile. La **préposition** (ch. III) se rattache d'une part au régime du verbe (accusatif), d'autre part au régime du nom (génitif). Après le **nom** (ch. IV) et le **pronom** (ch. V), le chap. VI groupe tout ce qui regarde les questions d'**accord**. Enfin, après le long chapitre des **propositions** (ch. VII), le chap. VIII complète ce qui a été dit sur la **conjonction** ו, cette cheville ouvrière de la phrase hébraïque.

(2) La Syntaxe commence avec le § 111, chiffre que le lecteur, consultant les Index, pourra se rappeler facilement.

faisante. Mais il y a, par contre, un grand nombre d'exemples, principalement dans la bonne prose narrative, où la valeur propre des formes temporelles apparaît d'une façon assez claire. De ces exemples clairs nous tâcherons de dégager les principes qui peuvent guider pour l'explication des cas plus ou moins difficiles. Pour la résolution des difficultés, il est bon de se rappeler les points suivants. L'emploi des temps n'est pas soumis à des règles absolument rigides; en hébreu, comme en toute langue, l'écrivain jouit d'une certaine liberté grammaticale. En poésie le choix de telle forme peut être dicté par des considérations non grammaticales, par exemple, par quelque nécessité métrique. Une forme qui a originairement une valeur bien précise, peut perdre cette valeur par suite d'un usage trop fréquent ou trop large; tel emploi peut même devenir, pour ainsi dire, mécanique. Enfin il faut prévoir ici plus que partout ailleurs la possibilité de menues altérations du texte massorétique: or un changement graphique minime peut dénaturer entièrement la forme.

b **Terminologie.** Aucun terme de nos langues ne peut exprimer exactement et pleinement la nature complexe des deux **temps** finis de l'hébreu, le temps à afformantes et le temps à préformantes et afformantes. Ici, comme dans la Morphologie (§ 40 *b*), nous emploierons, faute de mieux, les termes vulgaires et disparates *parfait* et *futur*, qui ont du moins l'avantage d'être courts et de correspondre à la réalité dans la majorité des cas. Mais comme, en syntaxe, il est souvent nécessaire d'éviter toute équivoque entre la forme temporelle et l'idée temporelle qu'elle exprime, nous désignerons souvent les formes temporelles par des noms propres pris du paradigme usuel קָטַל; nous dirons le *qatal* pour le parfait, le *yiqtol* pour le futur. De même pour les formes avec *waw* nous dirons le *wayyiqtol* pour le futur inverti, le *wᵉqataltí* pour le parfait inverti; et semblablement pour les modes volitifs indirects: *wᵉʾeqṭᵉlah* (cohortatif), *uqᵉtol* (impératif), *wᵉyiqtol* (jussif) ou plus clairement *wᵉyaqom*. Pour la commodité on pourra aussi appeler le participe actif *qōtel*, le participe passif *qatūl*; l'infinitif absolu *qatōl*, l'infinitif construit *qᵉtol*.

c **Valeur des formes temporelles.** Les formes temporelles de l'hébreu expriment à la fois des temps et certaines modalités de l'action. Comme dans nos langues, elles expriment principalement des

temps, à savoir le passé ([1]), le futur et le présent ; mais elles les expriment souvent d'une façon moins parfaite que dans nos langue parce qu'elles expriment aussi certaines modalités de l'action, ou **aspects** ([2]). Ces aspects sont 1) l'unicité et la pluralité de l'action, selon que l'action est représentée comme unique ou comme répétée ; 2) l'instantanéité et la durée de l'action, selon que l'action est réprésentée comme s'accomplissant en un instant ou en un temps plus ou moins prolongé ([3]). Ces deux aspects sont du reste analogues et sont, de fait, exprimés généralement par les mêmes formes ([4]).

d Certains verbes ont par eux-mêmes l'**aspect** instantané ou l'aspect duratif. Ainsi l'action de *trouver* מָצָא est instantanée, tandis que celle de *chercher* בִּקֵּשׁ est durative. Le verbe דִּבֶּר *parler* est duratif, tandis que אָמַר *dire* est instantané ; ainsi dans 2 S 19, 30 on a pour le même temps (présent) תְּדַבֵּר *tu parles* et אָמַרְתִּי *je dis* (*j'ordonne*). Certains verbes peuvent avoir l'un ou l'autre aspect selon les nuances du sens et selon les circonstances. Ainsi le verbe בּוֹא *entrer, venir, arriver* est traité tantôt selon l'aspect instantané, tantôt selon l'aspect duratif. Avec l'aspect instantané on a pf. בָּא Gn 27, 30 (*entrer* dans une maison), בָּאנוּ 1 S 9, 5 (*entrer* dans un pays), בָּאָה 2 S 2, 24 (*se coucher*, soleil) ; avec l'aspect duratif on a בָּאִים 1 S 9, 14 (*entrer* dans une ville) ([5]). De même l'antonyme יָצָא *sortir, partir* peut avoir l'un ou l'autre aspect.

e Une action répétée ou continue peut être représentée d'une façon **globale,** et alors elle est traitée comme si elle était unique ou instantanée. Ainsi au lieu de יַעֲשֶׂה Job 1, 5 « ainsi *faisait* Job toujours »

---

(1) Il est bon de remarquer que les grammairiens arabes appellent *māḍī* = *passé* la forme *qatala*, correspondant au *qatal* hébreu. Cette forme temporelle exprime donc bien pour eux un temps.

(2) Ce terme, emprunté à la grammaire des langues slaves, où l'aspect joue un rôle important, a l'avantage d'être bref. Cf. Brugmann, *Abrégé de grammaire des langues indo-européennes* (1905), p. 521 sq.

(3) Cet aspect est assez important en grec : aoriste pour l'action instantanée, présent pour l'action continue.

(4) Comparer le fr. *encore* qui s'emploie pour l'itération et pour la continuation de l'action. Une action répétée et une action durative peuvent se comparer à une suite de points (....... ....) et à une ligne continue (————).

(5) Comparer Jon 3, 4 וַיָּחֶל יוֹנָה לָבוֹא « Et Jonas *commença* à entrer (dans l'immense ville de Ninive) ».

qui représente l'action comme répétée (§ 113 *e*), עָשָׂה signifierait *il fit* (d'une façon résumée et globale). Tandis que l'action de *payer tribut* est représentée comme répétée dans 2 R 3, 4 וְהֵשִׁיב *et il payait*, elle est représentée d'une façon globale dans 17, 3 וַיָּשֶׁב *et il paya*. Autres exemples d'actions répétées représentées globalement: 2 R 16, 4; 17, 11; exemple d'action durative représentée comme si elle était instantanée (1): Jos 10, 9 עָלָה « *il monta* durant toute la nuit »; 1 R 14, 21 מָלַךְ « *il régna* 17 ans »; cf. § 112 *d* fin.

f On a voulu voir dans le choix des temps en hébreu d'autres espèces d'aspects, notamment celui de l'*achevé* et de l'*inachevé*. Mais cette distinction, si importante dans les langues indo-européennes, n'explique pas le choix des temps en hébreu d'une façon adéquate (2).

g Outre les aspects, certaines formes temporelles peuvent exprimer d'une façon faible quelques modalités qui sont généralement exprimées dans nos langues par des semi-auxiliaires tels que *pouvoir, devoir, vouloir* (cf. § 113 *l-n*).

h La distinction des verbes en verbes **actifs** (d'action) et verbes **statifs** (d'état) (cf. § 41 *a, b*) est très importante pour le choix des temps. Au contraire la transitivité ou l'intransitivité n'intervient pas. Un verbe d'action peut être intransitif, p. ex. קוּם *se lever ;* le verbe נָגַע *toucher* est généralement intransitif (se construit avec בְּ, אֶל, עַל), rarement transitif. Un verbe statif peut être transitif, p. ex. לָבֵשׁ, לָבַשׁ *ê. vêtu, revêtir ;* מָלֵא *ê. plein ; —* שָׁמֵעַ, שָׁמַע *entendre* est tantôt intransitif, tantôt transitif.

Quelquefois un verbe actif est traité comme un verbe statif, à savoir dans des cas où le sens se rapproche du sens statif; ainsi on dit יָדַעְתִּי pour *je sais* (§ 112*a*); עָמַדְתִּי לִפְנֵי *je suis au service de* (§ 112*a*). Certains verbes ont un sens actif et un sens statif, p. ex. מָלַךְ *régner,*

---

(1) Le même phénomène en grec, pour l'aoriste ; ainsi un sculpteur peut graver sur son œuvre : ἐποίησεν ὁ δεῖνα.

(2) Si nous ne faisons pas intervenir cet aspect dans l'explication des temps, parce qu'il nous parait assez douteux (et inutile pour qui admet une vraie valeur temporelle et les deux aspects dont nous avons parlé), nous ne nions pas pour autant qu'il ait existé à un stade antérieur de la langue. Nous croyons au contraire vraisemblable que le sens du passé, qu'a la forme *qatal*, provient d'un sens de parfait ; cf. § 42 *a*.

devenir roi (*commencer à être roi*) 2 R 15, 1; *être roi* 2 R 9, 13; 1 S 12, 14; Ps 93, 1. (Il a pu exister originairement un doublet de forme stative, car la vocalisation babylonienne a le pf. *måloḵ*; cf. KAHLE, *Masoreten des Ostens*, p. 184,1).

De même, pour qu'un verbe soit traité comme statif il ne suffit pas qu'il soit logiquement et morphologiquement statif, il faut encore qu'il soit pris dans un sens purement statif, et non dans un sens actif ou qui se rapproche de l'actif (cf. § 41 *b*). Ainsi le verbe כָּבֵד au sens de *ê. lourd* est traité comme statif, au sens de *il devient lourd, il s'alourdit* il est traité comme actif (§ 113 *a*). Le traitement du verbe הָיָה est très remarquable à cet égard. Le sens primitif (qui ne se trouve pas dans nos textes) est très probablement *tomber, cadere*, d'où, en hébreu, *accidere, arriver* (événement), *evenire, fieri* ([1]); dans ce sens actif il est traité comme un verbe actif. Au sens affaibli d'*être*, il est éminemment statif, et est traité comme tel.

A cause de l'importance du verbe הָיָה nous donnons ici un tableau de ses divers emplois au point de vue des temps: *i*

A) Comme verbe d'action: הָיָה *evĕnit, factum est* (très fréquent).
וַיְהִי *et evĕnit, et factum est* (tr. fréquent); parfois, par abus, *et eveniebat, et fiebat*, p. ex. 1 R 14, 28 (impers.).
יִהְיֶה 1) *eveniet, fiet* (très fréquent).
2) *eveniebat, fiebat*, p. ex. Nb 9, 16.
3) *evĕnit, fit* (présent fréquentatif), p. ex. Eccl. 1,9 (rare).
וְהָיָה 1) *et eveniet, et fiet* (très fréquent).
2) *et eveniebat, et fiebat*, par ex. Ex 33, 8 (impersonnel); Gn 2, 10.
3) *et evĕnit, et fit* (très rare), p. ex. 2 Ch 13, 9; Is 29, 15.

([1]) Pour le procès sémantique *tomber* > *devenir* comparer dans le parler du Bas-Maine « il tombera bon » au sens « il deviendra bon »; cf. NYROP, *Gramm. historique de la langue française*, t. 4, p. 17.

B) Comme verbe d'**état**: הָיָה *erat, fuit* (très fréquents).
est (rare), p. ex. Gn 42, 31.
וַיְהִי *et erat* (fréquent), p. ex. Gn 2, 25; 17, 1; 39, 6; Nb 15, 32.
et fuit (très fréquent).
et est(?) (pas d'exemple?) ([1]).
יִהְיֶה *erit* (très fréquent).
וְהָיָה *et erit* (très fréquent).

En résumé: הָיָה actif : *evēnit, factum est.*
statif: *erat, fuit, est.*
וַיְהִי actif : *et evēnit, et factum est.*
statif: *et erat, et fuit.*
יִהְיֶה actif : *eveniet, fiet.*
eveniebat, fiebat.
evĕnit, fit.
statif: *erit.*
וְהָיָה actif : *et eveniet, et fiet.*
et eveniebat, et fiebat.
et evĕnit, et fit.
statif: *et erit.*

§ 112. Forme *qatal* (parfait).

a La forme verbale à afformante étant née probablement dans les verbes statifs, nous parlerons d'abord des

A) **Verbes statifs.** Dans ces verbes, le sens premier est celui du **présent**, p. ex. כָּבֵד *il est lourd,* אָהַ֫בְתִּי *j'aime,* שָׂנֵ֫אתָ *tu hais.* En effet, le qatal des verbes statifs (types כָּבֵד, קָטֹן) est originairement un « adjectif conjugué ». De même qu'une proposition nominale composée d'un adjectif et d'un pronom est naturellement et de soi au présent, ainsi en est-il de la forme verbale composée de l'adjectif et du pronom suffixé. Ainsi une proposition verbale comme יָדוֹ כָּֽבְדָה *sa main est lourde* est, de soi, au présent comme la proposition nominale יָדוֹ כְּבֵדָה *sa main (est) lourde* ([2]). Exemples: אָהַ֫בְתִּי *j'aime* Gn 27, 4 (et 15 fois);

([1]) Ce sens est possible; cp. וַתִּשְׂנָא *et tu hais* Ps 45, 48 (§ 118 *p*).

([2]) Cf. Ps 3, 2 רַבּוּ *ils sont nombreux* suivi de רַבִּים (*ils sont*) *nombreux.*

אָהַבְתָּ *tu aimes* Gn 22, 2; אָהֵב, אָהַב *il aime* Gn 27, 9; 44, 20; Dt 15, 16; 23, 6 etc.; שָׂנֵאתִי *je hais* Jér 44, 4 etc.; שְׂנֵאתַנִי *tu me hais* Jug 14, 16; חָפַצְתִּי *je veux* Ps 40, 9; Is 1, 11; — גָּדַלְתָּ *tu es grand* Ps 104, 1; קָטֹנְתִּי *je suis petit* Gn 32, 11; גָּבְהוּ *ils sont élevés* Is 55, 9; טֹבוּ *ils sont beaux* Nb 24, 5; זָקַנְתִּי *je suis vieux* Gn 18, 13; שָׂבַעְתִּי *je suis rassasié* Is 1, 11; — Ex 14, 13 רְאִיתֶם *vous voyez* (cf. 1 R 20, 13; Jér 7, 11; Ps 35, 22; 74, 9; Lam 3, 59); Ruth 2, 8 שָׁמַעַתְּ *tu entends* (cf. Jér 4, 31; Job 3, 18); Jér 48, 11 שַׁאֲנַן *il est tranquille* (cf. Job 3, 18).

Les verbes actifs ayant un sens statif ou quasi statif sont traités comme les verbes statifs ([1]). Tels sont notamment certains verbes exprimant un état d'âme, p. ex. *espérer*: קִוִּיתִי *j'éspère, j'attends* Ps 130, 5; הוֹחָלְתִּי *j'espère* Ps 130, 5; חִכְּתָה *elle attend* Ps 33, 20; — בָּטַחְתִּי ([2]) *j'ai confiance* Ps 52, 10; 56, 5, 12 etc.; — קַצְתִּי *j'ai du dégoût* Gn 27, 46; מָאַסְתִּי *je méprise, je rejette avec mépris* Am 5, 21; בָּחַרְתִּי *je choisis, je préfère* Ps 84, 11; רִחַם *il a pitié* Ps 103, 13 (cf. Zach 10, 6); Job 3, 26 (trois parfaits à sens analogue: *je n'ai ni tranquillité, ni paix, ni repos*). On remarquera en particulier que le verbe יָדַע au sens de *savoir* est très souvent traité comme statif. En prose ordinaire pour *je sais* on a יָדַעְתִּי, pour *tu sais* יָדַעְתָּ (souvent אַתָּה יָדַעְתָּ), pour *il sait* יָדַע (mais plus souvent יֹדֵעַ qui, du reste, peut être parfois vocalisation moins bonne), assez rarement יָדֵעַ. De même le verbe זָכַר est traité comme un statif, p. ex. זָכַרְנוּ *nous nous souvenons*([3]) Nb 11, 5.

Le verbe עָמַד *se placer debout, se tenir debout,* est traité comme un statif quand le sens est pratiquement statif, p. ex. dans la formule חַי־יְהוָֹה אֲשֶׁר עָמַדְתִּי לְפָנָיו *par Jéhovah le Dieu Vivant que je sers!* 1 R 17, 1; 18, 15; 2 R 3, 14; 5, 16 †. Le parfait יָשַׁב *s'asseoir, ê. assis* a le sens d'un présent statif dans Ez 28, 2; Lam 1, 1; p.-ê. Ps 47, 9. Au nifal on a par ex. Ez 26, 19 לֹא־נוֹשָׁבוּ *elles ne sont (plus) habitées* ([4]).

([1]) Ceci vaut non seulement pour la forme qal, mais pour toutes les formes dérivées, même pour les formes essentiellement actives: piel et hifil.

([2]) Le verbe בָּטַח semble originairement statif; on a *bâṭoḥ* dans la vocalisation babylonienne; cf. Kahle, *Masoreten des Ostens*, p. 184, 2.

([3]) La rencontre de יָדַע, זָכַר avec les parfaits *résultatifs* οἶδα, *novi*, μέμνεμαι, *memini* est curieuse; mais l'origine du sens de présent en hébreu est différente; cf. Brockelmann, 2, 149.

([4]) Le verbe נָפַל *tomber* s'emploie aussi avec le sens statif *être (se trouver) tombé, ê. gisant, jacēre,* non seulement au participe (Jug 3, 25; 7, 12 etc.),

Remarque. Par contre, le verbe statif יָכֹל § 75 *i* est traité comme un actif ([1]), peut-être à cause de l'évolution sémantique (passage du sens *ê. capable* au sens *pouvoir* conçu comme actif). Ainsi, pour *il peut* on dit יוּכַל p. ex. Gn 44, 22.

b Comme le qatal des verbes actifs § *c* (et peut-être à leur analogie), le qatal des verbes statifs s'emploie aussi pour la sphère du passé. Dans cette sphère le sens premier est celui de notre imparfait (présent du passé), p. ex. כָּבֵד *il était lourd*; viennent ensuite tous les sens que peut avoir le qatal actif: *il devint lourd, il fut lourd* etc. Ainsi אָהֵב, outre le sens *il aime* Gn 27, 9, a le sens *il aimait* v. 14; *il aima* 2 S 12, 24; — גָּדַל *il était grand* Job 2, 13; *il devint grand* Gn 26, 13; *il était devenu grand* 38, 14.

c B) **Verbes actifs.** Le qatal des verbes d'action s'emploie surtout pour la sphère du passé, dans certains cas spéciaux pour le présent, parfois même pour le futur.

Dans la sphère du **passé** le qatal s'emploie pour une action unique ou instantanée, laquelle est antérieure de peu (passé récent) ou de beaucoup (passé éloigné) au moment présent ou à un moment passé.

Passé récent: מֶה עָשִׂיתָ *qu'as-tu fait?* Gn 4, 10; לֹא צָחַקְתִּי *je n'ai pas ri* Gn 18, 15; et très souvent.

Passé éloigné: בָּרָא *il créa* Gn 1, 1; קָרָא *il appela* v. 5; et très souvent dans le récit des événements passés (parfait historique).

Passé antérieur à un moment passé (= **plus-que-parfait**): גְּנָבָתַם «Jacob ne savait pas que Rachel *les avait dérobés*» Gn 31, 32; לָקְחָה *elle avait pris* v. 34; et souvent. L'hébreu n'a que ce moyen, assez imparfait, pour exprimer une action antérieure à un moment passé (cf. § 118 *d*).

d Quant à l'**aspect**, l'action est unique ou instantanée ([2]). L'*unicité* de l'action peut et parfois doit être soulignée dans nos langues. Ainsi לֹא־נִהְיְתָה כָזֹאת Jug 19, 30 signifie: «une pareille chose ne s'est pas faite (*même*) *une fois*, ne s'est *jamais* faite» (Vulg. *nunquam*); מִי שָׁמַע כָּזֹאת Is 66, 8 «qui a *jamais* entendu?» (Vulg. *unquam*); לֹא נָשׁוֹג

---

mais parfois même aux temps finis: Nb 14, 32 יִפְּלוּ *jacebunt* (Vulg.); 1 S 19, 24 וַיִּפֹּל *et il resta gisant;* Ez 29, 5; notamment avec חָלָל *blessé à mort, victime:* Jér 51, 47; Ez 6, 7; 28, 23 (l. וְנָפַל); cf. § *e*, Gn 4, 6.

([1]) Exemple topique Gn 48, 10: יוּכַל après le parfait statif כָּבְדוּ.

([2]) Autrement, il faut le yiqtol § 113 *e*.

אָחוֹר 2 S 1, 22 « l'arc de Jonathan n'a *jamais* reculé en arrière » (P. Dhorme) ([1]). Ainsi s'explique l'emploi de qatal pour exprimer une vérité constante : לֹא עָזַבְתָּ Ps 9, 11 « tu n'as *jamais* abandonné ceux qui te recherchent, ô Jéhovah », ce qui équivaut à peu près à *tu n'abandonnes pas.*

D'autre part, toutes les actions d'une série ou d'une catégorie peuvent être envisagées d'une façon globale (cf. § 111 *e*) ([2]) ; ainsi s'explique l'emploi de qatal dans certains cas, notamment dans les vérités d'expérience : שָׁמְרוּ Jér 8, 7 *elles observent* (après יָדְעָה *elle connaît*) ; מָצְאָה Ps 84, 4 *elle trouve* ; כָּלָה Job 7, 9 (*le nuage*) *se dissipe* (cf. § 113 *c*). Mais certains exemples cités par les grammairiens s'expliquent plutôt en disant que l'auteur a en vue un cas typique, p. ex. אָמַר Pr 26, 13 « Le paresseux *a dit* : Un lion sur le chemin ! », ou un cas particulier et représentatif, p. ex. Is 40, 7, 8.

Parfois l'action, posée dans le passé, est **censée continuer** d'une *e*
certaine façon jusqu'au moment présent : עָזְבוּ « *ils ont abandonné* Jéhovah » (et continuent dans leur abandon) Is 1, 4 ; נָפְלוּ « pourquoi ton visage *est-il abattu* ? » (litt' *concidit facies tua*, Vulg. ; cf. *a* N) Gn 4, 6 ; פֵּרַשְׂתִּי « *j'ai étendu* mes mains vers toi » (et je continue à les étendre), donc à peu près : « je tiens mes mains étendues » Ps 143, 6 ; 123, 1 ([3]). Dans quelques cas, p. ex. dans une interrogation, l'action est censée continuer jusqu'à un certain moment de l'avenir : עַד־מָתַי מֵאַנְתָּ « jusques à quand *as-tu refusé* » (et continueras-tu de refuser ?), donc « refuseras-tu ? » Ex 10, 3 ; de même מֵאַנְתֶּם 16, 28 ([4]).

([1]) On remarquera qu'entre les deux phrases *nunquam fecit* et *non faciebat* (non solebat facere) la différence peut être, dans certains contextes, de médiocre importance, de sorte qu'on peut passer facilement de l'une à l'autre. Ainsi l'on pourrait traduire ici *ne reculait pas*, d'autant qu'au stique suivant on a le yiqtol לֹא תָשׁוּב *ne revenait pas*. On a la même alternance du qatal et du yiqtol Ez 18, 6-9 ; Ps 1, 1-2 ; Gn 31, 39 ; Job 22, 9 (Driver-Gray in *h. l.*, le parfait pour la variété). Le qatal a l'avantage de situer l'action dans le passé.

([2]) Cf. Job 4, 3 יִסַּרְתָּ רַבִּים « docuisti multos » (ce qui implique des actes multiples), parfait global suivi d'un yiqtol fréquentatif ; Ez 27, 12 et sqq (dans la description du commerce de Tyr) נָתְנוּ *ils te donnaient* (constamment).

([3]) Dans certains cas le yiqtol serait équivoque ; il pourrait signifier le futur. Dans les deux derniers exemples le qatal peut se traduire par un présent français.

([4]) Opposer Ex 10, 7 עַד־מָתַי יִהְיֶה.

f **Présent.** Le qatal s'emploie pour une action instantanée qui, s'accomplissant à l'instant même de la parole, est censée appartenir au passé (1). Les exemples sont surtout fréquents avec les *verba dicendi* et leurs équivalents: אָמַ֫רְתִּי *je dis, j'ordonne* 2 S 19, 30; הִגַּ֫דְתִּי *je déclare* Dt 26, 3; יָעַ֫צְתִּי *je donne un conseil* 2 S 17, 11; הַעִדֹ֫תִי *je déclare solennellement* Dt 8, 19; נִשְׁבַּ֫עְתִּי *je jure* Gn 22, 16 etc., et son équivalent pratique הֲרִמֹ֫תִי יָדִי *je lève la main* (en jurant) Gn 14, 22; הִשְׁבַּ֫עְתִּי *j'adjure* Ct 2, 7 etc.; — avec d'autres verbes: קָנִ֫יתִי *j'acquiers* (*hic et nunc*, par mes paroles) Ruth 4, 9 (opp. v. 4 אֶגְאָל et non גָּאַ֫לְתִּי qui serait une réponse ferme et définitive); הִשְׁתַּחֲוֵ֫יתִי *je me prosterne* 2 S 16, 4; רַ֫צְתִּי *je cours* 2 R 5, 20 (2).

Presque tous les exemples sont à la 1e personne; mais on peut naturellement avoir également la 2e et la 3e p. Dans 2 S 24, 23 Areuna parle de lui-même à la 3e p: נָתַן (cf. נָתַ֫תִּי dans le parall. 1 Ch 21, 23). A la 2e p.: Gn 4, 14 גֵּרַ֫שְׁתָּ « *tu* (*me*) *chasses* aujourd'hui ».

g **Futur.** Par une extension de l'usage précédent, qatal s'emploie parfois pour une action qui appartient en réalité au futur, généralement au futur prochain, mais qui est représentée comme s'accomplissant au moment même de la parole. Ainsi נָתַ֫תִּי *je donne* s'emploie non seulement dans le cas où la donation s'effectue immédiatement (Gn 23, 11) ou presque immédiatement (v. 13, Vulg.: *dabo*), mais encore après un temps notable (Gn 15, 18: *je donne à ta race*; Vulg.: *dabo*). Autres exemples: Jér 40, 4 פִּתַּחְתִּיךָ « *je te délivre* aujourd'hui de tes chaînes »; Jug 1, 2 « Juda montera: voici que je lui *livre* le pays נָתַ֫תִּי »; Ruth 2, 9 הֲלוֹא צִוִּ֫יתִי *n'ai-je pas ordonné?* (or Booz n'a pas encore ordonné, donc: *voici que j'ordonne*); 1 S 2, 16 « sinon, *je le prends* de force לָקַ֫חְתִּי »; 2 Ch 12, 5: « Vous m'avez abandonné; à mon tour *je vous abandonne* au pouvoir de Sésac עָזַ֫בְתִּי » (dans une menace divine non suivie d'effet); — avec les verbes tels que *périr*: אָבַ֫דְנוּ *nous périssons!* Nb 17, 27; נִדְמֵ֫יתִי *je suis perdu* Is 6, 5; נִגְזַ֫רְתִּי

---

(1) Dans ce cas le yiqtol et le qōtel, exprimant une action durative, sont impossibles.

(2) Le qatal indique que Giezi se met immédiatement à courir. Ici l'action, bien que durative, est envisagée dans son premier instant. D'après certains auteurs ce serait un *perfectum confidentiae* (?). Opposer אָרוּץ 2 S 18, 23.

je suis retranché = *je suis perdu* Lam 3, 54 (Opp. Ex 12, 33 כֻּלָּנוּ מֵתִים *nous allons tous mourir*).

Ici aussi les exemples cités sont à la 1e personne.

Dans les prophéties, un événement futur est parfois représenté comme s'accomplissant immédiatement, d'où l'emploi du qatal. Ce **parfait prophétique** n'est pas un parfait grammatical spécial, mais relève de la rhétorique. Exemples: Is 9, 1 « le peuple qui marchait dans les ténèbres *voit* רָאוּ une grande lumière » ; 9, 5 « un enfant *naît* יֻלַּד pour nous, un fils nous *est donné* נִתַּן » ; 10, 28 (1). *h*

Futur passé. Le qatal s'emploie aussi, dans la sphère du futur, pour une action antérieure à une autre action. Dans cet emploi, le qatal, de lui-même, n'exprime que l'antériorité de l'action ; la sphère du futur est indiquée par le contexte, généralement par un premier verbe (2). Exemples : Dt 8, 10 « et tu béniras Jéhovah ton Dieu pour le bon pays qu'il t'*aura donné* נָתַן » (3); Am 9, 15 ; Jér 8, 3 « ils préféreront la mort... dans tous les lieux où je les *aurai chassés* הִדַּחְתִּים » [de même 29, 14, 18 ; 32, 37 ; 46, 28 † (4)]; Gn 43, 14 וַאֲנִי כַּאֲשֶׁר שָׁכֹלְתִּי שָׁכָלְתִּי « et moi, quand *j'aurai été privé* de mes enfants, j'en serai privé ! (5) » ; 1 R 8, 47 ; Ez 29, 13 ; Ps 127, 1. — Les exemples sont assez fréquents dans les propositions conditionnelles, p. ex. Gn 43, 9 ; 2 R 7, 4 ; — avec עַד (surtout avec les composés עַד אִם , עַד אֲשֶׁר אִם) : 1) avec un premier verbe au futur : Dan 11, 36 עַד־כָּלָה « il réussira *jusqu'à ce que* la colère *soit épuisée* » ; Ez 39, 15 עַד קָבְרוּ ; Gn 24, 33 « je ne mangerai pas, *jusqu'à ce que j'aie dit* ce que j'ai à dire עַד אִם־דִּבַּרְתִּי » ; encore avec עַד אִם v. 19 ; Is 30, 17 ; Ruth 2, 21 ; avec עַד אֲשֶׁר אִם *i*

---

(1) Après Is 13 prophétisant la chute de Babylone, vient un *mašal* (14, 4-21), au passé, sur le roi de Babylone tombé dans le sheol. Après les prophéties contre Tyr, au futur (Ez 26-28, 10), vient une *qīnah*, au passé, sur le roi de Tyr (28, 12-19), dans laquelle Tyr est censé ruiné.

(2) Si l'on veut au contraire exprimer la sphère du futur, il faut employer le yiqtol, et alors l'antériorité de l'action n'est pas marquée. Dans ce conflit, l'écrivain a généralement le choix (cf. § 113 *b*).

(3) Opposer אֶתֵּן Ex 25, 16, 21.

(4) Mais 24, 9 yiqtol אַדִּיחֵם †.

(5) Le second qatal, choisi probablement pour la paronomase (cf. Reckendorf, *Paronomasie*, p. 172), représente le futur comme présent.

Gn 28, 15; Nb 32, 17; Is 6, 11 (le premier verbe sous-entendu); 2) avec un premier verbe au présent: 2 R 7, 3 « pourquoi restons-nous ici, *jusqu'à ce que nous soyons morts?* עַד־מַתְנוּ » (1).

j Les divers sens de qatal énumérés ci-dessus suffisent à expliquer les cas usuels. Mais il reste un bon nombre de cas plus ou moins difficiles à expliquer. Nous en énumérons quelques-uns:

Qatal dans une **interrogation étonnée**. Les exemples, qui ne sont pas très nombreux, semblent pouvoir s'expliquer comme des futurs passés: Gn 18, 12 הָיְתָה־לִּי *aurai-je eu?* (est-il possible que *j'aie eu?*); Jug 9, 9, 11, 13 (sera-t-il dit que) *j'ai quitté?* (morceau archaïque); Nb 17, 28 (sera-t-il dit que) *nous avons tous péri?*; Gn 21, 7 מִי מִלֵּל (?) *qui aurait dit?* (se peut-il que qn *ait dit?* Seul texte de prose où se trouverait la rac. araméenne מלל); Nb 23, 10 מִי מָנָה (se peut-il que qn) *ait compté?* (morceau poét.); 1 S 26, 9 מִי שָׁלַח (?) (se peut-il que qn) *ait porté* la main? (mais lire probᵗ. יִשְׁלַח).

k En poésie (Psaumes, Job) et en prose élevée, qatal semble parfois avoir une nuance **optative** (2): 1 Ch 17, 27 הוֹאַלְתָּ « *Daigne* donc bénir » (fin du discours de David; dans le parall. 2 S 7, 29 impératif הוֹאֵל) (3); Ps 57, 7 נָפְלוּ *qu'ils y tombent;* Job 22, 18 רָחֲקָה *procul sit a me* (Vulg.) (4).

l Dans quelques textes **poétiques** célébrant la grandeur de Dieu, l'emploi des temps, et notamment de qatal, est très particulier. Exemples: Amos 5, 8 הֶחְשִׁיךְ (malgré le sens fréquentatif du présent, et au milieu de formes *qōtel!*); Ps 135, 7 עָשָׂה (même remarque); Jér 10, 12-13 עָשָׂה, נָטָה. Ces qatal ne sont pas expliqués de façon satisfaisante.

m Sur qatal dans les propositions conditionnelles (אִם קָטַל fréquentatif) cf. § 167 *g*, dans les propositions optatives cf. § 163 *c*.

Sur les sens du parfait הָיָה voir le tableau du § 111 *i*.

---

(1) Opp. le yiqtol avec עַד 1 S 1, 22; Is 22, 14 etc.; עַד אֲשֶׁר Gn 27, 44; Ex 23, 30; Lév 22, 4; Nb 11, 20; 20, 17; Os 5, 15.

(2) Une proposition nominale pouvant avoir un sens optatif (§ 163 *b*), un parfait statif (adjectif conjugué) a pu aussi prendre une nuance optative; puis, par analogie, un parfait actif.

(3) Cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, pag. 16; König *Syntax* § 173.

(4) Le difficile זְכַרְתַּנִי Gn 40, 14 pourrait peut-être s'expliquer d'une façon analogue, mais le texte ne semble pas en bon état.

§ 113. Forme *yiqtol* (futur).

A) **Verbes statifs.** Dans ces verbes, le qatal exprimant le présent et le passé (§ 112 *a, b*), le yiqtol, de soi, n'exprime que le futur. Mais, si le sens devient actif, le yiqtol est employé comme dans les verbes d'action ([1]). Ainsi une forme telle que יִכְבַּד signifie ordinairement et normalement *il sera lourd.* Cependant on trouve תִּכְבַּד Ps 32, 4 traité comme un verbe d'action: « Jour et nuit ta main *pesait* (*s'appesantissait*) sur moi »; תִּלְבַּשְׁןָ 2 S 13, 18 « car ainsi *s'habillaient* (*avaient coutume de s'habiller*) les vierges filles du roi » (ces deux formes pourraient signifier, au présent: *pèse, s'habillent*); יֶאֱהָב *il aime* Pr 3, 12; 15, 9, 12; 16, 13 (Ici *aimer* est considéré comme une action répétée, constante). De même le verbe הָיָה (§ 111 *i*) peut être traité comme un verbe d'action: יִהְיֶה Nb 9, 16 « ainsi *arrivait-il* constamment » ; Eccl 1, 9 « ce qui est arrivé, voilà ce qui *arrive* ». a

D'une façon générale, les verbes statifs tendent à devenir actifs; ainsi plusieurs verbes qui ont un qatal statif ont un yiqtol actif, § 41 *b*.

B) **Verbes actifs.** Le yiqtol se trouve employé dans la sphère du futur avec valeur temporelle, dans la sphère du présent avec valeur temporelle et valeur d'aspect, dans la sphère du passé avec valeur d'aspect. b

Futur. Le yiqtol est surtout employé pour exprimer le temps futur, quel que soit l'aspect de l'action; ainsi יָבֹא signifie *il viendra, il entrera*, qu'il s'agisse d'une action unique ou répétée, instantanée ou durative: p. ex. dans אִם־יַעֲלֶה *s'il monte(ra)* 1 R 12, 27 il s'agit d'une action répétée. — Le yiqtol s'emploie aussi pour une action représentée comme future par rapport à un moment du passé: Gn 43, 7: « Pouvions-nous donc savoir qu'*il dirait?* (*dicturus esset,* Vulg.) יֹאמַר »; 2 R 3, 27 « Il prit son fils premier-né qui *devait régner* à sa place יִמְלֹךְ » (*regnaturus erat,* Vulg.); 13, 14 « Or Elisée était malade de la maladie dont *il devait mourir* יָמוּת ». Les cas de ce genre ne se présentent qu'en proposition dépendante.

Pour le **futur passé**, à côté du qatal qui exprime seulement l'antériorité de l'action (§ 112 *i*), on emploie aussi le yiqtol, qui exprime seulement le futur: Dt 7, 12 עֵקֶב תִּשְׁמְעוּן *en récompense de ce*

([1]) De même pour la forme wayyiqtol, § 118 *b*.

que vous aurez écouté; Jug 6, 26 « avec le bois de l'Ashéra qui *tu auras coupé* »; Job 40, 14 « ta droite *t'aura donné* la victoire ». Voir aussi les exemples cités § 112 *i*.

c **Présent.** Le yiqtol s'emploie avec une valeur temporelle et une valeur d'aspect: action répétée ou durative ([1]).

1) **Action répétée**: Dt 1, 44 « Ils vous poursuivirent comme *font* les abeilles כַּאֲשֶׁר תַּעֲשֶׂינָה הַדְּבֹרִים »; Gn 32, 33 « les Israélites ne *mangent* pas le nerf sciatique לֹא יֹאכְלוּ »; Jug 11, 40 תֵּלַכְנָה « *elles vont* annuellement »; 1 S 2, 8 יָרִים *il relève* (après un qōtel du présent fréquentatif). Le yiqtol est la forme usuelle pour les vérités d'expérience ([2]): Ex 23, 8 « le cadeau *rend aveugles* les hommes clairvoyants יְעַוֵּר »; Pr 15, 20 « un fils sage *réjouit* son père יְשַׂמַּח »; Is 32, 6 ([3]).

d 2) **Action durative**: Gn 37, 15 מַה־תְּבַקֵּשׁ *Que cherches-tu?* ([4]); 24, 31 « Pourquoi *restes-tu* dehors? תַעֲמֹד »; 1 S 1, 8 « Pourquoi *pleures-tu?* תִבְכִּי »; 11, 5 « Qu'ont donc les gens qu'*ils pleurent?* יִבְכּוּ »; 2 S 16, 9 « Pourquoi ce chien crevé *insulte-t-il?* יְקַלֵּל ». Une action, en réalité terminée, est censée continuer jusqu'au moment de la question: Gn 32, 30 « Pourquoi *demandes-tu* mon nom? תִּשְׁאַל » ([5]); 44, 7. Le yiqtol est particulièrement fréquent dans l'interrogation. En dehors de l'interrogation: Ps 121, 1 אֶשָּׂא *je lève* [comp. 123, 1 נָשָׂאתִי *j'ai levé* (et je tiens levé) § 112 *e*]; 142, 2 אֶזְעָק *je crie*.

e **Passé.** Dans la sphère du passé le yiqtol exprime seulement l'aspect: action répétée ou durative. La valeur temporelle de la forme

---

([1]) Le qōtel (§ 121 *h*) a à peu près les mêmes valeurs; il exprime plus expressément le présent et la nuance durative. Mais l'usage ne permet pas d'employer indifféremment les deux formes.

([2]) Qōtel est assez rare dans cet emploi et qatal est rare (§ 112 *d*).

([3]) L'hébreu n'a pas de verbe correspondant à *solere, avoir coutume*. Le yiqtol suffit à exprimer cette idée. La Vulgate accentue souvent la nuance fréquentative en ajoutant *solere*: Ex 33, 11; Nb 11, 12; Dt 1, 31; 28, 29. Opp. le procédé inverse exprimant l'unicité par *nunquam*, § 112 *d*.

([4]) Le verbe *chercher* est, de par son sens, duratif § 111 *d*. Dans la réponse v. 16 on a le qōtel avec la même valeur: « Ce sont mes frères que je cherche ». L'addition du pronom, usuel dans les réponses, a amené le participe (cf. § 121 *d*).

([5]) Comparer, en même situation, le participe שֹׁאֶלֶת 1 R 2, 22, et le parfait דִּבַּרְתָּ 1 S 9, 21.

ressort uniquement du contexte. On ne peut donc employer ce yiqtol que dans un contexte préalablement situé dans le passé ([1]).

1) **Action répétée** : Job 1, 5 « Ainsi *faisait* Job toujours (= chaque fois) יַעֲשֶׂה » ; Gn 29, 2 יַשְׁקוּ *on abreuvait*; 31, 39 « Je ne t'ai (jamais) rapporté (qatal) une bête mise en pièces ; c'est moi qui en *souffrais le dommage* אֲחַטֶּנָּה » ; Ex 33, 7 (A chaque étape) « Moïse *prenait* la tente יִקַּח » ; 40, 36 « Quand la nuée s'élevait, *ils partaient* יִסְעוּ » ([2]).

2) **Action durative** : Gn 2, 6 « un flux *montait* יַעֲלֶה (constamment) de la terre » ; 37, 7 « vos gerbes *entouraient* ma gerbe תְּסֻבֶּינָה » ; Ex 13, 22 « la colonne de nuée ne *se retirait* pas le jour יָמִישׁ » ; Nb 9, 16, 17; Is 1, 21; 6, 4; Jér 36, 18. *f*

On trouve ce yiqtol employé d'une façon assez large, dans des cas où le qatal paraît aussi bon ou même meilleur : Jug 2, 1 אַעֲלֶה *je vous faisais monter* (étrange, surtout en début absolu); Nb 23, 7 יַנְחֵנִי *il me faisait venir* (même remarque); 1 R 21, 6 אֲדַבֵּר *je parlais* (anormal) ([3]). *g*

Enfin on trouve des yiqtol sans aucun aspect itératif ou duratif, et donc avec la valeur de qatal, qui serait la forme attendue. Ainsi avec le verbe *trouver* qui a, de soi, un sens d'instantanéité (§ 111 *d*) : Dt 32, 10 יִמְצָאֵהוּ *il le trouva* (poét.); Ps 116, 3 אֶמְצָא. Autres exemples : Job 15, 7 תִּוָּלֵד *es-tu né ?*; 3, 3 אִוָּלֶד *je suis né* (opp. le qatal de Jér 20, 14 יֻלַּדְתִּי); Job 3, 11. Presque tous les exemples sont du style élevé ou poétique (cf. § *o*). *h*

([1]) Ainsi, en début absolu, une action durative passée ne peut s'exprimer que par הָיָה et le participe, § 121 *f*.

([2]) Dans un contexte au plus-que-parfait : 1 S 14, 47 : « Saül avait pris possession de la royauté et il avait combattu... et partout où il *s'était tourné* יִפְנֶה, *il avait sauvé* (l. יוֹשִׁיעַ Ehrlich, *Randglossen*).

([3]) Ces exemples et d'autres du même genre ne sont pas expliqués d'une façon satisfaisante. Dans certains cas on peut penser à une recherche de style. — Il est bon de remarquer que le yiqtol ne correspond pas de tout point à l'imparfait français. Ainsi le yiqtol ne s'emploie pas dans le cas de simultanéité si l'action est instantanée, p. ex. « Il *franchissait* le seuil quand j'arrivai ». Pour la simultanéité dans le passé on emploie le qatal si l'action est instantanée, le participe si l'action est durative (§ 166 *c* — *i*).

i Avec l'**adverbe** אָז cet emploi de yiqtol est ordinaire en prose; et même yiqtol est un peu plus fréquent que qatal, p. ex. 1 R 3, 16 אָז תָּבֹאנָה *Alors elles vinrent* [1]. On trouve un même verbe au yiqtol et au qatal: בָּנָה *bâtir*: qatal 1 R 9, 24; yiqtol Jos 8, 30; 1 R 11, 7; עָלָה *monter*: qatal Jos 10, 33; yiqtol 2 R 12, 18; 16, 5; הִכָּה *frapper*; qatal 2 S 21, 18; yiqtol 2 R 15, 16.

j Avec la **conjonction** טֶרֶם *avant que* on a toujours le yiqtol pour une action passée: Jos 3, 1 טרם יַעֲבֹרוּ *avant qu'ils ne passassent*; Ex 12, 34; Ps 119, 67; de même avec בְּטֶרֶם: Gn 27, 33 בטרם תָּבוֹא *avant que tu ne vinses*; 37, 18 etc., sauf 2 fois qatal: Ps 90, 2; Pr 8, 25. De même, avec טרם, employé comme **adverbe**, *pas encore* (§ 160 *n*) on a presque toujours le yiqtol: Gn 24, 45 טרם אֲכַלֶּה לְדַבֵּר *je n'avais pas encore fini de parler*; 2, 5; 19, 4 etc., sauf 2 fois qatal: Gn 24, 15 טרם כִּלָּה לְדַבֵּר *il n'avait pas encore fini de parler* (si texte correct); 1 S 3, 7 טרם יָדַע *il ne connaissait pas encore* (vocalisation suspecte, car ensuite טרם יִגָּלֶה).

k Avec la **conjonction** עַד on a très rarement le yiqtol pour une action passée: Jon 4, 5 עַד אֲשֶׁר יִרְאֶה « il s'assit *jusqu'à ce qu'il vît* » (avec une nuance finale virtuelle: *afin que*); Eccl 2, 3 (probablement aussi nuance finale); Jos 10, 13 (poét., et p.-ê. nuance finale).

l Yiqtol avec **nuance modale** *pouvoir, devoir, vouloir* (cf. § 111 *g*). L'hébreu exprime beaucoup moins souvent que nos langues les idées de *pouvoir* [2] (יָכֹל), *devoir* (הָיָה לְ, יֵשׁ לְ), *vouloir* (חָפֵץ). Il se contente souvent du yiqtol, qui suffit à exprimer faiblement ces nuances. La sphère temporelle de ces yiqtol est surtout le futur ou le présent, parfois le passé.

Nuance **pouvoir** [3]: Gn 42, 37 « Tu *pourras faire mourir* mes deux fils, si ... תָּמִית »; 2 R 5, 12 *ne puis-je pas m'y baigner?* הֲלֹא אֶרְחַץ; 9, 37 *de sorte qu'on ne pourra pas dire* אֲשֶׁר לֹא־יֹאמְרוּ; 2 Ch 19, 2 « *as-tu le droit d'aimer* les ennemis de Jéhovah? תֶּאֱהָב » (pour

---

(1) Le yiqtol n'ayant pas le sens de l'imparfait français de simultanéité, le yiqtol avec אז n'est pas plus facile à expliquer que le yiqtol sans אז.

(2) Surtout au sens de *licéité* (all. *dürfen*). Pour ce sens on trouve seulement une dizaine d'exemples de יכל (tous avec négation).

(3) Comp. Luc 2, 29 νῦν ἀπολύεις τὸν δοῦλόν σου, δέσποτα; Marc 14, 58 καταλύσω (Mt. δύναμαι καταλῦσαι).

aimes-tu on aurait אָהַבְתָּ, cf. Gn 22, 2); Gn 2, 16 « de tous les arbres du jardin *tu peux manger à ton gré* אָכֹל תֹּאכֵל » (la nuance renforcée par l'inf. abs. § 123 *h*); Dt 17, 15 *tu peux librement mettre* שׂוֹם תָּשִׂים (opp. à לֹא תוּכַל); Gn 43, 7 (ici dans la sphère du passé: *pouvions-nous donc savoir?*); Nb 35, 17 « s'il le frappe avec une pierre de *jet*[1] qui *peut donner la mort* יָמוּת בָּהּ »; 35, 28 *il pourra retourner* יָשׁוּב; Dt 1, 12 *comment puis-je porter?* אֵיכָה אֶשָּׂא répond à v. 9 לֹא אוּכַל שְׂאֵת); 15, 3 « quant à l'étranger, *tu pourras le presser* תִּגֹּשׂ » (s'oppose à v. 2 qui défend de presser l'Israélite); 1 R 12, 26 « dans ces conditions, le royaume *peut retourner* à la maison de David תָּשׁוּב »; Ruth 2, 15 *elle pourra glaner* תְּלַקֵּט.

Nuance **devoir** [2]: Une nuance virtuelle *devoir* se trouve dans m
tout yiqtol d'injonction ou de défense: Lév 19, 32 « *Tu te lèveras* (= *tu dois te lever*) devant les cheveux blancs »; יָדֹעַ תֵּדַע usuel pour *sache bien* (litt[t] *il faut absolument que tu saches*) Gn 15, 13 etc. (l'impér. ne s'emploie pas après l'inf. abs. § 123 *d*); Ex 21, 28 סָקוֹל יִסָּקֵל הַשּׁוֹר *il faut absolument que le bœuf soit lapidé*; Dt 12, 2 (cf. § 123 *h*); Ex 20, 13 *Tu ne tueras pas*, etc. לֹא תִרְצָח. Cette formule de défense est usuelle dans les lois [3]; elle semble plus solennelle que אַל avec jussif (§ 114 *i*). On la trouve aussi pour une défense particulière, p. ex. Dt 1, 42 לֹא תַעֲלוּ *vous ne monterez pas*; mais dans ce cas אַל est plus usuel, p. ex. Nb 14, 42 (parall.) אַל תַּעֲלוּ *ne montez pas.*

Autres exemples: Ex 4, 15 « je vous ferai connaître ce que *vous devez faire* »; Nb 35, 28 « *il doit rester* jusqu'à la mort du grand-prêtre »; Gn 20, 9 « tu as fait des choses qui ne *doivent pas se faire* »; 1 R 22, 6 « *Dois-je aller* à Ramot Galaad? »; v. 15 (id.); Ez 34, 2 « n'est-ce pas le troupeau que les pasteurs *doivent paître?* »; Jon 1, 11 *que devons-nous te faire?*; Ps 139, 21 *ne dois-je pas haïr?* אֶשְׂנָא (opp. v. 22 שְׂנֵאתִים *je les hais*); Ruth 3, 1 *ne dois-je pas chercher?*; 3, 4 « il te dira ce que *tu dois faire*; Eccl 5, 5 *pourquoi Dieu devra-t-il s'irriter?*; Néh 8, 14 « Jéhovah a prescrit que les Israélites *doivent demeurer* dans des cabanes »; — dans la sphère du passé: Gn 34, 31

---

(1) Pour ce sens cf. *Mélanges Beyrouth*, 6, 166.

(2) Comp. Act. 22, 10 τί ποιήσω ; (16, 30 τί με δεῖ ποιεῖν;).

(3) En hébreu postbiblique une défense de la Loi s'appelle un לֹא תַעֲשֶׂה (par opposition à un précepte [positif], qui est un עֲשֵׂה).

« *devait-on traiter* notre sœur comme une prostituée? » ; 2 S 3, 33 « Abner *devait-il mourir* comme un homme ignoble? » ; Dt 1, 18 « je vous ai prescrit dans ce même temps tout ce que *vous deviez faire* ».

Assez souvent un yiqtol de prière, de demande, d'ordre etc. **équivaut à un impératif**, notamment après un impératif (¹): Ps 17, 8 תַּסְתִּירֵנִי *tu me protègeras = protège-moi* (après l'impératif שָׁמְרֵנִי *garde-moi*); 43, 1; 54, 3; 59, 2; 64, 2; 140, 2; Nb 32, 24; Ez 24, 17; Pr 7, 1; 22, 17; Job 6, 23; 40, 10. Dans Ps 51 les yiqtol des vv. 9-10 ont pratiquement la valeur des impératifs des vv. 3-4. — Avant un impératif: Ps 71, 2; Job 17, 10. Enfin yiqtol isolé: Is 18, 3; Job 18, 2 (tous textes poétiques; comp. Gn 43, 12, § 119 *i* N).

n Nuance **vouloir** (²); Gn 24, 58 « *Veux-tu aller* avec cet homme? הֲתֵלְכִי » — « *Je veux bien* אֵלֵךְ »; Dt 18, 6 *s'il veut venir*; Jug 4, 8 « *Si tu veux venir* avec moi, j'irai »; 1 S 21, 10 « si *tu veux la prendre*, prends-la »; 26, 6 « qui *veut descendre* avec moi? »; 30, 15 *veux-tu me mener?*; Ruth 1, 11 « pourquoi *voulez-vous venir* avec moi? »; 3, 13 *s'il veut te racheter* (dans le second membre explicitement וְאִם־לֹא יַחְפֹּץ *et s'il ne veut pas*); 4, 4 *si tu veux racheter*.

o **Conclusion**. De l'ensemble de ces divers emplois il ressort que le yiqtol a une valeur temporelle moins nette que le qatal. On le trouve assez souvent là où l'on attendrait qatal. En général le contexte suffit à déterminer le temps d'un yiqtol employé d'une façon pour ainsi dire *atemporelle*. Ainsi dans une alternance de qatal (³) et de yiqtol (fréquente en poésie), le qatal situe dans le passé l'action exprimée par le yiqtol suivant, p. ex. Is 26, 5 « *Il a courbé* הֵשַׁח les habitants de la haute cité; la ville haut placée *il l'a abaissée* יַשְׁפִּילֶנָּה »; Job 4, 15; 19, 10, 12; 32, 11; 33, 8; 38, 17, 22 (cf. § *h*) (⁴).

(¹) Comparer le cas de wᵉqataltí continuant un impératif, § 119 *l*.

(²) Comp. Jean 10, 32 διὰ ποῖον αὐτῶν ἔργον ἐμὲ λιθάζετε; 33 περὶ καλοῦ ἔργου οὐ λιθάζομέν σε.

(³) Ou d'un wayyiqtol équivalant à un qatal et le continuant.

(⁴) De ces cas ne diffèrent pas ceux où le yiqtol est séparé du waw par un mot, p. ex. Dt 33, 9 שָׁמְרוּ אִמְרָתֶךָ וּבְרִיתְךָ יִנְצֹרוּ *ils ont observé ton commandement et ont gardé ton alliance*. Le waw séparé du verbe est pour celui-ci comme s'il n'existait pas (contre König, § 368 *h*). Cf. Dt 32, 14; 33, 28; Jug 5, 17; Is 2, 6; 40, 19.

APPENDICE. **Comparaison** entre les verbes actifs et les verbes statifs dans les formes qatal et yiqtol *p*

קָטַל	*il a tué* etc.	כָּבֵד	*il a été lourd*
			il était lourd
	il tue (action instantanée)		*il est lourd*
	il tuera (assez rarement)		
יִקְטֹל	*il tuera*	יִכְבַּד	*il sera, deviendra lourd*
	il tue (fréquence, durée)		[*il devient l., s'appesantit*]
	il tuait (id.)		[*il devenait l., s'appesantissait*]

§ 114. Modes volitifs directs (cohortatifs, jussif, impératif).

Les modes volitifs sont l'impératif et deux formes qui sont des modifications du futur indicatif yiqtol. Les modes volitifs peuvent être employés sans waw, ou bien avec un waw ayant la valeur purement copulative *et*. Ainsi dans אֱכֹל וּשְׁתֵה *mange et bois*, les deux impératifs sont des impératifs directs. Dans le volitif indirect la forme est employée avec un waw ayant logiquement une valeur subordinative (finale ou consécutive), p. ex. *et* (*en conséquence*) (latin: *ut*). Les modes volitifs indirects ou subordonnés seront exposés à part (§ 116), après l'étude générale sur l'emploi du waw avec le verbe (§ 115). *a*

A) Le mode volitif ([1]) de la 1e personne est le **cohortatif**, p. ex. אֶקְטְלָה *je veux tuer*, וְאֶקְטְלָה *et je veux tuer*; נִקְטְלָה *nous voulons tuer* et plus souvent *tuons*; וְנִקְטְלָה *et nous voulons tuer* et plus souvent *b*

([1]) En rigueur, il faut distinguer le *mode cohortatif* (syntaxique) et la *forme cohortative*. Parfois en effet la syntaxe indique clairement qu'il y a mode cohortatif alors que la forme n'est pas cohortative. Dans les verbes ל״ה la forme cohortative n'existe pas (§ 79 *o*). Dans les verbes ל״א les formes du type אֶמְצְאָה*, נִמְצְאָה* sont presque toujours évitées. Ainsi on a toujours אֶמְצָא חֵן *puissé-je trouver grâce!* Gn 34, 11 etc.; נִמְצָא חֵן Gn 47, 25 etc.; Gn 24, 57 נִקְרָא *appelons!*; 1 S 12, 17 אֶקְרָא (prob^t cohort.); Job 32, 21 אַל־נָא אֶשָּׂא; Jér 17, 14 וְאֵרָפֵא (suivi de וְאִוָּשֵׁעָה); Ps 139, 9 אֶשָּׂא (suivi de אֶשְׁכְּנָה); Job 23, 4 אֲמַלֵּא. On a même נֵצֵא comme cohort. Ct 7, 12; וְנֵצֵא 1 S 20, 11; 1 R 20, 31 (après נָשִׂימָה); mais 2 Ch 1, 10 וְאֵצְאָה devant וְאָבוֹאָה (cf. Néh 2, 13 וָאֵצְאָה). Mais le verbe בּוֹא a le cohortatif: נָבוֹאָה, אָבוֹאָה. — Autres exemples: 1 R 20, 23 נִלָּחֵם *combattons!* (opp. v. 25 וְנִלָּחֲמָה); 2 R 4, 10 וְנָשִׂים ?; 2 S 13, 25 (§ *f*); 1 Ch 21, 13 אַל־אֶפֹּל (?; opp. parall. 2 S 24, 14 אַל־אֶפְּלָה). - Remarque analogue pour le jussif, § *g* N.

et tuons. Le הָ- ajoute à la forme du futur une nuance volitive: soit manifestation de la volonté de celui qui parle, soit appel à la volonté d'autrui. La nuance volitive est souvent très faible, et ne demande pas toujours à être traduite ([1]). La nuance volitive est parfois optative: *Puissé-je tuer!* Quand celui qui parle manifeste sa volonté d'une façon dépendante de la volonté d'autrui: *je veux tuer* (*si tu permets*), la nuance est *je voudrais tuer, laisse-moi tuer, permets-moi de tuer.*

Très souvent on a après le cohortatif la particule *déprécative* נָא (§ 105 *c*), qui ajoute une nuance de prière, parfois une nuance d'énergie. Le mot *cohortatif* ne s'applique bien qu'au pl., et à un seul sens (*tuons!*).

c Nous donnerons séparément des exemples du singulier et du pluriel, sans ou avec נא ([2]).

Type אֶקְטְלָה: אֵלְכָה *je veux aller, j'irai* Gn 45, 28; Jér 5, 5; Os 2, 7, 9; Mich 1, 8 ([3]); Gn 32, 21 אֲכַפְּרָה *j'apaiserai*; Ex 32, 30 *peut-être pourrai-je expier* (avec nuance optative); Ps 31, 8 *je me réjouirai*; — Dt 12, 20 אֹכְלָה «*je voudrais manger* de la viande (sous-entendu: *si c'est permis*); 17, 14 *je voudrais mettre*; אֶעְבְּרָה signifie toujours (5 f.) *laisse-moi passer* Nb 20, 19; 21, 22; Dt 2, 27, 28; Jug 12, 5; — Ps 17, 15 אֶשְׂבְּעָה *puissé-je ê. rassasié!*; 39, 5 *puissé je connaître!*; 61, 5 *puissé-je séjourner!* — Avec אַל: Jér 17, 18 אַל־אֵבֹושָׁה *puissé-je n'être pas confondu!* (de même Ps 25, 2; 31, 2, 18; 71, 1); Ps 69, 15 *puissé-je ne pas enfoncer!* — Dans une résolution: Gn 21, 16 אַל־אֶרְאֶה *je ne veux pas voir.* Dans 2 S 24, 14 (1 Ch 21, 13) il y a plutôt résolution que souhait: «'*Je*' *veux tomber* par la main de Dieu... plutôt que par la main des hommes» ([4]).

([1]) La Septante et la Vulgate ne traduisent jamais par un verbe *vouloir.*

([2]) Tous les exemples de אֵלְכָה, נֵלְכָה sont cités. — On a évité de donner comme exemples des formes avec ו coordinatif; elles ont naturellement les mêmes nuances, p. ex. נִסְעָה וְנֵלֵכָה Gn 33, 12 «Partons *et marchons*».

([3]) Is 38, 10 est étrange (opposer Gn 46, 30 אָמוּתָה *je mourrai volontiers*) On admet ici un sens *devoir, falloir.* De même dans quelques autres exemples difficiles à expliquer, p. ex. Jér 4, 21; 6, 10; Ps 57, 5. Dans quelques cas la forme n'est p.-ê. due qu'à une raison d'emphase, p. ex. Jér 4, 19; Ps 73, 17.

([4]) Pour *je ne veux pas tuer* on ne trouve pas d'exemple certain du type לֹא אֶקְטְלָה. Une volonté ferme peut s'exprimer par le simple futur comme dans nos langues, p. ex.: 1 S 28, 23 לֹא אֹכַל *je ne mangerai pas*; Jér 2, 20 לֹא אֶעֱבוֹד *je ne servirai pas*; 6, 16 לֹא נֵלֵךְ *nous ne marcherons pas.*

Type אֶקְטְלָה־נָּא: אֵלְכָה נָּא *permets-moi d'aller* (toujours: Ex 4, 18; 2 S 15, 7; Jér 40, 15; Ruth 2, 2); אֶעְבְּרָה־נָּא *permets-moi de passer* (toujours: Dt 3, 25; Jug 11, 17; 2 S 16, 9); Gn 50, 5 אֶעֱלֶה־נָּא *permets-moi de monter*; 1 R 19, 20 *permets-moi d'embrasser*; — dans une résolution: Gn 18, 21 אֵרֲדָה־נָּא *je veux descendre*; Ex 3, 3 אָסֻרָה־נָּא *je veux m'avancer*; Ct 3, 2 *je veux me lever*; et d'une façon plus large: Is 5, 1 *je veux chanter*, 5 *je veux faire connaître.* — Avec אַל: Job 32, 21 אַל־נָא אֶשָּׂא *puissé-je ne pas prendre!* (Cf. § *b* N). d

Type נִקְטְלָה: נֵלְכָה *nous voulons aller* Ex 5, 8, 17 (cf. v. 3; non: *allons*); Zach 8, 23 *ns voulons aller* ou *ns irons* (opp. 21); Gn 43, 4 נֵרְדָה *ns voulons bien descendre* ou *ns descendrons* (dans apodose de proposition conditionnelle); — Ps 65, 5 *puissions-ns ê. rassasiés!* — Mais le sens le plus fréquent est celui du cohortatif (impératif 1e p. pl. du français): נֵלְכָה *allons!* Gn 37, 17; Dt 13, 3, 7, 14; 1 S 9, 6, 10; Zach 8, 21 (opp. 23); Gn 1, 26 נַעֲשֶׂה *faisons l'homme* (pluriel de délibération avec soi-même) (1); 11, 7 הָבָה נֵרְדָה *allons! descendons* (Dieu); 11, 3 הָבָה נִלְבְּנָה *allons! faisons des briques*; Ps 2, 3 *brisons!* — Avec אַל: Jér 18, 18 *b* אַל־נַקְשִׁיבָה *ne faisons pas attention!* e

Type נִקְטְלָה־נָּא: נֵלְכָה־נָּא *permets-nous d'aller* (toujours: Ex 3, 18; 5, 3; 2 R 6, 2); נַעְבְּרָה־נָּא *permets-nous de passer* (toujours: Nb 20, 17; Jug 11, 19); — 2 R 4, 10 נַעֲשֶׂה־נָּא *faisons, si tu veux.* — Avec אַל: 2 S 13, 25 אַל־נָא נֵלֵךְ כֻּלָּנוּ *n'y allons pas tous* (plutôt que: *permets que...*); Jon 1, 14 אַל־נָא נֹאבְדָה *puissions-nous ne pas périr* (= *ne nous fais pas périr*). f

B) Le **jussif** est le mode volitif (2) de la 3e personne: יָקֹם *qu'il se lève*; וְיָקֹם *et qu'il se lève.* De plus, il s'emploie normalement avec g

(1) Le *nous* de majesté n'existe pas en hébreu. Pour le *pluriel de majesté* dans les noms cf. § 136 *d*.

(2) Comme pour le cohortatif (§ *b* N) il faut distinguer le *mode jussif* (syntaxique) et *la forme jussive*. Dans beaucoup de cas la forme jussive ne peut pas apparaître (§ 46 *a*); ainsi dans la bénédiction sacerdotale (Nb 6, 24-26), sur 6 jussifs, 2 seulement ont une forme jussive. De plus, assez souvent la forme jussive est négligée dans des cas où elle pourrait apparaître, p. ex. 1 S 25, 25 אַל־נָא יָשִׂים (mais ?). Dans les verbes ל״ה on a souvent la forme pleine au lieu de la forme apocopée, p. ex. Job 3, 9 *b* אַל־יִרְאֶה (opp. יְקַו 9 *a*), surtout en pause, p. ex. 2 R 6, 17 וַיִּרְאֶה et en prépause, p. ex. Gn 1, 9 וְתֵרָאֶה הַיַּבָּשָׁה; Is 47, 3; Ps 109, 7. — De même avec le waw inversif on a assez souvent des formes pleines, p. ex. וַיִּרְאֶה (§ 79 *m*).

la négation impérative אַל (au lieu de l'impératif) ([1]), p. ex. אַל־תָּקֹם *ne te lève pas; ne surgas.* En dehors de ce cas, le jussif de la 2e pers. est rare: Ps 104, 20 תָּשֶׁת § 167 *a*; Ps 71, 21 תֶּרֶב (peu clair); 1 S 10, 8 תּוֹחֵל?; Ez 3, 3 תַּאֲכֵל?.

A la 1e personne le jussif est très rare et suspect: Is 42, 6 וְאַחְזֵק; 41, 28 וְאֵרֶא. Mais אֹסֵף Ez 5, 16; לֹא אֹסֵף Dt 18, 16; Os 9, 15 sont des indicatifs (§ 75 *f*).

h Le jussif s'emploie pour exprimer toutes les nuances de volonté: d'un supérieur à un inférieur: commandement, exhortation, conseil, invitation, permission; — d'un inférieur à un supérieur: souhait, prière, demande de permission etc. Souvent le jussif est suivi de la particule déprécative נָא, surtout dans les demandes de permission. Exemples: Gn 1, 3 יְהִי אוֹר *que la lumière soit!*; Dt 20, 5 יֵלֵךְ וְיָשֹׁב *qu'il s'en aille et retourne*; Gn 41, 33 יֵרֶא « *que* Pharaon *voie...* »; 2 S 19, 38 יַעֲבָר *qu'il passe* (demande d'une permission) et v. 39 *qu'il passe* (permission accordée); Nb 6, 24 sqq. *Que Jéhovah te bénisse et te garde*, etc. (bénédiction sacerdotale). — Avec נָא: Ex 34, 9 יֵלֶךְ־נָא *que mon Seigneur veuille bien marcher* (forme polie pour לְכָה־נָּא); Gn 33, 14 *que mon seigneur veuille bien passer*; 2 S 13, 24 *que le roi veuille bien aller*; Jug 15, 2 תְּהִי־נָא לְךָ *veuille bien la prendre*; 2 R 2, 16 יֵלְכוּ־נָא *permets qu'ils aillent*; en parlant de soi-même à la 3e p.: Gn 44, 33 יֵשֶׁב־נָא עַבְדְּךָ *permets à ton serviteur de rester* ([2]); 47, 4.

i Avec la négation אַל le jussif exprime négativement les mêmes nuances: ordre négatif (défense), souhait négatif, prière négative. Exemples: 1 R 13, 22 אַל־תֹּאכַל *ne mange pas* (vv. 9, 17 לֹא תֹאכַל *tu ne mangeras pas*; cf. § 113 *m*); Ex 34, 3 אִישׁ אַל־יֵרָא *que personne ne paraisse*; 2 R 10, 19 אִישׁ אַל יִפָּקֵד *que personne ne manque*; dans une prière: 1 R 2, 20 אַל־תָּשֶׁב אֶת־פָּנָי *ne me repousse pas*; Dt 9, 26 אַל־תַּשְׁחֵת *ne détruis pas*; — souvent avec נָא: Gn 18, 30 אַל־נָא יִחַר לַאדֹנָי *que mon Seigneur veuille bien ne pas s'irriter.*

j Le jussif est employé d'une façon assez large, p. ex. 1 S 18, 17 אַל־תְּהִי יָדִי בּוֹ *il ne faut pas que ma main le frappe* (ici l'action dé-

---

([1]) A cet emploi du jussif de la 2e p. au lieu de l'impératif opposer l'emploi de l'impératif indirect וְקוּם *ut surgas* au lieu du jussif de la 2e p. וְתָקֹם (§ 116 *f*).

([2]) Equivaut pratiquement à אֵשְׁבָה־נָּא (littt *je veux rester, je te prie,* § *d*).

pend de celui qui parle); Ruth 3, 17 *il ne faut pas que tu rentres les mains vides* (même remarque); Jos 7, 3 אַל־יַעַל כָּל־הָעָם *il n'est pas nécessaire que tout le peuple monte* (dans un conseil donné).

On trouve quelquefois, en poésie, אַל employé d'une façon encore plus large, dans des cas où l'on attendrait לֹא. En supposant le texte correct, אַל serait une recherche de style, ou exprimerait une nuance énergique: Ps 41, 3 *tu ne le livreras pas*; 50, 3 *il ne restera pas coi*; Pr 3, 25 אַל־תִּירָא *tu n'auras pas à craindre* (LXX A οὐ μὴ φοβηθήσῃ); Job 5, 22 (id.); Ct 7, 3 *il ne manquera pas*; Jér 46, 6 אַל־יָנוּס *il ne pourra pas fuir* (יָנוּס ? ou forme du jussif négligée, § *g* N). Comp. l'impératif § *p*. *k*

On trouve quelques formes vocalisées en jussifs, difficiles ou impossibles à expliquer [1]: Dt 28, 21 יַדְבֵּק (le sens demande l'indicatif יַדְבִּק *il fera adhérer*); 28, 36; 1 R 8, 1; Ps 11, 6; 25, 9; Pr 15, 25; Job 10, 16; 15, 33; 18, 9; 27, 22; 33, 11; Eccl 12, 7; Dn 8, 12. Dans ces cas on peut conjecturer que la vocalisation en jussif a été occasionnée par la *scriptio defectiva*. Il en est de même dans les exemples avec לֹא: 1 R 2, 6 לֹא תוֹרֵד (l. ר); Gn 24, 8; 1 S 14, 36; 2 S 17, 12; Ez 48, 14. *l*

Dans d'autres cas la forme du jussif est supposée par les consonnes: Dt 28, 8 יְצַו (le sens demande l'indicatif יְצַוֶּה *il ordonnera*); Job 10, 17 תֶּרֶב; 18, 12 יְהִי; 33, 21 יִכֶל; avec לֹא Job 23, 11 וְלֹא־אַט.

De même avec un ו coordinatif: Is 50, 2 וְתָמֹת; Soph 2, 13 וְיֵט; Job 34, 37 וְיֶרֶב; Lam 3, 50 וְיֵרֶא.

Sur quelques exemples de וִיהִי pour וְהָיָה cf. § 119 *z*.

C) **L'impératif** est le mode volitif de la 2e personne, au positif [2]: קוּם *lève-toi*, וְקוּם *et lève-toi*. Comme le jussif (§ *h*), il s'emploie pour exprimer toutes les nuances de volonté. A la 2e p. sg. m. la forme avec ה ָ paragogique n'a pas, généralement, une nuance sensiblement différente de la forme ordinaire (cf. § 48 *d*). A l'impératif on ajoute souvent la particule נָא qui a d'ordinaire le sens déprécatif, *m*

---

(1) D'après KAUTZSCH § 109 *k*, ces jussifs seraient dus à une cause rythmique (?). — Sur la forme יֹסֵף comme indicatif, cf. § 75 *f*.

(2) Pour le négatif on emploie le jussif אַל־תָּקֹם § *g*.

parfois ajoute une nuance d'énergie (Nb 16, 26; 20, 10); cf. § 105 *c* (1). L'impératif s'emploie surtout pour une action immédiate, p. ex. Ruth 2, 14 *approche* (hic et nunc); assez rarement pour une action plus ou moins lointaine (pour laquelle on emploie ordinairement le futur), par ex. Dn 1, 13 עֲשֵׂה *tu feras* (alors). — Exemples: Gn 12, 1 לֶךְ־לְךָ *va-t'en*; 1 R 2, 22 וְשַׁאֲלִי *demande donc* (§ 177 *m*); 2 R 5, 22 תְּנָה־נָּא *veuille bien donner.*

n On remarquera l'emploi de l'impératif permissif: 2 S 18, 23 « Advienne que pourra! Je cours? — *Cours* רוּץ ». Après un jussif demandant permission 2 R 2, 17 *Envoyez.* Après un cohortatif demandant permission (*je voudrais, permets-moi de*) Gn 50, 6 *Monte*; Ex 4, 18 *Va* לֵךְ; 2 S 15, 9 לֵךְ; 2 R 6, 2 *Allez*; Ruth 2, 2 *Va.*

o On a parfois l'impératif dans des cas où l'exécution de l'ordre n'est pas au pouvoir de qui le reçoit: Gn 42, 16 « Envoyez l'un de vous chercher votre frère; quant à vous, *vous resterez prisonniers* הֵאָסְרוּ » (comp. v. 19 le jussif יֵאָסֵר); Dt 32, 50 « *Il faut que tu meures* וּמֻת sur la montagne où tu seras monté, *et que tu sois réuni* aux tiens וְהֵאָסֵף » (après des impératifs, v. 49) (2).

p Parfois, en poésie, l'impératif équivaut à un futur avec nuance énergique; 2 R 19, 29 (= Is 37, 30) « Cette année on mangera le produit spontané des champs...; mais la troisième année *vous ferez des semailles* זִרְעוּ »; Ps 110, 2 *tu domineras* רְדֵה. Comp. le jussif avec אַל, § *k.*

§ 115. Le waw avec les formes verbales finies.

a Le waw précédant une forme verbale finie (qatal, yiqtol, jussif, cohortatif, impératif) peut avoir des valeurs sémantiques diverses; en conséquence le groupe composé du waw et de la forme verbale aura des valeurs différentes. Tout en gardant le sens fondamental de *et,* le waw peut avoir certaines nuances concomitantes que nos langues négligent ou ne peuvent exprimer qu'en ajoutant un mot. Ainsi, tandis que le latin emploie exactement de la même façon le mot *et* dans

(1) On a ainsi 4 formes à la 2e p. sg. m.: p. ex. לֵךְ, לְכָה; לֶךְ־נָא, לְכָה־נָּא

(2) Comp. avec la même nuance, en même situation, le jussif Nb 20, 24 יֵאָסֵף *il faut qu'il soit réuni...,* le cohortatif Is 38, 10 אֵלֵכָה (cf. § *c* N).

comēdit et bibit (où les deux actions sont censées simultanées) et dans *comēdit et ivit cubitum* (où la seconde action est postérieure à la première); l'hébreu distingue ces deux *et,* dont le second équivaut à *et postea.* Dans une phrase comme *divide et impera* où le *et* équivaut logiquement à *ita ut* (*sic*) *imperes* = *et sic imperabis* (consécution), *et* (*en conséquence*) *tu régneras* ou à *ut imperes* (finalité), *afin que tu règnes*, l'hébreu distingue une nuance modale du waw (consécutive ou finale) (¹).

Au point de vue logique on peut donc distinguer un *et* de pure coordination et un *et* nuancé de succession, de consécution, de finalité. Nous appelons le premier « *et* simple » et le second « *et* énergique ».

La langue arabe peut exprimer ces différences d'une façon assez parfaite, qui aide à faire comprendre les procédés de l'hébreu. Elle a deux formes pour exprimer *et*: *wa* وَ et *fa* فَ (²). *Wa* s'emploie pour le *et* simple, *fa* pour le *et* énergique; pour le *et* de succession on emploie général[t] *fa* (rarement *wa*) avec l'indicatif; pour le *et* final-consécutif *fa* avec le subjonctif. Aux diverses distinctions logiques répondent donc des formes distinctes. *b*

L'hébreu est bien loin de cette perfection de l'arabe. Et d'abord l'hébreu n'a que ו pour exprimer *et.* Pour rendre les diverses distinctions on ne peut donc songer qu'à deux procédés: une modification du waw ou de la forme verbale. Or ces deux procédés ne se trouvent réalisés que d'une façon imparfaite. Le *et* simple s'exprime toujours par un ו faible (à savoir sans exigence de redoublement) (³), mais le *et* énergique n'est pas toujours exprimé par un ו fort (à savoir exigeant le redoublement). Bien plus, on n'a en réalité le ו fort que dans le cas de la forme de succession *wayyiqtol* « et il tua ». Dans cette même forme, quand les lois phonétiques le permettent, la vocalisation et le ton sont également discriminants. Dans *wᵉqatal* la différence de valeur du *et* peut parfois s'exprimer par la place du ton, par exemple *c*

(¹) Comparer la double valeur de *qui* dans: « Venit vir qui (= et is) nuntiavit » et « Venit vir qui (= ut is) nuntiaret ».

(²) Originairement il y aurait forme unique d'après Ewald, *Gramm. arab.*, 1 § 478; 2 § 726 sq.; mais Brockelmann admet deux formes, *Grundriss*, 1, p. 502.

(³) Cf. § 104 *c* – *d*.

*w*ᵉ*qatálti* (1) « et j'ai tué » (*et* de pure coordination), *w*ᵉ*qataltí* « et ensuite je tuerai » (forme de succession). Dans tous les autres cas, à savoir avec le cohortatif, le jussif, l'impératif, la différence entre le *et* de coordination et le *et* de finalité-consécution n'apparaît pas dans la forme. C'est par le contexte, la syntaxe, et aussi par la comparaison avec l'arabe, qu'on peut voir si le ו est alors coordinatif ou final-consécutif (2).

Nous verrons que le *et* énergique se trouve :

1) avec les modes volitifs ; le ו a alors un sens de finalité-consécution, comme l. *ut* (*afin que, et en conséquence*). En arabe on a alors *fa* et le subjonctif. Cf. § 116 *a* ;

2) avec les indicatifs qatal et yiqtol, à savoir *w*ᵉ*qataltí* et *wayyiqtol* ; le ו exprime alors principalement la succession (*et ensuite*). En arabe on a alors *fa* et l'indicatif. Cf. § 117.

Voir le résumé pratique des principaux cas § 120.

§ 116. Modes volitifs indirects (cohortatif, jussif, impératif).

a Les modes volitifs employés avec un ו purement coordinatif sont des volitifs directs (§ 114). Employés avec un ו exprimant l'idée de finalité ou de consécution, ce sont des volitifs indirects ou logiquement subordonnés, p. ex. וְאֶקְטְלָה *ut occidam*. Les trois modes volitifs indirects étant traités de la même façon, nous les réunissons dans un même paragraphe. On remarquera que le volitif indirect peut exprimer aussi bien la finalité que la consécution : la nuance précise ne ressort que du contexte.

b A) **Cohortatif indirect** (***wᵉ'eqtᵉlah*** : *ut occidam*). Il s'emploie surtout après un mode volitif (direct) :

---

(1) La forme *w*ᵉ*qatálti* (avec waw non-inversif) ainsi que la forme symétrique *w*ᵉ*yiqtol* ne sont permises par l'usage classique que dans des cas déterminés ; cf. § 166 *a* N.

(2) De même pour un ו devant nom ou particule. Ainsi le ו est énergique dans Jug 6, 13 וְלָמָּה « *alors* pourquoi ? » = فَلِمَ *falima* ; 1 R 1, 13 וּמַדּוּעַ « pourquoi *donc ?* » ; avec nuance de finalité-consécution : Job 38, 34 וְשִׁפְעַת « Elèves-tu la voix vers les nuages *pour qu'une masse d'*eau te couvre ? » (le ו a la même valeur que celui de וַיֵּלֵכוּ v. 35) ; 21, 3 (42, 4) וְאָנֹכִי (comp. 13, 13 ; Dt 32, 1 ; Ps 50, 7).

1) Après un impératif: Gn 27, 4 הָבִיאָה לִּי וְאֹכֵלָה *affer mihi ut comedam* (ici finalité plutôt que consécution) (1); Gn 12, 2 « *Va-t'en* de ton pays... *et je ferai de toi* וְאֶעֶשְׂךָ une grande nation » (conséquence plutôt que finalité); 23, 4 « *donnez*-moi un tombeau *afin que j'enterre* mon mort וְאֶקְבְּרָה »; 24, 56; 27, 9, 25; 29, 21; 30, 25, 26; 42, 34; 49, 1; Dt 32, 1; 1 R 13, 7.

2) Après un jussif: 1 S 27, 5 יִתְּנוּ־לִי מָקוֹם וְאֵשְׁבָה שָּׁם *Qu'on me donne une place afin que j'y habite*; Gn 18, 30 « que mon Seigneur veuille bien ne pas s'irriter *et je parlerai* וַאֲדַבֵּרָה » (consécution); Is 5, 19 וְנֵדָעָה *afin que ns sachions* (parall. לְמַעַן נִרְאֶה *afin que ns voyions*); Mal 3, 7 שׁוּבוּ אֵלַי וְאָשׁוּבָה אֲלֵיכֶם *revenez à moi et* (consécution) *je reviendrai à vous* (cf. Zach 1, 3, l. וְאָשׁוּבָה avec qqs. manuscrits); Jér 33, 3.

3) Après un premier cohortatif (mais ici on ne voit pas toujours clairement si le וְ est coordinatif ou subordinatif): Ex 3, 3 אָסֻרָה־נָּא וְאֶרְאֶה *Je veux m'avancer afin de voir* (le sens final est confirmé par v. 4 סָר לִרְאוֹת *il s'avança pour voir*); 1 R 19, 20 « Osculer, oro, patrem meum et matrem meam *et sic sequar te* » (Vulg. ; consécution). Exemples plus ou moins douteux: Gn 24, 57; 2 S 16, 9; Jér 40, 15.

Le cohortatif indirect s'emploie aussi après un indicatif, surtout dans les propositions interrogatives et optatives. *c*

En proposition interrogative (§ 161 *m*): 1 R 22, 7 « N'y a-t-il pas ici quelque prophète, (*afin*) *que nous l'interrogions?* וְנִדְרְשָׁה »; Is 40, 25 (consécution); 41, 26 (finalité); Am 8, 5 (id.); Lam 2, 13 (id.).

En proposition optative: Jug 9, 29 « Puissé-je avoir ce peuple en ma main *et j'écarterai* וְאָסִירָה Abimélec! »; Jér 9, 1. En dehors de ces cas le cohortatif indirect est rare: En proposition positive:

---

(1) En arabe il faut *fa'ākula* فَآكُلَ (avec le subjonctif). Ce parallélisme rend bien probable l'idée que la forme hébraïque *'eqt[e]lah* est un ancien subjonctif. Quand le mode subjonctif disparut, la forme *'eqt[e]lah* fut affectée à une autre fonction, à savoir à exprimer la volonté: « je veux tuer ». D'après le parallélisme avec l'arabe, le cohortatif indirect *w[e]eqt[e]lah* ne signifie donc pas la volonté directe « et je veux tuer », mais bien la subordination (finalité ou consécution): « afin que je tue, de sorte que je tue ». Par analogie, on peut conclure qu'il en est de même pour le jussif indirect et pour l'impératif indirect. Ainsi on peut employer les modes volitifs indirects dans des cas de pure consécution où l'action n'est nullement voulue.

Néh 5, 3 « Nous engageons nos champs *afin d'obtenir* du blé וְנִקְחָה » ; — négative : Is 53, 2 « il n'a ni apparence ni éclat *pour que ns le remarquions*, ni beauté *pour que ns l'aimions* » (en prop. nominale ; l'accent atnaḥ est mal placé) ; — dubitative : Jér 20, 10 *b* « peut-être se laissera-t-il prendre, *et ainsi ns deviendrons maîtres de lui* וְנוּכְלָה לוֹ ».

Sur le cohortatif dans les propositions conditionnelles cf. § 167 *a*.

d B) **Jussif indirect** (***w^eyaqom*** : *ut surgat*). Il s'emploie surtout après un mode volitif (direct) :

1) Après un impératif : 1 S 25, 8 שְׁאַל אֶת־נְעָרֶיךָ וְיַגִּידוּ לָךְ « Interroge tes garçons *et ils te renseigneront* » (consécution) ; 1 R 21, 2 « donne-moi ta vigne *afin qu'elle devienne* וִיהִי pour moi un jardin potager » ; 2 R 6, 17 « ouvre ses yeux *pour qu'il voie* » ; 2 R 25, 24 « servez le roi de Babylone *et vous serez heureux* וְיִטַב לָכֶם » ; Ex 9, 13 (finalité) ; 1 S 7, 3 (consécution) ; Pr 20, 22 (consécution). — De même après un infinitif absolu employé au sens d'impératif (§ 123 *u*) : 2 R 5, 10 « Va te laver sept fois dans le Jourdain et ta chair *reviendra* וְיָשֹׁב » (consécution).

2) Après un cohortatif : Les exemples certains semblent manquer. Dans Gn 19, 20 le jussif peut être direct.

3) Après un premier jussif (mais ici on ne peut guère distinguer le ו coordinatif du ו subordinatif).

e Le jussif est rare après un indicatif, mais on peut naturellement l'avoir dans les mêmes cas où l'on a le cohortatif § *c*. En prop. interrogative (§ 161 *m*) : Jon 1, 11 « Que devons-ns te faire *pour que* la mer *s'apaise?* וְיִשְׁתֹּק ». Après un futur injonctif : Gn 42, 20 « vous m'amènerez votre plus jeune frère, *afin que* vos paroles *soient vérifiées* וְיֵאָמְנוּ » ; après un futur de prédiction : Lév 26, 43 « la terre sera abandonnée *afin qu'elle acquitte* ses sabbats וְתִרֶץ » ; après un parfait : Lam 1, 19 « ils ont cherché de la nourriture *pour se ranimer* וְיָשִׁיבוּ אֶת־נַפְשָׁם ; Lév 9, 6 « voici ce que Jéhovah vous a ordonné de faire *pour que* sa gloire vous *apparaisse* וְיֵרָא ». (Dans 1 R 13, 33 וִיהִי, s'il est bien vocalisé, *peut* signifier *ut esset*). Après une proposition nominale : Nb 23, 19 לֹא אִישׁ אֵל וִיכַזֵּב *Dieu n'est pas un homme pour mentir*.

Sur le jussif dans les propositions conditionnelles cf. § 167 *a*.

f C) **Impératif indirect** (***uqᵉtol***: *ut occidas*). A la 2ᵉ personne, le volitif indirect n'est pas le jussif, comme on s'y attendrait (et comme il l'est en arabe), mais bien l'impératif ([1]). L'impératif indirect s'emploie surtout après un mode volitif (direct):

1) Après un cohortatif: 1 R 1, 12 אִיעָצֵךְ נָא עֵצָה וּמַלְּטִי « Je veux te donner un conseil *pour que tu sauves* ta vie et la vie de ton fils Salomon » (ὅπως σώσῃς); Job 38, 3 *je veux t'interroger et tu m'instruiras* (finalité ou conséc.) (40, 7).

2) Après un jussif: Ps 128, 5 « Que de Sion Jéhovah te bénisse, *afin que tu contemples* la beauté de Jérusalem וּרְאֵה »; Jér 35, 15 (après un jussif coordonné à un impératif).

3) Surtout après un premier impératif (mais seul le contexte indique si le וְ est coordinatif ou subordinatif) ([2]). Comparer la maxime *divide et impera* et la variante *divide ut imperes*. Dans la plupart des exemples le sens est consécutif: Gn 42, 18 זֹאת עֲשׂוּ וִחְיוּ *faites ceci et* (*ainsi*) *vous vivrez* ([3]); 2 R 5, 13 רְחַץ וּטְהָר *lave toi et tu seras purifié*; 18, 31 « rendez-vous à moi *et vous mangerez* וְאִכְלוּ chacun de sa vigne... »; Is 45, 22 *revenez à moi et vous serez sauvés*; Jér 6, 16 *marchez-y et vous trouverez*; Amos 5, 4, 6; Job 21, 5; Ps 37, 27 *fuis le mal et fais le bien et tu habiteras à jamais* (après un impératif avec waw coordinatif); Pr 3, 3-4; 7, 2 « garde mes préceptes *et tu vivras* וֶחְיֵה »; Job 2, 9; Esth 5, 14 « *et sic ibis* laetus וּבֹא » (Vulg.); parfois assez loin du premier impératif: Jér 25, 5. — Au sens final 1 R 13, 7 « Viens chez moi *pour te réconforter* וּסְעָדָה ». — De même après un infinitif absolu employé au sens d'impératif (§ 123 *u*): 2 R 5, 10 הָלוֹךְ ... וּטְהָר « Va te laver sept fois... *et tu seras purifié* » (cp. § *d*); Pr 13, 20 ketīb: הָלוֹךְ... וַחֲכָם « *marche* avec les sages *et tu deviendras sage* ».

([1]) A cet emploi de l'impératif indirect au lieu du jussif indirect opposer l'emploi du jussif de la 2ᵉ p. avec אַל au lieu de l'impératif, § 114 *g*. — On ne trouve pas, semble-t-il, de jussif final-consécutif à la 2ᵉ p.: en tout cas, l'impératif est normal. Ceci n'a pas été vu p. ex. par Driver, § 65; Davidson, § 65 *d*. Dans sa traduction du Nouveau Testament, Delitzsch emploie à tort le futur de la 2ᵉ p. au lieu de l'impératif, p. ex. Jean 16, 24; Act 16, 31.

([2]) Exemples de cas douteux: Ex 14, 16 וּבְקָעֵהוּ plutôt consécution (*et tu le diviseras*) que coordination (*et divise-le*).

([3]) Opp. Nb 4, 19 (cf. § 119 *m*).

g Rarement après un indicatif. En proposition interrogative (§ 161 *m*): 2 S 21, 3 « Que ferai-je pour vous et comment pourrai-je expier, *afin que vous bénissiez* וּבָרְכוּ l'héritage de Jéhovah? » (comp. § *e* Jon 1, 11).

h **Loi générale**. D'après cet exposé, on voit que les trois modes volitifs indirects de finalité-consécution ont les mêmes emplois. On peut donc formuler la loi générale: Pour exprimer la finalité ou la consécution on emploie le cohortatif à la 1ᵉ personne, l'impératif à la 2ᵉ p., le jussif à la 3ᵉ p. Exemples avec diverses personnes: 1 S 28, 22 « Ecoute la voix de ta servante *et* (conséc.) *je te servirai* (coh.) un peu de nourriture, *pour que tu manges* (impér.) *et que tu aies* des forces (jussif) »; Gn 12, 2 « Va-t'en de ton pays... *et je ferai* de toi (coh.) une grande nation... et *tu seras* (impér.) bénédiction »; 2 R 5, 10 (jussif § *d* et impér. § *f*); Job 6, 9-10 (jussif, cohortatif). Comparer § 169 *i*.

i On trouve parfois les modes volitifs indirects employés sans waw; ou bien le waw est séparé de la forme verbale pour une raison particulière.

Cohortatif avec ו séparé: Gn 22, 5 Au lieu du cohortatif indirect וְנֵלְכָה *et ns irons* on a וַאֲנִי וְהַנַּעַר נֵלְכָה; 33, 14 וַאֲנִי אֶתְנָהֲלָה *et moi je m'avancerai*; — sans ו: 1 R 21, 2 *b* אֶתְּנָה; Ps 55, 7 אָעוּפָה « Que n'ai-je des ailes comme la colombe! *Je m'envolerais* »; Is 27, 4; Ps 119, 17; Job 9, 32, 35; 23, 4.

Jussif avec ו séparé: Ps 102, 19 וְ... יְהַלֶּל־יָהּ *pour qu'il loue Jéhovah*; — sans ו: Ex 7, 9 יְהִי *il deviendra*; Job 9, 33 יָשֵׁת *pour qu'il mette*; 40, 32 אַל־תּוֹסַף *tu ne recommenceras plus*; Pr 3, 8 תְּהִי *elle sera*.

Impératif sans ו: Pr 20, 13 שְׂבַע *tu seras rassasié*.

j Avec une **négation** les formes volitives avec אַל sont rarement employées pour exprimer la finalité-consécution; on emploie généralement לֹא et l'indicatif (¹), p. ex. à la 1ᵉ p.: Gn 42, 2 « achetez-nous du blé *afin que ns vivions* (jussif) *et que ns ne mourions pas* וְלֹא נָמוּת; — à la 2ᵉ p.: Lév 10, 9 « ne buvez pas de vin... *pour que vs ne mouriez pas* וְלֹא תָמֻתוּ »; — à la 3ᵉ p.: 1 R 18, 44 « attelle et

(¹) Mt 7, 1 Μὴ κρίνετε, ἵνα μὴ κριθῆτε et Luc 6, 37 μὴ κρίνετε, καὶ οὐ μὴ κριθῆτε se traduiraient de la même manière אַל־תִּשְׁפְּטוּ וְלֹא תִשָּׁפֵטוּ.

descends, *pour que* la pluie *ne te retienne pas* וְלֹא יַעַצָרְכָה »; 14, 2; Is 8, 10 (consécution).

Les exemples avec אַל et mode volitif sont rares (qqs-uns douteux): Nb 11, 15; 1 S 12, 19; Ps 69, 15; 2 Ch 35, 21.

A plus forte raison a-t-on וְלֹא *ut non* après un indicatif: Dt 17, 17 « il n'aura pas un grand nombre de femmes, *pour que* son cœur ne *dévie pas* וְלֹא יָסוּר »; Gn 14, 23; Lév 10, 6; Jér 10, 4.

Cet usage de לֹא au lieu de אַל est peut-être né dans les phrases où l'on avait אַל en proposition principale, comme dans Lév 10, 9; le וְלֹא avait alors l'avantage d'indiquer qu'il n'y avait pas simple coordination. Puis l'emploi de וְלֹא pour *ut non* se sera généralisé. (Opp. Lév 16, 1 וְאַל § 177 *j* N).

§ 117. Les temps invertis.

Les formes qatal et yiqtol précédées d'un waw purement coor- *a*
dinatif ont naturellement les mêmes valeurs de temps et d'aspect que sans waw, p. ex. וְקָטַל *et il tua* etc.; וְיִקְטֹל *et il tuera* etc.. Au contraire, avec un waw énergique, lequel exprime surtout la succession, ces formes (modifiées, dans la mesure du possible, quant au ton et à la vocalisation) ont des valeurs toutes différentes, si différentes que wayyiqtol a à peu près les valeurs de qatal, et w^eqataltí les valeurs de yiqtol. C'est d'après une observation exacte des faits que ces formes ont été appelées formes *converties* (et le waw, *waw conversif*). Nous avons toutefois préféré le terme *formes inverties* (et *waw inversif*) qui a l'avantage de comprendre à la fois l'inversion du sens et l'inversion (déplacement) du ton. A cause de son emploi premier et principal qui est d'exprimer la succession dans le temps, le waw inversif peut être *a potiori* appelé *waw de succession*, par opposition au *waw modal* ou *waw final-consécutif* des modes volitifs indirects [1].

---

[1] Le terme *waw consécutif* n'est pas heureux. En effet 1) le terme *consécution* s'entend plutôt d'une suite logique (conséquence) que d'une suite temporelle, et même s'oppose souvent à celle-ci; 2) bien que le waw inversif puisse exprimer aussi la consécution (logique), ce n'est pas là son emploi propre et premier; 3) dans un certain cas, à savoir, après un impératif direct, la consécution avec un verbe à la 2e p., ne s'exprime pas par le waw inversif mais bien par le waw modal; ainsi *faites ceci et* (*en conséquence*) *vous vivrez* doit se traduire זֹאת עֲשׂוּ וִחְיוּ Gn 42, 18 (et non וִחְיִיתֶם) § 116 *f*.

b **L'origine** des formes wayyiqtol *et il tua* etc., w^eqataltí *et je tuerai*, qui constituent un trait caractéristique (mais non absolument exclusif) de l'hébreu, est obscure. On peut se demander si l'élément *yiqtol* (*yáqom*) qui se trouve dans *wayyiqtol* (*wayyáqom*) est identique à la forme séparée *yiqtol* (*yaqūm*); et de même pour *w^eqataltí*. Pour la plupart des grammairiens la question ne se pose même pas; aussi s'efforcent-ils d'expliquer tous les sens de wayyiqtol par ceux de yiqtol, non sans des prodiges de subtilité, il est vrai. Mais étant donné que les valeurs de wayyiqtol sont en fait opposées à celles de yiqtol et que, d'autre part, la place du ton est différente, on peut supposer que wayyiqtol n'est pas identique à yiqtol.

c On peut faire l'**hypothèse** suivante. Quand la forme à préformantes et afformantes existait seule (comme le supposent avec vraisemblance BAUER et d'autres), cette forme pouvait, selon la place du ton, avoir des valeurs opposées, p. ex. *yaqûm* « il se lèvera », *yáqom* « il se leva ». C'est cette dernière forme qui se serait conservée dans *wayyáqom* [1]. Puis, d'une façon analogue, une forme *qatálti* « j'ai tué » serait devenue *qataltí* « je tuerai » [2] (par inversion du ton), qui se serait conservé dans *w^eqataltí* [3].

d Le waw des formes wayyiqtol, w^eqataltí exprime d'une façon légère l'idée de **succession**; il serait exagéré de le traduire toujours par *et ensuite, et puis*. D'ordinaire, il suffit de le traduire par *et*. Mais dans certains cas il peut être utile ou même nécessaire d'ajouter un mot qui souligne la succession. Ainsi la Vulgate a parfois raison de traduire *et postea*: Dt 22, 13 « Si duxerit vir uxorem, *et postea* odio habuerit eam וּשְׂנֵאָהּ »; Lév 4, 14 (cf. 23); 1 R 14, 28 « portabant ea... *et postea* reportabant ». Dans Lév 16, 4 וּלְבֵשָׁם signifie *et (seulement) ensuite il les revêtira*.

e Le waw inversif a des **sens secondaires** assez variés, dont le plus fréquent est celui de conséquence logique. Ce sens est un développement naturel du sens de succession: *post hoc, propter hoc*. Ce procès sémantique est fréquent dans toutes les langues [4].

[1] On expliquerait de même l'élément *yaqtul* dan l'arabe *lam yaqtul* لَمْ يَقْتُلْ *il n'a pas tué* et le parfait akkadien *iqtul*.

[2] *Qatalti* répondrait à l'imparfait akkadien *iqatal*. — [3] Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5, p. 403. — [4] Comp. *puis, puisque*; *par la suite, par suite*.

§ 118. Forme *wayyiqtol* (futur inverti).

La forme wayyiqtol (wayyáqom) se compose du waw énergique (avec vocalisation forte ·וַ et exigence du redoublement § 47 *a*) et de yiqtol (yáqom) avec ton mileʿel dans la mesure du possible. En la comparant à la forme séparée yiqtol *il tuera* etc., quant à la place du ton et quant aux sens, on peut dire que c'est un yiqtol inverti. Elle a, par contre, à peu près les mêmes valeurs que la forme qatal, à laquelle elle ajoute surtout l'idée de succession: c'est comme un succédané de qatal. *a*

Les verbes **statifs** n'offrent pas de difficulté particulière; ainsi וַיְהִי, employé au sens statif, équivaut à הָיָה et signifie *et erat, et fuit.* Employé au sens actif, il équivaut au הָיָה d'action et signifie normalement *et evēnit, et factum est*; parfois, par abus, et *eveniebat,* et *fiebat*: 1 R 14, 28; 2 R 4, 8 *b*; 2 Ch 24, 11; Nb 10, 35 (§ *n*); cf. § 111 *i*; — 1 R 7, 14 וַיִּמָּלֵא *et il était rempli* (nifal à sens statif). *b*

A) La forme wayyiqtol, comme la forme qatal des verbes d'action, s'emploie surtout dans la **sphère du passé** pour une **action unique et instantanée**: le waw ajoute surtout l'idée de **succession** ([1]). Cette forme est très fréquente dans les récits. Normalement, un récit commence par un qatal (parfait historique) et continue par un wayyiqtol, auquel succèdent, s'il y a lieu, d'autres wayyiqtol, dont la série n'est jamais interrompue sans une raison particulière (§§ *d-g*). Mais wayyiqtol est devenu d'une façon si marquée le temps narratif qu'on l'emploie même en début de récit, au moins en début relatif ([2]). Exemples: Gn 14, 5 sq. « Et la 14ᵉ année, Chodorlahomor vint בָּא... *et ils battirent* וַיַּכּוּ les Refaïm..., 7 *et ils revinrent* וַיָּשֻׁבוּ... etc. »; Gn 4, 1 sq. Après un qatal statif Gn 3, 1 « Or le serpent était הָיָה rusé...; *et il dit* וַיֹּאמֶר » (donc sans succession proprement dite: emploi large). *c*

(¹) Cf. Luzzatto, *Gramm. ebraica* (1853), § 1271: « La forma futura colla וַ è la forma più usitata pel passato storico, la quale sembra essenzialmente destinata ad esprimere la successione degli avvenimenti, p. es. Gen 1, 3 ».

(²) Et même au début d'un livre; Jos, Jug, 1 Sam, 2 Sam, Ruth, Esth, Néh commencent par וַיְהִי. Commencent encore par un wayyiqtol: Lév, Nb, 2 Rois, Ez, 2 Chr.

d Le sens de succession ressort notamment du fait qu'**on évite wayyiqtol** et qu'on le remplace par *w*[e]... *qatal* quand on ne veut pas exprimer la succession.

1) Ainsi quand la 2[e] action est **antérieure** à la 1[e]: 1 R 22, 23 « Jéhovah a mis נָתַן un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes *et* (= car) Jéhovah *a décrété* ta perte » (la répétition de יהוה est due à la nécessité grammaticale de séparer ו de דִּבֶּר, cf. § 166 *a*).

Le cas est particulièrement fréquent dans les narrations, et alors *w*[e]... *qatal* répond à notre **plus-que-parfait** (cf. § 112 *c*): Gn 31, 33*b*-34 « Et il sortit וַיֵּצֵא de la tente de Léa, et il entra וַיָּבֹא dans la tente de Rachel. 34 Or *Rachel avait pris* וְרָחֵל לָקְחָה les Terafim et les avait mis וַתְּשִׂמֵם dans le bât du chameau... » (cette dernière action étant postérieure à la précédente, on revient au wayyiqtol) (¹); 1 S 28, 3 « *Or Samuel était mort* וּשְׁמוּאֵל מֵת et tout Israël l'avait pleuré וַיִּסְפְּדוּ־לוֹ *et l'avait enseveli* וַיִּקְבְּרֻהוּ à Rama sa ville. *D'autre part Saül avait fait disparaître* וְשָׁאוּל הֵסִיר du pays les nécromanciens et les devins » ; 2 S 18, 18 ; 1 R 22, 31 ; 2 R 4, 31 ; 25, 5. Pour exprimer notre plus-que-parfait l'hébreu n'a pas d'autre moyen que d'éviter ainsi le wayyiqtol (²); cf. § 166 *j*.

e 2) On évite aussi wayyiqtol si l'action, bien que réellement postérieure, n'est pas représentée comme telle: 1 R 2, 8: « Il m'a injurié atrocement le jour de mon départ pour Mahanaïm ; *mais il est descendu* וְהוּא יָרַד à ma rencontre au Jourdain... » (David ne représente pas la 2[e] action comme postérieure, mais comme opposée à la première). Opposition de deux sujets: Ex 9, 23 ; 10, 13 ; 2 S 10, 14 ; 1 R 19, 4 ; 2 R 5, 25 ; 9, 11.

f 3) On évite aussi wayyiqtol si la seconde action est **simultanée** ou représentée comme telle: Gn 1, 5 « Et Dieu appela וַיִּקְרָא la lumière « jour », *et les ténèbres il* (*les*) *appela* « nuit » וְלַחֹשֶׁךְ קָרָא ». Le phé-

---

(¹) Après un qatal à sens de plus-que-parfait on a normalement wayyiqtol, qui exprime seulement la postériorité de l'action par rapport au qatal, p. ex. Gn 26, 18 « les puits qu'ils avaient creusés חָפְרוּ au temps d'Abraham et que les Philistins *avaient comblés* וַיְסַתְּמוּם ».

(²) Il serait donc grammaticalement très anormal qu'un wayyiqtol eût la valeur de notre plus-que-parfait. Cf. König, § 142 ; Driver, § 76 Obs., où sont discutés les principaux exemples qui peuvent faire difficulté, p. ex. Gn 2, 19.

nomène est surtout fréquent dans le cas d'une opposition, comme ici. L'inversion dans l'ordre des mots ou *chiasme*, très usuel en hébreu, amène naturellement wᵉ... qatal, comme dans l'exemple cité. Autres exemples: Gn 11, 3 *b*; Jug 6, 40 *b*; 7, 3 *b*; 1 S 15, 34 « Et Samuel s'en alla à Ramatha *et Saül monta*... וְשָׁאוּל עָלָה » (toujours ainsi quand deux personnes se séparent); 1 R 13, 5 « Altare quoque scissum est » (Vulg.); 1 R 22, 41 (וַיִּמְלֹךְ indiquerait que Josaphat régna après Ochozias); Ruth 1, 14; 1 Ch 14, 17; 2 Ch 20, 18 (cf. § 166 *c*).

4) Dans le cas d'une **répétition**, l'action peut n'être pas re- *g*
présentée comme postérieure, et alors on n'emploie pas wayyiqtol: 2 S 3, 23 « Joab et toute l'armée ... *arrivèrent donc* » (répétition de v. 22); 1 R 20, 19 *Egressi sunt ergo* (Vulg.; répétition de v. 17); Ez 3, 14 (répétition de v. 12).

En résumé, après un wayyiqtol on évite wayyiqtol quand l'action n'est pas successive ou n'est pas représentée comme telle. Donc le wayyiqtol est éminemment forme de succession. Comparer le wᵉqataltí évité, § 119 *d*.

Outre cet emploi principal comme forme de succession temporelle, *h*
wayyiqtol se trouve parfois exprimer une **consécution** (logique): Gn 12, 19 « Pourquoi as-tu dit qu'elle était ta sœur, *de sorte que je l'ai prise* וָאֶקַּח pour femme ? ». Encore en proposition interrogative: Gn 31, 27 *de sorte que je t'aurais reconduit* (¹). En dehors de l'interrogation: Jér 20, 17; probᵗ Gn 39, 2; Job 2, 3.

Le wayyiqtol s'emploie aussi pour une **conclusion** ou une **réca-** *i*
pitulation: Gn 23, 20 « *C'est ainsi que* le champ *fut assuré* à Abraham וַיָּקָם »; 2, 1; Jos 10, 40; 1 S 17, 50; 30, 3; 31, 6; 2 S 24, 8; Ruth 1, 22. Dans ces exemples on ne peut guère parler de succession.

Il y a encore moins idée de succession quand le waw a une *j*
valeur **explicative**, p. ex. dans l'explication d'un nom: Ex 2, 10: « Et elle l'appela Moïse, *disant* וַתֹּאמֶר : Parce que je l'ai tiré des eaux »; 1 S 7, 12. (Dans la même situation on a כִּי אָמַר Gn 16, 13; Ex 2, 22, ou לֵאמֹר *dicendo* 1 S 4, 21).

Dans d'autres cas l'explication consiste dans un simple développement (*à savoir, nempe*), p. ex. dans le développement du verbe à

(¹) En dehors de la sphère du passé: Is 51, 12; Ps 144, 3; Job 11, 3; mais la vocalisation est suspecte.

sens général עָשָׂה : 1 R 18, 13 « N'a-t-on pas appris à mon seigneur ce que j'ai fait... *comme quoi j'ai caché* וָאַחְבִּא cent prophètes ? » ; Gn 31, 26 ; 1 S 8, 8 ; 1 R 2, 5. Assez souvent וַיֹּאמֶר introduit un développement, exactement comme לֵאמֹר : Jug 11, 30 « Et il fit un vœu, *à savoir...* » ; 1 R 21, 4 : « au sujet de la parole qu'avait dite Naboth, *à savoir...* ».

k L'emploi si fréquent de wayyiqtol dans la narration a amené un usage de plus en plus large et abusif de cette forme. On la trouve assez souvent là où il n'y a aucune idée de succession. Pratiquement on n'interrompt pas la série sans une raison assez forte. Ainsi, bien que les actions de *manger* et de *boire* soient considérées comme simultanées (cf. Jér 22, 15 אָכֹל וְשָׁתֹה en coordination simple), on dira 1 R 19, 6 וַיֹּאכַל וַיֵּשְׁתְּ וַיָּשָׁב וַיִּשְׁכָּב *et il mangea, et il but et il se (re)-coucha* (non וְהוּא שָׁתָה). Dans Ruth 2, 3 וַיִּקֶר *or il arriva que* ne comporte **aucune** idée de succession : c'est une circonstance concomitante ; de même pour וַיֹּאמֶר 1 S 25, 5 ; 2 R 1, 2. On a même וַיֹּאמֶר pour une circonstance logiquement antérieure dans Jug 16, 23 ; 1 S 18, 11. (Dans tous ces cas on pourrait avoir לֵאמֹר).

l L'usage hébreu étant de **continuer un temps non-fini** (infinitif § 124 *q* ; et participe § 121 *j*) par un temps fini avec waw énergique, un wayyiqtol n'implique alors aucune idée de succession, p. ex. Gn 39, 18 כַּהֲרִימִי קוֹלִי וָאֶקְרָא « quand j'ai élevé la voix *et crié* » ; 1 R 8, 7 « les chérubins étendaient פֹּרְשִׂים leurs ailes ... *et couvraient* וַיָּסֹכּוּ » (sens d'imparfait § *n*) cf. § 119 *g*.

m L'usage hébreu étant d'employer à l'**apodose** un waw énergique, un wayyiqtol n'implique pas alors l'idée de succession (§ 176 *b*).

n Wayyiqtol pour un **imparfait** (action fréquentative dans le passé) est assez rare. Cet emploi est anormal et abusif : la forme normale est *w*ᵉ*qatalti* (avec waw énergique ; avec un waw purement coordinatif on a naturellement *w*ᵉ*yiqtol* § 113 *e*) : Os 2, 15 *Elle leur brûlait de l'encens et s'ornait* תְּקַטִּיר לָהֶם וַתַּעַד (après un yiqtol fréquentatif du passé) ; Gn 37, 7 « et voici que vos gerbes entouraient תְּסֻבֶּינָה *et se prosternaient* devant ma gerbe וַתִּשְׁתַּחֲוֶיןָ (même remarque) ; 1 S 14, 52 « Saül voyait-il וְרָאָה un homme vaillant, *il se l'attachait* וַיַּאַסְפֵהוּ » (après un wᵉqatalti fréquentatif ; on attendrait un second wᵉqatalti וְאָסְפוֹ) ; 2 S 15,2 וַיִּקְרָא *il appelait* (même remarque ; mais

ici l'écrivain passe p.-ê. à un cas particulier); Jér 6, 17 (si texte correct; mais l. הֲקִימֹתִי sans ו, avec LXX); Jug 12, 5 וַיֹּאמְרוּ (p.-ê. passage à cas particulier); Jér 18, 4 « s'il manquait le vase, *il le refaisait* וְשָׁב וַיַּעֲשֵׂהוּ ». Dans 1 S 2, 16 וַיֹּאמֶר entre deux וְאָמַר est étrange (¹). Cet emploi abusif se trouve notamment avec וַיְהִי § *b* (cf. § 111 *i*): Nb 10, 35 (opp. וְהָיָה Ex 33, 8); 2 S 15, 2 (opp. וְהָיָה v. 5). — Dans tous ces cas on peut dire que la nuance fréquentative n'est pas formellement exprimée: elle ressort plutôt du contexte.

Bien que wayyiqtol, comme qatal, s'emploie surtout pour la sphère du passé (§§ *c-n*), comme qatal aussi, on le trouve parfois pour le présent et même pour l'avenir, mais presque toujours (²) après une forme verbale qui situe préalablement l'action dans le présent ou dans l'avenir. *o*

B) **Présent.** Au sens d'un présent d'action instantanée, comme qatal (§ 112 *f*): Nb 31, 50 וַנַּקְרֵב « *en conséquence nous offrons* » (sans waw, on aurait הִקְרַבְנוּ). Les cas de ce genre doivent être naturellement très rares, faute d'occasion pour employer le waw. Souvent le wayyiqtol du présent se trouve dans des cas où sans waw on n'aurait pas qatal, mais yiqtol (avec waw coordinatif wᵉyiqtol) (³), à savoir:

Après un qatal statif à sens de présent (§ 112 *a*): Is 3, 16 « Les filles de Sion sont altières גָּבְהוּ *et marchent* וַתֵּלַכְנָה le cou dressé » (suivi de תֵּלַכְנָה *elles marchent*; les deux formes ont la même valeur de fréquentatif du présent); Ps 16, 9 (si שָׂמַח, comme il est très probable, a ici le sens du présent); Ps 45, 8 אָהַבְתָּ צֶּדֶק וַתִּשְׂנָא רֶשַׁע *tu aimes la justice et tu hais l'iniquité* (wayyiqtol de statif avec sens de présent, comme le qatal). — Après un qatal d'action: Ps 41, 13 תָּמַכְתָּ בִּי וַתַּצִּיבֵנִי « *tu me soutiens et tu me places* devant ta face à jamais » (pour le qatal cf. § 112 *e*); Job 11, 11 יָדַע...וַיַּרְא *il connaît..., et il voit* (pour le qatal cf. § 112 *a*). *p*

Après un yiqtol à sens de présent (§ 113 *c*). Cet emploi est rare et la vocalisation du waw est parfois suspecte: Ps 42, 6 וַתֶּהֱמִי (cf. v. 12 *q*

(¹) Mais comp. 1 S 17, 35 וַיָּקָם au milieu de formes wᵉqataltí (cf. Driver *in h. l.*); p.-ê. pour varier (changement de sujet).

(²) Exemple d'exception: Ps 119, 90 après un passé; כּוֹנַנְתָּ אֶרֶץ וַתַּעֲמֹד *tu as établi la terre et elle demeure.*

(³) On peut donc parfois se demander si le waw est bien vocalisé.

וּמַה־תְּהַמִּי); Hab 1, 9-10 (au présent plutôt qu'au futur); Job 7, 18; 14, 10; 34, 24 ([1]); 1 S 2, 29 וַתְּכַבֵּד (au présent plutôt qu'au passé). — Comparer wᵉqataltí § 119 *q*.

r Après un participe à sens de présent (cf. § 121 *j*): 2 S 19, 2 הִנֵּה הַמֶּלֶךְ בֹּכֶה וַיִּתְאַבֵּל « voici que le roi se lamente *et pleure* sur Absalom » (on aurait le même sens avec 'וַיִּת ([2]) ou 'וּמִת); 1 S 2, 6 (poét.) וַיַּעַל *et il fait remonter* (comp., en parall., le participe מְחַיֶּה); Is 51, 15; Am 5, 8 (pour le qatal cf. § 112 *l*); 9, 5-6; Nah 1, 4; Ps 18, 33; 34, 8; Pr 20, 26; Job 12, 22-24; Is 29, 15 (après participe et wᵉqataltí à sens de présent, § 119 *r*). — De même après une proposition nominale: Ps 50, 16; Pr 30, 25. — Comparer wᵉqataltí § 119 *r*.

s C) Dans la sphère du **futur**, wayyiqtol (comme qatal § 112 *g-h*) est rare. Après un parfait prophétique (§ 112 *h*): Is 9, 5; Joël 2, 23.

t Conclusion. Comme on le voit, wayyiqtol concorde généralement avec qatal: les deux formes ont surtout la valeur de passé et l'aspect d'action unique et instantanée ([3]). Au contraire wayyiqtol diffère radicalement de yiqtol: 1) yiqtol n'a pas, de soi, la valeur temporelle de passé; 2) le sens temporel principal de yiqtol, à savoir le futur, est très rare dans wayyiqtol; 3) l'aspect fréquentatif de yiqtol est relativement rare, dans wayyiqtol, et abusif.

u L'usage que les écrivains hébreux font de la forme wayyiqtol, et donc du waw énergique, est si large que la force première de la forme se perdit peu à peu et fut de moins en moins sentie. L'abus a usé la forme et a sans doute contribué, avec l'influence de l'araméen, à la faire périr. Wayyiqtol et la forme symétrique, avec waw énergique, wᵉqataltí n'existent plus en néo-hébreu ([4]).

Sur les cas d'omission anormale de wayyiqtol v. § 119 *z*.

([1]) Opposer Job 5, 18 וְיֶחְבָּשׁ (*c'est lui qui blesse et qui*) *panse* (On attendrait 'וַ, d'autant qu'ici il y a succession).

([2]) Mais après un participe l'usage demande un waw inversif; וְהִתְאַבֵּל pourrait signifier aussi *et il pleure*, § 119 *r*.

([3]) Par ex. *et il a tué, et il tua* s'exprime ainsi: sans idée de succession: après *qatal*: וְקָטַל; après wayyiqtol: וְ...קָטַל; — avec idée de succession: après qatal ou wayyiqtol: וַיִּקְטֹל.

([4]) De même dans les dialectes vulgaires de l'arabe le *et* énergique *fa* فَ a généralement disparu.

§ 119. Forme *w^e^qataltí* (parfait inverti).

L'explication de la forme invertie wᵉqataltí est analogue à celle *a*
de la forme invertie wayyiqtol.

Cette forme se compose du waw énergique (avec vocalisation faible וְ etc., § 43 *a* N) et de qatal, avec ton milera' (p. ex. qataltí) dans la mesure du possible. En la comparant à la forme séparée qatal (qatálti) *il a tué* etc., quant à la place du ton et quant aux sens, on peut dire que c'est un qatal inverti. Elle a, par contre, à peu près les mêmes valeurs que la forme yiqtol, à laquelle elle ajoute surtout l'idée de succession.

Les verbes **statifs** n'offrent pas de difficulté particulière ; ainsi *b*
וְהָיָה, employé au sens statif, équivaut à יִהְיֶה et signifie *et erit*. Employé au sens actif, il équivaut au יִהְיֶה d'action et signifie 1) *et eveniet, et fiet* ; 2) *et eveniebat, et fiebat* ; 3) *et evĕnit, et fit* (cf. § 111 *i*).

A) La forme wᵉqataltí s'emploie surtout pour une **action futur** *c*
postérieure à une autre action. Ainsi l'annonce d'événements futurs commence normalement par un yiqtol et continue par un ou plusieurs wᵉqataltí : Am 9, 3 אֲחַפֵּשׂ וּלְקַחְתִּים *je* (*les*) *rechercherai et* (*puis*) *les enlèverai* ; Joël 4, 18 וּמַעְיָן יֵצֵא וְהִשְׁקָה *et une source sortira et arrosera* (opp. Gn 2, 6 ; § *u*). La forme wᵉqataltí est si propre à exprimer le futur qu'on l'emploie même en début relatif ou absolu : Is 11, 1 וְיָצָא *Et il sortira* (au début d'une prophétie) ; la formule introductive וְהָיָה *Et il arrivera* est très fréquente, p. ex. : Is 2, 2 ; Os 2, 1 (en début absolu). Bien plus, on peut l'employer après un verbe au présent ou au passé : Jug 13, 3 « Vois, tu es stérile et tu n'a pas eu d'enfant : *eh bien ! tu concevras et tu enfanteras un fils* וְהָרִית וְיָלַדְתְּ בֵּן » ; 1 R 18, 14 « Mais il me tuera ! »

Le sens de **succession** ressort notamment du fait qu'on **évite** *d*
wᵉqatalti et qu'on le remplace par *wᵉ...yiqtol*, quand on ne veut pas exprimer la succession : Gn 12, 12 *b* וְהָרְגוּ אֹתִי וְאֹתָךְ יְחַיּוּ *et ils me tueront, et toi ils te laisseront vivre* (chiasme dû à l'opposition des deux pronoms *moi, toi*) ; Am 9, 13 : «...*et* les montagnes *dégoutteront* וְהִטִּיפוּ de vin *et* toutes les collines en *seront détrempées* וְ... תִּתְמוֹגַגְנָה » (synonymie) ; Dt 8, 12 תֹּאכַל וְשָׂבָעְתָּ וּבָתִּים טֹבִים תִּבְנֶה וְיָשָׁבְתָּ *tu man-*

geras et (puis) seras rassasié, et de belles maisons tu bâtiras et (puis) y habiteras (deux groupes sans idée de succession, composés chacun de deux actions dont la 2ᵉ est postérieure à la 1ᵉ); Os 2, 25 « Et je dirai וְאָמַרְתִּי ... *et lui dira* וְהוּא יֹאמַר » (opposition de deux sujets). Comparer le wayyiqtol évité, § 118 *d-g*.

e Comme wayyiqtol (§ 118 *h*) wᵉqataltí exprime parfois une consécution (logique): Gn 20, 11 « Peut-être n'y a-t-il point ici de crainte de Dieu, *et (donc) ils me tueront* וַהֲרָגוּנִי »; Is 6, 7 « Voici que ceci *touche* נָגַע (présent instantané plutôt que passé) tes lèvres, *et* (en conséquence) ton iniquité *disparaîtra* וְסָר »; Ex 6, 6 « Je suis Jéhovah! *et* (en conséquence) *je vous ferai sortir...* וְהוֹצֵאתִי »; Ps 80, 13 « pourquoi as-tu démoli son mur, *de sorte que* tous les passants *la vendangent?* וְאָרוּהָ » (wᵉqataltí fréquentatif du présent, § *t*); 2 S 3, 21 « Je veux aller et rassembler auprès de mon seigneur le roi tout Israël, afin qu'ils concluent וְיִכְרְתוּ (jussif final) un pacte avec toi, *et* (ainsi) *tu règneras* וּמָלַכְתָּ (¹) »; 1 R 2, 31 וַהֲסִירֹתָ *ainsi tu enlèveras* (nesīgah); Jug 6, 16; Dt 2, 6, 28; 10, 19 *vous aimerez donc.*

f L'emploi large ou abusif de wᵉqataltí, comme de wayyiqtol (§ 118 *k-m*), dans des cas où il n'y a pas idée de succession, est assez fréquent, p. ex. Gn 12, 13; 1 S 1, 11 וּזְכַרְתַּנִי (malgré synonymie pratique); Am 8, 8 וְאָבַל (id.). En général on n'interrompt pas une série de wᵉqataltí sans une raison assez forte; ainsi Is 28, 13 on a וְנִלְכָּדוּ malgré la synonymie avec וְנוֹקְשׁוּ; Am 9, 14 (les groupes parallèles *ils bâtiront et habiteront, ils planteront et boiront, ils feront et mangeront* ont les premiers verbes au wᵉqataltí aussi bien que les seconds; opp. Dt 8, 12 cité § *d*).

g Les remarques faites sur wayyiqtol § 118 *l-m* valent naturellement pour wᵉqataltí: p. ex. après un infinitif Gn 27, 45 (sans succession).

h Dans la **sphère du futur**, le wᵉqataltí peut *continuer* (²) un futur indicatif (yiqtol), un futur volitif § *i* (cohortatif § *j*, jussif § *k*) et un impératif § *l*, un participe § *n*, et un infinitif §§ *o-p*.

(¹) Après le jussif final וְיִכְרְתוּ, le wᵉqataltí, par contraste, exprime plus clairement la consécution que ne ferait l'impératif indirect וּמְלֹךְ § 116 *f*. Remarquer que pour la finalité on n'a pas wᵉqataltí.

(²) Il s'agit ici d'une véritable *continuation*, non d'une connexion plus ou moins lâche.

Après un **yiqtol** les exemples sont extrêmement nombreux (cf. § *c* sqq.). On remarquera le cas du futur injonctif (§ 113 *m*): Lév 19, 32 « Tu te lèveras תָּקוּם devant les cheveux blancs *et tu honoreras* וְהָדַרְתָּ la présence du vieillard » ; Dt 2, 6 ; 23, 24 תִּשְׁמֹר וְעָשִׂיתָ *tu garderas et feras* (= *tu veilleras à accomplir*).

Wᵉqatalti continuant un mode volitif (cohortatif, jussif, impératif). Après un mode volitif, un second verbe peut être purement coordonné, sans waw ou avec waw. Si le waw a un sens énergique avec idée de finalité-consécution on a le volitif indirect (§ 116). Enfin s'il y a idée de succession, le second verbe a la forme wᵉqataltí. Donc, après un mode volitif, wᵉqataltí a sa valeur ordinaire, celle qu'il a par exemple après un futur injonctif (§ *h*): *et* (*puis*) *je tuerai.* L'origine de l'emploi de wᵉqataltí après un volitif est sans doute dans les cas où l'on voulait exprimer l'idée de succession. Pour exprimer cette idée il était nécessaire de sacrifier la forme volitive dans le second verbe et de passer à la forme de l'indicatif. Mais ici aussi, wᵉqataltí peut être employé assez librement ou même abusivement. Parfois même on peut penser que l'écrivain n'a passé à wᵉqataltí que pour la variété. Mais de ce que, dans certains cas, on pourrait avoir aussi bien un volitif qu'un wᵉqataltí, on ne peut pas conclure que le wᵉqataltí ait, en soi, le sens du volitif [1]. Par conséquent on ne peut pas dire, avec certains auteurs, que wᵉqataltí a parfois, en soi, le sens de finalité. Pour exprimer la finalité il faut normalement le volitif indirect [2]. *i*

Wᵉqataltí continuant un **cohortatif**: Ruth 2, 7 אֲלַקֳטָה־נָּא וְאָסַפְתִּי *je glanerai, si tu veux bien, et* (*puis*) *je recueillerai.* (L'idée de succession est peu marquée; par contre au v. 2 où elle serait plus nette on a néanmoins אֵלְכָה־נָּא הַשָּׂדֶה וַאֲלַקֳטָה *j'irai aux champs, si tu veux* *j*

(1) De même qu'un indicatif sans waw, continuant un volitif, ne prend la valeur volitive qu'en vertu du contexte, p. ex. Gn 43, 12 תָּשִׁיבוּ *vous rapporterez* (= *rapportez*) (futur injonctif précédé de trois et suivi de trois impératifs); 1 R 18, 23; 20, 8.

(2) Du reste les cas où le contexte indique réellement le sens final sont très rares: 1 S 15, 30; 2 S 24, 2 (dans les deux cas 1ᵉ p. après impér. § *m*) ; 1 Ch 22, 11 (probablement; 2ᵉ p. après jussif § *k*); Ruth 1, 11 (וְהָיוּ probablement *afin qu'ils soient,* dans interrogation). A la 2ᵉ p. après un impératif nous n'avons pas trouvé d'exemple.

bien, et je glanerai); Mich 4, 6-7 : אֲקַבְּצָה coordonné au synonyme אֹסְפָה, puis וְשַׂמְתִּי *et (puis) je placerai* ; Gn 31, 44 נִכְרְתָה בְרִית ... וְהָיָה *faisons un pacte... et il sera...* ; Jug 19, 13 נִקְרְבָה ... וְלַנּוּ *atteignons... et nous passerons la nuit* (opp. 11). Les exemples semblent rares. Assez souvent on emploie un second cohortatif simplement coordonné, même quand il y a idée de succession : Gn 11, 3 ; 2 S 17, 1-3 (mais v. 2 wᵉqatalti).

k Wᵉqatalti continuant un **jussif** est un peu plus fréquent, bien que les exemples certains soient encore peu nombreux (¹) : 1 R 1, 2 יְבַקְשׁוּ ... וְעָמְדָה *Qu'on cherche... et elle se tiendra* ; וּתְהִי ... וְשָׁכְבָה *et qu'elle soit... et elle dormira*, (curieuse alternance de jussifs et de wᵉqatalti ; encore 1 R 22, 13 ; Ps 109, 10. Le sens virtuellement volitif, ici et ailleurs, ne ressort que du contexte) ; 2 S 13, 5 ; Ps 64, 11 (ce verset final semble à l'optatif, car si יִשְׂמַח était un indicatif on aurait un 2ᵈ wᵉqatalti וְהִתְהַלְלוּ ; l'ordre des mots est en faveur de l'optatif, ainsi que le parallélisme avec le verset final 32, 11 à l'impér.) ; 1 Ch 22, 11 (probᵗ sens final).

l Wᵉqatalti continuant un **impératif** est au contraire très fréquent (²). Dans plusieurs cas le sens propre de succession apparaît clairement : 1 R 2, 31 עֲשֵׂה כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר וּפְגַע־בּוֹ וּקְבַרְתּוֹ וַהֲסִירֹתָ דְּמֵי חִנָּם *Fais comme il a dit,* (³) *tue-le, puis tu l'enseveliras ; et ainsi tu écarteras le sang innocent...* (וּפְגַע coordonné sans succession ; וּקְבַרְתּוֹ avec succession ; וַהֲסִירֹתָ avec consécution). Comme l'impératif s'emploie proprement pour une action immédiate (§ 114 *m*), si la seconde action n'appartient pas au moment présent, mais à un temps plus ou moins éloigné, il est logique qu'on l'exprime par le futur avec nuance de succession : wᵉqatalti. Ainsi encore 1 R 2, 36 « *Bâtis-toi* בְּנֵה־לְךָ une maison à Jérusalem : *tu y habiteras* וְיָשַׁבְתָּ et tu n'en sortiras pas... » ; Jér 11, 6 « *écoutez* שִׁמְעוּ les paroles de ce pacte *et* (*puis*) *accomplissez-les* וַעֲשִׂיתֶם » (littᵗ : et (puis) vous les accomplirez). L'écrivain est assez souvent libre d'exprimer ou non la nuance de succession ; ainsi on a Jér 36, 2 « Prends un rouleau, *et tu y écriras* וְכָתַבְתָּ », mais

---

(¹) König n'en parle pas (cf. *Syntax*, § 367 *q-r*).

(²) Voir les exemples réunis par Mayer Lambert, *Sur la syntaxe de l'impératif en hébreu* (*Revue des Etudes juives*, 35, p. 106-9).

(³) L'usage du français n'admet pas ici *et*.

v. 28 וּכְתֹב *et écris*; Nb 16, 17 « Prenez chacun votre encensoir, *et vous y mettrez* וּנְתַתֶּם de l'encens », mais vv. 6-7 וּתְנוּ *et mettez.* Les exemples où la nuance de succession est bien apparente sont nombreux: Gn 19, 2; Nb 20, 26; 1 S 23, 23; 1 R 17, 13; après le fréquent קַח *prends* etc.: Gn 6, 21; 45, 19; Ex 12, 32; Nb 8, 6; Jug 6, 25; 1 S 6, 7; 1 R 1, 33; Jér 25, 15; Ez 4, 1, 2, 3, 9; après le fréquent לֵךְ *va* etc.: Job 42, 8 « allez vers mon serviteur Job; et (une fois arrivés) *vous offrirez* un holocauste »; Ex 3, 16 לֵךְ וְאָסַפְתָּ : *va et* (*une fois arrivé*) *tu réuniras* (1). Mais assez souvent le sens de succession, ici comme ailleurs, est faible ou nul (2): 1 S 12, 24 יִרְאוּ אֶת־יְהוָה וַעֲבַדְתֶּם אֹתוֹ *craignez Jéhovah et servez-le* (mais Jos 24, 14 plus régulièrement וְעִבְדוּ אֹתוֹ...); Ex 19, 23; Nb 3, 6; après le fréquent קַח *prends* etc.: Ex 17, 5. Parfois le wqataltí est purement explicatif: Lév 10, 12-13 אִכְלוּהָ ... וַאֲכַלְתֶּם; Lév 1, 2 דַּבֵּר ... וְאָמַרְתָּ « *parle* aux enfants d'Israël: tu leur *diras* » (formule assez fréquente où וְאָמַרְתָּ équivaut à un simple לֵאמֹר); 21, 1 אֱמֹר ... וְאָמַרְתָּ.

Tous les exemples de wqataltí du § *l* sont à la même personne que l'impératif, c.-à-d. à la 2e. Les exemples à la 1e et à la 3e p. sont assez rares. A la 1e p.: Ex 34, 1; Nb 22, 8 (clairt succession); 1 S 15, 30 וְהִשְׁתַּחֲוֵיתִי (le contexte semble demander le sens final *pour que j'adore*, comme v. 25 où l'on a normalement וְאֶשְׁתַּחֲוֶה); 2 S 24, 2 וְיָדַעְתִּי (même remarque; dans le passage parallèle 1 Ch 21, 2 on a normalement וְאֵדְעָה. — A la 3e p.: Ex 8, 12; 9, 8 (mais 9, 22; 10, 12 en même situation on a le jussif indirect); Nb 4, 19 זֹאת עֲשׂוּ לָהֶם וִחְיוּ *faites-leur ceci et ils vivront* (opp. Gn 42, 18 § 116 *f* 3); 1 R 22, 12, 15; Ez 37, 17. *m*

(1) Comme le verbe de mouvement *aller* implique un but, une fin, on a pu croire qu'une expression de ce genre, p. ex. לֵךְ וְאָמַרְתָּ 2 S 7, 5 avait le sens final: *va pour dire* (cf. KAUTZSCH, § 112 *r damit du sagst*). Mais la nuance finale n'est que virtuelle; elle est due au sens même du verbe *aller*, non à la forme *wqataltí*. Pour traduire *va afin de dire* il faudrait לֵךְ וְאֹמַר (§ 116 *f* 3), qui du reste pourrait signifier aussi *va et dis* (avec waw purement coordinatif). Le sens littéral de לֵךְ וְאָמַרְתָּ est *va et tu diras.* Bien entendu, on peut traduire librement *va dire.* — Le *wqatalti* est fréquent après l'impératif des verbes de mouvement: Gn 27, 43-44 בְּרַח ; 44, 4 רְדֹף ; 45, 9 עֲלוּ ; Ex 7, 26 בֹּא ; Jos 10, 19 רִדְפוּ ; Jug 7, 10-11 רֵד ; Ez 9, 4 עֲבֹר ; Ruth 2, 14 גֹּשִׁי.

(2) Comparer le cas du yiqtol à sens impératif après un impératif, § 113 *m*.

n Wᵉqataltí continuant un **participe** à sens futur. Comme, généralement, on ne continue pas un participe par un participe, un participe à sens futur est normalement continué par un wᵉqataltí également à sens futur. Le plus souvent il y a idée de succession. Le futur exprimé par le participe est ordinairement un futur prochain. La nuance de proximité est souvent accentuée par un הִנֵּה : Gn 6, 17 18 *Voici que je vais amener* הִנְנִי מֵבִיא le déluge... *et j'établirai* וַהֲקִמֹתִי mon alliance avec toi... » (sans succ.); 7, 4 « *Je vais faire pleuvoir* אָנֹכִי מַמְטִיר ... *et je détruirai* וּמָחִיתִי » (succ.); 1 R 20, 36 « Tu vas me *quitter*, הֹלֵךְ *et* un lion *te tuera* וְהִכְּךָ »; 2 R 20, 17 (= Is 39, 6) « Voici que des jours vont venir et l'on enlèvera... (toujours wᵉqataltí après הִנֵּה יָמִים בָּאִים, p. ex. Jér 31, 27, 31, 38); Is 7, 14; 8, 7; Am 6, 14.

o Wᵉqataltí continuant un **infinitif construit** à sens futur. De même, comme on ne continue pas un inf. cst. par un inf. cst., un inf. cst. à sens futur est continué par un wᵉqataltí également à sens futur: 1 R 2, 37 בְּיוֹם צֵאתְךָ וְעָבַרְתָּ *le jour où tu sortiras et passeras*; 2, 42; Gn 27, 45; Jug 6, 18; Ez 30, 25 בְּתִתִּי... וְנָטָה *quand je donnerai... et qu'il étendra* (non: *pour qu'il étende*); 26, 19; 30, 8, 18; 32, 15 (l. וְנָשַׁמָּה).

p Wᵉqataltí continue aussi un **infinitif absolu** ayant le sens d'un impératif (cp. § *l*) ou d'un futur (cp. § *h*): 2 R 5, 10 הָלוֹךְ וְרָחַצְתָּ « *va et tu te laveras* sept fois dans le Jourdain »; Dt 1, 16 « *Vous écouterez* שָׁמֹעַ impartialement vos frères *et vous jugerez* וּשְׁפַטְתֶּם équitablement »; Lév 2, 6 « *Tu la diviseras* פָּתוֹת en morceaux *et tu répandras* וְיָצַקְתָּ »; Ez 23, 46-47 (cf. § 123 *u, v*); Is 5, 5.

q B) Pour le **présent** wᵉqataltí est beaucoup moins fréquent que pour le futur. C'est qu'en effet on n'a pas très souvent l'occasion d'employer un présent fréquentatif ou duratif avec un *et*. (Sans *et*, la forme employée est yiqtol § 113 *c-d*).

Ce wᵉqataltí continue surtout un **yiqtol** à sens de présent (§ 113*c-d*): Am 5, 19. « Comme quand un homme *fuit* יָנוּס devant un lion *et rencontre* וּפְגָעוֹ un ours, *et entre* וּבָא dans sa maison, *et appuie* וְסָמַךְ la main contre le mur, *et* un serpent *le mord* וּנְשָׁכוֹ » (actions successives); Is 29, 11 « *On donne* יִתְּנוּ... *et il dit* וְאָמַר »; Os 7, 7; Ps 90, 6. — Comparer wayyiqtol § 118 *q*.

W°qataltí continue aussi parfois un **participe** à sens de pré- *r*
sent : Ex 21, 12 מַכֵּה אִישׁ וָמֵת « Quiconque tue un homme *et* (cet
homme) *meurt...* » (littéralement : le tuant, le tueur d'un homme ;
waw avec nuance de consécution) ; 21, 16 ; Hab 2, 12 הוֹי בֹּנֶה עִיר
בְּדָמִים וְכוֹנֵן קִרְיָה בְּעַוְלָה *malheur à qui bâtit une ville dans le sang,
et fonde une cité dans le crime* ; de même encore après un הוֹי
Is 29, 15 וְהָיָה *et il est* (cf. § 118 *r*) ; Am 6, 1 וּבָאוּ *et ils viennent.* —
Comparer wayyiqtol § 118 *r*.

W°qataltí continue un **infinitif absolu** à sens de présent dans *s*
Jér 7, 9-10 גָּנֹב « *vous volez,* vous tuez, etc. וּבָאתֶם *et puis vous venez*
vous présenter devant moi » ; 23, 14.

En dehors des cas où il continue une forme verbale à sens de *t*
présent, w°qataltí avec sens de présent est assez rare : Ps 80, 13 (§ *e*) ;
Nb 16, 10 « Et il a fait approcher... : *et vous recherchez* וּבִקַּשְׁתֶּם
le sacerdoce ! ».

C) Dans la sphère du **passé** w°qataltí est très fréquent. Comme *u*
yiqtol (§ 113 *e*) il n'exprime alors que l'aspect : action répétée ou
durative. La valeur temporelle de la forme ressort uniquement du
contexte. On ne peut donc employer ce w°qataltí que dans un contexte
préalablement situé dans le passé. Le plus souvent ce w°qataltí continue
une forme verbale ayant un sens d'imparfait (fréquentatif ou duratif) :

W°qataltí continuant un **yiqtol** à sens d'imparfait (§ 113 *e-f*)
est très fréquent : Gn 2, 6 « un flux montait יַעֲלֶה (action durative)...
et arrosait וְהִשְׁקָה toute la surface du sol » (opp. Joël 4, 18 ; § *c*) ;
Gn 2, 10 « il se divisait *et devenait* וְהָיָה » ; 29, 2-3 ; Ex 34, 34 ; Nb 9,
21 ; Jug 2, 19 ; 1 S 2, 19 ; 1 R 14, 28 « portabant ea... *et postea
reportabant* וְהֱשִׁיבוּם » (cf. § 117 *d*) ; 2 R 3, 25 ; 12, 15.

W°qataltí peut se trouver aussi au sens d'imparfait fréquentatif *v*
ou duratif après n'importe quelle forme verbale ou proposition nomi-
nale situant préalablement l'action dans le passé. Le w°qataltí est alors
en connexion plus ou moins lâche avec la forme verbale qui précède.

Ainsi, après un **qatal** (exprimant une action unique) : 1 S 16, 14
« Or l'Esprit de Jéhovah *s'était éloigné* סָרָה (ici plus-que-pf. § 112 *c*)
de Saül et un esprit mauvais *l'agitait* וּבִעֲתַתּוּ ».

Après un **wayyiqtol** (exprimant une action unique) : Ex 18,

25-26 « *et il les établit* וַיִּתֵּן chefs sur le peuple... *et ils jugeaient* וְשָׁפְטוּ le peuple en tout temps » ; 40, 30 *b*-31 « et il y mit de l'eau pour les ablutions et ils s'y *lavaient* וְרָחֲצוּ » ; 1 S 7, 15-16 ; 2 S 12, 16 ; 15, 1-2 ; 2 R 6, 10 ; 12 10, 11-12.

Après un **participe** (exprimant une action durative dans le passé) : Is 6, 2-3 « des Séraphins *se tenaient debout* עֹמְדִים ... *et* l'un *criait* וְקָרָא à l'autre » ; 2 S 17, 17 « *ils se tenaient debout* עֹמְדִים *et* une servante *allait* וְהָלְכָה ».

Après un **infinitif construit** : p.-ê. Am 1, 11 (mais d'après le contexte וְשִׁחֵת semble plutôt un wᵉqatálti, avec waw non inversif contre l'usage ; cf. § 124 *q*).

Après un **infinitif absolu** : pas d'exemple certain ; dans Jos 6, 13 *a* ; 2 S 13, 19 il faut probablement lire un second inf. absolu (§ 123 *n*).

Après une **proposition nominale** du passé : 1 S 2, 22 וְעֵלִי זָקֵן מְאֹד וְשָׁמַע « Or Héli (était) très *vieux* (adjectif ou adjectif verbal) *et il entendait...* » ; Gn 47, 22 וְאָכְלוּ *et ils mangeaient* ; 1 R 4, 7.

Enfin après une **proposition verbale** exposant une situation au passé : 2 R 3, 4 « Or Mēšaᶜ, roi de Moab, *était* הָיָה pasteur ; *et il payait* וְהֵשִׁיב » ; 1 S 1, 3 וְעָלָה *et il montait* ; Job 1, 4.

w Wᵉqataltí, comme yiqtol § 113 *l-n*, peut avoir les **nuances modales** *pouvoir, devoir, vouloir* (cf. § 111 *g*) : 2 S 14, 32 « si je suis coupable, *il pourra* (aura le droit de) *me faire mourir* וֶהֱמִתָנִי » (non : *qu'il me fasse mourir !*) ; 1 S 10, 4 (prédiction) « ils te salueront et te donneront deux pains *et tu devras les accepter* וְלָקַחְתָּ » ; Ruth 3, 9 « *et tu dois étendre* וּפָרַשְׂתָּ » (Ruth déclare à Booz son obligation de *goʾel* ; cf. v. 12) ; Ex 12, 48 « si un étranger habite avec toi *et veut faire* וְעָשָׂה la pâque » (très clairement).

x Conclusion. Comme on le voit, wᵉqataltí concorde généralement avec yiqtol. Comme le yiqtol il exprime surtout le temps futur (¹), moins souvent le temps présent ; dans le présent et dans le passé il exprime la nuance fréquentative ou durative. Au contraire, wᵉqataltí

(1) Par exemple *et il tuera* s'exprime ainsi : sans idée de succession : après yiqtol : וְיִקְטֹל ; après wᵉqatalti : יִקְטֹל ...וְ ; — avec idée de succession : après yiqtol ou wᵉqatalti : וְקָטַלְתִּי.

diffère radicalement de qatal: 1) qatal, dans les verbes d'action, exprime surtout le passé, or wᵉqataltí, de soi, n'exprime pas le passé; 2) wᵉqataltí exprime surtout le temps futur, or qatal n'exprime pas proprement le futur; 3) l'aspect de qatal est celui de l'action unique et instantanée, l'aspect de wᵉqataltí celui de l'action répétée ou durative.

Anomalies. Dans l'exposé qui précède, sont énumérés tous les y
emplois normaux de la forme wᵉqataltí. Comme la forme wayyiqtol (§ 118 *u*), elle est employée très largement et assez souvent d'une façon abusive. Par contre, dans quelques cas assez rares (¹) on a la forme wᵉyiqtol (wᵉyaqūm: waw faible et futur) au lieu de wᵉqataltí: Ps 2, 12 פֶּן־יֶאֱנַף וְתֹאבְדוּ *de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périssiez* (l'idée de consécution demanderait le waw énergique, et donc וַאֲבַדְתֶּם); Os 6, 1 טָרָף וְיִרְפָּאֵנוּ *il a déchiré, mais il nous pansera*; 6, 2 (²).

Le cas inverse d'omission du waw énergique est celui où l'on a z
la forme wᵉqatálti *et j'ai tué* au lieu de la forme attendue wayyiqtol, demandée par l'usage classique. Même en tenant largement compte des altérations possibles du texte consonantique, il reste un assez grand nombre de wᵉqatálti *et j'ai tué* anormaux, c'est-à-dire contraires à l'usage. Certains exemples peuvent provenir de scribes postérieurs, influencés par l'araméen ou par l'usage hébreu postbiblique. Nous ne donnerons que quelques exemples typiques. Dans Ez 37, 7 et 10 וְנִבֵּאתִי et וְהִנַּבֵּאתִי *et je prophétisai* sont très probᵗ authentiques (une altération graphique est difficile à supposer ici; au contraire dans un 3ᵉ exemple, v. 2 וְהֶעֱבִירַנִי *et il me fit passer*, ה est p.-ê. fautif pour י; l. וַיַּעֲבִירֵנִי). Dans 2 R 23 on trouve jusqu'à 5 exemples de wᵉqatálti anormaux: v. 4 *b* וְנָשָׂא *et il porta* (même en supposant une ajoute, la forme est anormale), v. 5 וְהִשְׁבִּית *et il supprima*, v. 10 וְטִמֵּא *et il souilla*, v. 12 וְהִשְׁלִיךְ *et il jeta*, v. 15 וְשָׂרַף *et il brûla*. Autres exemples: Gn 15, 6 וְהֶאֱמִן; 21, 25 וְהוֹכִחַ; 34, 5 וְהֶחֱרִשׁ; Jug 3, 23 וְנָעָל (et 2 S

(¹) Ex 12, 3 וְיִקְחוּ au sens de *et ils prendront* ne serait pas classique, mais la forme est jussive: *qu'ils prennent* (LXX λαβέτωσαν; Vulg. *tollat*); contre Driver § 125; — opposer v. 4 l'indicatif וְלָקַח (LXX συλλήψεται; Vulg. *assumet*).

(²) Dans des phrases où il est question de demande de secours dans le premier membre et d'exaucement dans le second, on a yiqtol... wᵉyiqtol: Ps 91, 15 יִקְרָאֵנִי וְאֶעֱנֵהוּ; Is 19, 20; 58, 9; Job 22, 27 (cf. Ps 91, 14; Zach 10, 6). Opp., au passé, Ps 120, 1 קָרָאתִי וַיַּעֲנֵנִי (Jon 2, 3); Ps 119, 26 (mais Ps 34, 5 וְעָנָנִי).

13, 18); 1 R 12, 32 וְהֶעֱמִיד; 2 R 14, 14 וְלָקַח. Dans des cas comme 1 S 5, 7 וְאָמְרוּ un ו a pu facilement tomber. Dans des cas comme Is 40, 6 וְאָמַר la forme w°qatálti n'est due qu'à une mauvaise vocalisation; lire וָאֹמַר *et j'ai dit* (LXX, Vulg.). — La ressemblance graphique entre וְהָיָה et וַיְהִי peut expliquer en partie certains וְהָיָה anormaux: 1 S 1, 12 (cf. Driver et Ehrlich *in h. l.*); 10, 9; 13, 22; 17, 48; 25, 20; 2 S 6, 16 (mais parall. 1 Ch 15, 29 correctement וַיְהִי); 2 R 3, 15; Jér 37, 11; Am 7, 2 [1]. — Par contre ויהי pour והיה a été vocalisé וִיהִי *et sit* (pour obtenir un sens moins mauvais que וַיְהִי) dans 2 S 5, 24; Ruth 3, 4 (dans les deux exemples il y a injonction); 1 S 10, 5; 1 R 14, 5 (dans les deux exemples il n'y a pas d'injonction). [2].

§ 120. **Résumé pratique sur le waw avec les formes verbales finies.**

Le choix de la forme après un *et* dépend du sens de cet *et*. Le *et* est-il simple ou énergique? (cf. § 115 *a*). Il est énergique quand il comporte une idée de succession ou une idée de consécution ou de finalité. Autrement il est simple et doit se rendre par le waw faible. Si le *et* est énergique, les principaux cas sont les suivants: 1) Pour l'idée de succession, on emploie les formes de l'indicatif avec waw inversif: wayyiqtol, w°qataltí; 2) Pour l'idée de consécution: après un indicatif on emploie généralement l'indicatif, après un mode volitif on emploie le mode volitif (avec waw modal); 3) Pour l'idée de finalité on emploie le mode volitif (avec waw modal).

Dans le tableau suivant nous donnons des exemples théoriques des formes verbales finies après un premier même verbe *manger* [3]. Dans la 1° série d'exemples, le second verbe *boire* [4] exprime une action qui est censée simultanée: le waw est donc purement coordinatif. Dans la 2° série, le second verbe *se coucher, dormir* exprime une action qui est naturellement postérieure: waw énergique de succession. Dans la 3° série, on a un verbe (*vivre*) exprimant une action qui peut être la conséquence ou la fin de l'action de *manger*: waw modal.

---

(1) Voir quelques exemples en proposition adversative, § 172 *a*.

(2) Sur ces quatre וִיהִי cf. Driver, § 121, Obs. 3, qui s'efforce de les justifier.

(3) On remarquera que le jussif יֹאכַל ne se distingue pas de l'indicatif.

(4) On remarquera que le cohortatif אֶשְׁתֶּה ne se distingue pas de l'indicatif.

AVEC PREMIÈRE FORME :	QATAL	YIQTOL	JUSSIF (YAQOM)	COHORTATIF	IMPÉRATIF
1°. Waw de coordination	אָכַל וְשָׁתָה *il a mangé et bu* (Jér 22, 15)	יֹאכַל וְיִשְׁתֶּה *il mangera et boira* *il mange et boit* *il mangeait et bu-vait*	יֹאכַל וְיֵשְׁתְּ *qu'il mange et boive !*	אֹכְלָה וְאֶשְׁתֶּה *je veux manger et boire*	אֱכֹל וּשְׁתֵה *mange et bois* (1 R 18, 41)
2°. Waw de succession	אָכַל וַיִּשְׁכַּב *il mangea et (puis) se coucha*	יֹאכַל וְשָׁכַב *il mangera et (puis) se couchera* *il mange et (puis)...* *il mangeait et (puis)..*	יֹאכַל וְשָׁכַב *qu'il mange et (puis) se couche !* (litt[t] : *et (puis) il se couchera*)	אֹכְלָה וְשָׁכַבְתִּי *je veux manger et (puis) me coucher* (litt[t] : *et (puis) je me coucherai*)	אֱכֹל וְשָׁכַבְתָּ *mange et (puis) couche-toi* (litt[t] : *et (puis) tu te coucheras*)
3°. **Waw modal (finalité-consécution)**	אָכַל וִיחִי *il a mangé pour vivre* (rare) (finalité)	יֹאכַל וִיחִי *il mangera pour vi-vre* *il mange...* *il mangeait...* (assez rare) (finalité)	יֹאכַל וִיחִי *qu'il mange pour vivre !* *qu'il mange et (ainsi) il vivra !*	אֹכְלָה וְאֶחְיֶה *je veux manger pour vivre* *je veux manger et (ainsi) vivre*	אֱכֹל וֶחְיֵה *mange afin de vivre* *mange et (ainsi) tu vivras*

§ 121. Participe.

a En hébreu, comme originairement en sémitique, le participe est une forme atemporelle, c.-à-d. pouvant être employée indifféremment dans les trois sphères temporelles: présent, futur, passé. Cependant le participe, employé comme prédicat, est devenu en hébreu forme temporelle: il est comme un succédané du yiqtol. Au contraire, employé comme attribut [1], c.-à-d. en fonction quasi adjectivale, le participe est atemporel (§ *i*).

b Ceci vaut aussi bien du participe passif que du participe actif (§ 50 *a*). Au point de vue de la valeur temporelle et de l'aspect, les deux participes sont traités de la même façon. Seulement les exemples de participes passifs, comme il est naturel, sont beaucoup moins nombreux.

c A) **Participe employé comme prédicat**, au point de vue des temps.

Le participe a quelque chose de la nature de l'adjectif. Il représente l'action d'une manière qui ressemble à un état, à savoir sous l'**aspect duratif** [2]. Au point de vue du temps, le participe exprime surtout et comme naturellement le présent. C'est par une extension de son emploi comme présent que le participe est assez souvent employé pour le futur prochain, ou même pour le futur en général. Enfin le participe, comme le yiqtol § 113 *e*, peut exprimer le passé dans un contexte au passé.

d Participe dans la sphère du **présent**. C'est l'emploi premier et comme naturel du participe: Zach 2, 6 אָ֫נָה אַתָּה הֹלֵךְ *où vas-tu?* A la demande de Gn 37, 15 מַה־תְּבַקֵּשׁ *que cherches-tu?* (yiqtol du présent § 113 *d*), Joseph répond v. 16 אֶת־אַחַי אָנֹכִי מְבַקֵּשׁ *ce sont mes frères que je cherche*. (L'addition du pronom, usuel dans les réponses, a amené le participe. Pour l'aspect et le temps אֲבַקֵּשׁ aurait ici la même valeur). Avec הִנֵּה Jug 9, 36 הִנֵּה־עָם יוֹרֵד *voici des gens qui descendent*. Les

---

(1) Nous prenons ici *attribut* au sens, reçu en grammaire comparée, de *déterminant* quelconque du nom (par ex. autre nom, adjectif, participe), non au sens usuel en français, où *attribut* signifie précisement ce que nous nommons ici *prédicat* (ce qui est *dit*, affirmé ou nié, du sujet).

(2) L'aspect fréquentatif, analogue à l'aspect duratif (§ 111 *c*), est moins fréquent dans le participe.

exemples avec l'aspect fréquentatif sont moins fréquents: Ex 13, 15 « C'est pourquoi *j'immole* אֲנִי זֹבֵחַ à Jéhovah tout premier-né mâle, et tout premier-né de mes fils je le *rachète* אֶפְדֶּה » (yiqtol avec la même valeur; chiasme motivé par l'opposition des deux objets); Eccl 1, 4 דּוֹר הֹלֵךְ « *une génération s'en va* et une génération arrive ».

e Participe dans la sphère du **futur**. L'emploi du participe pour exprimer le futur prochain et, d'une façon générale, le futur, est une extension de l'emploi du participe comme présent. L'action future, surtout l'action prochaine, est représentée comme s'accomplissant déjà. Comme le yiqtol du futur (§ 113 *b*), le participe du futur n'exprime pas l'aspect de l'action: elle peut être instantanée aussi bien que durative: Gn 19, 13 כִּי־מַשְׁחִתִים אֲנַחְנוּ *parce que nous allons détruire* (action instantanée ou de courte durée; le כִּי amène l'ordre des mots prédicat-sujet § 154 *f*); souvent נֹתֵן, p. ex. 1 R 20, 13 *je vais donner*; Dt 1, 20 (et souvent dans le Deut.) « que Jéhovah vous *donnera* ou *va vous donner* »; Gn 20, 3 (avec הִנֵּה qui montre l'action comme présente) הִנְּךָ מֵת *tu vas mourir*; — avec un partic. passif 2 S 20, 21 *b* הִנֵּה רֹאשׁוֹ מֻשְׁלָךְ אֵלֶיךָ *sa tête va t'être jetée*. Action durative: Gn 7, 4 « encore sept jours et *je ferai pleuvoir* מַמְטִיר pendant quarante jours... »; 1 R 1, 14 הִנֵּה עוֹדָךְ מְדַבֶּרֶת *tu seras encore en train de parler* (opp. v. 22 au passé); 2 R 4, 16; avec partic. passif: Dt 28, 31 « ton bœuf *sera égorgé* טָבוּחַ sous tes yeux et tu n'en mangeras pas » ([1]).

Pour exprimer fortement l'aspect duratif dans le futur on ajoute au participe une forme du verbe הָיָה à sens de futur (§ 154 *m*): 1 R 2, 45 (Is 2, 2; Mich 4, 1) יִהְיֶה נָכוֹן *sera* (*demeurera*) *établi*; avec un participe passif: Jér 36, 30 נִבְלָתוֹ תִּהְיֶה מֻשְׁלֶכֶת *son cadavre demeurera jeté* (= *restera gisant*); Dt 28, 29 *b*. De même au jussif Gn 1, 6 יְהִי מַבְדִּיל *qu'il soit séparant* (= *qu'il tienne séparées*...). Comp. avec l'infinitif: Esth 9, 21, 27 לִהְיוֹת עֹשִׂים *faire* (fréquentatif). Pas d'exemple avec l'impératif ([2]).

([1]) Il n'est donc pas exact de dire (Kautzsch § 116 *e*) que le participe passif du qal a toujours le sens passé. Voir aussi Ps 111, 2 דְּרוּשִׁים *exquirenda*, § *i*.

([2]) Dans Ps 30, 11 עֹזֵר, comme toujours, est employé substantivement; cf. § *f* N. En néo-hébreu, l'impératif périphrastique est usuel pour un commandement de portée générale: *sois faisant* pour *fais* (constamment), p. ex. *Pirqē 'Abōt* 1, 9 הֱוֵי מַרְבֶּה לַחְקֹר אֶת־הָעֵדִים *examine beaucoup les témoins*.

f Participe dans la **sphère du passé.** Comme yiqtol employé dans la sphère du passé (§ 113 *e*), le participe est ici atemporel ; sa valeur temporelle ressort uniquement du contexte : 1 R 17, 6 « les corbeaux lui *apportaient* מְבִיאִים du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et *il buvait* יִשְׁתֶּה de l'eau du torrent » (sens fréquentatif; le participe continué par un yiqtol de même valeur; cf. 1 S 1, 13) ; 1 R 1, 5 « or Adonias *s'élevait* מִתְנַשֵּׂא » (aspect duratif). Au passé, l'aspect fréquentatif est assez fréquent : Gn 39, 3, 6, 22 ; 1 R 3, 2 ; 22, 44 ; Esth 2, 11, 13, 14 ; 3, 2 (participe continué par yiqtol de même valeur). Mais l'aspect duratif est ordinaire : Gn 19, 1 ; 25, 26 ; Ex 20, 18 ; Jug 13, 9 ; 2 Ch 22, 9 ; avec un הִנֵּה indiquant l'objet d'une vision : Gn 37, 7 ; 41, 17. Exemple de participe passif Gn 38, 25 הִיא מוּצֵאת וְהִיא שָׁלְחָה *tandis qu'on la faisait sortir* (*educebatur*) *elle envoya* (simultanéité : 1° action durative, 2° action instantanée, § 166 *f*).

Le participe dans la sphère du passé étant atemporel, pour exprimer clairement le temps passé on ajoute une forme du verbe הָיָה à sens de passé (§ 154 *m*) : En début absolu : Job 1, 14 הַבָּקָר הָיוּ חֹרְשׁוֹת *les vaches labouraient* (*étaient en train de labourer*) ; Jér 26, 18 « Michée *prophétisait* הָיָה נִבָּא au temps d'Ezéchias » ; Gn 37, 2 ; Ex 3, 1 ; Jug 1, 7. Dans un contexte au passé : 1 S 2, 11 ; 2 S 3, 6 ; 1 R 18, 3 (2 R 4, 1) הָיָה יָרֵא « *craignait* Jéhovah ». Après un wayyiqtol, si l'on veut exprimer l'action comme durative, au lieu d'un simple wayyiqtol on emploie וַיְהִי avec le participe : Gn 4, 17 « et elle enfanta Hénoch ; *or il bâtissait* une ville et... וַיְהִי בֹּנֶה » ; Jug 16, 21 « et ils le chargèrent de chaînes, *et il tournait la meule* » ; 1 S 18, 9 ; Néh 1, 4 « ... *et je jeûnais et je priais* » (après wayyiqtol global) (1).

g Dans la langue postérieure on trouve la forme périphrastique הָיָה קֹטֵל au sens d'un pur parfait *il tua* (sans nuance durative ou fré-

---

(1) Il n'y a pas forme périphrastique, naturellement, si le qōtel ou le qatūl employé avec le verbe היה est pris comme substantif ou comme adjectif. Ainsi qōtel : Ps 10, 14 הָיִיתָ עוֹזֵר (cf. 30, 11, § *e* N) ; Gn 4, 12, 14 (cf. Nb 14, 33 où l. נָעִים) ; Gn 21, 20 ; qatūl : Jos 5, 5 ; 2 R 15, 5 ; Zach 3, 3. — Dans la locution du Deut. (9, 7, 24 ; 31, 27) מַמְרִים הֱיִיתֶם עִם־יְהוָה *vous avez été rebelles envers Jéhovah*, le qōtel a un sens quasi adjectival (עִם seul[t] ici : ordre des mots anormal) ; dans 9, 22 מַקְצִפִים הֱיִיתֶם אֶת־יְהוָה *vous avez irrité constamment* il y a emphase ou emploi large.

quentative): Néh 2, 13, 15 (opp. 1, 4, § *f*); 2 Ch 24, 12; 30, 10; 36, 16. Cet emploi large ([1]) ou abusif, qui est usuel en hébreu postbiblique, est dû à l'influence de l'araméen. Dans cette langue la forme périphrastique, qui s'impose pour une action durative ou fréquentative (p. ex. Dan 5, 19), s'emploie aussi, très largement, pour l'action instantanée ou l'action unique ([2]).

h CONCLUSION. On voit que le participe employé comme prédicat coïncide à peu près avec le yiqtol. Dans beaucoup de cas on peut avoir indifféremment le participe ou le yiqtol. Parfois, comme on l'a vu, le yiqtol continue un participe. D'une façon générale, le participe exprime l'aspect duratif d'une façon plus forte que le yiqtol. C'est peut-être pour cette raison que, pour une action durative simultanée, dans les propositions temporelles (§ 166 *c*) et dans les propositions circonstantielles (§ 159 *d*), on emploie le participe et non le yiqtol. Dans les cas où l'on peut avoir le participe ou le yiqtol, on a plutôt le participe quand le sujet est exprimé et le yiqtol dans le cas contraire, p. ex. Gn 37, 15, 16 (§ *d*), 1 R 17, 6 (§ *f*). Au point de vue temporel, le participe exprime plus proprement le présent et le futur prochain, le yiqtol plus proprement le futur.

Enfin, comme on l'a dit (§ *e-f*), le participe avec le verbe היה s'impose dans certains cas.

i B) **Participe employé comme attribut** ([3]), au point de vue des temps. Le participe attributif, au contre du participe prédicatif, n'exprime par lui-même ni le temps ni même l'aspect: le temps et l'aspect ne ressortent que du contexte; ainsi הָאִישׁ הַבָּא peut signifier, selon le contexte, *l'homme qui vient, qui viendra, qui est venu*, et cela *une fois ou souvent, d'une façon instantanée ou durative*. Ainsi

---

([1]) Il y a emploi large dans le morceau 2 R 17, 24-41: vv. 25 (justifiable; cf. 26 מְמִיתִים), 28, 29, 32, 33, 41.

([2]) Sur l'emploi du verbe εἶναι avec participe dans le Nouveau Testament, dû à l'influence de l'araméen, cf. DALMAN, *Die Worte Jesu*, p. 28.

([3]) Ou d'une façon plus générale, *non-prédicat* (à cause du cas où le participe est employé comme un substantif indépendant, p. ex. Zach 11, 9 הַמֵּתָה *celle qui doit mourir*; 1 S 4, 20 הַנִּצָּבוֹת *celles qui se tenaient*; Nb 15, 33 הַמֹּצְאִים *ceux qui avaient trouvé*). Pour plus de simplicité nous dirons seulement *participe attributif*.

מֵת signifie ordinairement *qui est mort* ou substantivement *un mort*, mais il peut signifier aussi *qui mourra, moriturus* (Zach 11, 9); Ex 11, 5 « le premier-né de Pharaon *qui doit s'asseoir* הַיֹּשֵׁב sur son trône » (comp. 2 R 3, 27 אֲשֶׁר יִמְלֹךְ *qui devait régner*, § 113 *b*), Am 9, 11 « la hutte de David *qui sera tombée* הַנֹּפֶלֶת »; Gn 27, 33 הַצָּד־צַיִד *qui a pris du gibier*; 35, 3 « le Dieu qui m'*a exaucé* הָעֹנֶה »; 43, 18 « l'argent *qui est revenu* הַשָּׁב »; Esd 6, 21 « les Israélites *qui étaient revenus* הַשָּׁבִים ».

Avec nuance *pouvoir*: 1 R 12, 21 עֹשֵׂה מִלְחָמָה *pouvant faire la guerre, apte au combat* (*kriegsfähig*) (le partic. à l'état cst. § *m*); Jug 8, 10 שֹׁלֵף חֶרֶב *pouvant tirer l'épée*; 2 R 3, 21 חֹגֵר חֲגֹרָה *pouvant ceindre le baudrier*. Au nifal: Lév 11, 47 « l'animal *qui peut être mangé* הַנֶּאֱכֶלֶת et l'animal *qui ne peut pas être mangé* לֹא תֵאָכֵל », cf. § 113 *l*.

Avec nuance *devoir*: au qal partic. passif: Ps 111, 2 דְּרוּשִׁים *exquirenda* (Jérôme); au nifal: Ps 76, 8 etc. נוֹרָא *qui doit être craint* (*metuendus*), *redoutable*; 89, 8 נַעֲרָץ *redoutable*; au pual: Ps 18, 4 etc. מְהֻלָּל *laudandus, digne de louange*.

j Un participe, prédicatif ou non-prédicatif, est assez rarement **continué** par un autre participe; généralement on continue par un temps fini (1). Dans le cas où le temps fini est immédiatement précédé du waw, ce waw est presque toujours le waw énergique; on a donc wayyiqtol ou wᵉqataltí, même quand il n'y a pas idée de succession. Exemples: 1 S 2, 6 *a* (poét.) יְהוָה מֵמִית וּמְחַיֶּה *Jéhovah donne la mort et donne la vie* (suite de participes; encore v. 7), mais 6 *b* מוֹרִיד שְׁאוֹל וַיָּעַל *il fait descendre au sheol et en fait remonter* (§ 118 *r*); Gn 27, 33 הַצָּד־צַיִד וַיָּבֵא *qui a pris du gibier et (l')a apporté*; 35, 3; Ps 136, 10-11 מַכֵּה מִצְרַיִם...וַיּוֹצֵא *qui a frappé l'Egypte... et a fait sortir*; — avec wᵉqataltí: cf. § 119 *n, r, v*. Avec waw non-inversif: Ps 136, 14 וְהֶעֱבִיר *et qui a fait passer* (anormal; au milieu de wayyiqtol). Avec wᵉ... yiqtol: Is 5, 23; avec yiqtol: 1 S 2, 8; avec wᵉ...qatal: Pr 2, 17.

Sur l'adjectif verbal continuant l'infinitif absolu הָלוֹךְ cf. § 123 *s*.

k **Construction du participe.** Le participe étant un nom verbal peut être construit comme un verbe ou comme un nom. D'une façon générale, quand le sens est plutôt verbal il est construit comme un

---

(1) De même pour l'infinitif construit § 124 *q*.

verbe, c.-à-d. qu'il régit le mot suivant à l'accusatif; quand, au contraire, le sens est plutôt nominal, il est construit comme un nom, c.-à-d. que le mot suivant est au génitif. Cependant il y a une tendence assez forte à traiter le participe comme un nom.

Avec les **suffixes** (§ 66) le participe est généralement traité comme un nom, c.-à-d. qu'il prend les suffixes nominaux, même quand le sens est verbal. Ainsi, avec sens verbal, à côté de רֹאֵנִי (§ 66 *b*, pour רֹאֵנִי) Is 47, 10, on a רֹאִי Job 7, 8; de même: כָּל־מֹצְאִי Gn 4, 14; מַצְדִּיקִי Is 50, 8; שׁוֹלְמִי Ps 7, 5; מְשַׂנְאִי 55, 13 (par contre on a עֹשֵׂנִי Job 32, 22 au sens de *mon créateur*); מַאֲכִילָם Jér 9, 14; יֹדְעָיו לְפָנִים Job 42, 11 *ceux qui le connaissaient auparavant*; שֹׂנְאַי חִנָּם Ps 35, 19 *ceux qui me haïssent sans raison.* Si le participe a l'article, le suffixe ne peut être qu'à l'accusatif; on a donc normalement הַמְאַזְּרֵנִי Ps 18, 33; הַמַּכֵּהוּ Is 9, 12 (mais הָעֹשׂוֹ *qui fecit eum*, Vulg., Job 40, 19; הַיֹּלְדָהּ *celui qui l'a engendrée* Dn 11, 6) ([1]). Comparer le traitement de l'inf. cst. avec suffixes § 124 *g, i*.

l Avec **substantif**: Le participe à l'*état absolu*: Ex 20, 6 *a* עֹשֶׂה חֶסֶד *faisant miséricorde* (mais *b* שֹׁמְרֵי מִצְוֹתָי); 1 S 2, 13 כָּל־אִישׁ זֹבֵחַ זֶבַח (mais Nb 35, 30 כָּל־מַכֵּה־נֶפֶשׁ); Jér 22, 13 הוֹי בֹּנֶה בֵיתוֹ; Hab 2, 12 הוֹי בֹּנֶה עִיר (mais Ps 147, 2 בּוֹנֵה יְרוּשָׁלַםִ יְהוָה malgré le sens clairement verbal); Jér 17, 26 *a* מְבִיאִים עֹלָה (mais *b* וּמְבִאֵי תוֹדָה, si texte correct); 1 R 5, 1 מַגִּשִׁים מִנְחָה (mais 2 S 8, 2, 6 נֹשְׂאֵי מִנְחָה *tributaires*). L'adjectif verbal יָרֵא au sens *respectant, craignant* se construit à l'accusatif: Gn 42, 18 אֶת־הָאֱלֹהִים אֲנִי יָרֵא; 2 R 4, 1; Jon 1, 9 (mais au sens nominal *respectueux de, cultor*, on a יְרֵא: Gn 22, 12 כִּי־יְרֵא אֱלֹהִים אַתָּה; Is 50, 10; Ps 25, 12 etc.; יִרְאֵי: Ex 18, 21 יִרְאֵי אֱלֹהִים; Mal 3, 20; Ps 15, 4 etc.); adjectif verbal חָפֵץ: Ps 5, 5 חָפֵץ רֶשַׁע (mais Ps 35, 27 חֲפֵצֵי צִדְקִי; cf. 40, 15; 70, 3).

m Le participe à l'*état construit*: outre les exemples cités au § *l*, on remarquera qu'on a toujours au pluriel אֹהֲבֵי (11 fois), par exemple Ps 5, 12 אֹהֲבֵי שְׁמֶךָ, sauf 1 fois Dt 13, 4 אֹהֲבִים (avec יֶשְׁ § 154 *k*) [au sing. אֹהֵב la forme ne varie pas à l'état cst.]; de même on a toujours

---

([1]) Si מְשָׁרְתֵי אֹתִי Jér 33, 22 (pour מְשָׁרְתָי v. 21) est authentique, on pourrait rapprocher le fait que le participe est souvent à l'état cst. devant une préposition (§ 129 *m*); or Jérémie confond souvent les deux particules אֵת (§ 103 *j*). Ou bien אֵת aurait-il ici son sens primitif de substantif? (cf. § 103 *k* Rem.).

au pl. שֹׂנְאֵי (6 f.), p. ex. שֹׂנְאֵי בֶצַע Ex 18, 21 [au sing. שֹׂנֵא la forme ne varie pas à l'état cst.]. Autres ex.: Ex 21, 12 מַכֵּה אִישׁ (cf. Gn 9, 6 שֹׁפֵךְ דַּם הָאָדָם); Ex 25, 20 וְהָיוּ הַכְּרֻבִים פֹּרְשֵׂי כְנָפַיִם (malgré le sens verbal, et avec הָיָה; anormal); Lév 11, 4 מַפְרִסֵי הַפַּרְסָה; Nb 31, 30 שֹׁמְרֵי מִשְׁמֶרֶת מִשְׁכַּן יְהוָה; Jér 12, 1 בֹּגְדֵי בָגֶד *qui pratiquent la perfidie*; Dt 13, 4 חוֹלֵם הַחֲלוֹם הַהוּא *ce visionnaire* (litt[t]: *somniator somnii ille*); Jos 24, 18 הָאֱמֹרִי יֹשֵׁב הָאָרֶץ (toujours ainsi; opposer p. ex. Nb 13, 28 הָעָם הַיּוֹשֵׁב בָּאָרֶץ); Ex 3, 8 etc. אֶרֶץ זָבַת חָלָב וּדְבָשׁ *terre ruisselante de lait et de miel* (*fluens lac et mel*); et même avec un inf.: Ps 127, 2 מַשְׁכִּימֵי קוּם *manicantes surgere, qui se lèvent de bonne heure* (au lieu de מַשְׁכִּימִים לָקוּם cf. § 124 *n*; comparer, avec adjectif, Jér 13, 23 *b* לִמֻּדֵי הָרֵעַ *habitués à mal faire*).

n Le **participe à l'état construit** s'emploie aussi avec un génitif suivant au lieu d'un accusatif de **mouvement**, particulièrement avec les verbes בּוֹא et יָצָא (¹): Gn 23, 10, 18 בָּאֵי שַׁעַר *ingredientes portam*; Lam 1, 4 בָּאֵי מוֹעֵד *venant à la fête*; Gn 9, 10 יֹצְאֵי הַתֵּבָה *sortis de l'arche*; 46, 26 יֹצְאֵי יְרֵכוֹ *egressi de femore ejus*; 1 Ch 5, 18 יֹצְאֵי צָבָא *pouvant* (cf. § *i*) *marcher à l'armée, aptes au service militaire* (sing. יֹצֵא צָבָא Nb 1, 3 etc.) (²); — יֹרְדֵי בוֹר *descendant dans la fosse* Is 38, 18 etc. (comp., avec préposition (³), Is 14, 19 יוֹרְדֵי אֶל־אַבְנֵי־בוֹר).

On a cette même construction au lieu d'une **préposition**: Ps 88, 6 שֹׁכְבֵי קֶבֶר *couchés dans la tombe*; 1 R 18, 19 אֹכְלֵי שֻׁלְחַן אִיזָבֶל *mangeant à la table de Jézabel, commensaux de J.*; Is 41, 7 מַחֲלִיק פַּטִּישׁ *celui qui polit avec le marteau* (cf. DILLMANN in *h. l.*); 2 Ch 23, 4 בָּאֵי הַשַּׁבָּת *entrant* (*en fonction*) *le sabbat*; au lieu de מִן: Is 59, 20 שָׁבֵי פֶשַׁע *revenant du péché*; Mich 2, 8. — De même avec les suffixes nominaux: Pr 2, 19 כָּל־בָּאֶיהָ *tous ceux qui viennent à elle*; Ps 18, 40 etc. קָמַי *ceux qui se lèvent contre moi* (pour קָמִים עָלַי Ps 3, 2).

o La double construction du participe actif (§§ *k-n*) se trouve aussi pour le **participe passif**. Mais ici l'occasion d'avoir un accusatif direct est assez rare; elle se trouve surtout avec les *verba induendi* et *exuendi* (§ 128 *c*). Les deux constructions semblent employées sans

(¹) Cf. § 125 *n*.

(²) Opposer הַיֹּצְאִים לַצָּבָא Nb 31, 27, 28; בַּצָּבָא v. 36 (cf. Dt 24, 5).

(³) Pour le participe à l'état cst. devant préposition, cf. § 129 *m*.

différence de sens. Ainsi avec חָגוּר *ceint* on a הֶחָגוּר כְּלֵי הַמִּלְחָמָה Jug 18, 17; חָגוּר suivi de l'acc. (l'état abs. n'apparaissant que par la vocalisation): Jug 18, 11; 1 S 2, 18; 2 S 6, 14; 20, 8; 21, 16; חֲגוּרִים כְּלֵי מִלְחָמָה Jug 18, 16 (opp. Dan 10, 5 avec ב); — à l'état cst.: seulement חֲגֻרַת־שַׂק Joël 1, 8. Avec לָבוּשׁ (¹) *vêtu* on a הַלָּבֻשׁ הַבַּדִּים Ez 9, 3; לָבוּשׁ précédé de l'acc.: 1 S 17, 5; לָבוּשׁ suivi de l'acc. (l'état abs. n'apparaissant que par la vocalisation): Ez 9, 2 לָבוּשׁ בַּדִּים; Zach 3, 3; Pr 31, 21; Dn 10, 5; — à l'état cst. לְבוּשׁ הַבַּדִּים Ez 9, 11 (10, 2, 6, 7; Dn 12, 6, 7); לְבֻשֵׁי Ez 23, 6, 12; 38, 4. Avec le *verbum exuendi* חָלַץ: Dt 25, 10 חֲלוּץ הַנָּעַל *déchaussé* (*dépouillé de sandales*). Avec d'autres verbes: 2 S 15, 32 קָרוּעַ כֻּתָּנְתּוֹ (état abs. d'après la vocalisation) *déchiré quant à la tunique = dont la tunique est d.* (acc. attributif de limitation § 127 *b*), mais קְרוּעֵי בְגָדִים (²) 2 S 13, 31; 2 R 18, 37 (Is 36, 22); Jér 41, 5; — Néh 4, 12 וְהַבּוֹנִים אִישׁ חַרְבּוֹ אֲסוּרִים עַל־מָתְנָיו *ceux qui bâtissaient ayant chacun son épée attachée aux reins*; Jug 1, 7 שִׁבְעִים מְלָכִים בְּהֹנוֹת יְדֵיהֶם וְרַגְלֵיהֶם מְקֻצָּצִים 70 *rois ayant les pouces et les orteils coupés* (³), mais Jér 41, 5 מְגֻלְּחֵי זָקָן *ayant la barbe rasée*; 2 R 5, 1 etc. נְשׂוּא פָנִים litt^t *acceptus faciei, dont on accueille* (*bien*) *le visage, pour qui on a des égards = considéré*; Is 33, 24 נְשֻׂא עָוֺן *dont l'iniquité a été pardonnée* (cf. Ps 32, 1).

La construction avec le génitif se trouve pour la **cause** (⁴): *p*
Gn 41, 27 הַשִּׁבֳּלִים שְׁדֻפוֹת הַקָּדִים *les épis brûlés par le vent d'est* (cf. v. 6); Ex 28, 11; Dt 32, 24; Is 1, 7 שְׂרֻפוֹת אֵשׁ *brûlées par le feu*; pour l'**auteur** de l'action: Gn 24, 31; 26, 29 † בְּרוּךְ יְהוָה *béni de Jéhovah*, équivalent de בָּרוּךְ לַיהוָה Jug 17, 2 etc. (ל *auctoris*, § 130 *b*); Is 53, 4 מֻכֵּה אֱלֹהִים *frappé par Dieu*.

Pour l'omission du sujet dans une proposition participiale cf. § 154 *c*.

(¹) לָבוּשׁ ne serait pas un vrai participe passif d'après BARTH, p. 47; BROCKELMANN 1, 358. — Le participe לָבֵשׁ se trouve seulement Soph 1, 8.

(²) Génitif de limitation; cf. § 129 *i*.

(³) בֹּהֶן, nom de membre double, est féminin; donc בְּהֹנוֹת n'est pas sujet de מקצצים, et par conséquent il n'y a pas proposition relative (contre BROCKELMANN, 2, 555 sq.).

(⁴) Génitif de cause § 129 *i*.

§ 122. Revue des formes verbales temporelles.

a Avec le participe (*qōtel, qatūl*) § 121, nous avons épuisé la série des formes verbales qui expriment le temps et l'aspect de l'action. Au point de vue des temps, les emplois principaux peuvent se résumer dans le tableau suivant. (La partie du mot en lettres grasses indique l'emploi principal).

Passé	Présent	Futur
qat	*al*	
	yiq	***tol***
	qōt	*el*
wayyiq	*tol*	
	*w*ᵉ*qa*	***talti***

On voit que pour exprimer (sans waw) le temps présent, l'hébreu dispose de trois formes: qatal pour l'état et pour l'action instantanée, yiqtol pour l'action répétée ou durative, qōtel pour l'action durative ou (secondairement) répétée.

b La valeur de chaque forme verbale (qatal, yiqtol, qōtel) est multiple et relative. Dans chacune des deux catégories de verbes (verbes actifs et verbes statifs), bien plus, dans chaque verbe particulier, la valeur d'une forme verbale ressort de son opposition aux deux autres formes. En hébreu, comme dans toute autre langue, les formes verbales « se limitent réciproquement » (1). Ainsi pour se rendre pleinement compte de la valeur d'un qatal dans un contexte donné, il faut se demander ce que signifierait un yiqtol ou un qōtel.

c Le système des formes temporelles de l'hébreu, simpliste, et même enfantin par certains traits, est par d'autres côtés complexe et délicat. Si l'hébreu néglige l'expression de certaines modalités que nos langues ont coutume d'exprimer, il exprime, en revanche, des nuances que d'ordinaire nous négligeons.

Nous relevons ici, en guise de conclusion, quelques déficits des formes temporelles de l'hébreu.

1) Elles expriment à la fois le temps et l'aspect, mais non d'une façon parfaite. Ainsi dans le yiqtol employé pour une action future, l'aspect de l'action n'apparaît pas. Il n'y a pas de forme unique pour

---

(1) Cf. de Saussure, *Cours de Linguistique générale* (1916), p. 168.

chacune des trois sphères temporelles. Les formes expriment donc le temps d'une façon moins parfaite que nos langues. Après une première forme situant l'action dans une sphère temporelle, il y a assez souvent une certaine liberté pour la forme du verbe suivant, laquelle semble parfois être employée d'une façon atemporelle et prendre la valeur de la forme précédente.

2) On ne peut pas exprimer à la fois la nuance de succession et le volitif. Ainsi on ne peut pas rendre exactement : « Je veux aller et je veux (ensuite) glaner » ; il faut sacrifier l'expression de la succession ou celle de la volonté, et dire ou : « Je veux aller et glaner » (Ruth 2, 2) ou « Je veux aller et (ensuite) je glanerai » (cf. Ruth 2, 7).

3) Quand une seconde action est négative on ne peut exprimer ni la succession, ni la finalité-consécution, puisque la négation est généralement וְלֹא (pour la finalité, parfois וְאַל ; cf. § 116 *j*).

4) Les formes volitives avec וְ sont équivoques. Le waw peut être purement coordinatif (volitif direct) ou modal (volitif indirect : finalité-consécution).

5) Signalons enfin le déficit morphologique. Dans beaucoup de cas la forme est équivoque. Ainsi אֵלְכָה peut être employé comme cohortatif aussi bien que comme indicatif, יִקְטֹל, יָשִׁיבוּ comme jussif aussi bien que comme indicatif. Et de même pour les formes avec suffixes. Enfin la forme du cohortatif (§ 114 *b* N) et du jussif (§ 114 *g* N) est parfois négligée.

§ 123. **Infinitif absolu.**

L'infinitif absolu (§ 49) est un nom verbal d'action (dans les verbes actifs) ou d'état (dans les verbes statifs). Ainsi s'explique qu'il a certains emplois semblables à ceux du nom, et certains autres semblables à ceux du verbe. Ainsi un infin. abs. tel que רָפוֹא répond à la fois à lat. *sanatio* et à *sanare* [1]. Nous distinguerons les emplois A) nominaux et B) les emplois verbaux (§ *t*). *a*

---

[1] Originairement plutôt à *sanatio*. Ce serait un substantif *sanatio* capable de régir un accusatif. Comp. *curatio* avec l'acc. dans PLAUTE (*Amph.*, 519) : *Quid tibi hanc curatio est rem ?* (= *Quid curas hanc rem ?*) ; *Quid tibi hanc digito tactio est ?* (*Poen.* 5, 5, 29).

b A) **Emplois nominaux.** Certains de ces emplois sont assez rares pour l'inf. abs. alors qu'il sont usuels pour l'inf. cst. Au contraire, l'emploi usuel de l'inf. abs. comme accusatif d'objet interne (cf. § *d*) lui est propre.

Emplois assez rares: 1) Comme **sujet**: Pr 25, 27 אָכֹל דְּבַשׁ הַרְבּוֹת לֹא־טוֹב *manger trop* (litt[t] *beaucoup*) *de miel n'est pas bon*; Pr 28, 21 הַכֵּר־פָּנִים לֹא־טוֹב *faire acception de personnes* (litt[t] *cognoscere faciem*) *n'est pas bon* (cf. 24, 23); Is 58, 6-7 פַּתֵּחַ, הַתֵּר, פָּרֹס (mais שַׁלַּח est vocalisé étrangement comme inf. cst.; du reste on pourrait vocaliser toutes les formes en inf. cst.); 1 S 15, 23; Jér 10, 5; Job 25, 2? — (Comp. l'inf. cst. § 124 *b*).

2) Comme **prédicat**: Is 32, 17 הַשְׁקֵט *tranquillité* (*ê. tranquille*).

3) Comme **objet**: Is 1, 17 לִמְדוּ הֵיטֵב *apprenez le bien faire*; 42, 24 לֹא־אָבוּ בִדְרָכָיו הָלוֹךְ *ils n'ont pas voulu marcher dans ses voies*; Dt 28, 56 לֹא נִסְּתָה כַף־רַגְלָהּ הַצֵּג עַל־הָאָרֶץ *elle n'a jamais osé poser la plante du pied sur la terre* (l'inf. objet ayant lui-même un objet qui le précède); Is 7, 15 (inf. abs. objet d'un inf. cst.); 7, 16; 57, 20 הַשְׁקֵט לֹא יוּכָל *il ne peut s'apaiser* (avant le verbe) Job 9, 18; 13, 3. Comparer l'inf. cst. § 124 *c*) ([1]).

c **Très rares**, suspects ou fautifs, sont les cas où l'inf. absolu serait régi par un substantif: Is 14, 23; Pr 1, 3; 21, 16.

Il est anormal également qu'un inf. abs. soit régi par une préposition. Cependant on trouve 1 S 1, 9 אַחֲרֵי שָׁתֹה ?. Dans לְהֵרָאֹה Jug 13, 21; 1 S 3, 21 † il y a plutôt forme anormale d'inf. cst. (comp. forme גְּלֹה pour גְּלוֹת § 79 *p*). Dans עַד־כַּלֵּה 2 R 13, 17 *jusqu'à achèvement = complètement*, כַּלֵּה est devenu adverbe; de même עַד־לְכַלֵּה 2 Ch 24, 10; 31, 1 ([2]).

L'infinitif absolu ne peut pas prendre de suffixe nominal, pas plus qu'il ne peut être nomen regens.

d L'emploi nominal usuel de l'inf. absolu, et qui lui est propre, est celui d'**accusatif** d'objet interne (§ 125 *q*) ([3]) soit avant, soit après

---

(1) Il semble qu'on préfère l'inf. absolu quand il y a inversion: Dt 28, 56; Is 42, 24; 57, 20; Jér 9, 4 (§ 124 *c*).

(2) Sur l'inf. absolu continuant un inf. cst. précédé d'une prép., cf. § 124 *r*.

(3) Une locution du type יִקְטֹל קָטוֹל signifie littéralement: *occidet occisionem = faciet occisionem,* ce qui est en soi plus emphatique que le simple יִקְטֹל *occidet.* Nos langues n'offrent pas de procédé exactement semblable à

le verbe. Ce procédé linguistique permet à l'hébreu d'exprimer délicatement certaines nuances emphatiques. Placé avant le verbe, l'inf. abs. a généralement une nuance plus forte que lorsqu'il le suit; et cela se comprend, car la position d'un accusatif avant le verbe ajoute encore à l'emphase. Placé après le verbe, l'infinitif peut avoir des valeurs analogues. L'infinitif *postposé* est beaucoup moins fréquent que l'inf. *préposé*. On remarquera que l'inf. est toujours postposé à un impératif et à un participe (§ *l*); de plus, l'inf. hitpael est toujours postposé (Böttcher 2, p. 223). D'une façon générale, les nuances de l'inf. postposé ressortent moins clairement. Assez souvent la nuance ajoutée par l'inf. est trop légère pour pouvoir être rendue sans exagération dans une traduction littéraire. Dans la traduction grammaticale des exemples qui suivent nous avons dû parfois charger la nuance pour la faire mieux saisir.

C'est uniquement du contexte que ressort dans chaque cas la nuance ajoutée par l'infinitif. Le plus souvent l'emphase ne porte pas sur l'action verbale elle-même, mais sur une modalité, laquelle est ainsi renforcée. Ainsi dans une phrase affirmative l'affirmation devient plus forte; dans une phrase interrogative ou conditionnelle, la modalité dubitative devient plus forte; la même locution pourra donc, selon le contexte, exprimer la nuance *certainement* ou la nuance contraire *peut-être* (¹). De même pour les modalités contraires *pouvoir*, *devoir*.

I) Les principaux cas de l'**inf. abs. préposé** sont les suivants: *e*

1) **Affirmation**: Gn 2, 17 מוֹת תָּמוּת *tu mourras certainement*; 18, 10 *certes, je reviendrai*; 18, 18 *Abraham deviendra certainement une grande nation*; 22, 17; 28, 22; 1 S 9, 6; 24, 21; Ez 18, 9; Am 5, 5; 7, 17; Hab 2, 3. Après un אַךְ au sens de *sûrement* la nuance de certitude est encore augmentée: Gn 44, 28 אַךְ טָרֹף טֹרָף *sans aucun doute il a été déchiré*; Jug 20, 39.

2) **Doute**: a) dans l'**interrogation**: Gn 37, 8 הֲמָלֹךְ תִּמְלֹךְ עָלֵינוּ *f*
est-ce que par hasard tu régneras sur nous? (= *est-ce que tu régnerais?*

---

celui de l'hébreu, p. ex. *occisione occidet, occidendo occidet, occidens occidet.* Il n'est pas à propos d'imiter l'hébraïsme en répétant le verbe fini, p. ex. Ex 3, 7 *J'ai vu, j'ai vu...* C'est là une nuance de sentiment, laquelle a un correspondant exact en hébreu, p. ex. Is 40, 1.

(¹) Les deux nuances dans un même verset: Dt 8, 19; Ex 22, 22.

avec nuance d'improbabilité); 37, 10; 2 S 19, 43; avec un verbe statif Is 50, 2 הֲקָצוֹר קָצְרָה יָדִי *mon bras serait-il trop court?*; avec une négation Jér 13, 12 הֲיָדֹעַ לֹא נֵדַע *ne savons-nous pas par hasard?* (pour la place de la négation cf. § *o*).

g b) dans une **condition** ou **supposition** présentée comme peu probable: Nb 12, 14 וְאָבִיהָ יָרֹק יָרַק בְּפָנֶיהָ *si son père* (de Marie) *venait à lui cracher au visage...* (cf. § 167 *b*); 1 R 20, 39 אִם הִפָּקֵד יִפָּקֵד *s'il venait à manquer*; 1 S 20, 6 אִם פָּקֹד יִפְקְדֵנִי *s'il venait à s'apercevoir de mon absence*; 20, 9 אִם יָדֹעַ אֵדַע *si je savais*; — avec une nuance plus faible: Ex 22, 22 *si tu l'humiliais.*

Mais on trouve souvent l'inf. abs. dans une proposition conditionnelle avec d'autres nuances, par exemple, avec la nuance du latin *quidem* ou *autem* dans une **opposition** (cf. § *i*): 1 S 20, 7 *b mais s'il se met en colère* (2[d] membre du dilemme); 20, 21 *si quidem dicam* (1[er] membre du dilemme); 12, 25 *Mais si vous faites le mal* (opposition virtuelle à l'exhortation qui précède). La nuance d'opposition est plus faible dans les cas où l'on introduit une nouvelle hypothèse: Ex 21, 5 *mais si l'esclave dit*; 22, 3, 11, 12, 16.

Dans d'autres cas il n'y a pas de nuance d'opposition, mais seulement une légère emphase (comp. lat. *quidem*), p. ex. dans un vœu: Nb 21, 2 *si tu donnes*; 1 S 1, 11 *si tu regardes*; dans une promesse: Ex 15, 26 אִם שָׁמוֹעַ תִּשְׁמַע *si tu écoutes* (*la voix de Jéhovah*; et 19, 5; 23, 22; Dt 11, 13; 15, 5; 28, 1; Jér 17, 24; Zach 6, 15).

Avec לוּ au sens conditionnel 1 S 14, 30 la nuance paraît être *si seulement il avait mangé* (comp. avec לוּ optatif Job 6, 2: *si seulement on pesait mon chagrin!*).

h 3) Avec nuance **pouvoir**: Gn 2, 16 אָכֹל תֹּאכֵל *tu peux manger à ton gré*; Dt 17, 15; Gn 43, 7 (cf. § 113 *l*).

4) Avec nuance **devoir**: Ex 21, 28 *le bœuf devra absolument ê. lapidé*; Dt 12, 2; Gn 15, 13 etc. יָדֹעַ תֵּדַע *il faut absolument que tu saches = sache bien* (cf. § 113 *m*); Dt 6, 17 שָׁמוֹר תִּשְׁמְרוּן (¹).

i 5) L'inf. absolu est fréquent pour souligner une **opposition** (comp. en grec μὲν... δέ). Une opposition quelconque étant suffisante pour mo-

---

(¹) Remarquer qu'on ne commencerait pas une phrase par le yiqtol; l'inf. absolu semble dû ici à une nécessité grammaticale; de même Dt 7, 18.

tiver un inf. abs., il n'y a pas lieu de chercher, en plus, une autre nuance : 2 S 24, 24 *non pas ! mais je l'achèterai* ; Jug 15, 13 *te ligabimus quidem... sed non te occidemus* ; 2 S 17, 16 *ne passe pas la nuit aux gués du désert, mais traverse (le fleuve)* וְגַם עָבוֹר תַּעֲבוֹר ; Jos 17, 13 (= Jug 1, 28 ; inutile de supposer une nuance *entièrement*) ; 1 R 3, 26 (dans une prière) ; Ps 126, 6 *b*. Exemples dans les propositions conditionnelles § *g*.

6) A l'opposition se rattache la **concession** : Jug 4, 9 *Ibo quidem tecum, sed...* (Vulg.) ; Ps 126, 6 *a Il s'en va, il est vrai, en pleurant* (cf. § *m*) ; 118, 13, 18 *Oui, Jéhovah m'a châtié, mais il ne m'a pas livré à la mort.*

7) Les cas où l'inf. exprime la **perfection** ou l'intensité de l'action semblent rares ([1]) : Pr 27, 23 יָדֹעַ תֵּדַע « *connais bien* la face de tes brebis » (partout ailleurs : *sache bien* Gn 15, 13 etc. § *h*) ; peut-être Gn 43, 3 *il nous a formellement déclaré* ; 1 S 20, 6 *b* (= 28 *rogavit me obnixe*, Vulg.) ; Joël 1, 7 *il a complètement dépouillé* ; Job 13, 5 *plût à Dieu que vous vous taisiez complètement !* *j*

8) **Autres nuances** : Après un אַךְ au sens de *tout juste* : Gn 27, 30 אַךְ יָצֹא יָצָא *il sortit tout juste et...* ; Jug 7, 19. *k*

Avec une nuance emphatique faible : Jug 9, 8 (en début absolu) à peu près : *Un jour les arbres s'en allèrent...* ; 1 S 10, 16 ; 2 S 18, 2.

Assez souvent il est difficile de saisir la nuance ajoutée par l'infinitif, p. ex. Gn 43, 7 *a*, 20 ; 44, 5 (= 15) ; Is 48, 8 ; 59, 11 ; Lam 1, 2 בָּכוֹ תִבְכֶּה (le vers exigeait un ב initial ! ; opp. Jér 22, 10 § *l*).

L'hébraïsme est particulièrement fréquent dans certains textes, p. ex. Ex 22, 3, 11, 12, 16, 22 ; 1 S 20, 6 *a*, *b*, 7, 9, 21.

II) L'infinitif abs. **postposé** (qui s'impose après un impératif ou un participe, § *d*) est beaucoup moins fréquent que l'inf. préposé. On le trouve avec les mêmes valeurs que celui-ci. *l*

1) **Perfection ou intensité de l'action** : Jér 22, 10 בְּכוּ בָכוֹ *pleurez beaucoup* ou *amèrement* ; Job 13, 17 שִׁמְעוּ שָׁמוֹעַ *écoutez bien, écoutez attentivement* (21, 2 ; 37, 2 ; Is 6, 9 ; cf. 55, 2 *sub* 4).

2) Dans une **opposition** : Nb 23, 11 (= 24, 10) « C'est pour maudire mes ennemis que je t'ai fait venir, *et voici que tu les as bénis*

([1]) Davidson (§ 86 Rem. 1) semble douter de l'existence de cette nuance. — La nuance de **durée** est des plus douteuses.

וְהִנֵּה בָּרֵכְתָּ בָרֵךְ » (cf. Jos 24, 10); Is 6, 9 שִׁמְעוּ שָׁמוֹעַ « *entendez*, mais sans comprendre » ; Nb 11, 15 *tue-moi plutôt* (opposition implicite); Gn 46, 4 « je descendrai avec toi en Egypte et *je t'en ferai aussi remonter* אַעַלְךָ גַם־עָלֹה ».

3) A l'opposition se rattache la **gradation**: Gn 31, 15 וַיֹּאכַל גַּם־אָכוֹל « *et de plus il a mangé* notre argent »; Nb 16, 13 *de plus, tu t'ériges en maître sur nous!*

4) Autres exemples: Is 55, 2 שִׁמְעוּ שָׁמוֹעַ (la phrase est virtuellement conditionnelle: *Si vous m'écoutez*, vous mangerez...). La nuance est assez souvent douteuse, p. ex. Nb 11, 32 (p.-ê. *ils étalèrent en grand*); 2 R 5, 11 (certitude?); Dn 11, 10 (= 13). La nuance de durée est très douteuse.

m **L'inf. abs. postposé suivi d'un second inf. abs.** exprime la simultanéité ou la quasi-simultanéité d'une seconde action: 1 S 6, 12 הָלְכוּ הָלֹךְ וְגָעוֹ « *elles allèrent en mugissant* dans une seule voie » (elles firent [simultanément] les actions d'aller et de mugir); Jos 6, 13*b* qeré; Jug 14, 9 *il chemina en mangeant*; 2 R 2, 11; Gn 8, 7 וַיֵּצֵא יָצוֹא וָשׁוֹב *et il sortit mais pour revenir* (*bientôt*); Is 19, 22 *Jéhovah frappera les Egyptiens mais pour les guérir* (*bientôt*); la seconde action déterminant la première: 1 R 20, 37 וַיַּכֵּהוּ הָאִישׁ הַכֵּה וּפָצֹעַ *et l'homme le frappa de façon à le blesser*; Jér 12, 17 *j'arracherai cette nation de façon à la détruire.*

Dans Is 3, 16 *b* (poét.) les deux infinitifs précèdent le verbe; dans Ps 126, 6 le 1er inf. précède (§ *i*).

Sur l'inf. abs. de même racine que le verbe après un premier infinitif absolu disparate cf. § *s*.

n Au lieu d'un second inf. abs. on trouve un temps fini dans Jos 6, 13 *a*; 1 S 19, 23; 2 S 13, 19; 16, 13; Is 31, 5. Mais toutes ces formes sont suspectes; il faut probablement lire l'inf. absolu.

Au lieu d'un second infinitif absolu on trouve un participe dans 2 S 16, 5 יֹצֵא יָצוֹא וּמְקַלֵּל (après un verbe principal au participe); de même Jér 41, 6 (comp. § *s* fin).

o Remarques. 1) La **place de la négation** est normalement devant le verbe fini, p. ex. Jug 15, 13 וְהָמֵת לֹא נְמִיתֶךָ *mais nous ne te tuerons pas* (litt^t^ *l'action de faire mourir nous ne te la ferons pas*); Ex 8, 24; 34, 7; Dt 21, 14; Jug 1, 28; 1 R 3, 27; avec אַל: 1 R 3, 26;

Mich 1, 10. Exceptions: Gn 3, 4 לֹא מוֹת תְּמֻתוּן *vous ne mourrez pas du tout!* (une allusion aux paroles mêmes de la menace de 2, 17 est peu probable); Am 9, 8; Ps 49, 8.

2) La **forme de l'inf. abs.** est généralement celle de la conju- *p*
gaison du verbe principal, p. ex. qal Gn 2, 16; nifal [1] Ex 22, 3; piel Gn 22, 17; pual 40, 15; hifil 3, 16; hofal Ez 16, 4; hitpael Nb 16, 13. Mais on peut avoir l'inf. abs. du qal avec toutes les conjugaisons dérivées, p. ex. avec hofal dans la locution usuelle מוֹת יוּמָת *il sera mis à mort* Ex 19, 12 etc.; en dehors de cette locution fréquente les exemples sont assez rares: avec piel 2 S 20, 18; avec hifil Gn 46, 4; 1 S 23, 22; Is 31, 5; avec hitpoel Is 24, 19; avec nifal (assez souvent) Ex 19, 13; 21, 20, 22; 22, 11, 12; 2 S 23, 7; Is 40, 30; Jér 10, 5; 34, 3; 49, 12 (opp. 25, 29); Mich 2, 4; Nah 3, 13; Zach 12, 3; Job 6, 2 (cf. DRIVER *in* 2 S 20, 18). En dehors de l'inf. abs. qal, un inf. d'une autre conjugaison que le verbe principal ne se trouve que dans des cas très rares et suspects: inf. hofal avec nifal: Lév 19, 20; 2 R 3, 23 (vocaliser en nifal); inf. piel avec hifil: 1 S 2, 16 (mais l. יַקְטִרוּן); inf. hofal avec pual: Ez 16, 4 (une des deux formes prob[t] fautive).

3) Au lieu de l'inf. abs. qal on a parfois la **forme de l'inf.** *q*
construit: Dans les verbes ע״ע: קֹב pour קָבוֹב* Nb 23, 25; שֹׁל pour שָׁלוֹל* Ruth 2, 16 (mais texte prob[t] altéré; comp. inf. cst. שְׁלֹל § 82 *k*); dans les verbes ע״י: רִיב יָרִיב pour l'assonance au lieu de רוֹב Jér 50, 34; בִּין תָּבִי״ Pr 23, 1 (cf. § 81 *e*): dans les verbes ל״ה on a parfois le type הִגָּלוֹת: 2 R 3, 24 הַכּוֹת; Esth 1, 7 וְהַשְׁקוֹת; 1 Ch 21, 24 וְהַעֲלוֹת; 2 Ch 7, 3 וְהוֹדוֹת; comp. le qal הֱיוֹת־ Ps 50, 21. Dans certains cas la vocalisation est suspecte, p. ex. Jos 7, 7; Néh 1, 7.

Inf. abs. d'autre racine continuant un verbe. Cette cons- *r*
truction est une extension du cas de l'inf. postposé de même racine que le verbe (§ *l*) [2]. L'inf. abs. continue alors le verbe précédent,

---

(1) Pour le choix de la forme de l'inf. abs. nifal cf. § 51 *b*.

(2) Dans Dt 3, 6 on a un inf. de même racine continuant le verbe, pour ajouter une précision: « *Et nous les détruisîmes* comme nous avions fait pour Séhon, roi d'Hésébon, *détruisant* toutes les villes... » (litt[t] *d'une action de détruire* ayant pour objet...). Dans certains cas, l'inf. est un synonyme du verbe: Jos 6, 3 « *Et vous ferez le tour* וְסַבֹּתֶם de la ville, vous tous les guerriers, *faisant le circuit* הַקֵּיף de la ville sept fois » (cf. v. 11).

comme ferait une forme finie; il exprime surtout une circonstance relative à l'action du verbe précédent ou une détermination de caractère adverbial ([1]). Exemples avec une **circonstance**: Jér 22, 19 קְבוּרַת חֲמוֹר יִקָּבֵר סָחוֹב וְהַשְׁלֵךְ מֵהָלְאָה לְשַׁעֲרֵי יְרוּשָׁלָ‍ִם *On lui donnera la sépulture d'un âne : on le traînera et on le jettera hors des portes de Jérusalem* (litt[t] *sepultura[m] asini sepelietur* (nempe) *tractione[m] et proiectione[m] ultra portas Ierusalem* ; pour l'acc. קְבוּרַת cf. § 125 *q*); 1 S 3, 12 אָקִים אֶת כָּל־אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי הָחֵל וְכַלֵּה *J'accomplirai tout ce que j'ai dit, commençant et finissant* (= du commencement à la fin = complètement; litt[t] *inceptione[m] et completione[m]*); Gn 30, 32 אֶעֱבֹר... הָסֵר *transibo ... removendo*; Nb 15, 35 מוֹת יוּמַת הָאִישׁ רָגוֹם אֹתוֹ בָאֲבָנִים כָּל־הָעֵדָה *cet homme sera mis à mort, toute la communauté le lapidant* (litt[t] *morte[m] occidetur ille vir cumulando eum* (*cumulatione[m]*) *lapidibus*...); 2 S 8, 2 *il les mesura au cordeau les faisant coucher par terre.* — Exemples avec **sens adverbial**: Is 7, 11 « Pete tibi signum... *profunde faciendo* ad inferos aut *alte faciendo* ad superna » ; Gn 21, 16 « et elle s'assit en face, *se tenant éloignée* הַרְחֵק » (cf. Ex 33, 7 ; Jos 3, 16; הַרְחֵק est devenu un pur adverbe: *loin* § 102 *e*); Ex 30, 36 *et tu broieras finement* הָדֵק (litt[t] *comminutione[m]* = *minutatim*, devenu un pur adverbe); Jos 3, 17 וַיַּעַמְדוּ... הָכֵן *et steterunt... firmatione[m]* = *firmiter* (pur adverbe); 2, 5 רִדְפוּ מַהֵר *persequimini festinatione[m]* = *festinanter* (pur adverbe); Dt 13, 15 וְשָׁאַלְתָּ הֵיטֵב *et tu interrogeras bien* (pur adverbe); 1 S 17, 16 וַיִּגַּשׁ הַפְּלִשְׁתִּי הַשְׁכֵּם וְהַעֲרֵב *et le Philistin s'avança matin et soir* (litt[t] *agissant le matin, agissant le soir*; הַשְׁכֵּם comme adverbe: *de bonne heure* Pr 27, 14) ([2]).

s L'**inf. abs.** הָלוֹךְ ([3]) *aller* (au figuré) exprimant la **continuité**. Les expressions telles que 1 S 6, 12 הָלְכוּ הָלֹךְ וְגָעוֹ (§ *m*), où הָלֹךְ est

---

([1]) Les deux espèces réunies dans Dt 9, 21 וָאֶכֹּת אֹתוֹ טָחוֹן הֵיטֵב *et je le mis en pièces, l'écrasant bien.*

([2]) Dans l'expression jérémienne du type וָאֲדַבֵּר הַשְׁכֵּם וְדַבֵּר *et j'ai parlé de bonne heure et sans cesse,* le second inf., de même racine que le verbe principal, exprime la répétition ou la continuité de l'action (litt[t]: *et locutus sum manicatione[m] et locutione[m]*). Le sujet est toujours Dieu, excepté Jér 25, 3. Avec דַּבֵּר 7, 13 ; 25, 3 ; 35, 14 ; שָׁלֹחַ 7, 25 ; 25, 4 ; 26, 5 (?) ; 29, 19 ; 35, 15 ; 44, 4 ; 2 Ch 36, 15 ; הָעֵד Jér 11, 7 ; לַמֵּד 32, 33.

([3]) Pour la graphie défective הָלֹךְ cf. § 49 *a* N.

naturellement pris au sens propre, ont donné naissance à des expressions où l'inf. הָלוֹךְ est employé au sens figuré de mouvement dans le temps, et donc de continuité ([1]). Après הָלוֹךְ on a un second inf. dans Gn 8, 3 וַיָּשֻׁבוּ הַמַּיִם הָלוֹךְ וָשׁוֹב *et les eaux se retirèrent d'une façon continue* (le second infinitif renforce l'idée de continuité exprimée par הָלוֹךְ) ([2]); 12, 9 וַיִּסַּע אַבְרָם הָלוֹךְ וְנָסוֹעַ הַנֶּגְבָּה *et Abraham s'avança toujours vers le sud*; avec un verbe statif 2 S 5, 10 וַיֵּלֶךְ הָלוֹךְ וְגָדוֹל *et il alla toujours grandissant* (le verbe principal avec le sens d'*aller* au figuré; גָּדוֹל inf. abs., non pas adj.). Mais avec les verbes statifs, au lieu de l'inf. abs., on a ordinairement l'adjectif verbal, p. ex. Gn 26, 13 וַיֵּלֶךְ הָלוֹךְ וְגָדֵל (opp. 2 S 5, 10; la construction est hybride: *et ivit eundo et crescens*; après le nom d'action à l'acc. d'objet interne on a l'adj. verbal à l'acc. d'état, § 126 *a*); Jug 4, 24 וַתֵּלֶךְ הָלוֹךְ וְקָשָׁה « et la main des Israélites *alla toujours s'appesantissant* » (קָשָׁה comme adj. verbal: *devenant dure*); 1 S 14, 19 וַיֵּלֶךְ הָלוֹךְ וָרָב » et le tumulte *alla toujours en augmentant* » (רָב comme adj. verbal; comp. 2 S 15, 12 avec participe וְהָעָם הוֹלֵךְ וָרָב *et le peuple allait en augmentant*); 2 S 18, 25 וַיֵּלֶךְ הָלוֹךְ וְקָרֵב *et il alla toujours en s'approchant* (dans 1 S 17, 41 וַיֵּלֶךְ הֹלֵךְ וְקָרֵב la vocalisation הֹלֵךְ est suspecte; peut-être due à la scriptio defectiva).

De même **après le participe** הֹלֵךְ (au sens figuré) on a l'adjectif verbal: Ex 19, 19; 2 S 3, 1 הוֹלֵךְ וְחָזֵק *allait en se fortifiant*; 2 S 15, 12 רָב; 1 S 2, 26; 2 Ch 17, 12 גָּדֵל (mais inf. abs. גָּדוֹל Esth 9, 4); Pr 4, 18 אוֹר.

Semblablement avec un verbe d'action, après le participe הֹלֵךְ on a le participe: Jon 1, 11 הוֹלֵךְ וְסֹעֵר *allait en s'agitant* (comp. § *n* fin).

B) **Emplois verbaux.** I. L'infinitif absolu, comme l'inf. cst. (§ 124 *f*) peut **régir un nom à l'accusatif**, p. ex. Pr 25, 27 אָכֹל דְּבַשׁ *manger du miel* (§ *b*). Quand l'accusatif est un pronom, on n'a jamais *t*

([1]) En français on dit au sens propre de mouvement dans l'espace: *le voyageur allait chantant, la rivière va serpentant*; et jusqu'au XVIIe siècle on disait au sens figuré: *son mal l'allait tourmentant, le malheur me va poursuivant* (Darmesteter, *Traité de la formation de la langue franç.*, § 682).

([2]) Dans Gn 8, 5, où הָיוּ donnerait le sens du plus-que-parfait, lire un participe, probt חֲסֵרִים*.

le pronom suffixe (comp. § *c* fin), mais la particule אֵת, p. ex. יָדֹעַ אֹתִי Jér 9, 23 (§ 125 *e*). L'inf. abs. peut naturellement aussi régir un nom par le moyen d'une préposition, comme toute forme verbale, p. ex. Is 7, 15 מָאוֹס בָּרָע וּבָחוֹר בַּטּוֹב *rejeter le mal et choisir le bien.*

u II. L'inf. abs. s'emploie comme **équivalent d'une forme finie en commencement de phrase.**

1) Comme équivalent de l'**impératif.** L'inf. abs., en soi, exprime la simple idée de l'action verbale; le ton ou les circonstances indiquent que l'auditeur doit faire cette action ([1]). Exemples: 2 S 24, 12 הָלוֹךְ וְדִבַּרְתָּ *va (aller) et tu diras*, équivalent de לֵךְ וְדִבַּרְתָּ qu'on a dans le texte parallèle de 1 Ch 21, 10 ([2]); 2 R 5, 10 הָלוֹךְ וְרָחַצְתָּ *va et tu te laveras...* (l'inf. abs., suivi d'un jussif indirect § 116 *d*, puis d'un impér. ind. § 116 *f*, a les effets d'un impératif); Jos 1, 13 זָכוֹר *souvenez-vous* (ordre de Josué). L'inf. abs. se trouve notamment dans la bouche de Dieu donnant un ordre: Nb 4, 2 *Fais le recensement*; 25, 17 *Attaquez les Madianites*; 2 R 3, 16 *Faites*; Jér 32, 14 *Prends les papiers de l'achat*; Zach 6, 10. — L'inf. abs. est précédé de deux impér. dans Is 14, 31; suivi de deux impér. dans Nah 2, 2.

v 2) Comme équivalent d'un **futur injonctif.** L'inf. abs. est assez fréquent dans les lois, où il équivaut à un futur injonctif plutôt qu'à un impératif: *tu feras* (*tu dois faire*) plutôt que *fais*. Exemples: Dt 5, 12 « *Tu garderas* שָׁמוֹר le jour du sabbat » (plutôt que *garde*; au milieu de futurs injonctifs ([3])) (de même זָכוֹר ([4]) Ex

---

([1]) En arabe la forme *qatāl*ⁱ (= קָטוֹל) est employée dans certains mots pour exprimer un commandement, p. ex. *nazāl*ⁱ نَزَالِ *descends!* (litt[t]: *descente!* [sous-entendu: de cheval]; se dit principalement quand deux guerriers ou deux troupes se provoquent au combat); *samā*ⁱ سَمَاعِ *écoute!* (litt[t] *audition!* = שָׁמוֹעַ). — Dans le latin du moyen âge, pour une défense, on dit *non negare* au sens de l'impératif *ne nie pas*, usage conservé en italien (cf. Bourciez, *Eléments de linguistique romane* (1910), § 248). De même en ancien français, p. ex. *n'en douter* = *n'en doute pas* (cf. Brunot. *Hist. de la langue française* 1, pp. 248, 471).

([2]) Dans Chr. on ne trouve pas l'inf. absolu de commandement (cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 23). Peut-être était-il senti comme archaïque. — Comp. Is 38, 5 הָלוֹךְ et le parall. 2 R 20, 5 שׁוּב.

([3]) On ne commencerait pas la phrase par תִּשְׁמֹר.

([4]) Opposer l'impératif זְכֹר p. ex. Dt 9, 7 dans une exhortation.

20, 8 ([1])); Dt 1, 16 שָׁמוֹעַ *vous écouterez* (suivi de futurs injonctifs); Lév 2, 6 *tu diviseras* (détail législatif). Dans Nb 6, 23 l'inf. abs. אָמוֹר explique le futur injonctif תְּבָרְכוּ « Voici comment vous bénirez les enfants d'Israël; *vous leur direz* » (l'inf. abs. n'est pas régi par 'ת). Après l'annonce d'une loi: Lév 6, 7 « Voici la loi de l'oblation: les fils d'Aaron *l'offriront* הַקְרֵב »; Gn 17, 10 « Voici mon pacte que vous observerez...: tous vos mâles *seront circoncis* הִמּוֹל » (comp. dans une prop. conditionnelle Ex 12, 48 « tous ses mâles *devront être circoncis* »); Dt 15, 2 « tout créancier *relâchera* שָׁמוֹט ».

3) Comme équivalent d'un **futur** ([2]): 2 R 4, 43 « car voici ce que dit Jéhovah: *On mangera et on en aura de reste* אָכֹל וְהוֹתֵר »; Is 5, 5 הָסֵר *j'enlèverai* (continué à la 1e p., v. 6, *et je mettrai*); 2 R 19, 29; Ez 23, 30. Dans une interrogation Jér 3, 1 *b*. w

4) Comme équivalent d'un **présent**: Jér 7, 9 (exclamation § 161 *b*) הֲגָנֹב « *Quoi! voler*, tuer etc. (= *vous volez*, tuez etc.)... 10 et puis vous venez... »; Is 59, 4 « *On se confie* בָּטוֹחַ dans le néant »; Job 15, 35; Pr 12, 7; 15, 22; 25, 4.

5) Comme équivalent d'un **passé**: Agg 1, 9 פָּנֹה *vous avez attendu*; Jér 8, 15; 2 Ch 31, 10.

III. L'inf. abs. comme **équivalent d'une forme précédente.** x
L'inf. abs. continue assez souvent (surtout dans les livres postérieurs) une forme précédente. Le waw qui précède ordinairement l'inf. abs. a tantôt la valeur d'un simple *et* de coordination, tantôt celle d'un *et* (*puis*) de succession. Les raisons qui ont fait préférer l'inf. abs. n'apparaissent pas clairement: parfois il y a probablement désir de variété ou recherche de style; parfois on a voulu avoir une forme avec sujet vague *on* (cf. § 155 *i*). L'inf. abs. a virtuellement la même valeur temporelle ou modale que le verbe précédent. ([3]).

([1]) De même Ex 20, 12 כַּבֵּד, au milieu de futurs injonctifs est un inf. absolu, non un impératif.

([2]) On ne trouve pas, semble-t-il, l'inf. abs. comme équivalent d'un jussif ou d'un cohortatif.

([3]) En conséquence וְנָתֹן Jér 37, 21 est prob^t à vocaliser וְנִתַּן *et dabatur*. Le sens fréquentatif est exigé par le contexte. L'inf. abs. signifierait *et dederunt*. — A l'hébraïsme comp. p. ex. en latin: « Catilina *surgere, minari, exsilire* furibundus »; « Si quando ad eam accesserat confabulatum, *fugere* e conspectu illico ».

Après un **qatal**: Agg 1, 6 זְרַעְתֶּם הַרְבֵּה וְהָבֵא מְעָט אָכוֹל׳ « Vous avez semé beaucoup et *peu récolté*; *on a mangé*, mais il n'y avait pas de quoi se rassasier; *on a bu* etc. ...) » (וְהָבֵא équivaut à un wayyiqtol); Dan 9, 5 חָטָאנוּ וְעָוִינוּ הִרְשַׁעְנוּ וּמָרָדְנוּ וְסוֹר׳ « *nous avons péché et prévariqué, nous nous sommes abandonnés au mal et à la rébellion, et nous nous sommes écartés* de tes préceptes... » (inf. abs. prob^t pour variété après 4 qatal coordonnés); 1 S 2, 28; Is 37, 19 (cf. 2 R 19, 18); Zach 7, 5; Eccl 8, 9; 9, 11; Esth 3, 13; 9, 6 (= 12), 16; Néh 9, 8, 13; 1 Ch 5, 20; 2 Ch 28, 19; — après un **w^{e}qatalti**: 1 R 9, 25 (?); Zach 12, 10 (?); après un **yiqtol**: Lév 25, 14 (avec אוֹ); Nb 30, 3 (id.); Dt 14, 21; Jér 32, 44 (3 inf.); 36, 23 (?); — après un **wayyiqtol**: Gn 41, 43; Ex 8, 11; Jug 7, 19 *b*; Néh 8, 8; 1 Ch 16, 36; 2 Ch 7, 3; — après un **jussif**: Esth 2, 3; 6, 9; — après un **impératif**: 2 R 19, 29 *b* ואכול qeré ? (= Is 37, 30 *b*); Am 4, 5 (?); — après un **participe**: Jér 7, 18; — après un **inf. cst.**: 1 S 22, 13; 25, 26 (= 33); Jér 44, 17; Ez 36, 3.

y **Remarque.** A cause de la nature même de ses emplois, on a assez rarement l'occasion d'exprimer le sujet de l'action marquée par l'inf. abs. Quand le sujet est exprimé, il ne peut être qu'au nominatif: Lév 6, 7; Nb 15, 35 *b*; Dt 15, 2; Esth 3, 13; 9, 1. Quand le sujet n'est pas exprimé, il faut sous-entendre le sujet indiqué par le contexte, ou parfois le sujet vague *on* (cf. § 155 *i*). Comp. le sujet de l'inf. cst. § 124 *g*; le sujet vague *on* § 124 *s*.

Pour la continuation de l'inf. abs. par un temps fini cf. § 124 *q* N.

§ 124. Infinitif construit.

a Comme l'infinitif absolu (§ 123 *a*), l'infinitif construit (§ 49 *a*) est un nom verbal d'action (dans les verbes actifs) ou d'état (dans les verbes statifs). Ainsi s'explique qu'il a certains emplois semblables à ceux du nom, et certains autres semblables à ceux du verbe. Il répond assez bien à l'infinitif de nos langues. Nous distinguerons, comme pour l'infinitif absolu, A) les emplois nominaux et B) les emplois verbaux (§ *f*).

b A) **Emplois nominaux.**

1) Comme **sujet** d'une proposition nominale: Gn 2, 18 לֹא טוֹב הֱיוֹת הָאָדָם לְבַדּוֹ *il n'est pas bon que l'homme soit seul*; Gn 29, 19 טוֹב תִּתִּי

אֹתָהּ לָךְ *il est bon que je te la donne*; Pr 25, 24 טוֹב שֶׁבֶת עַל־פִּנַּת־גָּג *il est bon d'habiter sur un coin de terrasse*; 1 S 18, 23 הֲנְקַלָּה בְעֵינֵיכֶם הִתְחַתֵּן בַּמֶּלֶךְ *est-ce peu de chose* (masc. נָקֵל, part. nifal § 82 *c*) *à vos yeux de devenir gendre du roi?*; Gn 30, 15; Jug 9, 2; 1 S 23, 20; Is 7, 13; Pr 17, 26; 25, 7. — Avec ל introductif (§ *m*): Jos 24, 15 וְאִם רַע בְּעֵינֵיכֶם לַעֲבֹד אֶת־יְהוָה *et s'il vous déplaît de servir Jéhovah*; 2 S 18, 11 עָלַי לָתֶת לְךָ *j'ai l'obligation de te donner*; Gn 31, 29; Esth 4, 2.

Comme **sujet** d'une proposition verbale: toujours avec ל introductif: Gn 4, 26 אָז הוּחַל לִקְרֹא בְּשֵׁם יְהוָה *alors on commença à invoquer le nom de Jéhovah* (1).

c 2) Comme **objet**: Jér 18, 20 זְכֹר עָמְדִי לְפָנֶיךָ *souviens-toi que je me tenais devant toi*; 1 R 3, 7 לֹא אֵדַע צֵאת וָבֹא *je ne sais pas sortir et entrer* (*= me conduire*); 3, 11 הָבִין (avec valeur quasi substantivale); Is 1, 14 נִלְאֵיתִי נְשֹׂא *je suis las de supporter* (comp. avec inf. abs. préposé Jér 9, 4 הַעֲוֵה נִלְאוּ *ils se sont fatigués à faire le mal*); Gn 21, 6; 31, 28; Is 37, 28; avec הֵחֵל *commencer* Dt 2, 25, 31; Jos 3, 7 (mais ord^t avec ל § *m*); avec יָסַף *continuer* Gn 4, 12; 37, 5 (ord^t avec ל); avec חָדַל *cesser* Is 1, 16 (ord^t avec ל); avec יָכֹל *pouvoir* Gn 37, 4 (27 fois, Brown, **1 a**; ord^t avec ל); avec אָבָה *vouloir* Dt 2, 30 (9 fois; 30 fois avec ל); avec מֵאֵן *refuser* Nb 20, 21 (plus souvent avec ל).

d 3) Comme **génitif**: Gn 2, 17 בְּיוֹם אֲכָלְךָ *au jour où tu mangeras* (2); 29, 7; Eccl 3, 4; Néh 12, 46; 2 Ch 24, 14.

Pour l'infinitif régi par une préposition cf. § *k*.

Pour l'infinitif comme *nomen regens* cf. § *g*.

Mais, à la différence des substantifs, l'inf. cst., en tant que tel, ne prend pas l'article (3). On ne le trouve pas avec le démonstratif זֶה, ni avec un adjectif.

---

(1) L'infinitif construit sans ל ne semble pas être jamais sujet d'un verbe; cf. Davidson, *Hebrew Syntax*, § 90 Rem. 1.

(2) Dans cet exemple l'inf. est *nomen rectum* de יוֹם et *nomen regens* du pronom.

(3) Il peut le prendre en grec, en italien etc. — On a un infinitif substantivé dans הַדַּעַת suivi de l'acc., Gn 2, 9 (17); Jér 22, 16.

e La **négation** employée avec l'inf. cst. est לְבִלְתִּי, littéralement *en déficience de, en non-existence de, en néant de* (§ 93 *q*). Cette négation, d'origine nominale, a été préférée pour l'inf. cst. à cause du caractère nominal de celui-ci. Le ל peut avoir des valeurs diverses, selon le contexte, parfois une valeur très faible. Exemples: Gn 3, 11 צִוִּיתִיךָ לְבִלְתִּי אֲכָל־מִמֶּנּוּ *je t'ai ordonné de ne pas en manger* (cf. § 160 *l*).

f B) **Emplois verbaux.** Comme les formes finies, l'inf. cst. peut régir un nom ou un pronom à l'accusatif, p. ex. Dt 10, 15 לְאַהֲבָה אֹתָם *pour les aimer* (cf. § 49 *d*); il peut régir deux accusatifs, p. ex. Gn 41, 39; Dt 26, 19; Jos 10, 20. — Sur l'objet de l'action, cf. § *i*.

Pour l'inf. avec ל continuant une autre forme, cf. § *p*.

Le caractère verbal de l'inf. cst. apparaît encore par le fait que le sujet de l'action est normalement au nominatif (§ *g*).

g Le **sujet** de l'action exprimée par l'inf. cst. peut être au nominatif (et alors l'infinitif montre son caractère verbal) ou au génitif (et alors l'infinitif montre son caractère nominal). Dans beaucoup de cas il est impossible de décider s'il y a nominatif ou génitif. En principe le sujet de l'action doit être considéré comme étant au nominatif: c'est la construction du sémitique primitif, et la vocalisation, dans certains cas, suppose le nominatif.

Le sujet de l'action est évidemment au **nominatif** quand l'infinitif est séparé du substantif: Nb 35, 6 לָנֻס שָׁמָּה הָרֹצֵחַ *pour que le meurtrier s'y réfugie*; Gn 4, 15 לְבִלְתִּי הַכּוֹת־אֹתוֹ כָּל־מֹצְאוֹ *afin que personne, le rencontrant, ne le tuât*; Ps 56, 1.

Le **nominatif** est supposé par la vocalisation dans des cas comme Dt 25, 19 בְּהָנִיחַ יְהוָה (non בַּהֲנִיחַ; cf. הֲנִיחִי Ez 24, 13). En fait le type de l'inf. hifil הָקִים n'est jamais modifié devant substantif. De même la vocalisation forte לָ (§ 103 *c*) suppose le nominatif: 2 S 19, 20 לָשׂוּם הַמֶּלֶךְ אֶל־לִבּוֹ. Au contraire la vocalisation exceptionnelle לְ suppose le **génitif** dans לְצֵאת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם *au sortir des Israélites du pays d'Egypte* (Ex 19, 1; Nb 33, 38, 1 R 6, 1); לְשֶׁבֶת אַבְרָם בְּאֶרֶץ כְּנָעַן *au séjour d'Abraham dans le pays de Canaan* (Gn 16, 3).

Il y a **génitif** dans le cas du pronom suffixe, p. ex. בְּמָלְכוֹ (1 S 13, 1 et souvent); dans les infinitifs en ה ָ— à l'état cst., p. ex. Dt 1, 27 בְּשִׂנְאַת יְהוָה אֹתָנוּ (§ 49 *d*).

En dehors de ces cas, il y a doute, même avec les infinitifs en ת final comme שֶׁבֶת, גְּלוֹת qui ont nécessairement la même forme s'ils sont nomen regens ou non. Ainsi dans Gn 2, 18 לֹא־טוֹב הֱיוֹת הָאָדָם לְבַדּוֹ, l'inf. n'est pas nécessairement nomen regens. *h*

Dans le cas où un verbe a deux formes d'infinitifs, il est possible qu'on ait préféré l'une comme nomen regens. Ainsi dans Gn 8, 7 עַד יְבֹשֶׁת הַמַּיִם † il y a prob[t] génitif, et prob[t] nominatif dans Is 27, 11 בִּיבֹשׁ קְצִירָהּ. L'autre infinitif en ת ◌ֶ◌ֶ (§ 75 *i*) est prob[t] aussi nomen regens dans Dt 9, 28 מִבְּלִי יְכֹלֶת יְהוָה לַהֲבִיאָם (suivi de מִשִּׂנְאָתוֹ); Nb 14, 16 †.

L'**objet** de l'action exprimée par l'inf. cst. est normalement à l'**accusatif** et même probablement toujours. L'objet est évidemment à l'accusatif quand il est précédé de la particule אֵת, p. ex. 1 S 19, 1 לְהָמִית אֶת־דָּוִד *pour tuer David.* Par analogie on doit très probablement le considérer comme étant à l'accusatif même quand il n'y a pas אֵת, p. ex. Pr 21, 15 שִׂמְחָה לַצַּדִּיק עֲשׂוֹת מִשְׁפָּט *c'est une joie pour le juste de pratiquer la justice.* *i*

L'accusatif est supposé par la vocalisation dans des cas comme Gn 18, 25 לְהָמִית צַדִּיק (non לְהָמִית; cf. § *g*). De même, la vocalisation forte לָ (§ 103 *c*) suppose l'accusatif: Is 3, 13 לָדִין עַמִּים (non לְדִין).

Avec les **suffixes**, l'objet doit être également considéré comme étant à l'accusatif, quelle que soit la forme du suffixe (§ 65 *a*). En conséquence, si le suffixe d'un inf. cst. se rapporte à l'objet de l'action, il est censé à l'accusatif; s'il se rapporte au sujet de l'action, il est au génitif (§ *g*) ([1]).

L'objet de l'action est également à l'accusatif avec certains substantifs verbaux, p. ex. Is 11, 9 דֵּעָה אֶת־יְהוָה *la connaissance de Jéhovah* (mais ?); Jér 50, 40 כְּמַהְפֵּכַת אֱלֹהִים אֶת־סְדֹם *comme la destruction que Dieu fit de Sodome*; avec l'article: Gn 2, 9 עֵץ הַדַּעַת טוֹב וָרָע *l'arbre de la connaissance du bien et du mal* (דַּעַת est ici un infinitf substantivé; cf. § *d* N). *j*

Inf. cst. **avec prépositions.** L'inf. cst. régi par une préposition est d'un usage très fréquent: c'est l'équivalent d'un temps fini avec *k*

([1]) Dans 2 S 16, 7 בְּקַלְלוֹ on ne voit pas si le suffixe se rapporte au sujet de l'action (*son action de maudire*) ou à l'*objet de l'action* (*l'action de le maudire*); mais pour *son action de maudire* on aurait prob[t] בְּקַלְלָתוֹ, cf. v. 12.

une conjonction. Ainsi une construction comme עַד־שׁוּב (Gn 27, 45) équivaut à עַד־יָשׁוּב ou עַד אֲשֶׁר יָשׁוּב (les 3 constructions sont fréquentes); אַחֲרֵי avec l'inf. est beaucoup plus fréquent que אַחֲרֵי אֲשֶׁר (sans אֲשֶׁר seul[t] 2 fois); לִפְנֵי s'emploie avec l'inf. cst., mais non comme conjonction; יַעַן avec l'inf., יַעַן אֲשֶׁר (et sans אֲשֶׁר) sont tous trois fréquents; on a de même les trois constructions avec לְמַעַן. Au כְּ avec l'infinitif correspondent les conjonctions כַּאֲשֶׁר et כִּי; mais בְּ avec l'inf. n'a pas de correspondant (בַּאֲשֶׁר est très rare); de même לְ avec l'inf. n'a pas de conjonction qui lui corresponde exactement; עַל avec l'inf. est assez fréquent; תַּחַת ne se trouve pas avec l'inf., mais on a תַּחַת אֲשֶׁר *au lieu que, parce que*; אֶל ne se trouve pas avec l'inf. (ni comme conjonction); מִן est fréquent avec l'inf., mais n'est pas employé comme conjonction.

l C'est **avec la préposition** לְ que l'inf. cst. est surtout employé. Le לְ peut exprimer diverses nuances, fortes, faibles, ou même à peu près nulles ([1]); ainsi לַעֲשׂוֹת peut avoir les nuances *ad faciendum, faciendum, in faciendo, faciendo* et simplement *facere*.

לְ s'emploie avec une valeur forte pour la direction, le but, la **finalité** d'une action: Gn 31, 19 *or Laban était parti pour tondre ses brebis*; 42, 9 *c'est pour voir les points faibles du pays que vous êtes venus*; Dt 10, 13.

A la finalité se rattache la **consécution** ([2]): 1 R 2, 27 *c'est ainsi que Salomon chassa Abiathar du sacerdoce de Jéhovah, de façon à accomplir* ([3]) *la parole de Jéhovah*; Ruth 2, 10 *pourquoi ai-je trouvé grâce à tes yeux, de sorte que tu te sois intéressé à moi* (לְהַכִּירֵנִי équivaut à וַתַּכִּירֵנִי avec waw à sens consécutif § 118 *h*); Jug 9, 24; 2 S 14, 25; 15, 2; souvent לְהַכְעִיס *de façon à irriter* (*Dieu*) ([4]), p. ex. Dt 4, 25; 30, 12-14; 1 R 16, 13; Jér 44, 3.

A la finalité se rattache aussi l'idée de **devoir** avec diverses nuances: nécessité, obligation etc.: Dn 1, 5 וּלְגַדְּלָם *et on devait les élever*; notamment après une négation: Esth 4, 2 אֵין לָבוֹא *on ne devait pas*

([1]) Comp. le *to* anglais et le *zu* allemand.

([2]) D'une façon générale ces deux idées s'expriment de la même façon en hébreu: cf. § 115 *a* sqq; 169 *i*.

([3]) Comp. ἵνα πληρωθῇ τὸ ῥηθὲν ὑπὸ κυρίου Mt 1, 22 etc.

([4]) De même לְמַעַן הַכְעִיס p. ex. 2 R 22, 17; cf. § 169 *g*.

entrer (*on n'avait pas le droit*). Avec le verbe הָיָה on a la nuance *être sur le point*: Gn 15, 12 וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא *le soleil allait se coucher* (ital. « il sole *era per* tramontare »); Jos 2, 5 וַיְהִי הַשַּׁעַר לִסְגּוֹר *on allait fermer les portes* †.

Le לְ a une valeur à peu près nulle quand il introduit l'infinitif **sujet** (§ *b*) ou **objet** (§ *c*). *m*

Certains verbes ont le לְ devant l'infinitif **objet** bien qu'ils aient une autre préposition quand l'objet est un nom ou un pronom. Ainsi, devant un nom, חָדַל *cesser* a מִן, חָפֵץ *prendre plaisir, aimer, vouloir* a בְּ.

L'objet d'un **hifil** exprimant une **idée adverbiale** (§ 54 *d*) est presque toujours ([1]) introduit par לְ: Jér 1, 12 הֵיטַבְתָּ לִרְאוֹת litt[t] *tu as bien fait en voyant* = *tu as bien vu*; 1 R 14, 9 וַתָּרַע לַעֲשׂוֹת *et tu as mal agi*. C'est là une manière d'exprimer l'idée *adverbiale* (§ 102 *g*). Exemples avec hifil: הֵיטִיב *agir bien*, הֵרַע *agir mal*, הִגְדִּיל *agir grandement*, הִגְבִּיהַּ *agir hautement*, הִשְׁפִּיל *agir bassement*, הֶעֱמִיק *agir profondément*, הִשְׁכִּים *faire de bonne heure*, הִרְבָּה *faire beaucoup*; etc. ([2]). En dehors du hifil on trouve l'idée adverbiale avec le piel מִהַר : Gn 27, 20 מִהַרְתָּ לִמְצֹא *tu as vite trouvé*; et même, par extension ([3]), avec un nifal dans 31, 27 נַחְבֵּאתָ לִבְרֹחַ *tu t'es enfui en cachette*. *n*

L'infinitif avec לְ est très employé **après un verbe** pour exprimer une action qui précise ou explique la précédente; il équivaut alors au gérondif latin en —*do*, p. ex. *faciendo* = fr. *en faisant* ([4]). Ainsi assez souvent on a לַעֲשׂוֹת après le verbe שָׁמַר: Ex 31, 16 וְשָׁמְרוּ אֶת־הַשַּׁבָּת לַעֲשׂוֹת׳ « *et ils garderont le sabbat, faisant* le sabbat dans toutes leurs générations » (cf. Gn 18, 19 ; Dt 13, 19); de même לָלֶכֶת après שָׁמַר 1 R 2, 3, 4; לַעֲשׂוֹת après הָלַךְ 1 R 14, 8; לִשְׁמֹר après שָׁמַע Dt 13, 19; 15, 5; 28, 13, 15; 30, 10. (Le procédé est très fréquent *o*

([1]) Sans לְ: Gn 31, 28 הִסְכַּלְתָּ עֲשׂוֹ *tu as fait follement l'agir* = *tu as agi follement*; Ps 33, 3 הֵיטִיבוּ נַגֵּן *faites bien le jeu* (*des instruments*) = *jouez bien* (opp. 1 S 16, 17 avec לְ). Comp. Ps 127, 2 מַשְׁכִּימֵי קוּם cité § 121 *m* (fin).

([2]) Dans 2 R 2, 10 הִקְשִׁיתָ לִשְׁאוֹל la locution n'aboutit pas au sens adverbial; le sens est : *tu as fait une demande difficile* (non : *tu as demandé difficilement*).

([3]) Ou bien admettre ici pour le לְ le sens *relativement à, quant à :* « tu t'es caché *relativement à* la fuite ». Cf. Brown 517 *b* qui explique ainsi le לְ des exemples précédents.

([4]) Le לְ a ici le sens de *relativement à, quant à*.

dans la phraséologie oratoire, notamment deutéronomique). — 1 S 14,33 « voici que le peuple est en train de pécher *en mangeant* לֶאֱכֹל avec le sang »; 12, 17; 19, 5; Jér 44, 3 « le mal qu'ils ont fait *de façon à m'irriter* (§ *l*) *en allant, en brûlant de l'encens, en servant* d'autres dieux »; 44, 7 sq. (autre accumulation d'infinitifs); Ez 30, 21 (cinq infinitifs avec לְ à sens divers) ([1]). L'infinitif לֵאמֹר, *dicendo, en disant, disant* est une locution extrêmement fréquente et d'un emploi très large (même après אָמַר, p. ex. Ex 15, 1) qui introduit le discours direct.

p Dans quelques cas l'**infinitif avec** לְ **précédé de** וְ **continue un verbe** précédent (ou une proposition nominale) et a virtuellement la valeur d'une forme finie ([2]). Après un participe: Jér 44, 19 « car nous brûlons de l'encens מְקַטְּרִים à la reine du ciel *et nous répandons des libations* וּלְהַסֵּךְ ... »; 17, 10; Am 8, 4; 1 Ch 6, 34; 12, 33; après une proposition nominale: Os 12, 3; 2 Ch 2, 8; après un yiqtol: Jér 19, 12; après un qatal: Dn 12, 11 (qatal plutôt qu'infinitif).

q Un infinitif construit est généralement **continué par un temps fini**; si le וְ précède immédiatement ce temps fini, il est presque toujours énergique, d'où les formes wayyiqtol, wᵉqataltí ([3]). Exemples: avec wayyiqtol (§ 118 *l*): Gn 39, 18 כַּהֲרִימִי קוֹלִי וָאֶקְרָא *quand j'ai élevé la voix et crié* ... » (les deux actions simultanées); 1 R 18, 18; Is 38, 9 (succession); avec wᵉqataltí (§ 119 *o*): Gn 27, 45; Jug 6, 18; 1 S 12, 23 (génᵗ mal traduit); 1 R 2, 37, 42 (pour Am 1, 11 cf. § 119 *v*). Avec le וְ séparé de la forme verbale: wᵉ... qatal: 1 S 24, 12; Jér 9, 12; Am 1, 9; wᵉ... yiqtol ([4]), p. ex. après un לְ à sens final ([5]): Pr 5, 2 « *afin d'observer* la circonspection *et que* tes lèvres *gardent* la science »; 1 S 2, 8; Is 13, 9; 45, 1 (remarquer לֹא malgré le sens final); après un לְ à sens faible ou nul: Is 10, 2 (trois liqtol suivis d'un wᵉ... yiqtol); 14, 25; Pr 8, 21 ([6]).

([1]) Gn 2, 3 (?) שָׁבַת מִכָּל־מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר־בָּרָא אֱלֹהִים לַעֲשׂוֹת signifierait *il cessa tout son travail que Dieu avait créé en faisant* (non *qu'il avait fait en créant*).

([2]) Comp. l'emploi de l'inf. absolu § 121 *x*.

([3]) De même pour le participe § 121 *j*.

([4]) Particulièrement en poésie où il est souvent dû au chiasme.

([5]) Le yiqtol prend naturellement la nuance modale du *liqtol* qu'il continue.

([6]) Dans Is 58, 6 wᵉ... yiqtol continue un inf. cst. qui continue lui-même deux inf. abs. (cf. 123 *b*; au v. 7 il continue un inf. abs.). Les exemples d'inf. abs. continué ainsi par un temps fini sont très rares: Is 42, 22; Jér 23, 14.

L'inf. cst. précédé d'une préposition est **continué par l'inf. abs.** *r*
si l'on ne répète pas la préposition (rare): 1 S 22, 13 ... בְּתִתְּךָ לוֹ לֶחֶם
וְשָׁאוֹל לוֹ בֵּאלֹהִים *en lui donnant du pain ... et en interrogeant Dieu pour lui*; 1 S 25, 26 (= 33); Jér 44, 17; Ez 36, 3 (cf. Ex 32, 6 ?).

Remarque. L'infinitif étant atemporel, le **temps** et l'aspect de *s*
l'action ne ressortent que du contexte. De même l'infinitif étant apersonnel, le **sujet** n'est indiqué que par le contexte. On remarquera que l'inf. cst. est souvent employé au lieu d'un temps fini malgré l'équivoque relative au sujet ([1]): Ruth 2, 10 לְהַכִּירֵנִי *de sorte que tu t'es intéressé à moi* (§ *l*); Ex 5, 21 לָתֶת־חֶרֶב בְּיָדָם לְהָרְגֵנוּ « en ce que *vous* leur *donnez* une épée en main pour qu'*ils* nous *tuent* » (variation du sujet); Dt 24, 4 (variation du sujet); 1 S 2, 36 *pour que je mange*; 2 S 13, 11 *pour qu'il mangeât*; 1 R 1, 20; 2, 15; 8, 59; 18, 9; 22, 8.

Assez souvent il y a un sujet vague *on* (cf. § 155 *i*): 2 S 1, 18 וַיֹּאמֶר לְלַמֵּד *il ordonna qu'on enseignât*; Gn 33, 10; Ex 9, 16; Lév 14, 57; Jug 14, 6; 1 S 18, 19; Is 10, 14; 28, 20; Ps 42, 4; Esd 9, 1 וּכְכַלּוֹת (= 2 Ch 29, 29; 31, 1).

CHAPITRE II: LES CAS.

Nous groupons sous ce titre ce qui regarde l'accusatif, le génitif et (par opposition à ces deux cas) l'apposition, pour mieux faire ressortir, par contraste, l'usage de ces trois constructions. Nous employons les mots usuels *accusatif, génitif, nominatif*, à l'analogie du latin, bien que les désinences casuelles aient presque entièrement disparu de l'hébreu (cf. § 93 *b* sqq.).

§ 125. **L'accusatif direct.**

L'accusatif est le cas proprement verbal; en effet, il est subor- *a*
donné au verbe, soit directement (accusatif de l'*objet*), soit indirectement (accusatif de détermination relative au verbe, accusatif *ad-ver-*

([1]) Par contre on a parfois le suffixe indiquant le sujet là où il semble bien superflu: Gn 29, 19; 1 R 21, 3.

bial, § 126). On trouve parfois, il est vrai, l'accusatif subordonné à un nom (§ 127); mais c'est un emploi secondaire, à l'analogie de l'accusatif subordonné indirectement au verbe.

L'**accusatif direct** indique l'*objet* du verbe. L'objet peut être *effectué*, produit par l'action verbale, p. ex. חֲלֹמוֹת יַחֲלֹמוּן Joël 3, 1 *somnia somniabunt* (*ils feront des songes*); ou simplement *affecté*, atteint (directement) par l'action verbale, p. ex. וַיְסַפֵּר אֹתוֹ Gn 37, 9 *et il raconta* (*le songe*). Nous distinguerons donc l'objet direct en **objet affecté** et **objet effectué** (1) (§ *p*).

b I. **Accusatif de l'objet affecté.** Dans certains verbes l'action verbale *passe* directement à l'objet (verbes *transitifs*), dans d'autres verbes elle passe à l'objet par une préposition (verbes *intransitifs* ou, plus exactement, *transitifs par préposition*). Mais le même verbe peut être transitif et intransitif. Ainsi נָגַע *toucher* est généralement intransitif (transitif par préposition): il se construit ordinairement avec le בְּ (du contact), parfois avec אֶל (*effleurer, atteindre*), assez rarement avec עַד (*atteindre*), très rarement avec עַל, enfin très rarement avec l'accusatif (nom: Is 52, 11; suffixe: Gn 26, 29; Ruth 2, 9). Diverses circonstances peuvent influer sur la transitivité et l'intransitivité.

La transitivité est favorisée par le fait que l'**objet** est un **pronom**: ainsi pour le verbe cité נָגַע: Gn 26, 29 נְגַעֲנוּךָ ; Ruth 2, 9 לְבִלְתִּי נָגְעֵךְ . Pour l'*emporter sur* on a ordinairement יָכֹל לְ, mais une fois יְכָלְתִּיו Ps 13, 5. Le verbe דָּבַק *adhérer à* est généralement intransitif (surtout בְּ du contact; aussi עִם, אֶל, לְ), mais on a תְּדְבָּקַנִי Gn 19, 19 (§ 63 *a*). Le verbe נָשַׁק *baiser* se construit généralement avec לְ; cependant avec le pronom on a parfois l'acc.: Gn 33, 4; 1 S 10, 1; Ct 1, 2; 8, 1. Dans 1 R 21, 10, 13 הֵעִיד avec suff. a le sens de *témoigner contre* (בְּ); Job 29, 11 *témoigner en faveur de* (לְ). Avec בּוֹא on n'a l'acc. qu'avec le pronom: Is 28, 15; Ez 32, 11; Ps 36, 12; 44, 18; 119, 41; Pr 10, 24; 28, 22; Job 15, 21; 20, 22 (textes poétiques) (2).

---

(1) Cf. Brockelmann, *Grundriss*, 2, 291 sqq.

(2) Mais, p. ex. Zach 7, 5 הֲצוֹם צַמְתֻּנִי אָנִי qui signifierait « avez-vous jeûné *pour* moi? » est bien suspect; (lire צַמְתֶּם, Mayer Lambert, *Rev. des Etudes juives*, t. 71, 200); de même Is 65, 5; Jér 31, 3; Job 31, 18. — Le verbe נָתַן semble pouvoir se construire avec le suffixe de la personne au sens du datif: Jos 15, 19 נְתַתָּנִי *dedisti mihi* (= Jug 1, 15); Is 27, 4; Jér 9, 1. Cette construc-

C'est au dictionnaire d'indiquer pour chaque verbe comment il se construit. On remarquera, p. ex. que צִוָּה *ordonner à* est généralement transitif, p. ex. Gn 26, 11 וַיְצַו אֶת־כָּל־הָעָם (parfois avec עַל, אֶל, לְ); עָנָה *répondre à* est toujours transitif, p. ex. Gn 23, 10 וַיַּעַן אֶת־אַבְרָהָם (de même הֵשִׁיב דָּבָר *répondre à*, p. ex. 2 S 3, 11 לְהָשִׁיב אֶת־אַבְנֵר דָּבָר).

Dans Job 19, 7 (cf. Hab 1, 2) אֶצְעַק חָמָס *je crie (à) l'injustice*, חמס était sans doute originairement exclamation: *Je crie « Injustice! »* (cf. 2 R 11, 14 קֶשֶׁר *« Conjuration! »*), puis חמס a été senti comme objet direct de אצעק.

c Les **formes réfléchies** peuvent être transitives, p. ex. נִבָּא *prophétiser* est généralement transitif quand l'objet est vague: ainsi, avec שֶׁקֶר (p. ex. Jér 23, 25 etc.; 1 fois לַשֶּׁקֶר 27, 15 pour une chose particulière), avec דְּבָרִים Jér 20, 1 etc.; de même הִתְנַבֵּא* *prophétiser*: avec objet vague שֶׁקֶר Jér 14, 14; רַע, טוֹב 1 R 22, 8, 18; mais avec un objet précis on a avec נִבָּא: לְמִלְחָמָה Jér 28, 8; לְשָׁלוֹם 28, 9; autres exemples: הִתְפָּרֵק* Ex 32, 3; הִתְנַצֵּל* 33, 6; הִצְטַיֵּד* Jos 9, 12; נָסַב Jug 19, 22; נִמְלָא (cf. § *d*) ([1]).

d Certaines catégories sémantiques de verbes demandent l'accusatif:

1) Les *verba copiae* et *inopiae*, p. ex. מָלֵא *être plein* ([2]), נִמְלָא *se remplir, être rempli*: Is 1, 15 יְדֵיכֶם דָּמִים מָלֵאוּ *vos mains sont pleines de sang*; Ex 1, 7 וַתִּמָּלֵא הָאָרֶץ אוֹתָם *et la terre fut remplie d'eux*; 1 R 7, 14 וַיִּמָּלֵא אֶת־הַחָכְמָה *et il était rempli de la sagesse*; שָׂבַע (שָׂבֵעַ) *être rassasié*: Ex 16, 12 תִּשְׂבְּעוּ־לָחֶם *vous serez rassasiés de pain*; שָׁרַץ *grouiller de*: Ex 7, 28; שָׁכַר *s'enivrer*: Is 29, 9; 49, 26; רָוָה *s'abreuver*: Pr 7, 18; — *verba inopiae*: חָסֵר *manquer de*: Gn 18, 28 etc.; שָׁכֹל *être privé d'enfants*: Gn 27, 45.

---

tion a pu être favorisée par le fait que נתן, au sens d'*accorder*, se construit avec l'acc. de la pers. et l'inf. cst. (à l'acc.), p. ex. Nb 21, 23 נָתַן אֶת־יִשְׂרָאֵל עֲבֹר. En araméen ancien le verbe שום, synonyme de נתן, *poser, donner* est construit avec le suffixe de la pers. au sens du datif, dans l'inscription de Nerab II, 3 שמני שם טב *dedit mihi nomen bonum*. Brockelmann (2, 322) nie l'existence du suffixe au sens du datif en hébreu. König (§ 21), au contraire, l'admet assez largement, p. ex. Ez 29, 3 עֲשִׂיתִנִי *feci (id) mihi*.

([1]) Sur l'accusatif avec les formes passives, cf. § 128.

([2]) D'après certains grammairiens, on aurait ici l'accusatif adverbial. Pour les grammairiens arabes, l'accusatif des verbes comme *mali'a* « ê. plein » est un *tamyīz* (accusatif de *spécification*).

A l'analogie de l'accusatif des *verba copiae* s'explique probablement ([1]) l'accusatif avec certains verbes impliquant mouvement: פָּרַץ *déborder de*: Pr 3, 10; נָטַף *dégoutter de*: Jug 5, 4; נָזַל *ruisseler de*: Jér 9, 17; יָרַד *ruisseler de*: Jér 9, 17; הָלַךְ *ruisseler de*: Joël 4, 18.

2) Les *verba induendi* et *exuendi*: לָבַשׁ (בְּ) *ê. vêtu de, se vêtir de*: 1 R 22, 30 לְבַשׁ בְּגָדֶיךָ *revêts-toi de tes vêtements*; Is 61, 10; עָדָה *s'orner de*: Is 61, 10; Job 40, 10; עָטָה *ê. couvert de, se couvrir de*: 1 S 28, 14; Is 59, 17; עָטַף *se couvrir de*: Ps 65, 14; — פָּשַׁט *se dépouiller de*: Ct 5, 3.

e **Particule אֵת de l'accusatif.** L'objet direct, soit pronominal, soit nominal, du verbe est souvent précédé de la particule אֵת (§ 103 *k*). La particule אֵת est surtout exposant de l'accusatif d'objet; mais on la trouve aussi, bien que très rarement, pour d'autres accusatifs: acc. de mouvement (§ *n*), de temps (§ 126 *i*), de limitation (§ 126 *g*). Le אֵת a sans doute été employé d'abord avec le pronom, comme dans les autres langues sémitiques, puis son emploi a été étendu au nom déterminé ([2]).

Avec le **pronom**, אֵת s'emploie nécessairement 1) quand l'objet précède le verbe: Nb 22, 33 אֹתְךָ הָרַגְתִּי וְאוֹתָהּ הֶחֱיֵיתִי *je t'aurais tué, et elle, je l'aurais laissée en vie*; 2) quand il y a double objet pronominal ([3]): 2 S 15, 25 וְהִרְאַנִי אֹתוֹ *et il me le fera voir*; 3) avec l'inf. absolu (cf. § 123 *t*); 4) avec l'infinitif construit en ה ָ : Dt 10, 12 לְאַהֲבָה אֹתוֹ *l'aimer*; 5) généralement aussi avec l'inf. cst. pour éviter une équivoque: Gn 4, 15 לְבִלְתִּי הַכּוֹת אֹתוֹ כָּל־מֹצְאוֹ (§ 124 *g*); 6) généralement quand l'objet pronominal est suivi d'un objet nominal: 1 S 5, 11 יָמִית אֹתִי וְאֶת־עַמִּי (une douzaine d'exceptions, p. ex. 5, 10 לַהֲמִיתֵנִי וְאֶת־עַמִּי; Dt 11, 6 [opp. Nb 16, 32]; Dt 15, 16; cf. Driver *in* 1 S 5, 10).

f Avec le **nom** déterminé, אֵת est très fréquent, mais rarement nécessaire. On doit l'employer après un objet pronominal: Dt 11, 6 וַתִּבְלָעֵם וְאֶת־בָּתֵּיהֶם וְאֶת־אָהֳלֵיהֶם *et elle les engloutit ainsi que leurs*

([1]) D'après certains grammairiens il y aurait ici accusatif indirect : *quant à*.

([2]) Si את est employé avec le nom déterminé et non avec le nom indéterminé, c'est sans doute parce que, originairement, il s'employait avec le pronom, lequel est censé déterminé.

([3]) En arabe et en éthiopien le verbe peut prendre deux suffixes.

maisons et leurs tentes (cf. EHRLICH *in h. l.*); Nb 16, 32. Placé avant le verbe, le nom déterminé ([1]) ne demande pas spécialement אֵת; ainsi on a sans אֵת: Gn 8, 17; 30, 40; 1 S 2, 9; 2 R 22, 8; avec אֵת: Gn 3, 10; 9, 13; Ex 18, 23; 2 R 23, 19.

Au contraire le nom indéterminé ne prend pas אֵת (cf. § *h*): p. ex. Jug 3, 15 וַיָּקֶם לָהֶם מוֹשִׁיעַ אֶת־אֵהוּד *et il leur suscita un sauveur, Ehud.*

g Le **pronom** démonstratif est considéré comme déterminé: אֶת־זֶה Gn 44, 29; Lév 11, 4, 9, 21; אֶת־זֹאת 2 S 13, 17; אֶת־אֵלֶּה Gn 46, 18, 25. Le pronom interrogatif pour les personnes מִי est censé déterminé, d'où אֶת־מִי Is 6, 8 (mais jamais אֶת־מָה*). Le relatif אֲשֶׁר peut être déterminé quant au sens, d'où אֶת־אֲשֶׁר au sens de *celui qui* 1 S 16, 3, *ce qui* Gn 9, 24, *le fait que* (*comme quoi*) Jos 2, 10.

h Un **nom grammaticalement indéterminé**, mais ayant une certaine détermination logique, peut avoir אֵת. Ainsi le nom כֹּל *totalité, tout*, impliquant une certaine détermination (§ 139 *e*), est traité comme un nom déterminé: Gn 1, 21 *b*: אֵת כָּל־עוֹף כָּנָף *tout volatile*; 1, 30; 8, 21. Il y a également une certaine détermination dans des cas comme: Ex 40, 2 אֶת־מִשְׁכַּן אֹהֶל מוֹעֵד *la demeure de la Tente d'audience* (אהל מועד équivaut à un nom propre; n'a jamais l'article, § 137 *h*); Lév 7, 8 *l'holocauste d'un homme*; 2 S 4, 11 *un homme juste* (déterminé par le contexte); Pr 23, 6 *la nourriture de l'envieux.*

Avec אֶחָד déterminé par une préposition et son nom (ou pronom): 1 S 9, 3 אֶת־אַחַד מֵהַנְּעָרִים *un des serviteurs*; Nb 16, 15 אֶת־אַחַד מֵהֶם. Avec des nombres: Ex 28, 9 *deux pierres de shoham* (mais Samar. הַשֹּׁהַם); Gn 21, 30 *sept brebis*; Nb 26, 10 *250 hommes*; 1 R 6, 16 *vingt coudées* (avec quelque détermination).

Parfois אֵת est employé avec un **nom indéterminé** par raison de clarté, pour indiquer clairement l'objet: Lév 26, 5; Nb 21, 9; Ex 21, 28 (opp. 29); Is 10, 2; 41, 7; 50, 4; 64, 4.

i On remarque une grande liberté dans l'emploi de אֵת, comp. 1 S 10, 1 וַיִּקַּח שְׁמוּאֵל אֶת־פַּךְ הַשֶּׁמֶן et 2 R 9, 1 קַח פַּךְ הַשֶּׁמֶן הַזֶּה; Ruth 3, 16 אֵת כָּל־אֲשֶׁר (après le verbe) et 3, 5, 11 כֹּל אֲשֶׁר (avant le verbe).

([1]) Sont déterminés: 1) le nom propre; 2) le nom avec l'article; 3) le nom avec un suffixe; 4) le nom construit sur un nom déterminé, p. ex. Gn 1, 25 אֶת־חַיַּת הָאָרֶץ *les animaux de la terre* (cf. § 137 *a*).

j **Remarque. Autres emplois de אֵת.** On rencontre un certain nombre de cas où אֵת précède un nom qui ne peut pas être considéré, même virtuellement, comme objet. Ces cas sont difficiles à expliquer; dans quelques-uns il y a peut-être accusatif de limitation ou de spécification; dans d'autres le אֵת semble uniquement destiné à mettre le nom en relief, à l'analogie du אֵת mettant l'objet en relief. En éliminant les exemples critiquement douteux et ceux qui peuvent s'expliquer à la rigueur comme accusatifs d'objet, il reste un certain nombre de cas qu'on peut grouper ainsi: (1)

1) Devant un nom en apposition à un nom avec préposition: Ex 1, 14 בְּכָל־עֲבֹדָה בַּשָּׂדֶה אֵת כָּל־עֲבֹדָתָם *par tous travaux dans les champs, tous leurs travaux*...; Ez 14, 22 *à propos du malheur que j'ai amené sur Jérusalem, tout ce que j'ai amené sur elle.*

2) Dans une énumération: Nb 3, 26 devant les deux derniers termes plus longs, d'une énumération au nominatif; Jos 17, 11 au début du groupe des quatre יֹשְׁבֵי dans une énumération au nominatif; Néh 9, 34 devant le premier terme d'une énumération au nominatif.

3) Devant un sujet ordinaire: Jug 20, 44 (46) *Tous ceux-là étaient des vaillants*; Ez 17, 21; 35, 10; Néh 9, 19.

4) Devant un nom en *casus pendens* (cf. § 156 *c*): 1 R 15, 13 וְגַם אֶת־מַעֲכָה אִמּוֹ וַיְסִרֶהָ מִגְּבִירָה *et même, sa mère Maʿka, il lui enleva la dignité de reine-mère* (ici peut-être attraction de l'accusatif suivant); Ez 20, 16 וְאֶת־חֻקּוֹתַי לֹא הָלְכוּ בָהֶם *et mes décrets, ils ne les ont pas suivis.*

5) אֵת avec un sens fort équivalant à un pronom: Ez 43, 7 אֶת־מְקוֹם כִּסְאִי *c'est ici le lieu de mon trône*; Agg 2, 5 אֶת־הַדָּבָר *c'est la parole* (2); Zach 7, 7 הֲלוֹא אֶת־הַדְּבָרִים *Ne sont-ce pas là les paroles...?*

6) Il y a p.-ê. accusatif de limitation (§ 126 *g*) dans 2 S 11, 25 אַל־יֵרַע בְּעֵינֶיךָ אֶת־הַדָּבָר הַזֶּה en considérant יֵרַע comme impersonnel, (§ 152 *d*) *ne tibi videatur malum, quoad rem hanc*; Néh 9, 32 אַל יִמְעַט לְפָנֶיךָ אֵת כָּל־הַתְּלָאָה *ne tibi videatur parvum quoad omnem laborem*; et analogiquement Jos 22, 17 הַמְעַט־לָנוּ אֶת־עֲוֺן פְּעוֹר *est-ce peu pour nous le crime de Peʿor?* (3)

Sur אֵת avec un passif impersonnel, cf. § 128 *b* N.

---

(1) La plupart de ces emplois se trouvent aussi avec לְ (cf. § *l*).

(2) Comp. Act. 10, 36 τὸν λόγον ὃν ἀπέστειλεν.

(3) Cf. Brockelmann, t. 2, 125, 349.

k **ל exposant de l'accusatif** d'object direct. Dans la langue postérieure principalement, on trouve assez souvent ל employé comme exposant de l'accusatif du nom objet direct déterminé ([1]): Ps 69, 6 יָדַעְתָּ לְאִוַּלְתִּי *tu connais ma folie*; Job 5, 2 כִּי לֶאֱוִיל יַהֲרָג־כָּעַשׂ *car le chagrin tue l'insensé* (objet préposé; ici la détermination grammaticale manque); avec עָזַב 1 Ch 16, 37; הִבְדִּיל 25, 1; הִמְלִיךְ 29, 22; שָׁלַח Esd 8, 16; דָּרַשׁ 1 Ch 22, 19; 2 Ch 17, 3, 4; 20, 3; 31, 21; 34, 3; זָכַר Ex 32, 13; Dt 9, 27; Jér 31, 34 (ל dû au parall.); 2 Ch 6, 42; אָהַב Lév 19, 18, 34. Avec un participe: Is 11, 9 כַּמַּיִם לַיָּם מְכַסִּים *comme l'eau couvre la mer* (opp. Hab 2, 14); 14, 2; Am 6, 3.

l **Remarque. Autres emplois de ל analogues à ceux de אֵת** (cf. § *j*).

1) ל devant un nom en apposition à n'importe quel cas: 1 Ch 13, 1 עִם־שָׂרֵי הָאֲלָפִים וְהַמֵּאוֹת לְכָל־נָגִיד *avec les chiliarques et les centurions, tous les chefs*; Jér 1, 18 *b* (après עַל); génitif: Gn 23, 10 בְּאָזְנֵי בְנֵי חֵת לְכֹל בָּאֵי שַׁעַר־עִירוֹ; 1 Ch 7, 5; nominatif: Ez 44, 9 לְכָל־; Esd 1, 5; 1 Ch 26, 26; 2 Ch 5, 12; accusatif: Esd 8, 24; Néh 8, 9; même après אֵת: 2 Ch 23, 1; 33, 8.

2) Dans une énumération, devant le dernier nom (parfois même quand il n'y en a que deux): nominatif: 1 Ch 29, 6; accusatif: 1 Ch 28, 1 (après אֵת); 28, 18 (dernier terme de l'énumération commencée v. 11); 2 Ch 24, 12; 26, 14; génitif: Esd 7, 28.

3) Devant un sujet: 1 Ch 28, 21 לְכָל־נָדִיב; 3, 2; 2 Ch 7, 21.

m **ב de transitivité.** Quand l'objet est un instrument, on a parfois la construction avec ב au lieu de l'accusatif ([2]): Ex 7, 20 וַיָּרֶם בַּמַּטֶּה *et il leva la verge* (opp. 14, 16; Is 10, 15 avec l'acc.) litt[t] *il fit*

([1]) Et, dans les Chroniques, seulement quand il s'agit de personnes (Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 35); de même en araméen. L'emploi du ל comme exposant de l'objet déterminé est dû sans doute, en grande partie, à l'influence de l'araméen; mais certains emplois hébreux du ל tendaient au même résultat, p. ex. la double construction de plusieurs verbes soit avec l'acc., soit avec ל: ainsi רָפָא *guérir* (gén[t] avec l'acc., parfois avec ל, p. ex. Nb 12, 13; et même le piel 1 fois avec ל: 2 R 2, 21), קָרָא *appeler*, שָׁאַל *demander*; הוֹשִׁיעַ *secourir, sauver*; les hifil avec ל comme הֵנִיחַ לְ *procurer du repos à*; הֵצִיק לְ *faire que cela soit étroit à*.

([2]) Comp. en arabe, avec le *bi* de transitivité, p. ex. *ramā bissahmi* رَمَى بِالسَّهْمِ *il lança la flèche* (*il fit un lancement avec la flèche*).

une élévation avec la verge; Jos 8, 18 נְטֵה בַּכִּידוֹן *incline le javelot* (¹); 1 Ch 15, 16 (?) לְהָרִים בְּקוֹל *élever la voix* (seul ex. en prose); — הֵנִיעַ בְּרֹאשׁ *hocher la tête* Job 16, 4 (acc. Ps 22, 8); הֵנִיד בְּרֹאשׁ *id.* Jér 18, 16; פָּעַר בְּפֶה *ouvrir la bouche* Job 16, 10; הִפְטִיר בְּשָׂפָה *ouvrir les lèvres* (?) Ps 22, 8; פֵּרְשָׂה בְּיָדֶיהָ *elle a étendu ses bras* Lam 1, 17; נָתַן בְּקוֹל Jér 12, 8; Ps 46, 7; 68, 34 (ailleurs acc.).

n A l'accusatif d'objet direct (§ *b*) se rattache probablement l'**accusatif de mouvement vers** un lieu, de **direction vers** un but. Dans ce cas le nom peut avoir le ָה paragogique (§ 93 *c*): 1 R 2, 40 וַיֵּלֶךְ גַּתָה *et il alla à Geth* (mais 41 הָלַךְ ... גַּת); Gn 42, 38 וְהוֹרַדְתֶּם אֶת־שֵׂיבָתִי ... שְׁאוֹלָה *et vous ferez descendre mes cheveux blancs au Sheol* (mais 1 R 2, 9 שְׁאוֹל); Gn 19, 1 וַיִּשְׁתַּחוּ אַפַּיִם אָרְצָה *et il adora, face contre terre* (*face* [*étant*] *vers la terre*) (mais אֶרֶץ 1 R 1, 31 et [avant le verbe] Is 49, 23). Avec l'acc. préposé, pour l'emphase: Jos 6, 19 אוֹצַר יְהוָה יָבוֹא *c'est dans le trésor de J. qu'il entrera*; Ex 1, 22; Jos 2, 16; Jug 20, 4; 1 S 5, 8; 1 R 2, 26; 12, 1; Is 23, 12; 52, 4; Jér 2, 10; 20, 6; 32, 5. Le verbe בּוֹא avec l'acc. signifie non seulement *aller à, venir à* (Jug 11, 16; 2 R 6, 4; 1 S 4, 12; 2 R 8, 7; Ruth 1, 2), mais encore *entrer dans* Gn 12, 11; 41, 57; 1 R 14, 12 (cf. *ingredi urbem*). A l'analogie de cette construction, on a l'accusatif pour le lieu d'où l'on sort (cf. *egredi urbem*): Gn 44, 4 יָצְאוּ אֶת־הָעִיר; Ex 9, 29, 33; Dt 14, 22; cf. Jér 10, 20 *b* (suffixe).

o A l'accusatif direct se rattachent peut-être (²) certains accusatifs qu'on peut appeler **accusatifs de résultat**: Is 5, 6 וְעָלָה שָׁמִיר וָשַׁיִת (*la vigne*) *montera en ronces et en épines*; 34, 13; Pr 24, 31 (comp. *ire in semen, monter en graine*); avec נוּב Pr 10, 31 *la bouche du juste s'épanouit en sagesse*; פֹּרַחַ Ex 9, 9 *éruption bourgeonnant en pustules*; p.-ê. פָּצַח רִנָּה *éclater en cris de joie* (Is 14, 7; 44, 23; 49, 13; 54, 1; 55, 12); Is 59, 5 תִּבָּקַע (*l'œuf*) *pressé se fend en vipère*.

Sur l'accusatif חָלִילָה cf. § 93 *h*.

p II) **Accusatif de l'objet effectué**. Tandis que l'objet *affecté* (§ *a*) est conçu comme préexistant à l'action, l'objet *effectué* est pro-

---

(¹) Comp. fr. « cligner (de clinare) *de* l'œil » à côté de *cligner les yeux*.

(²) Mais peut-être accusatif *prédicatif*, cf. § *w* N; 126 *d*.

duit par l'action elle-même. Ainsi Gn 1, 29 זֹרֵעַ זֶרַע (cf. 1, 11, 12) *produisant semence*, זֶרַע est objet effectué, tandis qu'il est objet affecté dans זָרַע זֶרַע *semer*, (*jeter*) *la semence* de Dt 11, 10; 22, 9 etc. L'objet effectué est concret, et il est extérieur par rapport à l'action: il se distingue ainsi de l'objet *interne* (§ *q*). L'objet effectué, ainsi défini, est assez rare; on ne le trouve guère qu'avec le verbe de même racine (souvent dénominatif) ([1]). Exemples: Gn 1, 11 תַּדְשֵׁא הָאָרֶץ דֶּשֶׁא *que la terre produise de l'herbe*; 9, 14 עָנָן; 11, 3 לְבֵנִים; 37, 7 אֲלֻמִּים; Mich 2, 4 נְהִי; Ps 144, 6 בָּרָק; avec un déterminant: Gn 30, 37 וַיְפַצֵּל פְּצָלוֹת לְבָנוֹת *et il fit des bandes blanches*.

III) **Accusatif d'objet interne**. L'objet interne est un nom abstrait d'action, identique ou analogue à l'action exprimée par le verbe. Par extension, on rapporte à l'objet interne certains accusatifs équivalant à cette action ou la déterminant. Le nom abstrait d'action est surtout l'infinitif absolu, dont l'emploi comme acc. d'objet interne a été exposé § 123 *d* sqq. Mais on peut avoir toute autre forme, p. ex. Nb 11, 4 הִתְאַוּוּ תַּאֲוָה *cupierunt cupidinem, ils furent pris de convoitise* (Ps 106, 14; Pr 21, 26); פְּקֻדָּה Nb 16, 29; אַהֲבָה 1 S 20, 17; קְבוּרָה Jér 22, 19 ([2]). — Avec un nom analogue au verbe: יָדַע בִּינָה *avoir de l'intelligence* (litt[t] *connaître* ou *apprendre l'intell.*: Is 29, 24; Pr 4, 1; Job 38, 4; 1 Ch 12, 32; 2 Ch 2, 11, 12). *q*

L'accusatif d'objet interne se trouve non seulement avec les verbes transitifs (p. ex. Gn 43, 3), mais encore avec les verbes intransitifs: Ez 18, 21 חָיוֹ יִחְיֶה *vitam (vivere) vivet*, avec les verbes réfléchis et passifs: Nb 16, 29 פְּקֻדַּת כָּל־הָאָדָם יִפָּקֵד עֲלֵיהֶם *ils sont châtiés du châtiment de tous les hommes*; Jér 22, 19 קְבוּרַת חֲמוֹר יִקָּבֵר *il aura la sépulture d'un âne* (cf. § 123 *r*); 1 S 20, 6; Gn 17, 13; Nb 11, 4;

([1]) La paronomase est très fréquente avec l'objet interne (§ *q*); elle est relativement rare avec l'objet affecté. Dans tous ces cas il y a *figure étymologique* (*schema etymologicum*).

([2]) D'où une manière (fréquente en arabe) d'exprimer l'idée comparative (*comme*) entre deux actions, p.ex. 1 S 20, 17 כִּי־אַהֲבַת נַפְשׁוֹ אֲהֵבוֹ *car il l'aimait de l'amour (qu'il avait) de lui-même = il l'aimait comme lui-même;* Nb 16, 29 *s'ils sont châtiés comme tous les hommes* (mais *ibid.* et 2 S 3, 33 כְּמוֹת, avec le כ de comparaison; au contraire מְמֹתִים sans כ Ez 28, 8); Jér 22, 19 *il sera enseveli comme (est enseveli) un âne* (cf. § *r* autres exemples).

Ex 21, 12; prob[t] הָלַךְ רָכִיל Lév 19, 16 etc. *diffamer* (רָכִיל nom d'action: *circulation,* d'où *diffamation*; cf. König, *Syntax*, § 329 *k*).

r L'accusatif d'objet interne peut récevoir une **détermination.** Ainsi il peut avoir un adjectif (¹): Nb 11, 33 וַיַּךְ יְהוָה בָּעָם מַכָּה רַבָּה מְאֹד *Et Jéhovah frappa parmi le peuple un très grand coup* (²); Gn 27, 34. Il peut avoir un génitif: 2 S 4, 5 וְהוּא שֹׁכֵב אֵת מִשְׁכַּב הַצָּהֳרָיִם *or il dormait du sommeil de midi* = (*il faisait la sieste*); 1 S 20, 17 כִּי־אַהֲבַת נַפְשׁוֹ אֲהֵבוֹ *car il l'aimait comme* (³) *lui-même* (*de l'amour de lui-même*); Lév 25, 42 לֹא יִמָּכְרוּ מִמְכֶּרֶת עָבֶד *ils ne seront pas vendus comme on vend un esclave*; Is 24, 22; — avec sujets différents: Is 62, 5 מְשׂוֹשׂ חָתָן עַל־כַּלָּה יָשִׂישׂ עָלַיִךְ אֱלֹהָיִךְ *comme le nouvel époux se réjouit de l'épouse, ton Dieu se réjouira de toi.*

s A l'objet interne se rattache probablement (⁴) l'emploi du mot קוֹל *voix* avec des verbes comportant une émission de voix. Ce substantif concret, qui n'a pas de verbe correspondant, semble employé, en effet, à l'analogie d'un nom d'action. Ainsi avec קָרָא *parler à haute voix, crier, appeler* (sans nom d'action correspondant) on a קָרָא קוֹל גָּדוֹל Ez 8, 18; 9, 1; 11, 13; Esd 10, 12 (opp. בְּקוֹל Gn 39, 14 etc.); avec זָעַק *crier* 2 S 19, 5 וַיִּזְעַק קוֹל גָּדוֹל; avec בָּכָה *pleurer* 2 S 15, 23 בּוֹכִים קוֹל גָּדוֹל. Autres ex.: Dt 5, 19; 27, 14; 1 R 8, 55; prob[t] aussi Ex 24, 3 וַיַּעַן כָּל־הָעָם קוֹל אֶחָד *et tout le peuple répondit d'une seule voix.* Il y a probablement acc. dans Is 10, 30 צַהֲלִי קוֹלֵךְ *hinni voce(m) tua(m)* (mais non dans קוֹלִי אֶקְרָא Ps 3, 5; cf. § 151 *c*).

t A l'objet interne se rattache aussi, probablement, l'accusatif du nombre de **fois** (équivalent du nombre d'*actions*) (⁵): Gn 33, 3 וַיִּשְׁתַּחוּ שֶׁבַע פְּעָמִים *et il se prosterna 7 fois* (= *de 7 prosternements*); Ex 23, 14 שָׁלֹשׁ רְגָלִים תָּחֹג לִי *trois fois tu célébreras la fête en mon honneur*; Nb 20, 11.

u IV) **Double accusatif** d'objet affecté (⁶)

1) Si, dans une proposition composée d'un **sujet,** d'un **objet,**

(¹) Comp. p. ex. Mt 2, 10 ἐχάρησαν χαρὰν μεγάλην σφόδρα.

(²) C'est-à-dire *fit parmi le peuple un grand carnage* (2 Ch 13, 17; Jos 10, 20; 1 S 6. 10 etc.).

(³) Cf. § *q* Note. — (⁴) Cf. Brockelmann, 2, 306. — (⁵) *Ibid.* p. 301.

(⁶) Naturellement on peut avoir aussi plusieurs accusatifs d'espèces différentes, p. ex. Jon 1, 16 וַיִּירְאוּ הָאֲנָשִׁים יִרְאָה גְדוֹלָה אֶת־יְהוָה *et ils craignirent d'une*

et d'un verbe transitif à sens simple (non causatif ; § *b — d*) on change ce verbe en causatif, le sujet (généralement une personne) devient second objet. Ainsi une phrase telle que רָאִינוּ אֶת־כְּבֹדוֹ *nous avons vu sa gloire* devient הֶרְאָנוּ אֶת־כְּבֹדוֹ Dt 5, 21 *il a fait que nous vissions sa gloire = il nous a fait voir (= a montré) sa gloire.* Ainsi on a הִשְׁמִיעַ *faire entendre* 2 R 7, 6 ; הוֹדִיעַ *faire savoir* 1 S 14, 12 ; לִמֵּד* *enseigner* Dt 4, 5 ; הֶאֱכִיל *faire que quelqu'un mange quelque chose = donner quelque chose à manger à quelqu'un, nourrir quelqu'un de quelque chose* Dt 8, 3 ; הִשְׁקָה *faire que quelqu'un boive* (שָׁתָה) *quelque chose, donner quelque chose à boire à quelqu'un, abreuver quelqu'un de quelque chose* Jug 4, 19. Avec כִּלְכֵּל *entretenir* (*nourrir*) *quelqu'un de quelque chose* Gn 47, 12 ; 1 R 18, 4, 13 † le second acc. est probablement un acc. d'objet (p.-ê. à l'analogie de הֶאֱכִיל) ([1]). Ainsi se construisent les *verba copiae* et *inopiae, induendi* et *exuendi*, et d'autres verbes à l'analogie de ceux-ci (§ *d*), quand le sens est causatif, p. ex. Gn 26, 15 וַיְמַלְאוּם עָפָר *et ils les remplirent de terre*; 41, 42 וַיַּלְבֵּשׁ אֹתוֹ בִּגְדֵי־שֵׁשׁ *et il le revêtit de vêtements de byssus* ; Ex 25, 11 וְצִפִּיתָ אֹתוֹ זָהָב *et tu revêtiras l'(arche) d'or* ; Gn 37, 23 וַיַּפְשִׁיטוּ אֶת־יוֹסֵף אֶת־כֻּתָּנְתּוֹ *et ils dépouillèrent Joseph de sa tunique.*

2) Il y a encore double objet dans le cas suivant : si l'on v
transforme une proposition nominale (composée d'un **sujet** et d'un **prédicat**) en proposition verbale, avec un verbe tel que *faire* etc., le sujet devient objet, et le prédicat devient second objet. Ainsi une proposition nominale telle que הָאָדָם עָפָר *l'homme (est) poussière* devient p. ex. וַיִּיצֶר אֶת־הָאָדָם עָפָר Gn 2, 7 *et il forma l'homme (de) poussière.* Comme le prédicat de la proposition nominale s'emploie d'une façon très large (§ 154 *e*), la proposition verbale avec double objet s'emploie également d'une façon très large. Ainsi on l'emploie pour : 1) la chose et la **matière** dont elle est faite : Ct 3, 10 עַמּוּדָיו

---

grande crainte (objet interne) *Jéhovah* (objet affecté) ; Jér 50, 34 רִיב יָרִיב אֶת־רִיבָם *certes il prendra en main leur cause* (רִיב inf. cst. en fonction d'inf. abs. § 123 *q* ; רִיבָם objet affecté ou p.-ê. effectué) ; Jos 6, 11 וַיַּסֵּב אֲרוֹן־יְהוָה אֶת־הָעִיר הַקֵּף פַּעַם אֶחָת *et circumduxit arcam Domini* (1r objet affecté) *urbem* (2d objet affecté) *gyratione(m)* (inf. abs. § 123 *r*) *una vice* (objet interne § 125 *t*).

([1]) P.-ê. rapprocher de כִּלְכֵּל la construction de סָעַד Jug 19, 5.

עָשָׂה כֶּ֫סֶף *il fit ses colonnes (en) argent*; Dt 27, 6 אֲבָנִים שְׁלֵמוֹת תִּבְנֶה אֶת־מִזְבַּח יְהוָה *c'est (en) pierres intactes que tu bâtiras l'autel de J.* (le 2d objet en tête, pour l'emphase); 2) le mot שֵׁם *nom* et un nom propre: Gn 30, 6 קָֽרְאָה שְׁמוֹ דָּן *appellavit nomen eius Dan* (Vulg.); 3) la chose nombrée et le nombre: Ex 25, 37 וְעָשִׂיתָ אֶת־נֵרֹתֶ֫יהָ שִׁבְעָה *tu feras ses lampes (au nombre) de sept*; 2 S 14, 26 *b*; — de même probablement avec מִסְפָּר *nombre*: Job 1, 5 ([1]); Ex 16, 16; 1 S 6, 4 (מספר en tête; au v. 18 comme prédicat d'une proposition nominale, et de même Jér 2, 28, § 154 *e* 4).

v 3) Dans le cas suivant, la proposition qui est à la base de la construction avec les deux accusatifs ne peut guère être une proposition nominale, comme dans le cas précédent; c'est bien plutôt une proposition verbale avec le verbe הָיָה au sens de *devenir*. Ainsi une proposition telle que הַכֶּ֫סֶף הָיָה פֶּ֫סֶל *l'argent est devenu une statue*, composée d'un **sujet**, du prédicat verbal היה et d'un **prédicatif** ([2]) (complément du prédicat, cf. § 126 *a*), devient, avec un verbe à sens causatif *faire devenir* etc., *faire* : עָשָׂה הַכֶּ֫סֶף פֶּ֫סֶל *fecit argentum statuam*, où le sujet devient premier objet, et le prédicatif second objet. Ainsi on a souvent le second accusatif de la **chose produite** avec les verbes ([3]) tels que עָשָׂה *faire*, שׂוּם et שִׁית *mettre* etc., נָתַן *mettre, donner*: Jug 17, 4 וַיַּעֲשֵׂ֫הוּ פֶ֫סֶל *il transforma l'(argent) (en) statue*; encore avec עָשָׂה: Gn 27, 9; Nb 11, 8; 17, 3; Os 8, 4; Ps 104, 4. Avec שׂוּם : 1 S 8, 1 וַיָּ֫שֶׂם אֶת־בָּנָיו שֹׁפְטִים *il fit ses fils juges*; Gn 28, 18 וַיָּ֫שֶׂם אֹתָהּ מַצֵּבָה *posuit eum (lapidem) in titulum*, et de même 31, 45 וַיְרִימֶ֫הָ מַצֵּבָה « *erexit illum (in) titulum* » (Vulg.); encore avec שׂוּם: Gn 27, 37; 1 S 18, 13; 22, 7; 11, 11 וַיָּ֫שֶׂם אֶת־הָעָם שְׁלֹשָׁה רָאשִׁים « *constituit populum (in) tres partes* » (Vulg.; comp. 13, 17, § 126 *c*). Avec שִׁית: 1 R 11, 34 נָשִׂיא אֲשִׁתֶ֫נּוּ « *ducem ponam eum* » (Vulg.); Is 5, 6; 26, 1 etc. Avec נָתַן: Is 3, 4 וְנָתַתִּ֫י נְעָרִים שָׂרֵיהֶם « *dabo pueros*

---

(1) Cf. Ehrlich, *Randglossen*, *in* Job 1, 5.

(2) D'après l'analogie de l'arabe, le prédicatif est à l'accusatif; cf. Driver, *Hebrew Tenses*, § 161, 3, note.

(3) Avec ces mêmes verbes, au lieu du second accusatif on a aussi, et plus souvent לְ: dans Am 5 8 הָפַךְ לְ puis הֶחְשִׁיךְ avec l'acc.; Is 54, 12 שׂוּם avec l'acc., puis avec לְ.

principes eorum » (Vulg.); Gn 17, 5 etc. Avec d'autres verbes: 1 R 18, 32 וַיִּבְנֶה אֶת־הָאֲבָנִים מִזְבֵּחַ *aedificavit lapides* (*in*) *altare*, c'est-à-dire *il disposa les pierres (en forme d') autel* (opp. Dt 27, 6; § *v*); Ex 12, 39 וַיֹּאפוּ הַבָּצֵק עֻגֹת *coxerunt massam farinaceam* (*in*) *placentas*; 1 R 11, 30 וַיִּקְרָעֶהָ שְׁנֵים עָשָׂר קְרָעִים *il déchira le* (*manteau*) (*en*) *douze morceaux*; Ps 114, 8 הַהֹפְכִי הַצּוּר אֲגַם־מָיִם « *qui convertit petram in stagna aquarum* » (Vulg.); Am 5, 8; Hab 3, 9 נְהָרוֹת תְּבַקַּע־אָרֶץ *tu fends la terre* (*en*) *fleuves* (= *et il en sort des fleuves*); Job 28, 2.

Pour la construction d'un verbe doublement transitif employé passivement cf. § 128 *c*.

§ 126. L'accusatif indirect.

a L'accusatif indirect (cf. § 125 *a*) est subordonné indirectement au verbe (accusatif *ad-verbial*). Il indique une détermination du prédicat verbal. Par extension, on peut l'avoir dans une proposition nominale. Enfin l'accusatif indirect peut être attribut d'un nom (§ 127). Les principales espèces d'accusatif indirect sont les suivantes:

1) **Accusatif prédicatif d'état.** Si à une proposition verbale formant en elle-même un tout complet on ajoute une affirmation complémentaire exprimant un **état** (1) ou une qualité du sujet (ou de l'objet), cette affirmation complémentaire, exprimant quelque chose de nouveau, ne peut pas être simplement coordonnée au sujet (ou à l'objet): elle est **subordonnée au prédicat verbal** (2), à la manière d'un adverbe, et se met en conséquence à l'accusatif (3). L'accusatif se reconnaît, à défaut des anciennes désinences casuelles, à l'indétermination. L'accusatif d'état peut être un adjectif, un participe ou un substantif. Il peut se rapporter soit au sujet, soit à l'objet (4).

---

(1) D'où: *accusatif d'état* ou *ḥāl* حَال dans la terminologie des grammairiens arabes.

(2) D'où: *accusatif prédicatif*.

(3) Brockelmann 2, 350. — Comp. en français: *Ce livre n'existe plus broché; ne se vend plus broché; je l'ai acheté relié. — Une sueur filtrait fine sur ses tempes. — La séance continue très houleuse. — Une vanne permet, ouverte, à l'eau de la mer de s'engager dans le bassin. — Notre esprit est si bizarre qu'il s'avise de louer morts des gens qu'il dénigrait vivants* (La Bruyère).

(4) Comp le *Beth essentiae*, comme exposant du prédicatif, § 133 *c*.

Adjectif: (Prédicatif se rapportant au **sujet**): Gn 25, 25 וַיֵּצֵא הָרִאשׁוֹן אַדְמוֹנִי *prior egressus est rufus, le premier sortit (et il était) roux* (אדמני, étant indéterminé, ne peut pas être apposition de הראשון; *roux* exprime quelque chose de nouveau, et fait l'objet d'une affirmation); Gn 37, 35; Nb 16, 30; 2 S 19, 21; Ruth 1, 21 אֲנִי מְלֵאָה הָלַכְתִּי *plena egressa sum* (le prédicatif en tête pour l'emphase); Is 20, 3 הָלַךְ עַבְדִּי יְשַׁעְיָהוּ עָרוֹם וְיָחֵף *mon serviteur Isaïe a marché nu et nu-pieds* (Au v. 4 ces deux adjectifs sont au sing. avec des substantifs pluriels, comme des adverbes; de même encore עָרוֹם Job 24, 7, 10; דּוּמָם Is 47, 5; שׁוֹלָל Job 12, 17).

(Prédicatif se rapportant à l'**objet**): Nb 6, 19 וְלָקַח אֶת־הַזְּרֹעַ בְּשֵׁלָה *il prendra le bras (quand il sera) cuit*; Jos 9, 12 (חָם *chaud* en tête pour l'emphase); Gn 37, 2 וַיָּבֵא יוֹסֵף אֶת־דִּבָּתָם רָעָה *attulit Ioseph rumorem de eis (ut) malum (= il dit du mal d'eux)*; Nb 14, 37.

b **Participe**: (Prédicatif se rapportant au **sujet**): Nb 16, 27 יָצְאוּ נִצָּבִים *exierant stantes (= ils étaient sortis et se tenaient debout)*; 10, 25; 1 R 14, 15; Esd 9, 3; 10, 9; 1 R 1, 45 שְׂמֵחִים (adj. verbal); — dans une proposition nominale: Gn 29, 2.

(Prédicatif se rapportant à l'**objet**): Nb 11, 10 וַיִּשְׁמַע מֹשֶׁה אֶת־הָעָם בֹּכֶה *Moïse entendit le peuple pleurant (qui pleurait)* [1]; Gn 21, 9; Ex 5, 20.

c **Substantif**: (Prédicatif se rapportant au **sujet**): 1 S 13, 17 וַיֵּצֵא הַמַּשְׁחִית מִמַּחֲנֵה פְלִשְׁתִּים שְׁלֹשָׁה רָאשִׁים *l'armée destructrice sortit du camp des Philistins (en = à l'état de) trois corps* (comp. 11, 11, § 125 *w*); Jug 9, 34; 2 R 5, 2; Gn 17, 12 בֶּן־שְׁמֹנַת יָמִים יִמּוֹל לָכֶם כָּל־זָכָר *quand ils auront huit jours, tous vos mâles seront circoncis* (le prédicatif en tête pour l'emphase); 9, 20; 38, 11; Lév 6, 9; Jér 31, 8; 2 R 7, 3 אַרְבָּעָה אֲנָשִׁים הָיוּ מְצֹרָעִים פֶּתַח הַשָּׁעַר *quatre hommes se trouvaient, (comme) lépreux, à l'entrée de la porte*; 2 Ch 26, 21.

(Prédicatif se rapportant à l'**objet**): 2 R 8, 13 הִרְאַנִי יְהוָה אֹתְךָ

(1) Avec les *verba sentiendi : entendre, voir, connaître,* etc. il peut y avoir second objet. — Avec *voir,* outre la construction de 1 S 22, 9 רָאִיתִי אֶת־בֶּן־יִשַׁי בָּא *J'ai vu venir le fils d'Išaï* (ici בָּא au sens passé), on trouve 2 R 9, 17 וַיַּרְא אֶת־שִׁפְעַת יֵהוּא בְּבֹאוֹ *il vit la troupe de Jéhu tandis qu'il venait.* Mais l'usage stylistique est d'ajouter un וְהִנֵּה qui montre la chose vue: Gn 24, 63 וַיַּרְא וְהִנֵּה גְמַלִּים בָּאִים *il vit (et voici) que des chameaux venaient*; 33, 1; 37, 25 (cf. § 177 *i*).

מֶ֫לֶךְ עַל־אֲרָם *Jéhovah t'a montré à moi roi sur la Syrie*; Ex 2, 11 וַיַּרְא אִישׁ מִצְרִי מַכֶּה אִישׁ־עִבְרִי *il vit un Egyptien* (objet indéterminé) *frappant un Hébreu.*

Peut-être faut-il rapporter ici des cas comme Mich 2, 3 לֹא תֵלְכוּ רוֹמָה *vous ne marcherez pas tête haute* (*en hauteur, hautainement*); Lév 26, 13 קוֹמְמִיּוּת (*id.*); Is 60, 14 שְׁחוֹחַ *en inclination = d'une façon courbée*; Dt 2, 9; Jos 9, 2 פֶּה אֶחָד *ore uno = unanimement* (1 R 22, 13); Soph 3, 9 שְׁכֶם אֶחָד *humero uno* (pour קוֹל אֶחָד Ex 24, 3 cf. § 125 *s*). Certains substantifs ainsi employés comme accusatifs de **manière** aboutissent à une valeur adverbiale (§ 102 *d*): בֶּ֫טַח *en sécurité* Gn 34, 25; מֵישָׁרִים *en droiture* Ct 1, 4. *d*

De même, le substantif est prédicatif dans quelques cas étranges, comme Is 21, 8 (?) וַיִּקְרָא אַרְיֵה *il cria* (*en = comme*) *un lion*; Ps 22, 14; Zach 2, 8 *c'est* (*en = comme une*) *ville ouverte que sera habitée Jérusalem*; Job 24, 5. *e*

Le prédicatif est une locution dans le cas où deux membres sont étroitement associés ([1]): Gn 32, 31 רָאִ֫יתִי אֱלֹהִים פָּנִים אֶל־פָּנִים *j'ai vu Dieu face à face*; Nb 12, 8 פֶּה אֶל־פֶּה אֲדַבֶּר־בּוֹ *c'est bouche à bouche que je lui parle* (la locution prédicative en tête pour l'emphase). — De même probablement dans des cas comme Gn 19, 1 וַיִּשְׁתַּ֫חוּ אַפַּיִם אָ֫רְצָה *et il adora, face contre terre.* *f*

2) **Accusatif de limitation** ([2]). La partie à laquelle est limitée une affirmation se met à l'accusatif: 1 R 15, 23 חָלָה אֶת־רַגְלָיו *il fut malade* (*quant*) *aux pieds* (**את** très rare avec l'accusatif de limitation § 125 *e*); Gn 41, 40 רַק הַכִּסֵּא אֶגְדַּל מִמֶּ֫ךָּ *c'est seulement par le* (*quant au*) *trône que je serai plus grand que toi*; Gn 17, 11 וּנְמַלְתֶּם אֵת בְּשַׂר עָרְלַתְכֶם *et vous vous circoncirez* (*quant à*) *la chair de votre prépuce*; Ex 6, 3; פָּנָה עֹ֫רֶף *se tourner quant au dos* (*= tourner le dos*) Jos 7, 12; Jér 2, 27; 32, 33 (p.-ê. aussi הָפַךְ עֹ֫רֶף Jos 7, 8); Jér 18, 17 עֹ֫רֶף וְלֹא־פָנִים אֶרְאֵם *c'est de dos et non de face que je les verrai.* — C'est probablement aussi l'accusatif de limitation qu'on a dans les cas suivants ([3]) (avec verbe transitif): Gn 37, 21 לֹא נַכֶּ֫נּוּ נָ֫פֶשׁ *nous ne devons* *g*

([1]) Cf. Brockelmann, 2, 355 sq.

([2]) Dans la terminologie arabe: *tamyīz* تَمْيِيز *spécification.*

([3]) D'après Brockelmann, 2, 313, il y aurait ici second objet.

pas le frapper à mort (*quant à l'âme*); Ps 3, 8 הִכִּיתָ אֶת־כָּל־אֹיְבַי לֶחִי *tu as frappé tous mes ennemis à la joue*; 2 S 3, 27; Dt 22, 26; Gn 3, 15 יְשׁוּפְךָ רֹאשׁ *il te visera à la tête*; Dt 33, 11; Jér 2, 16.

h 3) **Accusatif de détermination locale.** Le lieu *où* l'on est (sans mouvement) est généralement précédé de la préposition בּ *dans,* ou ל *à.* Mais parfois le nom n'est précédé d'aucune préposition: il doit être alors considéré comme à l'accusatif de détermination. Cet accusatif, qui n'est pas fréquent en dehors de certains noms, a pu naître comme extension de l'accusatif de mouvement (§ 125 *n*). Dans certains cas la labiale ב a pu tomber devant un ב (surtout בַּיִת) par haplologie, ou même devant une autre labiale (surtout פֶּתַח). Exemples: 1 R 8, 32 תִּשְׁמַע הַשָּׁמַיִם *tu entendras dans le ciel* (de même vv. 34, 36, 39, 43, 45, 49; dans le parall. 2 Ch 6 on a (sauf v. 27) מִן־הַשָּׁמַיִם vv. 23, 25, 30, 33, 35, 39); 2 S 17, 26 וַיִּחַן ... אֶרֶץ הַגִּלְעָד *il campa dans le pays de Galaad.* L'accusatif local se trouve avec les noms communs des points cardinaux מִזְרַח הַשֶּׁמֶשׁ *à l'orient* Jos 1, 15; מְבוֹא הַשֶּׁמֶשׁ *au couchant* 1, 4; 23, 4 (comp. Pr 8, 3 מְבוֹא פְתָחִים après deux noms avec ל); קִדְמַת *à l'est de* Gn 4, 16. On a de même pour *à la place de la tête, au chevet* מְרַאֲשֹׁתָיו 1 Sam 19, 16 etc.; *à la place des pieds* מַרְגְּלֹתָיו Ruth 3, 8 etc. L'accusatif est usuel avec פֶּתַח *entrée* suivi d'un génitif, p. ex. Gn 18, 1 יֹשֵׁב פֶּתַח־הָאֹהֶל *assis à l'entrée de la tente* (avec ל Nb 11, 10); Gn 19, 11 אֲשֶׁר־פֶּתַח הַבַּיִת (avec ל Pr 9, 14; ב Jér 43, 9); Jug 18, 16 נִצָּבִים פֶּתַח הַשָּׁעַר (avec ב Jér 26, 10; Ez 11, 1). En résumé, *à l'entrée de* se dit ordinairement פֶּתַח avec génitif (4 fois seulement avec ב, 2 f. avec ל); au contraire, pour *à l'entrée* (sans génitif) on n'a jamais l'acc. (2 f. ב, 1 f. ל) [1]. — De même l'accusatif est fréquent avec בַּיִת *maison* [2] suivi d'un génitif: Gn 24, 23 הֲיֵשׁ בֵּית אָבִיךָ מָקוֹם *y a-t-il de la place dans la maison de ton père?* (= *chez ton père*); 38, 11 (mais Nb 30, 4 בְּבֵית אָבִיהָ pour la clarté); 2 S 9, 4; 2 R 11, 3 (15) בֵּית יְהוָה *dans le temple de Jéhovah*; Is 3, 6; Mich 6, 10; Job 1, 4 (mais ב vv. 13, 18); Esth 4, 13. Avec les noms propres בֵּית־לֶחֶם 1 S 17, 15; 2 S 2, 32; בֵּית־אֵל 2 R 10, 29

---

(1) Cf. Driver, *Notes on Samuel*[2], *in* 1 S 2, 29 (n. 2).

(2) En araméen on a souvent ce mot à l'acc. local, p. ex. Targum et Peshitto de Gn 24, 23; 38, 11; 1 S 17, 15.

(suivi de בְּדָן *à Dan*); Os 12, 5. Opposer les noms propres avec בּ initial: בִּבְאֵר שֶׁבַע (6 f.), בְּבָבֶל (8 f.). Même quand בֵּית est suivi d'un génitif on a souvent בּ, p. ex. Gn 39, 20 (*prison*: de même v. 22; 40, 5; 42, 19; Ex 12, 29; Jug 16, 21); après le verbe הָיָה, par ex. Jug 17, 4, 12. בַּיִת, non suivi d'un génitif, ne s'emploie pas à l'accusatif. (Pour בֵּיתוֹ (?) 2 Ch 33, 20 comp. LXX et 2 R 21, 18).

i 4) **Accusatif de détermination temporelle.** Une détermination temporelle répondant aux questions *quand? combien de temps?* (¹) est souvent à l'accusatif: Ps 55, 18 עֶרֶב וָבֹקֶר וְצָהֳרַיִם אָשִׂיחָה *le soir, le matin et à midi je ferai entendre ma plainte* (mais on dit avec l'article בָּעֶרֶב (4 f. לְעֵת עֶרֶב), בַּבֹּקֶר, בַּצָּהֳרַיִם); יוֹמָם *de jour* (§ 102 *b*); הַיּוֹם *ce jour-ci = aujourd'hui* (mais בַּיּוֹם הַזֶּה *en ce jour-ci,* plus emphatique); לַיְלָה *de nuit* (§ 93 *g*); הַלַּיְלָה *cette nuit,* p. ex. 2 S 19, 8 (mais בַּלַּיְלָה הַהוּא Gn 26, 24 *pendant cette nuit-là*); עַתָּה *maintenant* (*hoc tempore* § 93 *g*; mais בָּעֵת הַהִיא *en ce même temps, en ce temps-là*); הַשָּׁנָה *cette année* Jér 28, 16 (mais בַּשָּׁנָה הַהִיא Gn 26, 12 *en cette année-là* (²); cependant on a 1 R 17, 1 הַשָּׁנִים הָאֵלֶּה (*en*) *ces années-ci*); Gn 27, 45 יוֹם אֶחָד (*en*) *un seul jour*; 3, 14 כָּל־יְמֵי חַיֶּיךָ *tous les jours de ta vie*; Ex 20, 9 שֵׁשֶׁת יָמִים *durant 6 jours*; v. 11 *en 6 jours*; avec אֶת (rare avec l'acc. de temps § 125 *e*): Ex 13, 7 אֵת שִׁבְעַת הַיָּמִים *pendant les 7 jours* (אֶת encore Lév 25, 22; Dt 9, 25).

j 5) **Accusatif de mesure.** Gn 31, 23 וַיִּרְדֹּף אַחֲרָיו דֶּרֶךְ שִׁבְעַת יָמִים *il le poursuivit l'espace* (*chemin*) *de 7 journées*; 7, 20 חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה אַמָּה מִלְמַעְלָה גָּבְרוּ הַמָּיִם *de 15 coudées plus haut les eaux s'étaient élevées* (l'acc. en tête); 43, 34 *la portion de Benjamin fut de 5 fois* (*parts*) חָמֵשׁ יָדוֹת *plus grande que celle d'eux tous*; probᵗ 1 S 28, 20 וַיִּפֹּל מְלֹא־קוֹמָתוֹ *il tomba tout de son long* (*de la plénitude de sa stature*).

k 6) Pour l'**accusatif de cause,** qui est fréquent en arabe, on ne cite guère que Is 7, 25 יִרְאַת שָׁמִיר *par crainte des épines* (mais le texte est obscur et יראת peut être sujet; cf. DILLMANN *in h. l.*).

(¹) On a קֶדֶם Ps 119, 152 au sens de מִקֶּדֶם *dès longtemps.*

(²) De même on dit הַפַּעַם *cette fois,* mais בַּפַּעַם הַהִיא, בַּפַּעַם הַזֹּאת. D'après ces analogies, il faut probablement lire 2 S 21, 9 avec le qeré בִּתְחִלַּת קְצִיר (cf. Ruth 1, 22). Remarquer qu'on emploie aussi בּ dans בְּכָל־יוֹם *chaque jour,* בְּכָל־עֵת *en tout temps.*

l 7) L'existence d'un **accusatif d'instrument** est douteuse; les quelques exemples qu'on pourrait citer peuvent s'expliquer autrement. Ainsi Jos 7, 25 אֶבֶן peut être un accusatif d'objet interne (BROCKELMANN, 2, 306); de même prob^t Pr 10, 4 כַּף (KAUTZSCH, § 117 *t*)

§ 127. Accusatif attributif.

a A l'analogie de l'accusatif indirect déterminant un prédicat (§ 126 *a*), on emploie l'accusatif pour l'attribut (§ 121 *a* N) d'un nom (1) (ou d'un pronom). On peut trouver comme accusatif attributif les diverses espèces d'accusatif énumérées au § 126:

1) **Accusatif attributif d'état** (cf. § 126 *a*, *b*). **Participe.** (L'absence d'article après un nom déterminé indique que le participe n'est pas en apposition, § 138 *a*). Il y a d'assez nombreux exemples avec קוֹל: Gn 3, 8 וַיִּשְׁמְעוּ אֶת־קוֹל יְהוָֹה אֱלֹהִים מִתְהַלֵּךְ בַּגָּן *ils entendirent le bruit de Jéhovah Dieu se promenant* (*alors qu'il se promenait*) *dans le jardin*; Dt 5, 23; Is 6, 8; 1 R 1, 41 מַדּוּעַ קוֹל־הַקִּרְיָה הוֹמָה *quare sonitus urbis* (*ut*) *strepentis?* (= *Que veut dire ce tumulte de la ville qu'on entend?*); 14, 6 כִּשְׁמֹעַ אֲחִיָּהוּ אֶת־קוֹל רַגְלֶיהָ בָּאָה בַפֶּתַח *quando audivit Ahias sonum pedum eius* (*ut*) *intrantis per ostium* (ici le participe est attribut du pronom suffixe, lequel est censé au génitif § 94 *a*); Ct 5, 2. Autres exemples: Agg 1, 4 בְּבָתֵּיכֶם סְפוּנִים *dans vos maisons* (*qui sont actuellement*) *lambrissées*; 1 R 11, 8; 2 R 19, 2; Jon 1, 6; 1 Ch 12, 1; 21, 16.

b 2) **Accusatif attributif de limitation** (cf. § 126 *g*): 2 S 15, 32 קָרוּעַ כֻּתָּנְתּוֹ *déchiré quant à la tunique* (*dont la t. est d.*; § 121 *o*); Job 15, 10 כַּבִּיר מֵאָבִיךָ יָמִים *plus âgé que ton père* (*plus grand* [*quant aux*] *jours*) (2); 11, 9; 2 S 21, 20 עֶשְׂרִים וְאַרְבַּע מִסְפָּר *24* (*en*) *nombre* (= *au nombre de 24*); avec le nom de la chose nombrée: type אַחַד עָשָׂר יוֹם *11 jours* (*11 en fait de jour*) Dt 1, 2 (cf. § 142 *e*); 1 S 26, 18 מַה־בְּיָדִי רָעָה *quid* (*est*) *in manu mea* (*quoad*) *malum?* (cf. § 144 *d*); 2 S 15, 2 אֵי־מִזֶּה עִיר אַתָּה *de quelle ville es-tu?* (*undenam es* (*quoad*) *urbem?*); 1 S 24, 19 אֵת אֲשֶׁר עָשִׂיתָ אִתִּי טוֹבָה *ce que tu*

---

(1) L'accusatif, d'*ad-verbial* devient *ad-nominal.*

(2) Avec l'adjectif on a ordinairement le génitif; cf. § 129 *i*.

m'as fait (*en fait*) *de bien*; 2 R 8, 12. — Ez 47, 4 מַ֫יִם בִּרְכָּ֫יִם peut s'expliquer comme acc. de mesure: *eau* (*à la mesure des*) *genoux*; de même probablement מַ֫יִם לַחַץ 1 R 22, 27 [= 2 Ch 18, 26]; Is 30, 20: *eau* (*en mesure d'*)*étroitesse*, c.-à-d. *de stricte nécessité, d'indispensabilité* (= *eau strictement nécessaire*).

Accusatif attributif de détermination (cf. § 126 *h*-*j*): 1 S 9, 9 לַנָּבִיא הַיּוֹם יִקָּרֵא לְפָנִים הָרֹאֶה *is qui* « *propheta* » *hodie, vocabatur olim* « *videns* »; 1 Ch 28, 18 הַכְּרוּבִים זָהָב *les Chérubins en or*; p.-ê. dans כָּעֵת חַיָּה *à pareille époque dans un an* Gn 18, 10 etc. (1). *c*

Remarque. Assez souvent la vocalisation de l'hébreu et la comparaison avec l'arabe ne permettent pas de voir s'il y a accusatif ou génitif ou apposition, p. ex. Jug 3, 15 אִטֵּר יַד־יְמִינוֹ *débile* (?) *du bras droit* (acc. ou gén.); Gn 18, 6 שְׁלֹשׁ סְאִים קֶמַח *trois mesures de farine* (acc. ou apposition) (2); dans les expressions du type שְׁנָתַ֫יִם יָמִים Gn 41, 1 etc. *deux ans pleins* (*en jours*), il y a plutôt apposition qu'accusatif (cf. § 131 *e*). Dans Lév 5, 15 כֶּ֫סֶף־שְׁקָלִים *argent de plusieurs sicles*, il peut y avoir génitif, apposition, ou même accusatif. *d*

§ 128. Accusatif avec verbe passif.

L'accusatif indirect peut évidemment s'employer avec un verbe passif. De même, il n'y a aucune difficulté pour l'accusatif d'objet interne, p. ex. Ex 21, 12 מוֹת יוּמָת *il sera mis à mort*; Is 45, 17 נוֹשַׁע...תְּשׁוּעַת עוֹלָמִים *il a été sauvé d'un salut éternel*; et semblablement pour l'accusatif d'objet effectué. *a*

On a l'**accusatif d'objet affecté avec le passif impersonnel**: Gn 27, 42 וַיֻּגַּד לְרִבְקָה אֶת־דִּבְרֵי עֵשָׂו *il fut annoncé* (= *on annonça*) *à Rébecca les paroles d'Esaü*. Cette curieuse construction s'explique probablement ainsi: dans une forme de passif impersonnel, telle que וַיֻּגַּד, la valeur transitive de la forme active correspondante הִגִּיד *annoncer* persévère en quelque façon; ainsi וַיֻּגַּד *il fut annoncé* est senti *b*

---

(1) En considérant חַיָּה comme nom d'unité de חַיִּים *unité de vie* = *année* (cf. *Mélanges Beyrouth*, 5, 411).

(2) Cet exemple est donné par Brockelmann comme apposition (2, 214), comme accusatif (p. 267), par Driver (*Hebrew Tenses*, § 194) comme accusatif.

comme *on annonça* (1). C'est ainsi qu'à côté de la construction classique *legitur Virgilius* s'introduisit dans le latin du moyen âge la construction hybride *legitur Virgilium* au sens de *on lit Virgile*, construction qu'on expliquait diversement (2). Semblablement en italien une forme réfléchie telle que *si vede* aboutit au sens *on voit*, p. ex. *la casa si vede*: « la maison se voit = est vue », mais *si vede la casa*: « on voit la maison »; *lo si vede*; « on le voit »; *si compra, si vende mobili*: « on achète, on vend des meubles » (3). — Autres exemples: 2 S 21, 11 et 1 R 18, 13 (encore avec הֻגַּד *on annonça*); Nb 32, 5 יֻתַּן אֶת־הָאָרֶץ הַזֹּאת *qu'on donne cette terre*; 1 R 2, 21 (encore יֻתַּן); Gn 4, 18 וַיִּוָּלֵד לַחֲנוֹךְ אֶת־עִירָד *et il fut enfanté* (*on enfanta*) *à Hénoch ʿIrad* (= *à Hénoch naquit ʿIrad*) (encore avec נוּלַד 21, 5; 46, 20; Nb 26, 60); Jér 35, 14 הוּקַם אֶת־דִּבְרֵי יְהוֹנָדָב *on a exécuté les ordres de Jonadab*; Ex 21, 28 לֹא יֵאָכֵל אֶת־בְּשָׂרוֹ *on ne mangera pas sa chair*; 13, 7 מַצּוֹת יֵאָכֵל *on mangera des azymes* (sans את à cause de l'indétermination); Lév 6, 13 (Nb 7, 10) בְּיוֹם הִמָּשַׁח אֹתוֹ *au jour où on l'oindra* (avec pronom); Nb 11, 22 הֲצֹאן וּבָקָר יִשָּׁחֵט לָהֶם וּמָצָא לָהֶם אִם אֶת־כָּל־דְּגֵי הַיָּם יֵאָסֵף לָהֶם וּמָצָא לָהֶם *Est-ce que, si on leur égorgeait moutons et bœufs, cela leur suffirait? Est-ce que, si on leur réunissait tous les poissons de la mer, cela leur suffirait?* (Dans *a* la construction est la même que dans *b*, mais את est omis devant le nom indéterminé). Dans Jos 7, 15 הַנִּלְכָּד est au nominatif et יִשָּׂרֵף est passif personnel: *il sera brûlé*; puis la phrase continue en supposant à cette même forme le sens de passif impersonnel: [*on le brûlera*] *lui et tout ce qu'il a*. Voir encore: Gn 17, 5; 21, 8; 40, 20;

(1) Une autre explication dans Brockelmann, *Grundriss*, 2, 126 sqq. — Kropat (*Syntax der Chronik*, p. 3) nie l'existence de la construction; d'après lui le את serait exposant du sujet (cf. § 125 *j*). Il peut y avoir doute sur la construction dans certains cas, avec את et surtout sans את, mais il est difficile de ne pas voir le את de l'accusatif dans des cas nombreux, p. ex. Gn 27, 42. Du reste on a את également avec le pronom: Lév 6, 13.

(2) Cf. Thurot, *Doctrines grammaticales au moyen âge*, p. 302 sq, 503 (dans *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXII, 2e p.).

(3) En néo-syriaque il s'est développé une construction semblable à celle de l'hébreu: *'eṯkeṯeḇ laḵṯâḇâ hânâ* « on a écrit ce livre » (Brockelmann, 2, 128).

Ex 25, 28 ; 27, 7; Nb 26, 55 (opp. 53); Is 21, 2; Jér 50, 20; Ps 87, 3 (avec participe).

Le second objet d'un verbe doublement transitif reste à *c*
l'accusatif quand le verbe est employé passivement (cf. § 125 *u-w*). Ainsi, dans les cas de § 125 *u*, le type הֶרְאָנוּ אֶת־כְּבוֹדוֹ Dt 5, 21 *il nous a fait voir* (= *a montré*) *sa gloire* deviendrait au passif: הָרְאֵינוּ אֶת־כְּבוֹדוֹ * *nous avons été faits voyant sa gloire* = *sa gloire nous a été montrée*, p. ex. Ex 26, 30 כְּמִשְׁפָּטוֹ אֲשֶׁר הָרְאֵיתָ *selon son modèle qui t'a été montré* (אֲשֶׁר virtuellement à l'acc. = א' הר' אתו); 25, 40 (id.). Dans Lév 13, 49 on a étrangement le premier objet (logique) à l'acc.: וְהָרְאָה אֶת־הַכֹּהֵן *(la plaie) sera montrée au prêtre* (on attendrait וְהָרְאָה אֹתוֹ הַכֹּהֵן). Autres exemples: Job 7, 3; p.-ê. Is 1, 20 ?. — Avec les verbes *copiae* et *inopiae*, *induendi* et *exuendi*: Ex 1, 7 וַתִּמָּלֵא הָאָרֶץ אֹתָם *le pays fut rempli d'eux* (1); Is 6, 4; 38, 10; — Ps 80, 11 כָּסּוּ הָרִים צִלָּהּ *les montagnes ont été couvertes de son ombre*. (Voir aussi les exemples avec le participe § 121 *o*). — Dans le cas du § 125 *v*: 1 R 6, 7 (?) אֶבֶן שְׁלֵמָה נִבְנָה *(la maison) fut bâtie en pierres intactes* (comp. Dt 27, 6). — Dans le cas du § 125 *w*: Mich 3, 12 צִיּוֹן שָׂדֶה תֵחָרֵשׁ *Sion (in) agrum arabitur* = *Sion sera labourée (en) champ* (= Jér 26, 18); Is 6, 11; 24, 12; Zach 14, 4 (comp. Hab 3, 9, cité § 125 *w*).

§ 129. Génitif et état construit.

Si l'accusatif est le cas *verbal* (§ 125*a*) et *ad-verbial*, le génitif est le *a*
cas *ad-nominal*. En effet, un nom *attribut* (§ 121 *a* N) d'un nom se met le plus souvent au génitif (2). La relation génitivale (3) s'exprime par l'union phonétique étroite des deux noms, dont le premier est dit

---

(1) Avec ce même verbe נִמְלָא on a étrangement les deux objets à l'acc. dans Nb 14, 21 (= Ps 72, 19); mais את est p.-ê. ici exposant du sujet.

(2) Un substantif attribut peut être aussi à l'accusatif (assez rarement, § 127), en apposition (§ 131). Enfin une préposition avec son nom est parfois attribut (§ 132 *a*).

(3) En grammaire arabe la relation génitivale s'appelle *annexion* (*'idāfat* إِضَافَة): le premier nom est dit *annexé*, le second est *celui auquel il est fait annexion*.

construit sur le second (§ 92 *a*). L'*état construit* est l'expression formelle du rapport génitival ([1]). Les deux noms mis en relation génitivale forment un bloc compact, et en principe **rien ne doit les séparer** ([2]).

En conséquence, une idée complexe telle que *les fils de David et les filles de David*, qui dans nos langues s'exprime elliptiquement par *les fils et les filles de David*, ne peut s'exprimer par בְּנֵי וּבְנוֹת דָּוִד*; en effet l'état construit בְּנֵי serait séparé de son point d'appui : il serait, pour ainsi dire, construit en *porte à faux*, il ne reposerait pas sur un point d'appui ([3]). On dira donc בְּנֵי דָוִד וּבְנוֹתָיו *les fils de David et ses filles*. C'est la construction usuelle : Gn 41, 8 *les magiciens de l'Egypte et ses sages*; Jug 8, 14 ; 1 R 8, 28 ; 2 R 2, 12. On peut dire aussi tout simplement בְּנֵי דָוִד וְהַבָּנוֹת, construction plus rare : Gn 40, 1 מַשְׁקֵה מֶלֶךְ מִצְרַיִם וְהָאֹפֶה *l'échanson et le panetier du roi d'Egypte* ([4]). Enfin, dans certains cas (§ 130) on doit recourir à la circonlocution avec ל : הַבָּנִים וְהַבָּנוֹת (אֲשֶׁר) לְדָוִד *les fils et les filles* (*qui sont*) *à David*, p. ex. Gn 40, 5.

b Mais un *nomen regens* peut se rapporter à **plusieurs génitifs coordonnés** ; autrement dit, il n'est pas nécessaire de répéter le *nomen regens* devant chaque génitif. La répétition ou la non répétition dépend du sens, du style, et aussi de l'usage de chaque époque ([5]) :

---

(1) Mais la vocalisation légère de l'état construit déborde le cas de la relation génitivale ; on la trouve parfois dans d'autres cas de liaison étroite (§ *r-s*). On peut se demander si l'on sentait la relation proprement génitivale dans le cas où le nom était construit sur autre chose qu'un nom, p. ex. sur une préposition.

(2) Bien entendu, l'article du second nom ne crée pas une séparation, ni le *åh* paragogique (§ 93 *d*), p. ex. בֵּיתָה יוֹסֵף Gn 43, 17. Mais un suffixe possessif formerait une séparation. Cependant on trouve anormalement Lév 26, 42 אֶת־בְּרִיתִי יַעֲקוֹב *mon pacte avec Jacob* (deux autres ex. *ibid.* ; Jér 33, 20 אֶת־בְּרִיתִי הַיּוֹם *mon pacte avec le jour* †). Le second nom, p. ex. יַעֲקוֹב, est virtuellement au génitif : le sens est en effet בְּרִית יַעֲקוֹב אֲשֶׁר לִי (cf. Dt 4, 31). On ne voit guère pourquoi on n'a pas dit אֶת־בְּרִיתִי אֵת (עִם ou) יַעֲקוֹב.

(3) Il y a, probablement, quelques exceptions : Is 11, 2 ; Ez 31, 16 ; Pr 16, 11 ; Dn 1, 4. Dans tous ces exemples les deux noms construits, étant analogues, ont été pris *per modum unius*.

(4) De même on peut négliger le suffixe après un second verbe (§ 146 *i*).

(5) A l'époque postérieure on évite volontiers la répétition, p. ex. 1 Cl 18, 10 כְּלֵי זָהָב וָכֶסֶף וּנְחֹשֶׁת (opp. le parall. 2 S 8, 10 כלי כסף וכלי זהב וכלי נחשת) 2 Ch 24, 14 (opp. 2 R 12, 14) ; cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 55.

Gn 24, 3 בַּיהוָה אֱלֹהֵי הַשָּׁמַיִם וֵאלֹהֵי הָאָרֶץ (dans une adjuration solennelle), mais 14, 19 אֵל עֶלְיוֹן קֹנֵה שָׁמַיִם וָאָרֶץ; 2 R 3, 13 לֵךְ אֶל־נְבִיאֵי אָבִיךָ וְאֶל־נְבִיאֵי אִמֶּךָ (il s'agit des mêmes prophètes); 2 R 10, 13; 1 S 23, 7 עִיר דְּלָתַיִם וּבְרִיחַ *ville à portes et verrous.* Avec יְמֵי : Is 1, 1 בִּימֵי עֻזִּיָּהוּ יוֹתָם אָחָז יְחִזְקִיָּהוּ; dans Néhémie יְמֵי est répété quand il s'agit de temps différents et non répété dans le cas contraire (cf. Néh 12, 26, 47; 12, 22, 46).

Un génitif peut régir un troisième nom et ainsi de suite: Gn 47, 9 *c*
יְמֵי שְׁנֵי חַיֵּי אֲבֹתַי *les jours des années de la vie de mes pères*; 41, 10 (4 noms); Is 21, 17 (6 noms). Parfois on peut briser la **chaîne des génitifs** par un ל (§ 130 *c*).

Espèces de génitifs. On exprime par la construction génitivale *d*
la plupart des relations qui peuvent exister entre deux noms. On remarquera en particulier les génitifs suivants:

A) **Génitif subjectif**: 1) génitif du sujet **possédant** une chose, une qualité etc. הֵיכַל יְהוָה *le temple de J.*; אִשְׁתּוֹ *sa femme*; חָכְמַת שְׁלֹמֹה *la sagesse de Salomon*; 1 R 10, 9 אַהֲבַת יְהוָה *l'amour qu'a J.*; Lév 10, 3 קְרֹבַי *ceux qui s'approchent de moi* (= קְרֹבִים אֵלַי Ez 43, 19, ou ק׳ לִי 42, 13); Néh 5, 14 לֶחֶם הַפֶּחָה *la nourriture due au gouverneur*; 2 S 16, 8 רָעָתֶךָ *le châtiment qui t'est dû*; Jug 11, 19 מְקוֹמִי *le lieu où je dois aller.*

2) génitif du sujet **auteur de qc.**: דְּבַר יְהוָה *la parole de J.*; Gn 24, 33 דְּבָרָי *les paroles que j'ai à dire* (*que je dois dire*); 2 Ch 24, 6 מַשְׂאַת מֹשֶׁה *la taxe prescrite par Moïse.*

B) **Génitif objectif**: Pr 20, 2 אֵימַת מֶלֶךְ *la crainte* (*qu'on a*) *e*
du roi; Am 8, 10 אֵבֶל יָחִיד *deuil pour un fils unique*; Abd 10 חֲמַס אָחִיךָ *l'injustice contre ton frère*; Gn 24, 8 שְׁבוּעָתִי *le serment fait en ma faveur*; Ps 56, 13 נְדָרֶיךָ *vœux envers toi*; Jér 50, 28 נִקְמַת הֵיכָלוֹ *vengeance pour son temple* (mais *ibid.* נִקְמַת יְהוָה génitif subjectif); Dt 4, 31 בְּרִית אֲבֹתֶיךָ *le pacte avec tes pères* (pour אֵת ou עִם); Is 32, 2 סֵתֶר זֶרֶם *abri contre la pluie* (pour מִן).

C) Les **autres génitifs** sont surtout: *f*

1) le génitif de la **qualité** exprimée par un nom abstrait (lequel supplée souvent au manque d'adjectifs): Ex 29, 29 בִּגְדֵי הַקֹּדֶשׁ *les vêtements de sainteté* (= *les v. saints*); Lév 10, 17 מְקוֹם הַקֹּדֶשׁ *le lieu*

saint (= le sanctuaire) (¹); Lév 19, 36 מֹאזְנֵי צֶדֶק *balance de justice* (*b. juste*) (²); 1 R 20, 31 מַלְכֵי חֶסֶד *rois cléments*; Gn 17, 8 אֲחֻזַּת עוֹלָם *possession à perpétuité*; Jug 11, 1 גִּבּוֹר חַיִל *guerrier vaillant.*

2) génitif du **tout**: Gn 8, 9 כַּף־רַגְלָהּ *la plante de son pied.*

3) génitif du **genre**: Dt 23, 15 עֶרְוַת דָּבָר *inconvenance de chose* (= *qc. d'inconvenant*); 22, 14 עֲלִילֹת דְּבָרִים *certaines actions coupables*; Gn 16, 12 פֶּרֶא אָדָם *un onagre d'homme*; Ez 36, 38 צֹאן אָדָם *bétail humain.*

4) génitif de l'**espèce**: Gn 23, 4 אֲחֻזַּת־קֶבֶר *propriété de tombeau.*

5) génitif de **matière** (³): Ex 20, 24 מִזְבַּח אֲדָמָה *autel de terre*; Jos 7, 21 לְשׁוֹן זָהָב *langue d'or.*

6) génitif de la **chose mesurée** (⁴): Lév 14, 12 לֹג הַשֶּׁמֶן *le log d'huile.*

7) génitif du **nom propre** (⁵): Gn 15, 18 נְהַר פְּרָת *le fleuve d'Euphrate*; 13, 12 אֶרֶץ כְּנָעַן *le pays de Canaan*; Jér 18, 13 בְּתוּלַת יִשְׂרָאֵל *la vierge* (*d'*)*Israël*; Is 37, 22 בַּת יְרוּשָׁלִַם *la fille* (*de*) *Jérusalem* (⁶). Comparer l'emploi du pronom indéfini פְּלֹנִי: 1 S 21, 3 (2 R 6, 8) מְקוֹם פְּלֹנִי אַלְמֹנִי *tel lieu* (§ 147 *f*).

8) génitif **partitif**: 2 Ch 21, 17 קְטֹן בָּנָיו *le plus jeune de ses fils* (§ 141 *e*).

g On trouve encore le génitif pour exprimer diverses **autres déterminations**: Is 10, 6 עַם עֶבְרָתִי *le peuple* (*objet*) *de ma colère*; Jér 7, 29; 1 R 20, 42 אִישׁ חֶרְמִי *l'homme* (*objet*) *de mon anathème* (= *que j'ai voué à l'an.*); Ps 107, 30 מְחוֹז חֶפְצָם *le port* (*objet*) *de leur désir*; Pr 5, 19 אַיֶּלֶת אֲהָבִים *biche* (*objet*) *d'amour* (= *cerva carissima*, Vulg.); — 1 S 20, 14 חֶסֶד יְהוָה *bonté inspirée par J.* ou *digne de J.*; Ps 51, 19 זִבְחֵי אֱלֹהִים *sacrifices* (*agréables*) *à Dieu*; 29, 2

(¹) Mais toujours מָקוֹם קָדוֹשׁ *un lieu saint*, Ex 29, 31 etc. Autrement קָדוֹשׁ ne s'emploie pas avec un nom de chose.

(²) L'adjectif צַדִּיק ne se dit pas des choses.

(³) Le nom de matière peut être aussi à l'accusatif (§ 127 *c*: 1 Ch 28, 18) et en apposition (§ 131 *d*: Ex 39, 17).

(⁴) Le nom de la chose mesurée peut être aussi à l'accusatif et en apposition (§ 127 *d*).

(⁵) Le nom propre peut être aussi en apposition (131 *h*).

(⁶) Comp. le type בְּתוּלַת בַּת־צִיּוֹן § 129 *r*, qui suppose בת à l'état construit.

(96, 8 †) כְּבוֹד שְׁמוֹ *gloire due à* (ou *digne de*) *son nom*; 1 R 2, 43 שְׁבֻעַת יְהוָה *serment par J.*; — 2 S 5, 11 חָרָשֵׁי עֵץ *ouvriers en bois*; 1 R 19, 6 עֻגַת רְצָפִים *galette* (*cuite sur*) *pierres brûlantes*; Jos 5, 9 חֶרְפַּת מִצְרַיִם *opprobre* (*datant*) *de l'Egypte*.

Assez souvent l'idée du **datif** est exprimée par le génitif (la plupart des exemples sont avec le pronom possessif, lequel est censé au génitif § 94 *a*): Ex 3, 21 וְנָתַתִּי אֶת־חֵן הָעָם־הַזֶּה בְּעֵינֵי מִצְרָיִם *je donnerai à ce peuple* (*d'être un objet de*) *faveur aux yeux des Egyptiens* ([1]) (avec pronom Gn 39, 21 חִנּוֹ); Ex 2, 9 אֶתֵּן אֶת־שְׂכָרֵךְ LXX: δώσω σοι τὸν μισθόν; Jug 4, 9 לֹא תִהְיֶה תִּפְאַרְתְּךָ *la gloire ne sera pas à toi*; Dt 28, 59 וְהִפְלָא אֶת־מַכֹּתְךָ *il te fera de grandes plaies* (*il fera grandes tes plaies*); Eccl 2, 4 הִגְדַּלְתִּי מַעֲשָׂי *je me suis fait de grands ouvrages*; 1 R 14, 15 *ils se firent des Ashéra*; Ps 20, 3 *qu'il t'envoie du secours*. Voir encore Lév 26, 4; Ez 27, 10; Job 5, 23; 18, 10. *h*

L'**adjectif** avec le génitif exprime surtout la **limitation** ([2]): Gn 39, 6 יְפֵה תֹאַר *beau de forme*; 41, 4 הַפָּרוֹת רָעוֹת הַמַּרְאֶה *les vaches mauvaises d'aspect* (si רעות n'était pas construit, c'est lui et non מ' qui aurait l'article); Ex 34, 6 אֶרֶךְ אַפַּיִם *lent de colère* (μακρόθυμος, *longanimis*) = *patient*; Ps 119, 1 תְּמִימֵי דָרֶךְ *droits de conduite*; Is 6, 5 טְמֵא־שְׂפָתַיִם *impur de lèvres* (= *aux lèvres impures*). *i*

Il exprime parfois la **cause**: Lév 22, 4 (Agg 2, 13) טְמֵא־נֶפֶשׁ *impur par* (*le fait d'*) *un cadavre*; Nb 19, 16 חֲלַל חֶרֶב *tué par le glaive* (חָלָל, originairement *percé*, est devenu subst.: *victime du glaive*).

Pour le **participe** avec le génitif cf. § 121 *m-p*, p. ex. **limitation** § 121 *o* קְרוּעֵי בְגָדִים 2 S 13, 31; **cause** § 121 *p*.

Locutions génitivales avec בֵּן, בַּעַל, אִישׁ. Ces noms, construits sur un autre nom (généralement concret), expriment le possesseur d'une qualité ([3]). *j*

Avec אִישׁ (et semblablement מְתֵי *hommes de*; אֵשֶׁת *femme de*): 2 S 16, 7 אִישׁ דָּמִים *homme de sang* (*répandu*) = *homme sanguinaire*;

([1]) Cf. *Biblica*, 2 (1921), p. 228. — On remarquera que, dans ces phrases, l'hébreu conçoit le nom comme déterminé, tandis que pour nous il est logiquement indéterminé.

([2]) Très rarement on a l'accusatif § 127 *b* (Job 15, 10).

([3]) Ces locutions suppléent souvent au manque d'adjectifs (cf. § *f*). Pour le détail voir le dictionnaire.

Ex 4, 10 אִישׁ דְּבָרִים *homme de paroles = homme éloquent*; 1 R 2, 26 אִישׁ מָוֶת *homme passible de mort* (2 S 19, 29) (comp. בֶּן־מָוֶת avec le même sens); 1 S 25, 25 אִישׁ הַבְּלִיַּעַל *vaurien* (aussi avec בֵּן); Gn 6, 4 אַנְשֵׁי הַשֵּׁם *les hommes fameux*.

Avec בַּעַל *possesseur de, maître, seigneur*: Gn 37, 19 בַּעַל הַחֲלֹמוֹת *l'homme aux songes*; 14, 13 בַּעֲלֵי בְרִית *alliés*; 1 S 28, 7 בַּעֲלַת־אוֹב (*femme*) *qui a un esprit = nécromancienne*.

Avec בֶּן־: 1 S 20, 31 בֶּן־מָוֶת *qui mérite la mort* (comp. אִישׁ מָוֶת); 25, 17 בֶּן־בְּלִיַּעַל *vaurien* (cp. אִישׁ בְּלִיַּעַל); 1 R 1, 52 בֶּן־חַיִל *vertueux*; pour indiquer l'âge: Gn 21, 5 בֶּן־מְאַת שָׁנָה *âgé de 100 ans*; Ex 12, 5 בֶּן־שָׁנָה (*agneau*) *d'un an*, mais בֶּן־שְׁנָתוֹ Lév 12, 6 (*agneau*) *de l'année* (1).

On emploie aussi בֶּן־ pour désigner l'appartenance d'un individu à une classe d'êtres: Ez 2, 1 בֶּן־אָדָם *un individu de l'espèce humaine, un humain, un homme* (*homo*) en tant qu'appartenant à l'espèce; Ps 29, 1 בְּנֵי אֵלִים *individus faisant partie des* אֵלִים *êtres divins* (cp. Gn 6, 2 בְּנֵי הָאֱלֹהִים et בְּנוֹת הָאָדָם). Mais les בְּנֵי הַנְּבִיאִים sont des *disciples des prophètes*, non des *prophètes* proprement dits.

k On trouve quelques **locutions génitivales** à sens superlatif avec un premier nom abstrait (2): Gn 23, 6 מִבְחַר קְבָרֵינוּ *le choix de nos tombeaux = le meilleur de nos t.*; Is 37, 24 קוֹמַת אֲרָזָיו *l'élévation de ses cèdres = ses cèdres très élevés* (= 2 R 19, 23).

l **Extension de la construction génitivale et de l'état construit.** L'état construit se trouve non seulement devant un nom (substantif ou adjectif), mais encore, parfois, devant un adverbe ou une préposition (qui peuvent être considérés comme d'anciens noms). On le trouve aussi devant une proposition (traitée comme un bloc nominal § *p*). Enfin l'état cst. se trouve quelquefois en dehors de la relation génitivale, comme forme légère de liaison (§ *r*).

Avec un **adverbe** (très rarement): 1 R 2, 31 דְּמֵי חִנָּם *sang (versé) sans raison* (חִנָּם ancien subst. § 102 *b* N); Pr 26, 2 קִלְלַת חִנָּם *malédiction gratuite*; Jér 31, 35 אוֹר יוֹמָם *la lumière du jour* (יוֹמָם § 102 *b*).

---

(1) Propr[t] *fils de l'année où il est*, et donc âgé de moins d'un an (Cf. EHRLICH, *Randglossen*, *in h. l.*).

(2) C'est donc comme l'inverse du cas du § *f*.

Avec une **préposition**: On trouve construits sur une préposition *m*
suivie de son nom 1) le participe (assez nombreux exemples, même en prose); 2) le substantif (assez peu d'exemples; rarement en prose simple); 3) le nombre *un* dans le groupe אַחַד מִן (Comp. la forme légère de אחד dans אַחַד עָשָׂר, § 100 *b*).

1) **Participe**: La fréquence du participe à l'état cst. devant préposition s'explique probablement par la fréquence du participe construit sur un nom (¹) (§ 121 *k* sqq.). Exemples: Is 9, 1 *b* יֹשְׁבֵי בְּאֶרֶץ צַלְמָוֶת *ceux qui habitent dans la terre de l'ombre de la mort* (opp. 1 *a* הַהֹלְכִים בַּחֹשֶׁךְ); Ps 2, 12 כָּל־חוֹסֵי בוֹ *tous ceux qui ont confiance en lui.* Encore avec בְּ: Is 5, 11; Ps 84, 7. Avec לְ: Is 30, 18 חוֹכֵי לוֹ *ceux qui espèrent en lui*; 64, 3; 56, 10 אֹהֲבֵי לָנוּם *aimant à dormir* (avec un infinitif); Ez 38, 11; Job 24, 5. Avec אֶל־: Is 14, 19 (cité § 121 *n*); Ez 21, 17. Avec עַל: Jug 5, 10. Avec מִן: Is 28, 9. Avec אֵת exposant de l'acc.: Jér 33, 22 מְשָׁרְתֵי אֹתִי *qui me servent* (cf. § 121 *k* N). — Voir aussi les exemples comme Jér 49, 16 (§ 93 *n*).

2) **Substantif**: Is 9, 2 שִׂמְחַת בַּקָּצִיר *joie au temps de la moisson.* *n*
Avec לְ: Ps 58, 5; Lam 2, 18; 1 Ch 6, 55; 23, 28. Avec מִן: Jér 23, 23; Os 7, 5. Avec אֶת־: Is 8, 6.

3) Avec אַחַד: Gn 3, 22 כְּאַחַד מִמֶּנּוּ *comme un de nous*; 1 S 9, 3 *o*
אַחַד מֵהַנְּעָרִים (p.-ê. à l'analogie de אַחַד הַנְּעָרִים); Jug 17, 11 etc.

Remarque. C'est p.-ê. à l'analogie de cet emploi qu'on a parfois אַחַד dans des cas où il ne peut pas être considéré comme *nomen regens*: 1) en liaison: Is 27, 12 לְאַחַד אֶחָד (accent conjonctif et répétition); 2) sans liaison: Gn 48, 22 שְׁכֶם אַחַד (accent disjonctif); 2 S 17, 22; Zach 11, 7.

Nom construit sur une proposition. Une proposition, verbale *p*
ou nominale, forme un bloc qui peut, dans certains cas, être regardé comme un substantif (§ 157); elle pourra donc être considérée comme un génitif par rapport à un nom précédent, qui sera comme son *nomen regens*. En fait, on trouve comme *nomen regens* en cette fonction: 1) principalement des noms devenus prépositions; 2) secondairement quelques noms employés d'une façon quasi prépositionnelle; 3) enfin (assez rarement) de purs substantifs gardant leur pleine valeur nominale.

(¹) Ainsi à l'analogie de יֹשְׁבֵי צִיּוֹן on a pu dire יֹשְׁבֵי בְּצִיּוֹן.

La proposition génitivale peut être A) une prop. ordinaire (non relative ; B) une prop. relative.

A) **Proposition ordinaire** (non relative) :

1) Avec **préposition**, p. ex. אַחֲרֵי , עֵקֶב , בַּעֲבוּר , יַעַן , טֶרֶם (voir le dictionnaire) ([1]) : p. ex. אַחֲרֵי נִמְכַּר Lév 25, 48 *après qu'il s'est vendu* (mais ordinairement אַחֲרֵי אֲשֶׁר , § *q*).

De même avec quelques particules employées autrement comme adverbes : מֵאָז *depuis que* (6 fois), p. ex. Jos 14, 10 מֵאָז דִּבֶּר *depuis qu'il a parlé* (opp. Ex 4, 10 avec inf.) ; 2 S 12, 22 בְּעוֹד ; Gn 43, 3 בִּלְתִּי.

2) Avec **nom** employé d'une façon **quasi prépositionnelle**. Surtout בְּיוֹם *au jour que* (où יוֹם a un sens affaibli) = *lorsque* : Ex 6, 28 בְּיוֹם דִּבֶּר *au jour qu'il parla* ; — כָּל־יְמֵי *tous les jours que* (affaibli au sens de *tout le temps que, tant que*) : 1 S 25, 15 כָּל־יְמֵי הִתְהַלַּכְנוּ אִתָּם *tout le temps que nous avons vécu avec eux* ; Lév 14, 46 ; cf. Job 29, 2.

3) Avec de **purs substantifs** (rare) : Os 1, 1 תְּחִלַּת דִּבֶּר־יְהוָה בְּהוֹשֵׁעַ *Principium loquendi Domino in Osee* (Vulg.) ; littéralement *commencement de (ceci que) J. parla...* ; Is 29, 1 קִרְיַת חָנָה דָוִד *cité où campa D.* ; Jér 50, 46 מִקּוֹל נִתְפְּשָׂה בָבֶל *à la nouvelle (de ceci) que B. est prise.*

q B) **Proposition relative** :

a) **Proposition relative asyndétique** (rare ; cf. § 158 *d*) :

1) Avec **préposition** : Jér 2, 8 אַחֲרֵי לֹא־יוֹעִלוּ הָלָכוּ *ils ont suivi (ceux qui) ne sont bons à rien.*

2) Avec **nom** employé d'une façon **quasi prépositionnelle** : Ex 4, 13 בְּיַד תִּשְׁלָח *par (qui) tu enverras.*

3) Avec **nom** : Job 18, 21 זֶה מְקוֹם לֹא־יָדַע אֵל *c'est le lieu de qui (ne) reconnaît pas Dieu* ; 29, 16.

b) **Proposition relative syndétique** (avec אֲשֶׁר ; cf. § 158 *e*) :

1) Avec **préposition** (très fréquent), p. ex. אַחֲרֵי אֲשֶׁר (cf. § 104 *b*).

2) Avec **nom** employé d'une façon **quasi prépositionnelle** : Lév 13, 46 כָּל־יְמֵי אֲשֶׁר *tant que* (Nb 9, 18 ; rare) ; — 2 S 13, 32 etc. עַל־דְּבַר אֲשֶׁר (*par la chose que*) = *parce que* ([2]). On a assez souvent

---

([1]) Cf. Brockelmann, 2, p. 549.

([2]) Ce même mot דבר se trouve une fois construit sur une proposition relative introduite par le pronom מה indéterminé, en fonction de relatif : Nb 23, 3 דְּבַר מַה־יַּרְאֵנִי *res* τοῦ *quidquid ostendet mihi* = *la chose, quelle qu'elle soit, qu'il me montrera.*

מְקוֹם אֲשֶׁר *lieu où* (avec affaiblissement du sens en *là où*) (1): Gn 39, 20 בֵּית הַסֹּהַר מְקוֹם אֲשֶׁר אֲסִירֵי הַמֶּלֶךְ אֲסוּרִים *la prison, là où les prisonniers du roi étaient emprisonnés*; 40, 3; Ez 6, 13; Esth 4, 3; 8, 17 (opp. הַמָּקוֹם אשר Ex 3, 5 etc.). On a de même, avec la préposition בּ: בִּמְקוֹם אשר avec sens affaibli *là où* (*partout où*) 2 S 15, 21; Néh 4, 14; et même sans affaiblissement du sens: 1 R 21, 19 *dans le* (*même*) *lieu où*; Lév 4, 24, 33; 6, 18; 7, 2; 14, 13; Nb 9, 17; Jér 22, 12; Ez 21, 35; (opp. p. ex. Gn 35, 13 בַּמָּ' אשר). — Avec זֶה comme relatif (§ 145 *c*): Ps 104, 8 אֶל־מְקוֹם זֶה יָסַדְתָּ לָהֶם.

Etat construit comme pure **forme de liaison**. Dans quelques cas on a la forme de l'état construit, bien que le nom ne puisse pas être considéré comme *nomen regens*. *r*

Le seul cas fréquent est celui-ci: un nom **ayant en apposition** un groupe génitival (et donc avec l'état cst.) se met lui-même à l'état cst.: Is 37, 22 בְּתוּלַת בַּת־צִיּוֹן *la vierge fille de Sion* (cf. § *f*); Jér 14, 17 בְּתוּלַת בַּת־עַמִּי *la vierge fille de mon peuple*; 1 S 28, 7 אֵשֶׁת בַּעֲלַת־אוֹב *une femme qui a un esprit* (*nécromancienne*); Dt 21, 11 אֵשֶׁת יְפַת־תֹּאַר *une femme belle de forme* (ici avec adjectif, § *i*); avec répétition du même mot: Gn 14, 10 בֶּאֱרֹת בֶּאֱרֹת חֵמָר *puits, puits de bitume* (§ 135 *e*; abs. בְּאֵרֹת); Nb 3, 47. Voir aussi § 147 *d* N.

Deux noms unis par le ו, formant un groupe compact, le premier a parfois la forme légère de l'état cst. (2): Ez 26, 10 פָּרַשׁ וְגַלְגַּל וָרֶכֶב (1er accent conjonctif, 2d disj.); Is 33, 6; Zach 13, 1 (accent disj.). *s*

Pour אַחַד cf. § *o*.

Emploi stylistique du génitif. On remarquera l'emploi stylistique du génitif en proposition relative; il est surtout fréquent avec le pronom possessif, lequel est censé au génitif (§ 94 *a*): 1 R 12, 8 (13) עֲצַת הַזְּקֵנִים אֲשֶׁר יְעָצֻהוּ *les conseils que lui donnèrent les anciens*; 2 R 17, 22 חַטֹּאות יָרָבְעָם אֲשֶׁר עָשָׂה; 17, 8, 19; 21, 16, 17; Ex 32, 32 סִפְרְךָ אֲשֶׁר כָּתָבְתָּ *le livre que tu as écrit*; Jug 11, 39; 1 R 3, 21; 2 R 13, 14; Ez 22, 4 (3). *t*

(1) Avec אֶל: Eccl 1, 7 אֶל־מְקוֹם שֶׁ. Mais Gn 19, 27 אֶל־הַמָּ' א'; et de même avec עַד Gn 13, 3; מִן 13, 14.

(2) D'après Brockelmann, 1, 108, le phénomène est dû à l'accent d'unité.

(3) Comp. Jean 17, 24 τὴν δόξαν τὴν ἐμήν, ἣν δέδωκάς μοι « la gloire que tu m'as donnée ».

§ 130. Génitif remplacé par לְ.

a La manière ordinaire d'exprimer le rapport génitival (fr. *de*) est de *construire* le premier nom sur le second (§ 129). Mais souvent cette construction est évitée par raison de nécessité ou même de simple convenance ; à la place on emploie לְ *à* (dans certains cas אֲשֶׁר לְ § *c*) ([1]). Le passage du sens *à* au sens *de* apparaît dans des cas comme 1 S 14, 16 הַצֹּפִים לְשָׁאוּל בְּגִבְעַת *les sentinelles qu'avait Saül à Gabaa* (presque : *les sent. de S.*). L'équivalence pratique du génitif et du לְ se montre dans des cas comme Jér 29, 11 מַחְשְׁבוֹת שָׁלוֹם וְלֹא לְרָעָה *desseins de bonheur et non de malheur* ; Dt 28, 50 לֹא־יִשָּׂא פָנִים לְזָקֵן *il n'aura pas égard au vieillard* comparé à Lév 19, 15 לֹא־תִשָּׂא פְנֵי דָל ([2]). Le rapport génitival s'exprime par לְ dans les cas suivants :

b Le génitif est normalement évité et remplacé par לְ quand, le second nom étant déterminé, le premier est logiquement **indéterminé** ([3]). Ainsi *un fils d'Isaï* doit normalement s'exprimer par בֵּן לְיִשַׁי 1 S 16, 18 ; encore devant nom propre (toujours déterminé § 137 *b*) : Gn 14, 18 ; 36, 12 ; Nb 22, 4 ; 36, 7. *Un prophète de Jéhovah* est toujours נָבִיא לַיהוָה (1 R 18, 22 ; 22, 7 ; 2 R 3, 11 ; 2 Ch 18, 6 ; 28, 9 †. La forme נְבִיא* ne se trouve pas).

Pour *psaume de David* (indéterminé) on dit מִזְמוֹר לְדָוִד (לְ *auctoris*) Ps 3, 1 etc. De même avec un groupe génitival déterminé : 2 S 19, 21 בָּאתִי רִאשׁוֹן לְכָל־בֵּית יוֹסֵף *je suis venu* (*le*) *premier de toute la maison de Joseph* (רִאשׁוֹן prédicatif indéterminé § 126 *a*) ; Gn 41, 12. De même devant un nom avec suffixe (toujours déterminé) : Ex 20, 5 (pour conserver l'indétermination de רִבֵּעִים, à l'analogie des noms précédents ; de même v. 6).

([1]) Comp. dans le langage populaire : *la maison à Jean* au sens de *la maison de Jean*. Sur la substitution du datif au génitif en latin parlé, voir Brunot, *Hist. de la langue française*, t. 1, 91 : *fuit abbas monasterio nostro* C. I. L., XII, 944, VI[e] s.) ; *a deo honorem* (Le Blant, N. R., 323. Cf. dans les Serments de Strasbourg : *pro deo amur*). Cf. Bourciez, *Linguistique romane* § 228.

([2]) Dans Ez 20, 6 צְבִי הִיא לְכָל־הָאֲרָצוֹת équivaut à צבי כל־הארצות היא : la place donnée à היא a amené la résolution du génitif en לְ.

([3]) En effet la détermination du *nomen rectum* entraîne normalement la détermination du *nomen regens* (§ 139 *a*) ; ainsi בֶּן־יִשַׁי signifie normalement *le fils d'Isaï*.

On emploie aussi le ל pour ne pas altérer certaines expressions *c*
à construction génitivale: 1 R 14, 19 סֵפֶר דִּבְרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל *le livre des Chroniques des rois d'Israël.* (Les mots דברי הימים forment un groupe compact; de plus le ל permet d'éviter une suite de 4 génitifs); Jos 19, 51; 2 R 5, 9; 11, 4.

Tel est en particulier le cas dans les **dates**: Esd 1, 1 בִּשְׁנַת אַחַת *d*
לְכוֹרֶשׁ *en l'an 1 de Cyrus*; Agg 1, 1 בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם לְדָרְיָוֶשׁ; 1 R 15, 28 בִּשְׁנַת שָׁלֹשׁ לְאָסָא (cf. § 142 *o*); Agg 1, 1 בְּיוֹם אֶחָד לַחֹדֶשׁ. Comparer avec adjectif: 2 Ch 29, 3 בַּשָּׁנָה הָרִאשׁוֹנָה לְמָלְכוֹ *en la 1re année de son règne*; 1 R 3, 18 בַּיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי לְלִדְתִּי *le 3e jour de (= après) mon enfantement.*

Au lieu de ל on peut avoir אֲשֶׁר ל *qui (est) à*, lequel s'emploie *e*
dans certains cas pour plus de précision ou d'emphase: 1 R 1, 33 הַפִּרְדָּה אֲשֶׁר־לִי *ma mule (ma propre m.)*; ou pour ne pas altérer une expression à construction génitivale (cf. § *c*): Ct 1, 1 שִׁיר הַשִּׁירִים אֲשֶׁר לִשְׁלֹמֹה *le Cantique des cantiques, de Salomon*; 1 S 21, 8; 2 S 2, 8. Après un nom avec l'article on a assez souvent אשר ל sans raison bien apparente [1]: Gn 29, 9 הַצֹּאן אֲשֶׁר לְאָבִיהָ *le troupeau de son père*; 31, 19; 47, 4; 1 S 20, 40 הַנַּעַר אֲשֶׁר־לוֹ *son serviteur*; encore avec pronom: 25, 7: 2 S 14, 31; 1 R 4, 2; Ruth 2, 21.

Remarque. De אֲשֶׁר ל on peut rapprocher אֲשֶׁר בּ qui équivaut *f*
parfois à un **génitif local**: 1 R 18, 38 הַמַּיִם אֲשֶׁר בַּתְּעָלָה *l'eau du canal*; 2 R 5, 3 הַנָּבִיא אֲשֶׁר בְּשֹׁמְרוֹן; 6, 12 הַנָּבִיא אֲשֶׁר בְּיִשְׂרָאֵל; 1 R 13, 32 הַמִּזְבֵּחַ אֲשֶׁר בְּבֵית־אֵל *l'autel de Béthel* (v. 4 sans אשר); 2 R 10, 29. Pour *cèdre du Liban* on ne trouve pas le génitif, mais הָאֶרֶז אֲשֶׁר בַּלְּבָנוֹן (2 R 14, 9 = 2 Ch 25, 18, où même construction pour *chardon du Liban, bête sauvage du Liban*); 1 R 5, 13 †; ou, avec בּ seul, ארז בלבנון Ez 31, 3; Ps 92, 13 †. Pour les *îles de la mer*, à côté de אִיֵּי הַיָּם Is 11, 11; 24, 15; Esth 10, 1 † on a une fois הָאִיִּים אֲשֶׁר בַּיָּם Ez 26, 18 †.

Du ל équiv lent du génitif, attribut du nom précédent (§ *a*), il *g*
faut rapprocher rtain emploi du ל **se rapportant au verbe** pour **indiquer** *à qui* rapporte l'action. Dans ce cas le ל avec son nom

[1] Cette cons uction exprime donc séparément la détermination et le rapport de posses n, comme si l'écrivain pensait d'abord à l'une, puis à l'autre. Le simpl ל dans ce cas n'est pas usuel.

(ou pronom) n'équivaut pas à un génitif, puisqu'il ne se rapporte pas au nom mais au verbe; cependant, pratiquement, la construction exprime d'une façon indirecte le rapport génitival de possession ([1]). Exemples: Gn 17, 12 יִמּוֹל לָכֶם כָּל־זָכָר « sera circoncis *à vous* tout mâle » = *tous vos mâles seront circoncis* (v. 10; 34, 15, 22; Ex 12, 48); Dt 23,3 (vv. 4, 9) גַּם דּוֹר עֲשִׂירִי לֹא יָבֹא לוֹ *etiam generatio decima non ingredietur ei* = *même sa 10e gén. n'entrera pas*; Jér 13, 13 הַמְּלָכִים הַיֹּשְׁבִים לְדָוִד עַל כִּסְאוֹ *reges sedentes Davidi super thronum ejus* ([2]) = *les rois* [*de la maison de*] *David qui siègent sur son trône* (22, 4); Gn 50, 23; Dt 22, 14; 1 S 2, 33; 9, 3, 20; 11, 2; 25, 34; 1 R 2, 4; 14, 10, 13; 2 R 10, 30; Is 26, 14; 33, 14; Jér 48, 35; Am 9, 1; Ps 128, 6; 132, 12; Lam 1, 10.

§ 131. **L'apposition.**

a L'apposition est la simple juxtaposition d'un nom à un nom précédent. Tandis que le nom au génitif ou à l'accusatif attributif est subordonné au nom précédent, le nom en apposition est coordonné au premier nom; il est donc au même cas que lui. Généralement aussi il concorde avec lui pour la détermination ou l'indétermination. — L'apposition est employée en hébreu d'une façon beaucoup plus large que dans nos langues. Cela tient à ce que l'hébreu peut employer très largement la proposition nominale avec un substantif comme prédicat (§ 154 *e*).

Ainsi, comme on peut dire הַמִּזְבֵּחַ עֵץ *l'autel* (*est*) *bois* (cf. Ez 41, 22)([3]), on peut dire aussi הַמִּזְבֵּחַ הָעֵץ* *l'autel* (*de*) *bois* (cf. § *d*). En principe, deux noms qui peuvent être sujet et prédicat d'une proposition nominale peuvent devenir premier nom et nom apposé ([4]).

([1]) On peut comparer en italien la construction fréquente du type: *gli è morta la madre*, dans laquelle l'intérêt porte sur *lui*, tandis que dans la construction: *è morta la sua madre*, l'intérêt porte sur *la mère*.

([2]) Cornill traduit littéralement: *die Könige, welche dem D. auf seinem Throne sitzen;* de même Giesebrecht.

([3]) Et par conséquent aussi עָשָׂה אֶת־הַמִּזְבֵּחַ עֵץ *il fit l'autel* (*de*) *bois*, § 125 *v*.

([4]) Mais un nom apposé ne peut pas toujours être employé comme prédicat.

L’hébreu ayant perdu les désinences casuelles, il peut se faire qu’un nom qui semble en apposition, et même qui est senti comme tel, soit originairement un accusatif attributif (§ 127) ([1]). L’analogie de l’arabe classique peut éclairer dans certains cas; mais parfois l’arabe permet plusieurs constructions: apposition, génitif, accusatif. En fait, bon nombre d’exemples restent douteux (cf. § 127 *d*).

Principaux cas d’apposition: *b*

1) Le nom d’**espèce** en apposition au **genre**: Dt 22, 23 נַעֲרָה בְתוּלָה *une jeune fille vierge*; 2 R 9, 4 (avec l’article) הַנַּעַר הַנָּבִיא *le jeune homme prophète.* Les mots אִישׁ *homme,* אִשָּׁה *femme* ont souvent comme apposition un substantif ou un nom substantivé: Ex 2, 14 אִישׁ שַׂר וְשֹׁפֵט (*homme*) *prince et juge*; Lév 21, 9 אִישׁ כֹּהֵן *prêtre*; Jér 38, 7 אִישׁ סָרִיס *eunuque*; 2 S 14, 5 אִשָּׁה אַלְמָנָה *veuve* (1 R 7, 14; 11, 26; 17, 9, 10); 2 S 15, 16 נָשִׁים פִּלַגְשִׁים *concubines*; 1 R 3, 16 שְׁתַּיִם נָשִׁים זֹנוֹת *deux prostituées.*

2) Le nom (concret ou abstrait) exprimant une **qualité** de la *c*
chose (rare): 1 S 2, 13 הַמַּזְלֵג שְׁלֹשׁ הַשִּׁנַּיִם *la fourche* (*aux*) *trois dents* (remarquer la détermination); Ex 30, 23 בְּשָׂמִים רֹאשׁ *parfums 1re qualité*; Pr 22, 21 אֲמָרִים אֱמֶת *paroles* (*de*) *vérité* (mais étrange après la construction usuelle אִמְרֵי אֱמֶת; cf. § 129 *f*); Ps 68, 17 הָרִים גַּבְנֻנִּים *montagnes* (*qui sont des*) *cônes* (? étrange après הַר גַּ׳ v. 16); 120, 2 לָשׁוֹן רְמִיָּה *langue* (*de*) *fausseté* (étrange après שְׂפַת שָׁקֶר); Zach 1, 13 דְּבָרִים נִחֻמִים *paroles* (*de*) *consolations* (étrange après la constr. avec adjectif דְּבָרִים טוֹבִים).

3) Le nom de **matière** (rare): 2 R 16, 14 הַמִּזְבֵּחַ הַנְּחֹשֶׁת *l’autel d’airain* (à lire ainsi, au lieu de הַמִּזְבַּח; cf. Ez 41, 22, § *a*); Ex 39, 17 הָעֲבֹתֹת הַזָּהָב *les cordons d’or* (mais le Samaritain a le cst. עבתת, ce qui donne la construction ordinaire avec le génitif § 129 *b*). *d*

4) Le nom de la **chose mesurée** (douteux): Gn 18, 6 (cf. § *e*
127 *d*); Gn 41, 1 שְׁנָתַיִם יָמִים *deux années pleines* (*en jours*) (pour l’acc. on aurait plutôt le sing. יוֹם, § 127 *d*).

([1]) C’est ainsi qu’en arabe vulgaire, où les cas n’existent plus, le singulier *kitāb* « livre » dans *’arbaʿtaʿš kitāb* « 14 livres » peut être senti comme une apposition, bien que ce soit originairement un accusatif de spécification: *kitāb*^{an}.

f 5) Le nom du **nombre** (ou équivalent) : Dans le type בָּנִים שְׁלֹשָׁה *des fils* (*au nombre de*) *trois* = *trois fils* (§ 142 *d*) ; Nb 9, 20 יָמִים מִסְפָּר *des jours* (*en petit*) *nombre* (comp. Dt 33, 6 מִסְפָּר prédicat d'une prop. nominale ; mais généralement avec gén., p. ex. מְתֵי מִסְפָּר Gn 34, 30 etc.).

g 6) Le nom de la **chose nombrée** : Dans le type שְׁלֹשָׁה בָנִים *trois fils* (§ 142 *d, e*) ; opp. avec l'acc. sing. אַחַד עָשָׂר יוֹם § 127 *b*.

h 7) Le **nom propre** en apposition à la **chose** (rare et douteux ; ordinairement on a le génitif, § 129 *f*) : 1 Ch 5, 9 הַנָּהָר פְּרָת *le fleuve Euphrate* (mais פ׳ peut être une explication) ; Gn 14, 6 ; Nb 34, 2 ; Esd 9, 1.

i 8) Le **nom propre de personne** en apposition à un nom de **parenté**, de groupe etc. : אָחִיו הָבֶל *son frère Abel* (¹).

Remarque. Une **préposition**, ainsi que la **particule** אֵת de l'accusatif, se répète généralement : Gn 32, 19 לְעַבְדְּךָ לְיַעֲקֹב *à ton serviteur Jacob* ; 2 S 7, 8 עַל־עַמִּי עַל־יִשְׂרָאֵל (²) ; Gn 4, 2 אֶת־אָחִיו אֶת־הָבֶל ; 23, 7 לְעַם־הָאָרֶץ לִבְנֵי־חֵת (cf. § 132 *g*). De même on répète le *nomen regens* : Gn 19, 4 אַנְשֵׁי הָעִיר אַנְשֵׁי סְדֹם *les hommes de la ville de S.* ; 32, 12 מִיַּד אָחִי מִיַּד עֵשָׂו *de la main de mon frère Esaü.*

j 9) Le nom de **parenté** etc. en apposition à un **nom propre** : Gn 4, 8 אֶל־הָבֶל אָחִיו *à Abel son frère.* Cette construction est moins fréquente que la précédente (³).

k 10) Le nom d'**office**, métier, dignité, en apposition à un **nom propre** : Ex 31, 10 לְאַהֲרֹן הַכֹּהֵן *à Aaron le prêtre* ; 1 S 22, 5 גָּד הַנָּבִיא ; 1 R 2, 17 לִשְׁלֹמֹה הַמֶּלֶךְ. Le mot מֶלֶךְ *roi*, suivi d'un nom de pays ou de peuple, vient naturellement après le nom propre de personne : Gn 14, 1 אַמְרָפֶל מלך שִׁנְעָר. On dit aussi avec הַמֶּלֶךְ en tête המלך שְׁלֹמֹה 1 R 2, 19 (opp. v. 17) ; Is 39, 3 ; 2 Ch 22, 11 ; Esth 1, 12 הַמַּלְכָּה וַשְׁתִּי (opp. v. 11 וַשְׁתִּי הַמ׳) ; 1 R 1, 43 אֲדֹנֵינוּ המלך־דָּוִד ; dans ce cas המלך est le mot principal du groupe (⁴).

(¹) Dans cette *apposition explicative* (*ʿaṭf ʾul bayān* des Arabes) le second nom est plus précis, plus déterminé que le premier.

(²) Mais 1 Ch 17, 7 (parall.) ne répète pas ; opposer encore 2 S 7, 10, 23 à 1 Ch 17, 9, 21 (cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 43).

(³) C'est le permutatif (*badl* des Arabes) du tout pour le tout. Le second nom est moins précis que le premier ; la préposition ne se répète pas.

(⁴) Voir les textes réunis dans König, *Syntax*, § 333 *x*.

11) Le mot כֹּל *totalité* en apposition à la chose: 2 S 2, 9 l
יִשְׂרָאֵל כֻּלֹּה *Israël sa totalité = tout Israël*; Ez 29, 2 מִצְרַיִם כֻּלָּהּ; souvent dans Ezéchiel, p. ex. 11, 15; 14, 5; 20, 40 etc.

Apposition lâche. L'apposition est employée parfois d'une façon m
lâche qui relève plutôt de la stylistique. Ainsi avec un nom de nombre: 2 R 14, 7 הוּא הִכָּה אֶת־אֱדוֹם בְּגֵי־מֶלַח עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים *c'est lui qui battit Edom dans la vallée du Sel: 10.000 (hommes)*; v. 13 *Il fit une brèche dans les murs de Jérusalem...: 400 coudées*; 2 S 10, 6 *Ils soudoyèrent Aram Beth Reḥob et Aram Ṣoba: 10.000 hommes de pied, le roi de Ma'ka: 1000 hommes... etc.* — Il y a encore apposition lâche dans la phrase Dt 3, 5 עָרִים בְּצֻרֹת חוֹמָה גְבֹהָה דְּלָתַיִם וּבְרִיחַ *villes fortes: haute muraille, portes et verrous* (Cp. 1 R 4, 13; 2 Ch 8, 5).

Appendice: **Apposition ou génitif après un nom propre.** n
Un nom propre, en principe, ne peut être suivi d'un génitif. Cependant un nom propre de lieu qui garde sa valeur première d'appellatif se met à l'état cst.; ainsi גִּבְעָה *colline*: גִּבְעַת שָׁאוּל 1 S 11, 4 etc., גִּבְעַת אֱלֹהִים 1 S 10, 5; מִצְפֶּה *observatoire*: מִצְפֵּה מוֹאָב 1 S 22, 3; רַבָּה *capitale*: רַבַּת בְּנֵי עַמּוֹן 2 S 12, 26. Même si la valeur d'appellatif n'apparaît plus, on a le génitif quand il y a plusieurs localités du même nom: ainsi avec אֲרָם *'Aram*: אֲרַם נַהֲרַיִם Gn 24, 10; אֲרַם צוֹבָה 2 S 10, 6; אוּר כַּשְׂדִּים *Ur des Chaldéens* Gn 11, 28. Dans certains cas la vocalisation semble indiquer l'état absolu: אָבֵל מִצְרַיִם Gn 50, 11; אָבֵל מָיִם 2 Ch 16, 4; אָבֵל בֵּית־מַעֲכָה 1 R 15, 20; — יָבֵ(י)שׁ גִּלְעָד (1). L'état cst. (et le pataḥ § 96 D *d*) est étrange dans Am 6, 2 חֲמַת רַבָּה † *Ḥamāt - Capitale* (2). Le cas d'Is 60, 14 est remarquable: צִיּוֹן קְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל *Sion du Saint d'Israël*.

Dans le **nom divin** יְהוָה צְבָאוֹת, le premier nom étant un nom o
propre ne peut pas être construit sur le second. Il y a donc apposition (3): *Jéhovah (les) armées*, ou si, comme il est probable, צבאוֹת a été senti comme un nom propre (4), *Jéhovah Ṣ'bā'ōt*. Ainsi s'explique

(1) La graphie ordinaire avec י a peut-être pour but d'assurer la prononciation du *e*.

(2) Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5², p. 420.

(3) Cf. Ehrlich, *Randglossen* in 1 S 1, 11.

(4) Cf. LXX Σαβαώθ, p. ex. Is 5, 9 (comp. Ep. Jac. 5, 4 εἰς τὰ ὦτα κυρίου σαβαώθ).

le qeré אֲדֹנָי צבאות *Adonåį Ṣ.*; ainsi s'explique aussi l'expression אֱלֹהִים צבאות (Ps 59, 6; 80, 15, 20; 84,9) où 'א remplace יהוה.

Resterait à connaître l'origine de יהוה צבאות. Généralement on suppose une ellipse pour יהוה אֱלֹהֵי צבאות *J. Dieu des armées* qu'on a p. ex. 2 S 5, 10.

CHAPITRE III : PRÉPOSITION

§ 132. Les prépositions en général.

a Le groupe composé d'nne préposition et de son nom (ou pronom) peut se rapporter soit à un nom, dont il est *attribut* (§ 121 *a* N), soit à un verbe, dont il est objet indirect.

L'attribut nominal d'un nom, on l'a vu, peut être un nom à l'accusatif (§ 127), au génitif (§ 129) ou en apposition (§ 131). Il peut aussi consister en une préposition avec son nom : 1 R 11, 6 וַיַּעַשׂ הָרַע בְּעֵינֵי יְהוָֹה *il fit ce qui est mal aux yeux de J.* (= *ce qui déplaît, ce qui est odieux à J.*; בעיני ne se rapporte pas à ויעש mais à l'adjectif substantivé רַע ; comp. Gn 38, 10 וַיֵּרַע בעיני יהוה *cela fut mauvais aux yeux de J. = déplut à J.*); Gn 3, 6 לְאִישָׁהּ עִמָּהּ *à son mari (qui était) avec elle*; 9, 16 *le pacte éternel entre Dieu et...* (opp. v. 15 *mon pacte qui est entre moi et...*); 1 Ch 11, 3 כִּדְבַר יְהוָֹה בְּיַד שְׁמוּאֵל (opp. 1 R 15, 29 כדבר יהוה אשר דִּבֶּר בְּיַד־); Esth 7, 8 עִמִּי בַּבָּיִת *avec moi dans la maison = tandis que je suis dans la m.* (de même 1 R 3, 17); 1 R 13, 4 הַמִּזְבֵּחַ בְּבֵית־אֵל (opp. v. 32 המזבח אשר בבית־אל; cf. § 130*f*); Ez 26, 8 בְּנוֹתַיִךְ בַּשָּׂדֶה *tes filles (qui sont) dans la campagne* (cf. v. 6 avec אֲשֶׁר). Pour le ל avec son nom, au lieu d'un génitif, cf. § 130.

b La préposition avec son nom, pour exprimer **l'objet indirect du verbe** (cf. § 125 *b*), est encore plus fréquente. C'est au dictionnaire qu'il appartient d'indiquer ces emplois très variés ; nous donnerons sur ce point quelques détails au § 133, à propos des diverses prépositions. Ici nous ne parlerons que de quelques questions concernant les prépositions en général.

c Les prépositions **avec un verbe passif** pour indiquer l'auteur de l'action. En principe une forme proprement passive, ne s'emploie

que si l'auteur de l'action (*l'agent*) n'est pas nommé ([1]). Ainsi une phrase telle que *le sang innocent versé par Joab* doit normalement devenir en hébreu *le sang innocent qu'a versé Joab* דְּמֵי חִנָּם אֲשֶׁר שָׁפַךְ יוֹאָב 1 R 2, 31; Gn 21, 3; Esth 2, 6. En fait cependant une construction telle que *versé par* se trouve quelquefois, soit avec les formes réfléchies devenues passives (surtout nifal) ([2]), soit avec les formes proprement passives. On trouve, avec des nuances différentes, מִן, בְּ, לְ.

C'est מִן qui exprime le mieux *de qui* vient l'action, qui en est *d*
la *cause*. Mais les exemples sont rares, surtout en prose: Lév 21, 7 אִשָּׁה גְּרוּשָׁה מֵאִישָׁהּ *femme répudiée par son mari*; 26, 43 *la terre sera abandonnée par eux*; Eccl 12, 11 *ils sont donnés par un seul pasteur*; Ps 37, 23; Job 24, 1. Dans Gn 9, 11 לֹא יִכָּרֵת מִמֵּי הַמַּבּוּל *il ne sera pas anéanti par les eaux du déluge*, où la cause n'est pas principale, mais instrumentale, on a p.-ê. préféré מִן à בְּ (qui serait normal, cf. 41, 36) pour éviter l'équivoque possible *dans les eaux.*

Rien n'empêche de nommer, avec un passif, la cause instrumen- *e*
tale: la préposition est alors בְּ *par* (*le moyen de*): Gn 41, 36 תִכָּרֵת בָּרָעָב *elle sera anéantie par la famine*; 1 R 1, 40; Dt 21, 3 לֹא עֻבַּד בָּהּ *il n'a pas été fait de travail par* (*le moyen de*) *la* (*jeune vache*) (= *on ne l'a pas fait travailler*; de même en parlant d'un homme Is 14, 3). Dans Gn 9, 6 on a בְּ et non מִן parce que l'homme est ici instrument de la justice (exception à la loi qui interdit de verser le sang, v. 5): *Qui verse le sang d'un homme, par* (*le moyen d'*) *un homme son sang sera versé.* Par contre, au sens du latin *ab*, les exemples de בְּ sont douteux: dans נוֹשַׁע בַּיהוָה *ê. sauvé par J.* (Dt 33, 29; Is 45, 17) le sens est plutôt *per* (all. *durch*). Textes critiquement douteux: Nb 36, 2; Os 14, 4.

Le לְ de relation (*par rapport à*) s'emploie parfois avec un verbe *f*
passif pour indiquer *à qui*, comme à son *auteur*, se rapporte l'action, p. ex. dans la locution fréquente בָּרוּךְ לַיהוָה *béni* (par un acte qui se

---

([1]) D'où la définition du passif en grammaire arabe: *l'action dont l'auteur n'est pas nommé.*

([2]) Dans certains cas, avec une forme réfléchie, le sens a pu évoluer, p. ex. Ruth 3, 3 אַל תִּוָּדְעִי לָאִישׁ *ne te linquas cognoscere huic viro*, d'où *ne recognoscaris ab hoc viro.*

rapporte) *à Jéhovah = béni par J.* (1), p. ex. Ruth 2, 20 *béni soit-il par J.* (cf. 3, 10 ; 1 S 15, 13 ; 23, 21 ; 2 S 2, 5 ; Ps 115, 15 ; Gn 14, 19 = partout sens optatif). En dehors de בָּרוּךְ לְ les exemples sont assez peu nombreux : Ps 111, 2 דְּרוּשִׁים לְכָל־ *exquirenda* (§ 121 *i*) *ab omnibus* ; Ex 12, 16 אֲשֶׁר יֵאָכֵל לְכָל־נֶפֶשׁ *ce qui doit ê. mangé par chacun* ; *ib.* יֵעָשֶׂה לָכֶם *sera fait par vous* ; Gn 31, 15 הֲלוֹא נָכְרִיּוֹת נֶחְשַׁבְנוּ לוֹ *n'avons-nous pas été estimées par lui des étrangères* ; Is 40, 17 נֶחְשְׁבוּ לוֹ *reputatae sunt ei* (Vulg.) ; Jér 8, 3 (après un מִן).

g **Répétition** de la préposition et de אֵת (acc.). Dans les cas de l'apposition, généralement la préposition (ou אֵת) se répète quand le nom apposé est plus précis, plus déterminé que le premier nom (cf. § 131 *i*) ; il ne se répète pas dans le cas contraire (cf. § 131 *j*). Dans le cas de l'énumération, quand plusieurs noms sont régis logiquement par une préposition, celle-ci est souvent répétée : Ex 9, 3 (après בְּמִקְנְךָ le ב est répété devant chacune des cinq parties du tout) ; Gn 40, 2 (עַל ; même remarque) ; Ruth 4, 4 נֶגֶד הַיֹּשְׁבִים וְנֶגֶד זִקְנֵי עַמִּי ; Gn 12,1 ; 2 S 6, 5 ; Os 1, 7, 2, 21. Mais sans répétition de la préposition : 2, 20 ; 3, 2 ; 2 R 13, 23 (2).

En poésie, dans le cas de deux membres parallèles, la préposition est parfois sous-entendue devant le nom du second membre ; les exemples critiquement sûrs sont peu nombreux : Is 15, 8 עַד : 48, 9 לְמַעַן.

Sur les prépositions régissant un infinitif cf. § 124 *k* ; avec אֲשֶׁר (*ib.*).

§ 133. Les prépositions en particulier.

a La plupart des prépositions ont originairement un sens *local* ; puis elles sont employées à l'expression des rapports logiques. Nous examinerons rapidement (dans l'ordre alphabétique) les principales

(1) Le sens du לְ peut donc, pratiquement, être voisin de celui de מִן (§ *d*). Comparer le verbe statif הָרָה *devenir enceinte* avec מִן Gn 19, 36 (personne *cause* de l'action) et avec לְ Gn 38, 18, 25 (personne *auteur* de l'action). Ce לְ est analogue au לְ *auctoris* (§ 130 *b*). Comp. le datif de l'agent en latin : « Quae *nobis* supra dicta sunt. — Labor *tibi* frustra susceptus est. — Honesta *bonis viris*, non occulta quaeruntur. — Id *mihi* probatur ».

(2) Dans le cas particulier de כֶּסֶף *argent*, précédé d'un בְּ, on répète presque toujours le בְּ devant le nom suivant ; exception unique Ps 105, 37 בְּכֶסֶף וְזָהָב.

prépositions *locales* אֶל־, בְּ, לְ, מִן, עַל, surtout au point de vue grammatical; puis la préposition בְּ qui est d'une nature très particulière ([1]).

b אֶל־ signifie proprement *ad, vers.* Il exprime le mouvement *vers*, avec exclusion, ou avec inclusion (= בְּ) du *terminus ad quem*, et la direction *vers*. Avec direction hostile le sens aboutit à *contre* (= עַל). Parfois il signifie *en addition de, en plus de* (= עַל); métaphoriquement *à cause de, au sujet de* (= עַל); rarement *d'après, selon* (= עַל). Quelquefois l'idée de mouvement disparaît complètement (comme pour l. *ad*), et le sens est simplement *près de, à* (= עַל). On voit que אל concorde assez souvent avec עַל. Le rapprochement des deux prépositions a probablement été favorisé par les confusions graphiques. C'est surtout אל qu'on trouve écrit pour עַל; cette confusion provient sans doute souvent de copistes parlant la langue araméenne (où עַל a tous les sens de la préposition אל, laquelle n'existe pas en aram.) et qui p.-ê. prononçaient le ע d'une façon très faible. D'autre part, אל s'emploie assez souvent dans des cas où l'on peut avoir לְ; d'une façon générale אל exprime mieux la direction que לְ.

אל ne s'emploie pas devant un infinitif, ni devant la conjonction relative אשׁר, § 124 *k*.

On remarquera l'emploi de אל dans נִרְאָה אל *se montrer à, apparaître à* ([2]), p. ex. 1 R 3, 5 (mais parall. 2 Ch 1, 7 לְ); נִגְלָה אל *se révéler à*, Gn 35, 7; גָּלָה אל *révéler à*, Am 3, 7. Les locutions *prégnantes* avec אל sont assez fréquentes, p. ex. Gn 43, 33 וַיִּתְמְהוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ *ils s'étonnèrent (en regardant) l'un vers l'autre = ils se regardèrent étonnés*; 42, 28; 19, 27; Is 41, 1.

c בְּ signifie proprement *in, dans* (et s'oppose ainsi à אֶל). Il exprime premièrement le fait de se trouver (ou de se mouvoir) *dans* un lieu. Mais il a beaucoup d'autres sens: *sur, contre, avec, par, pour*. L'origine de certains de ces sens est diversement expliquée. Nous ne noterons que les principaux emplois. Le בְּ s'emploie parfois pour fr. *sur*, p. ex. בָּהָר *sur la montagne* Ex 24, 18. Il s'emploie aussi pour la simple proximité, pour le contact; avec nuance d'hostilité il a le sens

(1) Pour le détail on consultera avec grand profit le dictionnaire Brown, où les prépositions ont été traitées par Driver.

(2) L'apparition est censée *sortir* (cf. Dan 5, 5 נְפַק) *d'*un objet *vers* le voyant; cf. Ex 3, 2: apparuit *ad* eum, ut flamma ignis, *a* (מִן) medio rubo.

(fréquent) de *contre* (=עַל). Il exprime parfois la participation à qc. (all. *an*): Ex 12, 43 אָכַל בְּ « manger *à* qc. » (opp. אכל מִן *manger de qc.* 34, 15). Au sens temporel בּ est beaucoup plus fréquent que ל. Le בּ exprime l'idée d'accompagnement (*avec*), l'idée d'instrument ou de moyen (*avec, par*); l'idée d'équivalence (une chose *pour* une autre) d'où le בּ *pretii*; l'idée de cause instrumentale (cf. § 132 *e*). Pour le בּ de transitivité cf. § 125 *m*. Avec l'infinitif le בּ s'emploie au sens temporel (§ 166 *l*) et causal (§ 170 *j*). Avec בּ se construisent les verbes exprimant l'idée de *se confier en, dominer sur, se réjouir de*. Le בּ avec les verbes de perception, surtout *voir*, implique idée d'intensité ou de plaisir.

Au point de vue grammatical le *Beth essentiae* (1) est particulièrement important. Il est employé comme exposant du prédicat et surtout du prédicatif: 1) בּ exposant du prédicat: Ex 18, 4 אֱלֹהֵי אָבִי בְּעֶזְרִי *le Dieu de mon père est mon secours* (le בּ n'ajoute pratiquement rien au sens); Ps 146, 5; 55, 19; avec pluriel d'intensité (§ 136 *f*): Jug 11, 35; Ps 54, 6; 118, 7; — 2) בּ exposant du prédicatif (le בּ n'ajoute pratiquement rien au sens, qui est celui de l'accusatif prédicatif d'état, § 126 *a*): A) rarement avec adjectif: Is 40, 10 בְּחָזָק יָבוֹא (*ut*) *fortis veniet*; Dt 26, 14 (comparer dans § 126 *a* Ruth 1, 21, etc.); B) ordinairement avec substantif (comp. § 126 *c*): Ex 6, 3 וָאֵרָא בְּאֵל שַׁדָּי *apparui ut El Shaddai*, « je me suis montré *comme* (2) (*en, en tant que*) *Dieu Tout puissant*; Nb 13, 23 בִּשְׁנָיִם (*ils portèrent*) *à deux* (ital. *in due*); Dt 28, 62 וְנִשְׁאַרְתֶּם בִּמְתֵי מְעָט *et vous resterez* [*à l'état d'*] *hommes peu nombreux* (ital. *in pochi*) (comparer, sans בּ, 4, 27 וְנִשְׁאַרְתֶּם מְתֵי מִסְפָּר, accusatif prédicatif); Nb 26, 53; 34, 2; Dt 10, 22; Ez 46, 16; 47, 14; Ps 35, 2; — 3) בּ exposant d'un prédicatif se rapportant à l'objet (comp. § 126 *a* fin): Nb 18, 26 אֲשֶׁר נָתַתִּי בְּנַחֲלַתְכֶם *que j'ai donné comme votre héritage*; 18, 10 *tu les mangeras comme choses très saintes* (EHRLICH, *Rand-*

---

(1) Ce terme ancien, assez peu clair, veut sans doute dire que le nom introduit par le בּ fait partie de l'*essence* (au sens large) de la chose dont il est parlé. On trouve aussi les termes *Beth d'identité, Beth pléonastique*.

(2) Voir d'autres exemples probables examinés dans *Biblica*, 4, p. 318 sq. Opposer כּ *comme* (de comparaison § *g*). כּ n'est jamais employé avec le sens *comme* du *Beth essentiae*.

glossen); 36, 2; Jos 13, 6, 7; 23, 4; Ez 45, 1; 47, 22; Ps 78, 55; Néh 5, 15 *comme pain* (EHRLICH).

Sur l'omission de בְּ après un כְּ cf. § *h*.

Au lieu de בְּבֵית on a simplement בֵּית au sens du fr. *chez* (du l. *casa*), p. ex. Ruth 1, 9.

לְ signifie *à*. Souvent il exprime la direction (mais d'une manière moins précise que אֶל); souvent aussi il n'y a pas direction ni mouvement. Au sens de direction se rattache le לְ exposant de l'accusatif (§ 125 *k*). Le לְ exprime l'idée de relation (*par rapport à*) avec une grande variété de nuances. Ainsi il exprime la possession (comp. le לְ *auctoris* § 130 *b*) et supplée le génitif (§ 130 *a*); il indique l'auteur de l'action (§ 132 *f*). Il s'emploie pour la causalité, la finalité, la norme (*selon*). Au sens temporel לְ est beaucoup moins fréquent que בְּ. A cause de l'extrême variété de ses sens, le לְ a souvent une valeur assez vague. C'est sans doute pour cela qu'il continue parfois une autre préposition, en prenant virtuellement le sens de celle-ci, p. ex. dans le groupe בֵּין ... לְ (= בֵּין ... וּבֵין); ainsi on trouve לְ continuant לְמַעַן Is 55, 5; לִפְנֵי Esd 7, 28; עַל Jér 1, 18; 17, 1. d

Au point de vue grammatical, il faut remarquer le לְ du *dativus commodi* (et *incommodi*) exprimant *pour* qui, *à l'avantage* (ou *au désavantage*) de qui se fait une chose: Nb 11, 16 אֶסְפָה־לִּי *rassemble-moi 70 hommes*; 22, 6 אָרָה־לִּי *maudis-moi ce peuple*; 23, 1 *bâtis-moi 7 autels*. *Dativus incommodi*, p. ex. Jér 4, 19 הֹמֶה־לִּי לִבִּי *mon cœur frémit* (opp. Ct 5, 4 עַל, § *f*).

Le לְ du *dativus commodi* est employé d'une façon très particulière avec le pronom de la **même personne** que celle du verbe ([1]). On obtient ainsi, surtout avec les verbes intransitifs (particulièrement avec les verbes de mouvement et leurs contraires) une **nuance réfléchie** indirecte qui peut équivaloir à peu près à certaine nuance d'une forme verbale réfléchie (p. ex. nifal § 51 *c*) ([2]). Les exemples sont surtout fréquents à l'impératif.

([1]) Plusieurs auteurs disent alors *dativus ethicus*. Mais le *dativus ethicus* (datif de sentiment) du latin ou du grec ne répond pas au cas du type לֶךְ־לְךָ.

([2]) A cette nuance réfléchie indirecte (p. ex. *vade tibi, va pour toi*) on peut comparer la nuance réfléchie directe d'un verbe intransitif avec pronom, en bas-latin, en italien, en français etc. Ainsi on trouve *vadent se unusquisque*

Avec verbes de mouvement : Gn 12, 1 לֶךְ־לְךָ (22, 2) ; 27, 43 בְּרַח־לְךָ *enfuis-toi* = *fuis* (Am 7, 12) ; Nb 22, 34 אָשׁוּבָה לִּי *je veux m'en retourner* ; 2 S 2, 21 נְטֵה לְךָ *oblique* ; — Gn 22, 5 שְׁבוּ לָכֶם *asseyez-vous* (ou *demeurez*) ; 21, 16 וַתֵּשֶׁב לָהּ *elle s'assit* ; Job 15, 28. Avec d'autres verbes : Ps 66, 7 יָרוּמוּ לָמוֹ (semble équivaloir à יִתְרוֹמָמוּ) ; 2 R 4, 3 שַׁאֲלִי לָךְ *demande pour toi* = *emprunte* (comp. נִשְׁאַל *demander pour soi*). Avec un nifal à sens réfléchi, le לְ avec son pronom renforce la nuance ; ainsi dans le fréquent הִשָּׁמֶר לְךָ qui répond au *cave tibi* du latin : Gn 24, 6 etc. Avec un nifal à sens passif : Ez 37, 11 נִגְזַרְנוּ לָנוּ *ns sommes anéantis* (ici *dativus incommodi*).

Sur le לְ devant l'infinitif construit cf. § 124 *l*.

e מִן *de* (lat. *de, ex, ab*) exprime premièrement la séparation et l'éloignement. On l'emploie en particulier pour l'idée de provenance : matière dont on fait une chose, cause (§ 132 *d*), source ou origine. Le sens partitif est très développé : on remarquera l'emploi de מִ devant un nom d'unité, surtout devant אֶחָד, p. ex. Lév 4, 2 מֵאַחַת מֵהֵנָּה *une* (*quelconque*) *de ces choses* ([1]) ; 1 S 14, 45 מִשַּׂעֲרַת רֹאשׁוֹ *un* (*seul*) *cheveu de sa tête*. On trouve quelquefois le מִן d'explication (*min el bayān* des Arabes) *consistant en* (totum pro toto) : 4 fois מִכֹּל Gn 6, 2 ; 7, 22 ; 9, 10 ; Lév 11, 32 ; 1 fois מֵאֲשֶׁר Jér 40, 7. Au sens temporel מִן indique le *terminus a quo* (= *depuis*), la période qui suit immédiatement une limite (= *au bout de, après*) ; mais il est parfois explétif, par ex. dans מֵאָז *autrefois*.

De l'idée de séparation et d'éloignement procède le sens de différence, qui est celui du מִן dans les comparaisons ([2]) ; cf. 141 *g*.

Devant un infinitif (§ 124 *k*) מִן a le sens causal (*parce que*) ; **résultatif** (*de façon à*). Dans ce dernier sens il est employé d'une façon prégnante : avec un infinitif : 1 S 15, 26 וַיִּמְאָסְךָ מִהְיוֹת מֶלֶךְ *il t'a rejeté* (*de façon à être loin*) *d'être roi* ; et d'une manière encore plus elliptique, sans infinitif : v. 23 וַיִּמְאָסְךָ מִמֶּלֶךְ.

(*Peregr. Silviae* 25, 7), et semblablement ital. *andarsi*, vx. fr. *s'aller*. L'addition du pronom souligne la part que le sujet prend à l'action (cf. Bourciez, *Linguistique romane*, § 118 *c*). En italien moderne les exemples ne se trouvent guère qu'avec *ne* : *andarsene, partirsene, starsene, rimanersene, viversene* ; mais dans la langue ancienne p. ex. *starsi, fuggirsi, uscirsi*. En fr. : *s'en aller, s'enfuir*.

([1]) Cf. Brockelmann, 2, p. 84. — ([2]) Cf. Brockelmann, 2, p. 403.

עַל *sur* (avec ou sans mouvement). Ce sens fondamental prête à des emplois très variés. Ainsi עַל s'emploie pour la cause (§ 170 *h*), pour l'excès d'une chose *sur* une autre, l'addition d'une chose à une autre, la proximité (*près de*). Le sens péjoratif est très développé: ainsi עַל signifie souvent *contre* (mais בְּ est plus fréquent, § *c*). Une chose qui est *sur qn* lui pèse (Is 1, 14), lui incombe (2 S 18, 11). Au point de vue grammatical on remarquera surtout l'emploi de עַל avec le sens d'un *dativus incommodi* (comp. le לְ du *dativus commodi* et *incommodi* § *d*): Gn 48, 7 מֵתָה עָלַי רָחֵל *mihi* (*dolenti*) *mortua est Rachel* = *j'ai perdu Rachel*. Ce עַל est fréquent avec des verbes exprimant une émotion pénible: Ct 5, 4 מֵעַי הָמוּ עָלָיו *mes entrailles ont frémi* ([1]) (opp. לְ Jér 4, 19, § *d*); Jér 8, 18 עָלַי לִבִּי דַוָּי *mihi* (*patienti*) *cor meum est aegrotum* = *mon cœur me fait souffrir*. Dans l'hébreu postérieur on trouve le עַל au sens d'un simple datif, sans nuance péjorative: Esth 1, 19 אִם־עַל־הַמֶּלֶךְ טוֹב *s'il plaît au roi*; 3, 9 etc. (de même en araméen Esd 5, 17; 7, 18). *f*

Pour la confusion fréquente de עַל et אֶל, cf. § *b*.

La préposition כְּ *comme* est d'une nature très particulière. A la différence des prépositions énumérées ci-dessus, ce n'est pas une préposition *locale*, et elle n'appartient à la construction d'aucun verbe. כְּ semble avoir une origine démonstrative ([2]), mais a pris un caractère substantival: *similitude, ressemblance*. C'est une préposition qui a, en fait, un caractère substantival plus marqué que les autres prépositions. On peut comparer כְּ au latin *instar*, dont le sens premier semble être *valeur*, d'où *ressemblance*, et adverbialement *à la ressemblance de, à la manière de, comme* ([3]). כְּ exprime un rapport de similitude soit parfaite (égalité), soit imparfaite (ressemblance); le sens peut donc être *exactement comme* ou *à peu près comme*, mais dans bien des cas sans nuance précise. Avec la nuance d'égalité on a le כְּ *veritatis*: Néh 7, 2 כִּי הוּא כְּאִישׁ אֱמֶת *car c'était un véritable homme loyal* (*la similitude exacte d'un*...); au contraire avec la nuance de *g*

([1]) Pour la leçon עָלַי au lieu עָלָיו, cf. P. JOÜON, *Le Cantique des Cantiques* (in *h. l.*).

([2]) Comp. כֹּה *ainsi, ici*, כָּכָה *ainsi*. Cf. BROCKELMANN, *Grundriss* 1, 323, 496; 2, 360, 389.

([3]) Comp. aussi l'anglais *like* qui est substantif, adjectif et adverbe.

similitude imparfaite: Ruth 1, 4 כְּעֶשֶׂר שָׁנִים *environ 10 ans*; 2, 17 כְּאֵיפָה *quasi ephi mensura* (Vulg.). Devant un infinitif (§ 124 *k*) כְּ signifie *comme l'action de...* (= *comme quand...*, *comme si*): Jug 14, 6 כְּשַׁסַּע הַגְּדִי *comme on déchirerait un chevreau*; ou, au sens temporel (§ 166 *m*), *au moment où, lorsque, comme* ([1]): Gn 39, 18 כַּהֲרִימִי קוֹלִי *quand j'ai élevé la voix.*

h Après כְּ **on omet** ordinairement la **préposition** attendue: ainsi un בְּ est sous-entendu dans Is 28, 21 כְהַר־פְּרָצִים *comme (sur) le mont Peraṣim*; Ps 95, 8 כִּמְרִיבָה *comme (à) Meriba*; Job 29, 2; un אֵת *avec* dans Gn 34, 31 הַכְזוֹנָה יַעֲשֶׂה אֶת־אֲחוֹתֵנוּ *devait-on traiter notre sœur comme une prostituée?* (prob[t] aussi Ps 83, 10); un לְ dans Jos 1, 15 לַאֲחֵיכֶם כָּכֶם *à vos frères comme (à) vous.* — Mais on a la préposition בְּ dans כְּבָרִאשֹׁנָה *comme auparavant* (Jug 20, 32; 1 R 13, 6; Is 1, 26; Jér 33, 7, 11; sans בְּ Dt 9, 18; Dn 11, 29 †); dans כְּבַתְּחִלָּה *comme au commencement* Is 1, 26 † (parall. כבראשׁנה).

כְּ est employé d'une façon prégnante avec un substantif dans p. ex. Ps 18, 34 מְשַׁוֶּה רַגְלַי כָּאַיָּלוֹת *qui rend mes pieds semblables aux (pieds des) biches*; Is 63, 2; Jér 50, 9; Lam 5, 21.

i **Préposition sous-entendue.** La préposition appartenant à la construction d'un verbe peut être sous-entendue quand la clarté n'en souffre pas: Après Jug 7, 9 רֵד בְּ *descends contre = attaque*, on a v. 10 *a* רֶדֶת dans ce même sens d'*attaquer* (opp. 10 *b* רֵד אֶל *descends à*, pour simple visite); 1 S 15, 22 après שְׁמַע בְּ *obéir*, on a שְׁמֹעַ. Semblablement un substantif verbal peut avoir le sens correspondant à un verbe avec préposition, p. ex. פְּקֻדָּה au sens de *châtiment* (Nb 16, 29; Jér 10, 15 etc.) se rapporte à פָּקַד עַל *châtier* (Is 24, 21 etc.), propr[t] *s'occuper de quelqu'un à son détriment.*

Sur l'omission de la préposition avec pronom rétrospectif après אֲשֶׁר, cf. § 158 *i*.

j **Prépositions composées.** On forme des prépositions composées surtout avec מִן et אֶל comme premier élément.

Avec מִן: מֵאַחֲרֵי *de derrière* (3 fois מֵאַחַר); מֵאֵת *d'auprès de, d'avec, de chez; de la part de, de par* ([2]); מֵעִם (mêmes sens);

([1]) Pour le passage du sens de manière au sens temporel, comp. ital. *come*, fr. *comme* (de quomodo), all. *wie*.

([2]) *De par* est pour *de part*.

מִבֵּין *d'entre*; מִלִּפְנֵי *de devant*; מֵעַל *d'au-dessus, d'auprès de*; מִתַּחַת *de dessous*.

Avec אֶל־: אֶל־אַחֲרֵי *derrière* (avec mouvement); אֶל־בֵּין *entre* (avec mouvement); אֶל־תַּחַת *sous* (avec mouvement).

On a un ל explétif devant préposition dans לְמִן (fréquent; = מִן) *depuis, de* (surtout au sens local ou temporel): Jér 42, 8 לְמִקָּטֹן (v. 1 sans ל); dans לְבַעֲבוּר *à l'effet de*: Ex 20, 20 (et 2 f.; = בַּעֲבוּר).

Parfois un ל explétif suit une préposition: עַד ל (surtout dans Chr., Esd.); תַּחַת ל (2 f.), מִתַּחַת ל; מֵעַל ל.

CHAPITRE IV: NOM.

§ 134. Genre des noms.

Le genre du nom offre de multiples difficultés. Les textes bibliques ne permettent de déterminer le genre que pour la moitié des noms environ ([1]). Plusieurs noms présentent des variations de genre dues à diverses causes ([2]). C'est au dictionnaire qu'il appartient de les indiquer. *a*

On a vu (§ 89 *a*) que souvent le genre est indiqué par les finales du genre. Ici nous donnerons quelques indications sur le genre des mots d'après leur sens.

Dans les **êtres vivants** les noms pour le mâle et pour la femelle ont naturellement le genre correspondant (genre physique). *b*

Pour certains êtres, le nom féminin diffère du nom masculin par l'addition d'une finale féminin: אָח *frère*, אָחוֹת *sœur*; חָם *beau-père*, חָמוֹת* *belle-mère*; בֵּן *fils*, בַּת *fille*; עֶלֶם (2 fois) *jeune homme*, עַלְמָה *jeune fille*; מֶלֶךְ *roi*, מַלְכָּה *reine*; עֵגֶל *veau*, עֶגְלָה *génisse*; פַּר *bouvillon*, פָּרָה *vache*; כֶּבֶשׂ *agneau*, כִּבְשָׂה *agnelle*; גְּדִי *chevreau*, גְּדִיָּה* *chevrette*.

([1]) Cf. K. Albrecht, *Das Geschlecht der hebr. Hauptwörter* (*Z. für alttest. Wissenschaft*, t. 15 (1895) 313-325; t. 16 (1896) 41-121).

([2]) Ainsi le **sens figuré** peut causer un changement de genre: עַיִן (fém.) *œil* est traité comme masc. Zach 3, 9; 4, 10 † où il s'agit d'*yeux gravés* (mais p.-ê. textes altérés; cf. Mayer Lambert, *Rev. des Etudes juives*, t. 71, 206); שֵׁן (fém.) *dent* est masc. en parlant de la *pointe* d'un rocher, 1 S 14, 4, 5. — Voir inversement la forme féminine employée pour le sens figuré § *q*.

Pour certains autres êtres, le mâle et la femelle sont désignés par des noms disparates: אִישׁ *homme*, אִשָּׁה *femme*; אָב *père*, אֵם *mère*; אַיִל *bélier*, רָחֵל *brebis*; תַּיִשׁ *bouc*, עֵז *chèvre*; חֲמוֹר *âne*, אָתוֹן *ânesse*.

c Mais parfois il n'existe (ou l'on ne trouve) qu'un seul nom, soit masculin, soit féminin, lequel désigne tout individu de l'espèce, abstraction faite du sexe (*nomina epicoena*: qui ont un (seul) genre en commun). Ainsi pour l'*ours* il y a l'unique nom דֹּב lequel est toujours traité comme masc. (même en parlant de la femelle: Os 13, 8 דֹּב שַׁכּוּל *ourse privée de ses petits*), sauf 2 R 2, 24. On ne trouve que le masc. pour כֶּלֶב *chien*, זְאֵב *loup*; que le fém. pour אַרְנֶבֶת *lièvre*, יוֹנָה *colombe*, חֲסִידָה *cicogne* (avis *pia*), דְּבוֹרָה *abeille*, נְמָלָה *fourmi*.

d Dans quelques cas un nom masculin est traité comme féminin en parlant d'une femelle, p. ex. גָּמָל *chameau* est fém. dans Gn 32, 16 גְּמַלִּים מֵינִיקוֹת *chamelles allaitantes*; le collectif בָּקָר *les bœufs* est fém. dans Gn 33, 13 (*vaches allaitantes*); Job 1, 14. Comp. אֱלֹהִים *dieu* employé 1 R 11, 5 pour *déesse* (1).

Par contre le collectif צֹאן *petit bétail* (espèce ovine et caprine), qui est féminin, semble parfois traité comme masculin. (Il est masc. dans la Mishna).

e **En dehors des êtres vivants** le genre est métaphorique: certains noms sont masculins, à l'analogie des êtres mâles; les autres sont féminins, à l'analogie des êtres femelles. Il faut avouer, du reste, que souvent la raison qui a déterminé le genre nous échappe.

Les noms **abstraits** à finale féminine sont féminins; les autres sont masculins: p. ex fém. שְׁאֵלָה *demande*, אָלָה *serment*; masc.: חַיִל *force*, כָּבוֹד *gloire*.

Les noms **concrets** à finale féminine sont presque tous (cf. 89 *b*) féminins. Les autres sont ou masculins ou féminins. Sur le genre de ces noms concrets sans finale féminine on peut faire quelques remarques utiles.

f Sont généralement **masculins** les noms de **fleuves**: נָהָר *fleuve*, יְאֹר *canal*, הַיַּרְדֵּן הַזֶּה *ce Jourdain* Gn 32, 11 etc.; d'autres noms relatifs à l'**eau**: מַיִם *eau*; יָם *mer*; les noms pour *pluie*: מָטָר, גֶּשֶׁם, זֶרֶם. Mais fém.: בְּאֵר *puits*, עַיִן *source* (et *œil*, § *j*).

(1) Il est remarquable que l'hébreu n'ait pas de mot propre pour *déesse*.

Par contre, les noms de plusieurs catégories de concrets sont **féminins** : g

1) Les noms de **pays** (prob[t] à l'analogie de אֶ֫רֶץ (f.) *pays, terre*) et de **villes** (prob[t] à l'analogie de עִיר (f.) *ville*) : בָּבֶל *Babel* (*Babylone et Babylonie*), צִידוֹן *Sidon* (ville et pays). Plusieurs noms désignent à la fois le peuple et le pays : ils sont masculins dans le premier cas, féminins dans le second, p. ex. יְהוּדָה masc. Is 3, 8 ; fém. 7, 6 ; אֱדֹם masc. Nb 20, 20 ; fém. Jér 49, 17. Cependant les noms de peuples sont parfois traités comme des féminins (§ 150 *e*), p. ex. יִשְׂרָאֵל 1 S 17, 21 ; 2 S 24, 9 ; מִצְרַ֫יִם Ex 12, 33 ; מוֹאָב 2 S 8, 2 ; אֲרָם 2 S 8, 5, 6 ; Is 7, 2 ; עֵילָם 21, 2 ; מָדַי *ib.* ; קֵדָר 42, 11 ; שְׁבָא Job 1, 15. De plus, la population d'un pays ou d'une ville peut être personnifiée et représentée comme une femme, p. ex. Is 54, 1 ; d'où l'emploi fréquent de בַּת, p. ex. בַּת בָּבֶל, בַּת צִיּוֹן (§ 129 *f*), בְּתוּלַת בַּת צִיּוֹן etc. (§ 129 *r*).

Remarque. Les noms de villes avec בַּ֫יִת (m.) sont du masculin, p. ex. בֵּית־לֶ֫חֶם Mich 5, 1 ; בֵּית־אֵל Am 5, 5.

2) **La terre et ses parties** : אֶ֫רֶץ *terre, pays* (cf. § *g*), עִיר *ville* (cf. § *g*), תֵּבֵל (poét.) *l'orbe, le disque terrestre* ; שְׁאוֹל *le sheol, inferi* (demeure des **ombres**) ; כִּכָּר *cercle* (territorial) ; צָפוֹן *nord*, תֵּימָן *sud*. h

3) Les noms d'**instruments** et autres objets : חֶ֫רֶב *épée*, יָתֵד *piquet*, כּוֹס *coupe*, כַּד *cruche* : — נַ֫עַל *sandale* (duel § 91 *c*), עֶ֫רֶשׂ *couche, lit*. i

4) Les noms de **membres doubles** ou qui vont par deux ([1]) : עַ֫יִן *œil* (et *source*, § *f*), אֹ֫זֶן *oreille*, שֵׁן *dent*, לְחִי *mâchoire*, כָּתֵף *épaule*, זְרוֹעַ *bras* (génér[t]), יָד *main* (et aussi, p.-ê. par analogie, יָמִין *main droite*), כַּף *paume*, אֶצְבַּע *doigt*, צֵלָע *côte*, יָרֵךְ *hanche, cuisse*, בֶּ֫רֶךְ *genou*, שׁוֹק *jambe, cuisse*, רֶ֫גֶל *pied* ; — קֶ֫רֶן *corne*, כָּנָף *aile*. j

Exceptions : שַׁד *sein* (m.) Os 9, 14 ; מָתְנַ֫יִם *reins, flancs* (m.).

Autres noms féminins : אֶ֫בֶן *pierre*, בֶּ֫טֶן *ventre*, נֶ֫פֶשׁ *âme* (parfois traité comme masc. par syllepse : pour *homme*, Gn 46, 25, 27 ; Nb 31, 28), נֹ֫גַהּ (poét.) *éclat* (*de la lumière*). k

Noms généralement féminins : אוֹת *signe*, presque toujours féminin (ת du fém.), אֵשׁ *feu*, דֶּ֫רֶךְ *chemin* (au sing. généralement fém., au pl. touj. masc.), לָשׁוֹן *langue*, עֵת *temps*, presque tj. fém. (prob[t] ת du l

([1]) Ces noms ont un duel, § 91 *b*.

fém.), p. ex. בָּעֵת הַהִיא *en ce même temps*, רוּחַ *vent* (de même les noms de vents צָפוֹן Is 43, 6; Ct 4, 16, תֵּימָן *ib.*; cf. § *h*), שֶׁמֶשׁ *soleil*.

m Noms dont le **genre varie**. Parmi ces noms, qui sont nombreux, nous citerons אוֹר *lumière*, אֹרַח (poét.) *sentier*, גַּיְא *vallée*, כֶּרֶם *vigne*, חָצֵר *enclos, cour, parvis*, שַׁעַר *porte*; — מָקוֹם *lieu* est très rarement fém.: Gn 18, 24; Job 20, 9 (cf. Jug 19, 13; 2 S 17, 12).

n On forme des **noms abstraits féminins** en ajoutant la finale féminine à un adjectif ou à un participe: רָעָה *le mal*, טוֹבָה *le bien*, יְשָׁרָה *le droit* (Mich 3, 9), נְכֹחָה *le juste* (Am 3, 10), עַל־נְקַלָּה *en légèreté = à la légère* (Jér 6, 14). Surtout au pluriel: טוֹבוֹת *de bonnes choses* (2 R 25, 28); קָשׁוֹת *des choses dures* (Gen 42, 7), גְּדֹלוֹת *de grandes choses* (Ps 131, 1), נִפְלָאוֹת *de très grandes choses* (*ib.*), נְכֹחוֹת *choses justes* (Is 26, 10).

o On forme de même des **noms collectifs féminins** en ajoutant la finale féminine à un adjectif ou à un participe: דַּלָּה *les pauvres gens* (2 R 24, 14), אֹרְחָה *caravane* (proprement *qui chemine*); mais יֹשֶׁבֶת *habitante* (Is 12, 6 etc.), אֹיֶבֶת *ennemie* (Mich 7, 8 etc.) sont plutôt des personnifications que des collectifs.

p D'un collectif sans finale féminine on forme, rarement, un **nom d'unité** en ajoutant la finale féminine: אֳנִי (m. et f.) *flotte*, אֳנִיָּה *navire*; שֵׂעָר *le poil* (coll.), שַׂעֲרָה* *un cheveu*. Par contre דָּגָה *poisson* est surtout collectif, דָּג surtout *nom d'unité*.

q On a parfois un **doublet féminin** pour le sens figuré: מֵצַח (m.) *front*, מִצְחָה *jambière* (sorte de *front* pour les jambes); יָרֵךְ (f. § *j*) *hanche, cuisse*, יַרְכָתַיִם *côtés*. (Comp. § 91 *d*: fém. pluriel au lieu du duel pour le sens figuré).

r Les **doublets** (masc. et fém.) de noms abstraits (§ *e*) sont nombreux: נָקָם (17 f.) et נְקָמָה (27 f.) *vengeance*; עֵזֶר et עֶזְרָה *secours*; סַעַר et סְעָרָה *tempête*; מָעוֹן et מְעוֹנָה *habitation*; מַעֲלֶה *montée* et מַעֲלָה *degré*; Is 3, 1 מַשְׁעֵן וּמַשְׁעֵנָה *appui et appui = toute espèce d'appui*.

§ 135. La pluralité
exprimée par le singulier collectif, le singulier d'espèce, etc.

a L'idée de pluralité peut être exprimée non seulement par le pluriel (§ 136) et par le duel (§ 91), mais encore par le singulier col-

lectif ([1]) (§ *b*), par le nom singulier d'espèce (§ *c*) ; enfin, certaines idées analogues à l'idée de pluralité sont exprimées par la répétition du nom singulier (§ *d*).

Le nom **collectif** proprement dit désigne une pluralité d'individus en tant que formant un groupe ([2]), p. ex. בָּקָר *armentum* (troupeau de gros bétail), collection d'individus de l'espèce bovine ([3]); צֹאן (f.) *pecus* (troupeau de petit bétail), collection d'individus des espèces ovine et caprine ([4]); עוֹף *la gent volatile, les oiseaux*; רֶמֶשׂ *la gent trotte-menu*, שֶׁרֶץ *la gent frétillante* ou *trottinante*; טַף *les tout petits enfants* (parfois renfermant ou impliquant les femmes ; cf. Brown, *b*

([1]) En arabe l'idée de pluralité est exprimée d'une façon extraordinairement fréquente par des collectifs (*pluriels brisés* ou *internes*), p. ex. *'abīd* « les esclaves » considérés collectivement, *servitium, la domesticité*; au contraire le pluriel proprement dit (*pluriel externe*) *'abdūn*ᵃ (sg. *'abd*) désigne plusieurs esclaves considérés individuellement.

([2]) Un collectif se reconnaît à ce que l'adjectif, le pronom ou le verbe qui s'y rapporte peut être au pluriel.

([3]) A cause de leur fréquence nous donnons ici le détail des noms pour l'espèce bovine et pour les espèces ovine et caprine.

Espèce bovine: בָּקָר nom collectif et nom d'espèce. (Le pl. בְּקָרִים seulement à l'époque postérieure, Néh 10, 37 ; 2 Ch 4, 3 †); שׁוֹר nom d'unité : un individu de l'espèce bovine, sans égard au sexe ou à l'âge ; de plus, désigne spécialement le mâle : *bœuf* (le sens de *taureau* (aram., arabe) est douteux en hébreu). — Noms pour les mâles : Outre שׁוֹר *bœuf* : אֶלֶף* (rare), אַלּוּף (1 f.); עֵגֶל *veau*; פַּר *bouvillon, juvencus*; אַבִּיר (poét.) *taureau*. — Noms pour les femelles : עֶגְלָה *génisse, vitula, juvenca*; פָּרָה *juvenca, vacca*.

([4]) **Espèces ovine et caprine** : Noms génériques, comprenant les deux espèces : צֹאן nom collectif et nom du genre : שֶׂה nom d'unité : un individu de l'espèce ovine ou caprine, sans égard au sexe ou à l'âge (עַתּוּד semble parfois employé pour désigner les mâles des deux espèces). — I. **Espèce ovine** : Pas de nom d'espèce. Nom d'unité : כֶּבֶשׂ (rarement כֶּשֶׂב) cf. Ex 12, 5 ; Nb 18, 17. — Noms pour les mâles : כֶּבֶשׂ *agneau* (en général) ; כַּר *agneau* (rare) ; טָלֶה *agnelet*; אַיִל *bélier*. — Noms pour les femelles : כִּבְשָׂה *agnelle, agna*; רָחֵל *brebis*. — II. **Espèce caprine** : Pas de nom d'espèce. Nom d'unité : עֵז cf. Ex 12, 5 : Nb 18, 17. — Noms pour les mâles : גְּדִי *chevreau*; שָׂעִיר *bouc* (proprement *poilu*) ; תַּיִשׁ *bouc* (rare) ; עַתּוּד *bouc* (qui semble aussi employé pour les mâles des deux espèces). — Noms pour les femelles: עֵז *chèvre*, שְׂעִירַת עִזִּים (2 fois), גְּדִיָּה* *chevrette*.

1124[a]); רֶכֶב souvent collectif: *les chariots.* Tous ces collectifs sont masculins, excepté צֹאן (f.). (Voir encore § 134 *p*).

Collectifs avec finale féminine: בְּהֵמָה *les bêtes, le bétail* (les grands animaux, surtout domestiques; le pluriel est rare et poétique); רִמָּה *les vers*; דִּמְעָה *les larmes* (le pluriel très rare et poétique); צִיצִת *franges, houppes.* (Voir encore § 134 *o, p*).

c Presque tout nom singulier peut être employé comme **nom d'espèce** ou de catégorie, et alors il équivaut à un pluriel ([1]). Ainsi אָדָם *homo* ([2]) et אִישׁ *vir* sont employés comme noms d'espèce dans Is 2, 9 (opp. le pl. אֲנָשִׁים vv. 11, 17); אִשָּׁה dans Jug 21, 16 נִשְׁמְדָה מִבִּנְיָמִן אִשָּׁה *la* [catégorie] *femme a été anéantie en B.* = (*toutes*) *les femmes* (cf. 1 S 21, 6); גֵּר *étranger* est presque toujours au sing., p. ex. Dt 29, 10 (après un pluriel); les noms de Gn 32, 6 וַיְהִי לִי שׁוֹר וַחֲמוֹר צֹאן וְעֶבֶד וְשִׁפְחָה *j'ai acquis bœufs et ânes, menu bétail* (coll. § *b*), *serviteurs et servantes.* Les groupes אִישׁ יְהוּדָה (1 S 11, 8) et אִישׁ יִשְׂרָאֵל (Jos 9, 6) sont plus fréquents que le pluriel ' אַנְשֵׁי et expriment mieux la totalité. On emploie de même les *nomina gentilicia*, p. ex. הַיְבוּסִי Gn 10, 16; הָאֱמֹרִי *ib.*; וְלָרְאוּבֵנִי וְלַגָּדִי וְלַחֲצִי שֵׁבֶט הַמְנַשֶּׁה *aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé* Jos 1, 12. Le nom d'espèce ou de catégorie est fréquent avec כֹּל *tout*: Dt 29, 9 כֹּל אִישׁ יִשְׂרָאֵל *tous les hommes d'I.* (après quatre pluriels); Ex 1, 22 כָּל־הַבֵּן *tous les fils* (§ 139 *g*), de même avec un participe: 2 S 2, 23 כָּל־הַבָּא *tous ceux qui venaient* (§ 139 *i*).

d Certaines idées analogues à l'idée de pluralité sont exprimées par la **répétition** du nom singulier:

Idée de *chaque*: יוֹם יוֹם *chaque jour* ([3]) Gn 39, 10; שָׁנָה שָׁנָה *chaque année* Dt 14, 22; אִישׁ אִישׁ *chaque homme, chacun* Ex 36, 4; — בַּבֹּקֶר בַּבֹּקֶר *chaque matin* Ex 16, 21; — avec ו: אִישׁ וָאִישׁ *chacun*

---

(1) Cet emploi du singulier existe aussi dans nos langues, mais n'a pas la même extension qu'en hébreu. Une phrase comme *homo est mortalis* équivaut à *homines sunt mortales.*

(2) אדם est aussi collectif, p. ex. Gn 6, 1 *l'homme* = *les hommes.*

(3) Mieux que l'équivalent pratique *tous les jours.* Remarquer que כָּל־הַיָּמִים ne signifie pas *tous les jours*, mais *toujours* (*tout le temps*; יָמִים est usuel pour *temps*). De même לַיָּמִים ne signifie pas *par jour*, mais *par an* Jug 17, 10 †. (יָמִים est fréquent pour l'unité de temps qu'est l'*année*).

Esth 1, 8; דּוֹר וָדוֹר *chaque siècle* Dt 32, 7; יוֹם וָיוֹם *chaque jour* Esth 3, 4.

Idée de *divers, de diverses espèces*: אֶבֶן וָאֶבֶן *diversa pondera* Dt 25, 13 (cf. Pr 20, 10); לֵב וָלֵב *cœurs divers = cor duplex* Ps 12, 3; 1 Ch 12, 33.

La répétition d'un nom singulier ou pluriel est un procédé de style pour exprimer certaines nuances. Singulier: Dt 2, 27 בַּדֶּרֶךְ בַּדֶּרֶךְ אֵלֵךְ *je marcherai constamment par la route*; 2 R 25, 15 אֲשֶׁר זָהָב זָהָב *tout ce qu'il y avait en or* (cf. Thenius, *in h. l.*). — Pluriel: Ex 8, 10 חֳמָרִם חֳמָרִם *des tas très nombreux*; Gn 14, 10 *puits de bitume très nombreux* (cf. § 129 *r*); Joël 4, 14 *multitudes innombrables*. *e*

§ 136. Pluriel.

Le pluriel s'emploie surtout pour désigner une pluralité d'êtres distincts. Il s'emploie aussi, assez largement, pour désigner des choses qui, tout en ayant une véritable unité, éveillent cependant, de quelque façon, une certaine idée de pluralité. Ainsi dans un objet composé on peut considérer les éléments composants, dans un objet étendu les diverses parties, dans un être particulièrement parfait la multiplicité ou l'intensité de l'être, et même dans un abstrait la multiplicité des manifestations. On peut ainsi distinguer en hébreu les pluriels de *composition*, d'*extension*, d'*excellence* ou de *majesté*, d'*intensité*, d'*abstraction*. *a*

Beaucoup de ces pluriels sont des *pluralia tantum* (§ 90 *f*). De plus un bon nombre de ces pluriels ne se rencontrent qu'en poésie.

Pluriel de **composition**: חִטִּים *le blé* en tant que collection de grains ou de tiges, p. ex. toujours קְצִיר חִטִּים *moisson du blé* Gn 30, 14 (חִטָּה désigne le blé en tant qu'espèce: Ex 9, 32; Dt 8, 8); même distinction entre שְׂעֹרָה et שְׂעֹרִים *orge*, פִּשְׁתָּה et פִּשְׁתִּים *lin*; כֻּסֶּמֶת et כֻּסְּמִים *épeautre*. De כֶּסֶף on a כְּסָפִים Gn 42, 25 *pièces d'argent*; de עֵץ on a עֵצִים *pièces* ou *morceaux de bois*; de בְּדִיל on a בְּדִילִים *parcelles de plomb* Is 1, 25. En poésie לֵילוֹת semble signifier parfois *parties de la nuit, heures nocturnes* Is 21, 8 (cf. LXX); Ct 3, 1, 8; Ps 16, 7; 92, 3; 134, 1. — Le pluriel דָּמִים désigne le *sang* à l'état de dispersion (taches, flaques de sang) et donc le *sang versé* dans un meurtre Gn 4, 10, et par suite le *meurtre* Ez 22, 2. *b*

Comparer, avec le duel de composition, נְחֻשְׁתַּיִם *deux pièces d'airain = chaînes* (d'un prisonnier; comp. fr. *les fers*), עַרְבַּיִם § 91 *g*.

מַ֫יִם *eau* peut s'expliquer comme pluriel de composition (¹) ou comme pluriel d'extension.

c Pluriel d'**extension**: שָׁמַ֫יִם *ciel, cieux*; מְרַאֲשׁוֹת *chevet* (parties où se trouve la tête); מַרְגְּלוֹת *l'endroit des pieds*; אֲחוֹרִים *parties postérieures* Ex 26, 12 etc.; פָּנִים *face*; צַוָּארִים *cou.*

d Pluriel d'**excellence** ou de **majesté** (²): אֱלֹהִים *Dieu* (et pluriel ordinaire: *dieux*); il se construit généralement au singulier (§ 148 ***a***, 150 *f*); comp. קְדֹשִׁים le *Saint* (Pr 9, 10; 30, 3) et aram. עֶלְיוֹנִין le *Très-Haut* (Dn 7, 18, 22, 25).

אֲדֹנִים *seigneur* et *Seigneur* (et pluriel ordinaire: *seigneurs*). Le pluriel de majesté existe à toutes les formes, mais à la 1ᵉ p. sg. אֲדֹנָי il offre trois particularités:, 1) il est sacré (réservé à Dieu); 2) il a un qameṣ (emphatique); 3) la valeur du suffixe est pratiquement effacée (³): *le Seigneur*. Le pluriel de majesté a évincé en grande partie le singulier, dont on trouve seulement la forme sans suffixe אָדוֹן (sacré et profane), et la forme אֲדֹנִי *mon seigneur*. On a donc: אָדוֹן (sacré et profane; en parlant de Dieu, touj. אֲדוֹן כָּל־הָאָ֫רֶץ 6 f.); אֲדֹנִים (sacré et prof.); à la 1ᵉ p. sg. אֲדֹנִי (préf., p. ex. א׳ הַמֶּ֫לֶךְ), אֲדֹנָי (sacré, p. ex. אֲדֹנָי יְהוִה) (⁴); aux autres personnes, p. ex. אֲדֹנֵ֫ינוּ *notre seigneur*, *notre Seigneur* (et *nos seigneurs*) (⁵).

De בַּ֫עַל au sens de *maître, seigneur* (non au sens de *mari*) on trouve le pluriel de majesté, mais seulement avec suffixes (en fait seulement בְּעָלָיו et בְּעָלֶ֫יהָ *son maître*). תְּרָפִים *Teraphim* (idoles domestiques, pénates), traité comme un sing. dans 1 S 19, 13, 16, est probᵗ. un pluriel d'excellence.

(¹) Dans diverses langues les noms de l'*eau* tendent à passer au pluriel: le renouvellement de l'eau courante fait naître l'impression de parties distinctes; cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, 3, § 26.

(²) Euting, *Reise in Arabien* (p. VII; cf. p. 127) signale un curieux exemple de pluriel de majesté dans un dialecte arabe moderne: le sheikh (šayḫ) de Ḥayel est appelé *aš-šuyūḫ* الشُّيُوخ (pluriel brisé = *les sheikh*). Cet exemple montre qu'il n'est pas nécessaire da faire dériver le pluriel de majesté du pluriel d'abstraction. — Le *nous* de majesté n'existe pas en hébreu, § 114 ***e*** N.

(³) Comp. *monseigneur* (de *mon seigneur*), *madame*; *un monsieur*.

(⁴) Une fois אֲדֹנַי *mes seigneurs* Gn 19, 2.

(⁵) 1 S 16, 16 אדננו *notre seigneur*, sans yod, est probᵗ fautif.

חָכְמוֹת *la Sagesse* (§ 96 A *b*) semble être une sorte de pluriel de majesté.

e Il y a probablement ([1]) pluriel de majesté, sans doute à l'analogie des noms précédents, dans les cas suivants où il s'agit de Dieu ou d'un maître. En parlant de Dieu: עֹשָׂי *mon créateur* Job 35, 10; עֹשַׂיִךְ Is 54, 5; עֹשָׂיו Ps 149, 2. En parlant d'un maître: שֹׁלְחָיו *celui qui l'a envoyé* Pr 10, 26; 25, 13 (parall. אֲדֹנָיו); מְרִימָיו *celui qui l'élève* Is 10, 15.

f Pluriel d'**intensité** ([2]) (analogue au précédent): תַּנִּינִים *le (grand) Dragon* Ps 74, 13; prob[t] בְּהֵמוֹת *Behêmoth* (la grande Bête) Job 40, 15. Mais les noms pluriels d'abstraits (§ *g*) donnés souvent comme pluriels intensifs, p. ex. בַּטֻּחוֹת *sécurité*; אוֹנִים *force* (Is 40, 29 exclut l'idée d'intensité) ne semblent pas avoir cette nuance. Avec le *Beth essentiae* (ou *Beth* du prédicat, § 133 *c*) on trouve Ps 118, 7 יְהוָה לִי בְּעֹזְרָי *J. est pour moi mon (grand) Auxiliaire*; 54, 6; Jug 11, 35.

g Pluriel d'**abstraction**. Un nom abstrait est assez souvent exprimé par un pluriel, lequel vise proprement les diverses manifestations concrètes d'une qualité ou d'un état; ainsi בַּטֻּחוֹת *sécurité* signifie originairement les *circonstances sûres, les choses sûres, secura*, d'où l'on est passé à *securitas*.

Qualités: אֱמוּנוֹת *intégrité* Pr 28, 20 † (le singulier est fréquent) et אֱמוּנִים (7 f.; sg. אֵמוּן 1 f.); בִּינוֹת *intelligence* Is 27, 11 † (le sg. est fréq.); תְּבוּנוֹת *intelligence* (6 f.; sg. fréq.); דֵּעוֹת *connaissance* 1 S 2, 3; Job 36, 4 † (sg. דֵּעָה 4 f.); בַּטֻּחוֹת *sécurité* Job 12, 6 † et מִבְטַחִים Is 32, 18; Jér 2, 37 (sg. fréq.); יְשׁוּעוֹת *salut* Is 26, 18; Ps 18, 51; 28, 8; 42, 6; 44, 5 etc. (sg. fréquent); הַוּוֹת *mal* (*malheur et malice*); חֲמוּדוֹת *excellence* Dn 9, 23; אִישׁ חֵמוֹת Pr 22, 24 (= אִישׁ חֵמָה 15, 18 *homme colère*); חֲרָפוֹת *honte* Dn 12, 2; תַּהְפֻּכוֹת *perversité* (sans sing.) ([3]); — מֵישָׁרִים *droiture*; אוֹנִים *force* Is 40, 26, 29; בְּמִסְתָּרִים Jér 13, 17; Ps 17, 12; Lam 3, 10 et בַּמִּסְתָּרִים Ps 10, 8; 64, 5 *en secret* (comme בַּמִּסְתָּר Hab 3, 14; Ps 10, 9); מְמֹרִים *amertume* Job 9, 18; מַמְתַקִּים *douceur*

([1]) Dans le cas des racines ל״ה, il peut y avoir pluriel apparent (§ 96 C *e*), p. ex. Is 42, 5 נוֹטֵיהֶם; 22, 11 עֹשֶׂיהָ.

([2]) Cf. Ember, *The pluralis intensivus in hebrew (Amer. Journal of semitic lang. and lit.* t. 21 (1905), 195 sqq.)

([3]) Au lieu de קִנְאָה on a le pl. קְנָאוֹת pour la *Jalousie* au sens légal et rituel מִנְחַת ק׳ *offrande de Jalousie* Nb 5, 15, 18, 25; תּוֹרַת ק׳ *loi de J.* v. 29 †.

Ct 5, 16; מַחֲמַדִּים *charme, beauté* Ct 5, 16; שַׁעֲשֻׁעִים *plaisir, délices* (sans sing.); תַּעֲנוּגִים *plaisir, délices.* — Les exemples sont surtout poétiques.

h *Etats* (1): בְּחוּרִים (2) *adolescence* (état ou temps) Nb 11, 28 (?) †; בְּחוּרוֹת Eccl 11, 9; 12, 1 †; בְּתוּלִים *virginité* (état): Lév 21, 13 etc (mais temps: Jug 11, 37); זְקֻנִים *vieillesse* (état ou temps; opp. זֹקֶן qualité de la vieillesse: *sénilité*); כְּלוּלוֹת *fiançailles* (temps: Jér 2, 2 †); מְגוּרִים *séjour à l'étranger*; נְעוּרִים *jeunesse* (temps) [comp. נֹעַר (poét.) temps: Ps 88, 16; Pr 29, 21; Job 36, 14; p.-ê. qualité de la jeunesse 33, 25 †]; une fois נְעוּרוֹת Jér 32, 30; סַנְוֵרִים sorte de *cécité* (*berlue*) Gn 19, 11; 2 R 6, 18 †; עֲלוּמִים *jeunesse* (temps: Ps 89, 46; Job 33, 25; état Is 54, 4 (= *célibat*): qualité de la jeunesse = vigueur juvénile Job 20, 11); שִׁכֻּלִים *privation d'enfants* Is 49, 20. Peut-être faut-il faire rentrer ici חַיִּים *vie.*

i *Actions* (3): זְנוּנִים *fornication, prostitution*; כִּפֻּרִים *Expiation* (néo-héb. aussi כִּפּוּר); מִלֻּאִים *consécration*; נִחֻמִים et תַּנְחוּמִים *consolation*; שִׁלֻּחִים *renvoi* (néo-héb. שִׁלּוּחַ); שִׁלֻּמִים *rétribution* Is 34, 8 (שִׁלּוּם Os 9, 7; Mich 7, 3 †); שִׁמֻּרִים *garde* Ex 12, 42 †; תַּחֲנוּנִים *supplication.*

j Pluriel de **généralisation**. En dehors de ces diverses espèces de pluriel, on trouve certains pluriels, surtout en poésie (4), qui semblent dus à la généralisation et à l'indétermination. La plupart des exemples sont des noms concrets. Ainsi on a le pluriel dans des mots pour *sommeil, songe, vision*: שֵׁנוֹת *sommeil* Pr 6, 10 (= 24, 33 †);

---

(1) Un état étant essentiellement duratif, ces pluriels s'expliquent probt par l'idée d'extension (§ c) dans le temps.

(2) Si le sens premier était *les jeunes* (Brockelmann 2, 60; Bauer 1, 472) on attendrait בַּחוּרִים, בַּחוּרוֹת*. C'est bien plutôt une forme *qᵉtūl*, comme les analogues זְקֻנִים, נְעוּרִים.

(3) Le pluriel peut s'expliquer dans certains cas par la multiplicité des actes constituant l'action totale. Dans d'autres cas le pluriel est difficile à expliquer, ainsi pour שִׁלֻּחִים *renvoi* (mais comp. en italien des pluriels comme *dare le sue dimissioni* « donner sa démission », *prendere le difese di* « prendre la défense de ».

(4) Ainsi dans le Cantique des Cantiques (P. Joüon, p. 79): 1, 9 רִכְבֵי; 1, 17 בָּתֵּינוּ; 2, 9 חַלֹּנוֹת, אַיָּלִים; 2, 14 חַגְוֵי; 2, 17 הָרֵי; 3, 6 תִּימְרוֹת; 5, 5 כַּפּוֹת; 6, 2 גַּנִּים; 7, 14 פְּתָחֵינוּ.

תְּנוּמוֹת *sommeil* Pr 6, 10 (= 24, 33); Job 33, 15 †; חֲלֹמוֹת *songe* Gn 37, 8; Dn 2, 1 †; מַרְאוֹת *vision* Gn 46, 2; Ez 1, 1 etc. Autres ex.: Zach 9, 9 בֶּן־אֲתֹנוֹת *petit d'ânesse* (cp. Ct 2, 9 עֹפֶר הָאַיָּלִים *faon de biche*); 1 S 17, 43 מַקְלוֹת *bâton(s)*; Jug 11, 36; 2 S 4, 8 † נְקָמוֹת *vengeance*; Gn 21, 7 בָּנִים *fils*; Ex 21, 22 יְלָדֶיהָ *sa géniture*; Ps 133, 3 הַרְרֵי צִיּוֹן *montagne de Sion* (cp. Am 3, 9; Ct 4, 8); Jér 23, 24 בַּמִּסְתָּרִים *dans un lieu caché* (aussi *en secret* § *g*).

k Enfin certains pluriels, surtout en poésie, sont diversement expliqués, p. ex. חֶרְמוֹנִים *Hermon* Ps 42, 7 † (partout ailleurs חֶרְמוֹן); peut-être pluriel d'intensité (§ *f*) *le Grand Hermon*, ou d'extension (§ *c*).

l A côté de la tendance à employer le pluriel malgré l'idée de singulier, existe la tendance inverse à employer le singulier au lieu du pluriel dans le cas où plusieurs individus ont pareillement une chose, notamment un *membre* (*main, tête, cœur, bouche*), la *voix* etc.: Jug 7, 19 « les cruches qui étaient *dans leur main* בְּיָדָם »; 7, 25 « *la tête* de ʿOreb et de Zᵉʾeb »; Jér 32, 40 « je mettrai ma crainte dans *leur cœur* ». (Le pluriel *cœurs* est rare: 8 f.); Ps 17, 10 פִּימוֹ דִּבְּרוּ *leur(s) bouche(s) ont dit*; Ruth 1, 9 « elles élevèrent *leur voix* קוֹלָן »; Ruth 1, 2 « *le nom* de ses deux fils »; 2 R 23, 14 מְקוֹמָם *leurs emplacements*; 25, 28 כִּסֵּא « *les trônes* des rois »; Esd 1, 9 מִסְפָּרָם *leurs nombres* (le pl. seulement 1 Ch 12, 23).

m Pluriel d'un **groupe génitival**. Il y a trois manières de former le pluriel d'un groupe génitival. D'ordinaire le 1ᵉʳ nom seul est au pluriel, assez rarement le 2ᵈ seul, assez souvent les deux noms.

1) Le **1ᵉʳ nom** seul au pluriel. C'est la construction ordinaire et logique: 1 Ch 7, 2 גִּבּוֹרֵי חַיִל *guerriers de valeur*; 1 S 22, 7 בְּנֵי יְמִינִי (sing. בֶּן־יְמִינִי *Benjaminite*); avec un suffixe: Dt 1, 41 כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ *ses instruments de guerre* = *ses armes* (§ 140 *b*).

n 2) Le **2ᵈ nom** seul au pluriel. Cette construction, assez rare, suppose que le groupe génitival forme un bloc compact équivalant à un nom unique. On ne trouve d'exemples, semble-t-il, qu'avec בֵּית, surtout בֵּית אָב *famille* (littéralement *maison(née) de père*), pl. בֵּית אָבוֹת Ex 6, 14 etc.. Autres ex.: 2 R 17, 29, 32 בֵּית הַבָּמוֹת *les édifices des hauts-lieux* (mais 23, 19 בָּתֵּי); 1 R 12, 31 (opp. 13, 32); peut-être Mich 2, 9; 1 S 31, 9 (?); Ez 46, 24.

o 3) Les **deux noms** au pluriel. Cette construction, assez fréquente, s'explique par l'*entraînement grammatical* (¹): le pluriel du 1er nom a passé mécaniquement au second: גִּבּוֹרֵי חֲיָלִים *guerriers de valeur* (1 Ch 7, 5 etc.; opp. 7, 2, § *m*). Le pluriel חילים, ne signifiant jamais ailleurs *valeur*, ne peut pas s'expliquer comme pl. d'abstrait, § *g*); probablement שָׂרֵי הַחֲיָלִים *chefs de l'armée* (1 R 15, 20 etc., où il ne s'agit probablement que d'*une* armée; opp. par ex. 2 S 24, 4 שָׂרֵי הֶחָיִל); Nb 13, 32 אַנְשֵׁי מִדּוֹת *hommes de haute taille* (opp. Is 45, 14 אנשי מדה); Dt 9, 9 לוּחוֹת הָאֲבָנִים *les tables de pierre* (opp. Ex 24, 12 לוּחוֹת הָאֶבֶן); Esd 3, 3 עַמֵּי הָאֲרָצוֹת *les peuples du pays* (non: *des pays*); 1 Ch 29, 30 כָּל־מַמְלְכוֹת הָאֲרָצוֹת πάσας βασιλείας τῆς γῆς; 1 Ch 29, 4 קִירוֹת הַבָּתִּים *les murs du temple*; Dt 9, 2 *a* בְּנֵי עֲנָקִים (opp. 2 *b* בְּנֵי עֲנָק); Ps 63, 6 שִׂפְתֵי רְנָנוֹת *labia exultationis* (Vulg.); Gn 42, 35 *b* צְרֹרוֹת כַּסְפֵּיהֶם *leurs sacs à argent* (opp. 35 *a* צְרוֹר־כַּסְפּוֹ). Cette construction est aimée par Chron. (²), par ex. אַנְשֵׁי שֵׁמוֹת *hommes de renom* 1 Ch 5, 24; 12, 30 (opp. אַנְשֵׁי שֵׁם Nb 16, 2; cf. Gn 6, 4). Elle est fréquente aussi en néo-hébreu.

§ 137. Détermination et indétermination: l'article.

a Un nom peut être déterminé par lui-même ou par un élément déterminant.

Les noms communs (ou *appellatifs*) sont indéterminés par eux-mêmes; ils deviennent déterminés par un élément déterminant, à savoir: l'article: הַבֵּן *le fils*; un suffixe: בְּנִי *mon fils*; un *nomen rectum* déterminé: בַּת הַמֶּלֶךְ *la fille du roi*; בַּת בְּנִי *la fille de mon fils*, בַּת דָּוִד *la fille de David*.

b Les **noms propres** sont déterminés par eux-mêmes, puisqu'ils désignent des êtres uniques. En conséquence ils ne prennent pas d'élément déterminant. Ainsi ils ne peuvent pas êtres suivis d'un génitif déterminé (ni indéterminé § 131 *n-o*). De même ils ne prennent pas l'article, sauf quelques noms dont la valeur d'appellatif est encore sentie; ainsi on a presque toujours הַיַּרְדֵּן *le Jourdain* (p.-ê. *fleuve* ou *aiguade*) Gn 32, 11 הַיַּרְדֵּן הַזֶּה *ce Jourdain*; généralement הַלְּבָנוֹן *le Liban* (p.-ê.

(¹) Ainsi s'explique p. ex. en fr. *de guerre lasse* (pour *las*). Comp. des formations comme les *Nouveaux-Zélandais*, habitants de la *Nouvelle-Zélande*.

(²) Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 8 sq.

(mont) blanc); הַגִּבְעָה *(la Colline)*; הָרָמָה *(la Hauteur)*; הָעַי *(le Monticule de ruines?)*; הַבָּשָׁן (étym. ?).

Aucun nom propre de personne, même ayant une forme d'adjectif ou de participe, n'a l'article. ([1])

Les *nomina gentilicia* ont l'article, p. ex. הָעִבְרִי *l'Hébreu*, הָעִבְרִים c *les Hébreux*. Exceptions : פְּלִשְׁתִּים *les Philistins* est généralement sans article ; 8 fois הַפְּ׳, 18 f. בַּפְּ׳ etc. ; toujours כַּפְתֹּרִים *les Caphtorim* (3 f.).

Certains noms appellatifs employés comme noms propres ne d prennent pas l'article : עֶלְיוֹן *le Très-Haut*, שַׁדַּי *le Tout-Puissant*, le sing. אֱלוֹהַּ *Dieu* (poét.). Au pluriel de majesté (§ 136 *d*) on n'a jamais l'article avec préposition (מֵאֱלֹהִים, לֵאלֹהִים, בֵּאלֹהִים) ([2]) ; mais à côté de אֱלֹהִים on a souvent הָאֱלֹהִים. Pour *Baal* on a presque toujours הַבַּעַל *(le Seigneur)*.

Remarque. Les **pronoms** personnels et le pronom démonstratif e sont aussi déterminés par eux-mêmes : ils représentent toujours en effet des êtres déterminés. Aussi peut-on avoir la particule de l'accusatif אֵת avec ces pronoms : אֶת־זֹאת *hanc* 2 S 13, 17 ; אוֹתָהּ *eam* v. 18. Un nom avec suffixe pronominal est déterminé : בְּנִי *mon fils* (cf. § 140 *a*).

Bien qu'ils soient déterminés par eux-mêmes, le pronom de la 3ᵉ p. הוּא etc., et le pronom démonstratif זֶה etc. prennent l'article quand ils sont employés comme attributs du nom, et donc en fonction adjectivale : בַּיּוֹם הַהוּא *en ce même jour, en ce jour-là* ; בַּיּוֹם הַזֶּה *en ce jour-ci, aujourd'hui* (cf. § 138 *g*).

Noms communs (ou **appellatifs**). Pour l'emploi de l'article ces f noms sont traités d'une manière qui diffère notablement de l'usage de nos langues. D'une façon générale on peut dire que l'emploi de l'article en hébreu est assez flottant ([3]). De plus, dans les cas où il

---

([1]) Mais pour, p. ex. « *la* moitié de la tribu de Manassé » on dira חֲצִי שֵׁבֶט הַמְנַשֶּׁה Jos 1, 12. L'article ה est celui de « *la* moitié ».

([2]) L'absence d'article n'apparaît que par la vocalisation (comp. § *f* tendance des Naqdanim à *ajouter* la voyelle de l'article). Ici בֵּאלֹהִים, לֵאלֹ׳ ont peut-être été évités à cause de l'équivoque possible avec *parmi les dieux* Ps 86, 8 †, *aux dieux* Ex 22, 19 †.

([3]) En **poésie** l'emploi de l'article est très libre. Il y a tendance générale à le supprimer dans les cas où il allongerait le mot d'une syllabe. Ce phénomène peut être dû à des raisons métriques, à une certaine recherche, à une tendance à la brièveté.

n'apparaît que par la vocalisation, il est sujet à caution: d'une façon générale, les Naqdanim tendent à ajouter la voyelle de l'article ([1]).

Dans une phrase donnée, la chose désignée par un nom commun peut être parfaitement déterminée, indéterminée, imparfaitement déterminée ([2]).

I. **Détermination parfaite.**

1) La détermination est parfaite surtout dans le cas où la chose peut être montrée, et où, par conséquent, on pourrait employer le pronom **démonstratif**. L'article ה, qui est originairement démonstratif, a encore une valeur démonstrative faible dans certaines locutions relatives au temps: הַיּוֹם *ce jour = aujourd'hui* Gn 4, 14; הַלַּ֫יְלָה *cette nuit* 19, 5; הַשָּׁנָה *cette année* 2 R 19, 29; הַפַּ֫עַם *cette fois* Ex 9, 27 ([3]).

2) La détermination est parfaite dans le cas où le nom pourrait être déterminé par un suffixe pronominal (§ *c*). Dans ce cas, l'article hébreu équivaut parfois au pronom **possessif** de nos langues: Gn 24, 65 (elle prit) *son voile* הַצָּעִיף; 47, 31 *son lit* (1 R 1, 47); Jug 3, 20 *son trône* (1 S 1, 9); Jug 4, 15 *son char* (1 R 22, 35; 2 R 10, 15 etc.); 1 S 18, 10 *sa lance* (20, 33); 1 S 11, 5 *ses bœufs*; comp. § 143 *e*.

3) Une chose est parfaitement déterminée **quand on en a déjà parlé**: l'article équivaut alors à un démonstratif faible, p. ex. *cet homme-là* (dont on a parlé) ([4]): Ruth 1, 2 הָאִישׁ (opp. v. 1 אִישׁ *un homme*) = הָאִישׁ הַהוּא Job 1, 1 *b* (opp. 1 *a*); 1 S 1, 3 (opp. 1); 1 R 3, 24 « apportez *une* épée; et on apporta *l'épée* »; Zach 3, 5 (avec adjectif); Gn 18, 8 (avec génitif; opp. 7).

([1]) Par exemple: 2 S 23, 21 בַּשֵּׁבֶט « avec *un* bâton », après חֲנִית « *une* lance »; Eccl 11, 3 בַּצָּפוֹן, בַּדָּרוֹם, mais 1, 6 אֶל־צָפוֹן, אֶל־דָּרוֹם. Voir aussi § 147 *d* לְאִישׁ à côté de לָאִישׁ; § 138 *b*.

([2]) Comp. les divers degrés de détermination et d'indétermination dans: *la* main, de *la* main à *la* main, *une* main, de main en main; — Pharaon l'a vu dans *le* rêve d'hier, dans *un* rêve hier, en rêve; — *la* source; il arriva à *une* (certaine) source; si tu rencontres *une* source (quelconque).

([3]) Mais avec une préposition l'article ne suffit pas; il faut le démonstratif: בַּיּוֹם הַזֶּה *en ce jour-ci = aujourd'hui* Jos 7, 25; בַּפַּ֫עַם הַזֹּאת *cette fois* Ex 8, 28 (§ 126 *i*).

([4]) Dans ce cas, parfois la détermination est exprimée équivalemment dans nos langues par le possessif: « *notre* homme » (qui nous intéresse, dont nous parlons).

4) Une personne (ou une chose) à laquelle on s'adresse (**vocatif**), étant toujours déterminée, devrait toujours avoir l'article ; en fait l'article est assez souvent omis, surtout en poésie ou en prose relevée. On peut faire les remarques suivantes: *g*

a) En apposition à un nom déterminé on a nécessairement l'article : 1 S 24, 9 אֲדֹנִי הַמֶּלֶךְ *mon seigneur le roi!*; Zach 3, 8 יְהוֹשֻׁעַ הַכֹּהֵן הַגָּדוֹל *ô Josué, grand-prêtre!*

b) Généralement on a l'article quand il s'agit de personnes présentes : 1 S 17, 55 הַמֶּלֶךְ *ô roi!*; 58 הַנַּעַר *ô garçon!*; 2 R 9, 5 הַשָּׂר *ô prince!*; Jug 6, 12 גִּבּוֹר הֶחָיִל *ô vaillant guerrier!*; mais בֶּן־אָדָם *ô fils de l'homme!* Ez 2, 1 etc.

c) Assez souvent l'article manque quand il s'agit de personnes non présentes ou plus ou moins imaginaires : Eccl 11, 9 בָּחוּר *ô jeune homme!*; Pr 6, 6 עָצֵל *ô paresseux!*; Is 23, 16 זוֹנָה *ô courtisane!*; Pr 1, 22 פְּתָיִם *ô ingênus!*; toujours בָּנִים *ô fils!* Ps 34, 12 ; Pr 4, 1 etc. Du reste il y a parfois grande liberté: opp. Joël 1, 2 הַזְּקֵנִים ; 1, 13 הַכֹּהֲנִים à 1, 5 שִׁכּוֹרִים ; 1, 13 מְשָׁרְתֵי מִזְבֵּחַ ; pour *ô cieux* on a הַשָּׁמַיִם Dt 32, 1 ; שָׁמַיִם Is 1, 2.

5) Une **chose unique** en son genre est par là-même déterminée et prend généralement l'article. Ainsi en prose simple on a presque toujours הַשֶּׁמֶשׁ *le soleil* (¹) ; הַיָּרֵחַ *la lune* ; הַשָּׁמַיִם *les cieux*, *le ciel* (²) ; de même הָאָרֶץ *la terre*, excepté dans les locutions où il s'agit de direction *vers la terre*: *s'incliner, adorer vers la terre* (§ 125 *n*), 1 R 1, 31 אֶרֶץ ; 1, 23 אַרְצָה. *h*

De même on a p. ex. אֹהֶל הָעֵדֻת *la tente de l'Ordonnance* Nb 9, 15 etc. ; מִשְׁכַּן הָעֵדוּת *la demeure de l'Ordonnance* Ex 38, 21 etc. ; mais אֹהֶל מוֹעֵד *la tente d'Audience* (cf. § 125 *h*) Ex 27, 21 etc.

6) Les **classes** ou **espèces** sont uniques et par là-même déterminées : elles ont souvent l'article (³). Ainsi les animaux purs et impurs ont l'article dans Lév 11, 4 sqq. ; Dt 14, 7 sqq. (mais non *i*

(¹) Jos 10, 12 שֶׁמֶשׁ, malgré le vocatif, dans une phrase archaïque, en prose relevée (opp. v. 13). Même remarque pour יָרֵחַ (*ib.*).

(²) Gn 14, 19 (22) קֹנֵה שָׁמַיִם וָאָרֶץ *créateur du ciel et de la terre*, dans un discours solennel.

(³) Voir § 135 *c*. Pour les *nomina gentilicia* cf. § 135 *d*.

dans vv. 4-5!). Adjectifs ou participes: הַצַּדִּיק *le juste*; הָרָשָׁע *le méchant*; Jos 8, 19 הָאֹרֵב (collectif) *les embusqués.*

L'article avec les noms de classes ou d'espèces est particulièrment fréquent dans les **comparaisons**: 1 S 26, 20 « comme on poursuit *la (= une) perdrix* הַקֹּרֵא »; Is 29, 8 הָרָעֵב *l'affamé*; Gn 19, 28 כְּקִיטֹר הַכִּבְשָׁן *comme la fumée d'une fournaise*; Jug 14, 6 כְּשַׁסַּע הַגְּדִי *comme on déchirerait un chevreau.* Avec la préposition כּ l'article ne peut apparaître que dans la vocalisation; on a souvent l'article: Is 34, 4 כַּסֵּפֶר; 10, 14 כַּקֵּן; 38, 13 כָּאֲרִי; toujours כַּכָּתוּב *comme (il est) écrit* (16 f. = כַּאֲשֶׁר כָּתוּב 2 f.); — mais souvent aussi l'article manque: Nb 23, 24 כַּאֲרִי (24, 9); toujours כְּאַרְיֵה; Nb 23, 24 כְּלָבִיא; Job 16, 14 etc. כְּגִבּוֹר. On omet l'article quand le nom est suivi d'un attribut ou d'une proposition relative: Is 38, 14 כְּסוּס עָגוּר (opp. 13 כָּאֲרִי); 2 S 17, 8 (Os 13, 8) כְּדֹב שַׁכּוּל; Is 29, 5 כְּמֹץ עֹבֵר; Jér 23, 9 כְּגֶבֶר עֲבָרוֹ יָיִן.

Quand un nom **pluriel** est censé comprendre tous les individus de la classe ou de l'espèce, il prend l'article: Gn 1, 16 הַכּוֹכָבִים *les étoiles*; 10, 32 הַגּוֹיִם *les nations.* Mais, chose curieuse, pour *les Anciens* on n'a jamais l'article: רִאשֹׁנִים Lév 26, 45; Dt 19, 14; Is 61, 4; Ps 79, 8. — לַבְּקָרִים, avec l'article de la totalité signifie *tous les matins* (Is 33, 2; Ps 73, 14; 101, 8; Lam 3, 23 †), mais לִבְקָרִים Job 7, 18 ? † *à certains matins*, לִרְגָעִים *à certains moments* (Job 7, 18 ?; Is 27, 3 Ez 26, 16; 32, 10 †).

j 7) Les noms **abstraits** peuvent être pris d'une façon déterminée, et alors ils ont l'article. Ainsi pour *la royauté, la dignité royale* on a généralement הַמְּלוּכָה 1 S 18, 8 etc.; pour *le mal, le malheur* on a parfois הָרָעָה p. ex. 1 R 21, 29 (21 sans article).

k II. **Indétermination.** En dehors des cas énumérés ci-dessus il y a généralement indétermination, et par conséquent absence d'article, p. ex. עִיר *une ville (quelconque)* 2 S 17, 13; אִישׁ *un homme* Ruth 1, 1; Job 1, 1 *a*; אֲנָשִׁים *des hommes* Gn 12, 20; 37, 28; לַיְלָה וְיוֹמָם *nuit et jour (de nuit et de jour)* Dt 28, 66 etc.; dans les **locutions** comme פֶּה אֶל־פֶּה *bouche à bouche* Nb 12, 8; פֶּה לָפֶה *bord à bord* 2 R 10, 21; לְשָׁלוֹם *en paix*; בְּשָׁלוֹם *en paix* (mais בַּשָּׁלוֹם *par la paix* Ps 29, 11; *dans la paix* Job 15, 21 †); בְּרֵאשִׁית *au commencement* Gn 1, 1 etc.; מֵרֵאשִׁית *depuis le commencement*; מֵרֹאשׁ (id.) Is 40, 21 etc.; מִקֶּדֶם *dès les temps anciens* Ps 74, 12 etc.

Le **prédicat** nominal (subst., adj., partic.), par sa nature, est généralement indéterminé. Ainsi on a très souvent l'occasion d'employer des phrases comme « David est roi, grand, gouvernant ». Mais quelquefois on a l'occasion de dire : « David est *le* roi, *le* (*plus*) grand, *le* gouvernant (celui qui gouverne) ». Dans ces derniers cas il faut l'article en hébreu comme en français, car le prédicat est alors déterminé. Les exemples sont assez nombreux avec le participe, très rares avec le substantif. Avec l'adjectif le sens est presque toujours comparatif ou superlatif. Dans la plupart des cas, la nuance correspond au fr. *c'est... celui qui...* *l*

1) Avec **participe** : Gn 2, 11 הוּא הַסֹּבֵב « *c'est celui qui contourne* tout le pays de Ḥawilah » ; 45, 12 פִּי הַמְדַבֵּר *c'est ma bouche* (= c'est bien moi, et non un autre) *qui vous parle* ; Dt 3, 21 (4, 3 ; 11, 7) *ce sont tes yeux qui ont vu* = *tes yeux ont été les témoins de...* ; 8, 18 ; 9, 3 ; 20, 4 ; Jos 23, 3 (10) ; 24, 17 ; 1 S 4, 16 *je suis celui qui reviens du combat* ; 2 S 5, 2 (Qeré = 1 Ch 11, 2) ; Is 45, 3 ; 66, 9 ; Zach 7, 6.

2) Avec **adjectif** : Ex 9, 27 יְהוָה הַצַּדִּיק *c'est J. qui est le juste* ; 1 S 17, 14 דָּוִד הוּא הַקָּטָן *c'est D. qui est le* (*plus*) *jeune* ; 1 R 18, 25 אַתֶּם הָרַבִּים *c'est vous qui êtes les* (*plus*) *nombreux* (Pour le comparatif et le superlatif cf. § 141 *g, i*).

3) Avec **substantif** : Gn 42, 6 וְיוֹסֵף הוּא הַשַּׁלִּיט *or c'était J. qui était le gouverneur* ; 1 S 17, 8 אָנֹכִי הַפְּלִשְׁתִּי *je suis le Ph.* ; 1 R 18, 21 אִם יְהוָה הָאֱלֹהִים *si J. est* (*le vrai*) *Dieu.*

III. **Détermination imparfaite.** Une chose qui n'est pas déterminée dans la connaissance de l'écrivain ou de celui à qui l'on parle est parfois particulièrement déterminée en elle-même ; en conséquence le nom prend ou peut prendre l'article. Cet emploi de l'article, caractéristique de l'hébreu, est assez fréquent. En français, on ne peut traduire alors que par *un*, parfois *un certain* (§ *r*). Pour mieux montrer l'usage hébreu, nous grouperons les exemples dans les catégories suivantes. *m*

1) **Objets** particulièrement déterminés parce qu'on les *prend* ou qu'on les *emploie* pour quelque but déterminé :

Objets pris : Dt 15, 17 « tu prendras *un poinçon* » אֶת־הַמַּרְצֵעַ (comp. Ex 21, 6) ; Jug 4, 21 אֶת־יְתַד הָאֹהֶל *un piquet de la tente* et

אֶת־הַמַּקֶּבֶת *un marteau*; 9, 48 אֶת־הַקַּרְדֻּמּוֹת *des haches*; 19, 29 אֶת־הַמַּאֲכֶלֶת *un couteau.*

Objets employés : Ex 16, 32 « remplis *un ʿomer* » הָעֹמֶר (cp. Jug 6, 38 הַסֵּפֶל *un bassin*); Ex 21, 6 *avec un poinçon* ; 21, 20 *avec un bâton* (cp. Nb 22, 27); Nb 21, 9 עַל־הַנֵּס *sur un poteau* (cp. Jos 8, 29 עַל־הָעֵץ *sur une pièce de bois* ; opp. Gn 40, 19); Jos 2, 15 *avec une corde* ; Jug 8, 25 הַשִּׂמְלָה *un manteau* ; 20, 16 ; 1 S 21, 10 ; 2 S 23, 21 ; 2 R 10, 7. On remarquera en particulier בַּסֵּפֶר *dans un livre* Ex 17, 14 ; Nb 5, 23 ; 1 S 10, 25 ; Jér 32, 10 ; Job 19, 23 ; הַחֲמוֹר *un âne* Ex 4, 20 ; 1 S 25, 42 ; 2 S 17, 23 ; 19, 27 ; 1 R 13, 13.

n 2) **Personne** nommée au cours d'un récit dans des circonstances qui lui donnent une détermination particulière : Gn 14, 13 « *un fuyard* arriva » הַפָּלִיט (encore Ez 24, 26 ; 33, 21) ; Nb 11, 27 הַנַּעַר *un garçon* ; 2 S 15, 13 הַמַּגִּיד *un messager* ; 17, 17 הַשִּׁפְחָה *une servante.* Voir encore Gn 18, 7 ; 42, 23 ; 2 R 13, 21 (1).

3) **Objets locaux.** (Parfois la nuance est *un certain*) : Gn 16, 7 עַל־עֵין הַמַּיִם *près d'une* (*certaine*) *source* (Ex 2, 15 עַל־הַבְּאֵר *près d'un* (*certain*) *puits*) ; Gn 28, 11 *il arriva à un* (*certain*) *endroit* ; 1 R 19, 9 הַמְּעָרָה *une grotte* (comp. Gn 19, 30).

4) Dans la locution וַיְהִי הַיּוֹם *et un* (*certain*) *jour arriva et...* le mot יוֹם, qui est sujet, est déterminé par ce qui suit (2) : 1 S 1, 4 ; 14, 1 ; 2 R 4, 8, 11, 18 ; Job 1, 6, 13 ; 2, 1 †.

o 5) **Autres exemples** : Ex 3, 2 *a* הַסְּנֶה *un buisson* ; Nb 21, 6 הַנְּחָשִׁים *des serpents* ; 1 S 17, 34 הָאֲרִי *un lion* ; 1 R 20, 36 הָאַרְיֵה *un lion* (opp. 13, 24).

Avec *adjectif* : 2 S 18, 9 הָאֵלָה הַגְּדוֹלָה *un grand térébinthe* ; 18, 19 (probablement) *une grande fosse* ; 18, 29 *un grand tumulte.*

Avec sens *distributif* : Nb 7, 3 עֲגָלָה עַל־שְׁנֵי הַנְּשִׂאִים *une voiture par deux princes* ; 23, 2 אַיִל בַּמִּזְבֵּחַ *un bélier sur chaque autel* ; 31, 4 אֶלֶף לַמַּטֶּה אלף למטה *mille par tribu.*

p **Omission de l'article.** Nous groupons ici certains cas où l'article manque bien qu'il soit attendu.

---

(1) Au début d'une annonce prophétique Is 7, 14 הָעַלְמָה *une vierge* ou *la vierge* (en tout cas, déterminée pour le prophète).

(2) Cf. Driver, *Notes on Samuel, in* 1 S 1, 4.

1) Dans l'**interrogation** ([1]) : Dt 28, 67 בַּבֹּקֶר תֹּאמַר מִי יִתֵּן עֶרֶב *le matin tu diras : Que ne suis-je au soir ?* (*Et le soir tu diras : Que ne suis-je au matin ?*) ; Ex 18, 14 מִן־בֹּקֶר עַד־עָרֶב *du matin au soir ?* (opp. v. 13 avec l'article !) ; Gn 25, 32 לָמָּה־זֶּה לִי בְּכֹרָה *à quoi donc me (sert) le droit d'aînesse ?* ; 27, 46 לָמָּה לִּי חַיִּים *à quoi me (sert) la vie ?* ; 2 S 19, 36 קוֹל שָׁרִים וְשָׁרוֹת *la voix des chanteurs et des chanteuses ?* ([2]).

q 2) Les noms des points **cardinaux** généralement n'ont pas l'article, bien qu'ils l'aient quand ces noms sont employés avec leur sens premier ([3]). Ainsi, יָם qui a généralement l'article au sens de *la mer*, ne l'a généralement pas au sens d'*ouest*, par ex. Jos 16, 8 יָמָּה *vers l'ouest*, הַיָּמָּה *à la mer* ; opp. Jos 15, 19 הַנֶּגֶב *terre aride* et v. 2 נֶגֶב *sud*.

r 3) Dans les noms de **titres** il y a une certaine tendance à omettre l'article. Ainsi, à côté de l'usuel שַׂר הַצָּבָא *le chef de l'armée* 1 S 17, 55 etc., on trouve parfois שַׂר צבא 2 S 2, 8 ; 19, 14 ; 1 R 16, 16. En regard de שַׂר הַטַּבָּחִים *le chef des gardes* Gn 37, 36 — 41, 12, on a toujours רַב טבחים 2 R 25, 8 etc. ; Jér 39, 9 etc.

s 4) Dans les noms de **localités** l'article est parfois omis : שְׂדֵה כֹבֵס *le Champ du foulon* Is 7, 3 ; 36, 2 = 2 R 18, 17 † ; שְׂדֵה צֹפִים *le Champ des guetteurs* Nb 23, 14 † ; avec בַּיִת, p. ex. בֵּית לֶחֶם, בֵּית גָּדֵר ; avec עַיִן, p. ex. עֵין שֶׁמֶשׁ, עֵין גֶּדִי (mais avec שַׁעַר *porte* on a l'article). Peut-être faut-il mettre ici בֵּית עֲבָדִים *l'Ergastule*, désignation oratoire de l'Egypte Dt 7, 8 etc., souvent comme attribut de מִצְרַיִם, par ex. Ex 13, 3 מִמִּצְרַיִם מִבֵּית עֲבָדִים.

t 5) Noms précédemment cités : § *c* פְּלִשְׁתִּים *les Philistins* ; § *h* אֹהֶל מוֹעֵד *la tente d'Audience* ; § *i* רִאשֹׁנִים *les Anciens* ([4]).

On notera encore les trois noms תֵּבֵל *l'orbe* (*le disque terrestre*), תְּהוֹם *l'Abîme*, שְׁאוֹל *le Sheol, les Enfers*.

([1]) Ce fait, qui ne semble pas avoir été remarqué, est difficile à expliquer ; serait-ce par tendance à la brièveté ?

([2]) Ruth 3, 18 ? (dans interrogation indirecte) אֵיךְ יִפֹּל דָּבָר *comment tournera la chose.*

([3]) Cf. *Mélanges Beyrouth*, t. 5, p. 396.

([4]) Les particularités concernant l'article devraient être données pour chaque nom par les dictionnaires.

u APPENDICE. אֶחָד s'emploie parfois pour l'**indétermination** ([1]), comme le *un* indéterminé du français, surtout dans les livres des Juges, de Samuel, des Rois, notamment avec אִישׁ et אִשָּׁה : 1 S 1, 1 וַיְהִי אִישׁ אחד (opp. Job 1, 1 אִישׁ הָיָה) ; encore avec אִישׁ Jug 13, 2 ; 2 S 18, 10 ; Dn 10, 5 ; avec אשה Jug 9, 53 ; 2 R 4, 1. Autres ex. : 1 S 7, 9, 12 ; 1 R 13, 11 (20, 13) ; 19, 4 ; 22, 9 (2 R 8, 6) ; 2 R 12, 10 ; Ez 8, 8 ; 37, 16 ; Dn 8, 3.

v Parfois on emploie אַחַד, construit sur un nom pluriel, pour l'indétermination : Gn 22, 2 עַל אַחַד הֶהָרִים « *sur une montagne* que je te montrerai » ; 21, 15 *sous un buisson*. Ce tour est particulièrement fréquent dans les comparaisons : 2 S 2, 18 כְּאַחַד הַצְּבָיִם *comme une gazelle* ; 13, 13 *tu serais comme un infâme en Israël.*

Dans quelques cas la nuance semble être *un quelconque* : 1 S 2, 36 *une division sacerdotale quelconque* ; 2 S 17, 12 *dans le lieu quel qu'il soit* ; mais 15, 2 *de telle tribu d'Israël.*

§ 138. Détermination dans le cas d'apposition.

a Un **attribut** ([2]) **en apposition** (adjectif, participe), concorde avec son nom pour la détermination : généralement il prend l'article si le nom est déterminé d'une façon quelconque ; il ne le prend pas dans le cas contraire. *Détermination* : Jon 1, 2 נִינְוֵה הָעִיר הַגְּדוֹלָה *Ninive la grande ville* ; Gn 13, 5 לְלוֹט הַהֹלֵךְ אֶת־אַבְרָם *à Lot qui allait avec Abram* ; 1 S 12, 22 שְׁמוֹ הַגָּדוֹל *son grand nom* ; Dt 11, 7 מַעֲשֵׂה יְהוָה הַגָּדֹל *la grande œuvre de J.* ; avec plusieurs attributs coordonnés : Dt 10, 17 הָאֵל הַגָּדֹל הַגִּבֹּר וְהַנּוֹרָא *le Dieu grand, puissant et redoutable* ; — *Indétermination* : Is 36, 13 בְּקוֹל גָּדוֹל *d'une voix forte* ; 2 R 4, 9 אִישׁ אֱלֹהִים קָדוֹשׁ *un saint homme de Dieu* ([3]).

Les exceptions, réelles ou apparentes, se groupent en deux ca-

---

([1]) Cet emploi est d'autant plus remarquable que pour le sens numérique *un* on omet souvent אחד, p. ex. Ruth 2, 17 אֵיפָה *un épha* ; Ex 37, 24 כִּכָּר *un kikkar* ; 1 R 19, 4 דֶּרֶךְ יוֹם *le chemin d'une journée* (opp. *ib.* רֹתֶם אֶחָת *un genêt*) ; Néh 13, 20 פַּעַם וּשְׁתָּיִם *une et deux fois* ; 1 Ch 16, 3 (les trois אחד de 2 S 6, 19 omis).

([2]) Cf. § 121 *a* N.

([3]) Aussi l'absence d'article après un nom déterminé, p. ex. Agg 1, 4 (§ 127 *a*) indique-t-elle qu'il n'y a pas apposition ; opp. 1 Ch 21, 16 מְכֻסִּים à Ez 9, 3 הַלָּבוּשׁ.

tégories : I) attribut, avec l'article, en apposition à un nom sans article ; II) attribut, sans article, en apposition à un nom déterminé [1].

I) **Attribut, avec l'article,** en apposition à un nom sans article. b

1) Apparemment dans le type יוֹם הַשְּׁבִיעִי *le 7e jour* Ex 12, 15, à savoir avec le mot יוֹם et un nombre ordinal ; encore Gn 2, 3 ; יוֹם הַשִּׁשִּׁי *le 6e jour* 1, 31. Mais ici il y a probablement génitif (littéral[t] : *le jour du 7e*), comme il y a génitif dans Esd 7, 8 שְׁנַת הַשְּׁבִיעִית לַמֶּלֶךְ *la 7e année du roi* (littéralement : *l'année de la 7e*) [2]. [Cette construction avec le nombre ordinal est peut-être à l'analogie de celle avec le nombre cardinal : בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם *en l'an 2*, בִּשְׁנַת אַחַת *en l'an 1*, § 142 *o*]. Avec la préposition on a toujours la voyelle de l'article, p. ex. בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי Gn 2, 2 ; mais les Naqdanim ayant la tendance à ajouter la voyelle de l'article (§ 137 *f*) la forme première a pu être בְּיוֹם. — L'adjectif רִאשׁוֹן *premier* est traité de la même manière : Ex 12, 15 *b* מִיּוֹם הָרִאשׁוֹן (mais בַּיּוֹם הר׳ 15 *a*) ; cf. Zach 14, 10 שַׁעַר הָרִאשׁוֹן *la Première porte*, où la construction est douteuse (de même Ez 9, 2 שַׁעַר הָעֶלְיוֹן).

2) Les exemples certains du type néo-hébreu כְּנֶסֶת הַגְּדוֹלָה *la grande Synagogue* sont rares dans la Bible : Avec adjectif : Jér 38, 14 ? מָבוֹא הַשְּׁלִישִׁי *la 3e entrée* ; 1 R 7, 8 חָצֵר הָאַחֶרֶת *l'autre cour* (cf. v. 12 ; Ez 40, 28) ; — avec un participe [3] : 1 S 25, 10 עֲבָדִים הַמִּתְפָּרְצִים *les serviteurs qui s'échappent* ; Ct 4, 5 כִּשְׁנֵי עֳפָרִים תְּאוֹמֵי צְבִיָּה הָרֹעִים *comme deux faons jumeaux d'une gazelle qui paissent* ; Is 65, 2 ; Pr 26, 18. — Dans plusieurs cas la vocalisation est probablement fautive, p. ex. Jug 21, 19 ; 1 S 12, 23 ; 2 S 12, 2, 4 ; dans d'autres, le texte consonantique est suspect, p. ex. 1 S 16, 23. c

3) Après כֹּל *tout*, qui comporte une certaine détermination, l'apposition peut avoir l'article : Gn 1, 21 כָּל־נֶפֶשׁ הַחַיָּה *tous les êtres vivants* ; 1, 28 ; 9, 10 etc. d

---

(1) Cf. Mayer Lambert, *Revue des Etudes juives*, 31 p. 279 sqq. ; Driver, *Hebrew Tenses*, § 209.

(2) De même les grammairiens arabes vocalisent *yauma 's-sābi'i* « au 7e jour » comme un génitif. (La légitimité de cette vocalisation est, il est vrai, contestée par Wright-Goeje, *Arabic Grammar* 3, t. 2, p. 233, et Brockelmann, t. 2, p. 209).

(3) Dans ce cas (qui est plus fréquent) l'article se rapproche du relatif. Sur l'article comme relatif cf. § 145 *d*.

e II) **Attribut, sans article**, en apposition à un nom déterminé.

1) Dans le cas particulier du **participe** attribut d'un pronom ou d'un nom déterminé (exprimé ou sous-entendu), l'article est assez souvent omis en poésie: Is 44, 24 *b* ... עֹשֶׂה כֹּל (mais 26 *b* sqq הָאֹמֵר); Ps 104, 2, 4 (mais v. 3 article!); 135, 7; Jér 10, 12 (suite du v. 10). — Opp. avec l'article: après un pronom: Is 46, 6; Am 2, 7; 3, 10; 4, 1; 5, 7; 6, 3 sqq., 13; — après un nom: Is 40, 22 (en début absolu, semble-t-il); Ps 33, 15.

f 2) En dehors de ce cas particulier l'omission de l'article est assez rare: Ps 143, 10 רוּחֲךָ טוֹבָה; Gn 43, 14 אֲחִיכֶם אַחֵר (par euphonie?); avec les nombres (§ 142 *l*) et en particulier אֶחָד (§ 142 *l*).

Parfois l'article est omis pour une raison particulière, p. ex. Is 65, 2 הַדֶּרֶךְ לֹא־טוֹב (à cause de לֹא); 11, 9 כַּמַּיִם לַיָּם מְכַסִּים (à cause de la séparation par לַיָּם).

g 3) Le démonstratif זֶה (qui est déterminé par lui-même, § 137 *e*) ne prend pas l'article après un nom déterminé par un suffixe: Jos 2, 20 דְּבָרֵנוּ זֶה *cette parole de nous*; encore זֶה Jug 6, 14; 2 R 1, 2 (= 8, 8, 9); זֹאת Gn 24, 8; אֵלֶּה Ex 10, 1; 1 R 22, 23; Jér 31, 21.

h 4) On trouve 4 fois בַּלַּיְלָה הוּא Gn 19, 33; 30, 16; 32, 23 (opp. 22!); 1 S 19, 10, au lieu du normal הַהוּא qu'il faut probablement restituer (le ה sera tombé par haplographie).

§ 139. Détermination dans le cas de groupe génitival.

a Un groupe génitival est déterminé ou indéterminé selon que le *nomen rectum* est déterminé ou indéterminé. Or celui-ci peut-être déterminé par lui-même (nom propre), par un suffixe, enfin par un nom suivant déterminé (cf. § 137 *a*). Ainsi il y a détermination dans:

1) בֵּית יְהוָה *la maison de Jéhovah = le Temple*; 2) בֵּית הַמֶּלֶךְ *la maison du roi = le Palais royal*; 3) בֵּית מַלְכִּי *la maison de mon roi* (ou *mon Palais royal* § 140 *b*); 4) בֵּית בֶּן־הַמֶּלֶךְ *la maison du fils du roi.*

Remarques. 1) Les deux noms du groupe génitival peuvent être unis logiquement d'une façon plus ou moins étroite. Ainsi בֵּית מֶלֶךְ peut signifier: *la maison d'un roi* ou *une maison de roi* (= *un palais royal*). Cette équivoque est un défaut notable de la construction hébraïque (cf. § 140 *b*).

2) Tous les éléments déterminants se mettent nécessairement après le *nomen rectum*, d'où encore possibilité d'équivoque. Ainsi בֵּית מֶלֶךְ גָּדוֹל peut signifier *la maison d'un grand roi* ou *une grande maison de roi* (= *un grand palais royal*); שַׁעַר הַבַּיִת הַגָּדוֹל *la porte de la grande maison* ou *la grande porte de la maison*. Agg. 2, 9 כְּבוֹד הַבַּיִת הַזֶּה הָאַחֲרוֹן signifie *la gloire seconde de cette maison* plutôt que *la gloire de cette seconde maison* (à cause de la place de הַזֶּה § 143 *h*); Ex 11, 5 בְּכוֹר פַּרְעֹה הַיֹּשֵׁב עַל־כִּסְאוֹ *le premier-né de Pharaon qui devait s'asseoir sur son trône* (c.-à-d *lui succéder*) bien plutôt que *de Pharaon lequel* (*Pharaon*) *est assis*; 2 R 3, 3 חַטֹּאות יָרָבְעָם אֲשֶׁר הֶחֱטִיא אֶת־יִשְׂרָאֵל *les péchés de Jéroboam par lesquels il fit pécher Israël* (non: *Jér. qui fit pécher*; comp. 1 R 15, 26, 30; cf. § 158 *i*).

Exceptions. I) Parfois, mais assez rarement, le sens du groupe génitival est indéterminé bien que le nomen rectum ait l'article: 2 S 23, 11 חֶלְקַת הַשָּׂדֶה *un champ* (littéralement *une portion de la campagne, des champs*; הַשָּׂדֶה signifie collectivement *les champs*); Jér 13, 4 בִּנְקִיק הַסָּלַע *dans un creux du rocher*; plusieurs fois, en poésie (notamment dans Cant.), avec un nom de matière [1]: Ct 1, 11 עִם נְקֻדּוֹת הַכָּסֶף *avec des points d'argent*; 7, 5 כְּמִגְדַּל הַשֵּׁן *comme une tour d'ivoire*; 4, 3. *b*

II) Parfois le sens du groupe génitival est indéterminé bien que le nomen rectum soit un nom propre. Assez souvent, au lieu de la construction normale בֵּן לְיִשַׁי *un fils d'Isaï* (130 *b*; ou אֲשֶׁר לְ § 130 *e*) on trouve בֶּן יִשַׁי (qui signifie normalement *le fils d'Isaï*), p. ex. 1 S 4, 12 אִישׁ־בִּנְיָמִין *un homme de B.*; Dt 22, 19 בְּתוּלַת יִשְׂרָאֵל *une vierge d'Israël*; Ex 10, 9 חַג־יְהוָֹה prob[t] *une fête de J.*; Gn 22, 11 מַלְאַךְ יְהוָֹה prob[t] *un Ange de J.* (LXX ἄγγελος κυρίου); 2 S 14, 20 *comme la sagesse d'un Ange de Dieu*; Dt 7, 25 etc. תּוֹעֲבַת יהוה *une abomination pour J.*; avec הָאֱלֹהִים qui équivaut à un nom propre: Jug 13, 6 אִישׁ הָאֱלֹהִים *un homme de Dieu*. *c*

Remarque. Les *nomina gentilicia* composés d'un groupe génitival sont traités comme tout autre groupe génitival: p. ex.: indéterminé: בֶּן־יְמִינִי *Benjaminite*, déterminé: בֶּן־הַיְמִינִי; de même on a בֵּית *d*

---

(1) Opp. la construction normale Nb 21, 9 *a* נְחַשׁ נְחֹשֶׁת *un serpent d'airain* (9 *b* נְחַשׁ הַנּ׳ *le...*).

הַלַּחְמִי *le Bethléémite*; בֵּית הַשִּׁמְשִׁי *le Bethshéméshite*; אֲבִי הָעֶזְרִי *l'Abi-ʿezrite*.

e Le groupe génitival **avec** כֹּל demande à être considéré à part. כֹּל est proprement un substantif abstrait signifiant *totalité*, d'où *tous* et *tout* (= *chaque*) (¹).

1) Avec un singulier déterminé: כָּל־הָאָרֶץ *la totalité de la terre* = *toute la terre* Gn 1, 26; כָּל־הָעִיר *toute la ville* Gn 18, 28; כָּל־יִשְׂרָאֵל *tout Israël*. — En poésie l'article peut être omis: Is 1, 5 כָּל־רֹאשׁ *toute la tête* (cf. Note précédente).

f 2) Avec un pluriel déterminé: כָּל־הַגּוֹיִם *toutes les nations* Is 2, 2; כָּל־הַיָּמִים *tous les jours* (= *toujours*) Gn 43, 9. — En poésie l'article peut être omis: Is 28, 8 כָּל־שֻׁלְחָנוֹת *toutes les tables*.

g 3) Au lieu du pluriel déterminé, on peut avoir, avec un sens pratiquement identique, le singulier déterminé du nom d'espèce ou de catégorie (cf. § 135 *c*): כָּל־הַבֵּן *tous les fils* Ex 1, 22; כָּל־הַיּוֹם *tous les jours* (= *toujours, tout le temps*) Gn 6, 5; Dt 28, 32; Ps 72, 15 et souvent (²); דָּבָר מִכָּל־הַדָּבָר אֲשֶׁר דִּבֶּר *une parole de toutes les paroles qu'il a dites* 1 S 3, 17. — Quand une chose peut être considérée comme un tout, il peut y avoir équivoque: Jér 4, 29 כָּל־הָעִיר *toutes les villes* ou *toute la ville*; כָּל־הַיּוֹם peut signifier aussi *tout le jour* mais ce sens est très rare (cf. Note précédente).

h 4) Avec un nom indéterminé: כָּל־בַּיִת *toute maison* (= *chaque*) Is 24, 10; בְּכָל־יוֹם *chaque jour*.

Autres sens: Lév 16, 2 אַל־יָבֹא בְכָל־עֵת *qu'il n'entre pas en n'importe quel temps*; Gn 4, 15 כָּל־הֹרֵג קַיִן *quiconque tuera Caïn*; 2, 9

(¹) כֹּל, dans certains contextes, aboutit pratiquement à notre idée adverbiale *totalement, entièrement, exactement*: 2 S 7, 17 כְּכֹל הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה וּכְכֹל הַחִזָּיוֹן הַזֶּה *exactement selon ces paroles et exactement selon cette vision*; Dt 5, 30 (2 R 21, 21; Jér 7, 23) בְּכָל־הַדֶּרֶךְ *exactement dans le chemin*; Dt 1, 30 כְּכֹל אֲשֶׁר עָשָׂה *tout comme il l'a fait*; 18, 16; 1 R 8, 56: Jér 42, 20; prob^t Is 1, 5 כָּל־רֹאשׁ *la tête est toute malade* [litt^t *toute la tête* § *e*, 1]).

(²) En fait כל־היום employé absolument a toujours ce sens (cf. Brown, s. v. יום 7, f). Le sens *tout le jour* se trouve seulement dans כל־היום ההוא Nb 11, 32; Jug 9, 45 †; et כל־היום וכל־הלילה 1 S 28, 20; Is 62, 6 †. Un troisième sens *tous les jours, chaque jour* admis par Gesenius (*Thesaurus*, 584 g) est inexistant.

כָּל־עֵץ *toute espèce d'arbre*; Dt 5, 23 מִי כָל־בָּשָׂר *qui est l'homme quel qu'il soit...?*

Remarque. Avec כל le participe est rarement au pluriel (Jug 8, 10 הַנּוֹתָרִים, après un nombre; à l'état cst.: 2 R 11, 7; Nah 3, 19; Ps 129, 5). Le participe peut être avec ou sans l'article: כֹּל עֹבֵר עָלֶיהָ Jér 18, 16 etc. *tous ceux qui passeront près d'elle*; כָּל־הַבָּא *tous ceux qui venaient* 2 S 2, 23 (§ 135 *c*); כָּל־הַנֹּגֵעַ בָּהָר *quiconque* (§ *h*) *touchera la montagne* Ex 19, 12. *i*

§ 140. Détermination dans le cas du nom avec suffixe.

a Le pronom suffixe étant conçu comme un génitif (§ 94 *a*), un nom avec suffixe équivaut à un nom construit sur un nom déterminé. En conséquence בְּנִי signifie normalement « *le* fils de moi » = *mon fils*. Cependant le sens est parfois indéterminé (comme il l'est parfois dans le groupe génitival avec un nom régi déterminé § 139 *b-c*); autrement dit, pour *un mien fils* on a préféré parfois le simple בְּנִי aux circonlocutions בֵּן (אֲשֶׁר) לִי, בֵּן מִבָּנַי, p. ex. 2 R 4, 6 בְּנָהּ *l'un de ses (deux) fils*; 1 S 15, 28 לְרֵעֲךָ הַטּוֹב מִמֶּךָּ *à un de tes compagnons meilleur que toi* (cf. Esth 1, 19); 1 R 11, 11 לְעַבְדֶּךָ *à l'un de tes serviteurs*. — De même בֵּית בְּנִי signifie normalement « *la* maison *du* fils de moi » = *la maison de mon fils*, mais pourra parfois signifier *la maison d'un mien fils, une maison de mon fils, une maison d'un mien fils*, p. ex Gn 22, 3 אֶת־שְׁנֵי נְעָרָיו *deux de ses serviteurs*; Lév 14, 34 בְּבֵית אֶרֶץ אֲחֻזַּתְכֶם *dans une maison du pays de votre possession.*

b L'équivoque du groupe génitival signalée § 139 *a*, Rem. 1, se rencontre particulièrement dans le cas du nom avec suffixe ([1]). Quand l'union logique des deux noms composant le groupe génitival est très étroite, le suffixe affecte logiquement le bloc et non le second nom. Ainsi הַר קֹדֶשׁ signifie *montagne-de-sainteté* = *montagne sainte*, d'où Ps 2, 6 הַר־קָדְשִׁי *ma montagne-de-s.* = *ma m. sainte* (non: *la m. de ma s.*; cf. § 129 *f*, 1); Is 2, 20 אֱלִילֵי כַסְפּוֹ *ses idoles d'argent* (cf. § 129 *f*, 5); Dt 1, 41 כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ *ses instruments de guerre* = *ses ar-*

([1]) Rarement on a la construction non équivoque, mais lourde du type Gn 44, 2 גְּבִיעִי גְּבִיעַ הַכֶּסֶף *ma coupe (coupe) d'argent*: Gn 37, 23; 2 R 25, 30 (Jér 52, 34).

mes; Jug 3, 15 יַד־יְמִינוֹ *sa main droite* (יָמִין toujours subst.: *côté droit, la droite*); 1 R 21, 11 אַנְשֵׁי עִירוֹ *ses concitoyens*; 2 R 6, 12 חֲדַר מִשְׁכָּבְךָ *ta chambre-à-lit* (angl. *bedroom*) = *ta ch. à coucher*; 2 R 25, 29 בִּגְדֵי כִלְאוֹ *ses vêtements de prison*; Is 56, 7 בְּבֵית תְּפִלָּתִי *dans ma maison de prière*; Ps 60, 10 מוֹאָב סִיר רַחְצִי *Moab est mon bassin de lavage* (1); 132, 11 פְּרִי בִטְנְךָ *ta progéniture* (littᵗ *ton fruit-de-ventre*, all. *Leibesfrucht*; non: *le fruit de ton ventre*, ce qui ne peut se dire d'un homme) (2).

c Un nom avec suffixe, pas plus qu'un groupe génitival, ne peut normalement avoir l'article. Les exemples qu'on trouve dans notre texte massorétique sont fautifs ou suspects; p. ex. Jos 7, 21 הָאָהֳלִי (p.-ê. amalgame de deux leçons אָהֳלִי et הָאֹהֶל); 8, 33 הֶחֶצְיוֹ (cette forme, ainsi que חֶצְיוֹ où le suffixe est anormal, sont à remplacer probᵗ par הַחֲצִי demandé par l'usage; cf. 1 R 3, 25; 16, 21); Is 24, 2 כַּגְּבִרְתָּהּ (la vocalisation de l'article pour l'assonance avec les 11 autres formes avec כַּ); Pr 16, 4 לַמַּעֲנֵהוּ (vocalisation fautive).

§ 141. **Adjectif. Comparatif et superlatif.**

a Les adjectifs sont relativement **rares** en hébreu. Même quand tel adjectif existe on trouve parfois l'idée adjectivale exprimée autrement. On emploie souvent un génitif exprimant une qualité (§ 129 *f*, 1) p. ex. זֶרַע הַמְּלוּכָה 2 R 25, 25 etc. *la race royale* (*de royauté*); זֶרַע הַמַּמְלָכָה 2 R 11, 1; כִּסֵּא הַמַּמְלָכָה et כִּסֵּא הַמְּלוּכָה *le trône royal* (3); parfois un nom concret, p. ex. 2 R 11, 5 בֵּית הַמֶּלֶךְ *la maison royale* = *le palais royal* (ici *du roi* est impossible, s'agissant de la reine Athalie). L'idée adjectivale avec le verbe *être* se trouve dans les verbes statifs tels que קָטֹנְתִּי *je suis petit* Gn 32, 11. Certaines locutions composées d'une préposition et d'un nom équivalent à des adjectifs: Ps 136, 1 כִּי לְעוֹלָם חַסְדּוֹ *car sa bonté est éternelle*; Job 1, 15 אֲנִי לְבַדִּי *moi seul*; Dt 21, 14 לְנַפְשָׁהּ *libre*; Is 27, 1 הַתַּנִּין אֲשֶׁר בַּיָּם *le*

(1) Non: « Moab olla spei *meae* » (Vulg.) (où רחץ est traduit d'après le sens qu'il a en araméen).

(2) En parlant d'une femme Gn 30, 2 †, d'un homme Dt 7, 13; 28, 4, 11, 18, 53; Mich 6, 7; Ps 127, 3 †.

(3) Il n'existe pas d'adjectif de racine מלך.

Dragon marin (cf. § 130 *f*). — Un substantif en fonction de prédicat équivaut parfois à un adjectif: 1 R 2, 13 הֲשָׁלוֹם בֹּאֶךָ (cf. v. 14) *ta visite est-elle pacifique* ([1])?

La **place** de l'adjectif est normalement après le nom, dont il *b*
est apposition: Gn 21, 8 מִשְׁתֶּה גָדוֹל *un grand festin*; après un groupe génitival: 2 R 4, 9 אִישׁ אֱלֹהִים קָדוֹשׁ *un saint homme de Dieu.*

Il n'y a d'exception certaine que pour le pluriel רַבִּים, רַבּוֹת au sens de *beaucoup* (non au sens de *grand*) qui précède quelquefois le nom: Jér 16, 16 *b* רַבִּים צַיָּדִים *beaucoup de chasseurs* (opp. 16 *a* דַיָּגִים רַבִּים *beaucoup de pêcheurs*); Pr 7, 26; 31, 29; Néh 9, 28; 1 Ch 28, 5 ([2]). — Au sing. Is 21, 7.

Remarque. Un adjectif ne peut pas normalement affecter direc- *c*
tement un **nom propre**. Ainsi *la grande Ninive* se dira נִינְוֵה הָעִיר הַגְּדוֹלָה Jon 1, 2.

L'adjectif est très rarement **construit sur un substantif indé-** *d*
terminé: 1 S 17, 40 חֲמִשָּׁה חַלֻּקֵי אֲבָנִים littéralement *cinq lisses de pierres = cinq pierres très lisses* (avec nuance **superlative**) ([3]); Nb 17, 3 רִקֻּעֵי פַחִים *plaques très minces* (étendues par le martelage); Is 35, 9 (?) פְּרִיץ חַיּוֹת *une bête féroce*; Ez 7, 24 רָעֵי גוֹיִם *des nations très méchantes*; Is 29, 19 אֶבְיוֹנֵי אָדָם *les plus pauvres hommes.*

Au contraire l'adjectif **construit sur un substantif déterminé** *e*
est usuel: c'est une manière d'exprimer le **superlatif**: 2 Ch 21, 17 קְטֹן בָּנָיו *le (plus) jeune de ses fils* (cf. § *j*).

L'adjectif, comme **génitif d'un nom**, est très rare: Is 22, 24 *f*
כֹּל כְּלֵי הַקָּטָן *tous les (plus?) petits vases*; Is 28, 4 (?) צִיצַת נֹבֵל *fleur flétrie* (bien étrange: fém. construit sur adj. au masc.; opp. v. 1). Dans Ps 78, 49 מַלְאֲכֵי רָעִים *anges de malheur*, רעים est probablement le pluriel (par entraînement grammatical § 136 *o*) du subst. רַע.

Comparer la construction du type יוֹם הַשְּׁבִיעִי § 138 *b*.

Comparatif. L'hébreu est extrêmement simpliste pour l'idée du *g*
comparatif. Non seulement il manque de forme comparative ou élative (comme fr. *meilleur, moindre*), mais il ne possède même pas les

---

([1]) Il n'existe pas d'adjectif pour *pacifique*.

([2]) On peut penser à une influence de מְעַט *peu*, כֹּל *tout*, qui, étant substantifs, précèdent le nom. Peut-être aussi y a-t-il influence de l'araméen.

([3]) אֶבֶן traité comme masculin ici seulement (cf. § 134 *k*).

adverbes comparatifs à sens général *plus* ([1]), *moins* ([2]). Quand la phrase comporte un seul membre exprimé il faut donc se contenter de la forme adjectivale [ou verbale ([3])], sans plus : Nb 26, 54 לָרַב תַּרְבֶּה נַחֲלָתוֹ *Au* (*plus*) *nombreux tu feras* (*plus*) *grande sa part*; 54 a^b; 35, 8; — avec טוֹב: Jug 9, 2 *Lequel vaut mieux pour vous?*; 2 S 14, 32 *Il me serait meilleur d'être encore là-bas*; 18, 3; Ruth 2, 22; — avec גָּדוֹל: 1 R 18, 27 *Criez plus fort* (§ 102 *g*).

Quand la phrase comporte deux membres, le second est précédé de מִן qui exprime en soi l'idée de *différence* ([4]), mais pratiquement, et d'après l'usage, la différence *en plus* ([5]) : 1 S 9, 2 גָּבֹהַּ מִכָּל־הָעָם *plus grand que tout le peuple* (grand *autrement que, à la différence de*); avec infinitif: Gn 29, 19 טוֹב תִּתִּי אֹתָהּ לָךְ מִתִּתִּי אֹתָהּ לְאִישׁ אַחֵר *il vaut mieux que je la donne à toi qu'à un autre homme*; Ex 14 ,12 ([6]).

h **Remarque.** La même construction avec מִן s'emploie avec les verbes statifs, qui contiennent une idée adjectivale : 1 S 10, 23 וַיִּגְבַּהּ מִכָּל־הָעָם *et il se trouva être plus grand que tout le peuple* (comparer 9, 2 גָּבֹהַּ, § *g*); Gn 43, 34 וַתֵּרֶב מִן *et elle fut plus grande que.*

On a la même construction avec de nombreux verbes (statifs ou actifs) exprimant une action, mais dans lesquels il y a virtuellement une idée adjectivale, p. ex. אָהֵב *aimer* Gn 29, 30; חָפֵץ *aimer* Os 6, 6; כִּבֵּד *honorer* 1 S 2, 29.

Le verbe d'action בָּחַר *choisir* se construit aussi avec מִן ([7]): Job 7, 15 (dans Dt 14, 2 מִן peut signifier *plutôt que* ou *d'entre*).

Quand il n'y a pas d'idée adjectivale, il faut recourir à une périphrase avec le verbe statif רָבָה *être grand, nombreux*, p. ex. *la forêt en dévora plus que l'épée* se dit 2 S 18, 8 וַיֶּרֶב הַיַּעַר לֶאֱכֹל... מֵאֲשֶׁר

([1]) En néo-hébreu יוֹתֵר, qu'on trouve seulement dans l'Ecclésiaste, par exemple 12, 12. — ([2]) En néo-hébreu פָּחוּת.

([3]) P. ex. Ex 17, 11 גָּבַר *être le* (*plus*) *fort*; Is 28, 22 יֶחֶזְקוּ.

([4]) Cf. P. Joüon, *Le Cantique des Cantiques*, *in* 5, 9.

([5]) L'idée de différence de מִן provient de l'idée de séparation et d'éloignement, § 133 *e*. — L'idée de *différence* aboutit également à l'idée de *plus* dans le fr. *autrement*: « C'est bien *autrement* difficile » = « bien plus »; « Je n'en suis pas *autrement* étonné » = « pas plus qu'il ne faut », familièrement « pas plus que ça ».

([6]) Cf. Marc 9, 43 καλόν ἐστίν σε κυλλὸν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωήν, ἤ...

([7]) Le sens même du verbe implique l'idée de *plutôt.*

אָכְלָה הַחֶרֶב (hifil adverbial הַרְבֵּה *faire beaucoup* § 54 *d*; *multum fecit comedendo = comedit multum*) ([1]); Ex 36, 5 *Le peuple apporte plus que n'en comporte l'ouvrage* ([2]).

Comparaison elliptique : ***trop pour.*** Une phrase telle que הוּא *i*
כָּבֵד מִמֶּנִּי *il est plus lourd que moi* peut signifier aussi *il est trop lourd pour moi.* Au lieu de porter sur deux objets, la comparaison peut être instituée entre un objet et ce que peut un autre objet, p. ex *il est plus lourd que* [*ce que*] *je* [*puis porter*], d'où équivoque possible, par ex. Gn 26, 16 עָצַמְתָּ מִמֶּנּוּ מְאֹד *tu es beaucoup trop puissant pour nous* (plutôt que: *plus puissant*); Ruth 1, 13 מַר־לִי מְאֹד מִכֶּם *je suis beaucoup trop malheureuse pour vous*; Ex 18, 18 כִּי־כָבֵד מִמְּךָ הַדָּבָר *car la chose est trop lourde pour toi* (cf. Nb 11, 14; Ps 38, 5); après un hifil exprimant une idée adjectivale: Ps 139, 12 חֹשֶׁךְ לֹא־יַחְשִׁיךְ מִמֶּךָּ *les ténèbres ne sont pas* (*trop*) *obscures pour toi.* De même avec un infinitif exprimant l'action que ne peut pas faire le sujet: Gn 36, 7 כִּי הָיָה רְכוּשָׁם רָב מִשֶּׁבֶת יַחְדָּו *car leurs possessions étaient trop nombreuses pour qu'ils pussent habiter ensemble*; 4, 13. Avec מְעַט *peu* on a Is 7, 13 מְעַט מִכֶּם *trop peu pour vous*; mais רַב לָכֶם מִן *c'est trop pour vous* (avec inf. 1 R 12, 28, ou subst. Ez 44, 6) ne semble pas formé logiquement (de même נָקֵל... מֵעֲשׂוֹת *chose trop peu importante... de faire* Ez 8, 17).

Superlatif. Pour le superlatif relatif on emploie l'adjectif déter- *j*
miné par l'article, par un nom déterminé, ou par un suffixe: 1 S 30, 19 מִן־הַקָּטֹן וְעַד־הַגָּדוֹל *depuis le* (*plus*) *petit jusqu'au* (*plus*) *grand*; 1 R 18, 25 אַתֶּם הָרַבִּים *c'est vous qui êtes les* (*plus*) *nombreux* (§ 137 *l*, 2); 2 Ch 21, 17 קְטֹן בָּנָיו *le* (*plus*) *jeune de ses fils*; Jon 3, 5 מִגְּדוֹלָם וְעַד־קְטַנָּם *du* (*plus*) *grand d'entre eux jusqu'au* (*plus*) *petit.* Il y a encore nuance superlative dans des cas comme les suivants (avec l'article de l'adjectif): Cant 1, 8 הַיָּפָה בַּנָּשִׁים *ô la* (*plus*) *belle parmi les femmes* ([3]); 2 R 10, 3; Dt 28, 54 הָאִישׁ הָרַךְ בְּךָ *l'homme le* (*plus*) *dé-*

---

(1) Ici on pourrait recourir à un tour avec רַבִּים comme dans Jos 10, 11.

(2) Pour *moins* on dirait symétriquement par ex. הַמְעִיט לֶאֱכֹל, mais pas d'exemple dans nos textes; comp. 2 R 4, 3 תַּמְעִיטִי, avec לִשְׁאֹל sous-entendu.

(3) Comparer l'hébraïsme de Luc 1, 42 εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν « benedicta tu inter mulieres ». — Semblablement avec בְּתוֹךְ Ez 29, 12 « terre désolée *entre* les terres désolées », « désolée *entre* toutes »; 30, 7.

licat parmi tous (1) ; 1 S 8, 14 זֵיתֵיכֶם הַטּוֹבִים *vos meilleurs oliviers* ; 2 S 7, 9 הַגְּדֹלִים אֲשֶׁר בָּאָרֶץ ; 2 R 3, 19 *tous les meilleurs champs.*

k Le **superlatif absolu** est exprimé par l'adjectif suivi de מְאֹד : Gn 1, 31 טוֹב מְאֹד *très bon.*

Une locution comme רַב־חֶסֶד *grand de bonté* Ex 34, 6 équivaut à *très bon.* — Voir encore § *d.*

l Un groupe de deux substantifs, dont le premier est construit sur le même substantif au pluriel, exprime une idée superlative : Ex 26, 33 קֹדֶשׁ הַקֳּדָשִׁים *le Saint des saints* (*la chose la plus sainte*) ; Ct 1, 1 שִׁיר הַשִּׁירִים *le Cantique des cantiques, le Cantique* (par excellence) ; Gn 9, 25 ; Nb 3, 32 ; Dt 10, 17 ; 1 R 8, 27 ; Jér 3, 19 ; Ez 16, 7 ; 26, 7.

m De même un groupe génitival de deux substantifs synonymes ou de sens voisins peut exprimer parfois une nuance superlative : Jon 2, 9 הַבְלֵי־שָׁוְא *vanités de néant* ; Ps 43, 4 שִׂמְחַת גִּילִי *joie de mon allégresse* (= *ma joie débordante*) ; Is 2, 10 הֲדַר גְּאֹנוֹ *la gloire de sa majesté.*

Pour l'accord de l'adjectif avec le nom voir § 148.

§ 142. Noms de nombre.

a Sur la nature mi-substantivale et mi-adjectivale des nombres cardinaux, cf. § 100 *a.*

b **Nombre 1.** Ce nombre est celui qui a le caractère le plus adjectival. Il s'accorde avec son nom comme l'adjectif. Placé après le nom il est adjectif : אִישׁ אֶחָד *un homme* (§ 137 *u*) ; Gn 11, 1 שָׂפָה אֶחָת וּדְבָרִים אֲחָדִים *la même langue* (*lèvre*) *et les mêmes mots* ; 27, 44 יָמִים אֲחָדִים *quelque temps* (2). Placé devant un substantif au génitif ou devant une préposition il est plutôt substantif : 22, 2 אַחַד הֶהָרִים (§ 137 *v*) ; אֶחָד מִן ou (surtout en liaison § 129 *o*) אַחַד מִן (3). Dans בְּיוֹם אֶחָד Agg 1, 1, א׳ est prob^t substantif : « le jour d'*un* » = *le 1er jour* (cf. § *o* ; 138 *b*).

(1) Littér^t *en toi.* Le pronom singulier *toi* est ici employé avec valeur collective. Comparer Agg 2, 3 (cité § 144 *a*) où מִי est employé au sens collectif.

(2) יָמִים est usuel pour *temps.*

(3) On remarquera qu'en hébreu אחד ne prend pas les suffixes. Mais שְׁנֵי (שְׁתֵּי) est fréquent avec suff. On trouve encore avec suff. : שְׁלֹשֶׁת et אַרְבַּעַת .

Nombre 2. Ce nombre a un caractère moins adjectival que אֶחָד, *c*
mais plus adjectival que les autres nombres. Il s'accorde en genre avec son substantif. Généralement il précède le nom, le plus souvent à l'état cst., moins souvent à l'état abs.; enfin parfois il suit le nom : Gn 1, 16 אֶת־שְׁנֵי הַמְּאֹרֹת הַגְּדֹלִים *les deux grands luminaires*; 1 R 3, 16 שְׁתַּיִם נָשִׁים *deux femmes*; 2 S 1, 1 יָמִים שְׁנָיִם *deux jours* (*des jours* [*au nombre de*] *deux*); Agg 1, 1 בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם *en l'an* (*de*) *deux* ([1]). On a parfois *deux* au sens de l'all. *ein paar* (angl. *a couple*) = *quelques*: 1 R 17, 12 שְׁנַיִם עֵצִים *quelques morceaux de bois*; prob[t] 2 S 13, 6; 1 R 20, 27.

Nombres 3-10. Sur le caractère de ces nombres et la loi de dissymétrie dans leurs emploi, cf. § 100 *d*. Généralement ils précèdent le nom, soit à l'état abs., soit à l'état cst.; parfois ils le suivent ([2]). Les 3 types sont donc: שְׁלֹשָׁה בָנִים *trois fils*, שְׁלֹשֶׁת בָּנִים proprement *un trio de fils*, בָּנִים שְׁלֹשָׁה *des fils* (*au nombre de*) *trois*. L'état cst. s'emploie généralement quand le nom a l'article : Ex 34, 28 עֲשֶׂרֶת הַדְּבָרִים *les dix commandements*; 1 R 11, 35 עֲשֶׂרֶת הַשְּׁבָטִים *les dix tribus* (mais v. 31 עֲשָׂרָה): de même quand les choses nombrées sont considérées comme formant groupe: 2 S 24, 13 שְׁלֹשֶׁת יָמִים [un groupe de] *trois jours* (comp. un *triduum*); d'où, avec les nombres 100 et 1000, on a toujours ([3]) l'état cst.: שְׁלֹשׁ מֵאוֹת 300; שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים 3000. Le nom qui suit le nombre est toujours ([4]) au pluriel. *d*

Nombres 11-19. Sur la formation et l'emploi de ces nombres, cf. § 100 *e-h*. Le nom qui suit est le plus souvent au pluriel, en apposition (§ 131 *g*), p. ex. שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה בְּרָכוֹת *18 bénédictions* (Talmud). Cependant il est souvent au singulier (prob[t] accusatif de limitation, § 127 *b*) avec certains noms particulièrement usuels ([5]): אִישׁ, נֶפֶשׁ, יוֹם, *e*

([1]) Ex 16, 22 שְׁנֵי הָעֹמֶר pour *deux 'omer* est prob[t] fautif.

([2]) Tous les autres nombres peuvent également suivre le nom: ce procédé se trouve surtout, comme il est naturel, dans les énumérations: Gn 32, 15; Nb 7, 17; 28, 19. Comp. en italien: *Il Re ha elargito lire cento mila; il prezzo del biglietto è di lire una; i soci pagano lire cinque annue.*

([3]) Exceptions avec אלפים: 2 S 18, 3; 2 R 24, 14 (ketīb).

([4]) Exceptions: 2 R 22, 1 (mais l. שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה); Ez 45, 1 ?; ketīb de 2 R 8, 17; 25, 17. — ([5]) Il en est de même pour les nombres suivants, d'une façon générale. Le singulier est prob[t] l'usage primitif, qui se sera conservé dans les noms de choses très souvent comptées. Certains noms qui sont généralement au pluriel, se trouvent parfois au sing., p. ex. מֶלֶךְ 1 R 20, 1, 16.

שָׁנָה, אֶלֶף, שֵׁבֶט, parfois aussi חֹדֶשׁ, אַמָּה *coudée*, שֶׁקֶל *sicle*, עִיר *ville*: Jug 3, 14 שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה שָׁנָה; Dt 1, 2 אַחַד עָשָׂר יוֹם.

f **Nombres des dizaines 20-90.** Exemples: Ex 36, 23 עֶשְׂרִים קְרָשִׁים *20 solives*; mais avec un nom fréquent (cf. § *e*) Gn 31, 41 עֶשְׂרִים שָׁנָה.

g **Nombres 100 et 1000.** Ex.: 1 R 18, 4 מֵאָה נְבִיאִים *100 prophètes*; 1 S 25, 2 אֶלֶף עִזִּים *1000 chèvres*; mais avec des noms fréquents (§ *e*) Gn 17, 17 מֵאָה שָׁנָה; Jug 15, 16 אֶלֶף אִישׁ. — Avec le nom singulier on a aussi, dans certains textes, l'état cst. מְאַת: Gn 11, 10 מְאַת שָׁנָה (fréquent); Esth 1, 4 מְאַת יוֹם; Nb 2, 9 etc. מְאַת אֶלֶף.

h **Nombres intermédiaires 21-99.** Ex.: 2 R 2, 24 אַרְבָּעִים וּשְׁנֵי יְלָדִים *42 enfants*; avec un nom fréquent (§ *e*) Gn 17, 24 תִּשְׁעִים וָתֵשַׁע שָׁנָה.

i **Nombres des centaines 300-900.** Ex.: Jug 15, 4 שְׁלֹשׁ מֵאוֹת שׁוּעָלִים *300 renards*; avec un nom fréquent (§ *e*) Gn 5, 22 שְׁלֹשׁ מֵאוֹת שָׁנָה. (Le nombre 3-10 devant les centaines toujours à l'état cst. § *d*).

j **Nombres des mille 3000-9000.** Ex.: Job 42, 12 שֵׁשֶׁת אֲלָפִים גְּמַלִּים *6000 chameaux*; 1, 3 שִׁבְעַת אַלְפֵי־צֹאן וּשְׁלֹשֶׁת אַלְפֵי גְמַלִּים; avec un nom fréquent (§ *e*) Jos 7, 3 שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים אִישׁ. (Le nombre 3-10 devant les mille toujours à l'état cst. § *d*).

k **Remarque.** Dans les nombres composés 21 etc., 101 etc., on peut répéter le nom après chaque élément du nombre: Gn 23, 1 מֵאָה שָׁנָה וְעֶשְׂרִים שָׁנָה וְשֶׁבַע שָׁנִים *127 ans*.

l **Détermination.** Les nombres sont censés avoir par eux-mêmes une certaine détermination; aussi l'article est-il employé d'une façon parcimonieuse soit avec le nombre (même au sens d'un nombre ordinal § *o*), soit avec le nom.

Le **nombre** prend l'article s'il est logiquement déterminé: Gn 18, 29 *b* הָאַרְבָּעִים *les 40*; 14, 9 הַחֲמִשָּׁה *les 5* (énumérés v. 2); 2 S 23, 18, 19. Avec un nom suivant (lequel ne prend pas l'article): Nb 16, 35 הַחֲמִשִּׁים וּמָאתַיִם אִישׁ *les 250 hommes*; Jos 4, 4 שְׁנֵים הֶעָשָׂר אִישׁ *les 12 hommes* (comp. 1 R 19, 19 et opp. 1 Ch 25, 19; 27, 15 הַשְּׁנֵים עָשָׂר).

Généralement c'est le **nom** qui prend l'article: Jug 7, 7 שְׁלֹשׁ מֵאוֹת הָאִישׁ *les 300 hommes* (le nom au sing. § *i*); 1 S 30, 21 מָאתַיִם הָאֲנָשִׁים *les 200 hommes*; Gn 18, 28 חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִים *les 50 justes*.

On le voit, on ne met pas l'article à la fois au nombre et au nom. De même quand le nombre suit: Dn 9, 26 הַשָּׁבֻעִים שִׁשִּׁים וּשְׁנַיִם *les 62 semaines*, et même 2 R 25, 16 הָעַמּוּדִים שְׁנַיִם *les deux colonnes*.

Pour *l'un*, au sens déterminé, on a הָאֶחָד Nb 11, 26 (opp. à הַשֵּׁנִי *le second = l'autre*) (Gn 2, 11 ; 4, 19; 10, 25 ; Dt 21, 15; 2 S 4, 2); mais 1 S 1, 2 אַחַת ? *m*

Après un nom avec l'article, אחד, ayant par lui-même une certaine détermination comme les autres nombres, peut se passer d'article. Avec article: Jér 52, 21 הָעַמּוּד הָאֶחָד *l'une des* [*deux*] *colonnes*, mais sans article v. 20 (qeré) הַיָּם אֶחָד *la Mer unique*. Sans article: Nb 28, 4 הַכֶּבֶשׂ אֶחָד *l'un des* [*deux*] *agneaux* (opp. à הכבשׂ הַשֵּׁנִי) (mais avec article Lév 14, 12); 1 S 13, 18 הָרֹאשׁ אֶחָד ; Jér 24, 2; Ez 10, 9. Après un nom déterminé par suffixe: Gn 42, 19 אֲחִיכֶם אֶחָד (v. 33 avec l'article).

L'**ellipse** de certains **noms de mesure** est assez fréquente. Ainsi *n* שֶׁקֶל *sicle* est sous-entendu dans Gn 20, 16 אֶלֶף כֶּסֶף *1000* (*sicles d'*) *argent*; 24, 22 עֲשָׂרָה זָהָב *10* (*sicles d'*)*or*; אֵיפָה *épha* dans Ruth 3, 15 שֵׁשׁ שְׂעֹרִים *six* (*épha d'*) *orge*. Un mot tel que כִּכָּר *galette* est sous-entendu dans 1 S 21, 4 חֲמִשָּׁה־לֶחֶם *5* (*galettes*) *de pain* (1 R 14, 3); cf. 1 S 10, 4 ? (opp. v. 3). Le mot אַמָּה-*coudée* est sous-entendu dans Ex 27, 11 ?; 27, 15 ?. La construction fréquente du type Ex 26, 2 שְׁמֹנֶה וְעֶשְׂרִים בָּאַמָּה signifie *28* (*mesures mesurées*) *à la coudée = 28 coudées* (comp. Dt 3, 11).

Pour l'expression des **nombres ordinaux** il n'existe de formes propres (adjectivales § 101 *a*) que pour les dix premiers nombres. Encore à ces formes préfère-t-on généralement les nombres cardinaux dans le compte des années et des jours (mais non des mois). A partir de 11 il faut nécessairement recourir aux nombres cardinaux: 1 R 19, 19 שְׁנֵים הֶעָשָׂר *la douzième* (*paire de bœufs*: צֶמֶד); 1 Ch 25, 19 הַשְּׁנַיִם עָשָׂר (v. 18 עַשְׁתֵּי עָשָׂר *le onzième*, sans article; v. 20 לִשְׁלֹשָׁה עָשָׂר *au 13ᵉ* etc. sans article). *o*

Indication de l'**année**, du **mois** et du **jour**: Agg 1, 1 בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם לְדָרְיָוֶשׁ הַמֶּלֶךְ בַּחֹדֶשׁ הַשִּׁשִּׁי בְּיוֹם אֶחָד לַחֹדֶשׁ litt[1]: *En l'an* [*de*] *deux du roi Darius, le 6ᵉ mois, le jour* [*de*] *un*. (Sur le ל cf. § 130 *d*).

Année: On peut avoir שָׁנָה postposé au nombre, שְׁנַת préposé, et même une contamination de ces deux constructions:

Avec שָׁנָה : Gn 14, 5 בְּאַרְבַּע עֶשְׂרֵה שָׁנָה *en la quatorz*(*ièm*)*e année*; 1 R 6, 1 בִּשְׁמוֹנִים שָׁנָה וְאַרְבַּע מֵאוֹת שָׁנָה *en l'an 480*.

Avec שְׁנַת: 1 R 16, 10 בִּשְׁנַת עֶשְׂרִים וָשֶׁבַע *en l'an* (*de*) *27*; avec

l'article : Dt 15, 9 שְׁנַת הַשֶּׁבַע *la 7e année* ; Nb 33, 38 בִּשְׁנַת הָאַרְבָּעִים *en l'an (de) 40* ; Dn 9, 1 בִּשְׁנַת אַחַת *en l'an 1 (en l'année de une).*

Avec שְׁנַת et שָׁנָה : Gn 7, 11 בִּשְׁנַת שֵׁשׁ־מֵאוֹת שָׁנָה *en l'an de la 600e année = en l'an 600* ; Lév 25, 10 שְׁנַת הַחֲמִשִּׁים שָׁנָה *la 50e année.*

Jour : On peut avoir יוֹם postposé au nombre, préposé (sans doute à l'état cst. comme שְׁנַת), enfin une contamination de ces deux constructions : Ex 12, 18 *a* בְּאַרְבָּעָה עָשָׂר יוֹם *le 14e jour* ; 18 *b* (avec article) עַד יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים *jusqu'au 21e jour* ; Esd 10, 16 בְּיוֹם אֶחָד *le 1er jour (le jour de un)* ; Nb 7, 72 בְּיוֹם עַשְׁתֵּי עָשָׂר יוֹם *au jour du 11e jour = le 11e jour.*

Sur la construction יוֹם הַשְּׁבִיעִי , שְׁנַת הַשְּׁבִיעִית cf. § 138 *b*.

Remarque. Pour le *10e jour*, outre le nombre ordinal (Nb 7, 66 בַּיּוֹם הָעֲשִׂירִי) on a le mot spécial עָשׂוֹר *décade* : Ex 12, 3 בֶּעָשֹׂר לַחֹדֶשׁ — Pour les jours de la semaine, en dehors de Gn 1, 5, 8, 13, 19, 23, 31 ; 2, 2, on trouve seulement בַּיּוֹם הַשִּׁשִּׁי Ex 16, 5, 22, 29.

p L'idée **distributive** peut être exprimée par le simple לְ (1) : Dt 1, 23 אִישׁ אֶחָד לַשָּׁבֶט *un homme par tribu* ; 1 R 10, 22 אַחַת לְשָׁלֹשׁ שָׁנִים *une fois* (§ 102 *f*) *tous les trois ans* ; — par la répétition du nombre : Gn 7, 2 שִׁבְעָה שִׁבְעָה *sept* (de chaque espèce) ; 7, 9 שְׁנַיִם שְׁנַיִם *deux à deux (par groupes de deux)* ; Nb 13, 2 אִישׁ אֶחָד אִישׁ אֶחָד לְמַטֵּה אֲבֹתָיו *un homme par tribu paternelle.* Parfois on répète toute l'expression : Nb 31, 4 אֶלֶף לַמַּטֶּה אלף למטה *1000 par tribu.*

q Pour l'idée **multiplicative** on ne trouve comme formes propres que אַרְבַּעְתָּיִם *au quadruple* et שִׁבְעָתַיִם *au septuple* (§ 100 *o*). On emploie d'ordinaire les nombres cardinaux (généralement à la forme masculine, en sous-entendant le fém. פַּעַם *fois*, cf. § 102 *f*) : Lév 26, 21, 24 שֶׁבַע *au septuple, sept fois.* Mais Gn 4, 24 שִׁבְעִים וְשִׁבְעָה *77 fois* (après שִׁבְעָתַיִם) ; Ex 22, 3, 6, 8 שְׁנַיִם *le double.* Pour *double* on a aussi מִשְׁנֶה : Gn 43, 12, 15 ; Ex 16, 5, 22. Avec פְּעָמִים : Ez 41, 6 שָׁלוֹשׁ וּשְׁלֹשִׁים פְּעָמִים *33 fois* ; 2 S 24, 3 מֵאָה פְ' ; Dt 1, 11 אֶלֶף פְ' .

Pour *fois*, outre פַּעַם *pied, pas*, on a le mot analogue רֶגֶל *pied* dans Ex 23, 14 שָׁלֹשׁ רְגָלִים ; Nb 22, 28, 32, 33, — יָד *main* (d'où probablement *part*) dans Gn 43, 34 חָמֵשׁ יָדוֹת *5 fois* (proprement *5 parts*) ; Dn 1, 20 עֶשֶׂר יָדוֹת *10 fois,* — מֹנֶה* (mot obscur) dans Gn 31, 7, 41 עֲשֶׂרֶת מֹנִים *10 fois.*

---

(1) Ce לְ distributif est une variété du לְ de relation (cf. Brown, לְ 5 **a**, *b*).

CHAPITRE V : PRONOM

§ 143. **Pronom démonstratif.**

I. Le **démonstratif proprement dit** de l'hébreu est זֶה *celui-ci, celui-là* (§ 36), avec l'article הַזֶּה *ce...-ci, ce...-là* (§ 137 *e*). a

Originairement זֶה est un **adverbe démonstratif** (*ici, ci ; là, çà* adverbe) [1] et on le trouve encore employé comme tel (enclitiquement ou non) : Gn 27, 21 אַתָּה זֶה littéralement *toi-ci* (all. *du da*) ; 2 S 2, 20 ; 1 R 19, 5 הִנֵּה־זֶה *ecce hīc* ; Is 21, 9 ; — au sens temporel : Gn 31, 41 זֶה־לִּי עֶשְׂרִים שָׁנָה בְּבֵיתֶךָ *il y a maintenant 20 ans que je suis chez toi* (littéral[t] : *hīc* = *nunc*) ; Jos 14, 10 *voici 45 ans depuis que...* ; Nb 14, 22 זֶה עֶשֶׂר פְּעָמִים (*ils m'ont tenté*) *maintenant* (= *déjà*) *10 fois* ; Gn 27, 36 ; Nb 22, 28 ; 24, 10 ; 2 S 14, 2 זֶה יָמִים רַבִּים *nunc multo tempore* = *depuis longtemps* ; Jos 22, 3.

A cet emploi adverbial se rattache l'emploi (rare) de זֶה au sens neutre : *cela* : Dt 14, 12 זֶה אֲשֶׁר לֹא־תֹאכְלוּ מֵהֶם *voici ce dont vous ne mangerez pas* ; Gn 6, 15 *voici ce que tu la feras* (à savoir : ses dimensions) ; Ex 29, 38 (cf. § 152 *a*).

Comme **pronom** זֶה peut se trouver à tous les cas, comme le nom : Is 29, 11 קְרָא נָא־זֶה *lis donc ceci* ; 2 S 13, 17 אֶת־זֹאת *hanc* ; Gn 2, 23 לְזֹאת *à celle-ci* ; 29, 27 שְׁבֻעַ זֹאת *la semaine de celle-ci* ; 1 R 21, 2. b

Pour pouvoir employer זה il suffit que la chose puisse être *montrée* d'une façon quelconque, réellement ou par l'imagination. De même pour הַזֶּה.

זה peut se rapporter à ce qui précède (Gn 2, 4 ; 9, 17, 19) ou à ce qui suit (5, 1).

L'hébreu ne distingue pas le démonstratif de l'objet rapproché (*celui-ci*) et le démonstratif de l'objet éloigné (*celui-là*) : 1 R 3, 23 « *celle-ci* זאת dit... et *celle-là* זאת dit... » ; Job 1, 16 « *celui-ci* זֶה parlait encore que *celui-là* (= un autre) זֶה arriva... ». c

זֶה ne comporte pas en soi de nuance de **mépris**, mais il peut parfois avoir cette nuance par omission d'une locution plus pleine : d

(1) Par ex. dans : *cet homme-ci, cet homme-là ; voici, voilà ; or çà ; çà et là.*

1 S 10, 27; 1 R 22, 27 (opp. 20, 39 הָאִישׁ הזה sans mépris; Gn 24, 58); זאת 2 S 13, 17 (opp. הָאִשָּׁה הַזֹּאת 1 S 2, 20; 1 R 3, 18; 2 R 6, 28).

e Parfois le démonstratif est employé avec une nuance qui semble répondre à peu près à certain emploi de notre **possessif** ([1]): 2 R 4, 12 קְרָא לַשּׁוּנַמִּית הַזֹּאת *appelle notre Sunamite* (vv. 25, 36); 2 R 3, 10 *ces trois rois = nous trois rois* (comp. 1 S 29, 4 *les têtes de nos hommes* où ההם étrange pour האלה § *k*); p.-ê. Ex 32, 1 זֶה מֹשֶׁה *notre Moïse* ([2]) (§ *i*). Comp. § 137 *f* 2.

f הַזֶּה ne semble parfois employé que pour ajouter une nuance **emphatique**: 1 S 12, 16 הַדָּבָר הַגָּדוֹל הַזֶּה אֲשֶׁר׳ « *cette grande chose que* Jéhovah va faire à vos yeux »; Dt 10, 21 « *ces* choses grandes et prodigieuses que tes yeux ont vues » ([3]).

g On ajoute souvent זֶה à un mot **interrogatif**, sans modification notable du sens (comp. fr. *qui? qui ça?*): Job 38, 2 מִי זֶה *qui donc?* (*quis hīc?* ou *quis hĭc?*). Pour *quoi donc?* on a généralement מַה־זֹּאת (fém. pour l'idée du neutre § 152 *a*): Gn 3, 13 מַה־זֹּאת עָשִׂית *qu'as-tu fait là?*; 12, 18; 26, 10; 29, 25; Ex 14, 5, 11; Jug 2, 2; Jon 1, 10; rarement מַה־זֶּה: 1 S 10, 11 (comme sujet): *qu'est-il donc arrivé à...?* On trouve aussi מַה־זֶּה au sens de *comment donc?*: Gn 27, 20; Jug 18, 24; — *pourquoi donc?*: 1 R 21, 5; 2 R 1, 5. Avec l'adverbe interrogatif אֵי *où?*: אֵי־זֶה *où donc?* (comp. fr. *où çà?*); rarement *quoi?*: Eccl 2, 3; 11, 6 (interrogation indirecte).

h Comme **attribut du nom** זֶה est employé généralement avec l'article: הַזֶּה § 137 *e* (exception § 138 *g*). Quand il y a un adjectif, le démonstratif vient généralement après: Ex 3, 3 הַמַּרְאֶה הַגָּדֹל הַזֶּה *ce grand spectacle*; 1 S 12, 16 (cité § *f*).

Pour la différence entre הַזֶּה et הַהוּא cf. § *j-k*.

i Dans quelques cas très rares זֶה semble employé en fonction adjectivale devant le nom ([4]): Ex 32, 1 זֶה מֹשֶׁה *ce Moïse* (§ *e*: *notre M.*);

---

(1) Parfois la détermination peut se faire par le démonstratif ou par le possessif: « Ce livre est une des meilleures études psychologiques de *ce* temps » (= *notre*). — (2) Comp. Dn 6, 4, 6, 29 דָּנִיֵּאל דְּנָה qui semble signifier *notre Daniel*.

(3) Cf. Mt 18, 32 πᾶσαν τὴν ὀφειλὴν ἐκείνην *toute cette* (*énorme*) *dette*.

(4) Comp. un phénomène semblable pour מה § 144 *d*. — En arabe le démonstratif se met avant le nom déterminé par l'article, après le nom déterminé par un suffixe et après le nom propre.

Ct 7, 8 זֹאת קוֹמָתֵךְ *haec statura tua = ta taille que voici* ([1]); Is 23, 13; Ps 104, 25; p.-ê. 49, 14.

II. Outre le démonstratif proprement dit זֶה, הַזֶּה, il existe un *j*
quasi démonstratif ou démonstratif faible הַהוּא ([2]). Le sens propre de הַהוּא semble être *le même*, en particulier *le même* dont on a parlé, d'où *ce... là* (dont il est question). On peut appeler הַהוּא adjectif d'*identité*. Le sens fort *le même* apparaît bien p. ex. 1 S 4, 12 « il courut... et arriva à Silo *le même jour* בַּיּוֹם הַהוּא » ; Dt 21, 23 « tu l'enterreras *le même jour* » ; Gn 26, 32 « Or, *le même jour* arrivèrent... ». Généralement, avec affaiblissement du sens: *ce jour-là* (où eut lieu telle action dont on a parlé) ([3]): Gen 15, 18; souvent chez les prophètes: Is 5, 30; 7, 18, 20, 21, 23. (Opposer בַּיּוֹם הַזֶּה Lév 8, 34 etc. *en ce jour, aujourd'hui*; rarement sans בּ: 1 S 17, 10; 24, 11 היום הזה *aujourd'hui*) ([4]); — בָּעֵת הַהִיא *dans le même temps* Esth 8, 9 (opp. בעת הזאת *en cette occasion-ci* 4, 14).

La différence entre הַהוּא et הַזֶּה apparaît bien p. ex. dans Jér 25, *k*
13 הָאָרֶץ הַהִיא *ce pays-là* (la Babylonie, dont il vient de parler) et v. 9 הארץ הזאת *ce pays-ci* (la Judée, où il se trouve). Bien entendu, on peut employer הזה, même quand il s'agit d'une chose dont on a déjà parlé, quand l'idée démonstrative domine: 1 S 10, 9 כָּל־הָאֹתוֹת הָאֵלֶּה *tous ces signes* (énumérés vv. 2-6), suivi de ביום ההוא *en ce jour-là*. Autres exemples remarquables de הזה: Gn 7, 11 ביום הזה *en ce jour-là*; 7, 13 etc. בְּעֶצֶם היום הזה *en ce jour-là même* (non: *en ce même jour*); 2 R 4, 4; Néh 9, 1; mais Jos 10, 27 *jusqu'à ce jour-ci même = jusqu'aujourd'hui-même*; Ez 24, 2 *ce jour-ci même* (cf. § 147 *a*).

([1]) Mais Jos 9, 12 זֶה לַחְמֵנוּ *celui-ci (est) notre pain = voici notre pain* (cf. v. 13).

([2]) Le pronom personnel de la 3e p. הוא etc., qui semble originairement démonstratif, a pratiquement perdu cette valeur, comme fr. *il, lui* (du démonstratif latin *ille*). En soi הוּא n'est pas plus démonstratif que les suffixes de la 3e p. Si le groupe ההוא a une certaine valeur démonstrative, il le doit sans doute à l'article, lequel a une valeur démonstrative faible (§ 137 *f* 1). — (Sur הוא fautif pour ההוא cf. § 138 *h*). — De même, aux adverbes proprement démonstratifs פֹּה *ici*, עַתָּה *maintenant*, כֹּה *ainsi*, s'opposent les adverbes démonstratifs au sens large שָׁם *y, là*, אָז *alors*, כֵּן *ainsi, de la même façon* (cf. § 102 *h*).

([3]) *Ce jour-là*, au sens de *un certain jour*: 1 S 3, 2.

([4]) Mais *aujourd'hui*, sans emphase, se dit היום § 137 *f*, 1.

Par contre, הַהוּא fait parfois difficulté : Dt 1. 19 ; 29, 2 ; 1 S 29, 4 (§ *e*) ; 2 R 3, 17.

§ 144. **Pronom interrogatif.**

a Pour les **personnes** on emploie מִי *qui?* (§ 37 *a*), p. ex. Gn 24, 23 בַּת־מִי אַתְּ *la fille de qui es-tu?* (en fonction de génitif). En fonction d'accusatif on a toujours אֶת : Is 6, 8 אֶת־מִי אֶשְׁלַח *qui enverrai-je?* (§ 125 *g*). מִי au sens collectif : Agg 2, 3 מִי בָכֶם הַנִּשְׁאָר *qui sont, parmi vous, les survivants ...?* ; מִי peut se rapporter à un groupe : Jug 21, 8 (malgré אֶחָד ; cf. v. 9) ; avec מִי répété : Ex 10, 8 (1).

b On trouve rarement מִי pour les choses : Jug 13, 17 מִי שְׁמֶךָ *quel est ton nom?* (2) ; מִי avec une idée latente de personne : Dt 4, 7 מִי־גוֹי ; Jug 9, 28 מִי־שְׁכֶם ; 2 S 7, 18 מִי בֵיתִי. Autres ex. : Gn 33, 8 ; Mich 1, 5 ; Ct 3, 6.

c Pour les **choses** on emploi מָה (§ 37 *b*). En fonction d'accusatif il ne prend jamais אֶת (§ 125 *g*). Il est naturellement très rare en fonction de génitif : Jér 8, 9 *sagesse de quoi?* (*quelle sorte de s.?*) ; Nb 23, 3 (§ 129 *q* N). Il peut s'employer en parlant d'une personne, pour demander *ce* qu'elle est : 1 S 29, 3 מָה הָעִבְרִים הָאֵלֶּה *qu'est-ce que ces Hébreux?* ; Ct 5, 9.

d Dans la construction du type 1 S 26, 18 מַה־בְּיָדִי רָעָה *qu'y a-t-il de mal dans ma main?* מָה garde sa valeur pronominale, et le nom, séparé de מָה, est à l'accusatif (de limitation § 127 *b*) : 20, 10 ; 2 S 19, 29 ; 24, 13 ; 1 R 12, 16 ; Jér 2, 5 ; Eccl 11, 2 ; Esth 6, 3.

Dans la construction du type Gn 37, 26 מַה־בֶּצַע *quel avantage?* מָה semble employé en fonction adjectivale (3).

e Avec un adjectif ou un verbe מָה a le sens adverbial de *comme! combien! comment?, pourquoi?* : Ps 8, 2 מָה־אַדִּיר *combien glorieux!* ;

---

(1) Avec הוּא enclitique : מִי הוּא *qui donc?* Is 50, 9 ; Job 4, 7 ; avec הוּא־זֶה Jér 30, 21 ; Ps 24, 10 ; cf. מִי זֶה § 143 *g*.

(2) Par contamination de deux constructions : מִי אַתָּה et מַה־שְּׁמֶךָ (Gn 32, 28 ; Ex 3, 13), contamination d'autant plus explicable que pour le Sémite le nom est conçu comme une sorte d'équivalent de la personne. De même en araméen מַן Esd 5, 4 Cf. *Biblica,* 1, 365 N.

(3) Comp. un phénomène semblable pour זֶה § 143 *i*.

36, 8 מַה־יָּקָר *combien précieux!*; Nb 24, 5 מַה־טֹּבוּ אֹהָלֶיךָ *que tes tentes sont belles!* (exclamatif); Gn 44, 16 מַה־נִּצְטַדָּק *comment nous justifierons-nous*; Ex 14, 15 מַה־תִּצְעַק אֵלָי *pourquoi cries-tu vers moi?* — Avec זֶה enclitique cf. § 143 *g*.

f מה a parfois la valeur d'un **pronom indéfini**. Dans la plupart des exemples il est après le verbe: 1 S 19, 3 וְרָאִיתִי מָה וְהִגַּדְתִּי לָךְ *et si je vois quelque chose, je te l'annoncerai*; 2 S 18, 22 וִיהִי מָה *qu'il arrive n'importe quoi!* = *advienne que pourra!* (cf. Job 13, 13); Nb 23, 3 (§ 129 *q* N); 2 S 18, 29 לֹא יָדַעְתִּי מָה *je ne sais rien* (cf. Pr 9, 13) (1).

g En combinaison **avec le relatif** on trouve Ex 32, 33 מִי אֲשֶׁר *celui qui* (2); 2 S 20, 11 † (comp. aram. מַן דִּי Dn 5, 21); — Eccl 1, 9 מַה־שֶּׁ *ce qui*; 3, 15 (comp. aram. מָא דִי Esd 6, 8).

h Un מָה oratoire, en certaines circonstances, peut équivaloir à une **négation** (3): 1 R 12, 16 מַה־לָּנוּ חֵלֶק *quelle part avons-nous?* = *nous n'avons pas de part* (cf. 2 S 20, 1 אֵין לנו חלק); Ct 8, 4 (opp. 5, 8).

§ 145. Pronom relatif.

a I. Quelle que soit son origine, אֲשֶׁר (§ 38; 158 *f* N) est d'abord, au point de vue syntaxique, une **conjonction relative**: *que*. Cette valeur apparaît dans les propositions relatives complètes, à savoir ayant le pronom *rétrospectif* (ou pronom de rappel) (4): Jér 28, 9 הַנָּבִיא אֲשֶׁר שְׁלָחוֹ יְהוָה littéralement « le prophète *que* Jéhovah *l*'a envoyé » = *le pr. que J. a envoyé*; dans une proposition nominale: Gn 7, 2 הַבְּהֵמָה אשר לֹא טְהֹרָה הִיא litt[t] « l'animal *que lui* n'est pas pur » = *l'animal qui n'est pas pur*.

Peu à peu la conjonction relative a été sentie comme pronom relatif: « le prophète *que* Jéh. a envoyé », « l'animal *qui* n'est pas pur » (5).

---

(1) Avec מי le seul exemple serait 2 S 18, 12, où il faut lire לִי.

(2) Il y a passage du sens interrogatif au sens relatif: *Qui est celui qui a péché contre moi? je l'effacerai* devient *Qui(conque) a péché...* (Brockelmann, 2, 580); comp. Dt 20, 5; Jug 10, 18.

(3) En arabe مَا *mā* est usuel comme négation.

(4) Voir aussi l'emploi de אשר comme équivalent de כי dans les propositions substantivales syndétiques § 157 *a* sqq.

(5) La tendance à sentir אשר comme un pronom a dû augmenter à l'époque postérieure où l'on tend à omettre le pronom rétrospectif.

Bien plus, ce pronom a pu être employé absolument, à savoir sans nom précédent: Gn 15, 4 אשר יֵצֵא מִמֵּעֶיךָ *celui qui sortira de tes entrailles*; Nb 22, 6 אשר תְּבָרֵךְ *celui qui tu béniras* (§ 158 *l*).

b II. Bien que שֶׁ· soit originairement différent de אֲשֶׁר, il semble avoir été senti comme une forme abrégée de אשר. Au point de vue syntaxique, les deux mots sont traités de la même façon.

c III. En poésie on trouve assez souvent le démonstratif זֶה (adverbe et pronom § 143 *a*) employé comme relatif (sans distinction de genre ni de nombre): Job 19, 19 וְזֶה־אָהַבְתִּי נֶהְפְּכוּ־בִי *et ceux que j'aime se sont tournés contre moi*; 15, 17; Ps 74, 2; 78, 54; 104, 8 (§ 129 *q*); Pr 23, 22. On trouve encore plus souvent la forme זוּ (§ 36 *b*; Ps 132, 12 זֹו) qui n'est guère employée comme démonstratif: Ps 17, 9 רְשָׁעִים זוּ שַׁדּוּנִי *les méchants qui m'ont tourmenté*; 9, 16; 10, 2; 31, 5; 32, 8; 68, 29; 143, 8; Ex 15, 13; Is 42, 24; 43, 21.

d IV. Dans Chron. et Esdr. on trouve quelquefois l'**article** en fonction de relatif: 1 Ch 26, 28 כֹּל הַהִקְדִּישׁ שְׁמוּאֵל *tout ce que S. avait consacré*. En fait, les 8 exemples sont avec le parfait 3ᵉ p.: 1 Ch 29, 8 הַנִּמְצָא, 17 הַנִּמְצְאוּ; 2 Ch 1, 4 avec préposition בַּהֵכִין; 29, 36 עַל הַהֵכִין; Esd 8, 25 הֵהֵרִימוּ; 10, 14 הַהֹשִׁיב, 17 הַהֹשִׁיבוּ (¹).

e L'existence de l'article comme relatif dans les textes plus anciens est très improbable. Certaines formes vocalisées ou simplement accentuées **comme des parfaits** étaient très probablement des participes dans l'intention de l'écrivain. Formes vocalisées en parfait: 1 R 11, 9 (Dn 8, 1) הַנִּרְאָה; Is 56, 3 הַנִּלְוָה (l. ה ֶ du participe). — Formes avec le ton mileʿel du parfait: Ruth 1, 22 (2, 6; 4, 3) הַשָּׁבָה *qui est revenu* au lieu de הַשָּׁבָה *la revenue*. L'accentuation mileʿel ne se trouvant guère que dans des cas où l'action est passée, on peut croire que les Naqdanim ont préféré le parfait pour mieux exprimer le passé: opposer p. ex. Job 2, 11 הַבָּאָה au sens du passé: *qui est venu* et Ruth 4, 11 הַבָּאָה au sens du futur prochain: *qui va entrer*. Autres

(¹) Il faut probᵗ ajouter le ה devant באו 1 Ch 12, 23, הביאו 2 Ch 15, 11 (cf. *Mélanges Beyrouth*, 6, p. 132, n. 3). Par contre sont fautifs Jos 10, 24; 1 S 9, 24. — Le phénomène a pu naître à la 3ᵉ p. sg. du parfait dans les cas où la forme était semblable à celle du participe, p. ex. הַבָּא, הַנִּמְצָא, puis se propager à la 3ᵉ pl. L'évolution a pu continuer, mais nos textes ne la manifestent pas.

ex.: Gn 18, 21; 46, 27; Is 51, 10; Ez 26, 17 (peut être participe passif du qal; cf. § 56 *c*).

Le détail concernant le pronom relatif est donné à propos de la Proposition relative § 158 *e* sqq.

§ 146. **Pronom personnel.**

Pronom séparé ajouté à une forme verbale finie. Une forme verbale finie, contenant en elle-même l'indication de la personne, on peut dire que l'addition du pronom est toujours motivée par quelque raison particulière. On remarquera les cas suivants:

1) On ajoute nécessairement le pronom quand il y a **emphase sur l'idée pronominale** elle-même: Is 45, 12 אָנֹכִי עָשִׂיתִי אֶרֶץ « *C'est moi* qui ai fait la terre »; 2 S 24, 17 « *C'est moi* qui ai péché »; Ez 34, 15 « *C'est moi* qui paîtrai mes brebis »; Jug 7, 4 הוּא יֵלֵךְ *lui* (et non un autre) *ira*; Ex 5, 7 הֵם יֵלְכוּ *ils iront eux-mêmes.*

2) On ajoute volontiers le pronom dans certaines phrases à nuance emphatique. Ainsi, en rappelant un fait à quelqu'un on dit souvent אַתָּה יָדַעְתָּ *tu sais* (*bien*) *que* (Jos 14, 6 etc.); אַתֶּם יְדַעְתֶּם (Gn 44, 27 etc.); de même dans une réponse à une invitation ou à une demande, en particulier dans le cas d'une promesse: Gn 21, 24 אָנֹכִי אִשָּׁבֵעַ *je veux bien le jurer*; 38, 17 *je t'enverrai un chevreau* (promesse); 47, 30 *je ferai comme tu as dit* (promesse solennelle); Jug 6, 18; 2 S 3, 13; 21, 6; 1 R 2, 18; 5, 22; 2 R 6, 3.

3) Dans le cours du discours pour souligner un élément nouveau: Zach 3, 7 « Si tu marches dans mes voies, si tu gardes mes observances; *si de plus tu gouvernes bien ma maison* וְגַם־אַתָּה תָּדִין אֶת־בֵּיתִי » [passage de la vie privée à la vie publique (¹)]; — surtout quand il y a opposition: Nb 1, 50 וְאַתָּה הַפְקֵד « *mais prépose* les Lévites... »; 5, 20; Ez 3, 19.

4) Le pronom peut être ajouté par nécessité grammaticale (§ 166 *a*) (²).

(¹) Cf. Ehrlich, *Randglossen, in h. l.*

(²) Il peut l'être aussi par nécessité métrique, p. ex. Ez 28, 18 הִיא אֲכָלַתְךְ *elle t'a dévorée*, au lieu de la forme attendue וַתֹּאכַלְךְ (cf. Lév 9, 24; 10, 2; Nb 11, 1; 16, 35; etc.) pour avoir deux accents dans le second hémistiche du

b **Remarques.** 1) Dans l'Ecclésiaste on trouve souvent le pronom ajouté pléonastiquement après le verbe: 1, 16 דִּבַּ֫רְתִּי אֲנִי *j'ai parlé*; 2, 1, 11-15, 18, 20, 24 etc.; aussi Ct 5, 5, 6.

2) Sur le pronom de la 3ᵉ p. comme copule cf. § 154 *i*.

c **Pronom séparé ajouté, en apposition**:

1) En apposition au nom: Esth 9, 1 יִשְׁלְטוּ הַיְּהוּדִים הֵ֫מָּה « *Ce furent les Juifs qui se rendirent maîtres* de leurs ennemis ». Avec une nuance emphatique différente: Is 7, 14 לָכֵן יִתֵּן אֲדֹנָי הוּא לָכֶם אוֹת *eh bien, le Seigneur lui-même* (ou ici: *de lui-même*) *vous donnera un signe!*; Gn 4, 26 לְשֵׁת גַּם־הוּא *à Seth lui aussi.*

2) (En apposition au sens large; sorte de pronom de *reprise*): Quand à un sujet nominal on ajoute, après un mot faisant séparation, un second sujet, il faut un pronom de reprise: Gn 13, 1 וַיַּ֫עַל אַבְרָם מִמִּצְרַ֫יִם הוּא וְאִשְׁתּוֹ *et Abram monta de l'Egypte, lui et sa femme...*; Ruth 1, 1. Une apposition ne fait pas séparation, d'où p. ex. Ex 18, 5 וַיָּבֹא יִתְרוֹ חֹתֵן מֹשֶׁה וּבָנָיו *et Jéthro, beau-père de Moïse, vint avec ses fils.*

3) Quand au sujet pronominal contenu virtuellement dans une forme verbale on ajoute un second sujet, il faut un pronom de reprise: Gn 6, 18 וּבָאתָ֫ אֶל־הַתֵּבָה אַתָּה וּבָנֶ֫יךָ *et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils...*; Gn 7, 1; Jug 11, 38; 1 R 1, 21 (dans 1 S 29, 10 restituer אתה); Ruth 1, 3, 6.

4) Quand à un sujet pronominal on ajoute un sujet d'autre personne, il faut un pronom de reprise: Gn 17, 9 וְאַתָּה אֶת־בְּרִיתִי תִשְׁמֹר אַתָּה וְזַרְעֲךָ *et toi, tu garderas mon pacte, toi et ta race...*

d 5) En apposition à un suffixe verbal: Gn 27, 34 בָּרְכֵ֫נִי גַם־אָ֫נִי *bénis-moi moi aussi*; cf. Zach 7, 5 ʕ. Semblablement, avec l'adverbe הִנֵּה (§ 102 *k*): Ez 6, 3 הִנְנִי אֲנִי מֵבִיא *voici que moi je vais amener*; 34, 11, 20.

6) En apposition à un suffixe nominal: 2 S 19, 1 מִי־יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּ֫יךָ *Que ne suis-je mort à ta place!* (littéralement: *qui don-*

---

vers (*qīnah*); cf. Kraetzschmar, *in h. l.*, P. Cheminant, *Les prophéties d'Ezéchiel contre Tyr* (1912), p. 82. Voir encore Ez 27, 8 הֵ֫מָּה. — Les métriciens semblent généralement oublier que les anomalies de syntaxe et de morphologie pourraient être d'un grand secours dans l'établissement de leurs hypothèses. Dans toute poésie, la contrainte métrique oblige à des déviations de l'usage prosaïque, qui peuvent être révélatrices du mètre.

nera le mourir de moi moi à la place de toi?); 1 R 21, 19 יָלֹקּוּ הַכְּלָבִים אֶת־דָּמְךָ גַּם־אָתָּה *les chiens lècheront ton sang à toi aussi*; Nb 14, 32; 1 S 20, 42; 2 S 17, 5; Jér 27, 7; Ps 38, 11; Pr 23, 15 (¹).

7) De même avec une préposition: 1 S 25, 24 בִּי אֲנִי הֶעָוֺן *c'est à moi qu'est la faute*; 19, 23 עָלָיו גַּם־הוּא *sur lui aussi*; Dt 5, 3; Agg 1, 4; 2 Ch 35, 21. Cette construction n'est pas emphatique quand elle est de nécessité grammaticale, à savoir quand un nom suit (²): 1 R 1, 26 לִי אֲנִי־עַבְדֶּךָ *à moi ton serviteur*; Dn 8, 1 אֵלַי אֲנִי דָנִיֵּאל.

Pronom ayant un nom en apposition. Cette construction, qui est l'inverse de la précédente, est assez rare: e

1) **Pronom séparé**: Ex 7, 11 גַּם הֵם חַרְטֻמֵּי מִצְרַיִם *eux aussi les magiciens de l'Egypte*; 1 Ch 9, 26; 26, 26; 27, 6; 2 Ch 28, 22; 32, 12, 30; 33, 23.

2) **Suffixe verbal** (³): Ex 35, 5 יְבִיאֶהָ אֵת תְּרוּמַת יְהוָה *il apportera l'oblation de Jéhovah*; 2, 6 ʕ; Lév 13, 57; 1 R 21, 13; 2 R 16, 15 (ketīb); Jér 9, 14 ʕ; Ez 3, 21 ʕ; Ps 83, 12 ʕ; Pr 5, 22 ʕ

3) **Suffixe nominal** (⁴): Ez 10, 3 בְּבֹאוֹ הָאִישׁ *quand l'homme entra*; 42, 14; 1 Ch 7, 9; 25, 1 *b*. — Rapprocher le cas où le suffixe nominal est suivi du ל exposant du génitif: Nb 1, 21 פְּקֻדֵיהֶם לְמַטֵּה׳ *les recensés de la tribu de...*: Esd 9, 1; 2 Ch 31, 16.

Remarques. 1) Le pronom peut être en *casus pendens* (cf. § 156), p. ex. Is 45, 12 אֲנִי יָדַי נָטוּ שָׁמַיִם *moi, mes mains ont étendu les cieux* (cf. Ps 44, 3); Ez 33, 17.

2) Après une préposition avec suffixe on **répète la préposition** devant le nom (cf. § 132 *g*) (⁵): Jos 1, 2 לָהֶם לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל; Lév 6, 8; Nb 32, 33; Jug 21, 7; Jér 51, 56; Dn 11, 11; 1 Ch 4, 42; 2 Ch 26, 14.

Le **pronom suffixe nominal**, étant considéré comme un génitif, peut avoir tous les sens du génitif (cf. § 129 *d* sqq. où des exemples sont donnés), en particulier celui du datif (§ 129 *h*). De même il peut être remplacé par ל (§ 130 *a* sqq.) et surtout par אשר ל (§ 130 *e*). Très rarement on a à la fois le suffixe et le ל génitival: Ps 27, 2 אֹיְבַי לִי f

---

(¹) Ps 71, 16 צִדְקָתְךָ לְבַדֶּךָ τῆς δικαιοσύνης σου μόνου serait anormal.

(²) Cf. Ehrlich, *in* 1 R 1, 26.

(³) Construction très fréquente en araméen.

(⁴) Construction très fréquente en araméen.

(⁵) Construction usuelle en araméen.

mes ennemis; 144, 2; 2 S 22, 2, ou אשר ל (comme en araméen): Ct 1, 6 (8, 12) כַּרְמִי שֶׁלִּי *ma vigne à moi*; 3, 7.

g **Usage stylistique** du suffixe nominal. D'une façon générale le pronom possessif est plus largement employé en hébreu que dans nos langues. On remarquera en particulier son emploi dans les propositions relatives, p. ex. Ex 32, 32 (§ 129 *t*). Avec les noms de membres on l'emploie généralement si le sens le permet: Gn 22, 10 וַיִּשְׁלַח אֶת־יָדוֹ *il étendit la main*; Jug 4, 15; 2 S 2, 18; 2 S 9, 13 פִּסֵּחַ שְׁתֵּי רַגְלָיו *boiteux des deux pieds* (opp. v. 3 נְכֵה רַגְלָיִם; 4, 4); 1 R 15, 23; 2 R 9, 24.

Par contre, le pronom possessif n'est pas employé dans certains cas où nos langues l'emploient généralement (cf. § 137 *f* 2).

Le pronom possessif est suppléé par ל avec suffixe dans certaines locutions, par ex. וַתְּהִי לוֹ לְאִשָּׁה *elle devint sa femme* Gn 24, 67 etc.; שָׁאַל לוֹ לְשָׁלוֹם *interroger touchant quelqu'un relativement à (la) santé* = *s'enquérir de sa santé*, d'où aussi *saluer quelqu'un* (1). Voir aussi les expressions du § 130 *g*.

h **Omission du pronom sujet**. Le sujet est souvent omis après l'adverbe démonstratif הִנֵּה, qui *montre* suffisamment le sujet (2): Gn 42, 28 הִנֵּה בְאַמְתַּחְתִּי *le voici dans mon sac* (opp. 27 הִנֵּה־הוּא בְּפִי אַמְתַּחְתּוֹ); devant participe (cf. § 154 *c*): Gn 24, 30; 37, 15; Ex 7, 15; 8, 16; — dans une réponse: Gn 18, 9.

Il est souvent omis dans une proposition nominale constituant formellement ou virtuellement une réponse: Gn 37, 32 « examine si c'est la tunique de ton fils ou non. 33 Et il la reconnut et dit: כְּתֹנֶת בְּנִי *c'est la tunique de mon fils!* »; 1 S 26, 17; cf. § 161 *l*.

i **Omission du pronom objet**. Le pronom objet est souvent omis.

1) Quand deux verbes ont logiquement le même objet, on met le nom après le premier verbe, et l'on donne un suffixe au second verbe (3): Gn 22, 13 וַיִּקַּח אֶת־הָאַיִל וַיַּעֲלֵהוּ לְעֹלָה *et il prit le bélier et l'offrit en holocauste*. Mais le suffixe est souvent omis, comme inutile (4):

---

(1) Le premier ל n'est pas le ל de l'accusatif (contre König, *Syntax* § 327 *k*; Driver, *in 1 Samuel* 10, 4). Pour *interrogavit eam de salute ejus* (masc.) on aurait שָׁאֲלָה לוֹ לְשָׁלוֹם. — (2) Cf. König, *Stilistik*, p. 178.

(3) C'est le cas symétrique de la construction בְּנֵי דָוִד וּבְנוֹתָיו § 129 *a*.

(4) Comparer, avec le suffixe nominal, la construction בְּנֵי דָוִד וְהַבָּנוֹת § 129 *a*.

Gn 2, 19 « Et Jéhovah Dieu forma de la terre tous les animaux des champs... *et il (les) amena à l'homme* וַיָּבֵא אֶל־הָאָדָם » ; 18, 7 וַיִּתֵּן.

2) Même en dehors de ce cas, assez souvent, quand la clarté n'en souffre pas : Gn 12, 19 « voici ta femme ; *prends-(la) et va* קַח וָלֵךְ » (cf. 24, 51) ; 24, 41 יִתְּנוּ.

3) L'objet neutre à sens vague *le, cela* est omis : Gn 9, 22 וַיַּגֵּד *et il (l') annonça.* Cf. § 152 *b*.

4) Dans les propositions relatives le pronom rétrospectif d'objet est souvent omis : Dt 13, 7 אֱלֹהִים אֲשֶׁר לֹא יָדַעְתָּ *des dieux que tu n'as pas connus* (cf. § 158 *c, h*).

Sur l'omission du **pronom suffixe nominal** cf. § *g*.

Remarques. 1) Dans le nom sacré אֲדֹנָי *le Seigneur*, le suffixe nominal de la 1ᵉ p. a une valeur affaiblie et même effacée ; comp. *monseigneur, monsieur, madame* (cf. § 136 *d*). *j*

2) Il y a suffixe vague dans יַחְדָּו *ensemble (en unité de cela*, § 102 *d*) : 1 R 3, 18 אֲנַחְנוּ יַחְדָּו *nous ensemble.* On trouve parfois כֻּלֹּה, כֻּלּוֹ avec suffixe à sens vague : *totalité de cela = chacun* : Is 1, 23 ; 9, 16 ; 15, 3 ; Jér 6, 13 ; 8, 6, 10 ; 15, 10 ; 20, 7 ; Hab 1, 9 ; Ps 53, 4 ; p.-ê. au sens d'*entièrement* Jér 2, 21 ; Job 21, 23. On a כֻּלָּם *totalité d'eux* à côté de כֻּלְּכֶם* dans 1 R 22, 28 (Mich 1, 2) שִׁמְעוּ עַמִּים כֻּלָּם *entendez, vous tous* (littéralement *ô gens, eux tous*) (opp. p. ex. Is 14, 29 פְּלֶשֶׁת כֻּלֵּךְ) ; 1 S 6, 4 ? ; Job 17, 10 ?.

Pronom réfléchi. Le suffixe nominal de la 3ᵉ p. s'emploie aussi au sens réfléchi : *de lui-même, de soi.* De même avec les prépositions, p. ex. לוֹ *à lui-même, à soi* : Jug 3, 16 וַיַּעַשׂ לוֹ אֵהוּד חֶרֶב *Ehud se fit une épée* ; Gn 8, 9 *b* אֵלָיו ; 33, 17 לוֹ ; 1 S 1, 24 עִמָּהּ ; 2 R 5, 11 אֵלַי ; Is 3, 9 לָהֶם. Pour l'accusatif du pronom réfléchi, on n'emploie jamais le suffixe verbal, mais on trouve, très rarement, la particule אֵת de l'accusatif : Ex 5, 19 וַיִּרְאוּ אֹתָם בְּרָע *ils se virent en mauvaise situation* ; dans une antithèse : Jér 7, 19 ; Ez 34, 2, 8, 10. Mais la manière ordinaire d'exprimer le réfléchi est d'employer une forme verbale réfléchie : nifal § 51 *c* ; hitpael § 53 *i*. *k*

Comme **suppléant** de l'accusatif réfléchi on a parfois נֶפֶשׁ *âme* : Pr 19, 8 אֹהֵב נַפְשׁוֹ *s'aimant lui-même* ; encore נַפְשׁוֹ 19, 16 ; 29, 24 ; Job 18, 4 ; נַפְשֶׁךָ Pr 19, 18 ; pluriel : Jér 37, 9 אַל־תַּשִּׁאוּ נַפְשֹׁתֵיכֶם *ne vous trompez pas vous-mêmes.*

Avec les prépositions on trouve de même נֶפֶשׁ : Jér 51, 14 נִשְׁבַּע בְּנַפְשׁוֹ *il a juré par lui-même*; 1 R 2, 23. Avec les *verba dicendi* on trouve אָמַר בְּלִבּוֹ , דִּבֶּר בְּלִבּוֹ *dire dans son cœur = se dire en soi-même*; אָמַר אֶל־לִבּוֹ , דִּבֶּר אֶל־לִבּוֹ *dire à son cœur = se dire à soi-même.*

§ 147. Suppléances pronominales.

a Pour la suppléance du pronom personnel réfléchi cf. § 146 *k*.

On emploie עֶצֶם *os, membre, corps* au sens du pronom français ***même*** mis après le nom pour marquer plus expressément la chose dont on parle ([1]). Tous les exemples sont avec des noms de choses : Ex 24, 10 כְּעֶצֶם הַשָּׁמַיִם *comme le ciel même*; Job 21, 23 בְּעֶצֶם תֻּמּוֹ *dans sa prospérité* (?) *même*; surtout avec יוֹם (§ 143 *k*): Gn 7, 13 בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזֶּה *en ce jour-là même.*

Le simple pronom personnel employé emphatiquement peut équivaloir à *même*: Ex 5, 7 הֵם יֵלְכוּ *ils iront eux-mêmes* (§ 146 *a* 1); Is 7, 14 אֲדֹנָי הוּא *le Seigneur lui-même* (où ici: *de lui-même* § 146 *c* 1).

Le même (adj. d'identité) s'exprime ordinairement par הַהוּא (§ 143 *j*). אֶחָד *un* aboutit assez souvent au sens de *même*: Lév 22, 28 בְּיוֹם אֶחָד *dans un (même) jour, le même jour*; Gn 41, 11 בְּלַיְלָה אֶחָד *dans une (même) nuit, la même nuit*; 11, 1 שָׂפָה אֶחָת וּדְבָרִים אֲחָדִים *la même langue (lèvre) et les mêmes mots*; 2 S 12, 1 בְּעִיר אֶחָת *dans la même ville*; 1 R 3, 17 בְּבַיִת אֶחָד *dans une même maison*; Mal 2, 10 אָב אֶחָד לְכֻלָּנוּ *nous avons tous le même père.*

b אִישׁ *homme, un homme* s'emploie au sens affaibli de ***quelqu'un*** ([2]) Ct 8, 7; *on* (cf. § 155 *g*); avec négation, le sens devient *personne* Ex 34, 3. De même דָּבָר *une chose* s'emploie au sens affaibli de *quelque chose* Gn 18, 14; avec négation, le sens devient *rien* 19, 8. Au pluriel on a אֲנָשִׁים *quelques-uns* ([3]) Jér 26, 17.

c En corrélation on a אִישׁ avec אָח *frère*, רֵעַ *compagnon*: Gn 13, 11 וַיִּפָּרְדוּ אִישׁ מֵעַל אָחִיו *ils se séparèrent l'un de l'autre*; Jug 6, 29

(1) עצם est usuel en néo-hébreu pour exprimer le pronom réfléchi.

(2) Pour *quelqu'un* on a parfois aussi אָדָם *homme* Lév 1, 2; נֶפֶשׁ *âme, personne* Lév 4, 2. — Autres manières d'exprimer *quelqu'un*, § 155 *d-f*.

(3) Le pluriel du nom, sans plus, peut avoir la nuance *quelques*: Gn 24, 55 יָמִים *quelques jours.*

וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ. Symétriquement, au féminin, on a אִשָּׁה *femme* avec אָחוֹת *sœur*, רְעוּת* *compagne*: Ex 26, 3 (en parlant de *tapis* יְרִיעוֹת fém.); Is 34, 15 (*vautours* דַּיּוֹת fém.).

d Par contre אִישׁ s'emploie aussi au sens fort de ***chacun*** : Gn 47, 20 מָכְרוּ אִישׁ שָׂדֵהוּ *ils vendirent chacun son champ*; de même אִישׁ אִישׁ (§ 135 *d*) Ex 36, 4. Avec l'article (p.-ê. dû aux Naqdanim, § 137 *f*) du ל (לָאִישׁ) 1 R 8, 39 (= 2 Ch 6, 30) (opp. Jér 17, 10 לְאִישׁ en même contexte !); 1 S 26, 23; Pr 24, 29; mais לְאִישׁ 2 S 6, 19; Zach 10, 1; 1 Ch 16, 3.

Remarques. 1) On remarquera que le suffixe du nom est à la 3ᵉ p.: 1 S 25, 13 חִגְרוּ אִישׁ אֶת־חַרְבּוֹ *ceignez chacun votre* (*son*) *épée* (§ 151 *d*).

2) Quand אִישׁ devrait être logiquement au génitif, on le met en *casus pendens* (§ 156), et l'on donne un suffixe au nom ([1]): Gn 42, 35 הִנֵּה אִישׁ צְרוֹר־כַּסְפּוֹ בְּשַׂקּוֹ *voici que la bourse d'argent de chacun était dans son sac*; 41, 12; 42, 35; Ex 12, 4; 28, 21; Nb 5, 10; 26, 54; 2 R 23, 35. De même dans Zach 7, 10 רָעַת אִישׁ אָחִיו אַל־תַּחְשְׁבוּ *ne méditez pas le mal l'un de l'autre*, אִישׁ est logiquement *casus pendens* ([2]); Gn 9, 5 (?).

Pour ***chaque*** on emploie כֹּל suivi du nom sans l'article (§ 139 *h*); cf. כֻּלֹּה au sens de *chacun* § 146 *j*. e

Tel se rend surtout par כְּ *comme* avec זֶה: Gn 44, 7 *b* עֲשׂוֹת כַּדָּבָר הַזֶּה *faire une telle chose*; 7 *a* כַּדְּבָרִים הָאֵלֶּה *de telles paroles* ou *de telles choses*; Jér 5, 9 גּוֹי אֲשֶׁר כָּזֶה *un tel peuple*; 2 S 17, 15 כָּזֹאת וְכָזֹאת *telle et telle chose*. Parfois l'idée de *tel* n'est que virtuelle (par omission de כְּ): Is 7, 17 יָמִים אֲשֶׁר לֹא־בָאוּ *des jours* (*tels*) *qu'il n'en est pas arrivé* (omission du rétrospectif כָּהֵם); Ex 10, 6; 34, 10 (cf. § 174 *f*). Voir aussi § 158 *f*: « un homme *tel que* moi ». f

Tel, au lieu d'un nom qui n'est pas exprimé, se rend par פְּלֹנִי אַלְמֹנִי Ruth 4, 1; 1 S 21, 3 מְקוֹם פּ׳ א׳ *tel lieu* (remarquer l'état cst. § 129 *f*).

Pour *tel* corrélatif on a p. ex. Lév 7, 7 כַּחַטָּאת כָּאָשָׁם *tel le sacrifice expiatoire, tel le délictif*.

Pour les équivalents du pronom français ***on*** cf. § 155 *b*. g

---

([1]) La place donnée ainsi à אִישׁ est p.-ê. à l'analogie de la construction avec אִישׁ sujet: Gn 47, 20 (*supra*). — ([2]) רעת serait donc séparé de son génitif logique; voir des cas analogues § 129 *r*. Peut-être cependant רעת est-il construit sur l'expression entière considérée comme un bloc.

CHAPITRE VI : ACCORD.

§ 148. Accord de l'adjectif (et du participe).

a L'adjectif s'accorde généralement en genre et en nombre avec son nom, que l'adjectif soit employé comme attribut (§ 121 *a* N) ou comme prédicat.

Adjectif attribut. Quant au **genre** il n'y a probablement pas d'exception (1). Un adjectif se rapportant à un nom masculin et à un nom féminin prend le genre masculin, comme *genus potius* : Néh 9, 13 חֻקִּים וּמִצְוֹת טוֹבִים *lois et préceptes bons* ; Jér 34, 9 ; Zach 8, 5 (participe) ; Gn 18, 11 (adj. verbal).

Quant au **nombre** : L'adjectif d'un nom au **duel** se met au pluriel : Is 35, 3 יָדַיִם רָפוֹת *mains défaillantes* (*relâchées*) ; Ps 18, 28 (participe).

Le participe se rapportant à un nom **collectif** se met assez souvent au pluriel (*constructio ad sensum*) : Is 9, 1 הָעָם הַהֹלְכִים *le peuple qui marche* ; 1 S 13, 15 ; 1 S 2, 14 כָּל־יִשְׂרָאֵל הַבָּאִים *tous les Israélites qui venaient* ; Dn 11, 32. Le phénomène est rare avec un adjectif : Ez 3, 5 עַם עִמְקֵי׳. Exemple avec adjectif au sing. et participe au pl. : Nb 14, 35 כָּל־הָעֵדָה הָרָעָה הַזֹּאת הַנּוֹעָדִים.

L'adjectif d'un nom au **pluriel d'excellence** ou de **majesté** (§ 136 *d*) se met plus souvent au singulier qu'au pluriel. Singulier : Is 19, 4 אֲדֹנִים קָשֶׁה *un maître dur* ; אֱלֹהִים חַי *Dieu vivant* 2 R 19, 4, 16 ; — Pluriel אלהים חַיִּים Dt 5, 23 ; 1 S 17, 26 ; Jér 23, 36 ; Ex 20, 3 אלהים אֲחֵרִים *un autre dieu* (plutôt que *d'autres dieux*) ; Jos 24, 19.

b A l'accord de l'**adjectif prédicat** il y a quelques très rares exceptions : Ex 17, 12 וִידֵי מֹשֶׁה כְּבֵדִים *et les bras de Moïse étaient lourds* (יָד fém.). L'adjectif רָחוֹק *lointain, éloigné* reste invariable et est traité comme un adverbe (*loin*)(2) dans Ps 22, 2 ; 119, 155.

Avec un collectif on a p. ex. Ex 5, 5 רַבִּים עַם הָאָרֶץ.

---

(1) On aurait un second adjectif au masc. après un premier adj. au fém. dans 1 R 19, 11 ; 1 S 15, 9 ; Jér 20, 9 ; mais le texte est très probt altéré.

(2) Il y a des cas analogues en arabe, p. ex. *ba'īd* بَعِيد synonyme de רחוק ; cf. Brockelmann, 2, p. 95. — Avec יָשָׁר Ps 119, 137 il faut probt lire le singulier מִשְׁפָּטְךָ

Le **participe** est traité à peu près comme l'adjectif, p. ex. 2 Ch 6, 40 יִהְיוּ־נָא עֵינֶיךָ פְּתֻחוֹת *que tes yeux soient ouverts* (participe au fém. bien que le verbe soit au masc. § 150 *c*) [1]. — Anomalies quant au genre: Jér 44, 19 אֲנַחְנוּ מְקַטְּרִים (femmes parlant d'elles-mêmes; le fém. jugé inutile; cf. BROCKELMANN, 1, 298, n. 1; 2, 98); Pr 26, 23 (pourquoi?). *c*

Avec deux noms de genre différent l'adjectif (ou le participe) se met au pluriel masc.: Gn 18, 11 אַבְרָהָם וְשָׂרָה זְקֵנִים; Dt 28, 32; 1 R 1, 21. *d*

Pour le sing. נָקִי 2 S 14, 9 cf. Ex 21, 4 (§ 150 *p*).

§ 149. Accord du pronom personnel.

Le pronom personnel s'accorde presque toujours en nombre et généralement en genre avec le nom qu'il représente. *a*

Nombre. Le suffixe se rapportant à un nom fém. pl. de choses se trouve, très rarement, au fém. sing. L'exemple le plus sûr est 2 R 3, 3 מִמֶּנָּה (se rapportant à חַטֹּאות *péchés*; encore 13, 2, 11; 17, 22; comp. ce même fém. pl. avec le verbe au fém. sg. Is 59, 12, § 155 *g*).

Le pronom se rapportant à un nom **collectif** (cf. § 148 *b*) peut être au pluriel: Gn 15, 13 לָהֶם (à la *race* זֶרַע); Nb 16, 3; Soph 2, 7; cf. Ez 18, 26; 33, 18, 19; Job 22, 21; — pronom séparé: Nb 14, 27; Ex 3, 7.

Genre. Le pronom se rapportant à deux noms de genre différent se met au masculin comme *genus potius* (cf. § 148 *a*): Gn 1, 27 אֹתָם *eux* (l'homme et la femme); 32, 1 אֶתְהֶם *eux* (ses fils et ses filles).

Le pronom suffixe est assez souvent au masc. au lieu d'être au féminin, surtout au pluriel 2e p. et (principalement) 3e p. Cette supplantation du féminin par le masculin (*genus potius*) est surtout fréquente dans les livres postérieurs, notamment dans les Chroniques. Exemples: *b*

Suffixes nominaux (avec nom et préposition): Gn 31, 9 אֲבִיכֶם mais vv. 5, 6 אֲבִיכֶן; Ruth 1, 9 *a* לָכֶם, mais 9 *b* לָהֶן; 1, 8 עִמָּכֶם; —

---

(1) Avec אוֹ coordonnant deux substantifs on trouve le participe au sing. (Ex 23, 4 תֹּעֶה) ou au pluriel (Dt 22, 1 נִדָּחִים; v. 4; comp. 17, 5 suffixe verbal et verbe au pluriel).

Ex 2, 17 צֹאנָם, mais 16 אֲבִיהֶן; de même en parlant d'animaux Gn 32, 16 בְּנֵיהֶם; 1 S 6, 7 עֲלֵיהֶם; ou de choses Gn 41, 23 אַחֲרֵיהֶם.

Suffixes verbaux: Le suffixe de la 2ᵉ p. fém. pl. manque dans toutes les formes verbales; le suffixe de la 3ᵉ p. fém. pl. dans la plupart (cf. Paradigme 3): Jug 16, 3 וַיִּסָּעֵם (les portes דַּלְתוֹת); Pr 6, 21 קָשְׁרֵם; 1 S 6, 10 וַיַּאַסְרוּם.

c Dans le **pronom séparé**, au contraire, la supplantation du féminin par le masculin est très rare. On ne trouve d'exemples certains qu'à la 3ᵉ p. pl.: הֵ֫מָּה Zach 5, 10; Ct 6, 8; Ruth 1, 22. — Anomalies: Lév 25, 33 הִיא au lieu du pluriel par attraction du prédicat (cf. § 150 *m*); Jér 10, 3 הוּא (même raison); Jos 13, 14? הוּא p.-ê. sous l'influence du nom régi יהוה (qui est l'héritage des Lévites, v. 33 etc.).

d Appendice. Le **démonstratif** s'accorde toujours avec le nom auquel il se rapporte. Avec un collectif on a le singulier, p. ex. toujours הָעָם הַזֶּה (1 S 2, 23 אֵ֫לֶּה est fautif).

§ 150. Accord du verbe.

a I. A la **2ᵉ p. pl.** le féminin est souvent supplanté par le masculin: Ruth 1, 8 עֲשִׂיתֶם; Joël 2, 22 אַל־תִּירְאוּ; Am 4, 1 שִׁמְעוּ.

En fait, les formes féminines de la 2ᵉ p.pl. sont rares (à savoir קְטַלְתֶּן, תִּקְטֹ֫לְנָה (1), קְטֹ֫לְנָה); avec suffixes elles sont supplantées par les formes masculines (§§ 62 *a*, 63 *a*, 64 *a*).

b II. A la **3ᵉ personne**, l'accord du verbe présente de très nombreuses anomalies. Assez généralement le verbe s'accorde en nombre et en genre avec le nom (ou le pronom) auquel il se rapporte. Cependant il y a une certaine tendance 1) à négliger le féminin, soit le fém. sg. (§ *k*), soit surtout le fém. pl. (§§ *c*, *l*), principalement quand le verbe précède; 2) à préférer le singulier au pluriel, principalement quand le verbe précède; 3) à laisser la forme verbale non fléchie (sing. masc.) quand elle précède le nom. Enfin 4) on emploie parfois le fém. singulier avec certains noms conçus comme des collectifs (noms de peuples § *e*; noms pluriels de choses ou d'animaux § *g*).

c A) **Accord avec un sujet simple.**

Une forme **3 pl. fém.** n'existe pas au parfait (§ 42 *f*). Ce fait a

(1) La forme תִּקְטֹ֫לְנָה, comme 3ᵉ p. pl., est souvent négligée (§ *c*).

pu contribuer à faire négliger la 3ᵉ pl. fém. au futur [תִּקְטֹ֫לְנָה (1)]. Cette forme est souvent supplantée par la forme 3ᵉ pl. masc., surtout quand le verbe précède: Jug 21, 21 יֵצְאוּ בְנוֹת־שִׁילוֹ *les filles de Shilo sortiront*; 1 R 11, 3 *b*; Lév 26, 33 עָרֵיכֶם יִהְיוּ חָרְבָּה *vos villes seront une ruine*; avec un duel fém.: 2 Ch 6, 40 יִהְיוּ־נָא עֵינֶ֫יךָ פְּתֻחוֹת (cf. § *d*); avec un collectif: Gn 30, 39 וַיֶּחֱמוּ הַצֹּאן *les brebis s'échauffèrent* (cf. § *e*. Pour le fém. sg. négligé cf. § *k*).

d Avec un **duel** le verbe se met généralement au pluriel. Si le nom est féminin le pluriel peut être féminin ou masculin (§ *c*). Avec le duel fém. יָדַ֫יִם on a: toujours (5 f.). תֶּחֱזַ֫קְנָה יָדַ֫יִם (Jug 7, 11; 2 S 2, 7; Ez 22, 14; Zach 8, 9, 13); toujours (2 f.) יָדַ֫יִם תִּרְפֶּ֫ינָה (Is 13, 7; Ez 7, 17); mais toujours (4 f.) יִרְפּוּ יָדַ֫יִם (2 S 4, 1; Soph 3, 16; Néh 6, 9; 2 Ch 15, 7). Avec עֵינַ֫יִם: Mich 7, 10 עֵינַי תִּרְאֶ֫ינָּה. Le duel (comme le pl. § *g*) peut être considéré comme un collectif et le verbe mis au fém. sing. (rare): Mich 4, 11 וְתַחַז עֵינֵ֫ינוּ; 1 S 4, 15 עֵינָיו קָ֫מָה (cf. § *h*).

e Avec un **collectif** le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel (lequel devient plus fréquent dans les livres postérieurs, notamment dans Chron.): 2 S 23, 11 וְהָעָם נָס; parall. 1 Ch 11, 13 וְהָעָם נָ֫סוּ (opposer encore 2 S 6, 19 et parall. 1 Ch 16, 43). On peut mettre un premier verbe, surtout s'il précède le nom, au singulier, et le second verbe, qui suit le nom, au pluriel: 1 R 18, 39 וַיַּרְא כָּל־הָעָם וַיִּפְּלוּ. — Autres ex.: avec un collectif fém.; 1 S 17, 46 וְיֵדְעוּ כָּל־הָאָ֫רֶץ; Gn 41, 57 וְכָל־הָאָ֫רֶץ בָּ֫אוּ; avec un nom traité occasionnellement comme collectif: Gn 34, 24 וַיִּמֹּלוּ כָּל־זָכָר; Jug 9, 55 וַיִּרְאוּ אִישׁ־יִשְׂרָאֵל. — De même avec les noms de **peuples** le verbe peut être au sing. masc. ou au pl. masc.: Sing. m.: Ex 17, 11 וְגָבַר יִשְׂרָאֵל; Is 19, 16; Am 1, 11; 1 Ch 18, 5; 19, 15, 16, 18, 19; Plur. masc.: 2 S 10, 17 וַיַּעַרְכוּ אֲרָם; 1 R 20, 20; 1 Ch 18, 2, 5, 6, 13. De plus, un peuple pouvant être considéré comme une collection, le verbe, surtout s'il précède, peut être mis au féminin sing. (2) (cf. § *g*): 2 S 8, 2 וַתְּהִי מוֹאָב; vv. 5, 6; 10, 11; 24, 9; Jér 13, 19; 1 Ch 19, 12; Job 1, 15 (suivi du pluriel); cf. § 134 *g*.

---

(1) La forme תִּקְטֹ֫לְנָה, comme 2ᵉ p. est rare (§ *a*).

(2) Cette construction, assez rare en hébreu, est ordinaire en arabe, p. ex. *qālat il Yahūdu* « les Juifs ont dit », Coran 2, 107 (cf. Brockelmann, 2, 174). La construction au fém. de 2 S 8, 2, 5, 6 a été remplacée par le pluriel dans 1 Ch 18, 2, 5, 6.

f Avec un **pluriel d'excellence** ou de **majesté** (§ 136 *d*) le verbe se met généralement au singulier (toujours dans la langue postérieure): 1 Ch 17, 21 הָלַךְ הָאֱלֹהִים (mais parall. 2 S 7, 23 הָלְכוּ־אֱלֹהִים); 1 R 12, 28 אֱלֹהֶיךָ אֲשֶׁר הֶעֱלוּךָ *ton Dieu qui t'a fait monter* (plutôt que *tes dieux*); Ex 21, 4 אֲדֹנָיו יִתֶּן; v. 29 בְּעָלָיו יוּמָת.

g Les noms pluriels (surtout fém.) de **choses** ou d'**animaux** peuvent être considérés comme équivalant à des collectifs; le verbe se met alors au fém. sing. Les exemples sont assez peu nombreux, surtout en prose simple: Joël 1, 20 בַּהֲמוֹת שָׂדֶה תַּעֲרֹג *les bêtes sauvages brament*; Is 59, 12 חַטֹּאותֵינוּ עָנְתָה בָּנוּ *nos péchés ont témoigné contre nous* (1). Autres ex. après le nom: Gn 21, 30; 49, 22 (poét.); Jér 48, 41; 49, 24 (deux synonymes: fém. sg. et m. pl.); Pr 15, 22; 20, 18; Job 12, 7; 20, 11 ? (après un premier verbe au pl.!); 41, 10. Avant le nom: 2 S 24, 13; Is 34, 13; Jér 4, 14; 12, 4; Ps 18, 35; 37, 31; 103, 5; Job 14, 19; 27, 20.

h **Remarques.** 1) Quand la forme du parfait 3ᵉ fém. sing. et celle de la 3ᵉ p. pl. ne diffèrent que par la dernière consonne comme קָמָה et קָמוּ on a généralement un qeré demandant la forme du pluriel, p. ex. 1 S 4, 15 עֵינָיו קָמָה, Qᴼʳ קָמוּ (éd. KITTEL); Dt 21, 7; Jér 2, 15; 51, 29 (éd. GINSBURG); Ps 73, 2, mais non Gn 49, 22; Jér 48, 41 (Cf. § 42 *f*).

i 2) Dans le cas où un nom pluriel est suivi d'un génitif singulier, le sing. du verbe a pu être causé totalement ou partiellement par le sing. du génitif: 2 S 10, 9 הָיְתָה (probᵗ d'après מִלְחָמָה); Ez 26, 11 תֵּרֵד ? (p.-ê. influence du génitif עֻזֵּךְ) (Cf. § *n*).

j Assez souvent la forme verbale reste **non fléchie** (sing. masc.) quand elle précède le nom, surtout si elle est séparée du nom par un ou plusieurs mots (2). Cette construction, assez rare quand il s'agit de personnes, se trouve surtout en poésie et en prose élevée. En prose simple elle se trouve principalement avec le verbe הָיָה (surtout forme

---

(1) Ici עָנוּ a p.-ê été évité afin de ne pas avoir trois fois la finale *nu*.

(2) Le verbe a alors une sorte de valeur impersonnelle, comme dans le fr. *il est arrivé de mauvaises nouvelles; il manque deux francs*; dans l'ital. *manca due lire; mi è venuto voglia*. Psychologiquement on pense d'abord à l'idée verbale seule, puis au sujet précis.

(וַיְהִי). Exemples en prose simple ([1]): Ez 14, 1 וַיָּבוֹא אֵלַי אֲנָשִׁים (var. וַיָּבֹאוּ); 1 S 4, 10 וַיִּפֹּל מִיִּשְׂרָאֵל שְׁלֹשִׁים אֶלֶף רַגְלִי (opp. Jug 20, 44 וַיִּפְּלוּ en contexte semblable); 2 S 24, 15 וַיָּמָת מִן־הָעָם ... שִׁבְעִים אֶלֶף אִישׁ (opp. Ex 8, 9 וַיָּמֻתוּ הַצְפַרְדְּעִים). Avec le verbe הָיָה : 1 S 1, 2 וַיְהִי לִפְנִנָּה יְלָדִים ([2]); 1 R 11, 3 וַיְהִי־לוֹ נָשִׁים שָׂרוֹת שְׁבַע מֵאוֹת ; Gn 39, 5 *b*. En dehors de la prose simple: Is 47, 11 וּבָא עָלַיִךְ רָעָה; Jér 51, 48 יָבוֹא־לָהּ הַשּׁוֹדְדִים; Is 2, 17; 9, 18; 14, 11; 28, 18; Jér 13, 18; Ps 124, 5. — Dans Is 33, 9 אָבַל אֻמְלְלָה אָרֶץ le 2d verbe s'accorde (? opp. 24, 4); cf. 14, 9 ?

Même au singulier, le **féminin** est parfois **négligé**. (Pour le pluriel cf. § *c*). En prose simple on trouve יִהְיֶה לְ après un nom fém. ([3]): Ex 12, 49 תּוֹרָה אַחַת יִהְיֶה לְ (= Nb 15, 29; cf. 9, 14); Dt 18, 2 נַחֲלָה לֹא־יִהְיֶה־לּוֹ; Ex 28, 32; 2 Ch 6, 29 (parall. 1 R 8, 38 תהיה); 2 Ch 17, 13. En dehors de ce cas: Gn 15, 17 ? עֲלָטָה הָיָה ; Pr 2, 10 (après תָבוֹא !); Job 8, 7 (p.-ê. à l'analogie de והיה); 36, 18; Jér 50, 46 ? *k*

Non seulement le féminin, mais encore le pluriel est négligé avec הָיָה לְ (cf. § *k*) dans Gn 47, 24 אַרְבַּע הַיָּדֹת יִהְיֶה לָכֶם; Ex 28, 7; 30, 4 (le pluriel dans Eccl 2, 7 בְנֵי־בַיִת הָיָה לִי). En dehors de ce cas, cf. Is 16, 8; Hab 3, 17. *l*

Certaines **anomalies** peuvent s'expliquer par l'influence du **prédicat**: Gn 28, 22 הָאֶבֶן הַזֹּאת ... יִהְיֶה בֵּית אֱלֹהִים (mais היה tend à rester infléchi § *k* N); 31, 8 נְקֻדִּים יִהְיֶה שְׂכָרֶךָ (id.); Lév 25, 32 תִּהְיֶה (cf. v. 33 הִיא, § 149 *c*); Ez 35, 15 תִּהְיֶה. *m*

B) **Accord avec un sujet composé**. *n*

1) Sujet composé d'un **groupe génitival** (*nomen regens* et *nomen rectum* = génitif). Dans ce cas le verbe s'accorde généralement avec le *nomen regens*: 1 R 17, 16 כַּד הַקֶּמַח לֹא כָלָתָה *la cruche de*

([1]) En prose simple la forme verbale est généralement fléchie quand le nom suit immédiatement, p. ex. וַיִּפְּלוּ Jos 17, 5; Jug 9, 40; 1 S 17, 52; 31, 1; 1 Ch 10, 1; 2 Ch 13, 17 †.

([2]) היה לְ au sens d'*appartenir à* = *avoir* est généralement non fléchi.

([3]) Phénomène non expliqué; p.-ê. à l'analogie du fréquent היה לְ non fléchi avant le nom (§ *j* N). En tout cas, il ressort des §§ *j*, *k*, *l* que היה לְ tend à rester non fléchi. En mandéen le verbe הוא *être* reste très souvent non fléchi; cf. Nöldeke, *Mandäische Grammatik*, § 281.

farine ne s'épuisa pas. Rarement le verbe s'accorde avec le nomen rectum : (*ib.*) וְצַפַּחַת הַשֶּׁמֶן לֹא חָסֵר *et la jarre d'huile ne manqua pas* (mais ʕ; cf. v. 14 תֶּחְסָר). Autres ex. d'accord avec le nomen rectum quant au genre: Ex 26, 12; Lév 13, 9; Jos 24, 33; Pr 29, 25; — quant au nombre ([1]), cf. § *i*.

o **Remarque.** Dans le cas où le nomen regens est כֹּל, le verbe s'accorde presque toujours avec le nomen rectum: Ex 15, 20 וַתֵּצֶאןָ כָל־הַנָּשִׁים *toutes les femmes sortirent*; Ps 150, 6 כֹּל הַנְּשָׁמָה תְּהַלֵּל יָהּ *que tout ce qui respire loue Jéhovah!* (De même avec un suffixe, par ex. Jos 8, 24 וַיִּפְּלוּ כֻלָּם). Les exceptions sont très rares: Ex 12, 16 כָּל־מְלָאכָה לֹא־יֵעָשֶׂה *aucun travail ne se fera*; Pr 16, 2 (où זַךְ est verbe plutôt qu'adjectif; cf. Job 15, 15).

p 2) Sujet composé de deux (ou plusieurs) **noms coordonnés** avec (ou même sans) waw.

Le **verbe postposé** se met généralement au pluriel: Ex 17, 10 מֹשֶׁה אַהֲרֹן וְחוּר עָלוּ; Gn 31, 14. Le verbe reste parfois au singulier quand les deux noms, formant une seule idée, sont pris *per modum unius*: Dt 8, 13 כֶּסֶף וְזָהָב יִרְבֶּה־לָּךְ; Os 4, 11; 9, 2; 10, 8; Pr 27, 9. Dans Is 9, 4 הָיְתָה s'accorde avec le dernier sujet. Dans Ex 21, 4 le waw a à peu près la valeur du *waw d'accompagnement* de l'arabe (= *avec*): *la femme, avec ses enfants, sera* תִּהְיֶה (comp. 2 S 14, 9, § 148 *d*); cf. § 151 *a*.

q Le **verbe préposé** peut s'accorder avec le premier nom ou se mettre au pluriel. Accord avec le premier nom: Nb 12, 1 וַתְּדַבֵּר מִרְיָם וְאַהֲרֹן *Marie et Aaron parlèrent* (continué par: 2 וַיֹּאמְרוּ); Gn 33, 7 וַתִּגַּשׁ גַּם לֵאָה וִילָדֶיהָ וַיִּשְׁתַּחֲוּוּ *Léa aussi et ses enfants s'approchèrent et se prosternèrent*; 31, 14 וַתַּעַן רָחֵל וְלֵאָה וַתֹּאמַרְנָה *Rachel et Léa répondirent et dirent*; 24, 61 וַתָּקָם רִבְקָה וְנַעֲרֹתֶיהָ וַתִּרְכַּבְנָה; 9, 23 וַיִּקַּח שֵׁם וָיֶפֶת ... וַיָּשִׂימוּ; 11, 29; 2 S 12, 2; Am 8, 13 תִּתְעַלַּפְנָה הַבְּתוּלֹת ... וְהַבַּחוּרִים *les vierges et les jeunes hommes tomberont en défaillance.* — Le verbe au pluriel: Gn 40, 1 חָטְאוּ מַשְׁקֵה מֶלֶךְ־מִצְרַיִם וְהָאֹפֶה *l'échanson et le panetier du roi d'Egypte commirent une faute*; 1 S 31, 7.

([1]) Comp. avec un adjectif 1 S 2, 4 (poétique et étrange).

Remarques comparatives sur **l'accord.** De ce qui a été dit aux §§ 148-150 on peut dégager quelques remarques générales: *r*

1) L'accord de l'adjectif est presque parfait; aussi, du genre de l'adjectif peut-on conclure au genre du substantif. Au contraire l'accord du verbe et du pronom suffixe est très imparfait, p. ex.: 2 Ch 6, 40 יִהְיוּ־נָא עֵינֶיךָ פְּתֻחוֹת (§ *c*); Gn 32, 16 גְּמַלִּים מֵינִיקוֹת וּבְנֵיהֶם (§ 149 *b*).

2) La supplantation du féminin par le masculin est fréquente dans le verbe et dans le pronom suffixe.

3) L'accord seulement partiel du verbe et surtout l'absence d'accord sont beaucoup plus fréquents quand le verbe précède le nom.

§ 151. APPENDICE I: **Accord quant à la personne.**

Nous groupons ici quelques particularités relatives à l'accord quant à la personne. *a*

Le waw reliant un nom à un pronom a à peu près la valeur du *waw d'accompagnement* de l'arabe (= *avec*, cf. § 150 *p*) dans Esth 4, 16 אֲנִי וְנַעֲרֹתַי אָצוּם *moi, avec mes suivantes, je jeûnerai*; Néh 5, 14 אֲנִי וְאַחַי... לֹא אָכַלְתִּי *moi et mes frères nous ne mangeâmes pas.*

Dans le langage révérenciel où l'on emploie *ton serviteur* pour *moi, je*, on passe facilement à la 1[e] personne du pronom ou même parfois du verbe: 1 R 18, 12 עַבְדְּךָ יָרֵא אֶת־יְהוָה מִנְּעֻרָי *ton serviteur craint J. depuis sa (ma) jeunesse*; 2 S 9, 8 כָּמוֹנִי; Gn 42, 13; 2 S 19, 36 אִם־יִטְעַם עַבְדְּךָ אֶת־אֲשֶׁר אֹכַל *ton serviteur a-t-il le goût de ce qu'il (je) mange?* *b*

Il y a également syllepse de la personne dans le cas suivant, qui du reste, ne se trouve qu'en poésie. Avec certains noms exprimant quelque chose de l'individu (נֶפֶשׁ *âme*, פֶּה *bouche* et surtout קוֹל *voix*) suivis d'un suffixe de la 1[e] ou 2[e] personne, le verbe se met à la personne de ce suffixe. La construction a pu s'introduire avec נֶפֶשׁ, équivalent du *moi*, puis se propager à d'autres noms: Is 26, 9 נַפְשִׁי אִוִּיתִךָ בַּלַּיְלָה אַף־רוּחִי בְקִרְבִּי אֲשַׁחֲרֶךָּ *mon âme te désire la nuit; et mon esprit, en moi, t'espère au matin* (litt[t]: *anima mea* (= *ego*) *desidero te*); Ps 57, 5 נַפְשִׁי בְּתוֹךְ לְבָאִם אֶשְׁכְּבָה *je (mon âme) dois dormir au milieu des lions.* Avec קוֹל: Ps 3, 5 קוֹלִי אֶל־יְהוָה אֶקְרָא *ma voix crie* *c*

vers Jéhovah (¹) ; Ps 27, 7 *Ecoute, Jéhovah, ma voix (qui) appelle* ; 142, 2 *ma voix crie vers Jéhovah, ma voix supplie Jéhovah.* De même avec פִּי : Ps 66, 17 אֵלָיו פִּי קָרָאתִי *vers lui ma bouche a crié.* — Inversement il y a passage du verbe à la 2ᵉ p. au nom avec suff. 2ᵉ p. dans Ps 44, 3 אַתָּה יָדְךָ גּוֹיִם הוֹרַשְׁתָּ *c'est ton bras qui a dépossédé les nations* (litt᷉ *toi,* (à savoir) *ton bras, tu as dép.*) ; Ps 60, 7 הוֹשִׁיעָה יְמִינְךָ *que ta droite secoure !* (litt᷉ *secours,* (à savoir) *ta droite !*).

d Sur le type חִגְרוּ אִישׁ אֶת־חַרְבּוֹ 1 S 25, 13 cf. § 147 *d.*

Sur le type שִׁמְעוּ עַמִּים כֻּלָּם 1 R 22, 28 cf. § 146 *j.*

Sur la syllepse de la personne dans les propositions relatives, cf. § 158 *n.*

§ 152. APPENDICE II: **Expression du neutre.**

a D'une façon générale, l'idée du neutre s'exprime plutôt par le féminin que par le masculin.

1) **Pronom démonstratif.** On emploie surtout זֹאת : Gn 42, 18 עֲשׂוּ זֹאת *faites ceci* ; 42, 15 בְּזֹאת *par ceci* ; Is 5, 25 *b* בְּכָל־זֹאת *malgré tout cela* (9, 11, 20 ; 10, 4 ; Os 7, 10) ; מַה־זֹּאת *quoi donc ?* (§ 143 *g* ; rarement מַה־זֶּה). Dans tous ces cas *ceci* ne se rapporte pas à un objet concret. En parlant d'un objet concret, on a זֶה אֲשֶׁר *voici ce que ...* (§ 143 *a*).

b 2) **Pronom personnel.** Semblablement, on a le féminin quand le sens est vague : Am 7, 6 גַּם הִיא לֹא תִהְיֶה *cela aussi ne sera pas* (après עַל־זֹאת) ; Jug 14, 4 מֵיְהוָה הִיא *cela venait de J.* ; Nb 14, 41 ; Ex 10, 11 אֹתָהּ *c'est ce que vous demandez* ; Gn 24, 14 בָּהּ *par cela je connaîtrai* ; — mais au masc. הוּא אֲשֶׁר : 42, 14 *c'est ce que j'ai dit* (comp. 41, 28) ; כֵּן־הוּא 44, 10 ; Ex 16, 23 *c'est ce qu'a dit Jéhovah.*

c 3) **Verbe.** On a le féminin dans le même cas que le pronom, p. ex. Am 7, 6 (§ *b*) : Is 7, 7 לֹא תָקוּם וְלֹא תִהְיֶה *cela ne s'accomplira pas et ne sera pas* ; 14, 24 כַּאֲשֶׁר דִּמִּיתִי כֵּן הָיָתָה וְכַאֲשֶׁר יָעַצְתִּי הִיא תָקוּם ; Job 4, 5. De même après אֲשֶׁר se rapportant à l'idée totale exprimée dans la proposition principale : Jér 7, 31 : « ... pour brûler leurs fils

(¹) קוֹלִי , avant le verbe, est ici sujet comme נַפְשִׁי Is 26, 9 ; Ps 57, 5 ; פִּי 66, 17. (Au contraire קוֹלֵךְ dans Is 10, 30 צַהֲלִי קוֹלֵךְ , § 125 *s*). — La nuance emphatique admise généralement n'apparaît guère.

et leurs filles par le feu... *ce qui n'est jamais venu à ma pensée* אֲשֶׁר לֹא עָלְתָה עַל־לִבִּי » (19, 5; 32, 35); comp. Nb 14, 41.

Mais avec les verbes qui se construisent d'une façon plus imper- *d*
sonnelle on a très généralement le masculin. Ainsi on a toujours וַיְהִי *et il arriva*, וְהָיָה *et il arrivera*. De même on a חָרָה לוֹ *il est en colère* (*cela est brûlant à lui*; *ça lui brûle*) Gn 4, 6; חַם לוֹ *il a chaud* (*cela est chaud à lui*) 1 R 1, 1; Agg 1, 6; נָח לוֹ *il a du repos* (*quietum est ei*) Is 23, 12; Job 3, 13; Néh 9, 28; רָוַח לוֹ *il est soulagé* (*cela lui est large*) 1 S 16, 23; Job 32, 20; antonyme: צַר לוֹ *il est dans l'angoisse* (*cela lui est étroit*) Gn 32, 8; Jug 2, 15; 2 S 13, 2; Job 20, 22 † (mais fém. וַתֵּצֶר לוֹ Jug 10, 9; 1 S 30, 6 †); מַר לוֹ *il est malheureux* (*cela lui est amer*) Ruth 1, 13; Lam 1, 4 †; טוֹב לוֹ *il est heureux* (*cela lui est bon*) Nb 11, 18; רַע לוֹ *il lui advint du mal, il fut frappé de malheur* (*cela lui fut mauvais*) Ps 106, 32 †; רַע בְּעֵינָיו *déplaire, être odieux à qn* (*ê. mauvais à ses yeux*) Gn 21, 12 (opp. 11); 1 Ch 21, 7; aussi 2 S 11, 25 (§ 125 *j* 6).

Pour les phénomènes météorologiques on trouve au masculin *e*
1 S 29, 10 וְאוֹר *il fera jour*; 2 S 2, 32 וַיֵּאֹר *il fit jour* (comp. Gn 44, 3 הַבֹּקֶר אוֹר *le matin brilla*); au féminin Ps 50, 3 נִשְׂעֲרָה מְאֹד *il tempêta fort* (les autres exemples au féminin sont suspects: Am 4, 7; Mich 3, 6; Job 11, 17).

En dehors de ces cas on trouve au masculin: Gn 17, 17 יִוָּלֵד לְ *f*
au sens impersonnel *il sera enfanté à* = *il sera donné un enfant à* (ex. unique); Nb 11, 22 וּמָצָא *et cela suffira*; Dt 24, 21 יִהְיֶה *cela sera* (*à l'étranger...*)

Nombres cardinaux. On a généralement la forme employée avec *g*
un nom féminin: 1 Ch 21, 10 אַחַת מֵהֵנָּה *une de* (*ces*) *choses* (parall. 2 S 24, 12 מֵהֶם ?); Is 47, 9 וְתָבֹאנָה שְׁתֵּי־אֵלֶּה (cf. 51, 19); Pr 30, 15 שָׁלוֹשׁ הֵנָּה (cf. 30, 21) mais שְׁלֹשָׁה הֵמָּה 30, 18 (prob[t] à cause de דֶּרֶךְ toujours masc. au pl. et parfois au sing., § 134 *l*); 30, 29 (il s'agit de trois mâles); 6, 16 שֵׁשׁ־הֵנָּה.

CHAPITRE VII : PROPOSITION.

A. La proposition en général.

§ 153. Généralités.

Une proposition se compose normalement d'un sujet et d'un prédicat.

D'après la nature du prédicat, qui peut être un nom ou un verbe, la proposition est *nominale* ou *verbale*.

Une proposition peut être *simple* (unique) ou *composée* (de plusieurs propositions simples).

Une proposition simple est qualifiée par les grammairiens modernes de *nue* ou de *vêtue* selon que le sujet et le prédicat sont dépourvus ou pourvus d'un attribut (§ 121 *a* N) ou complément quelconque.

Les membres d'une proposition composée peuvent être *coordonnés* ou *subordonnés*. La coordination et la subordination peuvent être *syndétiques* ou *asyndétiques* (avec ou sans mot de coordination ou de subordination).

Au point de vue de la **fonction grammaticale**, une proposition subordonnée peut être substantivale (équivalant à un substantif), relative, conjonctionnelle (introduite par une conjonction).

Enfin au point de vue des nuances d'idée ou de sentiment exprimées, les propositions se divisent en nombreuses espèces particulières, par exemple les propositions temporelles, conditionnelles, finales, consécutives, causales, négatives, interrogatives, exclamatives, optatives, etc.

§ 154. Proposition nominale.

a Est proposition nominale toute proposition dont le prédicat est un nom ou l'équivalent d'un nom, par exemple un participe, une préposition avec son nom ou son pronom; — ou, négativement, toute proposition dont le prédicat n'est pas un verbe (à l'exception toutefois de הָיָה au sens d'*être*, § *m*). La proposition nominale a en hébreu, comme dans les autres langues sémitiques, un emploi très étendu.

b Le **sujet** de la prop. nominale est généralement un nom ou un pronom (celui-ci parfois sous-entendu § *c*). De plus, le sujet peut être:

1) Une préposition avec son nom (ou pronom): 1 Ch 9, 28 מֵהֶם עַל־כְּלֵי הָעֲבֹדָה (*une partie*) *d'entre eux* (*étaient préposés*) *aux ustensiles du culte* (litt[t]: *de eis super vasa ministerii*); Gn 44, 18 כָּמוֹךָ כְּפַרְעֹה *instar tui instar Pharaonis = toi et Pharaon, c'est tout un* (cf. § 174 *i*).

2) Un infinitif construit: Gn 2, 18 לֹא־טוֹב הֱיוֹת הָאָדָם לְבַדּוֹ *il n'est pas bon que l'homme soit seul*; 1 S 18, 23 הֲנְקַלָּה בְעֵינֵיכֶם הִתְחַתֵּן בַּמֶּלֶךְ *est-ce peu de chose à vos yeux de devenir gendre du roi?* (נְקַלָּה nifal partic. fém.). Souvent l'infinitif est précédé d'un לְ explétif (cf. § 124 *b*).

3) Rarement un infinitif absolu: Pr 25, 27. Cf. § 123 *b*.

Remarque. Le **pronom sujet** est parfois **omis** dans une proposition participiale, notamment après הִנֵּה (§ 146 *h*): Gn 24, 30 וְהִנֵּה עֹמֵד *et voici qu'il se tenait debout*; encore après הִנֵּה: 37, 15; 38, 24; 41, 1; Ex 7, 15; 8, 16; 1 S 15, 12; Is 29, 8; — sans הִנֵּה: Gn 32, 7 וְגַם הֹלֵךְ *et certes il marche*; Dt 33,3; 1 S 20, 1; Is 33, 5; 40, 19; Ps 22, 29; 33, 5; 55, 20; Job 12, 17, 19 sqq.; 25, 2; 26, 7. Dans tous ces exemples c'est le pronom de la 3[e] p. sg. m. הוּא qui est sous-entendu. Les exemples avec les autres pronoms sont assez rares: p. ex. הֵמָּה Ez 8, 12; Néh 9, 3; — אָנֹכִי Hab 1, 5; Zach 9, 12. *c*

En dehors de la proposition participiale: après הִנֵּה: Gn 42, 28; 1 S 10, 11 (cf. § 146 *h*); sans הִנֵּה: Ps 16, 8 כִּי מִימִינִי *car* (*il est*) *à ma droite*; Job 9, 32. — Sur le participe sans sujet, au singulier ou au pluriel, pour exprimer l'idée de *on*, cf. § 155 *f*.

Prédicat. Le prédicat de la proposition nominale est ordinairement un nom (substantif, adjectif, participe): Gn 45, 3 אֲנִי יוֹסֵף *je suis Joseph*; 2 S 14, 20 אֲדֹנִי חָכָם *mon seigneur est sage*; Gn 2, 10 נָהָר יֹצֵא *un fleuve sortait.* Le prédicat peut être aussi: *d*

1) Un pronom: Jug 9, 28 מִי־אֲבִימֶלֶךְ *qui est Abimélech?*

2) Une préposition avec son nom (ou pronom): Ps 115, 5 פֶּה־לָהֶם *ils ont une bouche*; 112, 3 עֹשֶׁר בְּבֵיתוֹ *la richesse est dans sa maison.*

3) Un adverbe: Gn 9, 23 וּפְנֵיהֶם אֲחֹרַנִּית *et leur visage était en sens inverse.*

4) L'infinitif construit (précédé de לְ), généralement avec הָיָה: Gn 15, 12 וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא *le soleil allait se coucher* (§ 124 *l*); rarement sans הָיָה: Jér 51, 49; Esth 7, 8; 2 Ch 11, 22; 12, 12.

e **Remarques.** I. Le prédicat nominal (substantival) s'emploie en hébreu d'une façon très large ([1]). On trouve comme prédicat:

Le nom de **matière** dont une chose est faite: Ez 41, 22 הַמִּזְבֵּחַ עֵץ *l'autel* (*était de*) *bois* (cf. § 131 *a, d*).

2) La chose **contenue** prédicat de l'objet contenant: Jér 24, 2 הַדּוּד אֶחָד תְּאֵנִים טֹבוֹת *une des corbeilles* (*était pleine de*) *bonnes figues.*

3) La **mesure** prédicat de la chose mesurée: Is 6, 3 מְלֹא כָל־הָאָרֶץ כְּבוֹדוֹ litt[t]: *gloria ejus* (*est*) *plenitudo totius terrae* ([2]).

4) Le nom מִסְפָּר prédicat de la chose nombrée: Jér 2, 28 כִּי מִסְפַּר עָרֶיךָ הָיוּ אֱלֹהֶיךָ *car tes dieux ont été* (*comme*) *le nombre de tes villes*; 1 S 6, 18.

5) Le substantif exprimant une **qualité** abstraite ou une particularité concrète: Ps 19, 10 מִשְׁפְּטֵי יְהוָה אֱמֶת *les jugements de J.* (*sont*) *vérité*; Gn 11, 1 וַיְהִי כָל־הָאָרֶץ שָׂפָה אֶחָת *toute la terre était* (*de*) *la même langue* (*lèvre*).

6) L'**explication** prédicat de la chose expliquée: Gn 41, 26 שֶׁבַע הַשִּׁבֳּלִים הַטֹּבֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה *les 7 beaux épis sont 7 années.*

II. Une proposition nominale peut avoir le sens optatif; cf. § 163 *b*.

f L'**ordre des mots** dans la proposition nominale est normalement: Sujet—Prédicat. Mais s'il y a emphase sur le prédicat on a l'ordre Pr.—Suj., p. ex. 1 R 10, 6 אֱמֶת הָיָה הַדָּבָר' *elle était vraie la parole* (*que...*); Gn 12, 12 אִשְׁתּוֹ זֹאת *c'est sa femme* ([3]).

Or, avec כִּי au sens causal *parce que*, אִם *si*, il y a normalement emphase sur le prédicat, d'où l'ordre Pr.—Suj.: Avec כִּי: 2 R 20, 1 כִּי מֵת אַתָּה *car tu vas mourir* (opp. Gn 50, 24 אָנֹכִי מֵת *je vais mourir*; 48, 21 (50, 5) הִנֵּה אנכי מת); encore avec participe: 3, 5 כִּי יֹדֵעַ אֱלֹהִים כִּי *car Dieu sait que...*: 32, 12 et souvent; avec adjectif: Gn 3, 10 כִּי עֵירֹם אָנֹכִי *parce que je suis nu*; avec substantif: 3, 19 כִּי עָפָר אַתָּה *car tu es poussière.*

Avec אִם: Gn 27, 46 אִם לֹקֵחַ יַעֲקֹב אִשָּׁה *si Jacob prend femme*; encore avec participe: Jug 11, 9 אִם־מְשִׁיבִים אַתֶּם אוֹתִי *si vous me faites*

([1]) D'où l'emploi très large de l'apposition (§ 131 *a* sqq.) et de la proposition verbale avec double objet (§ 125 *v*).

([2]) מְלֹא abstrait de la forme *qi(u)tăl*; cf. § 88 E *d, e*.

([3]) זאת אשתו signifierait: (*c'est*) *celle-ci* (*qui*) *est sa femme.*

revenir; avec substantif: Job 6, 12 אִם־כֹּחַ אֲבָנִים כֹּחִי *est-ce que ma force est la force des pierres?* — Mais avec l'emphase sur le sujet: 1 R 18, 21 אִם יְהוָה הָאֱלֹהִים *si c'est Jéhovah qui est le (vrai) Dieu.* Dans Jug 9, 15 אִם בֶּאֱמֶת אַתֶּם מֹשְׁחִים אֹתִי *si c'est véritablement que vous m'oignez*, l'attribut du prédicat est en tête comme emphatique, puis on a l'ordre ordinaire Suj.—Pr.

Mais avec le relatif אֲשֶׁר on a généralement l'ordre Suj.—Préd.: Ps 144, 15 הָעָם שֶׁיְהוָה אֱלֹהָיו *le peuple dont Jéhovah est le Dieu*; toujours pronom, puis participe: Gn 13, 15 הָאָרֶץ אֲשֶׁר אַתָּה רֹאֶה; de même généralement préposition avec son nom: Gn 1, 11 (12) אֲשֶׁר זַרְעוֹ בוֹ (opp. 1, 29; 7, 15); cf. Ps 84, 6; 146, 5.

Quand le prédicat est une préposition avec son nom (ou pronom), il se met généralement avant le sujet: Ps 31, 16 בְּיָדְךָ עִתֹּתָי *mes destinées sont dans ta main*; Agg 2, 8 לִי הַכֶּסֶף *l'argent est à moi*; 1 S 1, 2 וְלוֹ שְׁתֵּי נָשִׁים *et il avait deux femmes*; 25, 36; Ps 24, 1.

Dans les propositions **interrogatives**, l'emphase étant sur le prédicat, on a ordinairement l'ordre Pr.—Suj.: 1 R 2, 13 הֲשָׁלוֹם בֹּאֶךָ *ta visite est-elle pacifique?*; 2 R 5, 12. *g*

Dans la réponse on garde généralement l'ordre de la question: Gn 29, 4 מֵאַיִן אַתֶּם וַיֹּאמְרוּ מֵחָרָן אֲנָחְנוּ « *D'où êtes-vous?* »; *et ils dirent*: « *Nous sommes de Haran* »; 24, 23 בַּת־מִי אַתְּ *De qui es-tu fille?*; 24 בַּת־בְּתוּאֵל אָנֹכִי *Je suis fille de Batuel.*

Dans les propositions nominales *vêtues* (§ 153) l'ordre naturel et ordinaire est Suj.—Préd., puis objet et déterminations adverbiales: Gn 9, 9 וַאֲנִי הִנְנִי מֵקִים אֶת־בְּרִיתִי אִתְּכֶם *Et moi, voici que je vais établir mon alliance avec vous.* Mais l'emphase met en avant l'objet ou la détermination adverbiale: *h*

Suj.—Adv.—Préd : Gn 26, 29 *b*; 12, 6 *b*.

Adv. (ou Obj.)—Suj.—Préd.: Gn 4, 7; 37, 16 (réponse).

Préd.—Suj.—Adv. etc.: Gn 43, 32 *b*.

Adv. etc.—Préd.—Suj.: Gn 41, 2.

Outre l'importance relative des différents mots, la longueur du sujet, du prédicat et des compléments influe sur l'ordre des mots.

Propositions nominales avec copule. La proposition nominale du type ordinaire (§§ *a-h*) est une proposition à deux membres: sujet et prédicat. En hébreu, comme dans d'autres langues sémitiques, elle *i*

devient proposition à trois membres par l'addition d'une *copule*, laquelle exprime formellement le lien logique qui unit le sujet avec le prédicat. La copule peut être I) le pronom de la 3ᵉ personne ; II) les adverbes d'existence יֵשׁ et אֵין ; III) le verbe הָיָה.

I. Le **pronom de la 3ᵉ personne** peut être copule en hébreu, comme par ex. en arabe ([1]). Dans certains cas, en effet, le pronom n'est ajouté que pour mieux faire ressortir le rapport qui existe entre le sujet et le prédicat, ce qui est précisément la fonction de la copule. Dans d'autres cas, il est vrai, le pronom ajoute une nuance emphatique ; mais rien n'empêche qu'il n'ait en même temps la valeur de copule.

Le pronom peut avoir trois places différentes :

1) Suj.—Préd.—*Pronom*. Dans ce type de phrase, il est possible que le nom soit au *casus pendens*, et alors le pronom serait sujet (cf. § 156 *e*) ; mais on peut considérer aussi le pronom comme une copule ([2]) : Gn 34, 21 הָאֲנָשִׁים הָאֵלֶּה שְׁלֵמִים הֵם אִתָּנוּ *ces hommes sont pacifiques avec nous* ; Dt 4, 24 יְהוָה אֱלֹהֶיךָ אֵשׁ אֹכְלָה הוּא *J. ton Dieu est un feu dévorant.* Dans ce type de phrase le pronom n'est pas ou n'est guère emphatique.

j 2) Suj.—*Pronom*—Préd. : Gn 42, 6 וְיוֹסֵף הוּא הַשַּׁלִּיט עַל־הָאָרֶץ *or c'était J. qui était le gouverneur du pays* ; 1 R 18, 39 יְהוָה הוּא הָאֱלֹהִים *c'est J. qui est le (vrai) Dieu* (opp. 21 אם יהוה האלהים avec emphase moindre § *f*) ; 2 S 7, 28 אַתָּה הוּא האלהים *c'est toi qui es le (vrai) Dieu.* Avec répétition du sujet : Is 43, 25 אָנֹכִי אנכי הוּא מֹחֶה פְשָׁעֶיךָ *c'est moi, c'est moi qui efface tes péchés* ; 51, 12. Dans ce type de phrase le pronom est emphatique, p. ex. littᵗ : « Joseph, *lui*, était le gouverneur ».

3) Préd.—*Pronom*—Suj. : Ct 6, 9 אַחַת הִיא יוֹנָתִי *elle est unique ma colombe* ; Nb 3, 27 *b* אֵלֶּה הֵם מִשְׁפְּחֹת הַקְּהָתִי *voilà les familles des Qehatites.* Dans ce type de phrase avec emphase sur le prédicat, le pronom est simple copule.

---

(1) Cf. BROCKELMANN, *Grundriss*, 2, 105, contre DRIVER, *Hebrew Tenses*³, Appendix V, p. 267 sqq.

(2) Quoi qu'il en soit, même si le pronom ici n'est pas senti comme copule, on peut conjecturer que l'emploi du pronom comme copule a été favorisé par ce type de phrase.

Remarque. C'est sans doute à l'analogie du pronom employé comme copule qu'il faut expliquer la phrase d'Isaïe אֲנִי הוּא *je suis, j'existe*: 41, 4 *et avec les derniers je suis*; 43, 10, 13; 46, 4; 48, 12.

II. **Adverbes d'existence** יֵשׁ, אַיִן (§ 102 *j*). L'adverbe d'exis- *k*
tence יֵשׁ *il y a* exprime d'abord l'existence dans le lieu, à savoir la présence, puis, par extension, l'existence tout court ([1]). De même אַיִן § 160 *g* (originairement *où?*) exprime d'abord la non-existence dans le lieu, à savoir l'absence, puis, par extension, la non-existence tout court. Ces adverbes ne sont donc pas de simples copules comme le pronom de la 3[e] p.: à l'idée copulative elles ajoutent celle d'existence, surtout locale: Gn 18, 24 אוּלַי יֵשׁ חֲמִשִּׁים צַדִּיקִם בְּתוֹךְ הָעִיר *peut-être y a-t-il 50 justes dans la ville*; 37, 29 אֵין־יוֹסֵף בַּבּוֹר *Joseph n'était pas dans la citerne*; Ez 27, 36 וְאֵינֵךְ עַד־עוֹלָם *et tu ne seras plus à jamais.*

Remarque. Dans la protase d'une proposition conditionnelle יֵשׁ *l*
ou אַיִן avec le participe exprime la disposition (ou la non-disposition) de la volonté à faire une chose: Gn 43, 4 אִם יֶשְׁךָ מְשַׁלֵּחַ litt[t] *si tu es envoyant = si tu es disposé à = si tu veux envoyer*; v. 5 וְאִם אֵינְךָ מְשַׁלֵּחַ *mais si tu ne veux pas envoyer*. Avec יֵשׁ: Gn 24, 42, 49; 43, 4; Jug 6, 36 †; avec אַיִן: Gn 20, 7; 43, 5; Ex 8. 17; 33, 15; 1 S 19, 11; 1 R 21, 5.

III. Le **verbe** הָיָה est employé, au sens faible d'*être*, comme *m*
copule, quand on veut préciser la sphère temporelle d'une proposition nominale. Ce n'est donc pas une simple copule, mais une copule avec sens temporel comme le verbe fr. *être*: Gn 1, 2 וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ *or la terre était désolation et solitude*; 3, 1; 6, 19 זָכָר וּנְקֵבָה יִהְיוּ *ils seront mâle et femelle*; 1 R 10, 6 (היה est omis dans le texte parallèle 2 Ch 9, 5).

Dans le groupe formé par היה et un **participe**, le participe exprime l'aspect duratif et היה la sphère temporelle (cf. § 121 *e, f*), p. ex. Job 1, 14 הַבָּקָר הָיוּ חֹרְשׁוֹת *les vaches labouraient*; 2 S 5, 2 (היית omis dans le parall. 1 Ch 11, 2).

([1]) Il en est de même du fr. *il y a* et de l'ital. *c'è* (= *hīc est*). L'évolution d'*il y a* au sens du pur auxiliaire *être* (*y a bon = c'est bon*) n'appartient encore qu'au français d'Afrique.

n De même, quand il est nécessaire d'exprimer le mode volitif, on emploie le jussif יְהִי: Gn 1, 6 (§ 121 *e*). Mais assez souvent יְהִי est omis (cf. § 163 *b*).

o Comme exemple de proposition nominale à **un seul membre** on ne trouve guère que Ps 115, 7 יְדֵיהֶם *manus eorum* au sens de *manus (sunt) eis = ils ont des mains* (génitif au sens du datif, § 129 *h*) (1).

§ 155. Proposition verbale.

a Le **sujet** de la proposition verbale est généralement un nom ou un pronom. De plus, on trouve comme sujet la préposition מִן avec son nom (ou pronom): Ex 16, 27 יָצְאוּ מִן־הָעָם *(quelques-uns) du peuple sortirent* (cf. § 154 *b*) (2); rarement l'infinitif construit (précédé de לְ) Gn 4, 26 (§ 124 *b*).

b Le **sujet personnel vague** (fr. *on*; all. *man*) s'exprime souvent par le pronom de la **3e p. pl. m.** contenu dans la forme verbale (3): Gn 29, 2 יַשְׁקוּ *on abreuvait*; 26, 18; 41, 14; 49, 31; 2 S 19, 9; 1 R 1, 2; Is 38, 16; Os 12, 9; Job 18, 18; 34, 20; Esth 2, 2; Néh 2, 7 (4).

c **Remarque.** En araméen on emploie la 3e p. du pl. même dans des cas où l'on ne pense nullement à un sujet personnel vague (p. ex. Dn 5, 20 הֶעְדִּיו *transtulerunt* au sens de *translatum est*, après le passif הָנְחַת *depositus est*). En hébreu biblique les exemples de ce genre sont très rares (5) et suspects; les moins improbables sont Pr 2, 22 יִסְּחוּ (après un passif); 9, 11 יוֹסִיפוּ. La vocalisation est p.-ê. due dans quelques cas à l'influence de l'araméen, p. ex. Job 4, 19; 7, 3.

---

(1) Le psalmiste a p.-ê. recouru à cette construction pour varier, après les quatre constructions ordinaires avec לְ vv. 5, 6, lesquelles la préparent et la rendent intelligible.

(2) Cp. Jean 16, 17 Εἶπαν οὖν ἐκ τῶν μαθητῶν; Act. 21, 16 συνῆλθον δὲ καὶ τῶν μαθητῶν.

(3) Dans Ruth 1, 19 וַתֹּאמַרְנָה on a la forme féminine, ne s'agissant, en fait, que de femmes. Comp. יָלְדָה Nb 26, 59 (§ *e* N).

(4) L'idée du type *on fit* équivaut souvent à *il fut fait*; ainsi à côté de וַיִּקְבְּרוּ אֹתוֹ *on l'ensevelit* 1 R 15, 8 on a v. 24 וַיִּקָּבֵר *il fut enseveli* (usuel dans cette formule, cf. 2, 10; 11, 43; 14, 31 etc.).

(5) Ils sont fréquents en néo-hébreu, sans doute sous l'influence de l'araméen.

Assez souvent la **3e p. sg. m.**, avec ou sans participe, exprime le sujet vague *on*, parfois aussi *quelqu'un* (négat[1]: *personne*). Dans certains cas le participe (de même racine que le verbe) représente un sujet plus ou moins précis: Jér 9, 23 בְּזֹאת יִתְהַלֵּל הַמִּתְהַלֵּל *que celui qui se glorifie se glorifie en ceci*; Is 28, 24 *celui qui laboure laboure-t-il?* Mais généralement le participe représente un sujet vague: *quelqu'un, on*: Ez 33, 4 וְשָׁמַע הַשֹּׁמֵעַ *si qn entend*; 2 S 17, 9 *et on entendra*; Dt 22, 8 כִּי יִפֹּל הַנֹּפֵל *si qn tombe*; 17, 6 *qn* (ou *on*) *sera mis à mort*; Is 28, 4 *qn voit*; 16, 10 *on ne foulera pas*. Avec le participe indéterminé: Nb 6, 9 כִּי יָמוּת מֵת *si qn vient à mourir*; Am 9, 1 לֹא יָנוּס נָס *personne ne pourra fuir*. *d*

Avec ellipse du participe: Gn 11, 9 עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ *c'est pourquoi on l'a appelée...* (16, 14; 19, 22; Ex 15, 23); וַיִּקְרָא (Gn 35, 8, 10; 2 S 2, 16; Is 9, 5); Gn 48, 1 וַיֹּאמֶר *on* (ou *qn*) *dit*; 1 R 22, 38 *on lava*; Is 8, 4 *on emportera*; 46, 7 *qn crie* (plutôt que *on*); Am 6, 12 ? ; Job 27, 23 ? ([1]). *e*

Beaucoup plus rarement le sujet vague personnel est sous-entendu devant un participe pluriel ou singulier (cf. § 154 *c*). Pluriel: Ex 5, 16: אֹמְרִים *on dit* (cf. Ez 36, 13 ?); Is 32, 12 *on se frappe les seins*; Néh 6, 10 *on va venir*. Singulier: Is 21, 11 אֵלַי קֹרֵא *qn me crie*; 30, 24 *on a vanné*; 33, 4 *on se rue*. *f*

Le sujet vague *on* est, très rarement, exprimé par אִישׁ (qui s'emploie plutôt pour *quelqu'un* § 147 *b*): Ct 8, 11 *on devait, de son fruit, lui apporter mille sicles d'argent*. *g*

Remarques. 1) Pour exprimer l'idée du pronom vague *quelqu'un, qui que ce soit*, etc. en fonction de génitif, on emploie le participe, comme dans § *d*, p. ex. Ez 18, 32 מוֹת הַמֵּת *la mort de qui que ce soit* (comp. Dt 17, 6, § *d*). On a le pronom de la 2e p. sg. m. dans la locution (עַד־)בֹּאֲךָ, p. ex. Jug 6, 4 *jusqu'à ta venue = jusqu'à ce qu'on vienne* (*à Gaza*); Gn 10, 19, 30; 13, 10. *h*

2) Le sujet logique d'une action exprimée par un infinitif sans sujet grammatical peut être le sujet vague *on*. Inf. absolu: 2 R 4, 43 *on mangera et on en aura de reste* (§ 123 *w*); 8, 6 הָשֵׁיב *i*

([1]) A la 3e p. sg. f., le sujet étant une femme: Nb 26, 59 יָלְדָה (1 R 1, 6) *on a enfanté*. Comp. וַתֹּאמַרְנָה Ruth 1, 19 (§ *b* N).

qu'on restitue (prob[t]); 2 Ch 31, 10 *on a mangé* etc. Parfois le sujet logique apparaît dans une forme finie qui suit: Agg 1, 9 פָּנֹה *on a attendu* (= *vous avez attendu*; cf. וַהֲבֵאתֶם). — Infinitif construit: voir les exemples § 124 *s*.

3) Un passif impersonnel tel que Gn 27, 42 וַיֻּגַּד *il fut annoncé* équivaut à *on annonça* (§ 128 *b*).

4) Sur le sujet impersonnel vague cf. § 152 *c-e*.

j Le **prédicat** de la proposition verbale est une forme verbale finie. Tout ce qui regarde le prédicat verbal a été amplement traité dans le chap. I: Temps et modes.

k **L'ordre des mots** dans la proposition verbale (comme dans la proposition nominale, § 154 *f*) est normalement: Sujet—Verbe. Mais s'il y a quelque emphase sur le prédicat on a l'ordre V.—Suj. Or, avec une particule il y a généralement emphase sur le prédicat, d'où l'ordre V.—S. [1])

I. Proposition verbale **sans particule**. En début absolu on a généralement l'ordre S.—V.: Job 1, 1 אִישׁ הָיָה *il y avait un homme*; 1, 14 הַבָּקָר הָיוּ חֹרְשׁוֹת; 16 אֵשׁ אֱלֹהִים נָפְלָה; 17 כַּשְׂדִּים שָׂמוּ; Ps 93, 1 (97, 1) יְהוָה מָלָךְ *Jéhovah est roi* [mais 2 R 9, 13 מָלַךְ יֵהוּא *Jéhu est devenu roi* ([2])]; 1 R 8, 12 יְהוָה אָמַר (mais à la fin d'une prophétie toujours אמר יהוה Agg 1, 8; 2, 7, 9); Agg 1, 2 הָעָם הַזֶּה אָמְרוּ; Gn 36, 2 עֵשָׂו לָקַח אֶת־נָשָׁיו מִבְּנוֹת כְּנָעַן; Nb 27, 3 אָבִינוּ מֵת בַּמִּדְבָּר; Ez 29, 18; Pr 18, 16 (et très souvent dans les Proverbes). — En poésie l'ordre V.—S. est assez fréquent, mais généralement motivé par quelque cause particulière, p. ex. Is 19, 13; Ps 34, 22. En prose simple on le rencontre p. ex. dans la communication d'une nouvelle ([3]): 2 S 3, 23 בָּא־אַבְנֵר בֶּן־נֵר; 2 R 8, 7 בָּא אִישׁ הָאֱלֹהִים; encore avec בָּא: Gn 27, 35; 39, 17. En dehors de ce cas: בָּאָה: Jér 47, 5; Ez 7, 7; בָּאוּ: Jug 5, 19 (poét.); Os 9, 7.

---

(1) De plus, dans le cas d'une conjonction, il est naturel de ne pas la séparer du verbe qu'elle régit. — (2) Dans une exclamation. L'emphase sur le verbe est p.-ê. due à la nouveauté de l'action.

(3) C'est sans doute la nouveauté de la chose qui provoque cet ordre. On remarquera que בא est assez souvent en tête. — Voici une analogie en français: « Supposons un homme dont toute la fortune consiste en pierreries, qu'il croit fines. *Vient* un connaisseur qui lui affirme qu'elles sont fausses Quel désappointement! ».

Dans les propositions **interrogatives**, l'emphase étant sur le prédicat, on a ordinairement l'ordre V.—S. (cf. § 154 *g*): Gn 18, 13 לָמָּה זֶּה צָחֲקָה שָׂרָה; 44, 7; Ex 32, 12. *l*

Le jussif des propositions **optatives** est le plus souvent avant le sujet: Gn 1, 3 יְהִי אוֹר; vv. 6, 9, 11, 14, 20, 24; 27, 41; Ex 5, 21; Nb 6, 24-25 (bénédiction sacerdotale); 20, 24; Ps 128, 5. Parfois le sujet est en tête: Ps 67, 2 (devant plusieurs jussifs).

II. Proposition verbale **avec particule**. L'ordre est généralement V.—S., à moins qu'il n'y ait emphase sur le sujet. *m*

Avec כִּי: Gn 29, 32 כִּי־רָאָה יְהוָה בְּעָנְיִי; 5, 24; 28, 6; 1 R 19, 10. Mais avec emphase sur le sujet: Nb 16, 28 בְּזֹאת תֵּדְעוּן כִּי־יְהוָה שְׁלָחַנִי *par ceci vous reconnaîtrez que c'est J. qui m'a envoyé*; כִּי יהוה דִּבֵּר Is 1, 2 (et souvent): *car c'est J. qui parle.*

Avec אִם: Gn 13, 16 אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת; 32, 9; 44, 23.

Avec פֶּן: Gn 19, 19: פֶּן־תִּדְבָּקַנִי הָרָעָה.

Avec לֹא: Gn 6, 3: לֹא־יָדוֹן רוּחִי בָאָדָם; 42, 38; 44, 22; 49, 10; 2 R 5, 25. Mais, avec quelque emphase sur le sujet: 1 R 1, 11 וַאדֹנֵינוּ דָוִד לֹא יָדָע; 2, 32. Si la négation porte sur le sujet on a naturellement l'ordre S.—V.: Nb 16, 29 לֹא יהוה שְׁלָחָנִי *ce n'est pas J. qui m'a envoyé* (comp. 28).

Avec הִנֵּה: Gn 16, 2 הִנֵּה־נָא עֲצָרַנִי יהוה מִלֶּדֶת; 19, 19; 22, 20. Mais, avec quelque emphase sur le sujet: 1 R 1, 18 הִנֵּה אֲדֹנִיָּה מָלָךְ; Ex 32, 34.

Avec כֹּה: Agg 1, 2 *a* כֹּה אָמַר יהוה (opp. 2 *b*) et souvent.

Avec כַּאֲשֶׁר: Ex 9, 35 כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר יהוה et souvent.

Avec אֲשֶׁר: Gn 1, 21 אֲשֶׁר שָׁרְצוּ הַמַּיִם: 2, 3, 19; 3, 1.

Remarque. Avec ו l'ordre des mots est déterminé par l'emploi des formes verbales. Dans la plupart des cas le waw est inséparable de la forme verbale, p. ex. dans וַיִּקְטֹל; le sujet est donc nécessairement après le verbe. Mais dans certains cas le waw doit être séparé de la forme verbale, par exemple, pour indiquer l'absence de succession après une forme de succession; le sujet est alors nécessairement avant le verbe: Gn 31, 34 וְרָחֵל לָקְחָה *or Rachel avait pris* (cf. § 118 *d*). *n*

Dans les propositions verbales *vêtues* (§ 153) l'objet et les diverses déterminations adverbiales suivent normalement le verbe. L'ordre normal est donc en principe S. — V. — Obj. — Adv., p. ex. Gn 50, 2 *o*

עָשׂוּ לָקַחַת אֶת־נָשָׁיו מִבְּנוֹת כְּנָעַן. En fait diverses raisons, notamment l'emphase et la longueur relative des membres, font qu'on s'écarte de cet ordre (1).

L'objet *affecté* peut être en tête pour l'emphase (2); dans ce cas l'ordre est généralement O. — V. — S. (3): Ex 21, 32 אִם עֶבֶד יִגַּח הַשּׁוֹר *si c'est un esclave que le bœuf frappe*; 1 S 15, 1 אֹתִי שָׁלַח יהוה *c'est moi que J. a envoyé*; Dt 18, 15; rarement on a O. — S. — V.: 2 R 5, 13.

L'objet *effectué* et l'objet *interne* se placent également après le verbe, sauf raison d'emphase. Voir des exemples § 125 *p-t*; et pour l'infinitif absolu § 123 *e-o*.

p Les diverses déterminations adverbiales se placent en tête dès qu'il y a emphase.

Déterminations locales: Sans emphase: Nb 27, 3 (§ *k*); avec emphase: Gn 19, 2 *c'est sur la place que nous passerons la nuit.*

Les déterminations temporelles sont généralement en tête, à cause de leur importance: Gn 1, 1 בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים; 1 R 14, 1 בָּעֵת הַהִיא חָלָה אֲבִיָּה.

q L'objet indirect de l'action est en tête, par ex. dans Gn 15, 3 הֵן לִי לֹא נָתַתָּה זָרַע; 13, 15; 26, 3.

r L'infinitif avec ל indiquant le but de l'action est régulièrement en tête: Gn 42, 9 לִרְאוֹת אֶת־עֶרְוַת הָאָרֶץ בָּאתֶם *c'est pour voir les points faibles du pays que vous êtes venus*; 47, 4; Nb 22, 20; Jos 2, 3; Jug 15, 10, 12; 1 S 16, 2, 5; 17, 25; 2 S 3, 25.

s L'accusatif de direction est assez souvent en tête: 1 R 2, 26 עֲנָתֹת לֵךְ *va à Anatoth*; Jos 2, 16 הָהָרָה לֵכוּ *allez vers la montagne*; Ex 1, 22; Jug 20, 4; 1 S 5, 8; Is 23, 12; 52, 4; Jér 2, 10. Dans ces exemples l'emphase est peu ou point marquée; elle l'est au contraire dans 1 R 12, 1 *b*; Jér 20, 6; 32, 5.

---

(1) Assez souvent la tendance au chiasme fait préposer l'objet: 2 Ch 29, 7, 18, 19; 34, 4; aussi 1 Ch 22, 14; 2 Ch 28, 8 (cf. Kropat, *Synt. d. Chronik*, p. 59).

(2) Ainsi סָרָה dans Jér 28, 16; 29, 32; mais non Dt 13, 6. — On a toujours זֹאת עֲשׂוּ *faites ceci* (puis vient l'énoncé de la chose): Gn 42, 18; 43, 11; 45, 17, 19; Nb 4, 19; 16, 6 †. (Pas d'exemple au singulier).

(3) Sans doute à cause de la tendance générale à l'ordre V. — S. quand un mot précède.

§ 156. Appendice : *Casus pendens* devant proposition nominale ou verbale.

a Souvent un nom (ou un pronom) est placé en tête de la phrase d'une façon indépendante de la proposition qui suit, dans laquelle il est *repris* à l'aide d'un pronom rétrospectif. Le nom est ainsi comme *suspendu*, d'où l'appellation de *casus pendens*. Cette construction est motivée tantôt par l'importance du nom, qui s'impose d'abord à l'esprit, tantôt par un désir de clarté ou de légèreté ([1]).

Le nom en casus pendens peut être un génitif (logique), un objet (accusatif), le complément d'une préposition, un sujet.

b **Génitif** : Nah 1, 3 יְהוָה בְּסוּפָה וּבִשְׂעָרָה דַּרְכּוֹ *Jéhovah, dans l'ouragan et la tempête est sa voie* ; Gn 34, 8 שְׁכֶם בְּנִי חָשְׁקָה נַפְשׁוֹ בְּבִתְּכֶם *l'âme de mon fils S. est attachée à votre fille.* De même avec un pronom Is 59, 21 וַאֲנִי זֹאת בְּרִיתִי אוֹתָם *et moi, voici mon alliance avec eux* (אוֹתָם = אִתָּם § 103 *j*) ; Gn 40, 16 ; Jos 23, 9 ; Is 45, 12 ; Jér 30, 6 ; Ez 33, 17 ; Job 21, 4 ; 1 Ch 28, 2.

c **Objet** : Généralement sans אֵת : Gn 28, 13 הָאָרֶץ אֲשֶׁר אַתָּה שֹׁכֵב עָלֶיהָ לְךָ אֶתְּנֶנָּה וּלְזַרְעֶךָ *la terre sur laquelle tu dors, je la donnerai à toi et à ta race.* Parfois avec אֵת : Gn 13, 15 אֶת־כָּל־הָאָרֶץ אֲשֶׁר־אַתָּה רֹאֶה לְךָ אֶתְּנֶנָּה *toute la terre que tu vois, je te la donnerai* ; 21, 13 ; 35, 12 ; 47, 21 ; 1 S 25, 29 ; 1 R 15, 13 (cf. § 125 *j* 4).

d **Complément d'une préposition** : 1 S 9, 20 וְלָאֲתֹנוֹת הָאֹבְדוֹת לְךָ ... אַל־תָּשֶׂם אֶת־לִבְּךָ לָהֶם *ne te mets point en peine des ânesses que tu as perdues* ; 2 S 6, 23. La préposition peut être omise devant le nom en casus pendens. — Avec pronom : 1 S 12, 23 גַּם אָנֹכִי חָלִילָה לִּי *quant à moi, loin de moi...!* ; 2 Ch 28, 10.

e **Sujet.** Pour les propositions nominales du type de Gn 34, 21 cf. § 154 *i* 1. En prop. verbale : Gn 3, 12 הָאִשָּׁה אֲשֶׁר נָתַתָּה עִמָּדִי הִוא נָתְנָה־לִּי מִן־הָעֵץ *la femme que tu as mise près de moi (elle) m'a donné* ; 24, 7. De même כֹּל avec participe est en casus pendens (suivi du waw d'apodose) dans Jug 19, 30 ; 2 S 2, 23.

f **Remarques** 1) Au lieu du pronom de reprise on peut avoir un nom nouveau : Ex 12, 15 כָּל־אֹכֵל חָמֵץ וְנִכְרְתָה הַנֶּפֶשׁ הַהִוא מִיִּשְׂרָאֵל

([1]) Comparer l'anticipation du sujet dans une proposition-objet (§ 157 *d*).

quiconque mangera du (pain) fermenté, cette personne sera retranchée d'Israël; Nb 35, 30.

g 2) Le **participe** est employé fréquemment en casus pendens: **Génitif**: Gn 9, 6 שֹׁפֵךְ דַּם הָאָדָם בָּאָדָם דָּמוֹ יִשָּׁפֵךְ *qui verse le sang d'un homme, par (le moyen d')un homme son sang sera versé.* (Ici et dans tous les cas semblables le participe est construit sur le pronom, comme il apparaît p. ex. Ex 21, 12 מַכֵּה § 121 *m*); Pr 17, 13.

h **Objet**: Nb 35, 30 כָּל־מַכֵּה־נֶפֶשׁ ... יִרְצַח אֶת־הָרֹצֵחַ *quiconque frappe quelqu'un... on tuera le meurtrier* (cf. § *f*); 2 S 14, 10.

i **Complément d'une préposition**: 2 S 4, 10.

j **Sujet**: Ex 12, 15 (§ *f*). Dans Ex 21, 12 le casus pendens n'est que virtuel; au lieu d'un pronom séparé de reprise ou d'un nom nouveau comme dans Nb 35, 30, il n'y a que le pronom contenu dans la forme verbale: מַכֵּה אִישׁ וָמֵת מוֹת יוּמָת *qui frappe un homme et que (celui-ci) meure, il sera mis à mort.*

k 3) Au lieu du participe on a parfois une **proposition relative**: Jos 15, 16 אֲשֶׁר־יַכֶּה אֶת־קִרְיַת־סֵפֶר וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ עַכְסָה בִתִּי לְאִשָּׁה *celui qui battra Qiryat-Séfer et la prendra, je lui donnerai ma fille ʿAksa pour femme*; Gn 15, 4.

l 4) Un nom (ou équivalent d'un nom) en casus pendens forme comme un membre séparé. Afin de le relier à la proposition qui suit on ajoute souvent un waw, analogue au waw d'apodose, et qu'on peut appeler, par extension, waw d'apodose (cf. § 176 *a*): 1 R 15, 13 וְגַם אֶת־מַעֲכָה אִמּוֹ וַיְסִרֶהָ מִגְּבִירָה *et même, sa mère Maʿka, il lui enleva la dignité de reine-mère*; Ex 12, 15 (§ *f*); Jos 15, 16 (§ *k*).

B. Propositions particulières.

§ 157. Proposition substantivale.

a Une proposition nominale ou verbale forme un bloc qui peut être considéré comme un substantif et traité comme tel. Ainsi « je sais *que tu es venu* » équivaut à « je sais *ta venue* »; la proposition *que tu es venu* est une proposition substantivale (équivalant au substantif *ta venue*), et de même que celui-ci est objet, *que tu es venu* est une proposition-objet.

Comme le substantif, la proposition peut être encore sujet, pré-

dicat, apposition, complément d'une préposition, génitif. Mais c'est surtout comme objet qu'elle est fréquente (§ *b*).

I. **Proposition-sujet.** *Asyndétique* (très rare): 2 S 14, 32 טוֹב לִי עֹד אֲנִי־שָׁם *il serait meilleur pour moi d'être encore là-bas*; proposition relative comme sujet: Is 41, 24 תּוֹעֵבָה יִבְחַר בָּכֶם (*il est*) *une abomination* (*celui qui*) *vous choisit* (§ 158 *d*).

Syndétique (avec כִּי ou אֲשֶׁר) (¹): Gn 37, 26 מַה־בֶּצַע כִּי נַהֲרֹג אֶת־אָחִינוּ *quel avantage* (*à ce*) *que nous tuions notre frère ?*; Eccl 5, 4 טוֹב אֲשֶׁר לֹא־תִדֹּר *il est mieux que tu ne voues pas*; Néh 2, 10; proposition relative comme sujet: Jos 10, 11 רַבִּים אֲשֶׁר מֵתוּ *nombreux furent ceux qui moururent* (158 *l*) (²).

II. **Proposition-prédicat.** Ce type, qui existe, par exemple en arabe, est naturellement possible en hébreu, mais les exemples semblent manquer. Proposition relative comme prédicat: Is 63, 19 הָיִינוּ לֹא־מָשַׁלְתָּ בָּם *nous sommes devenus ceux sur qui tu n'as pas régné* (§ 158 *d*).

III. **Proposition-apposition.** Les exemples semblent également manquer.

IV. La **proposition-complément de préposition** a été traitée au § 129 *p-q*, à l'occasion du génitif.

V. De même la **proposition génitivale.**

VI. **Proposition-objet.** *b*

Asyndétique: Job 32, 22 לֹא יָדַעְתִּי אֲכַנֶּה *je ne sais pas flatter*; Lév 9, 6 זֶה הַדָּבָר אֲשֶׁר־צִוָּה יְהוָה תַּעֲשׂוּ *voici la chose que J. a ordonné* (*que*) *vous fassiez*; Is 42, 21; Am 5, 12; Ps 9, 21; Job 19, 25; avec un *verbum dicendi*: Gn 12, 13 אִמְרִי־נָא אֲחֹתִי אָתְּ *dis donc* (*que*) *tu es ma sœur*. La construction n'est fréquente qu'avec un *verbum dicendi* ayant pour objet le discours direct: Gn 12, 12 וְאָמְרוּ אִשְׁתּוֹ זֹאת *et ils diront*: « *C'est sa f...*

(¹) D'une façon générale אשר est surtout fréquent dans la langue postérieure.

(²) De même כִּי introduit une propos.-sujet après un simple אַף, גַּם, הֲ: Gn 3, 1 אַף כִּי־אָמַר (*ceci est-il*) *aussi qu'il a dit ? = est-il donc vrai qu'il a dit ?*; Ruth 2, 21 גַּם כִּי־אָמַר (*il y a*) *encore* (*ceci*) *qu'il a dit = de plus, il a dit*; Job 6, 22 הֲכִי־אָמַרְתִּי (*est-ce*) *que j'ai dit?* (§ 161 *j*).

c *Syndétique* (avec כִּי ou אֲשֶׁר, cf. § *a* N): Gn 3, 6 וַתֵּרֶא הָאִשָּׁה כִּי טוֹב הָעֵץ *la femme vit que l'arbre était bon* (1); 29, 12; Ex 4, 31; avec un *verbum dicendi* ayant pour objet le discours direct: Jug 6, 16 וַיֹּאמֶר אֵלָיו יְהוָה כִּי אֶהְיֶה עִמָּךְ *et J. lui dit « Je serai avec toi »* (2); Gn 29, 33; Ex 4, 25.

Avec אֲשֶׁר: 1 S 18, 15 וַיַּרְא שָׁאוּל אֲשֶׁר־הוּא מַשְׂכִּיל *Saül vit qu'il réussissait*; Ex 11, 7; Dt 1, 31; 1 R 22, 16; Is 38, 7; Jér 28, 9; Ez 20, 26; Néh 8, 14, 15; Esth 3, 4; 4, 11; 6, 2; Eccl 6, 10; 7, 29; 9, 1; Dn 1, 8. Devant אשר on peut avoir le את de l'accusatif: Jos 2, 10 שָׁמַעְנוּ אֵת אֲשֶׁר־הוֹבִישׁ יְהוָה אֶת־מֵי יַם־סוּף *ns avons appris* (*le fait*) *que J. a desséché les eaux de la mer Rouge.*

d **Remarques.** 1) Avec les *verba sentiendi* (3), notamment avec רָאָה *voir*, יָדַע *savoir, connaître*, il y a souvent anticipation du sujet (4); Gn 1, 4 וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת־הָאוֹר כִּי־טוֹב *Dieu vit que la lumière était bonne*; encore avec רָאָה: Gn 6, 2; 12, 14; 13, 10; 49, 15; Ex 2, 2; Eccl 2, 24; 8, 17; avec יָדַע: Ex 32, 22; 2 S 17, 8; 1 R 5, 17; avec הִכִּיר *reconnaître*: 1 R 20, 41.

e 2) C'est p.-ê. par extension de leur fonction dans la proposition-objet que כִּי et אֲשֶׁר servent à unir une proposition secondaire à une prop. principale, même quand il n'y a pas de verbe régissant un accusatif; ainsi, après un substantif: Ex 3, 12 זֶה־לְּךָ הָאוֹת כִּי אָנֹכִי שְׁלַחְתִּיךָ *voici le signe* (*montrant*) *que je t'ai envoyé.*

f 3) On trouve aussi comme objet la proposition relative: Gn 44, 1 וַיְצַו אֶת־אֲשֶׁר עַל־בֵּיתוֹ *il ordonna à celui qui était à la tête de sa maison* (§ 158 *l*).

g 4) Une action verbale comme objet d'un verbe, quand elle ne forme pas une proposition, s'exprime ordinairement par l'infinitif,

---

(1) Pour la construction fréquente וַיַּרְא וְהִנֵּה cf. § 177 *i*.

(2) Avec אמר, outre le discours direct et indirect, avec ou sans כִּי, on trouve encore l'inf. précédé de לְ: 2 Ch 6, 20 אָמַרְתָּ לָשׂוּם שִׁמְךָ שָׁם (opp. parall. 1 R 8, 29 אָמַרְתָּ יִהְיֶה שְׁמִי שָׁם).

(3) Rarement avec d'autres verbes, p. ex. avec הִגִּיד *annoncer* dans Néh 2, 18.

(4) Comp. le phénomène analogue du *casus pendens* (§ 156). Ainsi on pourrait dire avec les mots de Gn 34, 8 (§ 156 *b*) יְדַעְתֶּם שְׁכֶם בְּנִי כִּי חָשְׁקָה נַפְשׁוֹ בְּבִתְּכֶם. — On trouve un complément circonstantiel anticipé dans Dt 31, 29 *je sais qu'après ma mort...*; Eccl 7, 22.

le plus souvent par l'infinitif construit (sans ou avec לְ, § 124 *c*), parfois par l'infinitif absolu (§ 123 *b*). Très rarement, au lieu de l'infinitif, on trouve le **participe** (comme en grec et souvent en araméen, en syriaque, en néo-hébreu): Is 33, 1 כַּהֲתִימְךָ שׁוֹדֵד *quand tu auras achevé de violenter* (litt[t] *violentant*); Jér 22, 30; 1 S 3, 2 ʕ.

5) Sur la proposition avec waw équivalant à une proposition-objet, cf. § 177 *h*.

§ 158. Proposition relative.

a Une proposition relative est généralement l'équivalent d'un attribut du substantif; elle équivaut le plus souvent à un adjectif ou à un participe en apposition. Cependant, comme la proposition ordinaire (non relative, § 157), elle peut être substantivée: cf. § 157 *a*, *f* et infra § *d*, *l*. La proposition relative est syndétique (avec אֲשֶׁר, שֶׁ־) ou asyndétique. La proposition asyndétique semble avoir précédé; dans nos textes elle se trouve surtout en poésie et dans la prose relevée ([1]).

I. **Proposition asyndétique.** *Proposition verbale*: Après un nom déterminé: Jér 13, 20 אַיֵּה הָעֵדֶר נִתַּן לָךְ *où est le troupeau* (*qui*) *te fut donné?*; Ps 34, 9 אַשְׁרֵי הַגֶּבֶר יֶחֱסֶה־בּוֹ *heureux l'homme qui se confie en lui*; après כֹּל (déterminé par lui-même): Ps 71, 18; après un suffixe: Ps 16, 4 ([2]). — Plus souvent, après un nom *indéterminé*: Gn 49, 27 בִּנְיָמִין זְאֵב יִטְרָף *Benj. est un loup ravisseur* (*ō* en pause pour *ō* § 32 *c*); Is 51, 12 אֱנוֹשׁ יָמוּת *un homme mortel*; 55, 13; Dt 32, 17 אֱלֹהִים לֹא יְדָעוּם *des dieux qu'ils n'ont pas connus*; Is 56, 2; Ps 78, 6; Pr 30, 17; Lam 1, 10; aussi dans le type 1 S 6, 9 מִקְרֶה הוּא הָיָה לָנוּ *c'est une rencontre* (*qui*) *nous est arrivée*; Job 31, 12.

b *Proposition nominale.* Généralement après un nom indéterminé: Job 3, 15 שָׂרִים זָהָב לָהֶם *des princes qui ont de l'or.* Ainsi, dans les

(1) Une proposition telle que Jér 13, 20 signifie matériellement: *où est le troupeau, il te fut donné*; la subordination du second membre au premier est opérée par l'esprit: ... *qui te fut donné.* Cette considération peut servir à expliquer les cas comme Is 61, 11 כָּאָרֶץ תּוֹצִיא où le sens n'est pas *comme la terre qui produit,* mais *comme la terre produit* (où donc כְּ est employé d'une façon conjonctionnelle, avec la valeur de כַּאֲשֶׁר; cf. § 174 *d*); Ps 42, 2 (vocaliser probablement כְּאַיָּל).

(2) D'après plusieurs Ps 49, 14, mais cf. § 143 *i*.

propositions indiquant le **poids** d'un objet, le type usuel ([1]) est Gn 24, 22 נֶ֫זֶם זָהָב בֶּקַע מִשְׁקָלוֹ *un anneau d'or dont le poids est un bèqa*ᶜ (remarquer l'ordre des mots Préd.-Suj.); Nb 7, 13 sqq.; Jos 7, 21. Dans les propositions indiquant le **nom** d'une personne on a quelquefois ([2]) le type 2 S 20, 21 אִישׁ מֵהַר אֶפְרַ֫יִם שֶׁ֫בַע שְׁמוֹ *un homme de la montagne d'Ephraïm dont le nom est Shèba*ᶜ; 1 S 17, 4; 1 R 13, 2; Is 54, 5; Zach 6, 12; Job 1, 1.

c **Remarques.** 1) Le pronom *rétrospectif*, dans la proposition relative asyndétique, est assez souvent omis: 2 S 22, 44 (= Ps 18, 44) עַם לֹא־יָדַ֫עְתִּי *un peuple que je ne connais pas*; Ex 15, 17; Is 42, 16; — après un nom déterminé: Jug 8, 1 מָה־הַדָּבָר הַזֶּה עָשִׂ֫יתָ לָּ֫נוּ *quelle est cette chose que tu nous as faite?*; Ps 33, 12 *b*. En poésie, la préposition avec le pronom rétrospectif est parfois omise: Is 51, 1 צוּר חֻצַּבְתֶּם *le rocher (d'où) vous fûtes taillés.*

d 2) Une proposition relative asyndétique peut être substantivée: Is 41, 24 (cité § 157 *a*); 63, 19 (*ibid.*); Jér 2, 8 (cité § 129 *q*); Job 18, 21 (*ibid.*).

e II. **Proposition syndétique** (avec אֲשֶׁר, § 145). Comme la proposition asyndétique, elle peut être verbale ou nominale. En proposition nominale on trouve surtout une préposition avec son nom, parfois un adjectif, assez rarement un participe: Préposition avec son nom: 1 R 16, 22 הָעָם אשר אַחֲרֵי עָמְרִי *les gens qui étaient à la suite de* ᶜ*Omri* (= *les partisans de*); adjectif: Gn 7, 2 הַבְּהֵמָה אשר לא טְהֹרָה הִוא *l'animal qui n'est pas pur* (comp. Nb 9, 13); participe: Dt 1, 4 (3, 2) *Siḥon, roi des Amorréens* אשר יוֹשֵׁב בְּחֶשְׁבּוֹן *qui habitait à Ḥ.* [au lieu de l'usuel הַיּוֹשֵׁב ([3])]; 1 R 5, 13; Ps 133, 2, 3 שֶׁיֹּרֵד; Eccl 4, 1.

([1]) On trouve une seule fois une proposition circonstancielle avec waw: 2 S 12, 30 וַיִּקַּח אֶת־עֲטֶרֶת־מַלְכָּם ... וּמִשְׁקָלָהּ כִּכַּר זָהָב *et il prit la couronne de leur roi — et son poids était un kikkar d'or —* ... (Après un nom déterminé; mais on pourrait avoir la même construction après un nom indéterminé, comme on l'a avec שֵׁם [v. note suivante]).

([2]) Mais beaucoup plus souvent on a une proposition circonstancielle avec waw (§ 159 *d*): 2 S 20, 1 אִישׁ בְּלִיַּעַל וּשְׁמוֹ שֶׁ֫בַע *un misérable, et son nom était Shèba*ᶜ (opp. v. 21). — וּשְׁמוֹ peut être loin du nom, p. ex. 2 S 4, 4. — On trouve une fois une proposition relative avec אשר (après un nom pluriel déterminé) Ex 1, 15 לַמְיַלְּדֹת הָעִבְרִיֹּת אֲשֶׁר שֵׁם הָאַחַת שִׁפְרָה וְשֵׁם הַשֵּׁנִית פּוּעָה.

([3]) Mais un type אשר הַיּוֹשֵׁב est sans doute impossible; 1 R 12, 8; 21, 11 sont altérés.

אֲשֶׁר נַעֲשִׂים (opp. 1, 14 שֶׁנַּעֲשׂוּ ; 1, 9 שֶׁנַּעֲשָׂה ; 1, 13 etc.; comparer en aram. Dn 5, 5 יְדָא דִּי כָתְבָא *manus quae* (*erat*) *scribens*); plus souvent avec le pronom séparé : Jér 27, 9 *les prophètes etc.* אֲשֶׁר־הֵם אֹמְרִים *qui disent*; Nb 14, 8; 1 S 10, 19; adjectif verbal : Agg 1, 9.

La proposition relative avec אֲשֶׁר s'emploie soit après un nom déterminé, soit après un nom indéterminé ([1]). Après nom déterminé : Nb 16, 7 הָאִישׁ אֲשֶׁר־יִבְחַר יְהוָה *l'homme que choisira Jéhovah*; après nom **indéterminé** : Ex 1, 8 וַיָּקָם מֶלֶךְ־חָדָשׁ עַל־מִצְרָיִם אֲשֶׁר לֹא־יָדַע אֶת־יוֹסֵף *un roi nouveau s'éleva sur l'Egypte, lequel n'avait pas connu Joseph*; Gn 20, 9 מַעֲשִׂים אֲשֶׁר לֹא־יֵעָשׂוּ *des actions qui ne doivent pas se faire*; Gn 44, 15 אִישׁ אֲשֶׁר כָּמֹנִי *un homme tel que moi* [assez souvent ce אשר explétif dans les cas analogues 2 S 9, 8; Jér 5, 9, 29 (9, 8)]; Dt 13, 7 אֱלֹהִים אֲחֵרִים אֲשֶׁר לֹא יָדַעְתָּ (cf. Ruth 2, 11); Dt 28, 49; 1 S 3, 11; Is 66, 13.

Le **pronom rétrospectif sujet** en proposition nominale est usuel *g*
avec un adjectif ou un participe: Gn 9, 3 כָּל־רֶמֶשׂ אֲשֶׁר הוּא־חַי *tout être mouvant qui est vivant*; Nb 9, 13; 35, 31; Ruth 4, 15; exemples avec le participe § *e*. Mais avec une préposition suivie de son nom, le pronom est généralement omis: 1 R 16, 22, § *e*; sauf quand il y a négation: Gn 17, 12 אֲשֶׁר לֹא מִזַּרְעֲךָ הוּא ; Dt 20, 15. En proposition verbale on n'a pas le pronom, sauf 2 R 22, 13 (où probablement à supprimer avec parall. 2 Ch 34, 21).

Le **pronom rétrospectif objet** (à l'accusatif) est fréquent ([2]): *h*
Gn 45, 4 אֲנִי יוֹסֵף אֲחִיכֶם אֲשֶׁר־מְכַרְתֶּם אֹתִי *je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu* (pour la syllepse de la personne, cf. § *n*); 2 R 16, 3 אֹתָם (omis dans parall. 2 Ch 28, 3). Mais l'omission est très fréquente: Nb 16, 7, § *f*; Dt 13, 7, § *f*.

---

(1) Même sans nuance d'emphase. Le traitement de אשר (différent de celui du relatif arabe *'alladī* ٱلَّذِي lequel, étant déterminé, ne s'emploie qu'après un nom déterminé) montre que אשר n'est pas déterminé; dès lors, ce n'est probablement pas un ancien démonstratif; cf. § 145 *a*. — Pratiquement, en prose simple on a אשר; l'absence de אשר ne se trouve guère qu'en prose relevée et en poésie, § *a*.

(2) Très rarement, au lieu du pronom, on répète le nom, pour la précision ou la commodité: Gn 50, 13 *dans la caverne du champ de Macféla, champ qu'Abraham avait acheté* (cf. 49, 30); Jér 31, 32.

Le **pronom rétrospectif génitif** ne peut être omis: Dt 28, 49 גּוֹי אשר לֹא־תִשְׁמַע לְשֹׁנוֹ *un peuple dont tu n'entendras pas la langue.*

i Une **préposition avec pronom rétrospectif** est assez souvent omise, même parfois dans des cas où la clarté semblerait la demander. Ainsi, non seulement dans des cas où la préposition de la proposition relative est suggérée par une préposition précédente: 1 R 2, 26 *tu as peiné dans tout ce* (*en quoi*) *a peiné mon père*; Jér 1, 7, mais encore dans des cas extrêmes comme Dt 7, 19 *main puissante et bras étendu* אשר הוֹצִאֲךָ (*par lesquels*) *il t'a fait sortir*; 28, 20 *la méchanceté de tes actions* (*par lesquelles*) *tu m'as abandonné*; 1 S 2, 32; 1 R 8, 59; Is 31, 6; après דָּבָר: 1 R 11, 27 *voici la chose* (*à propos de laquelle*) *il se révolta*; Jos 5, 4 *voici la raison* (*pour laquelle*) *Josué circoncit.* Voir aussi 2 R 3, 3 (§ 139 *a* 2).

On remarquera en particulier les cas suivants:

1) Avec les *verba dicendi*, la préposition signifiant *au sujet de* (עַל, ל, בּ) est régulièrement omise: Nb 10, 29 הַמָּקוֹם אשר אָמַר יְהוָה אתו אֶתֵּן לָכֶם *le lieu* (*au sujet duquel*) *J. a dit: Je vous le donnerai.* Les exemples avec אמר sont fréquents: Nb 14, 40; Dt 28, 68; 1 S 9, 17, 23; 24, 5; 1 R 8, 29; Jér 32, 43. Les exemples avec דִּבֶּר doivent sans doute s'expliquer de la même manière: Gn 19, 21; 23, 16; Ruth 4, 1. On trouve encore traités de la même façon, par exemple, נִשְׁבַּע *jurer*: Ex 33, 1 *le pays* (*au sujet duquel*) *il a juré à Abraham*; חֵרֵף *outrager, injurier*: Jug 8, 15 *Zèbaḥ et Ṣalmunnaᶜ* (*au sujet desquels*) *vous m'avez injurié*; צִוָּה *ordonner*: Gn 3, 17 *l'arbre* (*au sujet duquel*) *je t'ai donné un ordre* ([1]).

j 2) Avec les noms relatifs au **lieu**, la préposition avec pronom rétrospectif (*dans lui, vers lui* etc.) est souvent remplacée par l'adverbe שָׁם, שָׁמָּה *là,* מִשָּׁם *de là.* Ainsi à côté de Gn 21, 23 הָאָרֶץ אשר־גַּרְתָּה בָּהּ *le pays dans lequel tu as séjourné*, on a 2, 11 אֶרֶץ הַחֲוִילָה אשר־שָׁם הַזָּהָב *la terre de Ḥ. où est l'or.* ([2]). Mais le mot rétrospectif (préposition avec pronom, ou adverbe שָׁם) est souvent

---

([1]) Prob[t] aussi שָׁלַח au sens d'*envoyer dire*: 1 R 5, 23 *le lieu* (*au sujet duquel*) *tu m'enverras dire*; 20, 9; 21, 11; Jos 1, 16; 2 S 11, 22; Jér 42, 5, 21; 43, 1 (cf. *Biblica*, 2, p. 226 sq.).

([2]) Opp. 1 R 12, 25 *a* וַיֵּשֶׁב בָּהּ à 25 *b* וַיֵּצֵא מִשָּׁם.

omis: Gn 35, 13 (14) בַּמָּקוֹם אֲשֶׁר־דִּבֶּר אִתּוֹ *dans le lieu* (*où*) *il avait parlé avec lui* (mais v. 15 avec שָׁם); Nb 20, 13; Is 64, 10 (*dans lequel* ou *où*); Jér 32, 3 (id.); Nb 13, 27 (*vers lequel* ou *où* שָׁמָּה).

k 3) Avec les noms relatifs au **temps** il n'y a pas de mot rétrospectif: 2 S 19, 25 עַד־הַיּוֹם אֲשֶׁר־בָּא *jusqu'au jour* (*où*) *il revint*; Gn 45, 6; Dt 1, 46; 9, 7; 1 S 20, 31; 1 R 11, 42.

l **Proposition substantivale avec אֲשֶׁר.** Une proposition relative (nominale ou verbale) avec אשר est souvent substantivée: proposition-sujet: Jos 10, 11 (cité § 157 *a*); proposition-objet: Gn 44, 1 (cité § 157 *f*); proposition génitivale (§ 129 *q*); proposition-complément de préposition: Gn 43, 16 לַאֲשֶׁר עַל־בֵּיתוֹ *à celui qui était à la tête de sa maison* (44, 4); 47, 6 עַל־אשׁר־לִי *sur ce qui est à moi = à la tête de mes biens.* Dans tous ces cas אשר est senti comme un pronom relatif employé absolument: *qui, quem, quod* etc.; *celui qui* (*que*), *ce qui* (*que*) etc.; cf. § 145 *a*.

m Parfois, par une sorte d'anticipation, אשר est précédé du אֵת de l'accusatif ou de la préposition qui logiquement devrait le suivre [1]: Nb 22, 6 אֵת אשר־תְּבָרֵךְ מְבֹרָךְ *celui que tu bénis est béni* (= אשר תברך אתו; de même ensuite וַאֲשֶׁר תָּאֹר יוּאָר *et celui qui tu maudis est maudit*, malgré l'absence de את; Ex 22, 8); Gn 31, 32 עִם אשר תִּמְצָא אֶת־אֱלֹהֶיךָ *celui chez qui tu trouveras tes dieux* (exceptionnel pour אשר תמצא את־אלהיך עִמּוֹ; cf. 44, 9). Au sens local [2], la préposition doit précéder אשר: Gn 21, 17 בַּאֲשֶׁר הוּא שָׁם *là où il était*; Ruth 1, 16 בַּאֲשֶׁר תָּלִינִי *là où tu séjourneras*; (*ib.*) אֶל־אשר תֵּלְכִי *là où tu iras*; 1 R 18, 12 עַל־אשר לֹא־אֵדָע *là où je ne saurai pas*; Ex 5, 11 מֵאֲשֶׁר תִּמְצָאוּ *d'où vous* (*en*) *trouverez*.

n **Remarques. 1) Syllepse de la personne.** On a généralement la même personne dans la proposition relative que dans son antécédent: Gn 15, 7 אֲנִי יְהוָה אשר הוֹצֵאתִיךָ *je suis J. qui t'ai fait sortir*; Ex 20, 2 (Dt 5, 6); Jug 13, 11 הַאַתָּה הָאִישׁ אשר־דִּבַּרְתָּ *es-tu l'homme qui a parlé?*; 1 R 13, 14; — Gn 45, 4 אֲנִי יוֹסֵף אֲחִיכֶם אשר־מְכַרְתֶּם אֹתִי

---

(1) Par assimilation de l'antécédent à la proposition relative on a אֶל pour בּ dans Gn 20, 13 אֶל־כָּל־הַמָּקוֹם אשר נָבוֹא שָׁמָּה *dans tout lieu où nous irons* (אֵלָיו = שמה).

(2) En dehors de ce cas: Is 47, 12 בַּאֲשֶׁר יָגַעַתְּ *auxquels tu t'es fatiguée* (exceptionnel, pour אשר... בָּהֶם).

je suis J. votre frère que vous (m')avez vendu; Nb 22, 30; Is 49, 23; — après un vocatif: Is 41, 8 *Et toi Israël, mon serviteur, Jacob que je (t') ai élu* יַעֲקֹב אֲשֶׁר בְּחַרְתִּיךָ; mais, p. ex. 54, 1 רָנִּי עֲקָרָה לֹא יָלָדָה *réjouis-toi, femme stérile, qui n'a(s) pas enfanté*; Ez 26, 17; 29, 3 (1).

2) **Paronomase en proposition relative.** L'emploi du même mot dans la proposition principale et dans la proposition relative sert à exprimer certains nuances d'indétermination (figure *idem per idem*) (2): 2 R 8, 1 גּוּרִי בַּאֲשֶׁר תָּגוּרִי *séjourne où tu séjourneras* (= *où tu voudras, n'importe où*); 1 S 23, 13 וַיִּתְהַלְּכוּ בַּאֲשֶׁר יִתְהַלָּכוּ *ils circulèrent à l'aventure*; 2 S 15, 20 *je vais je ne sais où*; Ex 33, 19 *j'aurai pitié de qui je voudrai*; Ex 4, 13 *envoie qui tu voudras.*

p 3) Bien que l'emploi de אשר soit très large (3), on ne relie pas deux propositions principales par אשר, comme on fait économiquement dans nos langues (4) par un *qui*. Ce *qui*, équivalent de *et il, et lui*, doit se rendre par un waw (suivi ou non d'un pronom séparé) et une forme verbale. Ainsi une phrase telle que: *Elle en mangea et en donna à son mari qui en mangea* devra se traduire וַתֹּאכַל וַתִּתֵּן לְאִישָׁהּ וַיֹּאכַל (cf. Gn 3, 6). Comp. § *b* la double construction pour le *poids* et le *nom*, et § 159 *d*.

q אשר peut se rapporter à l'idée totale exprimée par la proposition principale: Jér 7, 31 « ... pour brûler leurs fils et leurs filles par le feu, אֲשֶׁר לֹא צִוִּיתִי *ce que je n'ai pas ordonné* ... »; cf. § 152 *c*.

r Sur la proposition relative avec אשר en *casus pendens* cf. § 156 *k*.

s **L'ordre des mots** après אשר est généralement Sujet—Préd. en proposition nominale (§ 154 *f*), Verbe—Sujet en proposition verbale (§ 155 *m*).

---

(1) Le passage subit de la 2e personne à la 3e se trouve aussi, en dehors de ce cas, p. ex. Ez 26, 3-4; 28, 22; 32, 12 (textes qu'il faut bien se garder de « corriger »).

(2) Phénomènes semblables dans nos langues : *J'ai composé un livre qui vaut ce qu'il vaut. Je suis bien loin de savoir tout; mais cependant je sais ce que je sais* (= *quelque chose*). — *We shall see what we shall see* (*nous verrons ce que nous verrons*). — *A chi la tocca, la tocca* (= *qui se sent morveux se mouche*).

(3) Trois אשר en cascade Gn 49, 30 *qui... qui... quem.*

(4) P. ex.: *Un Lorrain ne comprend pas un Picard qui ne comprend pas un Berrichon.* (A. Meillet).

§ 159. Proposition circonstancielle.

La proposition circonstancielle peut être prise dans un sens plus ou moins large (¹). Nous nous contenterons de donner ici les principaux types généraux de proposition circonstancielle, certaines catégories, notamment les propositions circonstancielles de temps, devant être traitées à part. *a*

La proposition circonstancielle joue un rôle analogue à l'accusatif prédicatif (§ 126 *a*). De même qu'on dit דָּוִד יָצָא בֹּכֶה *David sortit pleurant* (comp. Nb 16, 27; Jér 17, 25), on peut dire avec une proposition asyndétique (sans waw) דוד יצא עוֹדֶנּוּ בֹכֶה *D. sortit pleurant encore* (littéralement *il* (*était*) *encore pleurant*), ou avec une proposition copulative (avec waw) דוד יצא וְהוּא בֹּכֶה *D. sortit et il pleurait.*

I **Proposition asyndétique**: *Proposition nominale*: Gn 12, 8 *b*
וַיֵּט אָהֳלֹה בֵּית־אֵל מִיָּם וְהָעַי מִקֶּדֶם *il tendit sa tente, Béthel* (*étant pour lui*) *à l'ouest et ʿAï à l'est*; 32, 12 פֶּן־יָבוֹא וְהִכַּנִי אֵם עַל־בָּנִים *de peur qu'il ne vienne et ne me frappe, mère avec enfants* (²); 2 S 18, 14 וַיִּתְקָעֵם בְּלֵב אַבְשָׁלוֹם עוֹדֶנּוּ חַי *il les enfonça dans le cœur d'Absalom,* (*alors qu'il était*) *encore vivant*; Ex 22, 9 וּמֵת ... אֵין רֹאֶה *s'il meurt... sans qu'il y ait de témoin*; 22, 13 אוֹ־מֵת בְּעָלָיו אֵין עִמּוֹ *ou meurt en l'absence de son maître.*

Proposition verbale: Gn 44, 12 וַיְחַפֵּשׂ בַּגָּדוֹל הֵחֵל וּבַקָּטֹן כִּלָּה *il* (*les*) *c*
fouilla, commençant par le plus âgé et finissant par le plus jeune (³); Is 5, 11 הוֹי מַשְׁכִּימֵי בַבֹּקֶר שֵׁכָר יִרְדֹּפוּ *malheur à ceux qui se lèvent de grand matin, courant aux liqueurs fortes!*; avec négation לֹא Lév 1, 17 וְשִׁסַּע אֹתוֹ בִכְנָפָיו לֹא יַבְדִּיל *il fendra* (*l'oiseau*) *du côté des ailes sans les séparer.*

(¹) König ne reconnaît pas comme circonstancielles beaucoup de propositions considérées comme telles par Driver et d'autres grammairiens. — Parfois il n'est pas facile de voir si telle proposition (notamment participiale) est purement circonstancielle; elle peut former une sorte de parenthèse plus ou moins indépendante; elle peut même être entièrement indépendante.

(²) C'est p.-ê. à l'analogie de ces propositions qu'on a le prédicatif du type פָּנִים אֶל־פָּנִים; cf. § 126 *f*.

(³) Mais d'après König, *Genesis, in h. l.*, parenthèse; cf. sa *Syntax*, § 370 *m*.

d II. **Proposition copulative** (avec waw): *Proposition nominale* (très fréquente): Avec participe: Gn 18, 1 וַיֵּרָא אֵלָיו יְהוָה בְּאֵלֹנֵי מַמְרֵא וְהוּא יֹשֵׁב פֶּתַח־הָאֹהֶל *Jéhovah lui apparut dans la chênaie (?) de Mambré tandis qu'il était assis à l'entrée de sa tente.* (Sur ce type de proposition temporelle avec participe cf. § 166 *h*); 15, 2 מַה־תִּתֶּן־לִי וְאָנֹכִי הוֹלֵךְ עֲרִירִי *que pourras-tu me donner, alors que je m'en vais sans postérité?*; avec אֵין (fréquent): Lév 26, 6 וּשְׁכַבְתֶּם וְאֵין מַחֲרִיד *et vous dormirez sans que personne vous effraie*; — Gn 44, 34 אֵיךְ אֶעֱלֶה אֶל־אָבִי וְהַנַּעַר אֵינֶנּוּ אִתִּי *comment pourrai-je monter vers mon père, alors que l'enfant n'est pas avec moi?* (τοῦ παιδίου μὴ ὄντος μεθ' ἡμῶν); 24, 45 וְהִנֵּה רִבְקָה יֹצֵאת וְכַדָּהּ עַל־שִׁכְמָהּ *et voici que R. sortait, sa cruche sur l'épaule* (comp. Jér 2, 37). Après un substantif (au lieu d'une proposition relative asyndétique, peu usitée en prose simple): Is 6, 6 וַיָּעָף אֵלַי אֶחָד מִן־הַשְּׂרָפִים וּבְיָדוֹ רִצְפָּה *et l'un des séraphins vola vers moi, qui avait en main une pierre brûlante*; Jug 3, 16 וַיַּעַשׂ לוֹ אֵהוּד חֶרֶב וְלָהּ שְׁנֵי פֵיוֹת *Ehud se fit un glaive qui avait deux tranchants* (suivi de la proposition relative asyndétique גֹּמֶד אָרְכָּהּ *dont la longueur était un gomed*); avec וּשְׁמוֹ *dont le nom était*, p. ex. 2 S 20, 1 (§ 158 *b* N).

e *Proposition verbale*: Gn 18, 13 הַאַף אֻמְנָם אֵלֵד וַאֲנִי זָקַנְתִּי *est-ce que vraiment j'enfanterai, vieille que je suis?*; 24, 56 אַל־תְּאַחֲרוּ אֹתִי וַיהוָה הִצְלִיחַ דַּרְכִּי *ne me retenez pas, puisque Jéhovah a fait réussir mon voyage.*

f **Remarque.** Au contraire, une proposition nominale ou verbale avec waw forme une sorte de parenthèse dans Gn 13, 2 וְאַבְרָם כָּבֵד מְאֹד *or Abr. était très riche...*; 24, 16 *or la jeune fille était très belle...*; Jon 3, 3 *or Ninive était une ville immense*; Gn 48, 10 וְעֵינֵי יִשְׂרָאֵל כָּבְדוּ מִזֹּקֶן *or les yeux d'Israël étaient appesantis par la vieillesse.* Ce même type de phrase se trouve aussi employé d'une façon indépendante: 1 R 1, 1 (en début absolu) *or le roi David était vieux, avancé en âge*; Gn 37, 3 *or Israël aimait Joseph plus que tous ses fils*; Ex 19, 18 *or la montagne de Sinaï était toute fumante.*

§ 160. **Proposition négative.**

a Les négations ordinaires sont: I לֹא en proposition verbale (parfois aussi en proposition nominale, et comme négation d'un nom isolé); II אַל négation de la défense impérative; III אֵין, אַיִן en pro-

position nominale ; IV לְבִלְתִּי négation de l'infinitif construit. Rares et poétiques sont les négations V בַּל ; VI בְּלִי ; VII בִּלְתִּי. Ont une nuance particulière les négations VIII טֶרֶם et IX אֶפֶס.

I. לֹא (οὐ, οὐκ) s'emploie surtout en **proposition verbale** : devant les formes finies du parfait et du futur indicatif: 2 R 17, 26 *a* לֹא יָדְעוּ *ils ne connaissent pas* (opp. 26 *b* אֵינָם יֹדְעִים *ils ne connaissent pas*, en proposition nominale). *b*

Mais לֹא s'emploie parfois aussi en proposition **nominale**, surtout quand il y a quelque emphase ou que la négation porte sur un autre mot que le prédicat. Ainsi il y a une certaine emphase dans Gn 7, 2 וּמִן־הַבְּהֵמָה אֲשֶׁר לֹא טְהֹרָה הִיא *et des animaux qui (eux) ne sont pas purs* (opposition des animaux impurs, dont on prend seulement deux couples, aux animaux purs dont on prend sept couples; opp. v. 8 sans nuance d'opposition, dans une simple énumération וּמִן הַבְּהֵמָה אשר אֵינֶנָּה טְהֹרָה). La négation porte sur un autre mot que le prédicat dans Ez 36, 32 לֹא לְמַעַנְכֶם אֲנִי־עֹשֶׂה *ce n'est pas à cause de vous que j'agis*. Dans les cas où le pronom séparé (הוּא etc.) doit être exprimé, on ne peut employer אֵין (אֵינֶנּוּ etc.), d'où l'emploi de לֹא: Nb 35, 23 וְהוּא לֹא־אוֹיֵב לוֹ וְלֹא מְבַקֵּשׁ רָעָתוֹ *alors qu'il n'était pas son ennemi et ne lui voulait pas de mal* [וְהוּא est amené par le caractère circonstanciel de la proposition ([1])]; Dt 4, 42 (19, 4); dans une proposition parenthétique: 2 S 21, 2 וְהַגִּבְעֹנִים לֹא מִבְּנֵי יִשְׂרָאֵל הֵמָּה *or les Gabaonites n'étaient pas fils d'Israël*; — Jér 4, 22 בָּנִים סְכָלִים הֵמָּה וְלֹא נְבוֹנִים הֵמָּה *ils sont des fils insensés et ils ne sont pas sages* (le second הֵמָּה est demandé par la symétrie).

D'une façon générale לֹא **devant un prédicat nominal** (substantif, adjectif, participe) le nie plus fortement que ne ferait אֵין, que ce prédicat soit en tête de phrase ou non: *c*

En tête de phrase: Nb 23, 19 לֹא אִישׁ אֵל וִיכַזֵּב *Dieu n'est pas un homme, pour mentir*; encore avec substantif: Ex 4, 10; 1 S 15, 29; Am 7, 14; avec adjectif: 1 R 19, 4 כִּי לֹא־טוֹב אָנֹכִי מֵאֲבֹתָי *car je ne suis pas meilleur que mes pères*; avec participe: Job 12, 3 לֹא־נֹפֵל אָנֹכִי מִכֶּם *je ne vous suis point inférieur*; — pas en tête de phrase: participe: 2 S 3, 34; Ez 4, 14.

---

(1) לֹא, avec participe, n'est donc pas ici «très anormal» (contre Driver, *Hebrew tenses* [3] § 162 N).

Parfois on a לֹא pour quelque raison particulière, p. ex. Ps 38, 15 (p.-ê. pour éviter deux אֵין; encore 74, 9; Job 28, 14); Dt 28, 61 אֲשֶׁר לֹא כָתוּב *qui n'est pas écrit* (לֹא plus simple ici que אֵין qui signifierait: *qui ne se trouve pas écrit dans ce livre*).

d לֹא comme négation d'un **nom isolé**: Participe attribut: Jér 2, 2 בְּאֶרֶץ לֹא זְרוּעָה *dans une terre qu'on ne peut ensemencer*; 18, 15; adjectif: Dt 32, 6 עַם נָבָל וְלֹא חָכָם *peuple vil et insensé*; substantif: Dt 32, 21 לֹא־אֵל *un non-dieu* (= *un faux dieu*, § *k*).

e La **place** de לֹא est immédiatement avant le verbe. Mais cet ordre normal peut être abandonné, surtout pour raison d'emphase. Ainsi on a לֹא—*Sujet*—*Verbe* dans Nb 16, 29 לֹא יְהוָה שְׁלָחָנִי *ce n'est pas J. qui m'a envoyé*; Is 38,18; — לֹא devant une détermination: Ps 49, 18 כִּי לֹא בְמוֹתוֹ יִקַּח הַכֹּל *car, à sa mort, il n'emportera rien.*

f II. אַל (μή; latin *ne*) est la négation de la défense impérative ([1]). Il s'emploie avec les formes du volitif direct: jussif, cohortatif (mais non l'impératif): Ex 34, 3 אִישׁ אַל־יֵרָא *que personne ne paraisse!*; 1 R 13, 22 אַל־תֹּאכַל *ne mange pas* (opp. vv. 9, 17 לֹא תֹאכַל *tu ne mangeras pas*; cf. § 114 *i*); — 2 S 24, 14 אַל אֶפְּלָה *puissé-je ne pas tomber!* cf. § 114 *c, i*.

Remarques. 1) En poésie on trouve quelques cas où אַל est employé au lieu de לֹא, soit en vue d'une nuance plus énergique, soit par recherche de style. Voir les exemples § 114 *k*.

2) Pour l'emploi de לֹא avec l'indicatif au lieu de אַל avec volitif pour exprimer la finalité-consécution, cf. § 116 *j*.

3) La **place** de אַל (comme celle de לֹא § *e*) est immédiatement avant le verbe. Exceptions, pour raison d'emphase: Ps 6, 2 אַל־בְּאַפְּךָ תוֹכִיחֵנִי *ne me réprimande pas avec colère*; cf. 38, 2; Is 64, 8; Jér 15, 15.

g III. אַיִן, אֵין *il n'y a pas, il n'est pas*, est un adverbe négatif d'existence (cf. § 154 *k*). אַיִן, dont le sens primitif est *où?*, s'emploie de deux manières différentes: 1) pour nier l'existence dans le lieu: *il n'y est pas, il n'y a pas* (contraire de יֵשׁ *il y est, il y a* § 154 *k*); 2) pour nier l'existence tout court: *il n'est pas*: c'est alors le contraire du verbe auxiliaire *être*, copule logique de la proposition nominale du type ordinaire; ainsi à אֲנִי שֹׁמֵעַ *j'écoute*, s'oppose norma-

---

([1]) Sur פֶּן employé quelquefois au sens de אַל cf. § 168 *g* N.

lement שֹׁמֵעַ אֵינֶנִּי *je n'écoute pas* (Is 1, 15); comp. Dt 4, 12 קוֹל דְּבָרִים אַתֶּם שֹׁמְעִים וּתְמוּנָה אֵינְכֶם רֹאִים *vous entendiez un son de paroles, mais vous ne voyiez pas d'image.* — אַיִן est la négation ordinaire de la proposition nominale (לֹא ne s'emploie guère en proposition nominale que pour une raison particulière, § *b*).

h A côté de la forme pleine (non contractée) אַיִן, il y a la forme légère contractée אֵין ([1]). La **forme pleine** אַיִן se trouve: 1) quand אַיִן est employé d'une façon absolue: Nb 13, 20 הֲיֵשׁ בָּהּ עֵץ אִם־אָיִן *s'il y a des bois dans la (terre) ou s'il n'y en a pas*; Ex 17, 7. — 2) quand אַיִן est séparé du mot qui suit par un accent disjonctif de force moyenne: Gn 2, 5 וְאָדָם אַיִן לַעֲבֹד אֶת־הָאֲדָמָה *et il n'y avait pas d'homme pour travailler la terre.*

La **forme contractée** אֵין est la forme de liaison. Elle se trouve: 1) quand אֵין est en tête: Gn 31, 50 אֵין אִישׁ עִמָּנוּ (accent conjonctif); 2) quand אֵין, bien qu'il ne soit pas en tête, est uni au mot suivant par un accent conjonctif ou par un accent disjonctif faible: Gn 19, 31 וְאִישׁ אֵין בָּאָרֶץ (accent conj. *m*ᵉ*huppāk*); 47, 13 וְלֶחֶם אֵין בְּכָל־הָאָרֶץ (accent disj. *pašṭa*).

Remarque. Le mot nié mis en tête, avant אֵין, a généralement une certaine emphase: 2 R 4, 14 אֲבָל בֵּן אֵין־לָהּ *Eh mais! elle n'a point de fils* (litt[t] *un fils, elle n'en a pas*; opp. Gn 11, 30 אֵין לָהּ וָלָד).

i **Exemples:** Avec adjectif: Gn 7, 8 וּמִן־הַבְּהֵמָה אֲשֶׁר אֵינֶנָּה טְהֹרָה *et des animaux qui ne sont pas purs* (opp. v. 2 avec לֹא, § *b*). (Les exemples avec adjectif sont rares).

Avec participe (prédicatif) actif: Gn 39, 23 אֵין שַׂר בֵּית־הַסֹּהַר רֹאֶה *le chef de la prison ne regardait pas*; 2 R 17, 26 *b* אֵינָם יֹדְעִים *ils ne connaissent pas* (opp. 26 *a* לֹא יָדְעוּ § *b*). Dans la protase d'une proposition conditionnelle אֵין avec le participe exprime la non-disposition de la volonté (cf. § 154 *l*).

Avec participe (prédicatif) passif: Ex 3, 2 וְהַסְּנֶה אֵינֶנּוּ אֻכָּל *et le buisson n'était pas consumé* (אֻכָּל § 58 *b*); 5, 16 תֶּבֶן אֵין נִתָּן לַעֲבָדֶיךָ *on ne donne pas de paille à tes serviteurs.*

Remarques. 1) אֵין suivi d'un nom indéterminé et d'un participe forme une construction équivoque. Ainsi אֵין מֶלֶךְ שֹׁמֵעַ peut si-

---

(1) Comparer שְׁנַיִם, שְׁנֵים § 100 *c*.

gnifier *il n'y a pas de roi qui entende* (participe attributif) ou *un roi n'entend pas* (participe prédicatif): 1 R 6, 18 אֵין אֶבֶן נִרְאָה signifie plutôt *il n'y avait pas de pierre qui parût*; comparer 1 S 3, 1.

2) Pour אין avec suffixes cf. § 102 *k*.

j Le **choix de la négation, en emploi absolu,** se règle d'après les normes données. Dans une **réponse** on a Agg 2, 12 לֹא avec un verbe à l'indicatif sous-entendu; Ruth 1, 13 אַל avec un jussif sous-entendu; Jug 4, 20 אָיִן au sens *il n'y a pas*.

Après אם, dans une question disjonctive ([1]), on a ordinairement לא: Gn 24, 21 הַהִצְלִיחַ יְהוָה דַּרְכּוֹ אִם־לֹא; après une proposition nominale: 27, 21 הַאַתָּה זֶה בְּנִי עֵשָׂו אִם־לֹא; et même après un יֵשׁ au sens de *il est*: 24, 49 אִם יֶשְׁכֶם עֹשִׂים ... וְאִם לֹא; mais on a אַיִן après un יֵשׁ au sens de *il y a*: Ex 17, 7 הֲיֵשׁ יְהוָה בְּקִרְבֵּנוּ אִם־אָיִן; Nb 13, 20. En dehors de la question disjonctive, on a לא ou אָיִן selon qu'on veut sous-entendre une forme finie ou un participe: 1 S 2, 16 עַתָּה תִתֵּן וְאִם־לֹא (sous-entendu תִּתֵּן); Gn 30, 1 הָבָה־לִּי בָנִים וְאִם־אַיִן (= אֵינְךָ נֹתֵן); encore וְאִם־אַיִן après verbe fini: Ex 32, 32; Jug 9, 15; 2 R 2, 10.

Devant l'infinitif construit avec ל on a אַיִן et לֹא avec des nuances à peu près semblables: Esth 4, 2 אֵין לָבוֹא *on ne devait pas entrer* (*on n'avait pas le droit, la permission*); Eccl 3, 14 אֵין לְהוֹסִיף *impossible d'ajouter*; — 1 Ch 15, 2 לֹא לָשֵׂאת *il n'est pas permis de porter*; 5, 1 לֹא לְהִתְיַחֵשׂ *il était impossible d'enregistrer*.

Sur לא et אין avec כֹּל cf. § *k*.

k **Le contraire et le contradictoire** sont moins rigoureusement distingués que dans nos langues. Ainsi שָׂנֵא *haïr* peut s'employer là où nous dirions *ne pas aimer*, p. ex. Gn 29, 31; et inversement *ne pas ordonner* peut s'employer là où nous dirions *défendre* ([2]), p. ex. Dt 17, 3. Les groupes formés de la négation לא et de כֹּל *tout* sont ambigus: le sens peut être *pas tout*, ou *rien*. Ainsi dans Gn 3, 1 le contexte demande: *vous ne mangerez pas de tous les arbres* plutôt que *d'aucun arbre*; Lév 16, 2 *qu'il n'entre pas dans le sanctuaire en n'importe quel temps* (non: *en aucun temps*). Mais le sens est d'ordinaire *rien, aucun*:

([1]) Cf. Driver, *in* 2 Sam 17, 6.

([2]) L'hébreu manque précisément d'un verbe *défendre* (*interdire*); on dit p. ex. Gn 3, 11 צִוִּיתִי לְבִלְתִּי *j'ai ordonné de ne pas* (=*j'ai défendu de*). On trouve même צִוָּה au sens de *défendre* Dt 4, 23 (et 2, 37 ?).

Ps 49, 18 *car, à sa mort, il n'emportera rien* (§ *e*) ; Gn 9, 11 *nulle chair*; Ex 10, 15 *aucune verdure*; 12, 16 כָּל־מְלָאכָה לֹא־יֵעָשֶׂה *on ne fera aucun travail.* — De même avec אֵין: 2 S 12, 3 וְלָרָשׁ אֵין־כֹּל *le pauvre n'avait rien*; Eccl 1, 9; Dn 1, 4; Hab 2, 19 וְכָל־רוּחַ אֵין בְּקִרְבּוֹ *mais aucun souffle n'est en lui* (1).

Semblablement לֹא affectant un nom isolé (§ *d*) peut donner le sens contradictoire: Is 31, 8 לֹא־אִישׁ *quelqu'un qui n'est pas un homme*, ou le sens contraire: Dt 32, 21 לֹא־אֵל *un non-dieu* (= *un faux dieu*).

l IV. לְבִלְתִּי est la négation ordinaire de l'infinitif construit, § 124 *e* (sur la forme cf. § 93 *q*). Rarement לְבִלְתִּי est employé comme conjonction devant un yiqtol (*ad non* (*quod*) = *ut non* = *ne*): Ex 20, 20 לְבִלְתִּי תֶחֱטָאוּ *afin que vous ne péchiez pas*; 2 S 14, 14 †. (Les parfaits de Jér 23, 14; 27, 18 sont fautifs) (2).

m Outre ces quatre négations très fréquentes, on a les trois négations relativement rares et presque exclusivement poétiques בַּל, בְּלִי, בִּלְתִּי, trois formes de la racine בלה (cf. § 93 *q*), pour l'emploi détaillé desquelles on consultera le dictionnaire.

V. בַּל (69 fois), qui est devenu usuel en néo-hébreu, est un synonyme poétique de לֹא, qu'on trouve assez souvent répété en certains passages, p. ex. 7 fois dans Is 26, 10-18. Il est employé notamment avec le futur nifal יִמּוֹט (de מוט): Ps 10, 6 בַּל אֶמּוֹט *je ne serai pas ébranlé.* Devant un adjectif: Pr 24, 23; devant une préposition: 23, 7; Ps 16, 2 ?.

VI. בְּלִי ne se trouverait en prose que dans Gn 31, 20 ?. C'est un synonyme très rare de לֹא: devant un parfait Is 14, 6; un futur Job 41, 18; un participe Os 7, 8; Ps 19, 4; un adjectif 2 S 1, 21.

VII. בִּלְתִּי (sans לְ) ne se trouverait, au lieu de בְּלִי, que dans Is 14, 6 devant un substantif; 1 S 20, 26 ? devant un adjectif (mais bien suspect dans ce texte de prose simple),

n A toutes ces négations à sens général *non, ne... pas*, il faut ajouter les deux négations à nuance particulière טֶרֶם et אֶפֶס.

---

(1) Exemple avec לְבִלְתִּי (§ *l*): Gn 4, 15 *afin que personne, trouvant Caïn, ne le tuât* (opp. v. 14).

(2) Devant l'infinitif construit on a aussi מִבִּלְתִּי Nb 14, 16 (mais Dt 9, 28 מִבְּלִי); עַד־בִּלְתִּי Nb 21, 35.

VIII. טֶרֶם *ne pas... encore*: presque toujours avec le yiqtol au sens du passé (§ 113 *j*); au sens du présent: Ex 9, 30; 10, 7.

IX. אֶפֶס *il n'y a plus* (¹) est très rare en prose (2 S 9, 3 avec עוֹד: *n'y a-t-il plus encore...?*). C'est une négation comportant, comme אין, l'idée de non-existence, mais lui ajoutant d'ordinaire la nuance *plus* (donc = אין עוד): Is 5, 8 עַד אֶפֶס מָקוֹם *jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place*. Dans la phrase אֲנִי וְאַפְסִי עוֹד Soph 2, 15; Is 47, 8, 10 †, l'*i* semble bien être le suffixe et non l'*i* paragogique. L'expression pourrait s'expliquer littéralement « Moi, et *exclusivité de moi* (est) encore », c'est-à-dire « Moi, et moi *exclusivement* (= moi seul), je subsiste ! » (²).

o **Remarque** sur les négations לֹא, אַיִן, בְּלִי avec la valeur de *sans*. Chacune de ces négations suivie d'un nom peut former une sorte de proposition relative asyndétique écourtée qui sert d'attribut au nom qui précède. A côté de la construction ordinaire telle que Job 38, 26 *b* מִדְבָּר לֹא־אָדָם בּוֹ *un désert où il n'y a pas d'hommes*, on a 26 *a* אֶרֶץ לֹא־אִישׁ *une terre sans hommes*. La négation équivaut pratiquement à *sans*. Les exemples sont presque tous poétiques: avec לֹא: 2 S 23, 4 *matin sans nuages*; Job 12, 24; 26, 2 *b*; 1 Ch 2, 30, 32; — avec אֵין: Is 9, 6; Os 7, 11; Ps 88, 5; — avec בְּלִי Job 24, 10.

Ces groupes négatifs suppléent les adjectifs négatifs tels que *in-nombrable*, ἀν-αρίθμητος, p. ex. Joël 1, 6 (après un adjectif) גּוֹי עָצוּם וְאֵין מִסְפָּר ἔθνος ἰσχυρὸν καὶ ἀναρίθμητον; Is 59, 10 (en parallélisme avec adjectif); avec une préposition: Is 40, 29; Job 26, 2 *a*, 3.

p **Remarques générales.** 1) La négation est parfois **pléonastique**. Ainsi après un מִן à sens privatif ou négatif (§ 133 *e* fin): Is 5, 9 מֵאֵין יוֹשֵׁב *de façon qu'il n'y ait pas d'habitant*; de même Jér 2, 15 מִבְּלִי יֹשֵׁב. Il y a double négation dans la locution הֲמִבְּלִי אֵין *est-ce par manque de...?* Ex 14, 11; 2 R 1, 3, 6, 16. Dans Soph 2, 2 בְּטֶרֶם לֹא־יָבוֹא l'extraordinaire לֹא est pléonastique comme le *ne* du fr. *avant qu'il (ne) vienne*.

q 2) La négation d'un verbe peut étendre son effet à un second verbe coordonné: Ex 28, 43 וְלֹא יִשְׂאוּ עָוֹן וָמֵתוּ *afin qu'ils ne se char-*

(¹) Pour l'idée de *ne... plus* avec verbe, antonyme de *ne pas... encore*, il n'y a pas de particule simple symétrique à טרם; il faut recourir à לֹא עוֹד.

(²) Cf. *Mélanges Beyrouth*, t. 5, p. 408.

gent pas d'un crime et ne meurent (Lév 22, 9, 15-16); Is 23, 4; 28, 27; 38, 18; 47, 14; Ps 9, 19; 35, 19; 38, 2; 44, 19; 75, 6. Pour le cas de la proposition conditionnelle cf. § 167 *t*.

§ 161. **Proposition interrogative.**

a L'interrogation peut être formelle ou seulement oratoire (¹) (auquel cas elle ne demande pas de réponse). Elle peut devenir partiellement ou même entièrement exclamative (²).

Une interrogation, même formelle, peut être indiquée, comme dans nos langues, par le seul ton ascendant de la voix: 1 R 1, 24 אַתָּה אָמַרְתָּ *as-tu ordonné?*; 2 R 9, 11 אַתֶּם יְדַעְתֶּם *connaissez-vous?* (sens interrogatif génér^t méconnu). Parfois l'interrogation est indiquée en outre par l'ordre des mots: 1 S 16, 4 שָׁלֹם בּוֹאֶךָ *ta visite est-elle pacifique?* (mais avec הֲ 1 R 2, 13). L'omission du ה interrogatif est ordinaire après un ו introduisant une opposition: Job 2, 10 וְאֶת־הָרָע לֹא נְקַבֵּל *et le mal ne l'accepterons-nous pas?* Ce type de phrase est particulièrement fréquent avec un pronom: Jug 14, 16 « Je ne l'ai pas dit à mon père ni à ma mère, וְלָךְ אַגִּיד *et à toi je le révélerais?*; 11, 23; 2 S 11, 11; Is 37, 11; Jér 25, 29; 45, 5; 49, 12; Ez 20, 31.

b L'adverbe הֲ, qui est usuel pour l'interrogation, a parfois une **nuance exclamative**, laquelle, à cause de sa rareté relative est facilement méconnue (³): Gn 3, 11 *Tu as donc mangé!*; Nb 20, 10 (prob^t) *Eh bien! c'est de ce rocher que nous ferons sortir l'eau!*; 31, 15 *Quoi! vous avez laissé vivre toutes les femmes!*; 1 S 2, 27 *Certes,*

(¹) L'emploi très large de la forme interrogative est un trait stylistique notable de l'hébreu; voir p. ex. Ex 32, 12 (Vulg.: *Ne quaeso dicant Aegyptii*); 2 S 13, 26 qui ne peut guère être traduit interrogativement, mais: *Il n'y a pas lieu qu'il aille avec toi* (Cf. Ehrlich, *Randglossen, in* Gn 44, 7). Sur l'évolution du sens de לָמָּה, cf. § *h*.

(²) Ainsi s'explique le terme הֵא הַתְּמִיהָה *hē d'étonnement* employé par certains grammairiens juifs pour désigner le ה interrogatif (§ 102 *l* N).

(³) Dans le langage, les mêmes mots sont assez souvent employés pour l'interrogation et pour l'exclamation, p. ex. *Quel homme?* et *Quel homme!*; *Combien sont déjà morts?* et *Combien sont déjà morts!*. En hébreu le pronom interrogatif מָה *quoi?* et l'adverbe אֵיךְ *comment?* s'emploient aussi d'une façon exclamative (§ 162 *a*).

je me suis rêvélé à la maison de ton père!; 1 R 18, 17 *Te voilà donc, ô destructeur d'Israël!*; 21, 19 *Tu as donc tué et tu as pris possession!*; 22, 3 *Vous savez bien que...!*; Jér 7, 9 *Quoi! voler, tuer...!*; Am 5,25 *Assurément vous m'avez offert sacrifices et oblations au désert!*; Jon 4, 4 *Tu es bien en colère!*; Agg 2, 19 *Certes, la semence est encore dans sa gaine!*; Ruth 1, 19 *C'est donc Noémi!* — Il est remarquable qu'on a le sens exclamatif dans tous les exemples de הֲרָאִיתָ 1 R 20, 13; 21, 29; Jér 3, 6; Ez 8, 12, 15, 17; 47, 6, et de הַרְּאִיתֶם (dagesh § 102 *m* fin) 1 S 10, 24; 17, 25; 2 R 6, 32 ([1]).

c De même הֲלֹא l. *nonne?* est employé parfois avec une certaine nuance exclamative: Jug 4, 6 *Voici ce qu'ordonne Jéhovah!*; 1 S 20, 37 *Mais la flèche est en avant de toi!*; 23, 19 *Voici que David se cache parmi nous!*; assez souvent pour dire emphatiquement où se trouve une chose: Dt 11, 30 (*Sachez que*) *ces* (*montagnes*) *sont au-delà du Jourdain*; Jos 10, 13 à peu près: *Cela est écrit, comme on sait, dans le livre du Juste* (formule fréquente: 1 R 11, 41; 14, 29, qui équivaut à l'autre formule הִנָּהּ כְתוּבָה 2 S 1, 18; הִנָּם כְּתוּבִים 1 R 14, 19; 2 R 15, 11; 2 Ch 27, 7; 32, 32 [cf. § 164 *d*]).

d Dans l'interrogation directe on trouve aussi, mais rarement, אִם (qui provient de l'interrogation indirecte) ([2]): 1 R 1, 27 *Est-ce sur l'ordre du roi que cela s'est fait?*; Is 29, 16; — répété: Am 3, 6 (après plusieurs הֲ); Job 6, 12; de même אִם לֹא: Jér 48, 27; Ps 131, 2 (?); Job 17, 2 (prob[t]); 30, 25 (prob[t]).

e Dans l'interrogation **disjonctive** (directe) on a הֲ dans le premier membre; dans le second on a ordinairement אִם (qui provient de l'interrogation indirecte), p. ex. Jos 5, 13 הֲלָנוּ אַתָּה אִם־לְצָרֵינוּ *es-tu pour nous ou pour nos adversaires?*; 1 R 22, 15; assez rarement וְאִם Joël 1, 2; Job 21, 4; rarement אוֹ Jug 18, 19; Eccl 2, 19 et (devant un מ, p.-ê. pour éviter אִם) 2 R 6, 27; Job 16, 3; 38, 28, 31; — הֲ אוֹ Mal 1, 8 ([3]).

([1]) S. Jérôme traduit parfois sans interrogation: *Certe vides* Ez 8, 12; *certe vidisti* 8, 15, 17; 47, 6. Comp. Luc 7, 44 βλέπεις ταύτην τὴν γυναῖκα; *tu vois cette femme!*

([2]) Comp. en latin: *An venit?*; en all.: *ob mit Recht?* « *est-ce avec raison?* ».

([3]) Dans le second membre négatif on a אִם־לֹא ou אִם אַיִן § 160 *j*.

Remarque. L'interrogation disjonctive est parfois un simple procédé de style, employé dans le cas de parallélisme synonymique, p. ex. Gn 37, 8; surtout en poésie: Is 10, 15; Jér 5, 29; Job 4, 17; 6, 5 sq.; 8, 3; 10, 4 sq.; 11, 2, 7; 22, 3.

Dans l'**interrogation indirecte** on emploie soit le הֲ de l'interrogation directe, soit אִם *si*. אִם s'emploie notamment quand il y a quelque verbe sous-entendu: Esd 2, 59 *Ils ne purent établir leur famille et leur filiation [de façon qu'on sût] s'il faisaient partie d'Israël*; Ex 22, 7 *b* [*de façon qu'on sache*] *s'il n'a pas porté la main sur la chose d'autrui* (Ici אִם־לֹא n'est pas celui du serment; de même 22, 10; Job 1, 11 [*et l'on verra bien*] *s'il ne te maudit pas*). *f*

Après רָאָה *voir* on a tantôt הֲ (Ct 6, 11), tantôt אִם (7, 13 en contexte semblable).

Exemples de הֲ: après יָדַע *savoir* Dt 8, 2; נִסָּה *éprouver* Ex 16, 4 ([1]).

Exemples de אִם: après דָּרַשׁ *rechercher* 2 R 1, 2; בִּקֵּשׁ *chercher* Jér 5, 1; בָּחַן *éprouver* Mal 3, 10.

Pour la disjonction on a הֲ dans le premier membre, dans le second: אִם Nb 13, 18 *b* β; הֲ 13, 18 *b* α; אוֹ Eccl 2, 19.

Remarque. D'une façon générale, les mots interrogatifs peuvent s'employer aussi dans l'interrogation indirecte, p. ex. מָה *quoi* Nb 13, 18 *a*; מִי *qui* Gn 43, 22; מָתַי *quand* Ex 8, 5; אֵי־זֶה *où* 1 S 9, 18; Jér 6, 16; cf. Ps 121, 1 (avec verbe sous-entendu) מֵאַיִן [*pour voir*] *d'où viendra*; Jos 2, 4. *g*

Interrogations particulières. לָמָּה *pourquoi?*, qui est employé d'une façon très large (p. ex. Ex 32, 12; 2 S 13, 26; cf. § *a* N), évolue vers le sens négatif *pour que... ne pas* ([2]): 1 S 19, 17 *laisse-moi partir: pourquoi te tuerais-je? = pour que je ne te tue pas* (*de peur que*...); 2 S 2, 22. En hébreu postérieur, avec le relatif servant de liaison, il a nettement ce sens: Ct 1, 7 שַׁלָּמָה μήποτε; Dn 1, 10 אֲשֶׁר לָמָּה μήποτε (= aram. דִּי־לְמָה Esd 7, 23; syr. *dalᵉmâ* ܕܠܡܐ). *h*

מַה־לְּךָ *qu'as-tu?* etc. se construit de différentes manières: avec כִּי: 1 S 11, 5 מַה־לָּעָם כִּי יִבְכּוּ *qu'a le peuple à pleurer?*; rarement avec לְ et infinitif: Ps 50, 16 מַה־לְּךָ לְסַפֵּר חֻקָּי *qu'as-tu à parler lon-* *i*

([1]) Etrangement après הִגִּיד *faire connaître* Gn 43, 6.

([2]) En arabe مَا *mā* « *quoi?* » est aussi négation *ne...pas*. Comp. le passage au sens négatif dans אַיִן 1) originairement *où?*; 2) *il n'y a pas*, § 154 *b*.

guement de mes préceptes?; rarement avec participe: Jon 1, 6 מַה־לְּךָ נִרְדָּם *qu'as-tu à dormir?* (accusatif attributif d'état; cf. § 127 *a*); comp. Ez 18, 2.

j Dans הֲכִי, qui correspond étonnamment au fr. *est-ce que?*, (litt[t] *num* [*est*] *quod?*) le כִּי introduit une proposition-sujet (cf. § 157 *a* N): Job 6, 22 הֲכִי אָמַרְתִּי *est-ce que j'ai dit?*; 2 S 9, 1 הֲכִי יֶשׁ־עוֹד *est-ce qu'il y a encore?*; Gn 29, 15 *est-ce que, étant mon frère, tu me servirais gratis?* (l'interrogation ne porte logiquement que sur le dernier membre; cf. § *k*); 27, 36 *certes, on l'a* (*bien*) *nommé Jacob, et* (= *car*) *il m'a déjà supplanté deux fois* (avec הֲ exclamatif, § *b*); avec négation: 2 S 13, 28 הֲלוֹא כִּי אָנֹכִי צִוִּיתִי אֶתְכֶם *est-ce que ce n'est pas moi qui vous l'ordonne?*; 1 S 10, 1 ?

k **Remarques générales.** 1) Parfois un mot interrogatif est mis en tête d'un groupe de deux membres coordonnés, alors que logiquement le premier membre est subordonné et que l'interrogation ne porte logiquement que sur le second membre: Nb 11, 22 *Est-ce que si on leur égorgeait moutons et bœufs, cela leur suffirait?* (§ 128 *b*); encore avec הֲ Jér 8, 4; avec הֲכִי Gn 29, 15 (§ *j*); avec מַדּוּעַ: Is 50, 2 *Pourquoi, étant venu, n'ai-je trouvé personne?*; 5, 4; avec לָמָּה: Is 58, 3 ([1]). Comp. phénomène analogue §§ 167 *t*; 168 *h*; 170 *m*.

2) Sur le pronom démonstratif ajouté à un mot interrogatif, cf. § 143 *g*.

l Appendices. I. Particularités de la **réponse**. 1) Dans une réponse affirmative, on répète simplement le mot sur lequel portait l'interrogation: Gn 29, 6 הֲשָׁלוֹם לוֹ וַיֹּאמְרוּ שָׁלוֹם *Va-t-il bien? Et ils dirent:* « *Oui* ([2]) »; 1 S 23, 11, 12; Jér 37, 17; — avec changement de personne: Gn 29, 5 הַיְדַעְתֶּם *connaissez-vous?* יָדָעְנוּ *nous connaissons*; 24, 58; 27, 24; Jug 13, 11; 1 R 13, 14. — Sur l'omission du pronom sujet dans la réponse cf. § 146 *h*.

2) On ajoute volontiers le pronom dans une réponse à une invitation etc.; cf. § 146 *a* 2.

3) Pour l'ordre des mots dans la réponse, cf. § 154 *g*.

([1]) Comp. Matth. 18, 21 ποσάκις ἁμαρτήσει εἰς ἐμὲ ὁ ἀδελφός μου καὶ ἀφήσω αὐτῷ;

([2]) En hébreu, comme en latin, il n'y a pas de mot usuel pour *oui*, d'où la nécessité de la répétition du mot important de la question.

4) Dans une réponse négative on peut se contenter du simple adverbe négatif: Agg 2, 12, 13 לֹא; Ruth 1, 13 אַל; Jug 4, 20 אָיִן (cf. § 160 *j*).

5) Pour l'emploi du participe dans la réponse, après un yiqtol dans la demande, p. ex. Gn 37, 15, 16, cf. § 113 *d* N et 121 *d* (¹).

II. **Temps de l'apodose avec waw** d'une proposition interrogative. Bien que l'emploi des temps ne présente ici rien d'anormal, nous réunissons les exemples pratiques expliqués dans le chapitre des Temps. *m*

Pour exprimer la **finalité** on emploie le volitif indirect, à savoir le cohortatif à la 1ᵉ p., l'impératif à la 2ᵉ p., le jussif à la 3ᵉ p.: 1 R 22, 7 *N'y a-t-il pas ici quelque prophète, (afin) que nous l'interrogions?* וְנִדְרְשָׁה (§ 116 *c*); — 2 S 21, 3 *Que ferai-je pour vous et comment pourrai-je expier, afin que vous bénissiez* וּבָרְכוּ *l'héritage de Jéhovah?* (§ 116 *g*); — Jon 1, 11 *Que devons-nous te faire pour que la mer s'apaise?* וְיִשְׁתֹּק (cf. § 116 *e*) (²).

Pour exprimer la **consécution** on emploie les temps invertis *wᵉqataltí* dans la sphère du futur et du présent, *wayyiqtol* dans la sphère du passé (³): Ps 80, 13 *Pourquoi as-tu démoli son mur, de sorte que tous les passants la vendangent?* וְאָרוּהָ (§ 119 *e*); Gn 29, 15 (§ 161 *j*); 2 R 5, 12; — Gn 12, 19 *Pourquoi as-tu dit qu'elle était ta sœur, de sorte que je l'ai prise pour femme?* וָאֶקַּח (§ 118 *h*). — On a le volitif indirect dans Jér 9, 11 *Quel est l'homme sage qui le comprenne?* וְיָבֵן.

§ 162. **Proposition exclamative.**

a La limite entre l'interrogation et l'exclamation est souvent indécise. Beaucoup de mots interrogatifs peuvent s'employer aussi d'une façon exclamative (cf. § 161 *b* N). Ainsi le מָה interrogatif: surtout avec un verbe (⁴): Nb 24, 5 מַה־טֹּבוּ אֹהָלֶיךָ *qu'elles sont belles tes*

(¹) Cf. *Biblica*, 2, p. 224.

(²) Job 3, 11 וְאֶגְוָע *Que ne suis-je sorti du sein pour mourir?* Mais *ne suis-je mort?* semblerait plus naturel.

(³) Ps 144, 3 dans la sphère du présent; cf. § 118 *h* N.

(⁴) Quand il y a choix, on préfère le verbe à l'adjectif.

tentes !; Is 52, 7 מַה־נָּאווּ *qu'ils sont beaux !*; Ps 3, 2 מָה־רַבּוּ *qu'ils sont nombreux !*; — avec un adjectif: Ps 8, 2 מָה־אַדִּיר *qu'il est glorieux !* ; 36, 8 מַה־יָּקָר *qu'il est précieux !*; — avec un substantif: Zach 9, 17 מַה־טּוּבוֹ *quelle est sa bonté !*; Mal 1, 13.

b De même אֵיךְ *comment?* est employé d'une façon exclamative: Ps 73, 19; 2 S 1, 25, 27; אֵיכָה Lam 1, 1; Is 1, 21.

Sur le הֲ au sens exclamatif cf. § 161 *b*.

c Un substantif peut être employé d'une façon exclamative: 2 R 4, 19 רֹאשִׁי רֹאשִׁי *ô ma tête, ma tête !*; Is 29, 16 הַפְכְּכֶם *ô votre perversité !*

d Parmi les exclamations les plus fréquentes on remarquera הוֹי: 1 R 13, 30 הוֹי אָחִי *hélas ! mon frère !*; אוֹי: Ez 24, 6 אוֹי עִיר הַדָּמִים *malheur ! ô ville de sang !*; avec לְ: Is 6, 5 אוֹי־לִי *malheur à moi !* Cf. § 105 *b*.

e Le mot קוֹל *voix, son*, suivi d'un génitif, est assez souvent employé d'une façon exclamative: *le son de...!*, ce qu'on peut rendre en français par *j'entends !, on entend !* selon les cas: 1 R 18, 41 כִּי־קוֹל הֲמוֹן הַגָּשֶׁם *car j'entends le bruit de la pluie !*; Ct 2, 8 קוֹל דּוֹדִי הִנֵּה־זֶה בָּא *j'entends mon bien-aimé ! Le voici qui vient !*; 5, 2 קוֹל דּוֹדִי דוֹפֵק *j'entends mon bien-aimé qui frappe !* (accusatif d'état § 127 *a*); Is 66, 6 קוֹל שָׁאוֹן מֵעִיר קוֹל מֵהֵיכָל קוֹל יְהוָה מְשַׁלֵּם גְּמוּל לְאֹיְבָיו *j'entends une rumeur qui vient de la ville, une rumeur qui vient du temple ! J'entends J. qui rend* (acc.) *à ses ennemis ce qu'ils méritent !*; 40, 3 קוֹל קוֹרֵא *j'entends qu'on crie !*; 13, 4; 40, 6; 52, 8; Jér 8, 19; 10, 22; 25, 36; 50, 28; 51, 54; Mich 6, 9 [1].

§ 163. **Proposition optative.**

a L'expression du souhait voisine souvent avec celle de l'exclamation et de l'interrogation.

La manière la plus fréquente et la plus simple d'exprimer un souhait est d'employer le **mode volitif**:

1° personne: Cohortatif, surtout avec נָא: Dt 3, 25 אֶעְבְּרָה־נָּא *puissé-je passer, je te prie ! = je voudrais passer* ou *permets-moi de passer* (§ 114 *d*); parfois la forme du cohortatif est négligée: אֶמְצָא חֵן *puissé-je trouver grâce !* (Gn 34, 11; cf. § 114 *b* N).

(1) Mais Ps 29, 3 *La voix de Jéhovah sur les eaux !*

2ᵉ personne : jussif, presque toujours avec אַל : Dt 9, 26 אַל־תַּשְׁחֵת *ne fais pas périr!* (§ 114 *g*). L'impératif s'emploie aussi avec une nuance optative, surtout avec נָא : 2 R 5, 22 תְּנָה־נָּא *veuille bien donner* (§ 114 *m*).

3ᵉ personne : jussif, surtout avec נָא : Gn 26, 28 תְּהִי נָא אָלָה *qu'il y ait, je te prie, un serment.*

Remarques : 1) Sur l'ordre des mots dans la proposition verbale optative cf. § 155 *l*.

2) Sur le parfait à sens optatif en poésie cf. § 112 *k*.

Une proposition nominale peut avoir le sens optatif; ainsi dans *b* les formules de salutation : שָׁלוֹם לְךָ *salut à toi!* Jug 6, 23 etc. ; יְהוָֹה עִמָּכֶם *Jéhovah soit avec vous!* Ruth 2, 4 † (Opp. Jug 6, 12 *Jéhovah est avec toi* †) ; dans les bénédictions et les malédictions : Gn 9, 26 בָּרוּךְ יְהוָֹה *béni soit Jéhovah!* ; 3, 14 אָרוּר אַתָּה *maudit sois-tu!* (Ordre des mots inverti).

Parfois on emploie les particules conditionnelles אִם , לוּ *si* (avec *c* l'indicatif) : אִם avec yiqtol : Ps 81, 9 אִם־תִּשְׁמַע־לִי *si tu m'écoutais! = puisses-tu m'écouter!* ; 95, 7 ; 139, 19.

לוּ avec yiqtol (comme אִם et sans différence sensible de valeur) Gn 17, 18 לוּ יִשְׁמָעֵאל יִחְיֶה לְפָנֶיךָ *que (du moins) Ismaël vive, sous ton regard!* ; Job 6, 2 (Gn 30, 34 לוּ est suspect ; יְהִי serait seul exemple de jussif avec לוּ ou אִם).

לוּ avec qatal, quand le souhait se rapporte au passé : Nb 14, 2 לוּ־מַתְנוּ בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם *que ne sommes-nous morts en Egypte!* (*si nous étions morts!*) ; 20, 3 ; Jos 7, 7 ; Is 48, 18 ; 63, 19 (¹).

Enfin on a une fois אַחֲלַי (§ 105 *b* N) avec yiqtol : Ps 119, 5 *Ah! puissent-ils être fermes!* ; une fois אַחֲלֵי 2 R 5, 3 devant proposition nominale (mais un verbe a pu tomber).

Le souhait est parfois exprimé par une **demande exclamative** : *d* 2 S 15, 4 מִי־יְשִׂמֵנִי שֹׁפֵט בָּאָרֶץ *Qui m'établira juge dans le pays? = Que ne suis-je institué juge...!* ; 23, 15 מִי יַשְׁקֵנִי *Ah! si l'on me donnait à boire...!* ; Nb 11, 4 מִי יַאֲכִלֵנוּ בָּשָׂר *Qui nous donnera de la viande à manger?* ou *Que n'avons-nous de...!*

(¹) Dans Gn 23, 13, avec impératif, לוּ semble être adverbe (*de grâce!*) ; p.-ê. lire encore לוּ v. 5 et v. 11 (où séparé de l'impér.). Mais ce לוּ, employé d'une façon archaïque qui a dérouté les copistes, est-il identique à לוּ *si*?

L'emploi exclamatif de מִי יִתֵּן *qui donnera?* est une particularité notable de l'hébreu. Dans certains cas le sens plein *donner* etc. est conservé, dans d'autres cas il est atténué ou même effacé, de sorte que מִי יִתֵּן devient une formule optative au sens de *utinam! plût à Dieu!* Avec le sens plein de *donner* etc.: Jug 9, 29 מִי יִתֵּן אֶת־הָעָם הַזֶּה בְּיָדִי *Ah! si l'on mettait ce peuple dans ma main!* (¹); avec sens atténué: Ps 55, 7 *Ah! si l'on me donnait des ailes = Ah! si j'avais des ailes*; avec sens effacé: Dt 28, 67 מִי יִתֵּן עֶרֶב *que ne suis-je au soir!*; avec deux accusatifs: Nb 11, 29 מִי יִתֵּן כָּל־עַם יְהוָה נְבִיאִים *plût à Dieu que tout le peuple de Jéhovah fût prophète!*; Jér 8, 23; avec suffixe verbal: Job 29, 2 מִֽי־יִתְּנֵנִי כְיַרְחֵי קֶדֶם *que ne suis-je comme aux mois d'autrefois!*. L'idée verbale est exprimée par le participe dans Job 31, 35 מִי יִתֶּן־לִי שֹׁמֵעַ לִי *que n'ai-je quelqu'un qui m'écoute!*; par l'infinitif construit: 2 S 19, 1 מִֽי־יִתֵּן מוּתִי אֲנִי תַחְתֶּיךָ *que ne suis-je mort à ta place!* (cf. § 146 *d*); Ex 16, 3; par un verbe fini: au parfait: Job 23, 3 מִֽי־יִתֵּן יָדַעְתִּי *ah! si je savais!*; au yiqtol: 6, 8 מִֽי־יִתֵּן תָּבוֹא שֶׁאֱלָתִי *ah! si ma demande arrivait!*; enfin מִי יִתֵּן peut être suivi d'un waw: Dt 5, 26 מִֽי־יִתֵּן וְהָיָה לְבָבָם זֶה לָהֶם *puissent-ils conserver ce cœur!*; Job 19, 23 (équivalent d'une proposition-objet, § 177 *h*).

§ 164. Proposition d'affirmation (²).

a On ne notera ici que certaines nuances particulières d'affirmation; pour l'affirmation solennelle du serment cf. § 165.

Outre les adverbes אָמְנָם *vraiment*, אַךְ *assurément, sans aucun doute* (1 R 22, 32) etc., on emploie pour **renforcer l'affirmation** l'adverbe démonstratif הִנֵּה (הֵן) *voici* (³): Ps 121, 4 הִנֵּה לֹא־יָנוּם *certes, il ne dort pas*; Gn 12, 11 הִנֵּה־נָא יָדַעְתִּי *certes, je sais*; 16, 2; 47, 23 (הֵן); Ez 16, 44; Ct 1, 16 הִנְּךָ יָפֶה *oui, tu es beau*; 4, 1.

(¹) Pour l'apodose וְאָסִירָה cf. § 116 *c*.

(²) Nous disons *proposition d'affirmation* (= d'assurance), plutôt que *proposition affirmative* (opp. à *négative*), parce que l'affirmation dont il est ici question peut avoir une forme négative, p. ex. *Certes, il ne dort pas* (Ps 121, 4).

(³) Comparer l'emploi analogue en arabe du mot correspondant إِنَّ *'inna* « voici, certes », au sens faible. Comme force, ce mot correspond plutôt à כִּי, § *b*.

De même כִּי est parfois employé pour renforcer légèrement l'affirmation : il a la valeur d'un *certes, oui* faible, et doit généralement s'omettre dans la traduction ([1]). Ce כִּי d'affirmation se trouve surtout dans l'affirmation solennelle du serment (§ 165 *b e*) et dans l'apodose conditionnelle (§ 167 *s*). En dehors de ces cas on le trouve çà et là, d'une façon plus ou moins probable, p. ex. Gn 18, 20 זַעֲקַת סְדֹם וַעֲמֹרָה כִּי רָבָּה *la clameur de S. et de G., (certes) elle est grande* ([2]); autres exemples où le כִּי d'affirmation est admis par certains auteurs : Is 32, 13 ; Ps 49, 16 ; 77, 12 ; 118, 10 ; Lam 3, 22. *b*

כִּי־אִם aboutit au sens de *indispensablement, assurément* surtout dans un jurement : 2 R 5, 20 ; Jér 51, 14 (cf. § 165 *e, c*) ; voir § 173 *c*. *c*

הֲלֹא employé d'une façon exclamative aboutit parfois à une nuance spéciale d'affirmation, p. ex. dans la formule הֲלֹא הִיא כְתוּבָה *cela est écrit, comme on sait, dans...* Jos 10, 13 (cf. § 161 *c*). *d*

L'infinitif absolu est souvent employé pour exprimer emphatiquement l'affirmation ; cf. § 123 *e*. *e*

Sur אִם et אִם לֹא avec valeur affirmative, cf. § 165 *j*. *f*

§ 165. Proposition d'imprécation et de serment.

I. L'imprécation (שְׁבוּעַת אָלָה *jurement de malédiction*) a comme protase la formule optative כֹּה יַעֲשֶׂה (לִּי) אֱלֹהִים וְכֹה יוֹסִיף *Que Dieu (me) fasse ceci et ajoute cela !* ([3]) Dans l'apodose on a 1) אִם־ pour *a*

([1]) La valeur affirmative de כִּי provient soit de son sens premier de démonstratif (cf. Brockelmann, 2, 111), soit de son emploi comme conjonction relative (cf. Brown, s. v. כִּי 1, **d**, **e**).

([2]) Ici le כִּי s'explique probablement ainsi (*il y a ceci*) *qu'elle est grande*; le sujet est en *casus pendens* pour l'emphase.

([3]) Les 12 exemples se trouvent dans les livres de Samuel et Rois (à l'exception de Ruth 1, 17) : 1 S 3, 17 ; 14, 44 ; 20, 13 ; 25, 22 ; 2 S 3, 9, 35 ; 19, 14 ; 1 R 2, 23 ; 2 R 6, 31 ; avec les verbes au pluriel : 1 R 19, 2 (Jézabel) ; 20, 10 (Benhadad). — On remarquera que les formes verbales sont à l'indicatif malgré le sens optatif. — Dans cette formule, כֹּה appartient sans doute à l'écrivain : la personne qui prononçait l'imprécation devait nommer les maux qu'elle appelait sur elle, p. ex. maladie, perte des biens, mort, comme fait Job 31, 8 sqq., 22. C'est ainsi que כֹּה appartient à l'écrivain dans Nb 23, 5 ; 1 R 2, 30 ; כָּזֹה וְכָזֶה 1 R 14, 5.

une chose négative: 2 R 6, 31 אִם יַעֲמֹד *si sa tête reste sur lui* (= *certainement elle ne restera pas*); 1 S 3, 17; 25, 22; 1 R 20, 10 †; — 2) אִם לֹא pour une chose positive: 2 S 19, 14 אִם־לֹא ... תִּהְיֶה *si tu ne seras pas* (= *certainement tu seras*) †. Pour une chose positive, outre אִם לֹא qui est la construction normale, on a encore — 3) כִּי: 1 S 14, 44 כִּי מוֹת תָּמוּת *certainement tu mourras*; 1 R 2, 23. Ce כִּי d'affirmation provient des propositions de serment, § *b, e*.

b II. Un **serment** ou un **jurement** (שְׁבוּעָה) est précédé ou non d'une formule exclamative.

A) **Sans formule exclamative**, on emploie le verbe נִשְׁבַּע *jurer* [1]; la construction normale est נִשְׁבַּע כִּי *jurer que* [2], pour une chose positive: Am 4, 2; נִשְׁבַּעְתִּי כִּי Is 45, 23; Jér 22, 5; 49, 13; נִשְׁבַּעְתָּ כִּי 1 R 1, 17. Le כִּי, en pareil contexte, prend une valeur d'affirmation, d'où l'emploi de כִּי *certainement* même à distance de נִשְׁבַּע, p. ex. après לֵאמֹר 1 R 1, 13, 30. Ce כִּי a passé dans la proposition de serment sans נִשְׁבַּע (§ *e*) et dans la proposition d'imprécation (§ *a*).

c Pour une chose positive, on a aussi, mais rarement, אִם לֹא qui provient de l'imprécation (§ *a*): Is 14, 24. Dans Jér 51, 14 on a כִּי אִם; cf. § 164 *c*.

d Pour une chose négative on ne trouve pas כִּי לֹא (qu'on attendrait), mais אִם [3], qui provient sans doute de l'imprécation (§ *a*): 1 S 3, 14 נִשְׁבַּעְתִּי אִם; 2 S 19, 8; Jér 44, 26; Ps 89, 36; 95, 11 †; — הִשָּׁבְעָה אִם Gn 21, 23; 1 S 24, 22; 30, 15 †.

e B) **Avec formule exclamative**: חַי־אָנִי *vivant je suis!* = *par ma vie!*; חַי יְהוָה *vivant est J.!*; חֵי פַרְעֹה [4] (*par la*) *vie de Pharaon!*; חֵי־נַפְשְׁךָ *par ta vie!*

Pour une chose positive, on emploie כִּי *certainement* qui provient sans doute de נִשְׁבַּע כִּי (§ *b*): 1 S 26, 16 חַי־יְהוָה כִּי בְנֵי מָוֶת אַתֶּם *par Jéhovah le Dieu vivant!* (*certes*) *vous méritez la mort*; 2 S 12, 5; 1 R 18, 15. Dans 2 R 5, 20; Jér 51, 14 on a כִּי אִם; cf. § 164 *c*.

Sans doute on pourrait aussi employer אִם לֹא comme dans le cas où il n'y a pas de formule exclamative (§ *c*).

---

(1) Comme équivalent de *jurer* on a *lever la main* הֵרִים יָדוֹ Gn 14, 22 etc.

(2) Comme on dit p. ex. הִגִּיד כִּי *annoncer que* Gn 3, 11; 12, 18.

(3) Comp. l'hébraïsme de Marc 8, 12 ἀμὴν λέγω ὑμῖν, εἰ δοθήσεται τῇ γενεᾷ ταύτῃ σημεῖον. — (4) Etat construit de חַיִּים; cf. KÖNIG, 2, 42.

Pour une chose négative on emploie אִם (cf. § *d*): 2 S 11, 11; 1 R 18, 10. *f*

D'après cet exposé, on voit qu'il y a **contamination mutuelle** de l'imprécation et du serment. En effet: *g*

1) **Pour une chose positive**, on dit normalement:

IMPRÉCATION: Me puniat Deus *si non* fecero hanc rem אִם לֹא
SERMENT: Juro *quod* (*certo*) faciam hanc rem כִּי

D'où, par contamination:

IMPRÉCATION: Me puniat Deus, *certo* faciam hanc rem כִּי
SERMENT: Juro *si non* fecero hanc rem אִם לֹא

2) **Pour une chose négative**, on dit normalement:

IMPRÉCATION: Me puniat Deus *si* fecero hanc rem אִם

D'où, par contamination:

SERMENT: Juro *si* fecero hanc rem אִם

Si l'on admet ces faits de contamination, il n'y a plus lieu d'expliquer אִם, אִם לֹא dans les serments en sous-entendant une imprécation (même dans la bouche de Dieu!, p. ex. Dt 1, 35). *h*

Remarques: 1) אִם et surtout כִּי sont parfois **répétés**: אִם: Gn 14, 23; כִּי: Gn 22, 16 sq.; 1 S 14, 39; 1 R 1, 30. *i*

2) Le אִם *certainement non* et le אִם לֹא *certainement* du serment s'emploient pour renforcer l'affirmation: Is 22, 14 אִם יְכֻפַּר *certainement il ne sera pas pardonné*; 1 R 20, 23 אִם־לֹא נֶחֱזַק מֵהֶם *certainement nous l'emporterons sur eux*; Is 5, 9. *j*

Sur le כִּי d'affirmation cf. § 164 *b*.

APPENDICE. La **formule déprécatoire** חָלִילָה לִּי *absit a me* (Vulg.); *à Dieu ne plaise que!, loin de moi...!* signifie probablement *profanation à moi!* d'où l'idée de répulsion, d'éloignement [1]. La construction ordinaire est avec מִן: Gn 44, 17 חָלִילָה לִּי מֵעֲשׂוֹת זֹאת *loin de moi d'agir ainsi! Dieu me garde de...!* Trois fois la construction est avec אִם qui provient sans doute de la proposition d'imprécation (§ *a*): 1 S 24, 7; 2 S 20, 20; Job 27, 5 (cf. § 93 *h*; 105 *f*). *k*

---

(1) De l'idée de *nefas!* on est passé à celle de *absit!*. Cf. *Biblica*, 3, p. 59.

§ 166. Proposition temporelle.

a **Remarques préliminaires**. Nous rapprochons les propositions temporelle et conditionnelle, finale et consécutive, qui sont les plus importantes au point de vue des temps et des modes. La proposition temporelle (§ 166) et la proposition conditionnelle (§ 167) sont étroitement apparentées; dans certains cas on peut se demander si telle proposition est temporelle ou conditionnelle. — De même la proposition finale (§ 168) et la proposition consécutive (§ 169) sont étroitement apparentées, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre des Temps.

La relation temporelle de deux membres de phrase peut être exprimée A) d'une façon légère et élégante par le simple waw, ou B) d'une façon plus précise par d'autres particules. Dans les deux cas nous examinerons comment on exprime les relations de succession (postériorité), de simultanéité et d'antériorité.

A) Relation temporelle exprimée par le **simple waw**.

Principe général. Si une action est représentée comme postérieure, on emploie le waw de succession (formes wayyiqtol, w^{e}qataltí). Au contraire, si l'action n'est pas représentée comme postérieure, on évite les formes wayyiqtol, w^{e}qataltí (cf. § 118 *d-g*; 119 *d*) et l'on emploie, selon le temps indiqué par le contexte, w^e... qatálti ou w^e... yiqtol (non w^{e}qatálti, w^{e}yiqtol) [1]. Le waw doit être séparé de la forme verbale par un *mot tampon*. Souvent ce mot est naturellement suggéré par le contexte; autrement, on recourt au pronom

---

[1] En effet, dans la langue classique, les formes w^{e}qatálti *et j'ai tué*, w^{e}yiqtol *et il tuera* sont généralement évitées (en dehors de la pure coordination, p. ex. Jér 22, 15 אָכַל וְשָׁתָה *il a mangé et bu*). La raison de ce fait est sans doute celle-ci: w^{e}qatal est ordinairement employé comme forme invertie (à savoir w^{e}qataltí *et je tuerai*); comme dans beaucoup de cas le ton ne peut pas être déplacé, il y aurait une extrême confusion si w^{e}qatal pouvait être employé aussi comme forme non invertie (à savoir w^{e}qatálti *et j'ai tué*). Quant à la forme w^{e}yiqtol, elle ne risque pas, il est vrai, d'être confondue avec wayyiqtol; on l'évite néanmoins comme w^{e}qatal (w^{e}qatálti), sans doute par raison d'analogie.

séparé, lequel étant dû à la nécessité grammaticale n'est alors nullement emphatique.

I. **Succession.** Dans la sphère du passé on emploie wayyiqtol *b*
(§ 118 *c*): Gn 24, 19 וַתְּכַל לְהַשְׁקֹתוֹ וַתֹּאמֶר *et elle acheva de le faire boire, et (ensuite) elle dit = après qu'elle eut achevé de... elle dit* [1].

Dans la sphère du futur on emploie w^eqataltí (§ 119 *c*): Gn 44, 4 וְהִשַּׂגְתָּם וְאָמַרְתָּ *et tu les atteindras et (ensuite) tu diras = et quand tu les auras atteints tu diras*; 1 R 20, 36 הִנְּךָ הוֹלֵךְ מֵאִתִּי וְהִכְּךָ הָאַרְיֵה *voici que tu vas me quitter et (ensuite) un lion te frappera*; Ruth 2, 9 וְצָמִת וְהָלַכְתְּ *et quand tu auras soif, tu iras* (plutôt que proposition conditionnelle: *et si tu as soif...* § 167 *b*).

II. **Simultanéité.** Chacune des deux actions peut être instantanée *c*
ou durative, d'où quatre combinaisons possibles pour exprimer la simultanéité des deux actions. Pour l'action durative on emploie le participe [2], pour l'action instantanée le qatal (sphère du passé) ou le yiqtol (sphère du futur § *i*).

Sphère du passé:

1) **Les deux actions sont instantanées**: Type qatal... w^{e}...qatal: 1 S 9, 17 וּשְׁמוּאֵל רָאָה אֶת־שָׁאוּל וַיהוָה עָנָהוּ *au moment où Samuel vit Saül Jéhovah lui dit*; Gn 19, 23 הַשֶּׁמֶשׁ יָצָא עַל־הָאָרֶץ וְלוֹט בָּא צֹעֲרָה *au moment où le soleil se levait sur la terre, Lot entrait à Ṣo'ar*; 1 S 9, 5 הֵמָּה בָּאוּ בְּאֶרֶץ צוּף וְשָׁאוּל אָמַר *comme ils entraient dans le pays de Ṣuf, Saül dit.* (On remarquera que dans les trois derniers exemples l'aspect de יָצָא *sortir*, בָּא *entrer* est instantané; cf. § 111 *d*). Voir encore Gn 27, 30 (cf. § 123 *k*).

A côté de ce type ordinaire on a dans quelques cas particuliers *d*
le type wayyiqtol [3] ...w^{e}... qatal: Gn 15, 12 וַיְהִי הַשֶּׁמֶשׁ לָבוֹא וְתַרְדֵּמָה

---

(1) Pour cette idée, ce type de phrase est assez fréquent (10 exemples). On trouve aussi deux autres types: 1) (וַיְהִי) כְּכַלּוֹת ... וַיֹּאמֶר 1 R 8, 54 (13 ex.) cf. § 166 *m*; 2) (וַיְהִי) כַּאֲשֶׁר כִּלָּה Jug 3, 18 (5 ex.); cf. § 166 *n*.

(2) Le participe suppose que le sujet (nom ou pronom) est exprimé. Une phrase, comme 1 R 17, 6 וּמִן־הַנַּחַל יִשְׁתֶּה *et il buvait de l'eau du torrent*, avec yiqtol, n'a pas l'intention de marquer la simultanéité. Pour la marquer on dirait וְהוּא שֹׁתֶה (cf. § *e*).

(3) Le wayyiqtol représente la première action comme postérieure à l'action précédente.

נָפְלָה עַל־אַבְרָם *quand le soleil était sur le point de se coucher, un sommeil profond tomba sur Abram*; Jos 2,5 וַיְהִי הַשַּׁעַר לִסְגּוֹר וְהָאֲנָשִׁים יָצָאוּ *on était sur le point de fermer la porte quand les hommes sortirent.*

e 2) **Les deux actions sont duratives**: Type qōtel... wᵉ...qōtel: 1 S 9, 14 הֵמָּה בָּאִים בְּתוֹךְ הָעִיר וְהִנֵּה שְׁמוּאֵל יֹצֵא לִקְרָאתָם *tandis qu'ils entraient dans la ville voici que Samuel sortait à leur rencontre* (L'aspect des deux verbes est duratif; cf. § 111 *d*); 2 R 4, 5 הֵם מַגִּישִׁים אֵלֶיהָ וְהִיא מוֹצֶקֶת *tandis qu'eux lui présentaient* (*les vases*), *elle versait* (*l'huile*).

f 3) **La 1ᵉ action durative, la 2ᵉ action instantanée**: Type qōtel... wᵉ...qatal: 1 S 9,11 הֵמָּה עֹלִים בְּמַעֲלֵה הָעִיר וְהֵמָּה מָצְאוּ נְעָרוֹת *tandis qu'ils gravissaient la montée de la ville, ils rencontrèrent des jeunes filles* (Le second הֵמָּה comme mot tampon, § *a*); 2 R 13, 21 וַיְהִי הֵם קֹבְרִים אִישׁ וְהִנֵּה רָאוּ אֶת־הַגְּדוּד *or tandis qu'ils enterraient un homme, voici qu'ils virent une bande* (הִנֵּה comme mot tampon); 1 S 7, 10 וַיְהִי שְׁמוּאֵל מַעֲלֶה הָעוֹלָה וּפְלִשְׁתִּים נִגְּשׁוּ *or pendant que Samuel offrait l'holocauste, les Philistins approchèrent* (¹); Job 1, 16 עוֹד זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בָּא *celui-ci parlait encore quand un autre arriva* (²); 1 R 1, 22; 2 R 2, 23; 6, 5, 26; 19, 37. — Avec un participe passif: Gn 38, 25 הִיא מוּצֵאת וְהִיא שָׁלְחָה אֶל־חָמִיהָ *tandis qu'on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père* (Le second הִיא comme mot tampon, § *a*).

g **Remarque.** Au lieu d'une première action, on peut avoir à exprimer un état; on a alors une proposition nominale: Jug 18, 3 הֵמָּה עִם־בֵּית מִיכָה וְהֵמָּה הִכִּירוּ אֶת־קוֹל הַנַּעַר הַלֵּוִי *tandis qu'ils étaient près de la maison de Micah, ils reconnurent la voix du jeune Lévite* (Le second הֵמָּה comme mot tampon, § *a*); Gn 7, 6 וְנֹחַ בֶּן־שֵׁשׁ מֵאוֹת שָׁנָה וְהַמַּבּוּל הָיָה *Noé était âgé de 600 ans quand le déluge arriva.*

Rarement on a une proposition nominale au lieu d'un parfait: 2 R 2, 11. On peut même avoir deux propositions nominales, la première au lieu du participe, la seconde au lieu du parfait: 1 R 18, 7.

(¹) L'action d'*approcher* représentée comme instantanée, à cause de sa soudaineté. Le sens n'est pas *s'étaient approchés* (contre König, *Syntax*, § 117); la place de פְּלִשְׁתִּים n'est pas due à l'emphase (contre Driver, *in h. l.*) mais à la nécessité grammaticale.

(²) L'action d'*arriver* étant instantanée, בָּא est ici le parfait; de même בָּאָה Gn 29, 9.

4) **La 1ᵉ action instantanée, la 2ᵉ action durative.** Pour rendre une proposition telle que *Ruben trouva tandis que Siméon cherchait*, en insistant sur l'idée de simultanéité, on emploierait le type précédent (§ *f*): *Tandis que S. cherchait, R. trouva.* Mais si la seconde action est conçue comme une pure circonstance, on a way-yiqtol (qatal) ... wᵉ...qōtel: Gn 18, 1 וַיֵּרָא אֵלָיו יְהוָה בְּאֵלֹנֵי מַמְרֵא וְהוּא יֹשֵׁב פֶּתַח־הָאֹהֶל *Jéhovah lui apparut dans la chênaie* (?) *de Mambré tandis qu'il était assis à l'entrée de sa tente* (§ 159 *d*); 19, 1; Jug 13, 9; 1 R 19, 19: avec un qatal: Esth 7, 8 (pas classique). *h*

Dans la **sphère du futur** les exemples sont naturellement rares: 1 R 18, 12 וְהָיָה אֲנִי אֵלֵךְ מֵאִתָּךְ וְרוּחַ יְהוָה יִשָּׂאֲךָ *or, au moment où je te quitterai, le souffle de Jéhovah t'emportera* (les deux actions instantanées); 1, 14 הִנֵּה עוֹדָךְ מְדַבֶּרֶת שָׁם עִם הַמֶּלֶךְ וַאֲנִי אָבוֹא *or, tandis que tu seras là en train de parler avec le roi, j'entrerai* (1ᵉ action durative, 2ᵉ action instantanée). *i*

III. **Antériorité.** Pour exprimer l'antériorité d'une action par rapport à une action précédemment énoncée, l'hébreu se contente, dans une suite narrative, d'éviter le wayyiqtol (cf. § 118 *d*). Le wᵉ...qatal, grâce au contexte, a le sens de notre plus-que-parfait: Nb 17, 15 וַיָּשָׁב אַהֲרֹן וְהַמַּגֵּפָה נֶעֱצָרָה *et Aaron revint... et le fléau s'était arrêté* (= *après que le fléau se fut arrêté* ou *car le fléau s'était arrêté*; opp. 25, 8 וַתֵּעָצַר הַמַּגֵּפָה *et* (*ensuite*) *le fléau s'arrêta*); Jér 36, 20 וַיָּבֹאוּ אֶל־הַמֶּלֶךְ חָצֵרָה וְאֶת־הַמְּגִלָּה הִפְקִידוּ ... וַיַּגִּידוּ *et ils allèrent vers le roi dans la cour, après avoir déposé le volume... et ils annoncèrent* (*et ils déposèrent* est exclu par le contexte); 1 R 3, 20. *j*

Après un qatal: Ex 10, 13 הַבֹּקֶר הָיָה וְרוּחַ הַקָּדִים נָשָׂא אֶת־הָאַרְבֶּה *quand le matin arriva, le vent d'Orient avait apporté les sauterelles.* (Le contexte seul indique que la seconde action est antérieure et non simultanée; cf. § *c*).

B) Relation temporelle exprimée par **d'autres particules que le waw.** L'**antériorité** et la **postériorité** sont exprimées par des mots dont l'emploi n'offre guère de difficulté. Nous nous contenterons donc de donner les mots usuels pour **avant** et **après**. *k*

Avant	**Après**
avant (prép.) לִפְנֵי avec nom ou inf.	*après* (prép.) אַחֲרֵי avec nom ou inf.
עַד avec infinitif	אַחַר (moins usuel)
avant que (conj.) עַד־אֲשֶׁר	*après que* (conj.) אַחֲרֵי אֲשֶׁר
בְּטֶרֶם § 113 *j*	אַחַר אֲשֶׁר (m. us.)
auparavant (adv.) בָּרִאשֹׁנָה	*après* (adv.), *ensuite* אַחֲרֵי כֵן
(לְפָנִים = *autrefois*)	אַחַר כֵּן (m.us.)
	אַחַר (rare)
	après ces choses אַחַר הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה

l **Simultanéité.** Pour la simultanéité, au sens strict ou au sens large, on emploie surtout les deux prépositions בְּ et כְּ avec l'infinitif; puis la conjonction כַּאֲשֶׁר § *n*, moins souvent כִּי § *o*, אִם § *p*.

בְּ indique proprement l'inclusion d'une action *dans* le temps d'une autre; כְּ indique proprement la correspondance de deux actions dans le temps: le temps de l'une est *comme* le temps de l'autre. On voit que les deux prépositions aboutissent pratiquement à des sens voisins ([1]). Cependant chacune a des nuances différentes, qui s'expliquent par la différence du sens fondamental.

בְּ s'emploie pour la simple indication du temps, sans nuance spéciale, comme fr. « *en* venant », « *quand* il vint », surtout si l'action est durative: « *tandis qu*'il venait ». Ainsi on a toujours בִּהְיוֹת: Jos 5, 13 וַיְהִי בִּהְיוֹת יְהוֹשֻׁעַ בִּירִיחוֹ וַיִּשָּׂא עֵינָיו *or, tandis que Josué, était tout près de Jéricho, il leva les yeux* ([2]); Gn 4, 8; 34, 25; etc.; toujours en parlant de la *sortie* d'Egypte: בְּהוֹצִיא, בְּצֵאת Ex 13, 8; Dt 23, 5; 24, 9; 25, 17; Jos 2, 10; — Ex 3, 12; 16, 32; Lév 23, 43; etc. Mais on a aussi, assez souvent, בְּ pour une action instantanée;

(1) D'où d'assez nombreuses confusions dans le TM (dont plusieurs corrigées par le Qeré), favorisées aussi par la ressemblance graphique du ב et du כ. Cf. *Mélanges Beyrouth*, 5, p. 389. (Les conclusions de cette étude sont en partie modifiées ici).

(2) Remarquer, ici et dans les §§ *m-p*, qu'on a ordinairement le waw d'apodose; cf. § 176 *f*. — On trouve rarement un אָז d'apodose, qui ajoute une nuance emphatique: 2 S 5, 24 *a*; Job 28, 27; 33, 16.

ainsi 2 S 1, 2 בְּבֹאוֹ *en arrivant, quand il arriva*; 4, 4 בְּבֹא *quand arriva* (*la nouvelle*); toujours בְּמָלְכוֹ *quand il devint roi*: 1 S 13, 1; 2 S 2, 10; etc. (Une fois כְּמָלְכוֹ 1 R 15, 29 *dès qu'il fut roi*; à lire prob[t] 16, 11, en même contexte).

Au contraire כְּ suppose une comparaison implicite, une corré- *m*
lation entre les temps des deux actions, d'où l'idée d'exacte correspondance des deux actions: fr. *au moment où* ou (emphatiquement) *dès que*, et, par extension, *aussitôt après que, après que* [1]. Dans 1 S 9, 13 la corrélation est expressément marquée par un כֵּן d'apodose (§ 174 *b*): כְּבֹאֲכֶם הָעִיר כֵּן תִּמְצְאוּן אֹתוֹ litt[t] *comme vous entrerez dans la ville, ainsi* (*alors*) *vous le trouverez* ≐ *dès que vous entrerez*. L'idée de correspondance exacte explique le fait que כְּ ne s'emploie guère que pour l'action instantanée ou représentée comme telle: *au moment où*; ainsi pour l'action de *finir* on a toujours כְּכַלּוֹת, כְּתֹם: Dt 31, 24 וַיְהִי כְּכַלּוֹת מֹשֶׁה לִכְתֹּב ... וַיְצַו *or, après que* (*quand*) *M. eut fini d'écrire ... il ordonna*; 1 R 8, 54 etc. On emploie כְּ pour le *moment* de la journée auquel s'accomplit une action: Dt 16, 6 כְּבוֹא הַשֶּׁמֶשׁ *au coucher du soleil*; Gn 18, 1 כְּחֹם הַיּוֹם *au moment de la chaleur du jour*; 2 R 3, 20 כַּעֲלוֹת הַמִּנְחָה *au moment où l'on offre l'oblation* (à lire aussi 1 R 18, 36). L'idée de corrélation explique aussi l'emploi de כְּ quand l'action est répétée: Ex 33, 8 וְהָיָה כְּצֵאת מֹשֶׁה ... יָקוּמוּ *or, toutes les fois que* (= *quand*) *Moïse sortait ... ils se levaient*; 33, 9; Jér 36, 23 (cf. GIESEBRECHT, *in h. l.*).

כַּאֲשֶׁר est usuel au sens du lat. *cum*: *lorsque, après que*. Ainsi, *n*
comme équivalent de כְּכַלּוֹת on a Gn 24, 22 וַיְהִי כַּאֲשֶׁר כִּלּוּ לִשְׁתּוֹת וַיִּקַּח *or, quand ils eurent fini de boire, il prit*; Jug 3, 18; etc.; Jug 8, 33 וַיְהִי כַּאֲשֶׁר מֵת גִּדְעוֹן וַיָּשׁוּבוּ *or, après que Gédéon fut mort, ils revinrent*; Ps 51, 2 כַּאֲשֶׁר־בָּא *après qu'il fut entré* (après בְּבוֹא *quand il vint*).

כִּי au sens temporel du lat. *cum*: *lorsque, après que* est moins *o*
usuel que כַּאֲשֶׁר: 2 S 19, 26 וַיְהִי כִּי־בָא ... וַיֹּאמֶר *or, quand il arriva, il dit*; Jug 1, 28 וַיְהִי כִּי־חָזַק ... וַיָּשֶׂם *postquam confortatus est ... fecit* (Vulg.) [2].

---

(1) Comp. lat. *cum*: *lorsque, après que*.

(2) Jug 2, 18 כִּי־הֵקִים *quand il suscitait*, avec qatal malgré le sens fréquentatif lequel est exprimé par וְהוֹשִׁיעָם *il les sauvait*. Le même phénomène avec אִם § *p* et § 167 *g*.

p De même que כִּי est parfois employé au sens conditionnel *si* (§ 167 *i*), אִם *si* est parfois employé au sens temporel: Dt 19, 8 וְאִם־יַרְחִיב *cum dilataverit* (opp. 9 כִּי־תִשְׁמֹר *si tamen custodieris*, Vulg.); Jug 21, 21 אִם יֵצְאוּ *quand* (*les filles de Shilo*) *sortiront*; avec un qatal (malgré le sens fréquentatif (cf. § 167 *g*): Gn 38, 9 וְהָיָה אִם בָּא *or, quand il entrait* (*toutes les fois que*) (cf. Jug 6, 3); Ps 94, 18.

§ 167. **Proposition conditionnelle.**

La proposition conditionnelle est étroitement apparentée à la proposition temporelle (§ 166) (1). Comme la relation temporelle, la relation conditionnelle peut être exprimée d'une façon légère et élégante par le simple waw, ou d'une façon plus précise par les particules אִם, לוּ *si* etc. De plus, la relation conditionnelle peut être indiquée d'une façon plus ou moins virtuelle par la simple juxtaposition des deux membres (2).

1) La simple **juxtaposition** des deux membres peut exister sans aucune modification grammaticale: Néh 1, 8 אַתֶּם תִּמְעָלוּ אֲנִי אָפִיץ אֶתְכֶם בָּעַמִּים *vous vous révolterez, et moi je vous disperserai parmi les nations* (= *si vous vous révoltez, je vous disperserai*); Ps 139, 18. Ce type simpliste est assez rare (3).

2) La simple **juxtaposition** des deux membres est accompagnée d'une modification grammaticale qui fait ressortir la relation, à savoir le **mode volitif**: Ps 104, 20 תָּשֶׁת־חֹשֶׁךְ וִיהִי לָיְלָה בּוֹ תִרְמֹשׂ כָּל־חַיְתוֹ־יָעַר *fais-tu les ténèbres et la nuit vient-elle, alors toutes les bêtes des forêts se meuvent* (4) comp. v. 28 où les formes sont virtuellement au jussif, et v. 29 où l. prob[t] le jussif תַּסְתֵּר); Zach 9, 5 תֵּרֶא אַשְׁקְלוֹן וְתִירָא *quand Ascalon verra, elle sera effrayée* (ici nuance

---

(1) Comp. *Quand je le rencontre, je le salue* et *Si je le rencontre...*

(2) Comp. *Vous lui faites une concession, il marchande toujours. — Point d'argent, point de Suisse.*

(3) En néo-hébreu il est fréquent. Comparer aussi Ben Sira 6, 7 קָנִיתָ אוֹהֵב בְּנִסָּיוֹן קְנֵהוּ *Si tu acquiers un ami, acquiers-le par l'épreuve.*

(4) L'apodose ne commence qu'à תרמש qui est virtuellement au jussif, comme les verbes de la protase; ויהי est coordonné à תשת. La coupe génér[t] adoptée produit une vérité de La Palisse: *Fais-tu les ténèbres, la nuit vient.*

plutôt temporelle ; de même Mich 7, 10 *quand mon ennemie verra, la confusion la couvrira*) ; Ps 146, 4 *rend-il l'âme, retourne-t-il à la terre, en ce jour-là tous ses projets périssent* (1). Ce type de phrase est assez rare, et poétique. A la 1e personne on a naturellement le cohortatif : Ps 40, 6 ; 139, 8-9 ; Job 19, 18.

3) La relation entre les deux membres peut être exprimée par *b*
le **waw**. Dans ce cas on commence généralement aussi la protase par un waw : ces deux waw font mieux ressortir la corrélation des deux membres (2) : Gn 44, 22 לֹא־יוּכַל הַנַּעַר לַעֲזֹב אֶת־אָבִיו וְעָזַב אֶת־אָבִיו וָמֵת : *le jeune homme ne peut pas quitter son père ; s'il quittait son père, celui-ci en mourrait* (littt : *et il quittera son père, et il mourra* ; le premier waw ne peut s'expliquer que par l'intention de faire ressortir la corrélation des deux membres) ; Dt 25, 8 *b* - 9 *S'il persiste et dit : « Il ne me plaît pas de l'épouser », sa belle-sœur s'approchera...* ; Jér 18, 4 *Si le vase qu'il faisait ne réussissait pas, il recommençait...* ; 1 S 19, 3 (§ 144 *f*). Le rôle du premier waw est encore plus clair quand il est préposé à un autre mot que le verbe : Jug 6, 13 וְיֵשׁ יְהוָה עִמָּנוּ וְלָמָּה מְצָאַתְנוּ כָּל־זֹאת *si Jéhovah est avec nous, pourquoi tout cela nous est-il arrivé ?* ; Nb 12, 14 וְאָבִיהָ יָרֹק יָרַק בְּפָנֶיהָ הֲלֹא תִכָּלֵם שִׁבְעַת יָמִים *s'il arrivait* (3) *que son père lui crachât au visage, ne resterait-elle pas couverte d'opprobre pendant sept jours ?* (Ici le waw du second membre est omis devant הֲ ; de même Lév 10, 19 *b* : *Si j'avais mangé l'expiatoire aujourd'hui, cela serait-il agréable à Jéhovah ?*) ; comp. Ruth 2, 9 (§ 166 *b*).

4) Mais la manière ordinaire d'exprimer une condition consiste *c*
à employer dans la protase une particule conditionnelle, le plus souvent אִם *si* (parfois כִּי *dans le cas où, si*) pour la supposition conçue comme réelle, לוּ pour une supposition conçue comme irréelle (cf. § *f*, *k*) ;

---

(1) A couper ainsi ; יָשֹׁב peut représenter un jussif (cf. § 80 *k*) ; à l'apodose on a un parfait.

(2) Comp. l'emploi du double waw faisant ressortir la corrélation dans des cas comme Ex 21, 16 « celui qui vole un homme, *soit qu'*il l'ait vendu, *soit qu'*il se trouve encore en sa possession... » ; et devant des noms : Nb 9, 14 *b* « *soit* pour l'étranger, *soit* pour l'indigène » ; cf. § 175 *b* ; 177 *p*.

(3) Pour l'infinitif absolu dans le cas d'une supposition peu probable, cf. § 123 *g*.

l'apodose commence souvent par le waw d'apodose (§ 176 *d*). Pour le détail, voir *infra*, § *f* sq.

d Ces divers types de proposition conditionnelle sont parfois réunis. Ainsi on a les types 1), 3) et 4) dans Néh 1, 8-9: 8: type 1) cité § *a*; v. 9 type 3) וְשַׁבְתֶּם *si vous revenez*; type 4) אִם־יִהְיֶה *s'il sera.* Dans Ps 139, 8-10 on a les types 4) אִם־אֶסַּק *si je monte*, et 2) volitif de la 1e personne (cohortatif) וְאַצִּיעָה *si je me couche*; de même אֶשָּׂא est un cohortatif sans ה (§ 114 *b* N).

e Une sous-condition peut s'insérer dans une condition: Nb 21, 9 וְהִבִּיט *s'il regardait* sous-condition dans la condition אִם־נָשַׁךְ *si* (*quand*) *il mordait*; Lév 15, 24 (l. probt וְתִהְיֶה); 4, 2-3 נֶפֶשׁ כִּי *si quelqu'un* condition, אִם sous-condition. Dans Gn 44, 29 וְקָרָהוּ *s'il le rencontre* est une seconde condition ou une sous-condition.

f La condition (ou hypothèse) peut être conçue comme réelle (fr. *si je tue*) ou comme irréelle (fr. *si je tuais*, l. *si occiderem*, it. *se uccidessi*). Dans le premier cas on emploie אִם (moins souvent כִּי). Dans le second cas on emploie ordinairement לוּ (négativement לוּלֵי *si ne... pas*), mais parfois on se contente de אִם; ainsi, avec qatal: Job 9, 30 *si je me lavais*; Ps 73, 15 (mais?); avec yiqtol: Nb 22, 18 *s'il me donnait* (opp. 2 S 18, 12 לוּ avec qōtel pour la même idée); 1 R 13, 8.

g Au point de vue des **temps** il n'y a rien de bien particulier à noter. On emploie les temps (qatal, yiqtol, qōtel) selon les normes ordinaires, soit à la protase, soit à l'apodose; d'où un grand nombre de combinaisons possibles.

Dans les propositions conditionnelles, plus souvent que dans d'autres (cf. § 166 *o* N, *p*), on a quelquefois, par négligence de l'aspect fréquentatif, qatal au lieu de yiqtol, dans la protase: Ps 78, 34 אִם הֲרָגָם וּדְרָשׁוּהוּ *si* (*quand*) *il les faisait périr, ils le recherchaient* (1); 41, 7. L'expression de l'aspect fréquentatif peut se faire par un וְהָיָה *et il arrivait* précédent: Nb 21, 9 וְהָיָה אִם נָשַׁךְ *or, si un serpent mordait.* (Voir les exemples analogues avec אִם au sens temporel § 166 *p*, p. ex. Gn 38, 9).

(1) Le sens fréquentatif du premier verbe ressort du sens fréquentatif du weqataltí dans l'apodose. Le qatal a l'avantage de situer clairement l'action dans le passé; mais, par contre, il sacrifie l'aspect fréquentatif.

Dans une protase avec אִם, on pourra donc avoir les types suivants, avec un verbe d'action: *h*

Passé: אִם קָטַל *s'il a tué* [1] (rar[t] fréquentatif: *s'il tuait* § *g*): Gn 18, 3.

אִם יִקְטֹל *s'il tuait* (fréquentatif ou duratif): Ex 40, 37.

Futur: אִם יִקְטֹל *s'il tue* (litt[t] *s'il tuera, si occidet*): Gn 28, 20.

Présent: אִם יִקְטֹל *s'il tue* (fréquentatif ou duratif): Gn 4, 7.

אִם קֹטֵל *s'il tue* (présent ou futur prochain): Gn 27, 46.

On peut avoir les mêmes types avec כִּי, moins fréquent que אִם, qui s'emploie à peu près dans le même sens, parfois avec une nuance se rapprochant davantage de la nuance temporelle *dans le cas où*: avec qatal: Nb 5, 20; avec yiqtol Ex 21, 22; avec qōtel: 2 S 19, 8. Comme אִם (§ *f*) כִּי peut s'employer pour une supposition irréelle: Jér 49, 16 *même si tu plaçais haut* (comme אִם dans le parall. Abd 4); 51, 53. Assez souvent כִּי est placé après le sujet: Lév 1, 2 אָדָם כִּי יַקְרִיב *si un homme offre*. *i*

Au sens de כִּי on a, rarement, la conjonction relative אֲשֶׁר: Dt 11, 27 אֲשֶׁר תִּשְׁמְעוּ *si vous écoutez* (cp. 28 אִם־לֹא תִשְׁמְעוּ); Lév 4,22 etc. *j*

La condition (ou hypothèse) conçue comme irréelle (fr. *si je tuais* pour la sphère du présent; *si j'avais tué* pour la sphère du passé) s'exprime ordinairement par לוּ *si* [2], négativement par לוּלֵי [3] *si ne... pas*. On peut avoir les mêmes types de phrase qu'avec אִם (§ *h*). Les exemples se trouvent surtout avec qatal: Jug 8, 19 לוּ הַחֲיִתֶם אוֹתָם לֹא הָרַגְתִּי אֶתְכֶם *si vous les aviez laissé vivre, je ne vous aurais pas tués* [4]; Gn 43, 10 לוּלֵא הִתְמַהְמָהְנוּ כִּי־עַתָּה שַׁבְנוּ זֶה פַעֲמָיִם *si nous n'avions pas tardé, nous serions déjà revenus deux fois* [5]; avec un qatal statif: Jug 13, 23 לוּ חָפֵץ יְהוָה לַהֲמִיתֵנוּ לֹא־לָקַח מִיָּדֵנוּ עֹלָה וּמִנְחָה *si J. voulait* (ou *avait voulu*) *nous faire périr, il n'aurait pas accepté de notre* *k*

---

(1) אם קטל s'emploie aussi, assez fréquemment, pour le futur passé: *si occiderit*, p. ex. Gn 43, 9; 2 R 7, 4 (cf. § 112 *i*). Mais אִם יִקְטֹל *si occidet* est plus fréquent.

(2) D'après Brockelmann, 2, 642 le sens conditionnel provient du sens optatif *utinam*. — La Vulgate tend à préférer *utinam* à *si*: cf. Nb 22, 29; Dt 32, 29; Job 16, 4; Esth 7, 4 (אִלּוּ).

(3) Moins souvent לוּלֵא (pour לוּלֵא* § 29 *h*).

(4) הרגתי: l'action est considérée comme passée.

(5) כי affirmatif à l'apodose, § *s*.

part holocauste et oblation; — avec yiqtol (rare): Dt 32, 27 לוּלֵי אָגוּר *si je ne redoutais pas*; (avec לוּ pas d'exemple sûr; dans Gn 50, 15 לוּ יִשְׂטְמֵנוּ *s'il nous gardait rancune!* sans apodose, l'emploi de לוּ est étrange et unique); — avec participe ou autre proposition nominale (rare): 2 S 18, 12 לוּ אָנֹכִי שֹׁקֵל ... לֹא־אֶשְׁלַח *même si je pesais... je n'étendrais pas (la main)*; 2 R 3, 14 (לוּלֵי avec participe); Nb 22, 29 לוּ יֶשׁ־חֶרֶב בְּיָדִי כִּי עַתָּה הֲרַגְתִּיךְ *si j'avais un glaive en main, je t'aurais déjà tuée.*

l **Remarques**: 1) הֵן *voici*, particule qu'on emploie notamment pour attirer l'attention (cf. § 105 *d*), est parfois employé avec la valeur de *si*, comme en araméen et sans doute sous l'influence de l'araméen: 2 Ch 7, 13 הֵן אֶעְצֹר *si je ferme* (continué par אִם); Lév 25, 20; Agg 2, 12; surtout dans Job: 9, 11, 12; 12, 14, 15; 23, 8.

Par contre הִנֵּה ne semble pas avoir jamais la valeur propre de *si* ([1]).

m 2) הֲ *est-ce que?* dans Jér 13, 23 équivaut pratiquement à *si*: la protase conditionnelle est représentée par une interrogation ([2]).

n 3) Sur אָבִי cf. § 105 *f*.

o Proposition **elliptique**. On trouve des ellipses soit à la protase, soit à l'apodose.

Ellipse à la protase: וְאִם־לֹא *et si non (facitis*; § 160 *j*): 1 S 2, 16; 6, 9; וְאִם־אַיִן Ex 32, 32 *b*. D'après le type de phrase Jug 6, 13 (§ *b*) on a elliptiquement וְיֵשׁ *s'il (l') est* 2 R 10, 15; et semblablement וָלֹא *si (puisque) c'est non* 2 S 13, 26 ([3]); 2 R 5, 17. (Pas d'exemple de וָאַיִן*, sans doute par hasard). Pour וָ cf. § 104 *d* N.

([1]) Dans 1 S 9, 7 וְהִנֵּה נֵלֵךְ וּמַה־נָּבִיא לָאִישׁ *si nous allons, qu'apporterons-nous à cet homme?* la nuance conditionnelle virtuelle est due au double waw (§ *b*), non à הִנֵּה qui joue le rôle de mot tampon (§ 166 *a*), comme ferait אֲנַחְנוּ. Même explication pour 2 S 18, 11 *Puisque tu l'as-vu, pourquoi...?* Dans Lév 13, 5 וְרָאָה ... וְהִנֵּה *il examinera... et voici que*, הנה est amené par l'idée de *voir* (cf. § 177 *i*). L'idée conditionnelle implicite est due au contexte, non à והנה, lequel équivaut à *et (s') il voit*... Il en est de même dans tous les textes analogues où il s'agit de *voir quelqu'un* après enquête: vv. 6, 7, 8, 9; Dt 13, 15; 17, 4; 19, 18; 1 S 20, 12. Sur l'emploi stylistique de הנה après les verbes *voir, découvrir*, cf. Brown, s. v., c, p. ex. Gn 1, 31. — ([2]) Comp. Os 14, 10; Ps 107, 43; Job 3. 12-13, et des constructions comme Jacques 5, 13 Κακοπαθεῖ τις ἐν ὑμῖν; προσευχέσθω. — fr. *Lui faites-vous une concession, il marchande toujours.*

([3]) Wellhausen: *und wenn nicht*, traduit deux fois le waw.

אם peut étendre son effet à une seconde protase, par-dessus la première apodose : Pr 9, 12 *Si tu es sage, c'est pour ton bien ; et (si) tu es impie, tu en porteras seul les conséquences* ; Job 10, 15 ; 16, 6 ; de même כִּי Is 43, 2. *p*

De même, un אִם ou un כִּי étend son effet à une seconde supposition introduite par אוֹ *ou* : Ex 21, 31 *ou (= si) c'est un garçon ou une fille qu'il frappe* ; 21, 36 ; Lév 4, 23, 28 ; 5, 21, 22 ; 25, 49 ; Nb 5, 14 ; 2 S 18, 13 ; Ez 14, 17, 19. *q*

Ellipse de l'apodose. Les exemples sûrs d'apodose sous-entendue sont peu nombreux : Gn 38, 17 *b* : *Si tu me donnes un gage* (sous-ent. *je consens*) ; Nb 5, 20. Dans une disjonction, l'apodose de la première partie est supprimée Ex 32, 32 *Et maintenant, si tu pardonnes leur péché* (sous-entendu : *c'est bien*) ; *sinon, efface-moi de ton livre* (¹) (opp. Ruth 3, 13) *r*

Le כִּי d'**affirmation** est assez fréquent dans l'apodose de la prop. conditionnelle (cf. § 164 *a*) : Is 7, 9 ; notamment dans כִּי עַתָּה (usuel après לוּ, לוּלֵי) Nb 22, 29 ; 1 S 14, 30 ; — Gn 31, 42 ; 43, 10 ; (après אִם) Job 8, 6 ; כִּי אָז Job 11, 15 ; p.-ê. 2 S 2, 27 ; 19, 7 (où כִּי toutefois peut reprendre le כִּי précédent). *s*

Dans le cas où la **négation d'un verbe** étend son effet à un verbe coordonné (§ 160 *q*), on peut avoir l'équivalent d'une proposition conditionnelle avec protase positive et apodose négative : Dt 22, 1 *Tu ne verras pas le bœuf ou la brebis de ton frère qui s'est égarée et t'en désintéresseras ... = Si tu vois ... tu ne t'en désintéresseras pas* ; 22, 4 ; comp. Ex 33, 20. Comp. §§ 168 *h* ; 161 *k* ; 170 *m*. *t*

La proposition conditionnelle est apparentée logiquement à la proposition consécutive avec protase impérative (²). Ainsi une phrase telle que Gn 42, 18 זֹאת עֲשׂוּ וִחְיוּ (§ 111 *f* 3) équivaut à *Faites ceci, et (si vous le faites) vous vivrez.* *u*

L'ordre des membres de la proposition conditionnelle est presque toujours *Condition — Conditionné*, d'après le principe général que *v*

(¹) Comp. Luc 13, 9 κἂν μὲν ποιήσῃ καρπὸν εἰς τὸ μέλλον· εἰ δὲ μήγε, ἐκκόψεις αὐτήν.

(²) Comparer l'expression du conditionnel dans des phrases du type *Oignez vilain, il vous poindra. Faites-lui des concessions, cela ne sert à rien.* Cf. Jean 2, 19 λύσατε τὸν ναὸν τοῦτον, καὶ ἐν τρισὶν ἡμέραις ἐγερῶ αὐτόν.

l'élément plus important et qui s'impose d'abord à l'esprit est énoncé d'abord. Quelquefois, pour quelque raison particulière, c'est le conditionné qui est l'élément important: Gn 18, 28 *b* *Je ne détruirai pas, si j'y trouve quarante-cinq.* (La condition ayant été exprimée équivalemment 28 *a* n'a plus qu'une importance secondaire, et pourrait être sous-entendue; de même v. 30; opp. v. 26); 42, 37 *Mes deux fils, tu pourras les tuer, si je ne le ramène pas* (opposition des fils de Ruben aux fils de Jacob v. 36).

§ 168. **Proposition finale.**

a **Remarque préliminaire.** La proposition **finale** et la proposition **consécutive** sont étroitement apparentées; l'hébreu ne les distingue pas toujours rigoureusement, et assez souvent on peut hésiter sur la nuance (1). Sur les principales différences dans les moyens d'expression, cf. § 169 *i*. — Comme les relations temporelle (§ 166 *a*) et conditionnelle (§ 167 *a*), les relations finale et consécutive peuvent être exprimées d'une façon légère et élégante par le simple waw, ou d'une façon plus précise par d'autres particules. (2)

b La finalité s'exprime d'une manière légère et élégante par le **waw avec volitif indirect** (§ 116), surtout après un volitif direct, mais aussi parfois après un indicatif ou une proposition nominale, notamment dans une interrogation (§ 161 *m*). Si l'idée finale est négative, on emploie וְלֹא et l'indicatif (116 *j*). Voir les nombreux exemples cités.

c La finalité, surtout avec une nuance faible, s'exprime par le לְ avec infinitif construit: 1 R 18, 42; Ruth 2, 8. Autres exemples § 124 *l*.

---

(1) Ainsi dans Nb 25, 4 il y a plutôt consécution (LXX) que finalité (Vulg.). Dans le grec du Nouveau Testament les propositions consécutives sont souvent exprimées par les mêmes procédés que les propositions finales; ainsi on a τοῦ avec infinitif, εἰς τό avec inf., ἵνα au sens consécutif. Parfois une conséquence est donnée comme une fin, p. ex. Matt 10, 34, 35. — En fr. *pour*, généralement final, est employé pour la consécution: *Il tomba pour ne plus se relever. Il partit pour ne plus revenir. Parler pour ne rien dire. Quel mal t'ai-je fait pour que tu m'en veuilles?*

(2) Les deux procédés dans la même phrase Is 5, 19 לְמַעַן נִרְאֶה *afin que nous voyions*, וְנֵדָעָה *afin que nous sachions*; comp. Am 5, 4 וִחְיוּ et 14 לְמַעַן תִּחְיוּ avec le même sens consécutif.

Si l'idée finale est négative, on emploie לְבִלְתִּי (§ 124 *e*): Gn 4, 15; 38, 9; 2 R 23, 10; Jér 23, 14.

Les conjonctions servant à exprimer la finalité sont surtout les suivantes: ([1]) *d*

לְמַ֫עַן אֲשֶׁר litt[t] *pour l'idée que* (où la modalité finale est exprimée par ל): Jér 42, 6 לְמַ֫עַן אֲשֶׁר יִיטַב־לָ֫נוּ *afin que nous soyons heureux* (opp. Dt 10, 13 לְטוֹב לָךְ *afin que tu sois heureux*, avec l'inf.). Plus souvent on omet אשׁר, et למען se construit avec l'indicatif: Gn 12, 13 לְמַ֫עַן יִיטַב־לִי *afin que je sois heureux*; 27, 25; Jér 32, 14. Mais למען peut s'employer aussi comme préposition avec l'infinitif: Gn 37, 22 לְמַ֫עַן הַצִּיל אֹתוֹ *pour le délivrer*. — Avec négation (rare) on a למען אשׁר לא Nb 17, 5 (et 4 fois); למען לא Ez 14, 11 (et 7 fois). (On emploie plutôt לְבִלְתִּי § *c*, ou פֶּן § *g*).

Beaucoup moins fréquent est בַּעֲבוּר litt[t] *en rapport à ce que*: une fois avec אשׁר Gn 27, 10; 9 fois sans אשׁר: Gn 21, 30. On a aussi בעבור comme préposition avec l'infinitif (4 fois): Ex 9, 16; 4 fois לְבַעֲבוּר Ex 20, 20. *e*

Assez rarement la conjonction relative אֲשֶׁר est employée avec une nuance finale: Dt 4, 40 אשׁר יִיטַב לָךְ *afin que tu sois heureux* (comp. § *d*); 4, 10 (après un waw avec volitif à sens final); 6, 3; 32, 46; Jos 3, 7. Avec négation: אשׁר לא Gn 11, 7; Ex 20, 26. *f*

Pour la finalité négative on emploie souvent פֶּן *afin que... ne pas* (lat. *ne*); *de peur que*. Ce mot, qui est probablement une réduction de פְּנֵי, signifierait originairement lat. *respectu, à l'égard de, par rapport à* (une chose redoutée, une chose à écarter) ([2]), d'où le développement de la nuance négative: Gn 3, 3 לא תִגְּעוּ בוֹ פֶּן־תְּמֻתוּן *vous n'y toucherez pas, de peur que vous ne mourriez* (litt[t] *rapport à ce que vous mourriez*); Nb 20, 18; Jug 9, 54 *afin qu'on ne dise pas* ou *de peur qu'on ne dise*; 1 S 4, 9 ([3]). *g*

([1]) Ces conjonctions, comme toutes les autres (sauf le waw), ne demandent nullement le mode volitif. — ([2]) Cf. *Biblica*, 2, p. 341.

([3]) Dans les cas, assez rares, où פֶּן, en début absolu, a une nuance optative négative (*ne* direct du latin), il semble bien qu'il provienne de נִשְׁמַר פֶּן *se garder par rapport à* une chose, naturellement une chose redoutée. Ainsi dans Ex 34, 15 פֶּן־תִּכְרֹת בְּרִית *ne ineas pactum* (Vulg.) est sans doute une réduction de la locution du v. 12 הִשָּׁמֶר לְךָ פֶּן־תִּכְרֹת בְּרִית *garde-toi de faire un pacte*; cf. Job 32, 13; Is 36, 18; Jér 51, 46; Gn 44, 34 (cf. *Biblica* 2, p. 342 N).

h Dans le cas où פֶּן étend son effet à un second verbe coordonné, la première proposition peut être logiquement subordonnée (temporelle, conditionnelle) : 1 S 9, 5 פֶּן יֶחְדַּל אָבִי מִן־הָאֲתֹנוֹת וְדָאַג לָנוּ *de peur que mon père, se désintéressant des ânesses, ne soit inquiet de nous* ; Dt 8, 12-14 *de peur que, quand tu auras mangé et seras rassasié etc..., ton cœur ne s'élève...* ; — 4, 19 *de peur que, levant les yeux au ciel et voyant le soleil etc..., tu ne sois séduit...* ; 25, 3 ; Ps 28, 1 *de peur que, si tu restais coi, je ne ressemble à...* Comp. §§ 167 *t* ; 161 *k* ; 170 *m*.

§ 169. **Proposition consécutive.**

a Comme on l'a dit § 168 *a*, la proposition consécutive est étroitement apparentée à la proposition finale. Sur les principales différences dans les moyens d'expression, cf. *infra* § *i*.

b La consécution, comme la finalité (§ 168 *b*), s'exprime d'une manière légère et élégante par le volitif indirect (§ 116), surtout après un volitif direct, mais aussi parfois après un indicatif ou une proposition nominale, par exemple dans une interrogation Jér 9, 11 (§ 161 *m*) après une négation Nb 23, 19 לֹא אִישׁ אֵל וִיכַזֵּב *Dieu n'est pas un homme pour mentir.* Si l'idée consécutive est négative, on emploie וְלֹא et l'indicatif (§ 116 *j* : Is 8, 10. Voir les nombreux exemples cités).

c Mais en dehors du cas où un volitif direct précède, la consécution s'exprime ordinairement par le waw inversif. On emploie donc wayyiqtol (§ 118 *h*) ou wᵉqataltí (§ 119 *e*), selon la sphère temporelle. Pour le cas spécial de l'interrogation cf. § 161 *m*.

d Comme la finalité (§ 168 *c*), la consécution s'exprime par le לְ avec infinitif construit (§ 124 *l*). Si l'idée consécutive est négative, on emploie לְבִלְתִּי (§ 124 *c*) : Jér 16, 12.

Les conjonctions servant à exprimer la consécution sont surtout les suivantes :

e כִּי *que, pour que* est usuel après une interrogation : Ps 8, 5 מָה־אֱנוֹשׁ כִּי־תִזְכְּרֶנּוּ *qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui?* (comp. Job 7, 17 ; opp. Ps 144, 3) ; Gn 20, 9, 10 ; 31, 36 ; Ex 3, 11 ; Nb 16, 11 ; — après négation : Gn 40, 15 (probᵗ).

אֲשֶׁר *que, de sorte que*, s'emploie (en dehors de l'interrogation) ([1]) avec une nuance différente de כִּי: Gn 13, 16 *de sorte que*; 22, 14 (prob[t]); avec négation: אשׁר לא 2 R 9, 37; Mal 3, 19. *f*

לְמַעַן qui s'emploie surtout pour la finalité (§ 168 *d*) s'emploie aussi parfois pour la consécution ([2]). Ainsi en parlant d'une action voulue dont on considère l'effet plutôt que le but: Jér 27, 10, 15; Joël 4, 6; Abd 9; Mich 6, 16; notamment en parlant d'une action coupable dont l'effet, plutôt que le but, est d'offenser Dieu: ainsi dans la locution לְמַעַן הַכְעִיס *de façon à irriter* 2 R 22, 17 etc. (= לְהַכְעִיס Dt 4, 25 etc., § 124 *l*); Lév 20, 3 (למען suivi d'un ל à sens consécutif); Am 2, 7. Autres exemples: Jér 36, 3; Os 8, 4; Am 5, 14 (§ 168 *a* N); Ps 30, 13; 51, 6; 130, 4. *g*

Enfin מִן avec l'infinitif exprime une conséquence négative: Gn 27, 1 וַתִּכְהֶיןָ עֵינָיו מֵרְאֹת *et ses yeux étaient émoussés, de sorte qu'il ne voyait pas*; Ex 14, 5; Lév 26, 13; Dt 28, 55; 1 S 15, 26 (cf. § 133 *e*). *h*

Appendice. On voit, en comparant les §§ 168 et 169, que la finalité et la consécution ont souvent les mêmes moyens d'expression. Dans les deux cas on emploie ל avec infinitif, לְבִלְתִּי, אֲשֶׁר et même לְמַעַן. Mais בַּעֲבוּר est propre à la finalité et כִּי à la consécution. *i*

Le waw avec volitif indirect s'emploie pour la consécution comme pour la finalité, mais le waw inversif ne s'emploie que pour la consécution. Dans une même phrase on trouve le waw avec volitif indirect employé pour la finalité et pour la consécution: 1 R 13, 7 בֹּאָה־אִתִּי הַבַּיְתָה וּסְעָדָה וְאֶתְּנָה לְךָ מַתָּת *viens avec moi à la maison pour te réconforter, et (en conséquence) je te ferai un cadeau* (cf. 116 *f* et *b*). Dans Jon 1, 11-12 וְיִשְׁתֹּק est employé au sens final dans la demande, au sens consécutif dans la réponse. Autres exemples § 116 *h*.

§ 170. **Proposition causale et explicative.**

La **causalité** ou antécédence logique est comme l'inverse de la consécution: elle s'exprime assez souvent par les mêmes moyens. On peut distinguer la causalité ordinaire (fr. *comme*, l. *cum*), la causalité explicative (*parce que, car*), la causalité supposée connue (*puisque*). *a*

([1]) Dans Ex 5, 2 אשׁר est relatif (LXX): *Qui est Jévovah à qui je devrais obéir ?*

([2]) Ce fait, généralement contesté, s'explique aisément si l'on considère que l'élément ל s'emploie pour la consécution comme pour la finalité.

b La relation de causalité, comme la relation conditionnelle (§ 167 *a*), peut être indiquée d'une façon plus ou moins virtuelle par la simple juxtaposition des deux membres : Gn 17, 14 *Cette personne sera retranchée de son peuple : elle a violé mon pacte* אֶת־בְּרִיתִי הֵפַר.

c Comme les relations temporelle, conditionnelle, finale, consécutive, la relation causale peut être exprimée d'une façon légère et élégante par le simple waw : Gn 22, 12 וְלֹא חָשַׂכְתָּ *car tu n'as pas épargné* (prob[1]) ; 24, 62 (circonstance) ; Ex 23, 9 *car vous, vous connaissez l'âme de l'étranger* (suivi d'un כִּי *parce que*) ; 1 R 22, 23 ; Agg 2, 9, 14 ; Ps 60, 13.

Après un impératif : 1 Ch 14, 10 עֲלֵה וּנְתַתִּים בְּיָדֶךָ *monte, car je te les livrerai* (cf. parall. 2 S 5, 19 עֲלֵה כִּי נָתֹן אֶתֵּן) ; 1 S 23, 2 לֵךְ וְהִכִּיתָ *va, car tu battras...* ; Gn 24, 56 (*puisque*).

Sur le wayyiqtol avec nuance explicative cf. § 118 *j*.

d Mais les diverses nuances de causalité sont ordinairement rendues par des particules.

La conjonction la plus ordinaire est כִּי, qui, parmi beaucoup d'autres sens, a celui de *parce que, car* : Gn 3, 14 *Parce que tu as fait cela* ; 3, 17 ; 8, 9.

e La conjonction relative אֲשֶׁר peut développer un sens causal faible : Gn 30, 18 ; 31, 49 ; 34, 13, 27 ; 1 S 15, 15 ; 26, 23 ; 1 R 3, 19. Pour le passage du sens relatif au sens causal voir Gn 42, 21 אֲשֶׁר רָאִינוּ (*nous*) *qui avons vu* = *parce que nous avons vu* ; 1 S 26, 16 ; 2 S 2, 5, 6.

f Pour une nuance causale plus forte ou plus précise on emploie יַעַן (1) littéralement *à raison de* (*ce que*), *ea ratione* (*quod*), d'où *à cause de* (*que*), le plus souvent (32 fois) avec אֲשֶׁר, moins souvent (23 fois) sans אשר, rarement (7 fois) avec כִּי. Mais יען peut s'employer aussi comme préposition avec l'infinitif. — Exemples : Gn 22, 16 יַעַן אֲשֶׁר עָשִׂיתָ אֶת־הַדָּבָר הַזֶּה *parce que tu as fait cette chose* ; Nb 20, 12 יען לֹא־הֶאֱמַנְתֶּם בִּי *parce que vous n'avez pas cru en moi* ; 11, 20 יען כִּי־מְאַסְתֶּם אֶת־יְהוָה *parce que vous avez rejeté Jéhovah* ; 1 R 21, 20 יען הִתְמַכֶּרְךָ *parce que tu t'es vendu*. En fait, presque tous les exemples

---

(1) יען est probablement la réduction d'une forme nominale יַעֲנֶה*, comme l'analogue מַעַן de מַעֲנֶה.

se trouvent dans le style relevé (parole de Dieu ou de prophète; exception: 1 S 30, 22) (1).

Pour la nuance spéciale *en récompense de ce que* ou, au sens péjoratif, *en punition de ce que* on a (אשר) עֵקֶב et תַּחַת אשר qui sont pratiquement synonymes: *En récompense de ce que*: עקב אשר Gn 22, 18 (opp. 16 יען אשר); 26, 5; עקב Nb 14, 24; Dt 7, 12; — תחת אשר Nb 25, 13; Is 53, 12; — *en punition de ce que*: עקב אשר 2 S 12, 6; עֵקֶב כִּי 12, 10; עקב Dt 8, 20; — תחת אשר 2 R 22, 17 (= 2 Ch 34, 25); Jér 29, 19; 50, 7; 2 Ch 21, 12. *g*

La préposition la plus usuelle pour la causalité est עַל: Gn 20, 3 « tu vas mourir *à cause* de cette femme »; devant un infinitif: Ex 17, 7 עַל נַסֹּתָם *parce qu'ils tentèrent*; Am 1, 3, 6, 9, 11, 13; Jér 2, 35; 9; 12; 16, 18; עַל־כֵּן littéralement *à cause d'ainsi* = *à cause de cela, pour cela* (2); עַל־מָה *à cause de quoi? pour quelle raison? pourquoi?* (comp. l'usuel לָמָּה *pourquoi?*). Avec עַל on a les locutions conjonctives עַל־כִּי *à cause que* Mal 2, 14 (répond à עַל־מָה); Dt 31, 17; Jug 3, 12; עַל אֲשֶׁר 2 S 3, 30; עַל־דְּבַר אֲשֶׁר *à cause du fait que* Dt 22, 24; 23, 5; 2 S 13, 22. *h*

La préposition מִן indiquant la cause *d'où* provient un effet est fréquente: Ex 15, 23 « ils ne purent pas boire l'eau *à cause de* l'amertume »; souvent מֵרֹב *à cause de la multitude* Gn 16, 10. De même avec une négation: מֵאֵין Is 50, 2 « *parce qu'il n'y a pas* d'eau » = « *par manque d'*eau », מִבְּלִי *par manque de* (avec subst. ou inf.). Avec infinitif (en fait avec substantifs verbaux féminins; rare): 2 S 3, 11 מִיִּרְאָתוֹ אֹתוֹ *parce qu'il le craignait*; Dt 7, 8; 9, 28 *b*; Is 48, 4; de même avec négation: Nb 14, 16 מִבִּלְתִּי יְכֹלֶת *parce qu'il ne pouvait pas*; Ez 16, 28. — La locution מִפְּנֵי aboutit parfois au sens causal: Gn 27, 46. *i*

Avec מִן on a les locutions conjonctives מֵאֲשֶׁר *parce que* dans Is 43, 4 †; מִפְּנֵי אֲשֶׁר *parce que* (sans nuance particulière): Ex 19, 18; Jér 44, 23 †.

---

(1) Avec répétition יַעַן וּבְיַעַן *à raison et en raison de (ce que)* = simplement *parce que*: Lév 26, 43; Ez 13, 10; 36, 3 sans ו.

(2) L'idée de causalité supposée connue (fr. *puisque*, l. *quandoquidem, siquidem*) est exprimée par כִּי־עַל־כֵּן littéralement *car pour cela*, locution où l'idée de causalité est exprimée deux fois: Gn 18, 5; 33, 10; 38, 26; Nb 10, 31; 14, 43; 2 S 18, 20 (qeré).

j Par contre בּ a rarement une nuance proprement causale. Le sens *par* cependant développe parfois une nuance causale ([1]). Avec un substantif on ne trouve guère d'exemples où בּ signifie *à cause de* ([2]); avec un infinitif on a, rarement, le sens causal *parce que*: Gn 19, 16; Ex 16, 7; 2 Ch 28, 6. Rarement aussi on a בַּאֲשֶׁר au sens de *parce que*: Gn 39, 9, 23; Eccl 7, 2; 8, 4.

k Très rarement כַּאֲשֶׁר prend une valeur causale *parce que*: Nb 27, 14; Jug 6, 27; 1 S 28, 18; 2 R 17, 26; Mich 3, 4 (mais LXX באשר).

l La locution prépositionnelle בַּעֲבוּר (cf. 168 *e*) est usuelle au sens causal: *à cause de*: Gn 3, 17 « maudite est la terre *à cause de* toi ». Moins fréquente est la locution à peu près synonyme בִּגְלַל: Gn 30, 27 « Jéhovah m'a béni *à cause de* toi ».

m Une particule causale peut commander deux propositions coordonnées dont la première est logiquement subordonnée: 1 S 26, 23 *parce que, Jéhovah t'ayant livré à moi, je n'ai pas voulu...* ; Is 12, 1. Comp. §§ 161 *k*; 167 *t*; 168 *h*.

n **L'ordre des membres** dépend de l'importance relative de chacun d'eux. Avec יַ֫עַן qui exprime souvent une nuance forte, on a ordinairement l'ordre *Cause—Causé*: Gn 22, 16; mais יען en seconde place: Nb 11, 20; Lév 26, 43. Inversement כִּי est souvent en seconde place: Gn 8, 9; mais il est parfois en tête: 3, 14, 17.

o Quand la cause est en tête, l'apodose commence très souvent par un waw d'apodose (§ 176 *e*). Parfois l'apodose commence par לָכֵן *pour cela, ideo* ([3]): Nb 20, 12; 1 R 14, 10; Is 29, 13-14; Ez 36, 3-4, etc.; très rarement par עַל־כֵּן *pour cela, propterea* (plus fort que לכן): 1 S 28, 18 (après כַּאֲשֶׁר § *k*).

§ 171. Proposition concessive.

a La concession revêt deux nuances principales représentées en français par *quoique* et *même si*. La nuance *quoique* se rattache à l'idée de causalité (§ 170) et peut s'exprimer par les mêmes moyens.

---

(1) Comp. fr. *par ce que*, d'où *parce que*.

(2) Ainsi dans les exemples donnés par Brown, בּ III, 5, le sens est *par* ou *pour*.

(3) Cf. Brown, *Hebrew Lexicon*, s. v. כֵּן 3 d.

La nuance *même si* est une simple modalité de l'idée conditionnelle et peut s'exprimer par les mêmes moyens. En fait pour *quoique* on a, comme pour la causalité, כִּי (§ 170 *d*), עַל (§ 170 *h*), et de plus גַּם כִּי qui exprime formellement l'idée de *quoique*. Pour *même si* on a, comme pour la simple condition, אִם (§ 167 *f*), כִּי (§ 167 *i*); mais on ne trouve pas, par exemple, גַּם אִם* . Exemples:

b כִּי *même si* ou *quoique*: Is 54, 10; Jér 14, 12; 49, 16; 50, 11; 51, 53; Ez 11, 16; Zach 8, 6; Ps 37, 24; Pr 6, 35.

c גַּם כִּי *quoique*: Is 1, 15; Os 8, 10; 9, 16; Ps 23, 4.

d אִם *même si*: Nb 22, 18; Is 1, 18; Am 9, 2-4.

e עַל *malgré que, quoique*: avec infinitif: Job 10, 7 עַל־דַּעְתְּךָ *quoique tu saches* (1); עַל construit sur une proposition (verbale ou nominale; cf. § 129 *p*): Is 53, 9 עַל לֹא־חָמָס עָשָׂה *bien qu'il n'ait pas commis d'injustice*; Job 16, 17 עַל לֹא־חָמָס בְּכַפָּי *bien qu'il n'y ait pas d'injustice dans mes mains*.

f La nuance d'opposition causale peut être rendue faiblement par le simple rapprochement des deux membres de phrase unies par le waw (2): Gn 18, 27 *Voici que je recommence à parler à mon Seigneur, moi qui suis poussière et cendre* וְאָנֹכִי עָפָר וָאֵפֶר; 48, 14 וְהוּא הַצָּעִיר *alors qu'il était le plus jeune*; 1 S 12, 12 וַיהוָה אֱלֹהֵיכֶם מַלְכְּכֶם *alors que Jéhovah votre Dieu est votre roi*; avec une proposition verbale: Gn 18, 18 וְאַבְרָהָם הָיוֹ יִהְיֶה *alors qu'Abraham sera certainement...* Comp. la relation inverse: Gn 32, 31 *J'ai vu Dieu face à face et (cependant) mon âme a été sauve* וַתִּנָּצֵל נַפְשִׁי. Cf. § 172 *a*.

g Sur l'infinitif absolu pour souligner une concession, cf. § 123 *i* 6.

§ 172. **Proposition adversative.**

a La nuance d'opposition du fr. *mais* peut être rendue par le simple waw (cf. § 171 *f*): Gn 2, 20 *b* וּלְאָדָם *mais à Adam*; 3, 3 וּמִפְּרִי *mais du fruit*; Ct 1, 5 *je suis noire mais belle*; 5, 2 *je dors, mais mon cœur veille*; avec waw inversif: Lév 25, 43 וְיָרֵאתָ (§ 43 *b*) *mais tu craindras*; (après une propos. négative): Gn 17, 5 *Tu ne t'appel-*

(1) Mais d'après d'autres: *parce que tu sais* (cf. Ehrlich *in h. l.*).

(2) Comp.: *Il est malheureux, et il est riche! — Il est malheureux, alors qu'il est riche!*

leras plus Abram, mais Abraham sera ton nom וְהָיָה; avec wᵉ...qatal: (après négation): Gn 42, 10 *Non, mon seigneur, mais tes serviteurs sont venus* וַעֲבָדֶיךָ בָּאוּ; avec une forme anormale ([1]) wᵉqatálti (au lieu du normal wᵉ...qatálti): 1 R 3, 11 (après proposition négative): *Tu n'as pas demandé... mais tu as demandé* וְשָׁאַלְתָּ; 2 R 8, 10 וְהִרְאַנִי *mais Jéhovah m'a fait voir*; Ez 20, 22 וַהֲשִׁבֹתִי *mais j'ai fait revenir.*

b Pour une nuance plus forte *mais*, on emploie parfois אוּלָם, וְאוּלָם: Job 1, 11 *mais étends la main* (= 2, 5); Gn 48, 19; Ex 9, 16.

c Après une négation, l'idée de *mais* est exprimée souvent par כִּי ([2]), souvent aussi par כִּי אִם ([3]) qui a peut-être une nuance un peu plus forte ([4]). Exemples avec כִּי: 2 S 20, 21 לֹא־כֵן הַדָּבָר כִּי *la chose n'est pas ainsi, mais...* ([5]); Gn 18, 15; 19, 2; Jos 5, 14; Am 7, 14. Avec כִּי אִם: Gn 32, 29 לֹא יַעֲקֹב יֵאָמֵר עוֹד שִׁמְךָ כִּי אִם־יִשְׂרָאֵל *tu ne t'appelleras plus Jacob, mais bien Israël* (opp. 17, 5 et 15); 15, 4; Dt 7, 5; 1 S 2, 15; 8, 19; Ps 1, 2.

d Sur l'emploi de l'inf. absolu pour souligner une opposition cf. § 123*i*.

§ 173. **Proposition exceptive.**

a Pour introduire une exception après une proposition positive on emploie surtout אֶפֶס כִּי *excepté que*: Am 9, 8 אֶפֶס כִּי לֹא הַשְׁמֵיד אַשְׁמִיד *sauf que je n'anéantirai pas*; Nb 13, 28; Dt 15, 4; Jug 4, 9. On a

---

([1]) Cf. § 119 *z*. Ici wᵉqatálti serait-il dû à l'idée adversative? (cf. DAVIDSON, § 58 *b*). Ce serait alors le cas symétrique du cas de synonymie.

([2]) Le sens adversatif provient probablement du sens causal, et a dû naître dans des cas où il y a équivalence pratique entre *car* et *mais*: Gn 17, 15 *Saraį ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraį, car* (= *mais*) *Sara est son nom.* C'est ainsi que lat. *enim* aboutit au sens de *mais*. Dans 1 R 21, 15, après un premier כִּי au sens de *car*, cette explication paraît toute naturelle.

([3]) Le sens adversatif provient probablement du sens exceptif (§ 173 *b*), d'abord dans des cas comme Ex 12, 9: *N'en mangez pas qui soit à demi-cuit ni bouilli dans l'eau, si ce n'est* (= *mais*) *rôti au feu.* Comp. dans le N. T. εἰ μή *si ce n'est* employé au sens de *mais*: Mt 12, 4: Luc 4, 26. En italien *se non che* aboutit au sens de *mais* (en tête de phrase).

([4]) D'après KROPAT, *Syntax der Chronik*, p. 31, le Chroniqueur évite כִּי אִם pour *mais*, ne l'employant qu'au sens exceptif.

([5]) Par extension כִּי prend souvent la nuance adversative, en vertu du contexte. Ainsi dans cet exemple, si l'on supprimait les trois mots qui précèdent, כִּי aurait encore la nuance adversative en vertu du contexte (cf. v. 20).

בִּלְתִּי אִם au sens de *si... ne pas* (*nisi*) Am 3, 4 ; בִּלְתִּי construit sur une proposition nominale (cf. § 129 *p*) Gn 43, 3 בִּלְתִּי אֲחִיכֶם אִתְּכֶם *à moins que votre frère ne soit avec vous.*

Après une proposition négative, on emploie כִּי אִם (1) (cf. § 172 *e*) : Gn 32, 27 לֹא אֲשַׁלֵּחֲךָ כִּי אִם־בֵּרַכְתָּנִי *je ne te laisserai point partir que tu ne m'aies béni* ; Lév 22, 6 ; Is 55, 10 (Brown 475[a] : *mais*) ; 65, 6 ; Am 3, 7 ; Ruth 3, 18. *b*

Du sens exceptif *si... ne pas* (*nisi, quin*) procède le sens de nécessité absolue, *indispensablement*, qui équivaut à *assurément* ; cf. après serment : 2 R 5, 20 ; Jér 51, 14 (§ 164 *c*) ; en dehors du serment : 1 R 20, 6 ; Mich 6, 8. *c*

§ 174. **Proposition comparative.**

La particule ordinaire pour introduire une proposition comparative est כַּאֲשֶׁר *comme, de même que,* qui s'emploie non seulement au sens qualitatif, mais encore au sens quantitatif p. ex. Ex 1, 12 כַּאֲשֶׁר יְעַנּוּ אֹתוֹ כֵּן יִרְבֶּה *selon qu'ils l'opprimaient, ainsi il se multipliait* (= *plus... plus*) ; cf. Gn 34, 12. *a*

A l'apodose on a souvent כֵּן, comme dans l'exemple cité Ex 1, 12 ; Gn 41, 13 ; Jug 1, 7. Deux fois on a un waw d'apodose : Ex 16, 34 ; Nb 1, 19. *b*

Devant un substantif (ou un infinitif, § 133 *g*) on a la préposition כְּ : Os 4, 7 כְּרֻבָּם כֵּן חָטְאוּ לִי *comme ils se multipliaient* (ou *selon leur multitude*), *ainsi ils ont péché contre moi* ; encore avec כֵּן à l'apodose : Ps 48, 11 ; 123, 2 ; Pr 26, 1, 8, 18, 19. *c*

Parfois la préposition כְּ est employée avec valeur de conjonction (cf. § 158 *a* N) (2) : Is 61, 11 כָּאָרֶץ תּוֹצִיא *comme la terre produit* ; Abd 16 וְהָיוּ כְּלוֹא הָיוּ *et ils seront comme s'ils n'avaient* (*jamais*) *été* (3) ; Ps 42, 2 *comme la biche aspire* (4). *d*

---

(1) Passage du sens *mais si* au sens *si... ne pas* (*nisi*), p. ex. Gn 32, 27 « je ne te laisserai point partir, *mais si* tu me bénis (je te laisserai partir) = *si* tu *ne* me bénis *pas* ».

(2) Mais il est douteux que כְּ devienne proprement conjonction ; il ne se met pas devant la forme verbale.

(3) כְּ ici au sens de *comme si*, comme כַּאֲשֶׁר 2 S 16, 23 ; Zach 10, 6 ; Job 10, 19.

(4) Dans la locution כַּיּוֹם הַזֶּה Gn 50, 20 le verbe *être* est sous-entendu : *comme* (*cela est*) *aujourd'hui* (*encore*), non : *comme aujourd'hui.*

e Dans quelques cas, rares et suspects, on a כֵּן sans כַּאֲשֶׁר : Is 55, 9 כִּי־גָבְהוּ שָׁמַיִם מֵאָרֶץ כֵּן *mais (comme) les cieux sont plus hauts que la terre, ainsi...*; Jér 3, 20; Os 11, 2 ([1]).

f La comparaison est virtuelle dans les cas comme Is 7, 17, où אשר n'est pas suivi du rétrospectif כ avec pronom (§ 147 *f*).

g Un accusatif d'objet interne suivi d'une détermination peut exprimer une comparaison, p. ex. 1 S 20, 17 (cf. § 125 *q* N).

h Enfin la comparaison peut être exprimée faiblement par un simple waw ([2]): Pr 26, 14 « la porte tourne sur ses gonds *et* (= *de même*) le paresseux sur son lit »; 17, 3; 25, 3; 26, 3, 9; 27, 21; Job 12, 11; 14, 11 sq.; 34, 3. La comparaison peut même ressortir du simple rapprochement des deux membres de phrase sans waw : Jér 17, 11; Job 24, 19.

i Avec כְּ ... כְּ (ou כְּ ... וְכְ Jos 14, 11; 1 S 30, 24; Ez 18, 4; Dn 11, 29), on ne dit pas précisément que la 1e chose est *comme* la 2e, ni (Jos 14, 11; Jug 8, 18; 1 S 30, 24; Is 24, 2) que la 2e est *comme* la première, mais plutôt que la 1e chose est comme la 2e *et* la 2e comme la 1e (d'où ordre des termes indifférent et possibilité d'avoir ו). Autrement dit, les deux termes sont déclarés identiques, à un certain égard. Ainsi Jos 14, 11 כְּכֹחִי אָז וּכְכֹחִי עָתָּה ne signifie pas *ma force d'alors est comme ma force d'à présent* (ce qui n'irait pas au contexte), ni *ma force d'à présent est comme ma force d'alors*, mais *ma force d'alors et ma force d'à présent, c'est la même chose.* Exemples : Gn 18, 25 *le juste et le pécheur auront le même sort*; Lév 7, 7 *l'expiatoire et le délictif pareillement : une même loi les régit*; 24, 16 *l'immigré et le national pareillement*; Gn 44, 18 כָּמוֹךָ כְּפַרְעֹה *toi et Pharaon c'est tout un* (cf. § 154 *b*); Is 24, 2 *le même sort atteindra peuple et prêtre, esclave et maître...*; Agg 2, 3 *lui et rien, n'est-ce pas la même chose à vos yeux?*; Eccl 9, 2 *le juste et le pécheur ont le même sort* ([3]).

§ 175. **Proposition disjonctive.**

a L'idée représentée par le fr. *ou* est généralement exprimée par אוֹ, p. ex. 2 S 2, 21 נְטֵה לְךָ עַל־יְמִינְךָ אוֹ עַל־שְׂמֹאלֶךָ *oblique à droite ou à gauche.* Mais au lieu de ce mot précis on se contente souvent

---

([1]) Dans Is 62, 5 il n'y a ni כאשר ni כן. — ([2]) *Waw adaequationis*, וָו הִשְׁתַּוָּאָה. — ([3]) Lire ensuite כַּנִּשְׁבָּע *le parjure et celui qui respecte le serment ont le même sort*

du waw, p. ex. v. 19 לֹא־נָטָה לָלֶכֶת עַל־הַיָּמִין וְעַל־הַשְּׂמֹאל *il n'obliqua pas à droite ou (ni) à gauche*, avec une nuance *ou* moins précise; Ex 21, 17 מְקַלֵּל אָבִיו וְאִמּוֹ *celui qui maudit son père ou sa mère*. Après une négation ou l'équivalent d'une négation ו répond à *ni*: Gn 45, 6 אֵין חָרִישׁ וְקָצִיר *il n'y aura (ni) labourage ni moisson*; 1 R 17, 1 אִם יִהְיֶה טַל וּמָטָר *il n'y aura (ni) rosée ni pluie*.

Semblablement ו ... ו peut signifier *ou... ou, soit que... soit que*: Ex 21, 16 גֹּנֵב אִישׁ וּמְכָרוֹ וְנִמְצָא בְיָדוֹ *celui qui vole un homme, soit qu'il l'ait vendu, soit qu'il se trouve encore en sa possession*; Dt 24, 7. *b*

Mais pour la disjonction *soit (que)... soit (que)* on a ordinairement אִם ... אִם (ou אִם ... וְאִם) en proposition verbale ou en proposition nominale (ordinairement elliptique): Ez 2, 5 אִם־יִשְׁמְעוּ וְאִם־יֶחְדָּלוּ *soit qu'ils écoutent, soit qu'ils ne fassent pas*; 2 S 15, 21 אִם־לְמָוֶת אִם־לְחַיִּים *soit pour la mort, soit pour la vie*. *c*

Très rarement on a אוֹ ... אוֹ: Lév 5, 1 אוֹ רָאָה אוֹ יָדָע *soit qu'il ait vu, soit qu'il ait connu* (אִם probt évité à cause du אִם qui suit)(1). *d*

Pour l'interrogation disjonctive cf. § 161 *e-f*. *e*

CHAPITRE VIII : CONJONCTION *WAW*

Après tout ce qui a été dit sur le waw dans le chapitre des Temps (§§ 115-120) et dans le chapitre des Propositions (§§ 159, 166-175) on peut se rendre compte du rôle exceptionnellement important que joue ce tout petit mot dans la syntaxe simpliste de l'hébreu. Il reste à considérer certains emplois (ou non emplois) du waw, et tout d'abord le waw d'apodose.

§ 176. **Le waw d'apodose.**

Le *waw d'apodose*, comme le nom l'indique, est un waw qu'on met en tête de l'apodose pour la rattacher à la protase: Gn 32, 18-19 כִּי יִפְגָּשְׁךָ עֵשָׂו 19... וְאָמַרְתָּ *quand* (plutôt que *si*, LXX, Vulg.) *Esaü te rencontrera... (alors) tu diras*. Au sens large, on peut appeler encore waw d'apodose le waw qu'on met très souvent après une partie secondaire d'une proposition et qui est l'équivalent d'une protase, pour la rattacher à la partie principale, laquelle en est comme l'apodose: Gn 27, 34 כִּשְׁמֹעַ עֵשָׂו ... וַיִּצְעַק *quand Esaü entendit... (alors) il cria*; *a*

(1) C'est, semble-t-il, le seul exemple de ce genre. Dans Ex 21, 31 un אִם précédent étend son effet aux verbes qui suivent אוֹ (§ 167 *q*).

3, 5 בְּיוֹם אֲכָלְכֶם מִמֶּנּוּ וְנִפְקְחוּ עֵינֵיכֶם *le jour où vous en mangerez, (alors) vos yeux s'ouvriront.* Enfin, dans un sens encore plus large, on peut, par analogie, appeler waw d'apodose le waw qu'on met après un *casus pendens* (§ 156 *l*): 1 R 15, 13 *et même sa mère Ma'ka, (eh bien) il lui enleva la dignité de reine-mère.*

b Le terme *waw d'apodose* est purement matériel. Pour exprimer la nature de ce waw énergique (ainsi que du فَ *fa* arabe correspondant) (1) on pourrait l'appeler *waw de reprise* (2) ou *waw de raccord.* Le waw d'apodose suppose toujours, en effet, qu'il s'est produit un certain arrêt dans le mouvement de la pensée. Le waw, avec son sens fondamental de *et*, a pour but de *reprendre* vivement le cours de la pensée ralenti ou arrêté, de *raccorder* les deux parties disjointes de la proposition.

Le *et* d'apodose, étant énergique de sa nature, si l'apodose (ou quasi-apodose) commence par un verbe fini à l'indicatif, les formes employées sont wayyiqtol et wᵉqataltí (cf. § 115 *b-c*). Quand donc ces formes sont employées comme formes d'apodose, il n'y a pas à leur chercher leur valeur ordinaire (succession, consécution): elles s'expliquent par le waw énergique de reprise (3).

c L'emploi du waw d'apodose n'est pas soumis à des lois rigoureuses. D'une façon générale on emploie le waw quand on sent le besoin de raccorder ce qui va être dit à ce qui a été dit, après un ralentissement ou un arrêt dans le cours de la pensée. Or ce ralentissement a lieu surtout dans les propositions conditionnelle (§ 167),

---

(1) Cf. RECKENDORF, *Die Syntaktischen Verhältnisse des Arabischen*, p. 678.

(2) Ce phénomène de *reprise* est tout différent de celui où un waw précède un verbe lequel, pour une raison stylistique, *reprend* le même verbe (soit à la même forme, soit à une forme différente), p.ex. Ex 1, 15-16 וַיֹּאמֶר...וַיֹּאמֶר; 4, 9; 12, 41; Lév 13, 3; 17, 5 לְמַעַן יָבִיאוּ...וֶהֱבִיאֻ; Dt 4, 42 לָנוּס...וָנָס; Jér 34, 18-20; Zach 8, 23 (cf. DRIVER, § 118 note, et *in* 1 Sam 25, 26). Voir aussi 1 Macc 1, 1 (cf. *Biblica*, 3, 205); Tobie 6, 14 (Sinaiticus, éd. SWETE καὶ ἀπέθανον ... καὶ ἀπέθνηκσον; cf. *Biblica*, 4, 172).

(3) Pour rendre ce waw qui n'a pas d'équivalent en français, nous avons eu recours aux mots *alors, eh bien* dont la nuance est beaucoup plus forte que celle de l'hébreu. Le *so* allemand est assez analogue au waw d'apodose.

causale (§ 170), temporelle (§ 166), après le casus pendens (§ 156). Certaines particularités influent sur l'emploi du waw d'apodose, notamment la catégorie grammaticale du mot qui commence l'apodose (verbe, nom, particule), et la longueur de la protase.

Le waw d'apodose est particulièrement fréquent dans les propo- *d*
sitions **conditionnelles** (§ 167) commençant par אִם ou כִּי : Gn 18, 26 *Si je trouve dans Sodome cinquante justes, au sein de la ville,* וְנָשָׂאתִי *je pardonnerai.* Encore après אִם : 24, 8, 41 ; 32, 9 ; Nb 30, 15 ; Jug 4, 20 ; 1 S 1, 11 ; 20, 6 ; 1 R 3, 14 (partout wᵉqataltí). Les occasions sont fréquentes dans la casuistique, par ex. Ex 21, 3 *b* וְיָצְאָה ; v. 6 וְהִגִּישׁוֹ (Mais devant un nom, pas de waw d'apodose Ex 21, 3 *a*, 4 ; ni devant une négation v. 7). Dans 1 Ch 28, 9 *b* (protase très courte) pas de waw d'apodose : אִם תִּדְרְשֶׁנּוּ יִמָּצֵא לָךְ *si tu le cherches, il sera trouvé par toi.*

De même, le waw d'apodose est fréquent dans les propositions *e*
causales ([1]) : 1 S 15, 23 *b* יַעַן מָאַסְתָּ דְּבַר יְהוָה וַיִּמְאָסְךָ מִמֶּלֶךְ *parce que tu as rejeté la parole de J., il t'a rejeté de la royauté* ; Is 3, 16-17.

Le waw d'apodose est très fréquent dans les propositions **tem-** *f*
porelles (§ 166 *l*, *m-p*). Dans les cas, très nombreux, où la protase (ou la quasi-protase) est introduite par וַיְהִי ou וְהָיָה, on a très ordinairement à l'apodose wayyiqtol ou wᵉqataltí : Gn 21, 22 וַיְהִי בָּעֵת הַהִוא וַיֹּאמֶר *or, en ce temps-là, il dit.* Mais parfois le waw d'apodose manque : Ex 16, 22 וַיְהִי בַּיּוֹם הַשִּׁשִּׁי לָקְטוּ *or, le 6ᵉ jour, ils ramassèrent* ; 16, 27 ; Lév 9, 1 (seul exemple dans Lév) ; après וְהָיָה Lév 14, 9.

En dehors de ce cas, l'usage est variable. Après les détermina- *g*
tions temporelles, même très brèves, on peut avoir le waw d'apodose, p. ex. dans le cas remarquable d'Ex 16, 6 עֶרֶב וִידַעְתֶּם *au soir* (= *quand il sera soir*), *vous connaîtrez...* ; 1 R 13, 31 בְּמוֹתִי וּקְבַרְתֶּם אֹתִי *à ma mort, vous m'ensevelirez...*

Après בַּיּוֹם, d'ordinaire, on n'a pas le waw ([2]) : בַּיּוֹם הַזֶּה Gn 7, *h*
11 ; Ex 19, 1 ; בַּיּוֹם הַהוּא Gn 15, 18 ; Lév 22, 30 ; Jos 4, 14 ; 1 S 3, 12 ;

([1]) Dans la proposition causale on a aussi un לָכֵן d'apodose (§ 170 *o*). Comparer aussi le כֵּן d'apodose dans la proposition comparative (§ 174 *b*).

([2]) Sauf, bien entendu, après l'introductif וַיְהִי, וְהָיָה (§ *f*). Dans Gn 22, 4 devant בַּיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי וַיִּשָּׂא, il faut probᵗ restituer l'introductif וַיְהִי.

1 R 8, 64; בַּיּוֹם suivi d'un adjectif ordinal Ex 22, 29; Nb 6, 9; 1 R 8, 66; 2 R 20, 5.

i Dans les propositions **relatives** le waw d'apodose est assez fréquent; elles rentrent dans le cas du *casus pendens* (§ *j*): Jos 15, 16 אֲשֶׁר־יַכֶּה קִרְיַת־סֵפֶר וּלְכָדָהּ וְנָתַתִּי לוֹ *celui qui battra Q,-S. et la prendra, je lui donnerai...* (§ 156 *k*); Ex 21, 13. La longueur de la protase est d'importance; ainsi, on n'a pas le waw dans Gn 44, 10 où la protase est courte, tandis qu'on l'a au v. 9 où la protase est plus longue.

j Dans le cas du *casus pendens* (§ 156 *l*) la longueur de la protase peut être un facteur important. Ainsi, pour un cas identique d'accusatif (objet), on a le waw 2 R 16, 14, mais on ne l'a pas Gn 47, 21; 1 S 25, 29 *b*.

k Nous avons vu que les formes verbales à l'indicatif prennent très souvent le waw d'apodose, d'où wayyiqtol, wᵉqataltí. On ne met pas le waw devant l'impératif: Dt 12, 30 הִשָּׁמֶר לְךָ (après une très longue protase temporelle); Gn 50, 4; 1 S 21, 10 après des protases conditionnelles de longueur moyenne. Mais on le trouve devant le jussif: Ex 12, 3, et devant le cohortatif: Gn 13, 9.

l Devant un nom, le waw d'apodose est assez rare. Des constructions telles que 2 Ch 7, 1 וּכְכַלּוֹת שְׁלֹמֹה לְהִתְפַּלֵּל וְהָאֵשׁ יָרְדָה; 13, 15; 26, 19 ne sont pas classiques (¹).

m L'infinitif absolu, qui est un nom, ne prend pas le waw d'apodose: Ex 21, 12, 20, 22.

n Devant les particules, d'ordinaire, on ne met pas le waw d'apodose: Ex 21, 7 לֹא תֵצֵא (opp. v. 3 *b* וְיָצְאָה); 1 R 1, 52 *a* לֹא יִפֹּל (opp. *b* וָמֵת).

o En finale majeure le waw paraît particulièrement nécessaire: 2 R 7, 4 *b* β אִם־יְחַיֻּנוּ נִחְיֶה וְאִם־יְמִיתֻנוּ וָמָתְנוּ *s'ils nous laissent la vie, nous resterons en vie, et s'ils nous font mourir, (eh bien) nous mourrons!* (Le dernier verbe, en finale majeure, a le waw, bien que la protase soit très courte; au contraire, le verbe de la première apodose ne l'a pas); Ex 9, 20-21 (après deux protases de même longueur on n'a le waw qu'après la seconde: וַיַּעֲזֹב); Jér 6, 19 וְתוֹרָתִי וַיִּמְאֲסוּ־בָהּ (le waw, après casus pendens très court est dû à la finale majeure) (²).

(¹) Cf. KROPAT, *Syntax der Chronik*, p. 70.

(²) Dans Gn 43, 14 וַאֲנִי כַּאֲשֶׁר שָׁכֹלְתִּי שָׁכָלְתִּי on a préféré la même forme, pour l'effet d'assonance; de même Esth 4, 16.

§ 177. Syndèse et asyndèse.

D'une façon générale, l'hébreu a une tendance très marquée à la construction syndétique (avec waw). D'autant plus remarquables sont les cas de construction asyndétique, p. ex. Jos 2, 18: *Voici que nous allons entrer dans le pays: ce cordon de fil écarlate, tu l'attacheras à la fenêtre....* Assez souvent un développement explicatif est ajouté asyndétiquement: 2 S 12, 13 *Jéhovah a enlevé ton péché: tu ne mourras pas*; 1 R 13, 28 לֹא אָכַל *le lion n'avait pas mangé* (le καί des LXX n'est pas bon); 18, 6 *Ils se partagèrent le pays pour le parcourir: Achab alla de son côté...*; 2 R 3, 3 *Il se tint attaché aux péchés de Jéroboam: il ne s'en écarta pas* (= *sans s'en écarter*). *a*

Certains verbes demandent une considération particulière, notamment les deux verbes employés pour exprimer notre idée adverbiale *encore* (§ 102 *g*): שׁוּב *revenir* et יָסַף, הוֹסִיף *ajouter* ([1]). D'une façon générale, on tend à employer la même forme dans les deux verbes, d'où, comme conséquence, l'emploi ou le non emploi du waw. On a donc après une première forme avec waw: Gn 26, 18 וַיָּשָׁב יִצְחָק וַיַּחְפֹּר *Isaac recreusa* ([2]); Is 6, 13 וְשָׁבָה וְהָיְתָה; Mal 1, 4 וְנָשׁוּב וְנִבְנֶה. Par contre on a: Gn 30, 31 אָשׁוּבָה אֶרְעֶה; Mich 7, 19 יָשׁוּב יְרַחֲמֵנוּ; 1 S 3, 5 שׁוּב שְׁכָב. Mais on trouve p. ex. Os 2, 11 אָשׁוּב וְלָקַחְתִּי; Dn 9, 25 תָּשׁוּב וְנִבְנְתָה. *b*

De même pour (יָסַף) יוֹסִיף : Gn 25, 1 וַיֹּסֶף אַבְרָהָם וַיִּקַּח *Abr. prit encore*; 38, 5 etc. Par contre on a: Os 1, 6 לֹא אוֹסִיף עוֹד אֲרַחֵם etc. (avec variation du sujet Is 47, 1 *b* ([3]), 5 *b*). ([4]) *c*

([1]) Ces deux verbes sont employés pour exprimer l'itération (l. *iterum*, all. *wieder*). De plus chacun d'eux a des nuances spéciales: שׁוּב exprime un mouvement opposé à un mouvement précédent (all. *zurück*, p. ex. dans *zurücknehmen* « reprendre » ; יָסַף exprime la continuation (all. *fort*), l'augmentation. — Outre la construction avec une forme finie (avec ou sans waw), שׁוּב et surtout יסף se construisent avec l'infinitif (avec ou sans לְ).

([2]) On ne pourrait pas dire וַיָּשָׁב יִצְחָק חָפַר (cf. § 118 *k*).

([3]) יִקְרְאוּ־לָךְ *on t'appellera*, a pu être senti comme un pur passif: *tu seras appelée*, d'où avec לֹא תוֹסִיפִי : *tu ne seras plus appelée* (cf. § 155 *c*).

([4]) Si יוֹסִיף est employé ici transitivement, le second verbe constituerait une proposition objet. On peut faire la même remarque pour d'autres verbes, comme הוֹאִיל, § *d*; cf. § *h*.

d En dehors de ces deux verbes ainsi employés comme semi-auxiliaires, l'usage varie. Ainsi avec הוֹאִיל *commencer, daigner*, à l'impératif on a le waw 3 fois: Jug 19, 6; 2 S 7, 29; 2 R 6, 3; pas de waw 2 fois: 2 R 5, 23; Job 6, 28; — au parfait on a le waw 1 fois Jos 7, 7; pas de waw 2 fois: Dt 1, 5; Os 5, 11.

e A l'**impératif** on a très souvent la construction asyndétique quand le second verbe suit immédiatement; autrement dit on a beaucoup plus souvent le type לֵךְ אֱמֹר *va, dis* (= *va dire*) que לֵךְ וֶאֱמֹר (1):
Ruth 4, 1 *a* סוּרָה שְׁבָה־פֹּה *avance, assieds-toi ici* (opp. *b*: וַיָּסַר וַיֵּשֵׁב); 1 R 19, 7 קוּם אֱכֹל *lève-toi, mange* (opp. 8 וַיָּקָם וַיֹּאכַל); 18, 41 עֲלֵה אֱכֹל *monte, mange* et 44 עֲלֵה אֱמֹר (malgré l'intervalle notable entre les deux actions); Ex 17, 9 צֵא הִלָּחֵם *va, combats*; 19, 21 רֵד הָעֵד בָּעָם *descends, adjure le peuple*; Ez 20, 39 אִישׁ גִּלּוּלָיו לְכוּ עֲבֹדוּ *allez servir chacun ses idoles*.

f L'impératif לֵךְ (לְכָה, לְכִי etc.) s'affaiblit souvent au sens interjectionnel *allons!* (surtout devant un second impératif asyndétique): Ex 19, 24 לֶךְ־רֵד *allons! descends*; devant d'autres formes: 1 R 1, 12 לְכִי אִיעָצֵךְ *allons! je veux te donner un conseil* (2); 1 S 9, 10 לְכָה נֵלֵכָה *allons! nous allons!* Cf. § 105 *e*.

g On remarquera l'asyndèse dans le cas où le premier verbe exprime une **idée adverbiale**: Os 9, 9 הֶעְמִיקוּ שִׁחֵתוּ *profunde peccaverunt* (Vulg.); Soph 3, 7 הִשְׁכִּימוּ הִשְׁחִיתוּ *dès la première heure ils ont fait mal* (cf., au participe, Os 6, 4 = 13, 3). Opp. Jér 4, 5 (où le second verbe exprime l'idée adverbiale) קִרְאוּ מַלְאוּ *criez à pleine voix*.

h Parfois une proposition introduite par le waw équivaut à une proposition-objet (§ 157 *b*): Gn 47, 6 אִם יָדַעְתָּ וְיֶשׁ־בָּם אַנְשֵׁי־חַיִל *si tu reconnais qu'il y a parmi eux des hommes capables*; Ruth 1, 9 יִתֵּן יְהוָה לָכֶם וּמְצֶאןָ *Que Jéh. vous donne de trouver*; Dt 5, 26 (§ 163 *d*); 31, 12 (cf. v. 13); Is 1, 19; Esth 8, 6.

i Ainsi s'explique probablement la proposition commençant par וְהִנֵּה après un verbe *voir*. Comme dans la construction avec כִּי le nom objet peut être anticipé (cf. § 157 *d*). Il y a donc deux constructions

(1) Sur la 3e construction לֵךְ וְאָמַרְתָּ *va et tu diras*, cf. § 119 *l* (p. ex. Ex 19, 24).

(2) Gn 19, 32 לְכָה נַשְׁקֶה (au lieu de לְכִי) s'explique par le sens interjectionnel.

possibles: 1) sans anticipation, 2) avec anticipation du nom objet. 1) Sans anticipation on a le type Gn 8, 13 וַיַּרְא וְהִנֵּה חָרְבוּ פְּנֵי הָאֲדָמָה *il vit et voici que* (= *il vit que*) *la surface de la terre était desséchée* (comme on a Gn 3, 6 וַתֵּרֶא כִּי טוֹב הָעֵץ *elle vit que l'arbre était beau*). 2) Avec anticipation on a le type Gn 1, 31 וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת־כָּל־אֲשֶׁר עָשָׂה וְהִנֵּה טוֹב מְאֹד *Dieu vit que tout ce qu'il avait fait était très bon* (comme on a Gn 1, 4 וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת־הָאוֹר כִּי־טוֹב *Dieu vit que la lumière était bonne*).

Avec les **verbes de commandement**, à côté de la construction *j* du type complet *il commanda de faire et ils firent* (p. ex. Gn 50, 2) il existe un type *il commanda et ils firent* qui s'emploie pratiquement pour *il commanda de faire* (1): Gn 42, 25 וַיְצַו יוֹסֵף וַיְמַלְאוּ אֶת־כְּלֵיהֶם בָּר וּלְהָשִׁיב *J. commanda de remplir de blé leurs récipients et de remettre...*; Am 9, 3 אֲצַוֶּה אֶת־הַנָּחָשׁ וּנְשָׁכָם *j'ordonnerai au serpent de les mordre*; Gn 18, 19 יְצַוֶּה אֶת־בָּנָיו וְשָׁמְרוּ *il commandera à ses fils de garder*. Dans la sphère du futur, outre cette construction avec l'indicatif on a la construction avec le jussif (2), surtout après un impératif: Lév 24, 2 צַו אֶת־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְיִקְחוּ אֵלֶיךָ *ordonne aux enfants d'Israël de t'apporter*; Nb 5, 2; Jos 4, 16; 1 R 5, 20 (donc le וְנָתְנוּ de Nb 35, 2 est suspect).

On trouve cette même construction avec d'autres verbes, p. ex. *k* Ex 8, 4 הַעְתִּירוּ אֶל־יְהוָה וְיָסֵר הַצְפַרְדְּעִים *priez J. de faire disparaître les grenouilles*; 2 S 16, 11 הַנִּחוּ לוֹ וִיקַלֵּל *laizsez-le (me) maudire*.

Certains waw semblent n'avoir pas d'autre but que d'indiquer *l* plus clairement le jussif (3): Gn 27, 28 וְיִתֶּן (en tête de phrase) *Qu'il donne*; 34, 21 (probt); Nb 9, 2; 1 S 2, 10 *Qu'il donne* (4); 25, 24; 30, 22 *b*; 2 S 24, 3; 1 R 18, 23; 2 R 7, 13; Ps 5, 12; 72, 5* (l. וְיַאֲרִךְ), 8, 11, 15; 89, 6; 102, 16.

Assez souvent le waw, comme *et* dans nos langues, exprime plu- *m* tôt une nuance de sentiment que le lien logique: 1 R 2, 22 וְשַׁאֲלִי

---

(1) Ce type est particulièrement fréquent en arabe et en araméen.

(2) Il semble que le jussif soit ici direct (*et qu'il...*), car avec négation on a וְאַל Lév 16, 2 דַּבֵּר אֶל־אַהֲרֹן וְאַל־יָבֹא *ordonne à Aaron de ne pas entrer* (comp. § 116 *j*). — (3) Une forme וַיִּקְטֹל au sens de *et il tuera* ne serait pas classique.

(4) Cf. *Mélanges Beyrouth* 5², 466 sq. où plusieurs autres exemples sont donnés.

demande donc (plutôt) pour lui la royauté !; encore devant impératif : Ez 18,32 וְהָשִׁיבוּ *repentez-vous donc !*; Ps 2,10 וְעַתָּה *et maintenant* (*rois, comprenez*), et souvent; Nb 20, 3 וְלוּ (optatif) *ah si!* (Jos 7, 7). Ce waw de sentiment est particulièrement fréquent dans l'interrogation: Ex 2, 20 וְאַיּוֹ *et où est-il ?*; 1 S 10, 12 וּמִי אֲבִיהֶם *et qui est leur père ?*[1]; וּמָה 2 R 4, 14 ; 2 Ch 25, 9; וְלָמָּה Gn 29, 25; Jug 6, 13; 1 R 2, 22 etc.; וּמַדּוּעַ Nb 12, 8; 1 R 1, 13 etc.

n En poésie le waw est parfois employé emphatiquement avec une nuance d'affirmation: Is 51, 15 וְאָנֹכִי *Et moi* (*je suis Jéhovah ton Dieu*) (à peu près: *Aussi vrai que je suis...*); Jér 29, 23 *b*; Os 12, 6; Am 9, 5; Ps 89, 38 *b*.

o **Syndèse et asyndèse des noms.** Dans une série de noms qui se suivent l'emploi du waw est assez variable. Généralement on met le waw devant chaque nom (sauf le premier, cf. § *p*): Gn 12, 16 « du petit bétail *et* du gros bétail *et* des ânes *et* des serviteurs *et* des servantes »; 20, 14; 24, 35 etc. Parfois le dernier nom seul a le waw: 1 R 9, 20 « les Amorréens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens *et* les Jébuséens »[2]; 1 Ch 5, 27 « Gershon, Qehat *et* Merari » (opp. Ex 6, 16 « G. *et* Q. *et* M. »).

p Rarement on met le waw devant le premier de deux noms : Ps 76, 7 « *et* chariots *et* chevaux »; Jér 32, 20 « *et* pour Israël *et* pour les hommes »; 2 Ch 26, 10; 27, 5; Néh 12, 45 (cf. § 167*b* N; 175 *b*); devant le premier nom d'une série: 1 Ch 16, 4; Néh 12, 28-29[3].

q Notre *et... et* emphatique est plutôt rendu par גַּם ... גַּם : Gn 24, 25 « *et* de la paille *et* du fourrage »; 32, 20 גַּם répété trois fois; 43, 8 (id.); devant des éléments disparates: Gn 24, 44 « *et* toi, bois, *et* pour tes chameaux je puiserai ». On a aussi גַּם ... וְגַם (comme dans ce dernier exemple): 1 S 2, 26 etc.

r Sur le double waw dans les propositions conditionnelles cf. § 167 *b*; dans les propositions disjonctives cf. § 175 *b*.

---

(1) Cp. Luc 10, 29 καὶ τίς ἐστίν μου πλησίον;

(2) Mais le Chroniqueur ajoute le waw à tous les noms intermédiaires: 2 Ch 8, 7 (cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 62). — Dans une série de 4 membres, le Chroniqueur met le waw au 2d et au 4e: 1 Ch 14, 4 « Shammuaʿ, *et* Shobab, Natan *et* Salomon » (opp. 2 S 5, 14 « Sh. *et* Sh. *et* Natan *et* S. »). Opposer de même 1 Ch 1, 8 et Gn 10, 6; 1 Ch 5, 3 et Gn 46, 9; 1 Ch 7, 1 et Gn 46, 13. — (3) Cf. Kropat, *Syntax der Chronik*, p. 63.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE : ÉCRITURE ET PHONÉTIQUE.

[PHONÉTIQUE]

SECONDE PARTIE: MORPHOLOGIE.

CHAPITRE I: ARTICLE ET PRONOM.

CHAPITRE II: VERBE.

CHAPITRE III : NOM.

CHAPITRE IV : PARTICULES.

TROISIÈME PARTIE: SYNTAXE.

CHAPITRE I: TEMPS ET MODES.

CHAPITRE II: LES CAS.

CHAPITRE III: PRÉPOSITION.

CHAPITRE IV: NOM.

CHAPITRE V: PRONOM.

CHAPITRE VI: ACCORD.

CHAPITRE VII : PROPOSITION.

A. La proposition en général.

B. Propositions particulières.

CHAPITRE VIII : CONJONCTION *WAW*.

GRAMMAIRE

DE L'HÉBREU BIBLIQUE

PAR

le P. PAUL JOÜON S. J.

PROFESSEUR A L'INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL

Ouvrage couronné par l'Institut de France
(Prix Volney)

Deuxième édition anastatique corrigée

Paradigmes et Index



INSTITUT BIBLIQUE PONTIFICAL
ROME
(PIAZZA DELLA PILOTTA 35)
1947

PARADIGMES

PAGE

	Pronom séparé § 39	*Suffixes du*
Sing. 1 *c.*	אֲנִי, אָנִי אָנֹכִי, אָנֹכִי	־ִי ; *Pf.* ־נִי ; *Fut.* ־ֵנִי
2 *m.*	אַתָּה (אַתְּ 5 f.), אַתָּה, אָתָּה	ךָ ; ־ְךָ , ־ֶךָ (־ֶךָּ)
f.	אַתְּ, אָתְּ	ךְ ; ־ָךְ ; ־ֵךְ (־ֵךְ)
3 *m.*	הוּא	־הוּ, ו ; *Pf.* ו, ־ָהוּ ; *Fut.* ־ֵהוּ
f.	הִיא	הָ ; ־ָהּ ; *Fut.* ־ֶהָ
Plur. 1 *c.*	אֲנַחְנוּ, אֲנָחְנוּ (נַחְנוּ 5 f., נָחְנוּ 1 f.)	־נוּ ; *Pf.* ־ָנוּ ; *Fut.* ־ֵנוּ
2 *m.*	אַתֶּם	כֶם ; ־ְכֶם
f.	אַתֵּנָה 3 f. ; אַתֵּן 1 f.	(כֶן ; ־ְכֶן)
3 *m.*	הֵם < הֵמָּה	(הֶם), ם ; *Pf.* ־ָם (־ָם) ; *F.* ־ֵם (־ֵם), poét. ־ָמוֹ ; ־ֵמוֹ
f.	הֵנָּה	(הֶן) ן ; *Pf.* ־ָן (־ָן) ; *Fut.* (־ֵן)

Le verbe avec suffixes, Paradigme 3 (Verbe ל״ה, Paradigme 12).
Le nom et les particules avec suffixes, Paradigme 20.

verbe § 61 Avec נ	*Suffixes du nom* § 94 1) *du nom singulier*	2) *du nom pluriel*
—ַנִי (rare) ; —ֶנִּי 1 f.	—ִי	—ַי, —ָי
—ֶךָּ (—ֶנְךָ)	ךָ, —ְךָ, —ֶךָ	—ֶיךָ
	ךְ, —ֵךְ, (—ָךְ)	—ַיִךְ, —ָיִךְ
—ֶנּוּ (—ֶנְהוּ)	—הוּ, ו; וֹ, —ֵהוּ	—ָיו ; (—ֵיהוּ)
—ֶנָּה	הָ; —ָה ; —ֶהָ	—ֶיהָ
(—ֶנּוּ ?)	—נוּ; —ֵנוּ (—ָנוּ)	—ֵינוּ
	כֶם, —ְכֶם	—ֵיכֶם
	כֶן, —ְכֶן	—ֵיכֶן
	הֶם, —ָם poét. —ָמוֹ	—ֵיהֶם [—ָם § 94 *g*] poét. —ֵימוֹ
	הֶן, הֵן, —ָן	—ֵיהֶן

	Qal §§ 42-50			*Nifal* § 51
Parf. *Sg.* 3 *m.* § 42	קָטַל	כָּבֵד	קָטֹן	נִקְטַל
f.	קָֽטְלָה	כָּֽבְדָה	קָֽטְנָה	נִקְטְלָה
2 *m.*	קָטַ֫לְתָּ	כָּבַ֫דְתָּ	קָטֹ֫נְתָּ	נִקְטַ֫לְתָּ
f.	קָטַלְתְּ	etc.	קָטֹנְתְּ	נִקְטַלְתְּ
1 *c.*	קָטַ֫לְתִּי		קָטֹ֫נְתִּי	נִקְטַ֫לְתִּי
Pl. 3 *c.*	קָֽטְלוּ		קָֽטְנוּ	נִקְטְלוּ
2 *m.*	קְטַלְתֶּם		קְטָנְתֶּם	נִקְטַלְתֶּם
2 *f.*	ן —		ן —	ן —
1 *c.*	קָטַ֫לְנוּ		קָטֹ֫נּוּ	נִקְטַ֫לְנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.* § 44	יִקְטֹל	יִכְבַּד	יִקְטַן	יִקָּטֵל
f.	תִּקְטֹל	תִּכְבַּד	etc.	תִּקָּטֵל
2 *m.*	תִּקְטֹל	תִּכְבַּד		תִּקָּטֵל
f.	תִּקְטְלִי	תִּכְבְּדִי		תִּקָּטְלִי
1 *c.*	אֶקְטֹל	אֶכְבַּד		אֶקָּטֵל (אִ) (1)
Pl. 3 *m*	יִקְטְלוּ	יִכְבְּדוּ		יִקָּֽטְלוּ
f.	תִּקְטֹ֫לְנָה	תִּכְבַּ֫דְנָה		תִּקָּטַ֫לְנָה
2 *m.*	תִּקְטְלוּ	תִּכְבְּדוּ		תִּקָּֽטְלוּ
f.	תִּקְטֹ֫לְנָה	תִּכְבַּ֫דְנָה		תִּקָּטַ֫לְנָה
1 *c.*	נִקְטֹל	נִכְבַּד		נִקָּטֵל
Jussif § 46				
Impér. *Sg.* *m.* § 48	קְטֹל	כְּבַד	קְטַן	הִקָּטֵל
f.	קִטְלִי (מָלְכִי)	כִּבְדִי	etc.	הִקָּֽטְלִי
Pl. *m.*	קִטְלוּ	כִּבְדוּ		הִקָּֽטְלוּ
f.	קְטֹ֫לְנָה	כְּבַ֫דְנָה		הִקָּטַ֫לְנָה
Inf. cst. § 49	(לִ)קְטֹל	(לִ)כְבַּד	(לִ)קְטַן	(לְ)הִקָּטֵל
Inf. abs. § 49	קָטוֹל			הִקָּטֹל, נִקְטֹל
Part. act. § 50	קֹטֵל	*Adj. verb.* כָּבֵד	*Adj. verb.* קָטֹן	נִקְטָל
Part. pass. § 50	קָטוּל			

(1) *Cohort.* אֶקָּטְלָה

Piel § 52	*Pual* § 55, 56	*Hifil* § **54**	*Hofal* § 55, 57	*Hitpael* § **53**
קִטֵּל (טַּ)	קֻטַּל	הִקְטִיל	הָקְטַל (הֻ >)	הִתְקַטֵּל (טַּ)
קִטְּלָה	קֻטְּלָה	הִקְטִילָה	הָקְטְלָה	הִתְקַטְּלָה
קִטַּלְתָּ	קֻטַּלְתָּ	הִקְטַלְתָּ	הָקְטַלְתָּ	הִתְקַטַּלְתָּ
קִטַּלְתְּ	קֻטַּלְתְּ	הִקְטַלְתְּ	הָקְטַלְתְּ	הִתְקַטַּלְתְּ
קִטַּלְתִּי	קֻטַּלְתִּי	הִקְטַלְתִּי	הָקְטַלְתִּי	הִתְקַטַּלְתִּי
קִטְּלוּ	קֻטְּלוּ	הִקְטִילוּ	הָקְטְלוּ	הִתְקַטְּלוּ
קִטַּלְתֶּם	קֻטַּלְתֶּם	הִקְטַלְתֶּם	הָקְטַלְתֶּם	הִתְקַטַּלְתֶּם
ן ——	ן ——	ן ——	ן ——	ן ——
קִטַּלְנוּ	קֻטַּלְנוּ	הִקְטַלְנוּ	הָקְטַלְנוּ	הִתְקַטַּלְנוּ
יְקַטֵּל	יְקֻטַּל	יַקְטִיל	יָקְטַל (יֻ >)	יִתְקַטֵּל (טַּ)
תְּקַטֵּל	תְּקֻטַּל	תַּקְטִיל	תָּקְטַל	תִּתְקַטֵּל
תְּקַטֵּל	תְּקֻטַּל	תַּקְטִיל	תָּקְטַל	תִּתְקַטֵּל
תְּקַטְּלִי	תְּקֻטְּלִי	תַּקְטִילִי	תָּקְטְלִי	תִּתְקַטְּלִי
אֲקַטֵּל	אֲקֻטַּל	אַקְטִיל	אָקְטַל	אֶתְקַטֵּל
יְקַטְּלוּ	יְקֻטְּלוּ	יַקְטִילוּ	יָקְטְלוּ	יִתְקַטְּלוּ
תְּקַטֵּלְנָה	תְּקֻטַּלְנָה	תַּקְטֵלְנָה	תָּקְטַלְנָה	תִּתְקַטֵּלְנָה (טַּ)
תְּקַטְּלוּ	תְּקֻטְּלוּ	תַּקְטִילוּ	תָּקְטְלוּ	תִּתְקַטְּלוּ
תְּקַטֵּלְנָה	תְּקֻטַּלְנָה	תַּקְטֵלְנָה	תָּקְטַלְנָה	תִּתְקַטֵּלְנָה (טַּ)
נְקַטֵּל	נְקֻטַּל	נַקְטִיל	נָקְטַל	נִתְקַטֵּל
		יַקְטֵל		
קַטֵּל		הַקְטֵל		הִתְקַטֵּל (טַּ)
קַטְּלִי		הַקְטִילִי		הִתְקַטְּלִי
קַטְּלוּ		הַקְטִילוּ		הִתְקַטְּלוּ
קַטֵּלְנָה		הַקְטֵלְנָה		הִתְקַטֵּלְנָה
(לְ)קַטֵּל		(לְ)הַקְטִיל	((לְ)הָקְטַל)	(לְ)הִתְקַטֵּל
(קַטֹּל)	קֻטֹּל (!)	הַקְטֵל (ִ־י)	הָקְטֵל	
מְקַטֵּל		מַקְטִיל		מִתְקַטֵּל
	מְקֻטָּל		מָקְטָל (מֻ >)	

Suffixes :	*Singulier* 1 *c.*	*Sing.* 2 *m.*	*Sing.* 2 *f.*	*Sing.* 3 *m.*
Parf. Qal 3 *m.* § 62	(ָ) קְטָלַ֫נִי ,שְׁכֵחַ֫נִי	(ְָ) קְטָלְךָ	קְטָלֵךְ	קְטָלוֹ / קְטָלָ֫הוּ (1 f.)
f.	קְטָלַ֫תְנִי	קְטָלַ֫תְךָ	קְטָלָ֫תֶךְ	קְטָלַ֫תְהוּ / קְטָלַ֫תּוּ
2 *m.*	(ָ) קְטַלְתַּ֫נִי			קְטַלְתּוֹ / קְטַלְתָּ֫הוּ (1 f.)
f.	קְטַלְתִּ֫ינִי			קְטַלְתִּ֫יהוּ (2 f.)
1 *c.*		קְטַלְתִּ֫יךָ	קְטַלְתִּיךְ	קְטַלְתִּיו / קְטַלְתִּ֫יהוּ
Pl. 3 *c.*	קְטָלוּ֫נִי	קְטָלוּ֫ךָ	קְטָלוּךְ	קְטָלוּהוּ
2 *m.*	קְטַלְתוּ֫נִי			קְטַלְתוּ֫הוּ
1 *c.*		קְטַלְנ֫וּךָ	קְטַלְנוּךְ	קְטַלְנ֫וּהוּ
Parf. Piel 3 *m.*	(ָ) קִטְּלַ֫נִי	קִטֶּלְךָ	קִטְּלֵךְ	קִטְּלוֹ
Fut. Qal 3 *m.* § 63	יִקְטְלֵ֫נִי	יִקְטָלְךָ	יִקְטְלֵךְ	יִקְטְלֵ֫הוּ
	יִלְבָּשֵׁ֫נִי	יִלְבָּשְׁךָ	יִלְבָּשֵׁךְ	יִלְבָּשֵׁ֫הוּ
(avec נ) 3 *m.*	(1 f.) יִקְטְלֶ֫נִּי	יִקְטְלֶ֫ךָּ		יִקְטְלֶ֫נּוּ
Pl. 3 *m.*	יִקְטְלוּ֫נִי	יִקְטְלוּ֫ךָ	יִקְטְלוּךְ	יִקְטְלוּ֫הוּ
Impér. Qal 2 *m.* § 64	קָטְלֵ֫נִי / שָׁלְחֵ֫נִי			קָטְלֵ֫הוּ
Inf. Qal § 65	קָטְלֵ֫נִי / קָטְלִי	קָטָלְךָ / קָטְלְךָ	קָטְלֵךְ	קָטְלוֹ

Part., cf. § 66

Sing. 3 *f.*	*Pluriel* 1 *c.*	*Pluriel* 2 *m.*	*Plur.* 3 *m.*	*Plur.* 3 *f.*
קְטָלָהּ	קְטָלָנוּ		קְטָלָם	קְטָלָן
קְטָלַתָּה	קְטָלַתְנוּ		קְטָלָתַם	
קְטַלְתָּה	קְטַלְתָּנוּ		קְטַלְתָּם	
קְטַלְתִּיהָ קְטַלְתִּיהָ	קְטַלְתִּינוּ		קְטַלְתִּים קְטַלְתִּים	
קְטָלוּהָ	קְטָלוּנוּ קְטַלְתּוּנוּ		קְטָלוּם	
קְטַלְנוּהָ		קְטַלְנוּכֶם	קְטַלְנוּם	
קִטְלָהּ	קִטְלָנוּ		קִטְלָם	
יִקְטְלֶהָ יִלְבָּשֶׁהָ יִקְטְלֶנָּה יִקְטְלוּהָ	יִקְטְלֵנוּ יִלְבָּשֵׁנוּ (יִקְטְלֶנּוּ) יִקְטְלוּנוּ	יִקְטָלְכֶם (יִלְבַּשְׁכֶם) יִקְטְלוּכֶם	יִקְטְלֵם יִלְבָּשֵׁם יִקְטְלוּם	
קָטְלָהּ קָטְלֶהָ	קָטְלֵנוּ		קָטְלֵם	
קָטְלָהּ	קָטְלֵנוּ	קָטְלְכֶם קָטָלְכֶם	קָטְלָם	קָטְלָן

 PARADIGME 4. **Verbe à 1e gutturale : עָמַד** *se tenir debout* § 68 (1)

		Qal		Nifal	Hifil	Hofal
Parf.	*Sg.* 3 *m.*	עָמַד	חָזַק	נֶעֱמַד	הֶעֱמִיד	הָעֳמַד
	f.	עָמְדָה		*נֶעֶמְדָה	הֶעֱמִידָה	*הָעָמְדָה
	2 *m.*	עָמַדְתָּ		נֶעֱמַדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הָעֳמַדְתָּ
	f.	עָמַדְתְּ		נֶעֱמַדְתְּ	הֶעֱמַדְתְּ	הָעֳמַדְתְּ
	1 *c.*	עָמַדְתִּי		נֶעֱמַדְתִּי	הֶעֱמַדְתִּי	הָעֳמַדְתִּי
	Pl. 3 *c.*	עָמְדוּ		*נֶעֶמְדוּ	הֶעֱמִידוּ	*הָעָמְדוּ
	2 *m.*	עֲמַדְתֶּם		נֶעֱמַדְתֶּם	הֶעֱמַדְתֶּם	הָעֳמַדְתֶּם
	f.	ן ——		ן ——	ן ——	ן ——
	1 *c.*	עָמַדְנוּ		נֶעֱמַדְנוּ	הֶעֱמַדְנוּ	הָעֳמַדְנוּ
Fut.	*Sg.* 3 *m.*	יַעֲמֹד	יֶחֱזַק	יֵעָמֵד	יַעֲמִיד	יָעֳמַד
	f.	תַּעֲמֹד	תֶּחֱזַק	תֵּעָמֵד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד
	2 *m.*	תַּעֲמֹד	תֶּחֱזַק	תֵּעָמֵד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד
	f.	*תַּעַמְדִי	*תֶּחֶזְקִי	תֵּעָמְדִי	תַּעֲמִידִי	*תָּעָמְדִי
	1 *c.*	אֶעֱמֹד	אֶחֱזַק	אֵעָמֵד	אַעֲמִיד	אָעֳמַד
	Pl. 3 *m.*	*יַעַמְדוּ	*יֶחֶזְקוּ	יֵעָמְדוּ	יַעֲמִידוּ	*יָעָמְדוּ
	f.	תַּעֲמֹדְנָה	תֶּחֱזַקְנָה	תֵּעָמַדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה
	2 *m.*	*תַּעַמְדוּ	*תֶּחֶזְקוּ	תֵּעָמְדוּ	תַּעֲמִידוּ	*תָּעָמְדוּ
	f.	תַּעֲמֹדְנָה	תֶּחֱזַקְנָה	תֵּעָמַדְנָה(1f.)	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה
	1 *c.*	נַעֲמֹד	נֶחֱזַק	נֵעָמֵד	נַעֲמִיד	נָעֳמַד
Jussif					יַעֲמֵד	
Impér.	*Sg.* *m.*	עֲמֹד	חֲזַק	הֵעָמֵד	הַעֲמֵד	
	f.	(עִ) עִמְדִי	חִזְקִי	הֵעָמְדִי	הַעֲמִידִי	
	Pl. *m.*	עִמְדוּ	חִזְקוּ	הֵעָמְדוּ	הַעֲמִידוּ	
	f.	עֲמֹדְנָה	חֲזַקְנָה	הֵעָמַדְנָה	הַעֲמֵדְנָה	
Inf. cst.		(לַ)עֲמֹד		(לְ)הֵעָמֵד	(לְ)הַעֲמִיד	
Inf. abs.		עָמוֹד		הֵעָמוֹד, נַעֲמוֹד	הַעֲמֵד	הָעֳמֵד
Part. act.		עֹמֵד	*Adj. v.* חָזָק	נֶעֱמָד	מַעֲמִיד	
Part. pass.		עָמוּד				מָעֳמָד

(1) On a choisi deux verbes qui prennent le ḥaṭef auxiliaire. — Dans les formes précédées d'un astérisque *, le ḥaṭef devient voyelle pleine brève (cf. § 22 *c*.).

	Qal	Nifal	Piel	Pual	Hitpael
Parf. *Sg.* 3 *m.*	שָׁחַט	נִשְׁחַט	בֵּרַךְ (—)	בֹּרַךְ	הִתְבָּרֵךְ
f.	שָׁחֲטָה	נִשְׁחֲטָה	בֵּרֲכָה	(בֹּרֲכָה)	הִתְבָּרֲכָה
2 *m.*	שָׁחַטְתָּ	נִשְׁחַטְתָּ	בֵּרַכְתָּ	בֹּרַכְתָּ	הִתְבָּרַכְתָּ
f.	שָׁחַטְתְּ	נִשְׁחַטְתְּ	בֵּרַכְתְּ	בֹּרַכְתְּ	הִתְבָּרַכְתְּ
1 *c.*	שָׁחַטְתִּי	נִשְׁחַטְתִּי	בֵּרַכְתִּי	בֹּרַכְתִּי	הִתְבָּרַכְתִּי
Pl. 3 *c.*	שָׁחֲטוּ	נִשְׁחֲטוּ	בֵּרֲכוּ	בֹּרֲכוּ	הִתְבָּרֲכוּ
2 *m.*	שְׁחַטְתֶּם	נִשְׁחַטְתֶּם	בֵּרַכְתֶּם	בֹּרַכְתֶּם	הִתְבָּרַכְתֶּם
f.	ן—	ן—	ן—	ן—	ן—
1 *c.*	שָׁחַטְנוּ	נִשְׁחַטְנוּ	בֵּרַכְנוּ	בֹּרַכְנוּ	הִתְבָּרַכְנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יִשְׁחַט (—)	יִשָּׁחֵט	יְבָרֵךְ	יְבֹרַךְ	יִתְבָּרֵךְ
f.	תִּשְׁחַט	תִּשָּׁחֵט	תְּבָרֵךְ	תְּבֹרַךְ	תִּתְבָּרֵךְ
2 *m.*	תִּשְׁחַט	תִּשָּׁחֵט	תְּבָרֵךְ	תְּבֹרַךְ	תִּתְבָּרֵךְ
f.	תִּשְׁחֲטִי	תִּשָּׁחֲטִי	תְּבָרֲכִי	(תְּבֹרֲכִי)	(תִּתְבָּרֲכִי)
1 *c.*	אֶשְׁחַט	אֶשָּׁחֵט	אֲבָרֵךְ	אֲבֹרַךְ	אֶתְבָּרֵךְ
Pl. 3 *m.*	יִשְׁחֲטוּ	יִשָּׁחֲטוּ	יְבָרֲכוּ	יְבֹרֲכוּ	יִתְבָּרֲכוּ
f.	תִּשְׁחַטְנָה	תִּשָּׁחַטְנָה	תְּבָרֵכְנָה	תְּבֹרַכְנָה	תִּתְבָּרֵכְנָה
2 *m.*	תִּשְׁחֲטוּ	תִּשָּׁחֲטוּ	תְּבָרֲכוּ	תְּבֹרֲכוּ	תִּתְבָּרֲכוּ
f.	תִּשְׁחַטְנָה	תִּשָּׁחַטְנָה	תְּבָרֵכְנָה	תְּבֹרַכְנָה	תִּתְבָּרֵכְנָה
1 *c.*	נִשְׁחַט	נִשָּׁחֵט	נְבָרֵךְ	נְבֹרַךְ	נִתְבָּרֵךְ
Fut. avec suff.	יִשְׁחָטֵנִי	Avec ו inv.	וַיְבָרֶךְ		
Impér. *Sg.* *m.*	שְׁחַט (—)	הִשָּׁחֵט	בָּרֵךְ		הִתְבָּרֵךְ
f.	שַׁחֲטִי	הִשָּׁחֲטִי	בָּרֲכִי		
Pl. *m.*	שַׁחֲטוּ	הִשָּׁחֲטוּ	בָּרֲכוּ		
f.	שְׁחַטְנָה	הִשָּׁחַטְנָה	בָּרֵכְנָה		
Inf. cst.	(לִ)שְׁחֹט	(לְ)הִשָּׁחֵט	(לְ)בָרֵךְ		(לְ)הִתְבָּרֵךְ
Inf. abs.	שָׁחוֹט	נִשְׁחוֹט	(בָּרוֹךְ)		
Part. act.	שֹׁחֵט	נִשְׁחָט	מְבָרֵךְ		מִתְבָּרֵךְ
Part. pass.	שָׁחוּט			מְבֹרָךְ	

	Qal	Nifal	Piel
Parf. *Sg.* 3 *m.*	שָׁלַח (לָ) (¹)	נִשְׁלַח	שִׁלַּח (—)
f.	שָֽׁלְחָה	נִשְׁלְחָה	שִׁלְּחָה
2 *m.*	שָׁלַחְתָּ	נִשְׁלַחְתָּ	שִׁלַּחְתָּ
f.	שָׁלַחַתְּ (§ *f*)	נִשְׁלַחַתְּ	שִׁלַּחַתְּ
1 *c.*	שָׁלַחְתִּי	נִשְׁלַחְתִּי	שִׁלַּחְתִּי
Pl. 3 *c.*	שָֽׁלְחוּ	נִשְׁלְחוּ	שִׁלְּחוּ (לֵ)
2 *m.*	שְׁלַחְתֶּם	נִשְׁלַחְתֶּם	שִׁלַּחְתֶּם
f.	—ן	—ן	—ן
1 *c.*	שָׁלַחְנוּ	נִשְׁלַחְנוּ	שִׁלַּחְנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יִשְׁלַח (לָ)	יִשָּׁלַח (—)	יְשַׁלַּח (—)
f.	תִּשְׁלַח	תִּשָּׁלַח	תְּשַׁלַּח
2 *m.*	תִּשְׁלַח	תִּשָּׁלַח	תְּשַׁלַּח
f.	תִּשְׁלְחִי (לָ)	תִּשָּֽׁלְחִי	תְּשַׁלְּחִי
1 *c.*	אֶשְׁלַח	אֶשָּׁלַח	אֲשַׁלַּח
Plur. 3 *m.*	יִשְׁלְחוּ (לָ)	יִשָּֽׁלְחוּ	יְשַׁלְּחוּ
f.	תִּשְׁלַחְנָה	תִּשָּׁלַחְנָה	תְּשַׁלַּחְנָה
2 *m.*	תִּשְׁלְחוּ (לָ)	תִּשָּֽׁלְחוּ	תְּשַׁלְּחוּ
f.	תִּשְׁלַחְנָה	תִּשָּׁלַחְנָה	תְּשַׁלַּחְנָה
1 *c.*	נִשְׁלַח	נִשָּׁלַח	נְשַׁלַּח
Jussif			
Impér. *Sg.* *m.*	שְׁלַח (לָ)	הִשָּׁלַח (—)	שַׁלַּח (—)
f.	שִׁלְחִי	הִשָּֽׁלְחִי	שַׁלְּחִי
Plur. *m*	שִׁלְחוּ (שְׁלָחוּ)	הִשָּֽׁלְחוּ	שַׁלְּחוּ
f.	שְׁלַחְנָה	הִשָּׁלַחְנָה	שַׁלַּחְנָה
Inf. cst.	(לִ)שְׁלֹחַ	(לְ)הִשָּׁלַח	(לְ)שַׁלַּח
Inf. abs.	שָׁלוֹחַ	נִשְׁלוֹחַ, הִשָּׁבֵעַ	שַׁלֵּחַ
Part. act.	שֹׁלֵחַ (cst. שֹׁלַח)	נִשְׁלָח	מְשַׁלֵּחַ (cst. —)
Part. pass.	שָׁלוּחַ		

(¹) Statif שָׁמַע (שָׁמֵעַ)

Pual	*Hifil*	*Hofal*	*Hitpael*
שֻׁלַּח	הִשְׁלִיחַ	הָשְׁלַח	הִשְׁתַּלַּח
שֻׁלְּחָה	הִשְׁלִיחָה	הָשְׁלְחָה	הִשְׁתַּלְּחָה
שֻׁלַּחְתָּ	הִשְׁלַחְתָּ	הָשְׁלַחְתָּ	הִשְׁתַּלַּחְתָּ
שֻׁלַּחַתְּ	הִשְׁלַחַתְּ	הָשְׁלַחַתְּ	הִשְׁתַּלַּחַתְּ
שֻׁלַּחְתִּי	הִשְׁלַחְתִּי	הָשְׁלַחְתִּי	הִשְׁתַּלַּחְתִּי
שֻׁלְּחוּ	הִשְׁלִיחוּ	הָשְׁלְחוּ	הִשְׁתַּלְּחוּ
שֻׁלַּחְתֶּם	הִשְׁלַחְתֶּם	הָשְׁלַחְתֶּם	הִשְׁתַּלַּחְתֶּם
— ן	— ן	— ן	— ן
שֻׁלַּחְנוּ	הִשְׁלַחְנוּ	הָשְׁלַחְנוּ	הִשְׁתַּלַּחְנוּ
יְשֻׁלַּח	יַשְׁלִיחַ	יָשְׁלַח	יִשְׁתַּלַּח
תְּשֻׁלַּח	תַּשְׁלִיחַ	תָּשְׁלַח	תִּשְׁתַּלַּח
תְּשֻׁלַּח	תַּשְׁלִיחַ	תָּשְׁלַח	תִּשְׁתַּלַּח
תְּשֻׁלְּחִי	תַּשְׁלִיחִי	תָּשְׁלְחִי	תִּשְׁתַּלְּחִי
אֲשֻׁלַּח	אַשְׁלִיחַ	אָשְׁלַח	אֶשְׁתַּלַּח
יְשֻׁלְּחוּ	יַשְׁלִיחוּ	יָשְׁלְחוּ	יִשְׁתַּלְּחוּ
תְּשֻׁלַּחְנָה	תַּשְׁלַחְנָה	תָּשְׁלַחְנָה	תִּשְׁתַּלַּחְנָה
תְּשֻׁלְּחוּ	תַּשְׁלִיחוּ	תָּשְׁלְחוּ	תִּשְׁתַּלְּחוּ
תְּשֻׁלַּחְנָה	תַּשְׁלַחְנָה	תָּשְׁלַחְנָה	תִּשְׁתַּלַּחְנָה
נְשֻׁלַּח	נַשְׁלִיחַ	נָשְׁלַח	נִשְׁתַּלַּח
	יַשְׁלַח		
	הַשְׁלַח		הִשְׁתַּלַּח
	הַשְׁלִיחִי		הִשְׁתַּלְּחִי
	הַשְׁלִיחוּ		הִשְׁתַּלְּחוּ
	הַשְׁלַחְנָה		הִשְׁתַּלַּחְנָה
	(לְ)הַשְׁלִיחַ		(לְ)הִשְׁתַּלַּח
	הַשְׁלֵחַ	הָשְׁלֵחַ	
מְשֻׁלָּח	מַשְׁלִיחַ		מִשְׁתַּלֵּחַ (cst. —ַ)
		מָשְׁלָח	

PARADIGME 7. **Verbe פ״ן :**

	Qal		*Nifal*	*Hifil*	*Hofal*
Parf.	[*נָגַשׁ]	נָפַל	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הֻגַּשׁ
Fut.	יִגַּשׁ (2)	יִפֹּל (3)	*יִנָּגֵשׁ	יַגִּישׁ	יֻגַּשׁ
Impér. *Sg. m.*	גַּשׁ (4)	נְפֹל	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
Inf. cst.	(לָ)גֶשֶׁת (5)	(לִ)נְפֹּל	(לְ)הִנָּגֵשׁ	(לְ)הַגִּישׁ	(לְ)הֻגַּשׁ
Inf. abs.	נָגוֹשׁ		נִגּוֹשׁ	הַגֵּשׁ	הֻגֵּשׁ
Part.	נֹגֵשׁ (Pass. נָגוּשׁ)		נִגָּשׁ	מַגִּישׁ	מֻגָּשׁ

PARADIGME 8. **Verbe פ״י (פ״ו) : יָשַׁב** *s'asseoir, demeurer* § 75

	Qal		*Nifal*	*Hifil*	*Hofal*
Parf.	יָשַׁב	יָרֵא, *יָרֵשׁ	נוֹשַׁב	הוֹשִׁיב	הוּשַׁב
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יֵשֵׁב	יִירָא, יִירַשׁ	יִוָּשֵׁב	יוֹשִׁיב	יוּשַׁב
f.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	etc.	etc.	etc.
2 *m.*	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ			
f	תֵּשְׁבִי	תִּירְשִׁי			
1 *c.*	אֵשֵׁב	אִירַשׁ	אִוָּשֵׁב (2)		
Pl. 3 *m.*	יֵשְׁבוּ	יִירְשׁוּ	etc.		
f.	תֵּשַׁבְנָה	(תִּירַשְׁנָה)			
2 *m.*	תֵּשְׁבוּ	תִּירְשׁוּ			
f.	(תֵּשַׁבְנָה)	תִּירַשְׁנָה			
1 *c.*	נֵשֵׁב	נִירַשׁ			
Fut. avec ו inv.	וַיֵּשֶׁב (וַיֵּשֶׁב)	וַיִּירַשׁ		וַיּוֹשֶׁב	
Impér. *Sg. m.*	שֵׁב, דַּע		הִוָּשֵׁב	הוֹשֵׁב	
f.	שְׁבִי			הוֹשִׁיבִי	
Pl. m.	שְׁבוּ			הוֹשִׁיבוּ	
f.	שֵׁבְנָה			(הוֹשֵׁבְנָה)	
Inf. cst.	(לָ)שֶׁבֶת (1)	(לָ)רֶשֶׁת	(לְ)הִוָּשֵׁב	(לְ)הוֹשִׁיב	(לְ)הוּשַׁב
Inf. abs.	יָשׁוֹב			הוֹשֵׁב	
Part. act.	יֹשֵׁב		נוֹשָׁב	מוֹשִׁיב	
Part. pass.	יָשׁוּב				מוּשָׁב

(1) *Suff.* שִׁבְתִּי (2) אִ (non אֶ)

(1) Formes réelles de ce verbe *défectif:* au parfait נִגַּשׁ, au futur יִגַּשׁ § 72 *g*.

(2) **Fut.** יִגַּשׁ : *Sg.* יִגַּשׁ, תִּגַּשׁ ; תִּגַּשׁ, תִּגְּשִׁי ; אֶגַּשׁ

Pl. יִגְּשׁוּ, תִּגַּשְׁנָה ; תִּגְּשׁוּ (תִּגַּשְׁנָה) ; נִגַּשׁ

(3) **Fut.** יִפֹּל : *Sg.* יִפֹּל, תִּפֹּל ; תִּפֹּל, תִּפְּלִי ; אֶפֹּל

Pl. יִפְּלוּ, תִּפֹּלְנָה ; תִּפְּלוּ (תִּפֹּלְנָה) ; נִפֹּל

(4) **Impér.** *Sg.* גַּשׁ, גְּשִׁי ; *Pl.* גְּשׁוּ, גַּשְׁנָה

(5) Avec suffixes גִּשְׁתּוֹ etc.

PARADIGME 9. **Verbe** פ״י (avec י primitif) : יטב* *être bon* § 76 (1).

	Qal	*Hifil*
Parf.	*יטב, יָבֵשׁ	הֵיטִיב
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יִיטַב, יִיבַשׁ	יֵיטִיב
f.	תִּיטַב	תֵּיטִיב
2 *m.*	תִּיטַב	תֵּיטִיב
f.	תִּיטְבִי	תֵּיטִיבִי
1 *c.*	אִיטַב	etc.
Pl. 3 *m.*	יִיטְבוּ	
f.	תִּיטַבְנָה	
2 *m.*	תִּיטְבוּ	
f.	(תִּיטַבְנָה)	
1 *c.*	נִיטַב	
Fut. avec ו inv.	וַיִּיטַב	וַיֵּיטֶב
Impér. *Sg. m.*		הֵיטֵב
f.		הֵיטִיבִי
Pl. m.		הֵיטִיבוּ
f.		(הֵיטֵבְנָה)
Inf. cst.		(לְ)הֵיטִיב
Inf. abs.		הֵיטֵב
Part. act.		מֵיטִיב, מֵינֶקֶת

(1) Le parfait n'existe pas ; suppléé par טָב (inf. טוֹב) § 76 *d*.

	Qal		*Nifal*	*Piel*
Parf. *Sg.* 3 *m.*	מָצָא	מָלֵא	נִמְצָא	מִצֵּא
f.	מָצְאָה	מָלְאָה	נִמְצְאָה	(מִצְּאָה)
2 *m.*	מָצָאתָ	מָלֵאתָ	נִמְצֵאתָ (3)	מִצֵּאתָ
f.	מָצָאת	מָלֵאת	נִמְצֵאת	(מִצֵּאת)
1 *c.*	מָצָאתִי	מָלֵאתִי	נִמְצֵאתִי	מִצֵּאתִי
Pl. 3 *c.*	מָצְאוּ	מָלְאוּ	נִמְצְאוּ	מִצְּאוּ
2 *m.*	מְצָאתֶם	מְלֵאתֶם	נִמְצֵאתֶם	מִצֵּאתֶם
2 *f.*	(—— ן)	(—— ן)	(—— ן)	(—— ן)
1 *c.*	מָצָאנוּ	מָלֵאנוּ	נִמְצֵאנוּ	מִצֵּאנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יִמְצָא	יִמְלָא	יִמָּצֵא	יְמַצֵּא
f.	תִּמְצָא		תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
2 *m.*	תִּמְצָא		תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא
f.	תִּמְצְאִי		תִּמָּצְאִי	תְּמַצְּאִי
1 *c.*	אֶמְצָא		אֶמָּצֵא	אֲמַצֵּא
Pl. 3 *m.*	יִמְצְאוּ		יִמָּצְאוּ	יְמַצְּאוּ
f.	תִּמְצֶאנָה (1)		תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
2 *m.*	תִּמְצְאוּ		תִּמָּצְאוּ	תְּמַצְּאוּ
f.	תִּמְצֶאנָה		תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה
1 *c.*	נִמְצָא		נִמָּצֵא	נְמַצֵּא
Jussif				
Fut. avec suff.	יִמְצָאֲךָ, יִמְצָאֵנִי			יְמַצְּאֵנִי
Impér. *Sg. m.*	מְצָא		הִמָּצֵא	מַצֵּא
f.	מִצְאִי			
Pl. m.	מִצְאוּ			מַצְּאוּ
f.	מְצֶאנָה			
Inf. cst.	(לִ)מְצֹא		(לְ)הִמָּצֵא	(לְ)מַצֵּא
Inf. abs.	מָצוֹא		נִמְצֹא	מַצֹּא
Part. act.	מֹצֵא (f. מֹצֵאת)	מָלֵא (2)	נִמְצָא (4)	מְמַצֵּא
Part. pass.	מָצוּא			

(1) Comp. תִּגְלֶינָה (2) Cst. מְלֵא (3) Comp. נִגְלֵיתָ (4) Pluriel § 78 *h*.

Pual	*Hifil*	*Hofal*	*Hitpael*
(מֻצָּא)	הִמְצִיא	(הֻמְצָא)	הִתְמַצֵּא (—ָ ;
מֻצְּאָה	הִמְצִיאָה	הֻמְצְאָה	הִתְמַצְּאָה (—ָ)
מֻצֵּאתָ	הִמְצֵאתָ	(הֻמְצֵאתָ	הִתְמַצֵּאתָ
מֻצֵּאת	הִמְצֵאת	הֻמְצֵאת	הִתְמַצֵּאת
מֻצֵּאתִי	הִמְצֵאתִי	הֻמְצֵאתִי	הִתְמַצֵּאתִי
מֻצְּאוּ	הִמְצִיאוּ	הֻמְצְאוּ	הִתְמַצְּאוּ
מֻצֵּאתֶם	הִמְצֵאתֶם	הֻמְצֵאתֶם	(הִתְמַצֵּאתֶם
—ן	(—ן	—ן	—ן
(מֻצֵּאנוּ	הִמְצֵאנוּ)	הֻמְצֵאנוּ)	הִתְמַצֵּאנוּ)
יְמֻצָּא	יַמְצִיא	(יֻמְצָא)	יִתְמַצֵּא (—ָ)
תְּמֻצָּא)	תַּמְצִיא		תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא		תִּתְמַצֵּא
תְּמֻצְּאִי	תַּמְצִיאִי		(תִּתְמַצְּאִי
אֲמֻצָּא	אַמְצִיא		(אֶתְמַצֵּא
יְמֻצְּאוּ	יַמְצִיאוּ		יִתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה		(תִּתְמַצֶּאנָה)
תְּמֻצְּאוּ	תַּמְצִיאוּ		תִּתְמַצְּאוּ
תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה		(תִּתְמַצֶּאנָה)
(נְמֻצָּא)	נַמְצִיא		נִתְמַצֵּא
	יַמְצֵא		
	יַמְצִיאֵנִי		
	הַמְצֵא		(הִתְמַצֵּא)
	הַמְצִיאִי		
	הַמְצִיאוּ		
	(לְ)הַמְצִיא		(לְ)הִתְמַצֵּא
	הַמְצֵא		
	מַמְצִיא		מִתְמַצֵּא
מְמֻצָּא		מֻמְצָא	

		Qal	Nifal	Piel
Parf.	*Sg.* 3 *m.*	גָּלָה	נִגְלָה (3)	גִּלָּה
	f.	גָּלְתָה (—)	נִגְלְתָה (1 f. —)	גִּלְּתָה
	2 *m.*	גָּלִיתָ	נִגְלֵיתָ	גִּלִּיתָ
	f.	גָּלִית	נִגְלֵית	גִּלִּית
	1 *c.*	גָּלִיתִי	נִגְלֵיתִי	גִּלִּיתִי (—)
	Pl. 3 *c.*	גָּלוּ	נִגְלוּ	גִּלּוּ
	2 *m.*	גְּלִיתֶם	(נִגְלֵיתֶם)	גִּלִּיתֶם
	f.	ן	(ן)	(——ן)
	1 *c.*	גָּלִינוּ	נִגְלֵינוּ	גִּלִּינוּ
Fut.	*Sg.* 3 *m.*	יִגְלֶה (1)	יִגָּלֶה	יְגַלֶּה
	f.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
	2 *m.*	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה
	f.	תִּגְלִי	(תִּגָּלִי)	תְּגַלִּי
	1 *c.*	אֶגְלֶה	אֶגָּלֶה (א)	אֲגַלֶּה
	Pl. 3 *m.*	יִגְלוּ	יִגָּלוּ	יְגַלּוּ
	f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
	2 *m.*	תִּגְלוּ	תִּגָּלוּ	תְּגַלּוּ
	f.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה
	1 *c.*	נִגְלֶה	(נִגָּלֶה)	נְגַלֶּה
Fut. apocopé		יִֽגֶל (2)	יִגָּל (3 f.)	יְגַל
Impér.	*Sg.* *m.*	גְּלֵה	הִגָּלֵה	גַּלֵּה(גַּל)
	f.	גְּלִי	הִגָּלִי	גַּלִּי
	Pl. *m.*	גְּלוּ	הִגָּלוּ	גַּלּוּ
	f.	גְּלֶינָה		
Inf. cst.		(לִ)גְלוֹת (גְּלֹה)	(לְ)הִגָּלוֹת	(לְ)גַלּוֹת
Inf. abs,		גָּלֹה	נִגְלֹה, הִגָּלֵה	גַּלֵּה, גַּלֹּה
Part. act.		גֹּלֶה	נִגְלֶה	מְגַלֶּה
Part. pass.		גָּלוּי		

(1) יַעֲשֶׂה, יֶחֱסֶה (2) וַיֵּשְׁבְּ; וַיֵּשְׁתְּ; וַיִּפֶן; וַיַּרְא, וַיֵּרֶא; וַיְהִי, וַיִּהְי (3) נַעֲשָׂה, נִגְלָה

Pual	*Hifil*	*Hofal*	*Hitpael*
גֻּלָּה	הִגְלָה (הֶ׳)	הָגְלָה	הִתְגַּלָּה
גֻּלְּתָה	הִגְלְתָה (—)	הָגְלְתָה	(הִתְגַּלְּתָה)
גֻּלֵּיתָ	הִגְלִיתָ (—)	הָגְלֵיתָ	הִתְגַּלִּיתָ
(גֻּלֵּית)	הִגְלִית (—)	(הָגְלֵית)	(הִתְגַּלִּית)
גֻּלֵּיתִי	הִגְלֵיתִי (—)	הָגְלֵיתִי	הִתְגַּלֵּיתִי
גֻּלּוּ	הִגְלוּ	הָגְלוּ	הִתְגַּלּוּ
(גֻּלֵּיתֶם	הִגְלֵיתֶם (—)	(הָגְלֵיתֶם	הִתְגַּלִּיתֶם
— ן	(— ן)	— ן	(— ן)
(גֻּלֵּינוּ)	הִגְלִינוּ	(הָגְלֵינוּ)	הִתְגַּלִּינוּ
יְגֻלֶּה	יַגְלֶה	(יָגְלֶה)	יִתְגַּלֶּה
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה		(תִּתְגַּלֶּה)
תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה		תִּתְגַּלֶּה
(תְּגֻלִּי)	תַּגְלִי		תִּתְגַּלִּי
(אֲגֻלֶּה)	אַגְלֶה		אֶתְגַּלֶּה
יְגֻלּוּ	יַגְלוּ		יִתְגַּלּוּ
(תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה		(תִּתְגַּלֶּינָה)
תְּגֻלּוּ	תַּגְלוּ		תִּתְגַּלּוּ
תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה		(תִּתְגַּלֶּינָה)
(נְגֻלֶּה)	נַגְלֶה		נִתְגַּלֶּה
	יֶגֶל (4)		יִתְגַּל
	הַגְלֵה (הֶרֶף)		(הִתְגַּלֵּה ,הִתְגַּל)
	הַגְלִי		הִתְגַּלִּי
	הַגְלוּ		הִתְגַּלּוּ
(לְ)גֻלּוֹת	(לְ)הַגְלוֹת		(לְ)הִתְגַּלּוֹת
	הַגְלֵה (5)	הָגְלֵה	
	מַגְלֶה		מִתְגַּלֶּה
מְגֻלֶּה		מָגְלֶה	

(4) וַיַּרְא ,וַיַּשְׁקְ (5) Mais הַרְבֵּה

Suffixes :	*Singulier* 1 *c.*	*Sing.* 2 *m.*	*Sing.* 2 *f.*
Parf. *Sg.* 3 *m.*	גָּלַנִי (—)	גָּלְךָ (גָּלֶךָּ > גָּלָךְ)	(גָּלֵךְ)
f.	(גָּלַתְנִי) (—)		
2 *m.*	גְּלִיתַנִי (—)		
f.	גְּלִיתִינִי		
1 *c.*		גְּלִיתִיךָ	גְּלִיתִיךְ
Pl. 3 *c.*	גָּלוּנִי	גָּלוּךָ	גָּלוּךְ
1 *c.*		גְּלִינוּךָ	
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יִגְלֵנִי	יִגְלְךָ (—ֶךָּ , —ָךְ)	(יִגְלֵךְ)
Pl. 3 *m.*	יִגְלוּנִי	יִגְלוּךָ	
Impér. *Sg.* 2 *m.*	גְּלֵנִי		
f.	גְּלִינִי		
Pl. 2 *m.*	גְּלוּנִי		
Partic.	גֹּלֵנִי	מַפְרְךָ (Gn 48, 4)	

Sing. 3 *m.*	*Sing.* 3 *f.*	*Pluriel* 1 *c.*	*Plur.* 3 *m.*
גָּלָהוּ	גָּלָהּ	גָּלָנוּ	גָּלָם
גָּלַתוּ	גָּלַתָה		גָּלָתַם
גִּלִּיתוֹ	גִּלִּיתָהּ	גִּלִּיתָנוּ	גִּלִּיתָם
גִּלִּיתִיהוּ (─ ־ִו)	גִּלִּיתִיהָ		גִּלִּיתִים
גָּלוּהוּ	גָּלוּהָ		גָּלוּם
גִּלִּינוּהוּ			
יְגַלֵּהוּ (ֶ ─ נּוּ)	יְגַלֶּהָ (ֶ ─ נָּה)	יְגַלֵּנוּ	יְגַלֵּם
יְגַלּוּהוּ	יְגַלּוּהָ	יְגַלּוּנוּ	(יְגַלּוּם)
		גַּלֵּנוּ	גַּלֵּם
גַּלּוּהוּ			גַּלּוּם

(Os 2, 16) מְפַתֶּיהָ *la séduisant.*

	Qal		*Nifal*	*Hifil*
Parf. *Sg.* 3 *m.*	קָם, בָּא	מֵת, בֹּשׁ, טוֹב	נָקוֹם	הֵקִים (*p* § הֵנִיחַ)
f.	קָמָה	מֵתָה	נָקוֹמָה	הֵקִימָה
2 *m.*	קַמְתָּ (ـָ ـַ)	מַתָּה	נְקוּמוֹתָ	הֲקִימוֹתָ (הֵ)
f.	קַמְתְּ	(מַתְּ)	נְקוּמוֹת	הֲקִימוֹת
1 *c.*	קַמְתִּי	מַתִּי	נְקוּמוֹתִי	הֲקִימוֹתִי
Pl. 3 *c.*	קָמוּ	מֵתוּ	נָקוֹמוּ	הֵקִימוּ
2 *m.*	קַמְתֶּם	(מַתֶּם)	נְקֻמוֹתֶם	הֲקִימוֹתֶם (הֵ)
f.	ן	(– ן)	ן	ן
1 *c.*	קַמְנוּ	מַתְנוּ	נְקוּמוֹנוּ	הֲקִימוֹנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יָקוּם ([1])	יֵבוֹשׁ	יִקּוֹם	יָקִים (יַנִּיחַ)
f.	תָּקוּם	תֵּבוֹשׁ	תִּקּוֹם	תָּקִים
2 *m.*	תָּקוּם	תֵּבוֹשׁ	תִּקּוֹם	תָּקִים
f.	תָּקוּמִי	תֵּבוֹשִׁי	(תִּקּוֹמִי)	תָּקִימִי
1 *c.*	אָקוּם	אֵבוֹשׁ	אֶקּוֹם	אָקִים
Pl. 3 *m.*	יָקוּמוּ	יֵבוֹשׁוּ	יִקּוֹמוּ	יָקִימוּ
f.	תְּקוּמֶינָה ([2])			תְּקִימֶינָה (תָּקֵמְנָה)
2 *m.*	תָּקוּמוּ	תֵּבוֹשׁוּ	תִּקּוֹמוּ	תָּקִימוּ
f.	תְּקוּמֶינָה			
1 *c.*	נָקוּם	נֵבוֹשׁ	נִקּוֹם	נָקִים
Jussif	יָקֹם			יָקֵם
Fut. avec ו inv.	וַיָּקָם (וַיָּקֹם)			וַיָּקֶם (וַיָּקֵם)
Impér. *Sg. m.*	קוּם, בֹּא	בּוֹשׁ	הִקּוֹם	הָקֵם (הַנַּח)
f.	קוּמִי			הָקִימִי
Pl. m.	קוּמוּ		הִקּוֹמוּ	הָקִימוּ
f.	קֹמְנָה			(הָקֵמְנָה)
Inf. cst.	(לָ)קוּם, (לָ)בֹא	(לָ)טוֹב	(לְ)הִקּוֹם	(לְ)הָקִים (הַנִּיחַ)
Inf. abs.	קוֹם, בּוֹא		נָקוֹם	הָקֵם
Part. act.	קָם ([3])	מֵת, בּוֹשׁ	נָקוֹם	מֵקִים (מַנִּיחַ)
Part. pass.	קוּם, מוּל			

(1) יָבֹא, יָמִית (2) Rar[t] תְּקֻמֶנָה § *b*, mais ordin[t] תָּבֹאנָה § *r*. (3) *f.* קָמָה; *pl.* קָמִים, קָמֵי

Hofal	*Poel*	*Poal*	*Qal*	*Nifal*
הוּקַם	קוֹמֵם	קוֹמַם	דָּן	נָדוֹן
	קוֹמְמָה	(קוֹמְמָה)	(comme קָם)	(comme נָקוֹם)
	קוֹמַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ		
	(קוֹמַמְתְּ)	(קוֹמַמְתְּ)		
	קוֹמַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי		
הוּקְמוּ	קוֹמְמוּ	קוֹמְמוּ		
	(קוֹמַמְתֶּם)	(קוֹמַמְתֶּם)		
	ן	ן		
	(קוֹמַמְנוּ)	(קוֹמַמְנוּ)		
יוּקַם	יְקוֹמֵם	יְקוֹמַם	יָדִין	יִדּוֹן
תּוּקַם	תְּקוֹמֵם	(תְּקוֹמַם)	(comme יָקִים)	(comme יִקּוֹם)
	תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם		
	(תְּקוֹמְמִי)	תְּקוֹמְמִי		
	אֲקוֹמֵם	(אֲקוֹמַם)		
יוּקְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יְקוֹמְמוּ		
	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה		
	תְּקוֹמְמוּ	(תְּקוֹמְמוּ)		
	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה		
נוּקַם	נְקוֹמֵם	(נְקוֹמַם)		
	קוֹמֵם		דִּין	
	(קוֹמְמִי)		דִּינִי	
	קוֹמְמוּ		דִּינוּ	
	(קוֹמֵמְנָה)			
(לְ)הוּקַם	(לְ)קוֹמֵם		(לָ)דִין (1)	
			דּוֹן	
	מְקוֹמֵם		דָּן ,לֵן	נָדוֹן
מוּקָם		מְקוֹמָם	שִׂים (שׂוּם)	

(1) Mais (לָ)שׂוּם, (לָ)לִין, 1 fois (לָ)שׁוּשׁ

	Qal	Nifal
Parf. *Sg.* 3 *m.*	סָבַב ; קַל, תַּם	נָסַב, נָמֵס
f.	סָבְבָה, קַלָּה	נָסַבָּה
2 *m.*	סַבּוֹתָ	נְסַבּוֹתָ
f.	סַבּוֹת	נְסַבּוֹת
1 *c.*	סַבּוֹתִי	נְסַבּוֹתִי
Plur. 3 *c.*	סָבְבוּ, קַלּוּ	נָסַבּוּ
2 *m.*	סַבּוֹתֶם	נְסַבּוֹתֶם
f.	—ן	—ן
1 *c.*	סַבּוֹנוּ	נְסַבּוֹנוּ
Fut. *Sg.* 3 *m.*	יָסֹב, יִסֹּב ; יֵקַל, יִדַּל	יִסַּב (? יִסֹּב), יִמַּס
f.	תָּסֹב	תִּסַּב
2 *m.*	תָּסֹב	תִּסַּב
f.	תָּסֹבִּי	תִּסַּבִּי
1 *c.*	אָסֹב	אֶסַּב
Pl. 3 *m.*	יָסֹבּוּ	יִסַּבּוּ
f.	תְּסֻבֶּינָה	(תִּסַּבֶּינָה)
2 *m.*	תָּסֹבּוּ	תִּסַּבּוּ
f.	תְּסֻבֶּינָה	(תִּסַּבֶּינָה)
1 *c.*	נָסֹב	נִסַּב
Fut. avec ו inv.	וַיָּסָב (וַיָּסֹב); וַיֵּקַל, וַיֵּצֶר	
Fut. avec suff.	יְסֻבֵּנִי	
Impér. *Sg.* *m.*	סֹב	(הִסַּב)
f.	סֹבִּי	(הִסַּבִּי)
Pl. *m.*	סֹבּוּ	(הִסַּבּוּ) הִבָּרוּ
f.	(סֻבֶּינָה)	(הִסַּבֶּינָה)
Inf. cst.	(לָ)סֹב, (לִ)סְבֹב ; (לָ)תֹם	(לְ)הִסַּב, (לְ)הִמֵּס
Inf. abs.	סָבוֹב	הִסּוֹב
Part. act.	סֹבֵב, תָּם	נָסַב, נָמֵס
Part. pass.	סָבוּב	

Hifil	*Hofal*	*Poel*	*Poal*
הֵסֵב ,הֵקַל	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
הֵסַבָּה	הוּסַבָּה	סוֹבְבָה	
הֲסִבּוֹתָ		סוֹבַבְתָּ	
הֲסִבּוֹת		סוֹבַבְתְּ	
הֲסִבּוֹתִי		סוֹבַבְתִּי	
הֵסַבּוּ (סֵ)	הוּסַבּוּ	סוֹבְבוּ	
הֲסִבּוֹתֶם		סוֹבַבְתֶּם	
ן		——— ן	
הֲסִבּוֹנוּ		סוֹבַבְנוּ	
יָסֵב (< יַסֵּב)	יוּסַב (יֻסַּב)	יְסוֹבֵב	(יְסוֹבַב)
תָּסֵב		תְּסוֹבֵב	
תָּסֵב		תְּסוֹבֵב	
(תָּסֵבִּי)		(תְּסוֹבְבִי)	
אָסֵב		(אֲסוֹבֵב)	
יָסֵבּוּ	יוּסַבּוּ	יְסוֹבְבוּ	
תְּסִבֶּינָה		(תְּסוֹבֵבְנָה)	
תָּסֵבּוּ		תְּסוֹבְבוּ	
תְּסִבֶּינָה		(תְּסוֹבֵבְנָה)	
נָסֵב		(נְסוֹבֵב)	
וַיָּסֶב (< וַיַּסֵּב)			
יְסִבֵּנִי		יְסוֹבְבֵנִי	
הָסֵב		סוֹבֵב	
הָסֵבִּי		(סוֹבְבִי)	
הָסֵבּוּ		סוֹבְבוּ	
(הֲסִבֶּינָה)		(סוֹבֵבְנָה)	
(לְ)הָסֵב		(לְ)סוֹבֵב	
הָסֵב		סוֹבֵב	
מֵסֵב ,מֵרַע (מְרֵעִים)		מְסוֹבֵב	
	מוּסָב		מְסוֹבָב

	Qal	*Nifal*	*Hifil*	*Hofal*
Parfait	קָטַל ; כָּבֵד ,קָטֹן	נִקְטַל	הִקְטִיל	הָקְטַל (הֻ <)
פ״ן	*נָגַשׁ	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הֻגַּשׁ
ע״ע	סָבַב ,קַל	נָסַב ,נָמֵס	הֵסֵב ,הֵקַל	הוּסַב
פ״וי	יָשַׁב ,*יָרֵשׁ	נוֹשַׁב	הוֹשִׁיב	הוּשַׁב
פ״יי	*יָטַב ,יָבֵשׁ		הֵיטִיב	
ע״ו	קָם ; מֵת ,בֹּשׁ	נָקוֹם	הֵקִים	הוּקַם
ע״י	דָּן	נָדוֹן		
ל״ה	גָּלָה	נִגְלָה	הִגְלָה (הֶ')	הָגְלָה
Futur	יִקְטֹל ;יִכְבַּד ,יִקְטַן	יִקָּטֵל	יַקְטִיל	יָקְטַל (יֻ <)
פ״ן	יִגַּשׁ	*יִנָּגֵשׁ	יַגִּישׁ	יֻגַּשׁ
ע״ע	יָסֹב ,יִסֹּב :יֵקַל ,יִדַּל	יִסַּב (?יִסֹּב)	יַסֵּב < יָסֵב	יוּסַב ,יֻסַּב
פ״וי	יֵשֵׁב ,יִירַשׁ	יִוָּשֵׁב	יוֹשִׁיב	יוּשַׁב
פ״יי	יִיטַב		יֵיטִיב	
ע״ו	יָקוּם ,יֵבוֹשׁ	יִקּוֹם	יָקִים	יוּקַם
ע״י	יָדִין	יִדּוֹן		
ל״ה	יִגְלֶה (apoc. יִגֶל)	יִגָּלֶה (ap. יִגָּל)	יַגְלֶה (ap. יֶגֶל)	(יָגְלֶה)
Impératif	קְטֹל ; כְּבַד ,קְטַן	הִקָּטֵל	הַקְטֵל	
פ״ן	גַּשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
ע״ע	סֹב	(הִסַּב)	הָסֵב	
פ״וי	שֵׁב ,דַּע	הִוָּשֵׁב	הוֹשֵׁב	
פ״יי			הֵיטֵב	
ע״ו	קוּם ,בּוֹשׁ	הִקּוֹם	הָקֵם	
ע״י	דִּין			
ל״ה	גְּלֵה	הִגָּלֵה	הַגְלֵה (הֶרֶף)	

	Qal	*Nifal*	*Hifil*	*Hofal*
Inf. constr.	(לְ)קְטֹל ;(לִ)כְבַּד ,(לִ)קְטַן	(לְ)הִקָּטֵל	(לְ)הַקְטִיל	((לְ)הָקְטַל)
פ״ן	(לָ)גֶשֶׁת	(לְ)הִנָּגֵשׁ	(לְ)הַגִּישׁ	(לְ)הֻגַּשׁ
ע״ע	(לָ)סֹב ,(לָ)תֹם	(לְ)הִסֵּב	(לְ)הָסֵב	
פ״וי	(לָ)שֶׁבֶת ,(לָ)רֶשֶׁת	(לְ)הִוָּשֵׁב	(לְ)הוֹשִׁיב	(לְ)הוּשַׁב
פ״יי			(לְ)הֵיטִיב	
ע״ו	(לָ)קוּם ,(לָ)טוֹב	(לְ)הִקּוֹם	(לְ)הָקִים	(לְ)הוּקַם
ע״י	(לָ)דִין			
ל״ה	(לִ)גְלוֹת	(לְ)הִגָּלוֹת	(לְ)הַגְלוֹת	
Inf. absolu	קָטוֹל	הִקָּטֹל ,נִקְטֹל	הַקְטֵל	הָקְטֵל
פ״ן	נָגוֹשׁ	נִגּוֹשׁ	הַגֵּשׁ	הֻגֵּשׁ
ע״ע	סָבוֹב	הִסּוֹב	הָסֵב	
פ״וי	יָשׁוֹב		הוֹשֵׁב	
פ״יי			הֵיטֵב	
ע״ו	קוֹם	נָקוֹם	הָקֵם	
ע״י	דוֹן			
ל״ה	גָּלֹה	הִגָּלֵה ,נִגְלֹה	•הַגְלֵה	הָגְלֵה
Participe	קֹטֵל (1) ;כָּבֵד ,קָטֹן	נִקְטָל	מַקְטִיל	מָקְטָל (מֻ<מָ)
פ״ן	נֹגֵשׁ	נִגָּשׁ	מַגִּישׁ	מֻגָּשׁ
ע״ע	סֹבֵב ,תָּם	נָסָב ,נָמֵס	מֵסֵב	מוּסָב
פ״וי	יֹשֵׁב	נוֹשָׁב	מוֹשִׁיב	מוּשָׁב
פ״יי			מֵיטִיב	
ע״ו	קָם (2) ;מֵת ,בּוֹשׁ	נָקוֹם	מֵקִים	מוּקָם
ע״י	דָּן (3)	נָדוֹן		
ל״ה	גֹּלֶה (4)	נִגְלֶה	מַגְלֶה	מָגְלֶה

Participe passif du qal : (1) קָטוּל ; (2) קוּם ; (3) שִׂים (שׂוּם); (4) גָּלוּי

(1) מְצָד *lieu fort*

	1. *qatl* § A *c* *roi*	2. *qitl* § A *e* *livre*	3. *qutl* § A *g* *sainteté*	4. *qatl* gutt. § A *i* *garçon*	5. *qutl* gutt. § A *j* *œuvre*
Sg. *abs.*	מֶ֫לֶךְ (1)	סֵ֫פֶר	קֹ֫דֶשׁ	נַ֫עַר (נָֽ)	פֹּ֫עַל
cst.	מֶ֫לֶךְ	סֵ֫פֶר	קֹ֫דֶשׁ	נַ֫עַר	פֹּ֫עַל
suff. légers	מַלְכִּי (2)	סִפְרִי (5)	קָדְשִׁי (6)	נַעֲרִי	פָּֽעֳלִי
suff. lourds	מַלְכְּכֶם	סִפְרְכֶם	קָדְשְׁכֶם	נַֽעַרְכֶם	פָּֽעָלְכֶם
Pl. *abs.*	מְלָכִים	סְפָרִים	קֳדָשִׁים(קֽ)	נְעָרִים	פְּעָלִים
cst.	מַלְכֵי (3)	סִפְרֵי	קָדְשֵׁי	נַֽעֲרֵי	פָּֽעֳלֵי
suff. légers	מְלָכַי	סְפָרַי	קֳדָשַׁי (קֽ)	נְעָרַי	פְּעָלַי
suff. lourds	מַלְכֵיכֶם		קָדְשֵׁיכֶם	נַֽעֲרֵיכֶם	פָּֽעֳלֵיכֶם
Duel *abs.*	רַגְלַ֫יִם (4)		מָתְנַ֫יִם	נַֽעֲלַ֫יִם	
cst.	רַגְלֵי		מָתְנֵי	נַֽעֲלֵי	
suffixes	רַגְלַי		מָתְנַי	נַֽעֲלַי	

(1) כֶּ֫רֶם (2) בִּטְנִי, נֶגְדִּי (3) נִסְכֵּי (4) בִּרְכַּ֫יִם (5) חֶלְקִי (6) גָּדְלוֹ

	12. *qatal* § B *b* *parole*	13. *qatil* § B *d* *vieux*	14. *qata(i)l* ל״ה § B *f* *champ*	15. *qātal* § C *b* *siècle*	16. *qātil* § C *c* *ennemi*
Sg. *abs.*	דָּבָר	זָקֵן, כָּתֵף (2)	שָׂדֶה	עוֹלָם	אֹיֵב
cst.	דְּבַר	זְקַן, כֶּ֫תֶף	שְׂדֵה	עוֹלַם	אֹיֵב (יַ)
suff. légers	דְּבָרִי	זְקֵנִי	שָׂדִי	עֽוֹלָמִי	אֽוֹיְבִי
	דְּבָֽרְךָ		שָֽׂדְךָ	עֽוֹלָֽמְךָ	אֹֽיִבְךָ (יְ)
suff. lourds	דְּבַרְכֶם		(שַׂדְכֶם)	עֽוֹלַמְכֶם	אֹֽיִבְכֶם (יְ)
Pl. *abs.*	דְּבָרִים	זְקֵנִים	פָּנִים (4)	עֽוֹלָמִים	אֹֽיְבִים
cst.	דִּבְרֵי	זִקְנֵי	פְּנֵי	עֽוֹלְמֵי	אֹֽיְבֵי
suff. légers	דְּבָרַי	זְקֵנַי	פָּנַי	עֽוֹלָמַי	אֹֽיְבַי
suff. lourds	דִּבְרֵיכֶם	זִקְנֵיכֶם	פְּנֵיכֶם	עֽוֹלְמֵיכֶם	אֹֽיְבֵיכֶם
Duel *abs.*	כְּנָפַ֫יִם (1)	יְרֵכַ֫יִם (3)		מֶלְקָחַ֫יִם (5)	מֹֽאזְנַ֫יִם (6)
cst.	כַּנְפֵי				
suff. légers	כְּנָפַי	יְרֵכַי			
suff. lourds	כַּנְפֵיכֶם				

(1) כָּנָף *aile* (2) כָּתֵף *épaule* (3) יָרֵךְ *cuisse* (4) *face* (5) *pinces* (6) *balance*

6. *qatl* ע״ו § A *l* *mort*	7. *qatl* ע״י § A *m* *olive*	8. *qatl* ע״ע § A *n* *peuple*	9. *qitl* ע״ע § A *o* *chèvre*	10. *qutl* ע״ע § A *p* *droit*	11. *qatl* ל״ה § A *q* *fruit*
מָ֫וֶת (1)	זַ֫יִת (2)	עַם(עָם)	עֵז (3)	חֹק	פְּרִי(פֶּ֫רִי)
מוֹת	זֵית	עַם	עֵז	חֹק ,חָק־	פְּרִי
מוֹתִי	זֵיתִי	עַמִּי	עִזִּי	חֻקִּי	פִּרְיִי
מוֹתְכֶם	זֵיתְכֶם	עַמְּכֶם	עִזְּכֶם	(חָקְכֶם) (4)	פֶּרְיְכֶם
שׁוֹטִים	זֵיתִים	עַמִּים	עִזִּים	חֻקִּים	גְּדָיִים (5)
שׁוֹטֵי	זֵיתֵי	עַמֵּי	עִזֵּי	חֻקֵּי	גְּדָיֵי
שׁוֹטַי	זֵיתַי	עַמַּי	עִזַּי	חֻקַּי	
שׁוֹטֵיכֶם	זֵיתֵיכֶם	עַמֵּיכֶם	עִזֵּיכֶם	חֻקֵּיכֶם	
		כַּפַּיִם	שִׁנַּיִם		
		כַּפֵּי	שִׁנֵּי		
		כַּפַּי	שִׁנַּי		

(1) שׁוֹט *fouet* (2) חֵיק *sein* (3 אֵם *mère, pl.* אִמּוֹת ; שֵׁן *dent* (4) חָקְכֶם (5) גְּדִי *chevreau*

17. *qāti(a)l* ל״ה § C *e* *voyant*	18. *qatīl* § D *b* *préposé*	19. *qatīl* ל״ה § D *c* *affligé*	20. *qi(u)tāl* § D *d* *écrit*
חֹזֶה	פָּקִיד	עָנִי	כְּתָב
חֹזֵה	פְּקִיד	עֲנִי	כְּתָב
חֹזִי	פְּקִידִי		כְּתָבִי
חֹזְךָ	פְּקִידְךָ		כְּתָבְךָ
חֹזְכֶם	פְּקִידְכֶם		כְּתָבְכֶם
חֹזִים	פְּקִידִים	עֲנִיִּים	מְצָדוֹת (1)
חֹזֵי	פְּקִידֵי	עֲנִיֵּי	מְצָדוֹת
חֹזַי	פְּקִידַי		
חֹזֵיכֶם	פְּקִידֵיכֶם	עֲנִיֵּיכֶם	

(1) מְצָד *lieu fort*

	21. *qatl.* § A *b* *reine*	22. *qatal* § B *b* *justice*	23. *qatal* § E *b* *année*	24. [finale segolée] § F *b* *rejeton*
Sg. *abs.*	מַלְכָּה (¹)	צְדָקָה	שָׁנָה	יוֹנֶ֫קֶת
cst.	מַלְכַּת	צִדְקַת	שְׁנַת	יוֹנֶ֫קֶת
suff. légers	מַלְכָּתִי	צִדְקָתִי	שְׁנָתִי	יוֹנַקְתִּי
suff. lourds	מַלְכַּתְכֶם	צִדְקַתְכֶם	שְׁנַתְכֶם	יוֹנַקְתְּכֶם
Pl. *abs.*	מְלָכוֹת	צְדָקוֹת	שָׁנוֹת (²)	יוֹנְקוֹת
cst.	מַלְכוֹת	צִדְקוֹת	שְׁנוֹת	יוֹנְקוֹת
suffixes	מַלְכוֹתַי	צִדְקוֹתַי	שְׁנוֹתַי	יוֹנְקוֹתַי
Duel *abs.*			שְׂפָתַיִם (³)	
cst.			שִׂפְתֵי	
suff. légers			שְׂפָתַי	
suff. lourds			שִׂפְתֵיכֶם	

(¹) כִּבְשָׂה *agnelle* (²) poétique § 90 *b*; pluriel ordinaire שָׁנִים (³) *lèvres*

[*la suite p.* 32*-33*]

	1 (§ 98 *b*)	2 (§ 98 *b*)	4 (§ 98 *c*)	5 (§ 98 *d*)	7 (§ 98 *d*)
	père	*frère*	*fils*	*fille*	*sœur*
Sg. *abs.*	אָב	אָח	בֵּן	בַּת	אָחוֹת
cst.	אֲבִי	אֲחִי	בֶּן־ ([6])	בַּת	אֲחוֹת
Suff. Sg. 1 *c.*	אָבִי	אָחִי	בְּנִי	בִּתִּי	אֲחֹתִי
2 *m.*	אָבִ֫יךָ	אָחִ֫יךָ	בִּנְךָ ([7])	בִּתְּךָ ([8])	אֲחוֹתְךָ
2 *f.*	אָבִיךְ	אָחִיךְ	בְּנֵךְ		אֲחוֹתֵךְ
3 *m.*	אָבִיו ([2])	אָחִיו ([4])	בְּנוֹ	בִּתּוֹ	אֲחֹתוֹ
3 *f.*	אָבִ֫יהָ	אָחִ֫יהָ	בְּנָהּ	בִּתָּהּ	אֲחֹתָהּ
Pl. 1 *c.*	אָבִ֫ינוּ	אָחִ֫ינוּ	בְּנֵ֫נוּ		אֲחֹתֵ֫נוּ
2 *m.*	אֲבִיכֶם	אֲחִיכֶם		בִּתְּכֶם	
3 *m.*	אֲבִיהֶם	אֲחִיהֶם			אֲחֹתָם
Pl. *abs.*	אָבוֹת	אַחִים	בָּנִים	בָּנוֹת	אֲחָיוֹת*
cst.	אֲבוֹת	אֲחֵי	בְּנֵי	בְּנוֹת	אַחְיוֹת*
Suff. Sg. 1 *c.*	אֲבֹתַי	אַחַי ([5])	בָּנַי	בְּנֹתַי	אַחְיוֹתַי
2 *m.*	אֲבֹתֶ֫יךָ	אַחֶ֫יךָ	בָּנֶ֫יךָ	בְּנֹתֶ֫יךָ	
2 *f.*		אַחַ֫יִךְ	בָּנַ֫יִךְ	בְּנֹתַ֫יִךְ	אֲחוֹתַ֫יִךְ
3 *m.*	אֲבֹתָיו	אֶחָיו	בָּנָיו	בְּנֹתָיו	אַחְיֹתָיו
3 *f.*		אַחֶ֫יהָ	בָּנֶ֫יהָ	בְּנֹתֶ֫יהָ	
Pl. 1 *c.*	אֲבֹתֵ֫ינוּ	אַחֵ֫ינוּ	בָּנֵ֫ינוּ	בְּנֹתֵ֫ינוּ	
2 *m.*	אֲבֹתֵיכֶם	אֲחֵיכֶם	בְּנֵיכֶם	בְּנֹתֵיכֶם	אַחְוֹתֵיכֶם
3 *m.*	אֲבֹתָם ([3])	אֲחֵיהֶם	בְּנֵיהֶם	בְּנֹתֵיהֶם	אַחְיֹתֵיהֶם

([1]) On a omis les formes avec *suffixes pl. fém.* : ן au lieu de *masc.* ם.

([2]) אָבִ֫יהוּ ([3]) Plus fréquent que אֲבֹתֵיהֶם § 94 *g* ([4]) אָחִ֫יהוּ ([5]) אֶחָ֑י

([6]) בִּן־ ([7]) בְּנֶ֑ךָ ([8]) בִּתֶּ֑ךָ

	10 (§ 98 *e*)	11 (§ 98 *e*)	12 (§ 98 *e*)	13 (§ 98 *e*)	14 (§ 98 *f*
	bouche	*eau*	*ciel*	*vase*	*téte*
Sg. *abs.*	פֶּה	[*מַי]	[*שָׁמַי]	כְּלִי (כֱּלִי)	אשׁ
cst.	פִּי			כְּלִי	אשׁ
Suff. Sg. 1 *c.*	פִּי				אשִׁי
2 *m.*	פִּ֫יךָ			כֶּלְיְךָ	אשְׁךָ
2 *f.*					אשֵׁךְ
3 *m.*	פִּיו(פִּ֫יהוּ)				אשׁוֹ
3 *f.*	פִּ֫יהָ				אשָׁהּ
Pl. 1 *c.*	פִּ֫ינוּ				אשֵׁ֫נוּ
2 *m*	פִּיכֶם				אשְׁכֶם
3 *m.*	פִּיהֶם				אשָׁם
Pl. *abs.*	(פִּיּוֹת)	מַ֫יִם	שָׁמַ֫יִם	כֵּלִים	אשִׁים
cst.		מֵי (מֵימֵי)	שְׁמֵי	כְּלֵי	
Suff. Sg. 1 *c.*		מֵימַי		כֵּלַי	
2 *m.*		מֵימֶ֫יךָ	שָׁמֶ֫יךָ	כֵּלֶ֫יךָ	
2 *f.*					
3 *m.*		מֵימָיו	שָׁמָיו	כֵּלָיו	אשָׁיו
3 *f.*		מֵימֶ֫יהָ		כֵּלֶ֫יהָ	אשֶׁ֫יהָ
Pl. 1 *c.*		מֵימֵ֫ינוּ		כֵּלֵ֫ינוּ	אשֵׁ֫ינוּ
2 *m.*			שְׁמֵיכֶם	כְּלֵיכֶם	שֵׁיכֶם
3 *m.*		מֵימֵיהֶם		כְּלֵיהֶם	שֵׁיהֶם

	15 (§ 98 *f*)	16 (§ 98 *f*)	17 (§ 98 *f*)	18 (§ 99 *b*)	19 (§ 99 *b*)
	jour	*ville*	*maison*	*homme*	*femme*
Sg. *abs.*	יוֹם	עִיר	בַּ֫יִת	אִישׁ	אִשָּׁה
cst.	יוֹם	עִיר	בֵּית	אִישׁ	אֵ֫שֶׁת
Suff. Sg. 1 *c.*		עִירִי	בֵּיתִי	אִישִׁי	אִשְׁתִּי
2 *m.*		עִירְךָ	בֵּיתְךָ		אִשְׁתְּךָ
2 *f.*			בֵּיתֵךְ	אִישֵׁךְ	
3 *m*	יוֹמוֹ	עִירוֹ	בֵּיתוֹ	אִישׁוֹ	אִשְׁתּוֹ
3 *f.*		עִירָהּ	בֵּיתָהּ	אִישָׁהּ	
Pl. 1 *c.*					
2 *m.*			בֵּיתְכֶם		
3 *m.*	יוֹמָם	עִירָם	בֵּיתָם		
Pl. *abs.*	יָמִים	עָרִים	בָּתִּים	אֲנָשִׁים	נָשִׁים
cst.	יְמֵי	עָרֵי	בָּתֵּי	אַנְשֵׁי	נְשֵׁי
Suff. Sg. 1 *c.*	יָמַי	עָרַי		אֲנָשַׁי	נָשַׁי
2 *m.*	יָמֶ֫יךָ	עָרֶ֫יךָ	בָּתֶּ֫יךָ	אֲנָשֶׁ֫יךָ	נָשֶׁ֫יךָ
2 *f.*	יָמַ֫יִךְ	עָרַ֫יִךְ	בָּתַּ֫יִךְ		
3 *m.*	יָמָיו	עָרָיו		אֲנָשָׁיו	נָשָׁיו
3 *f.*	יָמֶ֫יהָ	עָרֶ֫יהָ		אֲנָשֶׁ֫יהָ	
Pl. 1 *c.*	יָמֵ֫ינוּ	עָרֵ֫ינוּ	בָּתֵּ֫ינוּ	אֲנָשֵׁ֫ינוּ	נָשֵׁ֫ינוּ
2 *m.*	יְמֵיכֶם	עָרֵיכֶם	בָּתֵּיכֶם		נְשֵׁיכֶם
3 *m.*	יְמֵיהֶם	עָרֵיהֶם	בָּתֵּיהֶם	אַנְשֵׁיהֶם	נְשֵׁיהֶם

Sing.		1e *c.*	2e *m.*	2e *f.*	3e *m.*	3e *f.*
Sg. m.	סוּס	סוּסִי	סוּסְךָ (—ֶ)	סוּסֵךְ	סוּסוֹ	סוּסָהּ
Sg. f.	סוּסָה	סוּסָתִי	סוּסָֽתְךָ (—ֶ)	סוּסָתֵךְ	סוּסָתוֹ	סוּסָתָהּ
Pl. m.	סוּסִים	סוּסַי (—ָ)	סוּסֶיךָ	סוּסַיִךְ (—ָ)	סוּסָיו	סוּסֶיהָ
Pl. f.	סוּסוֹת	סוּסוֹתַי (—ָ)	סוּסוֹתֶיךָ	סוּסוֹתַיִךְ (—ָ)	סוּסוֹתָיו	סוּסוֹתֶיהָ
Sg. m. § 96 B *f*	שָׂדֶה	שָׂדִי	שָׂדְךָ (—ֶ)	שָׂדֵךְ	שָׂדֵהוּ(וֹ)	שָׂדֶהָ (—ָה)
	בְּ § 103 *f*	בִּי	בְּךָ (בָּךְ)	בָּךְ	בּוֹ	בָּהּ
	לְ § 103 *f*	לִי	לְךָ (לָךְ)	לָךְ	לוֹ (10)	לָהּ
	כְּ § 103 *g*	כָּמוֹנִי	כָּמוֹךָ		כָּמוֹהוּ	כָּמוֹהָ
	מִן § 103 *h*	מִמֶּנִּי (4)	מִמְּךָ (8)	מִמֵּךְ	מִמֶּנּוּ	מִמֶּנָּה
	עִם § 103 *i*	עִמִּי (5)	עִמְּךָ (—ָ)	עִמָּךְ	עִמּוֹ	עִמָּהּ
	(1) אֵת § 103 *j*	אִתִּי	אִתְּךָ (—ָ)	אִתָּךְ	אִתּוֹ	אִתָּהּ
	(2) אֵת § 103 *k*	אֹתִי	אֹתְךָ (—ָ)	אֹתָךְ	אֹתוֹ	אֹתָהּ
	אֵין § 102 *k*	אֵינֶנִּי	אֵינְךָ	אֵינֵךְ	אֵינֶנּוּ	אֵינֶנָּה
	עוֹד § 102 *k*	עוֹדֶנִּי (6)	עוֹדְךָ	עוֹדָךְ (1 f.)	עוֹדֶנּוּ	עוֹדֶנָּה (12)
	הִנֵּה § 102 *k*	הִנְנִי (7)	הִנְּךָ (9)	הִנָּךְ	הִנּוֹ	
	(3) בֵּין § 103 *n*	בֵּינִי	בֵּינְךָ (—ֶ)	בֵּינֵךְ	בֵּינוֹ (11)	
Suffixes du nom plur.	עַל 103 *m*	עָלַי (—ָ)	עָלֶיךָ	עָלַיִךְ (—ָ)	עָלָיו	עָלֶיהָ
	עַד § 103 *m*	עָדַי	עָדֶיךָ		עָדָיו	עָדֶיהָ
	אֶל § 103 *m*	אֵלַי (—ָ)	אֵלֶיךָ	אֵלַיִךְ (—ָ)	אֵלָיו	אֵלֶיהָ

(1) *avec* (2) signe de l'acc. (3) בֵּין avec suff. sing. comme le nom sg., avec suff. pl. comme le nom pluriel (4) poét. מִנִּי(מֶ) (5) עִמָּדִי (6) 4 f. עוֹדִי (7) הִנֵּנִי ; 2 f. הִנֶּנִּי (8) מִמֶּךָּ (9) הִנֶּךָ 1 f. (10) poét. לָמוֹ 2 f. (11) בֵּינָיו (12) עוֹדָהּ

Plur.	1 *c.*	2ᵉ *m.*	2ᵉ *f.*	3ᵉ *m.*	3ᵉ *f.*
	סוּסֵ֫נוּ	סוּסְכֶם	סוּסְכֶן	סוּסָם	סוּסָן
	סוּסָתֵ֫נוּ	סוּסַתְכֶם	סוּסַתְכֶן	סוּסָתָם	סוּסָתָן
	סוּסֵ֫ינוּ	סוּסֵיכֶם	סוּסֵיכֶן	סוּסֵיהֶם	סוּסֵיהֶן
	סוּסוֹתֵ֫ינוּ	סוּסוֹתֵיכֶם	סוּסוֹתֵיכֶן	סוּסוֹתֵיהֶם	סוּסוֹתֵיהֶן
	שָׁדֵ֫נוּ	(שַׁדְכֶם)	(שַׁדְכֶן)	שָׁדָם	שָׁדָן
	בָּ֫נוּ	בָּכֶם		בָּהֶם, בָּם (5)	בָּהֵן (12)
	לָ֫נוּ	לָכֶם	(לָכֶן) (4)	לָהֶם (6)	לָהֶן (13)
	כָּמ֫וֹנוּ	כָּכֶם (3)		כָּהֶם (7)	כָּהֵ֫נָּה (14)
	מִמֶּ֫נּוּ	מִכֶּם	מִכֶּן	מֵהֶם (8)	מֵהֵ֫נָּה (15)
	עִמָּ֫נוּ	עִמָּכֶם		עִמָּם (9)	
	אִתָּ֫נוּ	אִתְּכֶם		אִתָּם	
	אֹתָ֫נוּ	אֶתְכֶם		אֹתָם (10)	אֶתְהֶן (16)
	אֵינֶ֫נּוּ	אֵינְכֶם		אֵינָם	
				עוֹדָם	
	הִנְנוּ (1)	הִנְּכֶם		הִנָּם	
	בֵּינֵ֫ינוּ (2)	בֵּינֵיכֶם		בֵּינֵיהֶם (11)	
Suffixes du nom pluriel	עָלֵ֫ינוּ	עֲלֵיכֶם		עֲלֵיהֶם	עֲלֵיהֶן
		עֲדֵיכֶם			
	אֵלֵ֫ינוּ	אֲלֵיכֶם		אֲלֵיהֶם	אֲלֵיהֶן

(1) הִנֶּ֫נּוּ : הִנֵּ֫נוּ (2) בֵּינוֹתֵ֫ינוּ (3) poét. כְּמוֹכֶם (4) 1 f. לָכֵ֫נָה (5) 3 f. בָּהֵ֫מָּה (6) poét. לָ֫מוֹ; 1 f. לָהֵ֫מָּה (7) ṣéré ; 1 f. כָּהֶם, 1 f. כָּהֵ֫מָּה (8) 2 f. מֵהֵ֫מָּה (9) plus fréq. que עִמָּהֶם (10) plus fréq. que אֶתְהֶם (11) בֵּינוֹתָם (12) 3 f. בָּהֶן, 3 f. בָּהֵ֫נָּה (13) 4 f. לָהֵ֫נָּה (14) 1 f. כָּהֵן (15) 2 f. מֵהֵן (16) plus fréquent que אִתָּן

I. INDEX HÉBREU

[*Renvois aux* §§] (1)

---

(1) N indique une note du §: par ex. 141 *d* N renvoie à une note du § 141 *d*; mais 141 *d*, N (avec virgule) renvoie au texte du § 141 *d* et à une note.

II. INDEX DES MATIÈRES

[*Renvois aux* §§]

III. INDEX DE QUELQUES MOTS FRANÇAIS

[*Renvois aux* §§]

IV. INDEX DES TEXTES

[*Renvois aux §§*]

Genèse

Genèse

Genèse

Genèse

Genèse

Genèse

Genèse

Exode

Exode

Exode

Lévitique

Nombres

Deutéronome

Josué

Josué

Juges

Juges

1 Samuel

1 Samuel

1 Samuel

1 Samuel

1 Samuel

1 Samuel

2 Samuel

2 Samuel

2 Samuel

2 Samuel

2 Samuel

1 Rois

1 Rois

1 Rois

1 Rois

1 Rois

1 Rois

1 Rois

2 Rois

2 Rois

2 Rois

2 Rois

Isaïe

Isaïe

Isaïe

Isaïe

Isaïe

Isaïe

Jérémie

Jérémie

Jérémie

Jérémie

Ezéchiel

Joël

Amos

Amos

Abdias

Jonas

Michée

Michée

Nahum

Habacuc

Sophonie

Aggée

Zacharie

Zacharie

Malachie

Psaumes

Psaumes

Psaumes

Psaumes

Ruth

Lamentations

Ecclésiaste

Esther

Daniel

Esdras

Néhémie

Néhémie

1 Chroniques

1 Chroniques

1 Chroniques

2 Chroniques

2 Chroniques

Ben Sira

TABLE GÉNÉRALE DU FASCICULE